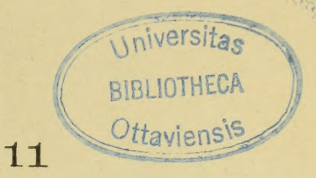
DOCUMENTS DE LA SESSION



VOLUME 11

QUATRIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1899



☞Voir aussi la liste numérique, page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION, HUITIÈME PARLEMENT, 1899.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p. i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés ; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 5.

M

Mc

N

O

P

Q

R

S

T

T

V

W

Y

☞Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangés par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

CONTENU DU VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté (en partie) le 7 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding. Présenté (complet) le 26 avril 1899.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présentés le 23 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding..............*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

2*a*. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 24 avril 1899, par l'hon W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

2*b*. Estimations supplémentaires pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1899. Présentées le 12 juin 1899, par l'hon. W. S. Fielding... ....*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

2*c*. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 18 juillet 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

2*d*. Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 7 août 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

3. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1898. Présentée le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

3*a*. Rapport des dividendes restant impayés, et des soldes non réclamés dans les banques chartées du Canada, depuis cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1898. Présenté le 12 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 3.

4. Rapport du Surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*a*. Relevés préliminaires des affaires des compagnies d'assurances sur la vie, au Canada, pour l'année 1898. Présentés le 10 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

4*b*. Sommaires des rapports des compagnies d'assurances au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1898. Présentés le 25 mai 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 19 avril 1899, par sir Richard Cartwright.......*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5*a*. Rapport spécial sur le commerce entre le Canada et les Etats-Unis ; pour l'usage de la commission rnationale, Québec, 1898.... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 5.

6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentés le 20 mars 1899, par l'hon. W. Paterson. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 6.

7. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentés le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

7*a*. Partie II, inspection des poids et mesures et du gaz, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentée le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

7*b*. Partie III, falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentée le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

8. Rapport du Ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 octobre 1898. Présenté le 11 avril 1899, par l'hon. S. A. Fisher. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8*a*. Rapport sur les Archives du Canada, 1898. Présenté le 1er juin 1899, par l'honorable S. A. Fisher. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 7.

8*b*. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1898. Présenté le 15 mai 1899, par l'hon. S. A. Fisher. .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8*c*. Statistique criminelle pour l'année 1898..*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 8.

9. Rapport annuel du Ministre des Travaux Publics, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté le 27 juin 1899, par l'hon. W. S. Fielding.*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10. Rapport annuel du Ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1897-98. Présenté le 23 mars 1899, par l'hon. A. G. Blair..... .*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 9.

11. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.—Marine. Présenté le 7 avril 1899, par sir Louis Davies. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11*. Rapport des commissaires nommés en vertu de l'arrêté du conseil du 11 janvier 1898, pour faire une enquête sur les prétendus griefs des pilotes du district de Montréal, etc. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11†. Premier rapport annuel de la Commission de Géographie du Canada, 1898. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11*a*. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.—Pêcheries. Présenté le 30 mars 1899, par sir Louis Davies. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 10.

11*b*. Liste de la marine marchande publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries ; étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada, le 31 décembre 1898.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

11*c*. Rapport de la Commission Canadienne sur le homard, 1898. Présenté le 29 juin 1899, par sir Louis Davies ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11*d*. Rapport des Commissaires du havre, etc., 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12. Rapport du Directeur général des Postes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 22 mars 1899, par l'hon. W. Mulock..........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 11.

13. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour 1898. Présenté le 15 mai 1899, par l'hon. C. Sifton....................................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

13*a*. Rapport sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1898. Présenté le 24 avril 1899, par l'hon. C. Sifton....................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 12.

14. Rapport annuel du ministère des Affaires Indiennes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 21 mars 1899, par l'hon. C. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15. Rapport sur le corps de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1898. Présenté le 14 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 13.

16. Rapport du Secrétaire d'Etat pour 1898. Présenté le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16*a*. Liste du Service Civil du Canada, 1898. Présentée le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

16*b*. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 10 avril 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16*c*. Rapport du Bureau des Examinateurs du service civil, pour l'année civile 1898. Présenté le 2 mai 1899, par sir Wilfrid Laurier...........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

17 Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1898. Présenté le 16 mars 1899, par l'Orateur ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

18. Rapport du Ministre de la Justice sur les Pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 21 juin 1899, par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté le 27 mars 1899, par l'hon. F. W. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14.

20. Rapport sur le plébiscite de la prohibition tenu le 29 septembre 1898, au Canada. Présenté le 24 avril 1899, par sir Wilfrid Laurier .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

21. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, correspondance et pétitions, etc., concernant la destitution de David Ross comme maître de poste de Kinross, I.P.-E. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Martin*..............*Pas imprimée.*

21*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toute correspondance, papiers et pétitions, etc., concernant la destitution du ci-devant maître de poste de Little-Sands, I.P.-E. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Martin*.....................*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

21*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de tous papiers, correspondance, pétitions, preuve, rapports et documents de toutes sortes se rattachant à la destitution de J. H. Crépeau comme maître de poste à Saint-Camille, comté de Wolfe, province de Québec. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Ives*.......... *Pas imprimée.*

21*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat donnant,—(*a*) les noms de tous les employés révoqués par le gouvernement, par destitution ou autrement, dans le bureau de douane de Montréal, depuis le 13 juillet 1896 jusqu'au 1er mars 1898; (*b*) les années de service de chacun; (*c*) le chiffre de l'allocation de retraite, s'il en est; (*d*) la cause de la révocation dans chaque cas; (*e*) le chiffre du salaire annuel de chacun à la date de la révocation; (*f*) les noms des nouveaux employés nommés permanemment ou temporairement du 13 juillet 1896 au 1er mars 1898; (*g*) le chiffre du salaire mensuel à payer à chaque nouvel employé permanent ou temporaire. Présentée le 2 mai 1899.—*M. Quinn*.......... *Pas imprimée.*

21*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 mai 1898,—Etat donnant les noms de tous les employés du canal de Lachine et de l'écluse de Sainte-Anne qui ont été destitués depuis le 23 juin 1896, la cause de la destitution, le nom de la personne qui a porté plainte dans chaque cas, le montant des gages payés à chaque employé destitué, et le nom de son successeur ainsi que le montant des gages payés au nouveau titulaire. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Monk.* *Pas imprimée.*

21*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, papiers, dépositions, rapports, preuve, correspondance et documents concernant toutes accusations portées contre Peter S. Archibald, ci-devant ingénieur en chef de l'Intercolonial, ou concernant sa destitution comme tel, ou les motifs de son renvoi, ou concernant toute demande faite par le dit Peter S. Archibald pour une allocation de retraite ou autrement, ou concernant la retraite ou la destitution du dit M. Archibald de sa charge sur l'Intercolonial. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Borden* (*Halifax*).......... *Pas imprimée.*

21*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers concernant la destitution de M. Wm. Bateman, de Port-Perry, comme agent des Sauvages de l'Ile Scugog, et la nomination de M. Williams à sa place. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Hughes*.......... *Pas imprimée.*

21*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes et commissions d'enquêtes nommées pour s'enquérir de la conduite des employés publics depuis le 1er août 1896, les noms des commissaires, le chiffre de leurs salaires et allocations, le montant total payé à chacun comme salaire et allocations, et les dépenses totales de chaque commission en dehors des salaires et allocations, ainsi que les noms et domiciles de toutes les personnes destituées sur le rapport des commissaires. (Revenu de l'Intérieur.) Présentée le 31 mai 1899.—*M. Foster*.......... *Pas imprimée.*

21*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899.—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de D. W. Ball comme maître de poste du village de Bath, Ontario. Présentée le 2 juin 1899.—*M. Wilson*.......... *Pas imprimée.*

21*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie du rapport de M. Hawkins, inspecteur des postes, au sujet de l'enquête faite sur la conduite de J. R. Leake, maître de poste à Morton, comté de Leeds, et de toute correspondance, plainte, affidavit ou déclaration, et de toute preuve faite à l'enquête, concernant le dit maître de poste, et copie de l'avis de sa destitution. Présentée le 2 juin 1899.—*M. Taylor*.......... *Pas imprimée.*

21*j*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 5 juin 1899,—Ccopie de la correspondance, etc., concernant la destitution de Alfred Lenoir, comme gardien des pêcheries à l'Ile Madame, dans le comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 2 juin 1899.—*Sir Louis Davies*.......... *Pas imprimée.*

21*k*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil concernant la nomination et la destitution de M. Russell, inspecteur des bateaux à vapeur, de tous les rapports et preuve dans toute enquête faite sur sa conduite, de tous rapports, papiers et correspondance concernant sa dernière nomination ou sa réinstallation dans le service public, et de toutes communications adressées par ou à cet officier, ou le concernant, depuis qu'il a commencé à exercer des fonctions dans le district du Yukon. Présentée le 6 juin 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*.......... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

21*l*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute requête, correspondance, lettre ou document au sujet des destitutions suivantes: Job Bilodeau, maître de poste de Chambord; Louis Desbiens, maître de poste de Saint-Jérôme; William Larouche, maître de poste du Lac-Bouchette: Ferdinand Larouche, maître de poste de Delisle; F.-X. Létourneau, maître de poste de Saint-Bruno, tous dans le comté de Chicoutimi, ainsi que de toute requête, correspondance, lettre ou document au sujet de la nomination de leurs successeurs. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Casgrain*........ ... .*Pas imprimée.*

21*m*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tout papier et de toute correspondance au sujet de la destitution de Christopher Walker, maître de poste à Ailsa Craig, Ont., et copie des accusations (s'il en est) portées contre lui, ainsi que du rapport fait à la suite de toute enquête tenue à ce sujet. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Haggart.* *Pas imprimée.*

21*n*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance, rapports d'inspecteurs et documents concernant la destitution du maître de poste d'Agnès et le transfert de ce bureau de poste. Présentée le 13 juin 1889.—*M. Pope*. .*Pas imprimée.*

21*o*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 juin 1899, pour copie de la correspondance et autres papiers au sujet de la destitution de M. Joseph McNeil, gardien de phare, Pointe-Jérôme, St. Peter's, Cap-Breton. Présentée le 14 juin 1899.—*Sir Louis Davies.* *Pas imprimée.*

21*p*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 12 avril 1899,—Copie des plaintes portées contre M. Freeman Ketcheson et qui ont amené sa destitution de la position de commis de poste sur chemin de fer; copie de toute la correspondance échangée à ce sujet; aussi les déclarations du dit Freeman Ketcheson en réponse aux dites accusations. Présentée le 15 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..*Pas imprimée.*

21*q*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, papiers, dépositions, rapports, documents, etc., concernant la destitution de Napoléon Alain comme maître de poste de l'Ancienne Lorette, et copie de toutes instructions données par le ministère des Postes ou aucun de ses officiers à l'inspecteur des postes à Québec ou à quelque autre officier au sujet du témoignage à rendre dans une action pour dommages intentée par le dit Napoléon Alain contre Frédéric Belleau. Présentée le 19 juin 1899.—*M. Casgrain.* *Pas imprimée.*

21*r*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous papiers se rapportant à la destitution de Boaz Gross, ci-devant maître de havre à Hillsboro, N.-B., et à la nomination de son successeur, avec copie de toutes accusations et plaintes, de la preuve faite devant le commissaire McAlpine, du rapport du commissaire, et de toute correspondance, recommandations et autres papiers se rapportant en quelque manière à la dite destitution et à la nomination qui a été faite ensuite. Présentée le 26 juin 1899.—*M. McInerney*.........................*Pas imprimée.*

21*s*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous rapports, correspondance et autres papiers se rapportant à la destitution de M. Fairlie, principal de l'Ecole Industrielle de la Terre de Rupert, dans la province du Manitoba. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Bourassa*..*Pas imprimée.*

21*t*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de John Herns, gardien de l'édifice public, dans la ville de Napanee. Présentée le 4 juillet 1899.—*M. Wilson*..................*Pas imprimée.*

21*u*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de la commission émise pour une enquête sur les accusations portées contre W. A. Hogg, préposé au débarquement au port douanier de Collingwood, de la preuve faite devant le commissaire, du rapport de ce dernier, de l'arrêté du conseil basé sur ce rapport, et de toute correspondance et papiers à ce sujet. Présentée le 25 juillet 1899.—*M. McCarthy*..................................*Pas imprimée.*

21*v*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juillet 1899, pour copie du rapport de Thomas Woodyatt, commissaire, concernant certaines accusations portées contre John Galna, des douanes de Sa Majesté, à Parry-Sound, Ontario. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. W. Paterson*..*Pas imprimée.*

21*w*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juillet 1899, pour copie du rapport, etc., concernant la suspension de Wm. Caldwell, officier des douanes à Anderdon, Ontario. Présentée le 26 juillet 1899—*Hon. W. Paterson*..................................*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

21x. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 juillet 1899, pour copie du rapport de M. B. Colcock, sous-inspecteur de ports douaniers, concernant la station douanière d'Anderdon et concernant Wm. Caldwell, ci-devant officier douanier à cette station. Présentée le 29 juillet 1899.—*Hon. W. Paterson*............ *Pas imprimée.*

21y. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de toute correspondance avec le ministère des Chemins de fer et Canaux ou avec aucun membre du gouvernement au sujet de Pierre Michaud et Fred. Bélanger, respectivement, employés sur la ligne de l'Intercolonial, à Trois-Pistoles, à titre de gardiens de wagon (*porter*) et de chef de section, et qui ont été destitués en 1898. Aussi, copie de toutes pétitions et papiers se rapportant à cette affaire. Présentée le 8 août 1899.—*M. Foster*............ *Pas imprimée.*

21z. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 juin 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, pétitions, rapports et tous papiers concernant la destitution de M. William D. McMillan, comme gardien du phare de l'Ile Wood, I.P.-E., et la nomination de son remplaçant. Présentée le 10 août 1899.—*M. Martin*............ *Pas imprimée.*

22. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, correspondance, obligations et papiers concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le comté d'Annapolis, appelé "Virginia", et la nomination de M. Ezekiel Banks comme maître de poste au dit endroit. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Mills*...... *Pas imprimée.*

22a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1397,—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, obligations, papiers et documents concernant l'établissement d'un bureau de poste, dans le comté d'Annapolis, appelé "North Perott", et la nomination de M. Alfred Spurr comme maître de poste au dit endroit. Présentée le 21 mars 1899,—*M. Mills*...... *Pas imprimée.*

22b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance avec aucun membre du gouvernement ou aucun officier du ministère des Postes au sujet de la nomination et de l'installation de George G. King comme maître de poste de Marsh-Hill, Ontario. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Foster*............ *Pas imprimée.*

23. Rejets par le conseil de la Trésorerie des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1898 et la session de 1899. Présentés le 21 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimés.*

24. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement à compte de l'exercice 1898-99. Présenté le 21 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding. .... *Pas imprimé.*

25. Relevé des dépenses à compte de dépenses imprévues du 1er juillet 1898 au 16 mars 1899. Présenté le 23 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding............ *Pas imprimé.*

26. Rapport du Commissaire de la Police Fédérale, pour 1898. Présenté le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier............ *Pas imprimé.*

27. Copie d'un arrêté du conseil concernant la délivrance de licences à des navires de pêche des Etats-Unis. Présentée le 30 mars 1899, par sir Louis Davies............ *Pas imprimée.*

28. Etat indiquant les réductions et remises faites sous l'autorité de la clause 141, telle qu'ajoutée à l'Acte des Sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Victoria. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. C. Sifton............ *Pas imprimé.*

29. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour les documents de la session*

30. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour les documents de la session.*

30a. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Etat donnant,—(*a*) les noms de tous les employés civils qui ont été mis à la retraite entre le 13 juillet 1896 et le 1er janvier 1898 ; (*b*) l'âge de chacun de ces employés ; (*c*) les années de service des dits employés ; (*d*) le montant retiré par chacun, chaque année ; (*e*) le montant de la pension annuelle accordée à chacun ; (*f*) les noms des nouveaux employés nommés depuis le 13 juillet 1896 ; (*g*) l'âge de chacun d'eux ; et (*h*) le montant du salaire de chacun d'eux. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Taylor.* *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

44. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 57-58 Vic., chap. 30, etc. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton.......... *Pas imprimé.*

45. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada et ses amendements. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton .... *Pas imprimé.*

46. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 21 avril 1899, pour copie des représentations faites par le Haut-Commissaire du Canada et les agents généraux des colonies anglaises au sujet de l'imposition d'un droit foncier sur les propriétés personnelles situées dans les colonies en 1894. Présentée le 21 avril 1899.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents de la session.

47. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1899, pour copie de la correspondance échangée entre le ministère des colonies et le gouvernement du Canada au sujet de l'Ile d'Anticosti. Présentée le 21 avril 1899.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents de la session.

48. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, mémoires, correspondance et tous autres documents concernant l'octroi de 150,000 acres de terres publiques en faveur de l'Université du Manitoba, et le transfert des dites terres et de leurs titres à l'Université. Présentée le 24 avril 1899.—*M. LaRivière.*
Imprimée (en partie) pour la distribution et les documents de la session.

48*a*. Réponse supplémentaire à une adresse du Sénat en date du 31 mars 1898,—Etat indiquant la quantité de terres réservées pour les écoles dans le Manitoba, la quantité de ces terres qui ont été vendues et le prix de leur vente ; le montant perçu sur le prix d'achat, les sommes encore dues au gouvernement, la manière dont ce fonds est placé et administré, le montant déjà payé à la province du Manitoba, avec indication de ce qui a été payé sur le capital et les intérêts, le montant restant au crédit de la province, tant en capital qu'en intérêts, les dates des paiements faits dans chaque cas, le montant de chaque paiement ; aussi, la correspondance, les documents, mémoires, etc., et les arrêtés du conseil relatifs à ce sujet. Présentée le 25 avril 1899.—*Hon. M. Bernier..Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie du rapport des commissaires nommés en 1897 pour faire une enquête sur l'état des archives publiques et des édifices publics. Présentée le 1er mai 1899—*M. Belcourt*.......... *Pas imprimée.*

50. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat donnant le nombre de feuilles de billets de banque de $1 et $2 livrées au gouvernement depuis le 1er août 1897 par les nouveaux entrepreneurs, avec le nombre de planches de face, de dos et à teinter des susdites dénominations livrées au gouvernement jusqu'à date, d'après le contrat. Présentée le 1er mai 1899.—*M. Foster*.......... *Pas imprimée.*

51. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance avec le gouvernement impérial et les autorités coloniales et autres parties au sujet du projet du câble du Pacifique, depuis la réponse déposée sur la table à la dernière session. Aussi copie du rapport de la commission impériale instituée à ce sujet, dans le cas où permission aurait été donnée de le publier. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Casey.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

51*a*. Réponse supplémentaire au n° 51. Presentée le 12 mai 1899.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

51*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil et de toute correspondance concernant l'offre faite par le gouvernement de la Colombie-Britannique en 1899 relativement au câble de l'Océan Pacifique. Présentée le 12 juin 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*.......... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

52. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la mise en vigueur, sur le littoral du Pacifique et de l'Atlantique, des lois du Canada sur le cabotage, en tant qu'elles se rapportent au département des Douanes. Présentée le 8 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper.*
Imprimée pour les documents de la session.

52*a*. Réponse supplémentaire au n° 52 (ministère de l'Intérieur). Présentée le 5 juin 1899.
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

53. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du bail de la propriété dans la cité de Québec connue sous le nom de *Plaines d'Abraham*, ou de tout autre titre en vertu duquel le gouvernement du Canada détient la dite propriété, et de tous mémoires, correspondance, etc., adressés au gouvernement touchant le renouvellement du bail ou l'acquisition de la dite propriété. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Casgrain*.... ....*Pas imprimée.*

54. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant des dépenses du Ministère de la Milice et de la Défense, chaque année, de 1867 à 1889 inclusivement. Aussi, le montant dépensé pour l'état-major de la milice pendant la même période. Aussi, le montant dépensé pour le Collège militaire Royal de Kingston pendant la même période. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Domville*.......... ....*Pas imprimée.*

55. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance, minutes du conseil et commission concernant la nomination de Son Honneur le juge en chef de la province de la Colombie-Britannique, depuis la date du décès de Son Honneur le juge en chef Davie jusqu'à la nomination du présent titulaire ; aussi, concernant la nomination de Son Honneur le juge Irving et de Son Honneur le juge Martin de la cour suprême de la Colombie-Britannique. Présentée le 15 mai 1899.—*Sir Charles Tupper*.... ....*Pas imprimée.*

56. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Copie du bail ou arrangement et de toute correspondance concernant l'occupation du champ de Mars dans la cité de Montréal par les autorités municipales, et des conditions attachées à cette occupation. Présentée le 9 mai 1899.—*M. Monk*.................... ....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant quelles sont les dépenses d'exploitation et les recettes brutes, respectivement, de l'Intercolonial chaque mois, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à date. Quelles ont été les dépenses d'exploitatation et les recettes brutes, respectivement, de ce chemin pendant les mois correspondants de l'année précédente. Présentée le 9 mai 1899.—*M. Foster*.......*Imprimée pour les documents de la session.*

57*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant total d'argent perçu par le gouvernement (*a*) pour le trafic des voyageurs et (*b*) pour le trafic du fret, aux stations, agences de fret et agences de voyageurs, le long du prolongement de l'Intercolonial entre la Chaudière et Montréal, inclusivement, (1) depuis le 30 juin 1898 exclusivement jusqu'au 1er mars 1899 exclusivement, et (2) depuis le 1er mars 1899 inclusivement jusqu'au 1er avril 1899 exclusivement. Présentée le 16 mai 1899.—*M. Powell.*
Imprimée pour les documents de la session.

57*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Relevé des dépenses faites, à même les recettes, pour améliorations, extensions et additions de nature permanente, autres que les travaux ordinaires d'entretien et de réfection, sur le chemin de fer Intercolonial, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 1er juillet 1897. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Powell.*
Imprimée pour les documents de la session.

57*c*. Réponse à un ordre la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes soumissions pour traverses pour l'usage de l'Intercolonial depuis le 1er janvier 1896 jusqu'à date, donnant les noms, quantités et prix et indiquant quelles soumissions ont été acceptées. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Foster*...................................... ....*Pas imprimée.*

57*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copies de toutes soumissions reçues par le gouvernement ou par le ministère des Chemins de fer et Canaux, ou par aucun de ses officiers, pour des traverses de chemins de fer et du bois de toute espèce fournis à l'Intercolonial entre juillet 1896 et janvier 1898, sur la division de ce chemin de fer qui se trouve dans la province de Québec. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Casgrain*..............*Pas imprimée.*

57*e*. Réponse à une adresse du Sénat en date du 24 mars 1899,—Demandant un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal ; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix. Présentée le 19 mai 1899. *Hon. sir Mackenzie Bowell*.............................. ....*Pas imprimée.*

57*f*. Réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1899,—Etat indiquant la quantité de marchandises transportées sur le chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax pour être expédiées en Europe, au cours de l'hiver en 1898 et 1899. Présentée le 29 mai 1899.—*Hon. M. Perley.*
Imprimée pour les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

57*g.* Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat indiquant,—1. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte du capital, en ce qui concerne l'Intercolonial et son prolongement jusqu'à Montréal, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. 2. Quelles ont été les recettes totales des susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. 3. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte des recettes, en ce qui concerne les susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Powell*.......*Pas imprimée.*

57*h.* Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Etat donnant les noms des personnes auxquelles ont été payés des remboursements ou drawbacks pour des comptes de fret sur la partie de l'Intercolonial sise dans le Nouveau-Brunswick, pendant les mois de janvier et février 1899, le montant et la date des paiements dans chaque cas, et la date à laquelle la surcharge a été faite. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster*.......*Pas imprimée.*

57*i.* Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie du bail ou contrat en vertu duquel les autorités de l'Intercolonial ont permis ou autorisé la construction d'un restaurant sur la propriété du chemin de fer à Grand-Narrows, et de toute correspondance au sujet de la concession de ce privilège et de l'exploitation du dit restaurant. Présentée le 23 juin 1899.—*M. McDougall*.......*Pas imprimée.*

57*j.* Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des annonces publiées en 1898, demandant des soumissions pour des rails d'acier et attaches pour l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. Aussi, copie des soumissions reçues et de toute correspondance à ce sujet, et de tous contrat ou contrats passés. Présentée le 27 juin 1899.—*Sir Charles Tupper*.......*Pas imprimée.*

57*k.* Réponse supplémentaire au n° 57*e*. Présentée le 28 juin 1899.......*Pas imprimée.*

57*l.* Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Etat donnant les noms des personnes auxquelles des paiements ont été faits à titre d'allocations ou de remises pour des comptes de fret, sur la partie de l'Intercolonial située dans la Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'au 31 mars 1899, et indiquant le montant et la date du paiement ainsi que la date à laquelle la surcharge a été faite. Présentée le 13 juillet 1899.—*M. Bell (Pictou)*....*Pas imprimée.*

57*m* Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Etat indiquant : 1. La totalité du parcours combiné tant des locomotives que des voitures, et celui de l'Intercolonial, pour chaque mois à partir du 1er mars 1898, en ce qui concerne les termini, le pont et les autres parties affermées du Grand-Tronc de chemin de fer, tel qu'énoncé dans les 3ème et 33ème clauses de l'annexe du bill (n° 138). 2 Les montants pour (*a*) entretien et réparations, (*b*) pour tous autres frais (séparément) d'exploitation encourus par le Grand-Tronc et l'Intercolonial, chaque mois, depuis le 1er mars 1898. 3. Copie des rapports et renseignements fournis en vertu de la clause 33 de la dite annexe, pour chaque mois depuis le 1er mars 1898. Présentée le 18 juillet 1899.—*M. Foster*..*Pas imprimée.*

57*n.* Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toutes pétitions, mémoires, lettres et correspondance adressés au gouvernement ou à aucun de ses membres, depuis la dernière session, par la Chambre de Commerce de la cité de Québec, le conseil de ville ou de tous autres corps publics ou citoyens de la dite cité, au sujet d'un meilleur service entre le chemin de fer Intercolonial et la cité de Québec. Présentée le 29 juillet 1899.—*M. Casgrain.* *Pas imprimée.*

58. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous rapports et correspondance entre W. J. Christie, ci-devant du ministère du Revenu de l'Intérieur à Winnipeg, et tous autres officiers du ministère dans le Manitoba et le ministère à Ottawa ou le ministre du Revenu de l'Intérieur, et de tous arrêtés du conseil au sujet du renvoi, de la suspension et de la destitution finale de W. J. Christie, ci-devant l'un des principaux officiers du ministère à Winnipeg. Présentée le 15 mai 1899.- *M. Roche*.......*Pas imprimée.*

58*a.* Réponse supplémentaire au n° 58. Présentée le 30 mai 1899.......*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous rapports adressés au ministre de l'Intérieur ou à aucun officier de ce ministère par William Ogilvie ou par le Conseil du district du Yukon, ou par aucun membre de ce conseil, au sujet de l'administration du dit district, ou se rapportant à quelque question relative à l'administration du dit district. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)*.......*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance se rapportant au ministère de l'Intérieur à Ottawa autorisant l'agent à Yorkton, T. N.-O., à accorder l'inscription, au nom de M. W. C. Middleton, du ¼ S. E. de la sect. 14, canton 24, rang 3, à l'ouest du 2ème méridien. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Davin*. . *Pas imprimée.*

61. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement et la "Ashcroft Water and Electric Coy", ou M. Peter Ryan, ou M. John Shields, ou toute autre personne en leur nom, au sujet de l'acquisition de 4,000 acres de terre, environ, près de Ashcroft, C. B., dans les limites de la zone réservée pour les chemins de fer. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Prior*. *Pas imprimée.*

62. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil passés jusqu'à date concernant la prise de concessions minières par des officiers du ministère de l'Intérieur ou autres officiers du gouvernement, ou concernant l'enregistrement des biens de famille (*homesteads*) ou l'achat de terres par des officiers du ministère de l'Intérieur. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Davin*. . . . . *Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Archer Martin, de Victoria, C. B., avocat, au ministre de l'Intérieur ou au député du ministre, ou à aucun officier du ministère de l'Intérieur, concernant la délivrance ou l'approbation de permis ou autorisations d'importer des liqueurs dans le district du Yukon, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes et communications. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)*. . . . . *Imprimée pour les documents de la session.*

63*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Frederick Peters, C.R., de Victoria, C.-B., au ministre de l'Intérieur ou à aucun autre ministre de la Couronne, ou à aucun sous-ministre, demandant des permis pour importer des liqueurs dans le district du Yukon, ou se rapportant à ce sujet, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes ou communications, Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)* . . . . *Imprimée pour les documents de la session.*

63*b*. Correspondance concernant l'importation de liqueurs dans le territoire du Yukon. Présentée le 16 mai 1899, par l'hon. C. Sifton. . . . . *Imprimée pour les documents de la session.*

63*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Relevé de tous permis pour liqueurs délivrés par le major Walsh, et copie de toute correspondance et rapports concernant ce qu'il a fait à ce sujet. Présentée le 18 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper.*
Imprimée pour les documents de la session.

63*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899, pour copie de toute correspondance, télégrammes, etc., en rapport avec l'administration du territoire du Yukon tel que mentionné dans le discours prononcé par l'honorable Ministre de l'Intérieur pendant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, à l'ouverture de la session. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*. . . . . *Pas imprimée.*

63*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son ministère et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, concernant la délivrance ou la rétention de permis pour le transport de liqueurs dans le territoire du Yukon. Présentée le 30 mai 1899.—*M. Clarke.*
Pas imprimée.

63*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Relevé de toutes les liqueurs introduites dans le Yukon depuis le 1er juillet 1896, avec les noms des personnes ou compagnies qui les ont introduites, la quantité dans chaque cas, la date du permis et l'autorité qui a accordé le permis. Aussi, copie de toute correspondance avec quiconque a demandé ou obtenu un permis pour introduire des liqueurs dans le Yukon. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster.*
Pas imprimée.

63*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat détaillé du nombre de gallons de boissons enivrantes entrés dans le district du Klondike depuis juillet 1896, du nombre de permis accordés pour cet objet, avec les noms et adresses postales de ceux à qui les dits permis ont été accordés, et le montant payé à cette fin. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster.*
Pas imprimée.

63*g.** Réponse supplémentaire au n° 63*f*. Présentée le 13 juillet 1899. . . . . *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

64. Copie de la convention intervenue, le 1er juillet 1890, entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. Présentée le 16 mai 1899, par l'hon. A. G. Blair...*Pas imprimée.*

65. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toutes lettres, documents, mémoires, conventions et correspondance se rapportant en quelque manière aux termes et conditions auxquels des soumissions ont été demandées pour le contrat du transport des malles des Iles de la Madeleine, et d'après lesquels le contrat a été subséquemment accordé à R. J. Leslie, de la maison Leslie, Hart et Cie, de Halifax, N.-E. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Pope.* *Pas imprimée.*

66. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 24 mars 1899,—Copie de la correspondance échangée avec M. Louis Coste, ci-devant ingénieur du ministère des Travaux publics, et des instructions qu'il a reçues relativement à la route Yukon-Teslin et à la navigation des rivières et des lacs de la région ; aussi copie de tous les rapports faits par le dit Louis Coste. Présentée le 17 mai 1899.—*Hon. Sir Mackenzie Bowell*...*Pas imprimée.*

66*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du rapport ou des rapports de M. Coste, ci-devant ingénieur du ministère des Travaux publics, sur le Yukon, et plus particulièrement sur la route du lac Teslin en ce qui concerne la construction d'une ligne ferrée vers le Yukon par cette route ; aussi, copie du rapport de M. Lafontaine, ou copie de leur rapport conjoint, si ces deux ingénieurs ont fait un tel rapport. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Davin*...*Imprimée pour les documents de la session.*

66. (1898.) Rapport des commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur l'état et l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Présenté le 26 avril 1898.—*Imprimé pour la distribution et les documents de cette session (1899). Voir documents de la session n° 18, page 221.*

67. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 11 avril 1899,—1. Une copie du dernier rapport adressé au gouvernement par la Banque du Peuple, avant que cette banque ait suspendu ses paiements, avec le nom de la personne qui a signé le dit rapport et la déclaration faite par elle. 2. Une copie des états soumis par les directeurs sur les affaires de la dite banque à chacune des assemblées publiques des actionnaires et des déposants, qui ont été tenues depuis la date de la suspension de paiements. 3. Une liste des noms des directeurs de la banque à l'époque de la dite suspension, et un état du nombre d'actions alors possédées par chacun des directeurs. 4. Une liste des ventes ou transferts d'actions possédées par les directeurs, qui avaient eu lieu depuis la uspension, et à qui ces ventes ou transferts ont été faits. 5. Une liste des vacances qui se sont produites depuis la dite date, avec indication de la cause de ces vacances et du nom de ceux qui ont été appelés à les remplir. 6. Les prix, aussi approximativement qu'on pourra les constater par la cote des actions, auxquels se sont faits les ventes et transferts pendant le mois qui a immédiatement précédé la suspension, et les prix des ventes et transferts depuis la date de la suspension à venir au 1er avril 1899. 7. Une liste des noms des actionnaires de la banque le 1er avril 1899 et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux à cette date. 8. Un état détaillé de l'actif et du passif de la banque, à l'exception du passif des déposants et des actionnaires, lequel pourra être indiqué comme somme totale. Présentée le 17 mai 1899.—*Hon. M. McMillan*...*Pas imprimée.*

68. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et B. Haigh et Fils, de la Colombie-Britannique, ou toutes autres personne ou personnes en leur nom, en 1880 ou environ, au sujet d'une demande de se servir de l'île Deadman. Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et le procureur général de la province de la Colombie Britannique ou autre membre du gouvernement provincial concernant la dite demande ou l'objet de cette demande. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Prior.* *Pas imprimée.*

68*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil concernant le Parc Stanley et l'Ile Deadman, Vancouver, C. B., et de toute correspondance entre les différents ministères du gouvernement et les autorités impériales, militaires et navales, au sujet de l'une ou l'autre de ces propriétés ou des deux. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, la cité de Vancouver et les autorités du Parc. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet entre le député de Burrard, le ministre de la Milice et le ministère de la Milice, le ministre de l'Intérieur et autres membres du gouvernement. Aussi, copie de toute correspondance entre M. Ludgate et ses représentants et aucun ministère du gouvernement au sujet de l'Ile Deadman. Aussi, copie de toutes demandes

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

et correspondances concernant l'affermage ou la concession de l'Ile Deadman. Aussi, copie de tous mémoires administratifs, rapports ou lettres conservées dans les ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Milice concernant le Parc, l'Ile Deadman ou les titres ou la disposition de ces propriétés. Aussi, copie de toutes concessions ou affermages du Parc ou de l'Ile Deadman. Aussi, copie de tous rapports ou informations obtenues par les divers ministères avant l'exécution d'aucun affermage ou d'aucune concession de l'Ile Deadman. Aussi, copie de tous mémoires ou correspondance concernant la concession ou l'affermage de l'Ile Deadman. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior*.... .... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous papiers, documents et correspondance entre la Bourse des Céréales de Winnipeg et le ministère des Travaux publics, en vue de tenir le port de Fort-William libre de glace aussi tard que possible. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Roche*. ....*Pas imprimée.*

70. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toutes lettres, instructions, correspondance et rapport du commissaire nommé pour faire une enquête sur les griefs des ouvriers employés sur le chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau, et sur les circonstances qui ont accompagné la mort de deux des dits ouvriers nommés McDonald et Fraser, à ou près Pincher-Creek, avec le rapport du commissaire qui a fait une enquête sur tous les faits qui se rapportent au décès de Charles P. McDonald et de E. McC. Fraser, qui étaient employés à la construction du chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Bell (Pictou)*.... ....*Rapport sommaire imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des instructions données à M. F. C. Wade avant ou après son départ pour Dawson pour y agir à divers titres officiels, et plus spécialement copie de la permission écrite qui lui a été donnée de jalonner des lots miniers dans le Klondike. Présentée le 18 mai 1899.—*M Davin*...... ....*Pas imprimée.*

72. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie Britannique et le gouvernement du Canada depui juillet 1898 jusqu'à date, concernant la cour suprême, les cours de comté ou aucuns des juges de la dite province, les nominations des dits juges ou d'aucuns d'entre eux, ou autres matières se rapportant à l'administration de la justice dans la dite province. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*.......................................*Pas imprimée.*

73. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction des hangars sur les quais de Saint-Méthode et Mistassini, et de l'octroi du contrat pour ces constructions à L. P. Bilodeau, de Roberval. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Casgrain* ....*Pas imprimée.*

74. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous papiers, correspondance, etc., se rapportant à l'adjudication, à M. Thomas Gauthier, de Montréal, par le ministère des Travaux publics, du contrat pour le dragage à Coteau-Landing, et de l'avis publié pour demander des soumissions, s'il en est. Aussi, un état indiquant le montant dépensé sur le crédit de $21,000 voté à cet effet, et à qui il a été payé. Aussi, copie de la correspondance échangée entre M. Gauthier et M. Macdonald qui a exécuté les travaux, et un état indiquant, en pieds cubes, le montant des travaux exécutés, et comment les paiements ont été faits. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Bergeron*..............................*Imprimée pour les documents de la session.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de la correspon dance entre le gouvernement ou le ministère des Travaux publics et M. W. Donaghue ou aucune autre personne au sujet de la construction de chalans à Roberval destinés à accompagner le dragueur du même lieu, et de l'octroi du contrat pour la construction des dits chalans au dit M. Donaghue. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Casgrain*. ....*Pas imprimée.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de tous baux, papiers et documents concernant l'affermage de certaine propriété sur l'Ile aux Noix, dans la province de Québec, appartenant au gouvernement et placée sous le contrôle du ministère de la Milice et de la Défense, avec les noms des locataires depuis le 1er janvier 1895 jusqu'à date, et le montant de loyer payé par ces locataires. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Quinn*....*Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899.—Etat indiquant quand et pendant quel temps le steamer *Alaska* a été employé à l'exploration du chenal du lac Saint-François, et quel service a été fait par le steamer *Alert* pendant la même période. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Taylor*.. *Pas imprimée*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant les montants payés à Tom S. Rubidge, ingénieur-surintendant du canal de Cornwall, pour salaire et dépenses, du 1er janvier 1897 au 1er janvier 1899 ; aussi, état détaillé du montant payé pour voitures pendant la même période ; aussi, état des dépenses totales en rapport avec le steamer *Alert* ; aussi, état indiquant pendant combien de jours le steamer *Alert* a été réellement employé pour des travaux d'exploration, depuis le 1er janvier 1897 jusqu'au 1er janvier 1899, et pendant combien de jours il a été employé à d'autres services et la nature de ces services. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Taylor*.................................*Pas imprimée*.

79. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1899,—Copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, rapports, papiers et correspondance se rapportant en quelque manière à la navigation des fleuves Yukon ou Stikine ou aux règlements douaniers y relatifs, y compris le transbordement des cargaisons. Aussi, copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, correspondance et papiers concernant les règlements douaniers et les honoraires imposés sur les marchandises du Canada passant par St-Michael, Dyea, Skagway et Wrangel. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir Charles Tupper*..........*Imprimée pour les documents de la session.*

80. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance et papiers concernant le renvoi de M. Fawcett comme commissaire des mines d'or du Yukon. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Davin*..........*Pas imprimée.*

81. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil, ordonnances, commission, nomination, cautionnement, certificats et serments au sujet de la nomination du shérif pour le Territoire du Yukon. Aussi, copie des mêmes papiers au sujet de la nomination du greffier de la cour pour le district du Yukon. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*..........*Pas imprimée.*

82. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et les autorités américaines directement ou indirectement, ou par l'entremise du gouvernement britannique ou son représentant à Washington, concernant les arrangements pris pour l'entreposage ou le transit sur les côtes du Pacifique, ou concernant les secours à donner aux personnes dans le besoin dans les districts du Yukon ou d'Alaska. Aussi, copie de tous rapports des ministres au gouvernement sur ces matières. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Foster*..........*Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat donnant le nombre et les noms des navires de pêche des Etats-Unis, n'ayant pas de licences aux termes du *modus vivendi*, qui ont obtenu des privilèges dans les ports canadiens de l'Atlantique pendant les mois de novembre et décembre 1898 et de janvier et février 1899, et copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres, ou aucuns de ses officiers, faisant voir dans quelles circonstances des privilèges ont été accordés à ces navires des Etats-Unis. Présentée le 26 mai 1899.—*M. McAlister*..........*Pas imprimée.*

84. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de toute correspondance, instructions, rapports, mémoires de frais et comptes, se rapportant aux poursuites qui ont été intentées à la suite des élections générales de 1896 dans la province du Manitoba, ainsi qu'un relevé de tous deniers payés pour cet objet par le gouvernement fédéral. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Roche*..........*Pas imprimée.*

84*a*. Réponse supplémentaire au n° 84. Présentée le 2 juin 1899..........*Pas imprimée.*

85. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes quelconques dans le comté de Brant concernant la nomination du Dr Levi Secord, de Brantford, du Dr McKee, du même lieu, et du Dr Beer, ci-devant de Plattsville, dans le comté d'Oxford, comme médecin principal et médecins-auxiliaires des sauvages établis sur la réserve du canton de Tuscarora, comté de Brant. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Clancy*..........*Pas imprimée.*

86. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date entre le gouvernement canadien et les autorités impériales, et entre le gouvernement canadien et le Haut-Commissaire du Canada à Londres, au sujet de l'embargo sur le bétail. Présentée le 27 mai 1899.—*M. Montague.*
Imprimée pour les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

87. Copie de l'arrêté du conseil du 7 octobre 1898, pourvoyant à la nomination de M. William Ogilvie comme commissaire, en vertu des dispositions du chapitre 114 des Statuts revisés du Canada, pour faire une enquête sur les accusations et plaintes mentionnées dans l'arrêté du conseil ; copie de la commission émise sous le grand sceau du Canada, nommant M. Ogilvle comme commissaire ; copie de son rapport du 27 avril 1899, et copie des trois avis publics mentionnés dans le dit rapport et qui lui sont annexés. Présentée le 30 mai 1899, par l'hon. *C. Sifton.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*a*. Copie de la commission décernée à M. William Ogilvie, en vertu du chapitre 114, S.R.C., pour tenir une enquête et recevoir des dépositions assermentées au sujet de certaines accusations portées contre des fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon ; et copie de la preuve faite à cette enquête. Présentée le 9 juin 1899, par l'hon. *C. Sifton.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*b*. Copie d'un rapport supplémentaire, en date du 27 mai 1899, de M. William Ogilvie, commissaire nommé en vertu des dispositions du chapitre 114, S.R.C., et par commission émise sous le grand sceau du Canada pour faire une enquête et prendre des dépositions sous serment, au sujet de certaines accusations portées contre certains fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon. Présentée le 7 juillet 1899, par l'hon. *C. Sifton.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*c*. Copie de la preuve qui accompagnait le rapport supplémentaire en date du 27 mai 1899 (soumis à la Chambre le 7 juillet courant), de M. William Ogilvie, commissaire nommé en vertu des dispositions du chapitre 114, S.R.C., et par une commission décernée aux termes du dit acte, sous le grand sceau du Canada, pour tenir une enquête et prendre des dépositions sous serment au sujet de certaines accusations portées contre des fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon. Présentée le 12 juillet 1899, par l'hon. *C. Sifton.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

87*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes pour copie du rapport de William Ogilvie, commissaire, concernant l'évaluation des steamers *Pingree* et *Low* pour déclaration en douane. Présentée le 27 juillet 1899.—*M. Paterson* . . . . *Pas imprimée.*

88. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 mai 1899, demandant :—(1.) Le contrat primitif passé entre le gouvernement et les propriétaires du chemin de fer du comté de Drummond et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer. (2.) Le présent contrat ou convention, passé entre les mêmes parties ou compagnies. (3.) Un état indiquant toutes les sommes d'argent payées aux propriétaires du dit chemin de fer, depuis la non-ratification du premier contrat jusqu'au 31 mars 1899. (4.) Un état des recettes et des frais d'exploitation du chemin de fer du comté de Drummond, depuis l'époque où on a commencé à l'exploiter conjointement avec le chemin de fer Intercolonial jusqu'au 31 mars 1899. (5.) Aussi, un état du montant total payé à la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer pour l'usage de gares et le droit de circulation sur sa ligne, travaux de ponts, ou pour tout objet quelconque en rapport avec le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal. Présentée le 29 mai 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*
Imprimée pour les documents de la session.

88*a*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 courant,—Copie de toutes les conventions et arrangements de trafic supplémentaires, conclus entre le ministère des Chemins de fer du Canada et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, en rapport avec le contrat passé entre le dit ministère et la dite compagnie pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal. Présentée le 26 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell. .Imprimée pour les documents de la session.*

89. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le Gouverneur général par des membres du cabinet Turner, dans la province de la Colombie-Britannique, au sujet de la conduite du lieutenant-gouverneur de cette province, et demandant qu'il soit nommé une commission pour faire une enquête à ce sujet. Aussi, copie de tous papiers et correspondance se rapportant aux dites pétitions, et de tous papiers et correspondance se rattachant en quelque manière à l'action de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique en renvoyant le cabinet Turner dans la dite province. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior* . . . . *.Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

90. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—1. Copie de toute correspondance avec le ministère du Revenu de l'Intérieur depuis dix ans au sujet de l'inspection compulsoire de la potasse au port de Montréal. 2. Copie de toutes pétitions présentées à ce

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

sujet au ministre du Revenu de l'Intérieur, et des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Montréal et autres, demandant au gouvernement de prendre des mesures pour protéger le commerce de la potasse au Canada. Présentée le 31 mai 1899.—M. *Préfontaine.* *Pas imprimée.*

91. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—1. Etat donnant la quantité de tabac canadien produit et fabriqué chaque année depuis 1890 jusqu'à ce jour. 2. Nombre de manufactures établies, et la date respective de leur établissement depuis 1890 jusqu'à ce jour pour la fabrication du tabac canadien ou du tabac canadien et du tabac étranger mélangés. 3. Copie des requêtes, pétitions et mémoires présentés au gouvernement depuis 1896, concernant les droits sur le tabac. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Gauthier*..........*Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes pour copie du prospectus de la Compagnie Anglo-canadienne des placers d'or du Klondike (limitée), et copie de toute correspondance et autres papiers dans les cartons du ministère de l'Intérieur, concernant les relations que l'on dit exister entre William Ogilvie et cette compagnie. Présentée le 31 mai 1899, par l'hon. C. Sifton..*Pas imprimée.*

93. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant sous des chefs séparés les montants votés et dépensés par le gouvernement fédéral pour le port de Montréal pendant les derniers 28 ans. Aussi, un état, sous des chefs séparés, indiquant les sommes votées et dépensées par le gouvernement fédéral pour le port de Victoria, C. B., pendant la même période. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior*..........*Pas imprimée.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Etat indiquant le montant réellement dépensé pour reconstruire la jetée de China-Point, I.P.-E. ; la date de ces paiements ; à qui ils ont été faits et le montant payé à chaque personne ; le montant payé pour les travaux réellement exécutés ; le montant payé pour les matériaux non employés, et quand ; la quantité et l'espèce de matériaux achetés, et les prix ; l'état actuel de la jetée, le progrès des travaux de reconstruction ; et copie de tous papiers, correspondance et documents à ce sujet ou donnant des renseignements ou des détails en rapport avec les points ci-dessus énumérés. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Martin*..........*Pas imprimée.*

95. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat indiquant toutes les sommes dépensées jusqu'à date pour le nouveau quai de la Pointe-Claire, Q., la somme de travaux exécutés, le coût estimatif de ce quai, et combien il en coûtera pour le terminer ; aussi, copie de toutes annonces demandant des soumissions, ainsi que copie des soumissions et de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Monk*..........*Pas imprimée.*

96. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et papiers se rapportant à la saisie des rets à trappe et câbles appartenant à MM. Benjamin Compton et Cie, de Belle-Rivière, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, le 30 juillet 1898, par le croiseur du gouvernement l'*Acadia.* Présentée le 1er juin 1899.—*M. Martin*..........*Pas imprimée.*

97. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes, câblegrammes, mémoires et autres papiers reçus par le Très honorable Premier Ministre du Canada, l'honorable J. I. Tarte, ministre des Travaux publics, ou l'honorable A. G. Blair, ministre des Chemins de fer et Canaux, de la Compagnie de Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), du *Commercial Telegraph Construction Syndicate, Limited,* ou de la *W. T. Henley Telegraph Works, Limited,* ou d'aucuns directeur ou directeurs, personne ou personnes pour ou représentant quelqu'une de ces compagnies, ou du Haut-Commissaire du Canada à Londres, ou de toute autre personne ou compagnie, concernant la construction, par ou pour la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), d'une ligne télégraphique entre Skagway et Dawson, ou d'un câble télégraphique sous-marin entre un point dans la Colombie-Britannique et Skagway ou Wrangel, ou se rapportant en quelque manière à l'un ou l'autre de ces objets. Aussi, copie de toutes lettres du Très honorable Premier Ministre du Canada, ou de l'un ou l'autre des dits autres ministres à aucune des dites compagnies ou à aucuns directeur ou directeurs ou autres personne ou personnes agissant ou prétendant agir au nom d'aucune des dites compagnies, se rapportant en quelque manière à la construction de la dite ligne télégraphique ou du dit câble par, pour ou en vertu de la charte de la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée). Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral ou aucun de ses membres ou ministères et le gouvernement des Etats-Unis à Washington ou aucun de ses ministères touchant la pose et l'atterrage d'un câble sous-marin entre un point dans la Colombie-Britannique et Skagway ou Wrangel ou tout autre point entre ces deux endroits. Présentée le 1er juin 1899.—*M. Prior*..........*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

119. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports, depuis le 1er juin 1897, entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique, ou entre toutes personne ou personnes en leur nom, au sujet de la réserve des sauvages Songhees, à Victoria, C.-B. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Prior.* *Pas imprimée.*

120. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou aucun de ses officiers et M. A. Soper, de Port-Perry, ou autres personnes au sujet de la suppression de la vente de boissons aux sauvages de Scugog. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster*.......... *Pas imprimée.*

121. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous contrats ou conventions conclus par ou avec le ministre des Postes, ou le ministère des Postes, ou Sa Majesté, ou le gouvernement du Canada, pour le transport des malles dans ou hors du territoire ou district du Yukon ou aucune de ses parties ; aussi copie de toutes annonces pour soumissions pour le transport des dites malles, et de toutes soumissions reçues par le ministre des Postes, le ministère des Postes, ou le gouvernement du Canada, ou Sa Majesté la Reine, pour le transport des malles dans ou hors le territoire ou district du Yukon ; aussi, copie de tous rapports, lettres et communications écrites de l'inspecteur des postes à Victoria, ou de tout autre inspecteur des postes, ou de tout autre officier du ministère des Postes, au sujet de ces soumissions ou annonces, ou au sujet de l'acceptation ou du rejet d'aucune des dites soumissions. Présentée le 13 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.......... *Pas imprimée.*

122. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, papiers, pétitions, etc., au sujet de la démission du docteur Morris comme maître de poste de Dundas, I.P.-E., de la nomination de son successeur et des personnes qui ont demandé cet emploi. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Macdonald* (*King*) .... *Pas imprimée.*

123. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1889,—Etat indiquant,—1. Combien de facteurs ont été employés dans le bureau de poste de Victoria, C.B., en 1895-96, 1896-97 et 1897-98, respectivement, et combien sont employés actuellement ; 2. Quel salaire était payé à chaque facteur employé en 1895-96, et quels sont les salaires payés cette année ; 3. Quelle allocation provisoire a été accordée à chaque facteur en 1895-96, et ce qu'elle était en 1897-98. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Prior*.......... *Pas imprimée.*

124. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître le poids de chaque émission de publications quotidiennes et hebdomadaires paraissant à Toronto et à Montréal depuis l'inauguration de la loi qui exige que toutes publications doivent être pesées et estampillées avant d'être acceptées au bureau de poste du lieu de publication. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Quinn*.......... *Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat détaillé de toutes sommes dépensées pour la Haute Commission conjointe entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis depuis l'origine jusqu'à date, avec les noms de toutes personnes attachées à cette commission à titre de commissaires, secrétaires, commis et serviteurs, et les taux et montant total de la compensation payée à chacune comme salaire, allocation et frais, spécifiant chaque item. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Foster*.......... *Pas imprimée.*

126. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions et correspondance par lettre ou télégramme entre le gouvernement ou aucun ministère ou quelqu'un de ses officiers et le représentant de la Couronne ou toute autre personne au sujet de l'ajournement de l'appel interjeté devant la cour du Banc de la Reine dans la cause de La Reine *vs* Coulombe et autres, pendant le dernier terme de la dite cour à Québec, et copie de tous documents à ce sujet. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Casgrain* .... *Pas imprimée.*

127. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions et autres papiers en la possession du gouvernement concernant le projet du chemin de fer d'embranchement de Southport à Murray-Harbour et autres projets d'embranchements dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Martin*.......... *Pas imprimée.*

128. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899.—Etat faisant connaître tout règlement (s'il en est) fait par le ministère des Chemins de fer et Canaux au cours de la dernière session et depuis ce temps, avec les particuliers qui ont souffert des dommages par suite

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

de la construction des barrages à la Roche-Fendue et à Calumet en 1883 ; aussi, les noms des estimateurs qui ont réglé ces demandes d'indemnité, et par qui leur nomination a été recommandée. Présentée le 14 mai 1899.—*M. Poupore*..*Pas imprimée.*

129. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Copie de tous papiers et corrspondance concernant la réclamation de la *British American Bank Note Company* pour la balance qu'elle prétend lui être due pour des travaux exécutés pour le ministère des Postes en vertu d'un contrat. Présentée le 15 juin 1899.—*M. Foster*......... .... *Pas imprimée.*

130. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat indiquant quels sont les noms des personnes nommées à des emplois dans le bureau de poste de Toronto depuis le 13 juillet 1896, la date de chaque nomination, le salaire de chaque personne ainsi nommée, les fonctions de chacune. Présentée le 15 juin 1899.—*M. Clarke*.............................*Pas imprimée.*

131. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 21 mars 1898,—Tous les rapports et relevés faits par les ingénieurs du ministère des Chemins de fer et Canaux, en vue de redresser certaines courbes sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à ou près de North-Wiltshire. Aussi un état indiquant : 1. Les sommes d'argent dépensées pour le redressement des dites courbes et à qui elles ont été payées. 2. Si les travaux ont été faits à la suite de soumissions, ou s'ils l'ont été à la journée. 3. La nature et l'étendue des changements qui ont été faits. 4. Quels autres changements on se propose de faire. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. M. Ferguson* .... .*Pas imprimée.*

132. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 mai 1899,—Copies verbatim certifiées des lettres ou autres documents adressés au ministère de l'Intérieur ou à quelque fonctionnaire de ce ministère, ou à quelque membre du gouvernement, par H. H. Norwood, la personne nommée par le gouvernement à la position d'inspecteur de l'or dans le district du Yukon. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. M. Primrose*.. *Pas imprimée.*

133. Réponse partielle à une adresse du Sénat, en date du 23 mars 1899,—Etat indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus sur les marchandises importées dans cette partie du Dominion connue sous le nom de région du Yukon et du Klondike, depuis le 1er septembre 1898 jusqu'au 1er mars 1899 ; le dit état faisant connaître la nature des marchandises ainsi importées et les pays de leur provenance ; aussi, un état indiquant, autant que possible, la quantité et la nature des marchandises canadiennes expédiées dans la région du Yukon, pendant la même période. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..............................*Pas imprimée.*

134. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie d'un mémoire signé par feu l'honorable John Norquay, président du Conseil exécutif de la province du Manitoba, au nom du Conseil, demandant d'être entendu devant Sa Majesté en conseil au sujet de la pratique suivie par le Gouverneur général en conseil de désavouer des actes clairement dans les attributions de la législature provinciale, et demandant la discontinuation de cette pratique,—lequel mémoire a été adressé à l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada avec prière de le transmettre à Sa Majesté en conseil. Aussi, copie de toute correspondance, rapports au conseil, rapports du conseil et arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 16 juin 1899.—*M. LaRivière.*
Imprimée pour les documents de la session.

135. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat donnant le montant dépensé en 1896-97 et 1897-98 et les dépenses projetées pour 1898-99 pour les jetées et quais de nature privée, et sur les jetées et quais qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement et qui ne sont pas la propriété de l'Etat, ainsi que les noms de ces jetées et quais et de leurs propriétaires, et les sommes dépensées pour chacun de ces quais et jetées pendant les exercices susdits. Présentée le 16 juin 1899.—*M. Martin*..*Pas imprimée.*

136. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copies de tous rapports et recommandations de la commission d'enquête chargée de régler les réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement dans le district de la Saskatchewan en 1885, de toutes les réclamations produites, y compris le montant payé dans chaque cas, et de toutes les réclamations qui ont été produites mais qui ont été rejetées. Présentée le 20 juin 1899.—*M. Davis.*
Pas imprimée.

137. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de toutes instructions, correspondance et rapports, comptes et pièces justificatives concernant les dépenses en rapport avec l'expédition de l'ingénieur en chef Coste, du ministère des Travaux publics, mentionnée dans le rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries pour 1898, page 7, et aussi en rapport avec le voyage en Angleterre fait subséquemment par M. Coste dans la même année. Présentée le 20 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....................*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports entre les ministères de la Milice et de la Défense et de la Justice, ou leurs agents, et les personnes suivantes qui ont demandé une indemnité ou une compensation en rapport avec l'érection de fortifications à Macaulay-Point, C. B., savoir : Fred. Hall, J. Jardine, W. F. Bullen, R. W. Reford, Henry Moss, William Moss, J. G. Tiarks, Charles Kent, Thornton Fell, Andras Keating (B. L. Ker), Hans Ogilvy Price, H. F. Bishop, S. J. Pitts et toutes autres personnes qui ont présenté des réclamations à ce même sujet. Présentée le 21 juin 1899. *M. Prior*.. *Pas imprimée.*

138a. Réponse supplémentaire au nº 138. Présentée le 29 juin 1899........................ *Pas imprimée.*

139. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des rapports de Walter Shanly, I.C., et de T. C. Keefer, I.C., au sujet des grandes écluses projetées à Iroquois et Farran's-Point. Présentée le 23 juin 1899.—*M. Taylor*.............................. *Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant : 1. les dépenses se rapportant au Collège militaire Royal de Kingston depuis sa fondation. 2. Le nombre des gradués, chaque année, et leurs domiciles et professions dans le moment, autant que les autorités du collège peuvent l'indiquer. 3. Tous les ordres ou règlements généraux concernant l'emploi de ces gradués dans les corps permanents de volontaires ou autres branches du service public. Présentée le 23 juin 1899.—*M. Casey*.............................. *Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions, correspondances, etc., au sujet de la construction de quais à Mistassini et Saint-Méthode (Tékouabé). Etat détaillé indiquant le montant du bois, du fer et de la pierre employés dans ces constructions ; par quelles personnes ces articles ont été fournis ; quels prix ont été payés pour eux à chacune d'elles ; quels étaient le ou les charpentiers employés à ces constructions ; quel prix recevaient-ils par jour, et combien ont-ils reçu en argent, ainsi que les journaliers qui ont travaillé avec eux ; et toute autre dépense en rapport avec ces constructions. Copie de toute correspondance en rapport avec les contrats donnés à MM. Têtu et Savard, de Saint-Félicien, pour préparer du bois de quai pour Saint-Méthode. Copie de ces contrats et de toute correspondance ultérieure pour empêcher le paiement de leurs comptes. Etat indiquant le montant du bois préparé par ces messieurs et du montant qui leur a été payé personnellement. Copie des instructions données à M. J. B. Carbonneau comme premier charpentier aux quais de Mistassini et Saint-Méthode. Correspondance au sujet de l'annulation de ces instructions à Saint-Méthode et la nomination d'un autre charpentier constructeur à sa place. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Casgrain*.. *Pas imprimée.*

142. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Etat détaillé indiquant le montant payé à toute personne qui a travaillé au quai de Roberval en 1896 ; le nombre de jours donnés, le prix payé par jour ; la quantité de bois ou fer fournie, ainsi que les prix payés pour ces bois et fer, et l'endroit où obtenus. Copie de toutes instructions, correspondance, etc., en rapport avec cet ouvrage. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Casgrain*.............................. *Pas imprimée.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 avril 1899,—Etat indiquant les sommes payées comme frais de voyages aux juges de la cour supérieure de la province de Québec venant de districts extérieurs pour siéger dans la cité de Montréal. 1. Depuis le 1er janvier 1898 jusqu'à la mise en vigueur de l'acte 61 Victoria, chapitre 52. 2. Depuis la mise en vigueur du dit statut jusqu'au 1er mars 1899. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Monk*.............. *Pas imprimée.*

144. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toutes soumissions ouvertes le 14 mai 1897 pour les travaux de canalisation à la Pointe-Farran, avec les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives sur lesquelles les soumissions ont été basées, et le montant total stipulé dans chaque soumission. Présentée le 27 juin 1899.—*M. Clancy*.. *Pas imprimée.*

145. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Copie de toute correspondance et de tous rapports concernant de plus grandes facilités au quai de Pictou, N.-E., en 1892 et depuis cette date. Présentée le 28 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper.* *Pas imprimée.*

146. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous rapports faits sur toutes explorations de Naufrage-Pond, comté de King I.P.-E., en 1897 ou 1898. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Macdonald (King)*.. *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de tous baux non expirés, de tous renouvellements de baux non expirés et de toutes modifications de baux consentis par le gouvernement en faveur de toutes personne, personnes ou compagnies et de tous plans et papiers s'y rapportant, en ce qui concerne tous les lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau dans et le long de cette partie de la rivière Ottawa et ses divers chenaux communément appelée la Chaudière qui se trouve dans les limites de la cité d'Ottawa depuis la limite occidentale de la dite cité jusqu'à la ligne de la rue Kent qui se prolonge jusqu'à la dite rivière. Aussi, copie des plans indiquant la situation des dits lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau. Aussi, état indiquant la somme de force hydraulique que chaque locataire a le droit d'employer et la date de l'expiration du bail qui lui donne ce droit. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Copp*................*Pas imprimée.*

149. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat donnant les noms des diverses espèces de nasses en usage en vertu de licences, dans le comté de Charlotte, N.-B., l'endroit où se trouve chacune, la date de l'émission de la licence et le nom ou les noms des porteurs de licences. Aussi, les noms des diverses espèces de nasses pour lesquelles des licences ont été émises en 1898 mais qui n'ont pas été construites, les noms des porteurs de licences et le nombre d'années pendant lesquelles ces licences sont restées sans effet à raison de la non-construction des nasses par les porteurs des dites licences. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Ganong.Pas imprimée.*

150. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître,—1. Les canaux et travaux de rivière en rapport avec les canaux formant la connexion entre les grands lacs et la navigation en eau profonde à Montréal, qui ont été complétés au 1er juillet 1896, la profondeur de l'eau dans chaque cas et le coût jusqu'à cette date. 2. Les canaux et améliorations fluviales s'y rapportant qui, à cette date, étaient en voie de construction ou d'agrandissement avec indication des travaux exécutés dans chaque cas, le coût, jusqu'au 1er juillet, de la construction ou de l'agrandissement, le coût estimatif de l'achèvement des travaux, les contrats alors en vigueur et le montant de chacun, les nouveaux contrats passés depuis le 1er juillet 1896 couvrant des travaux autres que les travaux achevés ou en voie d'exécution à cette date et le montant de chacun. 3. Le coût estimatif de l'achèvement de ces travaux jusqu'à la profondeur projetée, au-dessus des montants stipulés dans les contrats en cours au 1er juillet 1896. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Foster*..........................*Pas imprimée.*

151. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat donnant le nombre de contrats passés par le gouvernement depuis le 30 juin 1897 dans lesquels se trouve inséré une clause défendant de pressurer les travailleurs, le montant total de ces contrats, les noms des ministères respectifs qui ont donné ces contrats, et les noms des compagnies, maisons d'affaires ou particuliers auxquels ces contrats ont été donnés. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Clarke.*
Imprimée pour les documents de la session.

152. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 23 mars 1899,—Etat—1. Le nombre de personnes employées dans le ministère des Postes, le 30 juin 1896, et le montant total payé à ces employés pour l'exercice clos le 30 juin 1896. 2. Un état donnant les mêmes renseignements pour l'exercice clos le 30 juin 1898. 3. Le nombre des employés de ce département le 12 juillet 1896 et le 16 février 1899. Présentée le 20 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*....................*Pas imprimée.*

153. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil et demandes, correspondance, papiers, plans, etc., qui se trouvent dans les ministères de l'Intérieur et de la Marine et des Pêcheries concernant 37·29 acres ou environ de grève et de rivage situés à environ deux milles en aval de Steveston, C.-B., à l'ouest et dans le voisinage immédiat de la section 9, rang 7, bloc ouest 3, division nord-ouest. Présentée le 30 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*....................*Pas imprimée.*

154. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Etat indiquant,—1. Le montant payé dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, depuis 1896, à titre d'amendes pour infraction aux règlements de la pêche du homard, les noms des personnes condamnées à l'amende et le montant de l'amende dans chaque cas ; 2. Un relevé détaillé des amendes perçues ; 3. L'affectation de ces amendes ; 4. Les frais de poursuite dans chaque cas ; 5. Les noms des officiers de pêcheries qui ont reçu une part de ces amendes, et le montant reçu dans chaque cas par chaque officier ; 6. Le magistrat ou autre officier qui a instruit ces causes d'infractions. Présentée le 30 juin 1899—*M. Martin*....................*Pas imprimée.*

155. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports, télégrammes, etc., concernant le changement projeté dans le service des malles pour Grand-View, I.P.-E. Présentée le 4 juillet 1899—*M. Martin*.......*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

156. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 19 avril 1899,—Etat montrant :—1. Quel a été le montant total, en moyenne, payé chaque année à la Compagnie du gaz d'Ottawa pour l'éclairage des divers édifices du gouvernement pendant les deux années terminées, fin de 1898. 2. Quel est le coût total annuel, avec le système actuel d'éclairage. 3. Si l'on a demandé des soumissions pour l'éclairage des divers édifices au gaz ou à l'électricité. A quelle compagnie le contrat pour l'éclairage a été donné. 4. Quel est le nombre total et la force des lumières électriques incandescentes établies dans tous les édifices publics, à Ottawa. Quel est le coût d'installation, y compris les fils et autres appareils. 5. Quel est le nombre et la force des lumières électriques alimentées par le matériel d'éclairage électrique du gouvernement et quel est le coût de l'éclairage pour les deux ans terminés, fin de 1898. 6. Quel est le coût premier et la valeur actuelle de tout le matériel électrique et des chaudières installés dans les édifices publics, à Ottawa. Combien d'hommes sont employés pour le service d'éclairage. 7. Si des soumissions ont été demandées pour la pose des fils électriques dans tous les édifices du gouvernement et des accessoires nécessaires pour l'éclairage de ces édifices. De qui des offres ont été reçues, et quel était le montant respectif de ces offres. 8. De quelle manière a été dépensé le crédit de $75,000 destiné à ajouter au matériel électrique du gouvernement et à l'achat de certaines pompes à incendies. Quels sont les articles de ces dépenses. A qui ces sommes ont été payées. Présentée le 4 juillet 1899—*Hon. sir Mackenzie Bowell.* *Pas imprimée.*

157. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, etc., concernant la nomination récente du maître de poste de Clifton, New-London, I. P.-E. Présentée le 10 juillet 1899.—*M. Martin*.................... *Pas imprimée.*

158. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des plans et devis pour la construction du terminus en eau profonde à Saint-Jean, N.-B., y compris les quais, entrepôts, élévateurs, voies, etc., ainsi que copie des soumissions pour les dits travaux et de tous contrats passés à ce sujet. Présentée le 18 juillet 1899.—*Sir Charles Tupper*........ *Pas imprimée.*

159. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie du contrat et des devis concernant l'amélioration du chenal nord, en aval de Prescott, et de tout arrangement ou arrangements supplémentaires conclus avec l'entrepreneur. Aussi, copie des plans indiquant là où les travaux devaient être faits originairement, et leur site actuel. Présentée le 18 juillet 1899.—*M. Taylor*.. *Pas imprimée.*

160. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 20 avril 1899,—Correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive ; aussi les affidavits et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote. Présentée le 18 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*........................ *Pas imprimée.*

161. Réponse à une adresse du Sénat en date du 21 juin 1898,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Agriculture, l'Association des cultivateurs de fruits de l'Ile du Prince-Edouard et le premier ministre de cette province, l'honorable M. Farquharson, relativement aux expériences qui se font actuellement sur l'Ile du Prince-Edouard au sujet de la culture des fruits ; cette correspondance devant comprendre toutes les instructions données à M. Kinsman concernant la nature du travail à faire et le choix des vergers où se font ces expériences. Présentée le 18 juillet 1899.—*Hon. M. Ferguson*.. *Pas imprimée.*

162. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, lettres, etc., concernant : 1° la nomination du Dr Hall, vétérinaire, de Québec, pour rechercher la présence de la tuberculose parmi les bestiaux à Hébertville et ailleurs, dans le comté de Chicoutimi ; 2° concernant la part prise à ces travaux par son frère ; 3° un état donnant le nombre de troupeaux inspectés par le Dr Hall ou par son frère ; 4° un état des montants payés pour ces inspections et pour frais de voyage, voitures, aides ou assistants ; 5° un état de toutes somme ou sommes d'argent payées à David Ouellet, de Hébertville, en rapport avec les dites inspections. Présentée le 19 juillet 1899.—*M. Casgrain*.............. *Pas imprimée.*

162*a*. Réponse supplémentaire au n° 162. Présentée le 26 juillet 1899.................. *Pas imprimée.*

163. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de l'estimation finale ou règlement, en détail, concernant les travaux sur la section 3 de l'élargissement du canal de Lachine, de 1875-1880. Présentée le 20 juillet 1899.—*M. McInerney*............ *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

163a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie des plans et profils des structures inférieures des ponts de trafic ordinaire et de chemins de fer sur le canal de Lachine, à la rue Wellington, Montréal, avec dimensions en chiffres. Aussi des projections isométriques de pile central et des culées, avec élévations et dimensions, en chiffres, des diverses parties, y compris le tablier tournant, la poutre de roulement, les roues et les machines. Présentée le 20 juillet 1899.—*M. McInerney*.. *Pas imprimée.*

163b. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête sur la construction des ponts de la rue Wellington et du Grand-Tronc sur le canal de Lachine, à Montréal. Présentée le 29 juillet 1899.—*M. McInerney*.. *Pas imprimée.*

164. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 mars 1898,—Etat indiquant:—1. Le nombre de personnes employées sur le dragueur *Prince Edward* comme gardiens ou autrement depuis qu'il a été mis en hivernage à la fin de la dernière saison. 2. Le nombre de personnes employées pendant l'hiver de 1896-97. 3. Le nombre des verges cubes enlevées par le dit dragueur pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement, et le coût, par verge cube, chaque saison. 4. Le nombre de jours pendant lesquels le dit dragueur a été employé effectivement, chaque mois, pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement. 5. Le coût des réparations faites au dit dragueur pendant les années expirées respectivement le 31 décembre 1896 et 1897. Aussi,—copie de toute correspondance se rapportant à la révocation de John N. Macdonald de sa charge sur le dragueur *Prince Edward* et à la nomination de son successeur. Présentée le 22 juillet 1899.—*M. Macdonald (King)*.. *Pas imprimée.*

165. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1899, demandant: 1. Un état du nombre d'acres de terre réservées pour des fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts revisés du Canada, article 23. 2. Le nombre d'acres vendues dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements faits et les montants restant dus sur ces ventes. 3. Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant. 4. Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. 5. Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal. 6. Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire soit au Manitoba ou au Nord-Ouest. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.* *Pas imprimée.*

166. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et les Chambres de Commerce du Canada au sujet de la passation d'une loi de faillite. Présentée le 31 juillet 1899.—*M. Monk*.. *Pas imprimée.*

168. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 avril 1898,—1. Copie de toutes soumissions reçues en 1897 pour la fourniture de remèdes à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Prince-Albert et Battleford, ainsi que le nom de l'adjudicataire et copie du contrat. 2. Copie de toutes soumissions reçues pour la fourniture de remèdes à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Prince-Albert et Battleford pour 1898, ainsi que le nom de l'adjudicataire et copie du contrat. Présentée le 7 août 1899.—*M. Davin*.. *Pas imprimée.*

169. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 août 1899, pour copie de la correspondance au sujet de la poursuite de la "Compagnie de chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo" *versus* la "Nouvelle Compagnie de houille de Vancouver" au sujet de la propriété des couches de houille qui se trouvent au-dessous du havre de Nanaïmo. Présentée le 8 août 1899.—*Hon. C. Sifton*.. *Pas imprimée.*

170. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 juillet 1899, pour copie du rapport de l'honorable ministre de la Justice sur lequel a été basé l'arrêté du conseil passé pour la libération de J. K. Skelton et T. Dewan, qui ont subi leur procès et ont été convaincus de parjure devant le juge Wetmore, à Battleford, en octobre 1897, et qui ont été subséquemment condamnés à l'emprisonnement; aussi, copie des affidaviti au soutien de la demande faite pour la libération des dits Skelton et Dewan. Présentée le 8 août 1899.—*M. Davin*.. *Pas imprimée.*

171. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—(*a*) Copie de toute correspondance ou arrêtés du conseil pendant l'année fiscale 1896, concernant les arrangements à prendre par le gouvernement ou par le ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exploita-

CONTENU DU VOLUME 14—*Fin.*

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'ANNÉE

1898

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRES EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1899

Département de l'Intérieur.

A Son Excellence le Très-honorable sir Gilbert John Elliot Murray-Kynnynmond, comte de Minto, etc., etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PPAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de déposer devant Votre Excellence le rapport du ministère de l'Intérieur pour l'année 1898.

Respectueusement soumis,

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur.

OTTAWA, 29 avril 1899.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AGENTS DANS L'EST DU CANADA.

RAPPORTS DES AGENTS DANS L'OUEST DU CANADA.

RAPPORTS DANS LES OPÉRATIONS AUX ÉTATS-UNIS.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'ANNÉE 1898.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 23 mars 1899.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'année 1898.

Ce rapport couvre toutes les opérations du département jusqu'au 31 décembre dernier. La pratique suivie ci-devant d'étendre le rapport jusqu'à la fin de l'année ordinaire, fait qu'il est difficile de le préparer pour l'ouverture du Parlement ; mais comme une grande partie des affaires de l'immigration, de l'arpentage et de l'établissement des terres fédérales, qui forment les services les plus importants de ce département, se font plus particulièrement pendant les mois du printemps et de l'été, il semble bon de s'en tenir à la pratique actuelle, qui permet de juger des résultats immédiats de l'administration. Comme par le passé, cependant, les états financiers ne vont qu'au 30 juin seulement, de façon à cadrer sous ce rapport avec les états des autres services du gouvernement.

Comme on verra pour les états comparatifs qui sont fournis et d'après les rapports des fonctionnaires, l'année a été active dans toutes les divisions du département, et je suis bien aise de constater qu'il y a eu en général amélioration marquée dans les résultats obtenus.

CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL.

Il est survenu deux décès dans les bureaux du service intérieur du ministère dans le cours de l'année, savoir : celui de M. John Johnston, géographe, le 11 juin, et celui de M. Ernest Genest, de la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté, le 1er janvier dernier.

Dans le service extérieur, il y a aussi deux décès à enregistrer : M. A. M. Burgess, commissaire des terres fédérales, qui, depuis le 1er avril 1897, remplissait ses fonctions comme tel à Ottawa, est mort le 25 février 1898 ; M. J. I. Dufresne, ingénieur topographe, est aussi décédé le 25 février 1898.

M. J. G. Turriff, d'Alameda, territoires du Nord-Ouest, a été nommé à la place de M. Burgess, en qualité de commissaire des terres fédérales, le 8 juillet dernier.

Il est bon de constater que dans le cours de l'année, il a été jugé à propos dans l'intérêt public de nommer tous les agents des terres fédérales dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, agents des forêts de la Couronne pour leurs circonscriptions respectives, et pour de semblables raisons les inspecteurs de homesteads ont été nommés gardes-forestiers. Il y a liaison si intime entre les fonctions d'agent des forêts et d'agent des terres, et entre celles d'inspecteurs de homesteads et de gardes-forestiers, qu'il a été jugé d'intérêt public tant au point de vue de l'économie que de la commodité, de réunir ces fonctions.

On a aussi fait quelques changements dans les noms des circonscriptions. Celle ci-devant connue sous le nom de Souris se nommera Brandon ; celle de la Petite-Saskatchewan, Minnedosa, celle de Qu'Appelle s'appellera Régina, et celle du Coteau, Alameda. A l'exception de ces circonscriptions, toutes les autres du Manitoba, du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique étaient déjà désignées par les noms de leur chef-lieu, et on a considéré que la même règle devait s'appliquer partout, car il ne peut y avoir de doute que le nom d'un chef-lieu est une meilleure indication de la situation d'une circonscription que celle que donnait le nom d'une rivière ou d'une montagne du voisinage ou y comprise.

HOMESTEADS ET VENTES.

HOMESTEADS.

Suit un relevé comparatif des inscriptions d'établissement gratuit et des ventes dans les différentes agences du département pour les années 1897 et 1898.

	Année 1897.	
	Nombre.	Acres.
Homesteads	2384	381,440
Ventes		22,336

	Année 1898.	
	Nombre.	Acres.
Homesteads	4848	775,680
Ventes		47,186

Département de l'Intérieur.

Le tableau suivant donne le nombre d'inscriptions d'établissement gratuit consigné pour chaque année dans les rapports depuis 1874, ainsi que le nombre et la proportion de ces inscriptions qui ont été annulées, les conditions n'en ayant pas été remplies.

Exercice expiré le	Homesteads.			Préemptions.		
	Inscriptions.	Annulations.	Pour-cent des annulations.	Inscriptions.	Annulations.	Pour-cent des annulations.
31 octobre 1874	1,376	890	64	643	613	95
" 1875	499	303	60	391	229	58
" 1876	347	153	44	263	136	51
" 1877	845	461	54	594	360	60
" 1878	1,788	1,381	77	1,580	935	59
" 1879	4,068	2,052	50	1,729	1,463	84
" 1880	2,074	681	32	1,004	498	49
" 1881	2,753	939	34	1,649	795	48
" 1882	7,483	3,508	46	5,654	3,234	57
" 1883	6,063	1,853	30	4,120	1,741	42
" 1884	3,753	1,156	30	2,762	1,126	40
" 1885	1,858	611	32	653	462	70
" 1886	2,657	840	31	1,046	467	44
" 1887	2,036	474	23	585	286	49
" 1888	2,655	717	27	454	265	58
" 1889	4,416	1,832	41	1,355	891	65
" 1890	2,955	895	30	371	....	.....
" 1891	3,523	1,134	32	....	....	.....
" 1892	4,840	1,707	35	....	....	.....
" 1893	4,067	1,294	31	....	....	.....
" 1894	3,209	1,072	33	....	....	.....
31 décembre 1894	3,174	1,007	31	....	....	.....
" 1895	2,394	788	32	....	....	.....
" 1896	1,857	347	18	....	....	.....
" 1897	2,384	293	12	....	....	.....
" 1898	4,848	155	3	....	....	.....

On remarquera que le nombre des inscriptions de homesteads pour cette année est le plus élevé qu'on ait eu depuis 1883, qu'il est plus du double de celui de 1897, et plus du triple de celui de 1896. On remarquera aussi que tandis que 1,707 inscriptions ont été annulées en 1892, et 1,294 en 1893, le nombre des annulations est tombé cette année à 105, soit seulement 3 pour 100 du nombre total des inscriptions, tandis que le pour-cent respectif des annulations était de 35 et 31 en 1892 et 1893. Cela indiquerait d'une façon assez sûre que le nombre de personnes qui prennent des terres dans d'autres desseins que celui de les cultiver diminue graduellement, et que ceux qui s'inscrivent aujourd'hui sont réellement des cultivateurs qui entendent parfaire leur titre en s'établissant sur les lieux et en s'acquittant des conditions prescrites par la loi des terres fédérales.

TABLEAU statistique des inscriptions relevé des rapports des agents des terres fédérales pour 1897 et pour 1898, au point de vue de la nationalité des bénéficiaires.

NATIONALITÉS.	1897. Nombre des inscriptions.		1898. Nombre des inscriptions.	
Canadiens de l'Ontario	455		1,019	
" de Québec	75		126	
" de la Nouvelle-Ecosse	10		29	
" du Nouveau-Brunswick	8		18	
" de l'île du Prince-Edouard	9		9	
" de la Colombie-Britannique	2		7	
" du Manitoba	119		232	
" des Territoires du Nord-Ouest	25		94	
		703		1,534
Personnes déjà inscrites		396		620
Canadiens revenus des Etats-Unis		54		117
De Terreneuve				1
Anglais		300		489
Des Etats-Unis		164		581
Irlandais		33		75
Ecossais		83		161
Français		55		63
Belges		15		44
Italiens		1		2
Suisses		1		
Hollandais		1		1
Allemands		100		105
Austro-hongrois		358		733
Syriens				3
Danois, autres que les Islandais		6		6
Islandais		9		46
Suédo-norvégiens		23		44
Russes, autres que les Mennonites et les Polonais		69		100
Mennonites		23		118
Polonais		12		3
Chinois				1
Roumains				1
		2,406		4,848
Nombre d'âmes		7,404		15,083

Département de l'Intérieur.

Tableau des inscriptions respectives pour 1897 et 1898, au bénéfice de personnes venues des différents Etats et Territoires de l'Union Américaine.

Etats.	1897. Inscriptions.	1898. Inscriptions.
Californie	1	3
Colorado	1	5
Connecticut	1	2
Dakota	63	135
Idaho	5	21
Indiana	2	1
Illinois	6	14
Iowa	2	13
Kansas	11	24
Kentucky	1	....
Maine	....	5
Maryland	1	2
Massachusetts	4	10
Michigan	25	97
Minnesota	22	105
Missouri	3	4
Montana	2	19
Nébraska	9	27
New-Hampshire	....	2
New-Jersey	2	1
New-York	7	16
Ohio	1	2
Orégon	3	4
Pensylvanie	1	16
Rhode-Island	....	3
Tennessee	....	2
Texas	9	4
Utah	21	112
Vermont	1	1
Virginie	....	1
Washington	7	20
Wisconsin	5	24
Wyoming	2	3
Totaux	218	698

Cette statistique aussi est satisfaisante, car on y voit que le nombre des inscriptions dont les bénéficiaires viennent des Etats-Unis a cette année plus que triplé celui de l'année précédente, ce qui témoigne du succès des efforts du service de l'immigration.

VENTE DES TERRES.

Il y a eu ces dernières années, particulièrement depuis 1896, beaucoup d'activité dans l'achat des terres en vue de leur exploitation. Une nouvelle ère de prospérité a permis à nos cultivateurs d'ajouter à leur domaine et étendre leurs opérations, et a engagé des gens du dehors à venir lier leur sort à notre pays en qualité non seulement de bénéficiaires de homesteads, mais d'acheteurs de nos terres. Le tableau suivant des ventes des six dernières années, opérées par la Compagnie de la Baie d'Hudson et les plus importantes des compagnies de chemins de fer qui ont reçu des subventions de terres de l'Etat, démontre d'une façon concluante qu'il y a eu sous ce rapport progrès marqué sur les années précédentes.

VENTES de terres par des compagnies de chemin de fer subventionnées en terres et par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Nom.	1893.		1894.		1895.		1896.		1897.		1898.	
	Acres.	Montants	Acres.	Montants	Acres.	Montants	Acres.	Montants	Acres.	Montants	Acres.	Montants.
		$		$		$		$		$		$
Compagnie de la Baie d'Hudson	....	....	7,526	48,225	4,431	23,209	9,299	52,410	10,784	53,277	37,923	183,890
Compagnie de chemin de fer et de houille de l'Alberta	10,108	10,108	nil.	nil.	28,661	28,661	nil.	nil.	320	320	49,244	49,244
Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique	93,184	295,288	43,155	131,628	55,453	176,950	66,624	220,360	135,681	431,095	242,134	757,792
Compagnie de chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba	14,164	57,559	6,312	28,003	5,623	22,330	21,254	88,568	63,800	234,644	106,473	363,982
Compagnie de ch. de fer et de bateaux à vapeur Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan.	1,603	....	640	....	2,391	....	236	....	2,524	....	22,534	....
Compagnie de chemin de fer de Calgary et Edmonton	11,260	....	11,035	....	46,815	....	10,553	....	9,436	....	15,481	....
Total	130,319	362,955	68,628	207,856	143,374	251,150	108,016	361,338	222,545	719,336	473,789	1,354,908

Département de l'Intérieur.

LETTRES PATENTES.

Relevé du nombre des lettres patentes accordées par le département chaque année depuis 1874, et du nombre de celles qui ont été ensuite annulées.

Année.	Emises.	Annulées depuis.
Pour l'exercice terminé le 31 octobre 1874	536	6
" " 1875	492	4
" " 1876	375	4
" " 1877	2,156	13
" " 1878	2,597	32
" " 1879	2,194	57
" " 1880	1,704	41
" " 1881	1,768	11
" " 1882	2,766	11
" " 1883	3,591	16
" " 1884	3,837	24
" " 1885	3,257	18
" " 1886	4,570	17
" " 1887	4,599	26
" " 1888	3,275	34
" " 1889	3,282	30
" " 1890	3,273	20
" " 1891	2,449	35
" " 1892	2,955	27
" " 1893	2,936	16
" " 1894	2,553	15
Pour l'année terminée le 31 décembre 1894	2,682	16
" " 1895	2,118	12
" " 1896	2,665	20
" " 1897	2,972	17
" " 1898	3,037	19

CORRESPONDANCE.

L'état ci-après donne le nombre de lettres reçues et envoyées chaque année par le département depuis qu'il est établi.

Exercice expiré le 31 octobre.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Total.
1874	3,482	4,150	7,632
1875	1,974	2,189	4,163
1876	2,256	3,097	5,353
1877	3,137	3,677	6,814
1878	4,642	6,009	10,651
1879	5,586	6,179	11,755
1880	8,222	9,940	18,162
1881	13,605	15,82	29,434
1882	25,500	30,30	55,800
1883	27,180	33,500	60,680
1884	27,525	33,386	60,911
1885	33,970	43,997	77,967
1886	60,964	67,973	128,937
1887	47,845	60,890	108,735
1888	43,407	52,298	95,705
1889	48,316	50,500	98,816
1890	36,200	36,008	72,208
1891	38,000	36,267	74,267
1892	41,990	42,203	84,193
1893	50,794	48,145	98,939
1894	48,619	50,840	99,459
1895	49,991	45,898	95,889
1896	47,501	44,238	91,739
1897	65,714	64,147	129,861
1898	88,913	87,845	176,758

Le nombre des lettres recommandées reçues en 1898, est de 2,584 ; le nombre envoyé a été de 6,914.

IMMIGRATION.

On trouvera dans la deuxième partie des rapports des différents agents du service consistant à favoriser l'immigration et recevoir les immigrés, le tout précédé du rapport du surintendant de l'immigration et de celui du Haut-Commissaire, pour la partie qui se rapporte à la Grande-Bretagne et au continent de l'Europe.

Cette division du département a déployé toute l'activité possible et a obtenu les meilleurs résultats, comme le prouvent les tableaux qu'on a vus plus haut.

On peut dire au sujet de 1898 que non seulement y a-t-il eu une augmentation très marquée dans le nombre des immigrés, mais que le nombre de ceux que nos agents ont persuadés de venir et qui sont à faire leurs préparatifs à cette fin, est si grand qu'il s'est formé un courant régulier, temporairement interrompu par la saison d'hiver, et qu'aujourd'hui les classes émigrantes de la Grande-Bretagne, de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique ont les yeux tournés vers le Canada. Les ressources variées et importantes de ce pays ont fini par éveiller l'attention des capitalistes et des agriculteurs en Europe et en Amérique, et nous commençons à récolter les avantages de l'utilisation de leur argent pour le développement de nos ressources, et à voir se diriger sur notre grand domaine public un flot de population plus considérable que jamais.

Les résultats naturels de tout cela feront plus que donner raison aux dépenses que nous faisons pour le service de l'immigration et pour la publicité. On les verra dans

l'extension énorme que prendra notre commerce extérieur et intérieur, le développement de nos industries, le peuplement des vastes étendues de terres arables qui restent encore à la disposition de la Couronne par une population heureuse et prospère, et l'allègement qui s'en suivra de nos charges nationales réparties sur un grand nombre de têtes. Ces avantages et d'autres encore sont ce qu'on peut attendre si l'on met de l'activité dans l'immigration, et je suis sûr que tout ce qu'il y a de patriotes chez les Canadiens veut qu'on emploie à cette fin tous les moyens légitimes, et voit d'un bon œil les dépenses nécessaires.

LES DOUKHOBORES.

Au mois de juillet dernier est venue au ministère la nouvelle que les adhérents d'une secte religieuse de Russie connus sous le nom de Doukhobores, au nombre d'environ 8,000 âmes, cherchaient à émigrer. Il s'en suivit un échange de correspondance, et des délégués furent envoyés au Canada pour examiner les parties du pays qui pourraient présenter les conditions nécessaires pour l'établissement favorable de tout ce monde.

Quelque temps après, deux représentants de ces gens, savoir : le prince Hilkoff, neveu du Ministre des Chemins de fer de Russie et chaud partisan des Doukhobores, et M. Aylmer Maude, de Purleigh (Essex, Angleterre), qui avait été autrefois marchand à Moscou, se présentèrent au ministère dans le but, s'il était possible, de faire des arrangements pour faciliter l'immigration de ces gens dans les territoires du Nord-Ouest pourvu que les conditions naturelles de la contrée fussent trouvées favorables. On conseilla au prince Hilkoff et à M. Maude de se rendre au Nord-Ouest avec les deux familles de Doukhobores qui les accompagnaient, et y examiner les terres, et on leur dit qu'en attendant le ministère s'occuperait avec soin du sujet de leur proposition.

Il sera peut-être intéressant de dire quelques mots de l'origine et du caractère national des Doukhobores ; et je ne saurais mieux faire pour cela que de citer les paragraphes suivants qui se trouvent dans l'introduction écrite par M. James Mavor, professeur d'économie politique à l'université de Toronto, à un livre intitulé *Christian Martyrdom in Russia*, par M. Vladimir Tchertkoff, de Purleigh (Essex, Angleterre), qui a pris une part active à l'émigration de ces gens au Canada. Voici comment s'exprime le professeur Mavor.

" Les Doukhobores (Lutteurs de l'Esprit) ou, comme ils préfèrent se désigner eux-mêmes, les Membres de la Fraternité Universelle, paraissent avoir pris naissance comme secte distincte dans un village situé sur la frontière du midi de la Russie au milieu du dix-huitième siècle. Leurs doctrines s'étendirent à d'autres paysans d'autres parties de la Russie et ne tardèrent pas à attirer l'attention du gouvernement et des dignitaires de l'Eglise orthodoxe grecque. Un certain nombre des sectaires furent exilés en Sibérie, quelques-uns fondant de petits établissements sur les frontières de la Mandchourie où, soit dit en passant, les visita le prince Krapotkin pendant qu'il était aide de camp du gouverneur général de la Sibérie orientale, vers 1868.

" Sous le régime d'Alexandre I, une étendue de terre sur la côte nord de la mer d'Asof a été assignée aux Doukhobores comme espèce de réserve, et sous la direction d'un ancien sergent de l'armée russe du nom de Kapùstin ceux-ci y ont fondé un établissement agricole. On rapporte que Kapùstin *les gouverna avec un sens pratique qui tenait du génie.* Ici ont vécu les membres de la Fraternité Universelle pendant plus de cinquante ans sans être inquiétés. L'idée d'isoler les Doukhobores avait évidemmen

pour objet de mettre un obstacle à leurs tendances au prosélytisme ; mais celles-ci s'étant de nouveau affirmées en dépit de l'isolement relatif dans lequel ils étaient forcés de vivre, leur chef Kapùstin fut arrêté et l'établissement dispersé. Depuis lors leurs doctrines ont compté au plus 20,000 adhérents à la fois parmi les paysans dans différents villages du midi de la Russie. Leurs croyances religieuses ont toujours ressemblé à celles de la *Society of Friends.* A différents intervalles elles ont été signalées à l'attention du gouvernement et des autorités ecclésiastiques. Le gouvernement objectait à la secte à cause de son refus de porter les armes, tandis que les autorités ecclésiastiques désapprouvaient leurs principes et leurs pratiques en ce qu'ils étaient opposés à ceux de l'Eglise orthodoxe grecque.

" En conséquence de ces désapprobations, ces gens ont été l'objet de bannissements répétés, et leurs foyers prospères ont été maintes fois détruits. En 1840 et en 1850 ils ont été bannis dans la Trans-Caucasie, près de la frontière turque. Pendant quelques années ils purent y vivre sans être molestés, et bien que par suite du climat inhospitalier du Caucase la mortalité fût nombreuse parmi eux, quelques-uns de leurs villages cependant, étaient extrêmement prospères, surtout ceux du voisinage du Kars, où on les représente comme ayant cultivé leurs terres avec tant d'assiduité qu'ils ont grandement augmenté la production du sol.

"Jusqu'en 1887, le gouvernement russe avait administré les lois de la conscription avec une mollesse relative, et en conséquence les paysans partisans de la non-résistance avaient pu vivre dans une immunité relative, et dans le cours de cette période plusieurs étaient devenus les pionniers de la colonisation russe. Mais à partir de 1887, cependant, les nécessités militaires de la Russie forcèrent les autorités à appliquer les lois de la conscription avec plus de vigueur, et alors commencèrent la série des persécutions récentes, principalement celles des Doukhobores, qui ont conduit à la situation présente que l'auteur décrit dans ce livre. . . .

" En 1897, M. Tchertkoff, l'auteur du présent livre, qui était ci-devant un officier de l'armée russe, visita Saint-Petersbourg et eut avec M. Pobiêdonostseff, le grand procurateur du Saint-Synode, une entrevue dans laquelle il apprit qu'il serait convenable pour lui de quitter la Russie. Les Doukhobores et ceux qui sympathisent avec eux profitèrent cependant de la visite au Caucase de l'impératrice Marie, la mère du Czar actuel, pour lui exposer leur cause. Il paraît que l'impératrice douairière engagea les sympathies du Czar et obtint pour les Doukhobores la permission de quitter le pays. Cette permission fut donnée en février 1898 et les Doukhobores commencèrent aussitôt d'actives démarches à la recherche d'endroits convenables où ils pourraient émigrer."

Les citations suivantes paraissent ne laisser aucuns doutes sur le haut caractère moral des Doukhobores :

(Extrait d'une lettre datée de Moscou le 20 août 1898 et adressée au professeur Mavor par le comte Léo Tolstoï.

" 1. Les Doukhobores sont les meilleurs cultivateurs de la Russie ;

" 2. Ils feraient le meilleur usage des terres et des grains de semence qu'on leur donnerait ;

" 3. Ils mènent la plus chaste vie de famille ;

" 4. Ils s'adapteraient à n'importe quel climat ;

" 5. Ils enverraient leurs enfants à l'école commune si ceux-ci n'étaient pas forcés d'y recevoir d'enseignement religieux. "

(Tiré d'une lettre du 27 mai 1898 adressée au Foreign-Office par le consul britannique à Batoum.)

" Par leur bonne conduite, leur diligence, leur sobriété et leurs grandes qualités de travailleurs, depuis leur établissement dans la Trans-Caucasie, les Doukhobores n'ont apporté que la prospérité aux localités stériles où ils se sont fixés."

(D'une lettre du 17 octobre dernier, adressée au surintendant de l'Immigration par M. J. G. Colmer, secrétaire du Haut-Commissaire pour le Canada à Londres.)

" D'après tout ce que le Haut-Commissaire peut apprendre, il croit que les Doukhobores se composent en grande partie d'agriculteurs ; qu'ils sont des gens industrieux et stables et de bons citoyens. Ils paraissent ressembler sous plusieurs rapports aux Mennonites, et s'ils vont au Canada en grand nombre il y a lieu d'espérer qu'ils feront de bons colons."

(D'une lettre adressée au Ministre de l'Intérieur le 25 octobre 1898 par le Haut-Commissaire pour le Canada à Londres.)

" D'après tout ce que je peux apprendre ces Doukhobores sont stables, grands travailleurs et économes, et il est probable qu'ils seront une acquisition pour le pays."

On apprit de plus qu'en prévision de leur départ pour un autre pays, ces gens avaient réussi à créer un fonds spécial d'émigration d'environ 29,000 dollars, auquel un supplément serait ajouté par la *Society of Friends* en Angleterre qui s'intéressait à eux. On apprit aussi que des membres des deux premières expéditions qu'on devait envoyer, au nombre d'au moins 2,000 âmes chacun, possédaient entre eux $42,000 dollars ou plus.

Vu toutes ces circonstances, on décida qu'il serait dans l'intérêt du Canada d'offrir tous les encouragements compatibles avec le plan général d'immigration du gouvernement, à l'établissement des Doukhobores dans les Territoires du Nord-Ouest, car on comptait, d'après le passé de ces gens, que non seulement ils seraient devenus dans quelques années une acquisition pour le pays, mais qu'ils se suffiraient à eux-mêmes bien auparavant. On soumit donc les propositions suivantes au prince Hilkoff et à M. Maude, à leur retour du Nord-Ouest, où ils avaient réussi à choisir des endroits convenables pour l'établissement des colonies, près de Fort-Pelly, dans la partie nord-est de l'Assiniboïa. Le département paierait pour ces gens une somme égale à un louis sterling par tête pour chaque homme, femme et enfant qui se présenterait au bureau du commissaire de l'immigration à Winnipeg ; c'est-à-dire qu'au lieu de payer cette somme aux agents de steamers, ce qui est la prime ordinairement donnée à ces agents en Europe, on la donnerait pour l'avantage des émigrés eux-mêmes. On proposait de plus qu'on nommerait à Winnipeg un comité qui serait chargé de tous les arrangements se rattachant à l'établissement des Doukhobores sur leurs nouvelles terres, le comité aurait autorité entière d'employer le mieux que possible l'argent placé au crédit des fonds des Doukhobores et de recevoir l'argent qui pourrait leur être destiné par des gens intéressés à leur cause en Europe ou en Amérique. Au sujet de la prime à payer par le gouvernement comme il est dit ci-dessus, il était de plus entendu qu'il ne serait rien payé sur cet argent pour les frais de transport, mais que ce fonds serait exclusivement employé, sous la direction du comité, pour la subsistance des Doukhobores après leur arrivée et pour acheter les provisions qui pourraient être nécessaires dans l'établissement de la colonie.

Les représentants des Doukhobores regardèrent cette proposition comme satisfaisante et l'acceptèrent.

On conclut immédiatement les arrangements nécessaires pour l'immigration d'à peu près quatre mille individus. Les amis des Doukhobores en Angleterres frétèrent à cette fin les steamers *Lake Huron* et *Lake Superior*, et ces navires arrivèrent à Halifax, le premier, le 20 janvier, portant plus de 2,000 âmes, et le second, le 27 janvier, avec environ 2,000 passagers. Les personnes composant le premier contingent venu par le *Lake Huron*, ont été trouvées parfaitement exemptes de maladies contagieuses, et ont été immédiatement dirigées sur Winnipeg, où on les attendait. Le second contingent, venu par le *Lake Superior*, a dû être retenu en quarantaine à Halifax, vu qu'il s'était malheureusement produit un cas de petite vérole pendant le voyage. Il s'est cependant remis en route vers l'ouest, où il a rejoint le premier contingent.

Je crois ne pas me tromper en disant que tous ceux qui ont eu l'occasion de voir les Doukhobores à leur arrivée à Halifax ou en route pour l'ouest, ont reçu une impression très favorable de leur belle apparence physique, qui semblait les marquer comme en tous points propres à entreprendre avec succès la vie agricole dans nos prairies de l'Ouest, vu que les conditions climatériques sont à peu près identiques à celles de la Trans-Caucasie. Si l'on ajoute à cela que ce sont des agriculteurs habiles, économes et moraux qui ont contribué à leur avènement dans ce pays, surtout si l'on songe que cela s'est fait sans autres frais pour le public que la somme ordinairement donnée sous forme de prime pour les émigrés du continent.

Le département doit des remercîments à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à la *Beaver Steamship Company*, au prince Hilkoff, au professeur Mavor et à M. Aylmer Maude, pour le bienveillant intérêt qu'ils ont témoigné à cette entreprise.

LES GALICIENS.

On estime qu'il y a en ce moment plus de dix mille Galiciens établis au Manitoba, dans l'Assiniboïa, l'Alberta et la Saskatchewan, les plus grands établissements dans le Manitoba étant à Stuartburn, au Dauphin et à Pleasant-Home, d'autres plus petites colonies se trouvant à Gonor, à Tête-Cassée et à Saint-Norbert. Il y a quatre colonies dans l'Assiniboïa : trois sont situées près de Yorkton, et une autre moins considérable à Grenfell, tandis que dans l'Alberta, la colonie d'Edna, à 40 milles du Fort-Saskatchewan, contient à peu près cinq cents familles.

J'ai profité de la visite que j'ai faite dans l'Ouest l'automne dernier pour faire en personne une inspection d'un des établissements galiciens de la province du Manitoba, et je suis bien aise de dire que j'ai été favorablement frappé du progrès que ces immigrés ont accompli dans le court espace de temps qu'ils ont passé sur leurs terres. Je les ai trouvés logés confortablement, et même ceux qui n'étaient arrivés qu'au printemps avaient réussi à produire assez de grain et de légumes pour tous leurs besoins. Le fait est que la grande majorité d'entre eux étaient, sous tous les rapports, tout à fait capables de se suffire, et tout indiquait qu'avant longtemps ce seraient de prospères cultivateurs. Il est satisfaisant de constater que les préjugés qui tout d'abord ont existé chez plusieurs contre cette classe de colons se dissipent graduellement à mesure que leurs habitudes et leur mode de vie sont mieux connus.

J'ajouterai que le département a envoyé aux différents établissement galiciens un agent spécial chargé de faire une inspection de chaque famille qui s'est établie dans le

cours des quatre ou cinq dernières années. Cette inspection n'est pas terminée, mais les rapports qui ont été reçus démontrent d'une façon concluante que les Galiciens ont les qualités nécessaires pour devenir de bons cultivateurs, et que ceux d'entre eux qui se sont adonnés à l'agriculture depuis leur arrivée dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest ont amplement prouvé qu'ils sont capables de profiter le mieux possible pour eux-mêmes et pour le pays de l'avantage que leur a donné le gouvernement d'acquérir des établissements gratuits et de jouir des privilèges politiques des Canadiens.

LE TERRITOIRE DU YUKON.

En exécution des dispositions de la loi rendue par le parlement le 13 juin 1898 et intitulée Acte pour pourvoir au gouvernement du territoire du Yukon (61 Vic., ch. VI), un arrêté ministériel a été pris le 7 juillet dernier autorisant l'emploi et définissant les fonctions des divers fonctionnaires exécutifs et greffiers, etc., jugés nécessaires pour bien conduire lcs affaires de l'administration du territoire.

M. James M. Walsh, de Brockville (Ontario), qui au mois d'août 1897 avait été nommé commissaire du territoire du Yukon, a été forcé pour des raisons personnelles de demander d'être relevé de ses fonctions, et sa démission a été conséquemment acceptée. Durant la période relativement courte pendant laquelle il a occupé cette importe position, M. Walsh a fait preuve de tact et de jugement dans l'accomplissement des fonctions importantes qui lui avaient été confiées, et la façon intelligente dont il a su surmonter les difficultés se rattachant à l'organisation des différents services du département dans le district, est digne de toute louange.

Le 4 juillet dernier M. William Ogilvie a été nommé pour succéder à M. Walsh en qualité de commissaire. Les qualifications qui mettent M. Ogilvie en état d'accomplir les fonctions d'un pareil poste avec honneur pour le pays et pour lui-même, sont trop universellement connues pour qu'il soit besoin d'en parler longuement dans le présent rapport. Les connaissances personnelles qu'il a acquises des besoins et des possibilités de la région du Yukon avec laquelle il a été si intimement en rapport pendant les douze dernières années, ses hautes capacités administratives, son caractère élevé et sa grande expérience professionelle, le rendent particulièrement propre à ce poste responsable, et sont, je crois, une garantie suffisante de son habileté à sauvegarder les importants intérêts confiés à ses soins.

M. E. C. Senkler, de Nelson (Colombie-Britannique), a été nommé commissaire de l'Or le 1er novembre dernier, en remplacement de M. Thomas Fawcett, auquel a été confié le service général des arpentages de la région ; M. W. H. P. Clement, avocat, de Toronto, a été nommé homme de loi du commissaire et du conseil le 7 octobre dernier, au lieu de M. Wade qui a démissionné ; M. J.-E. Girouard, d'Arthabaskaville (province de Québec), a été nommé registraire du district le 27 juillet dernier, et M. John T. Lithgow a été nommé au poste de contrôleur le 14 du même mois.

Par arrêtés du conseil datés respectivement du 7 juillet et du 7 et du 8 octobre dernier les personnes dont les noms suivent ont été appelées à composer le conseil du Yukon dont la constitution est autorisée par l'art. 5 de la loi relative au territoire du Yukon, pour aider le commissaire dans l'administration du district, savoir, M. William Ogilvie, commissaire ; M. le juge C. A. Dugas, nommé juge du territoire au lieu de M. le juge McGuire, qui est retourné à son ancien poste de Prince-Albert (Territoires du N.-O.) ; M.

W. H. P. Clement, homme de loi; M. Jos-E. Girouard, registraire, et M. Samuel B. Steele, surintendant de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Il est à regretter que le rapport de M. Ogilvie sur les affaires de son administration n'ait pas été reçu à temps pour être publié dans le rapport annuel du département. On s'attend cependant qu'il arrivera bientôt, et aussitôt qu'on le recevra il sera publié sous forme d'annexe au présent rapport.

En attendant, j'attire l'attention sur le rapport du ci-devant commissaire, M. Walsh, daté le 15 août dernier. Ce rapport contient beaucoup de renseignements précieux et intéressants sur les conditions et les perspectives de la région à cette époque. Je signale aussi à l'attention le très habile rapport de l'arpenteur général sur les travaux d'arpentage qui ont été poursuivis sous sa direction dans le territoire du Yukon pendant la dernière saison.

Il est satisfaisant de constater que les mesures qui ont été prises jusqu'à présent pour assurer la paix et le bon gouvernement dans cette partie lointaine du domaine public, ont entièrement réussi. Tandis que le défaut de voies de communication faciles doit nécessairement rester un obstacle au développement de la grande richesse minérale de la région, les résultats obtenus l'année dernière, et qu'on peut juger par la grande augmentation des recettes dues à cette source, semblent donner raison aux espoirs les plus optimistiques qu'on puisse concevoir au sujet de cette région sous le rapport de la production de l'or.

Au sujet des accusations qui à différentes reprises et principalement dans la presse ont été portées contre les fonctionnaires du gouvernement dans le Yukon, j'attire l'attention sur la partie du rapport du 15 août dernier dans laquelle M. Walsh traite de ces accusations. Tandis que d'après ce rapport il semblerait n'y avoir aucun fondement pour ces accusations, le département a cependant considéré qu'en justice pour le public et pour les fonctionnaires eux-mêmes, il était à propos d'ouvrir une enquête complète à ce propos et de donner à ceux qui avaient des plaintes à faire occasion de les appuyer sur leur propre témoignage. A cette fin, une commission sous le grand sceau nommait au mois d'octobre dernier M. Ogilvie commissaire, sous l'empire du chapitre 114 des Statuts revisés du Canada, pour s'enquérir des accusations en question et faire un rapport à leur sujet. Cette commission a été transmise à M. Ogilvie, à Dawson, le 10 octobre dernier, mais son rapport sur le résultat de son enquête n'est pas encore parvenu à ce département.

RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES.

Les travaux du service des relevés topographiques ont cette année encore été conduits sur une échelle plus étendue que depuis nombre d'années passées. Vingt-trois équipes ont été à l'œuvre ; la majorité a été occupée à la subdivision des townships, cinq au lotissement de villes, de terrains miniers et à l'exploration du territoire du Yukon. Une autre a été occupée à des relevés en vue de l'irrigation.

SUBDIVISION DES TOWNSHIPS.

La plus grande partie de ces travaux se sont faits dans la partie nord-ouest du Manitoba, à partir du lac Manitoba jusqu'au versant nord des montagnes du Canard,

(*Duck Mountains*). Cette étendue comprend la région du lac Dauphin et celle de la rivière du Cygne, où il y a eu une grande demande de terres pour la colonisation.

M. J. L. Côté a été occupé pendant la première partie de la saison à faire un nouveau lotissement à Whitemouth et à subdiviser quelques townships dans cette localité. Il a aussi examiné la contrée entre la source de la rivière Roseau et le lac Whitemouth, en vue de la subdivision des terres l'année prochaine. Elles ont été trouvées propres à la colonisation. On dit que certains Scandinaves du Minnesota et autres se proposent de venir s'établir dans cette région.

M. Henry Lawe a réarpenté quelques townships près de Gimli, sur le bord sud-ouest du lac Winnipeg. Il a aussi loti de nouveau l'emplacement de Gimli. Dans les deux cas les bornes de l'arpentage primitif étaient presque toutes disparues.

M. J. E. Woods a été employé pendant quelque temps à renouveler les bornes du premier arpentage dans le township 22, rang 14, à l'ouest du méridien principal. Des colons avaient pris des terres dans ce township mais ne pouvaient retrouver leurs sections, les bornes ayant disparu par suite d'incendies ou autrement. La station Laurier, sur la ligne du chemin de fer du Lac Manitoba, est environ à 6 milles à l'ouest de ce township. Il y a sur la section II une scierie à vapeur où l'on scie l'épinette du nord et de l'est du lac Beaverdam.

M. Woods a aussi subdivisé plusieurs townships au lac du Chien, près des étroits du lac Manitoba. Il ne paraît pas y avoir de perspective immédiate d'un chemin de fer le long du côté est du lac Manitoba, mais l'idée est venue que l'on pourrait faciliter la colonisation en cet endroit en établissant un bateau à vapeur entre Westbourne et Fairford. Les lits de calcaire affleurent par endroits près du lac au Chien ; on pourrait facilement y prendre de la pierre pour construire ou pour fabriquer de la chaux.

MM. A F. Martin et James Dickson ont été employés à subdiviser des townships au lac Dauphin. Plusieurs fermiers se sont établis sur la rivière la Fourche dans le township 29, rang 19, et tous se déclarent hautement satisfaits. Il y a aussi quelques colons, quelques-uns des Galiciens, sur la rivière à la Pêche. Ils font de la terre, ont de bons bâtiments et sont prospères. Il y a sur la section 26 une station sur la ligne du Lake Manitoba Railway & Canal Company, aujourd'hui connue sous le nom de Canadian Northern Railway. M. Martin a renouvelé les coins du township 26, rang 19, les bornes du premier arpentage ayant été détruites par le feu. Il y a dix ans, c'est à peine s'il y avait quelque culture dans ce township, et aujourd'hui de beaux champs de blé et des bâtiments confortables donnent partout l'impression d'un établissement qui date déjà d'un certain nombre d'années. La vallée qui sépare les montagnes du Dauphin et du Canard forme ce qui est connu sous le nom de Plaines de Gilbert. Le sol y est d'une qualité remarquablement bonne, et on y trouve abondance de bois, d'immense quantités de foin et de la bonne eau.

Les arpentages de la région de la rivière du Cygne ont été sous la conduite de MM. Bélanger, Hubbell et Desmeules. La colonisation de la vallée de la rivière du Cygne a fait de très rapides progrès, si rapides que presque toutes les terres arpentées en 1897 ont été prises. Le développement est en grande partie dû à la construction du chemin de fer Canadian Northern. Dans le cours de la dernière saison le chemin a été prolongé sur une distance de 54 milles, et on dit que la compagnie se propose de pousser plus loin les travaux au printemps. Ces dernières années, d'immenses étendues de belles

grosses épinettes ont été détruites par le feu dans les montagnes du Canard par suite de l'incurie de certains individus. Il deviendra probablement nécessaire de prendre des mesures rigoureuses pour prévenir de nouvelles pertes dans ces précieuses forêts.

On a donné à M. W. A. Ducker une petite entreprise d'arpentage pour l'achèvement de la subdivision d'une partie du township 22, rang 26, à l'ouest du méridien principal. C'est tout ce qui a été fait à l'entreprise.

MM. Aylsworth et A. J. Brabazon ont été employés à renouveler les bornes qui sont disparues et à réarpenter les townships près de Yorkton, dans l'Assiniboïa. Les cultivateurs de cette localité s'adonnent principalement à l'élevage des bestiaux, plusieurs des townships étant particulièrement favorables à cet élevage. Dans le cours de la dernière saison il y a eu grande demande pour les bestiaux, et les prix ont été si bons que les éleveurs ont été tentés d'augmenter considérablement le nombre de leurs troupeaux.

Nombre de Galiciens se sont établis sur les Sliding Hills et réussissent aussi bien que possible avec le peu de moyens qu'ils ont à leur disposition.

M. J. Lestock Reid a eu la conduite des arpentages dans la région de Prince-Albert. Il a renouvelé les bornes dans l'établissement du Saint-Laurent et quelques townships du voisinage. La contrée environnante et sur une distance considérable vers l'est est particulièrement propre à la colonisation. M. Reid a aussi arpenté une partie de la douzième ligne de base. A partir du rang 11 vers l'ouest jusqu'au bras sud de la Saskatchewan, le sol est particulièrement bon.

M. B. J. Saunders a été employé à différents arpentages dans le sud de l'Alberta. Il a renouvelé les bornes des blocs dans certaines parties des emplacements de Macleod et de Banff, et a subdivisé un certain nombre de townships pour la colonisation.

MM. A. C. Talbot, J. K. McLean et C. C. Duberger ont été chargé d'arpentages près d'Edmonton, dans le nord de l'Alberta. Il y a de la houille sur le creek Conjuring, dans le township 48, rang 27, à l'ouest du 4e méridien, et sur la rivière Esturgeon, township 55, rang 2, à l'ouest du 5e méridien. Quelques-uns des colons l'emploient et parlent hautement de sa qualité.

Dans le voisinage du lac Sainte-Anne de grandes quantités de précieux bois ont été détruites par le feu à cause de l'incurie et de l'indifférence de certains colons.

Les arpentages de la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique ont encore été sous la conduite de M. J. E. Ross. Ses travaux ont été fort épars, et en réponse aux besoins immédiats des colons.

SUBDIVISIONS DES TOWNSHIPS JUSQU'À CE JOUR.

Suit le tableau ordinaire des arpentages de subdivision ou arpentages de fermes exécutés chaque année depuis le commencement de ces travaux, avec le résultat des opérations de la dernière campagne.

—	Acres.	Nombre de fermes de 160 acres chacune.
Avant juin 1873	4,792,292	29,952
En 1874	4,237,864	26,487
1875	665,000	4,156
1876	420,507	2,628
1877	231,691	1,448
1878	306,936	1,918
1879	1,130,482	7,066
1880	4,472,000	27,950
1881	8,147,000	50,919
1882	10,186,000	63,662
1883	27,234,000	170,212
1884	6,435,000	40,218
1885	391,680	2,448
1886	1,379,010	8,620
1887	643,710	4,023
1888	1,131,840	7,074
1889	516,968	3,231
1890	817,075	5,106
1891	76,560	476
1892	1,395,200	8,720
1893	2,928,640	18,304
1894	300,240	1,876
1895	406,240	2,539
1896	506,560	3,166
1897	428,640	2,679
1898	859,840	5,374
Total	80,040,975	500,252

TERRITOIRE DU YUKON.

MM. Cadenhead, Gibbon et Cautley ont été occupés à arpenter des terrains miniers, des emplacements de ville et lotir ces derniers, quand ils n'ont pas été employés dans le bureau du Commissaire de l'or à aider à M. Fawcett dans les nombreuses affaires de sa charge. De bonne heure dans la saison ont été arpentés les claims du creek Dominion, l'un des plus grands tributaires de la rivière Indian. On a arpenté les placers sur la creek Sulphur, les claims de montagne et de banquette sur l'Eldorado, et on a relevé au micromètre la rivière Indian jusqu'à l'embouchure du creek Sulphur. On a aussi arpenté une partie de l'emplacement de Selkirk et fait certains lotissements à West-Dawson dans le cours de la saison. Le lotissement de Selkirk était urgent, car les habitants bâtissaient d'une façon très irrégulière. A l'automne il y a eu une vente de lots à l'enchère, et un grand nombre ont été vendus.

MORT DE J. C. CADENHEAD, ARPENTEUR.

C'est avec beaucoup de regret que je consigne ici la mort de M. J. C. Cadenhead, arpenteur, au sujet de laquelle M. Fawcett a fourni les détails suivants :

"Un des plus tristes événements de l'histoire du Yukon en l'année 1898 a été la mort prématurée de feu J. C. Cadenhead, arpenteur fédéral. Il est parti de Dawson accompagné d'une équipe le 12 septembre, chargé d'un levé expédié de la rivière Indian jusqu'à l'embouchure du creek Sulphur, puis d'un levé détaillé du creek Sulphur lui-même. Aucunes notes n'indiquent qu'on ait rien fait sur la rivière Indian, mais l'équipe est arrivée au point de la Découverte sur le creek Sulphur de bonne heure en octobre et a commencé les travaux. Des membres de l'équipe m'ont rapporté que lorsqu'il était parti pour Dawson sa santé était très mauvaise et qu'il se sentait incapable de travailler ; il partit donc pour la ville le 25 octobre sans compagnon. Son corps a été retrouvé le 27 octobre au matin par la gendarmerie à cheval, gelé dans la glace, la tête et les épaules au-dessus de l'eau, près de l'embouchure du Klondike—à une centaine de pieds de maisons occupées. Il avait entrepris de traverser la rivière sur la glace, qui à certains endroits était très sûre, mais qui ne s'était que récemment formée là où le courant était fort. C'est dans un de ces endroits perfides qu'il était tombé, et il n'avait pu en sortir. Le paquet qu'il portait sur son dos l'avait retenu à la surface tout en lui faisant obstacle et l'empêchant de s'aider. Ajouté à la fatigue de son long voyage, cela a été indubitablement la cause de sa mort. Le corps était solidement entouré de glace, qu'on a dû couper pour le sortir. Les notes et les comptes du défunt avaient été jetées à quelque distance sur la glace, ce qui indiquait qu'il avait voulu les sauver de la destruction s'il était possible. Tous les fonctionnaires du gouvernement à Dawson ont assisté au service funèbre qui a eu lieu le dimanche suivant à l'église presbytérienne, dont il était un des membres, et les membres de sa profession en qualité de porteurs des coins du poêle. Son corps repose dans un endroit élevé qui commande le fleuve du Klondike et où un cimetière public a été récemment établi. Sa veuve avec ses trois petits enfants demeurent à Saint-Charles. dans la province du Manitoba."

M. J. J. McArthur a été employé à explorer la région arrosée par les rivières Stewart et Macmillan. Il s'est rendu par le sentier Dalton aux rapides des Five-Fingers, et a ensuite descendu la rivière jusqu'à l'embouchure de la Pelly. A partir de Selkirk il a poussé des triangulations vers le nord jusqu'à la rivière Stewart, sur une distance d'environ 53 milles en ligne droite, et est abouti à environ 3 milles à l'est du creek McQuesten. Sur une distance considérable il a suivi la ligne de partage des eaux entre les rivières Pelly et Stewart. Du creek McQuesten, il a poussé les triangulations en remontant et a atteint les fourches le 4 septembre. Ses travaux ont été quelque peu retardés par la fumée produite par les feux nombreux allumés par les prospecteurs, dont quelques-uns ont la manie d'allumer des incendies dans les bois. Si on ne peut mettre fin à cette destruction, il ne restera plus de bois dans quelques années.

M. A Saint-Cyr s'est rendu par le fleuve Stikine et par terre jusqu'au lac Teslin, où il a commencé une exploration de la région arrosée par les rivières Nassolin et Big-Salmon.

Il a fait une triangulation de la Nassolin qu'il a portée jusqu'au lac Quiet, source de la rivière Big-Salmon, et projetée jusqu'au bord ouest des montagnes. Il a pris de nombreuses photographies dont on se sert pour les cartes de la contrée.

La route de terre a été employée cette année pour la première fois pour conduire des bestiaux au lac Teslin. Il y avait abondance de pâture tout près de la route.

Département de l'Intérieur.

FRONTIÈRE INTERNATIONALES.

La plus grande partie de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis a été déterminée par des commissaires en conformité des dispositions des différents traités relatifs aux frontières, dont les plus importants, sous ce rapport, sont ceux de 1814, 1818, 1841 et 1846.

Ces délimitations forment la totalité de la ligne frontière qui traverse le continent depuis l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, dans la baie Passamaquoddy, jusqu'aux grandes eaux de l'océan Pacifique à l'entrée du détroit de Fuca.

Il reste à déterminer la frontière de l'Alaska (traité 1820) et la ligne marine dans la baie de Passamaquoddy depuis l'embouchure de la rivière Sainte-Croix jusqu'aux grandes eaux de l'océan Atlantique. Le soin de déterminer et établir cette dernière. ligne a été par la convention de 1892 délégué à des commissaires qui cependant n'ont pu s'entendre. J'ai parlé dans mon dernier rapport annuel des difficultés d'un règlement final de la frontière de l'Alaska.

En outre de ces parties de la frontière qui n'ont pas encore été déterminées, il y a plusieurs endroits sur la ligne entre l'Atlantique et le Pacifique où les bornes posées lors de la délimitation première ont disparu ou ont été changées de place, et d'autres endroits ou le développement de la contrée rend nécessaire de suppléer des bornes intermédiaires. Les cas de bornes disparues sont nombreux le long de toute la ligne de terre, mais plus particulièrement d'après les derniers rapports, le long de la 49e parallèle, à l'est des montagnes Rocheuses.

Il n'existe pas de traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sous l'empire duquel peut se faire le replacement des bornes ; il faut pour cela une convention spéciale.

Toutes ces questions se rattachant aux frontières sont au nombre des sujets qui ont occupé la commission internationale à Québec et à Washington, mais elles n'ont pas encore été réglées.

Le département a envoyé l'été dernier un de ses officiers en Europe pour se procurer les rapports, cartes, notes d'arpentages, etc., des différentes délimitations, afin d'être renseigné sur toute question qui pourrait se présenter.

FRONTIÈRES INTERPROVINCIALES.

Dans mon dernier rapport j'ai attiré l'attention sur ce que la ligne frontière entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba, allant depuis l'angle nord-ouest du lac des Bois jusqu'à la rivière Winnipeg, avait été arpentée par une commission commune. Les commissaires, M. Elihu Stewart de la part du Dominion et M. Bryce J. Saunders de la part de l'Ontario, ont depuis présenté leur rapport. La délimitation a été faite avec tant de soin et est d'une nature si permanente qu'il semble improbable qu'il se présente jamais de difficultés à propos de cette frontière.

FORÊTS, TERRAINS MINIERS ET PATURAGES.

Les recettes provenant de ces chefs pour l'exercice 1897-98 ont été de $828,431.01. Pour l'exercice 1896-97, le chiffre était de $88,309.50.

BOIS.

Les recettes pour les bois se sont élevées à $119,769.03, soit $50,274.85 de plus que l'exercice précédent. Sur la somme perçue $21,081.26 proviennent de primes, loyers, redevances et droits de coupe pour bois abattu dans la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique, ce qui accuse une diminution de $1,931.26 par rapport au produit de l'année précédente.

Les recettes totales qu'on données les forêts du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, jusqu'au 1er juillet 1898, se montent à $1,569,793.17, et celles de la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique jusqu'à la même date, $326,086.19. Cette année, 39,096,407 pieds de bois, mesure de planche, ont été fabriqués avec le bois abattu sous l'autorité de permis dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique.

L'agent des forêts de la Couronne à Winnipeg fournit les renseignements suivants sur la quantité de bois vendu dans le Manitoba, et aux endroits à l'ouest jusqu'à Régina, dans les Territoires :—

—	1897.	1898.
	Pieds.	Pieds.
Pin rouge et pin blanc du Minnesota, fabriqués au lac des Bois	45,000,000	53,000,000
Pin rouge et pin blanc canadiens, fabriqués à l'est du Portage-du-Rat	10,500,000	13,000,000
Pin des Etats-Unis (fabriqué) importé du Minnesota	16,871,104	35,751,960
Epinette canadienne du Manitoba	14,241,909	15,267,041
Produits forestiers de la Colombie-Britannique	6,000,000	9,000,000
Total	92,613,013	126,019,001

Il s'est vendu environ 65,000 cordes de bois à Winnipeg à des prix variant de $2.50 à $4.50 la corde.

Suit un relevé comparatif de la moyenne des prix du bois de service dans les diverses agences forestières pour les années ci-dessous mentionnées.

Agences.	1885.	1894.	1895.	1898.
	Par 1,000 pieds.	Par 1,000 pieds.	Par 1,000 pieds.	Par 1,000 pieds.
Winnipeg	$13.50 à $25	$17	$17 à $19	$12 à $15.50
Brandon	20 à 22	15	15	13 à 15.00
Whitemouth	11 à 12	....	10	10 à 11.00
Calgary	25 à 30	8 à 16	8 à 16	8 à 16.00
Fort-McLeod	30	10	10 à 16	7 à 16.00
Lethbridge	....	9 à 16	....	....
Prince-Albert	30 à 45	10 à 25	8 à 25	15 à 17.50
Edmonton	25 à 30	18	13 à 16	10 à 12.00
Colombie-Britannique	....	10	7 à 9	7 et 8.00

Le nombre des permis de coupe accordés pour la province du Manitoba et les Territoires est de 306, et dans la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique, de 166. Dans le Yukon on a accordé 51 permis pour une étendue totale de 201 milles et demi

carrés. Une liste des coupes de bois affermées se trouve dans le rapport du premier commis préposé à la division des forêts et des mines de ce département.

Les règlements qui gouvernent l'émission de licences annuelles et de permis de coupe sur les terres fédérales du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et dans les limites de 20 milles de chaque côté du chemin de fer Canadien-Pacifique, ont été modifiés par un arrêté du cabinet le 1er juillet 1898. On trouvera un aperçu des règlements dans le rapport du premier commis de la division des forêts et des mines,

RÉSERVES FORESTIÈRES.

L'automne dernier j'ai visité les réserves forestières des montagnes de la Tortue et de l'Orignal, dans le but d'examiner les travaux exécutés par le département au commencement de l'année pour protéger la forêt contre les incendies de prairie. Des coupe-feu ont été construits et des agents forestiers ont été nommés pour la protection du bois. A la montagne de l'Orignal il se trouve une grande quantité de bois brûlé ou séché, et le Département va voir à ce que les colons ne coupent pas d'autre bois que celui nécessaire pour leur usage.

On a fait avec la Compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique des arrangements par lesquels cette compagnie a cédé toutes les terres qu'elle possédait dans les limites de la réserve à la Montagne de la Tortue et en a pris d'autres à la place.

On a fait un échange similaire avec le gouvernement provincial du Manitoba pour ses terres dans la réserve des Spruce-Woods. Le Département a l'intention de rentrer en possession de toutes les terres qui ont été aliénées dans les différentes réserves, afin d'avoir pleine autorité sur tout le bois des réserves.

La délimitation des réserves forestières à la Montagne du Dauphin, dans le Manitoba, et au lac Cooking, près d'Edmonton, n'a pas été définitivement déterminée, mais on espère que dans le cours de l'été prochain cette délimitation se fera d'une façon permanente, et on prendra des mesures pour placer toutes les terres qui seront comprises dans ces réserves sous l'autorité du Département.

Le Département a décidé de ne pas émettre de permis de coupe de bois pour la vente sur les terres fédérales situées le long du versant est des Montagnes Rocheuses et sur la contrée adjacente au sud de la rivière à l'Arc, et de préserver le bois autant que possible de la destruction, dans le but d'assurer la permanence aux eaux nécessaires à l'irrigation. Ces eaux dépendent en grande mesure de la préservation des forêts qui couvrent aujourd'hui cette région, et on ne saurait les préserver qu'en empêchant qu'on en coupe le bois pour la vente sur les terres fédérales et aussi en le protégeant contre le feu.

PATURAGE ET ÉLEVAGE.

M. Pearce parle favorablement, dans son rapport, de l'industrie de l'élevage, et dit que l'année a été profitable pour les propriétaires de bestiaux.

Dans le cours de l'exercice le Département a émis 168 baux de pâturages. La majorité des bénéficiaires sont des colons qui acquièrent quelques sections de terres dans le voisinage de leurs homesteads. Le nombre total des ranches comprenant des terres fédérales est de 448, couvrant une étendue de 333,469 acres. Il y a aussi en

vigueur 87 baux de terres des écoles dans les Territoires du Nord-Ouest couvrant 28,228.09 acres, et 76 baux de terres des écoles dans le Manitoba comprenant 15,811 acres. On trouvera une liste des locataires avec indication de l'étendue louée à chacun dans le rapport annuel de la division des Forêts, terrains miniers et pâturages. Les recettes de l'année pour les locations de terres à pâturage ont été de $6,894.42.

FOIN.

Dans le cours de l'année, 3,610 permis de coupe de foin ont été accordés par les agents des terres fédérales, et la somme de $9,013.14 a été perçue pour redevances.

MINÉRAUX AUTRES QUE LA HOUILLE.

Dans le cours de l'exercice 247 inscriptions ont été accordées par les agents des terres fédérales dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest pour terrains à quartz. Dans le Yukon 9,134 placers et 276 claims de quartz avaient été enregistrés au 1er juillet 1898, et de cette date au 31 décembre 1898, 4,570 inscriptions de placers et 177 de claims de quartz ont été accordées.

Les recettes de cette source dans le Yukon ont été de $188,360.94 jusqu'au 1er juillet 1898, et de $110,136 à compter de cette dernière date jusqu'au 31 décembre 1898.

Jusqu'au 1er mars 1899, il a été émis 22,678 certificats de mineurs indépendants, qui ont rapporté en tout $226,888.

Les recettes totales de droits régaliens sur le rendement brut des placers dans le Yukon, après déduction faite de $2,500 sur la production de l'année pour chaque placer, ont été de $391,353.81.

Il a été passé des baux pour le draguage des lits submergés des rivières à la recherche de minéraux autres que la houille, sur une étendue de 1,353 milles dans le Yukon, et sur une étendue de 907 milles dans les territoires du Nord-Ouest.

Les recettes totales pour une année de location dans le Yukon ont été de $133,005.30, et de $8,862.71 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Il n'a pas encore été mis de drague dans les rivières du Yukon. Plusieurs petits dragueurs ont depuis deux ans été en activité sur la Saskatchewan en amont d'Edmonton, et dans le cours de l'année une compagnie anglaise a dépensé de $40,000 à $50,000 dans la construction d'un dragueur qui va réussir, espère-t-on, à exploiter profitablement les placers de la rivière Saskatchewan.

Un rapport spécial de M. W. Pearce sur les opérations de la dernière saison sur la Saskatchewan du Nord se trouvera dans le présent rapport, et l'agent des terres fédérales à Edmonton s'occupe aussi du même sujet dans son rapport.

Dans le cours du dernier exercice on a reçu la somme de $4,063.65 pour terrains miniers transférés au gouvernement de la Colombie-Britannique en vertu d'un arrangement conclu entre ce gouvernement et le gouvernement fédéral en 1890, par lequel le gouvernement provincial, qui a la propriété des métaux précieux, a le pouvoir d'accorder des inscriptions pour terrains contenant tout minéral autre que la houille, en conformité de ses propres règlements, en achetant la terre du gouvernement fédéral au prix de $5

l'acre. Les recettes totales pour terrains miniers dans la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique, jusqu'au 1er juillet 1898, étaient de $11,528.85. Les recettes totales pour les ventes de terrains miniers dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et dans la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique, jusqu'au 1er juillet 1898, étaient de $19,891, pour une étendue totale de 3,872 acres.

Les règlements pour la vente des claims de quartz dans le Manitoba, le Nord-Ouest et le Yukon, datant du 9 novembre 1889, ont été remplacés par les règlements du 8 mars 1898. Les règlements relatifs aux placers dans le Yukon ont été modifiés par arrêté du Conseil en date du 18 janvier 1898, et à la même date ont été adoptés des règlements pour l'adjudication de baux de draguage à la recherche de minéraux autres que la houille dans les lits submergés des rivières du Yukon.

Les règlements du 21 juillet 1897 gouvernant l'adjudication de baux pour le draguage des lits submergés des rivières du Manitoba et du Nord-Ouest à la recherche de minéraux, ont été modifiés.

On trouvera dans le rapport de la division des Forêts et des mines un aperçu des règlements miniers.

PÉTROLE.

Un arrêté du conseil du 6 août 1898, autorisant le département à réserver pour une personne en faisant la demande 640 acres de terres situées au sud de la ligne du chemin de fer Canadien-Pacifique, dans le district de l'Alberta, pour y prospecter pour le pétrole, et si on y trouve du pétrole en quantités exploitables, lui vendra la terre au prix de un dollar l'acre, à condition qu'un droit régalien de $2\frac{1}{2}$ pour 100 sur les ventes de pétrole sera payé à la Couronne.

TERRAINS HOUILLERS.

Les recettes provenant des terrains houillers pour le dernier exercice ont été de $1,833.74. L'étendue totale vendue jusqu'au 1er juillet 1898 a été de 16,423.86 acres, qui ont produit une somme totale de $158,265.53.

Dans le territoire du Yukon, le prix des terrains houillers a été fixé à 40 dollars de l'acre si la houille est anthracite et à 20 dollars de l'acre pour les autres houilles.

Les ventes sont assujéties aux mêmes conditions que les ventes des autres terres publiques dans ce territoire, et aux autres conditions que peut imposer le commissaire du territoire du Yukon.

Nombre de demandes ont été faites pour des terrains dans le voisinage de Dawson, et plusieurs terrains ont été vendus. Une compagnie a construit un tramway conduisant de sa mine au rivage, et elle se propose d'employer son charbon sur ses bateaux l'année prochaine et de l'expédier pour la vente à Dawson et ailleurs.

L'agent des forêts à Winnipeg rapporte qu'environ 24,000 tonneaux d'anthracite américain, 5,500 tonnes d'anthracite canadien, 1,500 tonneaux de houille bitumineuse américaine, 8,000 tonneaux de houille bitumineuse de Lethbridge (Alberta), et 21,000 tonneaux de lignite de Souris, ont été consommés dans le Manitoba et à l'ouest jusqu'à la Mâchoire-d'Orignal, et donne l'état comparatif suivant des prix de la houille pour 1897 et 1898.

Anthracite américain, l. à b.,	à Winnipeg,	$9.50 la ton.	$7.50 la ton.
" canadien	" "	9.00 "	6.75 "
Houille bitumineuse américaine	"	6.50 "	6.00 "
" " canadienne (Galt)	"	6.00 "	7.00 "
" " (Souris)	"	3.75 "	3.75 "
Lignite de Souris "	Brandon	3.50 "	3.20 "
" "	Régina	3.50 "	3.40 "
" "	Melita	3.25 "	2.80 "
" "	Moosejaw	3.25 "	3.20 "

IRRIGATION.

Le département s'est beaucoup occupé cette année au sujet de l'irrigation dans le sud et l'ouest des Territoires du Nord-Ouest et des travaux topographiques nécessaires pour déterminer la situation et le volume de l'eau utilisable pour l'irrigation. De bonne heure cette année, le gouvernement territorial a représenté au département qu'il serait dans l'intérêt de l'irrigation de simplifier les dispositions de la loi au sujet des inscriptions de droits de prise d'eau et en centralisant ces inscriptions et l'administration de la loi entre les mains du département des Travaux publics des Territoires à Régina. C'est ce qui a été fait à la dernière session du Parlement par la modification de l'Acte concernant l'irrigation, et la loi est maintenant administrée par le ministre de l'Intérieur et par le commissaire des Travaux publics pour les Territoires en qualité d'agent de ce département. Jusqu'à présent le changement n'a fait que donner satisfaction, et comme les fonctionnaires territoriaux sont en rapports directs avec les intéressés, il est raisonnable qu'ils soient en mesure de s'occuper promptement et avec connaissance de cause des nombreuses questions qui se rattachent à l'emploi de l'eau pour l'irrigation.

Les travaux topographiques qui ont en vue de fournir des renseignements sur les étendues irrigables et sur les eaux qui peuvent être utilisées pour leur mise en valeur, ont été continués cette année et ont grandement ajouté au volume de renseignements précieux déjà recueillis sur le sujet. Ce qui a été fait dans le cours de la saison se trouve expliqué assez longuement dans le rapport de M. A. O. Wheeler, arpenteur, qui a charge de ce service sous la direction générale de M. J. S. Dennis, député du commissaire des Travaux publics, son rapport étant compris dans le rapport annuel de l'arpenteur général.

Comme je le faisais remarquer dans mon dernier rapport annuel, le sujet de l'irrigation dans les Territoires n'en est plus à la période d'expérimentation, et ceux qui sont compétents en la matière reconnaissent que le développement futur de la partie aride des Territoires dépend de l'application à époque prochaine des grands travaux d'irrigation nécessaires pour la mise en valeur de vastes étendues aujourd'hui improductives et de peu de valeur même pour l'élevage à cause de la rareté de l'eau.

M. J. S. Dennis annonce qu'aujourd'hui le nombre des fossés construits, leur longueur et les étendues qu'ils peuvent arroser sont comme suit:—

Nombre des fossés construits	177
Longueur "	409 milles.
Etendues qu'ils peuvent arroser	103,464 acres.

Coût approximatif des fossés construits, en comptant aux gages ordinaires le temps occupé par les propriétaires à construire eux-mêmes les rigoles........	$257,000
Majoration estimée de la valeur des terres pouvant être arrosées par les fossés déjà construits, fondée sur une récolte certaine de fourrage et de racines tous les ans	$414,856

La confiance des habitants des Territoires dans le principe de l'irrigation se voit clairement dans la grande quantité de travaux exécutés et de capitaux dépensés par les particuliers pour compléter les travaux ci-dessus mentionnés, et je suis bien aise de pouvoir dire que les bénéfices qui en ont résulté ont suffisamment démontré les avantages de l'irrigation pour attirer les capitaux nécessaires pour compléter les plus grands canaux qui auront à être construits par des corporations. Ce résultat est démontré par l'Alberta Irrigation Company, qui a commencé la construction du canal d'irrigation de Sainte-Marie, dont l'objet est de détourner assez d'eau de la rivière Sainte-Marie pour arroser une très grande étendue de terre dans la région de Lethbridge. Ce canal avait été primitivement tracé par le service des travaux topographiques relatifs à l'irrigation, et la valeur des relevés que nous faisons ainsi se trouve démontrée par le fait que cette compagnie s'occupe activement de la construction de ce canal et entend dépenser plus d'un demi-million dans l'entreprise. Celle-ci aura un effet très marqué sur l'établissement et le développement du sud-ouest des Territoires, attendu que la compagnie a pris des mesures pour faire venir des Etats-Unis de nombreuses colonies de bons cultivateurs au fait des méthodes de l'irrigation dans l'agriculture, et le succès de cette première entreprise ne manquera pas d'être suivi très prochainement par la formation d'autres compagnies qui entreprendront la construction de quelques autres grands canaux dont nos relevés ont démontré la possibilité et qui ouvriront d'autres vastes étendues à la colonisation.

En sus des droits de prise d'eau qui ont été accordés sous l'autorité de la loi pour les travaux d'irrigation ci-dessus mentionnés, il en a été accordé 109 pour des fins domestiques. Le plus grand nombre ont été cédés au gouvernement des Territoires, qui s'occupe de l'aménagement des eaux pour les fins domestiques ou pour l'élevage dans l'est des Territoires, où la rareté de l'eau est aujourd'hui un sérieux obstacle à la colonisation. Le moyen qu'il emploie est de construire des barrages sur les petits cours d'eau et les ravins, de créer ainsi des réservoirs pour emmagasiner les grandes eaux du printemps qui se perdent autrement, et les conserver pour la fin de l'été et pour l'automne.

Le quatrième rapport général sur l'irrigation et les travaux topographiques en vue de l'irrigation, qui traite du sujet d'une façon complète, est en voie de préparation, et on espère qu'on pourra très prochainement le faire imprimer sous forme de monographie. Ces rapports généraux ont beaucoup fait pour augmenter et répandre les connaissances sur l'irrigation dans les Territoires, et sont regardés comme d'importantes additions à la liste des écrits sur cette importante question.

VENTES À CRÉDIT.

Je suis bien aise de dire qu'on a ouvert à la colonisation ou vendu à meilleur avantage les grandes étendues de terres, principalement dans les régions de Winnipeg et de Brandon, qui, depuis nombre d'années, étaient refusées aux colons, parce qu'elles avaient fait l'objet de ventes à crédit, bien que le temps des paiements fut depuis longtemps

expiré. La plupart de ces terres avaient été achetées en 1878, 1880 et 1881 en spéculation, et bien que dans la plupart des cas il n'eut été payé qu'un léger versement à compte, on avait laissé les arrérages s'accumuler d'année en année jusqu'à ce que les intérêts eussent atteint si non dépassé la somme due sur le principal. A maintes reprises on avait donné avis aux acheteurs de payer leurs arrérages ; mais comme dans la grande majorité des cas ils avaient négligé de le faire, on finit par considérer que cet état de choses était non seulement un désavantage pour les municipalités où sont situées ces terres, mais surtout un obstacle à l'établissement de la contrée par des colons sérieux Le Département décida donc d'annuler ces ventes et d'ouvrir ces terres à la colonisation.

Ces terres étant favorablement situées dans le voisinage de quelques-uns des centres les plus importants de la province du Manitoba, on jugea à propos de n'en disposer par inscription ou par vente qu'en faveur de véritables colons qui seraient prêts à se conformer aux conditions ordinaires des établissements gratuits, c'est-dire à demeurer sur la terre et la cultiver.

On a disposé d'une grande partie de ces terres de cette façon, et le reste a été cédé partie en échange des terres appartenant à la Compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique dans la réserve forestière de la Montagne à la Tortue dont il a déjà été question, et partie en échange de terres appartenant à la province, qui, en différentes localités, avaient été prises par des colons de bonne foi, ou dont le Département avait disposé après l'acte de 1885 relatif aux terres marécageuses, bien que les commissaires nommés en exécution de cette loi les eussent déclarées terres marécageuses et appartenant à la province.

TERRES AFFECTÉES AUX ÉCOLES DU MANITOBA.

Les circonstances qui ont conduit à l'adoption de la pratique d'accorder des permis pour la culture des terres affectées aux écoles ont été expliquées au long dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1897.

Cette pratique a été continuée en 1898 avec les résultats les plus satisfaisants tant pour la caisse des écoles que pour le colon, car non seulement on a cultivé et fait produire une étendue de 9,224 acres de terres qui avaient déjà subi une première culture sur les sections affectées aux écoles dans différentes parties de la province, lesquelles se seraient couvertes de mauvaises herbes, au grand détriment des fermes environnantes, mais la somme de $5,429.83 perçue à titre de redevances pour ces permis à été versée dans la caisse des écoles du Manitoba dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1898.

La somme totale reçue pour ces permis depuis le commencement, en mai 1897, jusqu'au 30 juin 1898, est de $5,859.83.

Afin de donner à tous l'occasion d'obtenir des permis de culture, le Département a décidé l'automne dernier de garder toutes les demandes jusqu'au 15 janvier 1898 avant de s'en occuper, et, si plus d'une demande de permis se trouvait faite pour un même morceau de terre, demander des soumissions pour ce permis, sauf un minimum de 50c. par acre. Avis public à cet effet a été en conséquence publié dans les journaux du Manitoba en novembre 1897.

En conséquence 52 permis ont été, après le 15 janvier 1898, mis à l'enchère parmi les concurrents. Les prix offerts varient du minimum de 50c. par acre à 2 dollars et demi par acre, la moyenne des soumissions heureuses étant de 1 dollar 21 l'acre.

Dans le cas cependant de certaines sections dans la région des Mennonites, lesquelles avaient été pendant les saisons passées cultivées en petits lopins par les Mennonites, dont très peu sont en état de prendre un permis pour l'étendue déjà cultivée sur un quart de section donné, on a décidé que ce qu'il y avait de mieux à faire était de charger l'inspecteur des terres affectées aux écoles, M. J. W. Greenway, de visiter ces terres et de faire un rapport sur l'adjudication des permis.

Les permis ont été adjugés en conformité des recommandations de M. Greenway après sa visite des terres et son examen des prétentions des postulants.

Quand il n'y avait qu'un candidat, le permis était donné sur paiement préalable de la redevance ordinaire de 50c. l'acre. Quatre des permis accordés sont pour la saison prochaine comme pour celle qui vient de se terminer, la terre n'ayant été que labourée en 1898 pour la nettoyer des mauvaises herbes. Les autres permis n'étaient que pour la saison 1898 et ont expiré le 1er octobre.

VENTES.

Vu le nombre augmentant de demandes pour les terres affectées aux écoles dans le Manitoba, on a décidé le printemps dernier, après consultation avec le gouvernement du Manitoba, d'offrir un certain nombre de quarts de sections à l'enchère dans le cours de l'année.

Les terres qu'il était question de mettre sur le marché étaient celles qui se trouvent dans un rayon de 8 milles de quelque chemin de fer de la province, ainsi que celles, en dehors de cette zone, pour lesquelles le Département avait reçu des demandes.

L'inspection de ces terres nécessaire à la détermination des prix minimum a commencé en juin et a continué jusqu'en septembre.

En conséquence cependant des pluies extraordinaires de l'automne dans le Manitoba, les récoltes ont été tellement retardées qu'on a craint qu'un grand nombre de personnes qui se proposaient d'acheter ne seraient pas en état d'offrir d'enchère à l'époque fixée pour les ventes, et à la demande du gouvernement du Manitoba on a décidé d'ajourner les ventes à la saison prochaine.

Tandis qu'il n'y a pas eu, pendant le dernier exercice, de ventes à l'enchère des terres affectées aux écoles, il en a été vendu une petite étendue à la Compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique et à la Compagnie du chemin de fer Pacifique Nord et Manitoba, sous l'autorité de l'acte des chemins de fer, savoir, 12·68 acres à la compagnie en premier lieu nommée au prix de 5 dollars l'acre, en tout 63 dollars 40, pour un chemin public en remplacement de la réserve viaire régulière qu'occupe la compagnie, et 104·34 acres au Pacifique Nord et Manitoba pour le passage du chemin de fer au même prix, soit 521 dollars 70, c'est-à-dire une étendue totale de 117·02 acres pour une somme totale de 585 dollars 10.

Le Département a reçu 313 propositions d'acheter des terres affectées aux écoles dans le Manitoba dans le cours de l'exercice.

Les recettes totales du chef des terres des écoles au Manitoba dans le cours de l'exercice ont été comme suit :—

Permis de culture	$ 5,429 83
Droits de coupe de bois et de foin et loyers de pâturages	2,817 43
Ventes	41,297 01
Total	$49,544 27

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Il n'a pas été vendu de terres affectées aux écoles dans les Territoires dans le cours de l'exercice. On trouvera dans les tableaux suivants les recettes provenant des permis de culture, des coupes de bois et de foin ainsi que des pâturages, en même temps que le solde au crédit des différentes caisses au 30 juin 1898.

FONDS des terres des écoles du Manitoba.

——	Dt.	Av.
	$ c.	$ c.
Solde, 1er juillet 1897		448,674 13
Ventes pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898		41,297 01
Permis de culture, 12 mois expirés le 30 juin 1898		5,429 83
Coupes de bois, de foin et pâturages, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898		2,817 43
Intérêt, 12 mois expirés le 30 juin 1898		13,987 07
Frais d'administration à Ottawa, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898	825 00	
Frais: examens, évaluations, commissions d'agent de vente, impressions, annonces, etc	2,049 11	
Intérêt payé au gouvernement du Manitoba, au 30 juin 1898	13,992 88	
Solde, 30 juin 1898	495,338 48	
	512,205 47	512,205 47

FONDS des terres des écoles de l'Assiniboïa.

——	Dt.	Av.
	$ c.	$ c.
Solde, 1er juillet 1897		5,954 41
Coupes de bois, de foin et pâturages, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898		603 94
Permis de culture, 12 mois expirés le 30 juin 1898		82 50
Intérêt, 12 mois expirés le 30 juin 1898		178 90
Frais d'administration à Ottawa, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898	412 50	
Solde, 30 juin 1898	6,407 25	
	6,819 75	6,819 75

FONDS des terres des écoles de l'Alberta.

——	Dt.	Av.
	$ c.	$ c.
Solde, 1er juillet 1897		57,401 65
Permis de culture, 12 mois expirés le 30 juin 1898		23 00
Coupes de bois, de foin et pâturages, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898		666 76
Intérêt, 12 mois expirés le 30 juin 1898		1,734 48
Frais d'administration à Ottawa, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898	412 50	
Solde, 30 juin 1898	59,413 39	
	59,825 89	59,825 89

Département de l'Intérieur.

FONDS des terres des écoles de la Saskatchewan.

—	Dt.	Av.
	$ c.	$
Solde, 1er juillet 1897	....	914 44
Coupes de bois, de foin, etc., pour les 12 mois expirés le 30 juin 1898	....	52 00
Intérêt, 12 mois expirés le 30 juin 1898	....	28 13
Solde, 30 juin 1898	994 57	....
	994 57	994 57

LONGUEUR des chemins de fer rapportés au département des Chemins de fer et Canaux comme construits dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, jusqu'au 30 juin 1898.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

—	Jusqu'au 30 juin 1897.	Jusqu'au 30 juin 1898.	Pendant l'année finissant le 30 juin 1898.
CHEMIN DE FER CANADIEN-PACIFIQUE.			
Ligne-mère—			
A partir de la frontière est du Manitoba, à 1½ mille à l'ouest d'Ingolf, jusqu'à Hector, frontière est de la Col.-Britannique.	1,065·50	1,065·50	
Embranchements—			
Emerson.—De Winnipeg-Junction à Emerson	64·80	64·80	
Selkirk.—De Winnipeg à West-Selkirk	22·50	22·50	
Stonewall.—Du raccordement à Stonewall	18·20	18·20	
Gretna.—De Rosenfeldt à Gretna	14·00	14·00	
Montagne-de-Pembina.—De Winnipeg-Junction à Manitou	101·10	101·10	
Souris et prolongements	411·50	412·10	0·60
Chemin de fer de l'Alberta.—De Dunmore à Lethbridge	109·50	107·00	*2·50
Lignes affermées par le chemin de fer Canadien-Pacifique—			
Chemin de colonisation du sud-ouest du Manitoba	215·20	215 20	
AUTRES CHEMINS DE FER.			
Chemin de fer de l'Alberta.—De Lethbridge à Coutts, sur la frontière internationale	64·62	64·62	
Calgary et Edmonton	295·07	295·07	
Grand Nord-Ouest Central	50·93	50·93	
Compagnie de chemin de fer et canal du lac Manitoba	100·74	123·24	22·50
Manitoba et Nord-Occidental	234·50	234·50	
Northern-Pacific et Manitoba	265·12	265·12	
Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan	253·96	253·96	
Saskatchewan et Occidental	15·47	15·47	
Winnipeg et Grand-Nord	40·00	40·00	
Total	3,342·71	3,363·31	20·60

* Le raccordement avec la ligne-mère du chemin de fer Canadien-Pacifique se fait plus à l'ouest, ce qui a raccourci l'embranchement.

LONGUEUR des chemins de fer rapportés comme construits dans la Colombie-Britannique.

—	Jusqu'au 30 juin 1897.	Jusqu'au 30 juin 1898.	Pendant l'année finissant le 30 juin 1898.
CHEMIN DE FER CANADIEN-PACIFIQUE.			
Ligne-mère—			
Hector à Vancouver	515·90	515·90	
Embranchements—			
New-Westminster	8·20	8·20	
Vancouver à Coal-Harbour	1·20	1·20	
Mission-Junction à la Mission	10·10	10·10	
Tree-Forks à Sandon	4·20	4·20	
Revelstoke à Arrow-Lake	27·80	27·80	
Lignes affermées par le chemin de fer Canadien-Pacifique—			
Columbia et Kootenay	28·50	60·50	32·00
Nakusp et Slocan	36·90	36·90	
Shuswap et Okanagan	51·00	51·00	
AUTRES CHEMINS DE FER.			
Esquimalt et Nanaïmo	78·00	78·00	
Kaslo et Slocan	31·80	31·80	
Nelson et Fort-Sheppard	59·40	59·40	
Victoria et Sydney	16·26	16·26	
Red-Mountain	9·53	9·53	
Total dans la Colombie-Britannique	878·79	910·79	32·00

NOTE.—L'embranchement du Nid-de-Corbeau du chemin de fer Canadien-Pacifique, au 30 juin 1898, était presque terminé de Lethbridge à la rive est de la rivière Kootenay, sur une distance de 288·75 milles, dont 106 milles dans les Territoires du Nord-Ouest et 182·75 dans la Colombie-Britannique. Cela n'est pas compris dans la liste ci-dessus des chemins de fer terminés.

ÉTAT indiquant le revenu provenant des terres fédérales, du 1er juillet 1872 au 30 juin 1898.

Exercice.	Droits de homestead.	Droits de préemption.	Travaux.	Ventes. Au comptant.	Ventes. Scrip.	Ventes de cartes, lion de bureau et d'enregistrement, etc.	Honoraires d'examen des arpenteurs.	Divers.	Honoraires d'inspection, de radiation et autres.	Droits sur le bois.	Paturages. Au comptant.	Paturages. Scrip, etc.	Permis de coupe de foin, droits de mines, carrières, etc. Au comptant.	Permis de coupe de foin, droits de mines, carrières, etc. Scrip.	Parc des Montagnes-Rocheuses.	Terres de colonisation. Au comptant.	Terres de colonisation. Scrip.	Recettes brutes.	Remises.	Revenu net.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1872-73	6,960 00			19,170 20						109 25								26,239 45		26,239 45
1873-74	7,310 00			19,834 75				125 50		2,710 55								29,980 80		29,980 80
1874-75	11,510 00			13,666 90		129 00				2,335 25								27,641 15		27,641 15
1875-76	4,680 00			3,478 94	320 00					387 00								8,865 94		8,865 94
1876-77	2,250 00			1,085 86	136,955 16	4 00		100 00	40 00	320 00								140,755 02		140,755 02
1877-78	14,540 00			2,794 86	120,159 54		180 00		290 00	1,620 00								139,584 40		139,584 40
1878-79	17,690 00			4,998 39	210,904 84	81 00	310 00	13 70	410 00	325 00								234,732 93		234,732 93
1879-80	41,255 00	10,241 43		45,708 97	81,685 86	245 40	580 00	183 25	1,780 00	25,121 46								206,801 57	4,636 08	202,165 29
1880-81	20,150 00	10,801 75	269 00	71,170 17	70,828 30	985 40	420 00	37 58		32,028 34								206,990 54	5,038 22	201,952 32
1881-82	54,155 00	39,843 90	1,758 00	1,240,328 27	50,590 84	3,036 45	890 00	58 10		58,753 14	2,245 00		40 00			354,036 17		1,805,734 87	10,087 55	1,795,647 32
1882-83	73,015 00	54,725 00	7,114 91	646,092 21	33,638 40	3,109 50	890 00	501 77		90,066 46	22,844 13		913 91			248,492 01		1,051,403 60	8,746 05	1,042,657 55
1883-84	41,580 00	28,810 00	2,606 11	424,863 36	40,919 67	1,289 55	530 00	45,766 53	1,713 45	147,983 10	11,370 60		640 90			253,713 40		1,001,776 67	9,220 50	992,556 17
1884-85	25,645 00	17,100 00	2,328 75	190,276 32	45,875 60	1,621 82	370 00	60,068 57	2,685 00	87,474 99	17,089 75		815 63			1,214 22		451,564 65	12,070 85	439,493 80
1885-86	26,110 00	14,371 00	1,101 50	76,140 41	214,657 97	1,339 31	360 00	20,070 00	6,025 00	64,820 31	29,662 51	3,131 08	1,284 83					457,973 95	63,389 12	394,584 83
1886-87	19,614 00	6,887 93	1,971 55	48,175 76	337,610 19	1,171 39	240 00	44,561 00	7,778 40	65,111 74	14,212 77	39,487 67	1,570 40	80 00				588,532 80	19,543 16	568,989 64
1887-88	23,691 00	4,830 00	1,918 35	52,238 36	313,522 67	1,660 75	240 00	20,594 41	12,078 53	94,964 55	5,922 47	23,023 28	2,273 73	80 00	2,951 58		10,000 00	569,986 68	6,277 66	563,709 02
1888-89	39,460 00	10,550 00	4,125 48	57,513 16	318,238 57	1,410 16	220 00	10,389 57	20,402 50	90,290 00	2,207 69	16,802 63	3,946 55		2,558 73		10,000 00	594,088 04	5,226 23	588,861 81
1889-90	35,920 00	8,580 00	3,250 54	54,896 85	228,744 47	2,099 07	190 00	3,316 23	20,232 50	84,042 95	1,305 57	9,021 63	9,242 08		1,094 57			462,536 26	8,209 74	454,326 52
1890-91	29,164 10		6,302 61	91,664 98	171,425 14	1,854 78	88 00	7,951 05	14,712 50	102,902 71	3,079 55	16,193 77	8,628 44	160 00	2,397 35	5 28	4,460 50	460,990 76	7,195 27	453,795 49
1891-92	46,994 00		6,472 31	108,901 01	97,822 41	2,147 31	135 00	29,898 49	29,104 50	106,461 35	3,726 80	17,222 60	5,616 85		3,648 45			452,151 08	15,291 39	436,859 69
1892-93	37,689 74		7,113 50	93,671 67	77,231 18	975 20	82 00	18,509 35	22,014 00	105,865 24	6,380 80	11,542 39	6,266 13		4,983 23			392,324 43	18,314 97	374,009 46
1893-94	36,462 26		3,497 76	53,254 71	27,840 96	973 11	40 00	13,167 09	11,097 00	81,290 51	5,740 79	7,687 86	6,243 15		2,523 92			250,069 12	4,544 01	245,525 11
1894-95	29,664 88		3,567 90	37,293 71	23,269 62	695 99		6,271 77	6,566 90	74,079 20	5,354 72	8,628 00	5,229 54		2,321 87			202,983 10	4,365 99	198,617 11
1895-96	18,278 00		3,163 15	46,373 98	40,929 65	610 78	50 00	21,679 31	6,810 50	61,925 47	7,071 86	6,255 90	5,843 51		2,734 82			227,694 93	8,368 79	219,326 14
1896-97	21,179 00		3,737 01	49,335 58	16,029 38	795 05	70 00	19,421 98	8,627 50	68,902 82	1,715 01	2,500 00	8,518 18		2,132 11			206,853 57	15,010 54	191,843 03
1897-98	34,780 00		5,649 63	80,178 64	28,918 14	1,987 40	10 00	21,242 66	10,042 00	119,313 78	4,758 08	510 39	699,305 26		3,045 65		...	1,009,741 63	4,678 55	1,005,063 08
	720,046 98	206,741 01	65,941 06	3,412,106 97	2,695,048 56	28,222 45	5,895 00	334,214 91	175,310 28	1,569,893 17	147,617 40	162,007 20	766,349 09	320 00	30,362 08	857,461 08	30,460 50	11,207,997 74	230,814 67	10,977,183 07

DISTRICT DE KÉWATIN.

Le rapport de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Keewatin forme la partie III du présent volume. Il est agréable de noter que la pêche et la chasse n'ont pas fait défaut aux chercheurs de fourrures et aux tribus nomades éparses dans cette vaste région, et qu'en somme l'année a été prospère.

Il est digne de remarque qu'il n'a pas été rapporté un seul crime pendant l'année. Cela est grandement à la louange de la moralité des habitants de cette contrée, et il y a lieu de dire à leur honneur que bien que privés de maints avantages sociaux qui n'appartiennent pas à leur genre de vie ils ont, par leur bonne conduite et leur obéissance à la loi, donné un exemple qui pourrait être suivi avec avantage dans des régions plus favorablement situées.

PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

On lira sans doute avec intérêt le rapport du surintendant du parc. Le nombre croissant des personnes qui de toutes les parties du monde visitent chaque année les sources, doit être regardé comme un indice assez certain de la faveur croissante que gagne le parc national parmi les invalides et les touristes.

Il est aussi satisfaisant d'apprendre que la réserve de bisons récemment établie dans les limites du parc est en voie de succès, et qu'elle est une source d'intérêt pour les visiteurs.

L'idée que suggère le surintendant de reculer les limites du parc est digne de considération, et je puis ajouter que le Département s'occupe de la question.

RÉCLAMATIONS DES SQUATTERS DANS LA ZONE DU CHEMIN DE FER ESQUIMALT-NANAIMO, DANS L'ILE VANCOUVER.

La partie VII comprend le rapport de M. T. W. Rothwell, homme de loi du Département, au sujet des réclamations des squatters sur les terres cédées à la Compagnie du chemin de fer Esquimalt-Nanaïmo, dans l'île Vancouver, par lettres patentes du gouvernement fédéral le 21 août 1897.

Il n'est pas hors de propos d'exposer brièvement ici la nature des réclamations en question et les raisons qui ont conduit à l'émission, sous l'autorité du chapitre 114 des Statuts Revisés du Canada, d'une commission chargeant M. Rothwell de s'enquérir des faits et de faire un rapport sur la question.

Avant l'adoption du chapitre 14 de la 46e Victoria et du chapitre 14 de la 47e Victoria par la législature de la Colombie-Britannique, en 1883 et 1884, ainsi que du chapitre 6 des Statuts fédéraux de 1884, un certain nombre de colons s'étaient établis sur certaines terres dans les limites de la zone de terres réservée par les trois actes ci-dessus mentionnés dans l'île Vancouver, pour aider à la construction du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Les colons en question prétendirent qu'antérieurement à ces actes ils avaient droit à des lettres patentes qui leur auraient donné un titre similaire à celui que d'autres

colons avaient obtenus de la province pour les terres qu'ils avaient acquises par préemption en vertu des lois relatives aux préemptions et aux établissements gratuits en vigueur lors de leur établissement.

D'après les trois actes déjà mentionnés, cependant, les colons ou squatters établis dans les limites de l'étendue réservée reçurent des lettres patentes pour droits fonciers à l'exclusion des droits tréfonciers.

Avant l'adoption de ces actes, et postérieurement, les squatters avaient protesté contre l'injustice qu'on leur faisait, selon eux, en les forçant d'accepter des lettres patentes pour droits fonciers seulement, et peu de temps après l'avènement du gouvernement actuel on a décidé que la question demandait la nomination d'un commissaire ayant le pouvoir d'examiner des témoins sous serment concernant les réclamations ou les questions qui s'y rattachent.

Pour ne pas encourir les frais qui auraient résulté de la nomination d'une personne en dehors du service du gouvernement fédéral, et qui eut été compétente pour un pareil service, on décida de confier la mission à M. Rothwell. A la date de la publication du dernier rapport du Département, l'enquête était terminée et le rapport de M. Rothwell, les témoignages entendus, et tous les documents mentionnés dans ce rapport, étaient prêts ; mais comme aucune décision n'avait été prise, le rapport du Département pour 1897 n'en a pas parlé.

Dans le cours de la dernière session, des copies du rapport de M. Rothwell, avec les témoignages et les autres papiers qui l'accompagnent, ont été présentés au Parlement, et depuis cette date pareilles copies ont été transmises par la voie ordinaire au gouvernement provincial de la Colombie-Britannique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. A. SMART,

Député du Ministre de l'Intérieur.



GROUPE DE DOUKHOBORTSES À LEUR ARRIVÉE À HALIFAX.

PARTIE I

TERRES FÉDÉRALES

Département de l'Intérieur.

No 1.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 31 décembre 1898.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre pour votre information le rapport suivant sur le travail accompli dans la division de votre ministère qui est sous mon contrôle. J'ai aussi l'honneur de vous présenter le rapport de M. Wm. Pearce, surintendant des mines, et ceux des différents agents locaux des terres fédérales.

Le bureau du commissaire des terres fédérales ayant été laissé vacant par le décès de M. A. M. Burgess en février 1898, je fus nommé à cette charge par arrêté du conseil en date du 8 juillet, et j'entrai immédiatement en fonctions. Durant l'intérim, le bureau fut sous la charge de M. T. R. Burpe, qui, peu de temps après le décès de M. Burgess, fut nommé par le conseil commissaire par intérim.

A cause de l'intérim occasionné par le déplacement du bureau de Winnipeg à Ottawa, et par le classement des archives en bon ordre, on a trouvé qu'il était impossible d'obtenir une estimation exacte de l'ouvrage fait durant les mois de juillet, août et septembre 1897, mais on a préparé un état des principaux travaux faits durant les neuf mois qui se sont terminés le 30 juin dernier.

OUVRAGE DU BUREAU.

Lettres envoyées		15,941
Demandes de lettres patentes examinées		2,160
Résiliations ordonnées	622	
" refusées	144	
		766

DESTRUCTION DU BUREAU DE NEW-WESTMINSTER, C.-B.

Le désastreux incendie qui eut lieu en septembre dernier à New-Westminster, C.-B., a complètement détruit le bureau de l'agent local à cet endroit, et bien que plusieurs documents et archives précieux eussent été perdus, je suis heureux de dire qu'il sera possible d'en remplacer un bon nombre et qu'il n'en résultera peu d'inconvénients, s'il y en a, pour le public.

SOUS-AGENTS.

Dans le but d'éviter aux anciens et aux nouveaux colons la perte de temps et les frais souvent nécessités par une visite au bureau de l'agent local, on a nommé dans tout le pays un certain nombre de sous-agents qui sont autorisés à recevoir les demandes d'inscriptions de homesteads, les demandes de lettres patentes, et de faire les autres affaires. On a trouvé que cet arrangement fonctionnait admirablement et a été un grand bienfait pour un grand nombre de personnes.

VENTES À TERME ANNULÉES, ETC.

On a attiré l'attention sur le fait qu'un grand nombre de sections et parts de sections dans tout le pays qui avaient été vendues depuis longtemps, en vertu de ce que l'on appelle "ventes à terme", ont été virtuellement fermées pendant des années, bien

que les conditions des ventes n'aient pas été remplies ; il fut donc décidé de prendre les procédures nécessaires pour rendre ces termes disponibles. On prend aussi les mêmes mesures au sujet des terres concédées en vertu d'inscriptions de homesteads et de préemption sur lesquelles les droits exigibles sont depuis longtemps en défaut. Par ce moyen une vaste étendue de terres convenables dans des localités désirables ont été et seront mises sur le marché. On a intention de conserver ces terres exclusivement pour la colonisation, mais afin que des personnes qui ont déjà gagné des homesteads et qui n'ont pas droit à une seconde inscription mais qui désirent plus de terre, aient une chance de les acquérir, des ventes seront faites à un prix minimum de $1 l'acre, subordonnées à l'accomplissement des conditions ordinaires concernant des homesteads. A cette exception près, ces terres seront tenues exclusivement pour les inscriptions de homesteads.

ARPENTAGE.

Le grand nombre de colons qui se rendent dans le district du Dauphin fait qu'il est nécessaire de continuer aussi rapidement que possible les arpentages dans cette partie du pays. L'agent local dans ce district fait remarquer qu'on a eu beaucoup de difficultés dans le cours de la dernière année à trouver des emplacements convenables dans le territoire arpenté pour les personnes qui cherchent des homesteads et qu'un grand nombre ont quitté le district en conséquence.

RÉSERVES PERMANENTES DE BOIS.

On s'apperçoit qu'il est de la plus haute importance de prendre des mesures pour conserver les terres boisées surtout dans la province du Manitoba, et dans ce but on a presque terminé des arrangements pour faire certaines réserves permanentes. L'intention est de placer autant que possible toutes les terres comprises dans les limites de ces réserves sous le contrôle du ministère, et en conséquence le gouvernement provincial et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ont consenti à échanger leurs terres ainsi situées contre d'autres en dehors de ces réserves.

GRAIN DE SEMENCE.

Il est encore dû une forte somme d'argent sur les avances de grain de semence faites il y a quelques années, et tandis qu'un certain nombre de ceux qui en ont profité ont rempli leurs obligations, ou font tout ce qu'ils peuvent en ce sens, on considère qu'un grand nombre d'autres qui sont en état de rembourser, négligent cette affaire. Cette dette est de telle nature que tous les intéressés devraient non seulement désirer, mais vouloir l'éteindre le plus tôt possible.

Des avis de demandes de paiement sont actuellement adressés à tous ceux qui sont encore arriérés.

RAPPORTS DES AGENTS LOCAUX.

Les rapports des divers agents locaux que l'en trouvera ci-annexés, tendent à montrer qu'en général il y a augmentation satisfaisante dans le nombre d'inscriptions de homesteads accordées, et que les résultats des opérations agricoles de cette année ont été des plus encourageants. Dans un pays d'aussi vaste étendue, il est inévitable que l'on rencontre ici et là quelque insuccès et des désappointements, mais on perd presque totalement de vue ces mécomptes au milieu de la prospérité générale. Tandis que les rapports de toutes les parties du pays sont satisfaisants, il est possible que le plus grand nombre des nouveaux colons durant la dernière année se soit dirigé vers les districts du Dauphin et d'Edmonton, et l'on trouvera spécialement intéressants les rapports faits par les agents de ces districts. J'attirerais aussi votre attention sur le rapport de M. Pearce, de Calgary, qui donne beaucoup de renseignements précieux sur les travaux d'irrigation et sur la grande industrie de l'élevage dans la partie la plus à l'ouest des Territoires.

Département de l'Intérieur.

RAPPORT SUR LES MOISSONS DU MANITOBA.

La statistique suivante tirée du bulletin publié par le ministère provincial de l'agriculture du Manitoba accuse un résultat très satisfaisant des moissons de la dernière saison dans cette province.

—	Etendue en culture.	Rendement par acre.	Rendement total.
	Acres.	Boisseaux.	Acres.
Blé	1,488,232	17·01	25,313,745
Avoine	514,824	33·6	17,308,252
Orge	158,058	27·06	4,277,927

Le rendement du blé aurait considérablement dépassé les chiffres ci-dessus, si ce n'eut été le temps extraordinairement défavorable qui s'est continué pendant un mois et dans certaines parties de la province pendant six semaines à l'époque de la mise en meules et du battage. On évalue le dommage causé au blé par le temps pluvieux, de 1 à 33 pour 100 de la récolte.

BESTIAUX.

Nombre de bêtes à cornes exportées		12,525

COCHONS.

Nombre expédié à la Colombie-Britannique	5,100	
Nombre reçu par bouchers et saleurs de Winnipeg.	18,000	
		23,100

ANIMAUX.

Nombre de chevaux dans la province	101,836
" de bêtes à cornes dans la province	227,097
" de moutons dans la province	32,053
" de cochons dans la province	69,648

PRODUITS DE LA LAITERIE.

—	Livres.	Prix.	Valeur.
Beurre.		c.	$ c.
De crémerie	965,024	18·6	179,494 46
De laiterie	1,151,620	13·94	160,593 50
	2,116,644		340,087 98
Fromage.			
Des fromageries	800,084	8·67	69,367 28

On estime qu'un total de 1,011,455 acres sont prêtes à ensemencer l'an prochain, 1899.

Il n'y a probablement eu aucun temps dans l'histoire de notre grand pays du nord-ouest où les colons en général aient été dans un état plus prospère et plus confortable qu'aujourd'hui, et l'avenir est réellement souriant.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. TURRIFF,
Commissaire.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, 29 novembre 1898.

M. J. G. TURRIFF,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur l'ouvrage accompli dans la division des terres du bureau de Winnipeg durant le dernier exercice.

Bien que dans le passé on n'ait pas eu l'habitude de faire un résumé du travail de l'année dans la division des terres, j'ai pensé que vous trouveriez ce qui suit assez intéressant pour l'inclure dans ce rapport.

Une augmentation très sensible et satisfaisante s'est produite dans le nombre d'inscriptions de homesteads durant le présent exercice, ayant été de 248 pour l'année finissant le 31 décembre 1897, et de 573 pour l'année finissant le 31 décembre 1898.

La politique récemment adoptée d'annuler les ventes de terres à termes impayées, dont quelques-unes l'étaient depuis très longtemps, et de les ouvrir à la colonisation, a été très appréciée par les résidants de ce district.

Dans bien des cas ces terres étaient tenues par des spéculateurs qui n'y faisaient aucune amélioration, et fréquemment ne payaient même pas les taxes municipales, augmentant ainsi le fardeau pour les colons qui y résidaient.

Durant l'année civile 1898, 187 ventes de cette classe de terres, couvrant 41,493.03 acres ont été annulées dans ce district et accordées à des colons aux conditions de homesteads, et une vaste étendue de terres qui jusqu'à présent étaient restées improductives, sera maintenant mise en culture.

Les réserves exclusives dans les colonies qui avaient été accordées aux Mennonites à l'est et à l'ouest de la rivière Rouge, se sont terminées cette année, et toutes les sections de nombre pair sont maintenant à la disposition des colons de toute nationalité, aussi bien que les sections de nombre impair qui sont inoccupées dans le canton 1, rang 6, ouest, et dans toute la réserve de l'est.

Jusqu'à présent il y a eu très peu d'établissements dans le canton 1, rang 6, ouest, la terre étant rabotteuse et mauvaise, mais maintenant chaque quart de section vacante a été demandé et une colonie d'environ 35 familles islandaises viendra du Dakota-nord pour s'établir ici au printemps.

Dans ce qui formait autrefois la réserve Mennonite de l'est, un grand nombre de demandes d'inscriptions ont été faites pour les sections impaires qui étaient autrefois tenues pour être vendues sous les conditions de homestead.

La réserve exclusive pour les Islandais sur la rive ouest du lac Winnipeg a également été ouverte aux colons de toute nationalité, et le prolongement à Stonewall de l'embranchement du chemin de fer du Pacifique Canadien vers le nord avec la perspective de sa continuation l'an prochain jusqu'aux rives du lac à Gimlie, attirera des colons dans ce district.

La remarquable demande de terre qui existe maintenant a causé une augmentation dans notre correspondance de 17,801 lettres reçues et expédiées dans l'année terminée le 31 décembre 1897, à 27,544 dans l'année terminée à la même date, 1898, soit une augmentation de plus de 50 pour 100, et une grande partie du temps de mon personnel est occupée à donner des renseignements et à préparer des listes des terres inoccupées pour ceux qui ont intention de venir ici.

C'est donc avec plaisir que j'apprends qu'un canton dans le voisinage de Whiteworth a été récemment arpenté dans le but de le rendre disponible aux inscriptions, et aussi qu'un arpenteur a reçu instruction de visiter le voisinage du canton 1, rang 12, est, pour savoir s'il y a assez de bonnes terres dans ce district pour justifier le ministère de faire les frais d'un arpentage.

Ce voisinage, jusqu'à présent si éloigné des établissements, sera maintenant rendu accessible par la construction du chemin de fer du Sud-Est, et d'après les renseignements

que j'ai reçus d'hommes occupés dans les exploitations forestières sur la rivière du Roseau, il semble probable que l'on peut trouver près de la rivière des Pins une étendue considérable d'assez bonnes terres. Le territoire américain adjacent, bien qu'on le dise de qualité inférieure à celui du Canada, est densément peuplé, et si les futurs colons peuvent être assurés que la terre sera arpentée avant longtemps et ouverte à la colonisation, il est raisonnable d'espérer qu'elle attirera un nombre considérable d'émigrants américains.

L'année passée a été remarquable pour l'élan qui a été donné à la colonisation des terres vacantes dans les environs de cette ville, qui, ainsi qu'on le sait généralement, ont été accordées aux métis du Manitoba, à la date de son transfert au Canada, et appartiennent par conséquent toutes à des particuliers. Un homme éminent qui fait le commerce des terres agricoles a calculé que dans les dix-huit mois terminés le 31 décembre 1898, les terres vendues à des colons réels dans un rayon de 40 milles autour de cette ville, excèdent de trois fois toutes celles vendues pour les mêmes fins durant les quinze années antérieures.

PERMIS DE COUPE DE FOIN.

Les opérations faites relativement à l'émission de permis de coupe de foin cette année ont été abondantes, mais à cause de l'excessive chute de pluie, un grand nombre de prairies à foin ont été submergées et il devint impossible de couper ou de vendre l'approvisionnement. Cet état de chose cependant a eu pour compensation d'exempter les colons du risque des feux de prairie qui ont été souvent désastreux pour les biens et quelques fois pour la vie de nos cultivateurs.

Il existe une activité remarquable dans toutes les branches d'affaires ; les compagnies de prêts font rapport que les intérêts se paient bien, et qu'il y a une très vive demande de fonds de la part des cultivateurs qui désirent augmenter leurs propriétés et améliorer leurs bâtiments. Selon le plus récent bulletin provincial les dépenses pour les bâtiments de ferme dans cette province dans la dernière année se sont évaluées à une somme non moindre que $1,468,740.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. F. STEPHENSON,
Agent des bois de la couronne.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
MINNEDOSA, 1er décembre 1898.

Au Commissaire des Terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR, —Je vous envoie sous ce pli un état du travail de cebureau durant les douze mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, d'après lequel il vous sera agréable d'apprendre que le nombre d'inscriptions de homesteads accordées durant l'exercice dépasse de beaucoup le nombre accordé l'année précédente.

Vous remarquerez aussi qu'il y a augmentation considérable dans la correspondance du bureau, due en grande partie aux nombreuses demandes de renseignements sur les terres disponibles pour les inscriptions de homesteads, et à ce propos je pourrais dire que des terres que lors de la première colonisation de ce district l'on ne croyait pas désirables, sont aujourd'hui recherchées avec empressement.

Grâce à l'abondante chute de pluie, les moissons de cette années ont été très bonnes, le rendement du grain, etc., étant plus fort qu'il ne l'a été depuis des années, et bien que dans quelques localités les cultivateurs aient eu de la difficulté à sauver leurs mois-

sons à cause de l'excessive humidité—qui a causé quelques pertes—le résultat, cependant, des opérations de l'année a été très satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN FLESHER,
Agent des terres fédérales.

État du travail fait dans l'agence des terres de Minnedosa durant l'exercice terminé le 30 juin 1898 :—

Nombre d'inscriptions de homesteads accordées	227
Ventes faites	11
Inscriptions annulées—	
Homesteads	98
Préemptions	26
Réclamations de mines enregistrées	
Certificats de mines accordés	
Permis de coupe de foin accordés	181
Permis de coupe de bois accordés	243
Demandes de lettres patentes recommandées	147
Lettres—	
Reçues	2,549
Envoyées	2,321

Bureau des Terres fédérales,
Dauphin, 23 novembre 1898.

Au secrétaire, ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 14 du courant, j'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur le travail fait dans bureau pendant les douze mois terminés le 30 juin dernier, aussi bien qu'un rapport sur le district en général, ce dernier allant jusqu'à la présente date, comme vous le demandez.

Mon dernier rapport contenait des détails excepté quant au travail, jusqu'au 11 novembre 1897, et je suis heureux de pouvoir dire que depuis cette date jusqu'à ce jour la prospérité de Dauphin a été signalée, de nouveaux colons arrivant en grand nombre, et outre qu'ils prenaient des homesteads ils ont, dans un grand nombre de cas acheté des terres de chemin de fer, d'autres préférant s'installer sur des fermes améliorées que quelques-uns des premiers colons consentent volontiers à vendre aux prix quelque peu élevés qu'ils peuvent obtenir pour celles qui sont favorablement situées. De ceux qui ont vendu, un certain nombre sont retournés à la Rivière du Cygne et autres nouveaux districts, et lorsqu'ils n'étaient pas en état de prendre de nouveaux homesteads ils achetaient.

Je signalerais de nouveau la nécessité de faire continuer les arpentages, parce que l'an dernier j'ai eu de grandes difficultés à placer les gens, qui n'étant pas en état de s'établir à titre de *squatters* et ne pouvant trouver des terres convenables disponibles parmi celles arpentées, ont quitté le district. Ceci était plus remarquable dans le cas de ceux qui venaient des Etats-Unis et dont les terres devaient être choisies par des délégués et qui désiraient s'établir ensemble, un parti comprenant 25 familles qui désiraient prendre un nombre correspondant de homesteads et acheter un nombre égal de quarts de sections impaires.

La dernière saison en somme a été favorable à nos cultivateurs, bien que le temps pluvieux de l'automne ait retardé les opérations des récoltes et considérablement endommagé le grain, mais cela étant loin d'être général, la perte a été légère. On estime que le district vendra 200,000 boisseaux de blé, rapportant en moyenne 33 à l'acre et la qualité moyenne n° 2 dur ; on dit que l'avoine a rapporté 40 par acre, pour laquelle on paie 25 sous ; on croit que le rendement a atteint 75,000 boisseaux. L'orge est peu cultivée, mais le peu qu'on a récolté était bon. Les racines ont été bonnes et le commerce de bétail a augmenté. Je regrette de ne pas avoir le chiffre des expéditions.

Les industries de la laiterie et de l'élevage des poules ne reçoivent pas toute l'attention qu'on pourrait désirer, mais à mesure que le pays se remplira il n'y a pas de doute que les gens s'en occuperont.

Les cochons sont très rares, mais j'apprends qu'on les élèvera sur une échelle considérable l'an prochain.

Nous avons été raisonnablement exempts d'incendies, grâce en grande mesure à la saison pluvieuse, et je recommanderais au ministère la nécessité de prendre des mesures énergiques pour empêcher la destruction de nos forêts par cette cause.

Nos gens sont tous à l'aise, et je prévois des temps prospères pour ce district dans un avenir rapproché ; des villes et villages surgissent tout le long de la ligne du chemin de fer et le commerce est bon.

Des Galiciens qui nous sont arrivés l'an dernier et cette année, le plus grand nombre se sont établis et paraissent bien réussir. Je ne prévois pas que nous soyions obligés de demander des secours pour eux cet hiver, si ce n'est peut-être dans le cas de très récentes arrivées, qui n'ont rien eu pour se maintenir durant l'hiver. Un grand nombre ont trouvé de l'ouvrage sur le chemin de fer, où, me disent les entrepreneurs, ils sont bien utiles ; d'autres ont travaillé à la moisson dans ce district et dans d'autres.

La construction dans les villes s'est faite sur une grande échelle, cette ville ayant maintenant quatre élévateurs d'une capacité de 20,000 à 30,000 boisseaux ; trois de ces élévateurs ont été construits cet été. Un moulin à farine de 100 barils par jour a aussi été mis en opération ; ces constructions, jointes aux quatre entrepôts de grain, assurent un bon marché à nos cultivateurs. Une municipalité a été formée et la ville constituée en corporation, de nouvelles circonscriptions scolaires se forment de temps à autre, et des églises se construisent dans tout le district.

Les chiffres dans l'état ci-dessous démontreront, j'en ai confiance, que Dauphin a attiré sa part d'attention dans le cours du dernier exercice.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. K. HERCHMER,
Agent des terres fédérales.

Aperçu du travail fait à l'agence de Dauphin durant l'exercice finissant le 30 juin 1898.

Nombre d'inscriptions de *homesteads* accordées	568
" de ventes	7
" de demandes de lettres patentes (prises)	192
" " " (approuvées)	168
" de permis de coupes de foin accordés	247
" " " bois accordés	186
" de droits de mines enregistrés	5
" de *homesteads* (annulés)	197
" de lettres reçues	4,782
" " envoyées	3,494
" de rapports au bureau principal	220

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
BRANDON, MAN., 19 novembre 1898.

Au Secrétaire,
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 14 du courant, n° d'ordre 448472, j'ai l'honneur de vous inclure un état de l'ouvrage fait dans ce bureau durant l'exercice terminé le 30 juin 1898, d'après lequel vous verrez que l'ouvrage des premiers six mois est presque égal à l'ouvrage de toute l'année 1897. Le nombre des inscriptions a presque doublé.

L'occupation des terres a causé une enquête sur les cas de détenteurs de homesteads qui les avaient inscrits il y a quelques années, mais qui n'ont pas rempli les conditions nécessaires à l'obtention de lettres patentes, et il en est résulté qu'un grand nombre de ces inscriptions ont été annulées et réinscrites par d'autres personnes qui sont devenues des résidants dans différents districts. Ceci a grandement amélioré la position des autres colons, en leur permettant d'avoir de meilleures écoles et de faire plus d'améliorations municipales à cause de la grande étendue de terres qui sont aujourd'hui passibles de taxation. Cela réduira aussi les taxes payées par les vieux résidants qui ont dû jusqu'à présent soutenir les écoles, parce que les absents ont payé très peu de choses, s'ils ont payé, pour cela, et en outre cela a causé une demande toujours croissante de terres dans les districts anciennement colonisés, jusqu'à ce qu'à présent il soit difficile d'obtenir une inscription dans aucun des vieux établissements. La vente des terres a augmenté aussi, les fructueuses saisons des deux dernières années ayant mis les cultivateurs dans une meilleure position pour acheter, qu'ils ne l'ont jamais été. Les modifications faites à l'Acte des terres fédérales ont été d'un grand secours à tous les anciens propriétaires de homesteads, qui trouvaient bien incommodes de déplacer leurs familles et de construire de nouveaux bâtiments sur leurs seconds homesteads, se trouvant en conséquence forcés d'abandonner leurs premiers homesteads et leurs améliorations. La résidence des fils avec leurs parents a été aussi un grand avantage.

L'occupation des terres a causé certaine concurrence pour les permis de coupe de foin, et la délivrance de permis cette année a plus que doublé.

Les cultivateurs en général sont dans un état prospère, et le sentiment de contentement qui existe parmi eux ne peut manquer d'avoir un effet très avantageux sur l'immigration future.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. C. DE BALINHARD,
Agent intérimaire des terres fédérales.

ÉTAT du travail fait dans l'agence de Brandon durant l'exercice terminé le 30 juin 1898 :—

Nombre d'inscriptions de homesteads accordées	300
Ventes consenties	38
Inscriptions annulées—	
Homesteads	142
Préemptions	66
Droits de mines enregistrés	1
Certificats de mines délivrés	
Permis de coupe de foin accordés	501
Permis de coupe de bois accordés	1,059
Demandes de lettres patentes recommandées	385
Lettres reçues	9,442
" envoyées	9,248

Département de l'Intérieur.

Bureau des Terres fédérales,
Alameda, Assa., 31 décembre 1898.

Au Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ontario.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre ci-après un état du travail fait dans cette agence pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Il faut remarquer une forte augmentation sur l'exercice précédent dans le nombre d'inscriptions accordées, de permis de coupe de foin accordés et le volume de la correspondance reçue et envoyée. Durant la période ci-dessus cent soixante et dix-sept inscriptions ont été accordées, comparées à quatre-vingt-une l'année précédente, et les recettes se sont élevées à six mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars et quarante-neuf sous ($6,795.49), contre trois mille quatre-vingt-dix-huit dollars et soixante-trois sous ($3,098.63). Il a aussi été accordé dans les derniers six mois terminés le 31 du courant, deux cent quatre-vingt-huit inscriptions de homesteads avec revenu en proportion, ce qui tend à prouver une forte augmentation progressive.

Dans la première partie de l'année j'ai été absent à travailler à l'immigration pendant deux mois et demi dans le Dakota-Sud et le Michigan, M. A. Norquay, ci-devant du personnel du bureau de Dauphin prenant charge du bureau durant mon absence. Comme résultat de mon voyage, je dois faire rapport qu'un certain nombre de colons de première classe sont venus des Etats-Unis et se sont établis ici ce printemps.

Vu l'augmentation de l'ouvrage du bureau et l'attention qu'il a fallu nécessairement donner à l'intérieur aux immigrants, il est essentiel qu'au moins deux fonctionnaires soient stationnés ici d'une manière permanente pour faire convenablement l'ouvrage.

Même avec deux fonctionnaires, il faut faire un grand nombre d'heures supplémentaires pour tenir l'ouvrage à jour.

Un trait caractéristique de l'ouvrage a été l'annulation des inscriptions de tous les gens que l'on a trouvé ne pas habiter leurs homesteads ou ne faire aucune tentative pour remplir leurs devoirs. On s'est efforcé de savoir des secrétaires des différents districts scolaires quelles terres dans leurs districts respectifs étaient susceptibles d'annulation, et l'on a demandé des renseignements semblables de gens dans différentes parties du district. Comme résultat de ces demandes de renseignements, un nombre considérable d'annulations ont été faites, on a rayé les inscriptions qui n'étaient pas satisfaisantes, et les terres mises en état d'être inscrites par quiconque désirerait les faire inscrire, sans être exposé au retard et à l'incertitude qui doivent nécessairement découler du procédé ordinaire d'annulation.

L'extension de l'embranchement de Pipestone du chemin de fer du Pacifique Canadien à travers le district de la montagne du Caribou est anxieusement attendue par les colons à cet endroit. Un grand nombre d'inscriptions ont été faites le long de la ligne qu'il doit suivre, dans l'espoir que le chemin sera complété l'an prochain ; les colons résidants dans la plupart des cas ont acheté des terres du chemin de fer du Pacifique Canadien en sus de leurs propres propriétés, et ont défoncé avec le même espoir une grande étendue de terres pour la culture l'an dernier, et il faut espérer qu'ils ne seront pas désappointés.

Un autre district qui s'est ouvert avec empressement cet automne est celui qui se trouve autour de Weyburn, qui est situé sur la ligne du Saut, à environ mi-chemin entre la frontière internationale et la ligne-mère du chemin de fer du Pacifique Canadien. Le mouvement commença vers septembre, et depuis ce temps cent dix-sept inscriptions de homesteads y ont été accordées. On m'informe qu'un grand nombre de terres du Pacifique Canadien ont aussi été vendues. On dit qu'il y a dans ce voisinage d'excellentes terres agricoles, à paturages et à foin, et d'après le nombre de demandes de renseignements reçues au sujet de cette partie du pays, il est très probable qu'il y aura un fort courant d'immigration vers ce côté l'an prochain.

Je suis heureux de faire rapport que l'établissement français autour d'Alma, à l'angle sud-ouest de la montagne du Caribou, progresse très favorablement. Les colons accumulent autour d'eux tout ce qui est nécessaire dans une ferme, dans bien des cas construisant de nouvelles maisons et, étables, et malgré leur distance du chemin de fer, ce

qui est leur principal désavantage, ils manifestent toute confiance dans l'avenir de leur district.

Une colonie allemande a également été établie dans le canton 5, rang 3 à l'ouest du 2e méridien, par un nombre de familles qui sont venues du Michigan le printemps dernier. Ces gens ont tous bien réussi cette année, et sont les avant-coureurs d'un grand nombre de leurs amis du même endroit qu'ils attendent l'an prochain.

Le district en somme a été prospère, le haut prix payé pour le grain l'an dernier a permis à un grand nombre de cultivateurs d'éteindre leurs dettes de magasins et pour leurs machines, et bien que les prix eussent pu être meilleurs cet automne, les gens sont satisfaits et pleins d'espoir pour l'avenir. Je pourrais dire que les recettes revenant à ce district par la vente du grain dont il a été ou sera mis sur le marché cette année, approximativement parlant, trois cent-cinquante mille (350,000) boisseaux, se chiffreront par environ cent quatre-vingt-neuf mille dollars, et des animaux, dont deux mille cinq cents (2,500) ont été exportés par quatre-vingt-sept mille cinq cents ($87,500) dollars, ces deux items rapportant aux cultivateurs une somme nette de deux cent soixante et sept mille cinq cents dollars ($267,500).

Il existe un désir général de voir le district se peupler plus densément, et j'ai confiance qu'on fera de grands efforts pour encourager la colonisation de grandes étendues de terres agricoles de première classe qui y sont encore disponibles pour des homesteads.

Ci-joint se trouve un état du travail de l'année :—

Nombre de lettres reçues	1,769
" " envoyées	1,755
Demandes de lettres patentes reçues	71
" " " recommandées	62
Inscriptions de homesteads	177
" " annulées	99
Inscriptions de préemptions annulées	48
Nombre de permis pour coupe de foin accordés	279
" rapports au bureau central	180
Revenu total pour l'année	$6,791.49

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. A. McEWEN,

Agent des terres fédérales.

Bureau des Terres fédérales,

Yorkton, Assa., 23 décembre 1898.

Au Secrétaire du ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—Sous ce pli veuillez trouver un état de l'ouvrage fait dans ce bureau durant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Je n'ai aucune observation à faire relativement à cet état, n'ayant que tout récemment pris la direction de cette agence, et je suis en conséquence peu au fait, jusqu'à présent, de l'état des affaires.

Le pays est bien adapté à la colonisation, ceux qui sont déjà ici paraissent prospérer et ont seulement besoin que d'autres viennent s'établir à côté d'eux pour ouvrir des chemins, établir des écoles, etc., lorsque avec de plus faciles communications par chemins de fer et postales, le nord-ouest du Manitoba et cette partie des territoiresdevraient être trouvés les meilleurs endroits de l'ouest pour y résider, grâce à son adaptabilité à la culture du grain et l'élevage des animaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. SUTHERLAND,

Agent des terres fédérales.

Département de l'Intérieur.

Aperçu du travail fait à l'agence de Yorkton durant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Nombre d'inscriptions de *homesteads* accordées	165
" de ventes consenties	2
" d'inscriptions annulées	
" de *homesteads*	65
" de préemptions	13
" de droits de mine enregistrés	....
" de certificats de mines accordés	....
" de permis de coupe de foin accordés	136
" de permis de coupe de bois accordés	88
" de demandes de lettres patentes recommandées	85
" de lettres reçues	2,386
" de lettres envoyées	2,214

Prince-Albert, Saskatchewan, 29 décembre 1898.

Au Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa.

Monsieur,—Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'ouvrage fait dans cette agence durant les douze mois qui se sont terminés le 30 juin 1898.

Vous remarquerez par le tableau ci-joint que le nombre d'inscriptions de homesteads accuse une augmentation très sensible sur n'importe quelle année récente. Cette augmentation est principalement due à une très considérable immigration de Mennonites du Manitoba, des Etats-Unis et de la Russie dans les établissements de Rosthern et de Hague, attirés ici par les rapports encourageants de succès d'un grand nombre de leurs coreligionaires qui s'étaient antérieurement établis dans ces localités ; pour cette même raison on attend une immigration encore plus forte durant la saison prochaine.

L'année, je peux le dire sans crainte, a été prospère. La récolte de 1897 a été excellente ; celle de 1898, bien que pas tout à fait aussi abondante, a été raisonnablement bonne, malgré les effets quelque peu délétères d'une gelée dans le mois de juin dernier, chose très rare dans ce district, mais qui malheureusement a détruit les plus tendres des moissons qui poussaient ; la récolte de l'avoine étant celle qui a le plus souffert de cette cause.

L'industrie de l'élevage des bestiaux augmente constamment. Le commerce d'exportation des animaux sur pieds sur les marchés européens prend des proportions considérables, et les prix réalisés sont encourageants et ont un effet bienfaisant sur la prospérité et le confort de la population.

En somme les colons sont assez contents de leur sort actuel et espèrent dans l'avenir. La construction immédiate d'une autre ligne de chemin de fer donnant des communications plus directes avec les marchés de l'est maintenant projetée, tendra à faire disparaître tout mécontentement dans les établissements les plus à l'est. Elle ouvrira aussi à la colonisation ultérieure une immense étendue de terrain qui, pour la beauté, les avantages naturels et la fertilité, ne peut être surpassé dans aucun pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McTAGGART,
Agent des terres fédérales.

Aperçu du travail fait au bureau des Terres fédérales à Prince-Albert, durant l'exercice terminé le 30 juin 1898 :—

Lettres reçues	1117
" envoyées	1005
Circulaires reçues	18
" envoyées	106
Demandes de lettres patentes reçues	63
" " recommandées	42
Inscriptions de homesteads annulées	50
" préemptions "	6
Inscriptions de homesteads accordées	143
Préemptions payées par mandats M.B	1
Rapports au bureau principal——	
Terres fédérales	60
Compte de caisse	60
Travaux faits	12
Foin	20
Immigration	12
Main-d'œuvre	24
Dépenses contingentes d'immigration	12
" des terres fédérales	12
Présence au bureau	12

Bureau des Terres fédérales,
Regina, Assa., 22 novembre 1898.

Au Secrétaire du
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—En réponse à votre circulaire du 14 courant, n° 448,472, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, qui, joint à d'autres détails, comprend l'exposé du travail fait à ce bureau durant l'exercice du 30 juin 1897 au 30 juin 1898, savoir :—

Nombre total de lettres reçues	7030
" " " envoyées	5882
" " de circulaires reçues	44
" " " envoyées	125
" " de demandes pour patentes reçues	350
" " " " recommandées	283
" " d'inscriptions de homesteads annulées	135
" " " de préemptions annulées	86
" " " de homesteads accordées	475
" " de ventes	26
" " de permis de coupe de foin accordés	677
" " rapports au bureau principal—	
Terres fédérales	48
Grain de semence (en double)	160
Compte de caisse	12
Travaux faits	12
Foin et bois	48
Immigration, dépenses contingentes	2
Terres fédérales, dépenses contingentes	12
Présence au bureau	12

Malgré le temps défavorable de l'automne, le résultat des travaux de la saison a été très satisfaisant. Le rendement de la récolte de blé a été non seulement considérable, mais exceptionnellement bon, la plus grande partie atteignant le "n° 1 dur". Je ne suis pas en état de citer les chiffres exacts, mais je suis convaincu que le rendement a largement dépassé celui des années antérieures. D'autres grains ont également rapporté considérablement, et il y a eu augmentation dans le nombre d'acres ensemencées.

Les racines et les légumes de toutes sortes ont produit une récolte énorme, et les hauts prix réalisés font que le rendement de cette année a été très rémunérateur.

L'élevage a augmenté à un degré remarquable dans ce district, grâce sans doute au temps favorable cet été, aux bons pâturages et au nombre croissant de colons qui se livrent à cette industrie. Les prix ont été exceptionnellement bons, et bien que des convois et des convois de bêtes à cornes, de moutons et de chevaux se soient dirigés vers les marchés de l'est, une grande proportion a été expédiée à la Colombie-Britannique.

Il n'y a pas de doute que les conditions favorables offertes par le gouvernement du Nord-Ouest engageront un bon nombre de colons à importer des animaux de race pour les fins de reproduction.

Il n'y a pas eu de grands incendies de prairie pour endommager l'herbe dans ce district, et l'on a tout espoir d'avoir de bons pâturages l'an prochain.

L'industrie de la laiterie fait des progrès remarquables. Les nombreuses laiteries établies ont épargné beaucoup de travail aux femmes des colons, et leurs produits rapportent les plus hauts prix sur les marchés d'Europe et autres.

Pendant le mois de juillet l'Association de la Presse du Minnesota, du Michigan et du Wisconsin a visité les différentes parties de ce district, et d'après les dires de quelques-uns de ses membres et d'après les communications reçues, je suis d'opinion que cette visite aura un effet avantageux sur les Territoires en général.

En consultant le tableau ci-joint de l'ouvrage fait, on remarquera que le nombre des inscriptions de homesteads qui ont été accordées dépasse de beaucoup celui des années passées, et sur ce nombre les inscriptions accordées aux nouveaux venus forment la grande majorité, ce qui démontre qu'il y a eu un flot constant d'immigrants de partout.

Les colons partout semblent contents et prospères. De nombreuses lettres de demandes de renseignements sont reçues de toutes les parties du monde, et jamais auparavant il n'y a eu d'aussi forts indices qu'à présent d'une grande affluence d'immigrants durant l'année qui s'approche.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. FRASER,
Agent intérimaire des terres fédérales.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
LETHBRIDGE, ALBERTA, 31 décembre 1898.

Au Commissaire des terres fédérales,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre pour votre information le rapport suivant sur l'agence de Lethbridge.

Il m'est agréable de pouvoir faire rapport d'une amélioration remarquable dans les transactions de terres durant la dernière année, d'une immigration saine et vigoureuse, et d'une augmentation constante des sentiments de confiance dans les ressources illimitées du district.

Le plus grand nombre d'inscriptions de homesteads a été fait dans la partie sud-est du district, dans le voisinage de Cardston ; un grand nombre d'inscriptions de homesteads a aussi été accordé dans le voisinage de Pincher-Creek, où le sol est une riche

marne noire, bien arrosé par des sources, des rivières et des lacs, et ayant un bon approvisionnement de bois.

Ces terres n'étaient autrefois considérées propres qu'aux pâturages, mais leur culture a démontré le fait qu'elles produiraient abondamment toutes les céréales, les racines et les petits fruits, surtout lorsqu'on demande et profite des avantages des renseignements et des avis de la ferme agronomique sur les meilleures variétés à cultiver, Un grand nombre de bons colons se sont aussi établis dans le voisinage de Medicine-Hat.

Les récoltes dans le voisinage de Cardston et de Pincher-Creek ont été très bonnes l'an dernier et les prix obtenus ont été satisfaisants, l'achèvement du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau à travers les villes minières de la Colombie-Britannique ayant ouvert un excellent marché pour tous les produits du district.

L'ouvrage sur le canal d'irrigation Sainte-Marie a été commencé l'été dernier par la Compagnie d'Irrigation d'Alberta et s'est poursuivi constamment depuis, il n'y a eu jusqu'à présent ni neige ni gelées pour entraver les travaux de construction, et l'on espère qu'environ soixante milles de canal seront terminés en 1899. On pourra se faire une certaine idée de l'importante portée qu'exercera la construction de ce canal sur la prospérité de ce district, lorsque l'on saura qu'on dépensera quelque $500,000 pour les travaux de construction et que l'on rachètera environ 500,000 acres de terres arides de ce district, et comme il n'y a pas de doute que toutes les terres irriguées seront cultivées aussitôt qu'elles seront disponibles, et qu'on a intention de diviser les terres en petites propriétés, la population de ce district devra largement augmenter dans très peu de temps. Grand honneur est dû à la Compagnie d'Irrigation pour la manière énergique avec laquelle elle a poussé les travaux. L'élevage des bestiaux est dans un état prospère, la dernière saison ayant été très favorable, et la perspective pour la prochaine saison est excellente, vu qu'il y a eu très peu de neige et de temps froid jusqu'à présent. Si nous avons du temps froid maintenant, il ne durera pas longtemps selon toutes les probabilités, et les bêtes à cornes sont dans la meilleure des conditions pour supporter le froid et autres misères pendant quelque temps. Environ 10,000 têtes de bétail et 1,000 chevaux ont été exportés de ce district durant la dernière saison, et environ 6,000 jeunes bêtes ont été importées comme reproducteurs ; on a aussi importé quelques animaux pur sang.

L'industrie de l'élevage des moutons est également dans une condition prospère, mais je n'ai pu obtenir de renseignements dignes de foi sur le nombre de moutons exportés et importés.

Les feux de prairie ont fait peu de dommages durant la dernière saison, grâce sans doute aux pluies comparativement fortes qui ont gardé l'herbe verte tout l'été.

Les mines de houille Galt ont travaillé à leur entière capacité tout l'été, ce qui veut dire beaucoup pour la prospérité de Lethbridge et des environs.

Les loups ont fait comparativement peu de dommages aux animaux durant la dernière année, leur nombre ayant diminué a raison de la gratification que l'on paie pour leur destruction.

La nomination des sous-agents a été un grand bienfait pour les colons qui arrivaient, et autant que je sache ils ont donné entière satisfaction, et je crois que leur utilité a été prouvée par ceux qui ont besoin de leurs services.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTINGHAM,
Agent des terres fédérales.

APERÇU de l'ouvrage fait dans l'agence de Lethbridge pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898 :—

Nombre d'inscriptions de homesteads accordées..............	195
Ventes faites..	51
Inscriptions annulées—	
Homesteads	36
Préemptions	8
Droits de mines enregistrés..............................	
Certificats de mine accordés.............................	
Permis de coupe de foin accordés.........................	56
Permis de coupe de bois accordés.........................	78
Demandes de lettres patentes de homesteads recommandées....	46
Lettres reçues..	2368
" envoyées..	1735

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
EDMONTON, ALBERTA, 23 novembre 1898.

Au Secrétaire du ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur le travail accompli dans l'agence des terres fédérales d'Edmonton pour l'exercice terminé le 30 juin dernier. L'aperçu ci-annexé montre ce travail autant que peut le montrer un tableau. Il se fait une somme considérable d'ouvrage pour le ministère des Affaires indiennes au sujet des terres comprises dans la réserve 136, dont il n'est pas parlé dans l'aperçu du travail accompli.

L'agence d'Edmonton comprend maintenant les terres qui jusqu'au 1er juillet 1897 étaient administrées de Wetaskiwin. Le nombre d'inscriptions de homesteads accordées dans les deux agences pendant l'exercice terminé le 30 juin 1897, a été de 279. Le nombre accordé dans l'agence combiné pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, a été de 623.

Les ventes faites par l'agent de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien à Edmonton dans la première période se chiffraient par 22, et dans la dernière période par 116. L'augmentation des inscriptions et des ventes indique raisonnablement l'amélioration en proportion de la colonisation qui se fait actuellement dans le nord de l'Alberta.

LA SITUATION INDUSTRIELLE.

Une indication du progrès agricole de cette région se trouve donnée par le volume de l'exportation des produits agricoles évalués à la grosse à $50,000 pour 1896, et à $400,000 ou $500,000 en 1897.

Il m'est agréable de pouvoir dire que la condition industrielle dans le nord de l'Alberta paraît saine et progressive. Pour la maintenir telle, il semblerait nécessaire d'encourager autant que possible les produits de la laiterie et de l'élevage des poules, et d'aider les localités, autant qu'il serait possible de le faire, en améliorant les chemins et en établissant un système compréhensible d'emmagasinage frigorifique. Un grand nombre de colons se sont établis à une distance du chemin de fer dépassant de beaucoup celle sur laquelle le blé et l'avoine peuvent être transportés avec profit à la station du chemin de fer. Ils doivent compter principalement sur la culture du grain, ne possédant pas le capital nécessaire pour se livrer à l'élevage des bêtes à cornes. Il est possible que malgré leur éloignement des stations de chemins de fer ils puissent établir des beurreries et des fromageries, mais ils ne peuvent le faire avec de bonnes chances de succès

tant que les stations de chemins de fer ne seront pas pourvues de magasins frigorifiques. L'industrie de l'élevage des poules pourrait se faire avec profit à une certaine distance du chemin de fer si les stations avaient des magasins frigorifiques ; et c'est le meilleur genre d'affaires possible pour l'encouragement et l'avancement rapide des nouveaux et pauvres colons. La question de l'emmagasinage frigorifique est d'importance vitale, et j'ai confiance que l'on trouvera le moyen d'établir un système parfaitement efficace. Il n'y a aucune autre direction vers laquelle les efforts du gouvernement et des individus pourraient se tourner d'une manière plus profitable. La difficulté à engager le capital particulier à entreprendre cette opération provient de ce qu'on croit généralement qu'on ne pourrait rendre un système compréhensible d'emmagasinage frigorifique de suite rémunérateur. Cette crainte est sans doute bien fondée. Il faudra faire l'éducation des producteurs et du commerce. Les colons auront beaucoup à apprendre au sujet des différentes races de volailles et des bonnes méthodes à prendre pour obtenir les meilleurs résultats de cette industrie. La Compagnie d'Emmagasinage Frigorifique est presque certaine d'éprouver des difficultés dans le classement des produits, et doit se fier aux gérants locaux des entrepôts pour faire graduellement comprendre aux colons qu'il est de l'intérêt et du colon et de la Compagnie de prendre le plus grand soin dans la manutention de ces produits. Le colon apprendra, cependant, avec le temps que son attention sera profitable, parce qu'il sera payé selon la qualité de ses produits.

Avec des facilités et un outillage de distribution convenables dans le Kootenay et la Colombie-Britannique en général, une grande compagnie d'entrepôt outillée pour la manutention de toutes les volailles et de tous les produits domestiques du nord de l'Alberta pourrait dans un temps comparativement court établir des opérations considérables, et il est impossible de concevoir aucune autre entreprise qui put encourager d'une manière plus satisfaisante l'industrie agricole dans cette région.

Elle recevrait, aujourd'hui, les produits d'environ 5,000 colons entre Wetaskiwin et Edmonton, et il lui faudrait des entrepôts à ces deux endroits aussi bien qu'à Leduc.

RÉCOLTES

Le rendement de la récolte dans le district d'Edmonton cette année est évalué à 600,000 boisseaux de blé, 800,000 boisseaux d'avoine et 100,000 boisseaux d'orge. La gelée en juin dernier a grandement endommagé la récolte qui a été semée à la volée sur les terres basses et que l'on suppose avoir été moins vigoureuse et moins capable de résistance que celle qui a été semée par des semoirs mécaniques. On dit qu'il y a très peu de nielle dans le blé cette année et le blé et l'avoine sont bons.

STATISTIQUE DES MOISSONS.

Il semblerait qu'il est assez facile d'obtenir une statistique satisfaisante de la moisson de la part des propriétaires de batteuses, en accordant des permis à ces propriétaires après avoir examiné les appareils à employer et sur certificat de leur suffisance. Cela n'entraînerait pas un travail considérable si l'on exigeait des propriétaires de machines à battre de faire un rapport annuel—disons le 1er fevrier ou mars—des résultats des opérations de la saison. Il faut espérer que le gouvernement provincial prendra bientôt action dans ce sens.

BÊTES À CORNES.

Dans le cours des deux dernières années il y a eu une forte augmentation dans le nombre de bêtes à cornes, de chevaux, de cochons et de moutons, et l'on espère que l'amélioration de la qualité sera le résultat de l'action du gouvernement provincial en facilitant l'importation des animaux pur sang. Le nord de l'Alberta est particulièrement propre à l'élevage des bestiaux, grâce à son abondance d'herbes nutritives, à ses bois qui servent d'abris, et à son approvisionnement d'eau. Les éleveurs d'animaux de race dans l'est du Canada trouveraient un marché avantageux dans ce pays, et il est surprenant qu'aucun d'eux n'ait établi ici un dépôt où ils pourraient expédier les animaux de l'année et les nourrir à bon marché en attendant leur vente.

PRÉVENTION CONTRE L'INCENDIE.

La croyance gagne graduellement du chemin, qui veut que le seul moyen effectif d'arrêter les incendies qui jusqu'à présent ont fait de si graves dommages dans cette région de même que dans tous les territoires de l'ouest, se trouve dans l'ouverture de chemins et l'enlèvement, selon que besoin, de toutes les matières enflammables de ces chemins. On crée partout des districts d'incendie et de corvée sous l'empire de l'ordonnance territoriale. Cette ordonnance de même que celle qui a rapport à la prévention des incendies sont excellemment destinées à favoriser l'important objet que la législature veut atteindre.

MINES.

Le produit total de l'or dans la rivière de la Saskatchewan-nord a été d'environ $17,000 pour l'année 1898. C'est bien au-dessous du rendement des années antérieures, qui s'est parfois élevé à au-dessus de $50,000. La diminution du rendement est dû en grande partie à la condition plus prospère de l'agriculture, qui a donné de l'emploi à un grand nombre de colons qui autrefois passaient une grande partie de leur temps à miner à la main dans la rivière. Les hauts-fonds de la rivière ont rendu à l'exploitation de surface durant les 30 dernières années un montant d'or qui s'élève en total à une grande valeur. La manipulation répétée du gravier de surface a cependant extrait une si forte partie de l'or qu'il contenait qu'elle ne rapporte plus des gages profitables, et le mineur à la main donne plus d'attention aux opérations sur les banquettes, auxquelles il se livrera plus volontiers à l'avenir.

La plus grande partie du gravier sur les hauts-fonds, qui sont en partie exposés à la vue, devra être travailléh à la machine si l'on veut en réaliser la valeur. Le travail des dragueurs n'a pas encore produits de résultats très satisfaisants. On dit que c'est dû à la faible capacité de ceux employés jusqu'à présent et aux fortes dépenses pour les gages. Il faut le même nombre d'hommes pour manœuvrer un dragueur pouvant draguer de 100 à 300 verges par jour que pour en manœuvrer un d'une capacité de 2,000 à 3,000 verges. Les gages et les frais d'exploitation étant à peu près les mêmes dans les deux cas, on comprendra facilement que le petit dragueur ne pourrait rapporter un profit en travaillant le gravier, qui pourrait cependant rapporter de beaux résultats à un plus grand dragueur.

Un dragueur de première classe, d'une capacité de 3,000 verges cubes par jour, a été récemment terminé par M. Arthur E. Hogue, représentant une compagnie qui possède un bail d'environ 140 milles de rivière.

Il n'a pas encore été complètement éprouvé, mais on espère qu'il donnera des résultats satisfaisants et démontrera l'avantage de miner sous l'eau lorsqu'on le fait dans des conditions favorables.

LES CHAMPS MINIERS DU NORD.

On croit que plus de 2,000 prospecteurs sont partis d'ici pour le nord entre les mois d'août 1897 et juin 1898. Ainsi que l'indiquent mes rapports, plus de 800 d'entre eux ont pris des certificats de mineurs libres dans ce bureau, et les certificats délivrés par le bureau de Calgary ont également été pris par des hommes qui sont partis d'Edmonton.

Les journaux ont dit de temps à autre que les résidants d'Edmonton avaient induit ces prospecteurs en erreur en leur faisant croire qu'il y avait une route par terre entre ici et Dawson. Ceci est incorrect—j'ose affirmer que pas un seul de ces 2,000 prospecteurs n'a reçu une telle assurance de la part d'un résidant d'Edmonton. Ceux d'entre eux dont la destination était Dawson ont pris cette route parce qu'ils la croyaient plus sûre et aussi plus praticable que les routes de la côte ouvertes dans le temps. Ils allaient dans un pays virtuellement inexploré, et tous savaient cela.

La majorité de ceux qui sont partis d'Edmonton ont pris soit la route fluviale du Mackenzie ou avaient l'intention de prospecter sur les rivières de la Paix et aux Liards et ceux de leurs affluents qui sont peut-être plus abordables de ce point que d'aucun autre.

Le sentier jusqu'au petit lac de l'Esclave que le gouvernement territorial a ouvert offre une avenue commode jusque dans la région supérieure de la rivière de la Paix, et jusqu'où il s'étend il est praticable pour les bestiaux. Il faut espérer qu'il sera prolongé pour faciliter davantage l'introduction du bétail de l'Alberta dans les régions minières du nord. En ce sens c'est un travail très avantageux pour l'industrie pastorale de l'ouest.

QUARTZ DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE.

Un résultat notable des opérations des prospecteurs dans le cours de la dernière année a été l'assurance de l'existance d'une vaste région minière dans le voisinage du Grand Lac de l'Esclave. On a apporté de nombreux échantillons de galène et de quartz pour en faire l'essai, et bien que l'on prétende que les rapports des essais soient satisfaisants, leur valeur réelle n'est pas encore définitivement et publiquement connue. Si la région ci-haut nommée est susceptible d'un développement profitable, on pourra introduire bientôt des machines par la voie de l'île Herschell et du fleuve Mackenzie, et les approvisionnements généraux des mines en descendant le courant d'Edmonton.

LE BOIS D'ALBERTA.

Les recettes de cette source ne sont pas fortes, bien qu'elles dépassent celles de l'an dernier.

La quantité et la qualité du bois à une distance convenable des scieries en exploitation à cet endroit ont été rapidement réduites par l'incendie dans les dix ou quinze dernières années. Il est possible que de vastes étendues d'épinette verte existent sur les affluents du haut de la Saskatchewan, mais les gens du métier sont d'opinion que le feu a ravagé le pays du nord à tel point qu'il ne reste que très peu de bois de valeur marchande. Une grande proportion du bois de construction manufacturé et consommé dans le district d'Edmonton est maintenant tirée de la Colombie-Britannique, et d'année en année nous devrons compter sur ce marché pour obtenir une augmentation de quantité.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. A. RUTTAN,

Agent des terres fédérales

APERÇU du travail accompli dans l'agence d'Edmonton durant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Nombre d'inscriptions de homesteads accordées	623
Ventes faites	12
Inscriptions annulées—	
Homesteads	234
Pré-emptions	9
Droits de mines enregistrés	27
Certificats de mines délivrés	840
Permis de coupe de foin accordés	139
Permis de coupe de bois accordés	385
Demandes de lettres patentes de homesteads recommandées	422
Lettres reçues	5,034
" envoyées	4,957

Département de l'Intérieur.

Bureau des Terres fédérales,
Daim-Rouge, Alberta, 24 décembre 1898.

Au Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Durant cette période cent huit inscriptions de homesteads, dont une était un homestead militaire, ont été accordées dans ce bureau ; un paiement de préemption, une vente générale et une concession gratuite d'église de 40 acres, ont également été enregistrés. Le nombre d'inscriptions de homesteads annulées est de soixante et sept, et de préemption, huit. Cent trente-neuf demandes de lettres patentes de homesteads ont été reçues, et cent vingt furent approuvées ; une fut refusée. Durant la même période on a accordé quatre-vingt-un permis de coupe de foin, quatre permis de mines de charbon, et quatre-vingt-dix permis de coupe de bois ; dix-neuf cent quarante-six lettres et vingt-quatre circulaires furent reçues, et dix-sept cent soixante et une lettre, furent envoyées. On a expédié au ministère quarante-huit rapports généraux, quarante-huit rapports de permis de coupe de foin, seize rapports de remboursements pour grain de semence et vingt-huit rapports de coupe de bois. Le nombre d'inscriptions de homesteads telles d'indiquées dans le sommaire ci-dessus est beaucoup plus grand que celui des douze mois prédédents, et nous avons toutes raisons d'espérer, grâce aux temps meilleurs et à l'élan donné à l'immigration en conséquence, qu'une amélioration encore plus grande sous ce rapport sera constatée à la fin du présent exercice financier. Les annulations d'inscriptions de homesteads ont été nombreuses, mais il ne faut pas considérer cela comme un système malsain. La grande proportion des terres ainsi affectées ont été originairement acquises par des colons qui n'avaient aucun capital, ou très peu, et une connaissance très restreinte de l'agriculture pratique, et qui se découragèrent bientôt de leur insuccès et ont graduellement quitté le pays. Tous ces homesteads, à peu d'exception, ont été ré-inscrits et par de bien meilleurs colons. De sorte que le district à raison de se féliciter du départ d'une classe de gens qui eût peu ou rien contribué à son bien-être matériel ou à son progrès agricole. Il est agréable de pouvoir faire rapport que les moissons, bien que n'étant pas tout à fait aussi fructueuses que l'an dernier, ont été excessivement bonnes. Un trait caractérisque digne de remarque à ce sujet à été l'augmentation de production du blé, dont le rendement a dépassé grandement celui de 1897, et était de qualité supérieure. La grande majorité était du "Red fife" et atteindra, l'on suppose, la qualité n° 1, dur. Jusqu'à présent les cultivateurs de ce district ont jusqu'à un certain point hésité à entreprendre la culture du blé, vu les doutes qu'ils avaient sur l'adaptabilité du climat à cette culture, mais les résultats des deux dernières années tendent à dissiper ces doutes ainsi que d'autres fausses idées, et il est probable qu'à l'avenir les étendues de terres emblavées s'agrandiront d'année en année. Les crémeries d'Innisfail et de Daim-Rouge n'ont pas reculé de la position qu'elles avaient prises lors de leur changement d'administration. Leurs opérations se sont faites cette année sur une bien plus grande échelle, et leur production est proportionnellement plus forte. La crémerie de Daim Rouge accuse une augmentation de production de 45 pour 100, et celle d'Innisfail a eu autant de succès. En reconnaissance des meilleurs prix obtenus et des encourageants indices pour l'avenir, on a décrété d'accorder à ses patrons une avance de quinze centins par livre durant les mois d'hiver. L'an dernier l'avance a été de dix sous. Avant de laisser ce sujet, je pourrais ajouter que leur marché continue d'être à la Colombie-Britannique, qui prend toute leur production, et en prendrait davantage si elle pouvait l'obtenir. La colonie islandaise se livre aujourd'hui uniquement à la fabrication du fromage, dont la quantité a été très forte durant la saison. Je n'ai pas encore reçu les chiffres exacts, mais une autorité digne de foi m'informe qu'ils atteignent près de 50,000 livres. La

qualité du fromage est si excellente que la colonie n'a aucune difficulté à trouver des marchés faciles, le gros de ce fromage étant vendu aux marchands locaux de ce district et au magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Calgary, tandis que des expéditions directes de petites quantités se font à la Colombie-Britannique. Il est probable qu'à l'avenir on adoptera cette dernière manière d'en disposer. Les feux de prairies nous ont encore visité cette année, mais heureusement, à part la destruction de quelques meules de foin et d'une petite étendue de clôtures, ils ont fait très peu de dommages. Mais dans les grandes forêts dans l'angle nord-ouest du district, surtout dans le voisinage de la rivière de l'Aveugle, les feux ont sévi pendant des journées et beaucoup de bois précieux a été détruit. Plusieurs de ces feux sont dus à la négligence criminelle des colons, et dans huit cas on en a fait remonter l'origine jusqu'à eux. Des condamnations ont été obtenues dans ces cas devant des magistrats, grâce à l'alerte et infatigable sous-officier à la tête du détachement de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest au Daim-Rouge. Reste à voir si ces leçons auront un effet salutaire et engageront ceux qui y sont si intéressés à prendre plus de précaution à l'avenir. En comparant la position présente du district avec celle du passé, on ne peut s'empêcher d'être frappé par l'immense progrès matériel fait depuis une période comparativement récente. Des preuves en sont visibles de tous côtés. Les étendues cultivées sont plus grandes et la culture elle-même est plus parfaite ; les maisons des cultivateurs, les dépendances et mêmes les clôtures sont plus jolies et de construction plus solide. Le confort domestique du cultivateur a augmenté, sa table est mieux fournie et son labeur diminue. Les facilités religieuses et d'éducation se sont multipliées. De nouveaux chemins s'ouvrent constamment et de solides et durables ponts rendent faciles et confortables les communications entre voisins et avec les marchés. Il en est de même dans les villes d'Innisfail, du Daim-Rouge et de Lacombe—un vent favorable semble souffler de leur côté. Les jours de semaine ordinaires, leurs rues sont bordées de voitures chargées de grain et de produits agricoles ; les marchands ont doublé et triplé leur personnel ; de nouveaux représentants de divers genres d'affaires arrivent pour s'y établir, et la plus forte preuve que l'on puisse donner de la prospérité rapidement croissante de cette région du nord—c'est que la Compagnie du chemin de fer Calgary-Edmonton a été obligée d'agrandir son service de trafic général pour répondre aux demandes croissantes sur ses moyens de transport. Au point de vue social aussi, il y a un changement agréable à noter. Les amusements auxquels jusqu'à présent les travailleurs du district n'avaient pas le temps de se livrer ou vers lesquels ils étaient peu portés après leurs heures de rude travail, commencent maintenant à se répandre. Le lawn-tennis ajoute son charme à la saison de l'été, tandis que les joutes de cricket et de ballon sont les jeux qui intéressent pendant les jours de congé. Un patinoir spacieux a été construit à Daim-Rouge, et l'on est à former un club de jeu de galets. Ces jeux et autres amusements servent à égayer l'année, et démontrent que les gens sont maintenant en état de soustraire quelques heures à la pénible poursuite de leurs affaires et peuvent s'adonner à des exercices agréables et fortifiants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. JESSUP,
Agent des terres fédérales.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
CALGARY, ALBERTA, 9 décembre 1898.

Au Secrétaire du ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le travail accompli dans ce bureau durant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Les inscriptions de homesteads doublent presque celles accordées pendant les derniers douze mois, les recettes s'élevant à $14,514.85, à part une forte somme payée au bureau principal pour les baux de terres à pâturages, qui devraient être inscrits au crédit de ce bureau.

Ce bureau étant un bureau combiné des terres et des bois de la Couronne, il n'est que juste que les recettes provenant du bois soient mentionnées dans ce rapport aussi; ces recettes se sont élevées à $9,787.33, formant un total de recettes de $24,502.-18, et accusent une forte augmentation sur le total de l'exercice terminé le 30 juin 1897. Les dépenses cette année se sont chiffrées par $2,665.58, formées des appointements, $2,078.13, et dépenses contingentes $587.45—dépenses comparativement très faibles—ainsi, les dépenses des derniers douze mois précédents, à part les appointements de l'agent, qui était payé comme surintendant des mines, se sont élevées à $4,599.84, dépassant de $1,934.26 les dépenses de toute cette année.

Un grand nombre de lettres ont été reçues et envoyées, et il a été accordé trois cent cinquante-cinq permis de coupe de foin, couvrant 10,873½ tonnes. Les droits et émoluments reçus pour ces derniers, y compris quelques paiements sur des terres à pâturages, se sont élevés à $2,318.55.

Dans mon dernier rapport, je prédisais que 1898 serait une année affairée et prospère de toute manière pour l'Alberta, et je suis maintenant très heureux de dire que tout est dans un état excessivement prospère dans ce district et que mes espérances se sont pleinement réalisées; les bestiaux, la principale industrie de cette partie de l'Alberta, n'ont jamais été en meilleure condition; les récoltes excellentes, le temps durant l'automne ne laissait rien à désirer, le grain a été tout engrangé en bon état, et l'herbe a bien poussé sur les ranches, ce qui assure du bon fourrage pour les animaux pendant tout l'hiver.

Les crémeries ont fonctionné d'une manière très satisfaisante cette année, et les cultivateurs sont contents. Le commerce de bois s'est étonnamment amélioré, et il n'y a pas de meilleur signe de prospérité.

L'immigration dans ce pays a été considérable; le nombre de gens logés durant l'année à la salle des immigrants a été de 1,213, mais naturellement cela ne nous donne pas un moyen exact d'estimer le nombre total des colons, parce qu'un bon nombre vont aux hôtels.

La cité de Calgary fait de très rapides progrès. La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien construit des ateliers et une remise à locomotives au prix d'environ $100,000, et fait de cet endroit une tête de division. La population augmente, et j'espère la voir devenir bientôt un centre de commerce de gros.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. R. SUTHERLAND,
Agent des terres fédérales.

APERÇU des travaux faits dans le bureau de Calgary, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898 :—

Nombre d'inscriptions de homesteads accordées	123
Ventes consenties	17
Inscriptions annulées—	
Homesteads	64
Préemptions	11
Droits de mines enregistrés	21
Certificats de mineurs libres accordés	65
Permis de coupe de foin accordés	362
Permis de coupe de bois accordés	222
Demandes de lettres patentes de homesteads recommandées	94
Lettres reçues	3,325
Lettres envoyées	2,882

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
KAMLOOPS, C.-B., 22 novembre 1898.

Au Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à la circulaire du 14 de courant, n° 448,472, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour les douze mois terminés le 30 juin dernier :—

Nombre d'inscriptions de homesteads accordées	41
" de ventes	25
" d'inscriptions annulées	31
" de demandes d'inscriptions de homesteads recommandées	26
" de lots de villes	9
" de permis de coupe de foin accordés	15
" de droits de mines enregistrés	3
" de permis de mineurs	5
" de lettres reçues	1,326
" " envoyées	1,410

La publication récente par le ministère d'un certain nombre de plans de cantons m'a permis, avec l'aide de l'inspecteur des homesteads, de régler certains cas depuis longtemps indécis et d'enlever ainsi les causes de plaintes.

Je pourrais ajouter que le temps de M. McDonald est presque entièrement pris pour les affaires du dehors, ou par des affaires ayant rapport aux bois.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. NASH,
Agent des terres fédérales.

Département de l'Intérieur.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 23 novembre 1898.

Au Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à l'usage ordinaire et aux instructions du ministère, j'ai l'honneur de soumettre un bref rapport sur le travail de ce bureau pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi que quelques commentaires sur le temps qui s'est écoulé depuis cette date.

1. Les relevés mensuels de l'ouvrage indiquent les perceptions faites, les nouvelles inscriptions et les rapports expédiés, ainsi qu'un sommaire de la correspondance, rapports qui seront sans doute condensés par le ministère avant cette date.

2. Mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1897 parlait des deniers impayés sur les ventes de homesteads et les ventes générales, mais je dois dire que les montants reçus pour cela n'ont pas été aussi élevés que je l'espérais. L'excitation au sujet des mines et des droits de mines dans toute la province semble avoir absorbé presque toute l'attention des gens qui sont venus dans le pays, et l'aspect agricole a été en grande partie perdu de vue.

Les gens sur les homesteads et ceux qui avaient fait des achats n'ont pu disposer d'un très grand nombre de ces lots de terres, et par conséquent, n'ont pu opérer les paiements désirés. Passant cependant la situation en revue, il y a une grande amélioration dans les intérêts agricoles de ce district. Plus de défrichements ont été faits, de meilleurs bâtiments ont été construits, et les produits ont obtenu des prix plus rémunérateurs. On est à faire des arrangements plus satisfaisants pour l'exportation des fruits au Nord-Ouest et au Manitoba, où le marché paraît être ferme.

En terminant, je pourrais mentionner ce que vous savez déjà au sujet du désastreux incendie des 10 et 11 septembre dernier dans la cité de New-Westminster, qui a détruit nos bureaux, parmi beaucoup d'autres, et a consumé un grand nombre de nos papiers, etc. Comme nous avons tous les livres d'inscriptions primitives et un grand nombre de livres auxiliaires, on peut refaire presque tout le travail sans causer trop d'ennuis au public. Je suis heureux de faire rapport qu'il existe un esprit de grande espérance et d'énergie parmi les hommes d'affaires et les résidants de la ville, et qu'un grand nombre des maisons incendiées sont à se rebâtir.

Respectueusement soumis,

JOHN McKENZIE,
Agent des terres fédérales.

N° 2.

Bureau du Surintendant des Mines,
Calgary, Alberta, 12 décembre 1898.

A M. J. G. Turriff,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport, par votre entremise, à l'honorable Ministre de l'Intérieur, sur le travail accompli dans mon bureau pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier. A votre demande, j'ai également fait rapport sur les événements survenus jusqu'à cette date.

Du 18 juillet au 3 août, j'ai fait des arpentages dans le voisinage de Laurie, C.-B.

Du 11 au 20 août, je suis allé à Macleod et Lethbridge à propos de certaines réclamations de terres dans ce voisinage.

Du 29 septembre au 8 octobre, j'ai fait une inspection du pays dans le voisinage des Buttes de l'Hivernage *(Wintering Hills).*

Du 18 au 20 octobre, je suis allé à Golden relativement aux réclamations de terres à cet endroit. Du 27 octobre au 5 novembre j'ai inspecté certaines parties des fourches nord et du milieu de la rivière du Vieux, d'après les instructions du Ministre.

Du 20 au 28 novembre, je suis allé à Lethbridge à propos du projet de la Compagnie d'Irrigation d'Alberta.

Les 18 et 19 décembre, allé à Banff.

Les 28 et 30 décembre, occupé à aller à Golden au sujet de certaines affaires de terres à cet endroit.

Du 12 au 22 janvier, fait l'inspection le long du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau, depuis Lethbridge jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses, au sujet des empiétements sur les terres à bois.

Du 29 au 31 janvier, visité Banff.

Du 3 février au 18 mars, voyage à Ottawa et retour.

Du 23 au 25 mars, allé à Donald pour examiner et faire rapport sur certaines affaires concernant les terres à cet endroit.

Du 11 au 14 avril, à Edmonton au sujet des affaires d'immigration.

Du 14 au 18 juin, occupé à faire certaines saisies de bois le long de la ligne du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau.

Du 24 au 29 juin, occupé à faire des arpentages à Revelstoke et dans les alentours. Les rapports concernant ces travaux ont été expédiés peu après ces diverses visites.

MOISSONS.

Dans toute la majeure partie des Territoires, les moissons durant la dernière saison ont été en somme très bonnes. Dans certaines parties de l'Alberta-nord cependant, à cause de la rareté de la pluie durant la première partie de l'année, mai et juin, les céréales ont considérablement souffert. Bien que la récolte n'ait pas complètement manqué, sa croissance a été tellement retardée par la sécheresse qu'elle n'a pas complètement mûri, et bien qu'elle n'ait pas été aussi bonne qu'elle eût été si elle eût complètement mûri, elle a cependant une valeur considérable comme engrais, et comme le nombre des bestiaux est considérable, et que le marché local pour le bœuf est bon, ou plutôt qu'il y a un marché tout proche, dans les régions minières de la Colombie-Britannique, particulièrement dans les Kootenays, joint aux meilleures communications par chemins de fer, et au coût raisonnable de transport, il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de bestiaux seront nourris l'hiver prochain, ce qui rapportera un assez bon prix pour le grain de qualité inférieure.

La récolte du foin en général a été très bonne, et la saison du séchage a été assez propice, de sorte que même si l'hiver était dur, il est probable qu'il y aura très peu de pertes d'animaux, excepté, naturellement, parmi ceux des très grands éleveurs, qui ne peuvent d'après le système qu'ils ont adopté nourrir un nombre considérable d'animaux.

FOIN NATUREL *vs* FOIN CULTIVÉ.

Les colons ou cultivateurs de l'Alberta ne sauraient commencer trop tôt la culture du foin, en autant qu'ils le destinent à l'expédition. Il y a déjà un marché considérable et avantageux pour cet article dans les régions minières de la Colombie-Britannique, marché qui grandira constamment ; car quelque soit éventuellement l'utilisation de force motrice autre que les chevaux, une quantité considérable d'ouvrage, surtout au début de l'exploitation, ne peut se faire que par des chevaux, et par conséquent la consommation de foin augmentera d'une manière très considérable. Il en faudra sans doute une quantité considérable pour les fins de la laiterie. On a pressé et expédié un montant considérable d'herbes indigènes dans les Kootenays, mais il ne prend pas bien sur le marché. Pour une raison ou pour une autre, le foin naturel quelque temps après avoir été mis en ballot, prend une apparence de moisi ; de fait, il est jusqu'à un certain point moisi, bien qu'il ne le soit pas autant que son apparence l'indique. La plupart des herbes indigènes poussant dans l'eau, il est probable que cette moisissure est causée dans la mise en ballots par la rupture des fibres qui se trouvant brisées laissent échapper l'humidité, et il s'en suit une certaine somme de chauffage ou de fermentation qui cause la moisissure, et cela produit une légère poussière que l'on considère ou que l'on trouve dommageable pour les chevaux. Il semblerait jusqu'à présent que le trèfle est la seule herbe qui réponde aux exigences du commerce, en ce qui concerne le foin en ballot. Reste à savoir si le bromus deviendra jamais populaire comme fourrage pour les chevaux. La culture de cette dernière herbe augmente rapidement, et cette augmentation à l'avenir sera beaucoup plus grande que dans le passé, par le fait que les Territoires produisent déjà considérablement de cette graine. La quantité de cette graine ainsi produite paraîtrait être très forte en proportion de l'étendue semée, par conséquent le prix décroîtra rapidement. Les hauts prix ont jusqu'à présent empêché l'augmentation de l'étendue ensemencée. Le prix jusqu'à présent a été d'environ 15 à 20 sous par livre. Dans peu de temps, on l'obtiendra probablement dans les Territoires à un tiers de ce prix.

IRRIGATION

La culture du foin est intimement liée à ce sujet. Les résultats de l'irrigation continuent toujours a être aussi encourageants que par le passé, mais il est facile de voir que la limite que l'entreprise individuelle peut atteindre est très peu avancée. Si l'irrigation doit progresser rapidement, elle ne peut le faire que par l'effort combiné, soit que des compagnies, des municipalités ou que l'Etat s'en emparent et l'aident.

La Compagnie d'Irrigation de l'Alberta a commencé les travaux et les pousse sur une grande échelle. Le projet comprend quelques fortes tranchées, surtout dans du gravier, et l'on espère que ces travaux se poursuivront activement tout l'hiver, et aussitôt que le temps le permettra plusieurs centaines d'hommes et d'attelages seront très occupés, Le canal, tel qu'on le construit actuellement, transportera 300 pieds cubes par seconde, mais on peut facilement et à bon marché l'agrandir à n'importe quelle capacité l'on décidera. La nature du pays à desservir, l'eau disponible, et peut-être par-dessus tout le fait que ce projet a en vue, comme l'un de ces principaux traits caractéristiques, la colonisation des terres aussitôt qu'on pourra leur donner de l'eau, et que parmi ces colons il y en aura un grand nombre qui auront de l'expérience en irrigation, portent à avoir la plus grande foi dans les meilleurs résultats possibles, résultats qui, s'ils se réalisent, et l'on en a le plus grand espoir, seront d'un avantage incalculable pour la partie à demi aride des Territoires. Les travaux jusqu'à présent ont été faits d'une manière si incomplète qu'ils donnent le meilleur espoir possible d'un brillant avenir.

LÉGISLATION EN FAVEUR DE L'IRRIGATION.

Durant la dernière session de l'Assemblée du Nord-Ouest, il a été adopté une ordonnance concernant l'irrigation que l'on croit devoir grandement aider ce sujet. Il y a un obstacle très sérieux à surmonter au sujet de cette question. La région qui a besoin d'irrigation n'est à présent, par nécessité, qu'une région propre à l'élevage. Elle est peu peuplée, mais les colons qui y sont, étant des éleveurs, ne désirent pas un plus grand nombre de colons, et de fait, la découragent autant qu'ils le peuvent, et il sera par conséquent difficile d'amener les citoyens ou résidants d'aucun établissement à s'organiser sous l'empire de cette ordonnance. Plus ils auront de terres libres autour d'eux, le mieux se sera pour eux, bien que ce soit contraire aux meilleurs intérêts du pays en général. Si l'on faisait quelque chose dans le sens recommandé par l'ingénieur de l'Etat du Wyoming, cela stimulerait peut-être grandement cette entreprise. Il propose que quiconque a une acre irriguée ait droit en vertu de cette ordonnance, de louer 16 acres de terres non irriguées, ou de terres propres seulement au pâturage, et que sa possession lui soit assurée pour un long terme d'années ; le loyer devant être minime—il suggère un sou par acre par année. Ce projet fonctionnerait comme suit : Nous supposerons que les colons d'aucun district ont, disons, 5,000 acres sous irrigation ; ils auraient alors droit à un bail de 80,000 acres ; ils s'organiseraient en une compagnie et prendraient un bail pour cette étendue, les clôtureraient probablement ou les protégeraient autrement, et fourniraient des abris et des abreuvoirs pour leurs animaux. D'après le système actuel, ni abris ni abreuvoirs ne sont fournis, ni aucune mesure prise par les gens dont les animaux errent sur ces terres, pour les protéger. Si l'on garantissait aux gens leur possession pour une longueur de temps considérable, ils prendraient des mesures non seulement pour la maintenir dans son état actuel, mais pour l'augmenter de beaucoup.

Ceci nous amène au sujet de

L'APPROVISIONNEMENT D'EAU POUR LES ANIMAUX AU MOYEN DE PUITS ET DE MOULINS À VENT.

Un grand nombre d'éleveurs qui n'ont pas tenté l'expérience, ou n'en ont pas vu l'épreuve, affirmeront qu'il est impossible d'abreuver les animaux avec de l'eau pompée des puits. Ils prétendront que tandis qu'on peut le faire durant une partie de l'année, c'est absolument impossible durant l'hiver lorsque la gelée est forte.

C'était une idée complètement erronée. L'eau peut être fournie de puits au moyen de moulins à vent, à un prix n'excédant pas dix sous par année par tête de bétail.

La gelée est un épouvantail qui peut être à bon marché et complètement dissipé de plusieurs manières. On n'a qu'à réfléchir que l'eau sortant d'un puits a une température de plusieurs degrés au dessus du point de congélation, et si un puits peut fournir de l'eau en abondance de manière qu'un moulin à vent puisse fonctionner librement, on peut empêcher la glace de se former. Mais même s'il ne fonctionne qu'une ou deux heures sur les vingt-quatre, il fera fondre pendant ce temps la glace qui se sera formée pendant le reste de la journée.

Ce n'est pas exagérer que de dire que 80 pour 100 de l'étendue des pâturages dans ce pays sont aujourd'hui sans valeur à cause du manque d'eau. Bref, si ces 80 pour 100 étaient aussi bien arrosés que le sont les 20 autres pour 100, il y aurait dessus tout autant de bestiaux par acre. Aujourd'hui il n'y en a virtuellement pas. Avec les pâturages gratuits il semble impossible d'obtenir les fonds nécessaires pour la construction des conduites d'arrosage. On pourrait probablement fournir beaucoup d'eau au moyen de barrages, et il vaut la peine d'étudier si l'on ne pourrait pas imposer sur les bestiaux une taxe raisonnable dont le produit pourrait être utilisé pour encourager cette industrie. Une telle ligne de conduite serait sans doute impopulaire auprès des éleveurs actuels, mais il en est de même de tout mode de taxation, et il ne faut avoir autant d'égard pour les hommes d'aujourd'hui que pour le développement de cette industrie. Avec une taxe modérée sur les bestiaux qui paissent sur le domaine public, l'industrie de l'élevage pourrait être doublée en cinq ans, et quadruplée en dix ans si le produit de cette taxation était utilisé pour accorder des bonis aux entreprises d'irrigation, produisant ainsi de l'eau et du fourrage pour l'hiver, et aussi pour creuser des puits ou construire des barrages, en emmagasinant de l'eau dans ces districts où l'irriga-

tion ne pourrait pas facilement être étendue. Mais il y a encore un autre point à considérer, et c'est que sans un système quelconque de réglementation, ou au moyen de la taxe, d'autoriser le pâturage, il y a danger et un grave danger qu'un grand nombre de nos meilleurs districts ne soient mangés et totalement détruits, districts qui en vertu d'un système de permis pourraient être maintenus dans leur état de productivité actuelle, et probablement améliorés. Même dans les districts que l'on considère les plus propres à la culture mixte, il faut se rappeler qu'à mesure que la culture s'étend un grand nombre d'étangs et de petits lacs maintenant admirablement convenables à l'abreuvage des bestiaux, et qui sont utilisés comme tels, se dessécheront. Pour eux il faudra pourvoir des puits convenables et de capacité suffisante pour l'abreuvage des animaux. Dans bien des cas le coût pourrait dépasser de beaucoup ce que pourrait entreprendre un colon seul.

LAITERIES.

Cette branche est intimement liée au pâturage, et si l'on pouvait trouver un moyen, qui paraît praticable, comme de réserver certains districts entièrement pour les vaches laitières, les districts qui ont aujourd'hui des crémeries en profiteraient grandement, et ceux ainsi réservés en feraient bientôt établir d'autres. Ce sujet a été discuté jusqu'à un certain point, et plusieurs ont exprimé l'opinion que bien que le projet en lui-même soit bon, il serait prématuré de l'adopter à présent; qu'il y a une étendue indéfinie de pâturages, et qu'il serait assez temps de le discuter lorsque leur rareté se fera sentir.

Cette idée est probablement erronée et peut provenir de ce que les gens n'y ont pas porté assez d'attention. Il est vrai qu'il y a une étendue indéfinie de pâturages dans le pays, mais dans les districts tributaires des crémeries déjà établies, il n'y a pas d'excédant de pâturages, et sur ces pâturages les animaux en consomment probablement quatre-vingt-quinze pour cent, et l'on pourrait tout aussi bien les faire paître ailleurs, et de plus on ne devrait pas permettre aux vaches laitières de se mêler aux chevaux et aux jeunes taureaux, ou autres animaux d'aucune sorte quelconque au-dessus d'un an. Naturellement tenir les deux classes séparées entraînerait une charge ou des dépenses pour les propriétaires, mais non pas plus que ne justifient leur industrie et leurs intérêts. Une grande proportion de ce que l'on pourrait appeler la partie semi-aride des Territoires est particulièrement propre à la laiterie, et cela, joint à l'irrigation et à l'adoption d'un système de colonisation dans le genre des établissements de hameaux, permettrait à ces districts d'atteindre leur maximum de productivité, un rapport de dollars et de sous de probablement au moins dix fois plus qu'on n'en peut obtenir par une industrie purement de production du bœuf.

Dans plusieurs rapports on a parlé du système de hameau en union avec l'irrigation et la laiterie, il n'est donc pas nécessaire d'y revenir à présent. Le choix de bons types d'animaux qui ont de bonnes qualités pour la laiterie et la viande, est une question qui mérite une attention très considérable. Il n'y a pas de doute que l'on puisse établir cette combinaison.

BÉTAIL DE BOUCHERIE.

L'année dernière a été profitable pour cette industrie. L'hiver a été bon et particulièrement l'été, l'herbe dans toutes les étendues à pâturages, excepté à quelques endroits, a parfaitement mûri, de sorte que le fourrage d'hiver sera bon. Dans certaines parties du pied des montagnes cependant, on dit que bien qu'elle ait atteint la moyenne l'herbe n'a pas si parfaitement mûri qu'elle l'a fréquemment été, mais cependant qu'elle est en bon état. Le bétail va prendre l'hiver dans la meilleure condition possible.

BÉTAIL REPRODUCTEUR.

Il est malheureux pour les intérêts du pâturage dans ce pays qu'il y ait eu dans les derniers dix-huit mois une telle demande d'animaux reproducteurs dans les Etats du centre et de l'ouest. Les résultats sont assez déplorables. Dans le Manitoba et les provinces de l'est, où l'on se procurait dans le passé un nombre considérable de cette classe d'animaux, il sera impossible de s'en procurer d'ici à deux ou trois ans. Les

éleveurs en on vendu un si grand nombre, grâce aux prix élevés, qu'en ce qui concerne le Manitoba (et l'on dit que le même état de choses existe jusqu'à un certain point dans l'Ontario) il ne leur en reste pas assez pour consommer le grain endommagé de la dernière saison. Nos districts purement de pâturages ont des égaux dans peu de pays, et ne sont surpassés dans aucun, pour la maturité. D'après le système adopté, ils ne sont pas de première classe pour l'élevage, et s'il était possible d'obtenir des animaux d'un ou deux ans, à des prix raisonnables, il serait de bonne politique pour nos éleveurs d'acheter plutôt que d'élever.

Le remplissage du nord de l'Alberta par des cultivateurs mixtes fournira probablement en mesure considérable avec le temps les conditions désirées, mais cela prendra du temps, parce que malheureusement les colons n'ont pas donné à ce sujet toute l'attention désirable, et en général leurs animaux n'ont pas été élevés avec le soin que mérite ce sujet. Il y a cependant des districts qui forment des exceptions remarquables sous ce rapport, et sans doute leur exemple aura une influence favorable et, il faut l'espérer, rapide sur le reste.

ENCOURAGEMENT DONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST DANS LA QUESTION DE L'AMÉLIORATION DU BÉTAIL.

L'action ou la politique adoptée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de payer presque tout le coût de transport depuis les provinces de l'est pour les taureaux de bonne race, devrait être un fort stimulant pour l'amélioration du bétail de la part des petits éleveurs. Les éleveurs qui ont besoin de taureaux par charges de wagon ne paraîtraient pas avoir besoin de l'aide du gouvernement. Il peut se faire que les éleveurs de ce pays puissent avoir objection à l'aide qui leur est offerte. S'ils y ont objection, on pourrait leur offrir pour les taureaux pur-sang, élevés dans le pays et vendus pour les fins de reproduction, une gratification égale aux frais payés par le pays pour leur importation.

CHEVAUX.

Les bons gros chevaux de route et les chevaux de selle sont en demande, et le marché pour ces chevaux s'est considérablement amélioré. On peut facilement obtenir aujourd'hui $125 pour un bon gros cheval de trait, soit une augmentation de 25 à 40 pour 100 sur le prix qu'on en obtenait il y a deux ans.

Les chevaux de route et les chevaux de selle ont aussi considérablement augmenté en valeur, bien que ce ne soit probablement pas plus de la moitié de celle atteinte par les chevaux de trait. Il est malheureux que la fièvre pour le Yukon ou du moins la tentative d'atteindre le Yukon ou les eaux du nord avec des chevaux de bât n'ait pas continué un peu plus longtemps. Un nombre considérable de chevaux qui n'ont pas de valeur comme actif ont été vendus par ce moyen, mais pas encore autant qu'il eût été désirable. Malheureusement le bas prix des chevaux a permis à un grand nombre d'apporter leur équipement des Etats de l'ouest, du Montana, de Washington, de l'Orégon et même du Wyoming. Vingt pour cent de droit sur un cheval de $5 ne s'élèvent pas à grand'chose, et n'est pas un empêchement à l'importation, la plupart des colons ayant réussi à se faire transporter comme tels à un très bas prix.

DROITS SPÉCIFIQUES SUR LES CHEVAUX.

Un grand nombre de gens ont demandé avec instance d'imposer un droit spécifique sur les chevaux. Cela répondrait certainement à la condition présente. Si l'on exigeait un droit spécifique, je crois qu'on n'importerait que de bons chevaux, et le pays a plus de chevaux de qualité inférieure qu'il n'en a besoin.

MOUTONS.

Le prix de la laine continue à être bas, et conséquemment l'industrie de l'élevage des moutons ne progresse pas aussi rapidement qu'elle le ferait autrement. Si la laine était chère, l'excès de production de mouton se ferait bientôt sentir et le prix tomberait de suite. L'embargo de mouton canadien sur le marché anglais, à cause de la peur pro-

venant de la gale, nous empêcherait d'y trouver un marché. Le droit sur les expéditions aux Etats-Unis nous ferme cette avenue; en outre nous serions obligés de faire la concurrence avec une très vaste étendue de territoire à peu près semblable au nôtre, quant à l'élevage des moutons. La plus septentrionale latitude, bien qu'elle produise le meilleur mouton, en ce qui concerne la qualité, est adversement affectée à un degré probablement égal, par le coût de l'élevage; c'est-à-dire, la fourniture d'abris, etc. Il y a un point cependant sur lequel nous avons un grand avantage, savoir, immunité contre la gale. Cette maladie ne peut pas se développer dans ce climat. Naturellement elle se propagera par la contagion ou le contact, mais on peut surmonter cela bien plus facilement que le danger de propagation provenant d'un climat plus chaud.

PORCS.

Il semble surprenant qu'aucun effort n'ait été fait dans cette partie occidentale des Territoires pour établir un établissement de salaison de haute qualité. Les conditions de production sembleraient être "A 1", et dans très peu de temps l'approvisionnement pourrait devenir suffisant et de bonne qualité, et il y a une quantité illimitée de fourrage commun qui produirait le meilleur lard fumé. On dit qu'une très grande quantité de lard fumé américain trouve encore un marché dans la Colombie-Britannique et aussi en plusieurs endroits dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. En discutant ce sujet, quelques-uns affirment que ce pays n'a nulle part une population suffisante pour justifier l'établissement de cette entreprise, à cause du manque de marché pour les débris, que le marché pour cela compenserait le coût supplémentaire de transport, mais on s'imaginerait que cela ne paierait pas la différence entre le transport du porc sur pieds depuis, disons Alberta, jusqu'à l'établissement de salaison dans l'est (disons à quelque endroit de l'Ontario) et le fret sur le produit fini, retournant à la Colombie-Britannique.

ABATTOIRS.

L'établissement de grands abattoirs et de magasins frigorifiques à Winnipeg est une entreprise qui sera surveillée avec le plus grand intérêt, et si elle répond aux espérances qu'on forme pour elle, elle sera sans doute suivie par l'établissement de plusieurs autres, et certains points de l'Alberta devraient être très favorables au commerce du bœuf et du mouton, ainsi que plusieurs endroits de la Colombie-Britannique. En discutant cette affaire avec un agent dans ce pays, il a dit que bien qu'à plusieurs endroits le bœuf pouvait être abattu avec avantage à l'est des montagnes et expédié comme bœuf de boucherie, une grande proportion du commerce de ce pays consiste à fournir de la viande aux camps miniers et aux partis de prospecteurs, etc., ce qu'on ne peut bien faire qu'en fournissant de la viande fraîchement tuée. Bref, le bœuf refroidi, lorsqu'il est retiré du magasin frigorifique, se détériore plus rapidement que le bœuf fraîchement abattu. Plusieurs prétendent cependant qu'il y a un marché suffisant pour les viandes refroidies dans la Colombie-Britannique pour justifier pour la fourniture de ces viandes l'établissement d'abattoirs à quelque endroit central dans l'étendue qui produit le bœuf immédiatement à l'est des montagnes.

VOLAILLES.

A l'établissement d'abattoirs et à la consignation de viandes refroidies aux points de consommation dans la Colombie-Britannique pourrait s'ajouter l'expédition des volailles et des œufs. Les produits de la laiterie doivent naturellement aller séparément, c'est-à-dire, être expédiés et emmaganisés séparément. Il paraîtrait que la région immédiatement à l'est des montagnes est admirablement propre à la production des volailles de toutes sortes, surtout la partie nord de l'Alberta, colonisée comme elle l'est par une classe frugale d'européens, qui se consacreront sans doute en grand à l'élevage des volailles. De fait, on affirme que la production y est déjà si forte qu'à présent on pourrait créer un très considérable commerce de volailles préparées et d'œufs, et l'augmenter rapidement. La partie sud de l'Alberta, que la nature paraît avoir dotée encore mieux que la partie nord pour l'élevage de la volaille, surtout de ces classes de volailles qui exigent l'absence d'herbes mouillées, tels que les dindons et les poulets, a été malheureusement peuplée par

une classe de gens qui on tdonné toute leur attention à l'élevage du bétail, et l'expérience confirme ici ce que l'on a affirmé être l'expérience dans les autres pays d'élevage, savoir, que ce sont les plus pauvres matériaux dont on puisse tirer autre chose que l'élevage pur et simple du bétail. Dans la laiterie, l'élevage de la volaille, la culture des légumes, la culture des arbres pour embellir leurs maisons, et sous beaucoup d'autres rapports qui tendent à rendre la vie plus agréable, leurs progrès sont virtuellement nuls. Cependant le temps amènera peut-être l'établissement parmi eux de gens qui leur enseigneront une leçon. L'extension de l'irrigation produira inévitablement ce résultat. Pour montrer que cela devrait être une industrie profitable, il n'y a qu'à dire que le long de la ligne-mère du chemin de fer du Pacifique Canadien, et au sud de cette ligne, durant 85 pour 100 de l'année les œufs frais rapportent de 20 à 30 sous la douzaine, et les volailles en proportion, c'est-à-dire plus de 18 sous la livre préparée.

SYLVICULTURE ET PROTECTION DES FORÊTS.

Relativement à cette partie des Territoires que l'on pourrait appeler la zone semi-aride, il serait peut-être de bonne politique d'empêcher de couper du bois pour aucune fin quelconque sur une partie considérable du domaine public, et ces coupes de bois devraient être limitées à ce qu'il faut pour construire les clôtures et probablement les enclos d'animaux. Il y a des scieries à plusieurs endroits dans tout le district qui, jointes aux facilités de transport par le chemin de fer, permettent d'acheter le bois de construction à des prix raisonnables. Quant au combustible, la large distribution de houille dans toute la région a commodément résolu ce problème. Ce ne serait peut-être pas imposer une forte charge que de défendre d'employer le bois pour le chauffage, à part celui que peuvent fournir les rebuts des scieries, et les têtes d'arbres qu'il faudrait pour le clôturage et les enclos. La plupart des colons réussissent bien et sont en état de payer leur combustible, et la majorité ne paie maintenant que le coût de le miner, environ un ou deux dollars la tonne, le charroyant eux-mêmes de l'embouchure du puits d'extraction. Ce n'est pas exagérer que de dire que dans les limites du district mentionné probablement 75 pour 100 du combustible consumé durant les mois d'hiver sont fournis par la houille. Le droit de prendre des poteaux et des perches de clôtures et d'enclos ne devrait être accordé que sous la plus stricte surveillance, et en restreindre l'étendue sur laquelle on pourrait le faire, diminuant ainsi au minimum les frais de surveillance ; et sans une sévère surveillance la destruction du bois continuera comme dans le passé. La concession générale des permis de couper du bois a produit les incendies de forêts, et continuera à les produire jusqu'à ce que le pied des montagnes et autres parties des versants maintenant couvert de bois, et qui ne sont précieux que pour la production du bois, soient complètement dénudés, et le résultat sera désastreux ; il l'a même déjà été sous forme d'inondations dans nos cours d'eau de montagnes.

Le long des lits d'un grand nombre de cours d'eau et dans plusieurs parties du pays qui ont été ou qui pourraient avec avantage être réservés pour l'abreuvage et l'abri des animaux, la sylviculture expérimentale pourrait se pratiquer à bon marché avec toute perspective de succès. Ces points sont si largement distribués que le colon en général en retirerait directement une leçon des plus avantageuse' et en peu de temps il se mettrait probablement à planter des arbres sur sa propre terre.

MINES DE HOUILLE.

Les principaux points de production dans ces dernières années ont été les houillères de Lethbridge, Canmore et Anthracite, supplémentées par l'extraction considérable de lignites le long de la rivière Souris, de Daim-Rouge, de la butte du Genou, du ruisseau aux Moutons, plusieurs points dans l'Alberta-sud, à Edmonton, Medicine-Hat, et dans le voisinage des buttes des Cyprès et de la montagne des Bois. J'espérais qu'à l'époque où ce rapport serait prêt je pourrais fournir une statistique complète de toute la houille produite dans toute l'étendue des Territoires. J'ai été désappointé dans l'obtention des rapports de tous les centres importants, mais j'espère les avoir bientôt, et je les enverrai comme supplément à ce rapport.

STATISTIQUE.

Une tentative a été faite d'obtenir une statistique complète et digne de foi sur la production du bœuf, du mouton et du porc, du Manitoba et des Territoires, pour l'exportation, et approximativement la consommation locale de ces articles, et les mêmes données sur l'exportation du foin, des légumes et des grains communs employés seulement comme nourriture et exportés pour cela.

Je l'obtiendrai probablement, et dans ce cas je l'expédierai comme supplément de ce rapport.

Cette saison de l'année n'est pas propice pour obtenir ces données, parce que les gens de qui l'on pourrait les obtenir se trouvent maintenant dans la saison la plus affairée de l'année.

PÉTROLE.

On prend un très vif intérêt dans les expériences que fait aujourd'hui la division géologique du gouvernement en sondant pour du pétrole dans la colonie Victoria, sur la rivière Saskatchewan-nord, et aussi au débarcadère d'Athabaska et aux rapides du Pélican, sur la rivière Athabaska. La division géologique fera sans doute un rapport complet sur les expériences faites et leurs résultats probables. On s'occupe aussi du pétrole, ou des probabilités d'en obtenir, dans le sud de l'Alberta.

PLACERS D'OR.

On porte une attention très considérable à ce sujet en vue de la production de l'or sur les rivières Saskatchewan-nord, Athabaska, de la Paix et autres cours d'eau du nord ; mais jusqu'à présent dans la majorité des cas on ne semble pas avoir fait de progrès en dehors de la limite spéculative. La *Saskatchewan Gold and Platinum Proprietary*, de Londres, Angleterre, a dépensé de $40,000 à $50,000 dans le cours de la dernière année pour construire son outillage, qui, je l'espère, retirera avec succès et profit le bel or de placer dans la rivière Saskatchewan.

On affirme qu'aucun procédé adopté jusqu'à présent n'a pu sauver 50 pour 100 de cet or. L'administration de la compagnie ci-haut nommée paraît être en très bonnes mains, celles de M. Hogue, et l'outillage pour draguer est de première classe sous tous rapports. Les machines pour la séparation de l'or sont aussi de première classe ; rien n'a été épargné pour se procurer les meilleures, mais naturellement, comme dit l'administrateur, c'est encore une expérience sur un grand pied, et il pourra trouver en l'éprouvant qu'il faudra apporter de très considérables modifications ou changements à son appareil destiné à séparer l'or. Malheureusement, par le fait que les fabricants n'ont pas livré l'outillage aussi rapidement qu'il était convenu, il y a eu perte d'environ deux mois, le dragueur et le séparateur n'ayant été terminés qu'en novembre, alors que la température était trop basse pour pouvoir mettre le séparateur d'or à l'épreuve. Toutes les autres parties intéressées dans cette entreprise, c'est-à-dire ceux qui ont des baux sur les rivières mentionnées, semblent attendre le résultat des expériences de cette compagnie avant de faire aucune dépense d'outillage.

COKE.

Dans très peu de jours, s'ils ne le sont pas déjà, il y aura plusieurs fours en exploitation à Fernie, sur la rivière de l'Elan, sur la ligne du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau, à environ 40 milles à l'ouest du sommet des montagnes Rocheuses, mesurés le long de ce chemin de fer. Tout semble promettre que l'expérience sera couronnée du plus grand succès, et si elle l'est, cela vaudra beaucoup pour l'heureuse et profitable réduction des minerais communs des mines du sud de la Colombie-Britannique, situées à l'ouest de celle-ci, savoir, la Kootenay est et ouest, et celle connue sous le nom de Boundary Creek et de la région d'Okanagan. D'ici à peu de temps on espère qu'une centaine de fours seront en activité à cet endroit, qui, si le marché le demande, pourront facilement et rapidement augmenter jusqu'à ce qu'ils suffisent à toutes les exigences du marché, et l'on prévoit que cela pourra se faire à un prix n'excédant pas 50 pour 100 du coût présent de ce nécessaire combustible. Les dépots de houille à coke cependant ne sont pas limités au chemin de la Passe du Nid-de-Corbeau, parce qu'il y a le long des contreforts est des montagnes des étendues illimitées de houille qui produiront probablement du coke d'aussi bonne qualité.

LA FIÈVRE DU YUKON.

Un très grand nombre de gens ont tenté d'atteindre la région du Yukon *via* Edmonton, et de nombreuses critiques adverses sur ce point ont été faites par des gens qui ne comprenaient pas la condition des choses, ou pour quelque autre motif ont jugé à propos de dénigrer l'entreprise. Les avocats de ce qu'on pourrait appeler la route d'Edmonton au Yukon, soit par la route directe par terre *via* la source du Yukon aux Falaises de la Pelly, ou en descendant les eaux du fleuve Mackenzie, puis en remontant des cours d'eau tels que les rivières aux Liards et Pelly, ou *via* les rivières de la Paix, Omenica et Pelly, etc., ne l'ont jamais en aucun temps désignée comme la meilleure route pour les gens dont l'objectif était disons Dawson-City, et qui désiraient y arriver aussi promptement que possible. Elle a cependant été recommandée comme une route de prospecteurs, c'est-à-dire pour ceux qui désiraient chercher des mineraux chemin faisant. On n'anticipait pas, et ce ne sera probablement pas prouvé, que tout le territoire propre aux mines dans cette région du Nord-Ouest se trouve concentré dans le voisinage de Dawson, ou même dans le bassin hydrographique du fleuve Yukon. Comme route à prospecter, elle paraît avoir eu du succès, bien que malheureusement une très forte proportion de ceux qui l'ont essayé étaient totalement impropres par nature à devenir des prospecteurs ; mais c'est là un état de chose pour lequel la route n'est pas à blâmer. Comme résultat, une très forte attention se porte sur une très vaste zone de gisements miniers s'étendant depuis le Grand Lac de l'Esclave par le lac du Gros Ours et jusqu'à l'océan Arctique, une immense étendue de pays que l'on peut sous bien des rapports exploiter à bon marché, en exportant les mineraux, si nécessaire, par le fleuve Mackenzie et l'océan Arctique, en passant par le détroit de Behring.

Bien qu'il soit possible que les navires océaniques ne puissent remonter le fleuve Mackenzie à cause des hauts-fonds du delta de ce fleuve, on pourrait trouver un genre de bateaux à vapeur de rivière qui pourraient desservir à bon marché la région mentionnée, les marchandises pouvant être apportées ou rapportées de quelque point ou havre près de l'embouchure du Mackenzie par des navires océaniques d'un fort tirant, probablement par des navires à vapeur. Il se peut que l'obstacle de ces hauts-fonds à l'embouchure du fleuve Mackenzie soit tel qu'il puisse être facilement et virtuellement dragué, afin de permettre aux navires océaniques d'un tirant de 16 à 20 pieds d'entrer dans le fleuve et le remonter jusqu'à plusieurs centaines de milles.

Il est probable que l'an prochain un nombre considérable de prospecteurs visiteront cette région. On a suggéré qu'il serait de bonne politique de la part du gouvernement d'envoyer des partis d'explorateurs dans cette région, accompagnés d'un essayeur, pour faire des relevés topographiques et l'essai des minéraux qu'ils pourraient rencontrer. La rumeur dit que grâce à l'état naturel du pays, par suite de l'action glaciale dans le passé, les crêtes de montagnes durant la saison qu'elles sont libres de neige, sont admirablement adaptées à une exploration complète pour la découverte de veines minières. Le développement avantageux de la région minière dans ce district vaudrait beaucoup comme marché pour les viandes et les grains des Territoires du Nord-ouest, que l'on pourrait expédier à cette région par des chemins de fer légers et construits à bon marché, parce qu'il est bien connu que la condition du pays est telle que l'on pourrait construire à bon marché un chemin de fer depuis des endroits des Territoires possédant déjà des voies ferrées jusqu'à presque aucun endroit dans la région mentionnée.

CHEMIN DE FER DE LA PASSE DU NID-DE-CORBEAU.

Le chemin est maintenant complété jusqu'au lac Kootenay, et l'on prévoit qu'il sera livré au ministère pour l'exploiter vers le milieu de décembre. Les bénéfices de ce chemin pour l'augmentation de la valeur des produits agricoles du pays sont encore à réaliser ; mais il n'y a aucun doute quelconque qu'il y contribuera grandement.

TEMPS MEILLEURS.

Il faut féliciter le pays sur la condition actuelle des affaires, et autant qu'on peut le prévoir, elle durera vraisemblablement encore longtemps.

Respectueusement soumis,

WILLIAM PEARCE.

N° 3.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES AGENCES,
WINNIPEG, 31 décembre 1898.

A M. JAMES A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport par votre entremise, pour l'information du Ministre, sur le travail accompli dans mon bureau pendant l'exercice administratif 1897-98.

L'exercice a été remarquable par l'expansion générale des affaires dans toutes les agences, forçant le personnel de certains bureaux à travailler bien au delà des heures réglementaires. Je suis heureux d'être en état de dire que j'ai trouvé que les agents et les subalternes prenaient un vif intérêt personnel à maintenir l'ouvrage à jour d'une manière satisfaisante, et montrant le désir de faciliter autant que possible le travail de la division de l'immigration en voyant aux besoins des colons qui arrivaient et en leur donnant tous les renseignements qui pussent leur aider à s'établir confortablement.

L'agence des terres et des bois de Winnipeg, qui se trouve directement sous ma direction, a fait un rude travail sans précédent, l'ouvrage ayant presque doublé celui d'aucune année antérieure. A cause de ce fait et de certains changements dans mon personnel, j'ai trouvé nécessaire de consacrer mon temps presque exclusivement dans le jour à l'ouvrage de l'agence, gardant mes fonctions d'inspecteur pour les faire le soir chez moi.

Ce surcroît d'ouvrage que j'ai dû faire pendant si longtemps altéra ma santé, et je fus très heureux d'apprendre que l'on avait pris des mesures pour que M. E. H. Taylor me relevât de la responsabilité d'une partie de l'ouvrage à cette agence, et me permit de donner plus d'attention au travail d'inspection.

Par suite de la presse d'ouvrage à Winnipeg, je ne repartis pour mon tour d'inspection des agences qu'au mois de décembre dernier, lorsque je fis l'inspection des bureaux des terres et des bois à New-Westminster, C.-B., sous la direction des agents John McKenzie et James Leamy, respectivement, inspection dont vous avez reçu des rapports détaillés portant la date du 26 février et du 1er mars. C'est au cours de cette tournée que j'ai fait l'inspection des opérations d'un certain nombre de scieries exploitées sous l'empire de permis fédéraux dans la Colombie-Britannique, et dans lesquelles je trouvai de forts découverts, s'étendant sur un nombre d'années, dans les rapports des ventes de leurs produits de bois de construction, sur lesquels est basé le droitré galien de l'Etat, et dans bien des cas il y avait évaluation insuffisante. Ces découverts se chiffraient par plus de trois mille dollars.

L'agent actuel des bois de la Couronne, M. James Leamy, succéda à M. Higginson, qui donna sa démission en février 1897. M. Leamy m'accompagna dans cette tournée et reçut des instructions complètes sur la manière de faire les inspections et de conduire les autres travaux de son bureau ; et j'espère qu'à l'avenir la surveillance des affaires dans cette agence s'exercera d'une manière plus complète.

Durant le mois de septembre, dans la désastreuse conflagration qui eût lieu à New-Westminster, l'édifice de l'Etat fut détruit.

Vu la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé et l'intensité de la chaleur, il y eut peu de temps de donné pour enlever les papiers et dossiers du bureau, dont une grande partie fut détruite. Mais les documents les plus précieux et les garanties ayant été conservées dans la voûte, furent sauvés.

Des mesures furent immédiatement prises pour fournir des doubles des dossiers perdus, et il ne s'écoula pas grand temps avant que les bureaux fussent de nouveau ouverts au public dans un logement provisoire ; de sorte que le public n'a pas souffert de très grands inconvénients.

Je fis une inspection du bureau des terres de Kamloops dans la dernière partie de janvier. La demande de terres à titre de concession gratuite dans ce district et dans

celui de New-Westminster est faible, et il s'y fait peu d'affaires dans l'une ou l'autre de ces agences.

Une inspection soigneuse fut subséquemment faite dans les agences suivantes, savoir : Le bureau du surintendant du parc des Montagnes-Rocheuses à Banff, les bureaux des terres et des bois à Calgary, Edmonton, Régina, Yorkton, Dauphin et Brandon.

Dans presque toutes ces agences j'ai trouvé qu'il se faisait beaucoup d'ouvrage en double et inutile. Là où j'ai trouvé que l'ouvrage pouvait être simplifié et raccourci, j'ai donné des instructions dans ce sens.

Mes fonctions d'inspecteur exigent que j'examine tous les mois tous les comptes de dépenses des agents et du personnel voyageur, et de voir à ce qu'ils soient en ordre avant de les envoyer au ministère pour les faire payer. En général j'ai trouvé les comptes corrects, et ils démontrent qu'on a exercé un soin et une économie raisonnables.

CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS.

Les changements suivants ont été faits dans le cours de l'année dans le personnel extérieur : James Leamy, nommé agent des bois de la Couronne à New-Westminster, à la place de T. S. Higginson, démissionnaire ; D. G. McDonald, nommé agent adjoint des bois de la Couronne et inspecteur de homesteads, à Kamloops, C.-B. ; W. C. de Balinhard, transféré de l'agence de Yorkton à celle de Brandon pour remplir la place laissée vacante par la mise à la retraite de M. W. H. Hiam. La charge d'agent à Yorkton a été remplie par le transfert de M. J. M. Sutherland, premier adjoint de l'agence de Winnipeg ; M. E. H. Taylor a été transféré du bureau de l'immigration pour remplir la vacance causée par le déplacement de M. Sutherland.

Ci-joint vous trouverez un résumé du travail accompli dans les agences respectives durant l'exercice administratif clos le 30 juin 1898.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

E. F. STEPHENSON, *inspecteur des agences.*

APERÇU du travail fait aux bureaux des agents des terres fédérales durant l'année expirée le 30 juin 1898.

Agence.	Inscriptions de homestead accordées.	Ventes consenties.	Inscriptions annulées. — Homesteads.	Inscriptions annulées. — Préemptions et ventes.	Inscriptions et renouvellement—Droits de mines enregistrés.	Certificats de mineurs libres accordés.	Permis de coupe de foin accordés.	Permis de coupe de bois accordés.	Demandes de lettres patentes de homesteads approuvées.	Lettres. — Reçues.	Lettres. — Envoyées.
Alameda	177	6	99	48	. . . .	......	279	11	62	1,769	1,755
Battleford	1	1	......	......	......	......	52	46	......	197	115
Brandon	300	38	142	66	1	......	501	1,059	385	9,442	9,248
Calgary	123	17	64	11	21	65	362	222	94	3,325	2,882
Dauphin	568	7	192	5	5	......	247	186	168	4,782	3,494
Edmonton	623	12	234	9	27	840	139	385	422	5,034	4,957
Kamloops	41	25	26	5	3	5	15	5	26	1,326	1,410
Lethbridge	195	51	36	8	......	......	56	78	46	2,368	1,735
Minnedosa	227	11	98	26	......	......	181	243	147	2,549	2,321
New-Westminster	13	4	5	1	3	13	......	76	8	1,072	989
Prince-Albert	143	......	50	6	......	66	130	423	42	1,117	1,005
Régina	475	26	135	86	......	......	677	118	283	7,030	5,882
Daim-Rouge	108	5	67	8	......	..	81	90	120	1,946	1,761
Courant-Rapide	21	4	7	1	......	.....	25	......	5	348	582
Winnipeg	333	48	68	132	193	48	728	1,627	172	11,254	9,340
Yorkton	165	2	65	13	......	......	136	88	85	2,386	2,214
	3,513	257	1,288	425	253	1,037	3,609	4,657	2,065		

N° 4.

FORÊTS, MINES, PATURAGES ET IRRIGATION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 11 mars 1899.

M. JAMES A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le dix-huitième rapport annuel de la division des forêts et mines du ministère de l'intérieur.

Les états ci-joints et marqués des lettres "A" et "B", établissent que les recettes des forêts, des pâturages, des terres à foin et des mines, à l'exclusion de la vente des terrains miniers, se sont élevées à $828,431.01 du 1er juillet 1897 au 1er juillet 1898. Celles de l'exercice précédent ont été de $88,309.50. Les sommes qui précèdent comprennent les droits perçus sur le bois et le foin des terres des écoles et provenant de l'affermage de ces terres pour des fins de pâturage.

Les rapports des agents des forêts à Winnipeg, Calgary, Edmonton et Prince-Albert, qui indiquent les recettes qu'ils ont perçues, tout en donnant d'autres renseignements, accompagnent le présent rapport.

Afin de faciliter l'étude et la comparaison, l'on a aussi préparé un état marqué de la lettre "C", que l'on trouvera à la fin de ce rapport, et qui indique par exercices les recettes des forêts, des mines, des pâturages et du foin depuis 1872 jusqu'au 1er juillet 1898, non compris la vente des terrains miniers.

L'état dont on parle au paragraphe qui précède, ne comprend pas les recettes provenant des terres affectées aux écoles, mais l'état "B" ci-joint fait voir les recettes de ce chef pour l'exercice 1897-98, et l'état "D" les recettes totales jusqu'au 30 juin 1898.

Les recettes totales de l'agence de Winnipeg, pour l'exercice 1897-98, ont été de $35,191.59.

Le prix du bois de service dans les limites de l'agence de Winnipeg a été de $12 et $15.50 du mille pieds, mesure de planche. Il y a, dans les limites de l'agence, 29 scieries autorisées en exploitation.

Les recettes de l'agence de la Colombie-Britannique, pour l'exercice 1897-98, ont été de $21,081.26.

Le bois s'est vendu à raison de $7 à $8 du mille pieds, mesure de planche.

Il y a, dans les limites de l'agence, 22 scieries autorisées en exploitation.

Les recettes totales des droits perçus dans l'agence de Calgary, durant l'exercice 1897-98, se sont élevées à $12,130.91.

Le prix du bois de service à Calgary a varié de $8 à $16, et à McLeod de $7 à $16.

Il y avait dans l'agence, l'année dernière, plusieurs scieries autorisées en activité.

Les recettes totales perçues de l'agence d'Edmonton, durant l'exercice, ont été de $12,954.95.

Le prix du bois de service, durant l'année, a été de $10 à $12 du mille pieds, mesure de planche.

Il y a dans l'agence 6 scieries en activité.

Les recettes totales de l'agence de Prince-Albert, durant l'année, ont été de $5,798.30.

Le prix du bois à Prince-Albert a varié de $15 à $17.50 du mille pieds, mesure de planche. Il y a en activité, dans cette agence, deux scieries autorisées.

Les bordereaux de scieries reçus au bureau principal ici accusent les quantités suivantes de bois de service comme fabriquées et vendues au cours de l'année dans les cinq agences :—

	Fabriqué.		Vendu.	
Bois de sciage...........	39,096,407	pieds	35,954,591	pieds
Bardeaux................	1,584,500	"	2,215,563	"
Lattes..................	24,200	"	24,650	"

Cent trente-cinq permis de coupe de bois sur une étendue totale de 2,355.75 milles carrés ont été préparés. Suit un relevé des superficies qu'embrassent les permis accordés par l'administration dans la province du Manitoba, les trois districts provisoires et dans la Colombie-Britannique :—

	Milles carrés.
Manitoba..........	659 84
Alberta..........	1,134 74
Assiniboïa..........	......
Saskatchewan..........	256 54
Colombie-Britannique..........	304 63

Le nombre de demandes de permis reçues dans le cours de l'année est de 336.

Le nombre de permis accordés a été de 82.

Au cours de l'année dernière 37 permis ont été annulés ou abandonnés par les propriétaires.

Le nombre de permis en vigueur dans la province du Manitoba et les Territoires est de 306, et de 166 pour les terres fédérales dans la Colombie-Britannique.

Dans le territoire du Yukon 51 permis ont été accordés sur une étendue totale de 201½ milles carrés.

Suit un tableau indiquant les coupes de bois affermées ou qui sont autorisées à l'être dans les différentes agences forestières :—

AGENCE DE WINNIPEG.

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue.
				Milles carrés
1	Bail 10	D. E. Sprague	Rivières du Roseau et des Pins	5·20
2	"	"	" "	4·30
40 ou L 6	6	J. D. McArthur	Ruisseau de la Queue-d'Oiseau	13
14	90	C. Bartlett	Rivière aux Coquilles	50
15*a*	91	"	" "	11·25
15	91	"	" "	38·75
16	21	D. Ross	Près de la rivière Whitemouth	120
23	92	C. Bartlett	Rivière aux Coquilles	50
25*a*	233	"	" "	25
25	233	"	" "	25
26*a*	122	H. B. Mitchell	" "	5·17
26*b*	122	"	" "	3
26*d*	Non signé	"	Près de la rivière au Sable	9·63
26	122	"	Rivière aux Coquilles	4
27*a*	140	H. B. Webb	" "	11·50
27*b*	140	"	" "	3·75
27	140	"	" "	5·06
28*a*	140	"	" "	1
28	140	"	" "	25·75
48	112	J. A. Christie	Petit Ruisseau Boueux	33·50
92	Non signé	M. K. Dickinson	Petite rivière du Cygne	50
356	"	V. B. Wadsworth	Rivière du Daim-Rouge	50
544	113	Wm. Robinson	Rivière Grosse-Gorge	5·60
546	Non signé	Banque Impériale du Canada	"	49·14
551D	173	Chas. Geikie	Tp 23, R. 19, O. 1er M	18
554	124	D. E. Sprague	Deux îles dans le lac Whitemouth.	2
567, n° 1	196	P. McArthur	Rivière Fairford	2·69
567 " 3	196	"	"	8
567 " 4	196	"	"	13·40
567 " 5	196	"	"	17·10
567 " 6	196	"	"	17·82
568	Non signé	T. T. W. Bready	Tp 18, R. 7, E. M. P	16·88
571	"	Jas. Shaw	Tps 25-26, R. 25, O. M. P	40
575	220	Dauphin Lumber Co	Tps 22-23, R. 20, O. M. P	18
578	265	D. H. Harrison	Tp 23, R. 18, O. M. P	14
580	Non signé	H. B. Mitchell	Ile de l'Ours-Noir	3
581	178	J. A. Christie	"	16
587	Non signé	David Ross	Rivière Whitemouth	16
592	174	Geo. W. Erb	Tp 18, R. 3, E. M. P	4·50
603	201	Thomas et Cie	"	2
613	207	I. et H. McCorquodale	Tp 2, R. 20-21, O. M P	2
615	217	F. A. Fairchild	Tps 18-19, R. 19, Tp 19, R. 20, O. M. P.	7·93
618	Non signé	J. A. Christie	Tps 21-22, R. 21, O. M. P	6
621	"	Wm. Robinson	Rivière Grosse-Gorge	16·51
624, n° 1	237	D. E. Sprague	Entre le lac des Bois et le lac Whitemouth.	5
624 " 2	237	"	" "	22·75
624 " 3	237	"	" "	1·60
624 " 4	237	"	" "	3
624 " 5	237	"	" "	3
625	212	Frank L. Engman	Tp 18, R. 17, O. M. P	1·50
662	Non signé	J. A. Christie	Tp 21, R. 21, O. M. P	2
670	"	"	"	1
676	263	Frank L. Engman	Tp 19, R. 18, O. M .P	2·50
702	Non signé	H. B. Mitchell	Lac Winnipeg	2
703	255	Isaac Riley	"	3
704	243	W. J. Manning	Tp 19, R. 1, E	9
705	242	John D. McArthur	Tp 21, R. 27, O. M. P	1
716	Non signé	Wm. Robinson	Rivière Noire	11·50
733	"	Mackenzie, Mann et Cie	Rivière Plate	7·30
734	"	"	Lac du Cygne	10
735	"	"	"	9
736	"	"	"	10
737	"	"	"	8·80

AGENCE DE WINNIPEG—*Fin.*

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue
				Milles carrés
741	251	The Fairchild Co.	Tp 19, R. 20, O. M. P.	2
742	248	J. D. McArthur	Tp 30, R. 30, O. M. P.	6·24
745	252	Wm. Robinson	Rivière Grosse-Gorge	8
751	Non signé..	J. D. McArthur	Tp 30, R. 30, O. M. P.	6
752	256	"	Tp 20, R. 22, O. M. P.	6
754	249	S. T. Thomas	Tp 18, R. 3, E. M. P.	1
756	Non signé..	Wm. Robinson	Sur la rive ouest du lac Winnipeg.	4·50
759	" ..	H. B. Mitchell	Lac Winnipeg	50
768	" ..	Reimer et Loewen	Tp 5, R. 9, E. M. P.	2
785	" ..	I. Riley	Sur la rive ouest du lac Winnipeg.	1
786	" ..	J. A. Christie	Tps 21-22, R. 21, O. 1er M.	5·75
790	" ..	J. Dubruil	Tp 5, R. 8, E. M .P.	29
796	259	K. Finnsson	Tp 23, R. 3, E. M. P.	1·50
814	Non signé..	T. A. Burrows	Tps 31-32-33, R. 22, O. M. P.	15
815	" ..	Jas. Drake	Sur la rive est du lac Winnipeg.	4
823	" ..	Mackenzie, Mann et Cie.	"	50
824	" ..	"	"	15
825	" ..	T. L. Morton	Tp 22, R. 18, O. M. P.	36
826	" ..	Wm. Peden	Tp 20, R. 24, O. M. P.	1
		Total		1,198·47

AGENCE CALGARY.

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue
34	30	Jas. Walker	Rivière à l'Arc	42·29
36 n° 1	99	Peter McLaren	Bras S. de la rivière du Vieux	3·00
36 " 2	99	"	" "	5·25
35 " 3	99	"	" "	5·48
36 " 4	99	"	" "	3·75
36 " 5	99	"	" "	10·00
36 " 6	99	"	" "	2·80
36 " 7	99	"	" "	7·40
36 " 8	99	"	" "	1·20
36 " 9	99	"	" "	1·44
36 " 10	99	"	" "	5·67
36 " 11	99	"	" "	3·90
36*a* " 1	117	"	Bras du milieu de la riv. du Vieux.	28·13
36*a* " 2	117	"	" "	8·25
6*a* " 3	117	"	" "	8·75
36*a* " 4	117	"	" "	2·73
6*a* " 5	117	"	" "	2·25
80	45	North-west Coal and Navigation Co.	Près du bras S. de la riv. du Vieux.	50·00
105	39	Alberta Lumber Co.	Rivière du Daim-Rouge	47·00
106	36	" "	"	47·75
179	86	Peter McLaren	Bras du milieu de la riv. du Vieux.	50·00
185	37	Alberta Lumber Co.	Rivière du Daim-Rouge	48·75
186	38	" "	"	47·70
*199	46	" "	Lac à l'Eau-Claire	51·24
*200	46	" "	"	50·21
*203	46	" "	"	50·40
*204	46	" "	"	49·91
*242	46	" "	"	50·04
252	115	Peter McLaren	Rivière du Daim-Rouge	17·70
253	114	"	"	11·76
292	183	Chas. Beck	Bras N. de la riv. Haute	47·08
318E	88	Eau Claire and Bow River Lumber Co.	Rivière à l'Arc	16·50
318F	88	" "	"	16·00
318H	88	" "	"	6·00
318I	88	" "	"	4·00
318J	88	" "	"	5·63
417K	88	" "	"	7·50
*425	50	Alberta Lumber Co	Lac à l'Eau-Claire	35·25

* Coupe autrefois située dans l'agence d'Edmonton.

AGENCE DE CALGARY—*Fin.*

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue.
				Milles carrés
455	Non signé..	P. McLaren................	Rivière du Daim-Rouge..........	48·93
468	111	Jas. Quinn	Petite rivière Rouge..............	50·00
552	Non signé..	La Corporation Episcopale Catholique Romaine de St-Albert et Mgr Goupart..	Rivière des Cascades.............	5·00
559	128	D. Morrison.....	Près du bras S., rivière du Mouton.	3·41
569	170	J. Lineham.....	Bras S., rivière du Mouton.......	21·33
573	Non signé..	Départ. des Affaires indiennes..	Tp 9, R. 3, O. 4e M..............	11·35
579	213	Wm. D. Lineham	Bras N., rivière Haute.	33 33
582	Non signé..	Départ. des Affaires indiennes.	Rivière du Ventre................	6·50
583	143	Wm. Sharpe	Tp 1, rangs 27 et 28, O. 4e M.....	4·00
593	Non signé..	M. S. Cross..............	Aux environs de Pincher-Creek...	7·00
594	190	John Lineham................	Bras S., rivière du Mouton.......	6·13
606	Non signé..	A. W. Gillingham............	Bras N., rivière du Vieux........	3·00
755	" ..	Chas. Billings................	Tp 24, R. 5, O. 5e M.............	1·00
784	250	Wm. Smibert................	Tp 8, R. 3, O. 4e M..............	1·00
		Total..................	....	1,047·69

AGENCE DE PRINCE-ALBERT.

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue.
9 bloc 1	Bail 15	Geo. Burn....................	Rivière Rouge....	6·00
9 " 2	"	"	"	6·04
9 " 3	"	"	"	1·87
66 ou "A"	33	"	Près du confluent du ruiss. du Lapin	47·83
245	49	"	Petite rivière Rouge	50·00
320	80	"	Ruisseau du Renard et haut du ruisseau du Lapin......	50·00
474	79	"	Lac au Sable......................	50·00
563	Non signé..	Sauvages de la bande du Pas...	Extrémité ouest du chenal Salé...	0·39
564	" ..	D. Shannon	Petite rivière Rouge.............	0·25
598	192	Jas. Sanderson......	Tp 52, R. 1, O. 3e M	6·00
616	225	Geo. Burn....................	Lac Pierreux......................	35·00
616 A	225	"	"	3 59
633	230	Jas. Sanderson........... . .	Tps 51-52, R. 1, O. 3e M..........	4·12
691	Bail 15	Geo. Burn....	District de Saskatchewan	10·19
698	Non signé..	"	Tp 23, R. 4, O. 3e M............	5·00
708	" ..	S. McLeod...............	Ruisseau Pierreux.	2·30
710	" ..	"	Près du lac au Sable.	49 00
729	" ..	Jas. Sanderson......	Tps 52, rangs 1 et 2, O. 3e M.....	9·00
801	" ..	H. Keith et Cie.	Ruisseau Pierreux.	1·00
802	" ..	"	"	3·55
		Total	....	341·13

AGENCE D'EDMONTON.

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue.
9 bloc 5	Bail 15	Geo. Burn....................	Rivière Rouge......	8·55
9 " 6	"	"	"	17·50
302	83	"	Rivière Saskatchewan-Nord	3·75
496	87	"	" " "	50·00
627	231	Fraser et Cie.................	Tps 49-50, R. 5, O. 5e M.	8·24
631	229	D. Wm. McKenzie..	Tp 42, R. 25, O. 4e M	0·25
653	223	Walter et Humberstone.......	Tps 51, rangs 26 et 25, O. 4e M....	4·25
646	Non signé..	D. R. Fraser................	Tp 50, R. 4, O. 4e M............	5·00
674	261	P. Ottewell et Cie............	District d'Alberta...............	9·00
679	Non signé..	Geo. I. Clink....	Tp 48, R. 23, O. 4e M	2·00
727	" ..	John Hall.....	Tp 57, R. 24, O. 4e M...........	0·50
787	266	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Rivière Athabasca	1·00
788	Non signé..	D. R. Fraser..................	Tp 52, R. 4, O. 5e M....	4·00
799	" ..	Walter et Humberstone........	Aux environs du tp 52, R. 4, 5e M.	2·80
800	258	G. I. Clink.............. ..	Tp 41, R. 1, O. 5e M............	0·50
811	269	Leo. E. Benz..................	Tp 47, R. 24, O. 4e M	0·50
		Total.................	....	117·84

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue.
Aa, Ab	119	Yorkshire Guarantee & Securities Corporation (Lim.)	Au S. de la rés. indienne de Cheam.	680 acres
B	102	British Columbia Mill, Timber & Trading Co	Tp 7, lot 362, G. 1, New-West	3,480 "
H	108	" "	Tp 2, lot 33, bloc 5, R. 2, O. 6e M	960 "
K	107	Grant et Kerr	Tp 2, district New-West	360 "
L	109	British Columbia Mill, Timber & Trading Co.	Tp 7, New-West	640 "
M	159	Grant et Kerr	Rivière de la Douelle	541 "
O	184	British Columbia Mill, Timber & Trading Co	Tp 39 nord, district New-West	960 "
Q	141	Grant et Kerr	Tp 1, district New-West	640 "
R	120	The British Columbia Timber & Electric Co	Tps 2, rangs 1 et 2, dist. New-West.	2,720 "
W	138	Dobbie, Davidson et Strathy	Tps 4, 2, 12, district New-West.	10,704 "
X	197	Thos. L. Briggs	Tp 15, M. de la côte E.	4,800 "
Y n° 1	182	Mossom Boyd Co	Lacs Lillooet supérieur et inférieur	3·20 m. c.
Y " 2	182	"	" " "	2·50 "
Z " 1	154	Davidson, Henderson et Strathy	Tp 15, M. de la côte E.	7·22 "
Z " 2	154	" " "	" "	5·75 "
3	103	W. C. Wells	Rivière du Cheval-qui-Rue	2·00 "
5	134	J. B. et T. S. Rielly	Rivière du Cheval-qui-Rue et ruisseau du Castor	10·00 "
14	204	Columbia River Lumber Co	Rivière Colombie	49·23 "
15	204	"	"	42·30 "
16	200	Jas. W. Bryson	"	15·55 "
17	241	S. Barber et M. Carlin	"	16·50 "
18	Non signé	John Dill	"	50·00 "
19	"	Columbia River Lumber Co.	"	25·00 "
20	142	T. et J. Long	Rivière de l'Eau-Bleue	34·55 "
27	130	Columbia River Lumber Co	" "	1·00 "
29	202	W. C. Wells	Tp 25, R. 19, O. 5e M	13 16 "
30	257	Columbia River Lumber Co	Rivière Colombie	4·40 "
32	Non signé	Geo. Goodwin	Rivière Illecillewaet	640 acres
33 n° 1	146	Brunette Saw Mill Co	Rivière et lac de la Douelle	1,024 "
33 " 2	146	"	" "	2,803·20 "
33 " 3	146	"	" "	342 "
33 " 4	146	"	" "	155 "
36	123	Thos. W. Patterson	Tp 39, G. 1, district New-West	1,371·20 "
38	169	Wm. Caldwell	Coquitlam et ruisseau de l'Or	14·50 m. c.
40 n° 1	Non signé	Columbia River Lumber Co	Ruisseau Pierreux	6·25 "
40 " 2	"	"	" "	4 00 "
42	177	"	Rivière Colombie	8·50 "
43	162	E. A. Willmott et Cie	Tps 4 et 5, R. 28, O. 6e M	1,685 acres
44 n° 1	167	Brunette Saw Mill Co	Blocs 12, 3, 4, province de la C.-B.	396·70 "
44 " 2	167	"	" " "	650 "
44 " 3	167	"	" " "	500 "
44 " 4	167	"	" " "	659·81 "
44 " 5	221	"	Rivière Lillooet	160 "
47	205	Columbia River Lumber Co	Ruisseau de l'Eau-Noire	22·66 "
48 n° 1	Non signé	Confederation Life Association.	Pres du lac James	3,520 "
48 " 2	"	"	" "	
48 " 3	"	"	" "	
49	133	Stein et Robinson	Tp 23, R. 2, O. 6e M	560 "
50c	155	McLaren et Ross	Rivière Chilliwack	10·50 m. c.
51	Non signé	Grant et Kerr	Tp 2, G. 2, district New-West	120 acres
52	157	G. A. Booth	Tp 39, district New-West	876·30 "
55	Non signé	Ross et McLaren	Tps 19, 22, 25, M. de la côte E	15,900 "
57	150	Huntingdon Lumber Co	Tp 16, district New-West	1,920 "
58	137	Thos. W. Patterson	Tp 39, district New-West	480 "
61	153	Yorkshire Guarantee & Securities Corporation (Lim.)	Tps 2 et 3, R. 29, O. 6e M	130·33 "
63 n° 1	194	Jos. Martin et Fils	Lac Harrison	960·64 "
64	187	Shuswap Milling Co	Rivière Illecillewaet	947·20 "
65	Non signé	Columbia River Lumber Co	Creek Wait-a-bit	27 m. c.
66	180	"	Sec. 24, tp 20, R. 10, O. 6e M	542 acres
67	Non signé	Chas. H. Carriere	Ruisseau de l'Hôpital	960 "
69	149	Pacific Coast Lumber Co	Tp 39, M. de la côte O	354 "
70	Non signé	Columbia River Lumber Co	Rivière Colombie	50 m. c.
71	163	Genelle Frères	Tps 22, rangs 10, 11, O. 6e M	2,560 acres

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER—*Fin.*

Coupe.	Permis.	Nom.	Localité.	Etendue.
72	186	Genelle, Frères	Bras du Saumon du lac Shuswap	4·79 m. c.
73	Non signé	Columbia River Lumber Co.	Rivière Colombie	18 "
74	"	"	"	27 "
77	148	T. J. Hammill	Tp 39, district New-West	348 acres
78	165	Genelle, Frères	Tp 21, R. 10, O. 6e M.	2,118 "
79	198	T. L. Briggs	Tps 3, 4, rangs 3, 4, O. 7e M	2,240 "
80	172	T. J. Hammill	Tp 4, R. 4, O. 6e M.	149 "
81	Non signé	Huntingdon Lumber Co.	Tp 16, New-West	960 "
83A	"	McLaren Ross Lumber Co.	Zone du chemin de fer, C.-B.	362 "
83B	"	"	"	680 "
85	"	S. Barber	Rivière Colombie	79 m. c.
86	"	Royal City Planing Mill Co.	District New-West	420 acres
87	262	"	Tps 2 et 38, R. 1, O.	640 "
88	185	Genelle, Frères	Rivière Colombie	4·22 m. c.
89	Non signé	S. Barber	"	3 "
91	191	Martin, Frères	Tributaire du lac Harrison	1 "
94	210	Thos. W. Patterson	Tp 39, O. de la côte M.	480 acres
96	188	E. H. Heaps et Cie	Rivière de la Douelle	640 "
98	Non signé	Royal City Planing Mill Co	Près du lac de la Douelle	400 "
99	"	"	Tp 41, district New-West	1·25 m. c.
101	198	T. L. Briggs	Tps 3, 4, O. 7e M	160 acres
103	189	H. West	Rivière de la Douelle	163 "
105	Non signé	Columbia River Lumber Co.	Rivière Colombie	6 m. c.
106	"	H. R. Stephen	Rivière de la Douelle	3,450 acres
110	"	Thos. W. Patterson	Tp 39, district New-West	384 "
111	211	"	" "	640 "
112	Non signé	Fred. Robinson	Rivière Colombie	3 m. c.
113	"	"	"	3 "
114	"	Genelle, Frères	"	9 "
116	"	Fred. Robinson	Rivière du Castor	4 "
117	"	"	"	4 "
118	"	"	Rivière Colombie	9 "
119	219	Jos. Genelle	Bras du Saumon du lac Shuswap	393 acres
123	268	Fred. Robinson	Tp 23, R. 2, O. 6e M.	240 "
125	Non signé	Brunette Saw Mill Co.	Près de Burrard-Inlet	530 "
127	"	Genelle Frères	Rivière Colombie	1,920 "
128	"	"	"	640 "
129	"	Peter Genelle et Cie.	Tp 22, R. 10, O. 6e M.	2,120 "
134	239	Peter Genelle et Cie	Tp 22, R. 10, O. 6e M.	176 "
136	246	Geo. Finney	Voisine de la réserve indienne de Bonaparte	873·60 "
138	Non signé	J. W. McRae	Tp 18, E. de la côte M.	985 "
139	"	Jos. Genelle	Tps 22 et 23, R. 11 et tp 23, R. 10, O. 6e M	1,120 "
140	"	"	Tp 24, R. 8, O. 6e M.	960 "
141	"	"	Tps 21 et 22, R. 8, O. 6e M.	960 "
144	"	Arthur Tretheway	Lac Harrison	216 "
145	"	Jas. Tretheway	"	216 "
148	253	Canadian Co-operative Society	Lac de la Douelle	329 "
150	Non signé	E. H. Heaps et Cie	"	320 "
152	"	Kootenay Lumber Co.	Riv. aux Poissons et ruisseau Coyd.	1,920 "
153	"	"	" "	320 "
154	"	"	" "	320 "
155	"	"	" "	640 "
158	"	Albert McLaren	Rivière Chilluweyuk	440 "
159	"	"	"	600 "
160	"	"	"	720 "
161	"	"	"	560 "
162	"	"	"	440 "
163	"	"	"	320 "
164	247	Geo. Finney	Tp 21, R. 26, O. 6e M.	80 "
171	260	Shuswap Milling Co.	Tp 20, R. 13, O. 6e M.	1 m. c.
173	Non signé	J. et A. Tretheway	Tp 2, R. 29, O. 6e M.	90 acres
176	264	British Columbia Mills Timber and Trading Co.	Tp 1, O. de la côte M.	480 "
177	Non signé	J. G. Scott	Rivière Coquhalla	1,500 "
185	"	E. H. Heaps et Cie	Tps 4, rangs 2 et 3, O. 7e M.	1,270 "
186	"	Peter Genelle et Cie	Rivière Colombie	480 "
			Total de l'étendue	763·09 m. c.

TERRITOIRE DU YUKON.

T. B. No.	Nom.	Localité.	Etendue
			Sq. m.
1	A. S. Cross	A la jonction de la rivière Lewes avec la rivière Teslin	5·00
2	A. McLean	A la jonction du ruisseau McClintock avec le lac Marsh	5·00
3	E. Vachon	A la jonction des rivières Pelly et Yukon	5·00
4	G. S. McConnell	A la jonction de la rivière Lewes avec la rivière Teslin	5·00
5	The Klondike Mining, Trading and Transportation Co.	Sur la rive est du lac Teslin	5·00
6	J. I. Johnson	Sur la rive ouest de la rivière Lewes, à sa jonction avec le lac Labarge	5·00
7	H. Domville	Sur la rive est de la rivière Lewes et sa jonction avec le lac Labarge	5·00
8	J. R. Perry	Bras du Vent, lac Tagish	5·00
9	A. S. Kerr,	" "	5·00
10	Jas. Christie	Sur un ruisseau tributaire du lac Labarge	5·00
11	North American Transportation Co.	Rivière Klondike	5·00
12	The Canadian Yukon Lumber Co.	Sur un ruisseau tributaire de la rivière Blanche	5·00
13	The Central New York Manufacturing and Trading Co.	A l'embouchure de la rivière Soixante-Milles	1·00
14	The Canadian Yukon Lumber Co.	Sur un ruisseau tributaire du lac Labarge	5·00
15	" "	" " "	5·00
16	" "	" " de la rivière Stewart	5·00
17	" "	" de la rive est de la rivière Yukon	5·00
18	" "	" tributaire de la rivière Stewart	5·00
19	" "	" " "	5·00
20	" "	A l'embouchure de la rivière du Gros Saumon	5·00
21	" "	Sur un ruisseau tributaire de la rivière Blanche	5·00
22	A. E. Philp	Sur la rive ouest du bras Taku, lac Tagish	5·00
23	The Canadian Yukon Lumber Co.	Sur un ruisseau tributaire de la rivière Lewes	5·00
24	The Kerry Canadian Mill Co.	Sur la rive est du lac Tagish	2·50
25	F. Slavin et J. W. Boyle	Rivière Klondike	5·00
26	" "	"	5·00
27	Richard Davenport	Sur la rive gauche de la rivière Yukon	1·00
28	E. A. Christenson	Sur la rivière Lewes, près des rapides Cinq-Doigts	1·00
29	The Arctic Saw Mill Co		5·00
30	F. Swanson		1·00
31	J. F. Burke		1·00
32	The Yukon Saw Mill Co.		5·00
33	J. J. Heney et Wm. Stewart	Rivière Yukon et rivière des Sauvages	6·00
34	Wm. V. Burrill	Sur un ruis. tributaire du bras ouest du lac Bennett	3·00
35	Wm. Murdock et Thos. Smith	Sur le bras du Vent du lac Tagish	1·00
36	The Canadian Yukon Lumber Co.	Sur un ruisseau tributaire du lac Labarge	5·00
37	" "	Sur la rive sud de la rivière Stewart	4·00
38	" "	Sur un ruisseau tributaire du lac Bennett	5·00
39	" "	Sur la rive nord de la rivière Stewart	5·00
40	Jas. Christie	A l'embouchure du ruisseau Tutshi, bras Taku, lac Tagish	5·00
41	F. M. Rattenbury	Sur un ruisseau tributaire de la rivière Teslin	5·00
42	"	" " du lac Bennett	5·00
43	A. A. McRae	Rivière Stewart	1·00
44	D. G. Stewart	Ruisseau Bonanza	2·00
45	J. D. Trenholme		1·00
46	Jas. A. Ritchie		1·00
47	C. E. Miller	Rivière Klondike	5·00
48	D. A. Matheson		1·00
49	H. Maitland Kersey		3·00
50	C. A. Macomber	Sur la rivière des Sauvages	1·00
51	Harper et Ladue		5·00
		Etendue totale	201·50

Département de l'Intérieur.

BOIS SUR LES TERRES FÉDÉRALES DANS LE MANITOBA, LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET DANS LA ZONE DU CHEMIN DE FER DANS LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Licences.

Une licence de coupe de bois ne pourra être acquise qu'à l'enchère publique. Un loyer de $5 par mille carré est exigé pour toutes les coupes de bois, excepté celles situées à l'ouest de la Passe de l'Aigle, dans la province de la Colombie-Britannique, pour lesquelles le loyer est de 5 sous par acre par année. A part ces loyers, on exige les tarifs suivants :

Bois de service scié, 50 sous par mille pieds, M.P. Traverses de chemin de fer, 6 et 8 pieds de long, 1½ et 1¾ sous chacune. Bardeaux, 25 sous la corde.

Tous autres produits, 5 pour 100 sur les ventes.

Une licence est accordée aussitôt qu'on accorde une coupe de bois, mais dans le territoire non arpenté le porteur de la licence ne peut couper aucun bois sur sa coupe avant de l'avoir arpentée.

Permis.

Des permis de coupe de bois sont aussi accordés à l'enchère publique, excepté dans le cas de colons réels qui ont besoin de bois pour leur propre usage. Les colons et autres peuvent aussi obtenir sans enchère des permis de couper jusqu'à 100 cordes de bois pour vendre.

Les droits à payer sous l'autorité du permis sont de $2 à $3 par mille pieds, M.P., pour le bois carré ; de ½ à 1½ sous par pied linéaire pour les billots de construction ; de 12½ à 25 sous par corde pour le bois ; 1 sou pour les poteaux de clôture ; 3 sous pour les traverses de chemin de fer, et 20 sous du mille pour les bardeaux. Les possesseurs de homesteads qui n'ont pas de bois en propre ont droit à un permis exempt de droits pour couper les quantités suivantes :

3000 pieds linéaires de billots de construction, n'excédant pas 12 pouces au petit bout, égalant 6,750 pieds M.P., de bois de service scié. Si le bois est coupé d'arbres morts, on pourra prendre 3000 pieds linéaire de n'importe quel diamètre.

400 perches à toiture.

500 poteaux de clôture.

2000 perches de clôture.

Les propriétaires de homesteads et tous les colons *de bonne foi* dont les terres peuvent ne pas avoir de bois de construction, ou qui ne possèdent pas de lots à bois ou autres terres boisées, auront droit à un permis gratuit de prendre et couper du bois sec pour leur propre usage sur leurs terres pour faire des clôtures et se chauffer.

Un honoraire de permis de 25 sous est exigé dans chaque cas.

TERRITOIRE DU YUKON.

LICENCES.

Une licence autorisant la coupe du bois sur une étendue n'excédant pas cinq milles carrés dans le territoire ci-dessus pourra être accordée au premier postulant sur paiement d'un boni d'au moins $250 par mille carré, mais pas plus de cinq coupes de bois ne seront accordées à un individu ou compagnie.

Le porteur de licence fera faire un arpentage de la coupe de bois et y construira une scierie dans une certaine période de temps à fixer par le ministère de l'Intérieur, et paiera un droit de souchage de $2 par mille pieds sur le bois coupé.

PERMIS.

Des permis de couper du bois de corde et des traverses dans le territoire du Yukon pourront être obtenus de l'agent des bois de la Couronne en payant un honoraire de $5, et des droits au taux de 50 sous la corde pour le premier et 6 sous chacune sur les secondes.

TERRAINS MINIERS AUTRES QUE LES HOUILLÈRES.

Dans le cours de l'exercice financier les agents des terres fédérales dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont accordé 247 inscriptions. Dans le territoire du Yukon, l'on a enregistré 9,134 *claims* de surface (placer), et 276 *claims* de quartz jusqu'au 1er juillet 1898. Les relevés reçus depuis cette date démontrent qu'entre le 1re juillet dernier et le 31 décembre 1898, 4,570 inscriptions de *claims* de surface et 177 inscriptions de *claims* de quartz ont été accordées.

Le revenu perçu de cette source jusqu'au 31 juillet 1898, a été de $188,360.94, et depuis cette date jusqu'au 31 décembre 1898, $110,136.

On a accordé jusqu'au 1er mars 1899, 22,678 certificats de mineurs libres, produisant un revenu de $226,888.

Ci-suit une liste des agents du gouvernement qui sont autorisés à délivrer des certificats et le nombre délivré par chacun des agents :—

Haut-Commissaire, Londres, Angleterre	4
Agent d'immigration, Liverpool, Angleterre	22
" Glasgow, Ecosse	6
" Dublin, Irlande	
Commissaire de l'or, Dawson	9,866
Ministère de l'Intérieur, Ottawa	154
Percepteur des douanes, Victoria	5,933
" " Vancouver	3,081
" " Toronto	27
" " Montréal	8[illegible]
" " Nanaïmo, C.-B.	430
" " Ashcroft	41
" " Rossland	2
" " Rivière Stikine	
" " White-River	
" " Chilkoot-Pass	
" " Glenora	95
Agent des terres fédérales, Winnipeg	115
" " Edmonton	847
" " Calgary	71
" " Prince-Albert	66
" " New-Westminster	13
" " Kamloops	6
" " Dauphin	1
Officier, gendarmerie à ch. du N.-O., Lac Tagish	1,728
" " " Dalton Trail	61
" " " Lac Bennett	8
" " " Fort-Selkirk	
" " " Fort-Saskatchewan	
P. H. Austin, Portage-du-Rat	16

DRAGUAGE.

On a délivré des concessions d'affermage pour le draguage de minéraux autres que la houille dans le fond des rivières du territoire du Yukon, couvrant 1,353 milles, et pour les mêmes fins dans les Territoires du Nord-Ouest, couvrant 907 milles.

LISTE des individus et des compagnies qui ont obtenu des concessions de draguage dans certains cours d'eau dans la région du Yukon.

Nom du locataire.	Cours d'eau.	Nombre de milles.
J. J. O'Connell	Rivière Teslin	10·00
M. E. O'Connell	"	10·00
J. A. Mercier	"	10·00
F. Mercier	Ptite riv. au Saumon	10·00
P. E. Mercier	Rivière Pelly	10·00
H. Mercier	"	10·00
Corinne Betournay	Rivière Macmillan	30·00
A. Turcotte	Rivière Lewes	30·00
J. A. Mercier, jeune	Rivière Stewart	20·00
E. O'Connell	"	10·00
J. A. Mercier	Ruisseau Hunker	5·00
Mai Mercier	Ruisseau de l'Or	5·00
F. Mercier	Riv. Soixante-Milles	10·00
P. E. Mercier	"	10·00
H. Mercier	"	10·00
J. A. Mercier	Rivière des Sauvages	10·00
M. E. O'Connell	"	10·00
J. J. O'Connell	"	10·00
J. A. Mercier, jeune	Rivière Klondike	10·00
P. E. Mercier	"	10·00
F. X. Mercier	"	10·00
A. Mercier	Gr. riv. au Saumon	30·00
Thos. A. Watterson	Rivière Pelly	30·00
Horatio G. Houghton	Riv. Soixante-Milles	30·00
Alex. Simpson	Ruisseau Henderson	5·00
Edward Patterson	Rivière Macmillan	30·00
Arthur W. Ault	Rivière McQuesten	30·00
John A. McPherson	Rivière Lewes	30·00
A. M. Wiley	Rivière Klondike	5·00
Mathew Mulvin	"	5·00
Geo. Edwards	Rivière Stewart	10·00
Geo. Edwards	Rivière Teslin	10·00
Geo. Edwards	Rivière McQuesten	10·00
Michael Connelly	Rivière Klondike	5·00
P. H. Gillmour	Rivière des Sauvages	10·00
P. H. Gillmour	Rivière Yukon	10·00
Michael Guerin	Rivière Klondike	5·00
Jas. J. Guerin	"	5·00
J. M. Guerin	"	5·00
F. E. Devlin	"	5·00
Edmund Guerin	"	5·00
Jas. J. Guerin	Rivière Stewart	10·00
M. E. Guerin	"	5·00
A. M. Eastman	Rivière Lewes	10·00
A. M. Eastman	Rivière Yukon	10·00
A. M. Eastman	Gr. riv. au Saumon	5·00
A. M. Eastman	Rivière Pelly	5·00
Yukon River & Klondike Dredging Co.	Ruis. Quarante Milles	23·00
F. J. Monroe	Rivière Stewart	30·00
Jennie E. Smillie	"	30·00
Elizabeth Rogers	"	30·00
N. C. Smillie	"	20·00
L. T. Leet	"	30·00
N. C. Smillie	Rivière Pelly	10·00

Nom du locataire.	Cours d'eau.	Nombre de milles.
J. Weir	Rivière Stewart	30·00
P. C. Mitchell	"	20·00
A. E. Philp	Rivière Klondike	20·00
W. L. Parrish	Rivière Teslin	10·00
The Klondike, Yukon & Copper River Co.	Rivière des Sauvages	10·00
Harry Vrooman	Rivière Yukon	10·00
Geo. P. Brophy	Rivière Macmillan	5·00
C. M. Wiggins	Rivière des Sauvages	30·00
F. B. Vrooman	Rivière Klondike	5·00
Geo. H. Rogers	Rivière Teslin	30·00
A. M. Wiley	Rivière Pelly	5·00
A. M. Wiley	Ptite riv. au Saumon	5·00
A. M. Wiley	Ruisseau Ladue	5·00
A. M. Wiley	Rivière McQuesten	5·00
A. M. Wiley	Rivière Chandindu	5·00
Norman McLean	Rivière Dominion	5·00
Edmund Guerin	Rivière Yukon	25·00
Mary Ellen Guerin	"	25·00
M. Guerin	"	20·00
Julia Maguire	Cours d'eau qui prend sa source du lac Mayo et se décharge dans la rivière Stewart	30·00
C. R. Griggs	Rivière Stewart	30·00
P. Whelan	Rivière Macmillan	5·00
W. Y. Soper	"	5·00
Thos. Ahearn	"	5·00
D. Fraser	"	5·00
Geo. Goodwin	"	5·00
J. W. McRae	"	5·00
S. H. Fleming	"	5·00
G. E. Keith	Ruisseau de l'Ours	5·00
Arthur Ross	Rivière Lewes	5·00
The Yukon Co. of Montreal	Rivière Macmillan	30·00
Arthur Ross	Rivière Pelly	10·00
C. M. Thompson	"	5·00
W. H. Wyman	Rivière Lewes	5·00
Geo. E. Keith	Rivière Stewart	20·00
F. St. Germain	Rivière Lewes	10·00
Adelard Lanctot	Rivière Pelly	20·00
James Straton	Rivière Yukon	5·00
Jane Thompson	Rivière Lewes	15·00
Edmond Bisson	Ruisseau Henderson	10·00
J. A. Robillard	Rivière Lewes	5·00
H. Beauregard	Rivière Macmillan	10·00
Frank Burnett	Rivière des Sauvages	10·00
D. S. Keith	Ruisseau Croche	5·00
C. M. Thompson	Rivière Pelly	25·00
D. R. Bruce	Ruisseau Clair	5·00
John M. Guerin	Ruisseau Chandindu	5·00
John M. Guerin	Rivière Yukon	5·00
Wm. Pugsley	Rivière Nordenskiold	30·00
John M. Smith	" "	5·00

LISTE des locataires de draguage pour l'or dans les rivières, etc., des Territoires du Nord-Ouest.

Nom du locataire.	Cours d'eau.	Nombre de milles.	Nom du locataire.	Cours d'eau.	Nombre de milles.
G. A. Drolet	Riv. Saskatch.-Nord.	30	F. E. Gauthier	Rivière de la Fumée.	5
H. D. Smith	Rivière de la Paix	5	W. E. Phin	″	5
Wm. H. Roughsedge.	″	5	H. A. A. Brault	″	10
Chas. H. Brindley	″	5	Hume Blake	Petite riv. de la Fumée	5
Chas. H. Bower	″	5	A. J. Oliver	″	5
Wm. MacLaren	″	5	Wm. L. Robertson	Riv. de la Montagne.	5
Jas. T. MacLaren	″	5	John Jas. Codville	″	5
John Love	″	5	John Love	″	5
Wm. Robertson	″	5	E. M. Roughsedge	Ruisseau à la Vase	5
Geo. Hillier	″	5	H. N. Ruttan	Ruiss. de la Frontière	5
Thomas Black	″	5	Fred. M. O'Meara	″	5
G. Ford	″	5	F. C. Robinson	″	5
Jas. A. Green	″	5	Wm. Hume Blake	Ruisseau du Rat	5
Geo. F. Cleveland	″	5	Chas. R. Tryon	″	5
Alex. S. Robertson	″	5	Wm. L. Robertson	″	5
Daniel Hoctor	″	5	Wm. H. Roughsedge.	Rivière de la Paix	25
Geo. Black	″	5	N. D. Beck	Saskatchewan-Nord.	5
Isaac Cowie	″	5	Isaac Cowie	″	5
Fred. W. Klippel	Riv. Saskatch.-Nord.	5	J. A. Mercier	″	25
D. S. Keith	″	5	Ed. C. Emery	″	5
Geo. E. Keith	″	5	Chas. B. Beck	″	5
N. C. Smillie	Rivière de la Paix	55	S. R. Benoit	″	15
Jas. Gibbens	Riv. Saskatch.-Nord.	5	Isaac Cowie	″	20
Jas. M. Douglass	″	5	John C. P. Bown	″	5
F. A. Osborne	″	5	The Discoverers Finance Corporation (Lim.)	″	5¾
J. A. McDougall	″	5			
R. Secord	″	5			
W. J. Walker	″	5	N. D. Beck	Rivière de la Paix	30
J. H. Gritton	″	30	Renaud Lavergne	Rivière Athabasca	10
G. A. Drolet	″	30	C. A. Read	Rivière de l'Esclave	10
Arthur E. Hogue	″	12	W. M. Andrews	″	10
Michael Guerin	″	5	G. S. Hubbell	″	10
James J. Guerin	″	5	W. Hubbell	″	10
Edmund Guerin	″	5	John F. Haskell	″	10
John Maguire Guerin.	″	5	Chas. H. Bower	Rivière de la Paix	25
Thomas Guerin	″	5	F. B. Vrooman	Rivière de la Fumée.	10
Mary E. Guerin	″	5	Klondike, Yukon and Copper Riv. Co.	Rivière de la Paix	10
F. E. Devlin	″	5			
Edward Kavanagh	″	5	D. J. Murphy	″	10
Chas. D. Brindley	Rivière Athabasca	10	Harry Vrooman	″	10
W. H. Sheppard	″	10	Hiram Vrooman	″	10
James T. MacLaren.	″	10	Carl Vrooman	″	20
Wm. MacLaren	″	10	G. M. B. Vrooman	″	10
John James Codville.	Ruisseau à la Vase	5	Julia Vrooman	″	10
Chas. R. Tryon	″	5	John D. Black	″	5
Isaac Cowie	Rivière Athabasca	10	H. P. Vrooman	″	10
E. A. Braithwaite	″	10	L'hon. John Costigan.	Rivière de la Fumée et rivière Wapiti	10
Thomas W. Linds	″	10			
Wm. P. Scarfe	Rivière de la Fumée.	5	W. A. Burns	Rivière de la Paix	10
Wm. H. Roughsedge.	″	5	R. Brown	″	10
W. H. Blake	″	5	E. C. Arnoldi	″	10
A. J. Oliver	″	5	E. A. Braithwaite	Riv. Saskatch.-Nord.	5
Thomas Black	″	5	Charles D. Brindley	″	5
Alexander Mackenzie	″	5	L'hon. John Costigan.	Rivière de la Fumée.	5

Le revenu total reçu pour les loyers de l'année des fermiers dans le territoire du Yukon jusqu'au 1er juillet 1898, a été de $133.005.50, et le revenu total jusqu'à la même date pour les loyers de l'année des fermiers dans les Territoires du Nord-ouest, a été de $8,862.71.

La somme totale de droits régaliens perçus sur l'extraction brute des claims de surface (placer) dans le territoire du Yukon, après avoir déduit de l'extraction annuelle de chaque claim la somme de $2,500, a été de $391,353.81. Ci-suit un relevé des droits régaliens perçus et le nom des ruisseaux sur lesquels sont situés les claims dont l'or a été extrait

Bonanza-Creek	$146,822	75
Eldorado	216,096	34
Bench	955	05
Skookum	2,652	20
French	673	50
Victoria	1,176	25
Frenchill	483	00
French-Gulch	133	90
Hunker	17,082	67
Bear	4,465	65
Gold-Bottom	106	00
Dominion	706	50
Total des droits régaliens perçus	$391,353	81

MINÉRAUX—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les métaux précieux dans la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique sont la propriété de la province, et les métaux communs appartiennent au gouvernement du Canada. Tous les minéraux, cependant, sont administrés par le gouvernement provincial en vertu des lois minières de cette province. Ceci se fait en conformité d'une convention faite entre le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et ratifiée par les arrêtés du Gouverneur général en conseil datés du 11 et du 28 février 1890. L'un ou l'autre gouvernement peut mettre fin à cette convention en aucun temps. En vertu de cette convention 2,305 acres furent transférées au gouvernement provincial, qui paya pour ces terres un montant total de $11,528.85.

PÉTROLE.

En vertu d'un arrêté du conseil en date du 6 août 1898, le ministre de l'Intérieur est autorisé à réserver pour un postulant 640 acres de terres situées au sud du chemin de fer du Pacifique Canadien dans le district d'Alberta, pour y prospecter pour du pétrole, et s'il trouve de l'huile en quantités payantes, de vendre la terre à ce postulant au prix d'un dollar par acre, avec une clause décrétant qu'un droit régalien de deux et demi pour cent sur les ventes de pétrole sera payé à la Couronne. Des réserves à cette fin ont été faites pour quelques postulants qui ont demandé des terres dans le sud de l'Alberta.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MINES DE QUARTZ.

Les règlements concernant les mines de quartz du 9 novembre 1889, ont été remplacés par les règlements du 21 mars 1898. Voici un abrégé des règlements aujourd'hui en vigueur pour la disposition des claims de mines de quartz sur les terres fédérales dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouet et le territoire du Yukon :—

Toute personne âgée de 18 ans et plus, mais non au-dessous, et toute société par actions possédant un certificat de mineur libre, pourront obtenir une inscription d'emplacement de mine.

Un certificat de mineur libre est accordé pour un an et n'est pas transférable. L'honoraire pour un certificat de mineur libre à un individu est de $10 ; et pour un

certificat de mineur libre à une société par actions, de $50 à $100, selon le chiffre du capital de la société.

Le possesseur d'un certificat de mineur libre qui a découvert des minéraux pourra localiser un claim n'excédant pas 1,500 pieds de long sur 1,500 pieds de large, en le marquant de deux piquets légaux, un à chaque bout, sur la ligne du filon ou de la veine, et en marquant la ligne entre ces deux piquets. Sur chaque piquet sera marqué le nom du claim, le nom de la personne qui l'a localisé, et la date, et le nombre de pieds à droite et à gauche de la ligne.

Le claim devra être déclaré auprès du régistrateur des mines du district dans lequel il est situé, dans les quinze jours qui suivront sa location, si le claim est situé à moins de 10 milles du bureau du régistrateur. Un jour de grâce sera accordé par chaque dix milles ou fraction de 10 milles de plus.

Dans le cas où un claim serait situé à plus de 100 milles d'un bureau de régistrateur, et se trouverait dans un endroit où d'autres mineurs localisent d'autres claims, les mineurs libres, au nombre de cinq au moins, sont autorisés à se réunir et désigner l'un d'entre eux comme "régistrateur de mineurs libres", mais si ce dernier néglige de notifier de sa nomination le régistrateur du gouvernement le plus proche dans les trois mois, les claims qu'il aura pu enregistrer seront annulés. L'honoraire pour l'enregistrement d'un claim est de $5.

Une dépense d'au moins $100 par année doit être faite sur le claim, ou une somme égale doit être payée au régistrateur des mines. Lorsque $500 ont été dépensées ou payées pour cette location, le possesseur peut, après en avoir fait faire l'arpentage, ou après s'être conformé à certaines autres exigences, acheter la terre au prix de $5 l'acre, comptant, mais si les droits de surface ont déjà été concédés, à $2 l'acre.

Une location pour le minage du fer et du mica, n'excédant pas 100 acres en étendue, pourra être accordée, pourvu que si aucun mineur libre obtient une location que l'on trouve subséquemment contenir un précieux dépôt minéral autre que le fer ou le mica, son droit à ce dépôt sera limité à l'étendue prescrite pour ces autres minéraux, et le reste de la location fera retour à la Couronne.

Les lettres patentes pour une location de mines réserveront à la Couronne à perpétuité les droits régaliens quelconques qui pourront être imposés sur la vente des produits de toutes les mines qu'on y trouvera, et les mêmes droits régaliens seront perçus sur les ventes qui pourront être faites antérieurement à l'émission des lettres patentes.

Le ministre de l'Intérieur pourra accorder des locations de mines de cuivre dans le territoire du Yukon, chaque location devant consister en une étendue ne dépassant pas cent soixante acres en un bloc carré. Les lignes de bornage de chaque location seront franc nord et sud et franc est et ouest, et pas plus d'une étendue ne sera accordée à une personne quelconque dans un district de dix milles. La concession de cette location de mine de cuivre ne conférera au concessionnaire aucun droit sur les autres minéraux, excepté les minéraux qui sont joints ou mêlés avec le cuivre ou le minerai de cuivre, mais dans aucun cas elle ne comprendra le minage libre de l'or ou de l'argent.

Il sera payé au gouvernement sur l'extraction brute du cuivre de toute telle location un droit régalien à fixer par le ministre de l'Intérieur, n'excédant pas 5 pour 100 de telle extraction brute.

Le ministre de l'Intérieur pourra faire tels règles ou règlements et imposer telles conditions pour assurer le développement de telle étendue et pour assurer le paiement du droit régalien, qu'il jugera nécessaires pour cela.

L'honoraire à payer au commissaire de l'or ou au régistrateur des mines pour une inscription de mine de cuivre de 160 acres sera de vingt dollars, et le même honoraire sera exigé pour chaque renouvellement d'inscription.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES PLACERS—TERRITOIRE DU YUKON.

Les règlements aujourd'hui en vigueur pour les mines de placer dans le territoire du Yukon ont été approuvés par arrêté du conseil du 18 janvier 1898. Voici un résumé de ces règlements :—

Les claims dans ce territoire sont désignés sous le nom de claims de ruisseau (creek), de ravin (gulch), de rivière et de colline. Ils ont 250 pieds de longueur mesurés dans la

direction générale du ruisseau ou de la rivière, et de 100 à 200 pieds de largeur, selon la conformation du terrain.

Les claims sont marqués de deux piquets, un à chaque bout. L'inscription d'un claim doit se faire dans les dix jours si la location se trouve à moins de dix milles du bureau du régistrateur des mines. Une journée additionnelle est accordée pour chaque dix milles ou fraction de dix milles additionnels. Dans le cas où un claim se trouverait à plus de 100 milles d'un bureau de régistrateur, il faudra appliquer pour l'enregistrement du claim la même règle que dans les règlements concernant les mines de quartz.

La personne ou la société qui obtiendra une inscription pour un claim devra être porteur d'un certificat de mineur libre. Tous les dix claims alternatifs sont réservés à la Couronne.

Le découvreur d'un claim à droit à 500 pieds de longueur.

Si le parti se compose de deux découvreurs, on pourra accorder deux claims ayant ensemble 1,000 pieds de longueur. Pour chaque membre d'un groupe de mineurs en sus de deux, un claim ordinaire pour chaque mineur.

Un honoraire d'inscription de $15 est exigé. Un droit régalien de 10 pour 100 sur l'or miné sera imposé et perçu sur l'extraction brute de chaque claim. La somme de $5,000 sera déduite de l'extraction brute annuelle de chaque claim. Le possesseur d'un claim de ruisseau, de ravin ou de rivière pourra dans les 60 jours après avoir jalonné le claim obtenir une inscription sur un claim de coteau adjacent, moyennant une somme de $100. Cette permission est aussi donnée au porteur d'un claim de ruisseau, de ravin ou de rivière, qui avant janvier 1898 en avait obtenu l'inscription, pourvu que le claim de coteau soit disponible à l'époque où la demande est faite. Aucun mineur ne recevra une concession pour plus d'un claim minier dans la région minière, dont les bornes seront définies par le régistrateur des mines ; mais le même mineur pourra posséder un claim de coteau et n'importe quel nombre de claims par achat, et n'importe quel nombre de mineurs pourront s'unir pour exploiter leurs claims en commun.

Un claim sera censé abandonné lorsqu'il aura cessé d'être exploité pendant trois jours consécutifs de 24 heures, à moins qu'on ne puisse faire valoir un cas de maladie ou autre cause valable auprès du régistrateur des mines.

Il sera non seulement nécessaire pour la personne ou la société qui exploitera un claim de quartz ou de placer, de posséder un certificat de mineur libre, mais toute personne ou tout employé devra avoir un certificat de mineur libre en vigueur.

L'avis suivant a été publié par le major J. M. Walsh, le ci-devant commissaire du district du Yukon qui était autorisé par le gouverneur en conseil à modifier les règlements :

BUREAU DU COMMISSAIRE.

A cause des misères résultant des recherches (*prospecting*) dans les cours d'eau éloignés comme dans la partie supérieure de la rivière Stewart et de ses tributaires, le commissaire du district du Yukon à décidé que la limite de quatre claims à chaque individu aujourd'hui en vigueur dans le district de Dawson ne s'appliquera pas au district de la rivière Stewart, mais que tout mineur libre qui jalonnera et fera des recherches légitimes sur aucun grand tributaire de la rivière Stewart et McQuesten aura droit d'inscrire un claim sur tel tributaire en sus du claim sur la rivière principale.

Il a de plus décidé que la rivière Stewart et ses tributaires ainsi qne la rivière White et autres cours d'eau se jetant dans le fleuve Yukon sur une distance de soixante milles en amont de l'embouchure de la Stewart et en aval jusqu'à l'embouchure du ruisseau Henderson, formera le district de la rivière Stewart.

Que le district de Dawson s'étend depuis la frontière internationale au nord jusqu'au ruisseau Henderson, au sud, y compris l'Henderson et ses tributaires. Que le district de la rivière Pelly s'étend depuis le district de la rivière Stewart jusqu'à la Petite rivière au Saumon, y compris la Petite rivière au Saumon et ses tributaires.

Que le district de la rivière Hoolatinqua s'étend depuis la Petite rivière au Saumon jusqu'à la frontière nord de la Colombie-Britannique.

(Signé) J. M. WALSH,
Commissaire, district du Yukon.

DISTRICT PROVISOIRE DU YUKON, 19 juillet 1898.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES PLACERS—MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Voici un résumé des règlements de mines de placer pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Les claims de placer ont en général 100 pieds carrés, et l'on exige un honoraire d'inscription de $5. L'inscription doit être renouvelée chaque année. Sur la rivière Saskatchewan-nord les claims sont soit de batture soit de banquette, le premier étant de 100 pieds de long et s'étendant de la marque de l'eau haute à celle de l'eau basse. Le second comprend les creusages des battures, mais s'étend depuis la marque de l'eau haute jusqu'à la base du coteau ou rive, mais ne dépassant pas 100 pieds. Lorsqu'on se sert de force de vapeur, on pourra obtenir des claims de 200 pieds.

RÈGLEMENTS RELATIFS AU DRAGUAGE—TERRITOIRE DU YUKON.

Les règlements relatifs aux baux de draguage pour des minéraux dans les lits de rivières dans le territoire du Yukon ont été approuvés par l'arrêté du conseil du 18 janvier 1898. Voici un résumé de ces règlements :—

Un mineur libre peut obtenir un bail sur une longueur continue de cinq milles du cours d'une rivière, mais pas plus que six tels baux ne seront délivrés en faveur d'un individu ou d'une compagnie.

Le bail sera pour une période de 20 ans, renouvelable de temps à autre à la discrétion du ministre de l'Intérieur. Les droits conférés au locataire lui permettant de draguer ou de miner seront restreints aux lits ou aux bancs submergés au-dessous de la ligne des eaux basses du fleuve, et cette ligne sera déterminée par sa position à la date du premier jour du mois d'août dans l'année de la date du bail.

Le bail sera subrogé aux droits de tous ceux qui ont déjà obtenu ou pourront obtenir plus tard des inscriptions de claims dans les conditions prescrites par le règlement concernant les mines de placer.

Le concessionnaire aura au moins une drague en fonctionnement sur les cinq milles de rivière qui lui sont loués dans les deux ans qui suivront la date de son bail, mais s'il obtient plus d'un bail, une seule drague opérant sur chaque 15 milles ou fraction de 15 milles de la concession sera considéré comme se conformant aux conditions du présent règlement.

Le loyer sera de $100 par année par mille de rivière concédé.

Le concessionnaire paira aussi à la Couronne un droit régalien de 10 pour 100 sur la production brute annuelle qui dépassera $15,000; mais le concessionnaire qui n'aura qu'un seul bail ne sera pas exempté du paiement du droit régalien dans le cas ou la drague ou les dragues dont il se servira auront été employées au draguage par un autre concessionnaire ou en tout cas pour draguer plus de trente milles.

Le concessionnaire pourra abattre sans charges à ses frais, sur toutes terres appartenant à la Couronne, les bois qui pourront être nécessaires à l'exploitation de son bail, mais cette permission ne s'étendra pas aux bois qui ont déjà été ou pourront être alloués à d'autres personnes ou à d'autres sociétés.

Les règlements prescrivent aussi que le concessionnaire n'entravera pas la navigation ni la construction de routes, chemins, ponts, travaux de drainage ou autres travaux publics. Il est aussi prescrit que le concessionnaire ne pourra transférer le bail sans le consentement par écrit du ministre de l'Intérieur.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LE DRAGUAGE—MANITORA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les règlements présentement en vigueur prescrivent qu'un mineur libre pourra obtenir deux baux de cinq milles chacun. Le bail est pour vingt ans, renouvelable de temps à autre à l'avenir à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Les droits du concessionnaire sont restreints aux lits ou aux bancs submergés au-dessous de la ligne des eaux basses, et seront aussi subordonnés aux droits de toutes les personnes qui auront obtenu ou pourront obtenir plus tard des inscriptions de claims pour le creusage des barres ou de banquettes.

Le concessionnaire devra avoir une drague en fonctionnement dans l'année qui suivra la date de son bail sur chaque cinq milles de rivière à lui concédés. Si cependant un individu ou une société a obtenu plus d'un bail, une drague sur chaque étendue de 15 milles ou fraction de 15 milles sera acceptée. Le loyer est de $10 par année pour chaque mille loué. Le concessionnaire paiera à la Couronne un droit régalien de 2½ pour 100 sur la production après qu'elle aura dépassé $10,000.

Le bail stipule que le concessionnaire n'entravera pas la navigation, ni les routes, chemins, ponts, travaux de drainage ou autres travaux publics existant actuellement ou qui pourront être faits à l'avenir.

Le bail stipulera que quiconque aura obtenu ou pourra obtenir une inscription en vertu des règlements de mines, aura droit de jeter les déchets dans la rivière à aucun endroit, et aussi de miner jusqu'à deux pieds en dessous de la surface de l'eau à l'eau basse en posant des barrages en aile.

Pourvu qu'il ne soit pas légal pour cette personne de construire un barrage en aile à moins de 1,000 pieds de l'endroit où une drague sera en fonctionnement, ni d'obstruer ou de gêner en aucune manière les opérations d'une drague. Cette disposition s'appliquera aussi au baux accordés avant le 13 janvier 1899.

MINES HYDRAULIQUES—TERRITOIRE DU YUKON.

RÈGLEMENTS relatifs à la disposition de concessions minières dans le territoire du Yukon devant être exploitées par machines hydrauliques ou autres, approuvés par l'arrêté du conseil du 3 décembre 1898.

Voici un résumé de ces règlements.

Les concessions pourront avoir un front d'un à cinq milles, selon que le décidera le ministre de l'Intérieur, et une profondeur de un mille, mais lorsque cette concession sera située dans une vallée sa profondeur pourra s'étendre jusqu'aux limites de la vallée, si le ministre de l'Intérieur l'ordonne ainsi.

Chaque concession alternative sera réservée à la Couronne, à moins que le ministre de l'Intérieur n'en ordonne autrement.

Les concessions seront accordées par enchère publique, excepté celles qui ont été demandées soit à Ottawa soit à Dawson le ou avant le 3 décembre 1898. Il est cependant nécessaire pour ces postulants de fournir au ministère de l'Intérieur deux rapports —l'un du commissaire du Territoire du Yukon qu'il a été prouvé à sa satisfaction que le postulant lui-même ou une personne agissant pour lui, était sur le terrain compris dans la concession et prospectait avant le 3 décembre 1898—et le second du Commissaire de l'or que le terrain compris dans la concession n'est pas exploité et n'est pas propre à être exploité en vertu des règlements concernant les mines de placer ; mais aucune personne sous l'autorité de cette disposition ne pourra obtenir plus d'une concession.

Avant qu'un bail soit délivré, le postulant devra se procurer un certificat de mineur libre et déposera au ministère de l'Intérieur un plan de la concession fait par un arpenteur fédéral. La durée du bail sera de 20 ans et le loyer de $150 pour chaque mille de front.

Il paiera les mêmes droits régaliens sur la production de l'or que ceux fixés ou qui pourront être fixés à l'avenir pour les mines de placer, excepté qu'on exemptera de ces droits une somme de $2,500 de la production annuelle, les droits régaliens devant être payés de la manière prescrite dans les règlements concernant les mines de placer.

On exigera que le concessionnaire dépense pour l'exploitation de sa concession au moins $5,000 durant chaque année à partir de la date de son bail.

Le concessionnaire pourra couper, sans payer de droits, sur une concession le bois qui pourra lui être nécessaire pour son exploitation minière, mais non pour la vente ou le commerce, et il y a une disposition que le commissaire du territoire du Yukon pourra accorder à toute personne la permission de couper et d'enlever d'une concession, du bois de corde pour son propre usage, lorsqu'il ne peut se procurer autrement du bois de chauffage à une distance raisonnable ; mais aucune telle permission ne conférera le droit de couper ou d'enlever le bois nécessaire au concessionnaire pour ses opérations minières.

Des baux seront accordés aux personnes suivantes lorsqu'elles se seront conformées à certaines dispositions des règlements :—

Nom.	Rivière.	Milles.
R. Anderson	Ruisseau Hunker	2½
J. J. Guerin	Stewart	2½
W. F. Wilson	Stewart	5
J. Foster	Klondike	2½
McGregor et Frost	Sauvages	2½
F. Brown	"	2½
R. L. Word	"	2½
F. X. Halder	"	5
H. B. McGiverin	"	2½
J. E. Curren	"	2½
Thos. Howard	"	2½
R. Tipple	"	2½
J. G. Lupien	Lewes	5
S. Word	Quarante-Milles	5
D. Mulholland	Indépendance	2½
S. E. Adair	Kahsha	2½
A. E. Philip	Bonanza	2½
R. Lee et al	Bonanza	1

Nom.	Rivière.	Milles.
L'hon. E. H. Bronson et C. C. Ray	Bonanza	2½
E. Griffith *et al*	Divisé entre Sauvages et Stewart.	5
H. B. Mitchell	" "	2½
R. H. Graham	" "	2½
D. G. Kirk	" "	2½
G. W. Mitchell	" "	2½
H. B. Warren	" "	2½
C. Belcourt	" "	2½
Mason-Bennett, Joyce et Dickson	Australie	10
M. Hickson	"	2
J. J. Healy	Nelson	5
North American Transportation Company	Miller	5
Isabella M. Healy	Yukon	5

HOUILLÈRES.

Le nombre de demandes reçues durant l'année a été de 128. Les recettes provenant cette année de la vente des houillères, ont été de $1,833.74. L'étendue totale des terres à houille vendues au 1er juillet 1898, était de 16,423.86 acres, et la somme totale perçue de ce chef s'élevait à $158,265.53.

Les règlements relatifs à l'aliénation des terres fédérales qui contiennent de la, houille, promulgués sous l'empire d'un arrêt du conseil en date du 17 septembre 1889 modifié par des arrêts subséquents, stipulent qu'une étendue de pas plus de 320 acres peut être réservée en faveur d'un requérant pendant une période de soixante jours, pour lui permettre d'y chercher de la houille sur paiement d'un honoraire de $10, à la condition que l'on y fasse une dépense de $2.00 par jour, et que cette étendue ou une moindre proportion se vende au prix de $10.00 l'acre argent comptant pour l'exploitation, à moins que la houille ne soit de l'anthracite, auquel cas le prix est de $20.00 l'acre, argent comptant.

Afin de permettre aux colons et aux autres personnes qui demeurent loin des houillères exploitées par ceux qui les ont acquises de la couronne ou d'autres, de faire leur provision de charbon, le gouverneur en conseil a autorisé, le 11 novembre 1895, la concession de permis pour extraire de la houille pour l'usage domestique sur paiement d'un droit régalien de vingt cents la tonne pour l'anthracite, de quinze pour la bitumineuse, et de dix cents pour le lignite.

En vertu d'un arrêt du conseil du 9 février 1897, l'on a promulgué des règlements pour la concession de permis.

Les règlements stipulent que le "claim" sera marqué sur le terrain, que la largeur du lot ne dépassera pas trois chaînes et sa longueur dix chaînes, de même qu'elle n'aura pas moins de cinq chaînes, sauf là où le terrain est déjà compris dans un lot antérieur ; le requérant, dans les 35 jours après avoir marqué son lot, déposera sa demande entre les mains de l'agent, qui lui donnera un permis sur réception d'un loyer annuel de cinq dollars pour une étendue moindre qu'une acre, et pour une acre ou plus à raison de cinq dollars l'acre ; de plus il sera transmis des états mensuels à l'agent de même que le droit régalien sera versé entre ses mains sur la quantité de houille extraite.

IRRIGATION.

Dans le cours de l'année l'on a reçu au ministère 60 requêtes demandant l'autorisation de détourner l'eau pour des fins d'irrigaton et autres, et 44 requérants ont reçu la

permission de construire des ouvrages conformément aux dispositions de l'Acte relatif à l'irrigation dans le Nord-Ouest. Trente-cinq personnes ont reçu l'autorisation requise, et 177 fossés d'une longueur totale de 409 milles ont été construits.

L'Acte relatif à l'irrigation dans le Nord-Ouest, en vertu duquel les requêtes dont il est question dans le paragraphe qui précède ont été faites, a été sanctionné par le perlement le 13 juin 1898. Les dispositions de cette loi et des règlements faits sous son empire peuvent se résumer comme suit : un requérant qui demande la permission de construire des ouvrages pour détourner une quantité d'eau d'au delà de dix pieds cubes par seconde, déposera entre les mains du commissaire des travaux publics à Régina, une requête énumérant les détails de sa demande et un plan des ouvrages qu'il se propose de faire. Il donnera aussi avis de ce dépôt dans un papier-nouvelles publié dans le voisinage désigné par le commissaire pas moins d'une fois par semaine pendant une période de trente jours. Dès que ces conditions auront été remplies, le ministre de l'Intérieur autorisera la construction des ouvrages dans les limites d'une certaine période.

Dès que les ouvrages auront été construits ils seront examinés par l'ingénieur en chef et arpenteur du département des travaux publics des Territoires du Nord-Ouest, et sur réception d'un certificat de ce fonctionnaire déclarant qu'ils ont été exécutés conformément aux plans et devis soumis par le requérant, un permis sera émis en sa faveur par le ministre de l'Intérieur sur paiement d'un honoraire de $10. Le requérant devra, cependant, fournir la preuve qu'il est le propriétaire de la terre à irriguer, ou qu'il a fait des arrangements avec les propriétaires pour leur fournir de l'eau, avant qu'un permis lui soit accordé.

Le requérant pour une quantité d'eau moindre que dix pieds cubes par seconde n'est pas obligé de fournir relativement à sa requête d'aussi complets détails que l'acte en exige d'un requérant d'une plus grande quantité d'eau.

PATURAGES.

Les baux de pâturages sont délivrés pour une période de 4 ans, et le loyer est de deux sous par année, payable semestriellement d'avance.

Les terres comprises dans un bail de pâturage peuvent être retirées pour les inscriptions de homesteads, pour la vente ou pour les chemins de fer, mais aucun loyer n'est exigé pour ces terres à compter de la date à laquelle elles ont été retirées du bail.

Des baux de pâturage sur les terres des écoles dans la province du Manitoba pourront être accordés pour un terme de cinq ans, à un loyer annuel de six sous par acre, payable d'avance, mais le ministère pourra mettre fin au bail en aucun temps en donnant au locataire un avis de trois mois.

Les baux de pâturages sur les terres des écoles dans les Territoires du Nord-Ouest s'accordent pour un terme de cinq ans, et le loyer est de quatre sous par acre par année, payable d'avance. Le ministère peut mettre fin au bail en aucun temps en donnant au locataire un an d'avis.

Les locataires des terres des écoles n'ont pas la permission de labourer ou de cultiver ancune partie des terres louées.

Un locataire de terres à pâturages n'a pas droit au foin qui y pousse, mais il pourra, sur demande à l'agent des terres fédérales, obtenir chaque année le premier permis de couper sur sa location n'importe quelle quantité de foin dont il pourra avoir besoin pour son propre usage, sans payer de droits, le ministère se réservant le droit d'accorder à d'autres personnes des permis d'y couper le foin.

FOIN.

Un colon dans le voisinage de terres fédérales inoccupées pourra obtenir un bail pour couper du foin sur une étendue de ces terres ne dépassant pas 40 acres. Le terme du bail est de cinq ans, et le loyer vingt-cinq sous par acre par année, payable d'avance.

Des baux pour le foin sur une étendue de pas plus de 640 acres ni moins de 160 acres des terres des écoles dans les territoires du Nord-Ouest pourront être accordés sur le paiement d'avance d'un loyer au taux de vingt-cinq sous par acre par année.

Le ministère n'empêche personne de couper du foin sans permis, mais quiconque désirant réserver pour lui-même une certaine étendue de terres contenant du foin, peut demander un permis couvrant cette étendue.

Les demandes de permis de couper du foin se font après le 1er janvier de chaque année, à l'agent des terres fédérales dans l'agence duquel est située la terre qui contient le foin, et les permis sont délivrés le ou après le 1er avril suivant, sur paiement d'un honoraire de cinquante sous et des droits ci-après prescrits.

Si avant le 1er avril il est reçu plus d'une demande de permis pour la même étendue de terre, l'agent, s'il ne peut faire une division de la terre qui convienne aux requérants, pourra afficher un avis dans son bureau demandant des soumissions pour l'achat du foin, et le permis sera accordé à la personne qui offrira le plus haut boni en argent. Aucun foin ne sera coupé avant la date que fixera chaque année le ministre de l'Intérieurs.

Les droits exigés pour les permis aux colons réels qui ont besoin de foin pour leur propre usage, sont de dix sous par acre ou dix sous par tonne, et à toutes les autres personnes les taux sont de cinquante sous par acre ou cinquante sous par tonne, payables d'avance.

TERRES À PATURAGES.

Le nombre total de baux de terres fédérales autres que les terres des écoles, en vigueur le 1er janvier 1899, était de 448, couvrant une étendue de 333,469.68 acres.

La liste suivante indique le nom des fermiers, le numéro de leurs ranches et l'étendue couverte par chaque bail.

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
141	P. McLaren	7,500·00	401	J. P. Tully	532·00
244	A. McLeod	960·00	402	Chas. E. Stevens	160·00
265	J. Henderson	1,280·00	403	Mme H. Surrey	640·00
315	H. T. Morton	640·00	405	G. W. Quick	1,200·00
318	F. W. Peecock	478·29	406	Jas. Nicholson	2,560·00
327	P. Byrne	480·00	408	J. S. Rose	2,560·00
329	Lachlan Collie	306·50	410	Jas. Hastie	640·00
331	F. Murray-Honey et Lewis Parsons	5,280·00	413	H. A. Greeley	2,000·00
			414	A. T. Wallace	640·00
333	R. G. Robinson	1,120·00	415	S. T. Fawcett	800·00
334	William Collie	160·00	416	David Bertram	1,124·00
341	G. J. Gagen et W. A. H. à Court	5,600·00	419	A. T. Wallace	1,260·00
			424	John Cumberland	960·00
344	A. T. Wallace	1,920·00	426	Fred. W. Fisher	289·00
348	Leeson et Scott	1,920·00	427	H. A. Sibbald	320·00
349	John G. Collins	1,280·00	430	D. W. Newbury	640·00
354	Sibbald et Alford	640·00	431	Couture et Bourré	1,920·00
356	Wm. Grahame	477·00	432	Henry Hamilton	2,240·00
357	F. W. Peecock	129·65	433	Ed. Heffer	640·00
365	Neil Hanson	640·00	439	Wm. R. Abbott	640·00
368	Thomas Johnson	1,920·00	443	McKay et Balding	2,560·00
369	J. et W. Potts	741·00	444	Wm. Strothers	640·00
373	John Cooil	1,280·00	446	H. H. Fauquier	320·00
374	L. C. Brown	480·00	448	Walter B. Elliott	640·00
377	John Cheeseman	320·00	451	Thos. Monkman	445·00
378	J. R. Craig	2,560·00	452	Lethbridge Sheep Ranche Co.	2,560·00
380	R. G. Robinson	800·00	454	Chas. W. May	160·00
392	Joseph Dugan	347·75	456	Heon et Duhaime	1,724·77
393	W. H. Moodie	56·00	457	Wm. Turner	2,082·00
395	John Cooil	480·00	458	Rév. John McDougall	2,952·00
398	John Harvey	597·50	459	Henri de Soras	1,742·00
400	Ronald Greig	2,560·00	460	Samuel Fletcher	1,286·00

FERMIERS de pâturages—*Suite.*

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
461	H. Prince et A. Beliveau	960·00	573	Johann Doerksen	320·00
463	Wm. Collie	128·00	574	J. D. McLeod	297·00
465	J. G. Collins	1,280·00	575	D. Matheson	640·00
468	J. W. et F. W. Ings	720·00	576	Miles Hogarth	320·00
470	E. D. Mackay	1,280·00	577	Geo. R. Hammond	640·00
471	Hugh McAlpine	3,032·00	582	Wm. N. Janes	640·00
472	R. G. Robinson	3,840·00	583	Wm. McMillan	648·00
474	Ed. Fearon	5,742·00	584	Frank Hourd	809·00
475	Jas. Warnock	1,280·00	585	Thomas Kerr	640·00
479	John Cheeseman	160·00	586	David Wilson	640·00
480	Frederick S. Smith	320·00	589	Napoléon Pomerleau	480·00
485	John Harvey	320·00	590	D. W. Coleman	828·00
486	John Lawrence	1,440·00	592	E. H. Botterel	160·00
490	S. W. Hungerford	640·00	595	Jas. Quigley	639·00
491	Jas. Hargrave	3,044·00	597	Johann F. Unger	160·00
492	Emiel Griesback	77·00	600	Jas. Tooke	640·00
494	Jos. Martin	640·00	601	Wm. Archibald	1,653·00
496	J. H. Beom	1,920·00	602	E. D. Harrison	640·00
498	John Biddle	320·00	604	Boyd Ranching Co	4,880·00
500	Thos. Hourd	1,970·00	606	Robert B. Warner	975·00
503	Donald Gunn	1,280·00	608	H. M. Morris-Reade	640·00
505	Philip Williams	640·00	610	John McDonell	3.040·00
506	R. J. Christie	480·00	611	J. H. McNeil	160·00
510	Cornelius Peters	160·00	615	Benjamin Long	160·00
511	Cheeseman Frères	640·00	616	Mme A. A. Doig	160·00
514	Edward Henry	1,280·00	618	John Scarrow	320·00
515	C. D. Urquhart	552·72	619	Chas. Blair	2,196·00
516	Wm. Strothers	960·00	620	W. R. Jefferson	480·00
517	C. Perrenoud	640·00	622	G. L. Weatherald	320·00
520	Henri de Soras	960·00	624	Jas. H. Wallace	1,280·00
521	Jonathan Gillie	1,853·00	628	Donald Murray	326·00
523	Xavier Gougen	640·00	631	Wm. Sanders	1,280·00
524	Wm. Sinclair	320·00	632	Sanford McNeil	320·00
525	J. G. Morgan	640·00	633	R. A. Cowan	1.040·00
527	H. M. Morris-Reade	619·00	638	C. D. Urquhart	320·00
528	Wm. Wilkins	160·00	639	Alfred Lloyd	960·00
529	John Himsworth	1,120·00	640	Wm. Boyd	320·00
531	Alex. Glennie	320·00	642	Auguste Welke	160·00
533	Jas. Grayson	160·00	643	Thos. Kerr	160·00
536	John H. McNeil	160·00	647	G. F. Hirst	320·00
537	F. Shackleton	647·00	649	Wm. McCaw	640·00
539	C. Kettles	320·00	650	J. Bassett	320·00
540	L. C. Brown	480·00	651	Claudinire et Clements	640·00
542	Hamilton Moorehead	640·00	652	Andrew Cumberland	320·00
543	D. McIntosh	288·00	654	Chas. W. May	320·00
544	Johann Broeske	160·00	655	Rév. Leo Gaetz	640·00
545	Rév. Leo. Gaetz	320·00	658	Geo. Grassick	640·00
546	C. Duck	166·00	660	John Dovell	1,280·00
547	R. E. Boner	640·00	663	Arthur Hassett	320·00
549	B. Prince	640·00	674	Chas. Lees	960·00
552	G. et J. Blackwood	720·00	680	Jos. Duhaime	800·00
553	A. E. E. Dunn	480·00	681	J. L. Thompson	640·00
554	Hugh Munro	640·00	682	H. Bowen	251·00
555	T. J. Armstrong	320·00	685	D. R. Tucker	1,600·00
556	Sigurjon Johnson	160·00	686	Sam. Whiting	160·00
557	W. S. Bilton	640·00	687	Leslie Hill	480·00
558	W. T. Warner	730·00	689	D. McKenzie	320·00
559	Louis N. Blache	640·00	690	Wm. Moore	640·00
561	John Stewart	640·00	692	Robt. McCordick	320·00
562	J. G. Farr	320·00	693	J. Hunter	160·00
563	Johann Krause	320·00	694	H. Munro	640·00
566	Thos. Minnaugh	1,063·00	695	Wm. Brownlee	800·00
567	Edward Hagell	640·00	699	J. H. McNeil	320·00
568	D. H. Cox	640·00	700	Wm. Turner	320·00
569	G. J. Radinzel	160·00	702	A. S. McKay	640·00
570	D. A. Best	325·00	703	R. Beatty	160·00
571	R. J. Christie	160·00	704	G. H. Jamieson	160·00
572	R. Page	640·00	705	R. W. Cowan	1,120·00

FERMIERS de pâturages—*Suite.*

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
706	Jos. Lawford	640·00	823	A. Martin	320·00
707	Thos. Pearson	160·00	825	M. J. Herbert	640·00
708	Jos. Burgess	480·00	826	G. A. Dorrance	480·00
709	Thos. Harkness	960·00	827	Jas. Davidson	160·00
710	Geo. et Robt. Cann	320·00	829	Thos. Mathie	320·00
712	D. W. Skinner	1,280·00	831	E. Beliveau	640·00
713	J. T. Krahn	160·00	837	R. E. Fiske et W. A. Thompson	640·00
714	J. A. W. Fraser	640·00	840	Lusk, Frères	640·00
715	Gordon et Ironsides	1,600·00	841	Wm. Edge	640·00
716	D. Whipps	1,120·00	843	Thos. Kerr	160·00
717	R. B. Irvine	160·00	845	C. E. Weatherall	320·00
718	John McEchen	640·00	846	E. A. Windham	320·00
719	A. N. Bennett	160·00	849	B. P. Alford	640·00
720	Jas. Monkman	149·00	851	J. A. Paterson	480·00
722	M. T. Bambridge	640·00	852	W. T. Clements	640·00
724	Alex. Middleton	320·00	853	Jas. Johnson	480·00
725	Jas. McDougall	295·00	854	Levi Havens	640·00
726	Jas. Gilchrist	137·00	855	John McEachen	320·00
731	David White	480·00	856	L. McKinnon	6·00
733	Jas. E. Wilson	320·00	858	C. Rodman	480·00
734	Jas. Johnson	480·00	859	P. McDougall	160·00
735	S. F. Allen	480·00	860	Geo. A. Love	1,280·00
736	V. J. Beaupré	1,600·00	861	E. J. Johansson	80·00
738	J. Quirk	1,280·00	862	J. J. Bruce	307·00
740	G. B. Pare	550·00	863	F. H. Towers	1,920·00
741	E. Loder	640·00	864	R. E. Bonar	640·00
742	Peacock et Vavasour	640·00	868	G. W. Quick	960·00
743	A. C. Hare	160·00	869	D. E. White	320·00
744	Rév. John McDougall	640·00	871	F. A. Jackson	160·00
745	R. S. E. Harrison	1,000·00	872	A. Sibbald	480·00
746	P. Harder	80·00	873	H. E. Sibbald	320·00
747	C. H. Clements	160·00	874	W. Bell-Irving	2,080·00
748	J. Lawrence, jeune	1,440·00	876	Cheeseman, Frères	1,120·00
749	J. D. Norrish	480·00	877	W. D. Kerfoot	3,040.00
750	G. Weidman	160·00	878	Jas. Jackson	320·00
753	John Harvey	640·00	880	J. M. Wilson	1,920·00
754	Ronald Hewat	640·00	881	V. F. Neis	85·00
759	Jas. Jackson	707·00	883	Jos. Fisher	320·00
762	E. Clayton	640·00	885	C. Payton	2,400·00
763	T. A. Coad	320·00	886	E. H. Healy	160·00
764	John Kidd	320·00	887	R. Campbell	1,280·00
765	D. C. Morrison	160·00	888	Wm. Nicol	640·00
771	Gordon et Ironsides	320·00	889	G. Barclay Bruce	640·00
772	L. C. Parsons	2,560·00	890	Thos. M. Weatherald	640·00
773	A. Turnbull	378·00	891	H. F. Lawrence	1,280·00
774	J. Burgess	240·00	892	Wm. Graham, jeune	960·00
775	Samson et MacNaughton	640·00	893	J. L. Rooke	100·00
776	Wellman et Bingham	640·00	894	H. B. Dewolf	320·00
777	Raikes et Lawford	160·00	895	W. F. H. Collie	320·00
785	R. Insinger	1,600·00	896	J. B. Reid	192·00
794	D. M. T. Powell	160·00	898	Geo. Ness	320·00
797	A. McDonald	2,400·00	899	A. B. McRae	91·50
798	C. F. Pretty	263·00	900	A. Beom	1,280·00
799	Rév. J. McDougall	1,280·00	901	J. McGarry	1,920·00
801	F. Riske	320·00	902	J. A. Fleming	640·00
804	D. McIver	320·00	903	R. Ronsay	320·00
807	R. Walsh	640·00	904	G. Tranter	640·00
809	A. B. McRae	160·00	905	E. B. H. Harris	160·00
813	M. A. Murray	640·00	906	Jos. Hoyt	316·00
814	G. Stainer	160·00	909	A. Middleton	160·00
815	Chas. Lees	640·00	910	J. L. Thompson	640·00
816	J. Grayson	640·00	911	Jas. Walsh	320·00
817	W. E. Schraeder	320·00	914	Wm. Salt	320·00
818	F. W. Cleeve	160·00	915	Jos. Burgess	320·00
819	J. A. Kerr	160·00	916	H. R. A. Payne	160·00
820	J. P. Wiebe	160·00	918	J. A. Black	640·00
821	W. Taylor	640·00	919	C. Blair	960·00
822	B. P. Alford	320·00	922	Wm. Stewart	640·00

FERMIERS de pâturages—*Fin.*

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
923	W. J. Turton	1,440·00
924	H. McDougall	331·00
925	R. P. Alford	320·00
926	P. Jonsson	40·00
930	Isaac Fleming	320·00
933	C. E. Weatherald	640·00
935	J. C. Warren	320·00
936	John Ellis	322·00
937	Geo. Wells	320·00
938	George Godlonton	320·00
939	E. Code	320·00
940	A. Taylor	480·00
943	James Quinton	640·00
944	George F. Watson	640·00
946	W. D. Caven	160·00
947	W. D. Caven	160·00
948	Milton Jefferson	320·00
952	Hugh Kippen	320·00
953	F. A. Clements	640·00
966	J. et R. Copithorne	640·00
968	L. Havens	320·00
970	H. H. Diehl	160·00
971	W. J. Killett	640·00
973	Wm. et C. R. Brown	480·00
978	S. T. Fawcett	320·00
979	C. P. Healy	480·00
980	F. White	3,200·00
981	John Turton	480·00
982	F. Goodwin	320·00
984	C. Sawatky	160·00
986	C. Saunders	1,280·00
987	J. H. Hassett	320·00
988	A. E. Cameron	320·00
989	George Gordon	640·00
990	Wm. McDonald	320·00
991	J. S. Blake	150·00
992	G. A. Love	640·00
994	D. P. McDonald	320·00
995	T. H. Hogan	320·00
996	Jos. Howard	1,920·00
1000	C. H. Clements	160·00
1001	H. Hickling	480·00
1017	P. Drummond	160·00
1018	W. F. Lawrence	637·00
1019	Rév. J. M. Douglas	640·00
1021	Jos. Clemens	640·00
1027	E. Healy	320·00
1029	Wm. W. Arnold	368·00
1030	Thos. Johnson	1,280·00
1033	S. W. Hewett	320·00
1037	J. A. W. Fraser	640·00
1038	G. A. Love	640·00
1040	James Bannerman	320·00
1041	C. H. Clements	320·00
1042	W. R. Moseley	160·00
1046	S. M. Bannerman	640·00
1047	C. H. Seymour	320·00
1049	J. Bourne	160·00
1052	H. Fraser	242·00
1053	G. et J. Blackwood et Cie	164·00
1054	Bateman et Wood	320·00
1057	J. Garry	320·00
1058	A. J. Shaw	320·00
1059	J. E. Wright	320·00
1060	A. Atkins	480·00
1061	E. Harman	480·00
1062	F. S. Patterson	640·00
1064	P. Doyle	640·00
1065	Leeson et Scott	320·00
1066	R. Cummings	800·00
1067	G. Krantz	80·00
1068	W. Huckvale	4,800·00
1069	L. S. Mauzer	320·00
1070	C. David	160·00
1071	F. Jackson	320·00
1072	Hull Bros	1,920·00
1074	F. Janet	1,280·00
1075	C. Blair	960·00
1076	J. et R. Copithorne	1,920·00
1078	Jos. Bannerman	640·00
1079	J. Meehan	160·00
1080	A. P. Welsh	640·00
1082	Jos. Girard	1,920·00
1086	H. et J. Bourne	639·00
1088	W. J. Lee	640·00
1089	W. R. Abbott	320·00
1092	J. Hawk	320·00
1093	C. Davis	160·00
1095	T. B. Huddleson	320·00
1099	J. A. Turner	270·00
1100	W. G. Reed	320·00
1101	R. B. Warner	480·00
1103	W. V. Hemmingway	160·00
1107	John Lawrence	960·00
1108	G. et J. Blackwood	160·00
1109	E. W. Rackstraw	2,080·00
1111	Geo. Purdie	320·00
1113	O. Blouin	146·00
1114	J. D. Norrish	1,280·00
1115	John Black	75·00
1116	F. S. Blake	160·00
1118	Chas. Lees	480·00
1120	Jas. Dupe	960·00
1121	J. Lantier	1,280·00
1122	J. B. Scott	100·00
1124	R. P. Alford	160·00
1125	Wm. Harkness	640·00
1126	Johann Oswald	160·00
1127	G. F. Bownall	320·00
1129	C. G. Healey	640·00
1131	N. McInnes	640·00
1132	Thos. Reid	160·00
1135	Wm. Hinde	640·00
1136	Murton Ingham	1,280·00
	Total de l'étendue	333,469·68

Le nombre total des baux de pâturages sur les terres des écoles, en vigueur le 1er janvier 1899, dans les Territoires du Nord-Ouest, était de quatre-vingt-sept, et ces baux couvraient une étendue totale de 28,228.09 acres. Suivent les noms des fermiers et les numéros de leurs ranches :—

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
473	Rév. John McDougall	640·00	844	D. McLean	160·00
478	F. W. Godsal	605·00	847	Robert Miller	160·00
493	Hull Frères	640·00	870	J. Cinnamon	160·00
497	J. H. Beom	640·00	917	Mme E. A. Richardson	320·00
499	Chas. Knight	640·00	929	Geo. Gordon	320·00
504	W. C. H. Parlby	160·00	931	Robert Scott	320·00
509	W. E. Smith	320·00	941	H. C. Hewitt	640·00
518	Wm. Brealey	640·00	950	J. R. Dinnin	320·00
526	P. Burns	640·00	954	H. Heckling	640·00
530	Alex. Glennie	320·00	957	Wm. Dickson	500·00
548	W. H. Minhinnick	40·00	958	J. C. Wilson	74·00
550	John N. West	160·00	959	C. Swart	160·00
564	Wm. N. Jaens	320·00	962	Thos. A. Grigg	160·00
587	W. Julius Hyde	640·00	976	John Harrison	640·00
588	A. Caswell	320·00	993	G. A. Love	640·00
593	Hull Frères et Cie	640·00	997	A. MacDougall	160·00
594	Daniel McIntosh	320·00	998	D. Osborne	160·00
612	J. C. C. Bremner	80·00	1007	J. G. Beedie	160·00
623	Départ. des Affaires indiennes	640·00	1008	Constantine Augé	160·00
626	D. McIntosh	320·00	1010	S. E. Sordberg	122·00
653	James R. Dyer	320·00	1011	F. Dunand	160·00
664	Thos. Clarke	160·00	1014	A. C. Mauzer	160·00
665	Ricardo et Bevan	303·00	1016	F. Fyke et Fils	160·00
666	G. H. Elliott	160·00	1022	J. Hewitt	108·00
668	Geo. Tranter	160·00	1024	F. Schweizer	160·00
676	G. H. Jamieson	160·00	1028	Wm. W. Arnold	46·00
679	Jas. Johnson	640·00	1031	Thos. Johnson	640·00
684	John Boyd	160·00	1032	M. Lulz	160·00
696	A. C. Fraser, jeune	640·00	1039	Hull, Frères et Cie	640·00
697	Chas. Spalding	160·00	1044	Van Stross Frères	89·00
721	Chas. E. Morris	160·00	1045	J. M. Kemmis	640·00
739	H. Anderson	160·00	1077	J. D. Caswell	320·00
752	M. McNaught	320·00	1081	W. A. Rawles	160·00
766	S. Mitchell	170·09	1085	J. W. Silverthorn	575·00
778	M. Grienning	160·00	1090	A. Monroe	640·00
780	Alberta Ranche Co	372·00	1094	J. W. Dunn	640·00
783	J. V. Thompson	320·00	1096	Jas. Dick	160·00
784	A. Yersea	150·00	1097	M. Catley	160·00
786	W. H. Ball	640·00	1102	J. N. West	80·00
792	J. Rathgeber	160·00	1104	Thos. Banks	320·00
795	W. E. Smith	320·00	1105	John Lineham	154·00
805	H. M. Hatfield	640·00	1130	Geo. Hutton	160·00
806	L. McKinnon	540·00			
808	F. H. Towers	160·00		Total de l'étendue	28,228·09
834	A. Boyd	160·00			

Le nombre total des baux de pâturages sur les terres des écoles, en vigueur le 1er janvier 1899, dans la province du Manitoba, était de soixante-seize, et ces baux couvraient une étendue totale de 15,811.25 acres. Suivent les noms des fermiers et les numéros de leurs ranches :—

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
560	John Clark	160·00	812	Sawatsky et Harms	160·00
578	James Cathrea	480·00	833	J. Scully	160·00
580	M. H. Fieldhouse	160·00	836	Alex. McNaughton	320·00
581	John T. Slater	160·00	839	John Blair	160·00
621	J. C. Lewis	320·00	865	Thos. Sanderson	160·00
627	Joseph Petch	480·00	866	A. E. McDonald	320·00
634	J. R. Armitage	160·00	867	L. Ironsides	100·00
636	Le vicomte d'Aubigny d'Assy	320·00	897	J. J. Setter	160·00
637	H. et A. Delf	160·00	908	Wm. Howden	160·00
641	J. Thordarson	160·00	912	A. Graham	320·00
646	Daniel McCurdy	160·00	928	G. Johnson	80·00
648	J. M. Cameron	160·00	932	A. McNeil	160·00
656	Murdock McLean	160·00	934	W. G. Pollock	480·00
659	J. S. Jackson	640·00	942	K. Scarth	160·00
667	Wm. McKinnon	320·00	945	Wm. McKinnon	320·00
672	Jos. Yeomans	68·00	955	Paul Bourque et A. Bernie	320.00
673	Colin McIver	38·50	956	R. F. Lyons	320·00
677	W. J. Rowe	160·00	963	J. W. Barker	160·00
678	Noble Jordan	160·00	964	Chas. Goldstone	363·75
698	A. McAulay	160·00	965	J. S. Williams	320·00
701	J. Meyul et G. Johnson	160·00	969	A. Wagner	28·00
729	S. Clark	160·00	972	Thos. Bolton	160·00
730	H. G. Winslow	160·00	974	C. Boes	160·00
755	Samuel Chittick	160·00	977	Wm. Hasselfield	160·00
756	John J. Mayland	160·00	999	W. Hardy	126·00
757	Tait et Duncan	640·00	1002	P. Wiebe et A. Duck	70·00
767	J. P. Aitchison	160·00	1003	M. Lundy	160·00
769	J. Clarke	640·00	1004	N. L. Taylor	160·00
779	W. Rothwell	160·00	1005	Peter Falk	46·00
781	R. W. Scharf	160·00	1006	G. S. Delf	160·00
782	W. D. Staples	160·00	1009	W. A. Robinson	160·00
787	J. Armitage	160·00	1012	R. Scott	28·00
789	J. Kehoe	160·00	1013	Chas. Cummings	160·00
790	Thos. Clark	160·00	1020	Thos. L. Fargey	160·00
791	J. J. Moyr	160·00	1026	J. N. Brown	160·00
793	J. Downey	143·00	1034	W. C. Burns	320·00
803	H. McLean	160·00	1098	P. Hiebert *et al*	320·00
810	L. Bernardin	160·00			
811	Jam. Arnold	160·00		Total de l'étendue	15,811.25

Suit une liste des personnes qui ont des permis de coupe de foin sur des terres fédérales :—

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
342	Samuel Perry	40·00	960	Chas. A. Peaker	40·00
440	Jonathan Rose	40·00	961	Jas. E. Peaker	40·00
447	Alex. McIntyre	40·00	1023	J. W. Thoroughgood	40·00
450	Jas. Gilchrist	30·00	1035	J. A. Brooks	40·00
469	D. M. Finlayson	37·50	1036	G. A. Bull	40·00
477	Walter Bradley	40·00	1043	F. C. Hawkins	12·00
483	Wm. Thompson	20·00	1083	A. McKeown	40·00
487	W. H. Gray	40·00	1084	S. Sanderson	40·00
489	Frank L. Engman	40·00	1087	C. V. Carlson	37·00
535	Leonard Hornett	6·00	1091	A. Wyatt	40·00
614	Joseph Dugan, jeune	40·00			
629	Wm. Moffatt	40·00		Total de l'étendue	832·50
848	John Boyd	40.00			

Six permis de coupe de foin sur les terres affectées aux écoles ont été accordés. Suivent les noms des concessionnaires :—

Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Nom.	Etendue en acres.
361	H. Anticknap	160·00	828	Geo. W. Stephenson	160·00
404	Gagnon et à Court	160·00	850	W. A. H. à Court	160·00
462	G. S. Spurgin	160·00			
534	Chas. Moore	58·00		Total de l'étendue	858·00

Suit un aperçu du travail fait dans le bureau pendant la période du 1er juillet 1897 au 1er juillet 1898.

Nombre de lettres envoyées	12,647
Nombre de pages de notes et de listes	5,805
Nombre de plans et de croquis préparés	421
Bois :—	
Nombre de coupes de bois demandées	336
Nombre de coupes de bois accordées	82
Nombre de permis de coupes de bois préparés (en double)	135
Instructions pour l'arpentage de coupes de bois	15
Nombre de rapports d'arpentage de coupes de bois, reçus et examinés	27
Nombre de bordereaux de scieries reçus et vérifiés	234
Nombre de permis de coupe de bois accordés par les agents, inscrits et contrôlés	4,660
Nombre de comptes tenus à jour dans le grand-livre	292
Nombre de confiscations de bois inscrites et contrôlées	230

Pâturagss :—

Nombre de demandes de terres à pâturage reçues	524
do de baux de pâturage autorisés	203
do de baux de pâturage exécutés	168
do de baux de terres à foin autorisés	9
do de baux de terres à foin exécutés	2
do de demandes de terres à foin	61
do de comptes tenus à jour dans le grand-livre ;—pâturages, 651, foin, 29	680
do d'imprimés en blanc à employer par les agents des terres fédérales pour les permis de coupes de foin, reçus, notés et contrôlés à ce bureau	3,610

Mines :—

Nombre de comptes tenus à jour dans le grand-livre	453
do de demandes de terrains houillers reçus	128
do de concessions houillères de 320 acres ou moins réservées pour recherches	29
do de demandes de concessions minières autres que houillères	1,576
do d'inscriptions nouvelles et de renouvellements d'inscriptions pour concessions minières autres que houillères, accordées par des agents des terres fédérales et par le commissaire de l'or pour le district du Yukon, autres que houillères	9,657
do de demandes de terrains à pétrole	16
do do pour puissances hydrauliques	1

Irrigation—

Nombre de demandes d'eau d'irrigation	69
do de mémoires examinés	113
do de plans examinés	70
do d'autorisations données pour la construction de rigoles d'irrigation	44
do de concessions d'irrigation, demande examinée et enrégistréé	3
do de permis d'irrigation accordés par l'inspecteur, examinés et enrégistrés	13
do d'annulations de demandes d'irrigations faites et enregistrées	9
do permis d'irrigation délivrés (en triple)	32

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. U. RYLEY,
Commis préposé à ce service.

A.—RECETTES provenant des forêts, des pâturages, du foin, des mines et de l'irrigation, sur les terres fédérales, pour l'exercice 1897-98.

Mois.	Droits de coupe de bois.	Terres à paturage.		Terres à foin.	Droits miniers.	Carrière de pierre.	Houillères.	Revenu de l'irrigation.	Total.
		Argent.	Scrip.						
1897.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet.....	4,533 91	259 74	....	1,622 91	263 00	......	4 25	...	6,683 81
Août......	6,842 94	173 81	....	289 70	254 00	......	......	......	7,560 45
Septembre..	3,068 90	264 80	....	47 85	9,424 00	....	....	....	12,805 55
Octobre....	6,086 29	981 39	....	13 95	238 00	.....	....	...	7,319 63
Novembre .	8,482 48	367 57	....	33 95	3,033 00	....	5 25	.....	11,922 25
Décembre..	7,598 80	387 83	416 45	44 65	152 00	......	32 70	10 00	8,642 43
1898.									
Janvier....	18,015 12	177 75	....	517 90	2,106 00	41 00	28 55	.....	20,886 32
Février....	12,861 99	369 11	....	238 60	162,136 66	...	84 73	10 00	176,001 09
Mars.......	18,746 76	413 12	93 94	255 58	125,581 13	35 00	32 00	......	145,157 53
Avril......	16,625 29	188 72	....	781 40	19,505 26	....	......	20 00	37,120 67
Mai........	9,099 98	520 57	....	649 22	71,195 99	35 00	144 05	.....	81,644 81
Juin.......	7,351 32	624 17	....	2,124 93	10,589 00 287,423 55	}	70 00	......	308,182 97
Totaux..	119,313 78	4,728 58	510 39	6,620 64	692,201 59	111 00	401 53	40 00	823,927 51

B.—RECETTES provenant des forêts, pâturages et foin, sur les terres des écoles, pour l'exercice 1897-98.

Mois.	Droits de coupe de bois.	Terres à pâturage.	Terres à foin.	Total.	Recettes par district.				Totaux.
					Manitoba.	Assiniboïa.	Alberta.	Saskatchewan.	
1897.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet.........	....	46 90	522 45	569 35	467 60	54 05	45 20	2 50	569 35
Août...........	1 50	107 42	98 80	207 72	138 20	2 50	66 62	0 40	207 72
Septembre......	....	76 40	3 80	80 20	41 30	26 10	12 80	......	80 20
Octobre........	110 75	80 23	8 10	199 08	170 05	....	29 03	......	199 08
Novembre.......	....	138 50	9 90	148 40	99 78	26 22	22 40	.....	148 40
Décembre.......	147 75	69 40	12 10	229 25	210 05	19 20	......	....	229 25
1898.									
Janvier.........	20 25	134 32	198 90	353 47	187 07	91 30	44 80	30 30	353 47
Février.........	42 75	102 40	108 80	253 95	219 75	29 30	0 40	4 50	253 95
Mars...........	45 25	376 23	119 10	540 58	315 26	129 92	94 40	1 00	540 58
Avril...........	8 00	131 14	342 70	481 84	335 86	57 60	85 38	3 00	481 84
Mai............	79 00	228 78	326 25	634 03	466 23	72 70	92 10	3 00	634 03
Juin............	....	163 73	641 90	805 63	518 20	112 00	167 63	7 80	805 63
Totaux......	455 25	1,655 45	2,392 80	4,503 50	3,169 35	620 89	660 76	52 50	4,503 50

TERRES FÉDÉRALES.

C.—RECETTES des forêts, des pâturages, du foin, des mines et de l'irrigation, à compter du 1er juillet 1872 jusqu'au 1er juillet 1898.

Exercice.	Droits de coupe de bois.	Paturages.		Terres à foin.		Houillères.	Carrières.	Mines.	Emplacements de scieries. Scrip.	Irrigation.	Totaux.
		Argent.	Scrip.	Argent.	Scrip.						
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1872-73	109 25										109 25
1873-74	2,710 55										2,710 55
1874-75	2,335 25										2,335 25
1875-76	387 00										387 00
1876-77	320 00										320 00
1877-78	1,620 00										1,620 00
1878-79	325 00										325 00
1879-80	25,121 46										25,121 46
1880-81	32,028 34										32,028 34
1881-82	58,753 14	2,245 00				40 00					61,038 14
1882-83	90,066 46	22,844 43				880 00	33 91				113,824 80
1883-84	147,983 10	11,370 60		23 00		498 90	105 00	14 00			159,994 60
1884-85	87,474 99	17,089 75		207 25		232 40	46 98	329 00			105,380 37
1885-86	64,820 31	29,562 51	3,131 08	966 05		40 00	21 78	257 00			98,798 73
1886-87	65,111 74	14,242 77	39,487 67	1,509 40			6 00	135 00			120,492 58
1887-88	94,964 55	5,922 47	23,023 28	1,963 52	160 00	14 00	4 21	212 00			126,264 03
1888-89	90,290 00	2,207 69	16,802 63	3,621 10		39 80	51 75	233 90			113,246 87
1889-90	84,642 95	1,305 57	9,021 63	8,832 06		87 50	136 52	186 00			104,212 23
1890-91	102,902 71	3,079 55	16,193 77	7,809 39		190 39	51 36	577 30	160 00		130,964 47
1891-92	106,461 35	3,726 80	17,222 60	5,077 30		67 70	41 85	430 00			133,027 60
1892-93	105,865 24	6,380 80	11,542 39	5,616 95		374 53		274 65			130,054 56
1893-94	81,290 51	5,740 79	7,687 86	5,562 00		206 24	413 91	61 00			100,962 31
1894-95	74,079 20	5,353 72	8,628 00	5,071 49		23 05		135 00			93,290 46
1895-96	61,923 47	7,071 86	6,255 90	5,507 64		67 45	6 42	232 00			81,064 74
1896-97	68,992 82	4,715 01	2,500 00	5,243 68		81 00	31 50	3,162 00		98 00	84,824 01
897-98	119,313 78	4,728 58	510 39	6,620 64		401 53	111 00	692,201 59		40 00	823,927 51
Totaux	1,569,893 17	147,587 90	162,007 20	63,631 47	160 00	3,244 49	1,062 19	698,440 44	160 00	138 00	2,646,324 86

TERRES DES ÉCOLES.

D.—RECETTES des forêts, des pâturages, du foin et des carrières de pierre, à compter de l'exercice 1883-84 jusqu'au 30 juin 1898.

Exercice.	Forêts.	Carrières.	Pâturages.	Foin.	Total.	Recettes par district. Manitoba.	Assiniboïa.	Alberta.	Saskatchewan.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1883-84	36 50				36 50	36 50				36 50
1884-85	136 00				136 00	136 00				136 00
1885-86	1,238 11				1,238 11	141 50	1,096 61			1,238 11
1886-87	940 26				940 26	940 26				940 26
1887-88	1,333 99				1,333 99	997 15	336 84			1,333 99
1888-89	695 86				695 86	695 86				695 86
1889-90	919 10	17 50			936 60	936 60				936 60
1890-91	489 22			2,578 72	3,067 94	2,478 39	313 35	195 05	81 15	3,067 94
1891-92	270 81			1,659 41	1,930 22	1,539 17	251 80	99 80	39 45	1,930 22
1892-93	831 50			1,769 45	2,600 95	2,080 85	335 30	135 60	49 20	2,600 95
1893-94	530 13		32 38	2,115 15	2,677 66	1,836 88	447 55	338 48	54 75	2,677 66
1894-95	617 72		203 14	2,063 41	2,884 27	2,064 17	372 11	407 59	40 40	2,884 27
1895-96	279 63		724 99	2,295 18	3,299 80	2,014 74	619 16	574 30	91 60	3,299 80
1896-97	501 36		1,141 38	1,842 75	3,485 49	2,268 02	475 16	673 76	68 55	3,485 49
1897-98	455 25		1,655 45	2,392 80	4,503 50	3,169 35	620 89	660 76	52 50	4,503 50
Totaux	9,275 44	17 50	3,757 34	16,716 87	29,767 15	21,335 44	4,868 77	3,085 34	477 60	29,767 15

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, 29 novembre 1898.

M. JAMES A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur les opérations de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1898, auquel j'ai ajouté les renseignements auxiliaires que je considérais intéressants pour le ministère.

Comme d'habitude dans le passé j'ai annexé les tableaux suivants :—

(*a.*) Etat général concernant le bureau et indiquant la somme de travail accompli.

(*b.*) Etat indiquant, sous les différents chefs, les recettes provenant des forêts, etc.

(*c.*) Liste des noms des fermiers des coupes de bois qui font de l'exploitation sur les terres de l'Etat dans l'agence, ainsi que la qnantité de bois, etc., que chaque fermier a respectivement fabriqué, vendu et qui lui reste en main.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que le travail du bureau a fortement augmenté durant l'exercice, dans toutes ses divisions, ayant de beaucoup dépassé en volume celui d'aucun autre exercice précédent, et qu'il progresse constamment. Comme preuve de cela je pourrais dire que la correspondance à ce bureau pour le présent exercice a doublé celui d'il y a deux ans. Les lettres reçues pendant l'année se sont chiffrées par 11,959, tandis que celles envoyées ont atteint 10,024.

Une bonne partie du travail est de telle nature qu'il ne peut se réduire en tableau, et les rapports envoyés au ministère ne donnent pas une idée de temps qu'il faut prendre pour contrôler et mettre les diverses transactions en état d'être inscrites dans les livres du bureau. Le gros des affaires se faisant avec une classe de gens qui n'ont aucune notion d'affaires, il s'en suit des retards d'un genre ou d'un autre.

RECETTES.

Les recettes totales de toutes parts versées au crédit du Receveur général pour recettes provenant des terres fédérales à cette agence, pendant les douze mois, s'élèvent à $60,121.03, dont $35,191.59 ont été payés surtout pour le bois.

En consultant le tableau "B" ci-joint, l'on constatera de quoi se compose cette somme.

OBSERVANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LE BOIS.

Je suis heureux de faire rapport d'une meilleure disposition de la part des colons et du public en général, dans le cours du dernier exercice, à se conformer aux règlements administratifs relativement à la coupe du bois sur les terres de la Couronne, et aussi du plus vif intérêt qu'ils portent à tout ce qui a rapport à leur maintien.

Le pays commence enfin à comprendre la nécessité de se prémunir contre la rapide diminution du bois par les ravages des feux de forêts et par la hache des colons imprévoyants, et comme résultat de cela, les officiers des forêts de l'Etat reçoivent l'appui moral d'une classe nombreuse et influente, rendant ainsi plus effectifs qu'autrefois les efforts qu'ils font pour protéger les bois de la Couronne. Je regrette cependant de dire qu'en dépit des efforts que l'on a faits pour donner de la publicité aux règlements et pour en assurer l'observance, il y a eu un grand nombre de poursuites devant les tribunaux, et dans chaque cas l'accusé a été reconnu coupable et puni.

Cette conduite, bien qu'agréable à ceux qui observent la loi, a prouvé qu'elle était une meilleure entrave pour les transgresseurs que la méthode autrefois suivie, de saisir simplement le bois et d'exiger une pénalité sous forme de paiement de doubles droits.

Cette manière de traiter les transgresseurs n'a pas été appliquée dans les autres distruits forestiers, et il en résulte que les affaires ne sont pas conduites d'une manière satisfaisante pour les agents et les officiers qui les surveillent. Vu la difficulté de déter

miner la procédure convenable à suivre, les personnes qui ont défié la loi en refusant de payer doubles droits sur le bois qu'elles avaient illégalement coupé, ont été dans bien des cas laissées en paisible possession, sans qu'on ait rien exigé comme amende. J'ai signalé cela dans un de mes rapports antérieurs, dont voici un extrait :

" Depuis quelques années la politique du gouvernement a été d'agir avec beaucoup d'indulgence à l'égard des colons et d'autres personnes qui abattaient illégalement du bois sur les terres de la Couronne. La légère amende que l'on imposait n'a pas eu l'effet d'empêcher cette coutume illégale, et bien qu'on ait disposé les droits de manière à n'atteindre le colon que légèrement, surtout lorsqu'il s'agit du bois de toutes sortes dont il a besoin pour améliorer sa ferme, le plus grand nombre étaient portés à courir le risque d'être découverts plutôt que de prendre des permis en suivant le procédé régulier ; et malgré toute la vigilance possible le bureau n'a pas réussi à empêcher ces infractions à la loi. L'on a eu aussi beaucoup de difficulté à percevoir les amendes imposées aux colons qui avaient abattu du bois illégalement, même lorsque le bois a été retrouvé et saisi.

" Bien que la loi donne à la Couronne le pouvoir de vendre ce bois à l'enchère, lorsque l'intéressé refuse de payer les droits, il est rare qu'on puisse avoir des acheteurs à cause de l'aversion qu'éprouvent les colons voisins à se porter enchérisseurs en pareils cas. D'un autre côté, il n'est pas profitable de transporter le bois à un lieu où l'on pourrait le vendre ; il s'en suit que, le plus souvent, le bois est laissé là où il a été saisi pour disparaître peu après sans qu'on puisse le retrouver. Nos livres font voir qu'il existe un grand nombre de saisies non réglées de cette sorte.

" J'ai, à maintes reprises dans le passé, signalé au gouvernement la nécessité de prendre des mesures plus rigoureuses pour faire exécuter la loi, si l'on veut faire disparaître ces infractions. Comme nous l'avons vu, le système d'amende est inefficace. Il vaudrait mieux poursuivre les délinquants pour larcin. Cette procédure, ayant beaucoup plus de portée dans son effet, ferait bientôt mieux observer les règlements, et partant diminuerait considérablement les frais d'administration."

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES.

L'exercice qui vient de se terminer a été excessivement actif pour les commerçants de bois, les ventes ayant dépassé celles de l'an dernier de plus de 30,000,000 de pieds.

Cette demande croissante de bois doit être attribuée principalement à la meilleure situation financière des colons, qui depuis deux saisons ont eu de bonnes récoltes, et ont obtenu de bons prix pour tous les produits de la ferme. Puis il y a un esprit croissant de contentement et de détermination de se créer un foyer dans ces régions de l'ouest, fait qui prouve le caractère permanent des améliorations que l'on fait dans les bâtiments, etc.

L'augmentation rapide de la population et l'extension des chemins de fer contribuent à grossir les produits du bois de construction et de service vendus en si énorme quantité.

Ci-dessous j'ai l'honneur de donner un état comparatif des quantités vendues en 1897 et 1898, respectivement, dans le Manitoba et les Territoires jusqu'à Régina dans l'ouest.

—	1897.	1898.
	Pieds.	Pieds.
Pin rouge et pin blanc du Minnesota, fabriqués au lac des Bois	45,000,000	53,000,000
Pin rouge et pin blanc canadiens, fabriqués à l'est du Portage-du-Rat	10,500,000	13,000,000
Pin des Etats-Unis (fabriqués) importés du Minnesota	14,241,909	15,267,041
Epinette canadienne du Manitoba	16,871,104	35,751,960
Produits forestiers de la Colombie-Britannique	6,000,000	9,000,000
	92,613,013	126,019,001

On constatera par l'état précédent que les importations de bois des Etats-Unis ont plus que doublé durant le dernier exercice, et ont constamment augmenté en quantité depuis qu'il a été admis en franchise en 1893, tel que ci-dessous indiqué :—

31 oct. 1892 au 31 oct. 1893.		31 oct. 1893 au 31 oct. 1894.		31 oct. 1894 au 31 oct. 1895.	
Ouvré.	Brut.	Ouvré.	Brut.	Ouvré.	Brut.
Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.
180,306	1,174,747	647,588	3,073,195	1,108,268	5,668,250

31 oct. 1895 au 31 oct. 1896.		31 oct. 1896 au 31 oct. 1897.		31 oct. 1897 au 31 oct. 1898.	
Ouvré.	Brut.	Ouvré.	Brut.	Ouvré.	Brut.
Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.
2,103,857	9,853,883	1,913,832	14,857,272	4,219,438	31,532,522

Avec les plus grandes facilités de transport qu'offrent les nombreuses lignes de chemins de fer dont cette région est sillonnée, le commerce de bois ne peut rester entre les mains de quelques sociétés, et l'on ne peut plus obtenir plus longtemps les prix excessifs qui ont régné dans le Manitoba. De nouvelles sources d'alimentation s'ouvrent et la concurrence devient plus vive d'année en année.

Par la construction des chemins de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau et du Sud-Est respectivement (et par le prolongement de ce dernier chemin jusqu'au Minnesota-Nord) on atteindra de nouvelles et riches forêts qui jusqu à présent n'avaient presque pas été touchées. Le bois de ces endroits deviendra en peu de temps un important facteur de ce commerce.

COMBUSTIBLE.

L'état suivant de la consommation de houille dans le Manitoba et dans l'ouest jusqu'à la Mâchoire-d'Orignal, peut être considéré approximativement correct :—

	Tonnes.
Anthracite américain	24,000
" canadien	5,500
Houille américaine	1,500
" canadienne (Galt)	8,000
Lignite de Souris	21,000
	Cordes.
Bois canadien (Winnipeg seulement)	65,000
" des Etats-Unis (Winnipeg seulement)	2,201

Les prix suivants ont été obtenus en 1897 et 1898, respectivement :—

	1897. par tonne.	1898. par tonne.
Anthracite américain, au ch. de f. à Winnipeg	$9 50	$7 50
" canadien " "	9 00	6 75
Houille américaine " "	6 50	6 00
" canadienne (Galt) " "	6 00	7 00
" " (Souris) " "	3 75	3 75

			1897. par tonne.	1898. par tonne.
Lignite de Souris	"	Brandon.	3 50	3 20
" "	"	Régina........	3 50	3 40
" "	"	Mélita........	3 25	2 80
" "	"	Mâchoire-d'Orignal.......	3 25	3 20
Bois de chauffage, tremble	"	Winnigeg.......	2 50	2 50
" " pin	"	"	3 75	3 75
" " épinette	"	"	4 50	4 50

RÉSERVES FORESTIÈRES PERMANENTES.

Les effets désastreux d'une politique d'insouciance au sujet des ressources forestières du pays, qui a existé jusqu'à quelques années passées, peuvent se voir clairement de tous côtés où il existait du bois.

L'inspection que vous avez récemment faite des zones forestières du Manitoba et des Territoires où l'on a établi des réserves, a dû, j'en suis certain, vous convaincre fortement de la responsabilité des autorités, à voir à ce qu'à l'avenir une protection efficace contre les ravages sans frein dans la coupe du bois soit donnée au bois qui reste sur les terres de la Couronne.

On a fait beaucoup dans ce sens dans le cours de la dernière année en construisant des coupe-feu et en nommant des gens compétents comme garde-feu et surveillants. Aucun incendie important n'a eu lieu dans les forêts durant l'année.

Comme vous avez tout récemment visité ces réserves, il est inutile d'en parler longuement. Ce qu'il faut c'est l'argent nécessaire pour continuer cette œuvre jusqu'à ce que ces réserves soient fermement établies, lorsque, j'en suis convaincu, grâce à une administration convenable elles subsisteront par elles-mêmes, et dans quelques années leur énergie productive suffira à répondre à tous les besoins légitimes.

Ces réserves forestières deviendront un actif précieux pour le peuple de ce pays, et une leçon de choses en même temps ; et les générations futures auront raison de se rappeler avec reconnaissance les noms des législateurs à la prévoyance et à l'énergie desquels lles devront un aussi bel héritage.

ARBORICULTURE SUR LES FERMES.

Malgré la condition prospère des colons et le caractère permanent de leurs améliorations, je regrette de dire, qu'à peu d'exceptions près, les cultivateurs de ce pays ont fait peu d'efforts en arboriculture. On peut facilement comprendre qu'il y a quatre ou cinq ans, lorsque le marasme se faisait si vivement sentir dans ce nouveau pays, les cultivateurs ne s'occupaient pas aussi activement d'arboriculture que de cultiver les moissons, qui leur rapportaient un profit plus immédiat pour leur travail. Mais avec le changement de conditions, les splendides récoltes, les bons prix et les marchés faciles, enfin, la prospérité générale qui existe actuellement, qui a donné lieu à un sentiment d'activeté et d'espérance qui n'a pas existé jusqu'à présent, il y a toute raison de croire que dans un avenir prochain les cultivateurs manifesteront une plus grande appréciation des avantages de la culture des arbres. Depuis un an ou à peu près la presse, dans plusieurs endroits de mon district, a pris un louable intérêt dans l'arboriculture, dont les résultats, s'ils ne sont pas immédiatement apparents, ne sauraient manquer d'avoir une influence éducationnelle de grande valeur.

MINES.

Durant l'exercice 205 claims de mines ont été enregistrés. Ces claims sont situés sur la rive est du lac Winnipeg et dans la région du lac du Hibou, dans les cantons 8 et 9, rang 16, à l'est du 1er méridien.

De $15,000 à $20,000 ont été dépensés pour creuser des puits d'essai, qui ont eu pour résultat dans une certain nombre de cas la découverte d'or en quantité payante.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. F. STEPHENSON,
Agents des fôrets de la Couronne.

ANNEXE A.

RECETTES de l'agence des forêts de la Couronne, Winnipeg, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1898.

Mois.	Droits de coupe de bois.						Paturages.		Terres à foin.		Honoraires de mines et certificats de mineurs libres accordés.	Total.
	Boni.	Affermage	Droit régalien.	Permis.	Saisies.	Terres des écoles.	Terres fédérales.	Terres des écoles.	Terres fédérales.	Terres des écoles.		
1897.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet	....	242 96	734 59	980 58	33 90	....	....	....	....	....	....	1,992 03
Août	....	348 24	2,022 23	1,511 07	21 71	1 50	....	....	....	....	....	3,904 75
Septembre	5 00	91 04	246 40	588 15	10 50	....	....	....	....	....	....	941 09
Octobre	....	81 85	2,845 24	1,374 53	2 00	110 75	....	....	....	....	....	4,414 37
Novembre	....	351 56	754 34	1,730 63	93 40	....	....	....	....	....	....	2,929 93
Décembre	....	523 42	880 83	1,294 52	15 00	98 00	....	....	....	....	....	2,811 77
1898.												
Janvier	....	645 78	2,376 02	1,268 42	187 04	20 25	....	....	....	....	....	4,497 51
Février	....	60 39	300 32	1,247 65	82 48	26 50	....	....	18 50	73 80	150 00	1,959 64
Mars	....	20 22	260 16	885 01	90 13	36 75	....	....	56 50	49 50	60 00	1,458 27
Avril	....	10 19	207 48	1,213 17	16 50	6 50	....	....	121 15	149 70	85 00	1,809 69
Mai	....	78 08	213 94	825 49	2 40	79 00	....	9 60	68 05	114 85	120 00	1,511 41
Juin	....	204 50	349 30	441 63	15 00	....	3 14	....	133 35	123 50	250 00	1,520 42
	5 00	2,658 23	11,190 85	13,360 85	570 06	379 25	3 14	9 60	397 55	511 35	665 00	29,750 88
Perçu au bureau principal.	2,969 60	2,451 61	....	15 00	4 50	....	....	....	....	....	....	5,440 71
Totaux	2,974 60	5,109 84	11,190 85	13,375 85	574 56	379 25	3 14	9 60	397 55	511 35	665 00	35,191 59

E. F. STEPHENSON,
Agent des forêts de la Couronne.

WINNIPEG, 29 novembre 1898.

ANNEXE

INDIQUANT le nombre de scieries en exploitation dans la province du Manitoba et dans le
du 30 juin 1897

Nom du propriétaire ou fermier.	Scierie, où située.	Pouvoir moteur.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 12 heures.	En exploitation.	Situation des réserves.	Essence du bois.	Quantité de bois scié dans l'année finissant le 30 juin 1898.	Quantité de bois vendu sur le produit des scieries en 1898 et sur le stock en magasin le 30 juin 1897.
				P.					
Peter McArthur......	Fairford....	Vapeur.	35	12	1889	Lac Manitoba....	T.etB.	550,000	897,320
Reimer, Loewen et Cie.	Steinbach...	〃 ..	35	8	1892	Tps 4 et 5, R. 9 E.	〃 .	....	82,800
Drake et Cie	Ile Black ...	〃 ..	16	3	1889	Lac Winnipeg....	〃 .	300,000	....
Asessippi Milling Co...	Asessippi...	Eau....	20	5	1882	Riv. aux Coquilles	〃 .	26,263	26,263
John A. Christie.......	Brandon....	Vapeur.	80	35	1889	Creek Pierreux ..	〃 .	3,169,828	....
J. et H. McCorquodale.	Wassawa. ..	〃 ..	20	5	1892	Tp 1, R. 20 O....	〃 .	....	....
H. B. Mitchell.........	Selkirk.	〃 ..	90	30	1891	Lac Winnipeg....	〃 .	2,365,122	2,363,168
R. W. Gibson..........	Birtle	〃 ..	50	20	1880	Creek de la Queue-d'Oiseau.	〃 .	1,000,000	807,307
Isaac Riley......... ...	Pointe à la Meule....	〃 ..	30	16	1894	Lac Winnipeg. ..	〃 .	817,938	817,938
John Pollock..........	Yorkton....	〃 ..	16	3	1895	Tp 32, R. 3. O. 2..	〃 .	....	18,390
Thomas et Cie.........	Pleasant-Home	〃 ..	25	6	1892	Tp 18, R. 3 E.....	〃 .	266,115	194,543
F. L. Engman.........	Scandinavie.	〃 ..	18	4	1893	Tp 18, R. 17 O...	〃 .	95,000	95,000
Wm. Robinson.........	Selkirk.	〃 ..	30	10	1884	Lac Winnipeg. ..	〃 .	2,756,583	2,066,220
Hooker et Cie....	Pointe à la Meule.. ..	〃 ..	16	3	1892	〃	〃 .	420,276	310,016
George Kerr...... ..	Franklin....	〃 ..	16	3	1891	Mont. du Dauphin	〃 .	....	....
Henry Roberts.........	Strathclair. .	〃 ..	30	12	1892	〃 ..	〃 .	....	13,592
Dauphin Lumber Co...	Dauphin....	〃 .	20	5	1890	Tp 22, R. 20......	〃 .	573,000	259,203
Wm. Peden............	Rossburn. ..	〃	45	12	1892	Tp 21, R. 24.....	〃 .	....	19,000
W. J. Manning........	Balmoral. ..	〃 ..	20	5	1895	Tp 19, R. 1 E.....	〃 .	290,000	282,000
Jas. Shaw......	Dauphin....	〃 ..	75	20	1890	Tp 26, R. 25.....	〃 .	....	....
Charles Geikie.........	〃 ...	〃 ..	20	5	1892	Tp 23, R. 19.....	〃 .	810,802	443,387
Fairchild Co...........	Rapid-City..	〃 ..	25	6	1878	Mont. du Dauphin	〃 .	610,781	870,791
D. H. Harrison.... ..	Neepawa....	〃 ..	25	6	1894	Tp 23, R. 18 O...	〃 .	285,457	205,216
D. E. Sprague.........	Winnipeg...	〃 ..	75	25	1882	Rivière Rosseau..	〃 .	2,000,000	3,930,783
David Ross..........	Whitemouth	〃 ..	65	25	1891	Riv. Whitemouth	〃 .	....	1,154,693
Finnson, Eyolfson et Cie	Icelandic R.	〃 ..	75	25	1895	Tp 23, R. 3 E....	〃 .	436,774	409,411
						Totaux......	......	16,77 3,939	15,267,041

B.

district d'Assiniboïa, en vertu de licences du gouvernement, pour la période écoulée au 30 juin 1898.

Quantité de bois scié en magasin le 30 juin 1898.	Quantité de bardeaux fabriqués dans l'année finissant le 30 juin 1898.	Quantité de bardeaux vendus sur le produit de la fabrication en 1898 et le stock en magasin le 30 juin 1897.	Quantité de bardeaux en magasin le 30 juin 1898.	Quantité de lattes fabriquées dans l'année finissant le 30 juin 1898.	Quantité de lattes vend. sur le prod. de la fabric. en '98 et le stock en mag. le 1er juil. '97.	Quantité de lattes en magasin le 30 juin 1898.	Date du dernier rapport.	Nombre de rapports.	Observations.
						M.	1898.		
190,797	....	....	......	......	....	......	30 juin..	11	20,200 traverses vendues.
							1897.		
....	....	160,000	.....	....	....	....	31 déc..	2	
							1898.		
300,000	....	....	....	....	......	.....	30 juin..	1	
....	......	....	.....	....	.....	......	30 " ..	4	
3,169,828	....	....	....	....	....	....	1er mai.	4	2,730 cord. de bois en magasin.
							1897.		
....	....	....	....	......	......	......	31 déc..	2	
							1898.		
12,972	800,000	740,000	60,000	......	....	......	30 juin..	7	7,300 trav., 6,535 pieds pilots [vendus.
288,128	....	24,000	......	......	450	64,200	30 " ..	5	46,298 traverses vendues.
....	....	....	....	....	......	......	30 " ..	6	
....	....	....	....	....	....	......	30 " ..	4	
156,572	65,500	140,500	....	....	....	.....	30 " ..	10	2,136 poteaux vendus.
							1897.		
....	100,000	100,000	....	......	......	.....	31 déc..	4	
							1898.		
1,275,124	....	13,500	....	....	......	....	30 juin..	29	2,275 trav., 275 cord. de bois v.
110,260	....			......	.....	.....	30 " ..	4	
							1897.		
....	....	....	....	....	.....	...	31 déc..	2	
							1898.		
....	....	235,813	......	....	.....	......	31 mars.	3	
343,094	....	....	......	....	......	......	31 " ..	4	
							1897.		
....	....	....	......	....	....	....	30 sept..	1	
							1898.		
148,000	....	....	....	......	.....	......	30 juin..	4	
....	....	....	....	....	.....	...	30 " ..	4	
501,553	118,000	136,250	....	24,200	24,200	......	30 " ..	4	
120,367	....	....	....	....	....	....	30 " ..	10	9,507 traverses vendues.
222,124	....	64,250	......	....	....	......	30 " ..	4	802 pieds de chêne vendus.
3,005,629	....	....	......	....	.....	.....	30 " ..	7	11,776 trav., 2,119 poteaux v.
483,968	....	....	....	......	....	.....	31 mars.	4	
100,000	....	....	....	......	......	.....	30 juin..	4	
10,428,416	1,083,500	1,614,313	60,000	24,200	24,650	64,200	....	144	

ANNEXE C.

RAPPORT GÉNÉRAL du bureau pour la période entre le 30 juin 1897 et le 30 juin 1898.

Nature des travaux.	Nombre.	Comparé à l'année dernière. Augmentation.	Diminution.	Observations.
Nombre de lettres écrites	10,024	2,584	....	
" circulaires envoyées	567	10	....	
" lettres reçues	11,959	3,701	....	
" circulaires reçues	83	15	....	
" bordereaux de scier. reç.	144	....	10	
" saisies faites	67	....	39	
" permis de bois accordés	1,540	205	....	
" permis de foin accordés	606	174	....	

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES
EDMONTON, 25 novembre 1898.

Au Secrétaire,
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les états "A" et "B", indiquant les transactions relatives aux opérations de l'agence des forêts de la Couronne pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. A. RUTTAN,
Agent des terres fédérales.

RECETTES de l'agence des forêts de la Couronne, Edmonton, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Mois.	Terres fédérales.	Terres des écoles.	Total.
1897.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet	201 70	8 80	210 50
Août	163 00	1 50	164 50
Septembre	128 64	6 40	135 04
Octobre	194 39	....	194 39
Novembre	106 34	....	106 34
Décembre	167 20	....	167 20
1898.			
Janvier	188 75	....	188 75
Février	2,383 78	6 40	2,390 18
Mars	2,602 08	....	2,602 08
Avril	2,756 71	48 00	2,804 71
Mai	2,082 76	7 30	2,090 06
Juin	773 20	12 00	785 20
	11,748 55	90 40	11,838 95
Droits sur les bois perçus au bureau principal	1,116 00	....	1,116 00
	12,864 55	90 40	12,954 95

ANNEXE B.

ÉTAT indiquant les scieries en exploitation en vertu de permis du gouvernement dans l'agence des forêts de la Couronne d'Edmonton, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Nom du propriétaire ou du fermier.	Où située.	Pouvoir-moteur.	Nombre de chevaux-vapeur.	Commencé à fonctionner en	Billots coupés. — Numéro de la coupe.	Quantité de bois fabriqué pendant l'année.	Quantité de bois vendu pendant l'année.	Date du dernier bordereau envoyé au bureau principal.	Essence de bois.	Nombre de border'x envoyés.	Observations.
D. R. Fraser	Edmonton	Vapeur.	30	1880	627 et 646	283,056	333,050	30 juin '98	Epinette	8	
Walter et Humberstone	Edmonton-Sud	"	60	1895	653 et 799	362,661	443,528	"	"	5	
Ottewell et Cie	Beaver-Hills	"	15	1897	674	134,000	94,000	"	"	4	
John Hall	Namao	"	15	1897	727	176,000	176,000	"	"	1	
Cie de la Baie-d'Hudson.	Athabasca-Landing.	"	15	1898	787	139,194	76,202	"	"	2	
G. I. Clink	Lacombe	"	15	1898	800	11,221	11,221	"	"	1	
Total						1,106,132	1,134,001			21	

R. A. RUTTAN,
Agent des forêts de la Couronne.

Bureau des forêts de la Couronne,
Calgary, 6 décembre 1898.

Au Secrétaire du ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les états qui suivent pour les douze mois expirés le 30 juin 1898.

Tableau "A", état des recettes provenant des forêts de la Couronne durant les douze mois expirés le 30 juin 1898, s'élevant à $9,787.33.

Tableau "B", rapport général du bureau.

Tableau "C", qui indique le nombre de scieries en exploitation dans l'agence des forêts de la Couronne, en vertu de permis du gouvernement, au 30 juin 1898.

Vous remarquerez que le réveil de ce commerce, que je prédisais dans mon rapport de l'an dernier, s'est réalisé, les recettes ayant été beaucoup plus fortes que pour les douze mois précédents.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. SUTHERLAND,
Agent.

ÉTAT des recettes provenant des forêts de la Couronne à l'agence de Calgary, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Mois.	Terres fédérales.	Terres des écoles.	Total.
1897.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet	364 81	18 70	383 51
Août	228 33	1 50	229 83
Septembre	388 59	25 60	414 19
Octobre	333 35	....	333 35
Novembre	709 38	....	709 38
Décembre	1,237 78	....	1,237 78
1898.			
Janvier	508 19	....	508 19
Février	178 35	....	178 35
Mars	639 05	25 60	664 65
Avril	250 62	....	250 62
Mai	1,707 74	15 50	1,723 24
Juin	4,212 18	85 25	4,297 43
	10,758 37	172 15	10,930 52
Droits sur les bois perçus au bureau prinpal	2,505 95	....	2,505 95
	13,264 32	172 15	13,436 47
Moins $1,305.56 perçus en mai 1898, pour le compte de l'agence de New-Westminster.			1,305 56
Total			12,130 91

ANNEXE B.

BORDEREAU général du bureau de l'agence des forêts de la Couronne, à Calgary, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Détails des travaux.	Nombre.	Comparé à l'année dernière.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
Nombre de lettres écrites	2,882	A peu pr. semb.	....	Y compris les terres fédérales.
" lettres reçues	3,275	....	....	" "
" permis gratuits émis	236	....	58	
" permis émis sujets à des droits	20	1	....	
" bordereaux de scieries reçus et vérifiés	26	21	....	

J. R. SUTHERLAND,
Agent.

ANNEXE C.

INDIQUANT les scieries exploitées dans l'agence des forêts de la Couronne de Calgary, en vertu d'un permis fédéral, pour la période écoulée du 1er juillet 1897 au 30 juin 1898.

Numéro.	Nom du propriétaire ou du fermier.	Où située.	Force motrice.	Chevaux.	A commencé à fonctionner en	Billots sciés à	Essence de bois.
1	L'hon. Peter McLaren (Mountain-Mills)	Ruisseau du Moulin	Eau	20	1882	Ruisseau du Moulin	Epin. bl. et sapin.
2	L'hon. Peter McLaren (Macleod-Mills)	Macleod	Vapeur	40	1888	Rivière du Vieux	" "
3	Eau Claire & Bow River Lumber Co.	Calgary	"	175 ; 65 emp.	1887	Rivière Kananaskis	Epinette, sapin et cyprès.
4	R. G. Belvidere	Cardston	"	25	1891	Rivière Sainte-Marie	Epin. bl. et sapin.
5	John Lineham	Dewdney	"	50	1890	Ruisseau du Mouton	" "
6	A. W. Gillingham	Bras nord, rivière du Vieux	"	25	1894	Rivière du Vieux	" "
7	D. Morrison	Bras nord et bras du milieu du ruisseau du Mouton.	"	25	1885	Ruisseau du Mouton	" "

ANNEXE C.—Indiquant les scieries exploitées dans l'agence des forêts de la Couronne, à Calgary, etc.—*Fin.*

Numéro.	Nom du propriétaire ou du fermier.	Quantité de bois fabriqués pour l'année finissant le 30 juin 1898.	Quantité vendue du montant fabriqué en 1898 et en magasin le 1er juil. 1897.	Quantité de bois en magasin le 30 juin 1898.	Quantité de bardeaux vendus du montant fabriqué et en magasin le 1er juillet 1897.	Quantité de bardeaux en magasin le 30 juin 1898.	Date du dernier bordereau.	Nombre de bordereaux émis.	Observations.
		Pieds.	Pieds.	Pieds.	M.	M.			
1	L'hon. Peter McLaren (Mountain-Mills.)	85,040	353,422	125,000	.... ..	....	30 juin 1898....	6	Dosses, 5,104 morc. Bois, 97 voyages. Bois de construc., 1,052 morc. Lisses, 4,820 Canal, perches, 1,125 Poteaux, 1,774
2	L'hon. Peter McLaren (Macleod-Mills.)	767,149	892,408	86,943	5,500	....	30 juin 1898....	5	Bois de construc., 378 morc. Bois, 315 voyages. Dosses, 11,122 morc. Poteaux, 22
3	Eau Claire & Bow River Lumber Co.	2,091,859	....	.... ..	....	... ..	1er juin 1898....	1	Droit régalien payé sur le mesur. de billots ; 36,091 perch. de clôt.
4	R. G. Belvidere	73,787	73,787	.... ..	68,750	... ..	30 juin 1898.....	7	
5	John Lineham	1,986,434	1,783,443	502,991	....	..... .	31 mars 1898....	8	Traverses de ch. de fer, 11,667. Bois, $905.22. Dosses, $339.30. Autres produits, $382.17. Poteaux, $20.42.
6	A. W. Gillingham	....	......	279,783	....	....	31 décembre 1895	..	
7	D. Morrison..	....	14,000	....	....	....	30 juin 1898...	1	
		5,004,269	3,117,060	994,717	74,250	....		28	

J. R. SUTHERLAND,
Agent des forêts de la Couronne.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 30 décembre 1898.

A M. JAS. A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états qui suivent pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Tableau "A", état des recettes provenant des forêts de la Couronne, des pâturages, du foin et des mines.

Tableau "B", état qui indique le nombre des scieries en exploitation en vertu de permis du gouvernement durant l'exercice.

Tableau "C", bordereau général du bureau durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. McTAGGART,
Agent des forêts de la Couronne.

A.—ÉTAT des recettes provenant des forêts de la Couronne, au bureau de Prince-Albert, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Mois.	Terres fédérales.	Terres des écoles.	Total.
1897.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet	250 19	2 50	252 69
Août	156 92	40	157 32
Septembre	137 22	....	137 22
Octobre	42 23	....	42 23
Novembre	748 56	....	748 56
Décembre	634 96	....	634 96
1898.			
Janvier	885 83	30 30	916 13
Février	120 62	4 50	125 12
Mars	179 44	1 00	180 44
Avril	386 40	3 00	389 40
Mai	584 20	3 00	587 20
Juin	114 30	7 80	122 10
Totaux	4,240 87	52 50	4,293 37
Montant perçu au bureau principal	1,504 93	....	1,504 93
Totaux	5,745 80	52 50	5,798 30

ANNEXE B.

SCIERIES en exploitation en vertu d'un permis du gouvernement dans l'agence de Prince-Albert, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Nom du propriétaire.	Pouvoir-moteur.	Chevaux.	Capacité en 12 heures.	Commencé à fonctionner en	Essence de bois.	Billots. — Où faits.	Quantité de bois fabriqué pendant l'année.	Quantité de bois vendu pendant l'année.	Quantité de bardeaux fabriqués pendant l'année.	Quantité de bardeaux vendus pendant l'année.	Quantité de lattes fabriquées pendant l'année.	Quantité de lattes vendues pendant l'année.	Date du dernier bordereau.
							pieds.	pieds.	M.	M.			
James Sanderson.........	Vapeur.	50	25,000	1890	Epinette, pin épinette rouge et peuplier.	Sur les limites au nord de la rivière Saskatche'an	962,067	1,057,064	501	527	....	....	30 juin
S. McLeod.........	" ..	45	25,000	1890			....	129,425	....	....	....	.. ....	"
Total............	....	....	....	.....	....	....	962,067	1,186,489	501	527	....	....	

AGENCE DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 30 décembre 1898.

JOHN McTAGGART,
Agent des forêts ae la couronne.

TABLEAU C.

Bordereau général pour l'exercice expiré le 30 juin 1898, agence de Prince-Albert.

Permis de coupe de bois	300
" " foin	137
Saisies exécutées, bois	17
" " foin	0
Bordereaux de scieries reçus	6

JNO. McTAGGART,
Agent des forêts de la Couronne

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 30 décembre 1898.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 9 décembre 1898.

M. JAS. A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à la demande contenue dans la lettre administrative du 18 novembre dernier, n° 66,110, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour les douze mois qui se sont terminés le 30 juin 1898.

Les recettes de ce bureau pour les douze mois terminés le 30 juin 1898, se sont élevés à $21,081.26. Veuillez y ajouter les deniers qui ont été payés au ministère comme droits régaliens et loyer de terrain sur les coupes de bois situées dans la zone des chemins de fer fédéraux, dans la province de la Colombie Britannique.

Je vous inclus aussi une liste des scieries situées dans la zone des chemins de fer fédéraux de la Colomb e-Britannique, tel que demandé.

Je suis heureux de pouvoir dire que durant la dernière année le volume des affaires a augmenté de 30 pour 100 sur celles de l'année précédente, mais les prix n'ont pas augmenté dans la même proportion. Cette amélioration dans les opérations du commerce du bois a été en grande partie le résultat des bonnes récoltes dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et de la construction du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau.

L'incendie désastreux de New-Westminster a également eu l'effet d'augmenter la demande locale de bois pour la reconstruction des édifices de la ville.

Le commerce des bardeaux a aussi augmenté d'environ 30 pour 100 mais les prix n'ont pas marché de pair avec la demande croissante.

Le commerce d'exportation aux pays étrangers, savoir : la Chine, le Japon, l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Amérique du Sud a été environ semblable à celui de l'année précédente, les prix n'étant pas plus élevés. Les principales scieries en activité sont celle de Moodyville et celle de Chemainus, qui ne tirent aucune partie de leur bois de la zône fédérale des chemins de fer.

La désastreuse conflagration qui eût lieu les 10 et 11 septembre dernier a détruit notre bureau, et les autres bureaux publics de cette cité. Les travaux de reconstruction ont cependant été poussés avec activité, et la ville reprend de nouveau son apparence affairée. Cet état de choses fait grand honneur à l'esprit d'entreprise de nos concitoyens.

La British Columbia Mills Timber and Trading Company a subi une perte très sérieuse par la destruction par l'incendie de sa scierie de Hastings, située dans la ville de Vancouver. Cet incendie eut lieu dans la nuit du 25 octobre dernier.

La destruction de cette scierie affectera gravement le commerce d'exportation, parce qu'elle se livrait en grande partie à ce genre d'opérations. On n'a pas encore définitivement décidé quand l'on rebâtira cette scierie.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES LEAMY,
Agent des forêts de la Couronne.

A —ETAT des recettes provenant de l'agence des forêts de la couronne, New-Westminster, pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Mois.	New-Westminster.	Bureau principal.	Total.
1897.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet	1,886 78	321 81	2,208 59
Août	431 92	1,032 98	1,464 90
Septembre	1,338 30	75 66	1,413 96
Octobre	743 55	31 85	775 40
Novembre	3,077 09	90 90	3,167 99
Décembre	212 73	1,422 32	1,635 05
1898.			
Janvier	1,575 03	....	1,575 03
Février	511 72	619 91	1,131 63
Mars	749 09	5 81	754 90
Avril	1,237 78	107 75	1,345 53
Mai	864 61	1,346 00	2,210 61
Juin	1,388 65	703 46	2,092 11
	14,017 25	5,758 45	19,775 70
Ajoutez $1,305.56 perçus à Calgary en mai pour le compte de cette agence			1,305 56
Total			21,081 26

LISTE des scieries en exploitation sur le chemin de fer de ceinture Dominion, de la Colombie-Britannique.

Nom du propriétaire.	Où située.	Capacité des scieries.	Observations.
		pieds.	
Reilly, I. R. et T. S.	Queue-de-Loutre	7,000	A vapeur.
Wells, W. C.	Palliser	20,000	"
Columbia River Lumber Co.	Golden	25,000	"
" "	Beaver	52,000	A eau.
Robinson, Fred	Revelstoke	15,000	A vapeur.
Genelle, P. et Cie	Nakusp	30,000	"
Magee, J. A.	Lardeau	20,000	"
Genelle, Jos.	Kualt	25,000	"
Shuswap Milling Co	Kamloops	10,000	A vapeur. Moulin à bardeaux du ruisseau Greely, à eau, 50 M par jour.
Finney, Geo.	Marble Cañon	5,000	A vapeur.
Martin Bros	Rivière Harrison	15,000	"
Canadian Co-operative Society	Ruskin	25,000	A vapeur. Session depuis au bénéfice des créanciers.
Huntingdon Lumber Co	Huntingdon	50,000	A vapeur.
McLaren et Ross	Millside-Station	120,000	"
Brunette Saw Mill Company	Sapperton	70,000	"
B. C. Mills T. & T. Co	New-Westminster.	90,000	"
" "	Vancouver	225,000	"
Grant et Kerr	Ladner	10,000	"
Pacific Coast Lumber Co.	Ile Lulu.	40,000	A vapeur. Moulin à bardeaux; capacité de 120 M par jour.
J. et A. Tretheway	Chilliwack	8,000	A eau.
Burrard Inlet Red Cedar Lumber Co.	Port-Moody	75,000	A vapeur. Moulin à bardeaux; capacité de 75 M par jour.
E. H. Heaps et Cie	Vancouver	....	A vapeur. Moulin à bardeaux; capacité de 75 M par jour.

N° 5.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ, 20 janvier 1899.

M. JAS. A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les états ordinaires se rapportant aux travaux de cette division durant l'exercice clos le 30 juin 1898.

Voici quels sont ces états :—

(*a*) Etat des ventes faites depuis la préparation du dernier rapport.

Montant total, $16,844.57, dont on a touché $14,897.37 à compte.

(1) Dans Nepean, 21 lots, 33 par 115·69 pieds, situés à Rideauville, un faubourg de la ville d'Ottawa, ont été vendus à l'enchère pour une somme totale de $2,434, aux conditions ordinaires qui régissent la vente des terres de l'Artillerie, savoir, un cinquième comptant et le reste en quatre versements annuels avec intérêt à 6 pour 100 par année. Le prix moyen réalisé a été de $115.90 par lot, ou $1,281 l'acre, et doit être, je crois, considéré comme satisfaisant.

(2) A Ottawa, le n° 32, rue Bolton-nord, a été vendu à l'enchère publique pour $605, qui ont été payés en entier. Ce lot a été offert en vente en 1890, mais n'a pu se vendre alors pour $500. Le prix de $1805.57 pour huit autres lots dans la cité d'Ottawa a été payé et des lettres patentes ont été émises conformément aux conditions des baux originaires accordés par les autorités impériales.

(3) Sous l'empire d'un arrêt du conseil en date du 9 mai 1898, 18·28 acres de la commune de la Garnison dans la ville de Toronto, ci-devant occupés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien comme partie de son droit de passage, ont été transférés par le ministère de la Milice et de la Défense à ce ministère, et ont été vendus à cette compagnie pour $12,000 comptant.

Par un arrêt du conseil en date du 24 juin 1898, autorisation fut accordée de prolonger de cinq ans à compter du 1er avril 1898 la date du paiement du prix d'achat ($52,000) convenu avec la ville de Toronto pour 6·03 acres requis pour l'agrandissement du marché ouest des animaux dans cette ville, l'intérêt payable durant cet intervalle devant être de trois pour cent par année.

Dans le township de Charlotteville, Ontario, les terres de l'artillerie restant invendues, étant parties des lots n°s 10 et 11, Broken Front Concession, ont été louées à Walter J. McGill McInnis pour dix ans à compter du 1er juin 1898, à $23.10 par année.

(*b*.) Etat indiquant les localités d'où l'on a reçu des fonds durant l'exercice financier.

Somme totale, $22,543.17, ou une augmentation de $12,970. 40 sur les recettes de l'exercice précédent. Les dépenses éventuelles et autres de cette division pour la période correspondante ont été de $877.95.

(*c*.) Etat indiquant les recettes, mois par mois, divisées en principal, loyer ou intérêt et honoraires.

(*d*.) Etat qui indique les sommes dues et impayées au 30 juin 1898, dans les diverses localités où sont situées les terres de l'artillerie et classifiées sous le titre de loyer ou intérêt et capital. Cet état fait voir que la somme due s'élève à $33,758.46, diminution de $51,946.12, comparé à 1897. Cette réduction, cependant, est due à l'arrangement déjà mentionné, conclu avec la ville de Toronto, par lequel l'époque du paiement de la somme de $52,000 a été prolongée jusqu'au 1er avril 1902.

Sur le reste de la somme que doivent les locataires, $15,750 sont dus par le gouvernement de la province de Québec et $5,641.73 par des locataires dans la ville d'Ottawa.

Dans le cours de l'année l'on a reçu 408 lettres, et écrit 557 ; de même que l'on a préparé plus de 1,200 avis et états de compte que l'on a envoyés par la poste aux locataires et acquéreurs arriérés dans leurs paiements ; 36 concessions ont été enregistrées, 24 projets de lettres patentes ont été préparés et 100 mandats ont été émis pour permettre à la banque de Montréal à Ottawa de recevoir des fonds. En sus de cela l'on a tenu avec soin 600 comptes pour les affaires des acquéreurs et locataires respectifs des terres de l'artillerie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PERLEY G. KEYES
Commis.

A.—État des ventes faites durant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Localité.	Nombre de lots vendus ou rachetés.	Prix de vente.	Somme reçue à compte.
		$ cts.	$ cts.
Nepean	21 lots (33 × 115·69 pds)	2,434 00	486 80
Ottawa	8 lots rachetés, 1 lot vendu	2,410 57	2,410 57
Toronto	18·28 acres	12,000 00	12,000 00
	Total	16,844 57	14,897 37

PERLEY G. KEYES,
Commis en charge.

Ministère de l'Intérieur,
Division des terres de l'artillerie,
Ottawa, 18 janvier 1899.

B.—Localités d'où sont provenues les recettes durant l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Localité.	Somme.	Localité.	Somme.
	$ c.		$ c.
Amherstburg	2 00	Report	5,899 49
Burlington-Beach	80 00		
Chambly	65 81	Oxford	1 20
Edmondton	52 94	Pointe-Pelée	332 73
Elmsley	7 60	Prescott	81 84
Grenville	2 20	Presqu'Isle	0 50
Grand-Falls	38 02	Québec	30 00
Kingston	245 00	Sarnia	40 00
Longueuil	2 00	Shelburne, N.-E.	30 00
Fort-Cumberland, N.-B.	45 00	Sorel	70 04
Nepean	486 80	Ile Saint-Joseph	2 60
Niagara	273 87	Crosby-Sud	14 12
Oromocto, N.-B.	0 25	Toronto	15,900 00
Ottawa	4,573 00	Wolford	63 65
Owen-Sound	25 00	Honoraires d'enregistrement	76 00
A reporter	5,899 49	Total	22,543 17

PERLEY G. KEYES,
Commis en charge.

Ministère de l'Intérieur,
Division des terres de l'artillerie et de l'amirauté,
Ottawa, 18 janvier 1899.

C.—État des recettes à compte des terrains de l'artillerie et de l'amirauté pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Date.	Honoraires.	Loyer ou intérêt.	Principal.	Total.
1897.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet	12 00	581 41	561 50	1,154 91
Août	2 00	280 76	990 00	1,272 76
Septembre		307 89	74 16	382 05
Octobre	8 00	517 57	105 00	630 57
Novembre	20 00	176 42	18 75	215 17
Décembre	4 00	2,836 19	332 97	3,173 16
1898.				
Janvier	10 00	173 46	12 56	196 02
Février		72 05		72 05
Mars		152 07	150 00	302 07
Avril	4 00	1,352 26		1,356 26
Mai	8 00	315 88	589 88	913 76
Juin	8 00	700 56	12,165 83	12,874 39
Total	76 00	7,466 52	15,000 65	22,543 17

PERLEY G. KEYES,
Commis en charge,

Ministère de l'Intérieur,
Division des terres de l'artillerie et de l'amirauté,
Ottawa, 18 janvier 1899.

D.—ÉTAT des sommes dues et impayées le 30 juin 1898 pour loyer et versements sur prix d'achat et d'intérêt.

Localité.	Loyer ou intérêt dû et impayé, 30 juin 1898.	Versements dus et impayés, 30 juin 1898.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.
Beaver-Harbour	0 25	....	0 25
Carillon	3 00	....	3 00
Chambly	820 64	1,046 43	1,867 07
Edmondton	69 03	319 77	388 80
Elmsley	2 10	....	2 10
Fort-Cumberland	159 00	....	159 00
Grand-Falls	656 38	675 10	1,331 48
Kingston	209 08	1,460 96	1,670 04
Montréal	45 33	113 63	158 96
Marlborough	42 00	....	42 00
Nepean	135 04	....	135 04
Niagara	10 00	....	10 00
Owen-Sound	31 50	....	31 50
Ottawa	5,641 73	392 00	6,033 73
Oromocto	0 25	....	0 25
Presqu'Isle, N.-B	0 50	....	0 50
Pittsburg	1 44	6 00	7 44
Pomroy-Bridge	4 25	....	4 25
Pointe-Pelée	400 00	....	400 00
Québec	17,155 12	3,584 00	20,739 12
Sorel	272 48	....	272 48
Shelburne	61 00	....	61 00
Sainte-Croix	3 82	....	3 82
Turkey Point	23 10	....	23 10
Vespra	92 38	250 00	342 38
Wolford	71 15	....	71 15
Totaux	25,910 57	7,847 89	33,758 46

PERLEY G. KEYES,
Commis en charge.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
OTTAWA, 18 janvier 1899.

N° 6.

DIVISION DES LETTRES PATENTES.
OTTAWA, 24 janvier 1899.

M. JAS. A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états qui suivent requis pour la préparation du rapport officiel pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Quelques-uns de ces états vont jusqu'au 30 juin dernier, tandis que d'autres ont été faits jusqu'à la fin de l'année civile, et sont comme suit :—

Jusqu'au 30 juin 1898.

A. Etat des inscriptions faites au bureau principal.

B. Etat qui indique le nombre d'acres de marécages dans le Manitoba, transférées par arrêté du conseil à la province du Manitoba.

C. Etat qui indique le nombre de lettres patentes transmises aux divers régistrateurs et le nombre d'avis envoyés par la poste aux porteurs de lettres patentes.

D. Etat qui indique le nombre d'actes de transferts enregistrés au bureau principal.

Jusqu'au 31 décembre 1898.

E. Etat des inscriptions à titre de homesteads et des ventes faites aux diverses agences du ministère durant les années civiles 1897 et 1898, respectivement.

F. Etat indiquant le nombre d'inscriptions annulées.

G. Etat abstrait des lettres patentes qui couvrent des terres fédérales au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et que le ministère de l'Intérieur a émises durant les années civiles de 1897 et 1898, respectivement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM M. GOODEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

A.—Relevé des inscriptions faites au bureau principal, aliénant des terres fédérales au cours de l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Concessions spéciales		Cie de la Baie d'Hudson.		Cie du ch. de fer C. du P.		Cie du ch. de fer Manitoba et N.-O.		Cie du ch. de fer decolonisation Manitoba. et S.-O.		Cie de ch. de fer de Calgary et Edmonton.		Qu'Appelle Long Lake & Sask. R. & S. Co.		Droit de passage pour chemin de fer.		Total.	
Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.	Nombre.	Acres.
32	1,537	7	24,990	492	105,150	26	4,145	98	20,276	10	2,758	1	160	145	10,810	811	169,826

Wm M. GOODVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

Ministre de l'Intérieur,
Division des lettres patentes,
Ottawa, 24 janvier 1899.

Nombre d'acres de terres marécageuses situées au Manitoba et cédées par arrêt du conseil à la province du Manitoba, au 30 juin 1897.

	Acres.
Par arrêt du conseil du 21 avril 1884	104,740
" 16 avril 1888	52,600
" 7 juin 1889	60,335
" 25 août 1891	105,635
" 7 décembre 1891	36,479
" 22 avril 1893	69,680
" 21 octobre 1893	13,040
" 4 octobre 1895	50,602
" 31 octobre 1896	53,520
" 31 octobre 1896	6,960
" 10 novembre 1896	137,016
" 1er décembre 1896	117,250
" 18 juin 1897	151,985
" 27 juin 1898	3,120
Total	962,962

Wm M. GOGDEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

Ministère de l'Intérieur,
Division des lettres patentes,
Ottawa, 20 janvier 1899.

C.—ÉTAT indiquant le nombre de lettres patentes envoyées aux divers registraires des districts d'enregistrement des Territoires du Nord-Ouest, et le nombre d'avis envoyés par la poste aux personnes à qui des lettres patentes ont été accordées durant l'année finissant le 30 juin 1898.

District d'enregistrement.	Nombre de patentes envoyées aux registraires.	Nombre d'avis envoyés aux ayants droit.
Assiniboïa	669	745
Saskatchewan-Est	61	75
Saskatchewan-Ouest	10	16
Alberta-Nord	431	450
Alberta-Sud	273	301
Totaux	1,444	1,587

WM M. GOODVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 20 janvier 1899.

D.—RELEVÉ dss actes de transport enregistrés au bureau principal au cours de l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Nombre d'actes enregistrés	158
Honoraires	$696 01

WM M, GOODEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 24 janvier 1898.

E.—Suit un relevé comparatif des inscriptions de homesteads et de ventes faites aux différentes agences du ministère durant les exercices de 1897 et de 1898 respectivement.

———	Exercice 1897.		Exercice 1898.	
	Nombre d'inscriptions.	Acres.	Nombre d'inscriptions.	Acres.
Homesteads	2,384	381,440	4,848	775,680
Ventes	....	22,336	....	47,186

F.—Relevé des résiliations faites au cours de l'exercice 1898, indiquant aussi l'année des inscriptions.

Année.	Homesteads.	Préemptions.	Ventes de préemptions.	Ventes à crédit	Ventes.
1877	2	2	....	....	....
1878	3	2	....	....	....
1879	3	3	....	20	1
1880	1	4	....	182	....
1881	....	3	....	13	....
1882	9	52	....	....	1
1883	16	72	1	2	1
1884	16	48	4	1	1
1885	7	27	7	1	1
1886	13	20	1	1	....
1887	8	24	1	....	....
1888	23	18	4	3	1
1889	79	107	4	8	2
1890	37	....	3	5	....
1891	87	....	....	5	....
1892	198	....	2	2	....
1893	179	....	1	....	....
1894	154	....	....	2	....
1895	189	....	3	1	....
1896	133	....	2	....	....
1897	234	....	1	4	....
1898	155	....	....	6	....
	1,546	382	34	256	8

Wm M GOODEVE,
Premier commis, division, des lettres patentes.

Ministère de l'Intérieur,
Division des lettres patentes,
Ottawa, 21 janvier 1899.

G.—Relevé des lettres patentes pour terres fédérales situées dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique qui ont été délivrées par le ministère de l'Intérieur, pendant les années de calendrier de 1897 1898.

Numéro.	Nature de la concession.	1897.		1898.	
		Nombre de patentes.	Nombre d'acres.	Nombre de patentes.	Nombre d'acres.
1	Homesteads	1,960	296,122	1,784	282,445
2	Ventes	191	25,446	172	38,625
3	Homesteads, Colombie-Britannique	33	4,375	29	3,882
4	Ventes "	20	1,056	22	2,306
5	Concessionnaires du Pacifique Canadien	189	37,089	388	79,811
6	Octrois " "	71	32,940	94	16,674
7	Terrain pour la voie et les gares, Pacifique Canadien	11	978	19	1,625
8	Allocations des métis	168	40,320	2	480
9	Octrois aux métis du Nord-Ouest	4	558	3	400
10	Octrois en vertu de l'Acte du Manitoba	16	1,307	6	550
11	Octrois spéciaux	83	20,729	26	2,591
12	Octrois de commutation	14	939	14	1,216
13	Chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest	21	3,687	52	13,593
14	Ch. de fer de colonisation du Manitoba et N.-O.	61	11,140	91	16,362
15	Compagnie de la Baie-d'Hudson	3	5,483	1	320
16	Homesteads militaires	33	10,073	21	6,356
17	Ventes des terres des écoles	30	4,754	26	4,307
18	Ventes paroissiales	5	426	2	161
19	Ventes de houillères	2	176	1	9
20	Droits de grève	....	....	1	....
21	Cession d'hypothèques	2	....	....	....
22	Cie de houille et de navigation du Nord-Ouest, Cie de ch. de fer et de houille d'Alberta	5	37	20	20,346
23	Compagnie de ch. de fer Calgary et Edmonton	48	2,024	26	3,471
24	Droits de mines	2	200	1	39
25	Ventes de terrain minier	....	....	1	57
26	Cie de ch. de fer et de bateau à vapeur de Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan	....	....	4	953
27	Université du Manitoba	....	....	230	149,935
28	Culture d'arbres fruitiers	....	....	1	157
	Total	2,972	499,859	3,037	646,671

Wm M. GOODEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

Ministère de l'Intérieur,
Division des lettres patentes,
Ottawa, 24 janvier 1899.

N° 7.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE L'ENREGISTREMENT DE LA CORRESPONDANCE,
OTTAWA, 24 décembre 1898.

M. JAMES A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état de la besogne de cette division pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Durant cette période le bureau du commissaire des terres fédérales a été transféré de Winnipeg à Ottawa, et les dossiers s'y rattachant ont été confiés à mes soins. Conformément aux instructions reçues de vous, à mesure qu'il arrivait de nouvelles correspondances, on examinait les dossiers du commissaire, et si l'on trouvait quelques documents s'y rattachant, on en opérait le transfert et elles faisaient partie du dossier du ministère ; il en est résulté une amalgamation d'environ quinze mille (15,000) liasses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

K. J. HENRY,
Régistrateur.

BORDEREAU du travail accompli dans le bureau du régistrateur de la correspondance durant l'exercice expiré le 30 juin 1898.

—	Du 1er juillet au 31 décembre 1897	Du 1er janvier au 30 juin 1898.	Totaux.
Lettres reçues	24,780	24,063	48,843
" envoyées	26,950	38,817	65,767
" chargées reçues	1,148	2,176	3,324
" " envoyées	2,715	4,121	6,836
Totaux	55,593	69,177	124,770

DENIERS REÇUS.

—	Du 1er juillet au 31 décembre 1897	Du 1er janvier au 30 juin 1898.	Totals.
	$ c.	$ c.	$ c.
Espèces	6,413 32	6,512 05	12,925 37
Chèques	38,441 67	255,870 14	294,311 81
Certificats	4,500 09	7,811 42	12,311 51
Mandats-poste	5,807 58	7,960 96	13,768 54
Totaux	55,162 66	278,154 57	333,317 23
Totaux correspondant des années précédentes	38,205 95	54,421 74	92,627 69
Différence en faveur de 1897-98	16,956 71	223,732 83	240,689 54

N° 8

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 20 janvier 1899.

M. JAMES A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les relevés des recettes perçues de divers services durant l'exercice financier 1897-98, comme suit :—

A. Terres fédérales, y compris le territoire du Yukon.	$1,009,741 63
B. Terres de l'artillerie........	22,537 17
C. Honoraires d'enregistrement, T.N.O............	14,263 50
D. Terres des écoles......	52,410 80
E. Amendes et confiscations, T.N.O..............	529 06
F. Recettes casuelles............................	260 92
G. Remboursement de grain de semence...........	12,351 71

Un état des recettes à compte des terres fédérales (marqué H) indique les recettes par mois sous les différents sous-titres.

Un état comparatif des recettes à compte des terres fédérales, marqué I, indique que les recettes en 1897-98 ont été de $802,888.06 de plus que l'année précédente. Une large proportion de l'augmentation, s'élevant à $729,623.59, est attribuable au dévoloppement du territoire du Yukon ; en même temps il y a eu une augmentation d'environ trente-cinq pour cent dans les recettes provenant des agences des terres fédérales et des forêts de la Couronne, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les recettes provenant des honoraires d'inscriptions de homesteads et de vente de terres en général étant beaucoup plus fortes qu'en 1896-97.

Les recettes à percevoir par le ministère pour d'autres services ont augmenté mm e suit :—

—	1896-97.	1897-98.
	$ c.	$ c.
Terres de l'artillerie..........................	9,836 88	22,537 17
Honoraires d'enregistrement, T.N.-O..............	10,204 74	14,263 50
Terres des écoles..................................	24,292 43	52,410 80
Remboursements de grains de semence..............	9,887 13	12,351 71

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant servitenr.

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

A.—Recettes des terres fédérales pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

—		Espèces.	Scrip.	Total.
		$ c.	$ c.	$ c.
District du Yukon—				
Vente de terres	$ 6,584 00			
Honoraires d'arpentage	1,460 00			
Ventes de cartes, honoraires de bureau, etc	623 00			
Permis de ventes de boissons	940 00			
Droits sur le foin	29 50			
Droits sur le bois	43,911 71			
Loyers de baux de draguage	133,005 50			
Droits de mines	145,263 94			
A compte de droits régaliens, etc	287,423 55			
		619,241 20	....	619,241 20
Certificats de mineurs		116,243 89	....	116,243 89
Agences des terres fédérales—				
Battleford		65 00	....	65 00
Calgary		7,284 81	3,707 61	10,992 42
Alameda		5,151 74	....	5,151 74
Edmonton		10,881 43	499 83	11,381 26
Kamloops		12,843 59	....	12,843 59
Lethbridge		13,079 23	3,982 90	17,062 13
Minnedosa		6,720 98	....	6,720 98
New-Westminster		5,075 47	408 02	5,483 49
Prince-Albert		1,788 45	26 66	1,815 11
Régina		15,708 60	827 61	16,536 21
Daim-Rouge		2,456 96	....	2,456 96
Brandon		18,508 38	7,082 71	25,591 09
Swift-Current		500 00	480 00	980 00
Yorkton		2,335 37	613 32	2,948 69
Dauphin		7,744 22	1,797 83	9,542 05
Winnipeg		15,583 21	9,491 65	25,074 86
Agences des terres de la Couronne—				
Winnipeg		33,225 70	....	33,225 70
New-Westminster		21,081 26	....	21,081 26
Prince-Albert		4,886 25	....	4,886 25
Calgary		9,133 07	....	9,133 07
Edmonton		3,025 02	....	3,025 02
Battleford		245 13	....	245 13
Alameda		12 80	....	12 80
Dauphin		614 30	....	614 30
Kamloops		1 00	....	1 00
Minnedosa		767 93	....	767 93
Lethbridge		33 00	....	33 00
Régina		74 25	....	74 25
Daim-Rouge		30 35	....	30 35
Swift-Current		1 00	....	1 00
Brandon		2,133 89	....	2,133 89
Yorkton		137 12	....	137 12
Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada		3,045 65	....	3,045 65
Terres à pâturage		4,728 58	510 39	5,238 97
Terres à houille		401 53	....	401 53
Carrières		111 00	....	111 00
Permis pour coupe de foin		6,591 14	....	6,591 14
Droits miniers (non compris le revenu du Yukon et les certificats de mineurs)		10,264 71	....	10,264 71
Ventes de cartes, recettes de bureau, etc		1,143 91	....	1,143 91
Honoraires sur demandes de patentes		5,295 00	....	5,295 00
Honoraires d'arpentages		11,547 91	....	11,547 91
Honoraires de patentes, bureau principal		140 00	....	140 00
Dépôts en plus		2 22	....	2 22
Loyers		359 60	....	359 60
Hon. de lots de grève		2 00	....	2 00
Remboursement		7 00	....	7 00
Honoraires d'examen d'arpenteurs		10 00	....	10 00
Revenu de l'irrigation		48 25	....	48 25
Total		980,313 10	29,428 53	1,009,741 63

CHAS. H. BEDDOE, *comptable intérimaire.*

Département de l'Intérieur, Division de la comptabilité,
Ottawa, 18 janvier 1899.

B.—RECETTES des terrains de l'artillerie pour l'exercice finissant le 30 juin 1898.

Mois.	Montant.	Total.
1897.	$ c.	$ c.
Juillet	1,140 63	
Août	1,281 04	
Septembre	382 05	
Octobre	630 57	
Novembre	191 17	
Décembre	3,197 16	
1898.		
Janvier	196 02	
Février	72 05	
Mars	302 07	
Avril	1,334 59	
Mai	913 76	
Juin	12,896 06	
		22,537 17

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 18 janvier 1899.

C.—RECETTES provenant des terres des écoles pour l'exercice finissant le 30 juin 1898.

Arrondissement scolaire.	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Manitoba	50,965 15	
Assiniboïa	703 39	
Alberta	689 76	
Saskatchewan	52 50	
		52,410 80

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 18 janvier 1899.

D.—RECETTES en droits d'enregistrement dans les Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice finissant le 30 juin 1898.

District d'enregistrement.	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Assiniboïa	7,411 33	
Alberta-Nord	2,485 45	
Alberta-Sud	3,526 85	
Saskatchewan-Est	737 50	
Saskatchewan-Ouest	102 37	
		14,263 50

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 18 janvier 1899.

E.—RECETTES en amendes et confiscations dans les Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice finissant le 30 juin 1898.

Date.	Par quelle entremise reçues.	Montant.	Total.
1897.		$ c.	$ c.
11 juin	Son Honneur le lieut.-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest	10 20	
25 octobre	" " " "	359 71	
39 décembre	" " " "	159 15	
			529 06

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 18 janvier 1899.

F.—RECETTES casuelles pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Nom.	Divers.	Montant
		$ c.
Commissaire des terres	Chèque n° 8 du 26 février 1895, non employé	15 00
G. A. Stewart	Bois vendu	3 47
A. D. L., Edmonton	Produit de la vente d'un vieux poêle	15 50
" "	" " de l'ameublement du bur. de Wetaskiwin	30 50
Commissaire de l'immigration	Remboursement, à compte de pommes de terre	2 60
" "	" " fournitures aux Galiciens	4 70
" "	" " "	4 70
" "	" " frais de voyage	2 10
Gendarmerie à cheval du N.-O.	" " chèque 5700 pour l'immigration, non employé	40 00
Commissaire de l'immigration	" " frais de voyage	9 20
" "	Produit de la vente d'un vieux mécanigraphe	25 00
A. D. L., Dauphin	Remboursement, affaires des fermes	10 00
M. Jérôme	*Re* échange de cheval	5 00
W. L. Griffith	Remboursement, à compte de frais de voyage, 1896-97	43 15
J. R. Thompson	Produit de la vente de chevaux	50 00
		260 92
Remises *	Hypothèques consenties pour secours, 1876	1,398 04
" *	Avances de grain de semence, 1894	3,227 36
" *	" " 1896	2,343 54

* Les trois derniers articles se trouvent à l'état (G) des remises des avances de grain de semence.

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 18 janvier 1899.

G.—ÉTAT indiquant les remboursements faits pour avances de grains de semence et secours garantis par hypothèque pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Avances de grains de semence, 1896.	Avances de grains de semence, 1895.	Avances de grains de semence, 1894.	Avances de grains de semence, 1890.	Compte des Territoires 1886-88.	Secours garantis par hypothèques 1876.	Total.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
2,343 54	3,032 18	3,227 36	1,078 56	1,272 03	1,398 04	12,351 71

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIERR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 18 janvier 1899.

H.—ÉTAT des recettes des terres fédérales pour l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Mois.	Droits de homestead.	Droits d'inspection, etc.	Droits d'annulation.	Améliorations.	Ventes ordinaires de terres.	Droits de coupe de bois.	Fermages de terres à pâturage.	Permis de coupe de foin, droits miniers, de houillères et de carrières.	Honoraires d'examen d'arpenteurs.	Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada.	Ventes de cartes, recettes de bureau, etc.	Droits d'arpentage.	Honoraires sur demandes de lettres patentes.	Divers.	Total.
1897.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Juillet	1,820 00	160 00	325 00	354 49	3,601 87	4,533 91	259 74	1,890 16	.....	154 75	36 30	178 94	290 00	11 00	13,616 96
Août	1,830 00	242 00	465 00	265 53	3,714 18	6,842 94	173 81	543 70	.....	286 30	182 89	84 95	360 00	95 00	15,086 30
Septembre	1,540 00	200 00	290 00	354 50	9,828 08	3,068 90	264 80	9,460 60	10 00	354 50	46 75	1,434 79	320 00	507 11	27,680 03
Octobre	2,110 00	230 00	435 00	218 50	6,808 39	6,086 29	981 39	263 20	...	374 50	69 00	111 51	565 00	....	18,252 78
Novembre	2,630 00	225 00	660 00	877 41	6,234 48	8,482 48	367 57	3,072 20	......	172 88	103 95	363 22	737 50	100 50	24,027 19
Décembre	1,690 00	190 00	415 00	533 55	8,159 77	7,598 80	387 83	229 35	....	72 00	52 06	3,891 19	620 00	834 36	24,673 91
1898.															
Janvier	1,820 00	185 00	515 00	503 21	5,786 66	18,015 12	177 75	2,693 45	......	381 67	115 20	....	430 00	47 50	30,670 56
Février	1,630 00	185 00	425 00	334 25	6,351 56	12,861 99	398 61	162,730 49	......	341 42	708 19	3,540 42	375 00	96 00	189,977 93
Mars	2,550 00	190 00	705 00	314 25	5,656 86	18,746 76	413 12	125,601 13	......	114 50	248 76	....	282 50	491 00	155,313 88
Avril	3,990 00	360 00	935 00	849 96	5,821 79	16,625 29	188 72	20,589 24	.....	203 38	150 82	1,666 40	315 00	49 50	51,745 10
Mai	6,920 00	295 00	1,080 00	660 83	8,305 85	9,099 98	520 57	72,024 26	....	160 25	140 00	1,170 34	560 00	93 38	101,030 46
Juin	6,250 00	315 00	1,015 00	383 15	9,909 15	7,351 32	624 17	300,207 48	......	429 50	133 48	566 15	500 00	553 60	328,238 00
	34,780 00	2,777 00	7,265 00	5,649 63	80,178 64	119,313 78	4,758 08	699,305 26	10 00	3,045 65	1,987 40	13,007 91	5,355 00	2,879 75	980,313 10
Scrip	....	....	....	....	28,918 14	....	510 39	....	......	....	....	....	....	....	29,428 53
	34,780 00	2,777 00	7,265 00	5,649 63	109,096 78	119,313 78	5,268 47	699,305 26	10 00	3,045 65	1,987 40	13,007 91	5,355 00	2,879 75	1,009,741 63

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.
OTTAWA, 18 janvier 1899.

Département de l'Intérieur.

TERRES FÉDÉRALES

RECETTES des terres fédérales pour l'exercice 1897-1898 comparées à celles de l'exercice précédent.

Détails.	Exercice 1897-98.	Exercice 1896-97.	Augmentation.
	$ c.	$ c.	$ c.
Agences des terres fédérales	154,645 58	97,132 07	57,513 51
Agences des terres de la Couronne	75,402 07	68,992 82	6,409 25
Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada	3,045 65	2,132 11	913 54
Terres à pâturage, à houille et carrières	22,607 35	15,733 19	6,874 16
Divers	18,555 89	17,001 88	1,554 01
	274,256 54	200,992 07	73,264 47
District du Yukon	735,485 09	5,861 50	729,623 59
	1,009,741 63	206,853 57	802,888 06

CHAS H. BEDDOE,
Comptable intérimaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 20 janvier 1899.

PARTIE II

IMMIGRATION

IMMIGRATION

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'IMMIGRATION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 décembre 1898.

M. JAMES A. SMART,
Député du Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter pour être publiés dans le rapport du département de l'Intérieur pour 1898, mon propre rapport et ceux des différents agents d'immigration au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Ces rapports—au nombre d'environ soixante et sept—entrent dans les détails du service de l'immigration tant dans le pays qu'à l'étranger.

LES AGENTS ONT ÉTÉ ACTIFS.

On a fait des efforts cette année par la voie de toutes les agences pour attirer au Canada un mouvement d'immigration aussi important que possible, et le résultat de l'activeté déployé sous ce rapport fait voir une augmentation satisfaisante du nombre des personnes inscrites en qualité de colons déclarés.

OUVRAGE AU BUREAU CENTRAL.

Les affaires dans le bureau central ont dans le cours de l'année été de beaucoup plus considérables que l'année dernière. Nous avons aussi ajouté à nos dossiers 22,724 documents, tandis que l'année dernière le chiffre était de 15,462. Nous avons reçu de partout, la plupart de personnes ayant l'intention d'immigrer, mais aussi de la part d'autres personnes s'intéressant au Canada, de nombreuses demandes de renseignements, qui toutes, quelle que fût la langue employée ou quelle que fût la partie du globe d'où elles vînssent, ont été l'objet d'une réponse prompte et complète, et lorsqu'il y avait lieu cette réponse a été suivie par le travail de nos agents.

PUBLICITÉ.

Dans le cours de l'année les ouvrages suivants ont été publiés pour être distribués.

	Pages.	Nombre d'exemplaires.
Livre de Renseignements officiels	115	6,000
Canada-Ouest	47	90,000
Canada-Est	63	5,000
Conseils aux colons	20	20,000
Brochure allemande	80	20,000
Quelques-uns des avantages de l'Ouest du Canada.	16	30,000
Extraits des rapports des délégués du Kansas et du Michigan.	24	30,000
Timely Remarks, par S. Field	24	30,000
Brochure flamande (Canada)	35	10,000
Feuille volante en langue allemande	....	18,000
Going to Western Canada	16	200,000
Rapports des délégues des Etats-Unis	80	20,000

On a aussi distribué les publications suivantes à ceux qui ont demandé des renseignements.—

	Pages.	Nombre d'exemplaires.
L'Ile du Prince-Edouard	100	1,000
La région de Winnipeg (en langue scandinave)	14	3,000
" " (en langue allemande)	14	2,900
" " (en langue anglaise)	14	7,000
Brochure polonaise	31	5,000
Brochure bohémienne	32	5,000
L'almanach de la Colombie-Britannique	285	200
" " (relié)		3,500
Circulaires et feuille volantes scandinaves et allemandes		3,500
Quelques faits		20,000
Calendriers, publiés à l'occasion de la foire industrielle de Winnipeg		5,000
Soit un total de		562,100

En sus de ce qui précède, des éditions spéciales de journaux contenant des écrits utiles à l'immigration ont été achetées et distribuées au nombre de 72,800 exemplaires, ce qui porte le grand total à 634,900 imprimés.

Dans le cours de l'année le département a reçu 33,155 demandes d'imprimés, et en réponse à ces demandes a distribué 132,620 brochures. De plus le département a expédié à des adresses comprises dans une note qui lui a été fournie 103,500 exemplaires de la brochure intitulée *Going to Western Canada.* Le bureau central a donc distribué un total de 236,120 publications à part les éditions spéciales de journaux déjà mentionnées. Le bureau en a envoyé un grand nombre dans des caisses à nos agents dans les Etats-Unis et en Europe.

En Europe la distribution se fait de Liverpool, et aux Etats-Unis, de Détroit. La plus grande partie des imprimés que l'on fait circuler dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, se prépare sur les lieux sous la direction du Haut-Commissaire, d'après des renseignements et des brochures venus d'ici.

RÉCLAME.

Le rapport de M. W. J. White, inspecteur des agences dans les Etats-Unis, et qui a charge de cette partie du service, fera connaître les résultats de la publicité que nous faisons aux Etats-Unis et au Canada. En Europe ce service se fait par le Haut-Commissaire, qui en parle au long dans son rapport.

TRANSPARENTS POUR LANTERNES MAGIQUES.

Nous avons fait préparer et envoyé pour être employés principalement dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, un grand nombre de collections de transparents de lanternes magiques qui servent à nos agents dans leurs conférences sur les avantages offerts par le Canada à l'émigration. Ce mode de propagande a été trouvé très efficace, comme on peut voir par les rapports de nos agents et celui du Haut-Commissaire, et ils le regardent comme un excellent moyen d'attirer l'attention sur le Canada. Plusieurs de nos agents dans les Etats-Unis font usage de pareils transparents avec leurs conférences et sont satisfaits des résultats qu'ils obtiennent.

EXPOSITIONS DU CANADA DANS LES FOIRES.

Le résultat de la pratique qu'on a suivie ces dernières années d'exposer des produits canadiens aux foires des Etats ou des comtés aux Etats-Unis, de même qu'en plusieurs endroits en Europe, nous engage cette année à exposer d'une façon plus importante. Avec l'aide des fermes expérimentales sous la direction du département de l'Agriculture, et en nous procurant un grand nombre de produits recueillis par le

gouvernement du Manitoba agissant de concert avec ce département, nous avons pu nous procurer un grand nombre de produits qui ont été utilisés avec grand succès dans les foires des Etats-Unis et dans la mèrepatrie. Aux produits généralement exposés nous avons ajouté 50 ou 60 tubes en verre d'environ 4 pieds de longueur, que ce bureau avait fait remplir d'échantillons du sol de différentes parties du Manitoba et du Nord-Ouest. Partout où ces tubes ont été exposés, ils ont attiré beaucoup d'attention parmi les visiteurs. Les rapports de nos agents sur la question de ces expositions font croire que cette forme de réclame est de nature à faire comprendre, aussi bien que toute autre méthode, quelles sont véritablement les ressources du pays et de quoi il est capable, et j'ose suggérer qu'on adopte un plan quelconque pour recueillir régulièrement d'année en année des échantillons à exposer qui soient parfaitement récents et utilisables en tout temps. Grâce à la courtoisie des autorités de l'Exposition transmississipienne, qui a eu lieu à Omaha de juin à octobre derniers, ce service a profité de l'occasion offerte et de l'avantage de la splendide exposition qu'y a faite le département de l'Agriculture, pour promouvoir les intérêts de l'immigration, et y envoyer trois ou quatre agents munis de grandes quantités d'imprimés, etc., pour la distribution. Les rapports qu'ont fait ces agents sur l'intérêt manifesté par les visiteurs dans le Canada et les produits canadiens, sont très satisfaisants.

RAPPORTS DE DÉLÉGUÉS.

Parmi ce que nous avons fait pour disséminer des renseignements sérieux et dissiper des fausses impressions sur le Canada au point de la colonisation, doit compter tout particulièrement la publication des rapports des délégués des Etats-Unis qui ont visité le Manitoba et le Nord-Ouest dans le cours de l'année, et qui ont bien voulu faire connaître leur opinion, formée après un examen soigné du pays, pour l'avantage de tous ceux qui peuvent désirer des renseignements à son sujet. Ces délégués sont venus de treize ou quatorze des Etats de l'Union, et étaient des hommes de confiance choisis par les fermiers dans leurs endroits respectifs pour aller examiner l'Ouest canadien et faire un rapport sur leur mission.

SERVITEURS D'ECOSSE.

Au commencement de l'année Mme Livingston a été envoyée en Ecosse en qualité d'agent spécial pour obtenir des domestiques. Comme résultat de ses efforts, cinquante-neuf servantes sont arrivées ici vers la mi-juin, et toutes, à l'exception de trois, sont allées à Winnipeg ou à d'autres endroits de l'Ouest. D'après les rapports que le département a reçus au sujet de ces servantes, leurs maîtres sont satisfaits d'elles et elles sont satisfaites de leurs nouvelles conditions.

NOUVEAUX IMMIGRÉS.

Le nombre total des colons déclarés qui sont arrivés dans le cours de l'année se subdivise comme suit :—

Par voie de mer.

Anglais	9,475
Irlandais	733
Ecossais	1,400
Allemands	563
Scandinaves	724
Français et Belges	545
Galiciens	5,509
Nationalités diverses	3,832
	22,781
Venus des Etats-Unis	9,119
Total	31,702
Majoration du chiffre de 1897	9,986

On verra que parmi ceux qui sont arrivés par voie de mer, plus de la moitié sont venus de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

La visite de M. Paulson en Islande dans le cours de l'hiver 1897-98, a résulté dans l'immigration en ce pays d'environ 130 Islandais qui sont aujourd'hui comfortablement établis dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

VISITES D'INSPECTION.

J'ai visité le printemps dernier les agences à Montréal (y compris la Société de Colonisation), à Saint-Jean, à Halifax et à Québec, et j'ai trouvé partout le personnel attentif à ses fonctions, s'occupant de la réception des nouveaux arrivants et des mesures à prendre pour leur transport vers l'ouest. A Montréal et à Saint-Jean, il n'y a pas de dépôts pour les immigrants, mais à Halifax et à Québec les dépôts sont commodes, comfortables, et bien appropriés à leur objet. Dans le cours de l'été j'ai visité les agences dans les Etats-Unis : celles du Michigan, des Illinois, du Wisconsin, du Minn ésota, de Dakotas, du Nébraska et de l'Iowa. Dans ces différents Etats les agents sedévouaients à l'œuvre telle qu'indiquée par le département, et chacun d'eux paraissait très sérieux dans ses efforts et bien informé dans les conditions de l'agriculture tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Dans mon voyage à l'Ouest, je me suis rendu à Winnipeg, et là je me suis entre autres choses occupé des échantillons destinés aux agences des Etats-Unis et au Haut-Commissaire à Londres. J'ai aussi visité au printemps la petite colonie de Verner, sous la direction de l'abbé C. A. M. Paradis, et j'y ai trouvé un établissement assez nombreux, qui avec le développement de l'Ontario du Nord, augmentera encore considérablement sans doute. J'ai visité en septembre la région du lac Saint-Jean, où se fait beaucoup de colonisation sous les auspices de la Société de Colonisation de Montréal et du chemin de fer Lac Saint-Jean. Plusieurs établissements prospères prennent naissance près des tributaires du lac Saint-Jean, et le mouvement de population vers ce district a atteint cette année des proportions satisfaisantes, comme en fait foi le rapport du service de colonisation du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, qui accompagne le présent rapport.

LA COLONIE DE M. BURRISS.

Au commencement de l'année le rév. R. A. Burriss a été nommé agent de ce département pour l'œuvre de la colonisation de la région de la rivière La-Pluie, dans la province d'Ontario. Grâce à des arrangements faits avec le gouvernement de l'Ontario, par lesquels certains townships ont été réservés pour la colonisation, M. Burriss a pu offrir des conditions favorables aux nouveaux arrivants, et a réussi à engager un assez grand nombre de personnes venues des Etats-Unis à aller prendre des terres dans cette partie de la province.

ENFANTS PAUVRES.

J'ai aussi fait une tournée d'inspection parmi les enfants amenés dans ce pays par différentes sociétés, et j'ai visité nombre de ces enfants dans les provinces d'Ontario et de Québec. Tandis que les conditions n'étaient pas en certains cas absolument satisfaisantes, j'ai cependant trouvé la majorité de ces enfants confortablement situés et contents dans leurs nouveaux homes.

Là où j'ai trouvé la chose nécessaire, j'ai donné instruction de changer ces enfants de places, et c'est ce qui a été fait dans chaque cas.

M. Doyle, de l'agence de Québec, et M. Regimbal, de l'agence de Montréal, ont aussi visité nombre de ces enfants.

L'immigration des enfants sous les auspices de personnes et de sociétés philanthropiques a grandement diminué dans le cours de l'année. Suivent les chiffres du mouvement de cette immigration depuis 1893 :—

1893	2,720
1894	1,891
1895	1,830
1896	1,920
1897	1,648
1898	1,175
Total	11,184

IMMIGRATION EUROPÉENNE.

Dans la Grande-Bretagne et sur le continent l'émigration a cette année légèrement dépassé le chiffre de l'année dernière. Il n'y a pas de doute que la prospérité qui a régné de l'autre côté des mers a eu son influence et a empêché une plus grande émigration, mais les rapports de nos agents, ainsi que celui du Haut-Commissaire, indiquent que la popularité du Canada comme champ de colonisation va en augmentant, et que nous avons toute raison d'espérer que le mouvement vers nos terres sera encore plus considérable dans l'avenir.

L'ŒUVRE EN BELGIQUE ET EN HOLLANDE.

L'année dernière M. Tréau de Cœli, de la province de Québec, a été nommé agent pour la Belgique et la Hollande, et il est entré dans ses fonctions au mois de septembre. La brochure flamande qu'il a préparée et que le Département a publiée lui a été envoyée aussitôt qu'elle a été imprimée, et ses rapports font entendre qu'il s'attend à une forte émigration de ces pays dans un avenir rapproché.

LES DOUKHOBORES.

Au mois de juillet dernier, le Département a reçu avis qu'un certain nombre de Russes, c'est-à-dire les Doukhobores, étaient sur le point de quitter la Russie et de s'établir ailleurs. Des représentants de ces gens se sont abouchés avec le Département et subséquemment sont allés visiter le Nord-Ouest, et il en est résulté que l'on a choisi le Canada comme lieu d'établissement. Le nombre de ceux qu'on attend comme devant donner suite à cette détermination est d'environ 8,000.

On a pris des mesures pour l'établissement de ces gens dans les régions des rivières Whitesand et du Cygne.

CANADIENS RAPATRIÉS.

Un des aspects très satisfaisants que présente le mouvement de la population est le grand nombre de ci-devant Canadiens revenant des Etats-Unis. La condition de l'agriculture au Canada, qui est de beaucoup plus favorable que n'est aujourd'hui l'état de choses des Etats-Unis, est telle que le mouvement vers ce pays ne semble avoir d'autre obstacle que l'incapacité dans laquelle on se trouve de trouver les moyens nécessaires pour partir ou les retards que nécessite la vente des biens.

L'ŒUVRE AUX ETATS-UNIS.

Nous avons aujourd'hui des agents appointés dans le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin, le Minnesota, le Dakota du Sud et le Nébraska. Nous avons encore plusieurs agents dont nous payons les dépenses dans le Minnesota, le Dakota du Nord, l'Iowa et

la Pensylvanie. Nous avons aussi plusieurs agents qui s'emploient plus particulièrement dans les Etats de l'Est. Les demandes de renseignements qui viennent à nos agents au sujet des ressources du Canada ne diminuent pas en nombre, et les cultivateurs des Etats-Unis manifestent le plus vif intérêt dans les renseignements de nature à les éclairer sur les avantages que notre pays offre à l'agriculteur.

EXCURSIONS DES JOURNALISTES.

Les voyages de plaisir organisés ces deux dernières années par le Département pour les journalistes, ont eu pour résultat de nous faire profiter d'une publicité des plus avantageuses, et les commentaires bienveillants et le plus souvent élogieux qui ont aussi été faits sur l'Ouest canadien ne peuvent manquer d'augmenter le courant d'une émigration désirable vers ce pays.

REPRÉSENTANTS DU DEPARTEMENT DANS LE NORD-OUEST.

Parlant du service qui se rattache plus particulièrement au Manitoba et au Nord-Ouest, disons que tandis que l'immigration de cette année a eu pour résultat d'augmenter les occupations du personnel, celui-ci a rempli ses fonctions d'une manière très satisfaisante. L'arrivant constate qu'en sus des avantages naturels que lui offre le pays, la courtoisie et la considération que lui témoignent les officiers du service de l'immigration lui sont d'un grand aide. Jusqu'à présent le Département a reçu peu de plaintes des colons, et celles-ci étaient on ne peut plus insignifiantes. Le Département fait accompagner les nouveaux colons depuis leur arrivée dans le pays jusqu'à leur destination finale. Ceux qui sont venus par la mer ont été conduits à Winnipeg par des agents expérimentés du Département, et de Winnipeg vers l'ouest par le personnel du commissaire McCreary, jusqu'à ce qu'ils fussent à peu près établis sur des homesteads de leur choix.

A mesure que de nouvelles régions s'ouvriront à l'immigration, l'expérience ainsi gagnée permettra à nos agents de voir d'une façon satisfaisante aux besoins de tous les colons qui leur seront confiés.

RAPPORTS DES COLONS.

Les rapports qu'à différentes époques le Département a reçus des colons eux-mêmes et de nos officiers, établissent que les nouveaux arrivés sont contents de l'état de choses dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Le Département utilise ces rapports dans l'intérêt de l'immigration et ils ont un effet très marqué.

STATISTIQUES.

Le mode que nous avons de compter les arrivants à Winnipeg donne des résultats très complets ; mais on ne tient pas aussi bien le compte de ceux qui traversent la frontière en voiture ou à des endroits à l'ouest de Gretna, et je voudrais recommander que l'on prît des mesures pour tenir un meilleur compte des personnes qui traversent la frontière à ces endroits.

Grâce au prolongement du Canadien-Pacifique par le Nid-de-Corbeau, un plus grand nombre à l'avenir traverseront la ligne plus à l'ouest que par le passé, et ce nouvel état de choses va nécessiter pour nous de plus grands efforts encore pour obtenir une statistique exacte des colons qui arrivent de ce côté.

CONCLUSION.

Si l'on se reporte aux résultats de l'exercice, on remarquera non seulement que l'immigration présente une augmentation sous le rapport du nombre des immigrés, mais

que d'un bout à l'autre du pays nos officiers constatent que les arrivants sont d'une classe très désirable et qu'ils seront un appoint précieux à la population du pays. Il est vrai que sur le grand nombre de ceux qui sont arrivés au Canada en 1898, quelques-uns n'étaient guère en moyens de commencer la vie dans des conditions nouvelles ; mais quoi qu'il en soit, la majorité de ceux qui sont arrivés à temps pour commencer à cultiver cette année, ont réussi admirablement ; et il en est peu que l'Etat soit obligé d'aider pendant quelque temps, certainement aucun que je sache, qui lui deviendra un fardeau permanent. Avec l'organisation dont dispose aujourd'hui cette division du service, et grâce à l'opinion favorable qui règne aujourd'hui à l'égard du Canada comme pays de colonisation, on a espoir que les travaux de l'année prochaine donneront des résultats dépassant de beaucoup ceux de cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANK PEDLEY,
Surintendant de l'immigration.

N° 1.

RAPPORTS DU HAUT-COMMISSAIRE ET DES AGENTS EUROPÉENS.

RAPPORT DU TRÈS HONORABLE LORD STRATHCONA AND MOUNT ROYAL, G.C.M.G., HAUT-COMMISSAIRE POUR LE CANADA.

17 VICTORIA STREET, LONDRES, S.-O.,
17 février 1899.

L'honorable Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre avec le présent les rapports des agents de votre département sur leurs opérations dans le Royaume-Uni et sur le continent pour l'année dernière.

AGENTS.

Ces agents sont M. A. F. Jury, à Liverpool; M. G. H. Mitchell, à Liverpool; M. C. R. Devlin, à Dublin; M. John Webster, à Dublin; M. O'Kelly, à Londonderry; M. W. L. Griffith, à Cardiff; M. H. M. Murray, à Glasgow; M. W. G. Stuart, à Elgin; M. John Grant, à Dumfries; M. Thomas Ducan, à Carnoustie; M. Bodard, en France; M. Foursin, en France, et M. D. Tréau de Coeli, en Belgique.

L'INSTITUT IMPÉRIAL.

Le présent rapport est aussi accompagné d'un rapport de M. Harrison Watson, le curateur de la section canadienne de l'institut Impérial. Je regrette que les provinces ne soient pas aussi bien représentées dans cette institution qu'elles pourraient l'être. Quelques-unes ne sont pas même représentées, ce qui me semble regrettable. Des envois destinés à faire connaître les produits et les ressources des différentes parties du Canada ne peuvent manquer d'être intéressants comme leçons de choses et d'attirer l'attention des visiteurs. Pour le commerce, ces collections, bien entretenues, seraient inappréciables.

IMMIGRATION.

Il n'existe pas de statistique capable de faire connaître le véritable chiffre de l'émigration du Royaume-Uni vers le Canada. Le *Board of Trade* publie des chiffres relatifs à l'émigration, mais on ne saurait s'y fier, attendu qu'on y compte comme émigrants tous les passagers de seconde et de troisième classes et d'entrepont. D'un autre côté le port de débarquement y est regardé comme le lieu de destination. Ainsi toutes les personnes qui se rendent au Canada par voie de ports américains sont portées comme émigrées aux Etats-Unis.

Ces états sont cependant utiles pour les comparaisons, attendu que tous les ans on les compte de la même manière. L'émigration nominale à destination du Canada y est donnée comme beaucoup plus grande en 1898 que les années précédentes. Il n'y a pas de doute non plus que l'émigration au Canada a effectivement dépassé celle des années précédentes, et sous ce rapport le Dominion occupe une position unique: c'est le seul pays pour lequel il y ait eu augmentation.

Tandis que beaucoup d'émigrés se rendent au Canada par voie des ports américains, le mouvement qui se fait ainsi se borne aux provinces de l'est. Les compagnies de trans-

atlantiques américaines demandent plus cher que les navires se rendant directement aux ports canadiens, et pour le mouvement vers l'ouest, les prix du voyage par terre à partir des ports américains dépassent ceux du voyage par voie d'Halifax, Saint-Jean et Québec.

ACTIVITÉ DES AGENTS CANADIENS.

Le gouvernement a toute raison d'être satisfait de l'activité des agents de votre département durant l'année qui vient de s'écouler. Ils ont passé l'hiver 1897-98 à donner des conférences partout où la chose était possible. Le reste du temps ils se sont occupés de leur correspondance et se sont fait un devoir d'être présents aux foires, aux marchés et autres lieux de réunion où se rencontrent les gens de la classe qu'on veut avoir au Canada.

En outre, beaucoup de réclame a été faite pour le Canada pendant l'hiver et le printemps dans la presse du Royaume-Uni. Cela a conduit à beaucoup de correspondance et de demandes personnelles de renseignements, et j'ajouterai que partout où la chose est possible, vos agents visitent eux-mêmes ceux qui pensent à émigrer.

RÉCLAME.

En outre de la publicité ordinaire, nous avons, grâce à la courtoisie du ministre des Postes, une affiche dans chacun des vingt-cinq mille bureaux de poste du Royaume-Uni, et la publicité que cela vaut au Canada et à ses avantages amène aux agents beaucoup de demandes de renseignements.

AGENTS DE TRANSATLANTIQUES.

Les milliers d'agents des compagnies de transatlantiques canadiens sont aussi intéressés à diriger des passagers sur le Canada, la commission étant plus élevée que pour les autres pays. Je regrette de dire que nous ne recevons pas la même coopération de la part des lignes américaines que de celle des lignes du Canada. Cela est dû, comme je l'ai déjà mentionné, à ce que les prix du voyage à Winnipeg et à l'ouest sont plus élevés par les ports américains. Nous avons échangé beaucoup de correspondance à ce sujet, et j'espère que le temps n'est pas éloigné où nous pourrons compter sur la coopération de chaque ligne de transatlantiques conduisant soit aux ports canadiens soit aux ports du Nord des Etats-Unis, dans nos efforts pour trouver des colons convenables pour les immenses étendues de terres vacantes qui gisent dans toutes les parties du Canada.

LA CHRISTIAN KNOWLEDGE SOCIETY ET L'ÉMIGRATION.

L'œuvre du comité d'émigration de la Société pour la Propagation des Connaissances Chrétiennes est d'un grand avantage pour le Canada. Cette société importante a des ramifications par tout le Royaume-Uni, et son secrétaire organisateur, le révd M. Bridger—bien connu au Canada—est infatigable dans ses efforts pour faire tenir le clergé constamment informé des progrès du Canada et des grands avantages que le pays offre aux émigrants des différentes classes. La société organise aussi des envois périodiques d'émigrants sous les soins de chapelains, qui, à leur retour dans le Royaume-Uni, font invariablement connaître ce qu'ils ont vu dans leurs visites au Canada.

AUTRES SOCIÉTÉS.

Il y a aussi plusieurs autres sociétés qui s'occupent d'émigration. En général elles exercent beaucoup de soin à l'égard des gens qu'elles envoient, et je suis bien aise de coopérer autant que possible dans leurs efforts.

ÉMIGRATION DES ENFANTS.

Grâce aux règles adoptées par votre département et les provinces, l'émigration des enfants se fait avec plus de soins qu'auparavant. Le mouvement a certainement

diminué dans une certaine mesure, mais il y a aussi moins de plaintes de ce qu'on a envoyé des enfants non convenables.

Il y a lieu de parler aussi de ce que nous avons fait ces dernières années dans les écoles du Royaume-Uni. A l'heure présente nous sommes en correspondance avec deux ou trois mille maîtres d'école.

Plusieurs milliers de nos grandes cartes du Canada sont suspendues aux murs des écoles. Ces cartes servent aux leçons et sont aussi vues par les personnes qui viennent aux assemblées qui se tiennent dans les maisons d'école. On emploie aussi comme livres de lecture ordinaire un grand nombre de nos brochures, et comme les enfants emportent ces livres chez eux, la connaissance du Canada s'introduit ainsi dans maints logis où on ne le connaîtrait peut-être pas autrement.

EMPLOI DES LANTERNES MAGIQUES.

Dans le cours de notre correspondance, j'ai constaté que plusieurs maîtres d'écoles ont une connaissance pratique aussi bien que théorique du Canada, et nos verres pour lanternes magiques sont en grande demande parmi ces personnes. Il y a environ trente collections de verres aujourd'hui en usage.

D'octobre à avril la demande en est si grande qu'on ne peut y suffire. Les maîtres d'école et même quiconque veut entreprendre de faire une conférence, peuvent se les procurer, et il n'y a pas d'exagération à dire que chaque collection sert au moins trois ou quatre fois par semaine, de sorte que beaucoup plus de quinze cents conférences sur le Canada se font dans le cours de l'automne, de l'hiver et du printemps. Le chemin de fer Canadien-Pacifique a aussi un certain nombre de verres, ainsi que les compagnies de transatlantiques, et le sujet du Canada est devenu si populaire que plusieurs conférenciers de profession l'ont inclus dans leurs répertoires.

Le Canadien-Pacifique a aussi fait faire une série de photographies animées du Canada, de ses paysages et de ses industries, et ces photographies sont en grande demande. Naturellement mon bureau coopère dans tous les efforts qui ont pour objet la dissémination de connaissances sur le Canada.

Nous avons éprouvé certaines difficultés pendant quelque temps au sujet de nos verres, et il s'est produit des plaintes. Cela était dû à ce que nous avions à nous servir de ce que nous pouvions nous procurer à peu près au hasard. Les verres fabriqués d'après des photographies ne sont jamais aussi bon que ceux qui sont faits directement, et afin de produire un bon verre, il est nécessaire que le cliché soit pris avec un instrument spécial.

J'ai porté la chose à votre attention, et vous avez été assez bon de me faire tenir un certain nombre de verres spéciaux. Ils sont arrivés un peu tard pour la saison, mais ils serviront partout où il y aura occasion, et je suis sûr qu'ils seront d'une grande valeur. Cependant nos verres sont plus souvent appréciés favorablement qu'autrement, et avec ceux que vous nous avez envoyés, il en sera encore plus souvent ainsi l'année prochaine. Naturellement, quand on emploie des verres beaucoup dépend de la manipulation et de la lanterne.

L'AVENIR.

Pour ce qui est de l'avenir, je ne crois pas que nous puissions améliorer beaucoup nos méthodes. Il pourrait être à désirer d'étendre nos efforts et de dépenser plus d'argent en publicité, dans la préparation de brochures (qui doivent être tenues à jour et changées de temps à autre), en conférences et en expositions agricoles. Néanmoins, il faut se rappeler que dans le Royaume-Uni le champ d'où nous pouvons tirer nos immigrants est relativement limité.

Nous ne voulons attirer au Canada que des personnes ayant des capitaux, des fermiers, des ouvriers agricoles et des domestiques. J'ai expliqué dans de précédents rapports les difficultés qui tendent à empêcher l'émigration de ces classes dans une mesure aussi grande que nous voudrions, et beaucoup de nos efforts ont pour but de mettre obstacle à une immigration dont nous ne voulons pas. Bien que les demandes de renseignements que nous recevons tant personnellement que par correspondance soient très nombreuses, la plus grande partie vient de gens qui n'ont pas les moyens d'émigrer. Les

capitalistes et les fermiers sont rarement portés à émigrer, et les autres classes sont plus prospères que jamais ; du reste, si ce n'est chez les plus jeunes membres des familles, on ne rencontre pas cet esprit d'entreprise et cette ambition qui si souvent conduisent à l'émigration. Cependant, nos efforts ne manquent pas de bon résultats, et j'ai l'espoir que notre immigration continuera à croître dans l'avenir.

CE QUE FONT D'AUTRES PAYS.

De temps en temps l'activité d'autres pays et colonies dans le champ de l'émigration se fait sentir, et vous en êtes dûment informé. Certaines colonies offrent le passage gratuit justement aux classes de personnes que nous cherchons à attirer. Tandis que cela nous nuit dans une certaine mesure, l'effet n'est pas très considérable sur le volume de l'émigration vers le Canada. Il est généralement reconnu dans le monde des navires à vapeur que le Canada attire la plus grande partie et la crème de l'émigration qui part du Royaume-Uni.

CE QU'ON POURRAIT FAIRE AU CANADA.

Notre travail serait beaucoup plus fructueux si nous recevions plus d'aide de la part du Canada. Personnellement je voudrais voir des comités d'immigration se former dans tous les collèges électoraux du Canada. Non seulement ces comités pourraient aider les agents du gouvernement à recevoir les nouveaux arrivés et à voir à leurs besoins, mais ils pourraient s'intéresser aux progrès des nouveaux colons et engager ceux-ci ainsi que les plus anciens à se tenir en communication avec leurs amis du Royaume-Uni, et à écrire aux journaux de leur ancienne localité, relatant ce qui leur est arrivé et offrant de correspondre avec ceux qui songent à émigrer ; des photographies de diverses localités nous seraient aussi d'une grande utilité, non seulement par elles-mêmes, mais encore pour la préparation de verres à lanternes magiques, pour l'illustration de nos brochures et pour prêter à la presse illustrée. Des échantillons de grain et autres produits seraient aussi intéressants et instructifs, et de fréquentes communications entre les comités d'immigration au Canada et les bureaux du gouvernement de ce côté ne sauraient manquer d'être avantageuses. De plus, je serais toujours bien aise de recevoir des secrétaires de sociétés agricoles une description de leur région, des avantages qu'elle offre aux cultivateurs, etc. Pareils renseignements pourraient être utilisés avec grand avantage.

IMMIGRANTS ÉTRANGERS.

Je suis bien aise de dire que l'émigration étrangère vers le Canada va croissant. D'après ce que nous apprenons les Galiciens réussissent bien et finiront par faire d'excellents colons. Les Doukhobores ont aussi créé une excellente impression, et ce qu'ils avaient accompli dans le Sud russe, malgré de grands désavantages, indique qu'ils ont les qualités nécessaires au succès dans le Nord-Ouest canadien.

Nous n'avons pas eu autant d'Allemands et de Scandinaves que nous aurions aimé. Ceci résulte de ce que les gouvernements de leurs pays sont opposés à l'émigration, qu'ils rendent aussi difficile que possible, et cela en dehors du fait que ces peuples jouissent d'une ère de prospérité remarquable. Naturellement, dans les efforts que nous faisons pour répandre des connaissances sur le Canada pour étendre nos relations commerciales sur le continent, nous nous conformons à la lettre de la loi. Il n'y a cependant pas de doute que notre pays et ses ressources deviennent de mieux en mieux connus.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Notre système de réclame et de publicité est en pleine activité, et mon bureau reçoit une moyenne quotidienne de cent lettres de demandes de renseignements, à part des demandes qui nous sont personnellement faites. La moyenne des visites que nous recevons est de mille par mois.

LE CANADA ATTIRE BEAUCOUP D'ATTENTION.

C'est non seulement dans les colonnes de réclames et d'annonces que le Canada reçoit de la publicité dans la presse. mais dans les colonnes de nouvelles se trouvent fréquemment des renseignements sur le Canada. Vu l'attention qu'attire le Canada, j'ai récemment pris l'occasion d'adresser la lettre suivante aux principaux journaux du Royaume-Uni.

" Monsieur,—Me serait-il permis à l'heure où va commencer une nouvelle saison, d'attirer de nouveau, par l'entremise de vos colonnes, l'attention du public sur les avantages qu'offre le Canada à ceux qui songent à émigrer ?

" Le grand besoin du Canada, c'est la population, et il y a de l'espace pour plusieurs millions d'individus dans les différentes provinces. Avec un territoire presque aussi vaste que l'Europe, ses habitants ne sont pas plus nombreux que ceux de Londres. Des fermes de 160 acres sont offertes gratuitement aux colons dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, où des milliers de milles carrés de terres fertiles sont encore inoccupées. Cette terre convient à l'agriculture mixte, à l'élevage des bestiaux et à l'industrie de la laiterie. Les autres provinces offrent aussi des concessions de la Couronne, et on peut s'y procurer les fermes déjà en culture à des prix raisonnables. Je mentionnerai aussi les grandes richesses minérales du Dominion, ses pêches, ses forêts et ses industries manufacturières, qui n'attendent que le capital nécessaire pour atteindre le plus grand développement.

Le Canada semble être entré dans une ère de prospérité. Les récoltes des deux dernières années ont été généralement satisfaisantes. De même que l'agriculture, les autres industries ont pris un développement considérable, et l'exportation, principalement en produits alimentaires de toute sorte, croît rapidement. La même remarque s'applique au commerce d'importation, particulièrement en articles venant de la Grande-Bretagne, qui ne peut manquer de profiter du tarif préférentiel. L'adoption de la nouvelle unité de port d'un denier aura aussi certainement les meilleurs résultats dans la cimentation des liens d'union entre les différentes parties de l'empire.

" Tandis que je n'ai pas l'intention de conseiller l'émigration au Canada à quiconque réussit bien chez soi, il existe sans doute maintes personnes qui pour une cause ou pour une autre songent à quitter le Royaume-Uni. Les personnes que l'on désire au Canada sont celles qui ont du capital, les agriculteurs, les fermiers, les jeunes gens qui veulent apprendre l'agriculture, les garçons ou femmes de fermes et les domestiques. Pareilles personnes ont souvent de la difficulté à apprendre à qui s'adresser pour des renseignements ou des avis, et je serai bien aise si vous me permettez de dire que le gouvernement canadien a établi dans le Royaume-Uni des agents dont les noms et adresses se trouvent sur un avis affiché dans presque tous les bureaux de poste grâce à la courtoisie du ministre des Postes. De ces agents et de mon propre bureau on peut aisément obtenir des avis, des renseignemonts et des brochures, ainsi que des lettres de présentation des agents du gouvernement du Canada.

" J'ajouterai seulement que ceux qui vont au Canada, bien disposés à aider au développement du pays, peuvent être sûrs d'une cordiale bienvenue. Ils ne se trouveront pas à l'étranger, mais chez un peuple loyal et prospère, aussi fier du titre de sujet de la Reine que si sa destinée l'avait fait résider dans le Royaume-Uni."

La presse a accompagné cette lettre de remarques très favorables. Elle a reçu la plus grande publicité, et je dois maintes visites et lettres à sa publication. Je crois donc pouvoir dire que pour l'émigration au Canada cette année la perspective, sous le rapport de la quantité et de la qualité, est des plus encourageante.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

STRATHCONA.

N° 2.

RAPPORT DU CURATEUR DE LA SECTION CANADIENNE DE L'INSTITUT IMPERIAL SUR LES CHOSES DE L'IMMIGRATION.

INSTITUT IMPÉRIAL.

LONDRES, S.-O., 13 janvier 1899.

Le Très honorable
Haut-Commissaire pour le Canada.

MONSIEUR,—Comme on pouvait s'y attendre par suite de l'intérêt croissant que prend le public dans les affaires canadiennes, il a été reçu un grand nombre de demandes de renseignements sur le Canada.

Une grande partie de ces demandes venaient de jeunes gens possédant ou en mesure de se procurer un capital assez considérable, et qui désiraient acquérir l'expérience de la vie agricole au Canada avant de se faire un établissement. Le fait est que les demandes de renseignements de la part de personnes de cette classe semblent devenir une sorte de spécialité de ce bureau.

Un bon nombre sont partis pour le Canada au printemps et au commencement de l'été, et en général les jeunes gens et autres paraissent n'avoir pas eu grande difficulté à se procurer de l'ouvrage.

Il a été démontré d'une façon assez concluante que des jeunes gens possédant quelque connaissance rudimentaire de la vie agricole, qui peuvent aller à cheval, conduire un attelage et traire les vaches, et ont une idée de l'ouvrage en général, peuvent s'engager avec beaucoup plus davantage que ceux qui en sont tout à fait ignorants.

Vu les circonstances, je conseille depuis quelque temps à ceux qui s'adressent à moi et qui me paraissent propre à cette occupation et ne sont pas familiers avec la vie des champs, de passer quelques semaines chez des fermiers anglais avant de partir pour le Canada. Comme un bon nombre de demandes viennent à la fin de l'automne ou dans l'hiver, la chose est souvent possible. Si j'en juge par les résultats, cet avis n'est pas sans valeur.

Parmi ceux qui sont en quête de renseignements, plusieurs sont des gens qui veulent s'adonner à quelque commerce spécial et qui possèdent des moyens. Dans plusieurs cas j'ai obtenu des rapports sur les conditions spécialement en vue.

Les demandes de renseignements sur le Yukon ont grandement diminué. Outre que la première fièvre est passée, il y a plusieurs entreprises publiques qui font une spécialité du mouvement vers le Yukon.

La Colombie-Britannique attire encore beaucoup l'attention. A ce propos, l'envoi de la nouvelle collection promise de spécimens de minéraux aura son utilité. La perspective de l'agriculture dans la province forme le sujet de maintes demandes de renseignements. N'était-ce la difficulté d'y obtenir de l'ouvrage sur les fermes, comparativement au Nord-Ouest et à l'Ontario, ainsi que le prix élevé des terres arables dans les régions centrales, il y aurait, je crois, une forte immigration de ce côté.

Je continue de coopérer avec l'*United British Women's Emigration Association*, et de donner des avis à un grand nombre de servantes, à la demande du secrétaire. Vu la nécessité vitale d'engager des servantes à aller au Canada, où le besoin s'en fait tellement sentir, il est à remarquer que plusieurs des correspondants de l'association adoptent une ligne de conduite qui n'est guère de nature à atteindre l'objet en vue. Je vois constamment des lettres venant du Canada dans lesquelles on offre des gages qui, pour ceux qui sont familiers avec le pays, sont absurdement au-dessous de ce qu'on y paie ordinairement. Quand en outre la servante a son passage à payer, il n'y a pas grand encouragement pour elle à prendre le chemin du Canada. Il est notoire que les bonnes servantes

sont rares dans le Royaume-Uni, et celles qui émigrent le font pour améliorer leur position. Quand les servantes qui partent pour le Canada constatent en arrivant qu'elles se sont engagées à des gages moins élevés que ceux payés aux autres servantes dans la localité, il est naturel qu'elles soient mécontentes. Etant donnés les efforts infatigables de Miss Lefroy et des autres officiers de l'association pour s'assurer de bonnes servantes, au moyen des enquêtes les plus complètes, et les avantages qu'offre l'association en faisant accompagner les émigrées, il semble être à regretter que ceux au Canada qui désirent des servantes n'agissent pas plus libéralement.

Il n'y a pas eu beaucoup de progrès dans l'amélioration des collections, la majorité des articles reçus récemment se rattachaient aux renseignements voulus relativement au commerce ordinaire.

Nous avons cependant reçu un excellent envoi représentant l'industrie de la farine, de la part de la *Lake of the Woods Milling Company*, ainsi qu'une très belle collection de céréales récoltées dans les différentes fermes expérimentales.

Nous n'avons encore aucune collection venant des Territoires du Nord-Ouest, et cette lacune se fait de plus en plus sentir à mesure qu'augmente la colonisation de ces régions, Nous recevons plusieurs demande de photographies d'Edmonton, de Calgary et autres endroits de la part de personnes qui ont lu ce que les brochures du gouvernement disent de leurs ressources, et qui s'attendent naturellement à voir ces endroits réprésentés comme le sont ceux du Manitoba et des autres provinces. Plusieurs représentations ont déjà été faites à ce sujet.

Le Nouveau-Brunswick non plus n'est pas représenté. L'importance croissante du port de Saint-Jean et les facilités de transport qu'offre la province pour les marchés du Royaume-Uni, devraient rendre extrêmement avantageuse une publicité plus étendue donnée à ses ressources naturelles.

Les ressources de la Nouvelle-Ecosse en fait d'agriculture et de culture des fruits ne sont pas représentées.

J'estime qu'on devrait exposer un plus grand nombre de vues des édifices publics du Canada. En général le plublic britannique ne connaît pas les splendides édifices publics et commerciaux qui existent dans la plupart des villes du Canada. Ce sont d'éloquentes manifestations de la richesse et de la prospérité croissante du pays. Les colonies australiennes n'ont jamais négligé cet appoint. L'impression marquée qui en résulte ne peut manquer d'être un avantage direct pour un pays. Le public n'est maintenant pas sans être renseigné sur les ressources et avantages qu'offre le Canada au point de vue agricole, grâce aux efforts constants qui ont été faits dans cette direction. Le temps est venu de tirer parti de nos progrès commerciaux et financiers.

J'ai distribué une grande quantité de brochures et de guides de toutes sortes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HARRISON WATSON,
Curateur de la section canadienne.

N° 3.

RAPPORT DE L'AGENT DU GOUVERNEMENT CANADIEN À LIVERPOOL.

15 WATER STREET, LIVERPOOL, 31 décembre 1898.

Le Très honorable
Haut-Commissaire pour le Canada.

MILORD,—En présentant le rapport annuel de l'agence de Liverpool, j'ai l'honneur de vous informer que l'année qui finit aujourd'hui a été l'une des plus actives depuis que je suis attaché à ce bureau, c'est-à-dire depuis 1850. Le crédit plus considérable mis à notre disposition a rendu possible une plus effective propagande, une plus grande publicité donnée à ce bureau comme agence commerciale, et à cela ainsi qu'à la continuation et à la croissance dans le public du sentiment favorable au Canada, si remarquable dans les dix-huit dernier mois, nous avons dû plus de demandes de renseignements de toute sorte, une plus forte émigration et une augmentation générale des affaires.

Suit un aperçu de la statistique de l'immigration au port de Liverpool pour les années 1897 et 1898.

À DESTINATION DIRECTE DU CANADA.

1897.	
Passagers de cabine	4,946
Emigrants—	
Britanniques	12,494
Etrangers	4,901
1898.	
Passagers de cabine	5,457
Emigrants—	
Britanniques	15,524
Etrangers	5,876

À DESTINATION DIRECTE DES ÉTATS-UNIS.

1897.	
Passagers de cabine	15,596
Emigrants—	
Britanniques	25,358
Etrangers	19,072
1898.	
Passagers de cabine	16,276
Emigrants—	
Britanniques	22,827
Etrangers	22,676

Vous n'ignorez pas que ces statistiques du Board of Trade n'indiquent pas d'une façon sûre la destination finale des émigrés soit pour le Canada soit pour les Etats-Unis ; mais telles quelles elles peuvent servir de termes de comparaison. Il n'y a cependant pas de

doute que parmi ceux qui passent en Amérique une beaucoup plus grande proportion vont aux Etats-Unis qu'au Canada de ceux auxquels on peut appliquer la désignation de "passagers", et sont des gens qui ont déjà fait le voyage et autres dont le passage a été payé d'avance ou qui s'en vont rejoindre des amis. Le fait que les arrivants des Etats-Unis à Liverpool atteignaient l'année dernière le nombre de 57,733, y compris 25,492 étrangers, est assez éloquent. Sur le nombre d'émigrants à proprement parler, dans le sens de gens qui font le voyage pour la première fois, payant eux-mêmes leur passage et n'allant pas rejoindre des amis, et plus particulièrement ceux qui entendent se livrer à l'agriculture, le Canada obtient une bonne part, et autant que je puis voir, le Canada attire le plus grand nombre des émigrants des meilleures classes parmi ceux de nationalité britannique. Sous le rapport de l'immigration étrangère nous ne saurions supporter aussi favorablement la comparaison, mais la situation s'améliore, et si l'on continue les efforts qui se font aujourd'hui je crois qu'il en résultera une augmentation du mouvement de l'immigration continentale vers le Canada. Les Etats-Unis ont l'avantage d'avoir été bien connus sur le continent européen plusieurs années avant que le Canada eût pris des mesures pour faire connaître ses avantages, et les restrictions que les gouvernements continentaux imposent aujourd'hui à ceux qui s'occupent d'émigration rendent difficile de dissiper les préjugés, de répandre des connaissances exactes sur les ressources du Canada, et de combattre les intérêts et les influences combinés contre nous. L'émigration étrangère à destination du Canada a encore augmenté, et le nombre de ceux que les agents continentaux me rapportent comme ayant été dirigés sur le Manitoba ou les Territoires, du Nord-Ouest s'est élevé à 6,006. En 1897 ce nombre était de 5,012. Y compris se trouvent 573 Allemands, 84 Suédois, 162 Norvégiens, 16 Danois, 60 Belges et Hollandais, 147 Français et Russes, 212 Autrichiens et 4,724 Galiciens, Hongrois, Ruthéniens, Bukowiniens et Polonais. Il convient de compter en outre ceux qui se sont dirigés vers les provinces maritimes, Québec et Ontario.

Presque tous les Galiciens sont allés directement de Hambourg, les conditions dans lesquelles se fait cette émigration donnant aux lignes transatlantiques d'Allemagne presque un monopole du transport.

Maintes et maintes fois on a représenté aux agents de steamers sur le continent que le Canada ne désire que certaines classes d'émigrés, mais il est impossible pour eux de choisir un émigrant et d'en rejeter un autre; tout ce qu'ils peuvent faire est d'exercer leur discrétion d'une manière générale.

Dans l'émigration d'une grande masse de gens, on doit s'attendre qu'il s'en trouvera sur le nombre qui seront d'une catégorie plus désirable que les autres, mais il faut juger de la masse, et l'on sera amplement récompensé des peines et même de l'argent qu'on aura consacrés à procurer aux nouveaux arrivés des établissements satisfaisants.

On peut citer comme exemple l'émigration galloise vers la Patagonie qui s'est faite en 1865. Cette année 154 Gallois débarquaient à l'embouchure du fleuve Chubut, et se rendaient aux terres qui leur avaient été assignées à 50 milles de distance. Le gouvernement de la République Argentine avait entrepris de leur fournir des provisions pour la première année, après quoi les nouveaux colons s'attendaient de récolter assez pour leur subsistance. Mais ils furent désappointés, et non seulement pour la première année, mais pendant six années consécutives le gouvernement dut leur envoyer régulièrement des secours en aliments et en vêtements. Bien que les premières années le nombre des colons se soit élevé à environ 500, la colonie était réduite à environ 200 âmes en 1871; puis vint une ère de prospérité, et en 1880 le nombre s'était élevé à 800. En 1885 il atteignait 1,600, et aujourd'hui la colonie compte environ 3,500 colons tout à fait prospères. Mais il se manifeste aujourd'hui une certaine inquiétude au sujet de l'intention du gouvernement, et l'on craint que les enfants nés sur le nouveau sol soient traités comme les habitants originaires.

J'ai reçu ici deux ou trois demandes de renseignements sur le Canada, venant de la Patagonie et du Chili. J'ajouterai que cette colonie en est arrivée à l'exportation, et cette semaine même est arrivée à Liverpool une cargaison de près de 1,500 moutons de cette intéressante colonie galloise.

Presque toute l'émigration scandinave est à désirer, mais depuis quelques années le volume en est petit, par suite de la grande prospérité qui règne dans presque toutes les branches d'affaires dans les pays scandinaves. On dit que cette prospérité est sans pré-

cédent; mais cela ne devrait pas nous engager à un relâchement d'efforts. Certaines récoltes ont manqué cette année en Suède et en Norvège, et cela pourrait avoir un effet sur l'émigration de l'année prochaine. Dans tous les cas, avec le temps, le mouvement s'accentuera, et quand viendra l'heure de la moisson, ceux-là seuls qui auront semé seront en droit de s'attendre à récolter. Au Danemark on finira tôt ou tard par sentir les effets de la concurrence croissante des produits de la laiterie canadienne, et quand l'émigration deviendra nécessaire ou judicieuse pour les classes agricoles du Danemark c'est vers le Canada qu'elles tourneront les yeux si les avantages qu'offre notre pays sont en attendant portés assidûment à leur attention.

En Allemagne les lois sur l'émigration sont très rigoureuses, mais les efforts des dernières années ne sont pas sans porter fruits. Malheureusement les autorités favorisent l'émigration au Brésil de préférence à toute autre partie du monde, et certaines gens très influentes sont intéressées dans la colonisation de ce pays et paient de fortes commissions aux agents qui leur fournissent des émigrants. On semble avoir l'idée que les émigrés allemands au Brésil conservent leur nationalité, leur langue et leurs coutumes beaucoup mieux que dans l'Amérique du Nord. A cette fin on les établit en colonies sur des terres achetées par une société de colonisation allemande (Hanseatische Kolonization Gesellschaft). Les autorités allemandes trouvent à cet arrangement le nouvel avantage que leurs nationaux qui s'établissent au Brésil deviennent des clients plutôt que des concurrents de la mère-patrie, contrairement à ce qui arrive dans le cas de l'émigration au Canada et aux Etats-Unis. Mais ce qui importe en définitive c'est le plus ou moins de succès des émigrés eux-mêmes, et comme on ne saurait douter que le Canada est un pays beaucoup plus convenable que le Brésil pour les gens du Nord et du milieu de l'Europe, on ne devrait épargner ni frais ni peine pour assurer leur succès au Canada, et aucun effort pour faire connaître ce succès en Europe et donner de la publicité aux avantages offerts aux compatriotes des colons déjà établis.

De bonne heure cette année et en conformité d'instructions reçues du Haut-Commissaire, j'ai préparé et fait imprimer des brochures et autres papiers en allemand, en norvégien, en danois, en suédois, en ruthénien, en polonais et en hongrois, 140,000 en tout, et je les ai fait distribuer par les agents sur le continent et autrement. J'ai fait aussi publier une annonce dans 200 journaux en Suède, en Norvège et en Danemark, laquelle a eu un très bon résultat. Le gouvernement de Queensland a repris son activité dans ces pays et offre des passages gratuits à un certain nombre de serviteurs.

Il ne reste à mentionner à propos de l'émigration étrangère que le mouvement des Doukhobores qui se produit en ce moment, et avec lequel je suis venu en contact par suite de ce que certaines maisons de Liverpool étaient intéressées dans le transport de ces émigrés. Un Russe qui occupe ici une haute situation officielle dit que ces gens sont sans conteste les meilleurs agriculteurs de la Russie, et il regarde leur émigration comme une perte sérieuse pour son pays.

Pour ce qui est de l'émigration anglaise, les annonces que nous avons pu faire dans les journaux au printemps nous ont apporté des demandes (y compris un certain nombre d'Afrique, de l'Inde, d'Australie, des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud) fort encourageantes tant par leur nombre que par leur nature, et l'arrangement qui permet à M. Jury de visiter chez eux ceux de nos correspondants qui le désirent a été très satisfaisant. Comme par le passé mes efforts se sont principalement exercés pour favoriser l'émigration en vue de la vie agricole, et la grande majorité des demandes de renseignements avaient pour objet les intérêts agricoles dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Grand nombre de nos correspondants avaient des capitaux, quelques-uns de fortes sommes, et une bonne partie avaient déjà acquis par le passé une certaine expérience de la vie agricole, mais il est peu d'Anglais ayant des capitaux engagés dans l'agriculture qu'on puisse engager à émigrer. C'est une classe d'hommes qui se déplace difficilement, mais je crois que ceux que nous réussissons à avoir les remplacent bien après une année ou deux d'expérience. Un grand nombre de jeunes gens sont partis avec l'intention d'apprendre l'agriculture, pour s'établir ensuite eux-mêmes sur des terres, et un bien plus grand nombre seraient partis s'ils avaient pu s'assurer définitivement des situations avant de quitter.

Nous avons reçu de la part des femmes plus de demandes de renseignements que d'ordinaire, mais plusieurs étaient d'une classe supérieure à celle de la servante ordinaire

et plus souvent qu'autrement cette dernière demande au moins une partie de son passage. Les servantes réellement bonnes sont également en grande demande en Angleterre, où elles reçoivent de bons gages, et sans offrir de facilités spéciales de transport on ne saurait en obtenir un grand nombre. Le gouvernement de Queensland offre ou va prochainement offrir des passages gratuits non seulement aux domestiques, mais encore aux agriculteurs agréés.

La curiosité sur les champs aurifères du Yukon s'est presque épuisée en janvier et en février derniers, lorsque ce bureau a émis vingt-deux licences de mineurs ; nous ne recevons plus que de temps à autre une demande de renseignements sur cette région.

La correspondance a été beaucoup plus abondante que les années précédentes ; les annonces, la reprise des travaux sur le continent, les arrangements se rattachant aux conférences de M. Jury, ses expositions aux foires agricoles et ses entrevues avec les émigrants, ont occasionné une grande augmentation dans le nombre des lettres à écrire. Les différents changements apportés à la pratique du paiement de primes ont aussi occasionné beaucoup de correspondance et nécessité de nombreuses entrevues avec les compagnies de steamers. Il a été préparé et envoyé une beaucoup plus grande quantité d'imprimés aux agents de steamers qui ont été visités, aux foires, aux conférences, aux bibliothèques et aux salles de lecture. On a aussi envoyé à nombre d'écoles des livres qu'on y emploie comme livres de lecture pendant un certain temps et qui sont ensuite distribués parmi les élèves, qui les emportent chez eux. Notre stock d'imprimés est maintenant à peu près épuisé, et si le travail doit être poussé avec la même énergie l'année prochaine, il va nous en falloir recevoir de grands envois. Les journaux canadiens qui nous viennent pour le bureau sont régulièrement expédiés toutes les semaines à des salles de lecture dans tout le Nord de l'Angleterre et sont très appréciés, et ne peuvent manquer d'éveiller de l'intérêt dans le Dominion et dans les affaires du Canada.

Les demandes de renseignements faites en personne aux bureaux de l'agence ont été nombreuses, et ces demandes, ainsi que les visites de Canadiens qui se proposent de travailler dans l'intérêt de l'immigration pendant leur séjour en Europe et qui ont besoin d'avis et d'instructions dans certaines directions, ont occupé beaucoup de temps. Il a aussi fallu donner de l'aide et des conseils à des équipages naufragés, à des bouviers qui pour une raison ou une autre ont perdu leur droit au passage de retour, ainsi qu'à des Canadiens sans ressources.

Mes trois collections de verres pour lanternes magiques ont été en constant usage pendant la saison des conférences, et la demande semble en être plus grande que jamais. La valeur de l'œuvre accomplie par ces exhibitions ne saurait être trop hautement appréciée, et en dehors du coût des verres la dépense est très minime, car les personnes qui les emploient fournissent leur salle, leur lanterne et les accessoires.

De Liverpool, l'émigration des enfants sous les auspices de sociétés philanthropiques a été moins forte qu'en 1897. Le nombre en a été de 1,239 contre 1,468, chiffre qui était déjà une diminution de 305 sur le chiffre de 1896. La décroissance dépend probablement en partie de ce que le prix du passage a augmenté, et peut-être en partie des nouveaux règlements du gouvernement de l'Ontario.

La Société pour l'Avancement des Connaissances Chrétiennes a continué son travail d'organisation, et des chapelains ont été envoyés chaque semaine durant le printemps et l'été ; elle influence un grand nombre d'émigrants, plusieurs d'entre eux d'une très bonne classe, et comme le travail se fait dans ce bureau, ce dernier exerce sur l'œuvre un certain contrôle. Cette société a des agents appointés à Québec et à Montréal, et dans toutes les provinces du Dominion des amis actifs auxquels sont recommandés les émigrants.

Je suis redevable à M. Jury de beaucoup d'aide, et j'ai maintenu des relations cordiales avec mes collègues et les représentants des compagnies de steamers et de chemins de fer.

Dans l'espoir que mon travail méritera votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

G. H. MITCHELL.

N° 4.

RAPPORT DE M. ALFRED F. JURY.

(Agent canadien d'émigration pour le Nord de l'Angleterre.)

15 Water street, Liverpool, 31 décembre 1898.

Le Très honorable
Haut-Commissaire pour le Canada,
Londres.

Milord,—Tandis que l'intérêt exceptionnel et les bons sentiments créés dans l'esprit public à l'égard du Canada par la visite de sir Wilfrid Laurier et l'adoption du tarif préférentiel continuent encore à exercer leur salutaire influence en faveur de notre pays, celle-ci a cependant dû dans une certaine mesure souffrir de la publicité si largement donnée par la presse de l'Angleterre aux sentiments de bienveillance exprimés par les Etats-Unis à l'égard de ce pays. Mais en dépit de ce fait que nous ne pouvons manquer d'observer, les causes ci-dessus mentionnées ont créé de durables effets, et les gens que je rencontre aux foires agricoles, et ceux que je visite pour affaires commerciales, me disent qu'ils veulent assurément acheter là où ils trouveront le meilleur marché et le meilleur article, mais que le Canada étant une colonie britannique et ayant donné à la mère patrie la préférence sur ses marchés, ils préfèrent de beaucoup, toutes choses égales d'ailleurs, acheter au Canada.

Le commerce dans le Nord de l'Angleterre a subi en 1898 une poussée d'activité et de succès qui n'a pas été favorable à une forte émigration, mais je n'ai pas perdu une occasion ni épargné un effort pour faire connaître à la population de cette partie de l'Angleterre les avantages qu'offre le Canada à l'émigration et au commerce.

Mon travail a consisté durant l'année à assister aux foires agricoles, faire des conférences, visiter les agents de steamers, visiter à domicile ceux qui songent à émigrer ou m'occuper d'eux au bureau, me tenir au courant des affaires du Canada à l'aide de la presse canadienne, et me familiariser avec les progrès qui s'y accomplissent. J'ai tous les mois informé votre bureau de la manière dont je m'acquitte de mes fonctions en assistant aux foires, etc., et il ne sera pas nécessaire pour moi de me répéter dans le présent rapport. Il me suffira de dire que des centaines de mille de ceux qui comptent le plus dans la classe agricole visitent ces foires, et que les produits du Canada qui y sont exposés sont l'objet de beaucoup d'intérêt ; que je suis venu en contact avec un grand nombre de personnes intéressées dans le Canada au point de vue de l'émigration et du commerce, et que j'ai distribué une très grande quantité d'imprimés. Je ne crois pas qu'on saurait attacher trop d'importance au point de vue de l'émigration et du commerce à une excellente représentation de nos produits à ces foires, et on devrait pour cette fin constamment envoyer dans ce pays de grandes collections des meilleurs produits de notre sol. Ceux, tels que le maïs, etc., dont la production demande de la chaleur, contribuent particulièrement à désabuser les Anglais sur la nature de notre climat. En juillet dernier j'ai reçu plusieurs pieds de maïs que j'ai exposés à toutes les foires qui ont eu lieu après leur arrivée ; M. Devlin les a aussi exposés à la foire de Dublin ; et partout ces échantillons ont créé beaucoup d'intérêt. Tous les produits envoyés dans ce pays pour être exposés devraient être les meilleurs de leur espèce, attendu que ceux qui fréquentent les foires les regardent non pas comme des spécimens ordinaires des produits canadiens, mais comme ce que le pays peut produire de mieux, et on les compare avec les échantillons anglais, qui sont tous de la meilleure qualité.

Le gouvernement de Queenstown qui, lui aussi expose à ces foires, ne paraît pas perdre cela de vue. Si l'on m'envoyait d'assez grandes quantités de spécimens de la qua-

lité qu'il faut, je pourrais m'entendre avec les agents des steamers pour les placer dans leurs vitrines après les foires, et ces expositions plus ou moins permanentes serviraient beaucoup à nous faire connaître.

Je voudrais dire un mot de nos brochures et de nos affiches. Sous certains rapports les premières sont un peu sobres de détails et les autres sont sur du papier trop mince pour durer. Pour ce qui est des brochures, j'aimerais à suggérer que celles qui traitent de l'immigration au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britanique, donnassent plus de renseignements sur le commencement des opérations du colon ; ainsi en combien de temps et pour quel prix il peut se faire construire une maison et ce qu'elle sera une fois terminée ; combien de temps il faut à l'homme qui arrive vers la fin de mars avant d'avoir une récolte ; le coût de l'outillage d'une ferme et les prix que rendent les produits ; comment on peut affermer ou acheter des terres pour l'élevage, comment se fait l'élevage, le coût des jeunes bêtes, l'âge auquel le bétail est prêt pour le marché et les prix qu'il rapporte ; où sont situées les terres propres à l'élevage dans la Colombie-Britannique, et leur proximité des moyens de transport. Telles sont quelques-unes des questions qu'on me pose constamment.

Pour ce qui est des affiches qui nous sont arrivées avec tringlettes en cuivre à la tête et au bas, le papier en est relativement si faible que souvent elles sont en partie détruites avant d'arriver à leur destination, et lorsqu'on les pend, il suffit d'un rien pour les déchirer et on les jette. Cette forme de publicité pourrait être très utile, car les vues plaisent à l'œil. Je suggère qu'on imprime de pareilles vues sur du carton fort, avec un galon à la tête pour les suspendre. Plusieurs compagnies de steamers et autres publient des affiches de cette nature qui durent plusieurs années.

Quant à l'émigration, je ne crois pas à un très grand mouvement pour l'année prochaine ou tant que durera la prospérité actuelle en ce pays, mais aujourd'hui les agents dans le Royaume-Uni ont l'avantage sur leurs prédécesseurs, en ce qu'ils ont un Canada prospère à offrir aux émigrants. On dit souvent au Canada qu'on n'y a pas besoin des incapables de la mère-patrie, mais je ne vois pas comment on peut avoir ceux qui réussissent, car l'Anglais qui réussit croit qu'il n'y a pas d'endroit au monde comme l'Angleterre. Il n'est pas juste de croire à l'incapacité de ceux qui ne réussissent pas ; la plupart sont des jeunes gens qui n'ont pas d'occasion ici d'exercer leur énergie et qui feraient d'excellents colons si on les avait au Canada. D'ordinaire le fermier à loyer est trop attaché à son foyer et à son passé pour s'aventurer dans un autre pays, et les ouvriers agricoles ou les domestiques de fermes sont trop pauvres pour payer leur passage, de sorte que dans les circonstances actuelles on ne saurait s'attendre à une grande émigration parmi cette classe d'individus, bien qu'on n'épargne aucun effort pour qu'ils viennent chez nous s'il y a moyen qu'ils émigrent. La classe qui nous fournira le plus probablement des immigrants se compose de jeunes gens qui n'ont pas encore été capables de trouver leur place dans cette ruche hétérogène, et qui souvent avec un capital restreint et nulle connaissance de l'agriculture veulent tenter fortune dans les colonies en qualité de pionniers agricoles. Bon nombre de ces jeunes gens font d'excellents colons, mais il leur faut un peu d'aide en arrivant, qu'on s'occupe d'eux et qu'on leur trouve de l'emploi.

Avec l'espoir que vous approuverez ces observations, et qu'on me fournira des échantillons de produits canadiens pour les foires agricoles de cette année.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED F. JURY.

No. 5.

RAPPORT DE W. L. GRIFFITH, AGENT DANS LE PAYS DE GALLES.

10, The Walk.

Cardiff, Galles du Sud, 5 janvier 1899.

Au Très honorable honorable
Haut-Commissaire pour le Canada,
Londres.

Milord,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année qui vient de finir.

Le nombre de lettres (galloises et anglaises) reçues à cette agence dans le cours des dix-sept derniers mois, a été de 2,369. Le nombre des lettres écrites a été de 2,484.

Dans le cours de l'année environ vingt milles brochures ont été distribuées avec soin, principalement parmi les classes agricoles. J'ai aussi envoyé une collection de nos brochures à toutes les bibliothèques et salles de lecture du pays de Galles.

Le nombre d'individus songeant à émigrer et qui se sont présentés à ce bureau en 1898 a été de 321 ; la plupart sont venus de bonne heure dans la saison. Nous avons eu en outre les demandes ordinaires de renseignements de la part du commerce. J'ai visité, en 1898, 168 endroits dans l'intérêt de l'émigration.

Dans le cours de l'année je me suis procuré un petit nécessaire, consistant en une tente et une petite quantité de spécimens, et comme je vous l'ai déjà repporté, nous avons eu une exposition de produits canadiens, blé, avoine, orge, foin sur tige et autrement, ainsi que des vues photographiques du Canada, de minéraux, etc., dans toutes les foires qui ont eu lieu dans le pays de Galles pendant l'été et dans plusieurs des foires d'hiver. Ces foires offrent de magnifiques occasions de distribuer nos imprimés parmi des classes très désirables. Cette exposition était ordinairement entourée de cultivateurs, et les questions posées et les critiques entendues m'ont fait comprendre la nécessité de n'exposer que les plus beaux spécimens, et qu'il serait sage d'exposer quelques échantillons de pommes de terre, de navets, etc. J'ai entendu nombre d'observations sur la nature pratique de cette forme de publicité. Les commentaires de la presse ont été nombreux et favorables, et comme le territoire affecté par ces expositions n'a pas été exploité, il est à présumer que l'intérêt qu'elles ont produit augmentera à chacune d'elles d'ici à quelques années. La valeur de cette forme de réclame se trouve démontrée hors de tout doute par des faits comme les suivants : A Pembroke, un cultivateur possédant $10,000 m'annonça qu'il voulait aller au Manitoba ; à Lampeter, un cultivateur avec un capital de $15,000 m'en dit autant, Je pourrais citer d'autres faits. Par suite des brochures distribuées, les affaires de cette agence ont grandement augmenté.

Dans le cours de l'année j'ai fait des arrangements pour vingt-trois conférences dans mon territoire.

J'ai aussi pris des mesures pour faire exposer plusieurs centaines de nos affiches dans différents endroits du pays de Galles.

Les notices obtenues de la presse ont été importantes, et à l'influence des journaux, surtout du *Western Mail*, est grandement due la faveur avec laquelle est regardée l'émigration au Canada par le public dans le pays de Galles. L'envoi d'un commissaire spécial par les propriétaires du *Western Mail* a été regardé comme une mesure de la plus haute importance dans le pays, et ses rapports ont été d'une valeur incalculable. Il n'est pas nécessaire de vanter l'importance d'une série d'articles favorables au Canada publiés dans un des plus puissants organes de la contrée ainsi que dans d'autres journaux de façon à atteindre les points les plus isolés du territoire. Ce n'est pas trop dire que de prétendre que jamais colonie n'a reçu en aucune région le bénéfice d'une réclame comme

celle qu'à reçu le Canada dans le pays de Galles de la manière dont je viens de parler. Payées aux prix ordinaires, les réclames que j'ai pu avoir de la presse en 1898 auraient coûté plusieurs milliers de louis.

L'année avait commencé par un certain nombre de violentes attaques contre le Canada dans quelques-uns des journaux gallois. A ces attaques j'ai répondu avec énergie, et elles ont discontinué. Je vous dois des remercîments ainsi qu'à M. Lister, de Dursley, pour des réponses importantes à certains émigrés mécontents dans la presse galloise.

Dans ce qui précède j'ai brièvement esquissé quelques-unes des méthodes employées pour atteindre notre but. Je n'ai donné, cependant, aucune idée de la diversité des moyens employés. Je l'ai fait dans mes rapports mensuels et dans mes lettres que je vous ai régulièrement adressées.

Un des résultats des travaux de 1898 dans le pays de Galles, a été l'émigration de 140 personnes, avec chacune desquelles je suis venu en contact personnel, pouvant par là me former une idée de leur valeur comme colons. Selon moi, ces émigrants étaient tout à fait tels qu'il faut pour le Canada. Je ne les ai pas perdus de vue, et je constate qu'il n'y a parmi eux qu'un seul mécontent. Les autres font du pays d'excellents rapports. Il y a eu en outre bon nombre de gens qui après avoir obtenu des renseignements et des conseils à ce bureau sont émigrés sans m'avertir, et d'autres encore qui ont été indirectement influencés par mes travaux ; j'en estime le nombre à soixante personnes, de sorte que le nombre total de ceux qui ont quitté le pays de Galles en 1898 est de 200. Quant à la classe de ces émigrants, je vois avec plaisir que le commissaire McCreary parle d'un de mes clients, M. James, comme du meilleur colon qui soit venu au Manitoba en 1898. Si l'on songe qu'avant l'établissement de cette agence le mouvement de l'émigration du pays de Galles au Canada était d'environ une douzaine de personnes du sud et deux ou trois du nord par année, on admettra qu'il y a lieu d'être satisfait du présent résultat et de compter sur l'avenir. Cette agence exploite un champ nouveau et qui n'a pas été préparé, et depuis son établissement, qui date d'un peu plus d'un an, elle a dirigé vers le Canada environ 350 émigrants. Deux cent quarante de ces personnes avaient en tout un capital de $56,075. Il est intéressant de noter que lorsqu'on demande aux émigrants ce qui leur a mis dans l'esprit d'émigrer au Canada, leur réponse invariable est : "J'ai vu telle et telle chose dans le journal".

J'ai pu faire des arrangements de telle façon que si quelque chose d'importance pour nous se passe dans quelque localité dans les limites de mon territoire, si, par exemple, un locataire reçoit son congé, je suis presque sûr d'en être informé.

Il y a dans le pays de Galles deux classes de gens qui sont d'un grand intérêt à notre point de vue. Je veux parler du fermier gallois et de l'agriculteur aujourd'hui employé dans les mines, les ateliers et ailleurs.

Le fermier gallois est un homme des plus économes et qui travaille ferme : sa femme, ses fils et ses filles, tous travaillent ardument. Ces derniers travaillent sans recevoir de gages ; ils sont logés, nourris et vêtus de certaine façon, et lorsqu'ils se marient leurs parents et alliés leur fournissent de quoi outiller une ferme. S'ils ne se marient pas, ils continuent à travailler sans gages jusqu'à ce que, si l'agent du propriétaire est consentant ou peut être gagné, ils arrivent à posséder en commun avec leurs parents le bail et l'outillage. Et le fermier gallois n'a pas la vie douce. Mais nonobstant toutes les conditions décourageantes de son existence, il ne manquera pas de faire concurrence à son frère pour obtenir une ferme. Qu'un de ceux qui ploient sous le fardeau cherche à améliorer sa condition en tâchant d'obtenir une réduction de redevances, une douzaine, une vingtaine, des vingtaines d'autres offriront pour cette ferme autant que paie l'occupant et davantage. Il est des centaines de petits prétendus propriétaires, particulièrement dans les trois comtés de l'ouest dans le Sud du pays, qui ont acquis leurs terres par espèce de bail emphythéotique de vingt-cinq, trente et trente-cinq ans, payé avec de l'argent emprunté, et qui ont englouti non seulement toutes leurs économies, mais paient encore plus en intérêts sur leur hypothèque qu'ils ne payaient de loyer. Parmi les cultivateurs gallois, les produits exposés aux foires et la distribution gratuite d'imprimés attrayants ont produit une grande surprise. Il y a tout lieu de croire qu'on arrivera au résultat désiré en continuant avec vigueur d'annoncer dans les journaux, de faire représenter nos produits dans les foires, et de faire personnellement de la propagande.

Le Canadien qui ne serait pas au courant des choses dans ce pays serait tenté de croire, et apparemment avec raison, qu'il ne doit pas être bien difficile de persuader à pareils cultivateurs de quitter les désavantages du pays de Galles pour les grands avantages qu'offre le Canada pour l'agriculture et qu'il suffirait à l'agent d'immigration d'un peu de zèle dans ses fonctions pour accomplir cette tâche. Ce serait une erreur qui ne tiendrait aucun compte de l'attachement passionné de cette population à ses foyers, du préjugé contre l'émigration qu'on rencontre généralement chez les femmes, de l'influence discrète mais puissante du landlord et de ses amis, de la publication de temps à autres de lettres défavorables de la part d'émigrés qui n'ont pas réussi au Canada, de la concurrence énergique que nous font Victoria, le Queensland, l'Ouest australien, la Tasmanie et le Cap, non plus que de maintes autres circonstances que je ne puis mentionner ici, mais qui contribuent à rendre la mission de l'agent d'immigration toute autre chose que la promenade qu'il est supposé faire. Le fait est que les difficultés sont grandes et demandent diligence, ingénuité et tact. Comme me le disait récemment un monsieur qui s'est occupé d'immigration pendant vingt ans, "l'occupation de l'agent d'immigration est une besogne, non pas un pique-nique, et c'est une besogne qui demande autant de connaissances que toute autre et plus que bien d'autres." Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le fermier à loyer, qui a le plus de difficulté à gagner sa vie, a jusqu'à présent montré moins de disposition à émigrer que celui de sa classe qui a plus d'aisance, surtout si celui-ci à une famille de garçons. C'est là que la perspective est la plus encourageante. Comme je l'ai fait voir dans la première partie de mon rapport, je fais tout ce que les moyens à ma disposition me permettent et avec autant de succès qu'on peut attendre.

Les conditions de l'industrie dans le pays de Galles continuent plus que jamais à démontrer l'importance croissante de la principauté au point de vue de l'émigration. Il paraît certain que le courant de la population rurale vers les mines et les ateliers de Galles a dans une certaine mesure été permanemment endigué, et qu'il faut chercher ailleurs un remède à l'encombrement qui s'en suit.

Pour ceux qui étudient les conditions du pays la chose, est claire de même que les misères dans les classes ouvrières qui sont aujourd'hui dans les mines et les ateliers. Il n'y a pas d'exagération à dire qu'il y a, dans le pays de Galles, des vingtaines de milliers d'hommes et femmes, sobres, en bonne santé, musculeux, qui ont été élevés aux travaux de la ferme. Sur les 120,000 houilleurs de la principauté de Galles il en est probablement 60,000 qui jusqu'à l'âge d'homme et plus tard étaient de petits fermiers ou des ouvriers agricoles. Un surcroît de population et autres circonstances les ont chassés des champs. Ils offrent pour nous toutes les qualités qu'a l'agriculteur, et, en sus, des qualités d'intelligence et d'aptitudes qui selon moi les rendent très désirables comme colons. Le fait que l'expérience les a amenés à regarder la rémunération du mineur comme supérieure à ce qu'ils peuvent gagner aux champs, peut rendre nécessaire qu'on leur fasse comprendre quelles sont les ressources minières du Canada pour les attirer, mais je trouve que ceux qui sont déjà rendus au Canada savent généralement apprécier les avantages qu'offre le pays pour l'agriculture, et désirent retourner à l'occupation de leurs premières années, dans des conditions beaucoup plus favorables qu'ils n'auraient su rêver dans leurs propre contrée. Des milliers de ces hommes sont disposés à émigrer au Canada. Pour une nombreuse émigration il est nécessaire que l'on puisse officiellement annoncer que dans telles et telles parties du pays il est probable que tant d'hommes peuvent trouver de l'emploi.

Je crois qu'il est certain qu'un an ou deux après l'émigration une grande partie de ces hommes se trouveraient sur des fermes leur appartenant. Plusieurs de ces gens possèdent de £150 à £400.

Si l'on me fournissait de temps en temps une liste de noms et adresses (avec mention des gages offerts, etc.) de ceux qui désirent employer des servantes, je crois que je pourrais fréquemment faire émigrer des servantes pour lesquelles il importe naturellement beaucoup de pouvoir compter sur une situation en arrivant.

Dans le courant de décembre, par exemple, sept servantes ayant de bonnes références se sont adressées à moi et désiraient trouver à se placer au Canada. Je ne suis pas sûr que toutes fussent prêtes à payer leur passage, bien que d'ordinaire elles consentent à ce qu'il soit retenu sur leurs gages.

Dans le cours de l'année, M. James, de Clarbeston, l'un des riches et principaux cultivateurs de Pembrokeshire, a été engagé à visiter le Manitoba. En conséquence, M. James a acheté 640 acres de terre près de Rapid-City, et l'année prochaine la plupart de sa famille y sera établi. Ce que rapporte M. James, savoir, que £200 placés au Canada dans l'agriculture équivalent à £1,000 placés dans le pays de Galles, a attiré beaucoup l'attention. On s'attend que cette région, le Sud gallois, va fournir l'année prochaine une émigration qui vaudra la peine.

La nouvelle ligne de steamers de Milford-Haven à Paspébiac, à laquelle la Compagnie du chemin de fer Great-Western fait beaucoup de réclame, va probablement contribuer à augmenter l'émigration galloise vers le Canada.

M. John Fry, qui tient une pension d'émigrants à St-Paul's Square, à Liverpool, et qui a une expérience de plusieurs années, informe le soussigné que l'immigration galloise au Canada pendant les deux dernières saisons égale le volume total d'émigration de toutes les années antérieures depuis qu'il fait son métier. Le fait est, dit-il, qu'on ne comptait jamais sur personne de ce côté.

Je dirai en terminant que l'œuvre de cette agence est florissante, et que les assurances que j'ai pour la saison prochaine dépassent celles que j'avais à la même époque l'année dernière. Sous votre direction et votre approbation le travail a, je crois, été accompli fidèlement, et je suis tout à fait persuadé que les résultats en feront foi l'année prochaine.

J'ai à remercier la presse galloise, surtout le *Western Mail*, pour la constante et extrême générosité avec laquelle elle a toujours traité notre œuvre. Je suis bien aise de dire que mes relations avec les représentants des compagnies de steamers ont été des plus cordiales.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

W. L. GRIFFITH,
Agent du gouvernement canadien au pays de Galles.

N° 6.

RAPPORT DE M. H. M. MURRAY, AGENT PRINCIPAL POUR L'ECOSSE.

52 St.-Enoch Square, Glasgow, 31 décembre 1898.

Le Très honorable
Haut-Commissaire du Canada,
Londres.

Milord,—En vous faisant mon second rapport annuel, pour l'année expirée le 31 décembre 1898, je suis bien aise de pouvoir dire que, pour la saison qui vient de finir, l'émigration de colons écossais désirables paraît avec un avantage marqué relativement à 1897, et cela en dépit de ce qu'en 1897-98 les récoltes des fermiers dépassaient la moyenne et que les gages ont été élevés pour les ouvriers agricoles. Le nombre total des émigrants écossais qui se sont dirigés directement de la Clyde sur Halifax, Québec et Montréal, a été de 1,150, tandis qu'il était de 984 en 1897 (et de ce dernier chiffre il convient de déduire 236 enfants envoyés par M. Quarrier, qui n'en a pas expédié cette année). En sus du chiffre ci-dessus, 513 Ecossais se sont embarqués à Liverpool et 90 sur la Clyde par la voie de New-York, ce qui fait un total de 1,753, contre 1,493 en 1897. Il n'y a pas de doute qu'un certain nombre ont fait voile de Liverpool par la voie de New-York, mais je ne puis m'en procurer le chiffre. De ce nombre la grande majorité émigraient comme colons; au moins 90 pour 100 sont allés au Manitoba et dans le Nord-Ouest, le reste se répartissant entre la Colombie-Britannique et l'Ontario. Autant que j'ai pu voir tous m'ont paru des émigrants désirables et plusieurs avaient des capitaux.

Je me suis constamment occupé aussi de l'émigration dans les comtés limitrophes d'Angleterre. Il est impossible de s'assurer de tous les résultats du travail fait dans cette région, car nombre de passagers s'embarquent à Liverpool et sont classés comme Anglais; mais je sais que plusieurs jeunes cultivateurs sont partis de Northumberland et de Cumberland.

Je me suis particulièrement fait une pratique de visiter tous les steamers partant de la Clyde pour le Canada, et examiner les quartiers des émigrants, que j'ai toujours trouvés excellents. Cela me permet de converser avec les émigrants et de leur donner maints conseils et toute l'aide possible. Je prie aussi les agents du gouvernement pour l'Ecosse et les autres agents de dire aux émigrants que je serai bien aise de les voir à mon bureau avant qu'ils s'embarquent, et je suis heureux de dire que plusieurs ont profité de cette offre et se sont montrés reconnaissants pour les services que j'ai pu leur rendre. De cette façon ils se sentent chez eux dès leur départ, avec l'assurance que les agents du gouvernement s'intéresseront à eux à leur arrivée et leur donneront tout l'aide dont ils auront besoin pour le choix de leurs terres, et, quand cela sera possible, trouveront de l'emploi pour ceux qui désireront acquérir des connaissances sur les méthodes de culture au Canada avant de faire le choix d'un établissement.

Votre Seigneurie a bien voulu, de bonne heure ce printemps, mettre à ma disposition une tente pour me permettre de faire représenter les ressources du Canada aux différentes expositions agricoles qui se tiennent en Ecosse. Je suis bien aise de vous rapporter que cette nouvelle pratique a eu beaucoup de succès, tellement qu'il m'a fallu me procurer une nouvelle tente, vu qu'il arrive souvent que deux expositions ont lieu en même temps à différents endroits. Je ne sache pas de meilleur moyen de venir directement en contact avec les gens dont le Canada a le plus grand besoin, c'est-à-dire, les cultivateurs et les ouvriers agricoles.

Le nombre des expositions auxquelles j'ai assisté est de 33, outre un grand nombre de foires et de marchés où il n'y avait pas place pour la tente. A peu d'exceptions près ces expositions attiraient un vaste concours de personnes, et nos spécimens frappaient l'attention des marchands de grains, des cultivateurs, serviteurs et autres. Le blé dur Manitoba n° 1 a eu beaucoup d'éloges, ainsi que certains bons échantillons d'avoine et de pois. Il y a eu beaucoup de demandes pour l'orge en Ecosse, et j'espère que l'année prochaine on nous en enverra de bons échantillons. On demande souvent à nos agents quelles espèces de racines comestibles nous cultivons au Canada. Nous devrions en avoir une collection à faire voir au cultivateur du Royaume. Une exposition de fruits nous serait très utile. Il nous faudrait aussi une collection de minéraux. Le fait est que tout ce que produit le Canada devrait être représenté dans ces expositions.

Le plan adopté par le département pour l'envoi de servantes convenables a assez bien réussi. Mme Livingston, qui a été nommé pour choisir et accompagner ces émigrantes au Canada, est arrivée le 24 mars. Avant son arrivée, j'avais par l'entremise des principaux journaux annoncé le mouvement ; 209 réponses à cette annonce ont été reçues, et 120 servantes ont signé la formule de demande voulue. Mme Livingston a visité les endroits de provenance de ces réponses, vu les personnes, et pris des renseignements sur leur caractère et leurs aptitudes. Pour diverses raisons, quand vint le temps, 59 seulement de celles qui avaient convenu d'émigrer, se sont présentées, et elles ont fait voile, le 4 juin, sous la direction de Mme Livingston, par le steamer *Lake Huron*, de la ligne Beaver. Bien qu'en moins grand nombre qu'on avait d'abord attendu, ces personnes paraissaient être d'une classe supérieure de servantes, et j'ai été bien aise d'apprendre depuis leur arrivée qu'en somme elles ont satisfait leurs maîtres. J'ai aussi reçu de plusieurs de ces servantes des lettres dans lesquelles elles disent combien elles sont satisfaites de leurs situations et du pays. Plusieurs de leurs amies et de leurs parentes nous ont demandé quand partirait la prochaine émigration de servantes, vu qu'elles voulaient donner leurs noms pour en faire partie. Je suis certain que si l'on aide ce mouvement en avançant le prix des passages, on pourra en envoyer un tout aussi grand nombre, sinon davantage, au printemps prochain. Sur ce point, tous les domestiques qui se présentent, et ce sont plusieurs par semaine, sont parfaitement disposées à accepter les conditions que peut imposer le Département pour le remboursement de l'argent. Il n'est pas question de la somme ; elles ne demandent pas de passage à bon marché. Supposons que le passage complet serait exigé, savoir, £7 10s. en troisième classe et £9 en seconde pour jusqu'à Winnipeg, il n'y aurait pas d'objection, et la moitié des gages serait retenue jusqu'au remboursement du total, qui se ferait dans les douze mois. Sans aide de quelque sorte, et sans situations trouvées d'avance, il est impossible qu'un grand nombre de domestiques entreprennent le voyage.

La presse de l'Ecosse s'est beaucoup occupée du Canada cette année. Quelques plaintes et fausses représentations de la part d'un individu qui étant parti pour le Canada y est demeuré un mois, ont donné naissance à plusieurs réponses contredisant ses assertions et louant le pays. J'ai reçu et fait publier dans le *People's Journal* et autres journaux importants des lettres d'Ecossais établis au Manitoba et dans le Nord-Ouest depuis plusieurs années, et pendant trois mois le Canada a reçu le bénéfice de beaucoup de réclame très favorable dans les principaux journaux hebdomadaires circulant parmi les domestiques de fermes en Ecosse. Des extraits de journaux canadiens et des paragraphes écrits par moi-même ou par des agents, ont été maintes fois publiés, et je dois remercier la presse écossaise pour de nombreux actes de courtoisie et pour la mise de ses colonnes à notre disposition pour l'insertion d'écrits relatifs à la prospérité du Canada.

L'un de nos plus grands cultivateurs, secrétaire d'une société agricole d'Ecosse, a fait en compagnie de sa fille un long voyage au Manitoba et dans le Nord-Ouest, et tous deux ont écrit de très favorables impressions de voyage qui ont été publiées dans l'*Advertiser* de Dundee et le *People's Journal*. Tout cela, ajouté à la prospérité indubitable du pays, a éveillé un intérêt sans précédent dans les affaires du Dominion, et, si l'on en juge par le nombre de demandes de renseignements qui nous viennent, ne manquera pas d'avoir le meilleur résultat pour l'émigration.

Divers agents écossais se sont dans le cours de l'hiver occupés d'intéresser et de renseigner la population au moyen de conférences illustrées avec des vues de paysages,

de fermes et de travaux agricoles du Canada exposées à l'aide de lanternes magiques. Comme l'année dernière, j'ai arrangé les choses de façon que M. Thomas Duncan, membre du parlement provincial, accompagne chacun de nos agents pendant un mois ou à peu près, et explique aux assemblées au point de vue de la pratique les travaux de la culture au Canada, et les résultats qu'obtiennent et obtiendront dans l'avenir ceux qui, avec ou sans capitaux, sont disposés à mettre l'épaule à la roue et à se dévouer sérieusement à leur entreprise. Plusieurs sont partis cette année qui doivent leur décision aux assemblées de l'année dernière, et j'attends le même succès de la campagne qui se poursuit cet hiver.

De même que l'hiver dernier, un grand nombre de membres du clergé, d'instituteurs et autres personnes d'Ecosse, ont rendu de précieux services en donnant des conférences sur le Canada, illustrées par des vues fournies par notre bureau. Vers la fin de septembre j'ai envoyé une circulaire aux directeurs des principales écoles d'Ecosse, leur offrant l'usage de nos vues à pareille fin. Il a déjà été donné un grand nombre de conférences, et plusieurs sont fixées pour des dates à venir. Dans plusieurs écoles on a accepté, et on emploie des exemplaires des grandes cartes en trois feuilles.

A chaque conférence sont distribuées des quantités de brochures. On ne saurait se faire une trop haute idée du résultat de ce travail au point de vue éducationnel, et plusieurs milliers de ceux qui prenaient le Canada pour une partie des Etats-Unis d'Amérique apprennent ainsi que la plus belle des possessions de la Grande-Bretagne est à une semaine de distance de leurs propres foyers. Le résultat de ce travail volontaire peut ne pas être immédiat, mais dans les régions agricoles surtout il ne saurait manquer d'avoir pour l'avenir un grand effet sur l'émigration. Nous avons grandement besoin de nouvelles collections de verres, ceux qu'emploient aujourd'hui les agents du gouvernement sont sous tous les rapports inférieurs à ceux que j'ai vu employés par des particuliers retour de voyages et qui donnent des conférences sur ce qu'ils ont vu, illustrées avec des vues prises sur les lieux. J'espère que l'année prochaine chaque agent aura une nouvelle collection de verres.

A propos des conférences volontaires, je donne ici une ou deux lettres que j'ai reçues à ce sujet. L'*Edinburgh Band of Hope Union* écrit ce qui suit : –

" Je vous adresse aujourd'hui la collection de verres que vous avez été assez bon de nous prêter le mois dernier. Elles ont servi dans cinq conférences et ont grandement contribué à donner une idée vive des ressources du pays. Les brochures envoyées ont été distribuées avec soin.

" Vous remerciant beaucoup de nous avoir si volontiers prêté ces vues, je demeure,'

" Sincèrement à vous,

" W. G. BRUCE."

Un autre monsieur écrit ce qui suit :—

" J'ai envoyé les vues à M. E. Marr, à votre demande avec prière de livrer immédiatement. Je dois remercier de la grande faveur que vous m'avez faite en me les prêtant. Elles ont été instructives à la fois pour les maîtres et pour les élèves.

" Je suis sincèrement à vous,

" ANDREW COMRIE."

" Nous avons reçu votre faveur d'hier et avons renvoyé les verres en conformité de votre demande. La conférence a très bien réussi et a été délivrée devant un nombreux auditoire dans lequel se trouvaient un bon nombre de cultivateurs. Nous vous envoyons sous une autre enveloppe un numéro du *West Cumberland Times* d'aujourd'hui, qui contient une notice de la conférence. Nous espérons que le résultat sera favorable et que cette partie du pays fournira quelque émigration au Canada.

" Tout à vous,

" JOHN EDGAR & CO."

Les agents des passagers des différentes compagnies de steamers sont toujours bien approvisionnés de brochures. Je constate que la grande majorité d'entre eux font des efforts pour nous envoyer des émigrants. Les primes que nous leur payons pour les émigrants à destination du Manitoba et du Nord-Ouest sont de nature à les engager à faire leur possible pour le Canada plutôt que pour les autres pays. Nos propres agents les visitent dans le cours de leurs travaux, et quand le temps me le permet, je visite fréquemment moi-même les plus importants d'entre eux. Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, il y a vingt ans que je suis en relations avec ces messieurs, et je sais de quelle valeur sont leur influence et leur aide, et je suis bien aise de pouvoir dire que je continue à en bénéficier dans une grande mesure.

Dans le cours de l'année nous avons envoyé des brochures, des affiches et des journaux du Canada à plus de trois cents bibliothèques, clubs et instituts. De cette façon nous tenons les ouvriers agricoles et autres des régions éloignées au courant des affaires du Canada.

Par suite de ce que nous avons fait plus de réclame que par le passé, la correspondance de ce bureau et celle des autres agents d'Ecosse a grandement augmenté ; les lettres et les entrevues qui ont suivi ont contribué à faire comprendre à maintes personnes de la classe agricole les avantages qu'elles trouveraient à prendre une nouvelle direction, et dans mes livres se retrouvent près de 200 personnes, dont quelques-unes ayant famille et capitaux, qui ont directement correspondu avec nous et sont venues demander des cartes de référence avant de s'embarquer.

Je suis bien aise qu'on ait cette saison encore pris des mesures pour renouveler les réclames et je désire recommander que dans une certaine mesure la chose soit continuée toute l'année ; une annonce bien placée dans quelques journaux choisis serait, j'en suis sûr, d'un grand avantage. Outre le bénéfice de l'annonce même, nous verrions encore s'ouvrir plus facilement pour nous les colonnes de journaux pour la reproduction d'articles sur le Canada.

Comme Votre Seigneurie le sait, il va se tenir une exposition internationale à Glasgow en 1901. Elle durera six mois, et on compte que ce sera une des expositions internationales les plus importantes qu'ait eues la Grande-Bretagne depuis un certain nombre d'années. L'emplacement couvre 67 acres de terrain, et déjà un fonds de garantie s'élevant à £400,000 a été souscrit. On a l'intention d'en faire une vaste entreprise où seront représentés les produits de l'Empire britannique, ses dépendances, possessions et colonies. Je n'ai pas besoin d'appuyer sur l'importance pour le Canada d'être complètement et favorablement représenté en cette circonstance ; ce sera une superbe occasion de mettre le Dominon et ses produits sous les yeux du public britannique. Je suis heureux de savoir que Votre Seigneurie a accepté la dignité de membre honoraire du comité canadien et colonial, et comme j'ai l'honneur d'être membre de ce comité, on peut compter qu'il ne sera rien négligé pour le succès de la représentation du Canada. En attendant, j'ai demandé un espace de 4,000 pieds carrés, environ la moitié de plus que nous n'avons utilisé à la dernière exposition en 1888, laquelle a admirablement réussi et a produit le beau bénéfice de £54,000, et où l'on a compté jusqu'à 120,000 visiteurs en une même journée.

Lors de la récente visite de l'honorable Ministre de l'Agriculture en cette ville, j'ai eu le plaisir de lui faire visiter l'emplacement de l'exposition, et j'ai été bien aise de recevoir de lui l'assurance que le département auquel il préside tâcherait de faire une belle exposition. Comme l'exposition canadienne sera purement et simplement l'œuvre du gouvernement, j'ai l'espoir qu'on enverra d'excellents échantillons de produits agricoles , de fruits, de légumes, de fourrures, de bois, de minéraux et de produits fabriqués, et que les cultivateurs, manufacturiers et autres intéressés prendront un intérêt personnel dans cette exposition qui, à tous les points de vue, ne pourra manquer d'avoir un excellent résultat pour le Canada. L'émigration et le commerce y trouveront indubitablement leur compte.

Depuis mon dernier rapport. M. Fleming, ci-devant agent dans les Lowlands, a pris sa retraite, mais je suis bien aise que le Département ait jugé à propos de retenir les services de M. G. W. Stuart, agent dans le Nord. Sa connaissance du gaëlique et ses relations avec la région qui a fourni au Canada maints colons prospères, le rendent très propre à sa mission dans cette partie de l'Ecosse.

Je crois que j'ai touché aux principaux aspects de l'œuvre en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre. Les différents agents font tous les efforts possibles pour encourager l'émigration de colons désirables, et, autant que je puisvoir ils réussissent, et la perspective est belle pour l'avenir.

La correspondance du bureau dans le cours de l'année comprend 2,519 lettres reçues et 3,152 écrites. Le bureau a de plus distribué 30,000 brochures, dans les foires, aux conférences, etc.

Comme le sait Votre Seigneurie, le travail se rattachant au commerce du Dominion a beaucoup augmenté, la correspondance et les visites reçues ont presque doublé dans le cours de l'année. On tire parti de toutes les occasions pour développer et encourager les relations commerciales entre le Canada et la mère patrie.

Je vous enverrai un rapport spécial sur cette partie de mes travaux.

Le nombre total de passagers écossais qui se sont embarqués dans la Clyde et aux ports anglais pour le Canada sur des steamers de lignes directes, ou sont partis de la Clyde pour s'y rendre par la voie de New-York, a été de 1,753, contre 1,493, moins 236 enfants expédiés par M. Quarrier en 1897, ce qui constitue la satisfaisante majoration de 496 âmes. Les autres colonies britanniques et les Etats-Unis d'Amérique accusent une grande décroissance d'immigration, ce qui prouve au delà de tout doute que l'émigration au Canada est dans l'ascendant.

Je ne saurais terminer le présent rapport sans remercier M. McCreary, commissaire de l'immigration à Winnipeg, pour l'intérêt personnel qu'il prend dans les passagers qui viennent d'Ecosse, non seulement ceux qui lui sont spécialement recommandés, mais tous les autres. C'est pour moi un grand plaisir que d'apprendre des amis de ceux qui ont été aidés, combien ils apprécient ce qui a été fait pour eux. Cela donne aux gens beaucoup de confiance de savoir que, non seulement ici mais au Canada, les agents du gouvernement s'occupent d'eux et font tout en leur pouvoir pour les aider à trouver des placements pour leurs capitaux, se procurer des situations, ou choisir des terres désirables.

Il me sera permis de remercier encore une fois M. Colmer, M. Reynolds et le personnel du bureau de Londres pour leur extrême courtoisie et pour leur aide.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

H. M. MURRAY,
Agent principal pour l'Ecosse.

N° 7.

RAPPORT DE M. JOHN GRANT, AGENT EN ECOSSE.

AGENCE DE DUMFRIES 31 décembre 1898.

Le Très honorable
Haut-Commissaire pour le Canada,
Londres.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur le travail que j'ai fait pendant l'année terminée le 31 décembre 1898.

Ce travail a consisté à donner des conférences, assister aux foires, aux marchés, aux expositions agricoles, à visiter ces gens, et faire la correspondance.

Dans le cours de l'hiver et du printemps, j'ai donné cinquante-six conférences, principalement dans les centres agricoles des quatre comtés qui composent le territoire de cette agence, dans le sud de l'Ecosse, et dans les comtés de Cumberland, Westmoreland et Northumberland, dans le Nord de l'Angleterre. A dix-neuf de ces conférences, j'ai eu l'aide de M. Thomas Duncan, de l'agence de Carnoustie.

La plupart de ces conférences avaient attiré un bon auditoire, tandis qu'à certaines autres les salles étaient bondées, et bien que quelques-unes aient eu peu de monde l'assistance moyenne a été bonne.

Devant ces assemblées, je me suis constamment efforcé, tout en parlant favorablement du Canada et en signalant les avantages que le pays offre aux colons sérieux, d'éviter toute exagération et de sobrement présenter les faits.

Je considère les conférences de cette nature, illustrées à la lanterne magique, comme étant d'une grande valeur dans notre travail. La lanterne magique est un grand éducateur. Il est facile à comprendre pour tous ceux qui s'occupent d'émigration dans ce pays que la lanterne magique, lorsqu'on sait en tirer parti, peut rendre de précieux services en dissipant maintes idées erronées sur le climat et les conditions de la vie au Canada, qui existent encore ici même dans l'esprit de personnes instruites.

J'ai constaté depuis que j'ai commencé à donner des conférences dans ce pays, que les gens, surtout dans les régions rurales, trouvent plus d'intérêt à écouter ce qu'on peut leur dire sur les conditions de la vie dans le Manitoba et dans l'Ouest, qu'à entendre parler des provinces plus vieilles et mieux connues de l'Est du Canada. J'ai donc pris pour pratique de parler au moins une demi-heure avant de commencer à montrer les vues ; c'est, je crois, le seul moyen pour un agent de donner à son auditoire une bonne idée des conditions de la vie et de l'état des choses aujourd'hui au Canada.

Pendant les mois de l'été et de l'automne, j'ai visité toutes les principales expositions de comtés et autres dans mon territoire, et j'ai aidé à M. Murray à l'exposition de la *Highland and Agricultural Society* qui a eu lieu à Kelso. A vingt et une de ces expositions j'ai exposé des céréales, des herbes et autres produits du Canada dans la tente fournie à cette fin par le gouvernement. J'ai aussi visité les foires locales et les marchés.

La tente est un élément nouveau et important dans le travail relatif à l'émigration en Ecosse, et on ne saurait exagérer la valeur des expositions que nous y faisons comme moyen de faire connaître le Dominion et ses ressources et produits parmi les agriculteurs, les mineurs et autres classes intéressées. Non seulement elles constituent des leçons d'objets d'une nature très pratique, mais elles fournissent aux agents l'occasion de s'adresser et de distribuer des brochures à des milliers de personnes qui seraient inapprochables autrement. " Voir c'est croire ", et le fermier qui sourit avec incrédulité quand on lui parle des ressources sans rivales des terres de nos prairies de l'Ouest, est immédiatement convaincu quand il peut non seulement voir mais palper leurs produits.

A toutes les expositions où j'ai été présent, la tente était un grand centre d'attraction quand le temps était un peu favorable, et je crois pouvoir dire que l'effet de nos expositions sera de tourner l'attention de milliers de nos agriculteurs vers le Canada et de donner une grande impulsion au mouvement de ces classes dans cette direction. Je m'attends donc dans un avenir rapproché à des résultats satisfaisants.

Il faudrait que les produits que nous exposons fussent de la qualité la plus supérieure, et en Ecosse on ne devrait exposer de l'avoine ou de l'orge que si ces grains sont particulièrement beaux, attendu que les fermiers sont disposés à juger des autres produits exposés par la qualité de l'avoine ou de l'orge qu'ils voient, ces grains sont les principales céréales du pays et atteignent ici la plus grande perfection. Les principaux produits à exposer à l'avenir devraient être le blé, les pois, le lin, le maïs, les herbes sauvages et cultivées et les racines comestibles. On pourrait ajouter des spécimens de minéraux, de bois, etc., qui ont toujours beaucoup d'attrait.

A la plupart des expositions les secrétaires et les autres autorités nous ont très volontiers assigné un emplacement pour notre tente, et celle-ci a généralement été regardée comme une source d'intérêt de plus.

Quand je voyage dans les différentes parties de mon territoire je fais une pratique de visiter les personnes qui demandent des renseignements sur le Canada, ou de les rencontrer aux marchés et aux foires. De cette façon je suis en état de donner de précieux renseignements à ceux qui songent à émigrer et de juger si ce sont des émigrants désirables.

J'ai toujours porté la plus grande attention à la correspondance de mon agence, et après avoir fourni les renseignements les plus complets au moyen de lettres, je tâche toujours de ménager un entretien, car je constate que la plupart des agriculteurs, surtout les serviteurs de ferme, écrivent rarement pour demander des renseignements quand ils peuvent les obtenir autrement.

Je suis venu en contact, dans le cours de l'année, avec bon nombre de serviteurs agricoles qui feraient de bons colons ; mais comme ils sont mariés et à la tête de familles, il leur est impossible d'émigrer, car il leur faudrait la plus grande partie de leurs épargnes pour le transport de leurs familles dans l'Ouest du Canada, et il ne leur resterait rien ou à peu près pour les premiers frais d'un établissement. Cela seul les empêche de partir pour le Canada. Je suis sûr que si l'on établissait pour cette classe d'émigrants quelque système d'aide pour le transport ou d'avance d'argent à bonnes conditions, il en résulterait un grand appoint de colons robustes, avec de jeunes familles fortes et saines, tous familiers avec la vie des champs.

Depuis que la fournée de servantes qui a quitté l'Ecosse en juin dernier est arrivée au Canada, j'ai reçu de la part de personnes de cette classe bon nombre de demandes de renseignements au sujet du transport, et je crois que si l'on renouvelait la mesure prise l'été dernier, elle réussirait encore davantage.

En faisant le tour de mon territoire je ne manque pas de visiter les agents des lignes de paquebots, dans le but d'obtenir des renseignements sur la perspective du mouvement d'émigration dans leurs voisinages. J'ai aussi reçu beaucoup d'aide de la part de membres du clergé et d'instituteurs dans le cours de la saison des conférences.

En étudiant l'œuvre de l'émigration pour cette année, il ne faut pas perdre de vue que 1898 a été une année de prospérité en Ecosse ; la récolte a été bonne, et conséquemment les agriculteurs ont eu leur part de la prospérité générale. L'ouvrage a été abondant, et il était facile d'obtenir de l'emploi à de bons gages. Mais même dans de pareilles circonstances, les résultats de nos efforts peuvent supporter la comparaison avec ceux obtenus dans des années où la vie était plus difficile.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

JOHN GRANT.

Nº 8.

RAPPORT DE M. W. G. STUART, AGENT EN ECOSSE.

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, 66 SOUTH QUILTRY STREET,
ELGIN, 26 décembre 1898.

Au Très honorable
Haut-Commissaire pour le Canada,
Londres.

MILORD,—En conformité des instructions reçues de M. Murray, l'agent principal en Ecosse, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant au sujet du travail accompli par cette agence en 1898.

Dans le cours de l'année j'ai prononcé 104 conférences dans les comtés suivants : Aberdeen, Banff, Caithness, Edinburgh, Forfar, Fife, Haddington, Inverness, Ross, Kinross, Kincardine, Nairn, Peebles, Perth, Orkney, Shetland, Stirling, Sutherland et Moray. Comme plusieurs des assemblées tenues dans le Nord de l'Ecosse étaient sous les auspices de sociétés locales, et que des personnes de position et d'influence se trouvaient intéressées, on avait de très beaux auditoires sans frais de pnblicité ou pour les salles. Par suite de la retraite de M. Fleming, de Dundee, j'ai reçu instruction d'étendre la sphère de mes travaux dans le Midi et l'Est de l'Ecosse, et pendant les trois derniers mois j'ai été presque constamment dans le ci-devant territoire de M. Fleming. Toutes les conférences ont été illustrées au moyen de la lanterne magique, et récemment le caractère des conférences a été tout à fait changé par les nouveaux accessoires de la lanterne sanctionnée par Votre Seigneurie. Les effets scéniques ont été rehaussés et on peut aujourd'hui présenter l'étendue et les ressources du Canada d'une manière beaucoup plus naturelle et réalistique que jamais auparavant.

J'ai à exprimer encore une fois ma gratitude à M. Thomas Duncan, membre de la législature du Manitoba, pour les excellents services qu'il a rendus aux assemblées tenues à Inverness-shire, Ross shire, Forfar, Fife, Kincardine et Kinross. M. Duncan a rendu encore plus profonde l'impression qu'il avait faite l'an dernier, et il a été écouté avec intérêt et attention. Comme je l'ai déjà constaté, les régions rurales offrent le meilleur champ à nos travaux, et conséquemment je n'ai voulu perdre aucune occasion de donner des conférences jusque dans les vallons les plus retirés, et chaque fois le résultat a été des plus satisfaisant.

Grâce à l'énergie de M. Murray, nos travaux aux foires, aux marchés, etc., ont été cette année organisés d'une façon beaucoup plus satisfaisante et efficace. On nous a fourni une tente portative et commode, qui non seulement a par elle-même attiré beaucoup l'attention, mais a donné à nos agents le moyen d'exposer les produits du Canada à des milliers de personnes qui n'ont jamais entendu une conférence ou lu un livre sur le pays. Dans le cours de l'année, j'ai assisté à 82 marchés, foires et ventes de bestiaux dans les endroits qui suivent :—Aberdeen, 3, Aberfeldy, Aberchirder, Abernethy, Aberlour, Avoch, Banff, 2, Bonarbridge, Beauly, Brora, Blairgourie, Ballindalloch, Carrbridge, Crief, Coupar-Angus, Cupar Fife, Cullen, Cromerty, Dornoch, Dufftown, Dingwall, 3, Dumblane, Elgin, 6, Forres, 4, Fortrose, Fortgeorge, Galashiels, Golspie, Grantown, 2, Haddington, Halkirk, Helmsdale, Inverness, 10, Invergordon, Inverurie, Keith, 3, Kelso, Killin, Kingussie, Kirkwall, Lerwich, Lybster, Munlochy, Muir-of-Ord. Nairn, 2, Newcastle, Old-Meldrum, Perth, 2, Pitlochry, Stirling, Tain, 2, Thurso, Tomintoul, Wick. En maints endroits la tente du Canada était le principal objet d'intérêt, et on y a distribué de grandes quantités de brochures, tandis que la présence de ces concours de monde fournissait une superbe occasion de venir en contact avec les classes qui nous sont les plus précieuses, et de fournir à ceux qui songeaient à émigrer des renseignements sur toute espèce de sujets relatifs au Canada.

Ma correspondance avec les cultivateurs, serviteurs de fermes et autres, croît régulièrement en volume et en importance, et je m'efforce de donner des renseignements complets et exacts sur tous sujets d'intérêt et d'importance, et de faciliter le cours de ceux qui ont l'intention d'émigrer.

Le succès que j'ai eu l'année dernière m'a engagé à continuer les visites personnelles comme moyen d'intéresser le public à l'endroit du Canada, et cette année j'ai systématiquement et judicieusement fait le tour de plusieurs arrondissements. Dans cela j'ai été grandement aidé par les agents de steamers, qui m'ont donné des lettres et m'ont de toute manière facilité ma mission. Je suis sûr que plusieurs de ces visites auront de bons résultats.

Les journaux, particulièrement ceux du nord de l'Ecosse, conservent leur attitude amicale à l'égard du Canada. Non seulement ils donnent des comptes rendus bienveillants des assemblées que nous tenons, mais à toute époque ils ouvrent volontiers leurs colonnes à des paragraphes, des articles et des lettres concernant le pro.rès et le développement du pays. Cette année, par suite du nombre d'émigrants de meilleure classe qui sont allés au Canada, il s'est à peine passé une semaine sans que les journaux publiassent des descriptions du pays ou des récits de voyage, etc., tous, à une seule exception près, favorables au Canada, et pleins de renseignements utiles. Comme des lettres de colons qui réussissent sont de la plus grande valeur au point de vue de l'émigration, je ferai tous mes efforts pour encourager chez les colons la pratique d'entretenir des correspondances avec les journaux circulant dans leur arrondissement natal.

Cette année on a tenté l'expérience de payer d'avance le passage d'un nombre choisi de servantes du nord de l'Ecosse qui ont réussi à passer l'examen rigoureux auquel les a assujetties Mde Livingston. Autant que je sache ces servantes ont donné satisfaction à leurs nouveaux maîtres. L'entreprise était trop limitée dans sa portée et dans son application pour être populaire tout d'abord, mais je suis sûr qu'un plan plus simple, plus efficace et moins dispendieux pourrait être trouvé si le gouvernement jugeait à propos de renouveler l'expérience.

Le grand accroissement des exportations du Canada vers ce pays dans le cours des deux dernières années a eu un effet des plus avantageux sur l'émigration, et je m'efforce de stimuler le développement du commerce en mettant les produits canadiens sous les yeux du public chaque fois que j'en ai l'occasion. L'importance de l'industrie laitière au Canada est aujourd'hui connue et appréciée de ce côté de l'Atlantique, et le fromage canadien, par exemple, que l'on marque souvent aujourd'hui comme tel, même dans les boutiques des régions rurales, fournit une leçon d'objet sur la supériorité du Canada en fait de production alimentaire, et conséquemment les avantages qu'y trouvent les habitants. J'ai dans des rapports précédents appuyé sur ce que le nord de l'Ecosse offre un marché étendu et profitable pour l'orge à deux rangs qu'on y emploie dans la distillerie. Les compagnies de distillerie de Cragganmore, de Parkmore et d'Ord ont été engagées à acheter de l'orge du Canada, et le résultat a été tel que plusieurs des distilleries du voisinage d'Elgin sont aujourd'hui disposées à acheter de grandes quantités de notre orge de préférence à l'orge indigène. Il est rare, cependant, que la meilleure qualité soit sur le marché, car les acheteurs affirment que tandis que la couleur est généralement satisfaisante le poids est faible. Mais comme les conditions climatériques au Canada sont propres à la production de la meilleure qualité de ce grain, je suis convaincu qu'avec un peu d'attention de la part du producteur, l'orge canadienne pourrait faire concurrence à la plus belle orge produite en Ecosse. Le "splendide isolement" dans lequel se trouve aujourd'hui la Grande-Bretagne a donné naissance à l'idée de donner la préférence aux produits de nos propres colonies, et je m'efforce constamment de stimuler cette idée partout où je vais.

Dans le cours de l'année de nombreux groupes ont quitté le nord de l'Ecosse pour le Canada, et je suis bien aise de constater que la plupart de ces gens avaient des moyens considérables. L'intérêt extraordinaire qui s'est manifesté dans les récentes découvertes d'or dans la région du Yukon en a engagé bon nombre à aller tenter fortune dans cette partie du pays. Un groupe composé d'un ecclésiastique, un épicier, un peintre, deux ouvriers, un fondeur avec sa femme et sa famille, est parti de bonne heure au printemps, et d'autres ont suivi, jusque vers le milieu de l'été. Plusieurs de ceux qui sont partis avec l'intention de se rendre aux mines d'or, ont, avec beaucoup de sagesse, modifié leur

décision et se sont arrêtés au Manitoba, où il est possible qu'ils trouveront plus d'or dans l'exploitation des champs que s'ils étaient allés aux Klondike.

La perspective d'une forte augmentation de l'émigration pour l'avenir promet beaucoup en ce moment, et le Canada n'a jamais été plus populaire, et la population de la mère patrie n a jamais mieux qu'aujourd'hui compris les avantages qu'offre le pays. Cela est particulièrement vrai du nord de l'Ecosse et des îles Orkney, qui constituent de beaucoup le meilleur champ à exploiter pour l'émigration.

Il a été un temps où je considérais que le passage de l'"Allotment Act" serait un échec sérieux à l'émigration, mais il n'en a pas été ainsi. Les plus intelligents parmi les classes ouvrières se rendent compte que cette loi est plutôt un obstacle qu'un aide pour ceux qui désirent améliorer sérieusement leur condition, et il est à noter que personne ne s'est prévalu des dispositions de la nouvelle loi dans les comtés du nord. Il m'a appartenu depuis aujourd'hui six ans de mettre mes services à la disposition de la population de langue gaélique en matière d'émigration, et tandis qu'il s'est produit un jusant dans d'autres parties de la Grande-Bretagne, le courant de l'émigration du nord de l'Ecosse au Canada n'a jamais sensiblement diminué, et cette année il y a eu marée montante.

En jetant un regard d'ensemble sur le travail de l'année et sur sa portée dans l'avenir, je suis convaincu que les efforts persistants et diligents qui ont été faits de toute manière pour présenter le Canada sous son plus beau jour aux populations de l'Ecosse, auront des résultats satisfaisants au printemps prochain.

En terminant, je désire reconnaître l'aide et l'encouragement que j'ai reçus de M. Murray dans l'accomplissement de mon travail. J'ai aussi à exprimer des remercîments au clergé et aux instituteurs des écoles publiques pour leur aide et leur cordiale coopération au succès de mes assemblées, ainsi qu'à la Compagnie du Highland Railway pour des privilèges spéciaux reçus d'elle.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

W. G. STUART,
Agent du gouvernement canadien

N° 9.

RAPPORT DE M. THOMAS DUNCAN.

CARNOUSTIE, FORFARSHIRE, 31 décembre 1898.

Le Très honorable
Haut-Commissaire pour le Canada,
Londres.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur ce que j'ai fait relativement à l'immigration depuis le 15 juillet dernier, date à laquelle je suis arrivé dans ce pays.

Depuis cette date jusqu'à la mi-octobre j'ai employé mon temps à fréquenter les expositions agricoles et autres réunions de fermiers et de domestiques de ferme en différentes parties du pays.

La présence d'agents à ces réunions est un des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour arriver aux gens de la catégorie qu'il nous faut au Canada pour nos terres vacantes. Les tentes fournies pour les agents sur les terrains des expositions sont de la plus grande utilité, en ce qu'elles leur permettent de venir personnellement en contact avec les gens, et elles sont particulièrement commodes pour la distribution de nos imprimés, les agents pouvant ainsi remettre eux-mêmes entre les mains de ceux qu'ils jugent à propos les différentes brochures qu'ils ont à distribuer. Ci-devant cette partie du travail se faisait nécessairement par des gens engagés à cette fin, et il en résultait que la grande masse des imprimés n'arrivait jamais à ceux auxquels ils étaient destinés Je crois qu'il est important de faire tout ce que nous pouvons pour rendre la tente canadienne dans les expositions aussi attrayante que possible. Je suis sûr que les résultats qui s'en suivraient donneraient raison d'avoir encouru certaines dépenses modérées dans cette direction. Les spécimens de grains et d'herbes fournis aux agents sont d'un grand intérêt pour la classe agricole en ce pays, et j'ose suggérer que l'on mettra le plus grand soin à ne choisir pour cela que les plus beaux échantillons de ce que le Canada produit de mieux. Je ne puis m'empêcher de croire que c'est une erreur d'envoyer des échantillons de grain inférieurs à ce qui se produit ici. J'ai, par exemple, écouté des fermiers qui discutaient la qualité de nos échantillons d'avoine, et ils arrivaient à la conclusion que notre avoine était de beaucoup inférieure à la leur, et qu'un pays qui ne pouvait pas produire de meilleure avoine que cela ne valait pas grand chose.

J'ai remarqué une question qu'on demande souvent ici : c'est celle de savoir si le Canada produit de bonnes pommes de terre et de bons navets, et nos réponses ne paraissent pas convaincre. Si l'on fournissait aux agents des échantillons des différentes racines comestibles, ils feraient tout autant de bien, sinon davantage, que les échantillons de grain. On pourrait les envoyer ici à l'époque des expositions d'automne, et M. Murray pourrait les distribuer parmi les agents, qui les montreraient aux personnes en quête de renseignements sur le pays.

J'ai porté la parole à vingt-neuf assemblées depuis le commencement de la saison des conférences, une partie du temps en compagnie de M. Stwart, dans le nord de l'Ecosse, et le reste du temps avec M. Grant, de Dumfries, dans le midi. J'attache beaucoup d'importance à cette partie des travaux. Nos auditoires n'ont pas été aussi considérables que nous aurions désiré, mais en somme, je crois qu'ils ont été très bons, et nous avons pu de cette façon répandre des connaissances que nos auditeurs n'auraient pas eues autrement. Ces assemblées sont aussi une occasion de distribuer des imprimés, et nous ne manquons pas d'en profiter. Toutes nos conférences ont été illustrées à l'aide de la lanterne magique.

J'ai visité dans le cours de la saison un grand nombre de villes et villages, et j'ai anssi fait beaucoup de propagande individuelle dans les campagnes, visitant autant que possible ceux qui m'avait écrit pour avoir des renseignements. J'ai été beaucoup frappé de l'intérêt croissant qui se manifeste de toute part parmi toutes les classes de la population.

Le plus grand obstacle que nous rencontrons ici à l'émigration vers le Canada, est l'idée ridicule qu'on a de notre climat. Je fais tout ce que je peu dans mes conférences et en conversation pour réagir contre ces fausses idées. Cela est fort à regretter, mais je suis sûr que cet obstacle à l'émigration est grandement dû à ce que nos propres gens sont constamment à parler de nos hivers. N'était-ce cet idée erronée qu'on en a, l'œuvre de l'agent serait beaucoup plus aisée, et beaucoup plus de gens de ce pays se dirigeraient vers le nôtre.

Je crois qu'on devrait faire tout ce qui est possible pour donner en ce pays une juste idée de notre climat, et il me semble que rien ne saurait mieux réussir en cela que des expositions des différents produits récoltés en plein air au Canada et qui ne le sont que sous le verre dans ce pays. Quelques échantillons de cette nature, que montreraient les agents dans les différentes expositions et dans leurs conférences, feraient beaucoup de bien. En conformité d'instructions reçues de M. Murray, j'ai visité un certain nombre de gens, principalement dans l'Aberdeen, ayant des amis émigrés au Canada le printemps dernier, et j'ai constaté dans tous les cas que ces amis avaient envoyé de bons rapports sur le pays et sur les gens où ils étaient employés.

Je désire remarcier le *Peovle's Journal* de Dundee, la publication qui compte peut-être le plus de lecteurs parmi la classe agricole en Ecosse, pour nous avoir si bienveillamment donné l'usage gratuit de ses colonnes pour la publication de lettres de colons et autres à l'occasion de la discussion soulevée par l'injuste attaque de Robert Duncan, ci-devant secrétaire de la *Farm Servants Union of Scotland*, contre notre pays. A l'époque de la publication de ses lettres, j'ai regretté personnellement beaucoup la chose, songeant que j'avais peut-être été la cause du voyage de Duncan au Manitoba, mais je crois aujourd'hui que l'incident a eu d'excellents résultats, et a donné lieu à une superbe réclame pour le Canada.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

THOS. DUNCAN.

N° 10.

RAPPORT DE M. C. R. DEVLIN, COMMISSAIRE CANADIEN EN IRLANDE.

14 Westmoreland Street,

Dublin, 6 janvier 1899.

Le Très honorable
Haut-Commissaire pour le Canada,
Londres.

Milord,—Je prévoyais, en faisant mon rapport l'année dernière, que, pour ce qui est des efforts que nous faisons en Irlande, les résultats pour la présente année seraient satisfaisants. C'est ce qui est arrivé. Notre désir est d'obtenir pour le Canada une proportion raisonnable du grand nombre d'émigrants qui annuellement partent de l'Irlande, et la statistique démontre que cette année le Canada en a obtenu une bonne part. Il est possible aussi que le nombre d'émigrants qui sont allés chez nous soit plus grand que celui qu'indiquent les rapports du Board of Trade.

J'ai déjà eu occasion de faire remarquer qu'il est difficile de tenir un compte exact et précis de ceux qui vont de l'Irlande au Canada. Plusieurs étaient des messieurs de grands moyens désireux d'y placer leurs capitaux ; d'autres des fils de gentlemen de marque ; dans ces deux cas l'émigrant prend invariablement passage de cabine.. Je doute qu'on tienne compte de ces émigrants. D'un autre côté bon nombre, partis du sud, font voile à Queenstown, et passent par les Etats-Unis pour arriver au Canada. Il est à espérer que la statistique pour le Canada tient compte de ces derniers. Quoi qu'il en soit, l'on a même dans les rapports fournis la plus forte preuve de la popularité croissante du Canada en Irlande.

Les provinces de l'Est ont été aussi favorisées que celles de l'Ouest par l'émigration.

On peut demander pourquoi les bordereaux de l'émigration aux Etats-Unis dépassent tout ceux de l'émigration au Canada. A part toute autre considération, la principale raison est que l'émigrant irlandais qui va aux Etats-Unis a son passage payé par des amis qui y sont déjà rendus, et qu'il a d'avance une place assurée.

Nous avons cependant toute raison d'être satisfaits des résultats obtenus, et je suis d'avis que, avant la fin de l'année que nous venons de prendre, nous aurons obtenu un beaucoup plus grand nombre d'émigrants qu'en 1898.

Milord, vous me permettrez d'exprimer mon appréciation de votre courtoisie et votre bonté constantes, ainsi que de la bonne volonté et du zèle de votre bureau à nous aider de tous les moyens possibles.

Je suis bien aise de pouvoir rapporter que les bureaux de Dublin ont été visités dans le cours de l'année par un grand nombre de Canadiens, qui m'ont assuré que l'agence leur était très avantageuse. Leur courrier était adressé à nos bureaux, les journaux canadiens étaient à leur disposition, et nos bons offices également. Quelques-uns étaient des touristes ; d'autres venaient par affaires. Il est très bon d'encourager le touriste à visiter l'Irlande. Il a maintes occasions de répandre des connaissances sur le Canada, et son séjour est sûr de produire de bons résultats.

J'ajouterai que dans le cours de l'année des témoignages de témoins irlandais nécessaires dans des causes devant les tribunaux canadiens ont été pris dans nos bureaux, ce qui diminua de beaucoup les frais de litige.

Des marchands, des avocats et autres du Canada, ont en maintes circonstances utilisé notre agence, et quelques-uns ont reconnu qu'ils avaient ainsi pu s'épargner des frais et des ennuis.

Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le fait que tous les jours on nous consulte sur le commerce du Canada, et il est à remarquer que Dublin et Belfast achètent beaucoup de produits de notre pays. Le bois, le grain, le fromage, les pommes, la farine, etc., etc., s'importent en grandes quantités du Canada, et il n'y a pas de risque à dire que si les exportateurs de ces articles et autres au Canada s'efforcaient d'étendre leur commerce dans ce pays, le succès ne manquerait pas de couronner leurs efforts.

Nous remarquons une curiosité croissante à l'égard des avantages qu'offre le Dominion aux placements de capitaux.

C'était une nouveauté que d'introduire la vente de timbres-poste canadiens dans les différentes agences. Les ventes ont amplement démontré la sagesse de cette mesure. Cette dernière a deux avantages, elle fait mieux connaître l'agence, et les recettes sont un profit net.

Je ne saurais trouver de justes paroles pour exprimer mon appréciation de la bienveillance dont a fait preuve la presse d'Irlande. Nous avons certainement raison d'être reconnaissants. Maintes et maintes fois j'ai eu l'hospitalité des colonnes de la presse pour mes lettres—très nombreuses dans le cours de l'année—sur des sujets exclusivement canadiens. Plus que cela, nos journaux d'Irlande ont généreusement tiré et reproduit de leurs échanges canadiennes de nombreux articles sur le progrès national et la prospérité du Canada. Je n'ai jamais manqué d'envoyer à la presse irlandaise les rapports et autres documents précieux reçus des différentes provinces du Canada.

Vous me permettrez de suggérer qu'il sera bon d'annoncer même plus qu'il n'a été fait jusqu'à présent dans les journaux d'Irlande.

Dans le cours de l'année j'ai fourni aux salles de lectures, bibliothèques, clubs et plusieurs autres institutitions, nos brochures et autres imprimés, qui ont été fort appréciés.

J'ai mis des brochures à la poste à l'adresse de plusieurs milliers de cultivateurs, et adressé à des personnages l'*Official Hand-Book of Canada.* Le fait est que lorsque au commencement du présent rapport, je parlais de la probabilité d'une augmentation dans les chiffres de l'émigration au Canada pour l'année qui vient de commencer, j'avais dans l'esprit les effets de la très volumineuse correspondance que nous avons entretenue avec des personnes qui songent à émigrer. Cette correspondance nous tient très occupés ; plusieurs milliers de lettres ont été reçues et envoyées. Je ne dis rien de ceux qui s'adressent personnellement au bureau et auxquels on fournit les renseignements voulus. Dans la direction du bureau, j'ai eu constamment l'aide de M. Webster, et comme il est très au courant du service, chaque fois que j'ai dû m'absenter il en a eu la charge.

Les foires qui ont lieu dans le cours de l'année offrent d'excellentes occasions à l'agent. Il vient en contact avec la classe agricole, et son expérience lui enseigne qu'il est sage de distribuer nos imprimés en ces occasions. Il peut aussi inviter ses correspondants à le rencontrer à ces foires. Les affaires du bureau ayant pris des proportions considérables, il m'a été impossible d'assister à un grand nombre de foires ; mais M. Webster n'a pas négligé cette partie de notre travail. J'ai eu au printemps l'occasion d'assister à l'exposition agricole de Belfast, où M. O'Kelly avait une splendide collection de grains, de céréales, etc., du Canada.

Dans le cours de l'année, aux expositions du printemps et de l'automne à Dublin, Cork, Limerick et ailleurs, M. Webster et moi avons exposé des produits miniers, forestiers et agricoles du Canada.

A ces expositions l'annexe du Canada a toujours attiré grand nombre de personnes, et en ce qui concerne la partie du pays qui constitue notre territoire, je dois dire en justice pour M. Webster que notre succès à ces expositions est dû à ses efforts, à ses connaissances pratiques de la vie et des industries agricoles, et à la longue expérience qu'il a acquise dans l'Ouest.

On a beaucoup admiré le goût avec lequel il arrange nos spécimens. Permettez-moi à ce sujet de citer les paroles du *Daily Express* de Dublin : " L'agence du gouvernement canadien a une annexe (n° 27) qui est digne d'une mention spéciale et toute élogieuse. L'exposition est réellement des plus intéressante. Elle contient nombre de spécimens de minéraux, et un grand nombre d'échantillons de céréales sorties du sol de cette fertile et entreprenante colonie. Parmi ces derniers est un pied de maïs de 13

pieds de hauteur, tandis que les vues photographiques exposées donnent une idée des belles proportions de quelques-unes des principales villes du Canada."

Je pourrais citer maintes autres appréciations flatteuses pour démontrer la valeur de l'œuvre qui se fait à ces expositions. Il suffira de dire qu'elle constitue un puissant facteur d'éducation, et les milliers de personnes qui les visitent ne manquent pas d'en rapporter une connaissance plus profonde des merveilleuses ressources agricoles du Canada.

Comme M. Webster parlera sans doute de ce sujet dans son rapport, il n'est pas nécessaire que j'en dise davantage.

Nous n'avons pas jugé à propos l'hiver dernier de faire des conférences ; mais nous avons décidé de faire cette année un effort dans cette direction. De bonne heure en octobre j'ai demandé et obtenu de l'aide de M. O'Kelly et de M. Webster, et nous avons donné une conférence illustrée sur le Canada à Lisburn. L'auditoire n'était pas nombreux, mais comprenait nombre de citoyens marquants. Presque aussitôt après, j'ai reçu plusieurs invitations que M. Webster et moi avons acceptées. Nous avons porté la parole à de grandes assemblées en maintes localités. Nous avons très rarement eu lieu de nous plaindre d'un petit nombre d'auditeurs. De la part de prêtres, de ministres, d'instituteurs, de magistrats et de représentants de toutes classes, nous avons reçu le plus bienveillant traitement et toute la considération possible. Nous continuons nos travaux et nous avons devant nous des invitations pour nous occuper encore des mois. Je ne connais pas de meilleur moyen que par la conférence illustrée de répandre la connaissance des avantages qu'offre le Canada. Cela peut être fatiguant de parler tous les soirs, mais la consolation que valent les applaudissements encourageants et l'intérêt que manifestent nos auditoires, peuvent se comprendre beaucoup mieux que s'exprimer.

A propos de nos conférences illustrées, nous avons lieu de remercier la presse locale pour leurs comptes rendus flatteurs.

Permettez-moi en terminant de mentionner la grande publicité qu'a valu au Canada la visite de plusieurs membres du gouvernement. Nous avons eu celles de l'honorable M. Mulock et de l'honorable M. Fisher. Les discours qu'ils ont prononcés à Dublin ont eu d'excellents effets.

Qu'il me soit permis de dire un mot d'éloge à plusieurs membres du clergé canadien pour des interviews publiés dans la presse, des conférences prononcées par eux, etc.

Encore une fois nous nous attendons à des résultats très encourageants pour 1899.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

C. R. DEVLIN.

No 11.

RAPPORT DE M. EDWARD O'KELLY, AGENT EN IRLANDE.

HARBOUR BOARD BUILDINGS,

LONDONDERRY, 31 décembre 1898.

Au Très honorable LORD STRATHCONA,
Haut-Commissaire pour le Canada,
Londres.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le travail fait pour 'émigration dans l'Ulster, pour l'année qui prend fin aujourd'hui.

Je vous ai fait, comme vous le savez, des rapports mensuels, suivant mes instructions.

Comme il est dit dans ces rapports, j'ai assisté avec mes collections de produits canadiens aux différentes expositions agricoles qui ont eu lieu dans la province d'Ulster. Les spécimens ont partout excité beaucoup d'attention et d'admiration, et dans un cas ils ont été le moyen d'engager un fermier qui allait partir avec sa famille pour l'Australie, à changer sa décision et celle d'un de ses amis et à s'en aller au Canada, où tous sont aujourd'hui confortablement situés.

A cette même exposition nos spécimens nous ont valu cinq colons et une quinzaine de mille dollars, et je suis convaincu que l'exposition de bons spécimens de produits canadiens est le meilleur moyen d'engager les émigrants à prendre le chemin de notre pays. A ces expositions agricoles se rencontrent justement les gens les plus propres à faire de bons colons, des gens qui ont les moyens de se rendre au pays où l'on récolte ces spécimens, et quelquefois d'y apporter des capitaux. En outre, elles donnent à l'agent, à cause des nombreuses questions qu'on lui pose, la meilleure occasion de renseigner les gens sur le Canada, et de comparer la perspective des fermiers de ce pays et de ceux du Canada. La tente est aussi munie de maintes brochures qui corroborent ses paroles et donnent les renseignements demandés.

Je suis aussi allé aux foires et aux marchés où je comptais pouvoir gagner des colons, et où je pouvais me rendre sans nuire aux affaires de mon bureau. J'y présidais à la distribution de nos imprimés parmi les gens, et je passais la journée à converser avec ceux qui avaient nos brochures et ceux qui se joignaient à eux.

Grâce à ces moyens et à la correspondance qui est résultée de nos annonces dans les journaux, je puis dire que le Canada a eu de l'Ulster le bénéfice de capitaux dépassant de beaucoup ce que je pouvais attendre pour la première année, et aussi une meilleure classe de colons, ce qui est un grand avantage, attendu que ceux qui sont partis pour le Canada ont écrit qu'ils sont satisfaits de leurs perspectives dans des régions aussi distantes les unes des autres que le sont le Manitoba, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon. Les amis qu'ils ont quittés en Irlande sont satisfaits aussi et le disent à leurs connaissances.

Je continue de visiter les membres du clergé et de leur fournir nos imprimés, et je crois pouvoir dire que tout le clergé protestant de l'Ulster est en faveur de l'émigration au Canada de tous ceux qui ne sont pas en train de réussir chez eux, plutôt que de les voir chercher de l'emploi dans les centres manufacturiers du Royaume-Uni. Ils comprennent parfaitement que le Canada est le pays où devrait aller s'établir une famille.

Les membres du clergé catholique romain préfèrent en général voir leur gens continuer chez eux la lutte pour l'existence dans l'espoir de jours meilleurs. Au moyen de passages payés d'avance, ce qui ne diminue pas les ressources de ceux qui restent au foyer, une trentaine de mille jeunes gens des deux sexes quittent l'Irlande tous les ans pour continuer l'œuvre à laquelle ont largement contribué leurs ancêtres, le développe-

ment des Etats-Unis, et la plus grande confiance dans les ressources du Canada ne saurait attirer vers ce dernier les Irlandais peu fortunés, sans qu'on leur y offre au moins l'aide qu'ils reçoivent en s'adressant à leurs amis des Etats-Unis.

A juger d'après le passé et d'après la correspondance actuelle, je m'attends que l'année prochaine l'Ulster enverra au Canada de bons colons ayant un certain capital, mais je sais que tant que continueront les conditions dans lesquelles se fait l'émigration aux Etats-Unis, sans qu'il soit donné d'aide aux émigrants qui préfèrent le Canada, la masse de l'émigration, même du loyal et prospère Ulster, prendra la direction de la République. C'est ce que me disent les gens eux-mêmes. Les journaux du Nord le démontrent, comme Votre Seigneurie pourra voir en lisant l'article ci-inclus de l'*Evening Telegraph* de Belfast, dont la circulation dépasse à peu près celle de n'importe quel autre journal d'Irlande.

Pour les gens qui ont des capitaux, je constate que le Sud-Africain est la région qui fait le plus de concurrence au Canada, l'Afrique envoyant beaucoup d'argent en Irlande, apparemment beaucoup plus que le Canada, et je tâche de faire contrepoids à ce fait en expliquant aux avocats de l'émigration vers l'Afrique que le Canada offre plus d'avantages que ne pourrait faire l'Afrique au colon ordinaire qui vient acquérir des terres et s'enrichir par la culture.

J'ai très peu visité le comté de Donegal, ceux qui désirent émigrer de ce pauvre comté n'ayant pas eu jusqu'à présent les moyens de le faire excepté lorsque des amis d'Amérique ont pu payer leur transport; mais comme il doit être dépensé en cet endroit une somme d'environ trois cent mille louis dans la construction d'un chemin de fer, je m'attends qu'un grand nombre vont appliquer ce qu'ils gagneront à se procurer le moyen de se rendre dans un pays où ils auront chance de réussir. Je compte donc pour l'avenir sur une grande activité dans le Donegal.

Je crois qu'il n'est que juste de mentionner que les Harbour Board Commissioners, par l'entremise de leur secrétaire, M. E. A. Hamilton, m'ont informé que je pourrais avoir l'usage d'un de leurs meilleurs bureaux en qualité d'agent canadien. Le bureau est vaste, bien éclairé, avec les meubles nécessaires, faisant face au quai, et sa situation me permet de voir plusieurs personnes que je ne verrais pas autrement, ainsi que d'étaler mes spécimens et mes cartes avec beaucoup d'avantage. Le secrétaire est un enthousiaste à l'endroit du Canada—quatre membres de sa famille sont dans notre pays et réussissent extrêmement bien.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD O'KELLY.

N° 12.

RAPPORT DE M. JOHN WEBSTER, AGENT EN IRLANDE.

14 Westmoreland Street, Dublin, 6 janvier 1899

Le Très honorable
Haut-Commissaire du Canada,
Londres.

Milord,—J'ai l'honneur de vous présenter le présent rapport sur mes travaux pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

En conformité de vos instructions, j'ai, durant le mois de janvier, pendant l'absence de M. Devlin, eu la charge du bureau de Dublin, et même après le retour de M. Devlin j'ai travaillé au bureau tout le temps que j'ai passé à Dublin. La réclame que nous avons libéralement faite au commencement de l'année a produit d'excellents fruits. Nous avons pu en juger par la constante affluence des visiteurs au bureau et le volume de la correspondance à laquelle nous avons eu à faire face. On ne saurait s'exagérer l'importance d'annoncer dans les journaux irlandais.

J'ai été très occupé cette année à visiter les foires et les marchés, ce qui me mettait en contact avec la classe agricole. Nous ne saurions avoir de meilleures occasions de rencontrer les cultivateurs, de répandre des connaissances sur notre pays et de distribuer nos imprimés. La longue expérience que j'ai acquise de la vie agricole m'a beaucoup servi dans mes travaux, et m'a mis en état de répondre aux questions qu'on me posait sur les avantages offerts à l'agriculteur par le Canada.

Depuis l'établissement des bureaux de Dublin, mes fonctions me rattachent à ces bureaux, et quand je suis à la campagne visitant les foires, je me tiens en relations avec M. Devlin, qui me communique les noms de ceux qui demandent des renseignements. Autant que possible, je tâche d'aller les voir, car je suis convaincu qu'on peut obtenir de beaucoup meilleurs résultats de cette façon que par correspondance.

Dans les villes que je visite dans mes tournées, je ne manque pas de mettre des guides canadiens sur les tables des bibliothèques, dans les clubs et dans les édifices publics.

Vous savez que les expositions agricoles en Irlande se font sur une grande échelle, et que toutes les parties de la population y prennent le plus grand intérêt. Nous y avons exposé des spécimens de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de maïs et d'autres céréales. Nous avons eu la satisfaction de pouvoir faire un excellent étalage de minéraux venus des mines de la Colombie-Britannique et d'autres parties du Dominion. Nous avons exposé des vues des principales villes du pays, des scènes photographiques de la vie industrielle au Canada, ainsi que des échantillons de nos bois.

Nous avons tenu à l'annexe de grandes provisions de brochures sur les ressources du pays.

Notre étalage constitue une excellente leçon d'objets. Du commencement à la fin de l'exposition, notre annexe est un centre d'intérêt, et les journaux en ont parlé dans les meilleurs termes.

Nous avons exposé ainsi aux différentes expositions qui suivent :

Royal Dublin Society............	les 19 et 20 avril,
Limerick	les 2 et 3 juillet,
Cork	les 7, 8 et 9 juillet,
Hollymount, comté de Galway......	les 27 et 28 juillet,
Dublin Horse Show..............	les 23, 24, 25 et 26 août,
Dublin Winter Show.............	les 5, 6 et 7 décembre.

Les numéros spéciaux illustrés de journaux canadiens qui nous ont été envoyés ont été très recherchés, et je désire noter tout particulièrement qu'il est très bon de faire circuler de pareils journaux. Un grand nombre les lisent et la demande en est grande.

On comprendra mieux la valeur de ces expositions quand on songera que le cultivateur ne les néglige jamais et les considère toujours comme dignes d'une attention spéciale. Il y voit exactement ce que produit le Dominion. C'est une invitation pour lui d'y aller.

D'après mon expérience il vaut mieux faire une bonne exposition, digne du pays qu'elle représente, ou n'en pas faire du tout. Cela peut être un peu dispendieux, mais les résultats finissent par récompenser.

Dans le cours de l'hiver je donne des conférences sur le Canada : en moyenne, trois par semaine. J'ai treize invitations pour ce mois-ci, et j'en attends encore. La conférence est illustrée par des vues projetées à l'aide de la lanterne magique, et nous avons une excellente lampe à acétylène. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu à payer pour nos salles. Au contraire, le clergyman, le club ou la société qui nous invite fait tous les préparatifs, fournit la salle, l'éclairage et annonce même la conférence. Nous acceptons avec joie l'invitation, quelle que soit la source d'où elle vienne. Il est arrivé que nous avons donné des conférences à la demande des dignitaires de l'Eglise d'Irlande, et d'autres à la demande de dignitaires de l'Eglise catholique romaine.

M. Devlin et moi avons aussi porté la parole dans des établissements d'éducation. Le fait est que nous avons reçu tant d'encouragement que nous nous proposons de continuer nos conférences en janvier février et mars. Pour donner une idée de la popularité de la conférence illustrée, je dirai que dans certains cas, lorsqu'il nous était impossible de donner une conférence, on nous a prié de prêter nos verres, et maintes fois ils ont été employés par des membres du clergé, des instituteurs et autres. Nous nous faisons toujours un plaisir de nous rendre à ces désirs lorsqu'il est possible.

Ma correspondance est, je suppose, à peu près la même que celle des autres agents. Elle a été beaucoup plus volumineuse cette année que l'année précédente. Chaque fois que les affaires font absenter M. Devlin, je fais la correspondance du bureau, et j'aide toujours à mon collègue de cette façon. Je suis bien aise de dire que nous travaillons en harmonie, et nous avons fait tout en notre pouvoir pour avancer les intérêts du Canada et répondre à la confiance qu'on a reposée en nous.

Nous venons de commencer une nouvelle année, et en ce moment les indications qu'elle donne font croire à son succès.

J'ai l'honneur d'être, Milord,

Votre obéissant serviteur,

JOHN WEBSTER.

N° 13.

RAPPORT DE M. A. BODARD, AGENT EN FRANCE ET EN BELGIQUE.

PARIS, 25 décembre 1898.

A LORD STRATHCONA,
Haut-Commissaire pour le Canada,
à Londres.

MILORD,—Dans le dernier rapport que je vous ai adressé en avril dernier je vous donnais mon opinion personnelle sur l'émigration européenne en dehors des Iles Britanniques. Je vous disais que les classes agricoles s'appauvrissent tous les ans, et que plusieurs fermiers possédant de 300 à 400 dollars aimeraient à venir au Canada, si l'argent nécessaire à leur passage leur était avancé, de façon qu'ils pussent s'établir avec leur petit avoir, qui est suffisant pour les commencements.

J'exprime franchement l'opinion que si le Canada n'offre pas plus d'encouragement qu'il ne fait aujourd'hui, aux cultivateurs du continent qui ont quelques moyens, principalement ceux de France, de Belgique et de Suisse, l'émigration n'augmentera pas, restera à peu près la même, et diminuera peut-être. J'avais raison, et je crois que le nombre des émigrants français et belges est le même que l'année dernière, mais il augmenterait bientôt si on avançait le prix du passage à ceux qui vont au Manitoba, etc.

Pour augmenter l'émigration au Canada, j'ai adopté le plan suivant.

Je vous ai dit qu'un grand nombre de fermiers français n'aiment pas à aller aux Territoires du Nord-Ouest, parce qu'ils trouvent le prix du voyage trop élevé, 200 ou 300 dollars par famille, et pour d'autres raisons ; ils préfèrent s'établir dans la province de Québec. Malheureusement, à venir jusqu'à cette année, rien n'a été fait dans cette province pour favoriser l'émigration française, belge ou autre. Les lois et règlements de cette province n'ont pas encouragé la colonisation. Les terres vacantes sont d'accès difficile ; rien n'y est organisé pour la réception des colons. Mais en 1897, l'honorable C. Sifton m'a mis à la disposition de l'honorable A. Turgeon, ministre de la colonisation à Québec, pour fonder des colonies françaises dans cette province.

J'y suis encore allé en mai dernier, délégué par plusieurs fermiers français, et j'ai coopéré avec le département de la colonisation à Québec, comme j'avais fait en 1897, dans l'organisation de colonies françaises, avec l'appui de l'honorable A. Turgeon et du gouvernement de Québec.

Entre Maria, Coplan, Paspébiac et Port-Daniel, dans la Gaspésie, se trouve une belle région qui n'est pas encore colonisée. C'est là que j'ai décidé d'établir mes fermiers français et de fonder de nouvelles colonies. Je leur ai acheté des terres déboisées, ai construit des maisons où il y avait lieu pour les recevoir, et quand ils arriveront au printemps prochain, chaque famille aura une petite ferme de 10 à 20 acres déboisées, avec une maison et des écuries.

Les Français et les Belges ont de la difficulté à réussir quand ils s'établissent dans le bois. Ils ne sont pas habitués au déboisement, et pour assurer leur succès je leur ai conseillé d'acheter une petite ferme déboisée pour commencer, et de prendre en arrière une terre en bois debout et faire déboiser leur terre par les Canadiens français à tant l'acre.

Les cultivateurs français arrivent avec des capitaux ; avec leur argent ils donnent de l'ouvrage aux Canadiens français. Ce plan est le meilleur qui ait encore été présenté, car il favorise à la fois la colonisation française et le rapatriement des Canadien-français émigrés aux Etats-Unis. Le gouvernement canadien essaie de favoriser le rapatriement, et je crois que ce plan est le meilleur qui ait été adopté pour le faire réussir.

Jusqu'à présent le gouvernement n'a rien offert pour engager ces gens à revenir se fixer au Canada ; une terre en bois debout dans la province de Québec, sans chemin

pour y conduire, n'est pas une perspective assez attrayante. Notre plan offre mieux et des avantages réels, car il fournit du travail et la vie à tous. Mais la meilleure preuve de son mérite est celle-ci. J'ai annoncé dans les journaux qu'à Port-Daniel mes fermiers français paieraient 8 dollars l'acre pour le déboisement à tous ceux qui voudraient s'en charger, ceux-ci devant avoir la première récolte sur la terre déboisée, et le curé de Port-Daniel, l'abbé A. Gagnon, a déjà reçu près de trois cents offres de lopins et de déboisement pour les nouveaux colons.

Les chemins seront ouverts, les travaux se faisant dans le cours de l'hiver, et l'été prochain nous aurons une colonie mixte de Français, de Belges et de Franco-Canadiens rapatriés, dans la Gaspésie, dans un territoire où en 1897 il n'y avait rien. J'ai fondé plusieurs colonies françaises dans le Manitoba, et un bon nombre de paysans français sont établis au nord de Montréal, mais ma première colonie réelle dans la province de Québec, et non pas la dernière j'espère, sera celle-ci, dans la Gaspésie.

Pour réussir, il faut aux Français et aux Belges d'être mêlés aux Canadiens français pour en apprendre les coutumes et les méthodes de culture convenables au Canada. Dans la région de la Saskatchewan, les Français que j'ai envoyés là n'augmentent pas rapidement en nombre pour plusieurs raisons, et principalement parce que les Canadiens français n'y vont pas, et que sans leur aide les fermiers français ont à lutter contre l'inexpérience, et cela les décourage.

Sans Canadiens français pour déboiser leurs terres et leur donner des conseils, ils auraient de la difficulté à réussir même dans la province de Québec. J'ai mis les deux éléments ensemble dans la Gaspésie, pour leur avantage mutuel et pour l'avantage de tout le Canada, où ils coloniseront une région encore sauvage.

Un Français de Bordeaux, M. Augereau, a écrit à l'honorable A. Turgeon. Il se propose d'aller au Canada avec des amis, et il amènera avec lui quelques fermiers auxquels il avancera le prix de leur passage, qui lui sera garanti par hypothèque sur leur terre. Je suis entré en correspondance avec M. Augereau, et sa colonie se fixera parmi mes émigrés. Mais la loi de Québec ne permettant pas d'hypothéquer un homestead, j'ai vu le ministre à ce sujet, et le gouvernement de Québec adoptera sous ce rapport, les dispositions de la loi fédérale, ainsi que certaines réformes et modifications recommandées par le congrès de Colonisation tenu à Montréal le 23 novembre.

M. E. Marquette, agent d'immigration de la province de Québec à Montréal, est l'agent de la *Self Help Society of England.*

Tous les ans cette société lui envoie plusieurs familles anglaises pauvres allant s'établir dans la province de Québec. Leurs passages leur sont avancés ou donnés gratuitement. M. Marquette a à sa disposition de l'argent pour les nourrir ou pour payer leur transport dans les limites du Canada. Avant leur arrivée, il prépare tout pour leur réception. J'en fais autant, mais les familles que j'amène au Canada sont des agriculteurs qui ont assez d'argent pour s'établir, et ne sont pas envoyés par charité. Je suis tous les ans de plus en plus rigoureux dans le choix de mes émigrants. Je ne permets à personne des villes de venir au Canada s'établir dans nos villes.

Je suis d'avis que ce que peut faire de mieux un agent pour favoriser l'émigration est ce que j'ai fait moi-même et ce que fait l'abbé F. Morin, c'est-à-dire, aller faire la propagande surtout en hiver, venir au Canada en été avec les familles qu'on a gagnées et leur aider à s'établir. Cela les encourage ; leur succès est plus sûr, et les émigrés ont plus de confiance à l'agent qui les a engagés à venir qu'à tout autre.

Je dois dire que ce que j'ai fait l'a été sans rémunération de la part des émigrants. Comme je suis payé par le gouvernement, mes services leurs sont absolument gratuits ; mon travail, mon temps, sont entièrement consacrés au succès de mes colons.

En 1898, la majorité de mes colons sont allés à Winnipeg, à Notre-Dame de Lourdes, à Souris, au Lac-Dauphin, à Deloraine, à Assiniboïa et à Saskatchewan ; d'autres sont allés au nord de Montréal. Tel est ce que j'ai fait cette année, et je crois que mon travail a été dans l'intérêt du Canada, et de nature à aider à la colonisation de mon pays d'adoption, supérieur même à la France pour les cultivateurs.

Votre obéissant serviteur,

A. BODARD.

N° 14.

RAPPORT DE M. FOURSIN.

PARIS, 25 janvier 1899.

Au Très honorable
Haut-Commissaire du Canada,
à Londres.

MILORD,—Je n'ai pas besoin de vous renouveler les explications au sujet des conditions dans lesquelles s'affectue en France le service de la colonisation sur le Canada. Vous savez en effet que l'administration française se basant sur l'absence d'une ligne directe de steamers, faisant le service entre les deux pays, refuse d'accorder une autorisation formelle et se borne à une tolérance qui ne permet pas d'user des moyens ordinaire de publicité et de propagande directe.

C'est donc par les relations personnelles, par une correspondance spéciale à chaque colon, par des déplacements pour aller voir ceux qui paraissent intéressants ou susceptibles de devenir de bons correspondants locaux, et enfin en recevant au bureau du Commissariat du Canada, 10 rue de Rome, tous les intéressés que la propagande ainsi exercée y attire. D'autre part, le journal *Paris-Canada*, qui est régulièrement adressé aux correspondants utiles, établit un lien permanent qui supplée d'une manière parfaite à la grande publicité que feraient les agents des compagnies de steamers et qui porterait souvent sur des sujets tout à fait impropres à la colonisation.

En résumé, l'on peut dire que chaque effort a un but déterminé et que chaque résultat est efficace et définitivement acquis.

C'est ainsi que tous les colons français que j'envoie au Canada étant de premier choix ont tous pleinement réussi, et que leurs lettres et leurs amis et parents constituent entre les mains de correspondants et d'agents volontaires la plus fructueuse des propagandes. Or, comme il y a actuellement des paysans originaires de tous les départements de France et même de l'Algérie, établis, avec succès, dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, on peut dire que le Canada est maintenant très connu comme un pays de grandes ressources, et très bien apprécié par la classe agricole française tout entière. Il n'y a jamais eu d'échec qui soit venu compromettre cette bonne impression, par le fait même de la sélection qui est faite ainsi avant le départ. Mais vous comprendrez aisément que cette méthode, qui est la seule que nous puissions employer provisoirement, exige beaucoup de travail et d'attention minutieuse, de déplacement coûteux, et que le résultat apparent, immédiat, soit forcément restreint.

Ce n'est qu'à partir de la fin de mars que les colons qui se préparent en ce moment se proposent de s'embarquer. A en juger par leurs lettres et l'affluence de ceux qui se présentent à notre bureau, le nombre en sera sensiblement plus élevé que les années précédentes. Le travail qui en résulte ne m'a pas permis de longs voyages. C'est à peine si j'ai pu m'absenter pour aller visiter des correspondants qu'il me semblait urgent d'aller voir sur place, et alors que je pouvais faire le trajet, aller et retour, dans la même journée. Au commissariat du Canada, la journée est entièrement occupée à recevoir les gens qui viennent souvent de très loin pour prendre des renseignements directs, ceux qu'ils trouvent dans les brochures leur paraissant douteux ou insuffisants. C'est ainsi que j'ai reçu la visite de M. T. Hutz, de Chambery (Savoie), qui représentait plusieurs familles savoyardes, qui se proposent de se rendre au Manitoba dès le printemps prochain.

Je suis, milord,

Votre obéissant serviteur,

P. FOURSIN.

N° 15.

RAPPORT DE M. TRÉAU DE CŒLI, AGENT EN BELGIQUE.

ANVERS, 15 janvier 1899.

Le Très honorable,
Haut-Commissaire du Canada,
à Londres.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur nos travaux pour le dernier semestre de 1898.

Etant entré en fonctions le 2 juillet, j'ai fait, avant de partir pour la Belgique, une longue visite au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest dans le but de rencontrer autant de familles belges que possible et d'apprendre d'elles comment elles envisagent l'avenir, et quels succès elles ont rencontré depuis leur arrivée au Canada. Je suis bien aise de dire que partout j'ai trouvé les colons satisfaits ; dans bien des cas leur succès avaient dépassé leur attente, et nombre de familles qui, à leur arrivée au Canada, il y a peu d'années, avaient très peu d'argent à leur avoir, après avoir payé leur frais de route, étaient dans un état prospère.

Toutes les familles que je suis allé voir m'ont fourni tous les renseignements que j'ai voulus.

De retour de l'Ouest je suis allé visiter les principaux centres de colonisation de la province de Québec, savoir, le comté de Labelle, les régions du lac Nominingue et du lac Saint-Jean, ainsi que les comtés d'Arthabaska, Drummond et Nicolet, avec l'intention de donner tous les renseignements possibles à ceux qui, à cause de la distance ou de crainte de l'isolement, préféreraient la vieille province à celle du Manitoba ou au Nord-Ouest.

Arrivé à Anvers vers la fin de septembre, j'ai visité quelques-uns des principaux centres agricoles, particulièrement ceux d'où il était déjà parti des émigrés pour le Canada, et où je pourrais intéresser des amis ou des parents. Maintes fois mes rapports étaient une corroboration de lettres déjà reçues.

Je regrette de dire que le Canada et les superbes avantages qu'il offre à l'émigration sont peu connus en Belgique, et encore moins dans les provinces flamandes, mais je n'ai pas de doute qu'aussitôt qu'on y connaîtra notre pays, l'intérêt s'y éveillera, et les résultats nous seront très favorables.

J'ai distribué presque tous les imprimés en ma possession, et j'ai commencé au mois dernier une série de conférences illustrées. Je continuerai la distribution des imprimés sans interruption aussitôt que seront arrivées mes brochures flamandes, car je considère que ces conférences ne font réellement du bien que lorsqu'elles sont corroborées et rappelées à l'esprit par la lecture d'écrits sur le Canada.

J'ai aussi commencé à faire un peu de réclame dans la presse, selon votre autorisation, et il me vient tous les jours des demandes de renseignements.

Par le passé grands nombres d'émigrants belges sont partis pour le Brésil et la république Argentine, qui offraient de grands avantages, tels que passage gratuit ou avances du prix de passage, avances d'argent à faible intérêt pour les frais d'établissement, etc., mais la plupart de ces avantages ont été retirés, et le Canada, quand les choses sont égales d'ailleurs, peut certainement faire concurrence à ces contrées,

J'ai beaucoup voyagé dans les provinces flamandes et visité aussi une partie de la Hollande.

Le temps pour intéresser la Belgique au Canada ne saurait être mieux choisi ; la densité extraordinaire de la population fait de l'émigration une nécessité, et il est encourageant de constater que les personnes les mieux situées comprennent cette nécessité et

paraissent disposées à aider ceux qui songent à quitter le pays. La preuve en existe dans le projet de fondation d'une société de colonisation qui se propose d'envoyer des délégués au Canada, au printemps prochain, dans le but de choisir un endroit convenable pour une nombreuse colonie belge.

D'après les demandes de renseignements qui me sont venues et ma correspondance, je m'attends que l'émigration individuelle sera satisfaisante cette année, mais pour la plupart de ceux qui songent déjà à émigrer avec leurs familles, il faudra tout l'été prochain pour mûrir leur décision et faire leurs préparatifs.

Afin de convaincre les cultivateurs de la qualité toute supérieure de nos grains et de nos autres produits agricoles, il serait nécessaire, cet été, de faire une exposition des grains et des produits du Canada aux expositions agricoles et aux foires.

C'est avec grand plaisir que je remercie le bureau de Londres pour le cordial appui que j'en ai reçu, et pour les prompts renseignements qu'il m'a fournis en toutes choses se rattachant au succès de ma mission.

J'ai l'honneur d'être, milord,

Votre obéissant serviteur,

D. TRÉAU DE CŒLI.

RAPPORTS DES AGENTS DANS L'EST DU CANADA.

Nº 1.

RAPPORT DE L'AGENT DE L'IMMIGRATION À SAINT-JEAN (NOUVEAU-BRUNSWICK).

(S. GARDNER.)

SAINT-JEAN (NOUVEAU-BRUNSWICK), 31 décembre 1897.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport des opérations de cette agence pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

Le présent rapport est accompagné de tableaux indiquant le mouvement de l'immigration.

COLONS SATISFAITS.

Tous ceux qui ont acheté des fermes et se sont établis dans cette province sont satisfaits de leurs achats.

Le nombre des colons a été plus grand cette année que l'année dernière, et il nous est arrivé une bonne classe de gens.

Les garçons de ferme sont également satisfaits de leur sort, et plusieurs se proposent de se faire des établissements pour eux-mêmes sur des terres qu'il est facile de se procurer.

ABONDANCE DE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Comme d'ordinaire je reçois d'Europe, des Etats-Unis et ailleurs maintes demandes de renseignements sur la province, le climat, le sol, etc. Je m'occupe aussitôt d'y répondre.

RETOUR D'ANCIENS HABITANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les anciens habitants continuent à nous revenir, la plupart pour s'établir sur des fermes. Ces gens reviennent principalement des Etats-Unis.

MOUVEMENT DE L'IMMIGRATION.

Sont passés dans le cours de l'année par cette agence et les autres ports d'accès sans se rapporter à Québec ou à Halifax, 2,770 immigrants, qui ont apporté $32,094 en argent et des effets pour la somme de $74,232.

A ce port les écritures de la douane donnent pour les 12 mois un total de 266 déclarations d'effets, pour une valeur totale de $31,302, ce qui est une augmentation sur l'année dernière.

Pendant l'année, 15,446 personnes sont venues par steamer de l'*International Line* entre Boston et Saint-Jean, et 6,240 sont parties ; ces chiffres sont moindres que ceux de l'an dernier, et la raison en est dans la concurrence de la route de Yarmouth et Boston.

NOUVEAUX COLONS DANS LES DIFFÉRENTS COMTÉS.

Albert	68
Sunbury	9
Kent	119
King	173
Saint-Jean	4
Westmoreland	430
York	549
Charlotte	113
Ristigouche	99
Northumberland	222
Carleton	485
Gloucester	166
Victoria	218
Queen	80
Madawaska	35
Total	2,770

ALBERT.

Soixante-six Canadiens revenus des Etats-Unis et deux citoyens des Etats-Unis, apportant tous ce qu'ils possèdent, se sont définitivement établis sur des fermes. Parmi eux sont trois personnes revenues du Klondike, qui ont acheté des propriétés et sont maintenant contents de rester chez eux.

KENT.

Tous Canadiens revenus. Nous disent que le Nouveau-Brunswick est le meilleur endroit. L'émigration a cessé.

KING.

Quand on demande aux rapatriés pourquoi ils sont revenus ils nous répondent : "Si nous avions travaillé aussi ferme ici que nous avons fait aux Etats-Unis, nous aurions aujourd'hui de bons établissements au lieu d'être à peu près ruinés. Nous sommes très contents de revenir."

Nombre de fermes ont été vendues récemment de $200 à $2,000. A portée de chacune sont des églises, des écoles et des moulins. Des fromageries sont en activité dans toutes les directions. Mon correspondant ajoute. "Nous avons encore de la place pour de bons citoyens et nous les recevrons à bras ouverts."

SAINT-JEAN.

Quatre Canadiens sont revenus sur leurs fermes, en ayant eu assez, des Etats-Unis.

WESTMORELAND.

Quatre cent seize Franco-Canadiens, 10 Américains, 4 Ecossais. Tous des Etats-Unis.

YORK.

Cinq cent quarante-neuf Canadiens revenus des Etats-Unis. Ceux qui ont passé par McAdam-Junction avaient des effets estimés à 2,420 dollars.

CHARLOTTE.

Soixante et quinze Canadiens revenus des Etats-Unis, 38 Américains, apportant des effets estimés à 12,076 dollars, et 4,550 dollars en argent.

CARLETON.

Quatre cent quatre-vingt-cinq Canadiens, 100 citoyens des Etats-Unis. Colons sérieux, apportant pour 15,062 dollars d'effets et 11,350 dollars en argent.

VICTORIA.

Deux cent deux Canadiens, 10 Danois et 6 citoyens des Etats-Unis. Le comté est prospère. La colonie écossaise est particulièrement prospère.

GLOUCESTER.

Cent soixante-six Canadiens retour des Etats-Unis et établis. Grand changement parmi les cultivateurs. Grâce au blé de semence qu'a fourni le gouvernement provincial, ils récoltent aujourd'hui leur propre farine.

QUEEN.

Des mineurs anglais et américains sont venus pour s'établir et travailler aux houillères du Grand-Lac.

MADAWASKA.

Trente-cinq Canadiens retour des Etats-Unis. Quelques-uns ont acheté des fermes les autres ont repris leurs anciennes propriétés.

RISTIGOUCHE.

Quatre vingt-dix Canadiens revenus des Etats-Uuis ; 8 Anglais venus de la Grande-Bretagne et un habitant de Terre-Neuve, se sont établis ici dans le cours de l'année. L'émigration aux Etats-Unis a cessé, mais bon nombre de personnes des deux sexes sont parties pour la Colombie-Britannique en route pour le Klondike.

NORTHUMBERLAND.

Cent quatre-vingt-dix-sept Canadiens sont revenus des Etats-Unis et ont repris leurs anciennes propriétés. Quatre Anglais, 2 Autrichiens, 1 Allemand et 18 habitants des îles Madeleine sont venus s'établir dans le comté.

CONCLUSION

Le nombre des émigrés mentionné ci-dessus, c'est-à-dire 2,770, plus 835 arrivés par les steamers de la Beaver Line et autres, font un total de 3,746, ce qui est une majoration de 704 comparativement à l'année précédente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. GARDNER,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

RELEVÉ des personnes arrivées à Saint-Jean, N.-B., en 1898.

PASSAGERS DE CABINE À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS.

Date.	Sexes.				Total des individus.	Nationalités.						Occupation.				Destination.
	Hommes.	Femmes.	Garçons au-dessous de 12 ans.	Filles au-dessous de 12 ans.		Arméniens.	Anglais.	Russes.	Gallois.	Turcs.	Citoyens des États-Unis.	Ecclésiastiques.	Commis et marchands.	Non classifiés.	Nombre d'âmes.	
Mars	2	1	3	1	7	6	1	1	....	....	....	....	2	5	7	États-Unis.
Avril	4	1	1	....	6	....	....	....	2	4	....	4	1	0	5	États-Unis.
Mai	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	0	1	États-Unis.
Septembre	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1	1	2	États-Unis.
Totaux	8	2	4	1	15	6	2	1	2	4	....	4	5	6	15	

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1898.

S. GARDNER,
Agent d'immigration du gouv. fédéral.

RELEVÉ des personnes arrivées à Saint-Jean, N.-B., en 1898.

PASSAGERS DE CABINE À DESTINATION DU CANADA.

Date.	Sexes.				Total des individus.	Nationalités.										Total.	Occupation.					Total.	Destination.										Total.
	Hommes.	Femmes.	Garçons au-dessous de 12 ans.	Filles au-dessous de 12 ans.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Habitants des Antilles.	Gallois.	Allemands.	Français et Belges.	Canadiens.	Chinois.	Autres pays.		Cultivateurs.	Artisans.	Commis et marchands.	Mineurs.	Non classifiés.		Nouvelle-Écosse.	Nouv.-Brunswick.	Rapatriés.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie anglaise.	Hong-Kong.	Yukon.	
Janvier	14	8	3	4	29	22	....	2	1	..	..	....	2	..	2	29	..	2	16	....	11	29	22	....	....	2	2	....	....	1	2	....	29
Février	21	7	2	1	31	15	2	6	1	3	1	....	3	..	..	31	3	2	15	....	11	31	1	4	3	4	1	10	2	6	....	....	31
Mars	77	23	11	7	118	70	9	13	....	..	1	1	20	..	4	118	21	26	30	....	41	118	2	26	20	4	8	21	11	24	2	...	118
Avril	84	24	6	4	118	54	5	16	8	1	1	6	16	3	8	118	20	19	34	12	33	118	45	....	14	9	7	19	...	12	2	10	118
Mai	11	12	5	3	31	10	3	3	8	..	..	1	6	..	..	31	..	3	7	1	20	31	21	2	6	2	....	....	....	....	....	....	31
Juin	7	14	3	3	27	11	....	....	12	..	..	....	4	..	..	27	1	....	6	....	20	27	9	7	4	7	....	....	....	....	....	....	27
Juillet	25	27	6	11	69	9	....	4	44	..	..	....	10	..	2	69	2	....	22	....	45	69	26	16	14	2	8	3	....	....	....	....	69
Août	11	4	....	1	16	6	....	....	7	..	..	....	..	3	..	16	..	....	11	...	5	16	6	6	....	1	....	....	....	1	2	...	16
Septembre	7	1	....	....	8	3	....	....	2	..	1	....	2	..	..	8	..	....	7	....	1	8	3	4	...	1	....	....	....	..	....	....	8
Octobre	9	....	....	....	9	....	....	....	1	..	..	....	7	1	..	9	..	7	2	....	...	9	2	6	....	..	....	....	....	1	....	...	9
Novembre	33	12	3	2	50	24	1	1	6	..	..	....	10	4	4	50	5	21	14	....	10	50	2	28	7	5	2	1	....	1	4	....	50
Décembre	5	....	....	....	5	5	...	....	....	..	..	....	..	..	..	5	..	....	5	....	....	5	....	5	....	....	....	....	....	..	....	....	5
Totaux	304	132	39	36	511	229	20	45	90	4	4	8	80	11	20	511	52	80	169	13	197	511	139	104	68	37	28	54	13	46	12	10	511

S. GARDNER,
Agent d'immigration du gouv. fédéral.

RELEVÉ des personnes arrivées à Saint-Jean, N.-B.

PASSAGERS D'ENTREPONT POUR LE CANADA.

Date.	Sexes.					Nationalités.											Occupation.								Destination.								
	Hommes.	Femmes.	Garçons au-dessous de 12 ans.	Filles au-dessous de 12 ans.	Total.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Français et Belges.	Canadiens.	Autrichiens.	Danois.	Finlandais.	Autres pays.	Total.	Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et marchands.	Servantes.	Non classifiés.	Total.	Provinces d'en bas.	Québec.	Ontario.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie anglaise.	Manitoba.	Rapatriés.	Terreneuve.	Total.
Janvier	42	8	2	5	57	23	6	15	3	1	5	..	..	..	4	57	3	....	2	24	13	...	15	57	14	8	13	....	10	12	....	....	57
Février	12	1	1	1	15	7	2	5	1	...	..	..	..	..	..	15	2	1	....	5	5	....	2	15	5	....	....	1	2	7	....	....	15
Mars	60	9	2	1	72	26	....	4	2	2	18	..	6	..	14	72	9	..	22	25	4	....	12	72	13	3	9	5	6	14	18	4	72
Avril	33	7	7	3	50	26	4	....	....	....	2	..	..	..	18	50	7	17	....	11	1	1	13	50	26	5	7	...	3	9	....	....	50
Juin	16	8	29	15	68	65	...	3	....	....	..	..	..	..	..	68	..	16	....	....	....	8	44	68	68	....	....	....	....	....	....	....	68
Juillet	9	19	3	2	33	17	....	16	....	....	..	..	..	..	..	33	1	....	...	1	3	17	11	33	33	....	....	....	....	....	....	....	33
Août	1	....	....	....	1	1	...	...	....	....	..	..	..	..	.	1	..	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Septembre	5	....	....	....	5	5	....	....	....	..	..	..	..	..	..	5	..	1	4	...	....	....	....	5	5	....	....	....	....	....	....	....	5
Novembre	23	5	3	11	42	20	2	....	....	2	..	2	..	8	8	42	8	....	5	3	....	....	26	42	3	8	11	....	3	17	....	....	42
Décembre	118	2	2	....	122	104	...	1	5	....	1	..	..	9	2	122	..	3	....	110	3	1	5	122	110	2	3	1	1	5	....	....	122
Totaux	319	59	49	38	465	294	14	44	11	5	26	2	6	17	46	465	30	39	33	179	29	27	128	465	278	26	43	7	25	64	18	4	465

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1898.

S. GARDNER,
Agent d'immigration du gouv. fédéral.

RELEVÉ des personnes arrivées à Saint-Jean, N.-B.

PASSAGERS D'ENTREPONT POUR LES ÉTATS-UNIS.

Date.	Sexes.				Total.	Nationalités.																Total.	Occupation.							Total.
	Hommes.	Femmes.	Garçons au-dessous de 12 ans.	Filles au-dessous de 12 ans.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Danois.	Russes.	Juifs russes.	Autrichiens.	Finlandais.	Galiciens.	Citoyens des Etats-Unis.	Chinois.	Canadiens.	Habitant des Antilles.	Suédois.	Autres pays.		Cultivateurs.	Artisans.	Commis et marchands.	Servantes.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Non classifiés.	
Janvier	93	37	17	13	160	4	2	....	10	1	130	....	9	2	....	....	2	....	....	....	....	160	2	83	9	4	....	2	60	160
Février	95	49	23	24	191	4	....	....	23	...	135	....	19	6	....	4	....	....	....	....	....	191	6	71	3	....	....	15	96	191
Mars	241	69	35	37	382	16	2	1	30	1	275	....	26	4	2	2	....	1	....	10	12	382	23	178	14	....	3	24	140	382
Avril	106	33	12	18	169	5	4	....	13	...	112	....	12	2	....	2	....	....	....	5	14	169	5	78	2	2	....	19	63	169
Juin	1	....	..	....	1	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1
Novembre	139	65	16	27	247	10	..	....	24	2	183	....	16	4	....	1	....	....	...	4	5	247	6	123	6	....	....	3	109	247
Décembre	63	9	6	....	78	....	...	....	....	..	29	15	3	7	5	....	....	1	...	....	18	78	....	8	....	5	....	55	10	78
Totaux	738	262	109	119	1,228	39	8	1	100	4	864	15	85	25	7	9	2	2	1	19	47	1,228	42	542	34	11	3	118	478	1,228

S. GARDNER,
Agent d'immigration du gouv. fédéral.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1898.

LISTE DES PRIX EN DÉTAIL DES ARTICLES DE CONSOMMATION ORDINAIRE SERVANT À LA NOURRITURE DES CLASSES OUVRIÈRES.

Bacon, par livre	$ 11	à	$ 0 14
Pain, de 2 livres	6	à	7
Beurre salé, la livre	16	à	18
do frais, en pains	20	à	22
Bœuf, au morceau, la livre	8	à	12
do au quartier	4	à	7
Bière, la pinte			10
Chandelle, la livre			12
Pétrole, le gallon	20	à	24
Café moulu, la livre	24	à	30
Farine de blé-d'inde, les 100 livres	1 25	à	1 50
Œufs, la douzaine, selon la saison	10	à	30
Farine par baril de 196 livres, la meilleure	5 00	à	6 00
do do qualité suivante	4 00	à	5 00
Bois de corde, la corde, mesure cubique	4 50	à	6 00
Jambon, la livre	12	à	14
Epaules, la livre	10	à	12
Hareng, le baril de 200 livres	3 00	à	4 00
Moutarde, la livre	25	à	30
Lait, la pinte	5	à	6
Mouton, tranché, la livre	7	à	10
do au quartier	5	à	8
Farine d'avoine, les 100 livres	2 00	à	3 00
Poivre moulu, la livre	15	à	20
Pommes de terre, le boisseau	20	à	30
Lard frais, tranché, la livre	8	à	10
do do au quartier	6	à	7
Riz et blé-d'inde, la livre	5	à	6
Savon, jaune, la livre	5	à	6
Sel, la livre			1½
Thé noir, la livre	25	à	40
do vert, do	40	à	50
Tabac, la livre	35	à	40
Veau, do	5	à	8

LISTE DES PRIX EN DÉTAIL DES VÊTEMENTS À L'USAGE DES CLASSES OUVRIÈRES.

Habits de dessous, étoffe	$2 50	à	$ 3 00
Pardessus, étoffe	3 00	à	4 50
Pantalons do	2 00	à	2 50
Gilets do	1 00	à	2 00
Chemises en flanelle, tout laine	50	à	75
do coton	50	à	1 00
Vêtements de dessous, tout laine	30	à	40
do do coton	25	à	30
Chapeaux, en feutre dur	65	à	75
Chaussettes en laine	25	à	30
do coton	12	à	25
Couvertures, tout laine, la paire	2 50	à	3 50
do de voyage, tout laine, la pièce	1 00	à	1 40
Flanelle, tout laine, la verge	25	à	30
Coton à chemise, la verge	10	à	20
do draps, la verge	40	à	60

Etoffe du pays, la verge	$1 20	à	$2 00
Souliers, pour hommes, la paire	1 50	à	2 00
do femmes do	75	à	1 00
Bottes, pour hommes do	2 00	à	3 00
Bottines de femmes do	75	à	1 50
Pardessus en caoutchouc, pour hommes, la paire	60	à	70
do do pour femmes, la paire	50	à	60

S. GARDNER,
Agent fédéral d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., décembre 1898.

N° 2.

RAPPORT DE L'AGENT D'HALIFAX.

(J. A. Kirk.)

Halifax, (N.-E.), 1er janvier 1898

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les passagers arrivés à cette agence dans le cours de l'année terminée le 31 décembre 1898.

Le nombre total des passagers arrivés est de 13,201, dont 3,498 étaient passagers de cabine, et 9,703 passagers d'entrepont.

Sur les 3,498 passagers de cabine il y avait 1,845 hommes, 1,351 femmes et 309 enfants : dont 157 garçons et 145 filles.

Sur les 9,703 passagers d'entrepont il y avait 4,584 hommes, 2,330 femmes et 2,798 enfants : 1451 garçons et 1,338 filles

Sur les passagers de cabine 3,353 étaient à destination du Canada et 145 allaient aux Etats-Unis.

Sur les 9,703 passagers d'entrepont, 8,149 étaient à destination du Canada et 1,554 allaieut aux Etats-Unis.

Le chiffre total des passagers de cabine était de 8,330 pour 1897, tandis qu'en 1898 il n'a atteint que 3,498 : diminution, 4,832. Comme avant 1898 les listes de passagers des steamers ne donnaient pas la destination finale des passagers de cabine, il n'est pas possible de déterminer si la diminution porte sur les passagers à destination du Canada ou ceux allant aux Etats-Unis.

Comparaison entre les chiffres des passagers d'entrepont à destination du Canada et des Etats pour les années 1896 et 1897 :

	1897.	1898.		
Canada	5,032	8,149	Augmentation,	3,117
Etats-Unis	1,533	1,554	do	21
Total	6,565	9,703		3,138

Augmentation pour le Canada, de 3,117 sur 1897, et, pour les Etats-Unis, de 21.

CLASSE DES IMMIGRANTS.

Les immigrants qui nous sont arrivés cette année appartiennent principalement à la classe agricole, et sont tout à fait aussi désirables que ceux qui nous sont venus les années précédentes. Une très grande majorité étaient à destination du Manitoba et du Nord-Ouest ; et tous avaient assez d'argent pour se rendre à destination, tandis que plusieurs en avaient assez pour acheter des fermes ou pour bien partir des homesteads.

SANTÉ DES IMMIGRANTS.

En général la santé des immigrants paraissait bonne, et les nouveaux colons paraissaient propres à faire face aux difficultés des premiers temps dans un nouveau pays.

RETARDS DUS À DES MALADIES CONTAGIEUSES.

Plusieurs des passagers à leur arrivée ont été trouvés atteints de maladies contagieuses et ont été traités à la station de quarantaine, où six enfants de 6 mois à 2 ans sont morts, ainsi que deux, nés à la quarantaine.

ENFANTS.

Cinq détachements d'enfants sonts venus des différents refuges, en tout 327, ce chiffre accusant une diminution de 168 comparativement à l'année dernière.

ARRIVÉE DES STEAMERS.

Deux cent vingt-deux steamers portant des passagers sont entrés dans ce port, ont été visités et ont fourni leur liste de passagers. Sur ce nombre, 106 sont arrivés entre 6 heures du soir et 6 heures du matin.

INCONVÉNIENTS CAUSÉS AUX IMMIGRANTS.

Je désire attirer de nouveau votre attention sur les inconvénients et le manque de confort causés aux immigrants par la nécessité où ils sont de débarquer dans le hangar aux marchandises, de traverser toute la longueur de ce hangar, et de passer deux voies ferrées où des wagons en mouvement rendent la chose absolument dangereuse, avant d'arriver au dépôt. Les affaires croissantes et les allées et venues des marchandises dans le hangar rendent de plus en plus nécessaire qu'on fasse débarquer les passagers et leurs bagages du côté du quai où se trouve le dépôt. Il faudrait pour cela faire au quai certains travaux.

TRAITEMENT DES IMMIGRANTS.

Comme d'ordinaire les immigrants, à leur arrivée, ont été reçus avec toute la bonté et toutes les attentions possibles par les employés du département.

STATISTIQUE.

Les relevés ordinaires, dont la liste suit, sont annexés au présent rapport :

Tableau A.—Arrivées mensuelles des passagers de cabine.
" B.—Arrivées mensuelles des passagers d'entrepont.
" C.—Arrivées mensuelles des passagers d'entrepont pour les Etats-Unis.
" D.—Sexes, occupations et destinations des nationalités pour le Canada.
" E.—Tableau comparif des arrivées mensuelles de 1897 et 1898.
" F.—Tableau comparatif des nationalités en 1897 et 1898.
" G.—Tableau comparatif de l'immigration depuis 1869.
" H.—Sexes, nationalités et destinations des passagers d'entrepont sur les différentes lignes.
" I.—Immigration des enfants.

CONCLUSION.

Je désire exprimer mes plus sincères remercîments pour les nombreuses marques de bonté et de courtoisie que j'ai reçues des officiers des lignes de paquebots et de chemins de fer et autres avec lesquels je suis venu en contact dans l'œuvre de l'immigration.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

TABLEAU

RELEVÉ, par mois, des arrivées

Mois.	Sexes.					Destinations.										
	Adultes.		Enfants.													
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Totaux.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Yukon.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	États-Unis.	Total.
Janvier	143	48	15	13	219	36	17	30	21	7	31	....	1	11	65	219
Février.....	358	77	22	20	477	67	46	60	63	14	91	....	....	35	101	477
Mars.......	998	224	86	79	1,387	137	81	155	391	121	198	....	9	23	272	1,387
Avril	1,456	534	425	299	2,714	179	87	223	1500	101	150	47	....	15	412	2,714
Mai........	529	459	420	383	1,791	207	3	....	1503	....	5	....	....	3	70	1,791
Juin........	270	254	169	206	899	58	....	1	480	260	2	....	....	2	96	899
Juillet......	300	283	231	238	1,052	53	4	....	764	176	....	....	3	1	51	1,052
Août.......	86	31	7	3	127	100	2	1	....	....	...	....	....	4	20	127
Septembre..	44	86	7	15	152	73	....	1	1	....	....	..	....	....	77	152
Octobre	45	138	14	21	218	114	3	....	....	....	...	....	....	....	101	218
Novembre..	129	82	24	22	257	73	13	25	1	7	7	....	...	7	124	257
Décembre ..	226	114	31	39	410	37	42	57	54	19	17	....	1	18	165	410
Totaux...	4,584	2,330	1,451	1,338	9,703	1,134	298	553	4778	705	501	47	14	119	1,554	9,703

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1898.

B.

des passegers d'entrepont.

Nationalités, Canada.										Occupations, Canada.								
Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des Etats-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	Total.	Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et marchands.	Mineurs.	Domestiques.	Non classés.	Total.
95	12	12	6	2	11	1	11	4	154	16	....	53	21	33	....	4	27	154
250	20	18	6	9	12	2	35	24	376	59	4	145	25	51	....	28	64	376
707	13	122	62	45	20	1	16	129	1,115	302	4	306	87	114	....	37	265	1,115
940	53	91	60	74	24	....	12	1,048	2,302	368	10	598	70	73	73	68	1,042	2,302
216	....	...	12	....	....	....	3	1,490	1,721	367	....	105	5	9	...	23	1,212	1,721
49	....	7	12	....	....	....	2	733	803	184	....	51	3	4	1	14	546	803
57	....	....	5	....	....	....	....	939	1,001	222	....	59	4	....	....	19	697	1,001
84	1	12	....	....	6	...	4	......	107	2	....	59	7	....	....	20	19	107
69	1	3	....	....	....	....	....	2	75	1	....	22	4	....	....	20	28	75
108	3	5	....	....	....	....	1	......	117	1	....	17	2	6	....	53	38	117
95	6	8	5	7	1	....	5	6	133	3	1	56	8	14	....	12	39	133
129	10	13	8	24	7	4	15	35	245	28	....	76	9	18	2	28	84	245
2,799	119	291	176	161	81	8	104	4,410	8,149	1,553	19	1,547	245	322	76	326	4,061	8,149

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

TABLEAU A

Relevé, par mois, des arrivées de passagers de cabine.

Mois.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Garçons.	Sexes. Enfants. Filles.	Totaux.	Nationalités. Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des Etats-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	Totaux.	Destinations. Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britanique.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Etats-Unis.	Total.
Janvier	114	50	14	13	191	80	1	10	....	2	...	10	87	1	191	191	....	....	....	....	....	....	....	....	191
Février	222	80	12	3	317	114	4	8	....	....	95	22	74	....	317	43	24	5	5	4	18	52	74	92	317
Mars	230	84	11	14	339	197	9	6	1	....	10	9	107	....	339	50	27	7	24	7	33	106	72	13	339
Avril	227	120	26	15	388	207	3	11	1	3	4	12	147	....	388	92	58	19	18	....	17	32	146	6	388
Mai	102	119	19	18	258	50	....	2	2	....	....	19	179	6	258	49	....	....	....	....	....	26	180	3	258
Juin	94	141	6	13	254	71	....	....	....	....	3	47	133	....	254	41	....	....	....	....	....	79	133	1	254
Juillet	155	214	14	17	400	43	....	2	....	....	....	184	171	....	400	36	....	....	....	....	....	191	172	1	460
Août	182	177	14	11	384	69	....	2	....	....	....	192	120	1	384	40	1	....	1	....	....	208	117	17	384
Septembre	149	103	5	11	268	70	....	2	3	....	3	74	116	....	268	42	2	1	....	....	2	102	116	3	268
Octobre	124	119	14	7	264	66	1	3	....	....	....	41	153	....	264	44	....	....	....	....	....	64	153	3	264
Novembre	126	69	10	9	214	89	3	1	....	1	2	9	109	....	214	33	3	4	1	....	7	29	135	2	214
Décembre	120	75	12	14	221	84	3	1	....	2	2	6	122	1	221	67	6	5	2	....	8	7	122	4	221
Total	1,845	1,351	157	145	3,498	1,140	24	48	7	8	119	625	1,518	9	3,498	728	121	41	51	11	85	896	1,420	145	3,498

Halifax, N.-E., 31 décembre 1898.

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

TABLEAU C.

RELEVÉ, par mois, des arrivées de passagers d'entrepont à destination des États-Unis.

Mois.	Sexes.					Nationalités.										Occupations.								
	Adultes.		Enfants.																					
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Totaux.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des États-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	Totaux.	Cultivateurs.	Garçons de ferme	Journaliers.	Artisans.	Commis et marchands.	Mineurs.	Domestiques.	Non classifiés.	Totaux.
Janvier	20	27	10	8	65	29	...	2	8	5	...	...	...	21	65	2	...	11	3	4	...	8	37	65
Février	74	17	5	5	101	29	...	9	16	20	...	...	1	26	101	6	...	51	11	6	...	9	18	101
Mars	185	64	12	11	272	117	...	5	9	70	...	3	1	67	272	30	7	116	16	16	...	31	56	272
Avril	264	112	15	21	412	138	13	2	38	154	4	4	...	59	412	23	...	189	14	15	23	40	108	412
Mai	43	26	...	1	70	70	...	...	...	...	...	...	...	...	70	1	...	34	5	3	...	17	10	70
Juin	27	46	9	14	96	82	...	...	...	...	...	...	...	14	96	...	...	24	3	...	...	26	43	96
Juillet	15	25	5	6	51	39	...	...	10	...	...	...	...	2	51	...	...	14	1	...	...	22	14	51
Août	18	1	1	...	20	15	...	...	...	...	...	5	...	...	20	...	...	18	...	...	...	...	2	20
Septembre	17	48	6	6	77	74	...	...	...	...	...	3	...	...	77	...	...	11	4	2	...	28	32	77
Octobre	19	67	8	7	101	101	...	...	...	...	...	...	...	...	101	...	...	10	6	3	...	52	30	101
Novembre	47	47	17	13	124	40	...	...	10	41	...	1	...	32	124	2	7	33	3	2	...	27	50	124
Décembre	93	46	11	15	165	22	...	1	...	61	...	2	...	79	165	19	...	53	8	3	10	28	44	165
Totaux	822	526	99	107	1554	756	13	19	91	351	4	18	2	300	1554	83	14	564	74	54	33	288	444	1,554

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1898.

TABLEAU D.

SEXES, occupations et destinations des immigrants restant au Canada, par nationalités.

Nationalités.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Garçons.	Sexes. Enfants. Filles.	Totaux.	Occupations. Cultivateurs.	Occupations. Garçons de ferme	Occupations. Journaliers.	Occupations. Artisans.	Occupations. Commis et marchands.	Occupations. Mineurs.	Occupations. Domestiques.	Occupations. Non classifiés.	Occupations. Totaux.	Destinations. Provinces maritimes.	Destinations. Québec.	Destinations. Ontario.	Destinations. Manitoba.	Destinations. Territoires du Nord-Ouest.	Destinations. Colombie-Britannique.	Destinations. Yukon.	Destinations. Touristes.	Destinations. Canadiens rapatriés.	Totaux.
Anglais	1815	515	303	157	2790	401	10	965	187	218	34	250	725	2790	1013	169	359	638	209	256	19	14	13	2790
Gallois	9	...	...	...	9	...	...	4	...	...	5	...	...	9	...	...	...	...	2	2	5	...	...	9
Irlandais	70	38	6	5	119	22	2	35	1	9	1	22	27	119	12	11	39	32	5	18	1	...	1	119
Ecossais	204	55	13	19	291	53	7	71	26	34	13	15	72	291	47	30	39	57	32	72	12	...	2	291
Allemands	100	39	22	15	176	18	...	60	10	12	...	5	70	176	25	11	17	111	...	12	...	...	...	176
Scandinaves	110	33	10	8	161	16	...	75	6	6	7	16	35	161	3	5	37	84	9	16	7	...	...	161
Français et Belges	59	14	7	1	81	13	...	32	2	12	...	3	19	81	24	21	2	27	3	4	...	...	...	81
Russes	90	69	50	58	267	65	...	20	2	3	...	3	174	267	2	16	2	240	6	1	...	...	...	267
Juifs russes	11	3	2	4	20	...	...	6	2	3	...	1	8	20	...	6	7	7	...	...	...	...	...	20
Finlandais russes	53	10	4	4	71	3	...	36	1	...	13	5	13	71	...	5	37	11	5	13	...	...	...	71
Polonais russes	17	12	7	6	42	...	...	17	...	...	...	2	23	42	...	...	2	40	...	...	...	...	...	42
Autrichiens	18	2	3	4	27	7	...	10	...	1	...	...	9	27	...	4	5	18	...	...	...	...	...	27
Hongrois	9	5	3	7	24	1	...	8	...	...	...	...	15	24	...	1	...	11	12	...	...	...	...	24
Galiciens	1099	984	912	933	3928	938	...	161	...	...	...	...	2829	3928	...	4	...	3497	422	5	...	...	...	3928
Italiens	8	3	...	...	11	1	...	4	1	...	2	...	3	11	...	4	5	...	...	...	2	...	...	11
Assyriens	2	...	...	...	2	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2
Slaves	4	...	...	...	4	...	...	4	...	...	...	...	...	4	...	...	2	2	...	...	...	...	...	4
Bavarois	1	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
Bohémiens	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
Islandais	2	...	...	...	2	...	...	...	...	1	1	...	...	2	...	...	...	1	...	...	1	...	...	2
Roumaniens	4	1	2	2	9	...	...	2	...	2	...	...	5	9	...	9	...	...	...	...	...	...	...	9
Turcs	1	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
Canadiens	70	20	6	8	104	14	...	32	6	18	...	4	30	104	1	...	...	...	...	...	...	...	103	104
Citoyens des Etats-Unis	5	1	2	...	8	...	...	2	1	2	...	...	3	8	7	...	...	1	...	...	...	...	...	8
Totaux	3762	1804	1352	1231	8149	1553	19	1547	245	322	76	326	4061	8149	1134	298	553	4778	705	501	47	14	119	8149

J. A KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1898.

TABLEAU E.—Etat comparatif mensuel des arrivées, 1897 et 1898.

Mois.	Canada.		Augmentation.	Diminution.	Etats-Unis		Augmentation.	Diminution.	Totaux.		Augmentation.	Diminution.
	1897.	1898.			1897.	1898.			1897.	1898.		
Janvier	184	154	......	30	57	65	8	......	241	219	......	22
Février	371	376	5	......	80	101	21	......	451	477	26	.....
Mars	983	1,115	132	.....	251	272	21	.....	1,234	1,387	153	..
Avril	1,546	2,302	756	.....	353	412	59	...	1,899	2,714	815	.....
Mai	809	1,721	912	......	102	70	......	32	911	1,791	880	.....
Juin	316	803	487	....	94	96	2	.....	410	899	489	......
Juillet	156	1,001	845	......	36	51	15	.....	192	1,052	860	......
Août	120	107	......	13	57	20	...	37	177	127	....	50
Septembre	90	75	.....	15	141	77	....	64	231	152	......	79
Octobre	88	117	29	......	109	101	......	8	197	218	21	......
Novembre	184	133	......	51	167	124	.....	43	351	257	......	94
Décembre	185	245	60	......	86	165	79	.....	271	410	139	......
Totaux	5,032	8,149	3,226	109	1,533	1,554	205	184	6,565	9,703	3,383	245

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

HALIFAX N.-E., 31 décembre 1898.

TABLEAU F.—Etat comparatif des nationalités pour le Canada, 1897 et 1898.

Nationalités.	1897.	1898.	Augmentation.	Diminution.
Anglais	2,592	2,799	207	....
Irlandais	91	119	28	....
Ecossais	221	291	70	....
Allemands	93	176	83	....
Scandinaves	147	161	14	....
Français et Belges	82	81	....	1
Autres pays	1,806	4,522	2,716	....

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

HALIFAX N.-E., 31 décembre 1898.

Tableau G.—Etat comparatif de l'immigration, de 1869 à 1898, inclusivement.

Années.	Sexes.				Nationalités.					Observations.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Totaux.	
1869......	289	73	74	436	......	....	....	....	436	Nationalité non indiquée.
1870......	258	101	78	437	214	93	102	28	437	
1871......	317	132	101	550	339	40	72	99	550	
1872......	689	396	347	1,432	1,187	88	137	20	1,432	
1873......	1,037	414	202	1.653	972	22	117	542	1,653	
1874......	789	321	423	1,525	889	78	167	391	1,525	
1875......	374	136	233	743	551	44	21	127	743	
1876......	320	90	106	516	409	18	21	68	516	
1877......	607	200	124	931	580	99	35	217	931	
1878......	1,256	429	366	2,051	1,280	329	133	309	2,051	
1879......	2,503	751	701	3,955	2,516	706	67	666	3,955	
1880......	1,921	626	548	3,095	1,754	681	165	495	3,095	11 mois.
1881......	2,028	801	817	3,646	2,248	766	223	409	3.646	13 "
1882......	4,970	2,086	1,667	8,723	5,597	999	514	1,613	8,723	
1883......	4,589	2,029	1,857	8,475	5,435	1,178	237	1,625	8,475	
1884......	3,033	1,193	1,378	5,604	4,097	637	190	680	5,604	
1885......	2,440	958	1,029	4,427	2,906	539	262	720	4,427	
1886......	3,305	1,302	1,049	5,656	4,336	488	511	321	5,656	Cet état ne comprend pas les passagers de cabine.
1887......	6,305	2,532	1,837	10,674	7,261	839	694	1,880	10,674	
1888......	9,030	3,410	2,613	15,053	9,785	750	1,327	3,191	15,053	
1889......	7,430	3,054	1,844	12,328	6,303	370	1,027	4,628	12,328	
1890......	5,817	2,180	1,440	9,437	5,952	259	588	2,638	9,437	
1891......	5,996	2,555	1,567	10,118	6,203	181	602	3,132	10,118	
1892......	7,256	2,635	1,958	11,849	6,357	190	431	4,871	11,849	
1893......	10,611	3,929	3,592	18,132	6,160	224	371	11,377	18,132	
1894......	3,854	1,571	1,721	7,146	4,159	142	275	2,570	7,146	
1895......	3,373	1,258	904	5,535	4,048	179	347	961	5,535	10 mois.
1896......	4,499	1,930	1,380	7,809	4,998	153	346	2,312	7,809	14 "
1897......	3,298	1,606	1,661	6,565	3,516	101	226	2,722	6,565	
1898......	4,584	2,330	2,789	9,703	3,555	132	310	5,706	9,703	

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

Halifax, N.-E., 31 décembre 1898.

TABLEAU H.—Sexes, nationalités et destinations des passagers d'entrepont arrivés par les différentes lignes.

Lignes.	Sexes.					Nationalités.										Destinations.										
	Adultes.		Enfants.																							
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Totaux.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des E.-U.	Canadiens.	Autres pays.	Totaux.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Yukon.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Etats-Unis.	Totaux.
Allan	1,387	378	201	163	2,129	1,047	75	202	103	369	22	4	48	259	2,129	356	113	224	476	131	216	12	3	51	547	2,129
Dominion	774	146	162	42	1,124	760	23	38	58	78	26	2	24	115	1,124	51	106	225	343	86	131	7	..	28	147	1,124
Beaver	589	184	80	84	937	425	34	68	74	64	14	4	23	231	937	34	64	96	273	51	137	28	11	29	214	937
Hambourg-Américaine	1,177	1,040	943	973	4,133	......	....	...	27	....	..	..	1	4,105	4,133	2	4	1	3,685	436	2	..	..	1	2	4,133
Autres	657	582	65	76	1,380	1,323	....	2	5	1	23	16	10	......	1,380	691	11	7	1	1	15	..	..	10	644	1,380
Totaux	4,584	2,330	1,451	1,338	9,703	3,555	132	310	267	512	85	26	106	4,710	9,703	1,134	298	553	4,778	705	501	47	14	119	1,554	9,703

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1898.

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

TABLEAU I.—Immigration des enfants.

Steamers.	Date.	Par qui envoyés.	Sexes.					Destination.
			Au-dessus de 18 ans.		Au-dessous de 18 ans.		Totaux.	
			Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		
Vancouver	6 fév ..	*Bristol Em. Society*........	......	......	1	......	1	Saint-Jean, N.-B.
California.....	19 mars.	*Southwark Cath. Em. Society*	...	......	7	......	7	Portage-La-Prairie.
Scotsman......	26 " .	Dr Stephenson............	......	......	19	......	19	Hamilton.
Labrador	9 avril.	Dr Barnardo......	19	......	141	......	160	Toronto et Russell.
"	9 " .	M. Wallace...............	3	... ..	17	......	20	Belleville.
Siberian.......	28 mai..	M. Middlemore	. ...	......	76	44	120	Provinces maritimes.
		Totaux.	22	......	261	44	327	

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du Canada.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1898.

N° 3.

RAPPORT DE L'AGENT DE QUÉBEC.

(P. Doyle.)

Bureau d'immigration du gouvernement fédéral,
Québec, 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,

Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1898, avec états tabulaires pour la même période indiquant le nombre des passagers de cabine et d'entrepont arrivés, la nationalité, la profession et la destination des passagers d'entrepont.

Les arrivées jusqu'au 31 décembre, comparées avec celles de la même période en 1897, sont consignées comme suit :—

—	1897.		1898.		Augmentation.	Diminution.
	Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.		
Angleterre	4,188	11,853	4,432	14,998	3,389	....
Irlande	89	414	80	322	....	101
Ecosse	54	701	30	980	255	....
Allemagne	2	3,117	....	....	....	3,119
Belgique	2	75	....	....	....	77
	4,335	16,160	4,542	16,300	3,644	3,297
	....	4,335	....	4,542	3,297	....
Grand total	....	20,495	....	20,842	347	....

Accusant une augmentation de 347.

Le nombre total de steamers qui ont amené des passagers a été de 103 ; tonnage, 305,225.

La moyenne de la traversée sur la ligne Allan a été :—paquebots hebdomadaires de Liverpool, 9 jours ; Londonderry, 8 jours. Paquebots de Glassgow, 11 jours. Paquebots hebdomadaires de la ligne Dominion, de Liverpool, 9¼ jours. Ligne Beaver, paquebots hebdomadaires, de Liverpool, 11 jours ; Londonderry, 9½ jours.

Le nombre de passagers de cabine et d'entrepont par chaque ligne a été comme suit:—

——	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
LIGNE ALLAN.			
Steamers hebdomadaires de Liverpool	1,574	4,855	6,429
" " Londonderry	74	311	385
" " Glasgow	30	980	1,010
	1,678	6,146	7,824
LIGNE DOMINION.			
Steamers hebdomadaires de Liverpool	2,041	4,891	6,932
LIGNE BEAVER.			
Steamers hebdomadaires de Liverpool	817	5,252	6,069
" " Londonderry	6	11	17
	823	5,263	6,086
Grand total	4,542	16,300	20,842

NATIONALITÉS des passagers amenés par chaque ligne.

						Scandinaves.						Russes.				Galiciens.																				
	Anglais.	Gallois.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Suédois.	Norvégiens.	Danois.	Français et Belges.	Canadiens.	Américains.	Russes.	Juifs.	Polonais.	Finlandais.	Autrichiens.	Galiciens.	Islandais.	Hongrois.	Italiens.	Roumains.	Arméniens.	Hollandais.	Suisses.	Turcs.	Silésiens.	Espagnols.	Birmains.	Australiens.	Grecs.	Bohémiens.	Néo-Zélandais.	Arabes.	Bavarois.	Japonais.	Total.
Ligne Allan.																																				
Hebdo., Liverpool....	3,488	71	137	198	120	461	611	136	63	425	145	146	33	54	270	15	..	2	20	15	1	5	6	2	..	..	..	..	4	..	..	..	..	1	..	6,429
" Londonderry	39	..	319	3	....	....	....	....	....	23	1	....	......	....	....	....	..	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	385
" Glasgow ...	44	..	3	743	1	....	....	....	....	110	....	....	......	2	....	....	..	104	..	..	.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	3	..	..	..	1,010
	3,571	71	459	944	121	461	611	136	63	558	146	146	33	56	270	15	..	106	20	15	1	5	6	2	.	..	..	..	4	..	..	3	..	1	..	7,824
Ligne Dominion.																																				
Hebdo., Liverpool....	4,701	5	54	105	205	416	217	73	145	362	113	106	74	45	149	53	11	....	23	13	9	19	7	5	6	11	1	..	..	1	1	..	2	..	..	6,932
Ligne Beaver.																																				
Hebdo., Liverpool....	1,313	21	185	149	403	119	94	42	89	291	134	24	2,490	107	83	243	71	...	54	44	53	16	7	7	6	..	7	8	2	4	2	..	..	..	1	6,069
" Londonderry	......	.	11	1	....	...	....	....	....	5	....	....	......	....	....	....	..	....	..	.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	17
	1,313	21	196	150	403	119	94	42	89	296	134	24	2,490	107	83	243	71	....	54	44	53	16	7	7	6	..	7	8	2	4	2	..	..	..	1	6,086
Totaux..	9,585	97	709	1,199	729	996	922	251	297	1,216	393	276	2,597	208	502	311	82	106	97	72	63	40	20	14	12	11	8	8	6	5	3	3	2	1	1	20,842

Le tableau suivant donne le nombre des hommes et des femmes, ainsi que le sexe des enfants et nourrissons de chaque nationalité arrivés en 1898.

—	Adultes.		Enfants.		Nourrissons.	Total.
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.		
Anglais	4,925	3,021	788	684	167	9,585
Gallois	61	17	6	9	4	97
Irlandais	375	241	39	40	14	709
Ecossais	541	448	98	88	24	1,199
Allemands	323	197	89	98	22	729
Suédois	485	363	70	66	12	996
Norvégiens	468	304	71	69	10	922
Danois	128	79	20	20	4	251
Français et Belges	201	80	6	7	3	297
Canadiens	637	433	56	66	24	1,216
Américains	236	102	24	21	10	393
Russes	107	63	45	42	19	276
Juifs russes	1,410	540	300	263	84	2,597
Polonais russes	123	41	13	18	13	208
Finlandais russes	263	153	34	41	11	502
Autrichiens	205	59	20	17	10	311
Galiciens autrichiens	34	21	14	8	5	82
Islandais	36	38	14	13	5	106
Hongrois	49	21	10	16	1	97
Italiens	48	11	5	6	2	72
Roumains	34	16	6	6	1	63
Arméniens	29	6	3	2	....	40
Hollandais	13	3	1	3	....	20
Suisses	11	2	....	....	1	14
Turcs	8	2	1	1	....	12
Silésiens	2	3	4	2	....	11
Espagnols	8	....	....	....	....	8
Birmanais	3	5	....	....	....	8
Australiens	6	....	....	....	....	6
Grecs	5	....	....	....	....	5
Bohémiens	3	....	....	....	....	3
Néo-Zélandais	3	....	....	....	....	3
Arabes	....	2	....	....	....	2
Bavarois	1	....	....	....	....	1
Japonais	1	....	....	....	....	1
Totaux	10,782	6,271	1,737	1,606	446	20,842

Les états et métiers des passagers d'entrepont, d'après la liste des passagers, étaient les suivants :—

Cultivateurs	872
Garçons de ferme et journaliers	5856
Artisans	1308
Commis, négociants, etc	301
Mineurs	27
	8364

Tableau indiquant le nombre des immigrants débarqués à Québec et que diverses sociétés ont aidés à émigrer, pour l'année 1898.

Par qui envoyés.	Adultes. Hommes.	Adultes. Femmes.	Enfants. Garçons.	Enfants. Filles.	Nourrissons. Sexe masculin.	Nourrissons. Sexe féminin.	Total.	Destinations.
Dr. Barnado, London	....	....	195	241	....	....	436	Peterboro', Toronto et Man.
United British Woman's Emigration Association, London. Honorable Mrs. Joyce	6	99	2	19	1	3	130	Générale.
Southwark Catholic Emigration Committee, London. Father St. John	....	....	79	41	....	....	120	Mont. et Ottawa.
Liverpool Catholic Children's Protective Society	....	....	40	25	....	....	65	Montréal.
Church of England Waifs and Strays Association, London	....	....	19	22	....	....	41	Sherbr'k et Niag.
Mr. Fegan's Homes, London	....	....	37	...	....	....	37	Toronto.
Home of Industry, 29 Bethnal Green Road, London	....	....	26	8	....	....	34	Stratford, Ont.
Sheltering Homes, Myrtle St., Liverpool. Mrs. Birt	....	....	12	17	....	....	29	Knowlton, Qué.
Canadian Catholic Emigration Committee, London	....	....	28	....	....	....	28	Montréal.
Manchester and Salford Boys and Girls, Strangeway, Manchester	....	....	3	24	....	....	27	Belleville.
Self Help Emigration Society, London	....	....	16	....	....	....	16	Montréal et Man.
Homes of Refuge and Reformatory Industrial Schools, Glasgow	....	15	...	...	....	....	15	St-Jean, N.-B.
Children's Aid Society, 32 Charing Cross, London	....	....	15	....	....	....	15	Winnipeg.
Bristol Emigration Society	....	....	7	1	....	....	8	St-Jean, N.-B.
Children's Home and Orphanage, Banner Road, London. Revd Dr. Stephenson	....	....	6	....	....	....	6	Hamilton.
Working Boys Home, 9 Great George Square, Liverpool	....	....	4	....	....	....	4	Lennoxville, Q.
Kingham Hill School, Chipping Norton, Oxfordshire	....	...	3	....	....	...	3	Woodstock, Ont.
Wellington Reformatory School, Midlothian	....	....	3	....	....	....	3	St-Jean, N.-B.
Central School, Scarboro, Yorkshire	....	....	3	....	....	....	3	Stratford, Ont.
Working Boys Home, Chester	....	....	2	....	....	....	2	Sweetsburg, Q.
Tower Hamlet Mission Emigration Society, London	....	....	1	....	....	....	1	Winnipeg.
Church Emigration Society, 34 Newark St., London	....	....	1	....	....	....	1	Montréal.
Philanthropic Society, Redhill, Surrey	....	....	1	....	....	....	1	Winnipeg.
St. Saviour's Home, Taunton, Somerset	....	...	1	...	....	....	1	Moosomin, TN-O
	6	114	504	398	1	3	1026	

Nombre des immigrants arrivés dans le port de Québec, avec indication du pays où ils se sont embarqués, pour les années expirées le 31 décembre 1897 et 1898, respectivement.

	1897.	1898.
Angleterre—		
Liverpool	16,034	19,430
Bristol	7	
Irlande—		
Londonderry	500	402
Queenstown	3	
Ecosse—		
Glasgow	755	1,010
Allemagne—		
Hambourg	3,119	
Belgique—		
Anvers	77	
	20,495	20,842

TABLEAU comparatif du nombre des immigrants arrivés au port de Québec, de 1829 à 1898, inclusivement, d'après les pays d'embarquement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Scandinavie.	Autres pays.	Total.
1829 à 1833	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 à 1838	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 à 1843	30,791	74,981	16,311	......	1,777	123,860
1844 à 1848	60,458	112,192	12,797	9,728	1,219	196,394
1849	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859	4,846	417	793	2,722	....	8,778
1860	6,481	376	979	2,314	....	10,150
1861	7,780	413	1,112	10,618	....	19,923
1862	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864	5,013	3,767	2,914	7,453	....	19,147
1865	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875	12,456	1,252	1,768	....	562	16,038
1876	7,720	688	2,131	....	362	10,901
1877	5,927	663	829	....	324	7,743
1878	7,500	913	1,425	....	457	10,295
1879	14,113	1,088	1,602	....	448	17,251
1880	18,647	2,485	2,845	....	1,029	24,997
1881	24,426	2,480	2,861	....	471	30,238
1882	33,650	5,992	4,476	....	732	44,850
1883	29,003	10,638	5,460	....	865	45,966
1884	24,035	3,590	3,075	....	829	31,529
1885	13,178	1,632	1,942	....	278	17,030
1886	17,626	2,148	2,766	....	242	22,782
1887	25,100	2,436	4,874	....	339	32,749
1888	22,377	1,631	4,375	....	147	28,530
1889	17,784	1,344	2,906	....	57	22,091
1890	17,675	1,170	2,320	....	....	21,165
1891	20,327	903	2,177	28	....	23,435
1892	24,500	925	1,762	181	54	27,422
1893	33,628	873	1,672	5,340	5,375	46,888
1894	16,240	634	626	2,189	1,300	20,989
1895	16,371	675	700	1,551	477	19,774
1896	15,997	553	793	1,441	383	19,167
1897	16,041	503	755	3,119	77	20,495
898	19,430	402	1,010	....	....	20,842

Pour résumer, les résultats des travaux ont été satisfaisants, les immigrants de l'année étaient d'une bonne classe, en bonne santé, robustes et comptant sur eux-mêmes. Bon nombre appartenaient à la meilleure classe de fermiers des Iles Britanniques, et avaient assez de capitaux pour bien partir en ce pays.

L'immigration qui nous est venue cette année des pays étrangers est digne d'une mention particulière ; il ne saurait y avoir une plus belle classe de colons, parce que ce sont des cultivateurs et des garçons de ferme pratiques qui apportent assez de moyens pour pouvoir commencer la culture d'une manière indépendante.

Leur exemple sera très avantageux à d'autres de leurs compatriotes qui pourront probablement émigrer l'an prochain.

Prenant en considération les avantages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, on peut recommander le Dominion comme champ convenable d'immigration pour les étrangers.

Les bons cultivateurs et les garçons de ferme ont trouvé facilement de l'emploi. Ces hommes ainsi que les servantes sont toujours en grande demande et sont certains de trouver de l'emploi en arrivant.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. DOYLE,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral

PASSAGERS D'ENTREPONT RESTANT AU CANADA.

ETAT des arrivées et des départs à l'agence de Québec pour les 12 mois finissant le 31 décembre 1898.

Mois.	Arrivés par voies océaniques.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Hommes.	Sexes. Enfants. Femmes.	Nombre total d'âmes.	Destinations. Canadiens rapatriés.	Yukon.	Provinces Maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territ. du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Touristes.	Nationalités. Anglais.	Gallois.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves	Français et Belges.	Citoyens des Etats-U.	Canadiens.	Autres pays.	Occupations. Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Mineurs d'or.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classifiés.	Total.
Janvier	...	...	...	...	...	...	...	.	...	...	...	...	...	...	..	...	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...	...	...
Février	...	...	...	...	...	...	...	.	...	...	...	...	...	...	..	...	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...	...	...
Mars	...	...	...	...	...	...	...	.	...	...	...	...	...	...	..	...	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...	...	...
Avril	359	248	74	18	19	359	8	2	5	179	50	62	15	38	..	315	..	9	4	2	8	5	....	8	8	32	50	137	22	2	5	45	66	359
Mai	2037	1239	407	197	194	2037	42	25	23	575	476	464	154	227	51	1233	37	131	197	47	137	38	5	51	161	142	89	817	125	24	42	154	644	2037
Juin	1388	684	401	178	125	1388	36	..	34	359	324	311	152	170	2	760	9	77	278	30	75	22	1	36	100	93	97	390	73	..	31	179	525	1388
Juillet	1541	678	397	228	238	1541	78	1	41	359	428	443	67	116	8	915	8	62	136	24	54	27	2	79	234	120	124	311	81	1	41	127	736	1541
Août	1241	644	370	114	113	1241	46	..	13	425	361	245	65	80	6	743	14	68	124	26	69	33	....	46	118	99	104	305	88	..	48	111	486	1241
Septembre	1566	628	502	213	223	1566	104	..	15	506	518	213	92	113	5	1006	6	103	132	43	41	30	14	104	87	79	94	323	91	..	41	138	800	1566
Octobre	900	391	329	103	77	900	43	..	5	315	230	116	86	103	2	509	..	43	96	47	25	8	....	43	129	52	66	202	56	..	15	99	410	900
Novembre	340	164	130	25	21	340	13	..	9	108	118	37	27	24	4	229	..	20	7	21	6	6	....	13	38	17	22	87	26	..	12	28	147	340
Décembre	...	...	...	...	...	...	..	..	...	...	...	...	...	...	..	...	..	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...	...	...
Total	9372	4676	2610	1076	1010	9372	370	28	145	2826	2505	1891	658	871	78	5710	74	513	974	240	415	169	22	380	875	634	646	2572	562	27	235	881	3815	9372

P. DOYLE,
Agent d'immigration du gouvernement du Canada.

QUÉBEC, 31 décembre 1898.

PASSAGERS D'ENTREPONT.

ETAT des arrivées et des départs à l'agence de Québec au 31 décembre 1898.

Mois.	Arrivés par voies océaniques.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Hommes.	Sexes. Enfants. Femmes.	Nombre total d'âmes.	Destinations. Canadiens rapatriés.	Yukon.	Provinces Maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territ. du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Touristes.	Etats-Unis.	Nationalités. Anglais.	Gallois.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des E.-U.	Canadiens.	Autres pays.	Occupations. Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Mineurs d'or.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classifiées.	Pour le Canada, dont il n'est pas fait mention ailleurs.	Pour les Etats-Unis, dont il n'est pas fait mention ailleurs.
Janvier....	....	....	....	..	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	...	....
Février....	....	....	....	....	..	....	...	..	....	....	....	...	....	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....
Mars......	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....
Avril.....	463	328	86	26	23	463	8	2	5	179	50	62	15	38	..	104	321	..	10	4	24	19	6	2	8	69	38	53	171	58	2	6	46	89	359	104
Mai.......	3233	1937	707	289	300	3233	42	25	23	575	476	464	154	227	51	1196	1376	44	156	201	129	632	39	32	51	573	196	112	1325	228	24	52	263	1033	2037	1196
Juin.....	2255	1086	670	283	216	2255	36	..	34	359	324	311	152	170	2	867	826	10	89	292	87	365	24	15	36	511	111	128	647	163	..	37	277	892	1388	867
Juillet.....	2461	1128	671	330	332	2461	78	1	41	359	428	443	67	116	8	920	981	10	84	145	86	335	38	48	79	655	164	159	598	151	1	55	221	1112	1541	920
Août......	2446	1297	672	240	237	2446	46	..	13	425	361	245	65	80	6	1205	829	21	79	136	95	249	37	44	46	910	137	121	713	266	..	60	169	980	1241	1205
Septembre.	2789	1240	855	350	344	2789	104	..	15	506	518	213	92	113	5	1223	1174	6	123	141	154	260	33	88	104	706	110	108	757	208	..	57	209	1340	1566	1223
Octobre....	1695	802	563	184	146	1695	43	..	5	315	230	116	86	103	2	795	603	3	77	107	87	246	12	24	43	493	82	100	467	133	..	20	160	733	900	795
Novembre.	958	546	264	78	70	958	13	..	9	108	118	37	27	24	4	618	271	..	27	10	34	54	10	10	13	529	34	34	363	101	:	14	46	366	340	618
Décembre.	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	..	....
	16300	8364	4488	1780	1668	16300	370	28	145	2826	2505	1891	658	871	78	6928	6381	94	645	1036	696	2160	199	263	380	4446	872	815	5041	1308	27	301	1391	6545	9372	6928

P. DOYLE,
Agent d'immigration du gouvernement du Canada.

QUÉBEC, 31 décembre 1898.

PASSAGERS D'ENTREPONT À DESTINATION DES ETATS-UNIS.

ETAT des arrivées et des départs à l'agence de Québec pour les 12 mois finissant le 31 décembre 1898.

Mois.	Arrivés par voies océaniques.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Hommes.	Sexes. Enfants. Femmes.	Nombre total d'âmes.	Nationalités. Anglais.	Gallois.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des Etats-U.	Canadiens.	Autres pays.	Occupations. Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classifiés.	Total.
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mars	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Avril	104	80	12	8	4	104	6	....	1	....	22	11	1	2	....	61	6	3	34	36	1	1	23	104
Mai	1,196	698	300	92	106	1,196	143	7	25	4	82	495	1	27	....	412	54	23	508	103	10	109	389	1,196
Juin	867	402	269	105	91	867	66	1	12	14	57	290	2	14	....	411	18	31	257	90	6	98	367	867
Juillet	920	450	274	102	94	920	66	2	22	9	62	281	11	46	....	421	44	35	287	70	14	94	376	920
Août	1,205	653	302	126	124	1,205	86	7	11	12	69	180	4	44	....	792	38	17	408	178	12	58	494	1,205
Septembre	1,223	612	353	137	121	1,223	168	....	20	9	111	219	3	74	....	619	31	14	434	117	16	71	540	1,223
Octobre	795	411	234	81	69	795	94	3	34	11	40	221	4	24	....	364	30	34	265	77	5	61	323	795
Novembre	618	382	134	53	49	618	42	....	7	3	13	48	4	10	....	491	17	12	276	75	2	18	218	618
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	6,928	3,688	1,878	704	658	6,928	671	20	132	62	456	1,745	30	241	....	3,571	238	169	2,469	746	66	510	2,730	6,928

QUÉBEC, 31 décembre 1898.

P. DOYLE,
Agent d'immigration du gouvernement du Canada.

183

PASSAGERS DE CABINE RESTANT AU CANADA.

ÉTAT des arrivées et des départs à l'agence de Québec pour les 12 mois finissant le 31 décembre 1898.

Mois.	Arrivés par voies océaniques.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Garçons.	Sexes. Enfants. Filles.	Nombre total d'âmes.	Destinations. Canadiens rapatriés.	Destinations. Yukon.	Destinations. Provinces d'en bas.	Destinations. Québec.	Destinations. Ontario.	Destinations. Manitoba.	Destinations. Territ. du Nord-Ouest.	Destinations. Colombie-Britannique.	Destinations. Touristes.
Janvier	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Février	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mars	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Avril	86	51	25	6	4	86	2	1	3	64	2	8	2	4	..
Mai	652	383	228	17	24	652	41	3	11	446	28	15	13	67	28
Juin	455	217	208	13	17	455	17	..	5	351	24	6	19	21	12
Juillet	529	318	177	19	15	529	78	1	7	264	43	10	7	31	88
Août	919	505	343	45	26	919	288	..	11	405	95	5	3	24	88
Septembre	1,041	533	431	38	39	1,041	245	..	25	442	67	8	4	22	228
Octobre	422	172	204	26	20	422	123	..	4	253	20	1	4	10	7
Novembre	169	69	84	6	10	169	36	..	9	58	49	..	2	15	..
Décembre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	4,273	2,248	1,700	170	155	4,273	830	5	75	2,283	328	53	54	194	451

Mois.	Nationalités. Anglais.	Nationalités. Gallois.	Nationalités. Irlandais.	Nationalités. Ecossais.	Nationalités. Allemands.	Nationalités. Scandinaves.	Nationalités. Français et Belges.	Nationalités. Citoyens des Etats-U.	Nationalités. Canadiens.	Nationalités. Autres pays.	Occupations. Cultivateurs.	Occupations. Garçons de ferme.	Occupations. Journaliers.	Occupations. Artisans.	Occupations. Mineurs.	Occupations. Commis.	Occupations. Servantes.	Occupations. Non classifiés.	Total.
Janvier	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Février	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mars	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Avril	67	..	3	2	2	..	10	..	2	..	2	..	..	5	1	..	..	78	86
Mai	554	2	5	18	3	..	21	2	47	..	4	..	..	5	3	5	2	633	652
Juin	413	..	5	12	..	1	7	..	17	..	2	..	..	..	..	4	2	447	455
Juillet	420	..	7	11	1	..	11	..	78	1	3	..	..	7	1	2	2	514	529
Août	556	1	11	43	6	3	10	..	288	1	..	..	..	1	..	3	1	911	919
Septembre	680	..	21	64	7	..	23	1	245	..	3	..	..	2	..	..	1	1,038	1,041
Octobre	275	..	7	12	..	..	5	..	123	..	1	..	..	..	..	..	..	421	422
Novembre	125	..	..	..	2	..	6	..	36	..	..	..	..	..	..	..	..	169	169
Décembre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	3,090	3	59	162	21	4	93	3	836	2	15	..	..	20	5	14	8	4,211	4,273

P. DOYLE,
Agent d'immigration du gouvernement du Canada.

QUÉBEC, 31 décembre 1898.

PASSAGERS DE CABINE À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS.

ÉTAT des arrivées et des départs à l'agence de Québec pour les 12 mois finissant le 31 décembre 1898.

Mois.	Arrivés par voies océaniques.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Garçons.	Sexes. Enfants. Filles.	Nombre total d'âmes.	Nationalités. Anglais.	Gallois.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des États-Unis.	Canadiens.	Autres pays.	Occupations. Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis.	Servantes.	Non classifiés.	Total.
Janvier																								
Février																								
Mars																								
Avril																								
Mai	31	14	11	4	2	31	14				2			15						1			30	31
Juin	26	19	6	1		26	15			1			3	7									26	26
Juillet	55	35	16	1	3	55	30		3			3	2	17						1	1		53	55
Août	48	29	17	1	1	48	13		2		4			29									48	48
Septembre	72	46	23	1	2	72	18				6	2		46									72	72
Octobre	25	19	6			25	12							13									25	25
Novembre	12	8	4			12	12																12	12
Décembre																								
	269	170	83	8	8	269	114		5	1	12	5	5	127						2	1		266	269

QUÉBEC, 31 décembre 1898.

P. DOYLE,
Agent d'immigration du gouvernement du Canada.

N° 4

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE MONTRÉAL.

(M. John Hoolahan.)

Agence d'immigration du gouvernement fédéral.

Montréal, 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel des opérations de cette agence pour l'année finissant le 31 décembre 1898, en même temps que les tableaux ordinaires concernant l'immigration.

ÉTAT A.

Indique le nombre d'immigrants arrivés par voie océanique par les ports des Etats-Unis, de New-York, Boston, et Portland à Montréal, leurs destinations, nationalités et occupations.

ÉTAT B.

Nombre d'immigrants arrivés à Montréal par voie des Etats-Unis, et leurs destinations, nationalités, et occupations.

ÉTAT C.

Mouvement de l'immigration des enfants et leurs destinations.

ÉTAT D.

Nombre de demandes d'aide reçues à cette agence.

ÉTAT E.

Prix de détail à Montréal pour la nourriture, le chauffage, etc., pour les classes ouvrières.

ÉTAT F.

Prix de détail à Montréal, pour les vêtements, etc., pour les classes ouvrières.

ÉTAT G.

Indique la moyenne des salaires pour les artisans, les journaliers et les servantes.

STATISTIQUE DES IMMIGRANTS.

Il est tenu dans cette agence un registre des arrivées d'immigrants par voie des Etats-Unis. Les états A et B ci-annexés donnent des détails à ce sujet. Mais nous n'avons pas de registre pour les immigrants européens (passagers d'entrepont) qui sont obligés de débarquer à Québec, Halifax ou Saint-Jean (N.-B.), attendu qu'il en est tenu compte dans ces ports, où ils sont transférés sur les différents chemins de fer.

Les passagers de première et de seconde classes en général, durant la saison de navigation du Saint-Laurent, restent à bord jusqu'à ce que les steamers soient arrivés à Montréal, où ils débarquent

Le nombre total d'immigrants arrivés à Montréal, par voie océanique par les ports de New-York, Boston et Portland, d'après l'Etat G, durant l'année 1898, a été de.....	1,789
Nombre total d'immigrants arrivés à Montréal, des Etats-Unis, d'après l'Etat B, durant l'année 1898	1,848
Grand total............................	3,637
Nombre total d'immigrants arrivés à Montréal des Etats-Unis, et par voie océanique par les ports des Etats-Unis durant l'année 1897..................................	2,840
Une augmentation de...................................... en 1898 comparé à 1897.	1,203

MARCHÉ POUR LA MAIN-D'ŒUVRE.

Il y a eu durant la dernière saison une bonne demande de journaliers en général, surtout sur les rivières durant la navigation, pour la construction des chemins de fer et des édifices.

Au sujet des artisans, je recommanderais fortement aux immigrants de cette classe de s'informer d'abord de la perspective qu'il y a d'obtenir de l'ouvrage. Je pourrais dire que mon expérience de l'an dernier me démontre que l'offre locale de ces artisans répond pleinement à la demande. C'est un fait qu'un grand nombre d'ouvriers viennent à Montréal chaque année et trouvent qu'il n'y a pas d'ouvrage pour eux.

L'offre locale des journaliers ordinaires durant la saison a été un peu insuffisante à cause des nombreux travaux publics qui se faisaient au Canada. Le pont royal *Victoria Jubilee*, projeté par la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau, par le Pacifique Canadien, sans parler de la course vers le Klondike, ont rendu les journaliers assez rares. L'abondante récolte dans le Nord-Ouest et la nécessité de l'engranger convenablement, ont obligé les chemins de fer à établir un tarif de dix dollars depuis cette ville jusqu'au Nord-Ouest pour pouvoir obtenir des journaliers pour la récolte.

COMMIS, TENEURS DE LIVRES, ETC.

Je recommanderais fortement aux gens de cette classe, qui désirent émigrer au Canada, de bien prendre garde avant de renoncer à leur emploi dans le vieux monde, et de ne venir que s'ils ont des places assurées d'avance, ou s'ils ont des amis qui consentent et peuvent leur aider à se trouver de l'emploi. Cet avis s'applique à toutes les personnes dont l'éducation et les habitudes les rendent impropres au travail manuel.

GARÇONS DE FERME.

Chaque année il y a une demande croissante de garçons de ferme dans le district de Montréal, et durant la dernière saison la demande a encore été plus grande que les années précédentes. De bons travailleurs peuvent obtenir un emploi régulier et rémunérateur durant les mois d'été. Un grand nombre d'immigrants de cette classe, qui ont commencé comme garçon de ferme, possèdent maintenant des terres. Ce résultat ne se produit pas dans chaque cas, mais dépend de l'individu lui-même. Tout jeune homme, ayant de l'énergie, de la force et de l'économie, qui sont des éléments de succès en tous pays, peut atteindre ce résultat et devenir son propre maître en peu d'années au Canada.

SERVANTES.

Il y a toujours une bonne demande de servantes au Canada, mais surtout dans le district de Montréal. Des jeunes femmes de bonne réputation peuvent toujours, en n'importe quelle saison, être certaines de trouver de l'emploi. Il serait bon, cependant, pour toutes celles qui désirent émigrer, d'apporter des certificats de caractère. Il y a peu ou pas de demande pour les femmes en dehors des servantes. Les autres, telles que

gouvernantes, modistes, etc., devraient prendre soin, avant d'émigrer, d'apporter de bons certificats, à moins qu'elles ne viennent rejoindre des amis ou qu'elles aient trouvées de l'emploi d'avance dans ce pays.

JARDINIERS ET FLEURISTES.

Il y a une saison spéciale pour les gens de cette classe, et s'ils arrivent à la bonne saison de l'année (au printemps), s'ils sont honnêtes, sobres et connaissent leur affaire, ils peuvent obtenir de l'emploi avec de bons gages.

UNE CLASSE SATISFAISANTE D'IMMIGRANTS.

Je suis heureux de dire que les émigrants qui ont été temporairement sous mes soins dans le port de Montréal durant les dernières années étaient d'nne classe supérieure. Ils paraissaient pleins de confiance en eux-mêmes, en bonne santé et désireux de travailler, et à très peu d'exceptions près, ils avaient apporté assez de capital au Canada pour pouvoir s'établir confortablement dans le pays de leur adoption.

Le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique ont reçu la plus grande partie de ces immigrants. La classe agricole prédominait.

A l'appui de mes propres observations sur le sujet, j'ai eu des entrevues avec les principaux officiers des différentes sociétés nationales et de bienfaisance de Montréal, et je reproduis ici leurs opinions respectives.

M. Joseph Richards, président du comité d'immigration de la Société Saint-George, dit :—

" Le nombre total d'immigrants anglais et gallois admis dans le Refuge de la Sooiété Saint-Georges durant l'année qui vient de finir a été d'environ 1,200, soit une diminution sur l'année précédente. Les dépenses de la société pour le compte de l'immigration ont été de $1,200, soit une légère augmentation sur l'année précédente. Les immigrants étaient d'une classe très désirable pour le Canada, se composant en moyenne partie de cultivateurs allant pour la plupart dans le Nord-Ouest. C'est sans doute grâce aux excellentes recherches des agents d'immigration de l'autre côté de l'océan, que le Canada a pu s'assurer d'une classe aussi désirable. Le travail éclairé des agents canadiens d'émigration en Angleterre ne doit pas être oublié, parce qu'ils paraissent avoir soigneusement éliminé les personnes qui ne convenaient pas, et les ont empêchées de venir en Canada. De ceux qui sont restés dans la province, un grand nombre sont allés travailler sur les terres dans les cantons de l'Est ".

M. R. Campbell, président du comité d'immigration de la Société Saint-Patrice, dit :

" La société a dépensé comparativement peu d'argent pour le compte de l'immigration cette année. Ces dépenses sont dues au paiement de billets de chemins de fer pour ceux qui allaient travailler sur les terres dans l'ouest ou dans les districts environnants. Nous avons aidé à trouver des places pour ceux qui se sont adressés à nous. Il me semble que nous avons eu, dans ces dernières années, une meilleure et plus convenable classe de gens qu'autrefois. Ceux qui sont venus à nous était confiants en eux-mêmes, intelligents et très capables de voir à leurs propres intérêts. Ils ont apporté des fonds suffisants pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles jusqu'à ce qu'ils puissent trouver de l'ouvrage, et ne nous ont demandé aucuns secours. Les agents canadiens d'émigration dans le Royaume-Uni ont accompli un travail admirable dans le choix des gens à envoyer au Canada."

M. James Wright, président du comité d'immigration de la Société Saint-André, a dit :

" Il y a eu diminution dans le nombre total d'immigrants admis dans le refuge de la Société Saint-André, cette année, et une diminution correspondante dans les dépenses de ce chef. Les nouveaux arrivants sont intelligents et savent comment prendre soin d'eux-mêmes. Ils ont passé dans le " refuge " une journée ou deux pour se reposer et se remettre de leurs fatigues avant de continuer leur voyage jusqu'à leurs destinations dans l'Ouest."

M. M. D. McMillan, surintendant de la maison d'industrie et de refuge protestant, en réponse aux questions qui lui ont été posées, a répondu comme suit :

" Il y a eu très peu de demandes d'admission de la part d'immigrants durant l'année, et la somme dépensée de ce chef a été vraiment très faible. C'est une preuve

complète que l'immigration d'indigents est une chose du passé, et que le département d'immigration du Canada fait son devoir."

M. William Seal, président du comité d'immigration de la Société de bienfaisance des Irlandais protestants, dit :

"Nous n'avons pas dépensé d'argent pour l'immigration cette année. J'ai raison de croire qu'un bon nombre d'immigrants sont arrivés ici cette année, mais ils sont venus bien pourvus de fonds, et tout ce que mon comité a eu à faire a été de trouver quelques places pour eux et de leur donner des conseils :

"D'après cela je jugerais que nous devrions être bien satisfaits des immigrants de 1898 :

UNION NATIONALE FRANÇAISE DE MONTRÉAL.

Société de bienfaisance.

L'objet de cette société, dont le bureau se trouve au n° 42, rue Cadieux, à Montréal, est d'aider tous les nouveaux arrivants de France, de leur trouver des places et de leur aider autant que possible à s'établir.

M. E. Boudet, un des membres du comité de charité de la Société, m'a dit que la majorité des nouveaux arrivants appartenaient à la classe agricole, et ils ont facilement trouvé de l'emploi. Les dépenses pour le compte de l'immigration l'an dernier se sont probablement élevées à une somme égale à celle de l'année précédente.

Il n'approuvait pas l'émigration au Canada d'aucune autre classe de ses compatriotes à part les cultivateurs, les garçons de ferme et les servantes, et il ajoute que les commis, les teneurs de livres et les artisans devraient s'abstenir d'émigrer, parce qu'il n'y a aucune demande pour ces gens, et que la perspective pour eux est décourageante, parce que l'offre locale peut suffire à toutes les demandes.

M. Charles Holmes, agent voyageur d'immigration et interprête pour la ligne Allan, en réponse à mes questions a répondu :

"Les immigrants amenés au Canada par la ligne Allan, dont j'ai eu à m'occuper dans l'exercice de mes fonctions, surtout ceux dont la destination était quelque endroit du Canada, étaient à mon avis, des gens intelligents, de bonne santé et confiants en eux-mêmes, et deviendront de bons colons."

La grande majorité, étant des cultivateurs, se rendirent dans l'Ontario et le Nord-Ouest.

RAPATRIEMENT.

Un grand nombre de Canadiens français sont revenus des Etats-Unis dans l'intention de devenir des colons permanents dans leurs anciens foyers dans la province de Québec. Un grand nombre d'eux sont revenus à cause du marasme et du mauvois état des affaires dans les villes manufacturières, de la fermeture d'un grand nombre de fabriques, et de la guerre qui a eu lieu entre l'Espagne et les Etats-Unis.

Le mouvement de rapatriement est maintenant assez accentué, et l'on espère que l'an prochain un très grand nombre de Canadiens français reviendront s'établir dans leur pays natal.

LA SANTÉ DES IMMIGRANTS.

Je suis heureux que la santé des immigrants arrivant dans ce port durant l'année qui vient de se terminer a été exceptionnellement bonne, et il n'y a eu aucune explosion de maladie sérieuse parmi eux.

J'ai cependant à faire rapport de quelques cas de maladie, comme suit :

Par le steamer "Labrador".

8 mai 1898.—Deux immigrants malades ont été envoyés à l'hôpital général et ont été subséquemment renvoyés guéris.

Par le steamer " Yorkshire ".

13 août 1898—Madame Hermann et son bébé, passagers d'entrepont, étant malades, ont été tous deux envoyés à l'hôpital de la Maternité. Le bébé est né en mer à bord du steamer. La mère et l'enfant ont été renvoyés de l'hôpital, convalescents.

Par le steamer " Tongariro ".

26 octobre 1898—Un passager d'entrepont, M. B. Dukett a été transporté du navire à l'hôpital général, ayant subi une fracture de la rotule, à la suite d'une chute à bord. C'est un Russe, et il a été renvoyé une fois guéri.

Immigrants renvoyés.

Ci-suit une liste des immigrants renvoyés en Angleterre et en Allemagne pour cause de maladie et de débilité physique :—

24 janvier 1898—Ivan Sucharoneski, un immigrant galicien, revint de Winnipeg, *via* Montréal et Saint-Jean, N.-B., partant de ce dernier port par un des steamers de la ligne Beaver, pour Liverpool, Angleterre.

28 janvier 1898—George Rusnak, un immigrant galicien, revint de Winnipeg, par Montréal et New-York, s'embarquant à New-York sur l'un des steamers de la Compagnie de paquebots Hambourg-Américaine, pour Hambourg, Allemagne.

1er septembre 1898—Edward Rawlinson, un immigrant anglais, revint de Winnipeg parce que c'est un épileptique incurable ; parti de Montréal par le steamer de la ligne Allan *Numidian*, pour Liverpool, Angleterre.

25 novembre 1898—Yurko Kinaschuk, un immigrant galicien, revint de Winnipeg par Montréal et New-York, s'embarquant dans ce dernier port par l'un des paquebots de la Compagnie Hambourg-Américaine, pour Hambourg, Allemagne.

LES HÔPITAUX.

Le personnel des médecins de l'Hopital général de Montréal, de l'hopital Royal Victoria et de l'hopital Notre-Dame, a déclaré qu'il était prêt et consentant à recevoir et admettre pour les soigner les immigrants malades et blessés qui pourraient être amenés à ces institutions.

LES IMMIGRANTS GALICIENS.

Il y a eu un courant constant de Galiciens passant par ce port durant l'année en route vers les établissements de leurs compatriotes dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Leur nombre total était d'environ 4,700, et ils paraissaient être d'une classe désirable. Ils avaient tous de l'argent et paraissaient à l'aise, paisibles et industrieux. Ce sont évidemment de bons cultivateurs, la grande majorité ayant pratiqué l'agriculture dans leur propre pays.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES DE MONTRÉAL.

Le dix-septième rapport annuel de la Société Nationale d'Immigration des Femmes de Montréal, est annexé au présent rapport. Il donne une description de l'ouvrage fait durant l'année 1898.

Le refuge de la Société est situé au n° 87, rue Osborne, à Montréal, et est admirablement adapté aux fins de la Société, pouvant loger 50 pensionnaires, à part les appartements du personnel, etc.

Il est situé tout près des différentes gares des chemins de fer Pacifique Canadien et Grand-Tronc, et du réseau des chemins de fer de l'Etat.

Madame Cox, la présidente, et ses collègues du conseil d'administration, consacrent une grande partie de leur temps à l'œuvre de la Société, avec le désir de maintenir son efficacité et d'étendre son utilité.

Le personnel du refuge, savoir, madame Eva Vosburg, la secrétaire, et Madame Maloney, la gouvernante, sont des fonctionnaires consciencieuses, dignes de confiance et capables.

IMMIGRATIONS DES ENFANTS.

En traitant ce sujet, je désire dire qu'il semble exister, dans certains esprits, un préjugé sans fondement contre ces enfants pauvres. C'est dû simplement à ce que les offences de quelques-uns d'entre eux qui ont mal tourné, ont été évidemment saisies par les journaux et publiées dans tout le pays, tandis qu'ils ne disent rien des bonnes actions de la petite armée des hardis petits travailleurs qui soutiennent le combat de la vie sur une terre étrangère.

M. A. Regimbal, de cette agence, a fait des visites spéciales à trente-cinq enfants, et les a tous trouvés, à deux exception près, satisfaits de leur entourage, et les gens qui les avaient pris satisfaits des enfants.

LE " ANDREWS HOME ".

Ci-annexé se trouve un résumé du rapport annuel de l'*Andrews Home and Church of England Immigration Bureau,* situé au n° 46, Belmont Park, Montréal, rapport qui rend témoignage de la bonne œuvre accomplie par cette institution.

Les immigrants qui ont joui des privilèges de ce refuge parlent dans les termes les plus chaleureux de son administration. Le révérend G. Frederic Renaud, le chapelain de l'immigration et le personnel sous sa direction, ne s'épargnent aucune peine pour rendre les choses plaisantes et agréables à tous ceux qui se rendent à l'*Andrews Home.*

SALLES D'ATTENTE DES IMMIGRANTS A LA GARE WINDSOR.

La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien a réparé et renouvelé ses deux salles d'attente pour les immigrants dans le soubassement de la gare Windsor. Cela augmentera beaucoup le confort de cette classe de voyageurs sur sa ligne. Il y a deux chambres distinctes, une pour les hommes et une pour les femmes et les enfants, et toutes deux sont munies de toutes les commodités passibles et sont chauffées à l'eau chaude. Il y a des lits stationnaires, des lavabos et autres commodités convenables.

Les deux salles réunies peuvent loger environ 500 personnes. Elles ont été réservées aux immigrants qui peuvent être obligés d'arrêter à Montréal pendant un court espace de temps avant de continuer leur voyage vers l'ouest.

MOYENS DE TRANSPORT.

Je n'ai reçu aucune plainte, mais au contraire, tous les immigrants que j'ai rencontrés se sont déclarés bien satisfaits de la manière dont les avaient traités les compagnies de transport océaniques et de chemins de fer.

Les accommodations offertes aux passagers d'entrepont à bord des vapeurs océaniques comprennent la literie, les ustensiles pour le boire et le manger, et une distribution abondante de nourriture saine et bien cuite.

Pour le voyage vers l'intérieur en chemin de fer, les chemins de fer Grand-Tronc, et Pacifique Canadien, et le réseau des chemins de fer de l'Etat, fournissent tous des voitures bien chauffées et bien aménagées pour transporter les immigrants à leurs destinations.

IMPRIMÉS RELATIFS À L'IMMIGRATION.

D'après les instructions administratives, nous avons distribué un grand nombre d'imprimés relatifs à l'immigration parmi les émigrants allemands et scandinaves qui, dans le cours de l'automne, ont passé par Montréal en se rendant des Etats-Unis dans leur terre natale. Il paraît qu'un nombre considérable de ces gens font un voyage annuel à leur pays natal, quittant ce côté-ci de l'Atlantique tard à l'automne, et après avoir passé l'hiver dans leur ancienne patrie ils reviennent aux Etats-Unis au printemps pour reprendre leurs travaux agricoles.

On croit que la lecture des brochures en question qui sont imprimées en langue allemande et scandinave, et contiennent des renseignements utiles et précieux pour les immigrants, sur notre Nord-Oust canadien, comme nouvelle patrie pour les colons, etc.

aura l'effet d'engager un grand nombre de ces gens à revenir s'établir parmi nous et à devenir des citoyens du Dominion.

CORRESPONDANCE.

J'ai reçu de nombreuses lettres de demandes de renseignements de la part de gens qui avaient intention d'émigrer du Royaume-Uni, d'Europe et des Etats-Unis, au sujet des concessions gratuites de terres par l'Etat dans l'Ontario, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, du prix des terres dans les différentes provinces du Dominion, du prix de transport par les vapeurs océaniques et les chemins de fer, et du taux des gages pour les artisans et les journaliers. Des réponses donnant les renseignements nécessaires ont été régulièrement transmises par la poste à mes correspondants, avec les brochures publiées par l'Etat, etc.

J'ai reçu durant l'année 1898 environ 500 lettres et j'y ai répondu.

RAPPORTS ANNEXÉS.

Vous trouverez ci-joint les rapports de M. Edward Schultze, consul d'Autriche-Hongrie à Montréal.

Révérend J. Frédéric Renaud, secrétaire de l'*Andrews' Home*, 46 Belmont Park, Montréal.

M. E. Marquette, agent d'immigration pour la province de Québec.

M. Alfred B. Owen, agent canadien du Dr Barnardo, Toronto, Ont.

Mme Eva Vosburg, secrétaire-trésorière hon. de la Société protectrice des immigrées, Montréal.

Mme Louisa Birt, agent de l'Asile de placement de Knowlton, Québec ;

Révérend Robert Wallace, agent de l'Asile Marchmont, Belleville, Ont.

Melle Agnès Brennan, agent canadien de la Société protectrice des enfants catholiques *(The Catholic Children's Protective Society)*, de Liverpool, Angleterre, refuge Saint-Vincent, nº 11 rue Saint-Thomas, Montréal.

Melle A. F. Proctor et H. Urquhart co-agents, de la Société d'émigration catholique de Southwark (Angleterre), 149 rue Berri, Montréal.

M. J. E. Westling, secrétaire correspondant de la Société nationale scandinave de Montréal, 180 rue Saint-Jacques, Montréal.

M. A. Robert, agent du Comité d'émigration catholique canadienne de Westminster, Angleterre.

CONCLUSION.

Avant de clore ce rapport, je désire offrir mes sincères remerciements aux fonctionnaires du ministère pour leurs nombreux actes de courtoisie et pour l'aide qu'ils m'ont donnée, à mes confrères les agents fédéraux d'immigration du Dominion, les personnels des navires à vapeur et des compagnies de chemins de fer, le clergé de toutes communions religieuses, l'agent provincial d'immigration, et les fonctionnaires des différentes organisations nationales et de charité pour l'aide qu'ils m'ont donnée, ainsi qu'au personnel de mon agence, pour notre travail, et pour la politesse qu'ils nous ont toujours témoignée ; et aussi à la presse de la ville, anglaise et française, pour le précieux appui qu'elle nous a invariablement accordé.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

ÉTAT A.—Arrivées et départs d'immigrants à l'agence de Montréal par voies océaniques des Etats-Unis, pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

EN DESTINATION DU CANADA.

Mois.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Garçons.	Sexes. Enfants. Filles.	Nombre total d'âmes.
Janvier	171	43	17	24	255
Février	116	31	14	17	178
Mars	146	39	18	21	224
Avril	78	35	31	36	180
Mai	87	48	38	61	234
Juin	22	10	1	4	37
Juillet	51	17	18	19	105
Août	36	22	17	23	98
Septembre	27	19	9	7	62
Octobre	22	21	20	10	73
Novembre	104	56	37	23	220
Décembre	53	38	20	12	123
Total	913	379	240	257	1,789

Mois.	Destination déclarée. N.-E., N.-B. et I.P.-E.	Canadiens rapatriés.	Yukon.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territ. du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Toronto.	Total.
Janvier	3	14	..	67	52	59	24	36	..	255
Février	..	4	..	30	27	41	22	51	3	178
Mars	..	13	..	34	30	58	33	51	5	224
Avril	.	..	3	57	11	78	24	7	..	180
Mai	..	.	..	17	2	211	2	2	..	234
Juin	..	..	..	30	3	4	....	....	..	37
Juillet	..	..	..	20	17	62	9	....	..	105
Août	..	..	..	7	....	82	7	2	..	98
Septembre	..	..	..	7	4	40	9	2	..	62
Octobre	.	..	..	6	10	51	5	1	..	73
Novembre	..	..	..	40	18	134	12	16	..	220
Décembre	..	.	..	25	5	75	5	13	..	123
Total	3	31	3	340	176	895	152	181	8	1,789

Mois.	Nationalités. Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Canadiens.	Autres pays.	Total.
Janvier	157	10	15	7	12	19	14	21	255
Février	85	9	9	7	14	32	4	18	178
Mars	87	8	20	18	10	42	13	26	224
Avril	55	1	..	6	4	60	..	54	180
Mai	....	..	5	7	..	11	.	211	234
Juin	2	..	..	9	..	5	..	21	37
Juillet	....	.	..	..	..	25	..	80	105
Août	1	..	..	2	..	7	..	88	98
Septembre	....	.	..	7	2	16	.	37	62
Octobre	....	3	..	9	1	32	..	28	73
Novembre	7	..	3	24	..	18	..	168	220
Décembre	6	..	..	3	1	12	..	101	123
Total	400	31	52	99	44	279	31	853	1,789

Mois.	Occupation. Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Mineurs.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Non classifiés.	Total.
Janvier	26	20	53	19	..	53	8	76	255
Février	20	24	44	12	..	16	4	58	178
Mars	34	42	28	15	..	27	11	67	24
Avril	41	24	6	2	3	2	5	97	180
Mai	49	16	17	5	..	...	13	134	234
Juin	3	....	16	3	..	....	4	11	37
Juillet	23	10	17	..	..	1	6	48	105
Août	19	11	4	..	..	2	5	57	98
Septembre	19	5	2	..	..	1	9	26	62
Octobre	12	9	....	1	..	....	6	45	73
Novembre	40	27	30	6	..	1	15	101	220
Décembre	20	13	16	2	..	2	15	55	123
Total	306	201	233	65	3	105	101	775	1,789

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

JOHN HOOLAHAN,
Agent d'immigration du gouvernement du Canada.

ETAT B.—Arrivées et départs d'immigrants à l'agence de Montréal, des Etats-Unis, pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

EN DESTINATION DU CANADA.

Mois.	Sexes. Adultes. Hommes.	Sexes. Adultes. Femmes.	Sexes. Enfants. Hommes.	Sexes. Enfants. Femmes.	Nombre total d'âmes.	Destination déclarée. N.-E., N.-B. et I.P.-E.	Canadiens rapatriés.	Yukon.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Total.	Nationalité. Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Canadiens.	Autres pays.	Total.	Professions. Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Mineurs d'or.	Com. et commerçants.	Servantes.	Non classées.	Total.
Janvier	...	...	...	...	...	..	...	..	..	..	..	...	...	...	...	..	..	..	..	..	...	...	...	...	..	...	..	..	..	..	...	...
Février	...	...	...	...	...	..	...	..	..	..	..	...	...	...	...	..	..	..	..	..	...	...	...	...	..	...	..	..	..	..	...	...
Mars	...	...	...	...	...	..	...	..	..	..	..	...	...	...	...	..	..	..	..	..	...	...	...	...	..	...	..	..	..	..	...	...
Avril	52	23	16	20	111	..	15	21	2	5	10	47	11	111	20	9	4	4	46	8	15	5	111	19	5	6	1	21	..	3	56	111
Mai	228	100	81	72	481	..	340	65	8	8	5	2	53	481	58	11	15	1	1	..	340	55	481	34	17	99	13	65	..	..	253	481
Juin	261	25	28	20	334	..	74	..	..	7	9	4	240	334	7	4	..	13	..	..	74	236	334	8	1	250	1	..	1	..	73	334
Juillet	54	55	28	40	177	..	136	..	12	5	6	16	2	177	10	3	4	3	13	..	136	8	177	31	4	17	1	..	1	5	118	177
Août	191	26	19	21	257	..	81	..	4	1	1	21	149	257	34	..	..	..	9	..	81	133	257	14	5	170	2	..	..	1	65	257
Septembre	105	27	27	24	183	..	61	..	16	12	18	56	20	183	36	6	7	7	4	2	61	60	183	18	9	77	..	..	1	..	78	183
Octobre	53	31	22	17	123	..	56	..	9	17	9	25	7	123	16	8	2	9	25	..	56	7	123	40	4	6	3	..	..	3	67	123
Novembre	38	34	15	20	107	..	73	..	22	12	..	....	...	107	10	7	5	..	..	..	73	12	107	14	7	11	6	..	..	..	69	107
Décembre	36	19	9	11	75		45	..	15	14	..	1	....	75	7	8	2	..	..	1	45	12	75	13	4	14	5	..	..	1	38	75
Total	1,018	340	245	245	1,848	..	881	86	88	81	58	172	482	1,848	198	56	39	37	98	11	881	528	1,848	191	56	650	32	86	3	13	817	1,848

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION.
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

ETAT C.—Indiquant le nombre d'enfants reçus à cette agence, le nom de la personne qui les accompagnait, et leur destination, pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

Date.	Nom du guide.	Nombre d'enfants.	Destination.	Par qui envoyés.
1898.				
28 mars	Melle F. Butt	19	Hamilton, Ont	Rév. Dr T. B. Stephenson.
7 avril	M. A. Drummond	39	Knowlton	Mme L. Birt.
10 "	Rév. R. Wallace	22	Belleville	Rév. R. Wallace.
10 "	M. A. B. Owen	60	Toronto	Dr Barnardo.
10 "	M. E. A. Struthers	55	Winnipeg	"
10 "	M. E. A. Struthers	45	Russell	"
2 mai	Melle Proctor	20	Montréal	Rév. lord A. Douglas.
2 "	Melle Francis	10	Niagara, Ont	Ch. of Eng. Waifs & Strays.—(id)
7 "	M. J. Merry	38	Stratford	Melle McPherson.
8 "	Rév. J. Holt	15	Winnipeg	Children's Aid Society, Londres.
18 "	Melle Smethers	27	Belleville	Rév. R. Wallace.
29 "	Melle Yates	42	Montréal	Liverpool C. C. P. Society.—(id)
5 juin	M. J. Conner	6	Hamilton	Rév. Dr T. B. Stephenson.
5 "	M. J. Conner	42	"	M. Fagan
11 "	M. A. Drummond	36	Knowlton	Mme L. Birt.
20 "	Rév. lord A. Douglas	38	Ottawa	Rév. lord A. Douglas.
26 "	Melle Francis	5	Sherbrooke	Ch. of Eng. Waifs & Strays.—(id)
26 "	Melle Francis	8	Niagara, Ont	" " "
3 juillet	Mme Forster	8	Saint-Jean, N.-B	Bristol Emigration Society.—(id)
23 "	M. D. White	31	Winnipeg	Dr Barnardo.
23 "	M. A. B. Owen	120	Peterborough	"
23 "	M. A. B. Owen	69	Toronto	"
6 août	Melle Francis	3	Sherbrooke	Ch. of Eng. Waifs & Strays.—(id)
6 "	Melle Francis	4	Toronto	" " "
6 "	Melle Francis	4	Niagara, Ont	" " "
13 "	Melle Proctor	19	Montréal	Rév. lord A. Douglas.
13 "	M. J. V. Lallyd	28	Ottawa	" "
28 "	Melle E. Dante	3	Stratford	Melle McPherson.
24 sept.	M. D. White	26	Winnipeg	Dr Barnardo.
24 "	M. D. White	10	Russell	"
24 "	M. A. B. Owen	120	Peterborough	"
24 "	M. A. B. Owen	52	Toronto	"
25 "	Melle Yates	23	Montréal	Liverpool C. C. P. Society.—(id)
26 "	Melle R. Jerrard	28	"	Rév. Th. Seddon.
31 octobre	Mme L. Lloyd	11	"	Rév. lord A. Douglas.
31 "	Mme L. Lloyd	12	Ottawa	" "
	Total	1,098		

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

ETAT D.—Rapport annuel des immigrants demandés à l'agence de Montréal pour l'année expirée le 31 décembre 1898.

Classes ouvrières.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total.	Observations.
Forgerons	...	1	...	...	1	2	2	1	2	...	...	...	9	Offre locale suffisante.
Bouchers	...	..	...	...	2	1	...	1	...	...	..	...	4	"
Charpentiers	2	3	4	7	4	3	6	4	10	4	...	2	49	"
Commis	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Pas de demande.
Conducteurs de messageries	...	...	...	...	3	...	...	...	1	1	...	...	5	Offre locale suffisante.
Palefreniers et cochers	1	2	3	5	5	2	...	2	3	2	...	...	25	Demande ordinaire.
Servantes—pour tout faire	12	10	12	17	20	18	12	13	15	11	8	10	158	Grande demande.
" cuisinières	9	7	8	10	15	14	4	5	6	4	3	6	91	"
" filles de service	5	3	4	6	9	7	7	6	7	5	2	4	65	"
Garçons de ferme	5	6	8	18	16	14	14	11	14	7	3	5	121	Bonne dem. p. la saison
Gardiens de nuit	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Offre locale suffisante.
Journaliers	2	15	21	42	45	20	60	40	25	12	5	3	290	"
Magasiniers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	"
Ferblantiers	...	...	...	...	3	..	...	...	...	...	...	...	3	"
Garçons de table	...	...	...	1	2	...	...	...	1	1	...	...	5	"
Garçon—commissionnaires	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	2	"
" de bureau	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	"
" d'hôtel	..	...	1	3	4	3	1	2	1	2	...	1	18	"
" valets d'écurie	2	...	3	5	7	9	5	4	6	3	...	2	46	Assez bonne demande.

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

ETAT E.—Prix de détail des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières à l'agence d'immigration de Montréal 1898.

Vivres.	Prix. De	Prix. A	Vivres.	Prix. De	Prix. A
	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Lard fumé, la livre	0 12	0 15	Hareng, le baril	5 50	6 00
Pain blanc, le meilleur, 4 liv	....	0 15	Moutarde, la livre	0 30	0 50
" bis, 6 liv	....	0 15	Mouton, la livre	0 10	0 12
Beurre salé, la livre	0 17	0 23	Lait, la pinte	0 05	0 07
" frais, la livre	0 20	0 25	Farine d'avoine, les 100 livres	1 75	2 00
Bœuf, la livre	0 05	0 12	Poivre, la livre	0 25	0 30
Bière, la pinte	....	0 10	Lard, la livre	0 10	0 12
Chandelle, la livre	....	0 15	Pommes de terre, le boisseau	0 40	0 45
Fromage, la livre	0 13	0 15	Riz, la livre	....	0 05
Café, la livre	0 20	0 40	Savon jaune, la livre	0 03	0 08
Farine de maïs, les 100 livres	1 50	1 75	Cassonade blanche, la livre	....	0 05
Œufs, la douzaine	0 15	0 20	" brune, la livre	0 03½	0 05
Farine de blé, le baril, 1re qualité	4 50	5 00	Sel, la livre	....	0 01
" " 2e "	4 00	4 50	Thé noir, la livre	0 30	0 60
Farine de sarrasin, les 100 livres	2 00	2 50	Thé vert "	0 20	0 40
Poiss., morue salée ou verte, 100 liv.	5 00	5 50	Tabac, la livre	0 25	0 40
Bois de chauffage, la corde	4 00	6 00	Veau, la livre	0 10	0 12
Jambon, la livre	0 12	0 15	Houille, la tonne	5 50	5 75
" épaules, la livre	0 08	0 10	Pétrole, le gallon	0 17	0 23

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

ETAT F.—Prix de détail des articles d'alimentation et de vêtement, etc., à l'usage des classes ouvrières a l'agence d'immigration de Montréal 1898.

Vêtements, etc.	Prix. De	Prix. A	Vêtements, etc.	Prix. De	Prix. A
	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Habits, tweed	4 00	6 00	Couvertures de voyage	0 75	1 50
Pardessus, tweed	8 00	12 00	Flanelle, la verge	0 20	0 35
Pantalons "	2 00	3 50	Coton à chemises, la verge	0 08	0 10
Gilets "	1 00	1 50	Coton à draps de lit, la verge	0 08	0 15
Chemises, flanelle	0 75	1 00	Etoffe canadienne "	0 40	0 75
" coton	0 50	0 75	Souliers d'hommes	1 50	2 50
Camisoles, laine tricotée	0 40	0 75	" de femmes	1 00	2 00
Caleçons "	0 40	0 75	Bottines d'hommes	2 00	3 50
Chapeaux de feutre	1 00	2 00	" de femmes	1 50	2 50
Chaussettes tricotées	0 15	0 40	Pardessus en caoutch., p. hommes	0 50	0 75
" en coton	0 10	0 25	" " femmes	0 35	0 50
Couvertures	2 00	4 00			

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

ETAT G.—Moyenne des gages et salaires à l'agence de Montréal pour 1898.

Emploi.	Gages. De	Gages. A	Observations.
	$ c.	$ c.	
Garçons de ferme, par mois et pension	10 00	15 00	
Filles de ferme " "	6 00	9 00	La dépense moyenne pour le logis et la nourriture des ouvriers est de $3 à $3.50 par semaine.
Maçons, par jour	2 00	3 00	
Briqueteurs, par jour	2 50	3 50	
Charpentiers, par jour	1 50	2 00	
Bûcheron, par mois avec pension	15 00	20 00	
Charpentiers de navires, par jour	2 00	2 50	
Forgerons, par jour	1 50	2 00	
Charrons "	2 00	2 50	Le loyer des logements de trois à quatre chambres pour les ouvriers est de $6 à $8 par mois. Dans la banlieue le loyer est à meilleur marché.
Jardiniers, par mois avec pension	12 00	18 00	
Cuisinières, par mois	8 00	12 00	
Blanchisseuses, par jour	0 75	1 00	
Servantes, par mois	6 00	10 00	
Journaliers, par jour	1 00	1 50	
Mineurs	1 25	1 50	
Ouvriers de fabriques	1 00	1 50	
Conducteurs de machines	2 00	2 50	
Selliers	1 00	1 50	
Cordonniers	1 00	1 50	
Tailleurs	1 50	2 00	
Ferblantiers et plombiers	1 50	2 00	
Mécaniciens	1 50	2 00	
Electriciens	1 50	2 00	

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

Département de l'Intérieur.

RAPPORT DU CONSUL IMPÉRIAL ET ROYAL AUSTRO-HONGROIS.

(Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.)

MONTRÉAL, 20 décembre 1898.

L'entrée au Canada l'an dernier d'Austro-hongrois, plus spécialement de Galiciens et de Buckowiniens, s'est maintenue dans les mêmes grandes proportions durant la présente année, et il est agréable de constater que tous les rapports venant du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, où se rendent la plupart d'entre eux, font uniformément des louanges de leurs habitudes économiques et industrieuses et indiquent les progrès rapides des divers établissements.

Considérant que près de 10,000 de ces gens sont arrivés au Canada dans les deux dernières années, le pour-cent de ceux qui ont été obligés de demander de l'aide du gouvernement est excessivement faible, et doit, dans presque tous les cas, être assigné en partie à la difficulté de cultiver le sol dans certaines parties de leurs établissements, et en partie aux préjugés qui existent parmi les vieux colons à certains endroits contre ces gens sous le rapport de leur donner de l'emploi, parce que partout où on leur a donné une bonne chance, ils s'en sont invariablement tirés avec grand honneur. Naturellement leur langue, leurs coutumes et leurs costumes étrangers ont créé ces préjugés contre eux, mais à mesure qu'on les connaît mieux on découvre et reconnaît leur valeur. Ils sont nés cultivateurs et se conforment facilement au climat et aux coutumes du Canada, et plus que toutes les autres nationalités, ils ont rapidement appris à s'assimiler. Comme preuve de cela on peut citer le désir de ces gens de faire instruire leurs enfants en anglais.

Ces colons n'ont fait à ce bureau que peu de plaintes, qui dans presque tous les cas proviennent de leur manque d'entente de la langue anglaise, et la tentation qui en résulte pour leurs voisins d'en profiter contre eux. Toutes les plaintes ont été facilement réglées par les divers fonctionnaires de l'immigration chargés des districts respectifs.

D'un autre côté, on a reçu un grand nombre de preuves que ces gens sont bien satisfaits du Canada comme pays agricole. Un bon nombre d'entre eux qui sont venus seuls en laissant leurs familles en Autriche en attendant, sont, soit retournés faire une visite dans leur ancienne patrie pour y régler toutes leurs affaires avant d'amener leurs familles au Canada, ou bien ils ont envoyé l'argent du passage, non seulement pour leur famille, mais aussi à des amis, pour venir ici.

Un cas remarquable est arrivé à une famille galicienne, consistant des parents et de deux enfants arrivant du Manitoba à Montréal avec un billet direct pour la Galicie. Cette famille avait intention de quitter le Canada définitivement pour une raison ou une autre ; cependant, en se rendant à Montréal, elle changea d'idée, et l'argent du passage pour la Galicie lui étant remboursé, elle retourna à Winnipeg, l'agent fédéral d'immigration ici prenant bien soin d'eux.

Un bon nombre de familles arrivèrent à Montréal de l'Autriche par voie de New-York, et M. Hoolahan, l'agent local d'immigration s'occupa et prit soin d'eux, et il faut le remercier avec reconnaissance lui et son personnel de l'attention portée à ces gens.

Si ce n'eût été le manque de communication directe pour les voyageurs entre Hambourg et le Saint-Laurent durant la saison de navigation, l'immigration austro-hongroise aurait pu prendre des proportions encore plus grandes, parce que la route par voie d'Halifax n'est pas très populaire et est certainement assez détournée, et comme la ligne de vapeurs touche simplement à Halifax en se rendant à New-York pour débarquer les passagers canadiens, on peut sans crainte présumer que les agents de la ligne à Hambourg ont fait certaine distinction contre le Canada en faveur des Etats-Unis.

Comme on l'a maintes fois signalé, bien que le gouvernement impérial et royal n'encourage nullement l'émigration, mais essaie au contraire de décourager un tel mouvement, ceux qui désirent réellement émigrer sont autant que possible dirigés vers les pays où les conditions climatériques, sociales et politiques sont telles que les futurs colons soient assurés de bonnes chances de prospérité. Cette influence ne peut s'exercer que

dans les ports austro-hongrois, Trieste et Fiume, où l'on devrait s'efforcer d'établir une communication directe par steamers avec le Canada, parce que tout contrôle possible sur les futurs colons doit cesser s'ils s'embarquent dans des ports étrangers, où ils deviennent plus ou moins la proie des divers agents de vapeurs océaniques, qui souvent les convainquent contre leur volonté d'accepter un passage pour où cela convient le mieux aux agents. Avec une ligne directe de Trieste et de Fiume, un très désirable mouvement d'immigration du royaume austro-hongrois vers le Canada pourrait prendre de grandes proportions.

M. SCHULTZ,
Consul impérial et royal.

RAPPORT DE L'*ANDREWS HOME*, MONTREAL.

(*Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.*)

L'*Andrews Home* a été établi par le lord évêque de Montréal pour conseiller, aider à obtenir de l'emploi et prendre soin de tous les immigrants anglais qui pourraient désirer profiter des avantages conférés par le Home. Tous les émigrants y sont chaleureusement accueillis, un prix nominal est exigé pour les repas et le logement.

Le Home est sur la direction et l'administration d'une corporation et d'un comité composé de quelques-uns des principaux gentlemen de la ville. Le révérend J. Frédéric Renaud, chapelain et secrétaire d'immigration, qui est aussi chapelain de la *S. P. C. K.* de Londres, de la *Church Emigration Society* et de la *Liverpoool Self Help Emigration Society*, surveille directement l'*Andrews Home* le lord évêque de Montréal étant le président de la corporation.

ŒUVRE DU HOME DU 1er DÉCEMBRE 1897 AU 30 NOVEMBRE 1898.

Visites individuelles au bureau, hommes seulement	1,376
Nombre total de visites "	2,114
Nouvellement arrivés, hommes, femmes et enfants	828
Restés dans la ville	238
Lettres anglaises reçues	168
" écrites	103
Lettres canadiennes reçues	643
" écrites	566
Lettres reçues d'immigrants	604
Garçons de 16 à 20, visiteurs	158
Situations trouvées	182

DÉPARTEMENT DES FEMMES.

Visites au bureau de la gouvernante	1,897
Demandes de filles	609
Filles demandant des places	130
Situations trouvées pour des filles	69
Nouvellement arrivées, femmes et filles	215
Nombre total de visiteurs aux deux bureaux	4,041
Nombre total de situations, homme et femmes	251
Nombre total d'immigrants nouvellement arrivés qui ont profité du Home	828
Nombre total de repas fournis	21,036

J. FRÉDÉRIC RENAUD,
Chapelain et secrétaire.

Département de l'Intérieur.

RAPPORT DU BUREAU D'IMMIGRATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, MONTRÉAL.

(*Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.*)

MONTRÉAL, 2 janvier 1899.

M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration du Canada.
Montréal, Qué.

MONSIEUR,—J'ai reçu il y a quelque temps votre lettre demandant un rapport sur la classe d'immigrants reçus à ce bureau et placés dans cette province durant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1898.

Deux mille quatre cent quatre-vingt-six (2,486) immigrants, venant pour la plupart de la Grande-Bretagne, se sont enregistrés ici et se sont établis dans cette province. Presque tous étaient des ouvriers agricoles et se sont établis dans les Cantons de l'Est. J'ai reçu des lettres d'un bon nombre de ces gens, disant qu'ils réussissaient bien et étaient satisfaits.

M. Walter Hazell, M.P., de Londres, qui est venu l'automne dernier en qualité de délégué de la *Self Help Emigration Society* et de *The East End Emigration Fund of England*, a passé à travers les Cantons de l'Est pour faire visite à leurs gens et les a trouvés en voie de réussir, considérant le peu de temps depuis lequel ils étaient dans le pays.

Les immigrants français et belges n'ont pas été aussi nombreux que les années antérieures.

La demande de garçons de ferme a augmenté durant la dernière année ; je n'ai pu remplir toutes les demandes qui m'ont été faites.

Durant ma visite en Angleterre en novembre dernier, j'ai eu le plaisir de rencontrer un grand nombre de dames et de messieurs qui s'intéressent à l'œuvre de l'immigration, et je crois que l'on peut espérer une augmentation d'immigration pour l'année qui s'avance, et que si nous pouvions offrir un peu plus d'encouragement à ceux qui ont intention d'émigrer sous forme d'un peu d'aide pour payer leur passage, nous aurions un plus grand nombre d'agriculteurs des districts ruraux de la Grande-Bretagne qui viendraient au Canada.

En ce qui concerne cette province, nous avons toute raison d'être satisfaits du résultat du travail de l'an dernier, et de la quantité et de la qualité des nouveaux arrivants.

Bien sincèrement à vous,

E. MARQUETTE,
Agent d'immigration pour la province de Québec, Montréal.

RAPPORT CONCERNANT LES ASILES DU Dr BARNARDO.

(*Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.*)

214 FARLEY AVENUE, TORONTO, 10 décembre 1898.

M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal, Qué.

MONSIEUR,—Le mouvement d'émigration des enfants, comme nous pouvons en juger d'après notre expérience de l'an dernier, continue à démontrer qu'il a un grand succès. Ceux qui ont des préjugés contre cette œuvre, et ceux qui s'y opposent activement, trouvent une réponse à leurs objections, et dans bien des cas nous espérons que leurs

opinions sont modifiées par le spectacle du grand nombre de ces jeunes gens qui grandissent dans toutes les parties du pays pour devenir des hommes et des femmes qui seront des citoyens honnêtes, industrieux, respectables et utiles. L'immigration de l'an dernier a porté à 10,040 le nombre de garçons et de filles envoyés d'Angleterre sous les auspices du Dr Barnardo, et sur ce grand nombre, égal à la population d'une ville, il y en a moins qu'une vingtaine dans les hôpitaux, les prisons ou les institutions de charité. Il y a environ 250 enfants en bas âge, dont l'entretien chez des cultivateurs est payé à même les fonds de l'institution pendant qu'ils fréquentent l'école, mais à l'exception de ce nombre qui sont en pension, les jeunes enfants sous nos soins se soutiennent honorablement par leur propre travail. Ils ne se réunissent pas dans les cités et les villes pour encombrer le marché de la main-d'œuvre, mais ils habitent et sont employés dans la campagne parmi les cultivateurs, où leur travail est en demande, où ils font pousser "deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant", et là où leur travail augmente directement la richesse et la productivité du Dominion. Nous n'avons aucun désœuvré, aucun agitateur social, aucun aventurier sans ressources "attendant qu'il arrive quelque chose", et nous n'ajoutons à la population aucun de ces éléments qui tendent à renverser le gouvernement et à reproduire dans le nouveau monde les vices et les désordres de l'ancien. D'année en année nous voyons grandir la demande de nos garçons et de nos filles avec la croissance du pays, et durant la dernière saison elle a dépassé de beaucoup l'offre. Très à bonne heure dans la saison nous avions plus de mille demandes inscrites dans nos livres, et pas un jour ne s'est passé sans ajouter à ce nombre. La demande a été particulièrement active dans l'Ontario et le Manitoba. Dans l'Ouest les garçons sont en demande comme bouviers, et la vue de nos petits garçons galopant sur leurs poneys sauvages pour conduire des troupeaux de bêtes à cornes ou de moutons est une chose très commune dans les prairies. Les garçons aiment cette vie, qui est très salubre pour eux, et elle a l'avantage de les laisser libres en hiver pour fréquenter l'école.

Le nombre total de nos fraîches arrivées durant la dernière saison est de 617, comprenant 242 filles et 375 garçons. Les jeunes immigrants ont traversé en quatre détachements. Le premier, se composant de 160 garçons, quitta Liverpool le 31 mars et débarqua à Halifax le 9 avril. Le second, composé de 122 garçons et 101 filles, partit le 14 juillet, arrivant le 23.

Ils furent suivis une semaine plus tard par un contingent de 28 enfants, tandis que le quatrième et dernier détachement, se composant de 120 filles et 85 garçons, quitta Liverpool le 15 septembre et débarqua à Québec le 24.

Nous nous sommes de nouveau servi de la ligne Dominion pour le transport de nos détachements. Les mesures prises à bord des steamers étaient des plus suffisantes, et tous les arrangements relatifs au transport de nos jeunes immigrants ont été admirablement mis à exécution. La nourriture devient chaque année plus abondante et plus variée, et les vivres sont mieux servis, et toutes les misères et le manque de confort que présentaient à l'esprit le navire des "émigrants" n'est plus qu'un souvenir du passé. Aucune compagnie pourrait être plus généreuse que la ligne Dominion dans les mesures qu'elle prend pour le confort et le bien-être des passagers d'entrepont, et lorsque l'on voit les logements aérés, bien chauffés et bien éclairés, avec de propres nappes blanches sur les tables à dîner, les sièges rembourés, les jolis petites cabines, le piano, le fumoir, l'excellent lavabo, les accessoires sanitaires, et le nombreux personnel de garçons bien dressés au service, on peut facilement croire qu'un très grand nombre de passagers jouissent d'une bien plus grande somme de confort qu'ils n'en ont jamais eu auparavant.

L'an dernier a augmenté considérablement le nombre de nos "vieux garçons" qui se sont établis sur des terres leur appartenant soit dans le Nord-Ouest, soit dans le district de l'Algoma, et nous avons reçu un grand nombre de très intéressantes lettres de la part de ces jeunes colons nous faisant le récit de leurs premières expériences dans la formation d'un foyer domestique pour eux-mêmes. Leur capital se compose entièrement des économies qu'ils ont faites pendant les années où ils travaillaient comme garçons de ferme, et lorsqu'un jeune garçon a montré assez d'énergie et de renoncement personnel pour épargner de deux à cinq cents dollars sur les gages qu'il a gagnés sur

une ferme dans l'Ontario, nous nous croyons justifiables de dire qu'il est bâti pour faire un colon heureux sur un homestead qui lui appartient en propre.

Un agréable trait caractéristique de notre travail de l'an dernier a été le nombre de garçons qui ont aidé à faire émigrer d'autres membres de leurs familles. Un jeune garçon a fourni les fonds qui ont permis à sa mère, à sa sœur et à un plus jeune frère de venir le rejoindre au Canada, et ce n'est pas là un cas isolé. On nous a confié un bon nombre d'autres commissions semblables dans les derniers douze mois, et nous avons été témoins de très heureuses réunions entre les membres de familles qui avaient peut-être été brisées par la mort ou la mauvaise santé du père, ou par le manque d'emploi en Angleterre.

Un parti d'excursion composé de ceux de nos anciens immigrants qui désirent passer la Noël dans la mère-patrie, est devenu un événement annuel régulier parmi nous depuis plusieurs années passées, et cette année un parti de très beaux jeunes gens est parti de Montréal par le dernier steamer de la ligne Dominion pour la saison.

Leur arrivée à Liverpool a été signalée par un des principaux journaux de Liverpool dans les termes suivants :

" Anciens garçons " du Dr Barnardo revenus visiter l'Angleterre.—Le *Scotsman*, de la ligne Dominion, arrivé du Canada hier après-midi, a amené un parti intéressant d'anciens garçons des refuges du Dr Barnardo, qui sont venus en congé pour visiter de nouveau la vieille patrie, et pour passer la Noël dans la Vieille Angleterre. Il était difficile de croire que ces jeunes gens bien habillés, bronzés et robustes, que n'importe quel pays serait fier de posséder, étaient si récemment les rebuts de nos rues. La plupart d'entre eux avaient de bons comptes de banque, et ce voyage coûtera à chacun d'eux une soixantaine de dollars. On conseille à ces jeunes gens de ne pas dépenser leurs économies péniblement acquises pour ces voyages, mais on a trouvé que parmi l'armée de plus de 10,000 jeunes émigrants qui sont sortis de l'institution, quelques-uns désirent toujours revenir visiter la vieille patrie, ce qu'ils feraient seuls ou par groupes de deux ou trois. Pour répondre à ce besoin, M. A. B. Owen, agent de l'institution à Toronto, a arrangé ces voyages annuels qu'ils peuvent faire ensemble avec confort, et pour lesquels la ligne Dominion accorde des facilités spéciales. A leur arrivée, M. D, G. Cole, de la 'Ever-Open Door' de Liverpool alla les rencontrer et leur souhaiter la bienvenue. Quelques-uns sont des enfants de Liverpool, et les autres de différentes parties du royaume, et tous parlent favorablement de leur expérience et de leur perspective au Canada. Ils se réuniront de nouveau à Liverpool de bonne heure après le Nouvel-An pour retourner dans leurs foyers au Canada."

Notre petite revue trimestrielle " Ups and Downs ", qui a une grande circulation parmis nos garçons et nos filles, et qui est consacrée à leurs intérêts, a augmenté de format et de circulation dans cette dernière année. Elle a atteint son but d'encourager un sain esprit de corps parmi nos jeunes gens, et constitue un agréable lien d'union entre eux et ceux qui représentent l'institution mère au Canada et ont soin de leurs intérêts.

Il ne me reste plus qu'à exprimer de nouveau notre reconnaissante appréciation de l'inépuisable bienveillance témoigné, par les fonctionnaires du département de l'Immigration dans toutes leurs relations avec notre œuvre. Nous avons conscience que nos méthodes sont soumises à une stricte inspection et surveillance, grâces auxquelles toutes dispositions à la négligence dans le choix des enfants ou tout défaut d'éliminer les émigrants peu désirables seraient promptement découvertes. Nous n'avons aucune raison de redouter la plus rigide inspection, et d'un autre côté nous avons en toutes occasions trouvé qu'on était prêt à nous offrir les facilités les plus complètes pour mener à bonne fin nos arrangements et offrir une hospitalière et amicale bienvenue aux jeunes étrangers sur une terre étrangère. Personnellement et au nom de ceux que je représente, je désire encore une fois exprimer notre reconnaissance à ceux dont nous avons reçu une aide et une considération si bienveillante, au premier rang desquels nous vous accordons toujours la première place ainsi qu'à votre très habile aide, M. Regimbal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED B. OWEN.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES.

A M. John Hoolahan,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

Le comité de la Société Nationale d'immigration des femmes (ci-devant connue sous le nom de Société protectrice des immigrées de Montréal) est heureux de présenter à ses amis et au public son dix-septième rapport annuel.

Pendant la dernière année la maison de refuge a reçu 264 immigrantes—150 anglaises, 28 irlandaises, 68 écossaises, 4 galloises, 1 française, 3 suédoises, 4 danoises, 4 allemandes, 2 assyriennes, 148 de d'Eglise d'Angleterre, 29 catholiques romaines, 73 presbytériennes, 3 baptistes, 1 méthodiste, 1 congrégationaliste, 8 luthériennes, 2 de de l'église grecque.

Quarante filles des années antérieures sont revenues à l'asile pour y pensionner en attendant d'être placées.

Six groupes, sous les soins d'une gouvernante-voyageuse, furent envoyés par l'honorable Mme Joyce, St-John's Croft, Winchester, par l'intermédiaire de la *United British Women's Emigration Association*, comprenant 128 jeunes personnes. Mme Foster, Queen's Square, Bristol, a envoyé quatre jeunes filles.

Sept filles sont retournées en Angleterre.

On constatera que le nombre total d'immigrantes est considérablement plus grand que l'an dernier. Les taux réduits pour le Nord-Ouest ont été un grand attrait, et la majeure partie des immigrantes ont passé tout droit jusqu'à Winnipeg et Vancouver, où elles tombent sous la bienveillante influence du *Girl's Home of Welcome* à Winnipeg et du comité du conseil des femmes à Vancouver. Nous ne pouvons que nous réjouir de cela, connaissant les grands besoins du Nord-Ouest ; mais nous rappellerions aux amis de l'émigration qu'il y a aussi une demande constante de servantes bien disposées dans nos cités de l'Est, et que les femmes qui ne sont pas prêtes à faire face aux conditions plus rudes de la vie dans le Nord-Ouest peuvent trouver des gages élevés et des situations confortables à Montréal et dans les autres cités de l'Est. Dans bien des cas on peut trouver d'avance des places pour ces servantes.

Sur les 128 émigrantes envoyées par la *United British Women's Emigration Association*, 23 sont restées en service à Montréal. Toutes ces émigrantes étaient de la bonne espèce et prouvaient le soin que cette société exerce dans le choix des sujets convenables pour l'émigration. Il serait à désirer qu'un plus grand nombre encore se prévalussent des excellents arrangements de voyage et de la conduite soigneuse des gouvernantes expérimentées que fournit cette société.

Nous regrettons de constater la fermeture du *Worthy Rest for Women Emigrants* à Liverpool à la suite de la perte de Mme Drysdale, qui a été pendant tant d'années son principal soutien. Elle est en partie remplacée par le *Home of the Young Women's Christian Association*, et des arrangements ont également été fait ailleurs.

Leur œuvre en Ecosse a été supplémentée cette année par le gouvernement canadien, qui a envoyé une dame dans le but de répondre aux besoins du Nord-Ouest en encourageant l'émigration d'un grand nombre de respectables jeunes filles prêtes à prendre du service chez les cultivateurs.

En juin, 60 filles écossaisses furent choisies et amenées sous l'habile et l'attentive direction de Mme Livingston. On leur avait trouvé des places d'avance et elles furent envoyées à leur destination après avoir passé une nuit à Montréal ; 34 furent logées dans le refuge et 26 trouvèrent un bienveillant abri au Refuge de la Société Saint-André. Nous espérons pouvoir l'an prochain faire rapport sur le succès de cette expérience, qui, il faut l'espérer, se répétera, parce que nous sommes persuadés qu'entre bonnes mains c'est une des meilleures œuvres que l'on puisse faire pour le Canada. Il semblerait bon, si c'est possible, d'amener ces jeunes filles par plus petits détachements, parce qu'avec un nombre aussi considérable que 60, il est difficile de donner les soins individuels qui sont nécessaires pour opérer la transition dans un nouveau pays, et ceux seuls qui ont eu la direction de détachements semblables à bord des navires savent les grandes difficultés

qui s'élèvent, non seulement à cause de l'inévitable mal de mer, mais au relâchement soudain de la routine ordinaire et de la contrainte de la vie dans la vieille patrie. On ne saurait comprendre trop clairement qu'une telle œuvre, pour être bien faite, exige des qualités d'un ordre élevé ; et de ces qualités dépendent en grande partie l'attitude d'esprit avec laquelle les immigrantes envisagent leur vie nouvelle, et souvent le succès et l'insuccès de leur premier établissement.

Sur les sept immigrantes mentionnées plus haut comme étant retournées, 5 étaient des femmes ayant un tel manque d'équilibre mental, allant parfois jusqu'à une maladie réelle, qu'elles étaient des sujets impropres pour la colonisation, et l'on ne saurait faire comprendre fortement à ceux qui recommendant aux gens de venir au Canada, que notre vie libre et notre climat salubre exigent une condition mentale parfaitement saine, et qu'il est très peu sage de transférer au Canada des nerfs ébranlés par les tracas ou des cas d'hystérie congéniale. Grâce aux lois du pays nous sommes ordinairement capables de renvoyer ces cas gratuitement, mais il y a toujours un gaspillage inutile d'argent par d'autres personnes, et le refuge doit ordinairement porter la charge de leur entretien jusqu'à leur renvoi.

Le sous-comité conjoint pour l'encouragement actif de l'immigration des femmes, fait rapport qu'à la suite de la décision du gouvernement d'employer ses propres agents féminins en Ecosse, il n'a rien entrepris dans ce pays.

Quant à la Scandinavie, nous avons maintenant reçu du gouvernement canadien la promesse d'un boni pour toutes les immigrantes que nous pourrons obtenir dans ces pays, et nous sommes ainsi encouragés à pousser ce travail. Nous avons consacré quelques temps l'an dernier à nous efforcer de faire des arrangements de ce côté-ci, mais on espérait qu'un des membres du comité qui passait l'été en Angleterre pourrait se rendre en Suède et demander personnellement des renseignements. Ceci fut impossible, et nous faisons maintenant une tentative par correspondance, bien que nous sentions qu'il est probable qu'il sera nécessaire de faire une visite personnelle avant qu'on puisse conclure des arrangements satisfaisants.

A cause de l'extension des hangars de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, il a fallu cet été abandonner la maison n° 84, rue Osborne, qu'il fallait démolir, et le 12 juillet le Refuge transportait ses penates du n° 84 au n° 87 de la rue Osborne, une maison bien éclairée et commode située de l'autre côté de la rue. Le changement a nécessité un travail très fatiguant de la part des dames du comité qui ont passé les mois d'été à Montréal, mais grâce à leurs efforts et à ceux du personnel le changement s'est effectué avec beaucoup d'économie et de succès. Nous avons un meilleur logement et une maison plus gaie, mais nous avons dû augmenter notre loyer. Nous sommes heureux d'avoir trouvé une maison si commodément proche des gares des chemins de fer, et nous nous trouvons de toutes manières bien outillées pour notre travail.

Durant l'été nous avons reçu la visite de M. Hayell, M.P., qui s'intéresse à la *Self Help Emigration Society* et qui a inspecté le refuge.

Au nouvel an nous avons eu une belle réunion des anciennes immigrantes aujourd'hui en service dans la ville, et nous avons passé ensemble une agréable et gaie soirée ; depuis ce temps un membre du comité a eu la bonté de venir tous les dimanches soir au refuge pour saluer les filles qui pouvaient entrer pour passer une heure agréable après leur retour de l'église. Nous espérons de cette manière rendre le refuge attrayant et agréable pour nos filles, parce que nous voulons qu'elles considèrent toujours le refuge comme un ami et qu'elles puissent toujours demander aide et conseil à la gouvernante ou à la secrétaire.

Un bon nombre des anciennes immigrantes reviennent pensionner avec nous entre deux places. Afin d'éviter de trop fréquents changements de place, le comité a récemment imposé un honoraire de 25 sous pour un nouveau placement.

On a continué de mettre en vigueur l'ancien arrangement en vertu duquel les filles lors de leur premier établissement sont recommandées au ministre du culte de l'église spéciale de la paroisse où elles s'établissent.

Le révérend James Patterson, missionnaire presbytérien de la ville, a visité le refuge à de fréquents intervalles, et reçoit de la secrétaire l'adresse de toutes les filles écossaises placées dans Montréal.

En vertu d'un récent arrangement la gouvernante est informée par télégramme de l'agent du gouvernement à chaque endroit de débarquement, si une seule femme immigrante vient à Montréal par le convoi, et elle peut rencontrer toutes ces immigrantes à leur arrivée. C'est une extension de notre ancienne coutume de rencontrer toutes les immigrantes qui nous avaient personnellement averti de leur arrivée. Dans cette œuvre nous avons eu la bienveillante et active coopération de l'agent du gouvernement fédéral d'immigration, M. Hoolahan, et de l'agent provincial d'immigration, M. Marquette, auxquels le comité est spécialement reconnaissant, ainsi qu'à leurs sous-agents. C'est maintenant la seule contribution à l'œuvre de la *Travellers Aid Society* à Montréal, mais il serait grandement désirable qu'un agent régulier de la *Travellers Aid Society* fut établi à Montréal, qui est maintenant un tel centre de voyage que cela est presque impérieux.

En terminant, le comité désire exprimer ses sincères remerciements au Dr Grace Ritchie, d'Angleterre, le médecin visiteur honoraire, pour ses bienveillants services envers les immigrantes chaque fois que c'était nécessaire ; et il accuse réception de nombreux dons pour défrayer les dépenses de l'œuvre, etc.

EVA VOSBURG,
Secrétaire, S.N.I.F.

RAPPORT DE L'ASILE DE PLACEMENT DES ENFANTS, KNOWLTON, P.Q.

(Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.)

A M. John Hoolahan.

Cher monsieur,—En réponse à votre lettre du 21 novembre, je dirai que 83 garçons et filles ont été amenés en avril et juin par madame Birt ; tous ont été placés. Soixante et onze sont revenus pour une raison ou pour une autre ; ils ont également été replacés, et six enfants se trouvent dans le moment à l'asile. Depuis le 1er janvier 1898, il a été reçu cinq cent quatre-vingt-sept demandes d'enfants de la part de cultivateurs et autres personnes désireuses de se procurer l'aide que ces enfants peuvent donner. Trois visiteurs payés s'occupent des enfants lorsqu'ils sont placés, à part quelques membres du personnel de l'asile. Le révérend E. M. Taylor visite les comtés de Brome, Missisquoi, Shefford, etc., M. John Park le comté de Mégantic, et M. J. W. McOuat celui d'Argenteuil.

Je demeure, bien à vous,

pour madame BIRT,
L.M.

RAPPORT DE L'ASILE DE MARCHMONT, BELLEVILLE, ONT.

(Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.)

Cher monsieur,—En réponse à votre lettre demandant un rapport sur l'œuvre de cet asile pour l'année courante, je regrette qu'il y ait très peu de chose à dire. A cause de l'action de la législature de l'Ontario en adoptant un acte qui impose des restrictions et des pénalités sur les œuvres particulières de bienfaisance chrétienne pour les enfants, nous avons beaucoup diminué notre travail, et quelques asiles ont complètement cessé d'amener des enfants. Comme vous le savez, nous avons toujours eu de 200 à 300 enfants, et parfois plus de 300, mais cette année nous n'avons amené que 48 enfants en tout, soit 25 garçons, dont la moyenne d'âge était 15 ans, et 23 filles, dont la moyenne d'âge était de 13.

Tous ces enfants sont virtuellement garantis, et si l'on trouve qu'ils ne conviennent pas on les renvoie, et ils ne deviennent jamais un fardeau pour le pays.

Bien à vous,

ROBERT WALLACE.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ENFANTS CATHOLIQUES.

(Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.)

MAISON DE REFUGE SAINT-VINCENT,
11 RUE SAINT-THOMAS,
MONTRÉAL, 31 décembre 1898.

A. M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

MONSIEUR,—En vous soumettant mon rapport des opérations de l'année dernière, je dois dire encore une fois que la demande de jeunes filles est toujours très grande. J'ai sur ma liste de demandes 200 noms de personnes demandant des filles de 10 à 14 et 16 ans.

Dans la saison du printemps j'ai reçu 34 enfants, 18 garçons et 16 filles, et dans le mois de septembre 24, 14 garçons et 10 filles, formant pour l'année un total de 58 enfants.

Les enfants m'arrivent du *Liverpool Catholic Children's Protective Society Home*, 99 rue Show, Liverpool, Angleterre ; ils me sont transférés par la directrice, Mademoiselle L. M. Yates. L'âge des enfants varie entre 2½ ans et 16 ans. Ils semblent tous bien disposés, jouir d'une bonne santé et être heureux, et ils furent tous placés en quelques jours.

Dans le cours de l'année nous avons repris à l'asile 18 ou 20 filles. Ces filles sont au Canada depuis 3 ou 4 ans, et nous les avons remplacées par d'autres, trouvant de meilleures places aux plus grandes filles, qui peuvent maintenant gagner de meilleure gages. Cette année nous avons préparé 16 enfants pour leur première communion et confirmation.

Grâce à la bonté de Sa Grandeur l'Archevêque, j'ai reçu l'aide du rév. F. Savard et du rév. F. Belleau, de la paroisse de Sainte-Anne. Je dois remercier ces bons pères au nom des enfants pour la peine qu'ils se donnent.

Durant l'année, en compagnie de mademoiselle L. M. Yates et de mademoiselle L. Cawley, j'ai visité environ 150 enfants. A l'exception de 3, nous les avons tous trouvés en bonne santé et heureux, quelques-uns travaillant à gages, d'autres allant à l'école. Dans le moment, j'ai à l'asile 3 petits garçons, âgés de 6, 7 et 8 ans respectivement. Les dimanches après-midi toutes les filles et les garçons employés dans la ville viennent à l'asile et passent 2 ou 3 heures à l'asile en s'amusant à chanter et à jouer. Dimanche dernier j'ai reçu 14 filles et 6 garçons, tous heureux de préparer un bel arbre de Noël pour les petits enfants encore à l'asile, me donnant pour cela la jolie somme de $9.50 perçue parmi eux. J'ai reçu aussi $2 d'un jeune homme à Ottawa, qui se rappelait des petits qu'il avait quitté.

Par la bienveillante permission de Sa Grandeur l'Archevêque nous allons avoir notre second concert annuel pour aider à notre asile, quelques bons amis m'ayant demandé de leur permettre de prendre part à la bonne œuvre de prendre soins des petits étrangers, sachant que nos garçons et filles n'étaient pas encore capables de gagner assez pour pouvoir donner quelque chose pour l'entretien de l'asile. Je désire exprimer à Sa Grandeur mes sincères remerciements pour ses bienveillantes faveurs.

Je désire aussi remercier les compagnies de chemin de fer Grand-Tronc et Pacifique Canadien, ainsi que leurs employés, pour leurs grandes bontés en faveur de nos petits enfants qui parfois sont obligés de voyager bien des milles sous les soins de leurs bons conducteurs. Jusqu'à présent, aucun de nos enfants ne s'est égaré.

En vous soumettant ce rapport je vous demanderais la faveur de présenter mes sincères remerciements au département de l'Immigration pour toutes ses bontés envers moi durant les quatre dernières années, car sans son aide bienveillante il me serait impossible de remplir tous les devoirs de ma position.

Veuillez accepter mes reconnaissants remerciements pour vous-mêmes et pour votre aide, M. A. Regimbal, pour toutes les faveurs dont vous m'avez comblées.

Je demeure bien respectueusement à vous,

AGNES BRENNAN,
Surintendante.

RAPPORT DE LA SOCIETÉ D'ÉMIGRATION CATHOLIQUE DE SOUTHWARK.

(*Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.*)

149 rue Berri, Montréal, 15 décembre 1898.

A M. John Hoolahan,

Cher monsieur,—C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous rendons à votre demande d'un bref compte rendu sur notre œuvre durant la dernière année. Nous avons reçu de l'émigration cette année cinquante et une filles dont l'âge variait de quatorze à vingt-cinq ans. Elles sont pour la plupart en service comme domestiques à Montréal. Comme vous le savez, nous avons changé de logement parce que nous étions trop à l'étroit dans notre première maison, et nous voyons maintenant qu'il nous faut encore plus d'espace. Nous sommes satisfaits de l'avenir de nos filles, elles réussissent toutes très bien, à part deux ou trois exceptions ; l'une d'elles, cependant, devra être renvoyée pour cause de mauvaise santé.

Nous avons commencé cette année le plan de garder deux filles constamment dans l'asile, pour leur donner quelques mois d'exercice préliminaire dans le service domestique.

Mademoiselle Malloch, qui nous aide dans notre œuvre et qui est aussi une diplômée de première classe d'une des meilleures écoles culinaires d'Angleterre, donne chaque semaine des lectures et démonstrations culinaires.

Nous devons aussi vous remercier personnellement pour toute la peine et tout le temps que vous avez passé pour l'un de nos cas dans lequel une fille avait été illégalement détenue sans gages par un patron ; et malheureusement, bien qu'il n'y ait aucun redressement que votre département soit ici soit à Ottawa puisse procurer à cette société, cependant nous apprécions beaucoup votre bonté dans cette affaire.

Quant à la division des garçons dans l'œuvre de la société, nous devons dire que la société a fait émigrer 95 garçons dont l'âge variait de 12 à 16 ans, quelques-uns seulement dépassant 16 ans. Le premier détachement vint en mars, et se composait de 12 garçons. En juin, il en arriva 40 autres, 28 en août et 13 autres en octobre. La plupart de ces garçons furent placés dans des fermes dans la province de l'Ontario. Un petit contingent de garçons au-dessus de 16 ans s'en alla sur notre ferme à Makinac, Manitoba. Le révérend lord Archibald Douglas a personnellement surveillé cette partie du travail de nos garçons, et il a vécu sur la ferme depuis juin. Il a de grandes espérances d'après le commencement qui a eu lieu à Makinac, et il espère que la ferme formera le noyau d'un établissement pour les "Vieux Garçons" qui ont déjà commencé à prendre des fermes dans le voisinage. La ferme subit des améliorations rapides, plusieurs nouveaux bâtiments ayant été construits durant l'été ainsi qu'une petite église.

Les plus jeunes garçons qui sont sur des fermes dans l'Ontario ont été établis principalement le long de la vallée de l'Ottawa, au nord d'Ottawa. Ils nous ont bien donné satisfaction en somme. Nous avons dû renvoyer un seul garçon en Angleterre, et c'était à cause d'une affection des yeux qui paraissait s'aggraver dans ce climat. Nous trouvons qu'une des difficultés de l'œuvre provient de la turbulence des garçons pour lesquels la vie de ferme est neuve et étrange au début, et la facilité avec laquelle les cultivateurs renvoient les garçons, sous un prétexte quelconque lorsque l'ouvrage sur une ferme devient moins pressant. Cela donne lieu à plus de changements de place qu'il n'est désirable pour les garçons. Il y a eu un changement dans l'administration de notre œuvre cette année. La division des garçons à New-Orpington Lodge, Hintonburgh, Ottawa, a été placée sous notre surveillance, ainsi que la division des filles à Montréal. On a jugé cet arrangement désirable parce que l'ouvrage se fait plus facilement lorsqu'il y a un centre auquel toutes les communications peuvent être adressées.

Nous aimerions à mentionner l'extrême bonté des employés des diverses compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur envers nos garçons, et les remercier de la peine qu'ils se sont souvent donnée si volontiers pour plusieurs de nos garçons lorsqu'ils voyageaient seuls. Nous terminons en exprimant nos reconnaissants remerciements pour l'aide et la considération que nous avons toujours reçues de la part des fonctionnaires du département de l'immigration, surtout de vous et de vos aides.

Notre émigration pour l'année qui va commencer devrait être plus forte, parcequ'une autre société doit se fusionner avec nous ; de sorte que l'an prochain nous paraîtrons probablement sous un autre nom, bien que la direction de l'œuvre reste comme ci-devant entre nos mains.

Nous sommes vos obéissants serviteurs,

A. F. PROCTOR,

H. URQUHART,

Agents de la Société Catholique d'Emigration de Southwark..

SOCIÉTÉ NATIONALE SCANDINAVE DE MONTRÉAL.

(*Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.*)

180 SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, 5 janvier 1899.

A M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.
Montréal.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 23 décembre 1898, à la Société Nationale Scandinave de Montréal. J'ai reçu instruction de dire que la Société, dans le cours de la dernière année, a donné très peu d'aide pécuniaire aux immigrants. Mais nous avons donné des conseils sur l'ouvrage, etc., à un grand nombre.

La Société a le plaisir de reconnaître le travail officiel que vous avez fait ainsi que vos officiers pour nos émigrants scandinaves en route. Le travail fait par l'interprête scandinave à Montréal à considérablement secondé nos efforts, et a été bien apprécié par les émigrants.

Un grand nombre d'émigrants scandinaves passant par Montréal se rendent aux Etats-Unis, où ils ont en général des amis et des parents. Ceux qui ont intention de s'établir au Canada se rendent pour la plupart au Manitoba et au Nord-Ouest, parce que

le gouvernement de la province n'offre rien qui engage les cultivateurs scandinaves à s'établir dans cette province. En conséquence il ne nous reste qu'à recommander aux cultivateurs scandinaves de se rendre dans l'Ouest.

Un grand nombre de servantes scandinaves sant arrivées durant la dernière année à Montréal, la plupart grâce aux efforts de M. C. O. Swamson, et dans chaque cas elles ont trouvé de bons emplois. Pour cette classe d'émigrants il y a toujours une forte et constante domande.

Je demeure, cher monsieur, de la part de la Société Nationale Scandinave de Montréal,

Votre obéissant serviteur,

T. G. WESTLING,
Secrétaire correspondant.

COMITÉ D'ÉMIGRATION CATHOLIQUE CANADIENNE, WESTMINSTER.

Lettre de l'agent local.

(*Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.*)

M. John Hoolahan,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

Cher monsieur,—Le nombre d'enfants que j'ai reçus du comité d'émigration catholique canadienne en septembre dernier a été de 28. C'était tous des garçons, et la plus grande partie d'entre eux a été placée chez des cultivateurs dans la paroisse de Saint-Michel-Archange, dans le comté de Napierville, dans la province de Québec.

Jusqu'à présent je n'ai reçu aucune plainte contre aucun d'eux. C'est une belle bande de garçons en bonne santé et robustes.

Bien à vous,

ANT. ROBERT,
Agent.

INSTITUT DU BARON DE HIRSCH.

(Annexé au rapport de M. l'agent Hoolahan.)

Bien qu'il n'aît point été fait de travail spécial en vue d'en activer le mouvement, l'immigration juive, en 1898, s'est continuée d'une manière régulièrement soutenue. Composée en grande partie de Russes, elle a aussi amené un certain nombre d'Allemands, de Galiciens, de Roumains, d'Autrichiens, de Hongrois, de Polonais, d'Anglais et deux familles venues de France.

En conséquence de la guerre américaine, les immigrants juifs, pour se rendre aux Etats-Unis, sont passés en grand nombre par les ports canadiens, et, du mois de mars à la clôture de la navigation, en novembre, la ligne Beaver, à elle seule, en a amené en moyenne 180 par semaine.

La plupart de ces derniers sont allés rejoindre leurs parents aux Etats-Unis. De ceux qui sont restés au Canada, 197 ont trouvé un asile temporaire à l'Institut du baron de Hirsch, et ont, pour la plupart, reçu de l'aide pour établir leurs foyers à Montréal.

Sept familles ont été dirigées vers Winnipeg et cinq autres vers la colonie de la Société, à Hirsch, Assa., T. N. O.

En vue d'activer davantage le mouvement de la colonisation juive au Canada, l'Association de colonisation juive de Paris, en mars, a délégué un commissaire spécial qui a consacré neuf mois à faire une étude minutieuse de diverses régions du Manitoba, de l'Assiniboïa et de l'Alberta. Il est retourné à Paris, étant parti de Montréal le 21 décembre. Le résultat de ses recherches et la teneur de ses rapports ne sont pas encore connus, mais avant son départ pour la France, le commissaire a émis des opinions hautement favorables à l'accroissement de la colonisation juive au Canada.

Dans le même but, M. D. A. Ansell, président de l'Institut, a été invité à une réunion de l'Association de colonisation tenue à Parisen juin dernier, et à laquelle assistaient les plus marquants philanthropes juifs. Le rapport qu'y fit M. Ansell sur les conditions favorables de l'émigration au Canada plût grandement à ces messieurs, qui sont à considérer s'il est opportun d'en favoriser davantage le mouvement et d'accroître la colonie déjà établie à Hirsch, dans les Territoires du Nord-Ouest. Consulté au sujet de ce mouvement, le Département de l'Intérieur a promis de l'encouragement.

Deux maisons d'école ont été acquises pour le compte de cette colonie, et à la fin de l'hiver se fera l'ouverture des classes dans les districts scolaires de " Hirsch " et " d'Ansell ".

W. H. BAKER,
Secrétaire.

RAPPORTS DES OFFICIERS DE L'IMMIGRATION DANS L'OUEST DU CANADA.

N° 1.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION.

WINNIPEG, MAN., 31 décembre 1898.

A M. le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—Mon rapport de l'année dernière annonçait d'avance, comme devant résulter du travail systématique que l'on faisait alors pour l'y diriger, un fort courant d'immigration vers l'ouest canadien, et il me fait plaisir de montrer, au moyen des tableaux qui suivent, les résultats qui confirment amplement cette prévision. En 1897, le total de l'immigration par voie de Winnipeg était de 10,864 âmes ; en 1898, il s'est élevé à 27,857. Si l'on ajoute à ce nombre vingt pour cent pour représenter l'immigration qui s'est faite en voiture (comme, par exemple, l'arrivée dans l'Alberta-sud de 560 Américains venus de l'Utah), par voie de l'embranchement du "Saut" du chemin de fer Canadien du Pacifique, par les lignes du *Great Northern*, du *Northern Pacific*, du *Great Falls and Canada*, aussi bien que le nombre de ceux qui sont restés dans le pays après y être venus en excursion au temps de la moisson, on constate que, en 1898, déduction faite de ceux qui sont allés au Yukon, etc. (*Voir* le tableau n° 4), l'immigration est près de trois fois plus considérable qu'elle n'avait été l'année précédente.

Sous le gouvernement précédent, la manière la plus répandue de supporter le nombre d'immigrants consistait à multiplier par cinq celui des établissements *(homesteads)* Chaque année ce mode de calcul devait devenir de plus en plus défectueux, ainsi que le démontre le fait que ces établissements étant de qualité inférieure et moins à proximité des voies ferrées, une bien plus grande proportion de terres ont été acquises par achat. Mais les inscriptions d'établissements pour l'année 1898 s'élevant à 4,848, si l'on multiplie ce nombre par cinq, conformément à l'ancienne manière de calculer, on arrive au total de 24,240, ce qui tendrait à démontrer que mes chiffres sont bien en deçà de la réalité.

TABLEAU N° 1.—Relevé des arrivages d'immigrants à Winnipeg pour les douze mois finissant le 31 décembre 1897-98.

Port.	1897.			1898.		
	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Total.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Total.
Winnipeg	6,705	4,159	10,864	19,015	8,842	27,857

TABLEAU N° 2.—Indiquant l'origine des immigrants arrivés à Winnipeg au cours de l'année finissant le 31 décembre 1897.

Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Américains.	Canadiens.	Galiciens.	Russes.	D'autres pays.	Total.
1,519	69	205	520	474	383	712	2,373	4,363	28	218	10,864

TABLEAU N° 3.—Indiquant l'origine des immigrants arrivés à Winnipeg au cours de l'année finissant le 31 décembre 1898.

Angleterre et pays de Galles.	Irlande.	Ecosse.	Canada, toutes provinces comprises.	Etats-Unis.	Scandinavie, c.-à-dire, Norvège, Suède et Danemark.	Allemands d'Allemagne, d'Autriche et de Russie.	France et Belgique.	Galicie et Buckowina.	Autres pays.	Total.
3,203	266	701	13,112	2,643	532	998	368	5,509	525	27,857

TABLEAU N° 4.—Relevé de la destination déclarée des immigrants arrivés à Winnipeg pendant l'année expirée le 31 décembre 1898, ainsi que des mois au cours desquels ils sont venus.

Destination déclarée.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total.
Manitoba	191	247	2,179	1,761	1,259	1,552	1,125	791	446	518	464	343	10,876
Territoires du Nord-Ouest...	133	166	1,042	1,702	1,129	1,224	809	308	349	228	300	173	7,563
Colombie Anglaise.....	134	272	1,780	1,011	630	520	322	350	523	217	339	165	6,263
Yukon.........	85	621	1,404	505	200	41	10	......	3	.....	1	5	2,875
													27,577

Total reporté du tableau.....................		27,577
Ajoutez les immigrants arrivés à Winnipeg et qui se sont dirigés vers l'ouest d'Ontario..................	38	
Ajoutez les immigrants arrivés vers des Etats de l'Ouest et du Pacifique	242—	280
		27,857
Ajoutez 20 pour 100 pour représenter ceux qui sont venus en voiture ainsi que ceux transportés par les lignes de chemin de fer au delà de Winnipeg.................		5,571
		33,428
Déduire les départs pour le Yukon, l'ouest de l'Ontario et les Etats de l'Ouest et du Pacifique........		3,155
Grand total............................		30,273

IMMIGRATION DU ROYAUME-UNI.

Il n'y a pas lieu de s'étendre ici sur le sujet de cette classe d'immigration ; il suffit d'en signaler le volume croissant qui, comparé à celui de l'année précédente, constitue un encouragement et démontre la force des influences actuellement en œuvre dans la Grande-Bretagne, et desquelles on est en droit d'attendre d'encore plus considérables résultats.

IMMIGRATION DES ETATS-UNIS.

Le mouvement des agriculteurs américains vers ce pays est bien le fait sur lequel il y a lieu de fonder les plus grandes espérances. Ce mouvement se produit d'une manière non seulement subite, mais aussi très significative ; car, en 1897, les arrivées des Etats-

Unis ne s'élevaient qu'à 712, tandis que, par ce seul port de Winnipeg, l'année dernière nous a amené 2,643 âmes. C'est peut-être le fait le plus remarquable de l'histoire de l'immigration vers l'ouest canadien. Le nombre immense de Canadiens établis depuis longtemps dans l'Ouest américain, de même que le cultivateur américain, tournent maintenant leurs regards vers l'ouest du Canada, et rien ne devrait être négligé qui pût exciter leur intérêt, attendu qu'il n'est pas besoin d'arguments pour démontrer que, pour un pays comme le nôtre, ces gens constituent la meilleure classe d'immigrants qui se puisse souhaiter. On trouve dans ce qui précède la conséquence immédiate du travail opéré aux Etats-Unis ; mais ce n'est rien, comparé aux plus considérables résultats que nous font espérer les nombreuses délégations venues des Etats américains dans le cours de l'année dernière, délégations dont les membres avaient été choisis à des assemblées publiques convoquées à cet effet dans leurs localités respectives. Ainsi accrédités, ces délégués, par les soins du commissaire de l'immigration, partirent de Winnipeg, en compagnie d'officiers compétents, pour faire à leur gré l'examen de l'intérieur du pays.

DÉLÉGUÉS.

L'année dernière, environ 209 délégués américains sont venus visiter l'ouest canadien et ont, le plus souvent par groupes, fait de longues excursions à travers le pays ; après avoir fait part de leurs impressions au commissaire à Winnipeg, ces messieurs sont retournés rendre compte de leur mission aux personnes qui la leur avaient confiée. Ces délégations sont venues du Michigan, du Wisconsin, de l'Illinois, du Minnesota, des Dakotas nord et sud, du Kansas, du Nébraska et du Missouri, et toutes s'accordent à répéter qu'elles ont visité un pays d'une beauté réelle, le meilleur que puisse désirer le plus exigeant des cultivateurs,—sol fertile, blé dur, bétail gras et climat favorable ;—elles ont pu s'entretenir familièrement avec un grand nombre de colons qui, arrivés ici avec peu ou même rien du tout, sont maintenant à l'aise ; elles ont également été à même de visiter une contrée parfaitement régie, peu chargée d'impôts, ayant des écoles au sein de chaque colonie, et où les moyens de transport et le bien-être domestique vont se développant et se multipliant de jour en jour. Il est à présumer que ces rapports vont fortement fixer l'attention et donner lieu à beaucoup de demandes de renseignements ; à tout événement, il est très certain que la prochaine saison verra un fort, peut-être un très fort, accroissement de notre population déterminé par les Etats de l'Ouest.

Il convient aussi de faire remarquer que ces délégations ont été favorisées par les autorités du chemin de fer Canadien du Pacifique, dont les bons offices ont revêtu le plus généreux caractère, et qui ont tout mis en œuvre pour faciliter le mouvement commencé aux Etats-Unis par les agents du gouvernement. On peut décerner les mêmes éloges aux compagnies de chemins de fer *Calgary and Edmonton*, *Qu'Appelle*, *Long Lake and Saskatchewan*, *Monitoba and North-Western* et *Lake Manitoba and Canal Company*, qui ont contribué de la même manière au résultat désiré et ont, sur leurs réseaux respectifs, facilité dans la mesure du possible le voyage des délégués.

IMMIGRATION GALICIENNE.

Dans mon rapport de janvier dernier, j'exposais que des immigrants arrivés au cours de la saison de 1897, à part ceux qui avaient trouvé de l'emploi chez des cultivateurs, il en était qui s'étaient établis à la colonie située au sud de Fort-Saskatchewan, ainsi qu'à celle de Stuartborn, près d'Emerson, mais que le plus grand nombre était allé aux nouvelles colonies qui ont été établies près de Yorkton, de Saltcoats et de Dauphin. Le total de ceux qui sont arrivés pendant cette saison de 1897 s'est élevé à 4,363, et, pour la saison qui vient de se terminer, il est de 4,436. Tous les derniers arrivés, exception faite de ceux qui se sont engagés dans les travaux domestiques, etc., ont été répartis entre les diverses colonies déjà établies, ces dernières étant les *nuclei* (centres) qui convenaient le mieux à leur établissement.

Le relevé suivant fait voir combien il est arrivé de Galiciens l'année dernière et comment ils ont été répartis :—

Situation de la colonie.	Du sexe masculin.	Du sexe féminin.	Année de l'arrivée.
Edmonton	705	642	1898.
Dauphin	302	250	"
Stuartborn	215	194	"
Yorkton	272	256	"
Brokenhead	75	60	"
Pleasant-Home	320	285	"
Winnipeg	102	50	"
Sifton	52	55	"
Whitewood	19	21	"
Grenfell	14	9	"
Saltcoats	24	26	"
Creek-du-Poisson	220	190	"
Vallée des Huns	27	26	"
Saint-Norbert	9	8	"
Cook's-Creek	4	4	"
Total	2,360	2,076	

LES DOUKHOBORS.

Comme il n'est encore arrivé que deux familles de ces immigrants et qu'elles sont à Winnipeg, attendant le premier détachement de leurs compatriotes, il n'y a encore rien à dire de leur condition et de leurs perspectives.

Le 15 septembre dernier, je reçus du Haut-Commissaire à Londres une lettre datée du 26 août, par laquelle il me présentait, M. Aylmer Maude et m'apprenait que ce monsieur accompagnerait les deux familles russes jusqu'à Winnipeg. Sa Seigneurie disait que c'étaient des familles de cultivateurs pratiques, possédant quelques moyens, et que si le pays leur plaisait, d'autres de leurs compatriotes viendraient les rejoindre. Le 30 septembre je reçus du Département instruction de prendre les mesures nécessaires pour leur faire visiter le pays. M. Aylmer Maude vint les rejoindre ici le 15 ; ce monsieur et le prince Hilkoff ayant délibéré avec nous, des mesures furent immédiatement prises en vue de leur excursion à travers le pays.

Leur première tournée se fit à travers le district d'Edmonton ; lorsqu'ils en furent de retour, je les fis conduire dans le district de la Montagne de l'Orignal ; ils visitèrent ensuite la région de la rivière du Cygne ainsi que celle de la rivière du Sable-Blanc, sur lesquelles ils portèrent à la fin leur choix. Les terres ainsi choisies sont situées dans les angles formés par la réunion de la province du Manitoba à l'angle sud-est du territoire de la Saskatchewan et à l'angle nord-est de celui de l'Assiniboïa ; le second de ces établissements est uniquement situé dans l'Assiniboïa-nord-est, à environ 15 milles au sud-est du premier, et les deux colonies sont desservies, l'une par le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et l'autre par celui de Dauphin

Nous attendons vers le milieu de janvier l'arrivée du premier détachement de Doukhobors, au nombre de 2,200, dont 600 seront logés au dépôt d'immigration, ici ; les autres recevront l'hospitalité ailleurs.

SCANDINAVES.

Depuis dix ans, cette excellente classe d'immigrants est arrivée lentement et a formé une vingtaine de petites colonies comprenant environ 3,400 âmes. Il y a en outre une

colonie de Finlandais, d'environ 240 âmes, qui s'est accrue cette année de 45 nouveaux immigrants. Les plus récentes petites colonies, établies en 1896, en 1897 et en 1898, et composées d'environ 90 âmes seulement, sont situées à Gonor, à Morris et à Foxton. A cette statistique il faut ajouter un bon nombre de Scandinaves dispersés parmi nos Canadiens, et la population que représentent 245 inscriptions d'établissement prises depuis 1896,—ce qui accuserait un total d'environ 5,000 âmes. Ces immigrants semblent avoir une préférence particulière pour l'Alberta-nord, attendu que, ces deux dernières années, 100 inscriptions d'établissement y ont été prises. Les rapports reçus indiquent que les colons, contents de leur sort, sont dans une situation florissante.

HONGROIS.

Les Hongrois ont établi cinq colonies différentes d'une population totale d'environ un millier d'âmes : la Vallée des Huns, Othon, Kaposvar, Esterhaz et Lethbridge.

Le 6 décembre dernier, M. Zoltan Von Rajcs est arrivé à Winnipeg ; ce gentilhomme hongrois s'est chargé d'une mission spéciale de recherches sur l'état de ses compatriotes établis dans les colonies précitées. Il partit de cette ville le 8, accompagné d'un de nos officiers muni d'instructions complètes et chargé des lettres d'introduction que je jugeai utile de lui donner, car c'était l'intention de M. Von Rajcs de faire une inspection complète du pays dans le but d'en faire connaître les ressources et les avantages comme champ d'immigration hongroise dans une brochure qui sera publiée en hongrois. Il n'y a vraisemblablement pas de meilleure classe à attirer vers notre pays que cette population paisible et respectueuse des lois, renommée qu'elle est dans l'Europe entière par sa culture du blé ainsi que par ses exportations de farine.

ALLEMANDS ET AUTRES NATIONALITÉS.

Une forte colonie allemande est établie à Langenburg, sur le parcours du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest, et il y en a une autre très prospère à Ebenezer, au nord de Yorkton. Cette dernière a été établie par de pauvres colons, les plus misérablement pauvres, peut-être, qui soient jamais venus en ce pays, et ils sont aujourd'hui au rang des plus prospères.

Les Bohémiens possèdent une colonie sur la rivière Brokenhead, à l'est de Winnipeg. Ils ne sont pas venus directectement de la Bohême ; mais de la province de Galicie, où ils avaient d'abord immigré. Un faible contingent formé de dix de leurs compatriotes est venu récemment se joindre à cette colonie.

IMMIGRATION DE NOS PROVINCES DE L'EST.

Voici, réservé pour la fin, un mot au sujet de l'immigration canadienne. Il est vrai que cette immigration n'augmenté en aucune façon la population générale du Canada, mais elle n'en est pas moins précieuse pour cette partie occidentale du pays, puisque c'est elle qui y sème les germes du sentiment national et patriotique. C'est une immigration qui se fait doucement—pour ainsi dire—et fait peu de bruit. Elle s'est tenue à la tête du mouvement jusqu'à ces dernières années, alors que l'immigration galicienne l'a dépassée, encore ne fût-ce que pendant un certain temps. En 1897, nous avons reçu 2,373 Canadiens venus des diverses provinces, mais l'année qui vient de s'écouler nous en a amené 18,112, c'est-à-dire, un nombre presque égal à celui que nous ont fourni collectivement tous les autres pays.

Nos immigrants canadiens, comme d'habitude, se sont dispersés par tout le pays, ont obtenu leurs transports au meilleur compte possible et, discrètement et sans bruit, se sont hâtés de se rendre sur leurs terres. Ils composent la première classe des colons de l'Ouest canadien, et la majorité des 25,000 cultivateurs qui exportent trente millions de boisseanx de blé, et qui, une fois quintuplés, pourraient approvisionner l'Angleterre. Ils ont découvert le pays, en ont été les pionniers, et le succès leur est tellement habituel qu'il ne vient jamais à l'idée de personne de s'enquérir de l'état d'une colonie canadienne. Il ne reste plus qu'à attirer l'attention sur les exportations de grains et de bestiaux, dont on trouvera plus loin le relevé, exportations qui sont principalement leur œuvre et qui, d'année en année, témoignent de leur travail ardu et de leur persévérance inébranlable.

DOMESTIQUES.

Les immigrants de cette classe sont indispensables à l'Ouest canadien, et comme d'autres pays cherchent également à se les attirer,—quelques-uns allant jusqu'à payer les frais de voyage,—il s'ensuit que la concurrence est assez vive. La Grande-Bretagne et la Scandinavie fournissent la meilleure qualité de servantes, mais ces dernières ont pour demeurer dans leur pays des motifs si puissants que l'on ne peut vaincre leur répugnance à émigrer qu'en leur offrant des avantages plus considérables.

DÉPÔT D'IMMIGRATION DE WINNIPEG.

Sous l'attentive surveillance de M. Hislop, cet édifice a été maintenu dans un état parfait, et dans le cours de l'année au delà de 2,000 immigrants anglais et de 2,500 Galiciens et autres immigrants y ont reçu l'hospitalité. Chacun y a droit à un séjour de huit jours, qui est rarement excédé. Des couvertures et des matelas ont été fournis à la meilleure classe d'immigrants, mais la literie est insuffisante et les accessoires de la cuisine devraient être doublés. Sous les autres rapports, nos hôtes trouvent à leur usage personnel d'amples et satisfaisantes commodités.

AUTRES DÉPÔTS D'IMMIGRATION.

Le département considère présentement s'il est à propos d'ériger des abris provisoires de cette nature. Il faut, cependant, attirer particulièrement l'attention sur la nécessité d'un dépôt à Edmonton et d'un autre à Cardston, dans l'Alberta-sud, tous deux étant d'un besoin pressant. Il faudrait également quelque aménagement dans le même sens à Medicine-Hat. L'ancien dépôt ayant été détruit par un incendie, il ne reste plus aucun abri pour y recevoir les immigrants.

Je pourrais ajouter qu'un dépôt serait nécessaire à Rothern ou à la Haye (Hague), car, dans les environs, de puissantes colonies sont en voie d'établissement.

BUREAU D'IMMIGRATION.

Ce bureau est maintenant en bon état de fonctionnement, et chaque département du service officiel a été convenablement desservi.

L'installation incomplète ne permet pas la mise en ordre des correspondances et des liasses accumulées, non plus que l'enmagasinage des brochures, des cartes géographiques, etc., la ventilation du bureau est très imparfaite et, en réalité, préjudiciable à la santé. Le bureau consiste tout simplement en une vaste salle située à l'intérieur du dépôt où sont souvent logés à la fois des centaines d'immigrants qui viennent de faire un long voyage en des entreponts malpropres et sur des trains encombrés. A part les courants d'air qui s'obtiennent en ouvrant les fenêtres, cette salle est dépourvue de tout système de ventilation, et, tandis que dans la salle les immigrants ne sont que des allants et venants, les fonctionnaires du bureau, eux, y demeurent en permanence et y souffrent du bruit ainsi que de l'impureté de l'air, ce qui est incompatible avec un travail efficace. Il faut de toute nécessité un bureau séparé, contigu au dépôt, muni de moyens suffisants de ventilation, et exempt des dérangements qui sont la conséquence inévitable du présent état de choses.

Le bureau reçoit chaque jour la visite d'un grand nombre de personnes dont les demandes de renseignements donnent lieu à de nombreuses recherches.

PLAINTES.

Sous ce rapport, l'année dernière contraste heureusement avec la précédente, les Galiciens et les autres colons étant généralement contents de leur sort, et à part quelques difficultés survenues à Dauphin,—difficultés que M. Wood a facilement réglés,—il y a eu peu de plaintes au sujet de gages qui n'avaient pas été payés, de titres imparfaits ou d'inscriptions défectueuses.

QUARANTAINE, HÔPITAL ET SERVICE MÉDICAL.

L'éclosion de la petite vérole parmi les Galiciens, l'été dernier, ainsi qu'à l'établissement de la quarantaine en cette localité, a imposé une somme considérable de travail et

fait courir de sérieux dangers personnels aux fonctionnaires de ce bureau. Les rapports que vous a soumis M. S. C. Corbett, M. D., traitent abondamment de tout ce qui regarde l'administration, les traitements, et de tous les autres détails d'une nature médicale, en sorte qu'il n'y a pas lieu d'y rien ajouter ici.

AGENTS D'IMMIGRATION DANS L'OUEST DU CANADA.

Ces agents ne sont pas restés inactifs ; ils ont, au contraire, rempli avec beaucoup d'efficacité les devoirs de leurs fonctions, ayant été fort occupés à diriger à travers leurs différents districts les délégations de visiteurs, à faire des rapports sur l'état des colonies, et à suivre une foule d'instructions relatives à des matières d'occurrence quotidienne dans le service de l'immigration.

LES REGISTRES DE CANTONS,

dans lesquels sont notées les terres inoccupées, rendent de précieux services et, dans les recherches de renseignements sur la qualité des terres et la distance qui les sépare des chemins de fer, l'on a constamment recours aux plans des cantons, en sorte que l'immigrant peut, sur-le-champ, se faire une idée assez juste de la valeur d'un terrain quelconque sans aller voir.

CARTES.

Le besoin d'une bonne carte des Territoires se fait fortement sentir, et si l'on pouvait obtenir des cartes séparées des différentes circonscriptions territoriales, elles seraient de la plus grande utilité.

CORRESPONDANCE.

Le nombre de lettres reçues à ce bureau l'année dernière est de 12,638, et il en a été expédié 9,699. Il y avait dans cet échange de correspondance 19,003 lettres écrites en anglais, 1,953 en galicien, 628 en scandinave, 479 en allemand et 274 en français,—ce qui, pour l'année, accuse un total de 22,337 lettres.

De plus, une quantité immense de brochures, cartes, etc., a été expédiée par la poste en réponse à des demandes venues de toutes les parties du monde. Les réponses à un grand nombre de lettres reçues nécessitent des recherches considérables, attendu que ces lettres contiennent une infinité de questions ayant trait au pays, à ses ressources, ses avantages et ses prix ; aussi, au fort de la saison, ce travail de la correspondance constitue-t-il une tâche formidable pour un personnel limité et déjà surchargé d'autres travaux.

LE BUREAU DE PLACEMENT.

Cette institution, que j'ai établie sur ses bases actuelles peu après mon entrée en fonctions, est devenue l'un des plus utiles services du bureau d'immigration. Pendant l'année dernière, nous avons reçu 1,406 demandes d'employés et 1,154 demandes d'emploi. On nous a surtout demandé des hommes pour travailler dans les champs et des servantes ; dans la plupart des cas, nous avons pu satisfaire à ces demandes, vu l'affluence de jeunes gens et de jeunes Galiciennes. Ces dernières, étant intelligentes et dociles, font d'excellentes domestiques.

Pour faciliter le travail du bureau de placement, le ministre de l'Agriculture du Manitoba devrait prendre des mesures pour que ceux qui sont chargés de recueillir les statistiques des bulletins mensuels qu'il publie sur les moissons, le bétail, etc., se renseignent aussi sur les districts où les ouvriers sont rares et sur ceux où ils sont trop nombreux. Ces renseignements, aussitôt reçus, seraient transmis au commissaire de l'immigration qui, grâce à ces informations, pourrait diriger avec connaissance de cause l'immigrant vers les localités où il pourrait se procurer du travail.

Tout en ne mentionnant que quelques-uns des innombrables détails des travaux du bureau et des devoirs de l'administration qui demandent de la part des fonctionnaires une énergie constante, du tact et une vigilance de tous les instants, le rapport ci-dessus embrasse néanmoins d'une manière générale les travaux du bureau de l'immigration et les progrès accomplis pendant l'année dernière.

Département de l'Intérieur.

MOISSONS ET BÉTAIL.

Le rapport de l'année dernière énonçait qu'un coup d'œil jeté sur l'état général des affaires dans le Nord-Ouest donnait toutes les raisons d'espérer en un développement remarquable de ses ressources dans un avenir rapproché. Cette sage prévision s'est accomplie, et, à peu d'exceptions près, il y a eu pendant la dernière saison un progrès général dans toutes les branches de la production et de l'exportation. La hausse dans les prix des céréales et une hausse correspondante qui s'est produite dans le prix des bestiaux, ont tellement répandu d'argent parmi nos cultivateurs et nos éleveurs que, règle générale, la plupart des anciens colons sont aujourd'hui indépendants, et qu'au lieu de sacrifier leurs produits, comme autrefois, pour faire face à leurs obligations, ils sont aujourd'hui maîtres de les garder jusqu'à ce qu'ils trouvent bon de les vendre. On peut ajouter qu'aucune saison n'a démontré d'une manière aussi frappante les forces récupératrices du sol et du climat de l'ouest canadien que la saison dernière, alors que la végétation et les récoltes eurent également à souffrir et, par suite d'une température inclémente, furent soumises à la plus rude épreuve dont on aît eu connaissance depuis quelques années. Cependant, lorsque enfin le ciel s'éclaircit en novembre et permit aux gerbes entassées de sécher, on a pu constater que le blé dur de cette contrée avait été soumis à la plus rude épreuve et n'avait subi que des dommages d'une légèreté étonnante, ces dommages dans les districts du nord-ouest étant évalués à environ 5 pour 100, ceux des districts du sud-ouest, du nord, du centre et du sud étant évalués à environ 10 pour 100, tandis que dans l'est les dommages éprouvés variaient de 1 à 33 pour 100.

Le bulletin provincial est un document digne de confiance en ce qu'il donne une évaluation plutôt faible que trop élevée du rendement.

Les exportations de blé n'ont été que de 60 pour 100 de celles de l'année dernière, mais on sait que le rendement a dépassé 25,000,000 de boisseaux, soit une augmentation de plus de 7,000,000 de boisseaux. L'étendue de terre mise en culture a été de 167,350 acres plus grande que l'année dernière, et le rendement moyen par acre s'est élevé de 14.14 minots à 17.01. La récolte d'avoine a été de 17,308,252 boisseaux, soit un excédent de 6,676,739 boisseaux sur la saison précédente, le rendement moyen s'étant élevé à onze boisseaux par acre, et tous les autres produits agricoles, y compris le lin les pommes de terre et autres racines, accusent une augmentation analogue.

Le tableau suivant fait voir succinctement l'étendue de terre en culture :—

Acres ensemencées en blé.	Acres ensemencées en avoine.	Acres ensemencées en orge.	Pommes de terre.	Racines.
1,488,232	514,824	158,058	19,791	8,448

Ce tableau accuse un rendement total en céréales, y compris le lin, le seigle et les pois, de 47,345,664 boisseaux, et de 5,724,753 boisseaux de pommes de terre et autres racines.

A ces chiffres il faut ajouter la superficie des terres ensemencées dans les Territoires, mais comme il n'existe pas de statistique pour ces dernières, on n'en peut donner qu'une évaluation approximative. M. Thompson, gérant de la *Ogilvie Milling Company* après s'être soigneusement renseigné, évalue à 5,000,000 de boisseaux le rendement total du blé dans les Territoires et, comme on peut, sans crainte d'erreur, évaluer le rendement moyen à 20 boisseaux par acre, il y aurait 250,000 acres ensemencées en blé, et l'étendue de terre produisant d'autres récoltes est sans contredit dans la même proportion.

BÉTAIL.

Les exportations de bétail et de chevaux, comparées à celles de l'année dernière, accusent une semblable augmentation, mais il y a eu une diminution considérable dans

les exportations de porcs et de moutons. Le tableau suivant, reçu d'un fonctionnaire du chemin de fer Canadien du Pacifique, fait voir quelles ont été en 1897 et en 1898 les exportations totales par cette ligne :—

EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS PAR LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

	Bétail.	Porcs.	Moutons.	Chevaux.
1897....................	12,995	6,667	9,524	338
1898....................	50,369	7,316	4,300	542

Environ dix pour cent de ces animaux ont été dirigés vers la Colombie-Anglaise, et le rapport accuse une forte augmentation sur les exportations antérieures à 1896. MM. Mullins et Wilson, D. Macdonald et Cie., et Gilchrist et Munroe sont de forts exportateurs, mais les plus importants sont MM. Gordon et Ironside, qui ont expédié au cours de cette saison 26,900 animaux vivants, et le rapport suivant est intéressant en ce qu'il fait voir en quels districts ces messienrs se sont approvisionnés :—

Bétail acheté et exporté par MM. Gordon et Ironside en 1898 :—

Des localités situées entre		Winnipeg et Portage..........	600
"	"	Burnside à Qu'Appelle.........	2,600
"	"	McLean et Calgary.............	{ 2,700 3,500
"	"	Embranc. McLeod et Lethbridge.	5,600
"	"	Ch. de fer Calgary et Edmonton.	400
"	"	Dans le district de Battleford...	500
"	"	Entre Régina et le chemin de fer du Lac-Long.............	2,000
"	"	Sur le parcours du Great N. W. Central.................	500
"	"	Embranchement du "Saut".....	700
"	"	Winnipeg et Manitou.........	300
"	"	Pilot-Mount et Napinka........	900
"	"	Winnipeg et Estevan	1,150
"	"	Macdonald et Newdale.........	2,600
"	"	Lac Plat *(Shoal Lake)* et Yorkton	2,850
			26,900

De ce total, environ 5,000 têtes de bétail ont été expédiées dans le sud ; le reste a pris la route de l'est pour être expédié en Angleterre. Les exportations autres que celles des bestianx sont relativement de peu d'importance. On remarquera que la plus forte partie de l'approvisionnement provient des Territoires, où l'élevage des bestiaux prend rapidement des proportions considérables et où les pâturages sans bornes assurent une augmentation quasi illimitée de cette industrie dans l'avenir.

L'exportation des chevaux accuse une augmentation de 204 sur l'année dernière, mais cette augmentation est compensée par une importation à peu près égale, de sorte que l'on ne peut compter sur l'ouest pour remplir les commandes venant de l'est. En réalité, l'exportation des chevaux se fait surtout de l'Alberta vers la Colombie-Anglaise.

La diminution dans l'exportation des porcs et des moutons est remarquable, et une semblable diminution dans les ventes des animaux de basse-cour indique que l'on prête à ces spécialités moins d'attention qu'elles n'en méritent et que ne l'exige le but qu'on se propose ici, à savoir, la culture mixte.

INDUSTRIE LAITIÈRE.

Cette industrie n'est pas aussi prospère que les facilités exceptionnelles que lui offre le Nord-Ouest permettaient de l'espérer. M. C. C. Macdonald, surintendant au Manitoba du département de l'Industrie laitière, dit dans son rapport :—

" La saison a été des plus propices aux fabricants de beurre et de fromage. Cette industrie, cependant, a eu à surmonter quelques difficultés au nombre desquelles il faut placer l'attitude des marchands de la campagne. En plusieurs endroits ceux-ci ont payé des prix très élevés pour le beurre de ferme. Des commerçants ont acheté à 16 centins du beurre qu'ils ont ensuite revendu à douze centins. Ceci est une grave erreur de la part des marchands ; elle a pour effet de faire augmenter la production du beurre de ferme qui n'est pas en grande demande. Cette année les prix ont été exceptionnellement bons. Bien que l'on constate une diminution dans la production du beurre de fabrique, le prix obtenu fait que les revenus de cette industrie dépassent ceux de l'année dernière. D'après les rapports reçus, la production du fromage a diminué. Les autres provinces enverront dans cette région-ci au moins un million de dollars valant de produits de la ferme, alors que les cultivateurs du Manitoba auraient pu fournir jusqu'au dernier de ces produits.

Voici un relevé succint de la production et des prix :—

Beurre.	Livres.	Prix.	Valeur.
De fabrique	965,024	$18\frac{3}{5}$ c.	$179,494.46
De ferme	1,151,620	13.94	160,593.98
Total	2,116,544		$340,088.44
Fromage.			
Des fromageries	800,084	8.68	$ 69,367.28
Valeur totale des produits de l'industrie laitière			$409,455.72

Cette diminution est regrettable ; il n'y a pas à douter, cependant, que les avantages qu'une grande région de prairies comme celles que le Nord-Ouest présente à ceux qui s'occupent de l'industrie laitière ne peuvent pas être négligés bien longtemps et finiront par s'imposer à l'attention. C'est le devoir de tous ceux qui ont à cœur les intérêts de cette région, surtout des cultivateurs qui ont la garde de ces intérêts, de favoriser partout les progrès de la culture mixte. C'est le moyen, lent peut-être, mais certain de parvenir à l'indépendance véritable, d'acquérir de la richesse nationale, et, en présence de l'état d'épuisement où se trouve le sol des Etats américains producteurs du blé, on se demande avec raison si le propriétaire du sol n'en est pas aussi le dépositaire tenu de rendre à la terre une proportion raisonnable de la nourriture qu'il en retire.

CONCLUSION.

Je puis dire, en terminant, que tout semble annoncer une ère nouvelle de progrès. Notre projet d'immigration est devenu un système dont le fonctionnement ressemble à celui d'une machine bien réglée, et dont le but est d'amener au Canada des agriculteurs expérimentés venant des meilleurs pays pour les établir sur les terres vacantes de l'ouest canadien, et de donner naissance à des emplois sans nombre dans le commerce, l'industrie et les professions libérales, emplois qui ne sauraient exister sans l'augmentation de la population agricole du pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. McCREARY,
Commissaire de l'immigration.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE SANTÉ FÉDÉRAL À WINNIPEG.

(Annexé au rapport du commissaire McCreary.)

WINNIPEG, 25 janvier 1899.

A M. le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport qui suit, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

Pendant le mois de janvier j'ai fait trente-deux visisites au dépôt des immigrants et j'ai traité sept cas de gale contractée dans les campagnes. Durant l'automne j'ai aussi traité sept cas d'état bilieux et six de grippe.

En février, j'ai fait trente-trois visites au dépôt et soigné trois personnes qui avaient la gale. J'ai aussi traité sept autres cas de gale à Yorkton. J'ai également traité un cas d'inflammation des yeux. Il y a eu une naissance au dépôt pendant le mois.

En mars, j'ai fait trente-une visites au dépôt et traité deux cas de gale venus de la campagne, ainsi qu'une tumeur au visage, deux cas d'inflammation des yeux, deux de fièvre bilieuse, un autre d'inflammation des amygdales et une blessure au cuir chevelu.

En avril, j'ai fait quarante-deux visites au dépôt et traité les cas de maladies suivants :—quatre de diarrhée, deux de fièvre bilieuse, deux d'ulcères, une brûlure à la jambe, un cas de sciatique, deux de grippe, trois de varicelle, quatre de fièvres paludéennes. un de rougeole, une naissance dans le bâtiment isolé dépendant du dépôt (enfant mort né), et un cas d'accouchement envoyé à l'hôpital.

Pendant le mois de mai, j'ai fait cinquante-six visites au dépôt et traité les maladies suivantes —six cas de rougeole, sept de grippe, un d'hystérie, deux d'inflammation des poumons, dont un fatal ; un cas de névralgie, un de varicelle, deux de dysenterie, deux de bronchite, un de fièvre paludéenne.

Les cas suivants ont été envoyés à l'hôpital :—Un de diphtérie, un de varicelle, sept de rougeole ; une femme, accouchée dans le bâtiment isolé, fut envoyée plus tard à l'hôpital.

Pendant le mois de juin, j'ai fait soixante visites au dépôt et traité les maladies suivantes :—quatre cas de rougeole, deux de diarrhée et deux de fièvre bilieuse. J'ai envoyé pour être traités à l'hôpital deux cas de rougeole et une personne atteinte au pied. J'ai eu à traiter un cas suspect dans le bâtiment isolé et j'ai appelé en consultation le docteur Patterson pour confirmer mon diagnostic.

Pendant le mois de juillet, j'ai fait trente-trois visites au dépôt et traité les cas suivants :—un cas de rougeole et deux de diarrhée. J'ai envoyé à l'hôpital, pour y être traités, quatre cas de rougeole.

Pendant le mois d'août, j'ai fait trente-quatre visites au dépôt et traité quatre cas de diarrhée, trois cas d'aphtes, un cas d'esquinancie et deux cas de grippe. J'ai envoyé un hydropique à l'hôpital.

En septembre, j'ai fait quarante-huit visites au dépôt et traité deux cas de grippe, un cas de bronchite et un cas d'abcès.

En octobre, j'ai fait quarante-huit visites au dépôt et traité deux cas de diarrhée, un cas de fivre bilieuse et un cas d'opthalmie. J'ai envoyé un cas de fièvre typhoïde à l'hôpital.

Pendant le mois de novembre, j'ai fait quarante-sept visites au dépôt et traité :—un cas de congestion des rognons, un cas de fièvre paludéenne, deux cas de gale, un cas d'abscès, un cas de vers intestinaux, un cas de grippe, deux cas de fièvre bilieuse, un cas d'inflammation des amygdales, un cas de bronchite et un cas de pneumonie chez un enfant de dix mois qui en est mort.

En décembre, j'ai fait quarante-six visites au dépôt et traité les maladies suivantes :—un cas de fièvre bilieuse, un cas de fièvre paludéenne, deux cas de rhumatisme, deux cas

de grippe. Un patient est mort qui souffrait de pneumonie et avait été envoyé à l'hôpital.

Il me fait plaisir de constater que, l'année dernière, le dépôt a été remarquablement exempt de toutes maladies infectieuses et contagieuses.

Somme toute, l'état sanitaire du bâtiment a été assez satisfaisant.

La fournaise de l'aile ouest étant toute brûlée dût être remplacée par une nouvelle car l'ancienne remplissait l'établissement de fumée.

J'ai aussi conseillé à M. Smith, inspecteur du ministère des Travaux publics, d'aviser aux moyens d'améliorer la ventilation.

Le 14 juin, je suis allé à l'est en chemin de fer pour faire l'inspection des immigrants venus par le *Pisa* et ayant rencontré le lendemain le train qui les amenait, je découvris dans la première partie du convoi deux cas de petite vérole, et dans la deuxième partie j'en découvris un autre cas, faisant trois en tout, à part vingt-deux cas de rougeole et trois de coqueluche.

Je fis immédiatement part de ce renseignement au commissaire par dépêche, et il prit des mesures pour que tous ceux qui étaient dans ces deux parties du convoi fussent mis en quarantaine à environ un mille des terrains de l'exposition. Les trois cas de petite vérole furent placés dans l'hôpital des pestiférés et les membres des deux familles furent confinés dans l'hôpital isolé ; ceux qui avaient la rougeole furent placés sous des tentes séparées et tous les autres formèrent un campement.

Le 19 juin, je fis l'examen d'environ vingt-cinq immigrés à leur arrivée dans la ville, et je découvris un cas de rougeole et d'autres cas suspects. Tous les arrivants furent envoyés en quarantaine.

Le 26 juin, je fis l'examen du reste des immigrés venus par le *Pisa* et je constatai cinq cas de rougeole et d'autres cas suspects qui furent tous mis en quarantaine.

Le docteur Ponton et M. Cameron, étudiant en médecine, furent préposés à leur garde, et je fis chaque jour la visite des différents campements, passant de trois à cinq heures à la quarantaine. Je pris des mesures à leur arrivée pour faire vacciner tous ceux que je ne considérais pas à l'abri de la contagion pour avoir été récemment vaccinés avec succès ou pour avoir eu déjà la petite vérole.

Les docteurs Patterson et Jamieson m'ont obligeamment aidé à vacciner 230 immigrants, et cinq jours plus tard, à la suite d'un examen, nous découvrîmes, le docteur Patterson et moi, que l'inoculation avait réussi dans une très forte proportion ; nous avons vacciné ces personnes en dépit du fait qu'elles déclaraient l'avoir été déjà soit à bord du vaisseau, soit lorsqu'elles avaient été en quarantaine à Halifax.

Je dois faire observer ici que nous avions constaté les traces de plusieurs tentatives d'inoculation sans constater une seule réussite.

Le 26 juin, M. Cameron et moi avons vacciné trente-quatre nouveaux arrivés. L'inoculation réussit dans une forte proportion.

A part ceux qui sont déjà mentionnés, le docteur Ponton a vacciné avec succès les membres des deux familles atteintes de la petite vérole ainsi que ceux des familles atteintes de la rougeole.

Un nouveau cas de petite vérole s'est déclaré au sein de l'une des deux familles ci-dessus mentionnées, et deux autres cas se sont déclarés depuis, formant un total de six cas.

Outre les cas ci-dessus mentionnés, nous avons eu à traiter quarante-deux cas de rougeole, trois de coqueluche, deux de bronchite et deux de diarrhée.

Il me fait peine d'avoir à annoncer les décès suivants :—

Un petit enfant de moins d'un an est mort de la petite vérole à la quarantaine ; trois personnes sont mortes de la rougeole, deux de bronchite et deux autres de diarrhée. A l'exception d'un enfant mort de la rougeole, toutes les autres personnes décédées étaient délicates, anémiques et affaiblies avant leur arrivée ici.

Le docteur Patterson, officier de santé provincial, et le docteur Inglis, officier de santé de la ville, m'ont donné leur concours précieux pendant toute la durée de la quarantaine ; outre qu'ils ont examiné les cas de petite vérole, confirmé mon diagnostic et ratifié la manière dont la quarantaine était dirigée, ils m'ont aidé dans la désinfection des bagages. A la sortie d'une fournée d'immigrants de la quarantaine, chaque individu

prenait un bain dans une solution de sublimé corrosif et les bagages étaient soigneusement désinfectés au moyen de la même solution ou avec de la formaline.

Il a plu presque chaque jour de la quarantaine, ce qui rendait plus difficile le travail du personnel.

Le 10 juillet, à l'arrivée d'un grand nombre d'immigrants, je constatai deux cas de petite vérole et d'autres cas suspects, en outre d'un grand nombre de cas de rougeole.

Je fis descendre du train les deux patients atteints de la petite vérole et les plaçai à l'hôpital des varioleux à la quarantaine n° 1, et le commissaire décida, attendu que l'exposition avait lieu dans la ville en même temps, qu'il serait prudent d'établir une quarantaine à quelque distance ; en conséquence, le train d'immigrés fut dirigé sur une voie de garage près de la Montagne-de-Pierre (*Stony Mountain*), et, le jour suivant, une seconde quarantaine fut établie à quelque distance au sud du pénitencier.

Le 12 juillet, je constatai que les trois cas que je considérais comme suspects étaient réellement des cas de petite vérole, et je les plaçais immédiatement dans un camp isolé à quelque distance des autres et, en même temps, je fis entourer ce camp d'une clôture. J'isolai alors tous ceux qui avaient la rougeole.

Le même jour, avec l'aide des docteurs Patterson, Inglis et Watt, je vaccinai 235 personnes, toutes celles que je ne considérais pas à l'abri de la contagion. L'inoculation réussit dans environ 30 pour 100 des cas. Le docteur Watt fut ensuite mis en charge de la quarantaine n° 2.

Le 14 juillet un nouveau cas de petite vérole se déclara et nous mîmes le patient à l'hôpital de la quarantaine n° 1 ; le 16, nous découvrîmes deux cas de varicelle que nous avons isolés.

Nous avons commencé le samedi, 30 juillet, à laisser sortir des patients de la quarantaine n° 2, qui fut fermée le mardi suivant. Les patients atteints de la petite vérole furent transportés à la quarantaine n° 1 et placés sous les soins du docteur Wilson.

Chaque personne, avant son départ du camp, devait prendre un bain, faire tremper ses vêtements dans une forte solution de sublimé corrosif et faire désinfecter son bagage.

Vous remarquerez qu'un seul nouveau cas de petite vérole s'est déclaré parmi les immigrés alors qu'ils étaient en quarantaine, et ce cas, constaté quatre jours seulement après leur arrivée dans la ville, avait été contracté en route et non pas à la quarantaine.

Le 17, j'ai fait l'examen de quatre-vingt-dix immigrés qui arrivaient dans la ville et découvert un cas de rougeole que j'ai envoyé à l'hôpital.

Il y a eu neuf décès à la quarantaine n° 1 et six à la quarantaine n° 2.

Je dois faire observer que la majorité des enfants qui sont morts en quarantaine étaient de constitution faible et malades avant de quitter leur pays natal.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. C. CORBETT.

RAPPORT DE M. LANGMUIR WATT SUR LA COLONISATION DES TERRES VACANTES SITUÉES PRÈS DE WINNIPEG.

(*Annexé au rapport du commissaire McCreary.*)

WINNIPEG, MAN., 31 décembre 1898.

A M. le Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—Au commencement de l'été dernier un comité composé de membres du Conseil de ville de Winnipeg, de la chambre de Commerce de Winnipeg et de l'Association des marchands-détailleurs de Winnipeg, fut formé dans le but d'aviser aux moyens de peupler les terres vacantes situées dans le voisinage de la ville de Winnipeg.

Après un examen complet de la question, ce comité résolut de publier une brochure sur la circonscription, de correspondre avec le département de l'Intérieur dans le but d'obtenir de l'aide, de recourir à l'entremise du département de l'Immigration pour attirer l'attention des futurs colons sur cette région,et de nommer dans cette ville un commis et agent des terres pour s'occuper de ce travail spécial.

Ce projet fut acceuilli avec faveur et la demande accordée.

Ceci ayant été réglé, le comité vint me trouver pour savoir si je me chargerais du travail, car il était connu que depuis plusieurs années je m'étais beaucoup occupé des terrains de ce district et que je connaissais bien les principaux propriétaires ; le comité promit son appui entier et toute l'assistance possible pour me faire obtenir la nouvelle position.

Après mûre réflexion, je résolûs d'accepter l'emploi ; j'abandonnai une importante vérification de comptes que m'avait confiée le gouvernement provincial et j'entrepris le peuplement des terrains vacants de Winnipeg, commençant mes travaux vers le 1er juillet dernier. Après avoir confié aux imprimeurs l'impression des blancs, des registres et de répertoires nécessaires, je demandai aux trésoriers des différentes municipalités une liste de tous les propriétaires qui ne résidaient pas dans leurs municipalités, et me mis en rapport avec ceux-ci en leur adressant environ douze cents formules et circulaires, avec prière d'enregistrer chez moi leurs terrains, en me donnant de ces derniers une description aussi complète que possible, et de me dire à quel prix et à quelles conditions ils consentiraient à vendre. Au fur et à mesure que ces listes me revenaient, j'enregistrais les terrains, et j'eus bientôt 1,380 lots sur mon tableau.

Le 10 septembre dernier, je transportai mon registre ainsi que mes documents au bureau du commissaire et y continuai mon travail, enregistrant tous les terrains de la province dont on me confiait la vente, et j'ai maintenant 2,600 lots sur mon registre. Avec l'approbation de votre département, j'ai obtenu une grande carte de la province sur laquelle j'ai indiqué toutes les terres qui sont en vente, de manière qu'on pût voir d'un coup d'œil quelles terres on peut acheter et où elles sont situées.

Jusqu'ici le travail a surtout consisté à faire la compilation du tableau des terrains à vendre, mais à mesure que le travail du département de l'Immigration devient plus connu, je constate qu'on en prend largement avantage, car des lettres me sont parvenues de toutes les parties du Canada, de Québec, à l'est, à la Colombie-Anglaise, à l'ouest, d'un grand nombre d'endroits des Etats-Unis et d'une ou deux localités en Angleterre, lettres qui demandaient des brochures, des cartes et des renseignements généraux sur les terrains du district. J'ai répondu sans délai à chacune de ces lettres.

Les avantages du district ont été portés à la connaissance de plusieurs délégués des Etats-Unis venus pour visiter la province ; un bon nombre d'entre eux ont été conduits en voiture dans le but de leur montrer une partie du district ; plusieurs ont été enchan

tés et ont acheté des terres pour eux-mêmes, promettant de faire un rapport favorable à leurs amis lors de leur retour chez eux.

Comme ce département ne fait pas le commerce d'immeubles, je n'ai pas cherché à conclure les ventes directement avec les propriétaires, et jusqu'ici je n'en ai effectué que deux, mais j'ai fait tous les efforts possibles pour engager les futurs colons à s'établir dans ce district, laissant aux agents d'immeubles le soin de conclure les ventes, ce qui a souvent eu lieu. En feuilletant mon registre, je constate que 48 lots y sont rapportés comme étant vendus et ont été biffés. Voilà, je crois, un résultat satisfaisant, si l'on considère le peu de temps depuis lequel ce travail est commencé. Les propriétaires apprécient hautement l'action du gouvernement qui a établi ici cette succursale du bureau d'immigration, et chaque jour j'ai à répondre personnellement à des demandes de renseignements sur les terres du district ; plusieurs personnes se déclarent enchantées de pouvoir obtenir des conseils et des informations précises au sujet des terres qui sont en vente dans le district, sans avoir à passer chez tous les agents d'immeubles de la ville, et se déclarent étonnées de ce que l'établissement de cette succursale ne soit pas mieux connu, surtout dans les Etats du nord, où plusieurs cultivateurs jettent des regards d'envie sur les belles prairies du Manitoba et paieraient volontiers cinq ou six dollars l'acre pour plusieurs de nos terres vacantes.

D'après la tournure que prenaient ordinairement les entretiens que j'ai eus avec les nombreux colons et délégués, je suis porté à croire que nous verrons pendant la saison prochaine un grand nombre de colons venir des Etats-Unis dans ce district, et si l'on prend les mesures nécessaires en vue de faire connaître ce service spécial du département, on peut s'assurer d'un bon nombre d'immigrants pour le district de Winnipeg.

Je prends la liberté de donner quelques conseils de nature à faciliter les travaux et nécessaires à leur succès. Par exemple, j'aimerais qu'on publiât dans les journaux canadiens des annonces temporaires ou continues pour inviter les propriétaires désireux de vendre, à enregistrer leurs terrains ; que l'on insérât dans des journaux du Canada et des Etats-Unis des avis à l'adresse de ceux qui ont l'intention d'émigrer pour leur dire d'écrire ou de s'adresser personnellement au commissaire de l'immigration, ici, pour en obtenir des brochures, des cartes et des listes des terres qui sont en vente ; que l'on fît imprimer de temps à autre, pour être distribuées partout, des listes corrigées des terres à vendre. Je voudrais aussi recommander (1) de fournir aux colons qui arrivent ici avec l'intention de s'établir des guides et le passage pour leur permettre de visiter les terres ; (2) de nous mettre en communication avec le gouvernement provincial dans le but d'en obtenir des lois qui obligeraient les municipalités à ouvrir de bons chemins conduisant à la ville, ou mieux encore, qui autoriseraient le gouvernement à construire et à entretenir les principales routes et à faire payer les municipalités une partie des frais de construction et d'entretien ; (3) de chercher à induire le gouvernement provincial à adopter des lois plus sévères au sujet de la destruction des plantes nuisibles. Actuellement, les municipalités choisissent les inspecteurs dans leur sein et peuvent détruire les plantes nuisibles sur les terres des non résidents, tandis que les terres négligées de leur voisin sont infestées de mauvaises herbes qui envahissent les environs et les couvrent sur une étendue de plusieurs milles, et cependant on lui permet de récolter ses grains en même temps que ces herbes nuisibles sans qu'on cherche à les détruire ou en ne faisant que de faibles efforts à cet effet. Les inspecteurs devraient ordonner aux propriétaires de détruire les mauvaises herbes dans un délai déterminé, et avoir le pouvoir, s'il n'en était rien fait, de couper, de labourer, de bêcher ou de détruire ces plantes par tout autre moyen, que la terre soit ensemencée ou non, les frais de ce travail devant constituer une première hypothèque sur les terres.

Il est aussi de la plus haute importance d'avoir un bon drainage. Actuellement une municipalité peut construire des drains sans décharge convenable, qui peuvent être avantageux pour une partie de ses terres, mais qui souvent ne font que conduire les eaux sur le sol d'une municipalité avoisinante qu'elles inondent.

Les lots de paroisse, qui constituent une partie considérable du district, consistent en terrains étroits de quelques chaînes de largeur, et d'une profondeur d'environ quatre milles. Ils sont en grande partie occupés par des métis, et dans plusieurs cas sont envahis par des plantes nuisibles. Le système actuel d'arpentage diffère un peu du système de paroisse, et il sera peut-être quelque peu difficile d'adopter une base com-

mune pour peupler ces terres. Pour être colonisables, les lots de rivière qui touchent au sud de la ville ont besoin d'un bon système de drainage.

Il y a aussi au nord de la ville une lisière considérable de terres alcalines qui, pour être cultivées avec succès, demandent de meilleurs drains.

Si les lots de rivière et les terres alcalines avoisinant la ville étaient égouttés et divisés en petites fermes—de quarante acres, par exemple,—quelques immigrés, pour avoir l'avantage de demeurer près de la ville, s'y établiraient volontiers, heureux d'y faire des travaux considérables pour les mettre en culture, pourvu que le prix des terrains fût raisonnable et que les conditions de paiement fussent faciles.

En terminant, je dois dire que le comité des terres vacantes a fait imprimer trente-cinq mille brochures concernant le district de Winnipeg, vingt-cinq mille en langue anglaise, cinq mille en langue allemande et cinq mille en langue scandinave ; on est actuellement à distribuer ces brochures, qui devront contribuer à faire connaître au public les avantages du district. Le comité doit maintenant me remettre cinq mille cartes de grande dimension représentant environ neuf cantons ; sur ces cartes, les terrains à vendre seront marqués en rouge et, au dos, il y aura une liste imprimée des terrains à vendre, des prix qui en seront demandés, ainsi qu'une courte description générale du district. Cette carte pourra se plier et la distribution parmi les futurs colons en sera très utile.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. LANGMUIR WATT.

N° 2.

RAPPORT DE M. J. M. McGOVERN, AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

WINNIPEG, 9 janvier 1899.

Monsieur W. F. McCREARY,
Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'année qui vient de finir, et comme la plupart de mes fonctions ont consisté en affaires de routine expliquées au long dans des rapports précédents, je n'aurai qu'à les décrire sommairement et à faire quelques observations sur les travaux généraux d'immigration, la classe des immigrés, et autres sujets sur lesquels mon attention a été attirée pendant l'année.

Pendant le mois de janvier, j'ai vaqué à mes devoirs de Port-Arthur, poste que l'on m'avait assigné depuis 1884, partant chaque jour de cet endroit pour aller à l'est rencontrer les trains à destination de l'ouest, et voyageant à bord de ces trains de Schreiber à Fort-William, distance de cent vingt-six milles. Je prenais le plus grand soin de tous les immigrants et des futurs colons, et, par chaque train, j'adressais à votre bureau un rapport indiquant les noms, l'occupation, la nationalité et le lieu de destination de tous ces voyageurs.

Le 1er février, il y eut un changement d'horaire dont l'effet fut de faire arriver les trains à Port-Arthur vers une heure du matin, ce qui me mettait dans l'impossibilité de vaquer à mes fonctions de cet endroit ; je me rendis à Chapleau, situé à trois cent soixante-dix-sept milles à l'est de Port-Arthur. Après y être demeuré trois semaines, je reçus l'ordre de me rendre à Winnipeg, où j'arrivai le 16 février.

Mes fonctions, étant ici pratiquement les mêmes qu'à Port-Arthur, m'ont obligé à me rendre chaque jour aussi loin que possible vers l'est à la rencontre des trains de voyageurs et à revenir à Winnipeg à bord de ces mêmes trains. Les voyageurs, vous le savez, ont été plus nombreux que jamais, surtout pendant le printemps et l'été, et il n'était pas rare de voir trois ou quatre trains par jour. L'examen minutieux de ces trains ainsi que les renseignements et les soins voulus à donner aux immigrants, m'ont imposé souvent des heures de service extraordinairement longues, fatigues que, à ma connaisance, vous-même et les autres membres du personnel, avez dû supporter à la période la plus active de la dernière saison.

L'expérience a démontré que l'examen des trains avant leur arrivée à Winnigeg et les voyages en compagnie des immigrants constituent un système des plus avantageux, et que c'est là certainement la meilleure, sinon l'unique, manière d'obtenir des rapports dignes de confiance sur le nombre, la nationnalité, le lieu de destination, etc., de ceux qui arrivent, car tous les voyageurs qui arrivent par voie directe sont questionnés et l'on n'enregistre que les noms de ceux qui énoncent clairement leur intention de demeurer dans les provinces de l'ouest.

Les noms de tous ces derniers sont enregistrés, et il est impossible, dans une grande mesure, de vérifier en tout temps l'exactitude du rapport. Ce qui est encore plus important, c'est que l'inspection des trains permet à l'agent de lier connaissance avec les immigrants qui arrivent et de leur donner tous les soins et les conseils dont ils ont besoin. Ceux qui se rendent à Winnipeg, le grand centre de distribution, sont mis au courant des avantages qu'offre votre bureau par les renseignements qu'il procure, ainsi que des mesures prises en vue du confort et du bien-être de ceux qui désirent en profiter ; de l'heure du départ des trains sur les embranchements, etc., informations qui toutes sont pleinement appréciées des gens, auxquels elles évitent des ennuis et des embarras à leur arrivée. Ceux qui se rendent jusque dans les Territoires et la Colombie-Anglaise sont mis au courant des changements de trains, des différentes routes à suivre, de l'heure de leur arrivée à destination et, lorsque cela se peut, du nom de l'agent auquel ils pourront s'adresser en arrivant. Souvent des bagages ont été perdus ou transmis en retard ; il s'est produit des malentendus au sujet des billets de passage et plusieurs autres incidents assez fréquents d'ordinaire lorsqu'un grand nombre d'immigrants voyagent ensemble ; tous ces cas ont été l'objet d'une prompte attention.

C'est assez souvent une tâche désagréable de questionner tous les passagers, dont plusieurs sont des voyageurs ordinaires, mais les soins requis par les nouveaux venus, même par ceux qui arrivent des vieilles provinces, et les faits mentionnés ci-dessus, prouvent que c'est la meilleure manière d'obtenir des renseignements sûrs et de se mettre en état de subvenir convenablement aux besoins de tous les immigrants à bord des trains.

L'augmentation considérable du nombre des immigrants pendant l'année dernière doit être agréable non seulement à ceux qui s'occupent de l'immigration, mais à tous les Canadiens qui ne peuvent manquer de réaliser l'importance qui se rattache au peuplement rapide et au développement de nos provinces de l'ouest ; elle prouve jusqu'à l'évidence qu'une dépense généreuse faite d'après des principes d'affaires doit toujours produire les meilleurs résultats. D'après les conversations que j'ai eues avec un nombre très considérable de nouveaux venus et de groupes de délégués en visite, je puis déclarer que des tentatives couronnées de beaucoup de succès ont été faites, surtout aux Etats-Unis, en vue d'obtenir la meilleure classe de colons, et il est évident, d'après les opinions que j'ai entendu exprimer, que l'ouest du Canada est mieux et plus favorablement connu qu'il ne l'a jamais été par le passé, ce qui devra contribuer à augmenter sensiblement d'année en année le nombre des nouveaux immigrants.

Un autre point sur lequel je désire attirer l'attention, c'est le soin bienveillant que l'on prend des immigrants après leur arrivée ; je crois qu'il convient de dire ici que j'ai souvent entendu faire les plus grands éloges de l'énergie que vous avez déployée dans la conduite de cette partie importante des travaux. Je sais par mon expérience des seize dernières années combien il est important que les premières impressions ressenties par un immigrant soient favorables, car la première année décide généralement de sa réussite ou de son insuccès. Le colon satisfait est toujours un bon agent d'immigration, car il cherche invariablement à engager ses amis à venir le retrouver. Il est agréable de constater que les efforts particuliers faits pendant l'année dernière pour diriger d'une manière vigoureuse et méthodique les diverses branches du service d'immigration dans les provinces de l'ouest sont de nature à satisfaire tout le monde et à devenir un important facteur pour attirer une immigration plus considérable à l'avenir.

J'ai probablement été plus à même qu'aucun autre fonctionnaire de juger la classe de gens qui viennent en ce pays, car, à l'exception des nombreux groupes de Galiciens, en réalité, tous ceux qui sont venus par le chemin de fer Canadien du Pacifique, qu'ils se rendissent à Winnipeg ou dans des localités de l'ouest, ont été soumis à mon examen et à ma surveillance à bord des trains, et je suis heureux de déclarer qu'ils composaient une classe très désirable de colons. Un fait digne de remarque c'est le nombre plus considérable que d'habitude de ceux qui ont manifesté l'intention d'acheter des terres, et les rapports qui contiennent le relevé des argents ainsi investis démontrent clairement que le capital apporté au pays a été de beaucoup plus fort qu'en aucune autre année précédente. Des critiques malveillantes ont été faites au sujet des Galiciens ; leur manière singulière de se vêtir a été la cause principale de ces commentaires ; mais ces immigrés semblent former une classe de colons robustes et économes qui, dans un délai raisonnable, deviendront d'excellents cultivateurs. La jeune génération qui, comme vous le savez, est proportionnellement beaucoup plus nombreuse que d'ordinaire, est bien douée, intelligente, et devra en peu de temps se plier aux us et coutumes du pays.

Les rapports ne classent parmi les nouveaux arrivés aucun des nombreux excursionnistes venus des provinces de l'est au temps de la moisson et qui étaient porteurs de billets de retour, mais un très grand nombre d'entre eux sont demeurés dans l'ouest, comme j'ai pu m'en assurer, auprès de leurs familles lorsque ces dernières sont venues les rejoindre ; on peut donc dire que le nombre de colons venus des anciennes provinces est plus considérable que les rapports ne semblent l'indiquer.

Les rapports des différents fonctionnaires de votre personnel indiqueront, sans doute, le nombre et la nationalité des nouveaux venus et donneront des renseignements particuliers sur chacun d'eux, en sorte qu'il est inutile que je soumette des relevés ou des statistiques à ce sujet.

A l'exception des nombreux groupes de Galiciens dont je n'ai pas eu à faire l'inspection parce qu'ils étaient sous les soins d'interprètes spéciaux, et qui ont eu le mal-

heur de voir une épidémie de petite vérole se déclarer parmi eux, l'état de santé des voyageurs immigrants a été trouvé exceptionnellement bon, à peine quelques cas de maladie grave (dont pas un de maladie contagieuse) ayant été découverts sur les trains.

En terminant, je désire exprimer mes sincères remerciements aux fonctionnaires et aux employés du chemin de fer Canadien du Pacifique qui se sont montrés des plus courtois et obligeants, particulièrement aux chefs de trains, auxquels je dois beaucoup de reconnaissance pour les services très importants qu'ils m'ont rendus dans le contrôle des trains.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. McGOVERN.

N° 3.

RAPPORT DE J. W. WENDELBO, FONCTIONNAIRE SCANDINAVE.

Winnipeg, Man., 4 janvier 1899.

Monsieur W. F. McCreary,
Commissaire d'immigration du gouvernement fédéral,
Winnipeg, Man.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux instructions du bureau principal, je suis parti le 10 janvier 1898 pour me rendre auprès de M. B. Davies, 154 Troisième rue Est, à Saint-Paul, Minnesota, afin de l'aider dans les travaux d'immigration de son district pendant une partie de la saison d'hiver. Je me présentai à son bureau, et le lendemain je pris connaissance de plusieurs lettres écrites en langue scandinave auxquelles je répondis, puis le 13 janvier, suivant ses instructions, j'allai visiter plusieurs localités dans le sud du Minnesota et dans le nord de l'Iowa, voyageant d'un endroit à l'autre, soit en chemin de fer, soit en voiture, conversant avec un certain nombre de personnes qui avaient correspondu avec le bureau de M. Davies, ainsi qu'avec plusieurs autres, et les intéressant vivement à notre Nord-Ouest canadien. Mais vu la saison d'hiver et les neiges abondantes qui couvraient tout le Nord-Ouest, ce n'était pas le moment propice de leur conseiller de visiter immédiatement cette région, et je crois que plus tard, au printemps, lorsque la saison devint plus favorable, les rumeurs de la guerre hispano-américaine alors imminente contribuèrent beaucoup à porter leur attention vers d'autres directions. C'est pourquoi mon voyage n'a pas eu d'aussi beaux résultats que j'en espérais. Je transmis cependant au bureau principal à Ottawa une longue liste de noms et d'adresses de personnes très intéressées aux renseignements concernant notre Nord-Ouest canadien, et qui, pour la plupart, manifestèrent l'intention de venir sous peu juger par elles-mêmes des avantages que le pays offrait. Je joins à ce rapport une liste de noms de quelques personnes que j'ai visitées et qui depuis sont venues en ce pays, où elles se sont fixées définitivement ou ont manifesté l'intention de revenir pour s'y établir.

F. W. Harmus, Austin, Minn.
John Bennett, "
John Johnson, "
Maley Anker, "
D. Dexter, Ventura, Iowa.
F. A. Peterson, Albert Lea, Minn.
John Heale, "
Chris Larson, Alden, Minn.
Peter Larson, Alden, Minn.
Frank Klyff, Bruce, D. S.
Madame Anna Klyff, Bruce, D. S.
E. W. Ackexman, Arlington, D. S., délégué.

Ole Kjorlie et sa famille, Kila, D. S.
Ole Rogen, Baltic, D. S.
Ole Tweedt, Baltic, D. S.

Je revins à Winnipeg le premier jour d'avril et repris à votre bureau mes fonctions d'interprète et de correspondant scandinave, allant, lorsque j'étais en ville, à l'arrivée de tous les trains, me rendant parfois à l'est pour prendre les noms des immigrants, prêtant assistance aux nouveaux venus de toutes nationalités lorsque l'occasion s'en présentait. A l'époque malheureuse de la quarantaine d'environ six semaines contre la petite vérole, une très forte partie de mon temps dut être consacrée au service d'approvisionnement des détenus.

En mai, je fis une visite à la colonie galicienne située à Stuartburn, et y présidai à la distribution des pommes de terre pour les semences. En août et en septembre, je suis allé par trois fois dans la circonscription de Foxton, accompagnant en qualité de guide les Scandinaves qui allaient s'établir dans les cantons 16 et 17, rangs 1 et 2 de l'est, composant une colonie de 12 familles scandinaves qui avaient demeuré quelque temps à Winnipeg, mais qui étaient contentes d'échanger pour des terres les propriétés qu'elles possédaient à la ville.

J'ai fait un voyage à travers une partie du Manitoba et de l'Assiniboïa, en compagnie d'un monsieur C. N. Hanson, délégué de Manistee, Wisconsin, qui représentait un certain nombre de Scandinaves de cet endroit.

Il est d'usage, à la fin de chaque saison, de faire un rapport séparé au sujet du nombre et de la classe des immigrants scandinaves venus en ce pays, et j'ai l'honneur de dire que, à peu d'exceptions près, les 523 immigrants scandinaves enregistrés à ce bureau comme ayant passé par Winnipeg pour aller s'établir dans le Nord-Ouest canadien, appartenaient à une classe très désirable de colons. En réalité, bien peu d'artisans venus des pays scandinaves ont cherché de l'emploi ; presque tous ont saisi la première occasion qui s'offrait de s'établir sur des terres, et les rapports des agents des terres démontrent que 140 familles scandinaves et 13 familles finlandaises ont pris des inscriptions d'établissement pendant l'année. Je remarque aussi qu'au nombre des inscriptions prises par les colons qui se sont établis dans la circonscription de Lethbridge, trente noms au moins semblent être des noms scandinaves, bien que les rapports de l'agent les classifient tous parmi les Américains.

Je désire mentionner que je viens de recevoir d'un M. Anderson une communication par laquelle il m'informe que 20 familles norvégiennes, comprenant 50 personnes, se sont établies dans les cantons 1 et 2, rang 11 de l'est. Cependant, comme cette région n'a pas encore été arpentée, ces personnes n'ont pas pris d'inscriptions d'établissement.

Je désire aussi mentionner que pendant cette saison les circonscriptions de Carberry, de Deloraine et de Morris ont vu s'accroître fortement leur population, grâce aux Scandinaves qui y ont acheté des terres, les Scandinaves qui parlent l'anglais préférant généralement se fixer au milieu des colonies canadiennes, où on les tient en haute estime. Les ventes de terres aux Scandinaves durant cette saison ont été, à mon avis, très satisfaisantes.

J'ai le regret de dire que, à l'exception d'une petite colonie d'établissement quelque peu récent, située sur le parcours du chemin de fer Canadien du Pacifique, je n'ai pas eu l'occasion de visiter aucune des colonies scandinaves pendant cette saison ou les précédentes, et par conséquent, je ne suis pas en état de vous rien dire de bien précis au sujet des progrès qu'elles ont pu accomplir. Je sais qu'en quelques endroits les récoltes n'ont pas été aussi abondantes qu'on l'aurait désiré, mais je crois qu'en général les colons sont très contents de leur sort. Il existe cependant quelques sujets de plainte, comme, par exemple, le manque de communications par voie ferrée en quelques endroits. Je sais que les colons de New-Stockholm se plaignent depuis longtemps de ce que le chemin de fer *Great North-West Central* n'ait pas été prolongé jusqu'à cette colonie. Il en est de même à New-Denmark, colonie située à 25 milles au nord-ouest de Yorkton, où depuis nombre d'années la population attend le prolongement du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest. Les colons scandinaves de l'Alberta sont évidemment très contents de leurs perspectives d'avenir.

Avant de compléter mon rapport, qu'on me permette d'exprimer l'opinion que l'on devrait commencer à faire un travail énergique dans la Scandinavie pour en obtenir des

immigrants. Les domestiques qui autrefois venaient en grand nombre des pays scandinaves au Canada, ont presque totalement cessé de venir cette année ; j'ignore le motif réel de cette abstention, mais je sais que ceux qui consentiraient à venir ici sont généralement dépourvus de l'argent nécessaire pour payer leur passage, et, à moins que des amis en ce pays ou ailleurs ne leur viennent en aide de quelque façon, je crains fort que cette classe d'immigrants n'augmente pas facilement.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. WENDELBO,
Fonctionnaire d'immigration scandinave.

N° 4.

RAPPORT DE M. LÉON ROY, INTERPRÈTE FRANÇAIS.

WINNIPEG, MAN., 6 janvier 1899.

Monsieur W. F. McCREARY,
Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1898.

Je suis heureux de pouvoir dire que des progrès satisfaisants ont été réalisés par presque toutes les colonies de langue française dans le Manitoba et les Territoires, et qu'une amélioration sensible se remarque dans les petites villes. En plusieurs endroits s'élèvent de nouvelles églises, des écoles, des beurreries, des fromageries, des élévateurs à grains, des magasins, des boutiques de forgerons, etc. Pendant l'été plusieurs délégués canadiens français venus des Etats-Unis ont parcouru le pays à la recherche de terres ; un bon nombre d'entre eux en ont acheté, et le Michigan, les Dakotas-nord et sud, le Minnesota et le Wisconsin, nous font concevoir des espérances très encourageantes au sujet de l'immigration à venir. J'ai eu sous mes soins particuliers pendant l'année trois cent soixante-huit immigrants français et belges. Le nombre des Canadiens français venus des provinces de l'est ou rapatriés des Etats-Unis a été de 981, ou de 50 pour 100 plus considérable que l'année dernière. Plusieurs, en outre, sont arrivés sur le territoire canadien en voiture, venant du Minnesota, du Dakota, du Montana et du Wisconsin.

Mes travaux pendant cette saison ont consisté, lorsque j'étais à Winnipeg, à me rendre à l'arrivée des trains, à recevoir les nouveaux venus et à leur procurer toute l'assistance possible. J'ai aussi aidé des colons à s'établir au Creek-du-Poisson et à Rosthern (Sask.), à Pleasant-Home et à Stuartburn, ainsi qu'à faire l'inspection des terres à bois et à guider les futurs acquéreurs dans le district des terres vacantes de Winnipeg.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LÉON ROY.

N° 5.

RAPPORT DE C. A. JONES, INTERPRÈTE ALLEMAND.

WINNIPEG, Man., 6 janvier 1899.

Monsieur W. F. McCREARY,
Commissaire de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'immigration allemande pour l'année finissant le 31 décembre 1898.

Le nombre total d'immigrants de langue allemande venus d'Europe s'est élevé à 998 ; 123 venaient d'Allemagne, 645 d'Autriche et 230 de Russie.

Le nombre d'Allemands venant des Etats-Unis promet d'augmenter considérablement au printemps prochain, car les nombreux délégués mennonites et allemands qui ont visité le Nord-Ouest pendant la dernière saison et qui ont fait des rapports favorables nous font espérer que les meilleurs résultats ne pourront manquer de se produire.

La société "Hutterische" du Dakota-Sud, dont les croyances se rapprochent de celles des Mennonites (la différence principale est qu'elle est constituée en république religieuse), et qui a envoyé cinq délégués l'été dernier visiter le Nord-Ouest, s'intéresse beaucoup au district de la Saskatchewan, et il est probable qu'une colonie sœur sera établie au cours de la prochaine saison.

Les 998 personnes mentionnées ci-dessus se sont établies dans le Manitoba et le Nord-Ouest, la plupart s'adonnant à la culture. Quelques-uns travaillent sur des fermes et un tout petit nombre s'est fixé dans les villes ; en réalité, le but principal de ces immigrés est de s'établir sur des terres, et ceux qui, faute de moyens, demeurent dans les villes, n'y prolongent leur séjour que jusqu'au moment où ils ont suffisamment de fonds pour s'établir sur une terre.

Les endroits qu'ils semblent préférer sont Neudorf, Qu'Appelle, Balgonie, Ebenezer, Josephsburg, Wetaskiwin et Edmonton ; cette dernière localité en particulier attire le gros de l'immigration russo-allemande.

Les courtes visites que j'ai faites cette année à Neudorf, à Rosthern, à Edmonton et aux colonies hongroises, me permettent de vous informer de leur état très satisfaisant. Ces colonies présentent des signes évidents de prospérité.

MM. Peter Krhan et Peter Brown, deux délégués mennonites de la Russie méridionale, ont visité le printemps dernier les circonscriptions de Rosthern et de Prince-Albert, dans le Nord-Ouest, et sont retournés en Russie, où ils travaillent parmi leurs compatriotes à promouvoir l'immigration. Leur travail aura sans doute un grand effet sur l'immigration des gens de ce pays, car jusqu'ici les Russes n'ont pas eu d'autres sources de renseignements que les lettres reçues de leurs compatriotes établis au Canada.

Indépendamment de l'obligation où je me suis trouvé d'assister à l'arrivée des trains et de prêter assistance à tous les immigrants, j'ai eu à faire beaucoup de correspondance et de traduction.

Les demandes de renseignements et de brochures, venant de toutes parts, ainsi que les demandes d'assistance pour obtenir de l'emploi, par l'entremise du bureau de placement, augmentent dans une proportion énorme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. A. JONES,
Fonctionnaire d'immigration allemande.

N° 6.

RAPPORT DE CYRIL GENIK, INTERPRÈTE GALICIEN.

WINNIPEG, MAN., 9 janvier 1899.

MONSIEUR W. F. MCCREARY,
Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'immigration galicienne en 1898, appelée communément immigration autrichienne.

Cette immigration nous vient de deux provinces d'Autriche, la Galicie et la Buckowina, et se compose de Slaves dont les croyances religieuses diffèrent quelque peu : ceux qui viennent de Galicie suivent les dogmes de l'Eglise gréco-romaine, tandis que ceux qui viennent de Buckowina appartiennent à l'Eglise grecque orthodoxe.

Pendant la saison il nous est venu de ces deux provinces 4,000 personnes, qui, comme vous le verrez par le rapport détaillé ci-dessous, se sont établies sur des terres dans les diverses colonies ou se sont réunies à leurs amis, à l'exception de 152 d'entre elles qui sont demeurées à Winnipeg.

	Masculin.	Féminin.
Edmonton	705	642
Dauphin	302	250
Stuartburn	215	194
Yorkton	272	256
Brokenhead	75	60
Pleasant-Home	320	285
Winnipeg	102	50
Sifton	52	55
Whitewood	9	11
Grenfell	24	19
Saltcoats	24	26
Vallée des Huns	27	26
Saint-Norbert	9	8
Cook's-Creek	4	4
Total		4,436

Ces immigrants appartiennent à la classe agricole et ont tous cherché à s'établir sur des terres. Presque tous ont trouvé des amis dans les différentes colonies et se sont réunis à eux ; ceux qui avaient des ressources suffisantes ont pris des terres et se sont créé un domicile, les plus pauvres ont trouvé de l'emploi pendant les mois d'été soit chez les cultivateurs, soit comme cantonniers sur le chemin de fer.

Je suis allé à la rencontre de presque tous les trains qui ont amené ces immigrants, me rendant pour cela jusqu'à Montréal, et j'ai accompagné les immigrants jusqu'à Winnipeg, leur donnant les instructions nécessaires ainsi que des renseignements sur les diverses colonies, et recueillant pour le compte du département des observations et des statistiques. Il m'a été impossible, à cause des travaux pressants du bureau, d'aller visiter leurs colonies, mais d'après tous les rapports reçus ils sont en bonne voie de progrès sur leurs terres.

Les lettres galiciennes reçues en quantité énorme par ce bureau parlent d'elles mêmes. Personnellement, j'en ai reçu 1,003, à chacune desquelles j'ai répondu. J'ai pris des inscriptions d'établissement pour le compte de presque tous les colons de Pleasant-Home et de Stuartburn, leur épargnant ainsi les frais d'un voyage à Winnipeg ; j'ai perçu les honoraires d'inscriptions et adressé à chacun, sous enveloppe, son reçu d'établissement.

Indépendamment de ces devoirs, j'ai eu chaque jour l'occasion de placer des domestiques galiciennes dont les services sont de plus en plus recherchés, si bien que je me

trouve souvent dans l'impossibilité de satisfaire à la demande. On peut en dire autant des jeunes gens et des garçons de ferme qui désirent de l'emploi. Au delà de 230 de ces derniers ont été mis en place.

A part le travail du bureau, je suis allé tous les jours à l'arrivée des trains et j'ai prêté mes services aux nouveaux immigrants.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

CYRIL GENIK, *interprète galicien.*

N° 7.

RAPPORT DE C. W. SPEERS, AGENT GÉNÉRAL D'IMMIGRATION.

WINNIPEG, 9 janvier 1899.

Monsieur le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honnenr de vous soumettre le rapport suivant sur mes travaux dans l'ouest du Canada et aux Etats-Unis dans l'intérêt du service de l'immigration de votre département pendant l'année dernière.

Conformément à vos instructions, je me suis rendu à Omaha, Nébraska, en janvier 1898, et, de concert avec M. W. V. Bennett, je me suis mis à l'œuvre dans le Nébraska et l'Iowa, visitant une grande partie de ces Etats et tenant des assemblées publiques dans les intérêts de l'immigration canadienne.

Nous avons reçu des promesses fort encourageantes et, comme conséquence de notre travail, un grand nombre de personnes doivent venir au Canada. Nous pouvons affirmer sans crainte que notre travail a produit de bons résultats, car avant le 1er mai 1898, M. Bennett avait déjà pris les noms d'au moins 213 personnes auxquelles il avait délivré des certificats de colons, et je ne doute pas qu'après cette date son travail ait produit des résultats satisfaisants.

De retour au Canada vers la fin de mars, j'ai accompagné dans la circonscription d'Edmonton une députation composée de 14 personnes venues du Kansas, de l'Iowa et du Dakota, arrêtant en route à Brandon et à d'autres endroits intéressants.

En outre, j'ai pu rencontrer dans la circonscription d'Edmonton des personnes venues du Kansas et du Nébraska qui, grâce à notre travail, sont maintenant des colons à l'aise.

Le 20 du même mois, j'ai encore accompagné une nombreuse députation composée de 21 Américains du Kansas, du Nébraska, du Michigan, du Wisconsin et du Dakota-sud, leur faisant voir tous les endroits intéressants, les magnifiques produits et les avantages du pays. Tous ces messieurs ont été enchantés, et j'en ai reçu un rapport d'une très haute portée.

Pour ces délégués, notre région fut toute une révélation ; le sol riche et fertile, le prix moins élevé qu'ils ne croyaient de la subsistance et du confort, des conditions sociales telles qu'on peut les souhaiter dans n'importe quel pays, un climat plus doux en hiver et plus agréable en été qu'ils ne se l'étaient imaginé, tout, en un mot. a grandement plu aux différentes délégations américaines, avant-garde de colonies qui, espérons-le, viendront dans un avenir prochain de leurs districts respectifs.

M'étant rendu vers le 1er mai à Saskatoon, sur l'embranchement de Prince-Albert et sur la rive est de la rivière Saskatchewan, à la recherche d'une grande étendue de terrains convenables pour y établir une colonie de Galiciens, je choisis les cantons 41 et 42, dans les rangs 1 et 2, à l'ouest de la 3ème borne. Je trouvai là une région magnifique, convenant à la colonisation galicienne : sol excellent, bien arrosé et bien boisé, ressemblant à un parc, avec des prairies bien nettes jusqu'au pied des arbres.

Ayant rencontré les Galiciens à Fort-William, le 15 mai 1898, je me rendis immédiatement avec une cinquantaine de familles dans le district de la Saskatchewan, que

j'avais choisi. Cette colonie fut augmentée d'environ quarante familles le 8 juin 1898. J'ajouterai qu'un grand nombre de Galiciens industrieux sont diffinitivement établis dans cette colonie.

Le 16 juin, j'ai accompagné M. J. H. Pettifer, représentant de la *United Empire Trade League*, lui montrant plusieurs endroits intéressants et je me suis rendu jusqu'au Lac-aux-Canards ou la colonie nouvelle s'établit définitivement.

J'ai accompagné plusieurs délégués américains à Prince-Albert et, de concert avec M. KcKellar, du gouvernement provincial, je me suis quelque peu occupé d'immigration à l'exposition industrielle de Winnipeg. Le jour des Etats-Unis, neuf mille Américains étaient présents et nos brochures sur l'immigration furent distribuées à profusion.

J'ai aussi assisté à l'exposition de Brandon, où un grand nombre de délégués américains s'étaient rendus. Je les ai accompagnés à Prince-Albert. M. T. O. Davis m'a donné une aide précieuse en les dirigeant vers le Creek-de-la-Pierre (*Stony Creek*) et vers la région de la Rivière-aux-Carottes (*Carrot River*).

Plus tard j'ai fait une tournée d'inspection parmi quelques colonies ; j'ai engagé fortement les nouveaux venus à aller se gagner de l'argent, leur ayant trouvé de l'ouvrage sur le chemin de fer par l'entremise de M. le surintendant C. W. Milestone ; j'ai eu le plaisir de trouver ces colonies dans une situation satisfaisante, donnant des preuves d'économie et de prospérité.

Conformément à de nouvelles instructions reçues d'Ottawa m'ordonnant de me rendre aux Etats-Unis pour y assister aux expositions tenues dans les différents Etats, je suis parti de Winnipeg pour Saint-Paul vers le 1er septembre 1898, et j'ai passé environ huit jours à l'exposition du Minnesota tenue au parc Hannline ; de là je me suis rendu à l'exposition du Minnesota-sud tenue à Rochester, puis à Chippawa Falls, Wisconsin, et de là à Milwaukee pour y assister à l'exposition du Wisconsin. Je me suis ensuite rendu à Springfield pour y assister à l'exposition de l'Illinois, puis je procédai à Fort-Wayne, où j'assistai à l'exposition de l'Indiana, et de ce dernier endroit je me rendis à l'exposition de la région méridionale du même Etat tenue à Terre-Haute.

Je puis dire que le plus grand succès a couronné les efforts que nous avons faits pour étaler avec avantage nos produits aux endroits ci-dessus mentionnés, ayant reçu le concours et les conseils de M. W. J. White, fonctionnaire du département. Il n'y a pas eu une seule lacune dans tout notre itinéraire. Les agents des différents Etats nous ont témoigné beaucoup d'intérêt et d'égards et se sont rendus très utiles. Tous les articles que nous avons exposés, disposés avec art et d'apparence superbe, faisaient honneur au Canada. Les grains étaient d'excellente qualité, bien choisis, et témoignaient du mérite des gérants des différentes fermes expérimentales, faisant aussi honneur au département de l'Agriculture de la province du Manitoba. Nos brochures sur l'immigration ont été recherchées avec avidité, et à quelques expositions nous avons enregistré jusqu'à 1,500 noms de personnes qui s'intéressaient au Canada ; plusieurs d'entre ces dernières viendront au pays. Des milliers de personnes ont vu nos produits et, à tout moment, notre exposition provoquait des commentaires flatteurs. Nous avons reçu des éloges de plusieurs journaux, et en divers endroits des diplômes nous ont été décernés pour la meilleure collection de produits naturels qui eût jamais été exposée dans ces Etats.

L'exposition des produits de l'ouest du Canada a plus fait pour faire connaître notre pays que tous les efforts précédents du département. Aussi des centaines de personnes ont elles manifesté l'intention de venir au Canada. Ce mode de publicité sera d'un grand secours à nos agents dans les différents Etats, car il leur a procuré un nouveau champ d'action et a fait naître de nouvelles perspectives.

De retour au Canada à la fin d'octobre 1898, j'ai reçu avis de ma nomination en qualité d'agent général de colonisation du gouvernement fédéral.

Conformément aux instructions reçues du département, je suis allé faire l'inspection de la colonie de la Rivière-La-Pluie, fondée par le rév. M. Burns, près de "Eno". Cette bonne région m'a grandement plu. Elle est bien boisée et le sol en est riche : c'est une terre grasse, argileuse et bien arrosée ; les cours d'eau ont des lits profonds qui permettent une excellente irrigation ; sur une distance de plusieurs milles le long de cette magnifique rivière La-Pluie et sur une bonne profondeur se trouve une contrée

fertile en richesses agricoles, qui n'attend que la culture et qui possède tous les avantages naturels pour faire le bonheur et la prospérité de bien des gens.

Les colons que j'ai rencontrés appartenaient à la meilleure classe ; robustes, jeunes et enthousiastes, ils se livraient au défrichement avec ardeur.

M'étant rendu à la colonie galicienne du Creek-du-Poisson, j'ai constaté que ces colons avaient fait autant de progrès qu'on pouvait en attendre, pendant le même espace de temps, de colons de n'importe quelle autre nationalité. J'ai observé que les hommes avaient été employés sur le chemin de fer Régina et Lac-Long, ainsi que sur l'embranchement de Moose-Jaw du chemin de fer Canadien du Pacifique, soit dans les sablonnières, soit en qualité de cantonniers, et qu'ils avaient donné pleine satisfaction à M. le surintendant C. W. Milestone ainsi qu'aux inspecteurs de la voie. J'ai également constaté que les galiciennes employées comme domestiques avaient donné entière satisfaction à la plupart des personnes chez lesquelles elles travaillaient, et j'ai reçu à leur égard beaucoup de témoignages des plus flatteurs.

Les Galiciens sont non seulement industrieux, mais ils sont confortablement installés sur leurs établissements de famille, et ils conviennent très bien aux colons d'autres nationalités établis dans leur voisinage ; il est généralement admis qu'ils feront des colons très avantageux. Au rapport que j'ai fait de cette visite, j'avais ajouté des lettres de fonctionnaires de chemins de fer et d'autres personnes témoignant de ces gens et comme colons et comme cultivateurs. Je désire ajouter que le gouvernement du Nord-Ouest a fait preuve de générosité et de célérité chaque fois que j'ai eu l'occasion de lui adresser quelque demande, comme, par exemple, lorsqu'il s'est agi de procurer à ces colons un bateau traversier sur la rivière Saskatchewan et de leur creuser des puits avec l'outillage du gouvernement. M. le commissaire Herchmer, de la police à cheval du Nord-Ouest, m'a aussi puissamment aidé, et ses officiers, qui se sont toujours montrés courtois et prévenants, m'ont prêté leur concours pour établir définitivement ces colons. J'ai eu ensuite à faire l'inspection des différentes colonies établies dans l'Alberta-nord ; les colonies russo-moraves à Bruderhein et à Bruderfeldt ; la colonie considérable de Galiciens établie à "Edna" et comprenant 360 familles ; la colonie austro-allemande de Josephburg ; la colonie russo-allemande et la colonie galicienne des Buttes-du-Lapin (*Rabbit Hills*), et la colonie suédoise de Wetaskiwin. Toutes ces colonies font des progrès remarquables.

Les colonies galiciennes possèdent deux grandes églises et deux écoles publiques habituellement fréquentées par un grand nombre d'enfants galiciens qui apprennent très facilement notre langue. Ils adoptent aussi facilement nos usages et nos coûtumes. Le département doit voir avec plaisir le désir évident et l'intention que ces gens manifestent de devenir citoyens du pays, ainsi que la grande quantité de grains qu'ils cultivent et d'animaux qu'ils élèvent. Leur industrie, leur frugalité et leurs habitudes d'économie ont eu raison des préjugés que beaucoup de personnes entretenaient à leur égard lors de leur arrivée. Aucune classe de gens d'autre nationalité ne fit jamais de plus grands progrès que ces colons en ont accomplis en aussi peu de temps. Plusieurs d'entre eux avaient 1,500 boisseaux de blé dans leurs greniers, et dans leurs caves 300 à 400 boisseaux de pommes de terre provenant des récoltes de l'année courante, ainsi que de 15 à 20 têtes de bétail ; ils étaient, en outre, munis de tous les instruments aratoires.

Les produits de cette région, grains et bestiaux, seront bientôt assez considérables pour justifier la construction d'une voie ferrée, car c'est une vaste zone de terres fertiles où chaque acre est d'un bon rendement.

Ce chemin de fer, une fois construit à partir de Yorkton ou d'un autre endroit sur le chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest, allant vers le nord-ouest, et passant par les Buttes-du-Castor et le district du Creek-de-La-Pierre (*Stony Creek*), jusqu'à Prince-Albert, puis se dirigeant vers le sud-ouest, dans la direction de Battleford, et longeant la rivière de la Bataille (*Battle River*) jusqu'à Edmonton, traverserait dans toute sa longueur une zone immense de terres possédant tous les avantages naturels.

J'ai visité ensuite les colonies situées au nord de la voie principale du chemin de fer Canadien du Pacifique et de Whitewood et de Broadview, comprenant la colonie hongroise de Saint-Luc, d'environ 111 familles, la colonie de la Nouvelle-Finlande, d'environ 20 familles, les colonies hongroises d'Esterhaz et de Kaposvar, et la colonie suédoise de New-Stolkholm.

Tous ces colons étaient dans une situation très prospère et ils avaient de belles perspectives d'avenir.

La colonie galicienne de Saltcoats se compose de 45 familles, et celle du Lac-Croche en comprend environ 180. Les colons possèdent de bonnes et confortables habitations, sont établis en permanence et réussissent bien. Au cours de la présente année, ils ont gagné en travaillant sur le chemin de fer plus de $10,000, tout en ayant cultivé des grains, des légumes et récolté beaucoup de foin.

Le rapport ci-dessus démontrera que nous avons déployé beaucoup d'activité dans nos travaux, que l'on s'est efforcé de promouvoir l'immigration, et que des résultats pratiques ont été obtenus. J'ai cherché autant que possible, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, à montrer notre vaste pays sous son meilleur jour, et j'ai fait tous mes efforts pour accomplir mes devoirs de la manière la plus efficace. Les espérances particulières que nous donnent les Etats-Unis de même que le succès de nos colonies galiciennes et de nos autres colonies d'étrangers m'ont fortement encouragé.

L'établissement d'écoles au sein de cette population est d'une très grande importance, et recevra, je l'espère, la considération des autorités. Les immigrants désirent vivement apprendre notre langue et s'initier à nos usages ; cette observation s'applique surtout au cas des Galiciens, qui ont déjà mis de côté leur costume national pour revêtir les habits portés dans notre pays. Ils seront bientôt incorporés à la nationalité canadienne, et comme ils sont d'un physique avantageux, d'un bon tempérament, et de plus, moraux, industrieux et frugaux, on doit les considérer comme des colons très convenables.

Il y a dans notre pays beaucoup d'endroits très propices à la colonisation, et nous sommes en mesure de satisfaire les goûts particuliers de tous les immigrants, en les établissant sur des terres de la meilleure qualité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. W. SPEERS,

Agent général de colonisation.

N° 8.

RAPPORT DE W. H. PAULSON SUR L'IMMIGRATION ISLANDAISE.

WINNIPEG, 2 septembre 1898.

Monsieur le Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant de mes travaux en qualité d'agent d'immigration en Islande, depuis mon arrivée en ce pays, l'automne dernier : L'immigration islandaise au Canada accuse cette année une certaine augmentation sur l'année précédente, mais n'est pas aussi forte qu'elle l'était il y a une dizaine d'années. Les causes de cette diminution pendant les dernières années me sont bien connues. Pendant les années où l'émigration islandaise était considérable, les cultivateurs islandais trouvaient facilement à vendre sur les marchés d'Angleterre leurs moutons, qui sont le principal article d'exportation de leur pays. Mais une loi récemment adoptée par le parlement anglais a mis fin à cet état de choses. C'est pourquoi le cultivateur islandais, dont les ressources sont maigres, trouve difficilement de quoi payer son passage et celui de sa famille de l'Islande à Winnipeg, car la fermeture des marchés anglais a provoqué une pénurie d'argent générale dans le pays.

Une autre cause c'est que le prix du passage d'Islande au Canada a été élevé en 1894. Antérieurement à cette date, les différentes compagnies de paquebots avaient des agences en Islande et se faisaient concurrence dans le transpost des émigrés, et, en 1893, qui fut la dernière année où l'émigration fut considérable, cette concurrence fit baisser les prix jusqu'à 100 crones, ou environ $26. Mais depuis cette année-là les lignes de paquebots en sont venues à une entente et ont porté le prix du passage à 160 crones, soit à $42 par adulte. Constatant que cette mesure avait eu pour effet de paralyser l'émigration, les compagnies n'ont rien fait pour y remédier.

J'usqu'à l'avant dernier hiver et depuis plusieurs années, rien n'avait été fait en Islande en vue d'y promouvoir l'émigration, le gouvernement n'y ayant pas envoyé d'agent et les compagnies de paquebots étant demeurées inactives ; aussi lorsque je m'y rendis la première fois pour commencer mes travaux, il y a eu un an l'hiver dernier, je pus constater que l'on ne songeait plus à l'émigration au Canada, et ce fut un travail ardu que celui de remettre la question sur le tapis. Les hautes classes de la société, c'est-à-dire les fonctionnaires de l'Etat, les marchands, les propriétaires fonciers et les armateurs sont tous opposés à l'émigration, et l'on se sert couramment des journaux du pays pour publier des rapports mensongers et des lettres anonymes où l'on parle des misères qu'endure la population du Canada, des intempéries des saisons, de la rareté des bonnes terres, etc.

En voyageant à travers le pays et faisant des conférences en divers endroits, j'ai eu l'occasion de contredire ces faux rapports, et partout où je suis allé j'ai laissé une bonne impression du Canada auprès de la population. Mais il est très difficile de voyager en Islande pendant l'hiver, aussi n'ai-je pu visiter qu'une partie de l'île.

Il est beaucoup plus difficile aux Islandais d'immigrer en ce pays qu'aux habitants des Iles Britanniques ou de la Scandinavie, car ils ont à payer en plus leur passage d'Islande en Ecosse.

Il y a présentement en Islande un grand nombre de personnes qui viendraient au Canada si le marché désavantageux de leur pays et le prix du passage n'y mettaient obstacle.

Les immigrants venus d'Islande au Canada pendant l'année dernière ont atteint le nombre de 130. Les premiers venus sont partis d'Islande en mars ; les autres sont arrivés ensuite par petits groupes. J'ai accompagné le groupe le plus nombreux (63) tout le long du voyage jusqu'à Winnipeg.

Environ une semaine plus tard, je suis revenu à Québec à la rencontre d'un autre groupe de 20 Islandais qui se sont aussi rendus à Winnipeg. Tous ont traversé l'Atlantique à bord des paquebots de la ligne Allan. Les derniers sont arrivés à Winnipeg le 28 juillet.

Les immigrants venus d'Islande cette année appartenaient tous à une excellente classe ; c'étaient surtout des jeunes hommes et des jeunes femmes ; il y avait aussi quelques familles. Quelques-uns d'entre eux possédaient des ressources considérables.

Depuis mon arrivée, je les ai tous placés. La plupart des hommes sont rendus chez des cultivateurs dans les colonies islandaises du Manitoba. Les filles sont allées en différents endroits en qualité de domestiques. Chacun d'eux a payé son passage pour se rendre à destination ; personne n'a reçu d'aide en aucune façon, et aucun d'eux, depuis leur arrivée, n'a coûté un seul dollar au gouvernement, si ce n'est mon salaire du mois d'août que j'ai en partie passé à leur donner mes soins, ainsi qu'il est d'usage d'en agir toujours à l'égard des nouveaux venus, surtout s'ils viennent de pays étrangers.

On peut affirmer sans crainte que les Islandais forment partie des meilleures classes d'immigrants qui viennent en ce pays. Ils viennent toujours au Canada dans l'intention d'y établir leurs foyers. Toujours prêts à accepter l'emploi qu'on leur offre, quel qu'il soit, ils sont en général travailleurs et industrieux. Ils adoptent volontiers et sans tarder les coutumes du pays, et deviennent d'excellents cultivateurs, comme le prouvent les florissantes colonies islandaises du Manitoba et du Nord-Ouest.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'envoyer un agent en Islande cet automne, attendu que je viens d'y passer deux hivers ; mais si un certain nombre d'Islandais entendaient venir au Canada l'été prochain, il serait bon d'envoyer quelqu'un pour les encourager, grossir leurs rangs autant que possible et leur servir de conseiller et d'interprète pendant le voyage.

Je suis en rapports constants avec certaines personnes en Islande, et je me tiens au courant des perspectives d'émigration. Je serai donc en mesure de savoir en temps opportun, l'hiver prochain, s'il sera à propos d'envoyer un agent.

J'ai fait observer qu'on faisait circuler en Islande des rapports défavorables au Canada, surtout au sujet de la rareté des bonnes terres, de l'état pitoyable des fermes, et des misères qui attendent les nouveaux venus. C'est pourquoi je proposerais qu'au lieu d'envoyer un agent cet hiver, on fasse imprimer en langue islandaise une bonne brochure dans laquelle seraient insérées des attestations favorables et impartiales provenant de

cultivateurs islandais établis au Canada. Il conviendrait d'y insérer aussi des gravures représentant des habitations, des églises islandaises, etc.

Une telle brochure, si elle était bien préparée et distribuée en Islande, rendrait, je crois, de très réels services. Elle devrait contenir des attestations de cultivateurs marquants venus des diverses régions de l'Islande et maintenant établis en différentes parties de notre pays, ainsi que des lettres de nouveaux immigrants où ceux-ci raconteraient les incidents de leur voyage, feraient part de la réception qui leur fut faite à leur arrivée, et de ce qu'ils pensent du pays.

On peut encore espérer, je crois, qu'une forte immigration islandaise viendra aider au progrès et au développement de notre grand pays.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. PAULSON.

N° 9.

RAPPORT DE L'AGENT PAR INTÉRIM À BRANDON, MANITOBA.

Bureau des Terres fédérales,
Brandon, Man., 3 janvier 1899.

M. le Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

Monsieur,—Conformément à l'usage, je vous adresse présentement le rapport des travaux d'immigration pour les derniers douze mois. Il est satisfaisant de constater que, dans ce district, le nombre des inscriptions d'établissement a presque doublé celui de l'année dernière; en outre, les terrains à vendre sont en plus grande demande, car les agriculteurs qui font de la culture mixte constatent qu'un quart de section n'est pas suffisant pour faire de l'élevage et avoir en même temps une étendue profitable de terre en culture. Les dernières récoltes n'ont pas été aussi bonnes que celles des deux saisons précédentes; mais, à mon avis, les résultats ont été satisfaisants, bien que dans certaines parties du district l'humidité et les pluies d'octobre aient retardé le battage, et que quelques cultivateurs aient éprouvé des pertes occasionnées par l'humidité qui s'était introduite dans les meulons; cependant le temps sec et froid qui vint ensuite permit au plus grand nombre de sauver leurs récoltes en bon état. Le prix du grain n'a pas été aussi élevé que l'année dernière, mais il a été satisfaisant, et les cultivateurs du district jouissent d'une ère de prospérité, augmentent leur avoir d'année en année, et surtout, paient les dettes encourues pendant les premières années de leur établissement pour l'achat d'instruments aratoires. Les terres sont en bien plus grande demande, et il fait plaisir de constater qu'un grand nombre de jeunes cultivateurs canadiens viennent s'établir sur des terres de ce district; la majorité des nouveaux venus pendant les trois derniers mois appartenait à cette classe. Ces jeunes gens se trouvent à l'étroit dans Ontario, et, lorsqu'ils viennent travailler aux moissons, ils ont l'occasion de voir le pays, ce qui en décide un grand nombre à demeurer dans la région. Un examen et un rapport ont été faits au sujet des terres acquises par des absents soit par pré-emption, soit par voie d'inscription d'établissement, et, dans plusieurs cas, les inscriptions ont été biffées et remplacées par de nouvelles; de cette manière on vient en aide aux résidants en remplaçant les détenteurs absents par de bons colons. Cette mesure a pour effet de diminuer les impôts et de permettre le maintien de meilleures écoles. Les produits de l'industrie laitière ont été de très bonne qualité l'année dernière, et les prix de vente en ont été bons. Le bétail a aussi considérablement augmenté dans cette partie du pays, les cultivateurs considérant que la culture mixte rapporte plus que la culture exclusive des grains. D'après les apparences actuelles, l'immigration augmentera considérablement pendant l'année prochaine.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. C. de BALINHARD,
Agent par intérim.

N° 10.

RAPPORT DE W. BRAUN.

BUREAU D'IMMIGRATION,
BRANDON, 31 décembre 1898.

M. le Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—Je fais par les présentes le rapport de mes travaux en 1898. Du 1er au 13 janvier j'ai rempli à Brandon mes fonctions ordinaires. Je me suis ensuite rendu à Saint-Paul, où j'ai séjourné jusqu'au 18 mars, travaillant sous la direction de M. Benjamin Davies ; mon travail consistait à visiter les différentes villes du Minnesota et les personnes désireuses de s'établir dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les travaux de l'agent du département dans cette partie des Etats-Unis ont eu pour effet de faire venir dans notre pays un grand nombre de colons. Je revins au Canada, et le 23 je reçus instruction de me rendre à Winnipeg, où je demeurai jusqu'au 3 avril, chargé du contrôle des trains entre Port-Arthur et Winnipeg. Je retournai ensuite à Brandon, où je vaquai à mes occupations ordinaires jusqu'au 14. Je me rendis alors à Calgary, où je fus en devoir jusqu'au 19 juin, aidant les colons à leur passage à la douane, allant à la rencontre des trains, assistant les nouveaux venus de toutes manières, et, dans certains cas, les accompagnant dans différentes parties des Territoires. Je reçus alors instruction de me rendre à Winnipeg, où j'arrivai le 22 juin ; j'y fus occupé à la quarantaine jusqu'au 4 juillet, puis je demeurai à Brandon jusqu'au 10 juillet, alors que je me rendis à la quarantaine de la Montagne-de-Pierre (*Stony Mountain*). J'y suis demeuré jusqu'au 13 ; j'assistai ensuite à l'exposition de Winnipeg et retournai à Brandon le 18. Du 19 au 22 je fus occupé à recevoir des délégués américains, à leur faire visiter la ferme expérimentale, l'exposition de Brandon, etc., et, le 29, je me rendis à Winnipeg et j'accompagnai des colons allemands jusqu'à Grenfell. De retour le 1er août, je vaquai à mes devoirs à Brandon jusqu'au 19. A cette date je me rendis à Winnipeg où je demeurai jusqu'au 4 septembre chargé du contrôle des trains entre Winnipeg et Port-Arthur. Depuis lors j'ai été constamment occupé à Brandon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. BRAUN.

N° 11.

RAPPORT DE PAUL WOOD, GUIDE.

SIFTON, MAN., 2 janvier 1899.

M. W. F. McCREARY,
Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—Comme vous le savez, lorsque l'immigration eût cessé, dans l'automne de 1897, je suis resté à l'emploi du gouvernement en qualité d'agent général auprès des Galiciens.

De décembre au 1er avril, ou à peu près, mon travail a consisté à examiner et à redresser les griefs des Galiciens et d'autres colons ; à agir en qualité d'interprète ; à faire la correspondance du bureau des terres fédérales à Dauphin, ainsi que celle des

particuliers ; à percevoir les salaires auprès des cultivateurs et autres personnes ; à obtenir de l'emploi pour les hommes, les garçons et les filles. J'ai réussi à placer un grand nombre de ces dernières à des gages variant de $3 à $8 par mois. Obéissant aux instructions de l'agent des terres fédérales à Dauphin, j'ai aussi entrepris de faire l'inspection de plusieurs établissements de famille, l'évaluation des améliorations, etc., et d'autres travaux qui exigeaient la connaissance de la langue galicienne.

Pendant le mois de mars j'ai aussi visité les différentes colonies galiciennes et pris note du nombre de personnes dans chaque famille, des provisions de farine et du montant d'argent en mains, ainsi que de l'étendue de terre prête à être ensemencée et de la quantité de semence en possession de chaque famille. Je vous ai transmis le résultat de ce recensement. J'ai procédé ensuite à la distribution des grains de semence, des pommes de terre et des graines de jardin envoyées par le département aux personnes qui en avaient fait la demande, et à la rédaction en double des hypothèques prises sur les établissements des personnes qui recevaient ces avances. Afin de procurer de l'emploi aux femmes incapables de s'éloigner de leur domicile, j'ai fait insérer des annonces dans les journaux pour demander aux cultivateurs et autres personnes d'envoyer de la laine brute pour la faire filer. J'en ai reçu environ 300 livres, qui ont été bien filées à raison de quinze à vingt cents la livre. J'ai aussi trouvé de l'emploi pour plusieurs artisans expérimentés : un armurier, un maçon, un forgeron et un charpentier. En plusieurs circonstances j'ai aidé les Galiciens à acheter des vaches et des bœufs.

Pendant les mois du printemps et de l'été suivant j'ai repris mes fonctions en qualité de guide, et mon travail a été presque exclusivement consacré aux Galiciens. J'ai établi une douzaine de colons canadiens et 90 à 100 Galiciens principalement dans les cantons 26, 27 et 28 des 19e, 21e et 29e rangs.

Le 10 novembre j'ai pris mes quartiers à Sifton, centre des établissements galiciens. J'ai pu occuper une partie de la gare tout l'hiver, grâce à la courtoisie de M. D. B. Hanna, surintendant de la *Lake Manitoba Railway & Canal Co.*

Pendant l'année et dans l'accomplissement des devoirs plus haut mentionnés, j'ai écrit environ 350 lettres.

J'ai aussi procuré de l'ouvrage à environ 75 hommes, garçons et filles, à des gages variant de $10 à $26 par mois pour les premiers, et de $3 à $8 pour les dernières.

J'observe que, en général, il y a amélioration sensible dans la condition des Galiciens. Presque tous ceux qui se sont établis en 1897 ont maintenant des habitations confortables et d'assez bonnes récoltes de blé, d'orge, de pommes de terre et de légumes. Bon nombre de colons ont plusieurs centaines de boisseaux de pommes de terre à vendre et de trois à quinze acres de terre prêtes à être mises en culture l'année prochaine. Je constate que les deux choses qui font le plus défaut à ces gens sont des animaux de labour et des écoles pour leurs enfants.

Ils ont fait des progrès notables dans la connaissance de la langue anglaise, et plusieurs d'entre eux abandonnent rapidement les us et coutumes qui les empêchent d'adopter complètement la manière de vivre usitée au Canada.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PAUL WOOD.
Guide.

UNE ÉCOLE DE CAMPAGNE AU NORD-OUEST.

No 12.

RAPPORT DE L'AGENT À MINNEDOSA.

MINNEDOSA, MANITOBA, 31 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—En vous présentant mon rapport au sujet de l'immigration, j'ai l'honneur de dire que la saison dernière a été très bonne ; le nombre des inscriptions d'établissement gratuit accordées dans ce district dépassent de beaucoup celui de l'année précédente, et de plus, nombre de terres ont été achetées des compagnies de chemins de fer et d'autres corps publics, ainsi que de particuliers.

Ceci dénote un désir ferme et croissant de se procurer des établissements dans la province, ce qui est encore plus prouvé par le fait que des terrains qui jusqu'à présent n'étaient pas jugés très désirables, sont maintenant beaucoup recherchés.

Grâce à des pluies fréquentes, les récoltes sont abondantes et le rendement du grain est très satisfaisant. A part cela, grâce à beaucoup d'humidité, les pâturages ont été exceptionnellement bons, les animaux ont engraissé rapidement et leurs produits, beurre et fromage, ont augmenté.

Le nombre d'animaux vendus et exportés augmente constamment, mais malgré cela il est difficile de prédire ce que sera ce commerce dans l'avenir.

La grande étendue de terrains couverts d'herbes nutritives, aujourd'hui inutilisés, mais qui autrefois fournissaient la nourriture à d'innombrables troupeaux de bisons, est une indication naturelle que le Nord-Ouest convient spécialement aux fins du pâturage, et que le commerce d'animaux, tout considérable qu'il soit devenu, n'en est encore qu'à son début.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

JOHN FLESHER,
Agent des terres fédérales

N° 13.

RAPPORT DE L'AGENT À DAUPHIN, MANITOBA.

DAUPHIN, 31 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai la bonne satisfaction de pouvoir vous donner un rapport favorable du district de Dauphin à propos de l'immigration, l'année dernière ayant été encore plus favorable que la précédente, et les espérances exprimées dans le rapport de 1897 au sujet du développement de notre colonie ont été réalisées.

Toute l'année durant nous est arrivé des immigrants dont la grande majorité s'est fixée parmi nous ; réellement, je puis dire qu'il y en a très peu qui, après avoir vu la région, sont partis sans avoir pris des lots ; les autres étaient des gens qui désiraient établir des colonies, et qui n'ont pas réussi à se procurer des terrains en bloc.

La région de la Rivière-du-Cygne a beaucoup attiré l'attention, et l'année prochaine, grâce aux facilités de voyages données par le prolongement du chemin de fer Lac-Manitoba, promet de nous amener un grand nombre de colons. Les rapports faisant valoir les avantages naturels de ce territoire ont été confirmés par les colons qui se sont établis ici le printemps dernier à temps pour les semailles.

Dans les townships mis en vente le printemps dernier quelques inscriptions de homesteads ont été enregistrées, et j'apprends qu'une très grande quantité de terrains du chemin de fer ont été demandés.

Il est à espérer que les terrains qui ont été arpentés l'année dernière seront mis en vente le plus prochainement possible, et que l'arpentage d'autres terrains désirables sera fait dans cette partie et autres du district Dauphin,et que les terrains seront bientôt mis à la disposition des colons, car il a été démontré que dans la grande majorité des cas les nouveaux arrivants ne sont pas préparés à prendre des terrains à titre de squatters, et des terres maintenant en vente il n'y a qu'une petite partie qui soit disponible pour les établissements gratuits.

Les récoltes, dans tout le district, ont été bonnes ; les prix, cependant, n'ont pas été très élevés, malgré que dans Dauphin seulement quatre élévateurs et trois grands entrepôts soient en activité, tandis que les autres villes situées le long du chemin de fer fournissent leur contingent d'acheteurs. On n'a pas semé beaucoup d'avoine, et il est douteux que la production suffise à la demande locale. L'orge est bien peu cultivée. Les récoltes de légumes ont été plus abondantes, quoiqu'on s'attende à ce qu'au printemps es pommes de terre rapporteront de bons prix.

Des améliorations considérables ont été faites aux chemins, grâce à la création d'une municipalité dans la plus ancienne partie de la colonie, et l'ouverture d'un chemin de colonisation d'ici à la Rivière-du-Cygne a rendu aux colons le trajet possible et facile, des ponts étant construits sur les cours d'eau et les côtes étant aplanies.

Des écoles et des églises surgissent partout où la colonisation est assez considérable pour en justifier l'établissement ; de même des routes postales et des bureaux de poste.

Nos gens prospèrent et sont satisfaits ; aucun cas nécessitant assistance ne s'est présenté depuis l'hiver dernier, alors que de l'aide a été donnée aux Galiciens arrivés trop tard pour semer en 1897.

Je ne m'attends pas a beaucoup de demandes de secours durant l'hiver prochain.

Ces Galiciens, dans l'ensemble, ont assez bien réussi, et les entrepreneurs de chemins de fer, qui en ont employé un certain nombre, les jugent bons travailleurs.

Je me permettrai d'insister auprès du Département sur l'importance de conserver intactes les présentes limites de la réserve de bois des Montagnes du Dauphin, de même que sur la nécessité de former des réserves semblables dans les Montagnes du Canard et dans les autres grandes régions boisées qui se trouvent au Nord ; aussi de prendre des moyens décisifs pour empêcher l'empiétement de la part des "squatters", dont un grand nombre sont déjà placés en dedans des limites de la partie boisée des Montagnes du Dauphin.

Je suis heureux de dire que la santé a été bonne dans le district, et à part quelques cas de fièvre typhoïde, très peu de maladie a été signalée.

Le tableau suivant démontrera, je crois, que ce district a attiré beaucoup de monde durant l'année ; et je ferai remarquer qu'on ne doit pas se baser sur l'enregistrement des inscriptions de homesteads pour juger de l'augmentation de la population, vu qu'un grand nombre de nouveaux arrivés ont acheté des terrains du chemin de fer et s'y sont établis.

Relevé du travail accompli :—

Etablissements gratuits accordés	736
Demandes de lettres patentes reçues	172
" " " recommandées	189
" d'annulation reçues	272
" " acceptées	170

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. K. HERCHMER,
Agent.

N° 14.

RAPPORT DU SOUS-AGENT, RIVIÈRE-DU-CYGNE, MANITOBA.

RIVIÈRE-DU-CYGNE, 21 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—Je vous présente mon rapport couvrant la période entre le 1er mai et le 1er décembre 1898.

Nombre d'inscriptions d'établissements gratuits accordées......	290
Nombre de quarts de sections achetés........................	8
Nombre de squatters sur des établissements gratuits...........	111
Nombre de demandes de homesteads non encore accordées.....	86
Nombre de réserves de homesteads pour les Doukhobors.......	111
Total.................	606

La population totale du district est maintenant de 208; sur ce nombre il y a 25 femmes mariées et 68 enfants.

La population représentée par les établissements graduits demandés et accordés est de 1517 (non compris les Doukhobors).

65 pour 100 des nouveaux colons sont des Canadiens, puis viennent en second lieu des Anglais, Ecossais, Irlandais, Américains, Islandais, Gallois, Danois, Belges et Suédois.

Nombre d'acres de terres défoncées........................	170
" de chevaux..............................	184
" de bêtes à cornes..............................	247
" de moutons..............................	26
" de mules..............................	2
" d'ânes..............................	1

Les labours ont été faits cet automne jusqu'au 4 novembre.

Les tentes du gouvernement ont été dressées le 13 mai; elles ont été d'une grande utilité, fort appréciées, et constamment occupées jusqu'au 13 novembre 1898.

J'ai appris par M. T. A. Burrows, commissaire des terres du chemin de fer, que 250 demandes de quarts de sections ont été faites à la compagnie depuis le 1er mai jusqu'au 1er décembre 1898.

La compagnie du chemin de fer a continué la construction de sa voie jusqu'à vingt milles plus loin qu'ici, et elle va faire circuler un train par semaine (tous les lundis) entre Portage-la-Prairie et l'extrémité de la ligne.

La distance d'ici à	Dauphin est de..................	92	milles.
"	Portage-la-Prairie..................	212	"
"	Winnipeg..................	268	"

Il serait urgent qu'un pont fût construit sur la rivière du Cygne et la rivière qui Roule le printemps prochain.

Les journées les plus chaudes dans le cours de l'été furent:

Le 12 juillet,	où le thermomètre	marquait	97	degrés	à l'ombre.
Le 18 août	"	"	85	"	"
Le 27 septembre	"	"	90	"	"

Le blé, l'avoine et l'orge ont bien mûri, quoique semés tard. Les légumes et les racines ont très bien poussé. M. C. Henderson, sur la section 36, T. 36, R. 26, a planté des pommes de terre le 24 juin ; elles sont arrivées à maturité et ont leur utilité cet hiver.

Les méthodistes, presbytériens et anglicans ont des offices religieux dans le district.

La première gelée cet automne a été : septembre 8, très légère.
La seconde " " " 9, 6 degrés.
La troisième " " " 19, 2 degrés.

Nous avons eu une forte tempête de neige le 2 octobre, il est tombé 8 pouces de neige dans la plaine ; mais elle a disparu en quelques jours, et nous avons eu du beau temps tout le reste de l'automne.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. HARLEY,
Sous-agent des terres.

No 15.

RAPPORT DE L'AGENT À ALAMEDA.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
ALAMEDA, ASS., 31 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année terminée aujourd'hui.

Notable augmentation dans tous les services du bureau : 386 inscriptions d'établissement gratuit, contre 106 l'année dernière, ce qui fait une augmentation de 252. Vu le surplus d'ouvrage, je me suis trouvé obligé de demander un renfort qui m'a été accordé en transférant ici M. A. Norquay, du bureau de Dauphin

En somme, la saison a été assez bonne ; les cultivateurs ont obtenu des prix satisfaisants pour leurs produits, les animaux sont en bon état, et les colons, dans toute cette région, bien qu'ils auraient pu espérer davantage cette année, sont satisfaits et confiants dans l'avenir. Les prix élevés atteints par le grain l'année dernière ont beaucoup contribué à cet état d'âme, surtout si nous considérons qu'un certain nombre d'entre eux ont réalisé suffisamment pour payer leurs dettes de magasins et d'outillage, et par ce fait ont pu recommencer l'année sans aucun embarras.

Ce qui indique surtout la prospérité de la région, c'est que les colons acquièrent des terrains nouveaux près de leur premier établissement. Je suis heureux de pouvoir dire que c'est ce qui a lieu dans le cas actuel, il y a eu beaucoup de terrains vendus à ces colons par la compagnie du C.P.R., particulièrement dans les sections de la Montagne-de-l'Orignal et Wayburn. Dans la première de ces localités la perspective du prolongement de l'embranchement Pipestone du C.P.R. a contribué considérablement à ce résultat ; les colons au sud de la Montagne-de-l'Orignal, dans presque tous les cas, désirent acquérir d'autres terres pendant qu'elles sont encore disponibles et avant l'affluence qui ne manque jamais de se produire dès qu'elles ont l'avantage des chemins de fer.

A propos de la région de la Montagne-de-l'Orignal, il vous intéressera peut-être de connaître quelques détails sur cette partie du pays. La section de la Montagne-de-l'Orignal est un des établissements les plus anciens de cette partie de la contrée. Elle occupe le versant le plus rapproché du sud de la montagne. Ses avantages naturels sont frappants, et ne peuvent manquer d'impressionner favorablement quiconque la parcoure. Le sol se compose d'une glaise noire et riche, capable de produire les meilleures récoltes et donner de vingt à trente boisseaux de blé à l'acre, chose très ordinaire en ces parages. Le bois de construction et de chauffage est très abondant sur la montagne. Le foin vient bien dans la plaine, le terrain étant légèrement onduleux ; et l'on peut se procurer l'eau en creusant à une profondeur de vingt à trente pieds, de même que l'on trouve tous les pâturages nécessaires pour les animaux.

La colonie se compose principalement de cultivateurs écossais et canadiens, tous à l'aise, et qui par l'accroissement de leurs troupeaux et par d'abondantes récoltes ont amassé suffisamment de quoi se procurer l'indépendance et le confort. On rapporte avec vérité qu'il n'y a jamais eu ni exécution ni condamnation contre qui que ce soit, fait dont peut se glorifier une colonie, surtout si l'on considère que cette colonie est établie depuis dix-sept ans. Cependant, l'absence de chemins de fer s'est vivement fait sentir, et la construction de l'embranchement de Pipestone dans le district donnera un grand essor à l'agriculture en général. Beaucoup d'autres terrains ont été défoncés cette année en prévision du prolongement de cette ligne, et il est à espérer que les colons ne seront pas désappointés.

Au sujet de la région de Wayburn, je dois dire que c'est tout récemment, cet automne même, que l'attention s'est portée sur ce district. Il se trouve sur la ligne du "Soo", à mi-chemin entre la frontière internationale et la ligne-mère du C.P.R., et on dit qu'il renferme des terrains magnifiques propres à la culture, aux pâturages et au foin. Jusqu'à présent l'impression générale était que le district se trouvait dans une région aride, impropre à la culture.

Le témoignage des quelques colons qui sont là depuis nombre d'années prouve le contraire. Quoique la majorité de ceux qui sont là depuis un certain temps soient des "éleveurs," cependant quelques-uns ont fait la culture avec de bons résultats et prétendent avoir démontré sa valeur comme district agricole ; et quant à la question d'élevage, il suffit de dire que cinq cents têtes de bétail de première qualité ont été exportées cet automne. Il y a, paraît-il, une lisière de foin épais de vingt-cinq à trente mille de longueur et de un mille et demi à deux milles de largeur, qui peut fournir une provision suffisante pour le besoin de l'hiver. Cette considération, jointe à celle des terres arables adjacentes, devra certainement attirer une nombreuse immigration. Il y a déjà eu là une grande affluence de colons cet automne, cent dix-sept inscriptions ayant été accordées ; plusieurs d'entre eux ont acheté des terrains du chemin de fer Canadien du Pacifique, et d'après tous les rapports ils sont parfaitement satisfaits de l'apparence de la région.

Je dois aussi parler de la partie de la contrée au sud-ouest de la Montagne-de-l'Orignal, où une colonie florissante de Français est établie et qui s'est accrue considérablement par des immigrants de France et du Dakota-nord, d'ex-Canadiens venant de ce dernier Etat annoncant qu'un grand nombre de leurs amis sont désireux d'émigrer. Le Dakota-nord doit être un champ fertile à exploiter pour l'immigration.

Il y a aussi un noyau de colonie allemande dans le township 5, rang 3, 2e M, à peu de distance au nord d'Alaméda. Ces colons sont arrivés du Michigan le printemps dernier, assez tôt pour semer, et ils ont defoncé beaucoup de terrain pour l'année prochaine. Ayant l'intention de former une grande colonie de leurs nationaux, ils ont écrit à nombre de leurs amis de venir les rejoindre. Ils sont parfaitement satisfaits des perspectivse ; quelques-uns ont même acheté des terrains et pris des homesteads.

Mon opinion sur l'immigration en général est que la politique vraiment énergique inaugurée et en voie d'exécution aura un bon effet non seulement pour maintenant, comme nous pouvons le constater, mais aussi pour les années à venir. Nous remarquons chaque jour que nos voisins du sud prennent un vif intérêt à cette contrée. Les nombreuses délégations qui l'ont visitée ont emporté une opinion nouvelle et plus favorable de sa valeur, et détermineront certainement une nombreuse émigration de leurs districts.

J'ai été absent pendant deux mois et demi, au commencement de l'année, pour travailler à l'immigration dans le Dakota-sud et le Michigan, où j'ai assisté à nombre d'assemblées et où j'ai rencontré beaucoup de gens désireux d'obtenir des renseignements sur ce pays et avec lesquels j'ai causé fréquemment. Partout où je suis allé, j'ai remarqué tout l'intérêt qu'on manifeste pour cette région, et depuis mon retour plusieurs des personnes que j'avais vues dans mon voyage sont venues et se sont établies dans ce district. Un homme du Dakota-sud a été tellement satisfait des perspectives de cette région qu'il a acheté et payé en plein toute une section des terrains du chemin de fer Canadien du Pacifique, et se propose de faire prendre aussi à ses fils des établissements gratuits. Un autre bon colon de la même localité, arrivé ce printemps, et qui avait affermé une terre, a eu cet automne une récolte de douze cents boisseaux de blé dur n° 1. Il obtint un quart de section d'établissement gratuit, et à part quelques acres il a presque tout labouré et préparé pour l'année prochaine. Le succès de ces colons ne peut qu'influencer fortement leurs anciens voisins à émigrer ici.

Je connaissais déjà personnellement les délégués allemands du Michigan qui ont visité cette région il y a deux ans ; mais je les ai rencontrés de nouveau ce printemps, avec quelques-uns de leurs amis, et j'ai eu l'occasion de leur expliquer les avantages que leur offre cette région. Ceux qui sont venus sont les mêmes déjà mentionnés comme établis dans le township 5, rang 3. Tout fait prévoir une immigration considérable de leurs amis pour l'année prochaine

Tous les délégués qui ont visité le district cette année se sont déclarés parfaitement satisfaits ; quelques-uns ont pris des terrains, et les autres ont écrit pour annoncer qu'ils se proposaient de faire de même le printemps prochain.

Quand tous les produits seront livrés, il y aura, pour cette section, près de trois cent cinquante mille boisseaux de blé à expédier, ce qui, calculé à une moyenne de cinquante-quatre centins par boisseau, ferait cent quatre-vingt-neuf mille dollars ; et environ deux mille cinq cents têtes de bétail, qu'on pourrait calculer à une moyenne de trente-cinq dollars par tête, faisant quatre-vingt-sept mille cinq cents dollars.

Un tel résultat dénote une région dont les avantages valent la peine d'être étudiés par ceux qui ont l'intention de s'établir. Le développement de la grande étendue de terrains, maintenant inoccupés et qui ne demandent qu'à être défrichés, lui donnerait une valeur productive, telle que la précédente serait tout bonnement insignifiante, comparée à celle-ci. Il y a encore une vaste étendue de terrains de première qualité qui peuvent servir à des établissements gratuits. Il est facile de se procurer de l'eau en creusant à quinze ou trente pieds de profondeur ; il y a beaucoup de combustible dans les gisements de houille le long de la rivière Souris, où les colons peuvent se la procurer à l'entrée de la mine pour un dollar la tonne, ou encore, à la station du chemin de fer pour deux dollars et demi, en l'achetant par charge de wagon. Il y a aussi du bois de construction et de chauffage en abondance dans la Montagne-de-l'Orignal, assez pour suffire à la consommation de la région voisine ; aussi, çà et là, une quantité de foin suffisante pour répondre aux besoins du colon. Bref, nous pouvons sans hésitation recommander ce district à l'émigrant désireux de s'établir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. A. McEWEN,
Agent des terres fédérales et de l'immigration.

Nº 16.

RAPPORT DE J. S. CRERAR.

YORKTOWN, ASSA., 31 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1898, au sujet du travail d'immigration fait dans le district de Yorktown.

Au commencement de la saison, je reçus instruction de me rendre dans l'Etat de l'Iowa pour y travailler. J'y demeurai pendant dix semaines, et le 31 mars j'envoyai au département un compte rendu de mes opérations. Comme résultat du travail fait dans l'Iowa, plusieurs colons sont venus de cet Etat pour s'établir dans l'Ouest canadien, et d'après les rapports et les correspondances que je reçois, je prévois que nous aurons une grande affluence d'immigrants de cet Etat le printemps prochain. Bon nombre de colons sont arrivés dans ce district, cette année, venant d'autres Etats de l'Union : du Minnesota, des Dakotas et même du Texas. Quelques-uns avaient des capitaux considérables et achetèrent des terrains dans les environs de Yorktown. Nous avons eu une nombreuse immigration de Polonais des Etats-Unis qui tous ont acquis des terrains au sud et au sud-ouest de Yorktown et réussissent bien ; ils avaient tous plus ou moins de capital, et avaient apporté leurs effets avec eux. La colonie hongroise du township 24, rang 5, fait très bien. Ces colons sont de bons agriculteurs et ont une grande étendue de terrains en culture. Une petite colonie de ces gens s'est établie le printemps dernier dans les townships 25 et 26, rang 7, près des Buttes du Castor, et d'après les

lettres reçues d'amis du vieux pays (la Hongrie) par ces gens, il nous viendra avant longtemps une immigration considérable de ce pays. Des délégués des Etats du Minnesota, des Dakotas, du Wisconsins de l'Iowa et du Kansas ont visité notre région et ont été enchantés de ses qualités agricoles et propres à l'élevage ; d'après les lettres que je reçois de quelques-uns d'entre eux, il se prépare un grand mouvement d'émigration de gens qui veulent s'établir dans l'Ouest canadien, et cela grâce aux rapports des délégués et au travail des agents dans tous les Etats.

Nous avons eu cette année un nombre assez considérable de Galiciens d'Autriche qui se sont fixés dans les colonies établies en 1897, telles que : lac Croche, Buttes-du-Castor et Saltcoats. Quelques-uns avaient beaucoup d'argent et ont acheté des bestiaux.

Dans mon rapport de l'année dernière, je disais que j'en étais venu à la conclusion que les Galiciens feraient de bons colons, et je suis heureux de pouvoir confirmer ce que j'ai dit alors. Ils ont gagné beaucoup d'argent cette année sur les chemins C. P. et M. & N. W., ainsi qu'en travaillant pour les fermiers, et l'ont dépensé (plus de $10.000) à Yorktown pour acheter des provisions et des animaux : ils ne sont plus considérés comme des pauvres par les colons plus anciens. Ils sont très satisfaits du pays, et d'après les rapports que j'ai des employés du chemin de fer, des fermiers et des éleveurs, ces gens sont aussi laborieux que qui que ce soit d'autre nationalité ; les préjugés de l'année dernière à leur égard ont disparu.

La question la plus importante pour ces gens est celle des écoles et d'une bonne instruction donnée à leurs enfants. Cette question recevra bientôt, je l'espère, l'attention des autorités.

La région est prospère, et tous les colons sont satisfaits. Les récoltes ont donné une bonne moyenne, mais n'ont pas été aussi abondantes que l'année dernière ; il y a eu toutefois compensation par le surplus d'animaux, car cette année a été très bonne pour le bétail, les prix étant assez élevés , comme les cultivateurs s'occupent tous de culture mixte, ils avaient plus ou moins d'animaux gras à vendre ; et de même que les cultivateurs des autres districts, ils croient être dans la meilleure région et posséder les meilleures terres de l'Ouest canadien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. CRERAR,
Agent d'immigration.

N° 17.

RAPPORT DE L'AGENT INTÉRIMAIRE À RÉGINA.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
RÉGINA, 3 janvier 1899.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—Conformément à la lettre circulaire du bureau principal, datée le 3 décembre, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'immigration pendant l'année 1898.

La somme d'ouvrage, dans cette agence a été plus considérable que toutes les années précédentes. A part les 193 personnes qui ont été logées dans la bâtisse des immigrants ici, un assez grand nombre d'étrangers qui ont des parents ou des amis dans le pays sont arrivés.

D'après les renseignements que j'ai reçus de diverses colonies, je suis en état de dire que dans presque tous les cas, les colons réussissent bien. Des maisons neuves et confortables, des granges et des dépendances ont été construites, ce qui fait que la région à une apparence plus aisée.

Beaucoup des nouveaux colons sont des gens que des parents, demeurant ici depuis quelques années et ayant réussi, ont fait venir.

Plusieurs délégués ont visité notre région et tous ont paru tout à fait étonnés de l'immense rendement de blé, d'avoine, de légumes et de racines de toutes sortes.

Si l'on pouvait convaincre les agriculteurs de la Grande-Bretagne qu'ils jouiraient d'une plus grande aisance en venant ici, je suis positif qu'un plus grand nombre émigreraient. Je dirai que toutes les fois qu'un ouvrier de ferme est venu dans ce pays et s'est engagé pendant quelques années, il a bien fait, et dans un espace de temps relativement court, il s'est acquis une terre et des animaux.

J'ai reçu de l'étranger, spécialement des Etats-Unis, un grand nombre de demandes de renseignements, et j'ai la conviction que nous aurons cette année une grande affluence de colons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. FRASER,
Agent intérimaire d'immigration.

N° 18.

RAPPORT DU SOUS-AGENT À MEDICINE-HAT.

MEDICINE-HAT, T. N. O., 23 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de l'année 1898. Cette agence a été rouverte à Medicine-Hat le 1er d'avril 1898. Depuis lors la besogne du bureau a augmenté lentement, mais constamment. Jusqu'à présent, il y a eu soixante-cinq demandes de homesteads, et il y a aux environs de la ville nombre de colons qui n'ont pas encore présenté la leur ; mais j'apprends qu'ils doivent le faire au commencement du printemps.

Les colons ont eu une saison fructueuse, beaucoup d'acheteurs et des prix élevés pour les différents produits et animaux.

Votre agent a visité Josephsburg au mois d'octobre dernier et a trouvé tous les colons très satisfaits, possédant des demeures confortables pour leurs familles et ayant de une à trois vaches, deux chevaux, une voiture, du foin en abondance pour leur bétail, ainsi que des légumes pour les besoins de leurs familles ; quelques-uns même, un surplus pour le marché. Il a appris par plusieurs qu'une trentaine de familles, doivent venir s'établir dans la colonie le printemps prochain.

Le district de Josephsburg est à quelques trente-cinq milles de la ville de Medicine-Hat. Actuellement, les colons ont une école particulière, mais ils sont à prendre des moyens pour établir une école publique au printemps.

On a constaté par l'expérience que les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons exigent des pâturages différents. La tâche de placer les colons serait bien facilitée pour l'agent si on lui permettait de visiter les différentes sections de la région pour voir où se trouvent les divers pâturages propres aux bêtes à cornes, aux chevaux et aux moutons ; de cette manière, il pourrait, avec très peu de perte de temps pour le colon, lui désigner l'endroit qui conviendrait le mieux au genre d'exploitation qu'il désirerait entreprendre, et cela à sa satisfaction. Je puis dire que les perspectives pour l'année sont bonnes, et il n'y a aucun doute que cette région est une des meilleures que l'on puisse trouver.

Nous avons au nord et au sud de ce district, particulièrement au nord, le long de la Daim-Rouge, une immense étendue de magnifiques terrains pour le colon, et si un arpenteur y était envoyé le printemps prochain, il pourrait être employé avec avantage, car de grandes sections pourraient être ouvertes à la colonisation et cela à très peu de frais.

Un relevé des grains, racines et légumes récoltés dans la ville ou près de Medicine-Hat pendant l'année dernière accompagne le présent rapport.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. B. COCHRAN,

Sous-agent, Immigration et Terres fédérales, Medicine-Hat.

Relevé des grains, racines et légumes récoltés dans la ville ou près de la ville de Medicine-Hat, pendant l'année 1898.

Blé	680	boisseaux
Avoine	3,400	"
Orge	425	"
Pommes de terre	3,700	"

Autres légumes, 640 boisseaux, non compris le district de Josephsburg.
Relevé des animaux exportés du district de Medicine-Hat :—

Bêtes à cornes	4,131
Chevaux	43
Moutons	6,540

Peaux vertes inspectées pour le marché local, 1898, 670.

Bétail exporté en 1896	902
" " 1897	1,813
" " 1898	4,131

Nº 19

RAPPORT DE L'AGENT À PRINCE-ALBERT.

Bureau des Terres fédérales.
Prince-Albert, 4 janvier 1899.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant au sujet du travail de l'immigration qui fait partie de mes attributions.

Il y a eu dans cette région une affluence lente mais constante de colons, attirés ici, pour la plupart, par les bons rapports d'amis qui les avaient précédés. Le nombre d'inscriptions de homesteads pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898 a été de 143, et pendant les six mois expirés le 31 décembre, 132, ce qui donne une idée de l'augmentation de l'immigration. Le progrès de l'industrie de l'élevage a été très marqué. Pas moins de 6,200 têtes de bétail ont été exportées du district de Saskatchewan pendant les derniers dix-huit mois, réalisant $146,400 (ceci comprend cependant 600 têtes de bétail expédiées à Dundurn et 1,200 de Battleford). Les colons en général augmentent et améliorent leurs troupeaux, de sorte que la perspective sous ce rapport est brillante.

La récolte de 1897 a été bonne et le blé a atteint $1 le boisseau. Cette année la récolte de blé n'a été que médiocre, quoique de bonne qualité ; mais la récolte d'avoine a été très pauvre. Néanmoins, les colons sont satisfaits et pleins d'espoir.

Les Mennonites qui se sont établis dans les environs de Rosthern et de Hague font très bien. Rien que l'exportation de blé, de Rosthern, pour cette année dépassera 100,000 boisseaux. Pierre Abrams, établi près de Rosthern en 1892, a eu 4,000 boisseaux de blé, à part des autres grains et des animaux ; et nombre de colons ont eu 1,000, 2,000 et 3,000 boisseaux de blé à vendre.

Les Galiciens arrivés ici l'été dernier sont satisfaits et font bien ; et la majorité des colons français venus directement de France il y a cinq ans et qui se sont établis près du lac au Canard sont maintenant riches.

En terminant, je dois dire que toute la vallée de la Saskatchewan ne demande qu'à être traversée par des chemins de fer, et la colonisation marchera d'elle-même.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur

JOHN McTAGGART,
Agent des Terres fédérales et de l'Immigration.

N° 20.

RAPPORT DE L'AGENT À CALGARY.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
CALGARY, 31 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—Conformément à la lettre du secrétaire du 3 courant, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les affaires d'immigration dans ce district, pendant les douze mois finissant aujourd'hui.

Le 9 du courant je vous ai envoyé mon rapport concernant le département des terres pour l'exercice clos le 30 juin dernier. Depuis cette date 65 inscriptions de homesteads ont été accordées, ce qui fait 135 inscriptions pour toute l'année, soit une augmentation de 46 sur l'année précédente.

L'immigration dans tout l'Alberta durant l'année 1898 a été considérable, tout particulièrement dans la partie nord, et dans la partie sud elle a été beaucoup plus grande que l'année précedente—quoiqu'il serait très difficile de faire un estimé quelconque, vu que plusieurs ont acheté de gens qui avaient reçu leur patente ou s'étaient établis, dans la région, sur des terrains non arpentés. Le nombre d'inscriptions de homesteads accordées n'indique pas complètement pour cela l'établissement effectué. A peu près la moitié de la colonie s'est dirigée cette année vers les townships situés au nord, et l'autre moitié vers les townships situés au sud de la rivière à l'Arc ; la région qui s'étend vers le township 30, au nord, est ce qu'on appelle la région des ranches, bien qu'elle soit tout spécialement adaptée à la culture mixte. La bâtisse des immigrants a été occupée durant l'année par à peu près 1400 personnes, ce qui fait une augmentation de 600 sur l'année dernière ; cependant, l'on ne peut se baser sur cet aperçu pour faire un estimé juste du volume de l'immigration, vu qu'un grand nombre de colons logent dans les hôtels ou se rendent directement à leur établissement, sans arrêter à Calgary.

Les récoltes de l'année dernière ont été exceptionnellement bonnes dans presque tout l'Alberta, spécialement dans cette région-ci. La récolte de foin a été très bonne, et la saison très favorable pour le fauchage et la fenaison.

L'industrie de l'élevage est dans un état très prospère, et le prix des bestiaux est, je crois, plus élevé qu'il ne l'a été depuis des années. Le marché est meilleur aussi pour les chevaux de toutes sortes, spécialement pour les chevaux de trait. Le marché, dans les Kootenays de la Colombie-Britannique, joint aux taux réduits du transport, rendent le prix du bétail, et de fait de tout animaux et des produits agricoles, meilleur que s'il dépendait des marchés de Liverpool ou d'ailleurs. La fenaison de l'herbe des plaines, dans la plus grande partie du sud de l'Alberta, a très bien réussi, et elle assure une bonne nourriture pour les animaux de toutes sortes qui hiverneront dehors. L'automne et l'hiver ont été jusqu'à présent très favorables aux animaux ; conséquemment ils sont tous en bon état et n'ont pas eu besoin d'être soignés du tout, excepté les veaux et quelques jeunes vaches avec leurs veaux. La température minima durant le présent mois a été au-dessous de zéro, pendant quatre jours seulement, savoir : le 13—10°, le 29 —05°, le 30—17°, le 31—30° ; la moyenne du minimum pour chaque jour du reste du mois a été de 17° au-dessus de zéro.

L'irrigation est un sujet des plus importants pour l'industrie de l'élevage, vu que la possibilité d'hiverner un grand troupeau d'animaux comme il faut, dépend largement du fourrage qui peut-être produit, ce qu'on ne manquera pas de constater si l'hiver est mauvais. Quoiqu'il y ait une grande quantité de foin naturel dans la plupart des localités, cependant, dans une année de sécheresse, ce pourrait être le cas contraire ; afin d'être plus certains, avant longtemps les éleveurs s'occuperont de la culture du foin nécessaire à la nourriture de leurs troupeaux. La même chose s'applique aux autres produits. L'irrigation augmentera la production et donnera une grande valeur, pour la culture générale, à une terre qui autrement ne serait propre qu'aux pâturages.

L'industrie laitière fait des progrès rapides, et sous le contrôle de l'Etat elle est un grand avantage pour les cultivateurs, ainsi que les deux dernières années l'ont démontré. Un colon qui possède un très faible capital et qui a la main-d'œuvre dans sa propre

famille peut, en achetant quelques vaches et en s'établissant près des beurreries, se lancer de suite dans cette entreprise avantageuse et se faire une bonne existence. Pendant ce temps le chef de la famille a l'occasion de chercher autre chose ou de travailler ailleurs, évitant de la sorte la nécessité de faire beaucoup de dépense tant qu'il n'est pas parfaitement satisfait de son sort.

Le commerce de bois a été très actif l'année dernière, et il a aussi contribué à la prospérité de la région.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. R. SUTHERLAND,

Agent.

ARRIVÉES à la bâtisse de l'immigration, Calgary, entre le 1er juillet et le 31 décembre 1898.

Date.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Américains.	Canadiens.	Russes.	Total.	Adultes.		Enfants.		Total.
											Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	
1898.															
Juillet	14	....	8	38	34	....	6	18	43	161	41	31	46	43	161
Août	9	....	....	....	3	10	1	6	....	29	17	4	3	5	29
Septembre	8	11	3	29	15	....	40	22	....	128	46	25	36	21	128
Octobre	1	....	...	32	25	....	15	1	11	85	19	16	23	27	85
Novembre	6	. .	1	3	32	....	1	9	5	57	16	8	21	12	57
Décembre	....	8	8	....	1	....	19	....	6	42	14	11	5	12	42
Totaux	38	19	20	102	110	10	82	56	65	502	153	95	134	120	502

JOHN CUSHING,

Gardien, bâtisse de l'immigration, Calgary.

ARRIVÉES à la bâtisse de l'immigration, Calgary, pendant l'année 1898.

Date.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Américains.	Canadiens.	Russes.	Total.	Adultes.		Enfants.		Total.
											Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	
1888.															
Janvier	1	....	....	....	....	2	8	...	18	29	20	6	2	1	29
Février	....	....	....	17	....	14	8	2	1	42	14	6	14	8	42
Mars	19	4	12	11	5	11	15	73	25	175	98	23	30	24	175
Avril	34	4	14	34	34	17	70	117	59	383	168	62	84	69	383
Mai	50	4	3	19	10	30	15	40	1	172	89	18	30	35	172
Juin	11	1	10	3	6	9	18	42	....	100	57	14	15	14	100
Juillet	14	....	8	38	34	....	6	18	43	161	41	31	46	43	161
Août	9	....	....	....	3	10	1	6	....	29	17	4	3	5	29
Septembre	8	11	3	29	15	....	40	22	....	128	46	25	36	21	128
Octobre	1	....	....	32	25	....	15	1	11	85	19	16	23	27	85
Novembre	6	....	1	3	32	....	1	9	5	57	16	8	21	12	57
Décembre	....	8	8	.	1	....	19	....	6	42	14	11	5	12	42
Totaux	153	32	59	186	165	93	216	330	169	1,403	599	224	309	271	1,403

JOHN CUSHING,

Gardien, bâtisse de l'immigration, Calgary.

Département de l'Intérieur, Ottawa.

N° 21·

RAPPORT DE L'AGENT À DAIM-ROUGE.

BUREAU DE L'IMMIGRATION
DAIM-ROUGE, 27 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que l'immigration dans cette région a beaucoup dépassé celle de l'année dernière, et que sous le rapport de l'éducation, du capital et de l'expérience qu'ont les nouveaux venus, dans la culture pratique, il y a eu aussi une amélioration sensible. La colonie arrivée ici a été assez bien distribuée dans toute la région. La plus grande partie des immigrants vient des Iles Britanniques et de l'Islande, quoique les Etats-Unis en aient fourni un bon contingent. La bâtisse affectée à leur logement temporaire a été fermée au commencement de la saison, à cause d'une épidémie de rougeole, et par ce fait ceux qui ont pu y être logés ont été peu nombreux. Il est vrai que la grande majorité des arrivants appartenait à une classe qui n'avait pas besoin de ce logement. Je suggérerais, si la chose n'a pas déjà eu lieu, qu'une subdivision de section fût faite dans les townships 39 à 42, dans les rangs 2 et 3, et dans les townships 37 et 38, rang 3, tous à l'ouest du 5ème méridien. Il y a déjà eu une correspondance entre vous et notre bureau à ce sujet. Quoique ces townships soient rugueux et accidentés, et que le sol soit bien médiocre, cependant ils permettraient le développement des colonies suédoises et irlandaises qui sont établies dans les townships contigus. De plus, c'est un trait particulier de la manière dont ces gens laborieux font la culture, qu'ils savent mettre des terres médiocres dans un état de culture très avantageux. J'appelle aussi votre attention sur la nécessité de tracer des routes permanentes ou d'établir des droits de passage pour se rendre aux grands lacs de la région, tels que : le lac du Pin au Diable, le lac aux Bisons, le lac au Serpent et le lac à la Mouette. Ces lacs sont remarquables pour la beauté du paysage et abondent en brochet, en perche et en diverses sortes de poissons plus petits, et si la truite saumonée et le poisson blanc étaient transportés dans leurs eaux, cela augmenterait leurs attractions et leur valeur comme fonds de pêche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. GEORGE JESSUP,
Agent d'immigration.



L' "ARC", ¼ N.E., Section 29, Township 50, Rang 3 O. 5e Mer.

10 pieds de houille sous l'eau, et 18 pieds au-dessus, en tout 28 pieds de houille solide.

N° 22

RAPPORT DE L'AGENT D'EDMONTON.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
EDMONTON, 2 janvier 1899.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport au sujet de certaines matières se rattachant à l'agence des terres fédérales d'Edmonton pour l'année 1898, et d'exprimer l'espoir qu'elles offriront de l'intérêt au point de vue de l'immigration.

Il a été accordé, dans le cours de l'année, 815 homesteads, nombre qui dépasse considérablement celui de toutes les années précédentes depuis 1893. Les chiffres accusent une accélération dans le progrès de la colonisation, et je dois ajouter que cette accélération est encore attestée par l'augmentation des ventes de terrains appartenant à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans ce district, ainsi que par une avance très importante dans la vente, à de nouveaux arrivants, de terrains appartenant naguère à des particuliers.

Ce progrès dont l'année 1898 a été le témoin est dû à plusieurs causes, parmi lesquelles peuvent être notés (1) l'amélioration industrielle du district, (2) les moyens efficaces employés pour faire connaître cette amélioration, et (3) le flux—qui augmente chaque année—de la population agricole des Etats-Unis.

La condition plus prospère de l'industrie agricole résulte en grande partie de la diminution des prix de transport ; c'est elle qui, dans le cours des deux dernières années, a ouvert le marché de la Colombie-Britannique méridionale aux produits de l'Alberta-nord.

Plusieurs délégués du Canada-est et de différents Etats de l'Union ont visité le district d'Edmonton durant la dernière saison. Les renseignements qu'ils ont pris et les études qu'ils ont faites sur place leur ont donné une impression si favorable de nos ressources agricoles qu'il nous viendra en 1899 des régions qu'ils représentent un nombre considérable de colons. L'accroissement de la population des Etats-Unis, qui se chiffre annuellement par un million et demi—maintenant que les terres gratuites de l'Union sont épuisées—tend à pousser le surplus de la population agricole au nord de la frontière internationale.

Il serait très important pour ce district que des entrepôts froids y fussent bientôt établis pour conserver frais tous les produits de la laiterie et de la ferme, la volaille, etc., depuis le moment qu'ils sortent de chez le cultivateur jusqu'à celui où ils arrivent chez le consommateur, au Kootenay, à Liverpool, au Japon, etc. Ce serait chose à tenter par les compagnies de chemins de fer qui ont de si grands intérêts dans le Nord-Ouest. Conduite avec habileté, l'entreprise serait très profitable.

Je suis heureux de dire que les cultivateurs du district d'Edmonton ont pris les mesures préliminaires d'une solide organisation pour établir des minoteries. Le succès de leur entreprise assurerait au blé un prix rémunérateur que le cultivateur ne peut en obtenir dans les conditions actuelles. Des moulins à farine exploités sur une grande échelle continueraient aussi, incidemment, à développer les industries du bétail, de la laiterie et du lard.

Lorsque ces améliorations seront apportées à la situation industrielle, la prospérité de l'Alberta-nord sera assurée et elle aura pour effet d'attirer dans cette région une population si nombreuse que les terres du chemin de fer seront plus en demande.

Les compagnies de chemins de fer ont cette raison et d'autres encore, de contribuer à la bonne œuvre, comme je viens de le dire, et lorsque leurs terrains passent sous contrôle individuel et deviennent imposables, nous pouvons espérer de surmonter plusieurs diffi-

cultés qui retardent aujourd'hui le progrès industriel et social, difficultés dont l'existence de ces terrains inoccupés et non sujets à la taxe n'est pas la moindre.

Il est peut-être à propos de dire quelque chose au point de vue local concernant les Autrichiens venus de la Galicie et de Buckowina, et dont la valeur comme colons et comme futurs citoyens a donné lieu à bien des polémiques. Ces étrangers sont maintenant au nombre d'environ 400 familles ; ils habitent les deux colonies d'Edna et des Buttes-du-Lapin, le plus grand nombre la première ; les deux tiers sont supposés appartenir à l'Eglise russe orthodoxe, et le troisième tiers à l'Eglise catholique unie (romaine). La colonie d'Edna se trouve à une distance de 50 à 75 milles d'Edmonton, dans la direction de l'est ; celle des Buttes-du-Lapin s'en trouve à une quinzaine de milles. L'instinct de l'agriculture est très développé chez ces gens-là ; ils sont, pour la plupart, simples dans leurs habitudes et laborieux, avec peut-être la proportion ordinaire de sujets vicieux et indolents commune à la classe civilisée dont ils font partie ; et en raison de leur frugalité ils sont capables de supporter sans trop d'inconvénients les désavantages de leur éloignement des marchés. Je les crois en mesure d'atteindre avec le temps un grand succès d'industrie, et je ne vois pas pourquoi leurs habitudes sociales ne s'amélioreraient point avec l'amélioration de leur condition matérielle.

A mon avis il serait bon de faire savoir aux immigrants qui ont l'intention de s'établir dans le district d'Edmonton qu'il a été disposé des terrains gratuits, ceux qui sont le plus favorablement situés par rapport au chemin de fer, et que les terrains maintenant disponibles pour homesteads se trouvent en dehors de la limite de vingt milles des principales stations sur le chemin de fer Calgary et Edmonton. Néanmoins, la compagnie du chemin de fer offre encore ses terres en vente à raison de $3 l'acre et à des conditions de paiement favorables. Les prix auxquels les propriétaires particuliers sont disposés à vendre varient de $3 à $6 l'acre, selon la situation, les améliorations, etc.

Bien des désappointements et des plaintes inutiles seraient évités si les agents du département à l'étranger étaient tenus au courant des progrès de la colonisation assez pour leur permettre de faire savoir à ceux qui ont l'intention de venir ici à quelle distance d'un chemin de fer ils devront aller pour obtenir des terrains gratuits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. A. RUTTAN,

Agent des terres fédérales.

N° 23.

RAPPORT DE THOMAS BENNET.

EDMONTON-SUD, ALBERTA, 31 décembre 1898.

McCREARY,
Commissaire de l'Immigration.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour 1898.

Le nombre d'immigrants qui sont arrivés à cette agence pendant l'année 1898 a été de 2,595, contre 962 en 1897 ; il ne comprend pas les gens du Klondike, non plus que les visiteurs de pasage. Ces immigrants : venaient 1,357 (Galiciens) de l'Autriche, 785 (dont plusieurs Canadiens ou Anglais de naissance) des Etats-Unis, 292 Canadiens des provinces de l'Est, 126 de Russie, 29 de la Grande-Bretagne et 6 du Chili.

Les Galiciens étaient, pour la plupart, de la classe la plus pauvre de l'Autriche ; mais ils se sont montrés laborieux et rudes travailleurs. J'ai visité leur colonie au mois de février dernier, et j'ai constaté chez la grande majorité d'entre eux des progrès notables pour le peu de temps—de 6 à 9 mois—qu'ils s'étaient fixés. Je n'ai aucun doute qu'à force de travail et d'énergie ils deviendront prospères.

Les immigrants venus des Etats-Unis sont pour la plupart à l'aise ; ils ont apporté avec eux animaux, instruments aratoires et effets de colons. Les nouvelles que donnent ceux qui se sont fixés ici depuis deux ou trois ans sont si encourageantes que plusieurs de leurs anciens voisins et amis se préparent à venir le printemps prochain. Ils sont tout surpris de voir notre climat si différent de ce que le représentaient quelques journaux américains. Un colon du Dakota-nord est arrivé ici le printemps dernier et acheta une terre dont 40 acres étaient prêtes à recevoir la semaille ; il l'ensemença de blé, mais découragé il afferma sa terre par parts, vendit ses chevaux, charrettes, etc., et retourna au Dakota-nord, où il avait une terre de 160 acres en culture. Il nous est revenu cette semaine avec quelques amis et deux charges de wagons d'animaux et d'instruments aratoires—un peu plus pauvre mais beaucoup plus sage. La raison qu'il donne de son retour à Edmonton c'est qu'il a reçu de sa part de ses 40 acres de blé qu'il avait quittées dans l'Alberta plus que ne lui ont rapporté ses 160 acres du Dakota-nord, et qu'il a trouvé ici un pays et un climat qui lui conviennent et qu'il va s'y fixer.

Le rendement du grain et des légumes n'atteint pas le chiffre de 1897, mais la superficie en culture est plus considérable, en sorte que la production dépassera celle de l'année dernière.

La quantité de grain expédié de la station d'Edmonton et provenant de la récolte de 1897 se composait comme suit : 236,299 boisseaux de blé, 365,409 boisseaux d'avoine, 60,002 boisseaux d'orge et 1,140 boisseaux de seigle. Ces chiffres ne couvrent pas le blé moulu aux minoteries de la Compagnie d'Edmonton, de Fraser sur la Saskatchewan, et de Fort Saskatchewan, dont la production collective se chiffre par 100,000 boisseaux, tandis que la minoterie nationale de Brackwan et Ker a fait environ 180,000 boisseaux d'avoine feuilletée. C'était la troisième récolte pour à peu près les sept huitièmes des colons. Je regrette de ne pouvoir donner des détails sur le battage de cette année ; les batteurs en grange avaient promis de m'envoyer leurs données, mais ils ne l'ont pas fait, sauf trois, comme suit : Wm. Walker, Clover Bar, 58,000 boisseaux ; August Schatz, réserve indienne, 27,000, et Wm. Verner, réserve indienne, 33,000 boisseaux. Aucun de ces messieurs n'a fait le battage à plus de trois milles de chez eux.

Ce district est excellent pour la culture mixte, et les colons qui ont des animaux réussissent bien. Chevaux, porcs et moutons se vendent facilement.

Les beurreries sont d'un grand avantage pour les colons, surtout depuis que l'Etat en a pris la direction.

Le marché aux grains est ici bien représenté par six acheteurs, ce qui assure une bonne concurrence ; il y a aussi un élévateur d'une capacité de plus de 200,000 boisseaux.

Nous avons, dans notre district, de bonnes écoles et un excellent personnel enseignant, ainsi que des églises et des pasteurs de différentes dénominations qui veillent avec zèle aux besoins spirituels des populations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS BENNETT,
Agent d'immigration.

N° 24.

RAPPORT DE C. W. SUTTER.

EDMONTON, T. N.-O., 9 janvier 1899.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1898.

Selon vos instructions, j'ai passé les mois de janvier, février et mars dans les Etats de l'Illinois et de l'Indiana, travaillant de concert avec M. C. J. Broughton, l'agent du gouvernement canadien à Chicago, à diriger l'immigration vers mon district. Dans l'Indiana j'ai visité un certain nombre de colonies de Dunkers allemands, dont plusieurs cherchent de nouveaux établissements parce que leurs fermes sont trop petites. Ces bonnes gens avaient à peine entendu parler du Canada et paraissaient être sous l'impression qu'il n'est qu'une petite île. Il était difficile de produire grand effet sur de pareils individus, et nous ne pouvions pas attendre des résultats tangibles pour la première année. Dans les colonies allemandes de l'Illinois j'ai trouvé, d'un autre côté, un certain nombre de personnes désireuses de venir s'établir ici pourvu qu'elles pussent disposer de leurs propriétés. Plusieurs se proposaient de venir cette année même, mais ils n'ont pu vendre leurs terres avec avantage. J'attends en toute confiance de bons résultats de cette région pour le printemps et l'été prochain.

Du 1er avril à la mi-décembre j'ai été continuellement occupé à promener des délégués dans toutes les parties du district, et à voir au bien-être de colons en perspectives; j'ai consacré le reste de mon temps à répondre à des demandes de renseignements venues de plusieurs endroits. L'année dernière je signalais l'arrivée de 51 délégués ici. Cette année ils ont été au nombre de 170, preuve évidente de la renommée acquise par le Nord-Ouest comme champ d'immigration. Les observations que je faisais dans mon dernier rapport relativement aux opinions exprimées par tous et chacun de ces délégués sur le compte de notre district s'appliquent avec une égale force à ceux qui l'ont visité en 1898.

Les délégués venaient des Etats et pays suivants :

Massachusetts	12
Dakota	15
Illinois	18
Iowa	12
Kansas	18
Minnesota	32
Michigan	17
Montana	3
Missouri	6
Nébraska	9
Wisconsin	20
Allemagne	3
Ecosse	2
Russie	2
	170

La meilleure preuve de l'appréciation favorables que les délégués font de l'Alberta, c'est qu'un très grand nombre d'entre eux se sont inscrits pour des homesteads et ont acheté des terrains du chemin de fer avant de s'en retourner chez eux.

La prédiction que je faisais l'année dernière au sujet de l'immigration des Etats-Unis s'est pleinement réalisée, comme on peut le voir par la liste annexée à mon rapport. Ces colons soi-disant américains sont pour la plupart d'anciens Canadiens, les autres sont des étrangers. On peut prédire en toute sûreté qu'il viendra dorénavant de cette source un courant constant d'immigrants appartenant à la classe de colons la plus désirable, celle qui possède des moyens pécuniaires.

Quant à l'immigration étrangère, autre que la rhuthénienne, je puis affirmer que les chiffres qui figurent sur la liste sont bien au-dessous du nombre réel des arrivées. Des lettres de colons établis dans les différentes colonies allemandes de l'Alberta ont eu l'effet d'amener ici leurs amis et leurs parents, qui se sont immédiatement fixés sur des terres choisies pour eux. Ces nouveaux venus sont reçus à la gare par ceux à l'instigation desquels ils viennent, et se rendent directement à leur destination sans se mettre en contact avec les employés de l'immigration, Presque tous sont à l'aise, et plusisurs ont acheté des terres améliorées : il est tout à fait impossible de suivre la trace des immigrants qui arrivent de cette façon.

La liste accuse un grand nombre de Ruthéniens qui viennent de la Galicie et de Buckowina, quelques-uns même de la Roumanie. Bien que l'on puisse penser qu'ils ne sont pas sous quelques rapports aussi désirables que d'autres colons, le fait de leur constance au travail, de leur économie et de leur prospérité future peut être considéré comme acquis. L'aide de l'Etat ne sera nécessaire que pour ceux qui sont arrivés tard dans la saison. Ces colons ont offert environ 2,500 boisseaux de blé comme boni à un moulin à farine qu'il est question d'établir à Edna : ce n'est certes pas un indice de pauvreté. On peut dire avec raison que leur progrès matériel va de pair avec celui des autres races en notre pays.

La récolte de grain cette année, quoiqu'elle n'ait pas en somme atteint le rendement phénoménal de 1897, a été excellente ; il y a eu peu de dommages causés par la gelée ou par la sécheresse du printemps, et le nombre d'acres cultivées a énormément augmenté, de même que celui des animaux ; les ventes d'instruments aratoires ont été très considérables.

Les beurreries continuent à donner de bons résultats, et l'augmentation des vaches laitières prouve que les cultivateurs apprécient cette industrie.

Ma constante absence d'Edmonton pendant que j'accompagnais les délégués fait qu'il m'a été impossible de tenir un compte exact des immigrants qui arrivaient chaque mois ; mais dans la liste ci-jointe j'ai donné le total de ceux qui sont arrivés de chaque pays pendant l'année, selon que j'en avais connaissance. Néanmoins, comme je l'ai fait remarquer plus haut, l'immigration réelle est indubitablement plus considérable que ce relevé ne l'indique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. W. SUTTER
Agent d'immigration.

Département de l'Intérieur.

Liste des immigrants arrivés des pays suivants pendant l'année 1898.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Autriche (Allemands)	15	9	24
" (Ruthéniens)	800	575	1,375
Colombie-Britannique	7	3	10
Chili, Amérique du Sud	6	3	9
Dakota, E.-U	31	14	45
Angleterre	13	7	20
Allemagne	2	0	2
Illinois, E.-U	34	19	53
Iowa, E.-U	5	1	6
Irlande	5	3	8
Kansas, E.-U	8	5	13
Manitoba	16	10	26
Massachusetts, E.-U	22	10	32
Michigan, E.-U	71	29	100
Minnesota, E.-U	36	19	55
Montana, E.-U	6	0	6
Nébraska, E.-U	13	6	19
New-Hampshire, E.-U	13	6	19
Nouvelle-Écosse	12	0	12
Ontario	91	33	124
Orégon, E.-U	5	3	8
Pensylvanie, E.-U	7	5	12
Québec	4	5	9
Ecosse	10	5	15
Suisse	1	0	1
Vermont, E.-U	3	1	4
Wisconsin, E.-U	53	21	74
Totaux	1,289	792	2,081

N.B.—Pour des raisons expliquées dans le rapport, cette liste n'indique pas toutes les arrivées.

C. W. SUTTER,
Agent d'immigration.

N° 25.

RAPPORT DE L'AGENT DE LETHBRIDGE.

BUREAUX DES TERRES FÉDÉRALES,
LETHBRIDGE, 30 décembre 1898.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les affaires de l'immigration dans ce district pendant l'année dernière.

Le principal centre d'établissement se trouvait dans les environs de Cardston, et la majorité des colons venaient de l'Utha et des Etats voisins. Ces colons sont tous d'une classe supérieure et apportent avec eux, non seulement une certaine somme de capitaux, mais encore ce qui en ce pays vaut infiniment mieux, une expérience qui leur permet de se mettre immédiatement à l'œuvre et de s'établir confortablement. Conséquemment il n'y a pas de mécontentements, mais tous se plaisent à vanter le pays et à se déclarer satisfaits. Aussi, constituent-ils les meilleurs agents d'immigration que nous puissions avoir, et l'effet des nouvelles qu'ils envoient à leurs amis est facile à constater par l'accroissement des demandes de renseignements que nous recevons. Nous avons donc tout lieu d'espérer que dans un avenir prochain le nombre de nos colons sera considérablement augmenté. La plupart de ceux qui nous arrivent connaissent l'irrigation, et ils sont convaincus qu'elle peut être facilement pratiquée dans notre pays.

La colonisation pousse fermement son œuvre aux alentours de Pincher-Creek et de Medicine-Hat. Un certain nombre de familles se sont établies sur des terres non arpentées aux bords de la rivière au Lait, près la frontière internationale, et jespère que, comme l'idée lui en a été suggérée, le département fera subdiviser, l'année prochaine, certains townships de cette partie du pays.

Dans le cours de l'année dernière une entreprise importante a été terminée, et une autre commencée. L'achèvement du chemin de fer " Crow's Nest Pass " a créé des facilités pour expédier à l'est et à l'ouest tous les produits du district, et ouvert dans les régions minières de la Colombie-Britannique le marché le plus avantageux qu'il était possible d'atteindre ; d'un autre côté, le canal d'irrigation de Sainte-Marie, sur lequel des travaux considérables ont été exécutés exigera, une fois terminé, des milliers d'acres de terres arides qui seront certainement mises en culture aussitôt qu'elles seront disponibles, et comme il est question de diviser en petites fermes les terres irriguées, la population du district recevra un renfort considérable à très courte échéance. La Compagnie d'Irrigation mérite des félicitations pour l'énergie qu'elle y met.

Les récoltes, spécialement aux alentours de Pincher-Creek et de Cardston, ont été très bonnes. L'exploitation du bétail prospère ; la dernière saison l'a singulièrement favorisée, et la prochaine promet des résultats excellents. Hier, 29 décembre, nous avons eu, pour la première fois, de la neige et un froid modéré ; en sorte que si ce froid devient plus intense, il ne devra pas, en toute probabilité, durer bien longtemps, et le bétail est en bonne condition pour y résister. Près de 10,000 bêtes à cornes et 1,000 chevaux ont été exportés et 6,000 jeunes reproducteurs importés durant la dernière saison.

Les incendies de prairies ont fait peu de dégâts, grâce aux pluies abondantes que nous avons eues tout l'été.

Les houillères Galt ont été en pleine activité pendant toute la saison—ce qui veut dire beaucoup pour la prospérité de Lethbridge et ses environs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTINGHAM,
Agent des terres fédérales.

N° 26.

RAPPORT DE L'AGENT DE KAMLOOPS.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
KAMLOOPS, C.-B., 3 janvier 1899.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'année terminée le 31 décembre dernier et d'exposer, par comparaison, les transactions de cette dernière année et celles de l'année terminée le 31 décembre 1897 :

1897.	
Nombre d'acres occupées en homesteads..............	6,089·57
Ventes générales à $5 de l'acre......................	$1,293.17
Ventes de homesteads à $1 de l'acre..................	$2,631.45
1898.	
Nombre d'acres occupées en homesteads..............	7,415·95
Ventes générales à $5 de l'acre......................	$2,962.43
Ventes de homesteads à $1 de l'acre,.................	$2,338.08

Presque toutes les terres vendues en 1898 l'ont été à des colons dont la plupart sont des cultivateurs venus du Canada-est et des Etats de l'ouest. Il n'y a pas d'immigration européenne directe.

Les éleveurs d'animaux ont bien réussi cette année, et chaque saison prouve que cette partie de la Colombie-Britannique est adaptée à la production des fruits et à l'agriculture générale.

Nous recevons des Etats de l'ouest nombre de lettres demandant des renseignements, et je suggère que notre bureau soit approvisionné de brochures contenant des données générales, ainsi que des règlements concernant les terres de la Colombie-Britannique, pour être envoyés aux personnes qui demandent des renseignements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. NASH,
Agent des terres fédérales.

N° 27.

RAPPORT DE L'AGENT DE NEW-WESTMINSTER.

Bureau des Terres fédérales,
New-Westminster, C.-B., 2 janvier 1899.

Au Commissaire de l'Immigration,
Winnipeg.

Monsieur, —Suivant les instructions contenues dans des circulaires départementales du 17 novembre et du 3 décembre dernier, j'ai l'honneur de vous présenter un rapport au sujet de l'immigration.

Le voyage de la Colombie-Britannique étant plus coûteux que celui du Manitoba et du Nord-Ouest, il est naturel que les gens qui demandent des renseignements sur leur établissement ici désirent des avantages spéciaux. Il est connu qu'à l'est des Montagnes Rocheuses les terres sont rapidement mises en culture, tandis qu'ici le défrichement dans les régions côtières et l'irrigation dans l'intérieur exigent une attention particulière.

Les gens qui prennent des renseignements au sujet de la Colombie-Britannique s'informent de l'étendue des terres défrichées, et lorsqu'on leur répond qu'elle est restreinte, il est d'usage de leur signaler le climat plus doux et les facilités qui se présentent par la production des fruits, ce qui rend le pays plus désirable pour ceux qui veulent s'y établir permanemment, surtout pour les colons qui viennent de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Irlande et de l'Ecosse. Puis, la proximité de la mer est un attrait pour plusieurs de ceux qui en d'autres pays habitaient naguères des régions ainsi situées.

Il est difficile de trouver dans les districts agricoles des étendues de terres vacantes pouvant contenir une colonie. D'un autre côté, des colons particuliers, aussitôt arrivés dans le pays, prennent le temps de voyager dans les parties établies, et réussissent ordinairement à trouver un endroit qui leur convient ; en visitant ainsi le pays, ils peuvent juger des facilités que certaines localités leur donnent pour vendre leurs produits.

Quant au mouvement des immigrants arrivés en 1898, je dois dire que le plus grand nombre est venu pour travailler aux mines, quelques-uns seulement pour s'établir sur des terres. Tous paraissent contents de leur sort.

L'incendie des 10 et 11 septembre dernier ayant détruit mon bureau, je ne puis donner la statistique des immigrants arrivés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McKENZIE,
Agent d'immigration et des terres fédérales.

OPÉRATIONS AUX ÉTATS-UNIS.

N° 1

RAPPORT DE WILL. J. WHITE, INSPECTEUR DES AGENCES.

OTTAWA, 30 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, relatif à l'œuvre de l'immigration des Etats-Unis pendant l'année dernière.

Au commencement de l'année, une partie considérable de mon temps fut consacrée à préparer les annonces destinées aux différents organes choisis pour la publicité, à conclure des contrats avec les agences de publicité, et à contrôler ce travail quand il fut terminé. Les éditeurs avec lesquels j'avais fait marché nous ont favorisés d'articles qui signalaient le Canada-ouest à l'attention de leurs lecteurs ; d'un autre côté, l'influence des agents d'annonces nous a valu le bénéfice très important des colonnes de journaux qu'ils contrôlent.

Les Etats dans lesquels nous avons pratiqué la publicité sont : Dakota (nord et sud), Minnesota, Wisconsin, Michigan, Illinois, Indiana, Iowa, Ohio, Nébraska, Kansas, Wyoming. Utah, Pennsylvanie et Géorgie. Dans les onze premiers Etats, presque tous les journaux ont donné une publicité énorme aux avantages offerts à l'immigration par le gouvernement canadien par son système de terres gratuites. Les résultats de cette propagande n'ont pas tardé à se manifester par une correspondance infiniment plus active.

Ce travail fut immédiatement suivi de celui de l'organisation d'excursions par les associations de la presse américaine qui avaient manifesté le désir de visiter le Canada-ouest par voie du Pacifique Canadien, en réponse à l'invitation de l'honorable M. Sifton et de sir William Van Horne Cette organisation prit beaucoup de temps, mais il fut bien employé, car pendant les mois de juillet et d'août nous avons réussi à induire les associations du Minnesota, du Wisconsin et du Michigan à faire le voyage. Plus de mille étaient représentés à l'excursion, et les comptes rendus qu'ils en ont publiés sont propres à être d'une grande utilité au Canada.

Des exemplaires des journaux contenant les relations et comptes rendus du voyage ont été envoyés au département et mis en liasses, car il est question d'en prendre une partie pour la publication de brochures. Si c'est possible, nous avons l'intention d'amener deux ou trois associations de quelques-uns des autres Etats de l'ouest à faire le voyage l'été prochain, celui de l'été dernier ayant donné d'aussi bon résultats.

Aussitôt revenu de l'excursion où j'avais escorté les journalistes jusqu'à la côte du Pacifique, je commençai les préparatifs pour les expositions d'Etats où nos agents s'étaient assuré d'un espace suffisant dans les principales bâtisses. Une grande partie des produits, consistant en grains, graminées, légumes, etc., des fermes du Canada-ouest, avait été préparée par le département de l'agriculture à Winnipeg, et elle lui faisait honneur. A ces produits en furent ajoutés d'autres venant des fermes expérimentales de Brandon et d'Indian-Head : de cette façon nous avions de quoi permettre aux agents en charge de nos produits à chaque exposition de faire un déploiement honorable pour le Canada ; les articles élogieux publiés à ce sujet par les journaux et les lettres flatteuses reçues des directeurs de ces expositions prouvent que nous avons eu plein succès. Il y a tant d'avantages à retirer de ces concours agricoles, que je n'hésite pas à recommander que nous prenions part à d'autres expositions d'Etats à part celles où nous avions figuré l'année dernière, savoir : le Minnesota, l'Ohio, l'Indiana et le Michigan. A la clôture de l'exposition du Minnesota, nos produits furent partagés en trois parts, et sous la direction de MM. Davies, Holmes et Parker, ils firent le tour des expositions de comtés,

ce qui prit tout le mois d'octobre ; depuis lors des agents se sont servi d'une partie de ces produits en assistant et en adressant la parole à des assemblées publiques dans cet Etat. Dans le Wisconsin les produits furent exposés à Milwaukee, Chippawa-Falls et Eau-Claire. M. C. W. Speers, qui en avait aussi pris charge à Saint-Paul, en fit autant à Milwaukee, et M. H. McRae dans les deux autres villes, M. T. O. Currie, l'agent en cet Etat, se trouvant alors à Omaha dans les intérêts de l'immigration pendant une partie de l'exposition du Trans-Mississipi. M. Broughton, l'agent en l'Illinois, obtint une situation superbe à l'exposition de Springfield, puis il se rendit avec M. Speers à Indianapolis et Terre-Haute, Indiana. A Yankton, D. S., les produits ont été sous la direction de M. W. H. Rogers, aidé de M. Rankin. Ils furent ensuite exposés à Watertown et Aberdeen. Un magnifique déploiement fut fait à Toledo, Ohio, par M. M. V. McInnes, et à Grand-Rapids, Michigan, les représentants du gouvernement canadien dans cet Etat, MM. McInnes, Caven et Grieve, réussirent aussi parfaitement. Plusieurs expositions de comtés du Michigan furent visitées, et comme dans le Minnesota, les produits furent ensuite exposés dans différentes localités de l'Etat.

Dans le cours de l'année j'ai visité fréquemment les différents agents et leur ai rendu tous les services que j'ai pu en dirigeant leurs mouvements ; c'est pour moi un plaisir de dire que je les ai toujours trouvés travaillant dans les meilleurs intérêts de l'immigration. Ils sont tenus en haute estime dans les endroits où ils travaillent, et, ce qui est essentiel, ils ont la confiance du public. Il était impossible de leur tracer une ligne de conduite particulière, mais chaque agent se guidait d'après les conditions au milieu desquelles il se trouvait. Tant qu'il n'est rien survenu pour entraver l'efficacité de leurs travaux, nous n'avons pas conseillé de changements. Dans tous les cas, les agents ont travaillé en harmonie avec les chefs de service des chemins de fer, et très souvent ils se sont ainsi trouvés en situation d'obtenir des concessions pour les colons sous la forme de prix de transport plus réduits que ceux qui sont ordinairement accordés.

J'appelle votre attention sur le fait que, grâce à la publicité qui a été faite dans des Etats en dehors de ceux où des agents réguliers sont employés, nous avons reçu nombre de demandes de renseignements, et j'en conclus que plusieurs excellents colons nous viendraient de ces Etats s'il nous était possible d'y faire de la propagande.

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser il y a un an je faisais voir le travail efficace que les agents du gouvernement pouvaient faire, et j'exposais les raisons qui me faisaient conclure à ces possibilités. Les résultats ont prouvé que je ne me trompais pas, car dans le cours de l'été et de l'automne dernier, il nous est venu une affluence soutenue d'immigrants des Etats-Unis dans le Canada-ouest, et ce courant ne s'est pas borné aux mois que l'on peut appeler mois de migration, mais il a duré tout l'été et tout l'automne, jusqu'au 1er janvier de cette année. Les conditions qui existaient alors existent encore aujourd'hui, bien tranchées, et il y a les meilleures raisons possibles de croire que la dernière immigration des Etats-Unis au Canada n'est que le commencement d'un mouvement qui prendra de bien plus grandes proportions cette année.

Je ne dois pas clore ce rapport sans parler de l'exposition du Trans-Mississipi. Elle a été l'un des meilleurs médiums que nous pouvions adopter pour faire connaître les ressources du Canada, et si les directeurs de cette exposition décident de la continuer l'été prochain, il n'y a aucun doute que le Canada retirera beaucoup d'avantages en y faisant encore figurer ses produits.

Indépendamment de mes autres travaux, j'ai consacré une partie de mon temps à préparer des brochures, etc., dans les intérêts de l'immigration.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILL. J. WHITE,
Inspecteur des agences des Etats-Unis.

N° 2.

RAPPORT DE M. V. McINNES,

SALLE 1, BLOCK MERRILL,
DÉTROIT, MICH., E.-U., 12 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1898.

Le nombre des immigrants qui sont partis d'ici pour l'ouest canadien, pendant l'année dernière, a été de 620. A part ces immigrants, qui ont profité de la réduction de prix accordée aux colons, il en est parti un grand nombre par d'autres routes où la rivalité des chemins de fer avaient créé un rabais qui a duré depuis le mois d'avril jusqu'à celui de novembre. La grande majorité de ces derniers est allée au Rossland et au Kootenay, ainsi que sur d'autres point de la Colombie-Britannique. En totalité, 976 immigrants sont partis d'ici pour l'ouest canadien en 1898, emmenant avec eux 16 wagons d'effets de colons dont la valeur est estimée à $33,000. La quantité d'imprimés distribués a considérablement dépassé celle des années précédentes, et la correspondance a été proportionnellement plus volumineuse.

La colonie allemande que j'ai levée dans le district d'Alaméda en 1897 a pleinement justifié mon attente ; 374 homesteads y ont été pris, contre 107 l'année précédente—une augmentation de près de 300 pour 100. Les districts d'Alberta, de Dauphin, de Qu'Appelle, de Brandon, de Minnedosa, de Lethbridge, de Red-Deer et d'Edmonton ont aussi été le théâtre d'un accroissement semblable.

J'ai tenu des assemblées en divers endroits de l'Ohio, j'ai distribué de grandes quantités d'imprimés et nommé trente-deux agents sur place. J'en ai aussi nommé dans la Pennsylvanie et le Wyoming, et au temps de la moisson dans l'ouest canadien, j'y ai envoyé des délégués de l'Ohio et de la Pennsylvanie, afin qu'ils pussent voir le pays sous son meilleur jour. Les rapports de ces délégués sont annexés au présent, et ils seront certainement très utiles au département pour préparer ses publications d'immigration, car ils sont tous favorables à notre pays.

L'exposition des trois Etats qui a eu lieu à Toledo, Ohio, a été l'un des plus grands concours de cultivateurs de l'ouest, et les meilleurs échantillons des produits de plusieurs Etats y figuraient. J'y ai assisté avec quantité de grains, graminées et autres produits de l'ouest canadien qui ont rempli l'espace que le comité m'avait accordé. Ces produits ont beaucoup attiré l'attention ; ils ont été toute une révélation pour nombre de gens à qui on avait dit que notre Nord-Ouest était trop froid pour nourrir l'homme ou l'animal. Je considère que ces échantillons des produits du Canada-ouest exhibés aux grandes expositions de l'Etat et des comtés constituent l'un des meilleurs moyens à prendre pour faire connaître notre pays.

La lettre et l'article suivants sont extraits du *Daily News* de Toledo.

" LE CANADA A TOLEDO.

" M. M. V. McInnes, qui a exhibé une collection de produits canadiens à l'exposition des trois Etats, à Toledo, a reçu plusieurs félicitations des Américains qui l'ont inspectée. Parmi les lettres qu'il a reçues, nous reproduisons la suivante de M. W. D. Perce, le président de l'exposition :—

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu instruction des officiers de l'exposition de Toledo, Ohio, de vous offrir, ainsi qu'au gouvernement canadien par votre intermédiaire, nos sincères remerciements pour le magnifique étalage de produits du Canada-ouest exhibés

à notre exposition. Je puis vous assurer que ça été une grande surprise pour nos officiers et pour les milliers de visiteurs de voir d'aussi beaux spécimens de grains et de graminées du Manitoba et de l'Ouest. Votre gouvernement mérite des félicitations pour avoir placé ces échantillons sous les yeux des cultivateurs américains aux différentes expositions d'Etats et de comtés par tous les Etats-Unis. Je n'ai aucun doute, je suis même certain, que ces leçons de choses induiront un grand nombre de nos cultivateurs à aller s'établir dans l'ouest canadien, qu'ils contribueront à peupler. Je puis vous assurer que votre étalage a été un atout dans le jeu de votre exposition, et j'espère que vous pourrez être encore des nôtres l'année prochaine."

Le *Daily News* parle comme suit de notre étalage :—

" Un des plus beaux et des plus intéressants étalages à l'exposition des trois Etats est celui du gouvernement canadien. Grains et graminées du Manitoba et de l'Alberta sont les principaux produits, et notable est la foule qui se presse dans l'édifice pour les examiner. Le gouvernement canadien a fait preuve d'un grand esprit d'entreprise en envoyant ces produits au comté de Lucas ; ils sont fort appréciés par les cultivateurs qui assistent à l'exposition. L'étalage est sous les soins de M. V. McInnes, l'agent en chef du gouvernement canadien, aidé de George Whitney, fils, l'agent local."

L'exposition d'Etat du Michigan qui a lieu à Grand-Rapids dure une semaine et elle est visitée par des foules de cultivateurs, non seulement du Michigan, mais encore de l'Etat voisin, et les plus beaux échantillons de tous les produits y sont exposés.

Par la courtoisie des directeurs, l'Ouest canadien a reçu la jouissance de tout un côté du hall agricole, et nous avons fait tous nos efforts pour que les produits canadiens n'y paraissent pas inférieurs. Les extraits suivants du *Daily Herald* font voir jusqu'à quel point nous avons réussi :—

" L'ÉTALAGE DU CANADA-OUEST.

" Le gouvernement canadien a, dans le hall agricole, un magnifique étalage des produits du Canada-ouest, et comme cet étalage constitue le principal attrait, les visiteurs ne doivent le négliger. Il occupe tout le côté droit de l'édifice, et chaque pouce de cet espace est utilisé. Que le Canada ait fait des frais simplement pour montrer par ces échantillons les grandes ressources de l'Ouest canadien, c'est une démarche digne d'éloges, et le moins que les citoyens du Michigan puissent faire pour montrer qu'ils apprécient ce bel étalage, c'est de le visiter en foule et d'examiner avec soin les grains et graminées qui le composent. Toute l'entreprise est sous la direction de MM. McInnes, Caven et Grieve, de l'agence du gouvernement canadien.

" Il est aisé de voir que le but du gouvernement canadien, en faisant cet étalage, est de montrer aux populations des Etats-Unis quelle espèce de pays est le Canada-ouest, et de nous rendre familier avec les nombreux avantages qu'il y a de s'y établir. Dans l'étalage se trouve des spécimens de grains et de graminées du Canada-ouest qui peuvent soutenir plus que favorablement la comparaison avec ceux de n'importe quelle partie des Etats-Unis. Tout l'étalage est disposé de façon à présenter une apparence très attrayante, et celui qui a fait cet arrangement mérite assurément des félicitations spéciales. On ferait bien de visiter la halle agricole et d'accorder une heure d'examen à l'étalage canadien."

Les officiers de l'exposition m'ont adressé la lettre suivante :

" Nous ne pouvons vous laisser partir sans vous remercier pour le bel étalage de produits du Canada-ouest. Nous l'apprécions, et nous sommes heureux de voir le drapeau anglais et le drapeau américain flotter ensemble à notre exposition. L'exhibition était la plus belle et la plus considérable qui ait jamais été faite dans cet Etat, et nous vous prions, au nom de tous les officiers de l'association, de présenter nos compliments au Ministre de l'Intérieur et nos remerciements pour avoir fait voir ces magnifiques produits à nos populations. Nous croyons fermement que, comme résultat, vous recevrez une grande affluence de colons de cet Etat qui iront s'établir dans le Canada ouest et deviendront sans nul doute des citoyens prospères.

"WILLIAM BELL,
" *Président.*

"H. S. FRALLICK,
" *Secrétaire.*"

Ce qui précède est un bref résumé de mes travaux et des résultats de mes efforts à favoriser l'immigration.

Je disais dans mon rapport de l'année dernière que j'avais l'intention d'entreprendre les Etats de l'Ohio et de la Pennsylvanie. C'est ce que j'ai fait en tenant des assemblées, en distribuant des imprimés et en envoyant des délégations au Canada-ouest. J'ai distribué 310,000 brochures, etc., aux agences dans le Michigan, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Kansas, le Missouri, le Nébraska, les Dakotas nord et sud, le Wyoming, l'Idaho, la Pennsylvanie, le Kentucky, l'Iowa, le Minnesota, le New-York et la Virginie occidentale.

Pour l'année 1899 je compte accuser une augmentation considérable sur l'année qui vient de finir. Ce qui me fait prévoir ce résultat, c'est le nombre énorme des demandes de renseignements qui nous arrivent de toutes les parties des Etats-Unis, la satisfaction universelle exprimée par les immigrants qui se sont établis dans l'ouest, et le progrès national du pays. La cordialité qui existe entre le Canada et les Etats-Unis contribue aussi à cet état de chose ; elle se manifeste dans l'attitude plus amicale des journaux et parmi la population américaine, qui commence à se convaincre qu'il y a tout près d'elle un grand pays agricole à homesteads gratuits capables de recevoir ceux qui se croient trop taxés aux Etats-Unis.

Je crois fermement que le mouvement des immigrants d'ici éclipsera en nombre et en qualité celui de tous les autres pays. L'Américain fait un colon très désirable : il connaît nos méthodes d'agriculture, il parle notre langue, il est régi par des lois semblables aux nôtres, il s'assimile à nous et devient Canadien plus facilement qu'un étranger qui ne possède pas ces avantages. En outre, il y a, aux Etats-Unis, des milliers d'anciens Canadiens qui finiront par se fixer définitivement dans l'ouest canadien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. V. McINNES,
Agent du gouvernement canadien.

N° 3.

RAPPORT DE D. L. CAVEN.

AGENCE DE COLONISATION DU NORD-OUEST CANADIEN,
BAD-AXE, MICHIGAN, E.-U., 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de ce qui s'est fait dans mon district en 1898.

Le nombre total de colons que j'ai envoyés d'ici au Nord-Ouest et à l'Ontario a été de 1,188, comme suit :—

Via	Sarnia........	347	Pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, 1,026.
"	Windsor	80	
"	"Soo".......	96	
"	Fort-William ..	125	
"	Emerson......	22	
"	Lynn.........	95	
"	Neche........	44	
"	Portal-nord.....	95	
"	Coutts........	14	
"	Wanetta......	108	
"	Sarnia........	29	Pour Algoma, le district du Lac-des-Bois et l'Ontario, 162.
"	"Soo"........	38	
"	Fort-William ..	95	

Qui ont amené avec eux :—

18 wagons d'animaux et d'effets.
95,000 livres de lots plus petits et d'effets (ou un total de 23 wagons).
1 wagon d'effets de colons pour l'Ontario.

Valeur estimée des animaux et effets.	Pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest..	$53,300 00
Valeur estimée..........	Pour Ontario.......	1,200 00
	Total....... ..,............	$54,500 00
Estimation du numéraire apporté au Canada par 1,188 personnes........................	....	103,000 00
Valeur totale en effets et en argent........		$157,500 00

A en juger par ces chiffres, le résultat de mes travaux de l'année dernière est donc très satisfaisant. Ma correspondance a plus que doublée, de même que la demande d'imprimés, et j'ai tout lieu de croire qu'un nombre beaucoup plus considérable d'immigrants partiront d'ici pour notre pays au printemps de 1899. Sous tous les rapports la perspective est plus brillante qu'elle ne l'était il y a un an, et les nouvelles satisfaisantes envoyées à leurs amis d'ici par ceux qui sont déjà établis au Canada nous sont d'une très grande utilité.

Pendant les trois derniers mois j'ai exposé des produits du Nord-Ouest dans différentes villes des comtés suivants : Saginaw, Shiwas, Ionia, Kent, Montcalm, Barrie, Tuscola, Sanilac, Eaton, Huron et St.-Clair, avec une grande quantité de grains en paille et en sacs, et d'herbes de prairies, etc., du Manitoba, de l'Assiniboïa, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui m'avaient été fournis par le département. A mon avis, il n'est pas de meilleur moyen à prendre, pour convaincre les cultivateurs, que celui de leur faire voir les produits du pays. Depuis l'exposition d'Etat, j'ai visité 23 villes, dans chacune desquelles j'ai passé deux ou trois jours avec mes produits ; tout compte fait, j'ai eu 36,600 visiteurs et je leur ai distribué 21,100 brochures.

Je dois ajouter, en terminant, que je ne négligerai rien dans l'intérêt de l'immigration au Canada-ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. L. CAVEN,
Agent du gouvernement canadien.

N° 4

RAPPORT DE JAMES GRIEVE.

MOUNT-PLEASANT, MICH., E.-U., 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport de mes opérations dans le Michigan septentrional pendant l'année 1898.

Au commencement de l'année, j'ai visité nombre de localités et j'ai mis sous les yeux de centaines de cultivateurs des échantillons de ce que notre pays de l'ouest produit en fait de grains et de graminées. Ce moyen, suivant moi, est non seulement le plus économique, mais encore le plus efficace de faire de la propagande. Dans les mois de février et de mars j'ai exposé aux endroits suivants : Clave, Farwell, Rosebush, Mount-Pleasant, Shefford, Saint-Louis, Alma, Reed-City, Baldwin, Hersey et nombre d'autres où j'ai passé de deux à cinq jours, suivant l'importance de la place. De cette façon je me suis trouvé en contact personnel avec nombre de gens qui n'avaient jamais entendu parler du Canada ouest autrement que d'une région de neiges et de froids perpétuels, et ça été tout simplement une révélation pour plusieurs de voir que d'aussi beau grain pouvait être produit avec succès dans cette latitude septentrionale.

Comme résultat pratique de mes travaux de l'hiver, j'ai eu la satisfaction d'enlever quelques quatre cents personnes aux seuls comtés de Clare, de Midland et d'Isabella. Un autre excellent mode de publicité a été d'exhiber les produits du Canada-ouest à l'exposition d'Etat du Michigan, ainsi qu'à un certain nombre d'expositions de comtés.

Notre étalage à Grand-Rapids, en charge de MM. McInnes et Caven et de moi-même, a été unanimement déclaré être le plus beau du genre qui ait été vu dans l'Etat ; il était installé dans le hall agricole, à côté d'un étalage du même genre exhibé par le collège d'agriculture de Lansing, Michigan, lequel, en passant, n'a servi qu'à faire ressortir la vaste supériorité du grain produit par le Canada-ouest. J'ai aussi exhibé aux expositions des comtés d'Isabella, de Gratiot et de Montcalm, avec un succès satisfaisant, car j'ai pu converser avec des centaines de cultivateurs et distribuer plusieurs milliers de brochures. Quel en sera le résultat final, l'avenir le dira.

Au commencement du printemps j'ai envoyé un certain nombre de délégués au Nord-Ouest ; tous sont revenus enchantés du pays et ils ont rapporté à leurs amis du Michigan des nouvelles enthousiastes de tout ce qu'ils avaient vu. Tous sans exception étaient des cultivateurs pratiques, et la plupart avaient rempli des charges municipales dans leurs townships. Aussi leurs rapports étaient attendus avec hâte et ils ont excité beaucoup d'intérêt parmi leurs frères cultivateurs. L'un des principaux délégués, M. Kirkpatrick, de Clare, Michigan, s'est formé une impression si favorable de l'Alberta qu'il a pris en homestead les trois quarts d'une section de terres à 14 milles ouest de Leduc, et pris de suite des arrangements pour y transporter sa famille, ainsi que ses fils et leurs familles ; aujourd'hui ils y sont établis, et quoiqu'ils ne soient arrivés dans l'Alberta qu'au mois de juin, ils ont construit des bâtisses confortables et défriché 25 acres qui sont prêtes pour les semailles du printemps, et ils expriment l'opinion que c'est le plus beau pays du monde.

Je désire reconnaître l'aide efficace que nous a donnée le chemin de fer Canadien du Pacifique en accordant des billets gratuits aux délégués, qui ont pu ainsi voir le pays et faire rapport sur son sol, son climat et ses conditions générales comme champ favorable à l'immigration

Un fait d'une importance spéciale c'est que, contrairement à ce qui avait lieu les années passées, trés peu d'immigrants nous reviennent ; trois familles seulement sont revenues du Canada-ouest dans le cours de l'année dernière, et ceux qui sont revenus ne parlent pas en mal de ce pays ; la raison de leur retour, c'est qu'ils n'avaient point le nerf nécessaire à la vie de pionniers dans un pays nouveau.

Durant la dernière partie du mois de mars et celui d'avril j'accompagnai plusieurs détachements de colons jusqu'au Sault, et plus tard j'en accompagnai un autre de vingt-cinq à Saint-Paul. En septembre je me rendis à Edmonton avec un détachement de cinquante colons. Dans ce dernier voyage j'étais accompagné de Mr J. H. Calliver, de Clare, agent du chemin de fer Flint et Père-Marquette. J'ai été très impressionné et enchanté des progrès rapides que ce pays a faits depuis ma dernière visite il y a un an, spécialement le district d'Edmonton. Pendant les quelques jours que nous avions à notre disposition nous avons visité un certain nombre de familles du Michigan qui étaient dans le pays depuis un à trois ans, et nous les avons trouvées parfaitement satisfaites ; tous et chacun nous ont exprimé leur confiance sans bornes dans le pays. Plusieurs d'entre eux font d'excellents agents d'immigration en écrivant à leurs amis d'ici pour leur conseiller de suivre l'avis de Horace Greeley d'aller à l'ouest ; en ce faisant ils contribuent notablement à la bonne œuvre.

Le nombre total de colons qui ont quitté mon territoire pour le Manitoba et le Nord-Ouest, pendant l'année qui vient de finir, a été de 508 : *via* Windsor, 160 ; Saut-Sainte-Marie, 93 ; Saint-Paul, 245 ; Fort-William, 10 ; total, 508. Ces immigrants ont emmené avec eux neuf charges de wagons d'effets de colons et plusieurs milliers de livres en lots moindres qu'une charge de wagon.

En terminant je tiens à remercier mes associés dans l'œuvre de l'immigration en ce pays, ainsi que les représentants de la presse, de la bienveillance qu'ils m'ont témoignée ; je ne connais pas d'hommes mieux élevés que les journalistes du Michigan. Je dois spécialement des remerciements à votre Département, qui m'a toujours aidé et encouragé dans mes opérations, et je crois fermement que, tout satisfaisants qu'aient été les résultats de l'an dernier, l'année 1899 verra la plus nombreuse immigration de cet Etat au nord-ouest canadien dont l'histoire de notre pays ait fait mention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES GRIEVE,
Agent d'immigration du Canada, Mt-Pleasant, Mich.

N° 5.

RAPPORT DE J. S. CRAWFORD.

BUREAU DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
KANSAS-CITY, Mo., E.-U., 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport au sujet du travail d'immigration fait dans les Etats du Kansas et du Missouri pendant l'année 1898.

Dans mon rapport de 1897 je parlais de l'organisation de clubs appelés *County Free Land Clubs*, ayant bureaux aux différents chefs-lieux de comtés, et de leur but. J'ai aujourd'hui l'honneur de vous dire que l'expérience de cette année, d'après ce que je puis voir, justifie cette organisation, et, bien qu'elle n'ait pas encore eu de grands résultats sous le rapport de l'immigration, un travail préliminaire très nécessaire et très utile a été accompli. Ces clubs, dans bien des cas, ont activement distribué publications et renseignements dans la population. Ils ont aussi puissamment contribué à l'envoi de délégations chargées de visiter notre pays et de faire rapport, ce qui a ménagé les dépenses et assuré un bien meilleur choix de délégués. Les secrétaires de ces clubs, étant sous-agents du département, s'emploient activement à faciliter le travail de l'agent d'Etat, et souvent ils sont secondés par les autres officiers, dont le choix est en grande partie déterminé par l'intérêt personnel qu'ils portent à notre œuvre et par leur connaissance de notre pays. Jusqu'ici un très grand nombre (une centaine) de délégués ont pu examiner nos terres et en faire rapport à leurs clubs ; quelques-uns même ont apporté des produits du pays pour les montrer à leurs amis et à leurs camarades de clubs. Les rapports des délégations, mis en brochures, sont maintenant entre les mains des clubs pour être distribués ; ils sont très appréciés et feront beaucoup pour l'immigration.

Pendant l'année je me suis tenu en contact constant avec les clubs ; j'ai en même temps continué à visiter de nouvelles localités et à former de nouveaux clubs ; j'ai aussi continué à tenir des assemblées en pleine rue dans les plus grandes villes les jours où les cultivateurs y viennent pour leurs affaires, et je suis d'opinion, d'après ma grande expérience, qu'il n'y a pas de moyen plus économique et plus efficace que celui-ci pour faire connaître les avantages de votre pays à un aussi grand nombre de cultivateurs et pour les renseigner. Il a aussi cet avantage que toutes les questions peuvent avoir réponse aussitôt qu'elles sont posées et que les cultivateurs peuvent mieux s'entendre sur le choix des délégués.

Dans mon rapport de l'année dernière j'appelais l'attention sur la grande dépense qu'occasionnait le déménagement des colons du sud au Canada-ouest, et la disposition que manifestaient les chemins de fer de retarder autant que possible les départs d'ici. En cette matière importante de grandes concessions ont été faites dans les conditions générales et de notables réductions dans les prix ; ainsi, en 1897, le tarif pour un wagon d'effets, de Kansas-City à des localités situées sur la ligne d'Edmonton, était de $134, tandis qu'il est maintenant de $98.50, et même de $75 à certaines époques spéciales, et cette réduction s'étend à tous les points du Canada-ouest. Les conditions pour l'envoi de délégations sont aussi devenues meilleures, en sorte qu'il est aujourd'hui possible d'avoir pour elles des excursions tous les mois, tandis qu'auparavant nous n'en avions que tard dans l'automne, et elles ne valaient rien pour nous. L'époque fixée pour le retour a été prolongée aussi, ce qui donne à nos délégués tout le temps nécessaire pour étudier notre pays ; le prix du voyage de Kansas-City à la frontière, aller et retour, a été fixé à $26.95, au lieu de $53 comme autrefois ; des réductions de prix sont aussi promises pour l'avenir. Tout ceci prouve que les compagnies de chemins de fer américaines,

voyant ce mouvement au nord et y trouvant une bonne affaire pour elles, sont disposées à en profiter et pour cela à le favoriser. A ce propos je dois ajouter que l'application du mode d'excursions du sud et du sud-ouest de ce pays au nôtre sera bientôt aussi désirée que l'est aujourd'hui le système adopté chez nous par les chemins de fer canadiens, et avec plus de succès encore, en raison de la population plus nombreuse qui pourra en profiter.

On s'attendait cette année à ce que notre étalage de produits, à l'exposition d'Omaha, remplacerait les expositions d'Etat dans tout le territoire voisin, y compris le mien, en sorte que ses résultats pourraient se faire sentir dans le cours de l'année prochaine. En conséquence, il n'a été exposé aucun étalage d'Etat. On annonce maintenant que l'exposition sera continuée à Omaha dans le cour de l'année prochaine, et que de nouvelles occasions nous seront fournies de montrer nos produits. On s'attend aussi à ce que Kansas-City fera durant la prochaine saison une importante exposition agricole dans la Convention-Hall, qui est de construction récente et a de vastes proportions. Déjà un espace a été demandé et accordé, mais on n'a pas encore décidé des détails par lesquels nous pourrons atteindre tout le territoire qui alimente toute une localité aussi importante que Kansas-City le devient rapidement. Au point de vue de l'immigration, tout ce qu'il faut pour cet étalage c'est le produit des prairies où des établissements grâtuits sont offerts.

Résultat de la publicité faite au moyen des journaux : chaque jour je reçois nombre de lettres de toutes les parties du sud et du sud-ouest, et je trouve que les sommes d'argent affectées à ce service sont bien placées. Je suis d'opinion qu'elles devraient être augmentées.

Pendant l'année, j'ai pu envoyer dans notre Nord-Ouest un très grand nombre de colons dont il m'a été impossible jusqu'ici de tenir compte, et qui par suite ne figurent pas sur les relevés de cette année, parce que plusieurs se sont rendus dans le pays sans apporter de certificats et ont ensuite pris des homesteads, soit qu'ils aient affermé des terres ou qu'ils se soient livrés aux affaires ou, dans quelques cas, qu'ils soient temporairement revenus dans leurs anciens foyers. Il est probable qu'une autre année le rapport comblera cette lacune.

En somme, je suis certain que le printemps prochain verra une immigration nombreuse : ma correspondance et les rapports des agents m'en donnent la certitude. Les colons qui sont partis cette année donnent des nouvelles très favorables ; l'un d'eux notamment, M. David Crozier, parti d'Olathe au mois de mars dernier, écrit que sa famille et lui sont enchantés du changement, et qu'il a récolté près de 10,000 boisseaux de grain ; il est établi à dix milles au nord-ouest d'Edmonton. Déjà, comme résultat des rapports qu'il leur a adressés, plusieurs de ses amis du Kansas et du Missouri sont à se fixer autour de lui. Un M. Rood, de Metford, Missouri, écrit des lettres dans le même sens, et plusieurs autres aussi.

J'aimerais à signaler une chose qui me paraît importante : des mesures devraient être prises, je crois, pour faire connaître aux colons qui désirent émigrer dans notre pays et affermer une terre pour la première année, l'endroit où se trouvent les terres à louer. Je mentionne cela parce que grand nombre de gens d'ici veulent partir, mais les commencements de leur nouvel établissement les effraient, et s'ils pouvaient affermer pour la première année, un peu plus tard ils achèteraient volontiers, ou ils prendraient des homesteads.

En terminant, je dois dire que les possibilités sont grandes d'obtenir ici un grand nombre [de colons—ce qui justifiera les dépenses de publicité et d'autres travaux dans cette partie des Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN S. CRAWFORD

N° 6

RAPPORT DE C. J. BROUGHTON.

1223 Monadnock Building,
Chicago, Ill., E.-U., 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de mes opérations en 1898.

J'ai visité plusieurs villes de l'Illinois et de l'Indiana, et j'ai exposé des grains et graminées à Springfield, Ill., Fort-Wayne, Ind., et Terre-Haute, Ind. A Springfield des milliers de visiteurs ont examiné notre étalage ; nous nous sommes procuré un grand nombre de noms de cultivateurs qui s'y étaient intéressés, et nous les avons envoyés au Département. A Fort-Wayne le comité de l'exposition nous a décerné un diplôme, et à Terre-Haute notre étalage a été l'objet des plus grands éloges. Cet étalage a attiré l'attention de milliers de gens sur notre magnifique pays de l'ouest, et depuis la clôture de l'exposition jusqu'à ce jour nous avons reçu des lettres de personnes qui avaient vu nos produits.

Pendant l'année il est parti 104 immigrants de ce district pour le Manitoba et l'ouest.

Quelques-uns étaient accompagnés de leurs familles ou ont été depuis rejoints par elles (ces familles sont comprises dans le chiffre 104), mais il reste encore à venir cinquante personnes appartenant à ce détachement. La guerre avec l'Espagne nous a privés de plusieurs familles ; les jeunes gens étant allés à l'avant, leurs parents ont décidé d'attendre une autre année. Trente familles m'ont promis de partir l'année prochaine. Ceux qui sont partis écrivent des choses superbes sur leur nouveau pays, ils se déclarent contents et invitent leurs amis à les suivre ; tous disent qu'ils ont bien mieux réussi que pendant le temps qu'ils ont passé là d'où ils viennent, et c'est leur première année.

La publicité judicieuse faite sous l'inspiration du Département par M. Will. J. White, l'inspecteur des agences des Etats-Unis, nous est d'une grande utilité, et bien que cinquante pour cent peut-être des demandes de renseignements que nous recevons ne portent pas fruit immédiatement, elles démontrent que ceux qui les font ont leur intérêt éveillé et qu'ils finissent par aller s'établir au Canada-ouest : ce n'est plus qu'une question de temps.

J'ai distribué personnellement près de 3,000 brochures, et j'en ai envoyé un très grand nombre par la poste ; j'ai reçu des centaines de lettres auxquelles j'ai répondu, et j'ai eu des entrevues avec des centaines de personnes.

J'ai accompagné quelques-uns des immigrants jusqu'à Saint-Paul ; d'autres ont été reçus là par notre représentant, et tous, sauf deux, ont passé par Chicago, où ils ont été rencontrés. La situation géographique de ce district impose aux immigrants—à l'exception peut-être de ceux qui viennent d'une ou de deux localités—la nécessité de passer par Chicago en route pour l'ouest canadien, et il faut qu'il y ait ici quelqu'un pour les recevoir et les munir de billets. Ceux qui vont à l'Alberta sont dirigés *via* la ligne du Saut et le chemin de fer Canadien du Pacifique, et ceux qui vont au Manitoba *via* le Great-Northern à Gretna.

Nos opérations promettent un grand succès, et si la moitié seulement de ceux qui se proposent d'aller s'établir dans le Canada-ouest se décident à partir, nous serons en mesure d'accuser une immense augmentation sur l'immigration de cette année.

J'ai l'honneur d'être, Milord,

Votre obéissant serviteur,

C. J. BROUGHTON.

N° 6 A.

RAPPORT DE T. O. CURRIE.

STEVENS-POINT, Wis., E.-U., 28 janvier 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel sur le travail de l'émigration aux Etats-Unis.

Le 22 janvier 1898. selon les instructions du département, j'ouvrais un bureau à Stevens-Point, Wisconsin. Le plan de publicité adopté par le Département m'a valu une correspondance qui m'a fort occupé ; j'ai aussi visité les correspondants dans différentes parties de l'Etat, conseillant à tous de ne pas partir pour l'ouest avant la fin de mars ou le commencement d'avril. Lorsque arriva le temps que je jugeai le plus favorable à leur départ, 22 immigrants partirent le 28 mars et arrivèrent heureusement à leur destination. De ce moment jusqu'au mois de juillet nous en avons constamment envoyés presque chaque semaine. Plus de 2,400 personnes ont correspondu avec nous ou sont venues nous voir personnellement pour avoir des renseignements sur notre grand nord-ouest. Je me suis efforcé de voir personnellement tous ceux qui nous avaient écrit, et j'ai visité plus de 75 pour 100 de nos correspondants.

Comme vous le savez, nous avons pris des arrangements pour faire un bel étalage aux deux expositions d'Etat ici, une à Cheppewa-Falls et l'autre à Milwaukee. Je suis charmé d'avoir à dire que tous les jours j'entends faire les plus grands éloges de nos produits exhibés à ces expositions, et je crois qu'ils constituent le meilleur agent de publicité que nous puissions avoir. Le 22 août je reçus du Département l'ordre d'aller au Nord-Ouest canadien, puis de retourner à Omaha, Nébraska, pour assister à l'exposition de cet Etat. Je dois dire ici que, tout habitué que je sois au spectacle des grands champs de grain de la vieille province d'Ontario, et après avoir vu les riches moissons de treize Etats de l'Union américaine, j'ai été plus que surpris en voyant les énormes produits du Nord-Ouest canadien. En voyageant en chemin de fer, à cheval ou en voiture à travers ce beau pays, on est comme ébloui par cet immense océan de grains dorés. J'ai visité autant de localités que possible entre Winnipeg et Edmonton, ne perdant pas un moment, lorsque je pouvais monter à cheval ou en voiture, pour recueillir tous les renseignements possibles sur les ressources de ce vaste territoire.

Arrivé à Omaha le 13 septembre, j'y trouvai votre agent, M. Bennett, et M. Duncan travaillant ferme à l'immigration et infatigables dans leurs efforts à faire paraître notre étalage le plus avantageusement possible. Permettez-moi de dire ici que les Canadiens qui n'ont pas voyagé dans l'Ouest ne peuvent se faire une idée de la large part que le Canada a prise au développement des Etats de l'ouest. Pendant mon séjour à Omaha j'ai constaté que plus de la moitié des gens qui ont visité cette exposition étaient, eux-mêmes ou leurs parents, nés au Canada, et je suis pleinement convaincu qu'un très grand nombre d'entre eux émigreront du Nébraska et d'autres Etats à notre Nord-Ouest canadien, grâce à l'influence de notre étalage. Aujourd'hui les habitants des Etats de l'ouest en connaissent plus sur le compte du Canada qu'ils n'en ont jamais connu. Vous serez sans doute surpris d'apprendre que nombre de ceux qui ont visité notre étalage de fruits étaient tout ébahis et nous demandaient s'il était le produit de serres chaudes ! Ils étaient sous l'impression que nous n'avions que deux mois d'été dans tout le Canada. Comment des idées aussi erronées peuvent-elles être formées ? Je ne sais, mais elles ont cours parmi les populations des Etats de l'ouest, et vos agents ont à travailler fort pour les dissiper.

Il a été distribué dans cet Etat, à ceux qui en demandaient, plus de 24 boîtes d'imprimés. Dans le peu de temps que nous avons travaillé nous avons pu, avec le concours des agents sur place que nous avions nommés, envoyer 227 émigrants aux Nord-Ouest, et 2 familles dans la province d'Ontario. Les chefs de familles avaient avec eux des sommes d'argent variant de $250 à $5,000, outre des effets de ménage, des instruments aratoires et des animaux.

Les perspectives de l'émigration pour le printemps et l'été prochains sont pour le moins cinq fois plus brillantes qu'elles ne l'étaient il y a un an. Les demandes de renseignements sont d'une nature différente. Un certain nombre de cultivateurs ont vendu leurs propriétés et sont déterminés à partir au printemps. Mais nous ne sommes pas sans rencontrer de l'opposition dans l'Etat du Wisconsin. La population est travaillante, courtoise et généreuse. Les grandes compagnies de chemins de fer, dans cet Etat et dans l'ouest, font tout en leur pouvoir pour garder les gens chez eux. Le chemin de fer Wisconsin-Central possède des milliers d'acres de terrains dans cet Etat. Le Great-Northern et le Northern-Pacific ont des prix très bas pour le Minnesota, les Dakotas et le Montana, et lorsqu'ils entendent dire que quelqu'un se propose de vendre et que nous le recherchons, ils nous suivent de près jour et nuit. Ils cherchent aussi à s'assurer des services des bons agents que nous pouvons avoir, en leur offrant, me dit-on, de meilleurs avantages que ceux que nous pouvons leur donner.

Tout cela est loin de rendre parfois notre tâche facile et agréable. Néanmoins nous espérons sincèrement que nos efforts pour l'année prochaine seront couronnés de succès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. O. CURRIE.

N° 7.

RAPPORT DE BENJAMIN DAVIS.

154 TROISIÈME RUE EST,
SAINT-PAUL, MINN., E.-U., 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—Voilà un an que je vous ai présenté mon premier rapport général au sujet de l'émigration de cet Etat et de l'Iowa septentrional au Canada-ouest.

Vous aurez déjà appris, par les rapports hebdomadaires qui vous ont été adressés, comment mon temps et celui du personnel attaché au bureau de Saint-Paul ont été employés, et ce que nous avons pu accomplir.

Tous ceux qui le en désirent peuvent obtenir des renseignements en s'adressant au bureau maintenant établi sous ma direction, 154 Troisième rue Est, Saint-Paul. Le bureau est devenu bien connu, comme en fait foi le nombre des gens qui le visitent et des colons qu'il envoie directement à notre Nord-Ouest.

Le très grave préjugé que j'ai constaté parmi la population de ce pays lorsque j'ai commencé à travailler, et qui reposait sur des racontars de froid extrême et de gelées prématurées dans le Canada-ouest, s'est bien dissipé. Ceci a été accompli en grande partie par des délégués envoyés par différentes localités pour reconnaître le terrain, et qui au retour ont fait rapport à leurs amis et à moi, ainsi que par des lettres de colons établis là-bas à leurs amis d'ici. Les rapports des délégués ont été envoyés au ministère de l'Intérieur et imprimés sous la forme de brochures qui ont été répandues à profusion dans l'Etat et ont produit des résultats favorables, spécialement dans les environs des localités où les délégués résident ou sont connus personnellement. J'ai aussi reçu nombre de lettres de cultivateurs qui ont émigré au Canada-ouest et y ont pris des homesteads. Ces lettres produisent un excellent effet. Elles sont exposées sous verre sur le comptoir de notre bureau ; des copies en sont aussi expédiées par la poste aux gens qui demandent des renseignements. Elles convainquent immédiatement les sceptiques ou ceux qui ont des doutes que le Canada-ouest renferme tout ce dont un cultivateur a besoin, et que les promesses et les renseignements contenus dans les brochures et donnés par vos agents ne sont pas exagérés.

Un changement très avantageux a été opéré dans le mode de publicité par les journaux, en en donnant la direction à M. Will. J. White, qui a débarrassé vos agents de ce travail supplémentaire, ce qui leur permet de consacrer tout leur temps à semer la semence de l'émigration. Le mode de distribuer les imprimés s'est aussi amélioré, selon les directions du Département. Auparavant j'envoyais par la poste toutes les publications concernant l'Ouest canadien ; aujourd'hui je transmets les noms et les adresses au Département, qui, lui, expédie les imprimés en question, ce qui évite des frais de port considérables.

Je mets en pratique le plan de tenir des assemblées publiques et d'y adresser la parole, ainsi que de faire des visites aux cultivateurs chez eux.

Il y a vingt mois que notre bureau est ouvert, et j'espère que les résultats vous seront agréables : Dans le cours des premiers huit mois j'ai envoyé 83 colons et 6 délégués ; depuis le mois de décembre 1897 j'ai envoyé 359 colons et 49 délégués. Les colons ont pris des droits de préemption en différents endroits, vos agents n'établissant aucune préférence quant aux localités. Les principales régions où ils se sont établis sont les districts du Lac-Dauphin, de la Rivière-du-Cygne, de la Montagne-du-Canard et de Virden, dans le Manitoba ; Yorkton et Alaméda, dans l'Assiniboïa ; le long du chemin

de fer dans le territoire de la Saskatchewan près de Prince-Albert, et entre Calgary et Edmonton dans l'Alberta. Chacun de ces territoires a reçu un nombre à peu près égal de colons du Minnesota.

J'ai fait dans le personnel des sous-agents quelques changements que j'ai cru devoir être avantageux.

Les produits du Canada-ouest exhibés aux expositions d'Etat et de comté du Minnesota ont donné des résultats qui dépassent même tout ce que nous en attendions, et ont convaincu des milliers de gens que les terrains gratuits du gouvernement canadien dans le Canada-ouest ne pouvaient être surpassés sur ce continent. A part les grains, battus et en paille, qui étaient nombreux et étalés avec goût, nous avons exposés des légumes du Manitoba et des Territoires que des visiteurs ont déclaré être supérieurs à tous les produits du même genre qui étaient aux expositions. L'étonnement de plusieurs faisait plaisir à voir. Nous avons aussi distribué des milliers de brochures contenant une excellente description des terrains d'où ces produits proviennent.

Après l'exposition d'Etat, votre étalage fut divisé en quatre parties, chacune sous les soins d'un agent, pour être exhibées aux expositions de comtés ; M. Edward T. Holmes en eut une, M. J. H. M. Parker, de Duluth, en eut une autre, je pris charge de la troisième, et M. C. W. Speers, de Griswald, Manitoba, porta la quatrième à une exposition qui eut lieu à Rochester, Minnesota, après quoi il se rendit à l'exposition d'Etat qui avait lieu à Milwaukee. Je saisis cette occasion d'exprimer mes remercîments à M. Speers pour l'aide intelligente qu'il m'a donnée à l'Etat du Minnesota ; de même, le concours, le travail et les conseils de M. Will. J. White ont été hautement appréciés. Cette année nous n'avons pas été obligés d'engager des décorateurs, car nous sommes devenus maîtres dans l'art d'exposer les produits agricoles. Des photographies de nos étalages ont été prises et envoyées au ministère de l'Intérieur, ainsi qu'à d'autres intéressés. M. David R. McGinnis, un des chefs de l'exposition d'Etat, a déclaré que l'étalage canadien était l'une des plus belles pièces artistiques qu'il eût jamais vues. Nous avons exhibé à quinze expositions de comtés, et distribué des millions de brochures et paquets de grain. L'avantage résultant de ces expositions de comtés ne saurait être trop apprécié. Je reçois continuellement des lettres demandant de plus amples renseignements sur le Canada-ouest ; elles viennent de personnes qui ont eu la bonne fortune de voir nos produits ou qui en ont entendu faire l'éloge. Ce mode de publicité est très bon, et devrait être suivi tous les ans. Les cultivateurs aiment voir et toucher les produits afin de les comparer avec les leurs.

La perspective d'une nombreuse émigration de mon territoire pour le printemps et l'automne prochain est très encourageante. Je m'attends à envoyer dix fois plus de colons que l'année dernière, et mon attente est fondée sur le nombre de cultivateurs qui se préparent dès ce moment à partir au printemps. Dans deux localités 200 familles sont à prendre des arrangements pour émigrer à l'Alberta et au Manitoba ; il est possible que quelques-unes changent d'idée et se fixent dans l'Assiniboïa et la Saskatchewan. Chacun des sous-agents fait rapport que de cinq à dix familles de sa localité sont prêtes à partir au printemps. J'ai 45 sous-agents qui sont à l'œuvre dans différentes parties de cet Etat et de l'Iowa septentrional.

M. Ed. T. Holmes, que vous avez envoyé pour m'aider dans mes travaux, est arrivé le 7 avril 1898. Après avoir passé quelques trois semaines dans le bureau de Saint-Paul pour se mettre au courant des opérations et se faire la main, il s'est mis à voyager dans le Minnesota et l'Iowa septentrional, et il a visité presque tous les comtés au sud et au sud-ouest de Saint-Paul. Il a fait un excellent travail, car, ayant visité le Canada-ouest et bien observé tout ce qu'il y a vu, il était en situation de parler d'après expérience. Il voyage continuellement, et vient quelques fois à Saint-Paul quand c'est nécessaire. A part ses rapports hebdomadaires, vous en recevrez un général allant jusqu'au 31 décembre.

Nombre de lettres reçues à ce bureau demandant renseignements et auxquelles il a été fait réponse	3,500
Nombre d'expositions où nous avons exhibé des produits du Canada-ouest	15
Nombre de noms et d'adresses recueillis à ces expositions	3,747
Nombre de noms et d'adresses reçus sur demandes adressées avec enveloppes timbrées	8,359
Paquets de grains battus donnés personnellement aux visiteurs	5,672
Brochures distribuées aux expositions	11,241
Nombre de brochures envoyées par la poste jusqu'au 9 novembre (jour où je reçus du département l'ordre de discontinuer ces envois, mais de lui transmettre des noms et adresses auxquels les brochures seraient adressées d'Ottawa	105,000
Nombre de brochures données personnellement aux visiteurs en ce bureau	5,173
Brochures envoyées du bureau aux sous-agents	23,000
Visiteurs venus au bureau pour renseignements	1,756
Délégués envoyés au Canada-ouest	49
Colons à qui des certificats ont été donnés par le bureau	200

COLONS ENVOYÉS PAR LES SOUS-AGENTS.

J. H. M. Parker, Duluth, Minn	119
Chas. S. Marden, Barnesville, Minn	7
Alley et Konzen, Haliock, Minn	5
A. L. Anderson, Milaca, Minn	7
Alex. Williams, Wilmar, Minn	3
Geo. Thompson, Boyden, Iowa	18
Total	359

Espérant que ce rapport vous donnera une bonne idée du travail fait par notre bureau,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BENJAMIN DAVIES.

N° 8

RAPPORT DE ED. T. HOLMES.

154 TROISIÈME RUE EST,
SAINT-PAUL, MINN., 31 décembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai beaucoup de plaisir à vous présenter un rapport de mes travaux comme agent voyageur d'émigration dans l'Etat du Minnesota, depuis le 1er avril jusqu'à ce jour.

Suivant instructions du département je me rendis dans le Minnesota et me présentai au bureau de Saint-Paul le 6 avril. Je fus très cordialement reçu par M. Davies, qui m'assura que j'arrivais très à propos : c'était jour d'excursion, et il y avait dans le bureau un bon nombre de personnes venues de différentes parties de l'Etat. J'aidai M. Davies à les mettre confortablement en voyage. M. Davies me conseilla de rester quelque temps dans ce bureau afin de me mettre au courant du travail. J'y passai trois semaines pendant lesquelles je lus attentivement tous les imprimés qui traitent de terrains à homesteads du Canada-ouest, les règles et règlements concernant les colons, etc., et je me rendis familier avec les prix de transport de passagers et marchandises de Saint-Paul à différents endroits du Canada-ouest.

On me remit alors un livre dans lequel étaient inscrits les noms de toutes les personnes qui avaient écrit au bureau de Saint-Paul pour avoir des renseignements au sujet des homesteads canadiens. Ce livre est pourvu d'un index suivant le nom des villes, et il m'est d'une très grande utilité. En arrivant dans chaque ville, je n'ai qu'à prendre connaissance des noms inscrits sous le nom de cette ville. Je prends avec moi quantités d'imprimés pour distribution, ainsi que des placards lithographiques que j'affiche dans les bureaux de poste, boutiques de forgerons et autres endroits où je suis certain qu'ils attireront les yeux du cultivateur.

Au commencement de mai, j'accompagnai un détachement de colons à l'Alberta. J'ai beaucoup voyagé en voiture dans la campagne, causant avec les cultivateurs et obtenant une foule de renseignements de grande valeur.

Pendant les mois de septembre et d'octobre j'assistai à six expositions de comtés, ayant avec moi un étalage des produits du Canada-ouest et quantités d'imprimé que je distribuai aux gens qui s'intéressaient aux homesteads. A chacune de ces expositions je recueillis un certain nombre de noms que j'ai adressés au Département. Ces produits exhibés aux différentes expositions dans tout l'Etat ont fait connaître le Canada-ouest tout aussi bien que les annonces des journaux pourraient le faire. Ici le cultivateur voyant par lui-même ce que le pays peut produire, et il emporte avec lui un petit échantillon de nos grains pour le montrer à ses voisins. Je me suis aperçu en allant de ville en ville que ceux qui n'avaient pas vu nos produits exposés en avaient entendu parler, ainsi que des homesteads officiels de 160 acres.

J'ai parcouru la plus grande partie du Minnesota méridional et de l'Iowa septentrional, où les terres ont une très haute valeur, où le cultivateur qui a de grands garçons ne peut trouver à acheter des fermes pour eux, et où il y a un grand nombre de fermiers. Après avoir passé un jour ou plus dans une localité où je constate cet état de choses, je suggère à un ou deux de ceux sur qui je crois pouvoir le plus compter de faire un voyage au Canada dans le but de visiter ce pays et de raconter ensuite à leurs voisins ce qu'ils auront vu. Cette offre est acceptée avec empressement, et je leur laisse une réquisition qu'ils doivent faire signer par 25 ou 30 cultivateurs intéressés. Une fois signée, la réquisition est envoyée au bureau de Saint-Paul, et la question du transport

gratuit des délégués est traitée avec le Département ou avec M. McCreary. Peu de délégués sont revenus sans avoir acheté ou pris une terre à homestead. Au retour, les délegués écrivent un compte rendu de leur voyage, dont des copies sont envoyées au département et publiées dans le journal de la localité.

Quelques semaines après, je leur écrit pour leur annoncer mon intention pour faire prochainement une assemblée dans leurs environs et leur demander de m'aider à annoncer cette réunion. Je prépare de petites affiches annonçant la date de l'assemblée et les fais distribuer parmi les cultivateurs. Grand nombre d'auditeurs à ces réunions ; je leur dis ce que le Canada offre aux bons cultivateurs, et j'en appelle à leurs voisins, qui ont récemment visité l'ouest canadien, pour corroborer mes dires. Des questions sont oposées par les cultivateurs, et je constate que les délégués sont bien en mesure de répondre à toutes ; je n'en ai pas encore rencontré un seul qui ne soit parfaitement enchanté du Canada-ouest comme pays agricole.

Chaque fois que je puis le faire sans inconvénients, j'assiste aux ventes de fermes, d'instruments aratoires, etc., que je vois annoncées, et je profite de l'occasion pour prêcher aux cultivateurs les avantages du Canada-ouest.

Permettez-moi de dire, en terminant, que quoique je trouve très encourageante la perspective de l'immigration pour l'année prochaine, il m'est fort difficile d'en estimer exactement le chiffre. On comprend qu'il faut un peu de temps au cultivateur pour vendre avantageusement ses propriétés en ce pays et passer dans un autre. Permettez-moi aussi de dire que d'après mes observations personnelles et les entretiens que j'ai eus avec des centaines de cultivateurs du Manitoba, les rapports des délégues, nos produits agricoles exhibés aux expositions de comtés, et les lettres reçues ici de colons établis dans l'Ouest canadien auront l'effet désiré, et que l'émigration aux terres gratuites du Canada sera telle que notre département aura lieu de se féliciter du succès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ED. T. HOLMES.

N° 9.

RAPPORT DE W. V. BENNETT.

OMAHA, NÉBRASKA, E.-U., 1er janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—Le nombre des personnes qui, grâce au travail et aux efforts de notre bureau, se sont fixées dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest pendant l'année 1898 a été de 296. J'en ai eu 6 de Crète et 17 de Waverly, Nébraska, qui sont allées à l'Alberta par terre et dont je n'ai pas de nouvelles, puis 18 immigrants venus de Russie en octobre et novembre 1898 par l'influence de l'agent spécial T. Heintz, de Mission-Hill, D. S., ce qui fait un total connu de 338 immigrants, lesquels avaient un capital collectif de $173,995.

Je suis, monsieur,

Bien respectueusement,

W. V. BENNETT.

N° 10.

RAPPORT DE W. H. ROGERS.

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
WATERTOWN, D. S., E.-U., 11 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous présente mon rapport pour 1898. Afin d'être bref, je l'ai divisé sous les titres suivants : I. Plan de travail, II. Résultats, III. Perspectives pour 1899.

I. Le plan de travail que je trouve le plus efficace, c'est de commencer par intéresser les gens au Nord-Ouest canadien en mettant entre leurs mains les meilleurs imprimés qui concernent cette contrée. Pour rendre l'intérêt plus vif, j'encourage la correspondance et je leur envoie de temps en temps les rapports de ceux qui l'ont visitée et encore mieux, de ceux qui y ont résidé. Quand ils sont *mûrs* je prépare une entrevue personnelle.

II. Mes quinze années de résidence dans le pays me permettent de rectifier les nombreuses idées erronées qui ont cours à l'étranger sur la durée et la rigueur des hivers, sur les dommages causés par la gelée, etc., et d'exposer en même temps les avantages supérieurs que notre pays possède et offre au travail et au capital honnêtes. C'est à cela que j'attribue en grande partie mon succès.

Dans le cours de l'année plus de trois cents personnes, avec trente et un wagons d'effets, sont parties de cet Etat pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Je sais où trouver tous ceux qui, avant de partir, savaient définitivement où ils s'établiraient, y compris tous ceux qui ont emporté avec eux des wagons d'effets, de même que d'autres qui m'ont écrit depuis leur arrivée dans le pays ; mais un grand nombre de ceux qui voulaient visiter différents districts avant de choisir l'endroit le plus désirable ne m'ont pas donné de leurs nouvelles, en sorte que je n'ai aucun moyen de savoir où ils sont. Indépendamment de ceux qui ont émigré, dix-huit délégués, représentant un bon nombre de familles, et trente autres chercheurs de terres, ont visité le pays, et à peu d'exceptions près, ont apporté ou envoyé des rapports favorables.

III. Il est reconnu que l'année dernière a été la plus prospère dans l'histoire du Dakota-sud. A cause de cela, plusieurs de ceux qui prennent leurs désirs pour la réalité, ont prédit que mon travail dans cet Etat prendra fin bientôt ; mais vous pourrez juger des perspectives de 1899, quand je vous aurai dit que, au moment où j'écris, j'ai soixante et dix personnes qui sont prêtes à partir avec vingt wagons d'effets au commencement du printemps. Je suis à prendre des dispositions pour les expédier toutes paru n convoi, et d'après les lettres que je reçois il y a toute raison de croire que le nombre des immigrants va s'accroître considérablement pendant les quelques mois suivants.

Bien à vous,

W. H. ROGERS.

N 11.

RAPPORT DE W. RITCHIE.

GRAFTON, D. N., E.-U., 1er janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les résultats du travail fait dans le Dakota-nord.

Le nombre total des colons qui ont quitté le Dakota-nord pour le Canada-ouest a été de 679, et à basse estimation la valeur des effets qu'ils ont emportés serait de $125 par tête.

Un grand nombre de cultivateurs se sont rendus en voitures dans le Manitoba, où ils ont pris des terres et où ils iront se fixer l'année prochaine. Ces derniers ne sont pas compris dans le chiffre cité plus haut, mais ils auront leur mention dans le rapport de 1899.

J'ai l'honneur d'être, monsieur

Votre obéissant serviteur,

WM. RITCHIE.



PRODUITS DE L'OUEST CANADIEN EXPOSÉS À UNE FOIRE DES ÉTATS UNIS. [288]

N° 12.

RAPPORT DE J. H. M. PARKER.

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
DULUTH, MINN., E.-U., 31 décembre 1898.

MONSIEUR,—Dans le rapport que je vous présente je traite brièvement de mon mode d'action, du travail fait et des perspectives de l'immigration en 1899.

J'ai parcouru le territoire confié à ma mission, faisant de la propagande presque de porte en porte. J'ai aussi tenu des assemblées et fait des conférences aux endroits suivants : Cloquet et Barnum dans le comté de Carlton, Pine-City, et Mission-Creek dans le comté de Pine, Rush City dans le comté de Cassago, Minn. ; à West-Superior et South-Superior dans le comté de Douglas, Wisconsin. M. Holmes, agent voyageur d'immigration, a fait avec moi deux tournées dans une partie de mon territoire, et cela m'a été d'une aide considérable. Il a aussi accompagné un détachement de mes colons à l'Alberta, où il les à vus s'établir sur des terres. La colonie s'est fixée autour d'Edmonton et de Wetaskiwin.

J'ai exhibé des grains et graminées du Canada-ouest à l'exposition du comté de Saint-Louis tenue à Duluth, à l'exposition du comté de Pine tenue à Pine-City, et à l'exposition du comté de Sibley tenue à Arlington. A ces expositions notre étalage à fort attiré l'attention, spécialement le blé, qui excelle beaucoup le meilleur qui soit produit dans le Minnesota. J'ai distribué des brochures et de petits échantillons de ce blé à tous les principaux cultivateurs, et j'ai obtenu un grand nombre de noms.

L'immigration que j'ai envoyée au Canada-ouest l'année dernière se composait de :—

Adultes masculins	75
Adultes féminins	15
Enfants, masculins et féminins	29
Total	119

Ces immigrants ont emporté avec eux, d'après ce que je puis voir, cinq wagons d'instruments aratoires, etc., et environ $3,000.

J'ai envoyé un délégué, M. F. M. Ford, de Cloquet, Mich., qui a visité les districts de l'Alberta et de la Rivière-du-Cygne. Il a été enchanté de cette dernière région, où il a choisi des terres pour une colonie considérable qui partira au printemps.

Il se fera une importante émigration au printemps, vu qu'il est impossible d'avoir une bonne récolte ici. Le terrain est très pierreux et pauvre, et le climat mauvais pour l'agriculture. J'ai déjà pris note de plus de 150 cultivateurs qui disent qu'ils partiront ce printemps et l'été prochain. Je vais annoncer une excursion au Canada-ouest pour le 15 avril prochain, et j'espère avoir une nombreuse colonie prête pour cette date.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. M. PARKER,
Agent.

N° 13.

RAPPORT DU RÉV. R. A. BURRISS.

PORT-ARTHUR, Ontario 29 novembre 1898.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport sur le travail d'immigration fait sur la rivière La Pluie, Ontario.

Le 1er février dernier, je fus chargé par votre département, en ma qualité d'agent d'immigration, d'obtenir des colons des Etats-Unis pour la vallée de la rivière La Pluie, Ontario-ouest.

Je partis immédiatement de chez moi, à Bowmanville, pour mon voyage d'exploration. Cette région m'avait été recommandée comme très avantageuse pour la colonisation. Parti de Portage-du-Rat, je remontai la rivière La Pluie jusqu'à Fort-Frances.

Je passai plus d'une semaine à chercher une bonne localité pour y établir une colonie. Je trouvai les gens très bienveillants et tous désireux de répondre à mes questions concernant la vallée. Celle-ci me paraît exceptionnellement fertile et bien faite pour l'agriculture. Je retraversai le lac à Portage-du-Rat, très satisfait.

Ensuite, je demandai au département des Terres de la Couronne à Toronto l'arpentage spécial d'un township, qui fut fait et terminé le 15 mai, tout prêt pour mes premiers colons. Ces colons venaient de différents endroits des Etats-Unis, quelques-uns même de l'Orégon et de la Californie.

Mon œuvre a été rendue très difficile par le manque de chemins. Il n'y avait point de chemins dans ce township. Il a fallu transporter tous les effets sur les épaules à cinq milles de distance à travers les broussailles. Plusieurs des nouveaux colons ont affermé des terres ; quelques-uns ont pris possession de *claims* et se sont mis à l'œuvre. Le département des Terres de la Couronne a immédiatement commencé un chemin de colonisation, et au bout de huit semaines nous avions une route.

Ces colons des Etats-Unis appartiennent à la meilleure classe. J'ai attiré leur attention en écrivant, dans les journaux religieux, des articles exposant les avantages que les petits fermiers pouvaient avoir dans cette localité. Je voulais y aller avec prudence. J'invitai les hommes à venir seuls, laissant leurs familles derrière eux jusqu'à ce qu'ils eussent choisi des terres et construit des maisons. Tous sans exception se sont déclarés satisfaits du sol, de l'eau et des avantages offerts.

Cinquante-sept chefs de familles ont pris chacun un quart de section dans le township Burwiss, ce qui équivaut à *neuf milles six cents vingt acres.* On a dressé le plan d'un emplacement de ville, couvrant quarante acres au centre du township, et près de trois quarts des lots se sont vendus. Cette ville s'appellera Christiana. Le département des Terres de la Couronne à Toronto a concédé gratuitement les quarante acres pour l'emplacement de ville. Nous avons ensuite formé un conseil municipal auquel nous avons remis les terrains. Les deniers provenant de ces lots seront affectés à la confection des rues et à l'embellissement de la localité. L'arpentage se fera au printemps. Il y a sur les lieux un temple et une maison de pension. Le printemps prochain nous établirons un bureau de p ste et une diligence.

Sept quarts de section ont été pris par mes gens dans le township Carpenter, qui se trouve à l'ouest de Burriss. Plusieurs lots ont été pris également dans les townships Devlin et Barwick. Deux fermes de 330 et 335 acres, donnant sur la rivière, ont été achetées, et elles sont habitées. La plupart de ces colons sont des cultivateurs pratiques ; ce sont des citoyens honnêtes, laborieux et sobres ; il serait impossible d'avoir de meilleurs colons.

Les obstacles que j'ai eu à surmonter au début ont en grande partie disparu. J'ai fait décerner des certificats à environ cent chef de familles pour l'ouverture de la navigation le printemps prochain. Avec eux partiront les familles de ceux qui sont venus cet été. Je ne serais pas surpris de voir 500 chefs de familles arriver dans la vallée de la rivière La Pluie l'année prochaine : la perspective est des plus brillantes. J'ai toute confiance que lorsque le chemin de fer Ontario et Rivière-La Pluie sera terminé, la plus grande partie de ces terres arables de bonne valeur seront prises.

Je suis maintenant établi à Port Arthur. Le nouveau chemin de fer à son point de départ ici. Non seulement il possède ces terrains sur la rivière La Pluie, mais avant d'arriver à la rivière La Pluie, il traverse trois ou quatre mille acres de terres importantes. En tout nous avons aujourd'hui dans cette localité 1,000,000 d'acres de terres arables, sans compter les terres minérales. Je ne pense pas qu'il soit maintenant possible de trouver une région plus favorable pour l'établissement d'hommes qui désirent des terres gratuites près d'un bon marché.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. A. BURRISS.

N° 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION ET DE RAPATRIEMENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

MONTRÉAL 2 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le cinquième rapport annuel de la Société de Colonisation et de Rapatriement de la province de Québec, à l'œuvre de laquelle je suis attaché en qualité d'agent d'immigration sous la direction de votre département.

Ce rapport ne diffère aucunement, dans ses parties saillantes, de ceux qui l'ont précédé. Il contient la confirmation réitérée du succès qui couronne les efforts de la société dans la tâche quelle a entreprise à son début et qu'elle poursuit avec persévérance et énergie.

Le nombre total de colons inscrits aux bureaux de la Société, pendant les douze mois de l'année 1878, s'élève au chiffre satisfaisant de 2,226, dont 462 venaient des Etats-Unis. Voici quelle était leur destination :—

District de Labelle	1,200
Lac Témiscamingue	263
Lac Saint-Jean	572
Vallée de la Matapédia	89
Ontario-nord	95
Canada-ouest	7
Total	2,226

J'ai déjà appelé l'attention sur le fait que ces chiffres ne donnent pas une idée complète des résultats obtenus par la société, dont le travail de propagande est fait au Canada, aux Etats-Unis et même en Europe. Ainsi, c'est seulement la plus faible proportion des colons fournis par les vieilles paroisses qui viennent s'inscrire à nos bureaux ; le plus grand nombre, quittant les districts contigus aux townships vers lesquels ils se dirigent, vont tout droit à leur destination. Le prochain recensement décennal pourra seul rendre manifeste les résultats de notre œuvre.

Ce sont les Canadiens qui ont quitté le Canada que les conférences et d'autres modes de propagande ont principalement pour objet d'influencer et de ramener au pays. Néanmoins, une faible partie seulement de ceux-là viennent s'inscrire à nos bureaux, c'est-à-dire ceux qui s'en vont s'établir sur les terres boisées de la province. Les autres se rendent directement à leur destination.

Le mouvement de rapatriement est réel ; il s'accentue de jour en jour, mais ses proportions véritables ne seront connues qu'après le prochain recensement général. Les agents de chemins de fer aux Etats-Unis ont une idée approximative de ces retours, et les chiffres qu'ils donnent sont tout simplement étonnants.

Loin de nous le désir de réclamer tout le crédit de leur travail, mais la part qui revient légitimement à notre société n'est pas peu considérable.

Pour mieux comprendre et apprécier l'œuvre à laquelle la société se consacre, il faut ne pas oublier, d'abord que son but principal est d'enrayer l'émigration en adoptant et en faisant connaître de meilleures méthodes de colonisation, et en second lieu qu'elle travaille à ramener au pays ceux qui l'ont malheurensement quitté.

Cette année, la société a conçu et exécuté le projet de tenir un congrès de colonisation destiné à faire époque dans ses annales. Des personnes bien connues pour l'intérêt qu'elles portent à la colonisation et pour la connaissance pratique qu'elles ont de cette question, se sont rendues de toutes parts à l'invitation de la société, et ont contribué au succès du congrès.

Un des résultats les plus immédiats et les plus tangibles de ce congrès a été l'organisation de plusieurs sociétés de colonisation dont le zèle et l'efficacité sont au-dessus de tout éloge. Dans toute la mesure de ses possibilités notre société encourage ces institutions-sœurs qu'elle croient capables de faire un grand bien.

Il est généralement admis que la question de colonisation, au point de vue de la province de Québec, n'est pas d'une solution extrêmement difficile. Elle se réduit simplement à une affaire de voies de communication ; et c'est si bien le cas que l'on peut voir le nombre des colons diminuer ou augmenter dans une région de colonisation selon que l'ouverture de chemins est passée avec plus ou moins d'activité.

De chaque famille canadienne des vieilles paroisses, où les terres sont toutes occupées, surgit constamment des essaims de jeunes gens dont la vocation réelle est l'agriculture, et qui sont bien disposés—du moins, un grand nombre—à suivre cette carrière, mais que les lentes méthodes de colonisation et le manque d'encouragement entraînent fatalement vers les grandes villes du Canada et des Etats-Unis, où ils végètent misérablement. C'est une partie de notre mission d'encourager ces jeunes gens à réclamer leur part du patrimoine que nous, Canadiens, possédons dans les régions encore incultes de notre province et dans les plaines fertiles du Canada-ouest, où quelques années de travail leur donneront l'indépendance et où des milliers—des millions, s'il le faut—de ces mêmes jeunes gens peuvent trouver à s'établir. L'autre partie de notre mission consiste, comme je viens de le dire, à ramener ceux des nôtres qui, après avoir passé quelque temps loin du pays, ne demandent pas mieux que d'y revenir.

Convaincu de l'excellence de cette mission et du travail accompli par notre société, j'ai l'honneur de solliciter en son nom la continuation des crédits dont elle a été favorisée depuis sa constitution, crédits qui lui sont absolument nécessaires pour remplir sa mission.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BRISSON,
Agent général de la Société de colonisation.

Nº 15

RAPPORT DU RÉVÉREND PÈRE MORIN.

MONTRÉAL, 14 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon huitième rapport annuel au sujet de mes travaux de colonisation et de rapatriement dans le district d'Edmonton, Alberta.

Nos colonies canadiennes-françaises continuent de progresser ; de nouvelles familles arrivent parmi nous, je pourrais dire chaque semaine ; la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique trouve des acheteurs pour ses terrains, et les homesteads sont tous pris dans un rayon de 20 à 25 milles de la ville.

Comme résultat de mes deux voyages dans les Etats-Unis de l'Est, j'ai pu ramener une trentaine de familles qui se sont établies dans les différents centres canadiens de ce district ; elles seront suivies d'un plus grand nombre pendant l'été, et d'autres se préparent à venir le printemps prochain.

La récolte a été bonne, le rendement du grain a donné satisfaction, et mes colons sont contents des résultats de mes travaux. Les tableaux accompagnant ce rapport vous permettront de voir les détails des opérations qui ont été faites dans la colonie pendant les derniers douze mois.

Il nous est venu plusieurs délégations des Etats-Unis et des autres provinces du Canada. A toutes j'ai rendu les services demandés, je leur ai fait voir les avantages du pays, mais aussi les lacunes que l'on trouve nécessairement dans tout établissement nouveau.

Après lecture de brochures traitant du Nord-Ouest, il y a des gens à l'enthousiasme facile qui, sans consulter leur bourse, ou même leurs aptitudes quelquefois, se mettent en route pour la prairie et choisissent leur homestead, ignorant complètement les principes de prudence qui doivent guider le débutant dans une carrière nouvelle. Bientôt l'enthousiasme fait place au désenchantement et ils s'aperçoivent, trop tard, que même sur une terre toute défrichée, reçue gratuitement, il faut des animaux de ferme, du grain de semence, des provisions, des bâtiments quelconques, en un mot, un petit capital pour commencer.

Voilà expliqué le fait que certaines familles ne sont pas restées dans l'Alberta, quoiqu'elles y eussent pris des terres. Malheureusement, ces familles qui étaient venues si inconsidérément parleront en mal du pays, de retour chez elles. Il est désagréable d'avoir à avouer qu'on n'a pas les qualités nécessaires pour faire un bon cultivateur, ou de dire qu'on est trop pauvre pour se procurer les choses nécessaires à un établissement, et, comme la faute doit se trouver quelque part, il est plus possible de blâmer les agents de colonisation ou le pays, et c'est ce qu'ils font d'un cœur léger ; mais nous ne nous en portons pas plus mal pour cela.

Quant aux cultivateurs pratiques qui étaient venus avec un peu de capital, je dois dire qu'aucun d'eux songe à abandonner sa ferme ; tous ont foi dans l'avenir du pays et travaillent avec zèle à développer ses ressources. Le district d'Edmonton, quoi qu'on en dise, sera toujours parfaitement propre à l'agriculture mixte : l'élevage du bétail et la culture du grain dans une proportion mesurée. La fertilité du sol et les grandes prairies encore inoccupées offrent des avantages exceptionnels pour ces deux industries.

Les puits ordinaires creusés à la pelle ne suffisent plus, en raison de l'accroissement considérable des troupeaux de bétail ; ils sont maintenant remplacés en plusieurs endroits par des puits artésiens de 50 à 100 pieds de profondeur qui fournissent une eau abondante, propre à toute espèce d'usage. Malheureusement ces puits artésiens sont très dispendieux, particulièrement pour les nouveaux arrivants, qui ont tant de dépenses à faire.

La colonie possède un journal qui nous est une aide considérable. L'*Ouest Canadien*, publié à Edmonton, contient chaque semaine des correspondances et autres matières touchant les ressources et les avantages du pays. Le rédacteur, M. Frédéric Villeneuve, récemment élu représentant du district de Saint-Albert à la législature de Régina, est tout sympathique à notre œuvre de colonisation.

Nous avons été réjouis de voir commencer les travaux du pont qui doit traverser la Saskatchewan à Edmonton. L'entrepreneur des piles a terminé son ouvrage il y a plusieurs mois, et j'apprends que les soumissions pour la superstructure ont été reçues.

L'aisance et la prospérité commencent à pénétrer dans notre colonie, les maisons sont plus élégantes, des jardins ont été faits, les chemins ont été améliorés, les troupeaux augmentent, les champs s'agrandissent, les instruments aratoires dénotent un esprit de progrès chez les habitants. A cette époque de l'année, où les colons sont occupés à voiturer leurs grains à la ville, on voit défiler une suite à peine interrompue de beaux et solides véhicules. Le colon chaudement enveloppé dans son pardessus de fourrures, fumant nonchalamment sa pipe, assis sur sa charge de blé, traîné par une paire de grands et gros chevaux superbement harnachés, paraît être le plus heureux des mortels, et il l'est, on ne saurait le nier.

La valeur de la propriété a augmenté de 25 pour 100 depuis l'année dernière ; l'arrivée constante de nouvelles familles a réduit le nombre des homesteads disponibles, et aujourd'hui beaucoup de colons préfèrent payer plus cher et acheter, soit de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ou de particuliers, des terrains situés dans les centres organisés où il y a bureau de poste, église, écoles, magasins, etc., plutôt que de profiter des terres gratuites plus éloignées.

Ce serait une grande amélioration si toutes les colonies étaient unies par une ligne de téléphone, comme Morinville et Saint-Albert le sont avec Edmonton.

Je ne suis pas en faveur de concessions accordées aux colons sous forme de primes, etc., souvent elles encouragent l'immigration de gens peu faits pour l'agriculture. Mais à un colon *bona fide*, marié et père de famille, qui vient ici avec l'attention arrêtée de gagner sa vie en cultivant le sol, et la détermination de faire de l'Alberta son pays et celui de sa famille, je verrais avec plaisir le gouvernement rembourser à ce vrai pionnier, après un an de résidence, tous les deniers qu'il a déboursés pour son transport et celui de sa famille.

Je pourrais fournir les noms de plus de cinq cents familes qui ont manifesté le désir de venir prendre des homesteads ou d'acheter des terres dans nos nouvelles colonies ; mais les frais énormes du voyage ont empêché ces braves gens d'exécuter leur projet patriotique. Quand il faut payer de 30 à 40 dollars par billet pour aller des Etats-Unis de l'est à Edmonton, voyons ce que peut coûter le transport d'une famille composée de dix à douze membres, même lorsqu'elle ne paie que moitié prix pour les enfants de cinq à douze ans. La somme payée par quelques familles aux compagnies de chemins de fer représente souvent tout ce que la famille entière a gagné pendant deux ans.

Une nouvelle mine de houille est en exploitation à Morinville. En creusant un puits, M. Hedwidge Chevigny a frappé, à une profondeur de 4 pieds, une veine de charbon de 12 pieds d'épaisseur. Ce combustible est très bon pour chauffer les maisons et pour la forge, et il se vend un dollar la tonne livré à domicile. Le minéral avait été observé en différents endroits, mais nous étions loin d'espérer trouver une mine au milieu de la prairie, à trois milles environ du village de Morinville.

Les colons sont en excellente santé et la salubrité du climat leur promet une longue vie. Cette année il y a eu parmi eux une douzaine de décès, dus pour la plupart à l'imprudence qui entraîne ordinairement les accidents. D'un autre côté, nous avons salué la naissance de 125 beaux bébés, qui déjà réclament à grands cris... leurs homesteads.

Les yeux de la population sont tournés vers Edmonton, incontestablement la ville de progrès. Située comme elle est au centre d'une région agricole ayant un rayon de cinquante milles, nous ambitionnons pour notre métropole un avenir brillant. Nous espérons que l'on continuera de nous envoyer des colons, que le pays se peuplera, que le district se développera, et que nous verrons la ville prospérer, grandir et devenir l'une des principales villes du Dominion, l'emporium du nord, la capitale d'une nouvelle province.

C'est une question palpitante d'intérêt que celle de savoir quelle direction prendra le chemin de fer dès que le pont qui doit traverser la grande rivière sera terminé.

Rivière-qui-Barre et Morinville se disputent le privilège de l'avoir dans leurs limites. Quoiqu'il en soit, tous admettent que la ligne du chemin de fer ira d'abord à Saint-Albert, et de là se dirigera vers la grande rivière Athabasca, qu'elle traversera soit à Landing ou peut-être au vieux fort Assiniboine, puis continuera vers l'ouest du continent.

Le prolongement de cette ligne nous assurera un marché magnifique pour nos viandes, nos produits agricoles et de la laiterie. Aujourd'hui, dans l'état actuel des choses, les produits du Manitoba, quoique de quelques centaines de milles plus éloignés, nous font une concurrence ruineuse sur les marchés de la Colombie-Britannique, spécialement dans le district de Kootenay. Le tarif de fret sur le chemin de fer Calgary et Edmonton n'est pas de nature à encourager les exportations.

On continue à trouver de l'or dans le lit de la Saskatchewan. Des dragues de différents genres, dimensions et modèles ont fonctionné tout l'été. La compagnie anglaise dont le chevalier Drolet est le promoteur, espère obtenir de bons résultats.

Nous avons commencé deux nouveaux établissements au nord de Morinville, l'une à l'est et l'autre à l'ouest du grand lac aux Œufs. Une vingtaine de familles sont déjà fixées sur leurs homesteads et parlent de faire venir parents et amis pour renforcer leurs colonies. Dans ces deux localités il y a divers avantages : la prairie n'est pas parfaitement défrichée, mais le défrichement exige très peu de travail ; sur chaque homestead on peut trouver une quarantaine d'acres de terre toute prête pour la charrue.

Une autre colonie est en voie de formation à une douzaine de milles au nord de Lamoureux, au point de jonction des rivières Esturgeon et Creuse avec la Grande Saskatchewan. La plupart des familles de cette nouvelle colonie viennent de l'Etat du Minnesota. Plus de trente homesteads sont déjà inscrits au bureau des terres, et une nombreuse immigration y est attendue le printemps prochain. L'établissement se trouve sur la route qui conduit à Victoria.

J'ai le plaisir de vous offrir le résultat d'un recensement complet de tous les centres canadiens-français : c'est un travail ennuyeux, long et passablement difficile, mais je me le suis imposé pour la satisfaction qu'il donne. En consultant les tableaux et en les comparant avec ceux des années précédentes, on peut mieux juger du progrès et du développement des colonies. Le soin que j'ai mis à recueillir les renseignements sont une garantie de la fidélité et de l'exactitude de la statistique que je vous présente.

J'offre mes sincères remercîments au chemin de fer Canadien du Pacifique pour ses bons offices à mon endroit ; aux vénérables missionnaires du Nord-Ouest, de l'hospitalité desquels j'ai parfois abusé, aux fonctionnaires de votre département, pour la courtoisie avec laquelle ils m'ont toujours traité ; et, spécialement, aux employés du bureau de l'immigration à Montréal, pour les importants et nombreux services dont je leur suis redevable.

Dans le cours de cette année 1898 j'ai délivré 62 certificats d'immigrants, j'ai reçu 568 lettres auxquelles j'ai répondu par l'envoi d'imprimés, de brochures, etc., et surtout d'exemplaires de l'*Ouest Canadien ;* en outre, j'ai donné des renseignements plus détaillés lorsqu'ils m'étaient demandés.

J'ai fait deux voyages dans les Etats-Unis de l'est, visitant Lowell, Fall-River, Providence, New-Bedford, Woonsocket, Fitchburg, Worcester et d'autres centres canadiens où j'avais été invité à me rendre et où j'espérais rencontrer des familles pour nos colonies. J'ai fait quatre voyages au Nord-Ouest, amenant chaque fois des familles avec moi.

J'ai fait le recensement de toutes les familles canadiennes-françaises du district d'Edmonton. Au 1er janvier dernier, la colonie se composait de 620 familles établies dans neuf centres différents : Edmonton, Morinville, Saint-Albert, Fort-Saskatchewan, Saint-Pierre, Rivière-qui-Barre, Beaumont, Stony-Plain et Vegreville ; c'est vers ces centres que les nouvelles familles se dirigent. La plupart ont des parents ou des amis qui les y attendent et viennent les recevoir à la gare—ce qui n'est pas un petit service à me rendre.

Les tableaux qui accompagnent ce rapport accusent une augmentation de quatre-vingt-trois familles sur le recensement de l'année dernière. Je dois ajouter, cependant que près de cent familles, arrivées récemment dans les colonies, n'ont pas encore choisi l'endroit où elles se fixeraient ; dans le tableau j'ai inscrit seulement les familles établies

définitivement et déterminées à faire de l'Alberta leur patrie nouvelle. Je n'y ai pas inclus la population flottante.

Nous avons ensemencé cette année, 1898, 12,000 acres de terre,

qui nous ont rapporté...................	100,000	boisseaux	de blé
	314,000	"	d'avoine
	98,000	"	d'orge
Donnant un total de...................	512,000	"	de grain,

sans compter une centaine de mille boisseaux de beaux et bons légumes.

Quelques champs ont produit jusqu'à 100 boisseaux par acre. Le directeur de la ferme de la mission de Saint-Albert a récolté 3,500 boisseaux d'avoine dans 44 acres de terre ; M. Moïse Constantin, de Saint-Pierre, 2,500 boisseaux dans 35 acres ; M. Denis Hébert, environ 5,000 boisseaux dans 80 acres. C'est vous dire que le résultat a pleinement satisfait tout le monde. Le rendement, néanmoins, est un peu moindre que celui de l'année dernière.

Nous avons défoncé 9,000 acres de prairie, lesquelles, ajoutées aux 12,000 en culture, porteront à 21,000 le nombre d'acres de terre que nous devrons ensemencer le printemps prochain.

Le rendement à varié un peu, suivant le genre de culture adopté et le soin donné par le colon. En tête de la liste se trouvent :—

Saint-Albert....	113,875	boiss. de	2,470	acres; moyenne,	46.2	par acre.
Morinville......	110,937	"	2,500	"	44.8	"
For-Saskatchewan.	92,624	"	2,230	"	42.9	"
Rivière-qui-Barre	55,844	"	1,330	"	41.11	"
Saint-Pierre ..	50,155	"	1,180	"	34	"
Stony-Plain	45,311	"	1,010	"	44.5	"
Beaumont.......	40,562	"	1,080	"	34.3	"
Vegreville......	4,668	"	200	"	23.8	"
	513,976	"	11,990	"	42.86	"

La colonie possède un nombre assez considérable d'animaux, et il augmente continuellement.

Chevaux..	2,150
Bêtes à cornes..	5,252
Moutons...	2,466
Porcs...	3,900

soit une augmentation d'environ 20 pour 100 sur les années dernières.

Notre population se recrute un peu partout. Il y a dans la colonie des familles qui sont venues de toutes les provinces du Dominion et des différents Etats de la république voisine. Nous pouvons les classer dans l'ordre suivant :—

De	Familles.
France..	20
Belgique	20
Suisse	7
Québec..	120
Ontario..	55
Manitoba..	15
A reporter.................................	888

De	Familles.
Report...	888
Colombie-Britannique...	17
Californie	2
Connecticut	12
Dakota	20
Iowa	4
Kansas	43
Maine	28
Massachusetts	42
Missouri	2
Michigan	25
Minnesota	64
Montana	23
New-Hampshire	5
New-York	10
Pensylvanie	2
Rhode-Island	18
Washington	2
Wisconsin	19
Vermont	10
Dans le pays	35
Grand total	620

RÉCAPITULATION.

Europe	48
Etats-Unis	331
Canada	207
Dans le pays	35
Faisant un total de	620

ne comptant pas environ cinquante familles non encore établies.

Ces 620 familles forment une population de 2,479 âmes, redivisée en 1,432 adultes et 1,047 enfants, dont 1,347 du sexe masculin et 1,132 du sexe féminin.

PRIX DES ARTICLES SUR LE MARCHÉ D'EDMONTON.

Farine, les 100 liv	$ 2 25 à	$ 2 50
Porc "	5 50 à	6 00
Bœuf "	5 00 à	6 00
Mouton "	6 50 à	7 00
Beurre, la liv	18 à	20
Fromage "	10 à	12
Thé "	25 à	50
Café "	30 à	40
Riz "	6 à	7
Sucre "	7 à	8
Volaille "	9 à	10
Dindes "	13 à	15
Œufs, la douzaine	20 à	25
Pétrole, le gallon	40 à	50
Sirop "	75 à	1 00

INSTRUMENTS ARATOIRES.

Charrue, simple	$ 22 00 à	$ 28 00
" double	55 00 à	65 00
Semoirs	70 00 à	110 00
Faucheuse	60 00 à	65 00
Râteau	30 00 à	33 00
Moissonneuse	80 00 à	100 00
Lieuse	135 00 à	140 00
Pulvérisateur à disques	35 00 à	38 00
Herse	5 00 à	15 00
Charrette double	70 00 à	80 00
" légère	50 00 à	60 00
Boghei	40 00 à	50 00
Traîneau	22 00 à	30 00
Harnais, double	30 00 à	35 00
Harnais, simple	15 00 à	18 00
Ficelle d'engerbage	9 à	11
Fil métallique barbelé	3 25 à	3 50

ANIMAUX DE FERME.

Chevaux, 2,000 liv	$100 00 à	$130 00
Poneys, 1,500 liv	30 00 à	40 00
Vache laitière	25 00 à	30 00
Génisse d'un an	10 00 à	12 00
Bétail (vivant..)	2 50 à	3 00
Mouton d'un an	3 00 à	4 00
Cochon (vivant), 3 mois	3 00 à	4 00
Volailles, le couple	50 à	60

BOIS DE SCIAGE.

Madriers		$ 18 00 à	22 00
Lambrissage		20 00 à	25 00
Planches	12 00	15 00 et	17 00
Bardeaux		2 00 à	2 80

DIVERS.

Tabac	$ 25 à	$ 50
Laine	6 à	7
Blé, le boisseau	44 à	46
Avoine	20 à	22
Orge	20 à	22
Pois	1 00 à	1 10
Pommes de terre	20 à	22

Cette cote est celle de la dernière semaine de décembre 1898. Notre marché n'est pas encore établi ; il se produit quelquefois de notables changements en très peu de temps : cela dépend des facilités de transport et des importations plus ou moins considérables de nos marchands.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

J. BTE MORIN,
Prêtre.

POPULATION.

État comparatif pour les années 1896, 1897 et 1898.

—	1896.	1897.	1898.
Familles	428	537	620
Ames	1,987	2,122	2,479
Adultes	1,183	1,305	1,432
Enfants	804	817	1,047
Sexe masculin	1,201	1,196	1,347
Sexe féminin	786	926	1,132

J. BTE. MORIN,
Prêtre.

RÉCOLTES.

État comparatif pour les années 1896, 1897 et 1898.

—	1896.	1897.	1898.
Acres ensemencées	7,363	10,625	12,000
Boisseaux récoltés	180,348	365,718	514,000
Moyenne du rendement	24·5	34·6	42·7
Premier labour	2,963	4,444	8,969

J. BTE. MORIN,
Prêtre.

BESTIAUX.

État comparatif pour les années 1896, 1897 et 1898.

—	1896.	1897.	1898.
Chevaux	1,269	1,622	2,148
Bêtes à cornes	2,591	3,677	5,252
Moutons	1,210	1,454	2,466
Porcs	1,774	2,048	3,900

ÉTAT comparatif des colonies canadiennes-françaises pour les années 1896, 1897 et 1898.

—	1896.	1897.	1898.
Familles	406	537	620
Ames	1,987	2,122	2,479
Adultes	1,183	1,305	1,432
Enfants	804	817	1,047
Sexe masculin	1,201	1,196	1,347
Sexe féminin	786	926	1,132
Acres ensemencées	7,363	10,625	12,000
Acres labourées	2,963	4,444	8,969
Boisseaux récoltés	180,348	376,118	513,976
Moyenne du rendement	24·5	34·6	42·8
Chevaux	1,269	1,622	2,148
Bêtes à cornes	2,591	3,675	5,250
Moutons	1,210	1,454	3,000
Porcs	1,774	2,048	3,802

J. BTE. MORIN,
Prêtre.

RECENSEMENT général des Canadiens français du district d'Edmonton.

Colonies.	Familles.	Nombre d'âmes. Total.	Adultes.	Enfants.	Sexe masculin.	Sexe fémin n.	Établis dans Townships.	Concessions.	Bétail. Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.	Récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Légumes.	Acres de terre. Cultivées.	Défoncées.
Fort-Saskatchewan	123	732	259	173	242	190	54-55-56	22-23	427	1,190	975	650	20,875	45,937	25,812	4,200	2,230	2,164
Morinville	113	366	229	137	211	155	55-56-57	24 25 26	454	940	380	730	12,594	84,218	14,125	6,450	2,500	1,677
Saint-Albert	87	546	295	251	269	277	53-54	24 25 26	387	1,046	680	880	19,500	72.500	21,875	5,110	2,470	1,495
Edmonton	78	293	147	146	155	138	52	24-25	70	60	....	...	....	....	....	....	...	......
Beaumont	62	269	145	124	141	128	49-50	24-25	194	573	159	195	12,062	21,500	7,000	2.000	1,080	775
Rivière-qui-Barre	53	192	129	63	110	82	55-56	26-27	181	320	150	378	7,438	36,031	12,375	3,225	1,330	830
Saint-Pierre	47	153	96	57	85	68	53-54	26 27	210	508	115	360	14,555	26.950	8,650	2,875	1,180	1,160
Stony-Plain	44	165	103	62	98	67	52-53	25-26-27	164	330	484	494	11,220	26,375	7,716	2,680	1,010	715
Vegreville	16	63	29	34	36	27	49-50	15-16	61	283	57	115	2,526	1,362	780	600	200	153
Total	620	2,479	1,432	1,047	1,347	1,132	....	....	2,148	5,250	3,000	3,802	100,770	314,873	98,333	27,140	12,000	8,969

Certifié correct.

J. BTE. MORIN,
Prêtre.

MONTRÉAL, 26 janvier 1899.

ÉTAT comparatif pour 1896, 1897, 1898, des colonies canadiennes-françaises du district d'Edmonton.

Colonies.	Familles.			Chevaux.			Bêtes à cornes.			Grains.			Terres ensemencées.			Premier défoncement.			Moyenne du rendement.	
	1896	1897	1898	1896	1897	1898	1896	1897	1898	1896	1897	1898	1896	1897	1898	1896	1897	1898	1897	1898
Fort-Saskatchewan	71	113	123	300	352	427	695	912	1,190	24,320	92,028	92,624	1,171	2,337	2,230	537	1,154	2,164	39·4	41·5
Morinville	82	100	113	290	333	454	500	656	940	60,000	77,800	110,937	1,970	2,330	2,500	770	1,075	1,677	33·3	44 4
Saint-Albert	66	79	84	296	313	387	678	766	1,046	54,288	73,200	113,875	1,680	2,040	2,470	806	928	1,495	35·9	46·1
Edmonton	45	58	78	20	38	70	25	40	60	....	....	......	...	....	....	...	.....	....	.....	.....
Beaumont	41	51	62	48	141	194	98	331	573	6,900	20,600	40,562	1,184	676	1,080	184	281	775	30·5	37·5
Rivière-qui-Barre	27	48	53	88	142	181	70	226	320	4,000	39,100	55,844	158	1,140	1,330	117	605	830	34·3	42·0
Saint-Pierre	35	45	47	130	153	210	400	420	508	12,000	39,530	50,155	500	1,100	1,180	248	216	1,160	35·9	42·5
Stony-Plain	28	32	44	64	113	164	105	215	330	16,000	28,790	45,311	600	857	1,010	226	140	715	33·6	44·8
Vegreville	11	11	16	33	37	61	20	109	283	2,840	5,070	4,668	100	145	200	75	45	153	35·0	23·3
Total	406	537	620	1,269	1,622	2,148	2,591	3,675	5,250	180,348	376,118	513,976	7,363	10,625	12,000	2,963	4,444	8,969	35·4	42·8

Certifié correct.

J. BTE. MORIN,
Prêtre.

MONTRÉAL, 26 janvier 1899

N° 16.

RAPPORT DE C. O. SWANSON.

WALTERVILLE, QUÉ., 10 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant concernant le travail d'immigration fait pendant l'année 1898.

J'ai fait trois voyages à l'Alberta—en avril, juillet et octobre—en charge d'excursions de colons.

Des annonces publiées dans différents journaux scandinaves nous ont valu une volumineuse Correspondance avec des personnes qui demandaient des renseignements concernant les homesteads gratuits, et en réponse quantités d'imprimés ont été envoyés du bureau principal par M. Akerlindh et de Waterville par moi-même ; tout cela, avec plusieurs visites que j'ai faites dans différentes parties des Etats-Unis, a donné au Nord-Ouest 309 immigrants dont la plupart se sont établis dans l'Alberta-nord, apportant avec eux 17 charges de wagons d'effets, bestiaux, etc.

J'ai fait venir de Suède et de Norvège 71 personnes, dont 17 servantes qui sont venues sur billets payés d'avance, billets envoyés par moi-même et payés ensuite par les gens chez qui j'avais placé les filles, après qu'ils les eussent mises à l'essai pendant deux semaines, se remboursant eux-mêmes par une retenue d'à peu près un dollar par semaine sur les gages des servantes. Cette partie de l'œuvre—faire venir des servantes de Suède et de Norvège—devrait être soignée mieux qu'elle ne l'est. Depuis que l'on sait que je m'occupe de ce service, il ne se passe guère de jours sans que je reçoive de plusieurs parties du Canada des lettres me demandant des servantes. En règle générale, elles donnent satisfaction. Ces filles font aussi de bons agents, car après quelques temps de séjour dans le pays elles font venir quelques-unes de leurs amies. La plupart des immigrants que j'ai eus de la Suède cette année sont venus à la suite de lettres échangées avec quelques-unes de ces filles qui étaient ici depuis deux ou trois ans. En dehors de ce cercle, la perspective de l'immigration de ces pays n'est pas très encourageante.

Mais meilleure est celle de l'immigration scandinave des Etats-Unis, ainsi que me le font voir plusieurs lettres que j'ai reçues.

Lorsque je vais à l'Alberta par des excursions, après avoir établi les gens que j'y conduis, je visite autant que possible les habitants des différentes colonies. Je les trouve réussissant très bien et satisfaits.

Dans mes voyages j'ai eu les rapports des délégués qui étaient venus avec moi, et lors de ma dernière excursion j'ai eu des colons établis de bonnes lettres favorables au pays ; ces rapports et ces lettres, qui seront imprimés, serviront beaucoup l'immigration.

En terminant, je désire exprimer ma gratitude aux fonctionnaires des chemins de fer du Pacifique et du Grand-Tronc, qui m'ont toujours témoigné une grande bonté ; mes remerciements, aussi, à toutes les agences avec lesquelles j'ai eu des rapports, spécialement à celle de Montréal, pour les attentions qu'elles ont données aux immigrants venus des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Je demeure,

Votre obéissant serviteur,

C. O. SWANSON.



UN HOMESTEAD AU NORD-OUEST.

Nº 17.

RAPPORT DU REVÉREND PÈRE BLAIS.

TROIS-RIVIÈRES, 13 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—Suivant le désir qui m'en est exprimé dans votre circulaire du 17 novembre dernier, je vais vous rendre compte en peu de mots du travail que j'ai fait depuis le 3 mai tout en remplissant la mission qui m'a été confiée par mon évêque, mission que le département s'est efforcé de rendre fructueuse.

Après avoir attentivement étudié les districts du Nord-Ouest qui sont adaptés à la colonisation et avoir obtenu d'un grand nombre de familles et de fonctionnaires publics force renseignements sur les ressources que le pays offre, non seulement pour la culture du sol, mais aussi pour les différentes industries, je suis venu dans la province de Québec, où j'ai visité les centres qui me paraissaient les plus aptes à fournir des colons.

Vous avez pu vérifier le résultat de mes efforts par le nombre des familles et des visiteurs qui ont pris part aux excursions organisées par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique le 30 août et le 13 septembre l'année dernière.

Pendant plusieurs semaines de l'automne dernier, j'ai pu continuer mes observations et mes études au Manitoba. Depuis mon retour, en octobre, j'ai visité un grand nombre de familles, répondu à de nombreuses lettres, et donné des conférences à des auditoires considérables et attentifs dans les paroisses de Saint-Cuthbert, Saint-Justin, Saint-Grégoire, Saint-Maurice, Saint-Stanislas, Sainte-Angèle de Sorel, Bécancour, la ville de Hull, etc.

En outre, j'espère que vous serez content d'une brochure que j'ai préparée avec soin et que je viens de publier sur le Manitoba. Je me suis efforcé de donner un grand nombre de renseignements qui, j'en ai la confiance, contribueront à faire mieux connaître notre immense Nord-Ouest et à augmenter le courant d'immigration des Etats-Unis. Déjà j'ai visité l'Etat de l'Illinois, et je vais bientôt diriger mes pas vers les Etats de la Nouvelle-Angleterre, où je compte accomplir un travail important et efficace.

Avant de terminer, je désire appeler votre attention sur le fait que l'abbé Denis Gérin, de Saint-Justin, P. Q., faisait partie de l'excursion du mois de septembre dernier. De même que tous les excursionnistes, ce monsieur a été enchanté de son voyage, et depuis, il n'a cessé de seconder mes efforts par ses écrits que tout les journaux canadiens ont fort appréciés, et par d'habiles conférences, produit de ses observations et études attentives faites au cours du voyage.

Je demeure, monsieur,

Votre très obéissant,

M. BLAIS,
Prêtre, O.M.I.

N° 18.

RAPPORT DU RÉVÉREND C. A. M. PARADIS.

DOMRÉMY, ONT., 13 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—Mon rapport annuel de 1898 sera très court. Mes principales opérations ont consisté, comme d'habitude, à travailler au développement des terres colonisables du district de Nipissingue, afin de les rendre plus propres à attirer et à retenir une population plus nombreuse.

L'obtention d'une charte fédérale pour le chemin de fer Verner et Timagami est un des événements les plus importants de l'année, et on a le ferme espoir que la construction de cette ligne sera commencée de bonne heure l'été prochain, pour le grand avantage des colons, anciens et nouveaux, qui y trouveront de l'emploi, ainsi que des terres fertiles en abondance sur les deux côtés de la voie.

Dans l'attente de ce chemin, plus de vingt familles ont dernièrement pris des terres dans les townships de Crearer et Gibbons, où la voie va traverser les rivières de l'Esturgeon et Timagami.

M. J. R. Booth, le grand fabricant de bois, va bientôt terminer la coupe de son bois dans cette partie du pays, et il est très probable que le gouvernement d'Ontario mettra les terres en vente pour le défrichement.

Des mines de toutes espèces ont été découvertes en abondance dans les environs pendant les quelques derniers mois. La Compagnie de Pulpe des Chutes de l'Esturgeon fait une grande demande de bois d'épinette qui abonde ici ; des sportsmen, qui reçoivent de la Compagnie du Pacifique Canadien une direction et un encouragement à visiter nos beaux lacs, nous viennent des grandes villes des Etats-Unis, etc. : toutes ces choses contribuent au développement rapide de nos ressorces et au bien-être de notre population agricole. Le Nipissingue est véritablement une région merveilleuse, sa renommée se répand vite et loin, et fait connaître le nord de l'Ontario à des milliers de gens qui ont l'intention d'émigrer. Les Canadiens français rapatriés du Michigan et de la Nouvelle-Angleterre ne sont pas le seul objet de ma sollicitude. J'ai conclu avec M. C. O. Swanson, le digne agent, des arrangements pour qu'il dirige vers mes townships un courant des ses colons scandinaves du Minnesota. Ce que je connais pertinemment des Scandinaves établis dans le township de Hugel me fait dire que nous ne pouvons avoir une classe de colons plus robustes, plus laborieux et plus honnêtes. J'espère les voir arriver en grands nombres dans la vallée de l'Esturgeon et de Timagami, où ils seront les très bien venus.

Le nombre approximatif de colons arrivés dans ma région cette année est de quarante à cinquante familles Nul doute que ce chiffre sera plus que quatruplé l'année prochaine. Les récoltes de blé et de céréales ont été abondantes, celles des plantes racines moins encourageantes. En général les colons sont satisfaits, et chacun s'emploie avec zèle à attirer ses amis dans le pays.

En terminant, j'exprime l'espoir que vous pourrez, l'été prochain, consacrer quelques jours de votre temps à venir honorer notre district d'une visite, jouir des beautés de notre grande nature et encourager les efforts de nos habitants.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. A. M. PARADIS,
Prêtre M. C.

N° 19.

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION QUÉBEC ET LAC-SAINT-JEAN.

QUÉBEC, 2 janvier 1899.

Au Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre deux annexes qui exposent le travail fait par notre compagnie en 1898 au point de vue de la colonisation.

Par ces documents vous verrez que pendant l'année il a été envoyé dans la région du lac Saint-Jean 1,138 colons *bona fide*, dont plus de la moitié venaient des Etats-Unis. Je dois mentionner en outre que 173 délégués, représentant 54 centres de population, sont allés examiner le pays, et que sept excursions de cultivateurs ont eu lieu.

Je suis certain que vous serez content de ces résultats satisfaisants. La région devient si bien connue, que nous attirons une classe d'immigrants très désirable, dont plusieurs sont à l'aise.

M. René Dupont, l'agent de colonisation de la compagnie, a donné, dans les Etats-Unis et au Canada, vingt-deux conférences sur la région du lac Saint-Jean, et il est actuellement en tournée dans les Etats de l'Ouest.

Il fait rapport que, dans un cas, toute une paroisse se prépare à émigrer des Etats-Unis à Honfleur, sur la rivière Péribonca, à 9 milles au nord de la vieille colonie Péribonca. Cette immigration a à sa tête le curé et le maire de la paroisse.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant, chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean.

CHEMIN DE FER QUEBEC ET LAC-SAINT-JEAN.

RELEVÉ des billets gratuits décernés à de nouveaux colons depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1898.

Nom de la localité.	Etat.	Nombre de colons.
Biddeford	Maine	17
Chicago	Illinois	17
Danville	Rhode-Island	8
Détroit	Michigan	117
Duluth	Minnesota	5
Fall-River	Mass	80
Fitchburg	Mass	21
Hartford	Connecticut	14
Holyoke	Mass	33
Indian-Lake	Michigan	5
Irwin	Illinois	28
Lawrence	Mass	11
Lime-Rock	Connecticut	11
Lowell	Mass	10
Manchester	New-Hampshire	74
Muskegon	Michigan	11
New-Bedford	Mass	39
Adams-Nord	Mass	9
Paterson	New-Jersey	6
Providence	Rhode-Island	14
Putnam	Connecticut	16
Salem	Mass	11
Washburn	Wisconsin	4
Webster	Mass	23
Winooski-Falls	Vermont	5
Woonsocket	Rhode-Island	6
	Total	595

RÉCAPITULATION.

Colons des Etats-Unis	595
Localités	26
Etats	26

Département de l'Intérieur.

CHEMIN DE FER QUÉBEC ET LAC-SAINT-JEAN.

RELEVÉ des billets gratuits décernés à de nouveaux colons depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1898.

DE PAROISSES DU CANADA.

Nom de la localité.	Nom du comté.	Nombre de colons.
Baie Saint-Paul	Charlevoix	1
Brompton-Falls	Richmond	13
Cap Saint-Ignace	Montmagny	10
Cheticamp	Cap Breton	21
Côte Saint-Paul	Hochelaga	2
Eboulements	Charlevoix	23
Garneau Jct	Champlain	16
Hochelega	Hochelaga	6
Hull	Ottawa	4
Laval	Montmorency	11
La Trappe	Deux-Montagnes	1
L'Islet	L'Islet	3
Lotbinière	Lotbinière	2
Grondines	Portneuf	7
Malbaie	Charlevoix	12
Montmagny	Montmagny	9
Mille Vaches	Saguenay	13
Montréal	Québec	52
Notre-Dame de Lévis	Témiscouata	13
Petite-Rivière	Charlevoix	10
Sainte-Agnès	Charlevoix	14
Saint-Alban	Portneuf	12
Sainte-Claire	Dorchester	4
Sainte-Mélanie	Joliette	4
Saint-Urbain	Charlevoix	4
Saint-Eugène	L'Islet	9
Saint-Lazare	Soulanges	7
Saint-David	Lévis	6
Saint-Ferdinand	Mégantic	30
Saint-Guillaume	Drummond	13
Saint-Raymond	Portneuf	5
Saint-Thomas	Joliette	5
Saint-Sylvestre	Lotbinière	5
Saint-Roch des Aulnaies	L'Islet	5
Saint-Raphaël	Bellechasse	8
Saint-Casimir	Portneuf	8
Saint-Irénée	Charlevoix	13
Saint-Prospère	Champlain	14
Saint-Jean-Baptiste	Québec	4
Saint-Valier	Lévis	1
Québec	Québec	125
Thedford-Mines	Mégantic	2
Windsor	Ontario	1
Deschambault	Portneuf	5
	Total	543

RÉCAPITULATION.

Colons canadiens	543
Localité	34
Comtés	20

PARTIE III.

RAPPORT

DE

SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR PATTERSON

SUR LE

DISTRICT DE KÉWATIN.

RAPPORT DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR PATTERSON SUR LE DISTRICT DE KÉWATIN POUR L'ANNÉE 1898.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
WINNIPEG, 30 décembre 1898.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur, Ottawa.

MONSIEUR,—Bien que je n'aie pas pu visiter moi-même le district de Kéwatin dans le cours de l'année, les renseignements qui me sont parvenus par les fonctionnaires de la Baie-d'Hudson habitant le district me permettent de dire que la condition de la population est assez satisfaisante. Dans mon rapport de l'année dernière je parlais de cette population, de ses habitudes, de ses moyens d'existence et des secours qui leur étaient donnés par les fonctionnaires de la Baie-d'Hudson établis sur les principaux points de cet immense territoire. Parmi cette classe de population, peu ou point de changements pendant l'année dernière ; elle se compose toujours des différentes tribus sauvages et de quelques Esquimaux dans la partie la plus septentrionale du district.

Leur principal moyen de subsistance, la chasse, a été ample, car les animaux à fourrures—qui dans d'autres parties du Nord-Ouest du Canada sont devenus plus rares que d'habitude, par suite de leur diminution périodique—étaient assez nombreux dans le district de Kéwatin. Le chevreuil, le gibier et le poisson étaient aussi abondants, de sorte que les sauvages ont pu chasser facilement et avoir ce qui, à leur propre point de vue, peut être considéré comme une année prospère ; il ne m'a été signalé aucun cas de privation extrême.

J'ai le plaisir de pouvoir ajouter que pas un seul cas de crime n'a été, non plus, porté à ma connaissance durant l'année dernière, et il est improbable qu'un délit d'une nature grave ait pu être commis sans avoir été connu des juges de paix ou des missionnaires qui, dans leurs localités, connaissent bien toutes les familles et m'auraient certainement signalé des actes criminels, s'il en avait été commis, et m'auraient aidé à les punir.

Dans la partie méridionale du district un certain nombre de sauvages sont employés aux exploitations de pêche et de bois centralisées dans la ville de Selkirk à l'extrême nord du lac Winnipeg, et ces industries, ayant assez bien prospéré pendant l'année, ont beaucoup contribué à donner des moyens de subsistance à un certain nombre de sauvages de Kéwatin.

Tout en espérant que cette prospérité continue, il ne faut pas oublier qu'elle dépend en grande partie de la quantité d'animaux à fourrures qu'il est possible d'obtenir et de l'abondance du chevreuil et d'autres gibiers. La plupart de ces animaux sont migratoires et sujets à des périodes de décroissement ; lorsqu'ils sont rares, les sauvages ont nécessairement à souffrir de la pauvreté et des privations D'un autre côté, les maladies épidémiques—dont, heureusement, ils ont été exempts l'année dernière—causent beaucoup de misères, et parfois des pertes de vies, et alors il faut de l'aide pour soustraire ces pauvres gens aux effets de la maladie et du besoin. A l'exception d'un monsieur appartenant à la profession médicale et qui est fonctionnaire de la Baie-d'Hudson à la Factorerie d'York, où il n'est pas supposé l'exercer, il n'y a point de médecin dans tout le district, et à ce propos je réitère la recommandation que j'ai déjà faite d'avoir un médecin résidant à Norway-House, où un hôpital devrait être établi. Cela entraînerait bien peu de dépenses et serait un grand bienfait pour la population du district. Aujourd'hui, les sauvages souffrant de maladies d'une nature ou d'une autre, ou victimes d'accidents, ont à attendre un bateau qui les descende de Norway-House à Selkirk—distance de près de

400 milles—pour être traités à l'hôpital Dynevor, près la ville de Selkirk. Je ne sache pas qu'un médecin ait visité le district de Kéwatin, au nom du département des Affaires des Sauvages, depuis 1896.

Je dois exprimer ma reconnaissance de l'aide que ma donnée monsieur le commissaire Chipman, du service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, en obtenant pour moi, des fonctionnaire qu'il dirige, des renseignements très utiles sur la population et l'état des affaires de Kéwatin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

J. C. PATTERSON,
Lieutenant-gouverneur

PARTIE IV

DISTRICT DU YUKON.

RAPPORT DU MAJOR J. M. WALSH.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Lorsque le personnel canadien préposé à l'administration du Yukon campa d'abord aux rivières (Grande et Petite) du Saumon, c'était avec l'intention de continuer le voyage, par attelage de chiens, jusqu'à Selkirk et Dawson-City. A l'arrivée de ces attelages, que la condition des rivières et des lacs avait considérablement retardée, comprenant l'importance d'établir le plus tôt possible le règne de la loi dans le district de Dawson, et pour cela de hâter l'arrivée du juge et de l'avocat de la Couronne à Dawson-City, je décidai d'y envoyer le juge McGuire, l'avocat de la Couronne Wade, le comptable Bliss et l'inspecteur de mines McGregor, espérant que je pourrais moi-même les suivre par les prochains attelages de chiens qui, m'assurait-on, devaient arriver dans quelques jours, et que de la sorte je rejoindrais l'avant-garde du détachement. Avec mon secrétaire, des conducteurs et attelages de chiens, je partis de la Grande rivière du Saumon le 10 février, et le 14 nous étions à deux jours de marche de l'avant-garde, lorsque nous fûmes rejoints par un courrier spécial nous apportant la nouvelle qu'une expédition de secours des Etats-Unis devait passer par notre territoire. En recevant ce renseignement, je pensai qu'il était de mon devoir de retourner à la côte.

INSTRUCTIONS À L'INSPECTEUR WOOD.

Avant mon départ de la Grande rivière du Saumon j'avais envoyé des instructions complètes à l'inspecteur Wood, commandant de la gendarmerie du Nord-Ouest échelonnée entre Selkirk et la frontière internationale au sud. Une copie de ces instructions, marquée (*a*), est annexée au présent rapport.

En même temps je vous en transmettais aussi une copie, et je vous écrivais pour vous signaler les matières les plus importantes auxquelles elles se rattachaient.

Je dois dire ici qu'avant de quitter Dawson pour la Grande rivière du Saumon, j'avais reçu des renseignements qui m'avaient fait croire que ma présence était beaucoup plus nécessaire sur la côte qu'à Dawson-City : des renseignements subséquents confirmèrent leur exactitude. Il y avait d'abord l'embarquement des provisions au pied du lac Laberge et la construction de bateaux pour transporter ces provisions à Dawson-City dès que la navigation serait ouverte ; ensuite il y avait, à Bennett, la construction de bateaux et l'embarquement d'autres provisions aussitôt la navigation ouverte, trouver et fixer des logements pour les renforts qui viendraient dans le district au printemps, établir des postes sur le sentier Dalton, la rivière et le lac Teslin, et recevoir les nombreux arrivants au printemps.

D'un autre côté, nous avons appris que les gens du district de Dawson avaient des provisions de bouche jusqu'au 1er juin. Ma présence y était inutile, et je pouvais faire beaucoup, sous ce rapport, en allant à la côte. J'avais aussi écrit à l'avocat de la Couronne Wade de trouver une salle d'audience et, si c'était nécessaire, de mettre immédiatement la loi en opération ; puis j'avais donné instruction au surintendant Constantine, de la gendarmerie à cheval du N.-O., d'amener ses prisonniers devant le juge. Le commissaire Fawcett avait fait rapport qu'il y avait peu de droits régaliens à percevoir cette année, parce que les *claims* les plus rémunérateurs avaient été renouvelés sous l'empire des anciens règlements, et que les mines en cours d'exploitation sous l'empire des nouveaux règlements ne seraient pas en mesure d'acquitter les droits, attendu que leurs dépenses seraient plus considérables que leur production cette année. Dans ces conditions, il m'a semblé que ma place était à la côte, où il y avait à voir à tant de choses.

A propos de l'expédition de secours des Etats-Unis, je vous écrivais:—"Si une expédition étrangère doit passer par ce district, il est de mon devoir d'aller voir ce qu'elle est, le nombre de troupes dont elle se compose, par quelle partie du territoire elle doit passer, si elle y est autorisée, la durée du temps qu'elle restera dans le district, d'où elle partira et quelles munitions elle apporte. Une expédition de ce genre n'est aucunement nécessaire. Si le gouvernement des Etats-Unis désire assister ses citoyens dans notre pays sur la rivière Yukon ou dans son propre pays sur le Bas-Yukon, il n'a qu'à conclure contrat avec des particuliers pour faire transporter quarante ou soixante tonnes de provisions par les défilés conduisant au lac Bennett ou au pied du lac Laberge, et en ces endroits construire des bateaux et expédier ces provisions par les lacs et rivières à l'ouverture de la navigation. Cette quantité suffit pour parer à toute possibilité de disette entre le 1er juin—date où les provisions pourraient venir à manquer—et l'époque où les premiers bateaux arrivent de St. Michaels. Je suis convaincu qu'il n'y a pas de danger cette année. C'est l'hiver prochain qu'il faudra mettre la population à l'abri de cette éventualité, s'il arrive dans le district autant de monde que l'on nous en annonce. Si le gouvernement des Etats-Unis veut s'occuper de cette question pour l'année prochaine et établir cet été un grand dépôt de provisions par voie de St. Michaels et de la rivière Yukon jusqu'à Circle-City, il fera une chose qui peut être de grande importance; mais son entreprise actuelle est inexplicable pour les gens qui connaissent la situation. Si l'expédition a pour seul but d'aller porter les provisions au bord de l eau et de les expédier dès l'ouverture de la navigation, très bien; mais si elle prend la route de Dawson-City, elle s'expose à un insuccès fatal, car il n'est pas d'attelages de chevaux, de chiens et de rennes qui feraient le voyage de Dawson-City à cette saison de l'année; non seulement les rivières seraient libres de glaces avant qu'ils auraient fait la moitié du chemin, mais l'expédition elle-même consommerait tout ce qu'elle aurait apporté."

J'ajoutais que je retournerais à la côte, où je verrais les officiers en charge de l'expédition, conférerais avec eux, leur donnerais tous les renseignements en ma possession, et les aiderais de toutes manières possibles à faire de leur entreprise un succès. Je faisais remarquer en même temps que si leur plan était d'essayer de passer par le sentier, je leur démontrerais la folie d'une pareille tentative. Peu de temps après mon arrivée à Bennett, j'appris que l'expédition avait été abandonnée.

RETOUR À LA CÔTE.

Le matin du 14 février nous commençâmes notre voyage de retour à la côte, arrêtant sur la route aux différents postes de la gendarmerie pour y inspecter les travaux. Aux rapides White-Horse nous rencontrâmes le capitaine Norwood, inspecteur des mines, en route avec des attelages de chiens pour Dawson-City et portant le courrier ainsi que des instructions du département pour le commissaire de l'or. Par le capitaine Norwood j'envoyai d'autres instructions à nos fonctionnaires à Dawson. Subséquemment nous apprîmes que l'avant-garde de notre détachement était arrivé, le 26 février, à Dawson-City, où le capitaine Norwood arriva le 26 mars, après avoir essuyé de gros temps et passé par des sentiers très difficiles. Mon détachement arriva à Bennett le 4 mars, après avoir subi un bien vilain temps. Durant le mois de février le thermomètre avait marqué de 40 à 60 degrés au-dessous de zéro nuit et matinée, avec une légère ascension vers le milieu du jour, et le voyage était loin d'être agréable.

AFFAIRES À BENNETT.

Peu de temps après notre arrivée à la côte il devint évident que l'activité que nous avait dit exister sur la côte était bien réelle; elle dépassait même notre attente. La ville de Bennett qui, six mois auparavant, contenait seulement une maison en charpente et une ou deux tentes, renferme aujourd'hui vingt maisons et des centaines de tentes. Des milliers de tonnes de provisions y étaient arrivées, dont une partie devait descendre le lac sur la glace et l'autre partie rester au dépôt ou cache jusqu'à l'ouverture de la navigation. Les deux sentiers—défilés White et Chilkoot—étaient encombrés d'hommes,

d'animaux et de provisions, et la perception des droits aux sommets s'opérait nuit et jour. Tout le long des sentiers, aussi loin que l'œil pouvait porter, on voyait une longue file d'hommes remorquant leurs traîneaux chargés ou poussant leurs animaux harassés. Parfois le passage était arrêté pendant une heure.

Partout où il y avait possibilité d'avoir du bois des bateaux étaient en cours de construction, et si plusieurs de ces bateaux sont de modèle primitif, leur construction a contribué à démontrer ce que les meilleurs pourraient faire dans ces eaux. Nous avons vu aussi plusieurs bateaux transportés en sections par les défilés, et un ou deux était déjà reconstruits. On nous apprit qu'il devenait dangereux de voyager dans les défilés. Le 3 avril un éboulis de neige s'est produit dans le défilé Chilkoot immédiatement en aval des "Scales", dans lequel on croit que 75 personnes ont perdu la vie. Avec mon secrétaire j'ai visité le théâtre de l'accident, mais je n'ai pu m'assurer s'il y avait des sujets britanniques parmi les victimes.

LA QUESTION DES VIVRES.

J'ai fait remarquer, dans mon rapport du 31 janvier, que la nourriture était la plus importante des questions dont nous avions à nous occuper. Prendre des mesures efficaces pour empêcher les gens du district de Dawson d'être à court de provisions et les garantir contre la terrible possibilité de mourir de faim, c'était mon devoir le plus impérieux. Aussitôt revenu de Bennett, je donnai des ordres pour que le transport des provisions au pied du lac Laberge fût poussé avec toute la rapidité possible. Pour protéger davantage la population du district de Dawson contre cette éventualité, j'adressai, dès le 4 janvier, les instructions suivantes à l'inspecteur Wood :—

" Vous préviendrez les gens qui franchissent les sentiers de Skagway et Dyea avec l'intention de se rendre dans le district de Yukon, qu'il ne leur sera pas permis de traverser la frontière sans avoir avec eux, chacun, trois livres de provisions par jour pour un an. L'insuffisance de provisions à Dawson rend impérieuse l'exécution de cet ordre, et vous prendrez les arrangements nécessaires à cet effet. J'ai donné à l'inspecteur Strickland des instructions en conséquence à l'égard de ceux qui passent par son poste."

L'effet salutaire de cet ordre est maintenant évident pour tout le monde. En premier lieu, il a empêché grand nombre de gens d'aller à Dawson-City sur la glace avec des provisions suffisant seulement à les rendre jusque-là, et de s'imposer à la population de cette ville pour avoir des vivres jusqu'à l'arrivée des bateaux du printemps chargés de provisions ; il leur était impossible de transporter sur la glace une quantité de mille livres. En second lieu, l'ordre a eu pour effet de faire passer par les défilés des centaines de tonnes de provisions qui, sans lui, n'auraient jamais été apportées. Les hommes qui avaient quelques centaines de livres sont retournés à Skagway ou Dyea et en ont rapporté de quoi pour compléter les mille livres.

Un autre effet de l'ordre, c'est que le pays sera visité plus complètement qu'il était jusqu'ici possible de le faire, parce que les vivres venaient à manquer. Les mineurs pourront remonter les creeks, certains d'avoir leurs provisions de bouche et avec la confiance qu'au retour ils n'auront pas à courir le danger de mourir de faim, avec l'alternative d'une marche à pied de plus de 600 milles sur la glace.

Mon ordre, je suis heureux de le dire, a été universellement approuvé, surtout par les anciens habitants du district, qui connaissent la situation à l'intérieur et comprennent davantage la nécessité de prendre des mesures pour approvisionner le district de denrées alimentaires.

C'est avec grand plaisir que j'ai rencontré, au commencement d'avril, le capitaine Ray, A.E.U., commandant du district d'Alaska. Cela m'a donné l'occasion d'obtenir de lui des nouvelles certaines au sujet de la question des vivres dans le Bas-Yukon, et c'est en raison de ce rapport favorable et de renseignements reçus du surintendant Constantine à Dawson-City comportant que tout danger d'y manquer de provisions avant l'arrivée des flottes du printemps avait disparu, que j'adressai au major Steele la communication suivante pour être transmise par lui à l'inspecteur Strickland, à Fort-Sifton :—

"L'ordre enjoignant à chaque individu qui entre dans le district de Yukon d'apporter avec lui mille livres de provisions de bouche était motivé par le fait que ce district en manque, et avait pour objet d'empêcher les gens d'y aller cet hiver sans apporter une quantité de provisions suffisante pour leur subsistance jusqu'à l'arrivée des bateaux au printemps.

"Etant maintenant certain que 50,000 livres de provisions seraient à l'ouverture de la navigation expédiées du pied du lac Laberge, du poste Hootalinqua, de Freeman's-Point et de la Petite rivière du Saumon à Dawson-City, et comme le temps approche où la glace des sentiers ne permettra plus aux gens de parvenir à Dawson avant l'arrivée des flottes du printemps qui doivent apporter des lacs supérieurs de grandes quantités de provisions, je considère que le danger de manquer de vivres avant l'arrivée des secours est passé, c'est pourquoi j'ai décidé de réduire à 600 livres la quantité de provisions que chaque personne doit apporter avec elle, et aussitôt que les rivières seront libres de la glace, j'annulerai cet ordre."

Je dois dire ici que l'ordre "des approvisionnements pour l'année" a eu pour effet de faire expédier de grandes quantités de provisions à Dawson dès l'ouverture de la navigation, provisions à même lesquelles la population de Dawson-City a vécu trois semaines avant l'arrivée du premier steamer du bas de la rivière. Le premier envoi de provisions du gouvernement, qui parvint à Dawson-City le 17 mai, arriva juste à temps pour empêcher la gendarmerie d'être à court de nourriture, il ne lui restait plus que deux jours de rations.

Je ne pense pas avoir rien à ajouter à mon rapport du 31 janvier concernant la question des vivres, sauf d'appuyer sur son importance. Pour que le district soit bien complètement examiné et développé, il faut que la population soit assurée de trouver de quoi manger, et à des prix raisonnables, et le seul moyen de fournir des vivres est d'établir des facilités de transport. J'ai vivement appelé l'attention du département sur mon précédent rapport qui traitait cette question et sur la nécessité d'établir une communication télégraphique. Avec de meilleures voies de transport et des télégraphes le coût de l'existence et le prix de la main-d'œuvre seraient diminués, de même que le prix des articles et matériaux nécessaires au travail des mines, si bien que des milliers d'acres de terrains qui ne peuvent aujourd'hui être exploitées profitablement, donneront un rapport satisfaisant.

DE BENNETT À DAWSON.

Le 3 mai, ayant complété les arrangements pour le règlement des nombreuses affaires qui exigeaient mon attention sur la côte, je repartis pour Dawson-City, amenant avec moi trois canots de Peterborough, ayant intention de me rendre jusqu'au pied du lac Laberge sur la glace et de là jusqu'à Dawson par eau. Le 9 mai nous arrivâmes au poste Lewes (pied du lac Laberge) sans grandes difficultés. Le capitaine Starnes, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, quitta le poste Lewes immédiatement après mon arrivée, avec vingt-trois hommes et neuf bateaux, portant un peu plus de 50,000 livres de provisions. Nous quittâmes le poste Lewes le 11 et arrivâmes à Selkirk le 14. Le capitaine Starnes arriva avec sa flotte le 15, et partit le même jour pour Dawson, où il arriva le 17. Nous passâmes trois jours à Selkirk, et nous essayâmes de remonter la Pelly jusqu'à une courte distance, mais nous ne pûmes réussir, parce que le courant était trop fort à cette saison de l'année. Nous examinâmes à fond le pays autour de Selkirk, et je n'hésite nullement à dire que c'est le plus bel endroit que l'on puisse trouver entre Dawson et la Côte, par la route de Bennett, comme emplacement de ville.

Le 19 mai nous arrivâmes à la Stewart ; nous fîmes une inspection de la localité, et continuâmes notre route jusqu'à Dawson, où nous arrivâmes le 21.

DROITS RÉGALIENS.

A mon arrivée à Dawson je trouvai un bon nombre d'affaires attendant une solution que le commissaire seul pouvait régler. Par exemple, la question des droits régaliens, qui avait donné lieu à une discussion considérable, paraissait quelque peu embrouillée.

J'annonçai immédiatement que des droits régaliens seraient perçus sur tous les *claims* dont les baux avaient été renouvelés après la date de l'entrée en vigueur de la loi. Presque tous les locataires des plus grands *claims* prospectés paraissaient disposés à respecter les perceptions des droits régaliens. D'autres, cependant, n'étaient pas aussi traitables, leur principale objection étant que leurs baux avaient été accordés pour un an, et qu'une fois accordés on ne pouvait leur imposer aucune restriction subséquente.

Je fis remarquer aux locataires que la perception des droits régaliens était nécessaire pour l'entretien des cours de justice, pour la protection par la gendarmerie, pour les communications postales, pour les services publics. Tout en reconnaissant la force de ces raisons, ils déclarèrent qu'un examen plus approfondi du coût réel de l'extraction de l'or convainquerait le gouvernement que les droits régaliens étaient une taxe onéreuse, et exprimèrent l'espoir qu'elle serait enlevée l'an prochain. On n'a pas perçu de droits régaliens des *claims* qui n'étaient pas en bon état d'exploitation, ou qui ne pouvaient pas justifier d'un bénéfice après avoir payé les droits régaliens, et cela représente une forte somme. En outre, plus de la moitié des baux fut exemptée de ces droits régaliens parce qu'ils avaient été renouvelés antérieurement à la date de l'entrée en vigueur de la loi exigeant le paiement des droits régaliens. La perception des droits régaliens s'élèvera à environ un demi-million de dollars.

CRÉDIT EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DES ROUTES.

Immédiatement après avoir annoncé que les droits régaliens seraient perçus, j'affectai $4,000 à l'amélioration des routes entre Dawson-City et les ruisseaux Eldorado et Bonanza, et cela paraît donner grande satisfaction.

DOMINION CREEK.

Les conjectures quant à l'action que l'on prendrait au sujet du Dominion Creek ne furent guère moindres que celles dont je viens de parler au sujet des droits régaliens.

Je ne sais trop comment, mais le jalonnement de ce creek était devenu très compliqué, de nombreuses contestations s'étaient élevées, et le commissaire de l'or avait en conséquence fermé ce creek en attendant un arpentage, après lequel on pourrait convenablement régler les affaires. Les *claims* sur ce creek avaient été jalonnés après la mise en vigueur des nouveaux règlements, et auraient dû avoir 250 pieds de long, tandis qu'on les avait jalonnés à 500 pieds. Après un examen soigneux nous décidâmes de confirmer le jalonnement de 500 pieds au légitime propriétaire. Le règlement de ces *claims* de cette manière donna grande satisfaction. Tous les autres *claims* du creek Dominion et toutes les fractions de *claims* furent réservés au gouvernement.

Un grand nombre d'autres contestations au sujet de *claims* se présentaient constamment, et en temps utile furent décidées d'une manière satisfaisante.

ÉDIFICES DE L'ÉTAT.

En arrivant à Dawson j'ai trouvé que le commissaire de l'or avait passé un contrat pour un nouveau bâtiment sur la réserve du gouvernement, pour son bureau, l'ancien étant tout à fait trop petit. Subséquemment j'ai trouvé que le nouveau bâtiment lui-même était trop petit, et j'autorisai la construction d'une rallonge pour y installer les inspecteurs des mines et les arpenteurs de l'Etat, qui jusqu'alors n'avaient pas eu de bureaux. Les travaux de cette rallonge n'étaient pas commencés lorsque je suis parti de Dawson.

La maison du commissaire de l'or a aussi été trouvée trop petite pour son installation et celle de son personnel, et j'autorisai la construction d'une rallonge qui en fera un logement confortable.

On a jugé nécessaire aussi de fournir des logements pour d'autres fonctionnaires du gouvernement dans le district, et pour cela des soumissions furent demandées pour la construction d'un bâtiment sur la réserve de l'Etat. Ce bâtiment est une construction commode et solide ayant sept bonnes chambres à coucher.

Le magasin aux casernes était beaucoup trop petit pour le poste, ne pouvant pas contenir plus de trois ou quatre mois de provisions. On a donc trouvé nécessaire de fournir un magasin plus spacieux. J'autorisai donc la construction d'un nouveau magasin.

Comme le corps de garde aux casernes était tout à fait insuffisant, j'autorisai la construction d'un nouveau bâtiment pour cette fin,et pour un bureau pour l'officier commandant.

Le service postal a pris de telles proportions à Dawson qu'il était impossible de trouver assez de place pour la distribution des malles dans les casernes où elle s'était faite jusqu'à présent, et en conséquence il a fallu se procurer un autre bâtiment dans la ville. Comme les propriétaires de ce bâtiment désiraient s'en servir pour d'autres fins, il a fallu trouver un autre endroit où le service des malles put se faire convenablement. En conséquence on a fait un contrat pour la construction d'un nouveau bâtiment convenable à l'accomplissement de ce service, et il est probablement terminé maintenant.

Tous ces bâtiments ont été construits sur la réserve de l'Etat tout près des casernes, et si en aucun temps on jugeait nécessaire de faire des changements, tel que la construction d'un nouveau bureau de poste, on pourra toujours s'en servir avec avantage.

SERVICE POSTAL.

A mon avis, le ministère des Postes devrait se charger du service des malles dans ce district—celui de Dawson certainement. Le service prend de grandes proportions et exige toute l'attention d'un maître de poste et de quelques commis parfaitement au fait de ce service. Il est impossible pour la gendarmerie de le faire d'une manière satisfaisante. De cinq à treize hommes ont été constamment employés à cet ouvrage à Dawson, réduisant le nombre d'hommes disponibles pour d'autres services au-dessous de ce qu'il devrait être.

Je crois qu'il serait bon d'établir un bureau de poste auxiliaire aux fourches des creeks Eldorado et Bonanza, où les gens travaillant dans les ravins puissent avoir leur malle.

VENTES DE LOTS DE L'ÉTAT.

Avant mon arrivée à Dawson, M. Wade, le régistrateur des terres avait fait arpenter des lots dans la partie de l'annexe de la ville de Dawson appartenant au gouvernement. Tous ces terrains avaient été demandés. Je donnai des instructions de les faire évaluer convenablement, et fit afficher des avis publics de manière à vendre les lots d'après cette évaluation. Subséquemment des arpentages de la ville de Klondike furent faits, et les lots ainsi arpentés seront vendus de la même manière.

BAUX DE LOTS RIVERAINS, DAWSON.

A mon arrivée à Dawson, je trouvai aussi que M. Wade et M. Fawcett, en leur qualité de représentants du gouvernement fédéral, avaient loué à MM. R. Morrisson et A. McDonald, pour $30,000 par année, une partie des lots riverains de Dawson. Avant que les conditions du bail fussent arrêtées avec MM. Morrisson et McDonald, des soumissions pour les lots riverains avaient été envoyées à MM. Wade et Fawcett. M. W. Bourke avait offert de payer trimestriellement un loyer de $3,000.00 par année ; M. N. L. D. Keizer avait offert un loyer annuel de $7,500.00 pour tous les lots riverains, ou un loyer de $120.00 pour chaque lot de 20 pieds ; MM. Dunsmore, Spencer et McPhee avaient offert un loyer annuel de $25,000 payable mensuellement d'avance ; M. John Cameron avait offert $2,050.00, et MM. Morrisson et McDonald avaient offert $2,500 par mois ou $30,000 par année. Une partie de l'étendue, environ 100 pieds de front, que l'on proposait de réserver pour y installer les bureaux du gouvernement, et tout le front qui s'étend depuis un point à 50 pieds au nord de Third Street jusqu'à l'Addition Smith à Dawson, étant toute la partie qui offrait assez d'eau pour le débarquement des

steamers, furent exceptés des terrains compris dans le bail. Il fut accordé pour un an seulement, et même ce court terme peut être terminé par un mois d'avis de la part du gouvernement,

Considérant cette transaction des plus satisfaisantes à tous les points de vue, je l'adprouvai de suite.

BOISSONS.

A mon arrivée à Dawson, j'ai trouvé que M. Bulyea, représentant le gouvernement territorial du Nord-Ouest, avait perçu un honoraire de licence de $2,000 de chacun des seize cabaretiers, et leur avait en conséquent accordé des licences. Je vous avais déjà écrit que je ne pouvais pas reconnaître l'autorité du gouvernement territorial dans ce district, et j'ai donné avis aux cabaretiers que je ne reconnaîtrais pas l'action de M. Bulyea. Les cabarets furent en conséquence tenus comme avant l'arrivée de M. Bulyea à Dawson, sous l'autorité des règlements établis par le surintendant Constantine, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, avec quelques rares modifications, telle que la fermeture des cabarets le dimanche. Les boissons qui furent apportées dans le district furent passées sous l'autorité de permis du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest avant ma nomination comme chef de l'exécutif pour le gouvernement du Canada dans le district du Yukon, excepté deux permis accordés sous ma propre autorité. Dans deux ou trois cas, la gerdarmerie à cheval du Nord-Ouest à Tagish a permis l'entrée de boissons dans le district à Dawson-City, en vertu de permis délivrés par le gouvernement territorial, subséquemment à ma nomination comme susdit, mais je n'ai pu découvrir pourquoi on avait reconnu ces permis, parce que c'était directement contraire aux instructions à ce sujet que j'avais explicitement données, et que je croyais explicitement comprises. Immédiatement à l'arrivée de ces boissons à Dawson, j'ordonnai de les mettre en entrepôt jusqu'à la réception d'instructions d'Ottawa. En même temps j'envoyai des instructions à l'officier commandant la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans le district du sud, d'observer rigidement mes instructions antérieures, et lui envoyai concurremment une copie de la liste des permis qui avaient été accordés pour l'importation de boissons dans le district du Yukon, et qu'il devait honorer, lui donnant instruction que c'étaient les seuls permis qu'il put honorer. Ceci était conforme à votre communication que m'avait adressée le sous-ministre de votre département, et qui contenait une liste de tous les permis accordés pour l'importation de boissons dans le district du Yukon jusqu'à cette date. J'envoyai une copie de cette liste à l'officier commandant la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans la division du sud.

A cette époque je vous écrivis que je ferais tout en mon pouvoir pour diminuer le traffic des boissons, et je conseillais fortement de prohiber les boissons dans le district jusqu'à ce que je vous eusse vu et vous eusse donné tous les détails venus à ma connaissance. Subséquemment, je reçus du colonel Steele une nouvelle liste de permis qui avaient été délivrés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et qu'il a fallu reconnaître, puisque le ministre de la Justice les avaient reconnus légitimes, et je donnai des ordres en conséquence.

POSTES DE GENDARMERIE.

Les postes suivants de gendarmerie sont maintenant établis dans le district du Yukon :—

Fort-Cudahy, Dawson-City, Rivière Stewart, Rivière McQuesten, Fort-Selkirk, Rapides Five-Fingers, Petite Rivière du Saumon, Grande Rivière du Saumon, Rivière Hootalinqua, Poste Lewes (pied du lac Laberge), Poste Laberge (tête du lac), Rapide du Cheval-Blanc, Fort-Sifton (Tagish), Poste Dalton, sur la frontière Internationale, et Dalton's House. Il y a aussi un détachement à Bennett, un à Linderman, un sur le sommet de la Passe Blanche, un sur le sommet de la Passe Chilcoot, et un sur la Rivière Stikine.

LOI, ORDRE ET OBSERVANCE DU DIMANCHE.

J'ai été heureux de constater le caractère soumis aux lois et paisible des résidants permanents et de passage de Dawson et du district en général. Tous ont montré un

sincère désir d'obéir aux lois et de les maintenir. J'ai trouvé, cependant, le premier dimanche après mon arrivée à Dawson, que bien que l'ordre fut maintenu comme d'habitude, on continuait à se livrer aux affaires ordinaires de la semaine.

Je jugeai très inconvenant de dépouiller le dimanche de son caractère sacré, et je donnai de suite des ordres de l'observer régulièrement, conformément à la loi sur ce sujet, et depuis ce temps le dimanche a été tout aussi bien observé qu'il l'est dans les plus anciennes villes de l'est. Pour confirmer ce que je viens de dire, je copie ici ce qui suit d'un journal de Dawson-City qui a été ordinairement hostile à l'administration canadienne:

"Il n'y a personne ici qui n'admette que jamais auparavant nous n'avons été personnellement présents à un endroit où l'on maintienne un si étonnant état d'ordre et de sécurité de personnes et de biens. C'est une chose dont il convient de se rappeler et de parler jusqu'à la fin de nos jours."

Un éminent résidant américain écrivant à la presse dit sur le même sujet :

"Je désire dire au sujet de la gendarmerie à cheval qui gouverne les Territoires du Nord-Ouest sous les ordres du major Walsh, qu'il n'existe pas sur la face du globe un camp minier plus paisible et plus tranquille. Elle exerce un contrôle absolu, et les gens la louent hautement. Votre personne et vos biens sont en sûreté tout le temps. Il n'y a rien à craindre le jour ou la nuit.

TRIBUNAUX ÉTABLIS ET LA LOI EN VIGUEUR.

En arrivant à Dawson, j'ai trouvé des tribunaux établis ; plusieurs causes criminelles avaient été jugées, et deux sentences de cinq ans de prison avaient été prononcées. L'effet moral de cela est évident. Les gens sentent que bien qu'habitant un district éloigné, la justice est administrée comme elle l'est partout où flotte le drapeau britannique. Peu de temps avant mon départ de Dawson, quatre jeunes sauvages y furent amenés pour subir leur procès pour le meurtre d'un nommé William Meehan, sur la rivière McClintock ; ils furent reconnus coupables et condamnés à être pendus le 1er novembre prochain.

AIDE AUX HOPITAUX.

Quelque temps après mon arrivée à Dawson, le rév. Père Judge, un prêtre de ce district, m'informa que l'hôpital Sainte-Marie qu'il dirigeait se trouvait dans des embarras financiers et que si on ne lui accordait pas d'aide, il serait obligé de discontinuer à recevoir des malades. Il m'informa aussi qu'il faudrait pourvoir aux malades déjà dans l'hôpital. Cette institution a été d'un grand secours dans ce district, et jusqu'à l'an dernier elle avait reçu assez d'appui de la population minière pour faire face à ses dépenses, mais la rareté des vivres l'automne dernier, et le grand nombre de personnes qui étaient restées dans le district sans argent ou sans travail pour en obtenir, jetaient dans l'hôpital un grand nombre de malades qui ne pouvaient payer les soins qu'ils recevaient.

Les obligations encourues par l'hôpital pour les provisions et pour les autres articles nécessaires aux malades, s'élevèrent à $25,000. Outre cette ssmme, un montant considérable de l'argent de l'église avait été pris et employé pour les besoins de l'hôpital. Vu la condition des affaires ici, les institutions de cette nature sont beaucoup plus nécessaires que dans n'importe quel autre district que j'aie jamais connu, et il est bien évident que nous serons obligés de venir en aide à l'hôpital Sainte-Marie ; autrement, s'il était forcé de fermer ses portes, le soin des malades retomberait certainement à la charge du gouvernement. Cela entraînerait une dépense d'au moins quarante ou cinquante mille dollars. Dans ces circonstances, je sanctionnai un don de $5,000 pour aider à liquider la dette de l'hôpital Sainte-Marie, don qui fut cordialement approuvé par le clergé des autres églises de cette ville.

MM. Wade et Davis recueillirent une somme égale par souscriptions particulières, et un comité fut nommé pour trouver la balance nécessaire pour éteindre la dette de l'hôpital.

HÔPITAL GÉNÉRAL.

Un hôpital général est aussi en voie de construction par les presbytériens et les épiscopaliens, et j'ai autorisé un don de $2,500 pour leur permettre d'ouvrir l'hôpital aussitôt que possible. Ces institutions sont absolument essentielles à Dawson. Une grande population d'hommes vivant seuls dans des cabanes ou des tentes, sans personne pour leur aider en cas de maladie, n'ont qu'un endroit où aller, et c'est l'hôpital, et je recommande donc d'étudier la question d'aider à l'avenir des institutions de cette nature.

LES ÉGLISES ET LES ORGANISATIONS FRATERNELLES.

A mon arrivée à Dawson j'ai trouvé que les épiscopaliens avaient déjà construit une église et une résidence sur la réserve de la gendarmerie, et j'ai accordé la permission aux presbytériens, aux méthodistes et aux grecs, ainsi qu'à l'armée du salut respectivement. de construire des églises, et aussi un hôpital général. J'ai aussi accordé la permission aux Maçons, aux Oddfellows et aux Forestiers de construire conjointement un bâtiment sur la réserve, et j'ai accédé à la demande de l'Eglise presbytérienne et de l'Eglise catholique romaine de construire sur la réserve à Selkirk près de l'endroit où est déjà construite la mission de l'Eglise d'Angleterre.

BANQUES.

L'ouverture de bureaux par la banque Canadienne de Commerce et la banque British North America à Dawson a été un grand bienfait pour la population. Les gens ont maintenant des endroits sûrs pour déposer leur poussière d'or et peuvent acheter des traites pour expédier sans risque de l'argent à l'étranger. La monnaie est aussi très commode.

DAWSON.

La ville de Dawson a progressé d'une manière remarquable durant le dernier été. D'une population de cinq à sept mille en mai elle a augmenté jusqu'à seize ou dix-sept mille habitants en juillet. La plupart des gens vivent sous des tentes. Les scieries travaillaient jour et nuit, et un grand nombre de gens se préparaient à se construire des quartiers d'hiver.

Je comprends que d'après la nouvelle loi concernant le gouvernement du district du Yukon il y avait des dispositions à l'effet de constituer immédiatement en corporation Dawson et autres endroits. Ce sera un grand avantage. Dawson devrait être constitué en corporation le plus tôt possible, afin que la responsabilité du gouvernement municipal puisse être bientôt à la charge des habitants.

NAVIGATION FLUVIALE.

La navigation du haut du Yukon entre Dawson-City et Bennett et le lac Teslin est devenue un fait accompli, et la praticabilité de ces routes pour des bateaux à vapeur de capacité payante a été démontrée avec certitude, et à l'avenir le trafic des voyageurs et de fret se fera par ces deux routes et non par St. Michaels et le bas du Yukon. Un commentaire suggestif sur la route de Saint-Michaels, c'est que le premier bateau à vapeur cette année n'est arrivé à Dawson en venant du bas du fleuve que le 11 juin, et ce bateau à vapeur avait hiverné à Fort-Yukon, et n'est arrivé qu'avec une petite quantité de provisions. Le premier bateau de St. Michaels n'est arrivé à Dawson que vers la fin de juillet, et comme aucun bateau n'est jamais parti de Dawson plus tard que la première semaine, cela montre que la navigation du Yukon américain ne dure pas plus de six semaines, tandis que par le Yukon britannique il y a une sûre navigation de Bennett ou du lac Teslin depuis le premier juin jusque vers le milieu de septembre, et certaines années jusqu'au premier octobre.

De plus, les bateaux à vapeur peuvent faire le voyage de Dawson à Bennett en six jours ce qui les amènent à deux jours de marche de la côte, tandis que les meilleurs bateaux à vapeur prennent de huit à dix jours pour faire le voyage de Dawson à St. Michaels. Les bateaux à vapeur feront le voyage de Bennett à Dawson en trois jours, tandis qu'il faut de seize à vingt jours à un bateau à vapeur pour faire le voyage de St. Micheals à Dawson. Puis il y a 1,000 milles de plus de St. Michaels à Vancouver, et Skagway n'est qu'à 48 milles de Bennett. Un autre point, c'est que les approvisionnements entrant dans le district par le Yukon américain sont transportés contre le courant, tandis que par le Yukon britannique ils sont transportés avec le courant, ce qui prouve les avantages de la route canadienne sur la route américaine, et avec notre propre port côtier, l'avantage que le marchand canadien aurait sur le marchand américain pour fournir au district ce dont il a besoin est évident.

Cet hiver le chenal de la rivière Thirty-Mile pourrait être grandement amélioré par l'enlèvement des rochers dangereux dans son cours. Il faudrait très peu de dépenses pour rendre cette rivière sûre pour la navigation. Je recommanderais de porter une attention immédiate à ce sujet. L'hiver dernier, lorsque je remontai le cours de cette rivière par la route, j'ai remarqué que les rochers dangereux étaient tous exposés à la vue. Une charge de dynamite les enlèverait facilement tous. Un peu de dragage au pied du lac Laberge et à Cariboo-Crossing améliorerait aussi la navigation par cette route. Dans un rapport antérieur, je disais que la rivière Lewes n'était pas navigable. J'ai trouvé depuis que les eaux de la rivière étaient beaucoup plus profondes aux endroits dont je parlais que je ne croyais alors, et en enlevant quelques rochers à différents endroits on pourrait ouvrir un bon chenal à la navigation.

RÉSERVE DE TERRES POUR LE GOUVERNEMENT.

J'ai réservé pour le gouvernement toute la terre en dehors des additions Harper, Smith et Day à la ville de Dawson, et aussi tous les endroits convenables sur la rive ouest de la rivière vis-à-vis Dawson. Je recommanderais fortement, si l'on n'a pas déjà accordé des lettres patentes à Harper, Smith et Day, et si le gouvernement n'est pas obligé d'accorder ces lettres patentes, de refuser des lettres patentes à ces gens pour leurs additions respectives. J'ai également réservé pour l'Etat les emplacements de ville les plus convenables aux fourches des creeks Eldorado et Bonanza, à l'embouchure de la rivière Stewart, au confluent des rivières Stewart et McQuesten, et à Selkirk.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MINES.

Dans le but d'établir un tribunal convenable pour l'audition et la décision des contestations relatives aux titres des mines de placer, j'ai jugé à propos de modifier les règlements concernant les mines de placers dans le district du Yukon. Une copie de mes modifications (marquée b) est annexée aux présentes. Pour faciliter l'administration et pour décrire les propriétés minières, j'ai divisé le district du Yukon en quatre divisions minières, selon le mémoire ou règlement dont copie (marquée c) est annexée au présent rapport.

PRÉSENTATION DE PÉTITION.

Un comité représentant les intérêts des mineurs du district est venu me trouver et m'a présenté une pétition me priant de la soumettre au gouvernement. Cette pétition, qui a trait à plusieurs sujets relatifs aux règlements miniers, accompagne ce rapport.

BOIS.

Relativement au bois dans ce district, on devrait adopter une extrême précaution. Sans bois, ce district ne peut se développer, et les règlements devraient être rédigés de manière à assurer sa conservation, tout en accordant à la population tout le bois dont

elle a besoin pour son propre usage. Les baux de coupe de bois devraient etre accordés dans le district, et non pas à Ottawa.

CHEF-LIEU DU GOUVERNEMENT.

Bien que Selkirk puisse devenir dans quelques années le lieu convenable pour le siège du gouvernement du district, tel n'est pas le cas à présent, et rien ne pourra en faire le centre tant que les districts du Klondike et de la rivière aux Sauvages produiront de l'or comme ils produisent aujourd'hui. Dawson-City, dans l'intervalle, devra être le siège du gouvernement dans le district du Yukon.

LE BATAILLON.

A mon arrivée à Selkirk, lorsque je remontai la rivière, j'y trouvai le colonel Evans campé avec soixante hommes. Le reste de ses hommes n'était pas encore arrivé. Ils avaient fait de grands progrès dans la coupe des troncs d'arbres nécessaires à la construction des divers bâtiments à construire. J'informai le colonel Evans qu'il était plus que probable qu'au moins 100 de ses hommes seraient obligés d'hiverner à Dawson. Subséquemment le colonel Steele m'informa que la gendarmerie à Dawson devrait être augmentée de 70 hommes, et j'écrivis au colonel Evans disant que ce nombre d'hommes serait probablement suffisant pour y faire le service durant l'hiver.

POIDS ET MESURES.

On devrait envoyer de suite un fonctionnaire pour remplir ce service. On fait beaucoup d'affaires en poussière d'or, et il est important que les balances pour l'or aux bureaux d'affaires soient examinées. Un peseur d'un des étaplissements m'a informé qu'un sac d'or contenant $100, perdra en petits achats environ $25, ou en d'autres termes le peseur prend 25 pour 100. Il devrait aussi y avoir un inspecteur des pêcheries. L'inspecteur des poids et mesures pourrait remplir ces deux fonctions.

JUGE ASSISTANT.

Je recommanderais de nommer un juge assistant pour le district de Dawson, dont une des fonctions serait de décider les contestations minières. Je ne ne crois pas qu'un autre qu'un avocat ait qualité d'entendre ces causes.

Si le présent commissaire de l'or avait les qualités voulues, je suis porté à croire que les plaintes contre son administration eussent été rares—si même il en eût été faites.

INSPECTION DE BATEAUX À VAPEUR.

On devrait aussi envoyer ici un inspecteur de bateaux à vapeur pour examiner et inspecter les bateaux à vapeur naviguant sur les lacs et les rivières de ce district. Un grand nombre de gens voyagent et voyageront par les bateaux à vapeur, et je suis bien convaincu que ces bateaux ne naviguent pas conformément aux règlements.

SERVICES DE M. TYRRELL DANS LE DISTRICT DU YUKON.

Je recommanderais que M. Tyrrell, à la fin de ses travaux de campagne, qui se terminent, je crois, vers la fin de septembre, fut envoyé dans le diséríct du Klondike pour faire un examen soigneux des travaux qui s'y font durant l'automne et l'hiver. Cela n'occasionnerait aucune dépense à part le paiement des services de M. Tyrrell et de ses frais.

Les renseignements qu'il serait capable de recueillir serviraient très avantageusement dans d'autres districts, et je pense qu'on ne devrait pas perdre cette excellente occasion.

POPULATION ENTRANTE.

Il n'est presque pas possible d'évaluer le nombre de gens qui sont entrés dans le district du Yukon avant la clôture de la navigation cet automne, mais quelque en soit le nombre, il est certain qu'il faudra ouvrir beaucoup de nouveaux terrains si l'on veut conserver toute la population actuellement dans le district. Il n'y a pas de doute qu'un grand nombre perdront courage à la vue de ce qui leur paraîtra un insuccès, qui sera dû en réalité à leur propre incapacité à combattre les circonstances qui les environnent. Il y en aura, cependant, beaucoup qui comprennent parfaitement la situation et aideront à ouvrir le nouveau territoire. Il faut prévoir un exode des gens désappointés l'automne et l'hiver prochains. Leur départ ne nuira aucunement aux intérêts miniers du district. Tout au contraire, parce que seuls les hommes d'énergie et de persévérence feront du bien au district.

PRODUCTION DE L'OR ET PERSPECTIVE EN GÉNÉRAL.

La production de l'or cette année dans le district du Yukon atteindra près de dix millions de dollars. Lorsque je partis de Dawson le 4 août. la production du printemps et de l'été se chiffrait à environ huit millions et demi de dollars, et nous estimâmes qu'il y avait environ deux millions d'or sur les fouilles qui ne pouvait être lavé faute d'eau, mais s'il vient à pleuvoir cela pourra se faire avant la fin de la saison. On a gardé de l'automne dernier trois millions de dollars que l'on a expédié cet été. On ne peut compter ce montant dans la production de cette année. Il faudra cette année environ trois millions et demi de dollars pour faire des affaires dans ce district.

Lorsque l'on tient compte des difficultés d'exploitation, de la rareté des provisions et du manque de facilités convenables pour mines, et la petite étendue de territoire exploité, une production de dix millions est une somme remarquable et justifie de grandes espérances pour l'avenir. Virtuellement, l'Eldorado et le Bonanza sont les deux seuls ruisseaux sur lesquels on ait fait des travaux considérables. Ils représentent donc la production de cette année. L'an prochain, les ruisseaux Dominion, Hunker, Sulphur et plusieurs autres, ainsi qu'un grand nombre de *claims* de coteaux et de banquettes seront ajoutés à la liste des producteurs, et il est impossible de faire maintenant aucune estimation de ce que sera la production de l'or. On trouvera sans doute quelque moyen moins dispendieux de dégeler la terre, et l'on pourra alors adopter un meilleur procédé de minage. C'est un vaste champ pour les opérations hydrauliques, et l'on introduira sans doute bientôt ce système. On pourra alors travailler sur une grande échelle. La production de l'or devrait continuer à augmenter d'année en année jusqu'à ce qu'elle atteigne une somme qui fera classer le district parmi les plus grands camps miniers du monde.

Le district du Klondike sera un camp minier pendant les prochains vingt-cinq ans en donnant de riches résultats. Ce sera un grand consommateur, et nous devrons nous assurer du commerce résultant de cette consommation, et dont au moins 75 pour 100 devraient nous appartenir.

Nous pouvons avoir ce trafic si nous le désirons et si nous prenons les moyens nécessaires, c'est-à-dire, non seulement le commerce du Yukon britannique, mais le commerce du Yukon inférieur, jusqu'au fort Yukon.

Durant cet été, de trois à cinq mille personnes à peu près, ont remonté la rivière Stewart, quelques-unes ne remontant que quelques milles, et d'autres jusqu'au delà de la rivière McQuesten. On paraît n'avoir fait que très peu de travail intelligent, mais on a trouvé de belles espérances dans un ou deux cas. On croit avec confiance que la rivière McQuesten est très riche, et pour encourager les recherches dans cette localité on a envoyé un détachement de gendarmerie au confluent des rivières McQuesten et Stewart, et l'on a nommé un régistrateur des mines dans cette division.

Un grand nombre de gens ont aussi remonté la rivière Pelly, la Petite et la Grande rivières du Saumon, mais on n'a encore reçu aucun rapport digne de foi sur ce qu'on a trouvé dans ces localités. Les opérations minières dans le Yukon ne font réellement que commencer, et avec des moyens améliorés d'opération et l'introduction du système de minage hydraulique, il est impossible de prédire ce que rapportera l'avenir.

Avant de laisser ce sujet, je juge qu'il est de mon devoir de dire que le commerce du district du Yukon sera certainement perdu pour le Canada si l'on ne fait pas quelque chose pour corriger l'erreur commise à la dernière session en renvoyant le bill concernant le chemin de fer du lac Teslin. Immédiatement après le rejet de ce bill, on a poussé avec toute l'énergie possible la construction du chemin de fer de Skagway.

Cette question de commerce, à mon avis, est de la plus grande importance pour le Canada, et devrait occuper la plus stricte attention du gouvernement. Aujourd'hui il vaut dix millions de dollars. Dans dix ans d'ici il vaudra trente millions. Au moins 90 pour 100 de cet énorme commerce devraient revenir aux provinces du Canada, qui produisent presque tout ce dont on a besoin dans le district.

Il est surprenant pour moi que les hommes d'affaires du Canada n'aient pas pris un plus grand intérêt dans cette question. De fait, il me semble que notre population en général a accordé peu ou pas d'attention à ce district. Cela peut nous surprendre, mais c'est néanmoins le cas, que jusqu'à l'arrivée du col. McGregor en juillet, il n'y avait pas un représentant régulièrement accrédité de la presse canadienne dans le district. Personne de commissionné par aucun de nos principaux journaux pour s'enquérir des conditions du pays telles qu'elles existent, ou de ses besoins, et pour faire rapport au peuple du Canada sur le résultat de son enquête, n'a visité le territoire. Par ce moyen le peuple du Canada aurait pu obtenir des renseignements dignes de foi sur cette région et ses moyens. Tous les renseignements envoyés du pays l'ont été par les représentants des journaux anglais et étrangers. Le printemps et l'été derniers, il y avait dans le Yukon à peu près deux cents représentants de journaux, envoyés là dans le but exprès d'étudier les ressources et les besoins du district. Sur ce nombre, trente-cinq environ représentaient des journaux anglais, dix environ représentaient des journaux publiés à Paris, dix journaux publiés en Allemagne, et environ cinquante représentaient des journaux publiés aux Etats-Unis. De temps à autre des lettres sur le Yukon paraissaient parfois dans les journaux canadiens, mais ce n'était que des correspondants d'occasion, et le caractère de leurs écrits était général. Ils n'étaient pas rédigés par des hommes qui se faisaient un devoir de faire une enquête et de recueillir les renseignements qu'il fallait pour faire parfaitement connaître au peuple du Canada les besoins du pays au point de vue commercial. Il y a cependant ceci à dire—que tandis que les journaux américains nous ont abreuvé d'injures nous leur devons certainement des remerciements pour avoir annoncé notre pays, car sans l'aide de leur presse et de leur population, on connaitrait comparativement peu de chose du Yukon britannique.

RAPPORTS DES JOURNAUX.

Je désire attirer votre attention sur les rapports qui ont été publiés dans certains journaux accusant de corruption des fonctionnaires du district du Yukon. Ces rapports sont absolument faux. J'ai fait une enquête sur les affaires qui sont venues à ma connaissance par la presse, et je les ai trouvées nullement fondées.

Durant mon séjour à Dawson-City, j'ai souvent demandé au public de m'adresser les plaintes qu'ils avaient à formuler contre aucun des fonctionnaires à l'emploi du gouvernement dans le district du Yukon ; et j'ai fait répéter la demande du haut de la plateforme à une assemblée publique, que si les gens qui accusaient de corruption les fonctionnaires et employés du gouvernement voulaient me transmettre leurs accusations, je ferais une enquête ; mais pas une seule plainte n'a été présentée.

La croisade ou agitation injurieuse contre les fonctionnaires fédéraux dans le Yukon a été, me dit-on, commencée par un M. Perry à Skagway. Elle fut transportée de là par les passes par les gens allant à Dawson, et a été continuée parmi les nouveaux venus désappointés.

Elle fut ensuite reprise par les journaux de la côte et par eux répandue dans tout le pays. Aussitôt que j'en ai entendu parler, je m'empressai de m'assurer de la vérité de ces rapports qu'on faisait circuler. Avec cet objet en vue, j'envoyai partout des demandes priant les gens, s'ils avaient des accusations à porter contre les fonctionnaires, de me les transmettre, et qu'elles seraient parfaitement scrutées, et comme je l'ai déjà dit, je suis même allé jusqu'au point de faire mentionner l'affaire à une assemblée publique. Les seules réponses à mes demandes ont été des accusations qui ont été faites contre quelques hommes de la gendarmerie pour des offenses de peu d'importance. Ces accusations n'avaient rien à faire avec l'administration du bureau de poste, les lois concernant les terres ou les mines, mais étaient pour des offenses comme injures verbales, etc. Elles firent le sujet d'une enquête approfondie. Pas une seule accusation, cependant, ne fut formulée contre aucun des fonctionnaires du gouvernement.

Les fonctionnaires d'aucun gouvernement entrant dans un pays nouveau et isolé où les gens ne sont pas strictement restreints par la loi, et sont libres de taxes, ont presque invariablement subi les mêmes difficultés que nous. L'introduction et la mise en vigueur de la loi et des taxes nous ont naturellement rendus impopulaires auprès des plus vieux résidants, qui n'étaient pas accoutumés à cela. Ajouté à cela, environ une vingtaine de mille personnes de toutes nationalités s'étaient rassemblées dans le district en quelques semaines. Elles n'ont pas trouvé les choses telles qu'elles étaient dans leur propre pays, et, comme on pouvait s'y attendre, en peu de semaines chacun était mécontent de tout autour de lui. L'Anglais de l'Afrique du sud voulait que les choses se fissent comme il était accoutumé de les voir là-bas ; le Néo-Zélandais, comme elles étaient conduites dans la Nouvelle-Zélande ; les Allemands et les Suédois, comme dans leur mère-patrie. Ceux qui venaient des Etats-Unis voulaient faire adopter les lois et les règlements miniers en vigueur dans ce pays, et ceux de la Colombie-Britannique réclamaient les règlements de leur province, avec cette exception, que dans leur cas ils préféraient le *claim* de 500 pieds du Yukon au *claim* de 100 pieds de la Colombie-Britannique. Lorsque les règlements ne pouvaient être faits de manière à convenir à tous ces divers éléments de population, il fallut injurier les fonctionnaires et la loi, et en conséquence la croisade fut commencée contre les deux.

AUBAINS.

Les résultats de mon expérience et la connaissance que j'ai acquise durant la dernière année ne me permettent pas de partager l'opinion de ceux qui croient qu'il serait convenable pour le gouvernement fédéral d'adopter une loi défendant aux aubains de prendre des *claims* dans le Yukon britannique. Le territoire aurifère du district est d'une si vaste étendue que pour lui faire justice et développer ses ressources convenablement il faudrait une grande population, beaucoup plus grande que notre propre pays ne peut fournir ou ne fournira. En juillet dernier il y avait dans le district une population d'environ 30,000, dont 25 pour 100 sont des sujets britanniques, et sur ce nombre seulement environ la moitié, ou moins de 4,000, étaient des Canadiens.

Le climat froid et inhospitalier, joint au travail dispendieux et dûr du mineur dans ce pays, le rendront " un camp minier " impopulaire et défavorable, et pour cette raison les lois et règlements miniers doivent être libéraux, de manière à attirer et encourager la population et le capital de l'univers. Il faudra accorder de bons moyens de communication et de transport dans le district.

Une ligne de télégraphe est d'une nécessité immédiate, et la construction d'un chemin de fer depuis la côte jusqu'à la tête des eaux de transport par bateaux à vapeur sont des sujets de la plus grande importance. Avec ces choses en exploitation, les provisions et autres choses deviendront à bon marché. Le prix de la main-d'œuvre sera tellement réduit que les gages pourront être établis de manière à payer au mineur de $5.00 à $10 par jour, et lorsque cela sera fait le district du Yukon devrait donner aux provinces de l'est du Dominion un commerce qui en quelques années excédera celui d'aucune nation étrangère.

POSSESSION DE CLAIMS PAR DES FONCTIONNAIRES.

Quant à la question qu'on a soulevée relativement à la convenance de la part d'un fonctionnaire de prendre un *claim* dans le district du Yukon, je ne vois aucune raison de ne pas lui permettre d'en prendre, ni comment cela pourrait faire tort au public ou au service public. La population de l'est a une idée très erronée sur cette quession. Elle semble croire que le jalonnement d'un *claim* assure la fortune. C'est une illusion dont la meilleure preuve est le fait que 50 pour 100 des *claims* qui ont été jalonnés dans le district du Yukon ont été soit abandonnés ou n'ont pas été inscrits. Je connais un grand nombre d'hommes qui sont venus dans le district après avoir dépensé beaucoup de temps et d'argent, qui en sont partis sans avoir même choisi un claim, et j'en connais des centaines qui ont jalonné des claims dans le seul espoir de pouvoir les vendre en dehors à des gens qui n'en connaissaient pas la valeur. Après avoir jalonné un claim il reste beaucoup d'ouvrage à faire avant qu'on puisse déterminer sa valeur, si toutefois il en a. Le coût des recherches à faire sur un claim peut coûter de $500 à $2,000, et même cinq fois autant, parce que des sommes égales à ce dernier montant ont été dépensées pour faire des recherches sur des claims qui sont maintenant abandonnés. Lorsque la main-d'œuvre sera meilleur marché on pourra peut-être les exploiter plus tard.

Prouver que le simple jalonnement d'un claim dans le Klondike ne veut pas dire qu'on a certainement acquis quelque chose de précieux, est établi par le fait qu'on peut acheter à l'enchère publique qui a lieu trois ou quatre fois par semaine dans les bureaux de change-miniers, des *claims* dont les prix varient de $10 à plus, et qu'il y en a qui préfèrent courir leur chance avec un *claim* ainsi acheté, que d'entreprendre l'ouvrage d'en chercher un.

Je ne crois pas que le service ou le public ait souffert de la part des fonctionnaires qui se trouvaient dans le district du Yukon avant 1897, et qui ont pris des claims, et j'ai confiance qu'aucun tort ou injustice n'a été fait à aucune personne par les quelques fonctionnaires qui ont jalonné des claims depuis ce temps-là. J'espère que le gouvernement ne refusera à aucun homme dans le service le privilège de jalonner un claim. En même temps, je ne voudrais pas permettre à un seul fonctionnaire public de spéculer de ces claims. Si je désirais me procurer un claim dans le Klondike pour moi-même, je l'achèterais ou j'en achèterais une part après qu'on l'eût prospecté, et je suis certain que je l'acquerrerais à moins de frais que si je l'avais prospecté et jalonné moi-même.

PROJET DE GOUVERNEMENT.

Pour le gouvernement du Yukon, je recommanderais la nomination d'un conseil se composant du commissaire et de quatre membres nommés et quatre membres élus, les membres nommés devant être choisis parmi la population du district, et les membres élus devant être choisis dans les quatre districts de Dawson, de la rivière Stewart, de la rivière Pelly et de la rivière Hootalingua—c'est-à-dire, que chacun de ces districts aura droit d'élire un de ces représentants.

Je recommanderais aussi de faire un recensement ou enregistrement de tous les sujets britanniques dans le district, et qu'ils aient seuls le droit de voter pour les quatre représentants ci-dessus mentionnés.

Le gouvernement fédéral devrait aussi céder au Conseil du Yukon tels pouvoirs qui lui permettent de constituer en corporation les villes et municipalités, si l'acte adopté à la dernière session relativement au district ne contient pas les dispositions nécessaires. J'ai compris que cela avait été fait.

Un gouvernement constitué de cette manière, donnant à la population une représentation élective par chacune des quatre divisions minières (et une telle représentation est certainement la seule qu'on devrait accorder à présent) satisfera, j'en suis convaincu, la population et fera disparaître un grand nombre des murmures actuels.

En terminant ce rapport, et en même temps finissant mon terme d'office comme commissaire du district du Yukon, vous me permettrez de faire un bref sommaire de quelques-uns des résultats des travaux de l'année. Bien que l'expédition sous mes ordres ait entrepris une grande tâche à une saison défavorable de l'année, elle a néan-

moins accompli dans le district tout ce qu'elle était allée y faire, et a réussi à surmonter toutes les difficultés auxquelles elle avait à faire face.

Des postes de gendarmerie ont été établis partout où c'était nécessaire pour former une chaîne complète de communication d'une extrémité du territoire à l'autre, pour mettre la loi en vigueur et préserver l'ordre, et grâce à l'établissement de ces postes, il est possible de voyager, depuis la frontière nord jusqu'à la frontière sud du district, sans être exposé au danger de périr, soit par le manque de nourriture, soit par le manque d'abris ; des cours de justice furent ouvertes ; les règlements miniers furent mis en vigueur, et dans certains cas amendés ; le district du Yukon fut divisé en quatre divisions minières pour constater plus facilement les locations minières ; des bâtiments furent construits pour l'installation des divers bureaux publics ; l'aide nécessaire fut accordée aux hôpitaux ; des emplacements furent donnés aux diverses dénominations religieuses pour la construction d'églises ; les routes furent améliorées ; des emplacements de villes aux endroits les plus importants du district furent réservés pour le gouvernement ; on a fait un examen soigneux des différentes routes par terre, sur les lacs et rivières et par les passes, ainsi que des ressourses forestières du district ; des secours et abris furent donnés aux voyageurs sur la place l'hiver dernier entre Dawson et la côte, et dans tous le district on a établi la loi et l'ordre le plus parfait.

En un mot, le Yukon, durant la dernière année, est devenu une active et populeuse possession canadienne remplie de promesse, et n'attend que des facilités de chemins de fer, de bateaux à vapeur, de télégraphe, de postes et de transport en général, que des règlements miniers libéraux et une ferme administration de la loi, pour devenir un riche et profitable champ d'entreprise pour le Canada.

Votre obéissant serviteur,

J. M. WALSH,
Commissaire, district du Yukon.

DISTRICT PROVISOIRE DU YUKON,
15 août 1898.

ANNEXE A.

COPIE DES INSTRUCTIONS À L'INSPECTEUR WOOD.

Les postes suivants seront établis de bonne heure au printemps :—

SUR LA ROUTE DALTON.

Entre la ligne de frontière internationale et les rapides Five-Fingers un détachement monté d'un officier et quinze hommes, seize chevaux de selle et dix chevaux de bât, à distribuer comme suit :—

Un officier et dix hommes, onze chevaux de selle et dix chevaux de bât au poste sur la ligne internationale.

Un sous-officier et quatre gendarmes et cinq chevaux aux rapides Five-Fingers, le terminus de l'embranchement Five-Finger de la route Dalton.

Les hommes et les chevaux du poste des rapides Five-Fingers devraient y arriver le plus tôt possible en juin.

On peut trouver du bon foin et de la bonne herbe à une distance convenable de la ligne internationale, et de la bonne herbe aux rapides Five-Fingers.

Les provisions, les effets militaires et le grain seront transportés à dos de cheval jusqu'au poste de la frontière, et jusqu'au poste des rapides Five-Fingers par des bateaux depuis Bennett.

Le détachement à la ligne internationale et aux rapides Five-Fingers devrait être bien au fait du tarif et du service des douanes. Les renseignements reçus montrent qu'il est très important de s'occuper sérieusement de cette route durant le printemps et l'été qui approchent, parce qu'il est tout à fait probable que de grandes quantités de marchandises et de boissons passeront par là dans l'espoir d'évader les douanes.

Le poste aux rapides Five-Fingers sera en état d'intercepter les partis qui évaderont le poste de la ligne. Les approvisionnements pour ce poste seront transportés de Bennett, trois des hommes du poste devant les transporter jusqu'aux rapides Five-Fingers et les deux autres hommes du poste devant y mener les chevaux par la route. Les hommes descendant en bateau devraient partir aussi à bonne heure que possible, et avoir le poste établi lorsque les deux autres arriveront avec les chevaux. Ce poste aura besoin d'un bon bateau. Ce détachement occupera des tentes durant l'été. Il est probable qu'ils seront rappelés à l'automne.

Le détachement du poste de la frontière, en l'absence d'un officier de douane, examinera tous les effets qui arriveront, demandera à voir les factures, s'assurera si les droits ont été payés, sinon, il les percevra.

Si l'on refuse de payer les droits, ils opéreront une saisie et vous feront rapport.

Ils surveilleront aussi attentivement l'entrée des boissons, et s'ils en trouvent ils exigeront le permis d'entrée de ces boissons. Si le permis ne leur est pas montré, ils opéreront la saisie de ces boissons et vous feront rapport.

DÉTACHEMENT DE TELEGRAPH-CREEK ET DU LAC TESLIN.

Un sous-officier et six hommes et sept chevaux.

Un sous-officier et trois hommes et quatre chevaux à Telegraph-Creek.

Trois gendarmes et trois chevaux à la tête du lac Teslin.

On m'informe qu'on peut se procurer de l'herbe et du foin à ces endroits.

Les hommes à ces postes, de même que les hommes sur la route Dalton, devraient être bien au fait du service des douanes et du tarif, le détachement à la tête du lac de-

vant avoir un bon bateau. Il se peut qu'il vous soit difficile de diriger les mouvements de ces détachements à cause de l'irrégularité du service postal. Vous feriez mieux de demander au contrôleur White de leur donner leurs instructions directement.

POSTES DE RIVIÈRES.

Des postes dépendant de Tagish seront maintenus comme suit :—

Rapides White-Horse, trois gendarmes.

Pied du lac Laberge, trois gendarmes.

Confluent des rivières Hoötalinqua et Lewes, trois gendarmes.

Petite rivière du Saumon, trois gendarmes.

Postes à établir aussi à bonne heure que possible au printemps :—

Pied du lac Marsh, près de la rivière McClintock, pour maintenir les communications avec le poste sur la Hootalinqua, à 25 milles à l'est, trois gendarmes.

Postes à établir durant l'été :—

Tête du lac Laberge, trois gendarmes.

Grande rivière du Saumon, trois gendarmes.

Les eaux rapides de ces rivières rendent les communications entre les postes très difficiles, de là la nécessité de ne pas les établir à plus de quarante milles les uns des autres, et d'avoir au moins trois hommes à chaque poste, qui, en hiver, serviront de stations postales et de refuge pour les gens voyageant entre Dawson-City et la côte.

BATEAUX.

Vous trouverez assez de bateaux à la Hootalinqua, à la Pointe Freeman et à la Petite rivière du Saumon pour transporter à Dawson toutes les provisions et les effets militaires à ces endroits; mais il faudra envoyer le brai et l'étoupe au pied du lac Laberge par train de chevaux ou de chiens, et de là à la Hootalinqua, à la Pointe Freeman, et à la Petite rivière au Saumon, par des convois de chiens, pour réparer les bateaux et les mettre en état de prendre l'eau au printemps.

On devrait construire des bateaux de pas plus de quatre tonneaux de capacité au pied du lac Laberge pour transporter de là pas moins de vingt-cinq ou trente mille livres de provisions, et qui devront être prêts à partir le plus tôt possible pour Dawson. On devrait s'efforcer d'arriver là pas plus tard que le 20 mai. Vers cette date toutes les provisions à Dawson auront été consommées, et la vie de la population dans ce district dépendra du départ à bonne heure et de l'heureuse arrivée de ces bateaux, et des bateaux qui viennent comme spéculation, me dit-on, avec des provisions à l'ouverture de la navigation.

La rivière Lewes est très basse et dangereuse au printemps, et les hommes qui l'ont descendue auparavant devraient être choisis pour piloter les bateaux.

Il y en a un bon nombre à Tagish. Le capitaine Starnes pourra vous donner leurs noms, et lui-même devrait être envoyé comme commandant. On devrait exercer les mêmes précautions pour l'équipement des premiers bateaux du printemps venant de Bennett, et qui devraient partir aussitôt que le lac sera libre de glace, et arriver à Dawson dans les quinze jours après l'arrivée de la flotte de Laberge. Cette flotte ne devrait pas apporter moins de vingt-cinq ou trente mille livres de provisions. Ces deux flottes devraient être prêtes pas plus tard que le 1er mai. La rivière Lewes était ouverte l'an dernier à ce point (Grande rivière du Saumon) le 3 mai. Environ cinquante bateaux sont arrivés à Dawson l'an dernier, le 17 mai. Nous attendrons vos premiers bateaux pas plus tard que le 20 mai.

PROVISIONS.

La quantité de provisions requise pour les troupes du gouvernement dans le district du Yukon, estimant qu'elles ne dépasseront pas 100 hommes entre Bennett et Dawson du 15 juillet 1898 au 15 juillet 1899, sera de 110,000 livres. Vous devrez demander cette quantité, et 1,100 livres pour chaque homme en sus de ce nombre.

BOISSONS.

J'ai reçu de la côte, d'un certain nombre de gens, des demandes de permis d'importer des boissons dans ce district, quelques-unes des demandes venant de Canadiens. Ils ne semblent pas comprendre que la taxe doit être payée sur réception du permis, et ils n'ont pas inclus de fonds pour la payer. Comme je partirai pour Dawson dans très peu de temps, je considère qu'il vaut mieux vous déléguer le pouvoir de délivrer les permis, et je vous inclus votre autorisation à cet effet. Une taxe de $2 par gallon sera payée lorsque le permis sera signé et remis au pétitionnaire. Veuillez donner instruction à vos postes de notifier les gens qui demandent des permis de s'adresser à vous.

On m'informe qu'il y a une quantité de boissons au poste de Tagish. Veuillez m'aviser sur le permis de qui elles ont été importées, la date du permis et par qui accordé. Je suis aussi informé que de grandes quantités de boissons ont passé le poste de Tagish l'été et l'automne derniers sans permis. Donnez des instructions d'examiner avec plus de soins les bateaux qui viendront cette année, au poste de Tagish, aux Rapides White-Horse, et à la Hootalinqua.

CHIENS.

Vous devrez faire des arrangements pour avoir un approvisionnement de nourriture de chiens l'hiver prochain à des endroits sûrs entre Bennett et Selkirk, où le poisson abonde. Je crois qu'on peut obtenir du poisson à Selkirk, à la Petite rivière au Saumon, à la Grande rivière au Saumon, au pied du lac Laberge et au lac Marsh.

Les chiens devront passer l'été à quelque endroit en dehors, où la nourriture est bon marché. Près de la rivière McClintock, sur le lac Marsh, où il y a une île qui pourrait faire un bon chenil pour les chiens durant l'été, et où l'on pourrait les nourrir à bon marché avec du poisson.

Nous ne devrions pas être obligés d'importer ou de transporter une livre de nourriture de chiens l'hiver prochain.

REMARQUES DIVERSES.

J'envoie par le capitaine Starnes un rapport et des cartes marquées de la route de Dalton, que j'ai reçus de M. McArthur. D'après ces cartes vous verrez environ où devrait être placé le poste de la ligne Dalton.

Veuillez m'avertir quand le détachement sera installé sur la route Dalton.

Veuiller donner des instructions à tous les bateaux de la gendarmerie en route pour Dawson de faire escale aux postes des Rapides Five-Fingers et de la rivière Stewart, et de demander s'il y a des malles ou des ordres pour eux.

Veuillez m'envoyer toutes malles arrivant pour moi et vos communications par convois de chiens jusqu'à la date la plus tard possible; après cela par toute occasion possible que vous aurez, et ensuite par les bateaux qui descendront au printemps.

Arrangez-vous pour envoyer le capitaine Norwood ici par le premier convoi de malle. Je ne peux attendre son arrivée ici.

Le détachement de Selkirk examinera tous les effets arrivant par l'embranchement de Selkirk de la route Dalton, demandera à voir les factures, s'assurera si les droits ont été payés, sinon, il les percevra. Si l'on refuse de payer les droits, il fera une saisie et fera rapport au sous-officier à la tête du poste des Rapides "Five Fingers", qui fera rapport à l'officier commandant le poste de la Frontière sur la route Dalton, qui, lui, vous fera rapport. Il cherchera soigneusement les boissons, et s'il en trouve, demandera le permis d'entrée. Si on ne montre pas de permis, il saisira les boissons et fera rapport comme susdit.

ANNEXE B.

DISTRICT PROVISOIRE DU YUKON DU CANADA.

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par ma commission de chef de l'exécutif pour le gouvernement du Canada dans le district du Yukon, Territoires du Nord-Ouest, approuvés par Son Excellence le Gouverneur général, le 17 août 1897.

Dans le but de fournir un tribunal convenable pour l'audition et le jugement des contestations relatives aux titres de propriétés minières de placer ;

Je modifie les " Règlements concernant les mines de placers dans le district provisoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest (approuvés par l'arrêté en Conseil du 18 janvier 1898) ", en y ajoutant les articles suivants :—

41. Le commissaire de l'or et les inspecteurs de mines dans le district du Yukon auront chacun le pouvoir d'entendre et de juger toutes les contestations relatives aux propriétés minières s'élevant dans les limites du district du Yukon, sauf appel par l'une ou l'autre partie, comme suit :—

(a) Dans le cas où l'on en appelerait d'une décision d'un des inspecteurs de mines, cet appel sera entendu par le commissaire de l'or du district du Yukon.

(b) Dans le cas d'un appel de la décision du commissaire de l'or, il sera entendu par le ministre de l'Intérieur du Canada.

(c) Il y aura appel au ministre de l'Intérieur non seulement des décisions du commissaire de l'or dans les causes originairement entendues par lui, mais aussi dans les causes décidées par lui sur appel des décisions d'aucun des inspecteurs de mines.

42. Aucune forme particulière de procédure sera nécessaire, mais l'affaire dont on se plaint devra être convenablement couchée par écrit, et une copie de la plainte sera signifiée à la partie adverse pas moins de sept jours avant l'audition des affaires mentionnées dans la plainte.

43. La plainte pourra, avec la permission du commissaire de l'or ou d'aucun des inspecteurs de mines, être modifiée en aucun temps avant ou durant les procédures rela-à ce procès.

44. Le plaignant, à l'époque de la production de sa plainte, déposera un honoraire de cautionnement de vingt dollars, qui lui seront remboursés lorsque la plainte sera reconnue bien fondée, mais non autrement, excepté pour cause spéciale et alors seulement, sur l'ordre du commissaire de l'or ou de l'un ou l'autre des inspecteurs de mines.

45. Dans tous les cas d'appel l'appelant, à l'époque de la production de son appel, déposera au bureau du commissaire de l'or un honoraire de cautionnement de vingt dollars, qui seront remis au dit appelant si son appel est reconnu bien fondé, et non autrement, excepté pour cause spéciale, et alors seulement, sur ordre de la personne entendant cet appel et rendant jugement dans la cause.

46. L'appel devra être par écrit et devra être déposé au bureau du commissaire de l'or pas plus de vingt jours après que la décision dont on appelle aura été communiquée par écrit à toutes les parties intéressées, et devra mentionner les raisons pour lesquelles on appelle de la dite décision. Le temps ne comptera contre le dit appel et le dépot de l'appel que lorsque la dite décision aura été communiquée par écrit à toutes les parties intéressées, comme susdit.

47. Si le commissaire de l'or ou l'un ou l'autre des inspecteurs décident qu'il est nécessaire pour juger convenablement les questions en litige, de faire une enquête sur le terrain, ou dans les cas de contestations de formes ou de mesurages d'employer un arpenteur fédéral pour mesurer ou arpenter la terre en question, les frais de l'inspection ou du nouveau mesurage ou du nouvel arpentage, selon le cas, seront défrayés par les plaideurs, qui paieront à la personne entendant la dite contestation, par parts égales, telle somme

qu'elle jugera suffisante pour la cause avant qu'elle soit entendue, et la partie qui refusera de payer cette somme sera adjugée en défaut. La personne entendant et jugeant chacune de ces contestations déterminera subséquemment dans quelle proportion les dits frais seront payées par les parties respectivement, et le surplus, s'il y en a, sera alors remis aux parties, selon qu'elle ordonnera.

48. Tous les honoraires de cautionnement adjugés forfaits, et tous les paiements retenus sous l'autorité de l'article précédent devront, aussitôt après la décision rendue, et tous honoraires ou deniers d'inscription et autres aussitôt qu'ils auront été reçus sous l'autorité d'aucun des articles précédents, être payés au crédit du receveur général de la même manière que tous les deniers reçus pour le compte des terres fédérales.

49. Pour permettre au dit commissaire de l'or et aux inspecteurs des mines de disposer convenablement de chaque cause portée devant eux sous l'autorité de ces règlements, et de contraindre les témoins à comparaître lorsque ce sera nécessaire, je confère par les présentes au dit commissaire de l'or et aux dits inspecteurs tous les pouvoirs d'un juge de paix relativement à l'émission d'assignations exigeant la présence des témoins, et aussi relativement à l'émission des mandats qui pourront être nécessaires pour forcer la comparution des témoins qui désobéiront à ces assignations.

Donné sous ma signature et le sceau de mon bureau ce 2e jour de juillet 1898.

(Sceau) (Signé) J. M. WALSH
Commissaire, district du Yukon.

Je modifie de plus par les présentes les règlements régissant les mines de placers dans le district provisoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest (approuvés par l'arrêté du Conseil du 18 janvier 1898), en y ajoutant ce qui suit :—

41a.—Le régistrateur des mines aura le pouvoir d'entendre et de juger toutes les contestations relatives aux propriétés minières s'élevant dans le district, sauf appel de la part de l'une ou l'autre partie aux mêmes tribunaux et de la même manière que dans les cas d'appel de la décision de l'un ou l'autre des inspecteurs des mines.

(Signé) J. M. WALSH,
Commissaire, district du Yukon.

Daté à Dawson, dans le district du Yukon,
13 juillet 1898.

ANNEXE C.

BUREAU DU COMMISSAIRE.

A cause des souffrances dues aux recherches dans des cours d'eaux éloignés comme la partie supérieure de la rivière Stewart et ses affluents, le Commissaire du district du Yukon a décidé que la limite de quatre claims à chaque individu maintenant en vigueur dans le district de Dawson, ne s'appliquera pas au district de la rivière Stewart, mais tout mineur libre qui jalonnera et fera légitimement des recherches sur aucun des grands affluents des rivières Stewart ou McQueston aura droit d'inscrire un claim sur tel affluent en sus d'un claim sur la rivière principale.

Il a décidé de plus que la rivière Stewart et ses affluents, ainsi que la rivière White et autres cours d'eau se jetant dans la rivière Yukon sur une distance de soixante milles en amont de l'embouchure de la rivière Stewart et en aval jusqu'à l'embouchure du ruisseau Henderson, comprennent le district de la rivière Stewart.

Que le district de Dawson s'étend depuis la frontière internationale au nord jusqu'au ruisseau Henderson au sud, y compris l'Henderson et ses affluents.

Que le district de la rivière Pelly s'étend depuis le district de la rivière Stewart jusqu'à la Petite rivière du Saumon, y compris la Petite rivière du Saumon et ses affluents.

Que le district de la rivière Hootalinqua s'étend depuis la Petite rivière du Saumon jusqu'à la frontière nord de la Colombie-Britannique.

(Signé) J. M. WALSH,
Commissaire, district du Yukon.

DISTRICT PROVISOIRE DU YUKON,
19 juillet 1898.

COPIE DE LA PÉTITION DES MINEURS DANS LE RAPPORT DU COMMISSAIRE WALSH.

Attendu qu'il est évident que la pétition présentée par la députation envoyée l'hiver dernier par les mineurs du district du Yukon n'a pas réussi à faire comprendre au gouvernement la nécessité de modifier les règlements concernant l'industrie minière ;

Et attendu qu'on ne peut contester que la mise en vigueur des lois actuelles a eu l'effet de presque paralyser l'industrie, et qu'une continuation des présents règlements aura un effet des plus désastreux l'hiver prochain,—ce qui est prouvé par le fait qu'une grande majorité des meilleurs claims du district ont été, soit travaillé avec très peu de profit, soit dans bien des cas à perte, et qu'après cette expérience la plupart des mineurs ont décidé de suspendre toutes opérations sur leurs claims autres que celles nécessaires pour en conserver la possession ;

Et attendu que l'opinion publique est unanime sur la nécessité immédiate de changer les règlements :

On a jugé à propos de présenter les résolutions suivantes à une assemblée publique dans le Yukon, et que l'opinion du public sur le sujet soit comprise dans la pétition au gouvernement et soit signée par toute personne intéressée.

1. Qu'aucune coupe de bois ne soit accordée à aucun individu ou compagnie sur un ruisseau où le bois pourra être nécessaire pour l'usage et le développement des mines.

2. Que si un mineur libre vient à perdre son certificat il puisse le faire remplacer à aucun bureau qui pourra ci-après être établi dans le Yukon.

3. Que les claims de placers sur les ruisseaux soient allongés à 500 pieds comme ci-devant et que la limite de largeur soit celle d'une ligne tirée le long du gisement du roc parallèle au cours général du cours d'eau et qui à chaque point se trouve à quatre pieds au-dessous de la marque des eaux hautes du cours d'eau.

4. Qu'à la clause 15 de la loi minière on ajoute les mots "et le numéro du certificat."

5. Que les clauses 16 et 17, relatives aux claims alternatifs, soient absolument biffées.

6. Qu'on alloue au découvreur ou aux découvreurs un claim comme boni, et en outre le droit de chaque homme d'acheter un claim entier comme auparavant.

7. Que la clause 25 soit modifiée, parce qu'elle est impraticable dans certaines circonstances, et qu'elle peut donner au régistrateur des mines une chance de frauder les jalonneurs originaux.

8. Que les clauses 30 et 31, relatives aux droits régaliens, soient absolument abolies, à cause de leur injustice et de l'effet paralysant qu'elles ont sur les industries du pays.

9. Que son attention soit attirée sur la trop grande étendue de quelques-uns des districts, notablement les rivières Stewart et White.

10. Que les mots de la clause 37 "sur lequel, cependant, il sera tenu de payer la prime prescrite par ces règlements," soient biffés.

11. Que la clause 39 soit strictement mise en vigueur, conservant les droits des prospecteurs d'entrer sur aucuns claims vacants pour cause de non-représentation, et qu'une clause à l'effet qu'un mineur ait la permission d'abandonner son claim et jalonner de nouveau dans le même district en donnant une preuve satisfaisante au commissaire de l'or ou au régistrateur que son claim est épuisé ou ne peut pas être exploité avec profit, soit ajoutée.

12. Qu'une compagnie ou mineur possédant deux ou plusieurs claims adjacents aient la permission de consolider leur travail sur un claim pour la représentation de chaque claim exigée par les règlements.

13. Qu'une pétition, renfermant ces résolutions, soit rédigée pour être signée par tous les intéressés, et qu'une copie de cette pétition soit présentée par une députation au major Walsh, et une autre transmise au chef de l'opposition à Ottawa.

(Signé) JOHN F. SUGRUE,
Président,
et environ 1,500 autres.

"INDIAN CLIFF".
BROCKVILLE, 20 septembre 1898.

MONSIEUR,—Dans le rapport que je vous ai récemment remis, vous remarquerez que j'attire l'attention sur la nécessité de construire une ligne de télégraphe entre Dawson-City et la côte. Je ne connais rien de plus important pour le district qu'une amélioration dans les moyens de communication avec l'extérieur. Un fil télégraphique reliant Dawson-City à la côte, signifierait que le district serait assuré, en grande mesure, contre le manque d'aucun des acticles nécessaires aux besoins de la vie, ou à l'exploitation des mines. L'embarras maintenant, c'est que la population de l'extérieur ne peut être promptement informée de ce que les gens de l'intérieur ont besoin. Les communications postales sont si incertaines qu'on ne peut compter que les ordres expédiés par la malle seront promptement remplis. Non seulement une ligne de télégraphe rendrait service au pays de cette manière, mais elle lui rendrait service de beaucoup d'autres manières qui seraient avantageuses aux intérêts miniers. Il y aura toujours un grand nombre de transactions comportant de fortes sommes d'argent, et avoir des communications télégraphiques avec la côte, d'où elles pourraient être transportées en trois ou quatre jours par steamer jusqu'à Vancouver, et de là télégraphiées à n'importe quelle partie du monde, serait un grand bienfait pour les intérêts miniers du district.

De plus, elle serait très avantageuse pour le gouvernement. Un raccordement des postes depuis la côte jusqu'à Dawson-City par un fil permettrait de réduire de 100 hommes la gendarmerie actuelle, et ce qui serait encore de plus grande importance—le ministère serait complètement et promptement informé sur tout ce qui arrive dans le district.

Je n'ai aucun doute qu'une telle ligne de télégraphe paierait un bon intérêt sur le capital placé, dès son ouverture.

Bien à vous,
(Signé) J. M. WALSH.

RAPPORT DE JAS. D. McGREGOR.

BRANDON, 15 novembre 1898.

A l'honorable
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le service que j'ai fait dans le district provisoire du Yukon :—

En arrivant à Skagway le 8 octobre 1898, je reçus instruction du major Walsh d'aider au major Wood à transporter les provisions par-dessus les passes jusqu'au lac Bennett, jusqu'au départ du major Walsh et de son parti pour Dawson. Mes instructions étaient de me rendre à Bennett, et aussitôt que la glace prendrait de suivre le parti avec quatorze chevaux et traîneaux et douze attelages de quatre chiens chacun, chargés de provisions et de nourriture de chiens pour approvisionner les différents postes. En conséquence, je quittai Bennett le 24 décembre, la date la plus à bonne heure à laquelle la glace fut sûre pour voyager, et j'arrivai à Tagish le 2 janvier 1898.

A cause de la quantité de provisions qu'il fallait transporter, j'ai dû parcourir la route trois fois. Une partie du fret fut laissé à Tagish pendant que je faisais un voyage simple jusqu'à la tête du cañon, y arrivant dans la nuit du 4 janvier. Le lendemain matin je renvoyai les chevaux à Tagish pour en rapporter le reste du fret.

Je trouvai les cañons et les rapides ouverts, et après avoir exploré pendant une journée je trouvai qu'en coupant un sentier de quatre milles à travers des broussailles et du petit bois, on pouvait avoir un bon chemin autour du cañon jusqu'à la tête des rapides, où nous eûmes à surmonter une sérieuse difficulté sous forme d'une colline presque perpendiculaire, qu'il a fallu remonter au moyen de cordes et de poulies. Cela occasionna tant de retard qu'il nous a fallu sept jours pour faire ces quatre milles.

Dans la matinée du 13 janvier je quittai les rapides et arrivai au pied du lac Laberge dans la nuit du 16. Je rencontrai M. Patullo, qui m'apporta des instructions du major Walsh de me rapporter à lui à la Grande rivière du Saumon immédiatement. Avant de partir je choisis l'emplacement d'un entrepôt et mis les hommes à le construire, et j'arrivai à la Grande rivière du Saumon le 21. Ici je reçus instruction de retourner à Laberge, d'emmagasiner les provisions et d'envoyer des attelages de chevaux à la tête du lac Bennett sous la conduite du brigadier Pringle pour chercher d'autres provisions.

Après avoir tracé une réserve de bois, je retournai à la Grande rivière du Saumon avec dix attelages de quatre chiens chacun, y arrivant le 30 janvier. Ici je chargeai toutes les malles accumulées, et accompagné du capitaine Bliss, je partis pour la Petite rivière du Saumon le 31, avec instructions de prendre la malle qui avait été prise dans la glace avec les bateaux du capitaine Starnes. Arrivé à la Petite rivière du Saumon le 2 février.

Nous fûmes ici rejoints par le juge McGuire et M. F. C. Wade, et après avoir pris 21 jours de provisions pour quatorze hommes et quatre chiens (ceci ajouté aux 1,600 livres de malles, de literie, de baggage et d'équipement de camp, formant un total de 600 livres pour chaque attelage de quatre chiens), je partis pour Dawson le 5 février.

Arrivé à Fort-Selkirk le 14 février, et conformément à mes instructions je jalonnai une réserve d'emplacement de ville.

Partis de là le 16, et arrivé à Dawson le 26. Malgré le fait que nous étions si encombrés de colis postaux, etc., nous fûmes les premiers à arriver à Dawson en venant de l'extérieur, personne n'arrivant là que deux semaines plus tard.

Immédiatement en arrivant à Dawson-City, je remis la malle, les attelages de chiens, etc., au capitaine Constantine, l'officier commandant la gendarmerie à cheval, et me présentai pour le service au commissaire de l'or Fawcett, et d'après son ordre je commençai de suite à faire une inspection générale de toutes les mines exploitées sur les différents

ruisseaux. Cette inspection terminée, je retournai à Dawson, et pendant le mois suivant je fus très occupé à percevoir les droits sur les bois, accordant des permis de coupe de bois et des certificats de mineurs, et autres fonctions de ma charge.

L'inspecteur Horwood étant arrivé, un bureau fut ouvert au confluent des ruisseaux Edmonton et Bonanza pour la perception des droits régaliens, et il y demeura en permanence.

Deux découvertes ayant été enregistrées sur le ruisseau Dominion et les clains empiétant l'un sur l'autre, j'y fus envoyé pour prendre les témoignages dans les différents cas. Lorsque cela fut terminé, le lavage était commencé, ce qui prenait maintenant tout le temps dont je pouvais disposer pour la perception des droits régaliens, la décision des contestations, la prise des affidavit quant à la représentation et mes autres fonctions en général jusqu'à mon départ pour Dawson le 26 juillet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES D. McGREGOR,
Inspecteur des mines.
District du Yukon.

PARTIE V.

PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES

PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES DU CANADA.

BANFF, 19 novembre 1898.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les travaux exécutés dans le Parc des Montagnes-Rocheuses, et de vous donner les autres renseignements à ce sujet pour les douze mois terminés le 31 octobre 1898.

CHEMINS.

Les réparations ordinaires ont été faites aux chemins durant le printemps et l'été' telles que l'enlèvement de rochers tombés, réparer les dommages causés par les crues des eaux, etc.

La plupart de ces chemins ont servi depuis dix ou douze ans, et chaque année exige de nouvelles réparations. On ne peut espérer que les ponceaux et les plus petits ponts construits avec le bois que fournit cette partie de la montagne durera plus de dix ans. Conséquemment les réparations annuelles deviennent plus nécessaires, avec de fréquentes et soigneuses inspections pour prévenir les accidents. Durant l'année on a construit plusieurs sentiers conduisant à des endroits attrayants, et on a placé des sièges rustiques sur les différents chemins et sentiers.

BOIS.

Comme d'habitude chaque année, lorsque la gelée a mis fin aux ouvrages réguliers, on a fait un certain nettoyage de bois mort et chablis sur les côtés du chemin. L'enlèvement de ces broussailles, etc., constitue une partie de l'ouvrage de réparation.

INONDATIONS.

Il n'y a eu aucuns dommages causés ce printemps par la crue des rivières du parc, l'eau n'ayant pas dépassé ses limites ordinaires.

FEUX.

Il n'y a pas eu de feux dans le parc durant l'année. C'est dû en partie aux fréquents orages durant l'été, et en partie à l'enlèvement du bois mort chaque année.

PONT.

Les piles et culées du pont sur la rivière de l'Arc ont été réparées dans le cours de l'été, en construisant un coffrage autour de la maçonnerie, et le pont fut réparé en général.

FOIN.

Des soumissions ont été demandées comme d'habitude pour la récolte du foin sur les prairies du parc, et la plus haute a été acceptée. La récolte a atteint à peu près la moyenne ordinaire.

MUSÉE.

Le musée continue d'être une source d'attraits pour les visiteurs, plus de 1,300 personnes l'ayant visité durant la saison, c'est-à-dire les mois d'été exclusivement.

Plusieurs articles sont encore nécessaires pour compléter la collection, et l'on espère les obtenir bientôt.

BISON.

Dans mon dernier rapport je parlais des trois bisons qui venaient d'arriver et du projet d'addition du troupeau de lord Strathcona. Les trois bisons ont hiverné ici sans danger et sans trop de peine, et étaient en excellente condition au printemps.

Treize têtes sont arrivées de Winnipeg vers le milieu de juin, juste après que j'eus terminé un excellent enclos d'environ 500 acres de magnifique terre du parc, à environ un mille et demi à l'est de la gare du chemin de fer Pacifique Canadien, contigus au chemin de fer et au chemin de promenade, et tout le troupeau de 16 têtes l'occupe et a un excellent pâturage et de l'eau pure durant l'été, et est maintenant en très belle condition.

Je construis maintenant des hangars en partie fermés pour les abriter en hiver, et j'ai assez de foin en réserve pour les nourrir, de sorte que je n'appréhende aucune grande difficulté pour conserver et augmenter le troupeau à l'avenir.

Le bison a toujours été une source de grand intérêt pour les touristes au parc, et plus peut-être pour les touristes de l'étranger, que j'ai toujours considérés comme ceux qu'on devait le plus encourager à voyager, à cause des fortes dépenses qu'ils font, non seulement ici mais dans toutes les parties du Canada, et je considère que l'argent dépensé pour le bison, ainsi que tout autre argent qu'on pourrait dépenser pour rendre Banff plus attrayant comme lieu de rendez-vous pour le public voyageur, sera non seulement un placement avantageux pour le présent mais aussi pour l'avenir, et augmentera beaucoup la richesse du Canada en général.

TOURISTES.

On espérait que l'augmentation ordinaire de touristes au parc durant l'année serait réalisée, mais le malaise causé par la guerre s'est fait de suite sentir sur le public voyageur, et j'ai appris qu'un grand nombre de personnes qui avaient projeté de venir à Banff avaient remis leur visite à l'an prochain. Cependant, leur nombre a dépassé celui d'aucune année antérieure, et il n'y a aucune raison de douter de la popularité croissante du parc comme rendez-vous de santé et de plaisir.

Durant la dernière saison, en sus des visiteurs ordinaires, Banff a reçu la visite des représentants de la presse des Etats du Minnesota, du Wisconsin et du Michigan, qui tous, au nombre d'environ 400, ont passé un peu de temps à Banff, et ont eu occasion de juger de ses avantages comme rendez-vous de santé et de plaisir. Si on en juge par l'expression de leurs sentiments à cette époque et par les rapports publiés par chaque membre du parti, et répandus partout après leur retour chez eux, ils ont été unanimes à faire des louanges de l'endroit, et je pense que l'avenir démontrera la grande et permanente valeur de ce moyen d'annoncer le pays, et que de grands résultats seront réalisés de la dépense comparativement faible occasionnée par leur présence.

BESOINS FUTURS.

La réputation du parc augmente annuellement, les beautés du paysage, les pouvoirs curatifs de ses sources, et la salubrité de son atmosphère, sont connus et admis dans tout le globe. Des représentants de toutes parts visitent cet endroit annuellement, et l'on n'a encore entendu aucune expression de désappointement quant aux avantages naturels du parc, excepté peut-être de la part du sportman enthousiaste, qui pense que ses intérêts ne sont pas suffisamment reconnus.

Dans mon rapport annuel de l'an dernier je parlais de cela, et je recommandais l'extension des chemins de cavaliers à travers les différentes passes partant de la vallée

de la rivière de l'Arc. Je sais que cela ne pourrait se faire sous l'empire du présent acte concernant le parc, et le crédit annuel pour les travaux du parc doit être dépensé pour les objets prescrits dans cette loi.

Ces routes de cavaliers, cependant, sont de telle importance pour le parc, et leur nécessité est si généralement reconnue par les touristes, les sportsmen et autres qui viennent ici, qu'on recommande d'étendre les limites du parc pour renfermer le partage des eaux de la rivière de l'Arc.

Cette extension des limites du parc n'entraîne pas nécessairement aucune dépense additionnelle autre que celle nécessaire pour rendre ces chemins de cavaliers passables pour les chevaux de bât. L'extension des limites serait simplement de créer une réserve pour conserver le gibier sous le contrôle de l'administration du parc.

L'avantage et la nécessité d'une grande réserve de parc dans le pays deviennent généralement admis. Les provinces d'Ontario et de Québec ont chacune maintenant d'immenses étendues de terres réservées pour la protection et la propagation du gibier, du poisson, etc.

Ces réserves excèdent de beaucoup en étendue le parc national du Canada à Banff.

Il est donc suggéré que c'est maintenant le temps d'inclure une étendue additionnelle dans les limites du parc des Montagnes-Rocheuses, surtout lorsque cette nouvelle étendue de terres renferme un paysage et d'autres attraits insurpassés dans aucune partie du continent d'Amérique. Les tableaux météorologiques ordinaires sont annexés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. DOUGLAS,
Surintendant.

CANADIEN PACIFIC HOTEL.

Visiteurs, du 31 mai 1898 au 7 octobre 1898.

De quels pays.	Nombre.
Etats-Unis	1,152
Canada	633
Angleterre	267
Australie	47
Chine	37
Ecosse	33
Allemagne	23
Nouvelle-Zélande	23
Japon	14
Inde	12
Iles Hawaï	10
Irlande	8
Afrique-Sud	7
France	4
Indes orientales	3
Egypte	2
Transvaal	2
Russie	3
Autriche	2
Cuba	2
Bornéo Nord	1
Iles de la Manche	1
Ceylan	1
Tasmania	1
Mexique	1
Java	1
Total	2,290

SANITARIUM.

VISITEURS, du 31 octobre 1897 au 31 octobre 1898.

De quels pays.	Nombre.
Canada	1,874
Etats-Unis	113
Angleterre	83
Japon	14
Australie	11
Nouvelle-Zélande	9
Inde	5
Allemagne	5
Ecosse	3
Chine	2
France	2
Iles Hawaï	5
Galles	2
Irlande	1
Tasmanie	1
République Argentine	1
Total	2,131

BEATTIE'S HOTEL.

VISITEURS, du 31 octobre 1897 au 31 octobre 1898.

De quels pays.	Nombre.
Canada	428
Etats-Unis	18
Angleterre	3
Galles	1
Ecosse	1
Total	451

GRAND VIEW HOTEL, SOURCES THERMALES.

VISITEURS, du 31 octobre 1897 au 31 octobre 1898.

De quels pays.	Nombre.
Canada	318
Etats-Unis	32
Nouvelle-Zélande	7
Angleterre	4
Japon	4
Total	365

Département de l'Intérieur.

MUSÉE.

Visiteurs, du 31 octobre 1897 au 31 octobre 1898.

De quels pays.	Nombre.
Canada	789
Etats-Unis	295
Angleterre	122
Australie	26
Chine	18
Ecosse	15
Galles	11
Allemagne	10
Japon	9
Nouvelle-Zélande	8
Inde	7
Iles Hawaïennes	6
Irlande	5
Afrique du Sud	2
France	1
Tasmanie	1
Iles de Samos	1
Autriche	1
Russie	1
Indes orientales	1
Total	1,329

Nombre total de visiteurs au Parc National du Canada du 31 octobre 1897 au 31 octobre 1898.

Canadian Pacific Hotel	2,290
Sanitarium	2,131
Beattie's Hotel	451
Grand View Hotel	365
Visiteurs demeurant dans des cottages et maisons de pension, environ	300
Total	5,537

H. DOUGLAS,
Surintendant.

RAPPORT ANNUEL DU GARDIEN DE LA CAVE ET DU BASSIN.

ETAT indiquant le nombre et la nationalité des visiteurs, du 1er novembre 1897 au 31 octobre 1898.

De quels pays.	Nombre.
Canada	1,366
Angleterre	223
Ecosse	48
Irlande	9
Australie	38
Nouvelle-Galles du Sud	19
Nouvelle-Zélande	21
Afrique du Sud	10
Inde	34
Etats-Unis	721
Honolulu	13
Mexique	2
République Argentine	2
Chine	20
Japon	22
France	2
Allemagne	10
Autriche	2
Belgique	2
Suède	10
Hollande	3
Algers	1
Total	2,578

D. D. GALLETLY,
Gardien de la Cave et du Bassin.

PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

MAXIMUM et minimum de la température et état général du temps entre le 17 novembre 1897 et le 31 novembre 1898.

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p.m.	Température.
1897.	°	°	°	°	
17 nov...	19·8	15·0	15·8	8·5	Nuageux, neige
18 " ..	9·2	33·2	4·5	9·2	" " grésil et pluie
19 " ..	38·0	25·5	20·0	16 8	Nuag., tourbillons de neige.
20 " ..	17·0	10·5	3·8	— 4·6	Beau.
21 " ..	— 4·2	0·5	—18·6	—20·6	"
22 " ..	— 8·5	13·0	—13·2	—10·4	"
23 " ..	6·0	6·5	—11·2	—13·2	"
24 " ..	3·0	15·2	— 8·4	—10·0	"
25 " ..	10·8	9·2	1·5	3·8	Nuageux.
26 " ..	4·2	— 6·2	—10·5	—15·5	Beau.
27 " ..	—15·2	—17·2	—33·9	—36·8	"
28 " ..	—19·4	3·8	—25·5	—23·9	" rafales de vent.
29 " ..	2·5	7·0	— 1·2	— 2·0	Nuag., neige, fortes rafales de vent.
30 " ..	— 1·5	0·8	— 6·3	— 7·3	Nuag., neige.
1er déc ..	— 2·0	— 2·0	—15·5	—17·5	Beau.
2 " ..	— 3·0	16·0	—13·0	—14·3	Beau, rafales de vent.
3 " ..	18·5	27·0	9·8	15·8	Nuag., fortes rafales de vent
4 " ..	26·2	26·0	18·5	17·8	Nuag., rafales de vent.
5 " ..	27·0	34·0	20·2	27·0	Nuag., tourbillons de neige.
6 " ..	32·5	30·0	26·5	23·0	Nuag., l. neige.
7 " ..	30·5	37·2	27·8	30·5	" "
8 " ..	31·5	35·2	28·0	30·5	Beau, tourbillons de neige.
9 " ..	34·8	33·0	26·8	26·8	Beau, tourbillons de neige.
10 " ..	29·8	30·0	25·2	25·5	Beau.
11 " ..	30·5	30·2	25·2	21·8	Nuageux.
12 " ..	26·5	34·2	21·5	19·5	Beau, tourbillons de neige.
13 " ..	29·8	22·8	16·0	15·8	Nuag., neige.
14 " ..	21·8	4·2	6·0	....	Nuag., l. neige.
15 " ..	0·2	—16·0	—22·2	—27·3	Beau.
16 " ..	—21·8	— 4·5	—29·6	—27·5	Beau, rafales de vent.
17 " ..	— 3·2	7·5	—15·1	— 7·9	Nuag., tourbillons de neige.
18 " ..	7·8	14·0	5·2	2·8	Beau.
19 " ..	13·0	16·2	0·2	5·5	Beau, rafales de vent.
20 " ..	10·8	15·0	— 8·2	— 8·2	Beau, rafales de vent.
21 " ..	14·0	22·2	10·2	10·5	Beau, fortes rafales de vent

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p.m.	Température.
1897.	°	°	°	°	
22 déc...	21·5	25·8	15·2	16·2	Beau, fortes rafales de vent
23 " ..	20·8	24·8	15·8	17·2	Beau, fortes rafales de vent
24 " ..	22·0	28·0	18·8	22·2	Nuageux.
25 " ..	26·5	30·5	23·2	25·5	Beau.
26 " ..	29·0	31·2	26·8	27·5	"
27 " ..	28·8	35·0	26·0	26·0	Nuag., pluie et neige.
" ..					
28 " ..	35·5	37·8	31·0	33·0	Nuag., pluie et neige.
" ..					
29 " ..	34·5	30·5	24·8	24·2	Nuag., l. neige.
30 " ..	25·0	17·0	8·2	5·0	Beau.
31 " ..	7·2	13·8	— 7·6	—10·0	"
1898.					
1er jan ..	17·5	26·8	5·2	16·2	"
2 " ..	25·5	27·2	17·2	14·8	"
3 " ..	27·2	28·2	19·8	16·8	"
4 " ..	24·8	24·8	2·8	0·5	"
5 " ..	22·8	27·8	20·5	19·0	"
6 " ..	24·5	25·2	14·8	12·8	"
7 " ..	20·8	25·2	0·8	12·5	"
8 " ..	28·0	21·2	14·8	8·5	"
9 " ..	16·0	10·2	— 4·5	— 7·9	"
10 " ..	4·8	18·0	— 8·9	4·5	Nuageux.
11 " ..	17·5	18·2	10·0	10·0	Beau, rafales de vent.
12 " ..	15·8	22·8	7·5	8·5	Nuageux.
13 " ..	20·8	20·0	13·8	12·8	Beau.
14 " ..	15·5	22·8	5·0	14·2	"
15 " ..	21·8	25·0	10·8	10·0	"
16 " ..	17·8	20·5	....	1·5	"
17 " ..	20·0	25·2	6·5	6·5	"
18 " ..	24·2	29·8	22·5	24·0	Nuag., rafales de vent.
19 " ..	27·2	29·8	21·5	17·8	Beau.
20 " ..	28·2	26·8	8·2	4·8	"
21 " ..	23·0	24·8	3·0	5·5	"
22 " ..	23·5	24·8	12·8	9·0	"
23 " ..	23·2	18·0	17·5	10·2	"
24 " ..	10·2	18·8	4·8	6·5	Nuag., l. neige.
25 " ..	15·8	17·5	5·2	3 8	Beau.
26 " ..	16·8	24·5	10·5	15·8	Beau, tourbillons de neige.
27 " ..	22·8	25·8	15·8	15·8	Beau, tourbillons de neige.
28 " ..	23·8	21·8	0·5	— 1·2	Beau.
29 " ..	20·0	28·2	16·8	18·8	Nuag., l. neige.

Maximum et minimum de la température, etc.—*Suite.*

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p.m.	Température.
1898.	°	°	°	°	
30 jan...	26·5	30·2	23·2	23·2	Nuageux.
31 " ..	28·2	22·8	10·5	6·2	Beau.
1er fév...	17·5	13·2	7·8	5·5	Beau, lég. neige
2 " ..	6·5	28·5	2·8	4·0	Beau, rafales de vent.
3 " ..	26·2	23·5	8·0	11·8	Nuag., l. neige
4 " ..	23·5	31·2	16·5	15·0	Nuageux.
5 " ..	28·5	30·8	25·8	25·8	Nuag., neige.
6 " ..	29·8	35·0	14·8	12·2	" "
7 " ..	33·5	37·5	29·5	29·0	Nuag., l. neige
8 " ..	33·5	31·5	23·5	23·2	Beau, neige.
9 " ..	26·8	30·8	12·2	16·5	Beau.
10 " ..	27·8	32·2	17·0	13·5	Nuag., tourbillons de neige.
11 " ..	32·8	39·2	29·0	30·2	Beau, lég. neige
12 " ..	35·8	36·8	30·5	31·5	Beau.
13 " ..	31·8	33·0	28·0	28·8	Nuag., neige.
14 " ..	34·5	32·5	27·5	26·8	Nuag., l. neige
15 " ..	29·2	14·8	8·5	5·0	Nuag., neige.
16 " ..	17·2	2·2	— 2·5	— 7·1	Beau, lég. neige
17 " ..	— 0.5	8·5	—15·8	— 9·5	Nuag., l. neige
18 " ..	4·8	— 5·2	—10·7	—11·4	Nuag., neige.
19 " ..	— 7·2	— 0·8	—20·6	—23·2	Beau.
20 " ..	11·2	34·2	—13·4	11·2	Nuag., l. neige
21 " ..	32·8	29·5	20·2	21·5	Nuag., neige.
22 " ..	27·5	25·8	3·2	1·8	Beau.
23 " ..	21·5	29·8	— 6·3	— 7·6	"
24 " ..	19·5	31·8	— 2·0	— 3·2	"
25 " ..	25·5	40·0	17·0	19·5	"
26 " ..	35·5	36·8	16·5	14·0	"
27 " ..	30·5	40·0	10·2	10·2	"
28 " ..	36·8	44·2	12·0	11·0	"
1er mars.	41·8	40·8	23·8	26·0	"
2 " ..	34·5	34·2	20·5	20·2	Nuag., neige.
3 " ..	27·8	28·2	20·8	20·2	Beau, neige.
4 " ..	24·5	33·0	11·5	10·8	Beau.
5 " ..	31·5	38·5	6·5	6·2	Beau, rafales de vent.
6 " ..	35·8	41·2	21·2	21·2	Nuag., rafales de vent.
7 " ..	38·8	24·0	20·5	19·5	Nuag., neige.
8 " ..	21·8	27·2	— 4·6	— 3·2	Nuag., rafales de vent.
9 " ..	24·8	30·0	1·5	0·5	Beau.
10 " ..	25·0	34·8	21·2	18·2	"
11 " ..	32·0	35·0	23·5	26·5	Beau, lég. neige
12 " ..	31·8	31·8	3·8	4·8	Nuageux.
13 " ..	29·5	29·0	18·5	17·2	Nuag., l. neige
14 " ..	27·8	31·8	14·8	12·2	Nuag., neige.
15 " ..	26·8	26·8	11·8	11·0	Nuageux.
16 " ..	22·5	29·5	— 1·5	— 3·5	Beau.
17 " ..	26·8	30·0	8·0	6·2	"
18 " ..	26·5	31·0	1·2	5·2	Nuag., l. neige
19 " ..	23·5	32·8	3·2	15·5	Nuageux.
20 " ..	27·2	14·0	12·5	8·2	Nuag., neige.
21 " ..	8·5	14·2	—14·5	—16·5	Beau.
22 " ..	13·5	24·0	—15·1	—13·0	Beau, rafales de vent.
23 " ..	23·0	30·5	19·8	21·0	Nuageux.
24 " ..	28·0	6·2	3·5	1·2	Beau, neige.
25 " ..	2·8	5·2	—21·6	—20·6	Beau.
26 " ..	1·8	20·8	—26·3	—27·3	"

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p m.	Température.
	°	°	°	°	
27 mars..	18·5	30·0	— 8·4	— 5·3	Beau.
28 " ..	27·0	33·2	0·8	1·5	"
29 " ..	29·5	35·0	2·0	3·5	Nuageux.
30 " ..	31·5	35·8	4·2	3·0	Beau.
31 " ..	32·8	35·2	7·5	6·2	"
1er avril.	31·5	43·2	11·2	11·0	"
2 " ..	41·5	38·5	24·8	26·0	Nuag., neige.
3 " ..	36·8	42·5	7·8	7·8	Beau.
4 " ..	40·5	45·8	11·5	11·2	"
"	41·8	49·9	14·2	14·5	"
6 " ..	40·8	48·6	20·5	19·0	"
7 " ..	40·5	39·8	24·0	31·5	Nuageux.
8 " ..	37·0	39·8	29·2	29·0	Beau.
9 " ..	37·2	49·9	23·0	25·0	Nuag., pluie.
10 " ..	44·5	42·0	34·0	33·8	Beau, pluie et neige.
11 " ..	40·0	42·5	30·2	31·5	Beau.
12 " ..	39·5	49·6	23·8	24·5	"
13 " ..	48·9	53·3	32·6	40·6	"
14 " ..	48·3	40·2	32·6	34·0	Nuag., neige et pluie.
15 " ..	36·8	40·2	30·2	31·0	Nuag., neige et pluie.
16 " ..	38·5	47·8	23·5	24·0	Beau.
17 " ..	45·0	44·0	30·5	29·8	Beau, lég. neige
18 " ..	39·5	38·8	25·0	24·8	" "
19 " ..	37·5	42·8	14·2	14·2	Beau.
20 " ..	41·8	44·5	32·0	32·5	Nuag., tourbillons de neige.
21 " ..	42·0	44·8	23·2	24·2	Nuageux.
22 " ..	43·5	47·2	32·5	34·5	Beau, lég. pluie et neige.
23 " ..	44·0	48·3	32·2	35·5	Nuag., tourbillons de neige.
24 " ..	48·0	56·1	30·8	31·2	Beau, rafales de vent.
25 " ..	54·9	65·1	46·0	46·8	Beau, rafales de vent.
26 " ..	57.6	48·4	35·0	35·2	Nuag., l. pluie et neige.
27 " ..	46·0	50·6	30·2	30·5	Beau, rafales de vent.
28 " ..	49·5	39·0	32·2	32·0	Nuag., l. neige
29 " ..	35·8	43·2	28·5	28·2	" "
30 " ..	37·5	45·2	30·5	30·2	Beau, lég. neige
1er mai..	44·5	51·9	20·8	20·9	Beau.
2 " ..	49·9	52·9	33·2	34·5	"
3 " ..	51·9	59·4	28·5	28·8	"
4 " ..	57·3	56·9	26·0	26·0	" les hirondelles arrivent
5 " ..	50·9	52·9	25·5	26·5	Beau.
6 " ..	51·6	57·3	26·5	28·2	Nuag., pluie.
7 " ..	47·5	42·9	35·0	35·2	Beau, lég. neige
8 " ..	47·5	49·9	35·2	33·0	Nuag., rafales de vent.
9 " ..	37·8	60·2	30·0	33·2	Nuageux.
10 " ..	56·9	60·4	35·2	36·2	Beau, lég. pluie
11 " ..	55·9	60·4	27·8	29·5	Nuag., pluie.
12 " ..	57·9	43·8	34·0	34·2	" "
13 " ..	43·0	60·7	33·5	34·2	Beau.
14 " ..	56·1	65·0	28·2	29·5	"
15 " ..	63·0	65·8	28·2	29·8	" raf. vent.

MAXIMUM et minimum de la température, etc.—*Suite.*

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p.m.	Temps.
1898.	°	°	°	°	
16 mai...	60·7	66·2	34·5	35·5	Beau.
17 " ..	60·7	66·0	30·2	31·5	"
18 " ..	61·7	59·2	36·2	37·0	" lég. pluie.
19 " ..	52·5	44·8	32·8	33·5	Nuag., l. pluie.
20 " ..	39·8	53·6	36·2	36·5	Nuag., grêle.
21 " ..	49·8	57·9	28·2	31·5	Beau, et impét.
22 " ..	52·9	62·4	34·8	35·0	" pluie.
23 " ..	56·6	54·6	29·5	30·5	"
24 " ..	52·6	64·0	28·0	29·5	"
25 " ..	60·6	72·4	28·2	29·8	"
26 " ..	68·0	69·0	33·8	34·5	" tr. l. pluie.
27 " ..	57·6	52·1	49·0	48·8	Nuag., l. pluie.
28 " ..	48·9	47·5	36·8	36·8	" "
29 " ..	45·2	55·9	36·2	36·8	Beau, l. pluie.
30 " ..	50·2	46·0	28·8	30·8	Nuag., pl. n'ge.
31 " ..	34·5	45·9	32·8	33·2	" "
1er juin..	42·8	46·5	33·8	34·5	Nuag., pluie.
2 " ..	46·8	50·6	33·0	35·8	" lég. pluie.
3 " ..	47·8	58·4	32 0	34·2	" "
4 " ..	54·1	69·2	30·2	31·2	Beau.
5 " ..	66·7	71·3	32 0	33·5	"
6 " ..	67·4	73·4	34·2	35·8	"
7 " ..	69·5	75·6	36·0	37·8	"
8 " ..	72·5	75·4	37·0	39·5	"
9 " ..	69·5	76·4	38·5	40·0	Nuag., orage et tonnerre.
10 " ..	67·5	46·0	45·2	42·6	Nuag., orage et tonnerre.
11 " ..	42·6	53·9	35·0	35·2	Nuageux.
12 " ..	52·4	47·1	43·8	38·8	"
13 " ..	38·8	47·9	33 0	33·8	" pluie.
14 " ..	46·0	60·7	39·2	40·0	Beau, l. pluie.
15 " ..	59·7	62·8	37·8	41·8	Nuag., l. pluie.
16 " ..	56·6	64·3	46·8	48·8	Beau, l. pluie.
17 " ..	61·4	67·4	35·8	39·8	"
18 " ..	62·7	80·1	42 2	46·2	" orage tonn.
19 " ..	74·7	68·0	48·0	52·0	" pluie.
20 " ..	59·4	64·0	40·0	47·0	" l. pluie.
21 " ..	48·0	62·2	42·9	44·8	"
22 " ..	59·4	62·7	33·0	37·2	" "
23 " ..	59·7	69 0	32·8	38·8	"
24 " ..	64·7	59·7	48·8	49·8	Nuag., pluie.
25 " ..	54·9	59·1	42·0	45·2	"
26 " ..	54·6	64·3	42·8	45 5	Beau, vt impét.
27 "	59·4	67·1	34·8	41·8	Beau, pluie, vt tr. impétueux
28 " ..	50·7	57·9	37·0	38·5	Nuag., pluie.
29 " ..	54·9	58·2	42·2	43 5	Beau, l. pluie.
30 " ..	53·3	70·0	34 0	35·8	"
1er juill. .	66·4	69·2	35·8	38·5	"
2 " ..	70·0	77·2	39·0	43 2	"
3 " ..	72·7	77·3	39·5	44·2	" pluie et vt impétueux.
4 " ..	67·2	71·2	43·1	46 2	Beau, pluie et vt impétueux
5 " ..	66·4	55·6	43·5	45·8	Nuag., l. pluie.
6 " ..	52·6	61·0	37·8	40·8	" pluie.
7 " ..	56·9	71·4	30·5	34·5	Beau.
8 " ..	69·0	79·0	33·0	38·0	"
9 " ..	75·7	80·0	36·2	40·8	"
10 " ..	73·7	81·4	47·2	51·8	"
11 " ..	76·4	85·3	42·2	46·5	" éclairs.

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p.m.	Temps.
1898.	°	°	°	°	
12 juill. .	75·4	84·8	46·1	51·5	Beau, ora. tonn.
13 " ..	79·0	81·0	49·2	49·8	Nuag., orage et tonnerre.
14 " ..	72·7	71·0	53·5	54·2	Beau.
15 " ..	68·7	75·2	39·4	43 2	"
16 " ..	68·4	81·5	38·0	41·8	Nuag., pluie et tonnerre.
17 " ..	64·2	45·0	44·8	41·5	Nuag., pluie.
18 " ..	42·0	45·6	39·2	40·2	"
19 " ..	42·0	50·5	41·0	42·8	"
20 " ..	45·8	54·1	40·0	41·8	"
21 " ..	51·1	62·4	41·0	42·8	Nuag., l. pluie.
22 " ..	56·9	71·8	35·5	39·8	Beau.
23 " ..	69·4	72·2	39·0	43·8	"
24 " ..	67·7	77·4	38·5	38·8	"
25 " ..	75·2	71·4	41·3	42·5	" pl., tonn.
26 " ..	68·2	64·4	51·5	51·8	"
27 " ..	60 7	63·0	50·6	51·0	Nuag., l. pluie.
28 " ..	61·2	68·7	39·8	40·2	Beau.
29 " ..	63·4	72·5	37·2	37·2	" l. pluie.
30 " ..	67·5	76·0	40·0	39·8	"
31 " ..	73·0	72·0	37·8	38·2	"
1er août..	70·5	77·0	44·0	44·8	"
2 " ..	72·4	82·8	43·5	44·5	" éclairs.
3 " ..	80·7	65·0	53·1	52·2	Nuag., tonnerre et pluie.
4 " ..	53·6	63·8	39·0	42·0	Beau, pluie.
5 " ..	62·0	78·0	38·0	39·5	"
6 " ..	76·2	79·2	42·2	42·8	"
7 " ..	75·7	85·2	44·5	45·5	"
8 " ..	82·7	81·2	46·0	46·5	" tonnerre. " lég. fumée.
9 " ..	73·4	84·8	42·8	42·5	Beau, fumée.
10 " ..	78·6	82·1	46·0	46 2	" "
11 " ..	79·7	74·7	47·8	47·8	" " tonn.
12 " ..	72·7	73·4	50·0	50·2	" "
13 " ..	72·7	77·2	45·8	46·0	" "
14 " ..	75·4	78·0	38·5	39·2	" " écl.
15 " ..	71·7	69·2	40·2	41·2	" " pluie. " éclairs.
16 " ..	66·7	71·4	49·0	50·5	Beau.
17 " ..	71·0	75·2	37·5	37·5	"
18 " ..	73·2	76·3	37·0	37·8	"
19 " ..	74·7	79·4	41·3	42 5	Nuag., orage et tonnerre.
20 " ..	66·7	78·0	42·1	42·2	Beau.
21 " ..	76·2	65·4	49·0	49·5	Nuag., tonn., légère pluie.
22 " ..	64·4	68·3	50 0	50·5	Beau, fumée.
23 " ..	64·7	76·3	40·8	40·8	" "
24 " ..	67·7	77·7	42·2	42·8	" "
25 " ..	76·2	78·5	43·5	43·8	" "
26 " ..	75·6	75·0	45·2	45·5	" pl., fum.
27 " ..	70·6	70 3	45·2	46·5	" fumée.
28 " ..	67·7	70·0	40·0	40·5	" lég. pl., vt tr. impétu'x.
29 " ..	64·4	62·7	32·0	32·5	Beau.
30 " ..	59·6	44·8	45·2	41·0	Nuag., pluie.
31 " ..	41·8	49·5	38·0	38·0	" "
1er Sept..	45·8	59·0	35·8	36·2	Beau, pluie.
2 " ..	54·9	57·9	31·2	31·5	" lég. pluie.
3 " ..	53·9	53·2	39·2	40·0	Nuag., pluie.

MAXIMUM et minimum de la température, etc.—*Fin.*

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p.m.	Temps.
1898.	°	°	°	°	
4 sept ..	50·9	52·9	38·0	38·5	Beau, éclairs.
5 " ..	40·8	54·6	28·5	28·5	" "
6 " ..	52·3	64·0	34·8	34·8	"
7 " ..	58·6	67·4	31·8	31·8	" lég. pluie.
8 " ..	59·4	61·4	36·8	37 0	"
9 " ..	56·6	67·4	31·0	31·2	" jour parf.
10 " ..	59·7	73·3	31 8	32·0	" "
11 " ..	61·7	72·2	33·0	33·5	" "
12 " ..	65·7	68·7	32·8	32·8	" fumée.
13 " ..	57·6	71·0	31·2	31·0	" "
14 " ..	61.7	67·1	37·2	37·5	" "
15 " ..	61·7	63·8	40·6	40·8	" "
16 " ..	59·7	63·1	42·7	42·8	" vt impét.
17 " ..	57·6	65·7	49·5	49·2	" jour parf.
18 " ..	62·4	68·7	29·5	29·0	" "
19 " ..	64·4	67·7	30·8	30·8	" pluie, lég. fumée.
20 " .	63·2	55·2	42·8	43·2	Nuag., tonn're, légère pluie.
21 " ..	53·6	57·9	42·0	42·2	Nuag., pluie et éclairs.
22 " ..	55·6	53·9	41·8	41·1	Beau, pluie.
23 " ..	49·6	51·2	37·5	37·0	"
24 " ..	47·5	52·9	29·0	28·5	"
25 " ..	49·6	61·0	43·8	43·8	" vt impét.
26 " ..	56·9	65·7	33·0	32·8	" jour parf.
27 " ..	61·7	51·1	44·2	43 0	Nuag., pluie.
28 " ..	42·8	40·8	31·5	31·2	B., tourb. n'ge.
29 " ..	39·5	44·2	29·8	29·8	Beau, neige.
30 " ..	35·2	40·8	25·0	24·8	"
1er oct...	37·5	32·5	27·5	27·0	B., tourb. n'ge.
2 " ..	30·5	33·2	25·0	24·5	Nuageux.
3 " ..	29·5	33·8	24·5	24·0	Beau.
4 " ..	30·0	39·2	16 5	16·1	"
5 " ..	35·0	42·8	16·5	15·8	"
6 " ..	38·8	44·0	19·8	19·0	"
7 " ..	38·8	47·8	20·8	20·2	"
8 " ..	43·0	48·9	23·5	22·0	" journée parfaite.
9 " ..	46·5	49·3	33·8	33·0	Beau, pluie.
10 " ..	39·5	44 6	29·8	29·0	" tourb. de neige.

Date.	Indications du thermomètre. Maximum. 6 a.m.	Maximum. 6 p.m.	Minimum. 6 a.m.	Minimum. 6 p.m.	Temps.
1898.	°	°	°	°	
11 oct....	40·8	47·0	35·5	34·8	B., tourb. n'ge.
12 " ..	39 2	43·5	26·5	25·8	Beau.
13 " ..	39·9	46·5	39·2	38·5	"
14 " ..	42·8	39·8	34·8	34·0	Nuag., pluie et neige.
15 " ..	35·8	40·2	29·8	29·2	Beau.
16 " ..	37·8	39·8	23·5	22·5	"
17 " ..	32·8	48·0	27·5	26·0	Beau, tourb. de neige.
18 " ..	37·2	43·2	33·5	30·0	" "
19 " ..	35·5	44·2	29·5	27 2	Beau.
20 " ..	37·8	45·8	28·0	27·2	"
21 " ..	41·0	49·6	31·5	31·0	Beau, lég. pluie et neige.
22 " ..	44·5	32·8	31·5	30·8	Nuag., neige.
23 " ..	30·8	31·8	27 5	26·8	Nuag., l. neige.
24 " ..	28 8	34·2	19·0	18·8	Beau.
25 " ..	29·8	40·0	22·8	22·8	"
26 " ..	40·2	44·1	35·8	37·5	"
27 " ..	43·5	42·5	39·0	34·8	Beau, tourb. de neige.
28 " ..	34·8	42·1	28·0	27·8	Beau, jour parfait.
29 " ..	35·5	41·8	25·2	25·0	Beau.
30 " ..	39·5	47·5	33·5	33·0	"
31 " ..	42·8	39·8	33·5	32·8	Beau, tourb. de neige.
1er nov.	34·8	41·8	32·5	31·8	Beau, vent très impétueux, l. neige.
2 " ..	39·8	35·8	28·5	28·0	Beau, tourb. de neige.
3 " ..	32·5	36·1	27 5	26 1	" "
4 " ..	30·8	35·5	28·5	27·8	" "
5 " ..	33·5	34·3	28·2	27·1	" "
6 "	31 8	31·5	27·5	23·8	Nuag., neige.
7 " ..	24·8	24 8	20·6	18·5	Nuag., légère neige, 1er traînage, 5 pcs de n'ge sur le sol.
8 " ..	18·8	21·2	4·8	2·8	Beau.

NORMAN B. SANSON,
Observateur.

PARTIE VI

ARPENTAGES DES TERRES FÉDÉRALES

ARPENTAGES.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, SERVICE TECHNIQUE,
OTTAWA, 1er mars 1899.

Monsieur JAMES A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les opérations de la division technique de ce Département pour la dernière année. Les arpentages ont encore été sur une plus grande échelle qu'auparavant, puisqu'il a été mis pas moins de vingt-trois équipes à l'œuvre. La plupart de ces équipes ont été employées à des arpentages de subdivision de township ; trois ont arpenté des emplacements de villes, ainsi que des concessions minières dans le territoire du Yukon ; deux ont fait des explorations dans le même territoire, et une a été employée au service d'irrigation.

MANITOBA.

Monsieur J. L. Côté, arpenteur fédéral, avait la direction des arpentages dans la partie est du Manitoba. Avec son aide, M. R. Bourne, aussi arpenteur fédéral, il commença les opérations à Whitemouth, où il était devenu nécessaire de réarpenter les lots de village à cause de la nature insatisfaisante de l'arpentage primitif. Il délimita les townships 9, 10, 11 et 12, rang 12, et subdivisa les townships 10 et 11. Il était entendu qu'il devait subdiviser le township 12, mais en le délimitant on s'aperçut qu'il contenait bien peu de terre propre à la culture, la plus grande partie étant en " muskeg ", de sorte qu'on jugea inutile de le subdiviser. Il alla ensuite au township 5, rang 19, et prolongea la deuxième ligne de base vers l'est jusqu'à la frontière, préalablement à la subdivision du township 5, rang 17. Ayant entendu dire que des Scandinaves et autres, du Minnesota, songeaient à s'établir dans le pays entre la source de la rivière Roseau et le lac Whitemouth, M. Côté alla ensuite examiner les terres de cette localité dans le but de les subdiviser l'année prochaine, dans le cas où il les trouverait propres à la colonisation.

M. Côté n'ayant pas encore fini ses arpentages, n'a pas pu préparer son rapport.

M. Henry Lawe, arpenteur fédéral, a relevé des lignes de sctions dans quelques townships, près de Gimli, sur le côté sud-ouest du lac Winnipeg. Les marques des arpentages primitifs ne se voyaient presque plus, et il était devenu nécessaire de les rétablir pour mettre les colons chacun chez soi.

M. Lawe fit aussi un réarpentage de l'emplacement de ville de Gimli. Les habitants se plaignaient que la plus grande partie des poteaux de l'arpentage primitif étaient disparus, et ils demandaient qu'on les remplaçât. M. Lawe constata qu'à peu d'exceptions près les marques étaient en effets disparues. Il ouvrit, à travers les bois, toutes les rues et quelques-unes des avenues, renouvela les marques de l'ancien arpentage et subdivisa en lots la plus grande partie du rang 7.

M. J. E. Woods, arpenteur fédéral, parti d'Ottawa le 21 mai, avait fini sa tâche le 21 janvier suivant. Avec son aide, M. F. Vincent, aussi arpenteur fédéral, il a opéré près des " étroits " du lac Manitoba.

La première chose qu'il fit fut de renouveler les marques de l'arpentage primitif dans le township 22, rang 14, à l'ouest du méridien principal. Là où les lignes de l'arpentage primitif passaient dans le bois ces lignes étaient complètement perdues dans le feuillage, et dans d'autres parties du township les marques avaient entièrement disparu. En beaucoup de cas M. Woods put trouver les restes des anciennes marques et déterminer d'après elles où se trouvaient les poteaux primitifs, mais si l'on avait tardé

encore quelques années à remplacer les poteaux dans ce township, toutes traces des anciennes marques auraient été détruites, à cause des nombreux incendies qui ravagent le pays. Quand fut fait l'arpentage primitif, ce township était couvert de peuplier et d'épinette blanche de grosses dimensions, mais des incendies périodiques ont depuis déboisé de grandes étendues de terrain, qui sont maintenant couvertes soit d'arbres abattus par le feu ou par le vent, soit de saules et de peuplier rabougri.

Trois colons ont pris des terres dans ce township et y font des travaux, mais comme ils ne pouvaient pas trouver de marques qui leur permissent de déterminer la position de leurs sections, il leur a été impossible d'en obtenir l'inscription voulue au bureau des terres. M. Woods rapporte que ce township offre beaucoup d'avantages pour la culture, et l'on s'attendait à ce que les inscriptions d'établissement gratuit fussent nombreuses l'été dernier. A quelques milles au nord se trouve une forte colonie, à travers laquelle il y a une bonne route (*trail*) jusqu'à Sainte-Rose du-Lac—distance de 9 milles—avec un bureau de poste, deux magasins et une église. A environ six milles dans l'ouest est la station Laurier, sur le chemin de fer Lac-Manitoba. Les colons de cette localité projettent de percer un chemin d'hiver jusqu'à la voie ferrée, et de l'améliorer peu à peu pour en faire un chemin d'été. Il y a sur la section 11 une scierie à vapeur où l'on convertit en bois de construction l'épinette blanche provenant des côtés nord et est du lac de la Digue-de-Castor.

M. Woods acheva le rétablissement des poteaux dans le susdit township et partit pour le lac du Chien, situé sur le côté est du lac Manitoba, où il subdivisa plusieurs townships. Il prit par la route de Sainte-Rose-du-Lac, avec l'intention de traverser les "étroits" du lac Manitoba, pour atteindre le lac du Chien. Mais quand il arriva à la réserve du Flux et du Reflux, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson lui conseilla de ne pas chercher à traverser le lac aux "étroits", attendu qu'à cause des grandes pluies récentes l'eau haute avait rendu les chemins impraticables pour les voitures chargées, et que le lac était hors de service. Bien qu'à 40 milles seulement du but de son voyage, M. Woods fut obligé de prendre la direction du sud et de contourner l'extrémité méridionale du lac Manitoba, faisant ainsi 180 milles. Il expédia le gros de ses approvisionnements par bateau à voiles à la baie des Ecossais, n'emportant avec lui que ce qu'il lui fallait de vivres pour la route. Il put ainsi voyager par de bons chemins, avec des charrettes légèrement chargées, et aussi rapidement que les circonstances pouvaient le permettre.

Le lac du Chien à 12 milles de longueur du nord au sud et à peu près autant de largeur. Il est parsemé d'îles basses et marécageuses, bordées d'ormes, de chênes et de saules. En été ces îles sont le séjour d'immenses bandes de canards, de mouettes et d'oies sauvages. Les pélicans fréquentent une petite île rocheuse où ils couvent; quand les petits sont à peu près capables de voler, les sauvages entourent l'île et les massacrent à coups de bâton pour en tirer de grandes quantités d'huile comestible. L'eau du lac est d'une teinte verdâtre et dure, mais agréable au goût. Elle est bien peuplée de brochet et de doré. Le lac est sujet à des crues et abaissements périodiques d'environ trois pieds, mais M. Woods pense qu'en creusant, sur la distance d'environ 20 chaînes, le creek du Chien, par lequel les eaux du lac de ce dernier nom s'écoulent dans le lac Manitoba, l'on empêcherait ces crues de se renouveler et mettrait ainsi en valeur de grandes étendues de terre à foin maintenant inondée. Le pays qui entoure le lac du Chien est ondulé et marécageux, et le sol se compose généralement de terre franche. Par places, des lits horizontaux de pierre calcaire se montrent à la surface; il serait facile d'en tirer de la pierre pour bâtir ou pour faire de la chaux.

M. Woods croit que les grands obstacles à la colonisation dans cette partie du pays, aussi bien qu'aux alentours des "étroits", sont le grand éloignement de la communication par chemin de fer, le mauvais état des routes, et le danger des inondations pour les terres à foin. Comme il n'y a pas apparence qu'il soit construit de chemin de fer le long du côté est du lac Manitoba, un steamer pourrait faciliter la colonisation en faisant des voyages hebdomadaires entre Westbourne et Fairford, et arrêtant, le long du lac, à différents points d'où il pourrait être fait des chemins qui pénétreraient dans l'intérieur. Ce serait le moyen d'amener un grand nombre de colons à prendre des terres dans cette région, et beaucoup qui ont abandonné leurs établissements il y a quelques années y reviendraient sans doute, surtout, étant donné le projet de l'abaissement du lac Manitoba

au moyen d'une issue auxiliaire à Fairford. Les principaux articles d'exportation seraient le foin en balles, le poisson frais et le bétail, et dans quelques années il y aurait sans doute beaucoup de grain à exporter.

M. James Dickson, arpenteur fédéral, s'est mis en route pour le lac Dauphin le 30 mai, et il en e t reparti le 1er novembre après avoir achevé la subdivision de plusieurs townships à l'est de ce lac.

Il débuta dans le township 26, rang 15, et, la subdivision faite, il se porta au township 27, rang 16. Autrefois, ce township était couvert de gros bois, que des incendies ont complètement détruit ; ce n'est plus qu'une masse de troncs d'arbres renversés et de broussailles à travers lesquels pousse une revenue. M. Dickson établit les limites nord et sud du township, mais trouva la terre si mauvaise qu'après plus ample examen à l'intérieur il décida d'abondonner le travail de subdivision, vu que le sol n'était propre ni à l'élevage ni à la culture.

Il alla ensuite subdiviser les townships 27, 28 et 29, rang 17, mais fut forcé de clore les opérations de la saison avant d'en avoir fini avec le township 29. La glace était alors prise sur toutes les fondrières, bien qu'elle ne fût pas assez forte pour porter, et ses chevaux purent rarement trouver d'autre nourriture que les pousses et bourgeons des tailles. En général le pays est bas et humide. Pendant la dernière saison les fondrières étaient pleines d'eau, presque toute alcaline.

Avec son aide, M. L. Gosselin, M. A. F. Martin, arpenteur fédéral, a été employé à l'ouest et au nord du lac Dauphin. Parti d'Ottawa le 16 mai, il n'avait pas encore clos ses opérations d'arpentage au 2 janvier dernier, date de son rapport du travail de la saissn.

M. Martin a commencé par subdiviser des parties des townships 29 et 30, rang 18. Il regarde ces townships comme propres à l'élevage seulement, attendu que le sol consiste en grands marais à foin et en nombreux muskegs. Le long du lac il y a d'excellentes terres à foin.

Le 3 août il se porta dans le township 29, rang 19, dont il subdivisa la plus grande partie. La rivière de la Fourche, cours d'eau bien tracé entre des bords élevés, traverse ce township ; sur la distance d'à peu près un mille de chaque côté de cette rivière le sol est très bon. Il s'est établi là plusieurs cultivateurs qui tous se disent grandement satisfaits. La rivière de la Pêche traverse la partie sud du township. Un petit nombre de colons—quelques-uns d'entre eux Galiciens—sont établis sur ses bords. Ils défrichent des terres, ont de bons bâtiments, et se tirent bien d'affaire. Tout le township en général est couvert de bois rabougri, mais entre les deux rivières il est bien boisé de peuplier. Dans la section 26 est une station de la ligne de la Compagnie du chemin de fer et canal Lac-Manitoba.

M. Martin a renouvelé les angles dans le township 26, rang 19, attendu que le feu avait détruit les marques de l'arpentage primitif. Le pays au sud de la rivière de la Vallée est comparativement découvert ; au nord de cette rivière il est boisé de peuplier rabougri. M. Martin a été informé qu'il ne restait plus un seul établissement gratuit à prendre dans ce township. A voir les beaux champs de blé et les demeures confortables qui s'offrent de tout côté on croirait que ces établissements sont vieux, cependant on n'y avait encore guère commencé à cultiver il y a dix ans.

Au commencement d'octobre M. Martin se mit à subdiviser le township 23, rang 19. Le travail fut beaucoup retardé à cause du manque de nourriture convenable pour les chevaux et par suite de grandes pluies et de la neige qu'on eut tout le mois. Les marais et les muskegs se transformèrent en lacs et les cours d'eau débordaient. Dans de pareilles conditions, il n'y avait pas moyen d'avancer les travaux d'une manière satisfaisante avant les gelées, et comme le temps restait doux M. Martin décida, après avoir arpenté 27 milles, de se porter aux townships 24 et 25, rang 25, où les conditions étaient meilleures. Ces townships sont situés dans le col entre les montagnes du Dauphin et du Canard et forment l'extrême ouest de ce qui est connu sous le nom de plaines Gilbert. Le pays est élevé et arrosé par de nombreux cours d'eau, et le sol est de qualité remarquablement bonne. Il y a du bois de haute futaie en abondance, avec de grandes quantités de foin et de la bonne eau.

Après avoir fini d'arpenter des parties de ces townships, M. Martin retourna, le 29 décembre, au township 23, rang 18. Dans le township 25, rang 24, il a vu six colons

dont certains sont là depuis sept ans et à l'aise. Les colons disent que cette partie du pays est exempte de gelée.

M. Martin suggère qu'il serait opportun de compléter la subdivision du township 24, rang 25, aussitôt que possible, et aussi celle des townships 23, rang 25, et 26, rang 24.

M. P. R. A Bélanger, arpenteur fédéral, qui avait pour aide M. C. A. Bourget, aussi arpenteur fédéral, a eu pour tâche de subdiviser des townships et d'en délimiter d'autres à l'est de la montagne du Canard, dans la vallée de la rivière du Cygne. Il commença son travail le 9 juin sur la 10e ligne de base, à l'angle nord-est du township 36, rang 25, à l'ouest du méridien principal. Pendant la saison il a arpenté la 9e ligne de base à travers les rangs 20, 21 et 22, la 10e ligne à travers les rangs 22, 23 et 24, et les limites extérieures est des townships 30 à 36, dans les rangs 22 et 23. M. Bélanger dit que sur toutes ces lignes il y a peu de terre propre à la culture ; le pays est généralement bas et entrecoupé de marécages et de marais mouvants. M. Bélanger a aussi subdivisé le township 36, rang 25, et le township 35, rang 26, dans le voisinage de la rivière Favel. La ligne de la Compagnie du chemin de fer et canal Lac-Manitoba, maintenant connue sous le nom de chemin de fer Canadien du Nord *(Canadian Northern Railway)*, traverse les deux premiers townships. Pendant la dernière saison ce chemin de fer a été prolongé de 54 milles, depuis Sifton jusqu'à Cowan, station sur la rivière au Canard du Nord, jusqu'à laquelle se rendait régulièrement un train toutes les semaines l'automne dernier. C'est l'intention de la compagnie de pousser encore plus loin la construction de son chemin le printemps prochain, et pour cela il a été délivré des rails et autres matériaux sur les lieux. Par suite de la construction de ce chemin de fer, la colonisation dans la vallée de la rivière du Cygne a fait des progrès très rapides—si rapides, de fait, que presque toute la terre arpentée dans cette localité pendant la saison de 1897 a été prise. Quand M. Bélanger est parti de l'établissement de la rivière Favel il y avait, en outre du bureau des terres, trois magasins généraux, trois auberges et une population d'environ 250 âmes. L'apentage de M. Bélanger embrasse une grande étendue de pays boisé, et cependant le seul bois propre à l'exploitation est dans les premiers ressauts de la montagne du Canard, où l'on peut trouver de bonne épinette blanche en quantités rémunérantes. M. Bélanger attire l'attention sur le fait qu'en ces dernières années des milliers d'acres de belle épinette blanche, d'un bout à l'autre de la montagne du Canard, ont été détruites par le feu. Le dommage que des gens sans précaution font à ces forêts est une chose qui vaut la peine d'être sérieusement prise en considération, et il pourrait être à propos de prendre des mesures pour empêcher toute perte ultérieure, si c'est possible.

M. E. W. Hubbell, arpenteur fédéral, est parti vers la fin de mai pour la vallée de la rivière du Cygne, et il a clos ses opérations le 9 décembre. Il a passé la plus grande partie de la saison à mesurer des lignes de base et des méridiens au nord de la 9e ligne d'alignement, dans les montagnes du Canard et les buttes du Porc-Epic, commençant à l'angle nord-est du township 32, rang 28, à l'ouest du méridien principal. Il y a sur le versant septentrional des montagnes de ces environs une certaine quantité de bon bois qui n'a pas été endommagé par le feu. Le sol se compose variablement de quelques pouces de terre noire ou de sable et de gravier. M. Hubbell, dit qu'il a fortement gelé le 13 juin, mais que la chaleur a été intense depuis cette date-là jusqu'au 8 juillet. Il a ensuite tracé la ligne méridienne entre les rangs 30 et 31, nord, à partir de la 9e ligne de base. Cette ligne méridienne traverse une belle étendue de pays ondulé à partir du pied des montagnes du Canard. Elle croise la rivière du Cygne à environ 8 milles nord de la ligne de base. Au sud de la rivière, il y a d'excellentes terres à foin. Depuis l'arpentage, plusieurs colons se sont établis dans ces environs. La ligne méridienne entre les rangs 31 et 32 passe à travers un territoire éminemment propre à la culture ; le sol est de premier ordre, et c'est presque tout de la prairie. M. Hubbell pense que cette partie du pays promet d'être colonisée avant longtemps. La route qui va de Pelly au lac du Cygne traverse la rivière du Cygne environ un demi-mille à l'est de la ligne méridienne ; dans le printemps, surtout, c'est un très dangereux et difficile passage. Il faudrait y bâtir un pont, chose dont s'occupera bientôt sans doute le gouvernement provincial.

M. Hubbell termina une partie de la subdivision du township 35, rang 29, qui n'avait pas été achevée la saison précédente. Il y a un an, il n'y avait pas un squatter

dans un rayon de 50 milles de cette localité, tandis qu'aujourd'hui il semble ne pas rester une section à prendre dans ce township tant la colonisation s'en est faite avec une rapidité étonnante. M. Hubbell arpenta la 10e ligne de base à travers le rang 30, et la ligne méridienne entre les rangs 30 et 31 ; puis il subdivisa la partie sud du township 36, rang 29. Le bras sud de la rivière des Bois traverse ce township dans la direction de l'est. Le long de la vallée pousse un excellent foin qui fournirait de la nourriture à un grand nombre d'animaux. M. Hubbell termina la subdivision des portions non achevées de l'arpentage de la dernière saison dans les township 35 et 36, rang 28. Il se rencontre quelques co ons dans ces deux townships. Le dernier surtout est éminemment propre à la culture ; il y a là déjà une quantité considérable de terre de labourée et quelques maisons de bâties. Le sol est de premier ordre, et le long de la rivière du Cygne et des nombreux creeks le bon bois de construction abonde. Dans les vallées des creeks on trouve du foin en grande quantité ; il en a été coupé et ameulonné de 200 à 300 tonnes l'été dernier. M. Hubbell alla ensuite achever la subdivision du township 36, rang 26. La plus grande partie de ce township est colonisée et l'on y récolte de très beau grain. Le bureau provisoire des terres pour cet arrondissement se trouve sur la section 11, près de la rivière Favel ; M. Hubbell a appris que les demandes d'établissements gratuits y affluent. L'on projette de construire immédiatement une scierie dans la section 30. M. Hubbell subdivisa ensuite une partie du township 37, rang 7, qui est presque toute occupée par des colons. Le prolongement du chemin de fer de Dauphin coupe le township par le milieu dans une direction nord.

Cette partie du pays abonde en orignaux, ours, loups, renards et autres animaux à fourrure.

M. J. C. Desmeules, arpenteur fédéral, et son aide, J. A Belleau, aussi arpenteur fédéral, ont eu à subdiviser le township 34, rangs 28, 29 et 30, dans la vallée de la rivière du Cygne. Partis d'Ottawa le 8 juin, ils achevèrent leur tâche le 27 octobre. M. Desmeules commença les opérations à l'angle nord-est du township 34, rang 28. Il rapporte que ces townships sont propres à la culture mixte et à l'élevage. Pour la plus grande partie le sol se compose de glaise de bonne qualité et de terre noire sablonneuse ; il y a du bois et de la bonne eau en abondance. A part des nombreux petits cours d'eau et étangs qui arrosent ces townships, il y a la rivière du Cygne et la rivière Qui-Gronde et le creek de la Tête-d'Ours qui les traversent. Une très petite partie de la forêt primitive a échappé aux nombreux feux qui ont balayé cette section, mais une revenue de peupliers, etc., couvre maintenant le sol qui n'est pas de la prairie.

Etant donné la probabilité que les colons vont se porter en foule de ce côté-là le printemps prochain, M. Desmeules pense qu'il serait à propos que les grandes routes *(trails)* tant au nord qu'au sud de la rivière du Cygne, fussent améliorées. Il attire aussi l'attention sur la nécessité d'un pont sur la rivière du Cygne sur la route qui part de Pelly. M. Hubbell parle de cela aussi, mais M. Desmeules fait remarquer que c'est toujours une difficile et même dangereuse tâche que de passer cette rivière, surtout avec des chariots ou charrettes chargés. Ce sont là des choses dont le gouvernement local jugera sans doute à propos de s'occuper.

Le seul travail fait à l'entreprise pendant la dernière saison a été accompli par M. W. A. Ducker, arpenteur fédéral, qui a complété la subdivision du township 22, rang 26, à l'ouest du méridien principal. La partie sud-ouest du township avait été subdivisée il y a un certain nombre d'années, et le gouvernement du Manitoba était impatient de voir arpenter le reste, afin que les certificats de terres de la Compagnie du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest, assignés aux sections de numéros impairs, pussent sortir leur effet en faveur du gouvernement, qui en était porteur. Les gens étaient à abattre une grande quantité d'excellent bois de charpente sur ces sections, et le gouvernement du Manitoba désirait obtenir possession pour empêcher la perte de ce bois.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

M. C. F. Aylsworth, arpenteur fédéral, a été employé au renouvellement des marques d'arpentage près de Yorkton. Il a voyagé par la route de Yorkton à Pelly jusqu'à la rivière au Sable-Blanc, dans le township 30, rang 1, à l'ouest du 2e méridien,

où il commença ses opérations. C'est un très bon township pour la colonisation ; le sol se compose généralement de bonne argile sableuse, et le bois de construction, à clôtures, etc., abonde. Il a l'avantage d'être sur la route de Yorkton à Pelly, qu'on dit être extrêmement bonne. M. Aylsworth décrit Yorkton comme étant un centre commercial d'une importance considérable. Son principal commerce est celui des animaux, dont on amène de gros troupeaux ici, des localités environnantes, pour les expédier ailleurs. La ville possède un certain nombre de magasins généraux, des hôtels, de bonnes écoles, des églises, etc. Les cultivateurs des environs de Yorkton se livrent principalement à l'élevage du bétail, mais ils essaient peu à peu de la culture mixte, et cela avec considérablement de succès. M. Aylsworth a trouvé un certain nombre de familles galiciennes le long des " collines Qui-Glissent ". Il dit qu'elles sont très laborieuses et qu'elles se tirent aussi bien d'affaire qu'on peut l'espérer avec le peu de moyens dont elles disposent. Le 14 juillet il se porta dans le township 27, rang 32, à l'ouest du méridien principal, et renouvela les poteaux qui en marquaient les angles. Il dit que ce township est exceptionnellement propre à l'élevage ; il y a un bon approvisionnement d'eau dans le creek aux Roches et ses tributaires sourceux, ainsi que de grandes quantités de foin. Un certain nombre d éleveurs y sont établis ; ils ont de beaux troupeaux de bétail et quelques bandes de chevaux. Un colon possède environ 100 bronchos. Grâce au succès dont le commerce d'animaux a été couronné pendant la dernière saison, les éleveurs ont été tentés d'augmenter de beaucoup leurs troupeaux. La demande de bêtes bovines a été tellement grande qu'un éleveur dit avoir pu en vendre 100 au prix moyen de $43 par tête.

Il a été fait un très bon chemin depuis l'angle nord-est de la section 10, vers le nord, jusqu'au bureau de poste de Kamsack ; plus tard on le régalera jusqu'à Saltcoats. M. Aylsworth a aussi renouvelé les poteaux d'angles dans les townships 26 et 27, rang 31, et dans le rang 32 du township 26. Sur la section 25 du township 27 il y a une scierie à vapeur qui fonctionnait dans l'hiver de 1897-98, mais M. Aylsworth dit que par suite d'un différend survenu entre ceux qui étaient à la tête de l'entreprise cette scierie a fermé ses portes. M. Aylsworth a clos ses opérations d'arpentage sur le terrain le 7 novembre.

M. A. J. Brabazon, arpenteur fédéral, et son aide, M. F. X. Fafard, aussi arpenteur fédéral, ont été chargés de renouveler des marques d'arpentage et de réarpenter des townships près de Yorkton, dans l'Assiniboïa.

Après avoir achevé ce travail, M. Brabazon revint à Ottawa vers la fin de novembre. Le 17 janvier il reçut instruction de faire des arpentages pour placer des Doukhobores dans la colonie de Kamsack, et il lui fallut retourner sur le terrain avant d'avoir pu dresser le rapport de ses opérations pour la dernière saison.

M. J. Lestock Reid, arpenteur fédéral, a été chargé des arpentages dans le district de Prince-Albert. Ces arpentages consistaient en travaux de nature diverse. Il commença, près de Batoche, par renouveler les marques d'arpentage de la colonie de Saint-Laurent, et des townships 42, 43 et 44, rang 1, à l'ouest du 3[e] méridien. A peu d'exceptions près, les marques des arpentages primitifs étaient complètement effacées, et dans presque chaque cas il a fallu retracer les lignes. Ces townships sont contigus au bras sud de la rivière Saskatchewan et à moins de 10 milles de la station de chemin de fer du Lac-Canard ; ils sont très propres à la culture. M. Reid dit que sur une distance considérable à l'est de Saint-Laurent le pays est particulièrement propre à la colonisation, surtout la localité Hoodoo et les buttes du Bouleau. Il se porta ensuite à la 12[e] ligne de base, et la prolongea vers l'est depuis le rang 14 jusqu'au rang 11, à l'ouest du 2[e] méridien. Déboisée, cette partie du pays ressemblerait beaucoup à la vallée du creek Melfort. Le territoire depuis le rang 11 jusqu'au bras sud de la rivière Saskatchewan, et plus particulièrement le long de la rivière de la Peau-de-Chien, de la rivière au Cuir, du creek Melfort et de la rivière aux Carottes, est remarquablement bon, et n'est surpassé par aucun dans le Nord-Ouest, à ce que dit M. Reid.

M. B. J. Saunders, arpenteur fédéral, a été employé à différents arpentages par tout l'Alberta-sud. Il avait pour instruction de commencer par remarquer les angles des blocs dans la partie sud de l'emplacement de ville de Macleod. Les poteaux de bois dont ces angles avaient été marqués dans l'origine étaient presque tous disparus, de sorte qu'il était nécessaire de les remplacer par des poteaux de fer. Après avoir fini à

Macleod, M. Saunders se rendit à la rivière Sainte-Marie, où il subdivisa quelques townships contigus à la réserve des Gens-du-Sang. La Compagnie d'élevage Brown à son quartier général dans le township 4, rang 24, et la principale route ainsi que la ligne téléphonique entre Lethbridge et Cardston traversent la partie sud-est de ce township. M. Saunders se porta ensuite à la chaîne de la rivière au Lait, où il subdivisa le township 2, rang 21. Le bras nord de la rivière au Lait traverse la partie sud de ce township. Il y a, le long de la rivière, des vallons qu'il serait facile d'irriguer et de rendre fertiles, mais en général le pays est plus propre à l'élevage qu'à toute autre chose. On trouve de la bonne pierre à bâtir à plusieurs endroits le long de la rivière.

M. Saunders partit pour Cardston le 23 août, et de là se rendit, par la route de Mountain-View, à la rivière du Ventre, où il passa quelque temps à faire un relevé d'une partie de ce cours d'eau. Il pense qu'un bel avenir attend ceux qui se sont établis entre Cardston et la rivière du Ventre. De grands champs de grain mûrissant qui se voyaient de tous côtés témoignaient du merveilleux développement que cette localité a pris en peu de temps. Après avoir arpenté quelques lignes dans deux des townships près des lacs Waterton, M. Saunders partit pour le creek Pincer, et acheva la subdivision des terres propres à la colonisation dans le township 9, rang 2, à l'ouest du 5e méridien. Il y a des portions de ce township qui sont très accidentées, et M. Saunders suggère de réserver des routes sur les terres avant de concéder ces dernières, attendu qu'en certains endroits il sera impossible d'utiliser les réserves de chemin comme grandes routes. M. Saunders subdivisa ensuite une partie du township 10, rang 2, et fit le relevé d'une partie de la rivière du Vieux. Le quartier général de la Compagnie d'élevage Walrond est sur la section 12. De là M. Saunders alla au creek Stimson et arpenta des lignes dans le township 16, rang 2, et dans les townships 16 et 17, rang 3, afin de déterminer la position d'un certain nombre de colons. Les éleveurs et les colons ont fait beaucoup de clôtures dans ces townships, afin de pouvoir mieux pacager le bétail. La Compagnie d'élevage du Nord-Ouest a son quartier général à Pekisko. M. Saunders se rendit ensuite à Banff et mit des poteaux de fer aux angles des blocs, qui, environ dix ans auparavant, avaient été marqués avec des poteaux de bois. Après avoir achevé d'autres arpentages de moindre importance, il dut clore ses opérations le 28 novembre.

M. A. C. Talbot, arpenteur fédéral, a été employé dans le nord de l'Alberta; il avait pour aide M. L. E. Fontaine, aussi arpenteur fédéral. Parti d'Ottawa le 25 mai, il termina ses opérations le 12 décembre. D'Edmonton il suivit les lacs au Foin et la route Duhamel jusqu'au creek du Rendez-Vous (*Meeting creek*), où il commença la portion est de ses travaux de l'année en subdivisant le township 42, rang 16, le township 40, rang 17, et les townships 41 et 42, rang 18. Règle générale, le sol, dans ces townships, est propre à la culture. Il y a des bouquets de peuplier et d'épinette blanche, mais une quanttié considérable de bois de construction qui aurait fait l'affaire des colons a été détruite par le feu. Un certain nombre de creeks traversent ces townships, mais il n'y avait pas d'eau courante dedans à l'époque de l'arpentage. M. Talbot se rendit ensuite au nord-est du lac aux Tourtes, où il subdivisa le township 48, rangs 26, 27 et 28, et une partie du township 47, rang 26. Le sol est généralement de bonne qualité ordinaire; il y a des touffes de peuplier et d'épinette blanche, mais de fréquents incendies ont détruit une grande quantité de bon bois de charpente. Il a été coupé une quantité considérable de foin l'été dernier. M. Talbot dit que bon nombre de colons se sont établis dans le district avoisinant le lac aux Tourtes l'automne dernier; il n'y en a pas moins de 30 dans le township 48, rang 26. Il a su qu'il y avait un filon de bonne houille tendre sur le creek de la Conjuration, dans la section 12, township 48, rang 27, mais il ne l'a pas vu, attendu que la neige couvrait le sol quand il a exploré le creek.

M. J. K. McLean, arpenteur fédéral, a subdivisé et délimité des townships dans les environs du lac Sainte-Anne, Alberta-nord. Il commença ses opérations à la limite nord du township 55, rang 1, à l'ouest du 5e méridien. La délimitation finie, il subdivisa le township 55, rangs 1 et 2, et le township 54, rangs 2 et 3. Il y a là peu de terre propre à la culture du grain. M. McLean rapporte que le grain de la dernière récolte était de qualité inférieure, en partie à cause de l'extrême sècheresse dans cette localité. On rencontre çà et là quelques colons dans ces townships, et il existe une colonie considérable de métis au lac Sainte-Anne, mais cette population se contente de récolter un peu de pommes de terre, tout en élevant des bêtes bovines et des chevaux. Elle compte en

grande partie sur le poisson blanc du lac Sainte-Anne pour sa subsistance. Ici encore une grande quantité de bois de valeur a été détruite par des incendies dus à la négligence de ceux qui mettent le feu au foin dans les marais. M. McLean dit qu'il y a des colons que la destruction de ce bois laisse tout à fait indifférents. On trouve de la houille sur la rivière de l'Esturgeon, dans la section 9, township 55, rang 2 ; quelques-uns des colons qui en font usage vantent beaucoup sa puissance calorifique.

M. C. C. DuBerger, arpenteur fédéral, a été chargé de faire un arpentage à l'est d'Edmonton, dans l'Alberta-Nord. Il partit pour Edmonton le 30 mai et termina ses opérations le 9 novembre. Son travail consistait en mesurage de contours et en subdivisions dans les Buttes du Castor. Le township 52, rang 19, est une suite de collines, de marais et de lacs. La terre serait un peu difficile à cultiver, mais, débarrassée des arbres renversés par le feu, elle serait propre à l'éleve du bétail. Dans tout le reste des townships subdivisés il y a de bonnes terres propres à la culture et tout le bois qu'il faut pour le chauffage, les clôtures et la construction. Le foin abonde sur les bords du lac Cooking.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

M J. E. Ross, arpenteur fédéral, a de nouveau été chargé des arpentages dans la zone du chemin de fer à la Colombie britannique. Il partit de New-Westminster le 31 mai pour commencer les opérations de l'année, qu'il termina le 29 décembre. Son premier travail fut de subdiviser en partie les townships 19, 22 et 25, à l'est du méridien de la côte. La partie arpentée comprend une bande de terre d'à peu près 1½ mille de largeur, qui va de la réserve indienne Soo-wah-lie jusqu'à la frontière. M. Ross a trouvé sur ces terres des colons qui sont très satisfaits de leurs établissements. En se rendant à la montagne Sumass, il fit le relevé d'une partie du lac Cheam et arpenta quelques sections entre le lac et la montagne Cheam. A la montagne Sumass il subdivisa en partie les townships 19 et 20, district de New-Westminster. Il y a un bon chemin qui va, à travers les terres arpentées, jusqu'au débarcadère du bateau à vapeur sur la rivière Fraser ; le long de ce chemin se sont établis des colons, et il y a place pour d'autres. De la montagne Sumass, M. Ross se rendit au pont de Spence, où il fit un relevé de la rivière Thompson, dans le township 17, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien. Les lignes de sections avaient été tirées il y a quelques années, mais il était nécessaire de faire un relevé de la rivière pour obtenir les étendues de sections fractionnaires le long de cette dernière. Depuis que ce relevé a été fait, il s'est produit un éboulement de terre qui peut affecter considérablement ces étendues. M. Ross se porta ensuite sur un point environ 10 milles au sud-est de Savona, d'où il fit un arpentage vers le sud de la zone de chemin de fer. Du côté sud de la ligne de faîte entre les eaux se jetant dans les rivières Thompson et Nicola, le pays est particulièrement propre à l'élevage. Il est douteux qu'on y puisse faire avec succès la culture générale, vu que la terre est haute et dans une localité peu arrosée, mais l'étendue des terres à pâturage semble être presque illimitée. C'est un bon endroit pour les sportsmen. Il n'y avait pas un très grand nombre de daims à l'époque de l'arpentage, mais les petits lacs fourmillaient de canards et d'oies sauvages. Cet arpentage fini, M. Ross se rendit à un point environ 15 milles au sud-est de Kamloops, et subdivisa en partie les townships 17 et 18, rang 16, où des colons ont demandé à acheter des terres.

DÉLIMITATION DE FRONTIÈRES.

Dans mon dernier rapport annuel je disais que la délimitation des bornes entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba avait été faite par une commission composée de M. Elihu Stewart, arpenteur fédéral, représentant le Dominion, et de M. Bryce J. Saunders, arpenteur provincial, représentant l'Ontario. Le rapport de ces commissaires a depuis été reçu et est avec le présent soumis. La délimitation a été faite avec le plus grand soin et la plus grande exactitude ; les marques sur le terrain sont nombreuses et solides, et toutes les opérations ont été consignées par écrit avec une attention particulière. Dans ces conditions, il est pre que impossible qu'il s'élève quelque difficulté que ce soit, à l'avenir, relativement à cette frontière.

Département de l'Intérieur.

LEVERS TOPOGRAPHIQUES, ETC., RELATIFS À L'IRRIGATION.

Dans le cours de l'hiver il a été pris des mesures pour que le service relatif à l'application de l'Acte concernant l'irrigation dans le Nord-Ouest, qui avait précédemment été fait par l'intermédiaire du bureau de Calgary (à la tête duquel est M. J. S. Dennis) et des employés des différentes agences des terres fédérales, fût centralisé à Régina comme partie du département des Travaux publics pour les Territoires, faisant fonction d'agent du département de l'intérieur dans l'application de l'Acte en question et l'exécution des arpentages et levers qui s'y rattachent.

M. A. O. Wheeler, arpenteur fédéral, fut chargé des levers topographiques, et le 1er juin il prit la direction du bureau à Calgary et se mit à organiser les expéditions pour la saison, sous les instructions de M. J. S. Dennis, sous-commissaire des Travaux publics pour les Territoires du Nord Ouest.

Trois expéditions ou équipes furent mises en campagne. La première (n° 1), sous la direction personnelle de M. Wheeler, continua le lever photo-topographique de la ligne de partage des eaux de l'Alberta au sud de la rivière Highwood.

Le mesurage de la base choisie l'année précédente fut achevé, et la triangulation prolongée sur la section embrassée par le lever photographique.

L'épaisse fumée provenant de feux de forêt qui ont duré depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre dans la Colombie-britannique, a été un sérieux obstacle aux opérations photographiques.

L'équipe n° 2 avait à sa tête M. R. W. Macintyre, dont la tâche embrassait un lever topographique de la partie la plus plane de la section aride ou l'Acte concernant l'irrigation est ou pourra être appliqué.

On veut avoir de cette section une carte de contour sur laquelle puissent être indiquées avec exactitude les étendues de terrain irrigables et leur rapport avec les sources d'approvisionnement d'eau.

L'équipe a été en campagne depuis le 16 juin jusqu'au 7 octobre, et a embrassé une superficie de 776 milles dans ses opérations.

Il a aussi été fait des études au village de la Rivière-Haute pour détourner la rivière Highwood d'un chenal où elle empiétait sérieusement sur le village, et aussi pour envoyer 50 pieds cubes d'eau par seconde à la Petite rivière de l'Arc, afin de lui assurer un débit constant.

M. J. T. Child, mis à la tête de l'équipe n° 3, a fait un examen typographique préliminaire dans l'Assiniboia-est, afin de déterminer la position des points les plus propres à l'emmagasinage des débits de printemps et de crue des cours d'eaux et coulées situés dans le champ de ses opérations, dans le but d'augmenter l'approvisionnement d'eau actuel pour les usages domestiques et l'abreuvement des animaux.

Il fut d'abord fait des levers pour déterminer sur la rivière Qu'Appelle, à Katepwe, la position d'un barrage à construire en remplacement de deux autres déjà existants mais en mauvais état, pour faire monter l'eau dans les lacs de la Pêche. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est présentement à faire construire ce barrage.

Il fut constaté qu'il y avait moyen d'utiliser, pour l'alimentation du village de Indian Head, certaines sources situées à 7½ milles au sud, dans les buttes de l'Ecureuil. En mesurant le débit de ces sources on trouva qu'il donnait 30,730 gallons d'eau par 24 heures. Il fut donc fait choix de réservoirs propres à l'emmagasiner. On détermina la position de deux emplacements de réservoirs sur le creek du Renard-Rouge ; d'un troisième sur la grande route entre Grenfell et Wolseley, où abreuver le bétail qu'on mène au marché ; d'un quatrième sur un point convenable pour fournir d'eau le district d'Oakshela, et d'un cinquième dans la section 4, township 18, rang 8, qui sera d'une grande utilité pour les nombreux colons des environs, dont quelques-uns sont obligés d'aller chercher de l'eau à une distance de 8 ou 9 milles.

M. Child a établi la position d'un barrage et tracé un fossé pour permettre de conduire les eaux du lac de la Pierre-à-Pipe, par la voie du creek Summerberry, au district de Grenfell.

Il a aussi été constaté qu'il serait facile de forcer le creek de la Pierre-à-Pipe à alimenter le lac à la Fuite (*Escape-Lake*).

Finalement il a été fait des études dans le but de détourner l'eau d'un tributaire du creek Maudit (*Cussed Creek*), pour remettre en eau les lits de lacs à sec dans le voisinage de Yorkton.

L'équipe de M. Child a été en campagne depuis le 9 juin jusqu'au 15 septembre.

Relativement aux observations hydrographiques, trois nilomètres fonctionnaient—un sur la rivière de l'Arc, un autre sur celle du Coude, et le troisième sur la Highwood.

Vingt et une baguettes jaugées ont été placées sur les rivières et cours d'eau dans différentes parties de l'Alberta et de l'Assiniboia, principalement le long des lignes des chemins de fer Canadien du Pacifique et Calgary Edmonton. Et le plus souvent ce sont les maréchaux de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et les cantonniers-chefs qui ont fait les observations et noté leurs résultats.

On a instalé des bassines et jauges d'évaporation, et obtenu ainsi des statistiques.

Il a été fait un certain nombre d'inspections de fossés en vue de la délivrance de certificats de privilèges de service d'eau.

On trouvera ci-joint des rapports détaillés de M. Wheeler et des gentlemen en tête des expéditions ou équipes d'arpentage nos 2 et 3.[7]

TERRITOIRE DU YUKON.

Le 19 avril 1898, MM. Cadenhead, Gibbon et Cautley, arpenteurs fédéraux, se sont mis en route, avec une équipe d'hommes, pour le creek Dominion, l'un des plus gros tributaires de la rivière des Sauvages (*Indian River*). MM. Cautley et Gibbon firent un arpentage de tous les *claims* de creek depuis 9 en amont de Upper Discovery jusqu'à 120 en aval de Lower-Discovery, et, simultanément, M. Cadenhead recueillit des témoignages relativement à la légalité d'une partie du jalonnage. Ils revinrent à Dawson le 31 mai. Comme le creek à deux *claims* reconnus par droit de découverte, il y avait dans les numéros un manque de suite qui était la cause de pas mal de confusion. La nature du creek offre trois variations distinctes. Près de sa source le lit est étroit, bien déterminé, et enfermé de chaque côté par les montagnes. Un peu plus bas, le creek coule à travers une suite de bas-fonds dont la largeur varie de 60 à 160 pieds ; ces bas-fonds sont bornés par des terrasses qui s'élèvent graduellement jusqu'au pied des montagnes. A l'extrémité inférieure du creek, la vallée, aussi loin qu'elle a été arpentée, a, par places, jusqu'à 1,500 pieds de largeur, et le cours d'eau est généralement du côté du sud. En hiver l'eau coule sur la glace et gèle, de sorte que d'un bord à l'autre les bas-fonds se remplissent de glace, et qu'en certains endroits il se forme des glaciers de 8 et 9 pieds d'épaisseur. Il y avait encore une quantité considérable de cette épaisse glace dans le lit du creek le 1er juin, bien que le creek même fût généralement dégelé le 2 mai. Le courant a une vitesse d'à peu près trois milles à l'heure, mais comme c'est un creek extrêmement tortueux, il est facile aux mineurs d'en détourner de l'eau à presque n'importe quel point. On trouve de l'épinette blanche de qualité un peu inférieure sur les flancs de collines avoisinantes. Les terrasses sont couvertes de muskegs et de " têtes de nègres " (*nigger heads*) qui font que le sol ne dégèle jamais de plus d'un pied ou deux. L'été dernier les *claims* sur les versants de collines, de chaque côté du creek, ont tous été pris, et il en est qui paraissent avoir donné de très bons résultats.

MM. Cautley, Cadenhead et Gibbon, surtout les deux premiers, ont passé une bonne partie de l'été dans le bureau du commissaire des mines d'or, pour aider à M. Fawcett à expédier l'énorme volume de besogne qui se fait là. M. Cautly enregistrait les *claims* en terrasses du creek Dominion et préparait les papiers de l'arpentage. M. Cadenhead recevait les demandes de concessions de mines de quartz.

Le 14 septembre M. Cautley se mit en route pour Selkirk afin d'y arpenter une partie de l'emplacement de cette ville. Le besoin de cet arpentage se faisait sentir d'une manière pressante, vu que les habitants bâtissaient d'une manière irrégulière. L'emplacement de la ville est sur la rive gauche du Yukon, à environ un mille en aval du confluent des rivières Lewes et Pelly, et est bien situé sur une haute terrasse de gravier qui s'élève graduellement jusqu'au pied d'une basse rangée de collines qui passe à environ trois quarts de mille du fleuve.

Le 4 octobre, M. Cautley, par ordre du commissaire Ogilvie, vendit à l'enchère un nombre considérable de lots de cet emplacement de ville et revint à Dawson le 8 octobre.

En septembre M. Cadenhead arpenta des placers sur le creek au Soufre, où il se rendit par la rivière des Sauvages *(Indian River)*, dont il avait instruction de faire un lever au micromètre jusqu'à l'embouchure du creek en question.

Dans la dernière partie du même mois M. Gibbon commença un arpentage de lots de ville à un point vis à-vis de l'extrémité est de Dawson, appelé Dawson-ouest. Avant cela il avait travaillé pendant quelques semaines à l'arpentage des *claims* de collines et de terrasses sur l'Eldorado.

Le 13 avril 1898, M J. J. McArthur, arpenteur fédéral, reçut instruction d'explorer la région arrosée par les rivières Stewart et MacMillan. Il se rendit de Pyramid-Harbour au rapide des Cinq-Doigts par la route Dalton. A partir du village de Hutshi la route suit la rivière Nordenskiold jusqu'au Yukon, et le pays n'offre aucunes difficultés à la construction d'une route charretière ou d'un chemin de fer.

M. McArthur fit passer la rivière à ses chevaux, à la nage, plus bas que le rapide des Cinq-Doigts, et il suivit le cours d'eau en descendant jusqu'à la Pelly.

Une base fut mesurée sur le plateau de Selkirk et une triangulation prolongée au nord jusqu'à la rivière Stewart. La distance en travers, en droite ligne, est d'environ 53 milles. Sur une longue distance il suivit la hauteur des terres entre la Pelly et la Stewart. Le point le plus élevé sur sa route est de 4,150 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la plus haute montagne a 5,467 pieds. L'altitude à l'embouchure de la rivière Pelly est d'à peu près 1,500 pieds. A 10 milles franc nord de Selkirk se trouve un volcan éteint. La lave, coulée vers le nord ouest, est visible sur la distance de plusieurs milles. Les sauvages disent qu'il y a environ 15 ans il sortait de la fumée de la montagne. Le cratère accuse des signes d'une comparativement récente et légère éruption ; en s'affaisant la lave s'est solidifiée en forme de cone.

M. McArthur atteignit la Stewart à 3 milles est de l'embouchure du creek McQuesten, où étaient campés un certain nombre de chercheurs d'or, attendant qu'il s'offrît quelque chance. Un archiviste venait d'arriver de Dawson avec une escorte de gendarmerie. Ici le creek est un superbe cours d'eau, large d'environ 125 yards et profond, avec un courant de 4 milles à l'heure. M. McArthur se porta en haut de ce cours d'eau, prolongeant en même temps sa triangulation, et n'eut pas de peine à faire marcher son camp de front avec la besogne. De nombreux incendies ravageaient alors les vallées et les flancs de montagnes et la fumée devenait de plus en plus épaisse tous les jours. Vers le 12 août il lui fallut renoncer à la triangulation, vu qu'il ne pouvait pas attendre que la fumée se dissipât, mais il continua le long de la vallée, faisant un arpentage au pas et prenant ici et là contact avec la rivière à l'un de ses nombreux coudes. A cause de la fumée il n'y avait pas moyen de rien voir à part de l'avant-terre immédiat. Il est des chercheurs d'or qui semblent avoir la manie d'allumer des feux de forêt, et s'il n'est pas immédiatement pris des mesures sévères pour réprimer ce vandalisme, le bois sera en bien peu d'années détruit sur les versants de montagnes et dans les bas-fonds ou vallées de rivières. Pour ceux qui croient à l'avenir du Yukon comme pays de mines durable, la rapide disparition du bois vert est inquiétante, et il n'y a pas de doute qu'avant longtemps cela affectera sérieusement la navigabilité des rivières.

Vers le 18 l'atmosphère s'éclaircit et l'on reprit la triangulation dans l'espoir de pouvoir combler la lacune en s'en retournant. La pâture abondait le long de la route, mais cela n'empêcha pas les chevaux de dépérir. Une maladie de sabot et la fièvre paludéenne se déclarèrent parmi eux, et il fallut les abandonner l'un après l'autre dans des endroits où le pâturage était bon, avec l'espoir qu'ils se rétabliraient, mais au retour la plupart d'entre eux étaient morts et l'on fut obligé d'abattre les autres.

M. McArthur atteignit les "fourches" le 14 septembre, après bien des retards par la pluie. Sur 19 chevaux qu'il avait au départ il ne lui en restait plus que cinq. Il occupa deux stations photographiques pour prendre le pays dans le voisinage des "fourches", puis il se mit en marche pour revenir.

Il fut construit un petit radeau, et les chevaux, soulagés de leurs fardeaux, furent renvoyés par terre sous la conduite de deux hommes, pendant que M. McArthur et le reste de l'équipe descendaient sur le cours d'eau. Sur des points avantageux le long de la vallée M. McArthur établit des stations de photographie et de lever à vue, et en

faisant quelques ascensions il réussit à combler la lacune de sa triangulation. Il occupa ainsi 24 stations de triangulation et 48 stations de photographie et de lever à vue. Il atteignit le creek McQuesten le 19 septembre, et ses deux hommes arrivèrent le lendemain avec quatre chevaux. Dans le cours de l'été une foule de gens s'étaient portés sur les tributaires supérieurs du McQuesten. L'archiviste lui apprit que 200 hommes passaient l'hiver sur les creeks Haggarth, Johnston et Nelson. Pendant que M. McArthur était au bureau des archives, une douzaine d'hommes environ vinrent faire enregistrer leurs droits de possession, et un certain nombre d'entre eux payèrent les émoluments avec de l'or provenant des *claims* qu'ils faisaient enregistrer. Sur le creek Johnson il a été découvert des couches de quartz qui promettent beaucoup. Quatre hommes seulement passent l'hiver en amont de McQueston, sur la rivière Stewart. Ils sont sur le creek Mayo.

M. McArthur prit sept jours pour franchir les Selkirks. La couche de neige était épaisse sur les hautes chaînes et il fut obligé de soulager les chevaux de leurs fardeaux. Il vint à bout de les rendre jusqu'à la rivière Pelly, mais comme ils étaient incapables de nager on les laissa dans un endroit où l'herbe abondait. L'officier de gendarmerie en fut informé et promit de les faire abattre au commencement de l'hiver.

M. McArthur prit le steamer *Ora* à Selkirk le 1er octobre ; il arriva à Skagway le 15 du même mois, et à Ottawa le 3 novembre.

Entre l'embouchure de la rivière Stewart et le creek McQuesten il y a un clapotis qui, toutefois, ne nuit pas à la navigation. Du McQuesten au Mayo la rivière est profonde, avec un courant d'environ quatre milles à l'heure, Du Mayo aux chutes le courant est à peine de deux milles à l'heure, et la navigation est bonne tout le long. La chute Fraser est une gorge tortueuse par laquelle se précipite la rivière. A l'extrême eau haute il peut y avoir une chute au rocher plat sur le côté est ; de la tête au pied—distance d'un tiers de mille—la différence de niveau est de 40 pieds. A quatre milles en amont, de courts rapides rompent le cours de l'eau par intervalles. Plus haut la rivière reprend son caractère général jusqu'au " cañon de Sept-Milles". Le cours d'eau est profond et de largeur uniforme ; son lit est un peu tortueux, et le courant a une vitesse d'environ quatre milles à l'heure. Un bateau à vapeur pourrait peut-être se touer par le cañon, auquel cas il pourrait aller jusqu'à l'embouchure de la Castor et remonter ce cours d'eau, qui, sur la distance de plusieurs milles, est assez lent. On dit que le bras nord, en amont de la Castor, est très rapide, et large d'environ 10 verges.

M. McArthur donne les distances suivantes le long de la rivière :—

	Milles.
Du creek McQuesten au creek de l'Orignal	20
" " au creek Croche	35
" " au creek Mayo	72.5
" " aux chutes Fraser	112.5
Des chutes Fraser au creek Sans-Or (*No-Gold creek*)	6
" " à la fourche du Sud	55
De la fourche du Sud au creek Lansing (approxim.)	35
" " au cañon de Sept-Milles (approxim.)	36.5
" " au cañon (approxim.)	7
Du cañon de Sept-Milles à l'embouchure de la rivière au Castor (approxim.)	45

Il n'y a pas de grandes étendues de bois le long de la Stewart, mais il y en a tout à fait assez pour les fins de construction et d'exploitation de mines.

Le rapport de M. McArthur n'est pas encore prêt.

Le 13 avril 1898, M. A. Saint-Cyr, arpenteur fédéral, reçut instruction de se rendre, par la rivière Stikine et la route de terre, au lac Teslin, et à partir de ce point, de faire un levé hydrographique de la rivière Nassoline, qui est le principal tributaire oriental du lac en question. Après cela il devait explorer la Grande rivière Saumon, qui prend sa source près de la Nassoline et est un important tributaire de la rivière Lewes. Le but de cette exploration était d'obtenir une connaissance générale de la région arrosée par ces rivières et leurs tributaires.

Afin de couvrir amplement la région dans le peu de temps qu'il avait à sa disposition, M. Saint-Cyr fit une triangulation qui embrassa toutes les sources de la rivière Nassoline et sa section inférieure jusqu'au lac Tranquille.

La triangulation fut poussée, en travers, jusqu'à la vallée de la rivière Big-Salmon, et étendue jusqu'à la lisière occidentale des montagnes. Des différentes stations, qui furent invariablement établies sur les sommets des plus hauts pics et perpétuées par des amas de pierres, M Saint-Cyr prit plus de cent photographies du pays. Ces photographies servent à la confection des cartes géographiques.

Cette année, pour la première fois, il a été mené des bêtes bovines et des moutons au lac Teslin par la route de terre. Les bouviers rencontrés en route se sont dit satisfaits du pays, attendu que leurs bestiaux y trouvaient de la bonne nourriture en abondance tout près de la route. Ils étaient sûrs de tirer un gros profit de la vente de leurs animaux à Selkirk et à Dawson.

La dernière saison ayant été exceptionnellement sèche pour cette région, l'eau était si basse dans le lac Teslin que, le 16 juillet, les grandes îles situées à l'embouchure de la rivière du Cygne-Blanc, qui, l'année précédente et beaucoup plus tard, étaient submergées, offraient maintenant de la pâture en abondance aux animaux de bât.

Dans le delta de la rivière Nassoline il y a de vastes prairies où, dans les années ordinaires, il y aurait moyen de faire des centaines de tonnes de foin.

L'exploration faite pendant la dernière saison établit hors de tout doute que le principal bras de la Nassoline sort de lacs situés dans les vastes plaines qui relient le bassin de cette rivière avec celui de la rivière du Liard.

Après une course très sinueuse de 40 milles à travers des plaines et par les montagnes à l'ouest des plaines, la rivière Nassoline reçoit du nord un important tributaire, dans la latitude 60° 11′ N. Ainsi augmentée en volume elle coule vers le sud l'espace de 40 milles. Là la rivière se bifurque, mais deux milles et demi plus bas ses deux bras se rejoignent, après quoi elle suit une direction S. 25° E., pendant 48 milles, au bout desquels elle tourne brusquement à droite pour aller se jeter dans la baie Nassoline sept milles et demi plus loin. Ce cours d'eau et ses tributaires arrosent une étendue de pays de 5,000 milles en superficie.

Tous les tributaires septentrionaux de cette rivière prennent leur source dans la haute chaîne de montagnes qui divise la vallée de la rivière Pelly de celles des rivières Nassoline et Big-Salmon. Ces montagnes atteignent une hauteur de près de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et sont couvertes de neige toute l'année.

La région à travers laquelle coule la rivière Nassoline a été pas mal explorée l'année dernière par de nombreux mineurs. Un certain nombre de ces derniers sont revenus au lac Teslin dans l'automne, mais la plupart ont traversé au lac Tranquille (source de la rivière Big-Salmon) par le portage de Cary, facile et courte route comparativement plane et d'un peu plus de quatre milles de longueur. Quelques uns qui avaient assez de provisions se sont décidés à passer l'hiver sur la Nassoline pour faire un examen systématique de la région l'année prochaine.

Il y a de la bonne épinette blanche sur les bords de la Nassoline inférieure. La rivière est navigable sur une distance considérable en amont de son embouchure, bien qu'il y ait des rapides à franchir neuf milles plus haut que son point de jonction avec le bras nord. A l'eau haute les rapides ne seraient pas un sérieux obstacle aux passages des bateaux jusqu'aux lacs dans lesquels la rivière prend sa source. Il est possible qu'on puisse atteindre la rivière du Liard par cette route.

Le 24 septembre, M. Saint-Cyr commença le lever hydrographique du lac Tranquille et de son issue, la rivière Big-Salmon. Il prolongea en même temps sa triangulation en établissant des stations sur les sommets des pics qui s'élèvent de chaque côté de la vallée.

Les tributaires du haut de la Big-Salmon sont nombreux, mais sans importance, jusqu'à ce qu'on atteigne le bras sud. Ce bras passe dans une très large vallée boisée et se joint au principal cours d'eau à 50 milles en amont de son point de jonction avec la rivière Lewes. Elle prend sa source dans la même région que la rivière Boswell, tributaire est de la rivière Teslin. L'automne dernier, des mineurs ont trouvé de l'or brut près des sources de ce cours d'eau, mais la saison était trop avancée pour qu'ils pussent chercher beaucoup.

A vingt milles plus bas que le bras sud, la rivière Big-Salmon reçoit, du nord, un autre gros tributaire, qui, à l'eau haute, doit contribuer au moins un tiers du volume du cours d'eau principal.

Il y a deux rapides sur la Big-Salmon près de sa jonction avec le bras nord. Près du premier, qui est immédiatement en amont du confluent, les sauvages ont établi une pêcherie de saumon. L'autre rapide est dans un coude de la rivière, pas loin de l'embouchure du bras nord, Le lac Tranquille a 20 milles de longueur sur 1 de largeur, et au nord-ouest de ce lac s'en trouvent deux autres petits reliés par de courtes sections de rivière.

A partir du pied du dernier lac, la rivière, qui est peu profonde et très tortueuse, suit une direction nord-ouest générale sur la distance de 60 milles mesurée le long de ses sinuosités. Là une imposante rangée de montagnes l'a fait dévier vers le sud-ouest sur une autre distance de 23 milles, après quoi se présente un autre brusque détour à droite et la rivière reprend sa première direction vers le nord-ouest, qu'elle garde avec peu de variation jusqu'à son confluent avec la rivière Lewes.

Sur les deux tiers de son parcours la section supérieure de la rivière Big-Salmon passe à travers une excellente région montagneuse, qui est une continuation de celle qu'arrosent les affluents les plus au nord de la Nassoline.

Au delà du bras sud, les plaines sont parsemées alternativement de lacs et de groupes de collines généralement boisées à leur sommet et s'élevant sans ordre bien défini. Tel est le caractère général du pays dans le voisinage de la Big-Salmon jusqu'au bras nord. La vallée, plus bas, est enfermée entre des terrasses s'élevant de 150 pieds au-dessus de la rivière et couvertes de petits pins et peupliers clairsemés.

Des éboulements de terre se sont produits à des endroits où la rivière, à cause de ses courbes, a affouillé les banquettes, et les versants des collines ont été laissés à nu—d'où les berges élevées qui s'offrent à la vue par intervalles. Dans une courte distance à partir de l'embouchure de la rivière les banquettes se retirent peu à peu et finissent par se perdre dans la terrasse qu'on trouve le long de la rivière Lewes.

Le gros gibier, tel que l'orignal, fréquente cette partie du pays. Les ours et les castors étaient en grand nombre le long des cours d'eau, ce qui indiquerait que la région n'a pas été visitée par les sauvages en ces derniers temps. Le saumon, le brochet, le maskinongé, la truite argentée et le poisson blanc abondent dans les lacs et les cours d'eau. Le long de ces derniers on trouve des baies de plusieurs sortes, telles que framboises, bluets, pimbina, etc., et l'on y trouve en abondance de grosses groseilles d'une exquise saveur.

Cette année le temps a été exceptionnellement beau, mais un peu de pluie aurait été bien accueilli quand la fumée des feux de forêt était intense. Le froid commença vers les premiers jours d'octobre. Le 3 de ce mois M. Saint-Cyr fut arrêté par la glace quand il n'était encore qu'à environ un tiers de sa route en descendant la Big-Salmon. Cette glace s'était accumulée dans l'un des brusques coudes de la rivière et formait un barrage qui refoulait l'eau et la faisait monter de plusieurs pieds au dessus de son niveau ordinaire. Le cours d'eau était débordé et inondait les bas-fonds de chaque côté.

Le 7 octobre, le temps s'étant adouci, la glace cessa de se former au fond et la rivière fut de nouveau ouverte. M. Saint-Cyr reprit alors l'arpentage et amena la triangulation jusqu'à la lisière occidentale des montagnes. Le 12 octobre il atteignit l'embouchure du bras nord, et il envoya le gros de ses attirails en avant, pendant qu'il restait en arrière, avec deux hommes, pour photographier le pays environnant. La nuit suivante commença une tempête de neige qui dura deux jours, et la température descendit si bas que de nouveau la rivière se couvrit de glace flottante. Craignant de se trouver pris, M. Saint-Cyr partit aussitôt pour le poste de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, qui se trouve près du confluent de la rivière Big-Salmon. Après avoir soutenu une lutte acharnée contre la glace et être venu bien près de se noyer, il vint à bout d'atteindre le poste le 16 octobre au soir. Deux jours plus tard il se mit à remonter la rivière Lewes, et le steamer *Flora*, qui faisait alors son dernier voyage aux rapides du Cheval-Blanc, le prit à son bord près de l'embouchure de l'Hootalinqua. Il arriva à Skagway le 30 octobre.

Le rapport de M. Saint-Cyr, qui est un peu long, ne sera pas prêt avant l'année prochaine.

OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES.

Depuis 1881, époque à laquelle j'ai été mis à la tête de ce bureau, nos arpenteurs—surtout ceux employés à des explorations—ont fait un certain nombre d'observations magnétiques. La plupart de ces observations ont été prises avec des cercles d'inclinaison Kew, dont nous avons deux. Un déclinomètre et un télescope ont été adaptés à ces instruments dans le but de mesurer la déclinaison en même temps que l'inclinaison et la force totale. On s'est assuré des constantes par la comparaison à l'observatoire magnétique de Toronto. Les résultats des observations ont été disposés en tableaux et sont soumis avec le présent rapport.

TRAVAIL DE BUREAU.

Correspondance :—

Lettres reçues	1906
Lettres envoyées	2010

Comptes examinés et paiements faits :—

Comptes examinés et approuvés	339
Montant de ces comptes	$133,221.93
Chèques expédiés	1106

Voici un résumé de l'ouvrage fait dans le bureau des dessinateurs :—

Plans et carnets d'arpentages de subdivision examinés	98
Plans et carnets de levers topographiques relatifs à l'irrigation, examinés	22
Plans et carnets d'arpentages de concessions minières, examinés	24
Plans et carnets d'arpentages de rectification et autres arpentages divers, examinés	170
Plans de townships, terminés pour impression	90
Déclarations de colons reçues	68
Croquis intérimaires reçus	126
Epreuves de plans examinés	114
Esquisses de routes *(trails)* par sections, faites	724
Plans, tracés, etc., divers, faits	295

En août 1897, le géographe, M. J. J. Johnston, reçut instruction de préparer une carte géographique des parties du Dominion situés au nord-ouest, y compris le territoire du Yukon, et de parties de la Colombie britannique, de la McKenzie, de l'Athabasca et de l'Alberta. Il avait travaillé quelques années déjà à la composition d'une carte des portions septentrionales du Canada, de sorte que la partie en question était presque prête. Sachant que le besoin s'en faisait sentir d'une manière pressante, il se mit immédiatement à l'œuvre pour la finir, et en travaillant assidûment il vint à bout d'achever le manuscrit de la moitié septentrionale de la carte et de la livrer au graveur en avril 1898. Comme sa santé était mauvaise depuis quelque temps, la tension de longues heures et une scrupuleuse attention à son travail se trouvèrent trop pour ses forces et il succomba le 12 juin 1898.

M. Johnston avait fait son éducation professionnelle dans l'Ordnance Survey, d'Ecosse, à laquelle il a été attaché pendant six ans, et subséquemment chez les éminents ingénieurs Fox, Henderson & Co., de Londres et Birmingham, qui l'ont eu à leur service pendant trois ans. C'est en mai 1857 qu'il se mit pour la première fois à la disposition du gouvernement canadien, en prenant un emploi dans la commission géologique sous feu sir W. E. Logan, avec lequel il servit, en qualité d'arpenteur et de dessinateur, pendant plusieurs années De 1863 à 1868 M. Johnston eut la direction de tout le travail de bureau relativement à la commission géodésique de Montréal sous M. Walter Shanly, ingénieur civil. Quand le travail de cette commission fut achevé il établit un bureau géographique dans Montréal et composa une excellente carte du Dominion, entre autres. En 1874, sur la recommandation de l'arpenteur général, on le mit à la tête du personnel

des dessinateurs et du service géographique du département en le nommant dessinateur en chef par arrêté du 4 mars 1874. Parmi les nombreuses cartes géographiques qu'il a composées depuis sa nomination dans ce département, peuvent être citées comme dignes de mention spéciale ; (1) la grande carte, de 30 x 16 pieds, préparée en 1877 pour l'exposition de Paris ; (2) la carte générale de partie des territoires du Nord-Ouest, province du Manitoba comprise, publiée en 1883 ; (3) la carte hydrographique du monde pour l'exposition indienne et coloniale, 1886 ; (4) la carte, actuellement en publication, de la partie du Dominion située au nord-ouest. Grâce à ses incomparables talents de dessinateur et à son expérience pratique d'éditeur, la plupart des cartes géographiques de M. Johnston, bien que reproduites par le système expéditif et peu coûteux de la photographie, avaient le caractère et le fini de la gravure sur pierre. Il connaissait à fond tous les traités, actes du parlement, etc., portant sur les frontières du Dominion, et était l'une des plus sûres autorités sur toutes questions se rapportant à la topographie du Canada en général. Le 5 juillet 1890 il fut promu à l'emploi de géographe du département de l'intérieur, emploi qui fut créé pour lui et qu'il exerça jusqu'à sa mort. Parlant de l'habileté de M. Johnston, M. Walter Shanly disait que comme dessinateur de profession il ne lui connaissait pas de maître. Feu le colonel Dennis, arpenteur général, a dit dans un rapport que probablement personne sur le continent ne le surpassait dans sa profession, et sir William Logan avait une opinion également bonne de ses capacités. Un commerce intime avec M. Johnston pendant une période de dix-sept ans m'a permis d'apprécier ses vraies qualités, et de reconnaître qu'il méritait amplement les éloges des hommes éminents que je viens de citer.

Le département a aussi à déplorer la mort de M. J. I. Dufresne, qui était employé comme dessinateur dans ce bureau. M. Dufresne était un ingénieur topograghe et faisait partie de la commission d'examen des arpenteurs fédéraux.

Trois arpenteurs—MM. A. J. Brabazon, J. L. Côté et A. C. Talbot—ont été ajoutés au personnel permanent en juin dernier. M. John Langlois a été nommé à un emploi de dessinateur le 1er avril 1898.

Il a été publié, en dix feuilles, une carte géographique à l'échelle de six milles au pouce, embrassant la région entre Wrangell, à l'embouchure de la rivière Stikine, et la rivière du Porc-Epic—c'est-à-dire la partie nord-ouest de la Colombie britannique et la partie occidentale du territoire du Yukon. C'est la plus minutieuse carte qui ait encore été faite de cette partie du Canada. Pour sa confection on a puisé dans diverses autorités sûres, telles que les arpentages canadiens de frontière et les levers géodésiques et de côtes des Etats-Unis, pour ce qui est de la côte du Pacifique et de ses environs ; la topographie intérieure a été tirée d'arpentages de ce département et de la commission géologique, aussi bien que de tous autres arpentages et explorations disponibles et authentiques. La comparaison et compilation de toutes ces autorités, la conciliation des discordances et la correction de l'ouvrage jusqu'au jour de sa publication, ont exigé une forte somme de travail et pris beaucoup de temps. Les renseignements reçus depuis la publication de la carte ont été rassemblés et mis au point pour servir plus tard.

Il a été dressé une liste des arpentages terminés pour notification à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, afin de revêtir la compagnie du titre des terres auxquelles elle a droit, et aussi un état du vingtième des frais d'arpentage, qui, aux termes de l'acte de rétrocession, doit être payé par la compagnie.

Il a fallu de nouveau arrêter de travailler aux plans de townships de la Colombie britannique à cause de la difficulté qu'il y a à distinguer les terres sous le contrôle de la province de celles qui appartiennent au Dominion. Un certain nombre de plans de ces townships ont été publiés sous l'empire d'une interprétation erronée de la récente convention avec le gouvernement provincial; la plupart d'entre eux sont probablement inexacts.

Il n'a pas été imprimé de cartes de sections, les hommes qui y travaillent ayant été pris, au commencement de l'année, pour aider à préparer celles du Yukon. Depuis que ces dernières ont été imprimées, la compilation des cartes a été reprise. Quand on reçoit des rapports d'arpentages on consigne les renseignements sur les feuilles originales afin de les avoir prêts pour de nouvelles éditions, au besoin. La compilation des cartes de sections de la Colombie-britannique est suspendue pour les mêmes raisons qui empêchent la publication des plans de townships.

Les plans et les notes d'arpentage de terrains miniers que nous avons reçus étaient presque tous pour des claims situés dans la zone de chemin de fer de la Colombie britannique. Ils ont été déposés conformément à l'arrangement approuvé par différents arrêtés rendus en conseil en 1890, suivant lequel les droits de surface sont attribués au gouvernement provincial, qui subséquemment donne des titres aux personnes qui acquièrent des droits de mine.

Nous continuons à recevoir des plaintes en nombre toujours croissant au sujet de poteaux d'angles qui manquent, ainsi que des demandes de réarpentage de townships où les marques sont effacées ou disparues. Il a ainsi été reçu 380 liasses de papiers demandant des renseignements sur des angles perdus et des erreurs dans les lignes, ainsi que des copies de notes d'arpentages, etc.

Parmi les travaux divers du bureau peuvent être cités la rédaction de descriptions de lots de terre à être insérées dans les lettres patentes, le calcul des superficies, la préparation de renseignements devant accompagner les instructions aux arpenteurs, l'examen et la transcription des rapports des arpenteurs, et différentes recherches relativement aux arpentages.

Le travail exécuté par les photographes et les lithographes a été catalogué et figure dans les annexes du présent rapport.

COMMISSION D'EXAMEN.

La commission d'examen des arpenteurs fédéraux a perdu l'un de ses membres, M. J. I. Dufresne, dont j'ai déjà annoncé la mort. Il était membre de la commission depuis le mois de février 1889.

Ainsi que le veut la loi, il a été tenu des assemblées régulières le deuxième mardi de février et d'août ; chaque fois la commission a ajourné le même jour, parce qu'il n'y avait personne à examiner. Un aspirant avait donné avis pour le mois de février, mais il ne s'est pas présenté.

Comme on se plaignait de ce qu'il n'y avait pas moyen de passer ses examens dans la Colombie britannique, il fut tenu des assemblées spéciales, les 13 et 23 décembre 1897, pour délibérer de la chose. Il fut recommandé que M. Tom Kains, arpenteur général de la Colombie britannique, fût nommé membre de cette commission pour faire des examens dans cette province. Cette proposition fut adoptée, et M. Kains fut nommé par arrêté du 28 février 1898, et dûment assermenté le 21 juin suivant. Il fut entendu qu'il commencerait le 20 juin à faire les examens, à Victoria. Un certain nombre de gens prirent des renseignements, et quatre personnes donnèrent formellement avis de leur candidature, mais il n'y eut pas d'examen, parce que les aspirants ne se présentèrent pas. Le même résultat s'ensuivit plus tard dans l'été, quand il fut pris des mesures pour avoir un examen à Kamloops devant M. W. Pearce.

Il fut tenu une autre assemblée spéciale le 28 décembre 1897, pour considérer l'opportunité de suggérer une modification à l'Acte des terres fédérales pour faciliter l'admission des arpenteurs de la Colombie britannique. Conformément à la recommandation du bureau, l'article 120 de l'Acte a été modifié dans ce sens à la dernière session du Parlement. Avant sa modification, l'article exigeait qu'un arpenteur provincial servît un an en qualité d'élève sous un arpenteur fédéral avant de se présenter à l'examen. Aux arpenteurs provinciaux qui exerçaient leur profession il était difficile de se conformer à cette exigence ; aux termes de la modification, le service en qualité d'élève chez un arpenteur provincial pendant la même période que celle exigée par l'Acte des terres fédérales est accepté comme suffisant, et un arpenteur qui a ainsi servi et a obtenu son brevet provincial en passant un examen, peut, en tout temps, demander à passer l'examen pour devenir arpenteur fédéral.

Le secrétaire de la commission d'examen des arpenteurs de la Nouvelle-Zélande a envoyé une copie des règlements concernant les examens et les arpentages dans cette colonie, et en retour il lui a été envoyé des renseignements sur les arpentages, etc., tels que les fait faire ce département. M. P. J. Leach, arpenteur provincial de Victoria, C. B., auteur d'un livre de table portant le titre de *Hour Angles without Logarithms*, nous a envoyé un exemplaire de ce livre à titre gracieux.

A la demande du Dr W. L. Goodwin, directeur de l'école des mines, Kingston., et après considération des cours d'étude suivis dans cette institution, la commission a décidé d'accepter le diplôme d'ingénieur civil mentionné à l'article 111 de l'Acte des terres fédérales.

Aux termes de l'article 125 de l'Acte des terres fédérales, tout arpenteur fédéral doit être pourvu d'un étalon de longueur étampé par le département du Revenu de l'Intérieur, qui en garantit ainsi l'exactitude; un arpenteur qui exerce son métier sans une mesure étalonnée est passible d'une suspension de douze mois. Il a été servi treize de ces mesures à des arpenteurs pendant les douze mois, et il en a été vérifiée une. Six douzaines de mesures neuves ont été obtenues de M.M. Chesterman et Cie, de Sheffield, Angleterre. Y compris ces 6 douzaines, il a été reçu en tout 216 mesures, dont 141 ont été servies à des arpenteurs fédéraux. Il a aussi été fourni 48 mesures au gouvernement de la Colombie britannique pour l'usage des arpenteurs de cette province. On trouvera ci-annexé une liste des arpenteurs fédéraux aux quels il a été fourni des mesures étalonnées et qui ont en conséquence légalement qualité pour arpenter des terres fédérales.

La correspondance de la commission s'est élevée à—

Lettres reçues....................................	136
Lettres envoyées..................................	130

ANNEXES.

On trouvera ci-annexé les documents suivants, savoir:—

Liste des arpenteurs fédéraux employés.
Etat du travail accompli dans la divison des archives d'arpentages.
Tableau du travail accompli dans l'atelier de photographie.
Tableau du travail accompli dans l'atelier de lithographie.
Liste des arpenteurs fédéraux auxquels il a été fourni des mesures étalonnés.
Tableau montrant les résultats des observations magnétiques.
Rapport de la commission d'arpentage des limites de l'Ontario et du Manitoba.
Rapports des arpenteurs employés.
Programmes d'examen de la commission d'examen des arpenteurs fédéraux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE,
Arpenteur général.

N° 1.

LISTE des arpenteurs fédéraux qui ont été employés, et relevé du travail qu'ils ont accompli pendant la saison de 1898.

Arpenteur.	Adresse.	Description.
Antliff, J. H........	Ottawa, Ont ..	Aide de Henry Lawe.
Aylsworth, C. F.....	Madoc, Ont.....	Renouvellement des marques d'arpentages dans les townships 26 et 27, rangs 31 et 32, à l'ouest du méridien principal, et dans le township 30, rang 1, à l'ouest du 2e méridien.
Belleau, J. A..	Ottawa, Ont.......	Aide de J. C. Desmeules.
Brabazon, A. J.....	Ottawa, Ont.... ..	Réarpentage du township 35, rangs 5, 6 et 7, et du township 26, rang 7, et remplacement de poteaux dans le township 26, rangs 5 et 6—le tout à l'ouest du 2e méridien.
Bélanger, P. R. A...	Ottawa, Ont....	Subdivision de partie du township 36, rangs 24 et 25 ; partie du township 35, rang 26 ; lignes extérieures est des townshi s 30, 31, 32 et 33, rangs 22 et 23 ; township 34, rang 23 ; township 36, rang 25 ; lignes extérieures nord du township 32, rangs '20, 21 et 22, et du township 36, rang 24 ; limites est du township 32, rang 21, des townships 34, 35 et 36, rang 22, et des townships 35 et 36, rang 23 ; et les limites nord du township 36, rangs 22 et 23—le tout à l'ouest du méridien principal.
Bourne, R....	Winnipeg, Man.... ..	Réarpentage du village de Whitemouth et aide de J. L. Côté.
Bourget, C. A.... ..	Sainte-Adelaïde-de-Pabos, Québec	Aide de P. R. A. Bélanger.
Côté, J. L.........	Ottawa, Ont........	Subdivision des townships 10 et 11, rang 12 ; limites nord townships 9 et 12, rang 12 ; limite est township 12, rang 12, et township 9, rang 13 ; réarpentage de limite est townships 9 et 10, rang 12, et township 12, rang 13 ; limite nord township 8, rang 12 ; et réarpentage du village de Whitemouth—le tout à l'est du méridien principal.
Cadenhead, J. A.. .	Dawson, T. N.-O . .	Pas de rapport.
Cautley, R. W. ...	Dawson, T. N.-O......	Arpentage de placers sur le creek Dominion, dans le territoire du Yukon.
Ducker, W. A. . .	Winnipeg, Man.......	Contrat n° 1 d'arpentage de subdivision, partie du township 22, rang 26, à l'ouest du méridien principal.
Dickson, James.....	Fenélon-Falls, Ont....	Subdivision du township 26, rang 15 ; townships fraction. 27 et 28, rang 17 ; partie du township 29, rang 17 et lignes extérieures nord et sud du township 27, rang 16—le tout à l'ouest du méridien principal.
Desmeules, J. C.....	Malbaie, Qué..........	Subdivision du township 34, rangs 28, 29 et 30—le tout à l'ouest du méridien principal.
DuBerger, C. C.	Waterloo, Qué........	Subdivision de parties du township 51, rang 19, et des townships 51 et 52, rang 21 ; tout le township 52, rang 19 ; ligne extérieure est des townships 51 et 52, rang 22, et partie de la ligne extérieure nord du township 51, rang 22—le tout à l'ouest du méridien.
Fontaine, L. E	Lévis, Qué	Aide de A. C. Talbot.
Fafard, F. X........	Québec, Qué.........	Aide de A. J. Brabazon.
Fawcett, Thos......	Dawson, T. N.-O......	Commissaire des mines d'or et directeur des arpentages dans le territoire du Yukon.
Gibbon, James.....	Dawson, T. N.-O	Subdivision des emplacements de Dawson et de Klondike, arpentage de claims sur le Creek-Dominion et ses tributaires, et des lots 9, 10 et 11, groupe 2—le tout dans le territoire du Yukon.
Gosselin, L..........	Hedleyville, Qué	Aide de A. F. Martin.
Hubbell, E. W... ..	Ottawa, Ont..........	Subdivision de parties du township 36, rang 26 ; township 37, rang 27 ; townships 35 et 36, rangs 28 et 29, et township 33, rang 31 ; ligne extérieure nord du township 32, rang 27, et township 36, rang 30 ; lignes extérieures est des townships 33 et 34, rang 27 ; townships 33, 34, 35 et 36, rang 31 ; townships 33 et 34, rang 32, et township 32, rang 33—le tout à l'ouest du méridien principal, et réarpentage de la ligne extérieure est du township 32, rang 1, à l'ouest du 2e méridien.

LISTE des arpenteurs fédéraux qui ont été employés, et relevé du travail qu'ils ont accompli pendant la saison de 1898—*Fin.*

Arpenteur.	Adresse.	Description.
Lawe, Henry......	Winnipeg, Man......	Réarpentage du township 17, rang 2 ; du township 18, rang 3 ; de parties du township 17, rangs 1 et 3, et de l'emplacement de Gimli—le tout à l'est du méridien principal.
Martin, A. F....	Winnipeg, Man....	Subdivision de parties du township 23, rang 19 ; townships 29 et 30, rang 18 ; townships 24 et 25, rang 25, et township 29, rang 19 ; réarpentage de ligne extérieure nord du township 28, rang 18, et renouvellement de marques d'arpentage dans le township 26, rang 19—le tout à l'ouest du méridien principal.
McLean, J. K......	Elora, Ont...........	Subdivision de partie du township 55, rang 1 ; totalité des townships 54 et 55, rang 2 ; township fraction. 54, rang 3, et ligne extérieure nord du township 53, rang 1—le tout à l'ouest du 5e méridien.
McArthur, J. J.....	Ottawa, Ont	Exploration depuis Fo t-Selkirk, en remontant la rivière Stewart, jusqu'à Lansing-Creek, et arpentage au pas de la route Dalton—le tout dans le territoire du Yukon.
Reid, J. L.........	Prince-Albert, Sask. ..	Renouvellement de marques d'arpentage dans la colonie de Saint-Laurent et dans les townships 42, 43 et 44, rang 1, à l'ouest du 3e méridien ; arpentage des lignes extérieures nord du township 44, rangs 12, 13 et 14 ; et lignes extérieures est des townships 43 et 44, rangs 12 et 13, et du township 44, rang 14, à l'ouest du 2e méridien.
Ross, J. E..........	New-Westminster, C.B.	Subdivision de parties des townships 17 et 18, rang 16 ; township 19, rang 20 ; townships 17, 18 et 19, rang 21 ; townships 18 et 19, rang 22 ; township 17, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien, et townships 19, 20, 22 et 25, à l'est du méridien de la côte ; réarpentage de la limite est du quart de section 8 nord-est, township 2, à l'ouest du méridien de la côte, et terres dites *Dyking lands*, dans le township 40, à l'est du méridien de la côte.
Saunders, B. J.....	Athens, Ont........	Subdivision des townships fraction. 4 et 5, rang 24, et du township 4, rang 25, de la totalité du township 2, rang 21, et de partie du township 1, rang 29—le tout à l'ouest du 4e méridien ; parties des townships 9 et 10, rang 2 ; township 16, rangs 2 et 3 ; township 17, rang 3—le tout à l'ouest du 5e méridien ; réarpentage de partie de la ville de Macleod, remplacement de poteaux sur une partie de la limite est du township 2, rang 30, et lever de partie de la rivière du Ventre dans le township 2, rang 28—le tout à l'ouest du 4e méridien, et remplacement de poteaux d'angles dans la ville de Banff.
Saint-Cyr, A........	Ottawa, Ont.........	Exploration de la région entre le lac Teslin et la rivière Pelly, territoire du Yukon.
Talbot, A. C........	Ottawa, Ont........	Subdivision du township 42, rang 16 ; township 40, rang 17, townships 41 et 42, rang 18 ; partie du township 47, rang 26 ; township 48, rangs 26 et 27, et township fraction. 48, rang 28 ; le tout à l'ouest du 4e méridien.
Vincent, F..........	Malbaie, Qué........	Aide de J. E. Woods.
Woods, J. E........	Aylmer, Qué.........	Subdivision de partie des townships 23 et 24, rang 7 ; townships fraction. 23 et 24, rang 8 ; partie du township 24, rang 9, et remplacement de poteaux d'angles dans le township 22, rang 14—le tout à l'ouest du méridien principal.
Wheeler, A. O......	Calgary, Alta.........	A la tête des arpentages relatifs à l'irrigation.

N° 2.

DIVISION DES ARCHIVES D'ARPENTAGE.

ÉTAT du travail accompli pendant les douze mois clos le 30 juin 1898.

——	Nombre.	$ c.
Dossiers reçus, etc	1,144	
Lettres rédigées et envoyées	1,391	
Mémoires, projets de memorandums au conseil, etc	352	
Plans compilés et calques faits	458	
Plans envoyés par la poste aux agents, régistrateurs, etc	653	
Argent reçu pour plans, etc		87 04
Lettres envoyées directement aux agents, régistrateurs, etc	153	
Déclarations statutaires copiées et envoyées aux agents	66	
Pages de notes d'arpentages transcrites	278	
Copies de plans reçues et serrées	5,350	
Plans reçus et inscrits	169	
Carnets d'arpentage reçus et inscrits	64	
Lettres patentes grossoyées	176	
Permis de coupe de bois préparés	74	
Copies de carte du Yukon corrigées	1,000	

FRANK CLAYTON,
Arpenteur et dessinateur, chef de la division.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES ARCHIVES D'ARPENTAGE, 31 décembre 1898.

N° 3.

TABLEAU indiquant l'ouvrage accompli dans l'atelier de photographie, du 1er novembre 1897 au 31 octobre 1898.

Genre d'ouvrage fait.	Pour le service des arpentages topographiques.	Pour le service des arpentages géologiques.	Totaux.
Plaques négatives humides préparées communicatives....	123	91	214
Plaques sèches developpées........................	40	26	66
Impressions au bromure developpées..................	477	160	637
Impressions au nitrate d'argent et collodion............	1,909	393	2,302
Transparents préparés	498	48	546
Tôtaux...	3,047	718	3,765

N° 4.

TABLEAU indiquant l'ouvrage accompli dans l'atelier de lithographie, du 1er novembre 1897 au 31 octobre 1898.

Mois.	Cartes. géographiques.		Townships.		Formules.	
	Nombre de cartes.	Nombre de copies.	Nombre de townships.	Nombre de copies.	Nombre de formules.	Nombre de copies.
1897.						
Novembre	6	50	3	159	2	600
Décembre	6	148	9	477		
1898.						
Janvier	4	72	7	361	2	100
Février	3	117	5	265	2	1,275
Mars	2	12	16	851	2	400
Avril	3	42	8	426		
Mai	3	90	10	530	3	350
Juin	3	90	10	530	1	200
Juillet	4	125	6	318		
Août	4	200	6	318		
Septembre	2	69	3	159	1	500
Octobre	1	125	6	318	1	200
Totaux	41	1,140	89	4,712	14	3,625

RÉCAPITULATION.

Nombre de cartes géographiques	41	Nombre de copies	1,140
" townships	89	" "	4,712
" formules	14	" "	3,625
Total	144	Total	9,477

N° 5.

LISTE des arpenteurs fédéraux aux-quels il a été servi des mesures étalonnées.

Nom.	Adresse.	Date de la nomination.	Observations.
Austin, T. F	Dewdney, Alta	14 avril '72	
Aylsworth, C. F	Madoc, Ont.	17 mai '86	
Bayne, G. A	Winnipeg, Man.	14 avril '72	
Bélanger, P. R. A	Ottawa, Ont	17 mai '80	Personnel des arp., dép. de l'Intérieur.
Belleau, J. A	Ottawa, Ont	15 mai '83	" "
Bigger, C. A	Ottawa, Ont	30 mars '82	
Bolton, L	Listowel, Ont	14 avril '72	
Bouchette, C. J	Selkirk, Man	14 avril '72	
Bourgeault, A	Saint-Jean Port-Joli, Qué.	29 mars '83	
Bourgeault, C. E.	Saint-Jean Port-Joli, Qué.	21 février '88	
Bourne, R	Fort-Rouge, Winnipeg, Man	17 juin '75	
Brabazon, A. J	Ottawa, Ont	12 mai '82	Personnel des arp., dép. de l'Intérieur.
Bray, S	Ottawa, Ont	14 nov. '83	Département des Affaires Indiennes.
Brodie, S	Fort-Qu'Appelle, Assa	14 avril '72	
Burke, W	Minnedosa, Man	14 avril '72	
Burwell, H. M	Vancouver, C.-B	17 février '87	
Chalmers, T. W	Edmonton, Alta	7 nov. '88	Ingénieur de district, T. N.-O.
Côté, J. L	Ottawa, Ont	21 mars '90	Personnel des arp.. dép. de l'Intérieur.
Cotton, A. F	New-Westminster, C.-B.	11 mai '80	
Dennis, J. S	Régina, Assa	19 nov. '77	Ingénieur topographe fédéral, sous-commissaire des Travaux publics, T. N.-O.
Denny, H. C.	Calgary, Alta	1er avril '82	
Desmeules, J. C	Malbaie, Qué	14 avril '72	
Dickson, H. G	Victoria, C.-B	19 mars '89	
Dickson, J	Fenelon-Falls, Ont	14 avril '72	
Doupe, J	Winnipeg, Man	14 avril '72	
Doupe, J. L	Winnipeg, Man	6 oct. '88	
Dreury, W. S	Victoria, C.-B	14 nov. '83	
Driscoll, A	Chilliwack, C.-B	23 février '87	
DuBerger, C. C	Waterloo, Qué	17 nov. '81	
Ducker, W. A	Winnipeg, Man	30 mars '83	
Dumais, P. T. C	Hull, Qué	29 mars '82	
Fawcett, T	Dawson, territ. du Yukon	18 nov. '76	Chef du service dans le territoire du Yukon.
Fawcett, A	Dawson, territ. du Yukon	22 février '93	*Alaska Commercial Co.*
Fitzpatrick, J. D. A	Kildare, Qué	23 février '87	
Foster, F. L	Toronto, Ont	14 avril '72	
Garden, J. F	Vancouver, C.-B	13 mai '80	
Garden, C	Winnipeg, Man	14 avril '72	
Gibbon, J	Dawson, territ. du Yukon	12 février '91	Bureau du commissaire des mines d or dans le territoire du Yukon.
Gore, L. S	Victoria, C.-B	19 avril '79	
Gosselin, L	Hedleyville, Qué	15 mai '80	
Greene, T. D	Ottawa, Ont	19 mai '84	Département des Affaires Indiennes.
Harris, J. W	Winnipeg, Man	14 avril '72	Ingénieur géographe de la ville de Winnipeg.
Henderson, W	Chilliwack, C.-B	17 nov. '83	
Hubbell, E. W	Ottawa, Ont	19 mai '84	Personnel des arp., dép. de l'Intérieur.
Jephson, R. J	Calgary, Alta	12 mai '80	Ingénieur de district, T. N.-O.
Klotz, O. J	Ottawa, Ont	19 nov. '77	Ingénieur topographe fédéral, astronome, département de l'Intérieur.
Latimer, F. H	Détroit, Michigan	13 nov. '85	
Laurie, R. C	Battleford, Sask	27 avril '83	Ingénieur de district, T. N.-O.
Lawe, H	Winnipeg, Man	14 avril '72	
Lendrum, R. W	Edmonton, Alta	15 mai '80	
Magrath, C. A	Lethbridge, Alta	16 nov. '81	Ingénieur topographe fédéral, commissaire des terres, Cie du chemin de fer et canal de l'Alberta.
Malcolm, L	Blenheim, Ont	14 avril '72	
Martin, A. F	Winnipeg, Man	14 avril '72	
Miles, C. F	Portage-du-Rat, Ont	14 avril '72	
McAree, J	Toronto, Ont	14 avril '72	Ingénieur topographe fédéral.

LISTE des arpenteurs fédéraux auxquels il a été servi des mesures étalonnées—*Fin.*

Nom.	Adresse.	Date de la nomination.	Observations.
McFee, A.	Innisfail, Alta	19 avril '79	
McKenzie, J	New-Westminster, C.-B	18 nov. '88	Agent des terres de la Couronne, New-Westminster.
McLatchie, J	Nelson, C.-B	14 avril '72	
McLean, J. K	Elora, Ont	1er avril '82	
McPhillips, G	Windsor, Ont	17 juin '75	
Ogilvie, W	Dawson, territ. du Yukon	14 avril '72	Commissaires, territoire du Yukon.
Patrick, A. P	Calgary, Alta	19 nov. '77	Ingénieur topographe fédéral
Pearce, W	Calgary, Alta	10 mai '80	Directeur des mines, dép. de l'Intérieur.
Rainboth, G. C	Aylmer, Qué	14 avril '72	
Reid, J. L	Prince-Albert, Sask	14 avril '72	Ingénieur de district, T.N.-O.
Ritchie, J. F	Nelson, C.-B	7 janv. '89	
Robertson, H. H	Montmagny, Qué	14 avril '72	
Saint-Cyr, A	Ottawa, Ont	17 février '87	Personnel des arp., dép. de l'Intérieur.
Saunders, B. J	Athens, Ont	16 nov. '84	
Seager, E	Portage-du-Rat, Ont	14 avril '72	
Selby, H. W	Wabigoon, Ont	15 nov. '82	
Shaw, C. A. E	Victoria, C.-B	10 mai '80	
Speight, Thomas	Toronto, Ont	16 nov. '82	
Starkey, S. M	Starkey's P.O., N.-E	14 avril '72	
Stewart, G. A	Calgary, Alta	14 avril '72	
Stewart, L. B	Toronto, Ont	22 nov. '82	Ingén. topogr. fédéral, profess., école des sciences pratiques, Toronto.
Stewart, E	Collingwood, Ont	14 avril '72	
Talbot, A. C	Ottawa, Ont	13 mai '80	Personnel des arp., dép. de l'Intérieur.
Thompson, W. T	Fort-Qu'Appelle, Assa	19 nov. '77	Ingénieur topographe fédéral et ingénieur de district, T.N.-O.
Tremblay, A. J	Les-Eboulements, Qué	18 fév. '90	
Turnbull, T	Winnipeg, Man	29 mars '82	
Tyrrell, J. W	Hamilton, Ont	16 février '87	
Vaughan, J. W	Vancouver, C.-B	11 juin '78	
Vicars, J	New-Westminster, C.-B	17 mai '86	
Wheeler, A. O	Calgary, Alta	21 nov. '82	Chef du service d'irrigation.
Wilkins, F. W	Norwood, Ont	18 mai '81	Ingénieur topographe fédéral.
Wilkinson, W. D	Toronto, Ont	22 février '93	
Woods, J. E	Aylmer, Qué	14 nov. '85	Personnel des arp., dép. de l'Intérieur.

P. B. SYMES,

Secrétaire de la commission d'examen des arpenteurs fédéraux.

TABLEAU montrant les résultats

N° de la station.	Localité.	Latitude. °	Latitude. ′	Longitude °	Longitude ′	Année	Mois et jour.	Heure et minute.
1	East-Main	52	14·7	78	29·3	1890	11 sept	5.25 à 5.45 p.
	"	52	14·7	78	29·3	1890	2 oct	4.25 à 4.41 p.
	"	52	14·7	78	29·3	1890	11 sept	
	"	52	14·7	78	29·3	1890	2 oct	
	"	52	14·7	78	29·3	1890	2 "	
2	Rupert's-House	51	29·5	78	43·4	1890	13 août	5·14 à 5·38 p.
	"	51	29·5	78	43·4	1890	13 "	
	"	51	29·5	78	43·4	1890	5 oct	
3	Factorerie de l'Orignal	51	14·5	80	56·0	1890	24 juillet	4.15 à 4.48 p
	" "	51	14·5	80	56·0	1890	22 "	
	" "	51	14·5	80	56·0	1890	23 "	
4	Embouchure de la riv. Albany, lac St-Joseph.	51	12·7	90	09·8	1885	10 sept	3.50 p.
	" " "	51	12·7	90	09·8	1885	11 "	8.30 a.
5	Lac Saint-Joseph	51	11·2	90	37·0	1885	6 "	9·30 a.
	"	51	11·2	90	37·0	1885	6 "	4.10 p.
7	Sur un portage, riv. aux Racines (*Root River*)	50	49·7	91	22·7	1885	23 août	8.00 a.
	" " "	50	49·7	91	22·7	1885	23 "	4.10 p.
8	Rivière aux Racines (*Root River*)	50	41·2	91	35·8	1885	16 "	10.00 a.
	" "	50	41·2	91	35·8	1885	16 "	3.15 p.
9	Lac Seul	50	23·7	92	04·8	1885	9 "	9.20 a.
	"	50	23·7	92	04·8	1885	9 "	4·40 p.
10	Poste de la Comp. de la Baie-d'Hudson, lac Seul.	50	19·5	92	14·4	1885	6 "	4.30 p.
	" " "	50	19·5	92	14·4	1885	7 "	10.00 a.
11	Shanty-Narrows, lac Seul	50	29·3	92	51·57	1885	1er "	5.33 p.
	" "	50	29·3	92	51·57	1885	2 "	7.47 a.
12	Rivière des Anglais	50	38·9	93	10·2	1885	29 juillet	5.30 p.
	" "	50	38·9	93	10·2	1885	29 "	
13	Lac du Campement, rivière des Anglais	50	38·1	93	24·1	1885	26 "	9.40 a.
	" "	50	38·1	93	24·1	1885	26 "	
14	Lac de la Marée, rivière des Anglais.	50	20·6	93	57·0	1885	18 "	6.15 p.
	" "	50	20·6	93	57·0	1885	19 "	9.30 a.
15	Grassy-Narrows, rivière des Anglais	50	10·7	94	02·2	1885	15 "	5.00 p.
	" "	50	10·7	94	02·2	1885	15 "	
16	Rivière des Anglais	50	16·0	94	30·6	1885	12 "	8.10 a.
	"	50	16·0	94	30·6	1885	12 "	
6	Lac Saint-Joseph	50	58·8	91	08·0	1885	29 août	5.50 p.
	"	50	8·8	91	08·0	1885	30 "	10.17 a.
17	Rivière des Anglais	50	21·8	94	39·3	1885	9 juillet	6.00 p.
	"	50	21·8	94	39·3	1885	9 "	
	"	50	21·8	94	39·5	1885	10 "	
18	"	50	14·5	94	59·3	1885	5 "	9.50 a.
19	Port-Arthur	48	2·0	89	12·6	1884	14 "	
20	Près de Portage-du-Rat, rivière Winnipeg	49	46·3	94	29·4	1885	22 juin	10.30 a.
	" "	49	46·3	94	29·4	1885	19 oct	
	" "	49	46·3	94	29·4	1885	19 "	
21	Rivière Winnipeg	49	53·1	94	34·2	1885	25 juin	10.00 a.
22	Lac des Sables, rivière Winnipeg	50	02·5	94	41·9	1885	28 "	10.45 a.
23	Colonie à l'embouch. de la riv. du Chien-Blanc.	50	08·2	94	54·4	1885	1er juillet	5.45 p.
24	Rivière du Chat	51	05·7	91	24·2	1885	20 sept	10.50 a.
	"	51	05·7	91	24·2	1885	20 "	3.33 p.
25	Poste de la Comp. de la B.-d'Hudson, lac du Chat	51	44·3	91	46·2	1885	30 "	4.00 p.
	" " "	51	44·3	91	46·2	1885	1er oct	6.40 a.
26	Rivière du Chat	51	30·0	91	49·7	1885	27 sept	9.39 a.
	"	51	30·0	91	49·7	1885	27 "	4.13 p.
27	Lac du Chat	51	46·3	91	51·1	1885	1er oct	
	"	51	46·3	91	51·1	1885	1er "	
52	Nid-de-Canard, lac Winnipeg.	53	15·5	97	33·5	1886	3 août	8.45 a.
	" "	53	15·5	97	33·5	1886	3 "	
54	Baie de la rivière Winnipeg, lac Winnipeg	50	41·7	96	31·4	1886	23 juin	9.00 a.
	" " "	50	41·7	96	31·4	1886	23 "	
55	Envir. 6 mil. n'd du cr'k au Huard, lac Winnipeg	51	36·9	96	37·3	1886	9 juillet	8.45 a.
	" " "	51	36·9	96	37·3	1886	9 "	
56	Selkirk, Man	50	09·2	96	51·8	1886	7 juin	
	"	50	09·2	96	51·8	1886	8 "	

des observations magnétiques.

Déclinaison.	Heure et minute.	Inclinaison.	Heure et minute.	Force totale, unités C. G. S.	Température.	Observateurs.	Instruments.
° ′		° ′			°		
+15 01·6 O.	3.20 à 3.46 p.	80 43·4	....	....	...	Wm. Ogilvie....	C. d'incl. K. nº 8.
+14 51·5 O.	....	....	....	....	....	"	"
....	4.16 à 4.36 p.	80 46·7	....	....	....	"	"
....	2.38 à 2.57 p.	80 47·4	....	....	....	"	"
....	3.35 à 3.56 p.	80 42·6	....	....	....	"	"
+14 15·1 O.	10.58 à 11.22 a.	80 26·6	....	....	....	" ..	"
....	11.57 à 12·18 a.	80 34·2	....	....	....	"	"
....	3.47 à 4.09 p.	80 33·8	....	....	....	"	"
+15 14·7 O.	....	....	....	....	....	"	"
....	10.20 à 10.48 a.	80 48·5	....	....	....	" ...	"
....	11.30 à 11.57 a.	80 52·0	....	....	...	"	"
— 6 09·0 E.	4.12 à 4·55 p.	80 18·3	5.00 à 5.25 p.	·64806	60	Th. Fawcett...	C. d'incl. K. n° 77.
— 5 33·4 E.	9.00 à 9.30 a.	80 21·4	9.35 à 10.00 a.	·64837	56	"	"
— 5 22 0 E.	10.00 à 10.30 a.	80 25·3	10.35 à 11.00 a.	·64501	52	"	"
— 5 18·8 E.	4.35 à 5.00 p.	80 19·0	5.55 à 6.20 p.	·64627	48	" ...	"
— 7 20·3 E.	8.27 à 8.55 a.	79 42 1	9.00 à 9.26 a.	·65131	51	"	"
— 7 07·5 E.	4.26 à 4.54 a.	79 39·4	4.56 à 5.15 p.	·65003	48	"	"
— 6 55·7 E.	0.08 à 0.33 p.	79 27 1	0.35 à 1.00 p.	·65258	67	"	"
— 6 50·6 E.	3.28 à 3.52 p.	79 26·1	3.54 à 4.10 p.	·65163	70	"	"
— 8 22 4 E.	4.40 à 5.35 p.	79 03·9	5.38 à 6.00 p.	·65574	72	"	"
— 8 09·1 E.	6.07 à 6.30 p.	79 04·9	10.36 à 11.00 a.	·65391	70	" ...	"
— 7 03·9 E.	4.43 à 5.12 p.	79 35·3	5.18 à 5.40 p.	·65344	70	"	"
— 7 09·4 E.	10.00 à 10.33 a.	79 34·4	10.35 à 11.00 a.	·65372	69	"	"
— 6 54·7 E.	5.35 à 6.20 p.	79 16·3	6.25 à 6.50 p.	·65574	59	" ...	"
— 7 15·7 E.	8.00 à 3.55 a.	79 14·9	9.00 à 9.32 a.	·65205	78	" ...	"
— 9 21·0 E.	5.50 à 6.30 p.	79 10·8	6.40 à 7.06 p.	·64860	74	"	"
....	7.36 à 8.10 p.	79 13·0	7.36 à 8.10 p.	·64743	71	" ...	"
— 8 20·0 E.	9.40 à 11.00 a.	79 16·1	11.05 à 11 48 a.	·64773	75	"	"
....	4.00 à 4.28 p.	79 18·2	4.30 à 5.05 p.	·64632	67	"	"
— 9 24·8 E.	6.15 à 7,25 p.	79 20·0	7.30 à 8.05 p.	·64599	60	"	"
— 9 23·8 E.	9.30 à 10.35 a.	79 22·9	10.40 à 11.25	64863	63	"	"
— 9 28·0 E.	5.00 à 5.50 p.	79 09·3	6.00 à 6.30 p.	·64292	74	"	"
....	7.30 à 8.00 p.	79 02·5	8.15 à 8.50 p.	·64710	65	"	"
— 9 44·7 E.	9.06 à 9.45 a.	79 19·0	10.25 à 10.46 a.	·64049	83	"	"
....	10.50 à 11.52 a.	79 13·6	0.00 à 0.35 p.	·64137	75	"	"
—24 27·2 E.	6.10 à 6.38 p.	81 46·6	6·40 à 7.04 p.	64349	55	"	"
—23 43·9 E.	10.20 à 10.40 a.	81 48·8	11.56 à 12.15 a.	·64129	61	"	"
—10 21·2 E.	6.00 à 7.00 p.	79 25·9	7.30 à 7.55 p.	·64355	54	"	"
....	8.00 à 8.40 p.	79 18·7	....	....	....	"	"
....	....	....	7.00 à 7.20 a.	·64574	64	"	"
— 9 07·0 E.	9.15 à 11.10 a.	79 07·9	0.10 à 0.32 p.	·64643	89	"	"
....	2.40 à 3.20 p.	78 09·0	3.45 à 5.30	·64021	67	E. Deville......	"
—11 55·7 E.	10.25 à 12.45 a.	78 31·3	1.23 à 2.10 p.	·64438	87	Th. Fawcett....	"
....	8.38 à 9.00 a.	78 36·1	9.40 à 10.11 a.	·64448	34	"	"
....	9.03 à 9.35 a.	78 38·5	10.11 à 10.50 a.	·64027	37	"	"
—10 09·1 E.	10.10 à 11.30 a.	78 28·3	2.00 à 2.45 p.	·65044	79	"	"
—10 53·2 E.	11.20 à 12.45 a.	78 31·4	1.20 à 1.43 p.	·65385	82	"	"
— 9 41·0 E.	6.17 à 7.00 p.	78 28 2	7.02 à 8.00 p.	·652184	72	"	"
— 5 35·3 E.	10.15 à 11.03 a.	80 05·7	11.10 à 11.40 a.	·64911	70	"	"
— 5 35·0 E.	4.03 à 4.30 p.	80 04·5	4.35 à 5.00 p.	·64933	60	"	"
— 4 50·1 E.	4.00 à 4.30 p.	80 29·0	4.32 à 5.00 p.	·64974	46	"	"
— 4 31·1 E.	7.40 à 8.10 a.	80 29·0	8.18 à 8.42 a.	·64746	47	" ...	"
— 5 12·3 E.	10.02 à 10.24 a.	80 11·6	10 26 à 11.00 a.	·65329	67	"	"
— 4 43·2 E.	4.35 à 5.07 p.	80 07·0	5.09 à 5.25 p.	·65484	61	"	"
....	3.26 à 4.15 p.	80 24·6	4.20 à 5.07 p.	·65377	55	"	"
....	4.17 p........	80 21·8	5.08 à 5.30p .	·65233	55	"	"
—16 41·6....	9.00 à 10.00 a.	80 50·8	10.30 à 11.30 a.	·59963	70	F.W.Wilkins. ..	"
....	1.30 à 2.30 p.	80 46·8	2.45 à 3.30 p.	·60263	69	"	"
—12 40·2 E.	9.30 à 10.30 a.	78 59·4	10.45 à 11.45 a.	·59991	71	"	"
....	1.30 à 2.30 a.	78 58·2	2.45 à 3 45 p.	·59641	70	"	"
—14 41·6 E.	0.15 à 1.30 p.	78 49 5	1.45 à 2.30 p.	·59811	78	"	"
....	9.00 à 10.00 a.	78 48·9	10.30 à 11.15 a.	·60037	72	"	"
....	12.00 à 1.15 p.	78 22 8	1.30 à 3.00 p.	·60088	69	"	"
....	9.00 à 10.45 a.	78 20·6	11.00 à 12.00 a.	·60249	70	"	"

TABLEAU montrant les résultats

N° de la station.	Place.	Latitude.	Longitude	Année	Mois et jour.	Heure et minute.
		° ′	° ′			
57	Env. 4 m. sud de la r. du Sent. de la G., lac Win'g	52 18·3	98 14·6	1886	22 sept...	9.00 a.......
	" " "	52 18·3	98 14·6	1886	22 " ...	
58	Brandon..........	49 50·0	99 57·0	1884	18 juillet.	2.12 p. ......
	"	49 50·0	99 57·0	1884	18 " .	5.22 p. ......
	"	49 50·0	99 57·0	1884	19 " .	9.02 a.......
	"	49 50·0	99 57·0	1884	19 " .	11.32 a.. ....
75	Bout de la Longue Pointe, lac Winnipeg.....	53 02·5	98 27·5	1886	9 sept...	8.45 a.......
	" " "	53 02·5	98 27·5	1886	9 " . .	....
76	Côté nord de la Longue Pointe, lac Winnipeg	53 04·2	98 44·5	1886	6 " ..	8.45 a.......
	" " "	53 04·2	98 44·5	1886	6 " ...	....
77	Extrémité n. de la b. Pierre-à-Chaux, lac Win'g	53 53·8	98 48·7	1886	19 août...	8.15 a.......
	" " "	53 53·8	98 48·7	1886	19 " ..	....
80	Intersect. de la 3e l. de base et du 2e mér. initial	49 41·9	101 59·9	1881	....	....
84	Sur la 3e base. limite ouest du rang IV......	49 41·9	102 32·4	1881	....	....
85	" " VI....	49 41·9	102 48·7	1881	....	....
87	" " VIII....	49 41·9	103 04·9	1881	....	....
89	" " X........	49 41·9	103 04·9	1881	....	....
90	" " XII.....	49 41·9	103 21·2	1881	....	....
93	" " XIV....	49 41·9	103 53·7	1881	....	....
96	" " XVI....	49 41·9	104 10·0	1881	....	....
100	" " XVIII..	49 41·9	104 26·3	1881	....	....
	Régina..........	50 27	104 36·5	1884	21 juillet.	9.05 a......
	"	50 27	104 36·5	1884	....	12.05 p. ...
	"	50 27	104 36·5	1884	21 juillet.	3.50 p. ....
	"	50 27	104 36·5	1884	....	6.30 p. ......
102	Sur la 3e base, limite ouest du rang XX....	49 41·9	104 42·5	1881	....	....
105	" " XXII.....	49 41·9	104 58·7	1881	....	....
107	" " XXIV....	49 41·9	105 15·0	1881	....	....
129	Rivière de la Nasse-à-Esturgeon...........	54 20·9	101 42·9	1888	7 octobre	9·50 a.......
129	" "	54 20·9	101 42·9	1888	7 " ..	10·20 a.......
130	Cumberland-House..........	53 56·7	102 19·2	1888	14 " ..	2·30 p.......
130	" "	53 56·7	102 19·2	1888	14 " ..	2·40 p.......
143	Battleford..........	52 42·7	108 18·8	1884	28 juillet.	10·00 a. ....
	"	52 42·7	108 18·8	1884	28 " ..	3·00 p.......
	"	52 42·7	108 18·8	1884	28 " ..	6·00 p.......
	"	52 42·7	108 18·8	1884	29 " ..	7·40 a... ...
	"	52 42·7	108 18·8	1884	29 " ..	9·10 a.......
	"	52 42·7	108 18·8	1884	29 " ..	0·35 p. .....
149	Rivière Athabaska..........	54 51·0	113 25·0	1888	27 mai...	4·00 p. .. .
	" "	54 51·0	113 25·0	1888	28 " ...	6·50 p.......
150	Fort-Edmonton..........	53 32·0	113 31·0	1888	17 " ...	1·30 p.......
	" "	53 32·0	113 31·0	1888	17 " . .	....
159	Fort-McMurray..........	56 43·9	111 13·6	1888	23 juin...	9·00 a.......
	" "	56 43·9	111 13·6	1888	23 " ...	....
160	Embouchure de la Petite rivière de l'Esclave..	55 29·0	114 03·5	1888	4 " ...	Noon.......
	" " "	55 29·0	114 03·5	1888	4 " ...	3·13 p. .....
156	Quatrième base sur le 5e méridien...........	50 02·9	114 00·0	1887	19 juillet.	1·50 p..... .
157	Calgary..........	51 03·2	114 04·9	1787	20 juin...	....
163	Stephen, montagnes Rocheuses.....	51 27·0	116 17 7	1886	14 mai...	4·00 p. .....
164	Près de Leanchoil—le long du C. C. P.... .	51 13·8	116 37·9	1886	28 " ...	4·45 p.......
165	Entre Palliser et Golden—le long du C. C. P.	51 17·9	116 51·7	1886	4 juin...	11·00 a......
166	Un mille au nord de Golden..........	51 18·8	116 58·5	1886	9 " ...	5·54 p.......
167	Près de Beaver, voie d'évit. de Keafe et Clarke.	51 30·9	117 20·4	1886	18 " ...	9·21 a......
168	Près de la "passe" Rogers—le long du C.C.P.	51 17·6	117 31·0	1886	30 " ...	2·45 p.......
169	Prèrs de Revelstoke—le long du C.C.P	51 00·1	118 11·9	1886	15 août...	4·23 p.. ....
170	Etroits de Sicamous..........	50 49·7	118 59·6	1885	21 octobre	11·20 a.......
	" "	50 49·7	118 59·6	1885	21 " ..	....
171	Env. 120 v. à l'ouest de la station 1,569 d'un relevé	50 44·7	119 14·5	1885	4 " ..	4·50 p. ....
	" " " " "	50 44·7	119 14·5	1885	4 " ..	....
172	Lac Shuswap, b. Difficile-à-Trouver (*Blind Bay*)	50 51·0	119 19·5	1885	20 sept...	....
	" " "	50 51·0	119 19·5	1885	20 " ...	....
173	Extrém. s.-o. du Bras au Saumon, lac Shuswap	50 45·9	119 19·9	1885	25 " ...	5·10 p......
	" " " " "	50 45·9	119 19·9	1885	25 " ...	....
	" " " " "	50 45·9	119 19·9	1885	27 " ...	5·15 p. ....

des observations magnétiques—*Suite.*

Déclinaison.	Heure et minute.	Inclinaison.	Heure et minute.	Force totale, unités C. G. S.	Température.	Observateurs.	Instruments.
° ′		° ′			°		
—15 48·4 E.	9.10 à 10.00 a.	79 43·9	10.15 à 11.00 a.	·59959	50	F. W. Wilkins..	C. d'incl. K. n° 77.
....	11.15 à 12.15 a.	79 47·4	0.45 à 1.30 p.	·59530	55	″	″
—14 46 E.	3.20 à 4.20 p.	77 34·9	4.45 à 5.55 p.	·64590	72	E. Deville.....	″
14 48......	....	....	....	....	....	″	″
—15 07 E.	10.00 à 11.00 a.	77 37·0	11.15 à 12.00 a.	·64535	82	″	″
—14 47·0 E.	... .	....	....	....	....	″	″
—15 39·1 E.	9.00 à 10.00 a.	80 26·5	10.15 à 11.00 a.	·59857	61	F. W. Wilkins. ..	″
....	10.15 à 11.15 a.	80 23·4	11.30 à 12.15 a.	·59922	62	″	″
—17 31·8 E.	9.00 à 10.00 a.	81 01·5	10.30 à 11.15 a.	·59825	68	″	″
....	10.30 à 12.15 a.	80 58·9	0.45 à 1.30 p.	·59880	70	″	″
—15 13·8 E.	8.30 à 9.30 a.	81 03·4	9.45 à 10.30 a.	·59415	68	″	″
....	10.45 à 11.30 a.	80 58·1	11.40 à 12.15 a.	·59843	69	″	″
—18 00 0 E.	....	....	....	....	....	O. J. Klotz.	T.T. aiguil. de 3 pcs.
—19 30·0 E.	....	... ...	....	....	....	″	″
—18 45·0 E.	....	....	....	....	....	″	″
—18 50·0 E.	....	....	....	....	....	″	″
—18 50 0 E.	....	....	....	....	....	″	″
—18 30·0 E.	....	.. ....	....	....	....	″	″
—19 10·0 E.	....	....	....	....	....	″	″
—19 40·0 E.	.. ..	....	....	....	....	″	″
—19 45·0 E.	....	....	....	....	....	″	″
18 45·0....	9.30 à 10.50 a.	77 06·0	11.05 à 12.00 a.	·64006	76	E. Deville......	C. d'incl. K. n° 77.
18 32·0....	....	....	....	....	...	″	
18 40·0....	4.15 à 5.05 p.	77 04·0	5.15 à 6.15 p.	·64030	....	″	
18 42·0....	....	....	....	....	....	″ ..	
—19 30·0 E.	... .	....	.. . .	....	...	O. J. Klotz.	T.T. aiguil. de 3 pcs.
—19 25·0 E.	.. ..	....	....	....	....	″	″
—19 20·0 E.	....	....	....	....	....	″	″
—18 27·3 E.	10.30 à 10.55 a.	80 16·3	11.27 à 11.45 a.	·64698	60	Thos. Fawcett..	C. d'incl. K. n° 77.
—19 06·7 E.	10.58 à 11.20 a.	80 15·3	11.45 à 12.05 a.	·64979	60	″ ..	″
—19 91·1 E.	2.44 à 3.10 p.	80 26 4	3.10 à 4.00 p.	·64758	40	″ ..	″
—19 37·9 E.	3.12 à 3.33 p.	80 21·4	4.00 à 4.15 p.	·64536	40	″ ..	″
—22 12·7 E.	3.20 à 4.10 p.	77 50·0	4.20 à 5.00 p.	·63760	74	E. Deville......	″
—21 57·2 E.	....	....	....	....	....	″	″
—21 59·9 E.	....	..... .	....	....	....	″	″
—22 15·4 E.	9.20 à 10.00 a.	77 52·0	... .	....	....	″	″
—22 06·2 E.	....	.... .	....	....	....	″	″
—21 58·2 E.	.. ..	....	....	....	....	″	″
—25 18·0 E.	4.26 à 5.05 p.	78 08·3	5.07 à 5.40 p.	·63514	70	Thos. Fawcett..	″
—25 02·2 E.	7.35 à 8.28 a.	78 07·2	7.40 à 8.28 a.	·64146	51	″ ..	″
—26 14·0 E.	1.50 à 3.15 p	77 30·4	4.11 à 5.00 p.	·63908	....	″ ..	″
....	3.21 à 3.53 p.	77 30·9	... .	....	....	″ ..	″
—29 47 7 E.	9.30 à 10.00 a.	80 07·8	10.04 à 10.35 a.	·63340	57	″ ..	″
....	10.40 à 11.04 a.	80 09·8	11.04 à 11.30 a.	·63711	59	″ ..	″
—28 07·8 E.	1.00 à 1.30 p.	78 31·7	1.38 à 2.05 p.	·63083	53	″ ..	″
—28 10·6 E.	1.38 à 2.40 p.	78 33·3	2.07 à 2.40 p.	·63233	52	″ ..	″
—23 53·7 E.	. ...	74 37·5	....	....	...	J. S. Dennis....	″
—24 54·8 E.	....	....	....	....	...	″ ...	″
—23 55 0 E.	4.45 à 5.25 p.	75 04·33	5.30 à 5.55 p.	·61771	47	O. J. Klotz.....	″
—23 33 0 E.	5.00 à 5.35 p.	74 49·30	5.43 à 6.10 p.	·61739	59	″	″
25 40·0 E.	11.30a à 0.05 p.	74 54·13	0.07 à 0.50 p.	·61683	85	″	″
—25 37·0 E.	4.11 à 4.36 p.	74 50·22	4.40 à 5.14 p.	·61711	72	″	″
—26 34·0 E.	9.40 à 10.03 a.	74 52·30	10.06 à 10.35 a.	·61660	59	″	″
—25 27·5 E.	3.01 à 3.22 p.	74 41·36	3.25 à 3.44 p.	·61665	61	″ ...	″
—25 17·5 E.	4.52 à 5.36 p.	74 26·24	5.50 à 6.44 p.	·61444	70	″ .. .	″
—24 46·2 E.	9.45 à 10.02 a.	74 06·1	10.08 à 10.27 a.	·61411	44	W. Ogilvie.....	″
.. ..	10.51 à 11.10 a.	74 07·8	10.33 à 10.46 a.	·61227	45	″	″
—24 37·5 E.	3.08 à 3.27 p.	73 58·9	3.32 à 3.48 p.	·61393	65	″	″
....	4.18 à 4.40 p.	73 58·2	3.54 à 4.11 p.	·61457	62	″	″
....	2.55 à 3.20 p.	73 58·0	3.25 à 3.45 p.	·61688	66	″	″
....	4.20 à 4.45 p.	73 59·0	3.50 à 4.13 p.	·61637	65	″	″
—24 55·9 E.	3 25 à 3.41 p.	73 59·0	3.45 à 4.06 p.	·61642	62	″	″
....	4.33 à 4.59 p.	73 57·1	4.10 à 4.27 p.	·61430	62	″	″
2 | 4 46·9 E.	2.48 à 3.11 p.	73 58·8	3.18 à 3.34 p.	·61388	59	″ ...	″

13—25

TABLEAU montrant les résultats

N° de la station.	Localité.	Latitude. ° '	Longitude ° '	Année	Mois et jour.	Heure et minute.
173	Extrém. s.-o. du Bras au Saumon, lac Shuswap	50 45·9	119 19·9	1885	27 sept ...	....
174	Petit lac Shuswap.....	50 48·6	119 41·2	1885	13 " ...	4·45 p.......
	" "	50 48·6	119 41·2	1885	13 " ...	....
175	Environ 350 vgs sud de la stat., 1,289 du relevé.	50 38·9	120 06·9	1885	6 " ...	4·00 p..... .
	" " " " ..	50 38·9	120 06·9	1885	6 " ...	....
176	Kamloops....	50 39·1	120 20·2	1885	2 " ...	3·50 p... ...
	"	50 39·1	120 20·2	1885	2 " ...	....
	"	50 39·1	120 20.2	1885	3 " ...	5·30 p.......
	"	50 39·1	120 20·2	1885	3 " ...	....
177	Van-Horn	50 44·4	120 50·3	1885	23 août...	....
178	Saint-Cloud......	50 45·9	121 07·8	1885	16 " ...	4·55 p......
	"	50 45·9	121 07·8	1885	16 " ...	....
179	Près du Cañon Noir........................	50 39·6	121 17·9	1885	9 " ...	4·55 p.... .
	" "	50 39·6	121 17·9	1885	9 " ...	....
180	Pont de Spence...........................	50 24·3	121 20·7	1885	2 " ...	Midi.........
	" "	50 24·3	121 20·7	1885	2 " ...	....
181	Rivière au Saumon.........................	49 58·3	121 30·6	1885	12 juillet..	5·00 p.......
	" "	49 58·3	121 30·6	1885	12 " ..	....
182	Station de Cisco.....................	50 07·4	121 34·4	1885	19 " ..	....
	" "	50 07·4	121 34·4	1885	19 " ..	....
183	Rivière Harrison.	49 13·4	121 56 0	1885	14 juin ...	6·20 p.......
	" "	49 13·4	121 56·0	1885	14 " ...	6·25 p. ....
184	Port-Hammond....	49 12·1	122 38·9	1885	26 mai....	6·38 p......
	" "	49 12·1	122 38·9	1885	26 " ...	....
185	Port-Moody.............................. .	49 17·0	122 52·4	1885	3 juin ...	4·45 p.......
	"	49 17·0	122 52·4	1885	3 " ...	4 55 p. ..
186	Victoria..........	48 25·0	123 21·5	1885	20 mai....	6·10 p. .....
	"	48 25·0	123 21·5	1885	20 " ...	6·05 p. . ..
187	Lac Lyndeman.....	59 47·2	135 04·8	1885	25 juin ...	1·00 p. . ...
	"	59 47·2	135 04·8	1885	25 " ...	....
188	Portage-de-la-Grenouille.......	55 24·1	103 15·2	1888	21 sept ...	1·55 p.......
	" "	55 24·1	103 15·2	1888	21 " ...	2·10 p..... .
189	Poste de la Cie de la Baie-d'Hudson, Stanley.	55 25·4	104 18·9	1888	15 " ...	8·10 a. .....
	" " " ..	55 25·4	104 18·9	1888	15 " ...	8·30 a.......
190	Portage-de-la-Montagne	55 33·4	104 19·2	1888	13 " ...	3·40 p.......
	" "	55 33·4	104 19·2	1888	13 " ...	3·50 p......
191	Portage-du-Diable (*Big Devil's Portage*)......	55 41·5	104 33·5	*1888	12 " ...	7·50 p.......
192	Chutes de la Truite.......	55 42·9	104 58·8	1888	7 " ...	3·30 p..... .
	" "	55 42·9	104 58·8	1888	7 " ...	3·50 p......
193	Lac de l'Ile aux Ours-Noirs...	55 42·5	105 35 5	1888	2 " . .	9·15 a. .. ..
	" "	55 42·5	105 35·5	1888	2 " ...	1 20 p.......
194	Portage-de-l'Epingle	55 44·0	105 37·0	1888	1er " ...	1 50 p. .....
	" "	55 44·0	105 37·0	1888	1er " ...	2·00 p.. . .
195	Lac du Genou.........	55 50·8	106 33·4	1888	26 août...	9·30 p.... ..
	"	55 50·8	106 33·4	1888	26 " ...	2·00 p..... ..
196	Portage-du-Pélican	55 54·1	107 07·8	1888	20 " ...	11·00 a.... ..
197	Lac du Rapide-Etroit.....................	55 56·5	107 22 1	1888	19 " ...	1·50 p.......
	" "	55 56·5	107 22·1	1888	19 " ..	....
198	Ile à la Crosse	55 25·6	107 37·0	1888	11 " ...	3·00 p......
	" "	55 25·6	107 37·0	1888	11 " ...	. ...
199	Etroits du Lac aux Bisons	55 37·9	108 13·5	1888	5 " ...	0·50 p......
	" "	55 37·9	108 13·5	1888	5 " ...	....
200	Rivière La-Loche...........	56 11·6	108 57·5	1888	29 juillet..	2·10 p..... .
	" "	56 11·6	108 57·5	1888	29 " ..	.. ..
201	Lac La-Loche...........	56 26·6	109 12·8	1888	22 " ..	2·10 p.......
	" "	56 26·6	109 12·8	1888	22 " .	....
202	Portage La-Loche	56 35·2	109 30·2	1888	18 " ..	10·00 a.......
	" "	56 35·2	109 30·2	1888	18 " ..	....
203	Rivière à l'Eau-Claire.	56 42·7	110 03·9	1888	8 " ..	10·00 a. ....
	" "	56 42·7	110 03·9	1888	8 " ..	....
204	Rivière à l'Eau-Claire.........	56 39·4	110 46·6	1888	1er " ..	10·40 a. .....
	" "	56 39·4	110 46·6	1888	1er " .	2·00 p.. . ..

des observations magnétiques—*Suite.*

Déclinaison.	Heure et minute.	Inclinaison.	Heure et minute.	Force totale, unités C.G.S.	Température.	Observateurs.	Instruments.
° ′		° ′			°		
....	4.10 à 4.30 p.	74 00·4	3.45 à 4.04 p.	·61444	59	W. Ogilvie.....	C. d'incl. K. n° 8.
—27 07·5 E.	2.30 à 2.50 p.	73 55·2	2.55 à 3.20 p.	·61430	64	"	"
....	4.05 à 4.25 p.	73 48·0	3.30 à 3.56 p.	·61697	63	"	"
—24 59·4 E.	2.15 à 2.35 p.	73 41·4	2.40 à 3.03 p.	·60982	84	"	"
....	3.30 à 3.52 p.	73 41·0	3.08 à 3.23 p.	·60964	84	"	"
—24 20·5 E.	2.00 à 2.23 p.	73 35·8	2.27 à 2.42 p.	·60706	75	" ...	"
....	3.25 à 3.48 p.	73 34·2	2.53 à 3.18 p.	·60650	75	"	"
—23 35·5 E.	3.48 à 4.10 p.	73 37·5	4.15 à 4.30 p.	·60544	75	"	"
....	5.00 à 5.20 p.	73 39·0	4.35 à 4.54 p.	·60853	79	"	"
....	2.50 à 3.15 p.	73 28·0	3.20 à 3.43 p.	·60374	71	"	"
—23 51·5 E.	2.45 à 3.10 p.	74 00·8	3.18 à 3.40 p.	·61660	94	"	"
... .	4.22 à 4.47 p.	74 02·6	3.50 à 4.13 p.	·61568	96	"	"
—27 22·5 E.	2.48 à 3.06 p.	73 37·5	3.10 à 3.32 p.	·61227	88	"	"
....	4.08 à 4.38 p.	73 40·3	3.42 à 4.02 p.	·61107	88	" ...	"
—23 43·8 E.	9.45 à 10.20 a.	73 26·8	10.25 à 10.55 a	·60475	85	" ...	"
....	11.47 à 12.17 a.	73 27·2	11.05 à 11.35 a.	·60720	85	"	"
—24 59·0 E.	3.20 à 3.48 p.	72 39·4	3.50 à 4.15 p.	·60632	85	"	"
....	5.18 à 5.38 p.	72 40·7	4.22 à 4.41 p.	·60517	82	"	"
....	1.50 à 2.16 p.	72 44·7	2.20 à 2.44 p.	·60655	84	"	"
.. ..	3.16 à 3.40 p.	72 41·1	2.50 à 3.10 p.	·60669	80	"	"
—22 21·3 E.	4.00 à 4.30 p.	72 28·3	4.35 à 5.00 p.	·59936	75	"	"
—22 25·4 E.	5.33 à 5.54 p.	72 28·0	5.05 à 5.25 p.	·60106	73	"	"
—22 46·2 E.	3.10 à 3.43 p.	71 58·6	3.48 à 4.15 p.	·60300	68	"	"
....	5.00 à 5.38 p.	71 59·0	4.20 à 4.48 p.	·60641	66	"	"
—22 45·8 E.	2.15 à 2.52 p.	72 13·0	2.55 à 3.30 p.	·61181	70	"	"
—22 46·3 E.	4.12 à 4.35 p.	72 10·5	3.36 à 3.50 p.	·61024	70	"	"
—22 32·8 E.	3.45 à 4.25 p.	71 26·0	4.45 à 5.12 p.	·59521	70	"	"
—22 36·8 E.	5.42 à 6.00 p.	71 30·2	5.20 à 5.36 p.	·59217	60	"	"
—32 16·8 E.	10·55 à 11·19 a.	77 03·9	11·23 à 11·50 a.	·59868	56	W. Ogilvie	C. d'incl. K. n° 8.
....	0·19 à 0·47 p.	77 06·5	11·52 à 0·13 p.	·59735	56	"	"
—21 10·8 E.	2·37 à 3·00 p.	81 00·7	3·02 à 3·23 p.	·64509	60	Thos. Fawcett...	C. d'incl. K. n° 77.
—20 30·4 E.	3·44 à 4·10 p.	80 59·1	3·25 à 3·36 p.	·64469	60	"	"
—23 38·2 E.	0·10 à 0·40 p.	80 45·0	9·50 à 10·10 a.	·64084	70	"	"
—22 53·9 E.	0·45 à 1·13 p.	80 45·1	10·10 à 10·32 a.	·64077	70	"	"
—20 10·7 E.	4·25 à 4·37 p.	80 33·4	4·40 à 4·58 p.	·63891	55 to 60	"	"
—21 04·1 E.	5·15 à 5·30 p.	80 35·3	5·00 à 5·13 p.	·63730	55	" ...	"
—23 04·7 E.	....	....	....	....	....	"	"
—21 48·7 E.	4·02 à 4·22 p.	80 37·1	4·24 à 4·40 p.	·64217	60	"	"
—22 52·0 E.	5·00 à 5·35 p.	80 38·1	4·42 à 4·58 p.	·64068	60	"	"
—21 14·0 E.	10·35 à 11·00 a.	80 43·2	11·45 à 12·00 a.	·65121	60	"	"
—21 32·0 E.	11·00 à 11·30 a.	80 37·1	0·02 à 0·18 p.	·64797	60	"	"
—21 58·5 E.	....	....	....	....	....	"	"
—21 40·1 E.	....	....	....	....	....	"	"
—27 19·6 E.	10·30 à 10·57 a.	80 48·2	11·00 à 11·17 a.	·65052	70	" ...	"
—27 53·7 E.	11·20 à 11·43 a.	80 45·8	11·48 à 12·06 a.	·65290	65	"	"
—27 24·7 E.	....	....	....	....	....	"	"
—24 03·9 E.	2·30 à 3·00 p.	80 39·8	3·00 à 3·30 p.	·64193	76	"	"
....	3·35 à 4·00 p.	80 34·2	5·15 à 5·40 p.	·64262	73	"	"
—25 02·9 E.	5·45 à 6·35 p.	79 56·1	4·15 à 4·35 p.	·63711	75	"	"
....	5·45 à 6 35 p.	79 58·1	6·40 à 7·04 p.	·63710	66	"	"
—25 15·9 E.	1·40 à 2·06 p.	80 11·9	2·13 à 2·36 p.	·64270	68	"	"
... ...	2·42 à 3·08 p.	80 13·3	3·10 à 3·35 p.	·64286	60	"	"
—28 10·0 E.	3·00 à 3·22 p.	80 34·0	3·24 à 3·43 p.	·64564	61	"	"
....	3·45 à 4·20 p.	80 33·1	4·25 à 4·45 p.	·64350	59	"	"
—25 49·0 E.	2·45 à 3·20 p.	80 31·9	4·32 à 5·02 p.	·64092	76	"	"
....	3·47 à 4·25 p.	80 35·5	3·22 à 3·45 p.	·63519	86	"	"
—26 37·3 E.	10·40 à 11·10 a.	80 29·3	11·14 à 11·35 a.	·63974	88	"	"
....	11·45 a. à 0·13 p.	80 28·3	0·15 à 0·40 p.	·64170	81	" ...	"
—26 53·5 E.	11·15 à 11·45 a.	80 27·4	11·50 a. à 0·15 p.	·63770	76	"	"
....	0·20 à 0·50 p.	80 25·5	0·55 à 1·20 p.	·64252	65	"	"
—28 54·3 E.	11·10 à 11·40 a.	80 09·1	11·40 à 12·00 a.	·64193	66	" ...	"
—28 56·9 E.	3·40 à 4·00 p.	80 12·1	4·04 à 4·50 p.	·64600	68	"	"

TABLEAU montrant les résultats

N° de la station.	Localité.	Latitude.		Longitude		Année	Mois et jour.	Heure et minute.
		°	′	°	′			
97	Angle n.-e. sec. 1, tp 2, r. 17, o. du 2e m. i.	50	45·7	104	13·1	1881	....	....
99	Angle s.-e. tp 29, r. 18, o. du 2e m. i.	51	26·7	104	23·6	1881	14 sept.	9·00 a.
103	Angle n.-e sec. 13, tp 21, o. du 2e m. i.	50	47·4	104	46·4	1881	30 juillet.	9·00 a.
104	Angle s.-e. tp 29, r. 21, o. du 2e m. i.	51	26·7	104	49·0	1881	22 sept.	8·00 a.
108	Angle s.-e. tp 21, r. 25, o. du 2e m. i.	50	44·8	105	19·9	1881	11 août.	8·00 a.
109	Angle s.-e. tp 29, r. 25, o. du 2e m. i.	51	26·7	105	22·8	1881	27 sept.	10·00 a.
111	Angle s.-e. tp 21, r. 29, o. du 2e m. i.	50	44·8	105	53·1	1881	29 août.	10·00 a.
112	Intersection de 8e base avec 3e mér. init.	51	26·7	106	00·0	1881	13 oct.	Midi

Pour copie conforme tirée des archives de mon bureau.

22 février 1899.

des observations magnétiques—*Fin.*

Déclinaison.	Heure et minute.	Inclinaison.	Heure et minute.	Force totale, unités C.G.S.	Température.	Observateurs.	Instruments.
° ′		° ′			°		
—19 40·0 E.	....	....	....	....	....	W. T. Thompson	T. T., aiguil. 3 pcs.
—19 46·0 E.	....	....	....	....	....	"	"
—20 05·0 E.	....	....	....	....	....	"	"
—20 00·0 E.	....	....	....	....	....	"	"
—20 25·0 E.	....	....	....	....	....	"	"
—20 25·0 E.	....	....	....	....	....	"	"
—20 43·0 E.	....	....	....	....	....	"	"
—21 00·0 E.	....	....	....	....	...	"	"

W. F. KING,
Astronome en chef.

N° 7.

RAPPORT D'ARPENTAGE DE LA LIGNE FRONTIÈRE ENTRE ONTARIO ET LE MANITOBA.

TORONTO, 30 avril 1898.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

et l'honorable J. M. GIBSON,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Toronto.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de soumettre le rapport suivant sur l'arpentage de la ligne frontière entre les provinces d'Ontario et du Manitoba, fait conformément aux instructions de vos départements en date du 21 et du 19 août, respectivement.

Après avoir visité Ottawa en compagnie du directeur des arpentages pour Ontario et avoir conféré avec le sous-ministre de l'Intérieur et l'arpenteur général du Dominion, nous fîmes les préparatifs nécessaires pour exécuter notre tâche, et quand tout fut prêt nous partîmes pour Portage-du-Rat avec notre personnel. Là nous embauchâmes le reste de nos hommes et achetâmes nos provisions, puis ayant loué un petit bateau à vapeur pour nous porter, avec nos attirails, au point de commencement de la ligne près de l'angle nord-ouest du lac des Bois, nous quittâmes Portage-du-Rat le 1er septembre, atteignîmes la rivière de l'Angle nord-ouest le soir du même jour, et campâmes près du point où nous devions commencer nos travaux. Ce point est marqué sur le terrain par une borne de fer plantée à environ six chaînes nord de la rivière de l'Angle Nord-ouest, et c'est de cette borne que des mesurages ont été faits pour déterminer le point initial de la ligne frontière entre Ontario et le Manitoba. Cette borne et une autre semblable, à la distance de 39 chaînes et 39 chaînons franc nord de la première, ont été plantées par les commissaires de la frontière internationale en 1872, et marquent, à ces points, la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Ce sont les poteaux de fer dont il est question dans les instructions susmentionnées et qui figurent aussi sur le plan et dans les notes d'arpentage soumis avec le présent rapport. On remarquera que la distance entre ces deux poteaux ou bornes de fer, telle qu'inférée des chiffres donnés dans nos instructions, est de 39 chaînes et 30 chaînons, tandis que nos mesurages, tels que vérifiés sur le terrain, montrent qu'elle est de 39 chaînes et 39 chaînons.

Il peut être bon de dire que tous nos mesurages le long de la ligne ont été faits par deux différentes équipes d'hommes, se servant chacune d'une mesure Chesterman en acier, longue de 66 pieds dans un cas et de 100 dans l'autre.

Aux pages 88 et 90 des procès-verbaux se trouve un état comparatif des mesurages avec chaque chaîne pour chaque mille,

Le point nord-ouest, qui devait être notre point initial, nous le trouvâmes à 150 chaînes et 1 chaînon au nord de la borne en premier lieu mentionnée, ou borne sud.

La limite que nous étions appelés à établir est définie dans les termes suivants au chapitre 28, 52e Victoria, du parlement impérial : " De là le long d'une ligne tirée franc nord jusqu'à ce qu'elle atteigne le milieu du cours de la rivière dans laquelle se décharge le lac appelé Lac Seul, ou *Lonely Lake*, soit en amont soit en aval de son confluent avec le cours d'eau qui sort du lac des Bois pour aller vers le lac Winnipeg."

Après avoir fait une observation astronomique pour l'azimut, le 1er septembre au soir, à notre point de départ, nous commençâmes à ouvrir la ligne le lendemain. Nous continuâmes ensuite la ligne franc nord jusqu'à son point d'intersection avec la rivière Winnipeg à un endroit environ sept milles en aval de l'embouchure de la rivière des Anglais, la distance depuis le point initial à l'angle nord-ouest jusqu'à un poteau que

nous plantâmes sur le côté gauche de la rivière Winnipeg et à 20 chaînons du bord de l'eau, étant de 58 milles, 27 chaînes et 20 chaînons. A cet endroit la rivière Winnipeg a environ 15 chaînes de largeur.

Deux instruments ont été employés pour tirer et établir la ligne : une petite lunette méridienne, confiée à l'un de nos aides qui se tenait près des bûcherons et les dirigeait dans leur travail de déboisement, et un théodolite de 6 pouces, modèle Dominion, avec lequel furent faites les observations astronomiques, et au moyen duquel la ligne fut, en fait, établie des points de plus grande élévation le long de son parcours, assurant ainsi d'aussi longues vues qu'il pouvait être compatible avec l'exactitude. Ainsi qu'on le verra par les notes d'arpentage, ces vues avaient en moyenne plus d'un mille de portée, et comme une trouée avait été percée d'avance, toutes les stations instrumentales purent être bien choisies, de sorte que très souvent, dans des conditions favorables, on pouvait voir deux stations en arrière en prolongeant la ligne. C'est ainsi qu'on n'a eu à faire que de légères rectifications dans l'azimut, comme l'indique le tableau des observations. A cause du froid intense et du temps couvert depuis la fin de novembre jusqu'au 11 décembre—date de l'achèvement des travaux sur le terrain, il nous a été impossible d'obtenir le résultat exact d'après les observations que nous avons essayé de faire sur différents points vers la fin des opérations. Deux de ces dernières observations, bien que pas tout à fait satisfaisantes à cause de la gelée qui gênait les mouvements des plaques de l'instrument, ont été suffisantes pour montrer que la ligne était dans une raisonnable limite d'erreur, et ne s'éloignait pas de l'erreur moyenne accusée par de précédentes observations.

Le point initial se trouvant sous l'eau il était impossible de le marquer sur le terrain au moyen d'un poteau ou monument, et l'on verra par conséquent que les premiers poteaux plantés sont en terre ferme à 25.00 chaînes sur le premier mille. Ces monuments consistent en un poteau de cèdre et un poteau de fer côte à côte, portant chacun les mots "ONT." du côté est et "MAN." du côté ouest, avec, en plus, la légende "25 chains north of the N. W. Angle" sur le côté sud du poteau de cèdre.

Chaque mille de la ligne frontière, excepté quand le point miliaire tombe en eau, est marqué par de semblables poteaux portant chacun les mots "ONT." et "MAN." avec le chiffre du mille à compter du point initial, suivi de la lettre "M" sur le côté sud.

Des arbres repères, quand on en trouva, furent pris et régulièrement marqués comme le portent les notes d'arpentage, et les arbres de chaque côté et d'un bout à l'autre de la ligne furent entaillés sur les trois côtés indiqués. En outre des bornes miliaires régulières il a été planté de bons poteaux de cèdre et des poteaux de fer côte à côte sur les bords du lac Plat, des baies de la Raquette et des Sauvages et de tous les plus grands lacs, ainsi que sur les îles traversées par la ligne dans la baie des Sauvages et le lac Haut ; ces poteaux portent sur leurs côtés est et ouest les mêmes marques que celles citées plus haut, tandis que sur le côté sud de chaque poteau de cèdre est invariablement indiquée la distance à partir du point de départ. Il a été planté, à l'intersection de la ligne avec les limites sud et nord du terrain de voie de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, de semblables poteaux de cèdre et de fer marqués "ONT." sur le côté est, "MAN." sur le côté ouest et "C.P.R." sur le côté faisant face au terrain de la compagnie.

Bien que nous n'eussions pas instruction de le faire nous avons planté des poteaux de bois à l'intersection de notre ligne avec les limites des réserves indiennes trouvées sur la route. Ces poteaux sont marqués "ONT." et "MAN." Sur leurs côtés est et ouest, respectivement, et "I.R." sur le côté faisant face à la réserve. Un poteau de cèdre aussi, portant sur ses côtés est et ouest les marques plus haut citées, a été planté à l'intersection du portage du lac Long Pine au lac West Hawk, vu que c'est une route très fréquentée.

A l'exception de six, tous les poteaux dont il est question plus haut sont entourés d'amas de pierres bien faits, appelés buttes dans les notes d'arpentage. Les notes d'arpentage indiquent explicitement comment chaque poteau est marqué et où il se trouve.

Les lignes tirées dans l'arpentage des terres fédérales, des réserves indiennes et des terrains miniers dans le voisinage de la ligne frontière ont été rattachées à nos opérations.

Il a aussi été fait un soigneux relevé, avec lunette méridienne et chaîne, le long de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique vers l'est depuis la limite jusqu'à la station astronomique du gouvernement fédéral à Kalmar, et les latitudes et déviations des différents cours dans ce relevé ont été dûment calculées et sont indiquées dans les notes d'arpentage. Le chemin de fer Canadien du Pacifique coupe la frontière interprovinciale à 25 milles et 73 chaînes du point de départ à l'angle nord-ouest. Ce point d'intersection se trouve à bien près de 99¾ milles est de Winnipeg, et à environ deux milles ouest de la station d'Ingolf.

Outre l'arpentage de la ligne frontière interprovinciale et le relevé du chemin de fer Canadien du Pacifique, il a été fait considérablement d'ouvrage au micromètre dans le relevé de parties du lac Plat, de la baie des Sauvages, du lac Haut et du lac West-Hawk, ainsi que dans le levé de la partie de la rivière Winnipeg et de ses élargissements depuis notre ligne vers l'est jusqu'à l'embouchure de la rivière des Anglais.

Les résultats des explorations de chaque côté de la ligne sont indiqués sur les plans ci-joints.

Le pays de chaque côté de la rivière de l'Angle-nord-ouest est comparativement uni et le sol est de bonne qualité. Parmi le bois c'est le peuplier qui domine. En allant au nord la terre devient marécageuse jusqu'au lac Plat et est couverte d'épinettes blanches et rouges clairsemées.

Après avoir quitté la baie du lac Plat on trouve de la terre plus haute, entrecoupée de collines et de marais. Le sol se compose de glaise et les roches sont des formations laurentienne et huronienne ; le bois consiste en peuplier, bouleau et pin résineux. Le pays garde cette nature jusqu'aux environs de la baie au Riz, et depuis là jusqu'à la baie de la Raquette il est très accidenté et le bois a presque tout été détruit par le feu.

La baie des Sauvages est une belle nappe d'eau d'environ cinq milles de longueur sur deux de largeur, et contenant un certain nombre d'îles de différentes grandeurs, presque toutes couvertes de bois vert—principalement du bouleau, de l'épinette blanche, du peuplier et du cèdre, avec quelques bouquets de pin blanc. Nous avons remarqué de très bon chêne aux "étroits" conduisant de la baie dans le lac Plat. Entre la baie des Sauvages et le lac Haut le terrain est accidenté et couvert de bois vert ; le sol est sablonneux, et la roche se montre fréquemment à la surface.

La ligne croise une pointe et deux îles dans le lac Haut et coupe la 3e ligne de base du réseau d'arpentages du Dominion sur celui de ces derniers qui est le plus au nord.

Du lac Haut au 32e poteau miliaire le pays est le plus souvent brûlé et a été en grande partie entièrement dépouillé de bois par le désastreux incendie qui, de la prairie, s'est propagé à l'est dans l'automne de 1897.

Dans les deux provinces la région contiguë à la ligne frontière au sud du chemin de fer Canadien du Pacifique, attire actuellement considérablement d'attention de la part de ceux qui s'occupent d'exploitation de mines, à cause des découvertes d'or faites dans les environs ; de nombreux lots et claims ont déjà été jalonnés et il y en a un certain nombre que l'on a commencé à développer.

Les contacts entre les roches de formation laurentienne et huronienne ont été notés dans les notes d'arpentage partout où ils étaient visibles ; le dernier contact que nous avons vu se trouve près du milieu du 27e mille, et depuis ce dernier point jusqu'au bout de la ligne nous n'avons vu que des roches de formation laurentienne. Au nord du chemin de fer Canadien du Pacifique le pays en général est très rocheux et accidenté et offre très peu de sol propre à la culture. Il renferme de nombreux lacs dont les eaux limpides sont bien peuplées de poisson.

Là où il n'a pas été complètement détruit par le feu, le bois consiste en bois résineux, peuplier, épinette blanche, bouleau et épinette rouge.

Les traces du récent et désastreux incendie dont il est parlé plus haut ne disparaissent complètement à la vue que lorsqu'on arrive dans le voisinage du lac à la Truite, sur le 45e mille, bien que certaines zones aient échappé à ses ravages.

Du lac à la Truite au lac Winnipeg le bois est généralement petit et de médiocre qualité, consistant en pin résineux, bouleau, épinette blanche et épinette rouge. Il a été pris des traverses de chemin de fer dans le voisinage des 33e et 34e milles, et quelques savanes plus loin, au nord, contiennent une petite quantité d'épinette blanche et rouge

de bonne grosseur. Il est peut-être bon de dire qu'il n'y a pas de cèdre entre le chemin de fer Canadien du Pacifique et la rivière Winnipeg le long de la ligne, et nos poteaux de bois pour cette portion de l'ouvrage ont tous été apportés de lac West-Hawk.

Ainsi qu'il est dit dans la première partie du présent rapport, la frontière interprovinciale atteint le cours de la rivière Winnipeg à un point environ sept milles en aval du confluent de la rivière des Anglais avec la première.

Les eaux des deux rivières se réunissent pour former une espèce de lac dans lequel il y a une dizaine ou douzaine d'îles. Elles passent au nord et à l'ouest d'une grande île et se réunissent de nouveau dans un chenal étroit, après quoi elles se séparent encore une fois pour passer au nord et au sud d'une autre grande île longue d'environ $2\frac{1}{2}$ milles sur $1\frac{1}{3}$ de large. Sur chacun de ces derniers cours d'eau divergents il y a une chute de 5 ou 6 pieds ; celle du nord est divisée en deux par une petite île. Ces deux cours d'eau divergents coulent, l'un le long du côté nord et l'autre le long des côtés est, sud et ouest de la grande île en dernier lieu mentionnée, et après s'être élargis en nappes d'eau qui ont l'apparence de lacs ils se réunissent à environ un mille de l'endroit où la frontière interprovinciale croise la rivière proprement dite. Il y a un certain nombre d'îles dans toutes ces étendues d'eau et les bords sont généralement raboteux. La position exacte de ces deux rivières entre leur point de jonction et notre ligne est indiquée sur le plan ci-joint de la frontière interprovinciale, ainsi que sur la feuille de relevé qui accompagne les notes d'arpentage.

La nécessité de faire tracer la ligne de délimitation se faisait sentir depuis un certain temps parmi la population des environs, surtout dans la partie située au sud du chemin de fer, où l'on a commencé à exploiter des mines.

Le plan indique la route que nous avons parcourue dans l'exécution de l'entreprise.

Une fois les travaux finis sur le terrain nous revînmes à Ingolf avec nos hommes par le lac North-Crow-Duck et une chaîne de lacs conduisant au lac à la Croix (*Cross Lake*), que nous descendîmes jusqu'au chemin de fer Canadien du Pacifique pour nous rendre ensuite à Portage-du-Rat, où nous soldâmes le compte de nos hommes.

Il fut alors décidé que nous nous rencontrerions à Toronto pour préparer nos procès-verbaux d'arpentage.

Pour clore ce rapport, que nous avons fait aussi court que possible, nous désirons dire que nous avons concilié nous-mêmes d'une manière satisfaisante toutes différences d'opinion qui ont pu surgir entre nous dans l'exécution de notre tâche.

Nous désirons exprimer aux fonctionnaires tant du département de l'Intérieur que du département des terres de la Couronne notre gratitude pour les nombreux services qu'ils nous ont rendus, et remercier les membres de notre personnel de leurs infatigables efforts dans la poursuite de l'entreprise.

On trouvera ci-joint et au complet un procès-verbal en triple copie, dont une pour le Dominion, une pour Ontario et une pour le Manitoba.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs,

Vos obéissants serviteurs,

E. STEWART,

B. J. SAUNDERS,

Arpenteurs fédéraux et provinciaux, commissaires.

N° 8.

RAPPORT DE M. HENRY LAWE, ARPENTEUR FÉDÉRAL.

ARPENTAGE DANS LE MANITOBA EST,
WINNIPEG, 25 janvier 1899.

Monsieur E. DEVILLE,
Arpenteur général, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur le réarpentage du township 17, rangs 1, 2 et 3, et du township 18, rang 3, à l'est du méridien principal, dans la province du Manitoba—réarpentage que j'ai fait, pendant la dernière saison, selon vos instructions en date du 28 janvier 1898. J'ai commencé le réarpentage au monument primitif (une barre de fer dans un amas de pierre) élevé à l'angle nord-est du township 16, rang 2, est, et retracé la ligne méridienne nord depuis le monument jusqu'au monument primitif élevé à l'angle nord-est de la section 1, township 17, rang 2, est. J'ai retracé aussi la ligne de base est et ouest jusqu'aux monuments trouvés debout aux angles nord-est de la section 35, township 17, rang 2, est, et de la section 31, township 17, rang 3, est. J'ai trouvé que la position de la ligne de base vers l'ouest à partir du poteau d'angle était exacte, en supposant que la ligne méridienne le fût, mais j'ai constaté que la direction vers l'est à partir de la barre de fer était de 22 minutes trop au sud de l'est. J'ai constaté aussi que le chaînage est, à travers la limite nord de la section 31, township 17, rang 3, est, excédait de 98 chaînons les 80 chaînes. De sorte que dès le début j'ai eu la conviction que je trouverais une grande discordance entre les mesurages sur le terrain dans le township 17, rang 3, est, et ceux indiqués sur le plan, à moi fourni, de l'arpentage primitif. J'ai constaté que le township 18, rang 3, est, correspondait assez bien à l'arpentage primitif.

Il s'est trouvé que les limites extérieures du township 17, rang 2, est, correspondaient très exactement à celles indiquées sur la carte de l'arpentage primitif, mais la subdivision paraît avoir été faite avec une chaîne faible, car toutes les lignes de sections nord et sud n'atteignaient pas leur longueur, tandis que celles avoisinant la limite nord du township la dépassaient considérablement. La manière la plus expéditive de trouver les angles primitifs était de relever et suivre les vieilles lignes marquées par des entailles aux arbres. J'ai toujours trouvé ces lignes en écartant les broussailles.

Ainsi que l'exigeaient mes instructions, j'ai eu grand soin de ne pas mettre de nouveaux angles qui affectassent les terres déjà concédées, mais là où il n'y avait pas encore eu de concessions de faites j'ai mis des angles neufs en conformité des règlements relatifs aux angles disparus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

HENRY LAWE,
Arpenteur fédéral.

N° 9.

RAPPORT SUR LE RÉARPENTAGE DE L'EMPLACEMENT DE LA VILLE DE GIMLI.

WINNIPEG, 3 février 1899.

MONSIEUR E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant concernant le réarpentage de l'emplacement de la ville de Gimli, lequel réarpentage j'ai fait pendant la dernière saison, selon vos instructions en date du 29 septembre 1898.

Sur tout le terrain je n'ai trouvé que trois marques d'angles de l'arpentage primitif, savoir, les poteaux entre les lots 2 et 3, 3 et 4 et 4 et 5 dans le premier rang ; toutefois, avec l'aide de ces poteaux et du monument primitif à l'angle nord-est de la section 17, township 19, rang 4, est, il y a des données suffisantes pour établir la limite occidentale de l'emplacement de ville. Quant aux limites nord et sud, les lignes que j'ai tirées paraissent concorder exactement avec les trouées que j'ai trouvées dans les bois.

Pour exécuter ma tâche j'ai commencé par établir les limites extérieures des rangs et des rues, après quoi j'ai fixé les angles des blocs au moyen d'intersections, c'est-à-dire en mettant des marques avec l'instrument sur le côté nord de toutes les rues à cheval sur les lignes nord et sud, puis les remettant par rangs en posant l'instrument sur ces mêmes lignes nord et sud, déterminant ainsi les points pour les barres de fer, et enfin je plantai les poteaux de bois pour marquer les angles des lots.

J'ai ouvert, à travers bois, les deux côtés de toutes les rues, les côtés est et ouest des avenues donnant sur les rangs que j'ai divisés en lots, et aussi les lignes centrales de ces rangs.

J'ai obtenu le rayon d'observation astronomique au moyen de l'élongation occidentale de la polaire, chose dont on trouvera les détails dans mon carnet d'arpentage. Mon instrument n'est pas propre à faire des observations du soleil ; de plus j'ai perdu mon verre coloré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY LAWE,
Arpenteur fédéral.

N° 10

RAPPORT DE J. E. WOODS, ARPENTEUR FÉDÉRAL.

ARPENTAGES DANS LE MANITOBA.

OTTAWA, 11 février 1899.

Monsieur E. DEVILLE,
Arpenteur général,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les arpentages que j'ai faits dans la province du Manitoba, selon vos instructions du 20 mai 1898.

Je quittai Ottawa le 21 mai et me rendis à Glen-Ella, où j'avais laissé mon équipage de l'année précédente ; en passant à Winnipeg je trouvai les personnes désignées pour faire partie de mon personnel, embauchai trois bûcherons et un cuisinier, et achetai mes provisions.

A partir de Glen-Ella je suivis une assez bonne route (*trail*), passant la plupart du temps sur des arêtes de terrain graveleux, jusqu'au township 22, rang 14, à l'ouest du méridien principal. Dans ce township il s'agissait de renouveler les marques primitives d'arpentage placées par W. Case Eaton en 1875. Sous bois les anciennes lignes étaient complètement perdues dans les broussailles, de sorte qu'il fallut les percer de nouveau ; dans les "brûlés" j'ai tracé de nouvelles lignes, vu que toutes les vieilles marques avaient disparu. Comme l'arpentage primitif avait été fait avec beaucoup de soin et de précision, j'ai toujours trouvé au moins les restes des vieux poteaux, ou bien l'un des deux arbres repères qui avaient été marqués près de chaque poteau ; naturellement, il m'a fallu quelquefois perdre un peu de temps pour déterminer l'endroit précis où avait dû se trouver le poteau primitif, mais je n'ai jamais eu beaucoup de peine à le faire. La plupart des poteaux avaient été plantés dans la terre gelée, et étaient tombés, de sorte que dans un petit nombre de cas seulement ai-je trouvé la pointe de l'ancien poteau dans le sol, comme on la trouve ordinairement longtemps même après que le haut a été consumé par le feu ou est tombé en pourriture. Encore quelques années et l'on aurait trouvé tous les anciens poteaux et les arbres repères complètement détruits par les nombreux incendies qui ravagent toujours une nouvelle colonie.

Trois colons seulement avaient pris des fermes dans ce township, et comme ils ne savaient pas sur quel quart de section ils travaillaient, ils ne s'étaient pas fait inscrire au bureau des terres. On s'attendait à ce qu'il y fût pris un grand nombre de homesteads dans le cours de l'été, vu que ce township offre beaucoup d'avantages. A quelques milles dans le nord il y a une forte colonie à travers laquelle passe une bonne route qui mène à Sainte-Rose-du-Lac, éloignée de 9 milles. Ici il y a un bureau de poste, deux magasins et une église catholique romaine. La station Laurier du chemin de fer Lac Manitoba est à environ 6 milles dans l'ouest. Les colons se proposaient de percer un chemin d'hiver et d'en faire plus tard un chemin d'été en l'améliorant peu à peu. A l'époque de l'arpentage primitif ce township était tout couvert de peuplier et d'épinette blanche de grosses dimensions, mais des incendies périodiques ont fait de grands vides où il a poussé du saule et du petit tremble ; il y a aussi pas mal de troncs d'arbres renversés par le feu ou le vent. Quelques zones de peuplier vert ont échappé à la destruction là où les lacs ou de grands muskegs les protégeaient contre le feu. On est actuellement à débiter en bois de construction, à la scierie à vapeur de la section 11, l'épinette blanche qu'il y a sur les côtés nord et sud du lac de la Digue-de-Castor. La terre à foin est assez rare, les marécages n'étant le plus souvent que des marais mouvants couverts d'herbe courte. Le pâturage est bon dans les "brûlés" et sur les hauteurs dans la partie orientale du township. On trouve de la bonne eau dans les lacs de la partie méridionale, et presque partout en creusant 5 ou 6 pieds. Il a une bonne route (*trail*) qui va vers le

nord en passant sur une arête de terrain graveleux découvert, à travers les sections 1, 12, 13, 24, 25 et 36; c'est une partie de l'ancienne route de Gladstone au lac Dauphin. La haute levée entre le lac de la Digue de Castor et les terres bassess environnantes a été formée par l'action combinée du vent et de la glace, et non pas par les castors, comme l'implique le nom du lac.

Pendant le mois de juin et au commencement de juillet il est tombé excessivement de pluie, le sol en devint saturé, et quand on voulut ériger des monuments les trous n'étaient pas à moitié creusés qu'ils s'emplissaient d'eau. Déménager le camp devint une tâche ardue, et dans le bois chevaux et charrettes s'embourbèrent. La première et la deuxième semaines de juillet furent très chaudes, le thermomètre montant à 96° à l'ombre. Cette chaleur eut au moins le bon effet de sécher un peu la surface du sol.

Les taons connus sous le nom de "bouledogues" firent leur apparition le 10 juin et durèrent 5 semaines. Ils étaient particulièrement incommodes sur le sol sablonneux et autour des savanes. Au commencement la fumée de petits feux fut suffisante pour défendre les chevaux contre ces insectes, mais plus tard il fallut construire une écurie de rondins à chaque campement. Ces écuries, longues de 18 pieds, larges de 12 et hautes de 7, étaient faites de pièces de bois rond que l'on assemblait à entailles pour qu'elles tinssent solidement en place; leur toit était fait de perches et était couvert, de même que les côtés, avec de menus branchages ou des rameaux d'épinette blanche; on laissait une large entrée, de préférence du côté nord, et une bâche pour porte complétait le bâtiment. C'est quand le soleil brille et qu'il fait chaud que les taons sont le plus méchants; ils disparaissent au coucher du soleil. On en voit peu quand le temps est couvert, et ils ne pénètrent jamais dans un endroit frais ou à l'ombre. Le matin, dès que les premiers rayons du soleil se montraient à l'horizon, ils attaquaient les chevaux et les chassaient dans l'écurie. Toute la journée ils bourdonnaient aux alentours, comme un essaim d'abeilles, mais sans jamais entrer dans l'écurie. Pressé par la faim ou par la soif, un cheval s'aventurait parfois au dehors durant une minute, pour s'en revenir aussi précipitamment que s'il avait reçu un coup de fouet. La seule protection que nous pouvions offrir à nos chevaux quand nous changions de campement était de les frotter avec de l'huile de lin contenant quelques gouttes d'acide carbolique; tant que cette application durait elle les mettait assez à l'épreuve des taons, mais ces derniers couvraient aussitôt les nombreux endroits que l'eau, la boue, les branches et la sueur dépouillaient de la bienfaisante couche d'huile; le sang coulait bientôt à grosses gouttes, et les pauvres bêtes se jetant par terre essayaient de se rouler tout attelées. Les gens qui passent par ici voyagent généralement la nuit, dans le jour ils protègent leurs chevaux au moyen de grandes couvertures faites avec des sacs à farine, qui les enveloppent de la tête à la queue et descendent jusqu'aux genoux.

J'achevai, le 16 juillet, de remplacer les poteaux dans le township 22, rang 14, et partis le lundi, 18, pour le township 24, rang 8, situé sur le côté est du lac Manitoba. Les récentes pluies avaient tellement amolli la route de Sainte-Rose-du-Lac que tout ce que nous pûmes faire fut 10 milles par jour jusqu'à la réserve indienne du Flux et du Reflux. Ici, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson me conseilla fortement de ne pas essayer à passer les "étroits" du lac Manitoba. La crue avait rendu les chemins impraticables pour les voitures chargées, le lac était hors de service, et l'on ne pouvait traverser qu'en canot. Bien que je ne fusse qu'à 40 milles de l'endroit où j'allais, il me fallut prendre la direction du sud et faire 180 milles pour contourner le lac. A Manitoba-House je ne gardai de vivres que ce qu'il me fallait pour la route et envoyai le reste à la Baie-des-Ecossais par un bateau à voiles; avec des charrettes à vide et de bons chemins je pus voyager rapidement autour du lac. Je repris une partie de mes effets à la Baie-des-Ecossais, dont je fis ma base d'approvisionnement, et me mis en route vers le nord. D'après les renseignements que j'eus à la réserve indienne de Sousonse, je crus prudent de prendre un guide pour traverser les marais à l'extrémité nord du lac du Chien. Nous suivîmes le chemin de colonisation de Fairford jusqu'à un point environ 5 milles nord du lac, puis gagnâmes le sud-est par un ancien sentier de chasseurs, passant sur le bord de muskegs, à travers des marais et par des zones de bois debout, jusqu'à ce que nous arrivassions à notre destination—la pointe nord-est du lac du Chien—le 2 août.

Je retracé la limite nord du township 28, rang 8, qui avait été arpentée en 1873. La ligne était couverte de saules et de petit tremble, mais je trouvai tous les poteaux, dont quelques-uns étaient encore debout et bien conservés. Je continuai la subdivision de ce township jusqu'au 18 août, alors que j'allai au côté ouest du lac du Chien pour achever le rang 8 du township 28, qui avait été en partie arpenté quelques années auparavant, ainsi qu'une partie du rang 8 le long du bord du lac. Le pays est ondulé et renferme beaucoup de marais et de muskegs de grande étendue. Les hauteurs ont été maintes fois ravagées par des incendies qui ont laissé de grandes éclaircies où il pousse maintenant du petit tremble et des saules. Des zones de "brûlé" et de chablis couvrent la terre le long du bord du lac du Chien. Le sol se compose de terre glaise très rocheuse par place ; des couches de pierre calcaire se montrent à la surface sur la limite nord de la section 35. Ce travail fini, je retournai au côté est du lac, avec une charge d'approvisionnements, pour continuer la subdivision du township 28, rang 8.

Il y a environ 11 sections de terre dans ce township. Un marais de 10 à 30 chaînes de largeur s'étend le long du lac ; ensuite la terre s'élève en pente douce au nord-est, et est la plupart du temps haute et sèche. Elle est couverte de troncs de peuplier abattus par le feu et le vent et à travers lesquels pousse du saule et du petit tremble. Le long des marais qui bordent le lac, les incendies ont été plus fréquents, de sorte que le chablis a été consumé par le feu et a fait place à des arbres rabougris. Quelques bouquets d'épinette blanche, des bocages de gros peuplier, des hauteurs couvertes de chêne de bonne qualité, offrent du bois en abondance pour tous les besoins des colons. Le sol se compose de 6 à 10 pouces de terre noire reposant sur un fond de glaise. Plusieurs sections sont suffisamment déboisées pour être immédiatement occupées, et il faudrait peu de travail pour mettre de grands morceaux de terre en culture.

Afin de prolonger la limite est du rang 8 à travers le lac du Chien, lequel s'étend à l'est environ huit milles plus loin qu'il n'est indiqué sur les cartes, je subdivisai quatre sections dans le township 24, rang 7. Le sol est légèrement ondulé et entrecoupé de marais et de muskegs, tandis que les terrains hauts sont le plus souvent couverts de "brûlé" et de chablis. Les éclaircies garnies de bois rabougri, le long des marais, pourraient être aisément défrichées pour la culture, et quelques feux de plus dans les "brûlés" ne laisseraient que des souches et quelques troncs d'arbres carbonisés. La terre était tellement humide et marécageuse dans le township 23, rang 7, que je traçai d'abord seulement la limite nord du township, et suffisamment de lignes pour déterminer la limite est du rang 8, township 23, que je me mis à subdiviser. Il forme une grande pointe qui projette de quatre milles dans le lac, et comprend à peu près seize sections de terre. Les bords du lac sont bas et marécageux ; à l'intérieur, c'est de la bonne terre haute, couverte de saule et de petit tremble. Sur le côté est il y a quelques zones d'une revenue de peupliers qui ont de 2 à 4 pouces de diamètre ; sur le côté ouest, c'est du "brûlé et du chablis entremêlé de petit tremble. Le long de la limite sud le bois est vert et de bonnes dimensions. Le sol se compose de huit pouces de terre noire reposant sur un fond de glaise qui contient de la pierre à chaux. Le télégraphe construit vers 1874, le long de la ligne alors projetée du chemin de fer Canadien du Pacifique, passe à travers les sections 8, 9, 10 et 3. Quelques bouts de fil métallique pendent encore des arbres qui ont poussé depuis que la route à été frayée. La plus grande partie de ce fil a été ramassée par des chasseurs et des sauvages et sert à divers usages.

Quand j'arrivai à la ligne de rectification avec mon équipage, l'hiver était commencé ; il y avait huit pouces de neige sur le sol et le temps était froid. Je me mis immédiatement à couper un chemin, à travers un bois épais et des arbres renversés par le vent, jusqu'à la route de Fairford—soit 9 milles. Comme j'avais assez de provisions pour achever cette tâche, j'envoyai mes chevaux et mes charrettes à la Baie-des-Ecossais pour l'hiver. Chaque fois que j'eus à changer mon camp de place je trouvai plus avantageux de louer une couple de poneys et des traîneaux à la réserve que d'envoyer chercher mes propres chevaux. Comme le chemin passe sur un terrain élevé et mène directement au territoire de chasse des sauvages, il sera tenu ouvert, on l'améliorera, et il rendra le rang 8 du township 23 accessible aux colons. Dans les temps secs les sauvages ont une route sur la rive sud du lac du Chien, mais à l'eau haute ce chemin est impraticable même pour les charrettes non chargées.

Je revins sur mes pas le 1er décembre pour achever la moitié ouest du township 23, rang 7, qui comprend environ dix sections de terre, dont la moitié est en marais et en muskegs. Dans les sections 16, 21, 28 et 33 il y a une bande de belle terre haute dont la plus grande partie est couverte de peuplier de 3 pouces de diamètre; il reste peu de traces du gros bois qui la couvrait un jour. Les sections 4 et 5 sont du "brûlé" découvert avec du petit tremble et du saule rabougri.

Sur le côté sud de la section 8 il y a une belle forêt d'épinette blanche qui s'étend dans les sections 5, 6 et 7, et dans laquelle les colons trouveraient du très beau bois de construction. Le sol se compose d'une épaisse couche de terre argileuse contenant de la pierre calcaire. Des couches de ce calcaire se montrent à la surface dans la section 5, et il serait facile d'en extraire de la pierre à bâtir ou à faire de la chaux. Sur la moitié est du township il paraît y avoir du bois et des muskegs. J'ai arpenté les limites nord et sud jusqu'à la ligne extérieure est, à travers des zones de gros bois séparées par des muskegs longs et étroits. Avec l'achèvement de ce travail, le 16 décembre, se sont terminés mes arpentages de subdivision pour la saison. J'emmenai mes hommes à la réserve indienne, soldai le compte de ceux dont je n'avais plus besoin, et fis des préparatifs pour mesurer le lac du Chien.

Pendant l'été le vent a soufflé du sud la plupart du temps, de sorte que la chaleur était accablante le jour; les nuits mêmes étaient très chaudes pour cette partie-ci du pays. A cause des maringouins et des mouches noires nous étions forcés de travailler la tête enveloppée de gaze, et durant deux mois il a fallu faire de la fumée nuit et jour pour protéger les chevaux. L'ouvrage a é é beaucoup retardé par les nombreux marais que les lignes traversent; l'eau nous allait souvent jusqu'à la ceinture, et il fallait fouler aux pieds dans cette eau ou couper avec des serpes les longues herbes qui dépassaient de 2 à 4 pieds la tête d'un homme. Le bois de haute futaie n'a pas été autant une source de retard que les épaisses broussailles et les gros saules qui bordaient les marais; un bon bûcheron pouvaient toujours aller aussi vite que quatre hommes employés à couper les broussailles et les petits arbres avec des serpes. A l'automne, les grandes pluies non seulement firent monter l'eau dans les marais, mais emplirent toutes les dépressions qu'il y avait dans le terrain. Dans le mois d'octobre mes hommes en ont vu de dures sans jamais se plaindre. Presque tous les matins il leur fallait patauger dans l'eau couverte d'une écume de glace, et souvent ils restaient mouillés toute la journée quand le thermomètre était au point de congélation. Plusieurs fois certains d'entre eux se sont mis à l'eau glacée jusqu'à la ceinture pour aider chevaux et charrettes à sortir d'un trou profond. D'autres fois, quand la glace ne portait pas un cheval, il fallait la briser pour permettre aux chevaux de tirer leurs charges à travers des marais dans lesquels on enfonçait jusqu'aux genoux. Changer le camp de place exigeait la coopération de tout le monde; il fallait frayer des chemins et traverser des marais qui demandaient toute la force réunie des hommes et des chevaux; et conduire cinq charrettes et une barouche dans les chemins où nous passions était plus que ce que deux ou trois hommes pouvaient faire. Aussi chacun salua-t-il avec plaisir l'arrivée du temps froid. Le 10 novembre les marais étaient suffisamment gelés pour nous permettre de les traverser, mais en dirigeant soigneusement nos pas, vu que ce n'était pas pris là où la neige s'était amoncelée dans l'herbe. Je pus alors faire tous les jours plus que le double de l'ouvrage que je faisais avant que l'hiver ne fût commencé; le temps était remarquablement beau, et il ne faisait que juste assez froid pour stimuler les hommes, qui travaillaient ferme, sans compter que les broussailles gelées cassaient au moindre coup de serpe, et que l'absence de feuilles nécessitait moins d'abattage. Nous pouvions aller à l'ouvrage et en revenir directement par des marais que nous évitions en été. Somme toute, le froid nous apporta un sentiment de bien-être que nous n'avions pas éprouvé en été. La confection des buttes n'offraient pas de difficultés: un homme muni d'une bêche, d'un pic et d'une hache pour couper la terre gelée pouvait aisément faire deux buttes dans sa journée. Bien que montant jusqu'aux genoux la neige ne nuisait pas au travail; elle était très légere, et une fois battue elle faisait de bons sentiers que nous parcourions avec aise.

Je quittai la réserve indienne le 19 décembre pour aller mesurer les bords du lac du Chien, dans le township 24, rangs 7, 8 et 9, et dans le township 23, rangs 7 et 8. Nous changeâmes le camp de place presque tous les jours; deux chevaux attelés à des traîneaux transportaient mes provisions et mon attirail, que j'avais beaucoup réduits.

Je trouvai très utile un chien attelé à un traîneau pour transporter les piquets, les haches et les serpes dont nous nous servions pour prolonger plusieurs lignes qui avaient été laissées inachevées à cause des marais profonds qu'elles traversaient. Ayant pourvu mes hommes de raquettes, nous voyagions facilement sur l'épaisse couche de neige amassée le long des bords du lac. Dans les bois ces raquettes ne nous servaient à rien, attendu que la neige y était trop légère ; dans les marais elles nous permettaient d'ouvrir rapidement une ligne à travers les longues herbes que nous foulions sous nos pas. Je tenais les chevaux dans une tente et les nourrissais au foin, dont j'avais préalablement fait distribuer une charge sur différents points le long du lac, vu que je ne pouvais pas me procurer assez de grain. Le lac du Chien à 12 milles de longueur dans la direction du nord et presque autant de largeur, avec une grande pointe qui, du côté sud, projette de 3 ou 4 milles dans ses eaux ; il est parsemé de plusieurs îles marécageuses bordées d'ormes, de chênes et de saules qui croissent sur un banc de sable large de 3 ou 4 pieds. En été ces îles sont le rendez-vous d'immenses bandes de canards, de mouettes et d'oies sauvages. Les pélicans fréquentent une petite île rocheuse sur laquelle ils couvent ; les sauvages ont grand soin de ne pas les déranger jusqu'à ce que les petits montrent qu'ils seront bientôt capables de voler, alors qu'ils cernent l'île et les massacrent à coups de bâtons pour l'huile que ces oiseaux donnent en grandes quantités. Cette huile a une forte odeur de poisson et sert à des fins culinaires.

Le long des bords plats la glace adhère au sable, au gravier et aux caillous dans le fond ; et quand elle est jetée sur la rive par le débordement en hiver, ou par de grands vents quand se fait la débâcle dans le printemps, la glace dépose toutes ces matières sur un banc qui a plus de 4 pieds de hauteur par places et autant de largeur et forme un bord bien défini tout autour du lac. En dedans de cette espèce de levée est un marais dont la largeur va de quelques chaînes à plus d'un mille à certains endroits. Pendant une tempête les vagues passent par-dessus la levée en beaucoup d'endroits et emplissent les marais, de sorte que parfois ces derniers sont de 2 pieds plus haut que le niveau du lac. La haute terre forme le bord du lac en quelques endroits, mais sur une courte distance seulement. L'eau du lac est limpide et a une teinte verdâtre ; bien que dure, elle est agréable au goût ; à une chaîne du bord elle a une profondeur d'environ $1\frac{1}{2}$ pied, tandis que dans les endroits les plus profonds on dit qu'elle a 15 pieds. Ce lac est bien peuplé de brochet et de doré, mais il n'y monte pas de poisson blanc du lac Manitoba. Le petit creek du Chien, large d'environ 40 pieds, se jette dans le lac sur la section 32, township 23, rang 7 ; il écoule les eaux du Petit lac du Chien et un certain nombre de muskegs. Son eau est d'une couleur brune foncée, et on la voit s'avancer loin dans le lac avant de se mêler avec l'eau claire de ce dernier. Le creek du Milieu a 25 pieds de largeur et 3 de profondeur ; il écoule les eaux des muskegs situés au nord-est, et s'élargit en un grand marais sur la section 18, township 24, rang 8, avant d'arriver au lac. L'orignal, le daim et l'ours abondent dans la région arrosée par ces creeks, bien qu'ils soient chassés tous les ans par les sauvages, qui prennent aussi des ratons, des visons, des pékans, etc., au piège. De même que le lac Manitoba, ce lac est sujet à des crues et abaissements périodiques d'environ 3 pieds. Ni la neige ni la pluie n'ont d'influence directe sur la crue, puisqu'on a vu le lac monter pendant des années de sécheresse et baisser dans des temps pluvieux, ainsi que je l'ai observé cette année.

En creusant sur la distance d'environ 20 chaînes le long du creek du Chien, par lequel les eaux du lac de ce nom se déversent dans le lac Manitoba, on empêcherait ses crues de se produire de nouveau et l'on mettrait en valeur de grandes étendues de terre à foin actuellement inondée.

Les principales difficultés qui s'opposent à la colonisation de cette partie du pays, aussi bien que de la région qui entoure les "étroits", sont son éloignement du chemin de fer, le mauvais état des chemins, et le fait que les terrains à foin sont exposés à des inondations. Comme il n'y a pas lieu d'espérer qu'il sera construit un chemin de fer le long du côté est du lac Manitoba, un steamer qui ferait des voyages hebdomadaires de Westbourne à Fairford et arrêterait, le long du lac, à des endroits d'où partiraient des routes pénétrant dans l'intérieur, pourrait faciliter beaucoup la colonisation. Si le gouvernement garantissait aux colons qu'un pareil service serait tenu en opération jusqu'à ce qu'on pût avoir de meilleurs moyens de communication, un grand nombre de personnes prendraient de la terre dans cette région, et beaucoup de gens qui ont abandonné leurs

établissements il y a quelques années y retourneraient avec plaisir, étant donné surtout l'abaissement projeté du lac Manitoba au moyen d'une issue auxiliaire à Fairford. Bien qu'il soit douteux qu'une pareille entreprise puisse être rémunératrice pendant un an ou deux, le déficit que l'Etat serait appelé à combler serait bien peu de chose comparé aux avantages que la colonisation de cette région tirerait d'un service de bateau à vapeur sur le lac Manitoba. Les principaux articles d'exportation seraient le foin en balles, le poisson frais et le bétail ; avant bien des années on aurait aussi une grande quantité de grain à exporter.

Jusqu'au 31 décembre le temps a été beau et calme, et le relevé du lac du Chien a par conséquent avancé rapidement, mais pendant les douze jours suivants le mercure était gelé presque tous les matins, et j'ai appris que le thermomètre était descendu jusqu'à 48° au-dessous de zéro. Le mauvais temps prit ensuite, et pendant plusieurs jours la neige fut tellement chassée sur le lac qu'il devint impossible de travailler. Durant le temps froid nous étions fort bien sous la tente, mais nous souffrions du vent perçant qui soufflait constamment sur le lac.

J'achevai mes opérations le 12 janvier et partis pour Winnipeg, où j'arrivai le samedi, 14. Je soldai le compte de mes hommes le lundi, 16, et me remis en route pour Ottawa, où je me présentai au bureau le 21.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. WOODS,
Arpenteur fédéral.

N° 11.

RAPPORT DE JAMES DICKSON, ARPENTEUR FÉDÉRAL.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DU LAC DAUPHIN,

FENELON-FALLS, ONT., 26 décembre 1898.

MONSIEUR E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'en conformité de vos instructions du 21 mai dernier, m'informant que l'honorable ministre de l'Intérieur m'avait assigné la tâche de subdiviser certains townships dans le district du lac Dauphin, Manitoba, je partis de chez moi, le lundi, 30 mai, pour Winnipeg, où j'arrivai le vendredi soir suivant, 3 juin. Le lendemain, mon aide d'Ottawa, M. G. H. G. Boulton, et M. David Beatty, de Sarnia, se présentèrent à moi. Le lundi matin, 6 juin, j'embauchai un autre homme et partis pour la ville de Dauphin, prenant encore un autre homme en route à Portage-la-Prairie.

Le lendemain matin, je pris les quatre chevaux laissés à Dauphin l'hiver dernier, en achetai un autre, embauchai un nombre d'hommes suffisant pour compléter mon personnel, chargeai les voitures et mis tout prêt pour le départ.

Je quittai Dauphin le mercredi matin, 8 juin, et arrivai le lendemain soir à l'angle sud-est de la section 6 du township 26, rang 15, à l'ouest du méridien principal.

Le lendemain, vendredi, le 10 juin, je commençai mes opérations par retracer et mesurer la limite ouest du township à travers les sections 6 et 7, et mesurai l'angle contenu entre les limites ouest et sud, perçai et tirai une ligne jalonnée le long de la limite sud jusqu'au camp, et commençai la limite est de la section 6. Je tirai la ligne

méridienne ouest du township jusqu'à moins d'un demi-mille de la limite nord, après quoi je transportai mon camp à ce point, et de là, je traçai la limite nord. Cette ligne achevée, je ramenai le camp à la limite sud et procédai à la subdivision du township, que je finis le mardi, 26 juillet.

Le lendemain matin, je partis pour le township 28, rang 16. Je trouvai une route charretière jusqu'à l'angle sud-est de la section 31, township 26, rang 16, où j'arrivai un peu avant qu'il fit noir le même jour. Je campai là jusqu'au lundi suivant, le 1er août, et traçai un mille et trois quarts de la limite sud du township 27, qui est une ligne de rectification, et perçai aussi une route charretière. Je me portai ensuite à l'est d'une fondrière près de l'angle sud-ouest de la section 8 et traçai le reste de la limite sud du township, que je finis le mercredi, 3. Il fut un temps où ce township était couvert de gros bois, mais le feu l'a dévasté il y a des années et a fait mourir tous les arbres ; plus tard, le vent renversa tout ce qui était resté debout, de sorte que ce ne fut plus qu'une masse solide de troncs d'arbres et de broussailles à travers lesquels pousse une épaisse revenue.

Avant de changer mon camp de place j'avais fait percer une route charretière qui pénétrait d'environ trois quarts de mille dans le township. J'entrepris de prolonger cette route, mais la masse à travers laquelle il fallait nous frayer un chemin était si épaisse que bien qu'y travaillant avec tout mon monde ce ne fut que le vendredi, 12, que je vins à bout de rendre mon camp à l'angle nord-ouest du township. Le lendemain matin je commençai la limite nord et l'achevai le mercredi suivant. Je trouvai la terre si inférieure sur les deux limites nord et sud de ce township, et aussi le long de la route nouvellement faite, que j'envoyai mon aide examiner l'intérieur du township. Le rapport qu'il me fit fut de telle nature que j'en vins à la conclusion que ce serait tout simplement perdre du temps que subdiviser la terre, puisqu'elle n'était propre ni à l'élevage ni à la culture. Pendant que j'étais sur les lieux je traçai aussi la limite nord du township 27, rang 17, et une partie de la ligne méridienne est. Ici encore il me fallut travailler deux jours à la confection d'une route avant de pouvoir transporter mon camp à l'ouest ; tout était rendu sur le côté ouest de la section 2, township 28, rang 17, et le samedi, 27, j'achevai l'arpentage du township 27.

Le lundi suivant je continuai la route que j'avais commencé à percer vers le nord à travers la section 28, et le mercredi j'atteignis la limite nord, un peu à l'est du centre de la section 34. Le lendemain, 1er septembre, je transportai le camp à cet endroit, où je demeurai jusqu'à ce que j'eusse fait autant d'ouvrage qu'il pouvait s'en trouver à ma portée dans les townships 28 et 29. Le samedi, 17, je me portai de nouveau au sud sur la route dans la section 22, township 28, et j'achevai la partie est du township. Le mercredi, 28, je partis, avec tout mon attirail, pour l'angle nord-est de la section 32. Cela prit une journée et demie pour faire un chemin et se rendre à ce point-là. De là j'achevai l'arpentage du township 28, et aussi tirai les deux lignes méridiennes occidentales du township 29, deux milles nord, et le 12 octobre, après deux autres jours de confection de chemin, je me portai à l'angle nord-est de la section 8 du township 29. Le vendredi, 21, je transportai le camp à l'angle sud-est de la section 29, d'où je traçai la limite est de la section 29, aussi partie de 32, et la limite nord de la section 21. Ici je fus à contre-cœur forcé de clore les opérations pour la saison.

Le pays est très bas et humide et nous l'avons trouvé de plus en plus mauvais à mesure que nous avancions vers le nord. Les fondrières sont presque toutes alcalines et étaient pleines d'eau. Durant tout le mois d'octobre il y a eu de 4 à 6 pouces de neige sur le sol. La glace était prise sur toutes les fondrières, mais pas assez forte pour porter. Tous les jours nous étions, du matin au soir, tous mouillés jusqu'aux genoux. Les chevaux trouvaient rarement d'autre nourriture que ce qu'ils pouvaient brouter dans les bois, ce qui fut la cause de considérablement d'ennui, attendu qu'ils s'éloignèrent beaucoup et usèrent presque toutes les entraves.

Sur le plan projeté de ce township figure une route traversant la limite ouest, par laquelle j'avais espéré d'atteindre le lac Winnipegosis, mais un homme que j'envoyai à la recherche de cette route constata qu'il n'y en avait jamais eu dans cette localité. J'envoyai alors deux hommes dans l'ouest, le long de la ligne extérieure nord du township, avec instruction de suivre cette ligne, qui, trouvai-je, avait été arpentée pendant la saison, pour voir s'il y avait une route charretière conduisant vers le nord. Ils en trouvèrent

une à $5\frac{1}{4}$ milles dans l'ouest de notre camp. Le lundi, 24, je commençai à faire un chemin vers l'ouest, et le mardi soir il était fini jusqu'à la route charretière et notre camp rendu à moins d'un mille de ce point.

Nous arrivâmes au village de Winnipegosis le samedi soir. Les chevaux étaient presque épuisés et leurs jambes déplorablement lacérées par la mince glace coupante des fondrières. Je les fis mettre à l'écurie et nourrir comme il faut jusqu'au lundi matin et j'arrivai à Dauphin le mardi soir. Le lendemain je soldai le compte de mes hommes et disposai de mon équipage pour l'hiver, puis je me remis en route et arrivai chez moi le mardi suivant, 8 novembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES DIKSON,
Arpenteur fédéral.

N° 12.

RAPPORT DE A. F. MARTIN, A.T.F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DU LAC DAUPHIN,

DAUPHIN, 2 janvier 1898.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant de mes travaux de campagne jusqu'au 31 décembre 1898.

J'ai reçu des instructions à Ottawa le 16 mai dernier et je suis parti immédiatement pour Toronto, où j'ai fait mettre mes méridiennes en état de réparation convenable. Certains malentendus s'étant produits dans l'organisation du parti ou plutôt dans le choix des hommes, je n'ai quitté Winnipeg que le 27 mai pour le lac Dauphin, où j'ai complété mon équipement. Sur les trois chevaux que j'avais mis en hivernement, l'un était mort au printemps, et l'un des wagons avait été amené à la rivière du Cygne par l'agent des terres en cet endroit. En conséquence, j'ai été obligé d'acheter quatre chevaux et un wagon neuf. C'est le 6 juin que nous sommes partis de Winnipegosis pour commencer nos travaux de campagne dans le canton 30, rang 18. Dans ce canton, le terrain se compose de grandes savanes de foin et de nombreux muskegs parsemés de bancs de rochers. J'ai cru qu'il valait mieux commencer les travaux ici, parce que je craignais qu'il ne nous fut impossible d'arpenter la région advenant un automne humide : mes prévisions se sont réalisées, car si nous eussions attendu à l'automne pour subdiviser le terrain les fortes pluies qui ont prévalu en octobre et en novembre auraient rendu notre passage impossible. C'était assez difficile en juin, mais l'eau était alors chaude et les hommes ne craignaient pas de se mouiller jusqu'à la ceinture tous les jours.

Je considère que ce canton, à l'exception de quelques quarts de section adjoignant la limite nord, n'est propre qu'à l'élevage. On peut en dire autant du canton 28, rang 18. Le lac Dauphin couvre certaines parties des sections 1, 2, 3 et 4 de ce canton. Le long du lac, on trouve d'excellentes terres à foin. Un grand muskeg, ou plutôt une immense fondrière mesurant environ trois milles et demi sur un mille de largeur, s'étend parallèlement au lac Dauphin à une courte distance de celui-ci. Le bois, dans les cantons 29 et 30, se compose de peupliers avec quelques bouquets d'épinette. D'épais buissons de saules couvrent les savanes et les muskegs.

Conséquemment, le travail a été partout très ardu. Ce n'est que le 2 août que nous avons pu quitter le canton 29, heureux de sortir de cette région désagréable. Dire que les mouches étaient très mauvaises, c'est employer un euphémisme. Elles étaient si mauvaises qu'il nous était nécessaire de faire de la fumée nuit et jour, car les chevaux refusaient de s'éloigner et il fallait les nourrir près de l'endroit protégé par la fumée.

Nous nous sommes transportés dans les cantons 29, rang 19, le 2 août, et nous avons commencé la subdivision le jour suivant. La rivière La Fourche, un cours d'eau bien défini, avec de hautes rives, traverse ce canton. Ici, enfin, nous avons eu l'avantage de camper sur un terrain sec et de boire de bonne eau claire. Le terrain, de chaque côté de la rivière La Fourche, sur une distance d'environ un mille, est très bon. Plusieurs cultivateurs sont établis sur ces terres et tous se déclarent éminemment satisfaits.

La rivière à la Pêche traverse les rangs méridionaux de ce canton ; son eau est également claire et bonne. Nous avons trouvé plusieurs colons sur les bords de cette rivière ; quelques-uns d'entre eux appartenant à la colonie galicienne. Ils ont de beaux bâtiments et réussissent bien. Ils défrichent le terrain avec une énergie digne des cultivateurs canadiens.

La ligne de la Compagnie du chemin de fer et du canal du lac Manitoba traverse le canton 29, rang 19. La gare est sur la section 26. Tout le terrain abonde en broussailles, et entre les rivières il est bien boisé de peuplier. Nous avons quitté ce canton le 14 septembre pour aller dans le canton 26, rang 19, où, le 4 octobre, nous avions renouvelé près de soixante milles d'angles qui avaient été détruits par le feu.

Nous avons réussi à trouver tous les angles marqués lors de l'arpentage précédent. Le pays qui s'étend au sud de la rivière de la Vallée est relativement ouvert, mais, du côté nord, le terrain abonde en broussailles et est bien boisé de peuplier.

On me dit qu'il n'y a pas un seul quart de section disponible pour les fins d'enregistrement de homestead dans ce canton. A en juger par les beaux champs de blé et les bâtiments confortables que l'on y voit, on serait naturellement porté à croire que ces terres ont été établies il y a de longues années, et cependant, il y a à peine dix ans que les gens ont commencé sérieusement à les cultiver.

Le premier et le deuxième jour d'octobre, un ouragan très désastreux pour les cultivateurs a traversé la province. Les fortes pluies qui ont tombé durant ces deux jours ont rendu les chemins presque impassables.

Nous avons quitté la rivière de la Vallée le 4 octobre, et nous avons mis deux jours à nous rendre au canton 23, rang 19. Nous n'avons pu faire que six milles par jour. Du 1er octobre au 2 novembre, il a plu et neigé presque chaque jour. Le 20 octobre, il y avait un pied de neige au pied des montagnes du Dauphin et 13 pouces sur le sommet. Le temps restait doux cependant, et la neige a commencé à fondre, convertissant en lacs les savanes et les muskegs. Les cours d'eau charriaient de l'eau à pleines rives. De nombreux meulons de foin, que l'on avait placés sur du terrain sec, étaient enfoncés dans deux pieds d'eau. Tout le pays offrait l'aspect du printemps.

Presque tous les cours d'eau qui coulent de la montagne sont ce que l'on appelle communément des creeks aveugles, et étendent leurs eaux qui se précipitent des versants sur les plateaux.

Nous avons continué lentement notre travail, souhaitant de voir la gelée s'établir en permanence, mais le temps restait doux et nous étions obligés de patauger dans l'eau et la neige à demi fondue dans laquelle nous enfoncions jusqu'au genou. En conséquence nous n'avancions que lentement. Le 17 novembre, nous n'avions arpenté que vingt-sept milles, y compris cinq milles de renouvellement d'anciennes lignes. Nos chevaux ont été une semaine sans avoir une bouchée de foin, vu qu'il était impossible de leur en porter, et ils s'affaiblissaient rapidement.

Voyant que nous ne pouvions pas faire de progrès satisfaisants avant l'arrivée des gelées, j'ai décidé, le 18 novembre, de me transporter aux cantons 24 et 25 du rang 2[illegible] des instructions m'ayant été envoyées pour la subdivision d'une partie de ces deux cantons.

Après avoir atteint le canton 24, rang 25, j'ai beaucoup regretté de n'y être pas venu un mois plus tôt. Du 21 novembre au 26 décembre, nous avons arpenté cinquante-sept milles, savoir : la limite méridionale du canton 23, rang 24, les deux rangées orientales de sections dans les cantons 24 et 25 et quatre milles dans le canton 24, rang 2[illegible]

et ceci durant les jours les plus courts de la saison et à travers des terrains couverts de broussailles. Cette partie du pays est située dans la brêche entre les montagnes du Dauphin et au Canard, et forme l'extrémité occidentale des plaines Gilbert. Le terrain est élevé et bien égoutté par de nombreux cours d'eau, et bien que ce soit au faîte de partage, le sol est d'une qualité remarquablement bonne. Il y a abondance de bois de charpente et autre, et l'on trouve partout de grandes quantités de foin et de l'eau excellente.

Dans le canton 25, rang 24, nous avons trouvé six colons dont quelques-uns étaient là depuis sept ans. Ils sont à l'aise. Ils rapportent que cette partie du pays est exempte de gelées.

Je crois qu'il serait à désirer que le reste du canton 24, rang 25, fut arpenté le plus tôt possible, ainsi que le canton 23, rang 25 et le canton 26, rang 24.

Depuis le 15 novembre, le temps a été très beau. Nous sommes retournés au canton 23, rang 13, le 29 décembre, et nous sommes actuellement occupés à subdiviser la moitié nord du canton. Il y a quelques squatters dans ce canton. En terminant je dois dire que durant la saison nous avons arpenté deux cent quarante milles, dont cinquante-deux milles étaient des renouvellements d'anciennes marques d'arpentages précédents.

Durant la première semaine de mes opérations j'ai contracté une grave maladie due au fait que nous avions campé sur du terrain humide et bu de mauvaise eau, et cette maladie ne m'a pas quitté depuis. Malgré l'avis de mon médecin qui me conseillait de renoncer au travail pour un mois, j'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu, et sans les services de mon adjoint je n'aurais pu continuer. En sortant de la montagne du Dauphin l'un de mes hommes (Pangman) a été victime d'un accident sérieux. En conduisant un attelage à travers un cours d'eau, il est tombé du sommet du wagon aux pieds des chevaux, son dos portant sur le timon du wagon ; les chevaux ont pris peur et il a été traîné sur une courte distance. Il était si mal qu'il a fallu le porter. Je l'ai envoyé Dauphin immédiatement et je l'ai mis sous les soins d'un médecin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. MARTIN, *A.T.F.*

Nº 13.

RAPPORT DE P. R. A. BÉLANGER, A.T.F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DE LA RIVIÈRE DU CYGNE, MANITOBA.

OTTAWA, 22 février 1899.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mon arpentage des limites de cantons à l'est de la montagne au Canard, et des travaux de subdivision près de la rivière Favel faits durant la dernière saison.

Conformément à vos instructions datées du 20 mai 1898, et à moi transmises le 21, je suis parti de chez moi le soir même pour Yorkton, arrêtant à Winnipeg pour y acheter des approvisionnements et pour y compléter mon équipement et mon personnel.

Le matin du 22 mai, je suis arrivé a Yorkton; mais la majeure partie de mes approvisionnements n'y sont arrivés que le 1er juin. Durant mon séjour ici, j'y ai été rejoint par l'A.T.F. Bourget, qui avait été nommé comme aide-arpenteur de mon parti.

Le 3 juin, j'ai quitté Yorkton pour mon point de départ, l'angle nord-est du canton 36, rang 25, à l'ouest du méridien principal, où je suis arrivé le 9.

Ici, après avoir passé une journée à mettre les chaîneurs et les constructeurs de buttes au courant de leur besogne, j'ai commencé l'arpentage de la 10ième ligne de base à travers le rang 24, sans beaucoup de difficultés, bien que la région fut très humide dans la partie est; mais en entrant dans le rang 23, j'ai constaté que la région devenait tellement basse, humide, couverte d'épinette rouge et entièrement dépourvue de nourriture pour les chevaux, qu'après avoir vainement tenté de porter le camp plus loin sur ce terrain humide, j'ai décidé de remettre l'arpentage de cette ligne jusqu'à l'hiver, alors que les muskegs seraient gelés et que le transport à travers cette région deviendrait praticable au moyen de traîneaux tirés par des hommes ou par des chiens.

Je me suis ensuite transporté à l'angle nord-est du canton 32, rang 20, afin de produire la 9ième ligne de base à l'ouest. Afin de raccourcir ma route pour me rendre à ce canton, j'ai établi la limite est du canton 36, rang 25, dans l'espoir de sortir sur le chemin de colonisation par cette ligne, mais je n'ai pas atteint ce chemin; cependant, ce travail n'a pas été inutile, vu qu'il devait être requis plus tard dans la saison pour la subdivision de ce canton.

En route pour la 9ième base, par le chemin de colonisation entre la rivière Favel et Dauphin, j'ai fait un autre arrêt pour faire reposer mes chevaux et j'en ai profité pour établir la limite est du canton 30, rang 22.

J'ai aussi essayé à m'ouvrir un passage à travers le rang 22, afin d'établir la limite est du canton 30, rang 23, mais j'ai brisé un de mes wagons dans cette tentative, et j'ai décidé d'abandonner cette ligne jusqu'à une période plus avancée de la saison. J'ai ensuite continué ma route par les chemins de la rivière La Fourche, de la rivière à la Mousse, de Winnipegosis et de la rivière au Pin, et j'ai atteint mon second point de départ le 11 juillet.

A partir d'ici j'ai produit la 9ième ligne de base à l'ouest à travers les rangs 20, 21 et 22, et j'ai établi à partir de cette ligne les méridiens mentionnés dans mes instructions, autant qu'il a été possible à cette saison de l'année, à travers une région humide. On trouvera plus loin la description de ces lignes.

Le 3 octobre, conformément à de nouvelles instructions reçues quelques jours auparavant, j'ai abandonné les travaux de délimitation et j'ai procédé à la subdivision des cantons 36, rangs 24 et 25, et du canton 35, rang 26. Je suis parti pour ce nouveau

théâtre des travaux, par le chemin de colonisation, et je n'y suis arrivé que tard dans la soirée du 7. Ce nouveau voyage a été entrepris dans des conditions très désavantageuses, après la forte tempête de neige qui s'était déchaînée sur tout le pays le 1er octobre. Les chemins étaient tellement obstrués par la neige profonde, les arbres renversés et de gros saules ployés sous l'effort du vent et sous le poids de la neige, que sur une partie du trajet il nous a fallu rouvrir le chemin. Le reste avait été ouvert quelques heures avant mon arrivée mais n'en était pas meilleur. Il nous fallait avancer à travers une couche profonde de neige fondante et de boue, ce qui ne nous permettait pas de faire plus de neuf milles par jour. Ceci a causé beaucoup de retard, et ce n'est que le 7 que nous sommes arrivés sur le théâtre de nos travaux à la rivière Favel.

Ici, j'ai subdivisé tout le canton 36, rang 24, et j'ai terminé le canton 36, rang 25. J'ai aussi subdivisé la moitié est du canton 35, rang 26, jusqu'au pied de la montagne au Canard, mais je n'ai pu accepter les rangées méridionales des sections pour compléter la subdivision du canton, vu que la saison était trop avancée pour qu'il me fut possible de passer trois ou quatre semaines à tirer les lignes de contour nécessaires pour l'établissement de la 9ième ligne de correction que le parachèvement de cette subdivision aurait nécessité.

Quelques jours avant que de terminer mes travaux de subdivision, j'ai disposé de mon équipement de transport d'été en envoyant le tout à M. Wm Reekie, de Mulock, Assiniboïa, pour l'hiver, à l'exception d'un cheval qui s'était égaré en septembre près de la rivière La Fourche et qui avait été retrouvé par un trappeur métis qui me l'a ramené à Dauphin à la fin de janvier.

Ce cheval a été confié aux soins de M. Hugh Fulton, de Dauphin.

Pour remplacer mes voitures d'été j'ai fait construire sept traîneaux (*jumpers*) par un membre de mon parti ; ces traîneaux avaient environ six pieds de longueur, avec des patins hauts de neuf pouces et d'une épaisseur d'un pouce à un pouce et quart. En dessous de ces patins on a fixé des semelles de six pouces de largeur sur un demi pouce d'épaisseur pour les empêcher d'enfoncer dans la neige. Les patins ont été liés ensemble à environ un pouce et demi de leur sommet par des barres de bois dur de trois quarts de pouce d'épaisseur et de vingt pouces de longueur, espacées d'environ six pouces. Cela fait un traîneau solide et utile, et l'expérience a prouvé que c'est la meilleure voiture pour l'hiver à condition que les approvisionnements puissent être pris à une distance raisonnable, car autrement les hommes éprouveraient trop de fatigue à les traîner.

Le 20 décembre, j'ai repris le travail de délimitation que j'avais dû abandonner au printemps. J'ai prolongé la 10ième ligne de base à travers les rangs 23 et 22 et j'ai clos les extérieurs des méridiens de ces deux rangs entre les 9ième et 10ième lignes de base, rejetant sur la 2ième ligne de correction tout l'écart existant entre les arpentages faits au nord de Dauphin et ceux qui ont été prolongés vers le sud à partir de la rivière du Cygne.

Je dois dire que les erreurs de clôture constatées ici, tant sur les méridiens que sur l'ordonnée, étaient si considérables, étant de plus de 24 chaînes trop courtes sur les méridiens et de dix chaînes trop longues sur l'ordonnée, que je n'ai pas clos mon travail sans faire des vérifications. J'ai vérifié l'azimut de mes lignes et le chaînage de la ligne de base à travers les rang 23 et 22, ainsi que la limite est des cantons 26 et 25, rang 23, et j'ai constaté que le tout était exact. Le mesurage de la limite est du rang 22 étant à peu près le même que celui du rang 23, j'en ai conclu que cette erreur considérable avait été apportée du sud sur une longue distance, probablement depuis la 6ième ou la 7ième ligne de base, vu que toutes les lignes de contour et de subdivision tirées par moi dans le district de Dauphin, depuis la septième ligne de vérification jusqu'à la neuvième ligne de base accusaient, à la clôture, des longueurs se rapprochant de beaucoup des longueurs théoriques.

Quant à l'excédent de l'ordonnée, il est probablement dû à une erreur dans la position de la limite du Manitoba, sur laquelle tous les arpentages de la vallée de la rivière du Cygne ont été basés. Il ne saurait être ailleurs, vu que le chaînage a été vérifié par la subdivision des cantons dans les rangs 24, 25, 26, 27, 28 et 29. Ayant rendu compte de mes opérations durant le cours de la saison des travaux, je vais maintenant donner une description de la région où ces arpentages ont été faits.

10ième LIGNE DE BASE.

Rang 24.—Les sections 31, 32, 33, 34 et partie de la section 35 de ce rang ont été brûlées, mais elles sont encore plus ou moins couvertes d'arbustes de saule et de peuplier, avec quelques gros peupliers disséminés sur les sections 32 et 34. Les sections 35 et 36 sont plus fortement boisées, étant couvertes de peupliers de 4 à 15 pouces de diamètre.

Le sol est très bon, mais la région, à l'exception de la section 31, est généralement basse et parsemée de savanes et de muskegs, surtout sur la section 36.

La rivière Sinclair traverse la moitié est de la section 35 dans une direction nord-est ; c'est un petit cours d'eau, large d'environ 30 chaînes et ayant 13 pouces de profondeur, avec de bonne eau et un fond de sable. On traverse aussi de petits tributaires de cette rivière sur les sections 31 et 33.

Rang 23.—Tout ce rang est couvert par un immense muskeg d'épinette rouge qui n'est interrompu que par deux petits bancs sur les sections 31 et 33. Le bois y est très rabougri et impropre à autre chose qu'à faire des perches à clôtures ou du bois de chauffage.

Quant au terrain, il est trop humide pour être utilisable ; de fait, ce n'est rien autre chose qu'un immense marais flottant.

Rang 22.—En entrant dans ce rang, le pays s'élève un peu et des bandes de terre sèche alternent avec des muskegs d'épinette rouge, mais le terrain est médiocre. Le sol, aux endroits secs sur les coteaux, se compose généralement de sable mouvant, recouvert de nouvelles pousses de sapin dont la hauteur varie de six à douze pieds. Ici encore, le bois de construction n'offre rien qui vaille la peine d'être mentionné.

9ième LIGNE DE BASE.

Rang 20.—S'étendant à l'ouest à travers le rang 20, la 9ième base traverse une région légèrement onduleuse, brûlée et recouverte de broussailles parsemées de bouquets de peuplier et d'épinette et fréquemment interrompue par des savanes de saule et d'épinette rouge. Le ruisseau de la Pointe et un autre petit ruisseau sont traversés par la ligne sur la section 34. Celle-ci traverse également un autre petit tributaire du ruisseau de la Pointe sur la section 33.

Rang 21.—La section 36 et la moitié est de la section 35 se composent de terrain élevé, ouvert et sec, et le sol y est très bon.

Le reste est en général un terrain onduleux et brûlé, parfois alternativement interrompu par des savanes et des collines. Ces dernières sont quelques peu rocailleuses, mais le sol y est assez bon.

La rivière du Pin traverse la moitié est de la section 36 en se dirigeant vers le nord. C'est un cours d'eau de 50 chaînes de largeur sur trois de profondeur, dont les eaux coulent lentement.

Un autre petit ruisseau se déverse dans la rivière du Pin, et coule aussi à travers la moitié est de cette section.

Le sentier de la rivière du Pin est traversé près du centre de la section 36.

On trouve aussi des creeks avec de bonne eau sur les sections 34 et 33. Elles prennent leurs sources dans une grande savane d'épinette rouge qui s'étend au sud-ouest de la ligne et qui est alimentée par les cours d'eau venant de la montagne au Canard.

Le sol y est de 2ème et de 3ème classe.

Rang 22.—Cette région est généralement basse quoique sèche en partie. La section 36 est une savane d'épinette rouge et blanche. Le reste du rang est partiellement couvert de bouquets de gros saule et de grosse épinette et en partie de broussaillee, de peuplier et d'épinette.

Sur la moitié est de la section 33 l'on traverse un ruisseau et une belle zone de foin. Le chemin de fer Canadien du Nord et le chemin de colonisation de Dauphin à la rivière du Cygne ont été tous deux traversés sur la section 32. Le premier n'a été construit que l'été dernier, mais le dernier a été ouvert durant l'automne de 1897.

Le chemin de fer passe près du pied de la montagne au Canard, le long d'un étroit banc de gravier qui s'étend du nord au sud sur une distance couvrant un grand nombre

de milles, et cette formation est attribuée par les géologues à l'action des vagues de l'ancien lac Agassiz.

Le chemin de colonisation suit aussi, sur une longue distance, un banc semblable s'étendant à environ un demi-mille à l'ouest du premier. Ce dernier banc forme virtuellement le contrefort de la montagne du Canard et s'élève à une grande hauteur à son extrémité septentrionale.

La description de la 9ème base, donnée ci-dessus, ne s'applique qu'à la région située dans son voisinage immédiat, et elle serait tout à fait différente en certains endroits si elle s'appliquait à la région située à un demi-mille au nord ou au sud de la ligne, où l'on trouve de grands muskegs d'épinette rouge.

PROLONGEMENTS DES MÉRIDIENS.

Canton 32, rang 23.—La limite orientale de ce canton est sur une région onduleuse qui forme partie de la montagne au Canard. La section 1, la moitié sud de la section 12 et toute l'étendue des sections 25 et 36 ont été défrichées par le feu. Le reste est fortement boisé de gros arbres, peupliers, merisiers et épinettes et d'épaisses broussailles de coudriers et de saules.

De nombreux cours d'eau traversent cette ligne dans la direction du nord-est, les plus importants étant la rivière La Fourche sur la section 1, et la rivière au Pin sur la section 36, sur laquelle le bois peut être flotté jusqu'à la voie ferrée.

Le sol est de 2e et de 3e classe.

Canton 31, rang 23.—Tel que vu de la limite est, est entièrement brûlé à l'exception de la section 36 qui est fortement boisée d'épinette et de peuplier. Cette région est également onduleuse et fait partie de la montagne au Canard. On trouve dans chaque section de petits tributaires de la rivière du Pin.

Le sol est de 2e classe.

Canton 32, rang 23.—Toute la région traversée par la limite est de ce rang est fortement boisée d'épinette blanche et rouge et de peuplier en partie propres à la construction. Elle est arrosée par de nombreux creeks dont le plus grand est sur la section 13.

Le terrain est légèrement onduleux et fait partie des contreforts de la montagne au Canard.

Le sol est de 1re et de 2e classe.

Canton 33, rang 23.—S'étendant vers le nord, les premiers 3½ milles de la limite est de ce rang traversent une région onduleuse et brûlée, faisant aussi partie de la montagne au Canard, et sortent de la montagne sur la section 24 pour entrer dans une savane d'épinette rouge d'environ un mille de longueur, après quoi la ligne passe à travers un brûlé d'épinettes rouges et blanches, mêlées à d'épaisses broussailles de saule. On trouve aussi des abattis d'épinettes renversées par le vent dans le brûlé.

Le chemin de colonisation entre dans ce rang près de l'angle sud-est de la section 13, se dirigeant vers le nord-ouest.

Le chemin de fer Canadien du Nord y passe aussi dans la même direction sur la section 25. Le bras nord de la rivière du Pin, un cours d'eau de 30 chaînes de largeur et de deux pieds de profondeur, traverse la moitié sud de la section 1. D'autres creeks de petites dimensions sont traversés sur les sections 13 et 25.

Le sol est de 3e classe.

Canton 34, rang 23.—Ce méridien passe sur une région légèrement onduleuse, brûlée et basse, encore couverte d'épinettes sèches, rouges et blanches et de hauts abattis d'arbres renversés par le vent. Le tout est fortement entremêlé de broussailles de saule.

On traverse de petites rivières sur la moitié sud de la section 1, et près de l'angle sud-est de la section 24, coulant vers le lac Winnipegosis.

Le terrain est de 2e et de 3e classe.

Canton 35, rang 23.—Le bras nord de la rivière au Canard sort de ce rang au milieu de la section 24. De chaque côté de la rivière se trouve une petite langue de bonne terre, mais sur le reste de ce méridien le terrain est médiocre, étant trop humide

ou trop sec, sablonneux ou pierreux pour être propre à l'agriculture. Cependant, à une courte distance à l'ouest du méridien se trouve une longue bande de terre à foin, s'étendant du nord au sud, qui sera de quelque utilité pour l'élevage des animaux.

La station Cowan, du chemin de fer Canadien du Nord, se trouve située, autant que j'ai pu en juger, très près du méridien séparant les deux moitiés des sections 23 et 24 à l'endroit où la voie ferrée traverse le bras nord de la rivière au Canard. L'ancien tracé du chemin de fer Pacifique Canadien est aussi traversé au même endroit. Canton 36, rang 23.—Ce méridien, à travers les sections 36 et 25, et la moitié nord de la section 24, passe sur un muskeg couvert de broussailles d'épinette rouge, entremêlées de bandes de terre sèche couvertes de sapins rabougris de six pieds de hauteur. La moitié sud de la section 24 est recouverte par un lac d'environ six pieds de profondeur et s'étendant à l'est sur une longueur de dix chaînes et à l'ouest sur une longueur d'environ soixante-dix chaînes. Le reste de ce canton est une région brûlée en partie onduleuse et en partie plate, couverte de muskegs d'épinette rouge et blanche alternant avec des brûlés recouverts de sapins et de saules rabougris.

Le terrain est de 3ième et 4ième classe et est considéré comme impropre à la colonisation.

Le bois est à peine bon pour les clôtures et le chauffage.

Canton 36, rang 22.—Tout ce méridien passe sur une savane d'épinette rouge rabougrie, tout à fait impropre à quoi que ce soit. Le bois y est très petit et sans utilité, excepté pour le combustible où les perches à clôture.

Canton 35, rang 22.—Est en grande partie semblable au canton 36 en ce qui concerne les sections 36, 35, 24 et 1.

Le bras nord de la rivière au Canard coule vers l'est à travers la moitié sud de la section 13, et sur environ un demi-mille de chaque côté de la rivière le terrain est sec et assez bon, mais couvert de grosses épinettes rouges sèches et de broussailles de saule et de peuplier. Le bois se compose d'épinette rouge et blanche et est généralement très petit, excepté sur la moitié sud de la section 42, où l'on trouve de l'épinette blanche et rouge propre à la construction.

Canton 34, rang 22.—Est aussi une région basse couverte d'épinette blanche et rouge, dont la moitié a été séchée par le feu. Elle est fréquemment interrompue par de larges muskegs en grande partie couverts d'épinette rouge et noire.

Un petit cours d'eau que l'on suppose être le bras sud de la rivière au Canard, est traversé dans la moitié nord de la section 25 et coule vers l'est. Un autre petit cours d'eau est aussi traversé par l'ordonnée sur la limite nord de ce canton.

Le terrain est de troisième et de quatrième classe.

Canton 33, rang 22.—Tel que vu sur la limite est, n'est rien qu'un immense muskeg d'épinette rouge et blanche, interrompu seulement par un petit banc dans la moitié nord de la section 24.

Tous les cours d'eau, ainsi que le bras nord de la rivière du Pin, traversés sur la limite ouest de ce canton, s'épandent ici sur ce muskeg, couvrant toutes les sections 12 et 13 et la majeure partie des sections 1 et 24 et formant une large étendue d'eau courante dans laquelle leurs chenaux se perdent à l'exception d'un seul, probablement celui de la rivière du Pin, traversé dans la moitié nord de la section 13.

Le bois y est très médiocre et rabougri.

Quant au sol, il est presque entièrement submergé, et ne peut être classé vu que le sous-sol n'a pu être examiné.

Canton 32, rang 22.—A l'exception de quelques chaînes de terre sèche près de la 9ième base, ce canton est comme le canton 33, rien qu'un immense marais flottant sur lequel tous les creeks et rivières traversés par la limite ouest forment une vaste étendue d'eau courante couvrant toute la longueur de la ligne. Le muskeg est aussi couvert d'épinette rouge rabougrie et de bouquets d'épinette avec beaucoup de saule et d'aulnes. Ce terrain ne peut guère être égoutté, et en conséquence il n'est propre à rien.

Canton 31, rang 22.—La section 1 et la majeure partie de la section 36 sont couvertes de muskegs d'épinette rouge, mais le reste de la ligne passe sur une région onduleuse en partie couverte d'épinettes et sapins verts et secs et de peupliers éparpillés.

Le terrain est généralement médiocre et est considéré comme étant de 3ième classe, à l'exception de la section 12, qui est de 1re classe.

La rivière du Pin traverse vers l'est sur la section 12 et coule dans cette direction sur un parcours d'environ trois milles à travers le rang 21, après quoi elle fait un coude vers le nord.

Canton 30, rang 22.—La limite est de ce canton est également très basse et très humide ; on n'y peut trouver de terrain sec que sur la moitié sud de la section 1, et sur une longueur d'environ 50 chaînes dans les sections 25 et 36, à part les dix chaînes du banc de gravier sur lequel passe le chemin de fer Canadien du Nord à travers la section 13.

Le bras nord de la rivière La Fourche coule de l'ouest à l'est à travers le centre du canton, jusqu'à ce qu'il rencontre le banc de gravier décrit ci-dessus, alors qu'il tourne vers le sud-est, forme un lac, puis un muskeg d'ajoncs qui s'étend sur la section 12 et partie des sections 1 et 13, et sur lequelles il répand ses eaux, qu'il porte vers le sud-est jusqu'à environ $1\frac{1}{2}$ mille au delà de la ligne, où il se reforme en un seul cours d'eau avant de rejoindre le bras sud.

Le caractère général du pays dans ce canton ne saurait être jugé d'après la description ci-dessus, vu qu'à quelque distance à l'intérieur se trouve une grande étendue de bonne terre, du côté ouest du chemin de colonisation, qui est parallèle à la voie ferrée.

Ce canton peut aussi être nommé le "jardin fruitier" de l'ouest, vu qu'on y trouve toutes les espèces de baies et même des prunes, car j'en ai trouvé en divers endroits le long de la rivière La Fourche. Un ouvrier de chemin de fer m'a dit que la voie ferrée a dû être ouverte sur une longueur d'un mille, près de la rivière La Fourche, à travers une épaisse forêt de pruniers.

Canton 32, rang 21.—La limite est de ce canton est à travers une région brûlée, couverte de broussailles, légèrement onduleuse ou plate. Le terrain y est considéré de 1re et de 2me classe à l'exception de la section 1, et de la moitié sud de la section 12, qui sont recouvertes par un grand muskeg d'épinette rouge, sur lequel la rivière du Pin perd une partie de ses eaux, et où le creek de la Pointe prend sa source.

SUBDIVISION.

Canton 35, rang 26.—La partie subdivisée dans ce canton comprend la moitié est à partir de sa limite nord en allant vers le sud jusqu'au quatrième mille.

Comme il a été dit plus haut, pour terminer ce canton il aurait fallu tirer la neuvième base et projeter le méridien à partir de là afin d'établir la neuvième ligne de vérification. C'est ce que je n'ai pu faire, la saison étant trop avancée.

La partie qui n'a pas été arpentée est dans les contreforts de la montagne au Canard. La région est généralement onduleuse, très ouverte et bien arrosée par le bras ouest de la rivière Favel, par ses petits tributaires, et par le bras de la même rivière qui pénètre dans la section 36.

Le sol y est de première et de deuxième classe.

Le coteau Minitonas occupe une partie des sections 26, 27, 34 et 35.

Canton 36, rang 25.—La partie subdivisée cette année dans ce canton comprend la moitié est, ainsi que les deux rangées sud des sections qui restaient de la moitié ouest arpentée en 1897.

La région est généralement onduleuse, brûlée, recouverte en partie de broussailles de saule et de peuplier et entrecoupée de savanes de saule et d'épinette rouge. Elle est aussi parfois entrecoupée de bouquets de gros peupliers et de grosses épinettes dans la rangée sud des sections, laquelle est en partie couverte par la montagne au Canard.

La ligne du chemin de fer Canadien du Nord passe dans la moitié sud, près du centre du canton, se dirigeant vers l'ouest jusqu'à la rivière Favel, d'où elle se tourne vers le nord.

Là où il est sec, le sol est de première et deuxième classe.

Canton 36, rang 24.—Les deux rangées sud des sections dans ce canton sont en grande partie couvertes par la montagne au Canard. Elles sont raboteuses, montagneuses, accidentées et couvertes de bois sec et d'arbres renversés par le vent, entremêlés de bouquets de gros bois vert d'épinette et de peuplier. Le tout est entremêlé d'une croissance extrêmement épaisse de saules et d'aulnes.

Le reste, à l'exception d'un petit coteau s'étendant de l'est à l'ouest et couvert de pin, d'épinette et de peuplier utilisable comme bois de construction, est une région basse

et brûlée recouverte de hauts taillis et entrecoupée de nombreux bouquets de bois sec et vert.

Elle est aussi fréquemment interrompue par des savanes de foin, de saules et d'épinette rouge.

Le chemin de fer Canadien du Nord passe vers l'ouest à travers le centre du canton. Dans le but d'effectuer la subdivision du canton, j'ai coupé un chemin carossable à travers la partie nord jusqu'à la rivière Sinclair, sur un parcours de 5½ milles. Ce chemin sera peut-être utile aux colons qui ont l'intention de s'établir ici. La rivière Sinclair coule à travers les sections 35 et 36 dans la direction du nord-ouest. C'est un cours d'eau de 30 chaînes de largeur et de 13 pouces de profondeur. L'eau y est excellente.

Plusieurs cours d'eau plus petits, tributaires de la même rivière, arrosent l'intérieur du canton. Le terrain, là où il est sec, est bon pour les fins agricoles, mais 50 pour 100 du canton se composent de terres trop humides pour être propres à quoi que ce soit. Relativement au "chemin de fer Canadien du Nord", connu jusqu'à il y a quelques semaines sous le nom de chemin de fer Lac-Manitoba, je dois dire que durant l'été dernier il a été prolongé depuis la station "Sifton" jusqu'à Cowan, une station située à l'intersection du bras nord de la rivière au Canard, à 54 milles de "Sifton". Sur ce prolongement, des trains ont circulé régulièrement chaque semaine depuis l'automne dernier et la compagnie accumule de grosses piles de rails et de matériaux de toutes sortes afin de continuer la ligne de bonne heure au printemps.

La construction de cette voie ferrée a eu pour effet d'attirer une grande affluence de colons dans la vallée de la rivière du Cygne, à tel point que toute la bonne terre arpentée dans ce district en 1897, a été prise, et qu'il y avait lors de mon départ environ 260 âmes dans la colonie de la rivière Favel. Il y a trois hôtelleries, trois magasins généraux et un bureau des terres, avec M. Harley comme agent domicilié en cet endroit.

Il n'y a que peu de terrains agricoles disponibles dans la région couverte par les lignes de contour que j'ai tirées. Cependant des bandes de bonne terre se trouvent dans le rang 22, de chaque côté des cours d'eau qui sortent de la montagne au Canard, ainsi que dans les contreforts, dans le rang 23, et vu la proximité du chemin de fer, je recommanderais la subdivision des moitiés ouest des cantons 33 et 34, rang 22, et des moitiés est des mêmes cantons dans le rang 23. Je recommanderais aussi quelques arpentages de subdivision dans les cantons 31, 32, 33 et 34, rangs 20 et 21, le long du chemin de la rivière du Pin ; mais pour faire ce dernier travail l'arpenteur devrait avoir pour instructions de ne subdiviser que les terrains propres à la colonisation, vu qu'une proportion considérable de ces terres ne peuvent être d'aucune utilité. Au cours de mes travaux de la saison, couvrant une grande étendue de terres boisées, le seul bois de construction valant la peine d'être mentionné que j'aie trouvé est situé dans les contreforts de la montagne au Canard, dans les cantons 30, 31, 32 et une partie du canton 33, rang 22, où l'on peut trouver de l'épinette propre à la construction en quantités exploitables. On trouve aussi de bonne épinette, comme susdit, dans le canton 36, rang 24, mais ici comme dans le rang 22, une certaine quantité de ce bois est maintenant en voie d'être enlevée par les entrepreneurs du chemin de fer Canadien du Nord qui prennent là des traverses. Je pourrais aussi mentionner le fait que sur toute l'étendue de la montagne au Canard, des miliers d'acres de belles grosses épinettes ont été détruites par le feu depuis quelques années, et que de grands abattis d'arbres renversés par le vent jonchent maintenant le terrain, rendant très difficile la marche à travers cette région.

Les dommages causés au domaine public par ces incendies sont incalculables, et des mesures devraient être prises pour prévenir leur répétition.

En faisant mes arpentages j'ai dû lutter contre de grandes difficultés. Les aspérités du pays couvert d'arbres abattus par le vent, la rareté du fourrage pour les chevaux, la surabondance de l'eau, la nature boueuse du terrain, l'impossibilité de faire suivre les travaux par le matériel de campement, les souffrances causées aux chevaux par les mouches dites "bull dogs", le fléau du pays, dont chaque arpenteur se plaint lorsqu'il travaille dans une région boisée, et contre lequel il n'y a pas de remède : voilà autant de difficultés qui ont ralenti les progrès des travaux.

La nécessité de marcher de six à douze milles par jour, du camp au théâtre des travaux, et de revenir le soir, en franchissant de hauts amoncellements d'arbres renversés par le vent, ou à travers de profonds muskegs, était considérée par tous les

membres du parti comme étant beaucoup plus dure que les travaux sur la ligne, la marche étant en elle-même suffisante pour fatiguer qui que ce soit.

En concluant, je dois dire que jamais auparavant, durant mes années de service comme arpenteur, je n'ai enduré autant de misère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. R. A. BÉLANGER, A. T. F.

N° 14.

RAPPORT D'ERNEST W. HUBBELL, A. T. F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DE LA RIVIÈRE DU CYGNE, MANITOBA, ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

OTTAWA, 9 janvier 1899.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes travaux de campagne durant la dernière saison dans le district de la rivière du Cygne.

Conformément aux instructions reçues de vous et datées du 20 mai, j'ai quitté Ottawa le plus tôt possible pour le district de la rivière du Cygne, Manitoba. J'ai passé une journée à Winnipeg, à acheter le matériel de campement nécessaire, des provisions pour la saison, etc., que j'ai expédiés à Yorkton par le chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest. Je suis arrivé le 31 mai à Yorkton, où mon équipement avait été apporté quelques jours auparavant de l'endroit où il avait été mis en hivernement, à 30 milles au nord, conformément à un télégramme à cet effet que j'avais envoyé d'Ottawa.

Je regrette de faire rapport de la perte de trois de mes chevaux, deux desquels sont morts peu de temps après avoir été livrés à M. Wm. Reekie, qui était chargé de les hiverner, et dont le dernier est mort quelques jours avant mon arrivée. La cause de leur mort, d'après le rapport de M. Reekie, a été "la débilité générale et l'influenza, qui étaient épidémiques parmi les chevaux dans cette région l'hiver dernier. La perte de ces chevaux m'a beaucoup nui en faisant retomber le double du travail sur les autres, ce qui a considérablement retardé le transport de mon équipement à travers la campagne, vu que j'ai été occupé pendant la majeure partie de la saison à tirer des lignes de base et des extérieurs de méridiens dans les montagnes au Canard et les collines du Porc-Epic, région excessivement accidentée et fortement boisée où j'avais constamment besoin de chevaux de bât.

Le 1er juin, mon équipement avait subi les réparations nécessaires, les chevaux étaient ferrés, les provisions charroyées de la station, et mon parti au complet dans le camp, à l'exception de M. Revel. Il avait été nommé comme membre de mon parti avant mon départ d'Ottawa, mais il n'est pas venu et je n'ai pas entendu parler de lui. Nous sommes arrivés le 4 juin à Fort-Pelly, où j'ai remisé aux magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson une partie considérable de mes approvisionnements qui avaient été transportés là par deux attelages additionnels engagés à cette fin à Yorkton. J'ai aussi laissé un wagon à cet endroit.

Le 6 juin, j'ai quitté Fort-Pelly avec mon équipement pour la neuvième base dans la montagne au Canard. Le point le plus rapproché de notre destination que nous avons pu atteindre avec notre équipement est à 8 milles au nord de la base au pied des montagnes. Ici, sur les bords de la rivière Rugissante, nous avons établi notre camp et nous nous sommes préparés à transporter à dos de cheval ce qui était essentiel pour le travail et utile pour un camp volant. Le 9 juin, ayant laissé le camp principal aux soins du cuisinier, nous nous sommes rendus avec des chevaux de bât à notre point de départ sur la neuvième base, canton 32, rang 23, que nous avons atteint le jour suivant, et nous avons établi notre camp à l'est de l'angle du canton, et ouvert environ un demi-mille de la ligne de base.

Le 18, nous avons terminé l'arpentage de la base à travers le rang 27, et nous avons transporté notre camp à l'angle du canton. Cette ligne passe à travers une région très accidentée et très montagneuse, traversant de nombreuses coulées et de nombreux ravins dont la profondeur varie de 60 à 200 pieds. Cette région est fortement boisée d'épinette et de peuplier dont la grosseur varie de 4 à 40 pouces de diamètre. De récents incendies ont détruit la majeure partie de ces arbres immenses que le vent a renversés, et qui sont empilés en monceaux entrecroisés qui rendent le transport très difficile et très lent, même avec des chevaux de bât. La ligne coupe de nombreux cours d'eau dont les eaux sont très claires et très dures. Le sol peut être considéré comme étant de deuxième et de troisième classe, le sol de surface, de marne noire, a une profondeur qui varie de 2 à 4 pouces, avec sous-sol de gumbo ou d'argile graveleuse. Un grand nombre des crêtes les plus élevées sont couvertes de cailloux et de gravier.

Le 20, j'ai commencé l'arpentage du méridien entre les rangs 26 et 27 et je l'ai produit au nord de la ligne de correction. La région qu'il traverse est très ravinée et très montueuse, entrecoupée de profonds ravins, de grands creeks, et arrosée par la rivière Rugissante. Elle est entièrement couverte de brûlés, d'arbres abattus par le vent, d'épinettes vertes, de peupliers et de saules gris ; on peut facilement se figurer qu'à travers une semblable région les progrès ont été lents et difficiles, la surface de la montagne étant très accidentée.

En plusieurs endroits, les parois de ces ravins étaient tellement escarpées et les points d'appui si peu solides que les bûcherons éprouvaient beaucoup de difficultés à conserver leur équilibre pour débarrasser la ligne.

Nous avons terminé l'ordonnée de ce méridien le 8 juillet, et le jour suivant nous avons atteint notre camp principal, que nous avions quitté juste un mois auparavant. Mon expérience dans les camps et les travaux d'arpentages au Nord-Ouest a été parfois très rude et très variée, mais cette ligne est la plus difficile et la plus fertile en embarras de toutes celles que j'ai tirées. Le 5 juillet, la chaleur a forcé deux de mes hommes à s'aliter, et ils ont été plusieurs jours sans pouvoir reprendre leur travail.

Les innombrables milliers de grosses mouches " bull dog, " sur lesquelles la fumée ne produisait aucun effet, affolaient parfois les malheureux chevaux au point qu'il était impossible de les conduire, et les myriades de moustiques et de moucherons ne laissaient presque pas de repos, la nuit et le jour, aux hommes et aux animaux.

Il y a une quantité de beau bois sur le versant nord des montagnes, dans les environs que les incendies n'ont pas entamée. Le sol varie de quelques pouces de marne noire au sable et au gravier, avec sous-sol d'argile graveleuse. Le 13 juin, nous avons eu une assez forte gelée, mais depuis lors, jusqu'au 8 juillet, la chaleur a été parfois intense. De nombreuses et fortes averses de pluie ont aussi retardé les progrès des travaux. D'ici, nous nous sommes rendus à la 9ième base, dans le rang 31, et nous avons tiré la ligne extérieure du méridien entre les rangs 30 et 31, au nord de la ligne de vérification, que nous avons terminée le 20 juillet. Cette ligne, à partir du pied des montagnes au Canard, passe à travers une belle étendue de pays ; la surface est généralement onduleuse, mais elle est plate à certains endroits. Le sol pourrait être considéré comme étant de deuxième classe, bien que le sol d'alluvion soit une marne noire, de 4 à 12 pouces, avec sous-sol de sable ou d'argile graveleuse. La ligne traverse le sentier allant de Pelly au bureau des terres du côté sud de la rivière du Cygne, et le sentier allant de Pelly au lac du Cygne, du côté nord de la rivière, où elle traverse la rivière du Cygne, à environ 8 milles de la ligne de base ; la profondeur moyenne de l'eau est de 8 pieds et la rapidité du courant est de deux à trois milles à l'heure ; les rives à pic ont de 8 à 10 pieds de hauteur.

La région est à peu près à moitié recouverte de petits peupliers et de petits saules, le reste étant la prairie ouverte ou de petites broussailles. Cette ligne traverse aussi de magnifiques terres à foin au sud de la rivière du Cygne, et depuis que l'arpentage a été fait plusieurs colons se sont établis dans les environs. On a aussi vu quelques petits lacs à l'est et à l'ouest de la ligne dans le canton 33 ; excepté dans ces lacs et dans la rivière, il est difficile de trouver de l'eau ; cependant, en creusant, comme nous avons été fréquemment obligés de le faire, on peut généralement en trouver à une profondeur de 4 à 10 pieds. De là nous nous sommes rendus au lac La Course, dans le rang 32. L'angle du canton, sur la ligne de base, étant dans le lac, nous avons commencé le méridien à l'angle nord-est de la section 32, puis nous nous sommes dirigés vers le nord jusqu'à une distance de 2 milles, puis à deux milles vers l'ouest, puis vers le nord jusqu'à la ligne de vérification, où nous avons terminé l'ordonnée le 28 juillet. Ce méridien traverse l'une des plus belles parties de la région qu'il y ait dans la vallée, cette région étant presque entièrement composée de prairie ouverte. Le sol est de première classe, environ 12 ou 13 pouces de marne noire, avec sous-sol d'argile ; la surface est plate ou onduleuse. La rivière du Cygne est traversée trois fois, à environ 6½ milles au nord de la base. Ceci est vraiment une belle section agricole, et qui sera sans doute bientôt établie. Le sentier de Pelly au lac du Cygne traverse la rivière à environ un demi-mille à l'est du méridien. Il serait beaucoup à désirer qu'un pont fut construit ici, vu qu'au printemps le passage est dangereux et difficile.

D'ici nous nous sommes rendus à la montagne du Tonnerre, et le 9 août nous avions terminé cette partie du canton 35, rang 29, qui n'avait pas été arpentée durant la dernière saison.

Il était étonnant de voir le nombre de terres prises dans ce canton. Si l'on considère qu'à la dernière saison il n'y avait pas un seul squatter dans un rayon de 50 milles, et maintenant je crois que chaque homestead du canton a été pris, il est inutile de faire des commentaires sur les avantages qu'il offre à la colonisation. D'ici nous nous sommes rendus avec notre équipement aussi loin que possible vers le nord jusqu'à la dixième ligne de base. Laissant le camp principal sur le bras sud de la rivière des Bois, nous avons chargé nos chevaux de bât et nous avons suivi la limite du Manitoba à son intersection avec la dixième base.

J'ai fait des observations pour découvrir l'azimut le 10 août, et le jour suivant nous avons ouvert un mille de la base, et amené la balance du camp volant. Le 13 nous avons terminé la base à travers le rang 30, et le jour suivant nous avons transporté notre camp volant à deux milles à l'ouest et à quatre milles au sud. Quatre milles de cette ligne sont à travers un bois épais de peupliers verts comprenant quelques épinettes et saules de diverses dimensions, les autres deux milles sont toutes en brûlé, en arbres renversés et en saules. La surface est virtuellement plate et le sol est de première classe, étant une marne noire de 10 à 16 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile. L'eau est très rare sur cette ligne. Une particularité bien en évidence était les myriades de " nid de guêpes ", une moyenne d'un sur chaque trois chaînes. Comme ils étaient dans la terre, nous ne les voyons pas avant qu'ils fussent dérangés par les hommes se servant de la serpe, et alors ils manifestaient leur présence d'une façon qui était loin de nous être agréable, de fait, nous étions obligés de les brûler avant que de pouvoir passer, et nous avons été piqués plus d'une fois.

Le 20 août, nous avons commencé le travail sur la ligne de contour du méridien, entre les rangs 30 et 31, travail que nous avons terminé le 2 septembre, ayant été retardés trois jours et demi par une pluie incessante.

Les premiers sept milles passent à travers un épais brûlé d'arbres renversés et de saules. Le reste du méridien passe à travers de petits peupliers et des broussailles. La surface est assez unie avec une pente graduelle vers le sud. Le sol est de bonne qualité, un peu sablonneux en certains endroits. L'eau est très rare le long de cette ligne. D'ici nous nous sommes rendus au canton 36, rang 29, que nous avons commencé à subdiviser le 6 septembre, et nous avons terminé tout ce qu'il était nécessaire de faire le 22 septembre.

La partie nord de ce canton est couverte d'un bois épais de gros peupliers verts, de saules verts et de quelques épinettes, dont la grosseur varie et atteint parfois 40 pouces de diamètre. Vers le sud, le bois se transforme en taillis et en broussailles de saules. La surface est assez montueuse et le bras sud de la rivière des Bois, un cours d'eau de 30

ou 40 chaînes de largeur et de quatre pieds de profondeur, coule vers l'est à travers le centre du canton. Le long de sa vallée, suivant les sinuosités du cours d'eau, se trouve une étendue de foin magnifique, qui fournirait la nourriture suffisante pour l'hivernement d'un grand nombre d'animaux. Un ou deux autres cours d'eau de moindre importance aident à fournir un bon approvisionnement d'eau durant toute l'année. Le sol n'est pas de première qualité, étant surtout sablonneux, avec sous-sol d'argile graveleux.

Du 7 au 10 septembre, nous avons eu une assez forte gelée chaque nuit.

D'ici nous nous sommes rendus au canton 36, rang 28, et nous avons arpenté le reste de ce canton, qui n'avait pas été arpenté en entier l'an dernier. La partie arpentée est épaissement boisée de peupliers et de saules verts, avec un grand muskeg dans les sections 25, 26 et 35. Le sentier qui conduit de Fort-Pelly au lac du Cygne traverse le canton en se dirigeant vers le nord-est. Pendant que nous étions au camp, ici, le 2 octobre, nous avons eu notre première tempête de neige ; il est tombé environ 10 pouces de neige qui est restée sur le sol durant plusieurs jours. Il y a plusieurs colons dans le canton.

Le 5 octobre, nous avons transporté notre camp au canton 35, rang 28, afin d'y terminer les arpentages, travail que nous avons achevé le 25. La neige et la boue rendaient les sentiers difficiles. Ce canton est très avantageux pour la colonisation, le sol y est de première classe et la surface est unie ou onduleuse, excepté dans le sud-ouest, où elle est montagneuse. Elle est partiellement couverte de petits peupliers et de petits saules. Le long des bords de la rivière du Cygne et des nombreux creeks on trouve du bois de construction en abondance. Un beau cours d'eau, d'environ 30 chaînes de largeur et de 2 à 4 pieds de profondeur, coule vers le nord à travers le centre du canton.

Je l'ai nommé le ruisseau Lobstick, à cause de plusieurs points de repère semblables le long de ses rives. Il y a quelques colons dans cette partie du canton. Des labours considérables y ont été faits et quelques maisons y ont été construites, de fait plusieurs lignes avaient été jalonnées par les colons avant mon arrivée. Il y a une grande quantité de foin dans les vallons ; environ 200 ou 300 tonnes avaient été coupées et mises en meulons.

La température était très désagréable et très froide, de fait nous n'avons guère vu le soleil durant le mois d'octobre. D'ici nous nous sommes rendus au canton 36, rang 26, et nous en avons achevé la partie non terminée. Les lignes terminées passaientà travers un bois de gros peupliers verts contenant quelques belles épinettes. J'apprends qu'une scierie doit être construite incontinent dans la section 30. Le bureau temporaire des terres de ce district est situé dans la section 11, près de la rivière Favel, et l'on m'apprend qu'il y a beaucoup d'activité à ce bureau. La majeure partie de ce canton est habitée, et il se récolte de beau grain dans les environs. Durant notre séjour au camp, ici, nous avons eu plusieurs fortes tempêtes de neige. Nous nous sommes ensuite transportés au canton 37, rang 27, et nous avons arpenté une partie de ce canton, mais la maladie m'a forcé de laisser non achevés dix milles d'une région couverte d'une épaisse forêt de peupliers, d'épinette et d'arbres renversés par le vent.

La partie arpentée du canton est presque entièrement habitée.

Le tracé du prolongement du chemin de fer de Dauphin se dirige vers le nord à travers le centre du canton. Le 21 novembre, le thermomètre marquait 35° au-dessous de zéro, et nous avons levé le camp.

Le 24, nous avons établi notre camp à Fort-Pelly, et le jour suivant nous avons commencé à remarquer le 2ème méridien. Il a fallu arpenter de nouveau et déblayer entièrement cette ligne, pas un seul poteau de fer n'a été retrouvé sur le parcours de six milles. Il y a deux rangées de buttes et de poteaux, l'une étant l'ancien système d'arpentage. Malheureusement, il nous a été impossible de les détruire ou de construire de nouvelles buttes, parce que la terre était gelée jusqu'à une profondeur d'un pied ou plus, mais la situation de ces vieilles buttes a été constatée et elles seront détruites au printemps. Des poteaux d'arpentage en fer et des poteaux en bois pour les quarts de section ont été placées dans des positions convenables sur le méridien. Nous avons retracé une erreur d'une chaîne et de 47 chaînons sur cette ligne, qui rejette l'angle du canton à cette distance au sud sur la 9ème base. J'ai aussi tiré le méridien dans le rang 33 et j'ai subdivisé le canton fractionnaire adjacent, mais, pour la raison donnée ci-dessus il m'a été impossible de construire des buttes, de sorte que j'ai laissé les poteaux en fer et

en bois dans la position qu'ils doivent occuper, les buttes devant être faites au printemps. J'ai dû ouvrir une partie considérable de la limite nord de la réserve de la Compagnie de la Baie-d'Hudson afin de la retracer et de tirer des lignes jusqu'aux maisons des colons, dont le nombre est assez considérable et qui sont tous groupés ensemble, étant là depuis 25 ans ou plus.

La saison étant maintenant très avancée, comme j'étais presque perclus de rhumatismes contractés durant la dernière partie de la saison, j'ai dû, à mon grand regret, abandonner les travaux. En conséquence, les 7 et 8 décembre, j'ai remisé mon équipement chez E. A. W. McKenzie, de Fort-Pelly, j'ai réglé les comptes d'arpentage et congédié quelques-uns des membres de mon parti. Le jour suivant j'ai quitté Pelly pour Yorkton, où je suis resté une journée et où j'ai congédié le reste de mon parti et payé les comptes en souffrance. J'ai quitté Yorkton lundi le 11 décembre et je suis arrivé le même soir à Winnipeg, où j'ai dû m'arrêter quelques jours pour cause de maladie.

GIBIER.

Le pays abonde en orignaux, ours, loups, renards, lynx et visons. Nous avons tué plusieurs ours et orignaux.

OBSERVATIONS METÉOROLOGIQUES.

Prise dans son ensemble, la saison d'arpentage a été assez bonne, à l'exception d'octobre, durant lequel mois il a plu presque constamment. Le maximum de la température pour le mois d'octobre a été de 41° le 15 ; pour novembre elle a été de 2° le 17. Le minimum pour octobre, le 29, a été de 14° ; pour novembre, le 25, de 42° au-dessous de zéro.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ERNEST W. HUBBELL, A.T.F.

N° 15.

RAPPORT DE J. C. DESMEULES, A. T. F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DE LA RIVIÈRE DU CYGNE, MANITOBA.

MALBAIE, 26 janvier 1899.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes travaux de campagne durant la dernière saison dans le district de la rivière du Cygne, Manitoba.

Conformément à vos instructions datées du 21 mai dernier, je suis parti de chez moi le 1er juin et je suis arrivé le jour suivant à Québec, où je suis resté jusqu'au 6, faisant des rapports d'arpentages faits durant l'hiver précédent en vertu d'instructions du département de la Colonisation et des Mines, province de Québec.

J'ai quitté Québec le 6 juin et je suis arrivé le jour suivant à Ottawa, où j'ai rencontré M. J. A. Belleau, A. T. F., qui avait été nommé mon adjoint pour l'expédition prochaine. J'ai quitté Ottawa le 8 et je suis arrivé à Winnipeg le 10. Je suis resté là jusqu'au 14, engageant des hommes et achetant des provisions et des articles d'équipement général en attendant le départ du train de Yorkton.

Je suis arrivé le 15 juin à Yorkton, où il me fallait attendre la majeure partie de mon équipement, lequel, malheureusement, n'a pu arriver avant le vingt-deuxième jour du même mois.

Sur la foi de renseignements dignes de confiance concernant la nature du pays que je devais traverser durant mes travaux de campagne, j'ai cru qu'il vaudrait mieux me servir de charrettes au lieu de chariots. Ayant acheté deux chariots à Winnipeg, j'en ai donné un en échange pour deux chevaux et une charrette d'occasion, ne gardant qu'un seul chariot. J'ai été heureux de pouvoir me féliciter de ce marché plus tard, une fois l'hiver commencé. Mes attelages ayant été complétés par l'achat de quatre chevaux outre les deux déjà mentionnées, je me suis mis à l'œuvre pour réparer deux charrettes d'occasion et pour en construire une nouvelle. Mon équipement étant ainsi complété, après avoir reçu mes approvisionnements qui venaient d'arriver de Winnipeg, je me suis mis immédiatement en route, le matin du 23 juin, pour Fort-Pelly, où je suis arrivé dimanche, le 26, ayant été retardé durant toute la journée de samedi et jusqu'à dix heures le dimanche par une pluie très abondante. Je suis parti de Fort-Pelly le jour suivant, et le 30 juin je suis arrivé à l'angle nord-est du canton 34, rang 23, à l'ouest du méridien principal, lequel, d'après vos instructions, était le point de départ de mes travaux. En conséquence, j'ai commencé le même jour à retracer la limite nord de ce rang, après avoir fixé d'une façon permanente, au moyen d'un poteau et d'une butte, l'angle nord-ouest en question, qui avait été auparavant temporairement indiqué au moyen d'un poteau temporaire en bois.

Conformément à vos instructions, j'ai subdivisé les trois quarts nord du rang, depuis la ligne de vérification en descendant jusqu'à la limite nord des sections 7, 8, 9, 10, 11 et 12, mais ayant fait l'arpentage de la limite nord du canton 34, rang 29, et étant obligé d'aller au sud pour retracer sa limite méridionale, j'ai cru devoir, après une minutieuse enquête personnelle dans la région avoisinante, terminer immédiatement toute la subdivision du rang 28, à l'exception des sections 1, 2 et 12, qui sont situées dans la partie la moins avantageuse de la crête nord de la montagne au Canard, entrecoupées de profonds ravins et épaissement boisées de peupliers et d'épinettes de très forte taille.

Canton 34, rang 28.—Les premiers deux milles de la limite nord du rang 28 sont sur une région unie, couverte de bouquets de peupliers et de saules, avec des savanes de

foin dans les moitiés occidentales des sections 36 et 35. Les sections 34 et 33 sont en prairie unie et broussailleuse entrecoupée de deux creeks, l'une à l'extrémité occidentale de la section 34, et l'autre vers le milieu de la section 33, toutes deux coulant vers le nord. Les sections 32 et 31 offrent une région plus accidentée, entrecoupée de coulées et de creeks et couverte de bouquets de peupliers verts, à l'exception de l'extrémité de ces sections, qui est plus unie et plus brousailleuse.

Limite est des sections 2, 11, 14, 23, 26 et 35.—Les deux premières sections ont été laissées non arpentées ; sur les autres sections la ligne passe à travers une prairie broussailleuse et ondulée, et traverse un bras de la rivière Mugissante, ainsi que la fourche sud du sentier conduisant de Fort-Pelly au lac du Cygne dans la section 23.

Limite des sections 10, 15, 22, 27 et 34.—Le pays sur cette ligne est en pente douce vers le sud et l'est jusqu'à la section 27, et il est couvert d'épaisses broussailles et de petits peupliers (taillis), puis il est en prairie unie et broussailleuse, avec des bouquets de saule dans la première moitié de la section 27.

Limite est des sections 4, 9, 16, 21, 28 et 33.—Cette ligne traverse le bras de la rivière Mugissante, ci-dessus mentionné, trois fois dans la première moitié de la section 4, et la fourche sud du sentier de Fort-Pelly dans la première moitié de la section 21. La région s'incline en pente douce vers le sud et est couverte d'une épaisse croissance de broussailles et de petits peupliers.

Limite est des sections 5, 8, 17, 26, 29 et 32.—Cette ligne passe à travers une région fortement boissée de gros peupliers, d'épinettes et de broussailles sur la première moitié de la section 5, puis sur une région onduleuse couverte de taillis de peupliers et de broussailles. Elle traverse un petit lac d'eau douce dans la moitié nord de la section 8, puis un muskeg d'environ six chaînes de largeur, un petit creek coulant vers l'ouest et le sentier de Fort-Pelly dans la moitié nord de la section 20. Deux petits creeks coulant vers l'ouest traversent cette ligne, l'une dans la moitié nord de la section 29, et l'autre dans la moitié sud de la section 32.

Limite est des sections 6, 7, 18, 19, 30 et 31.—Cette ligne passe à travers des arbres renversés et de petits peupliers verts sur la première moitié de la section 6, puis des broussailles et des saules brûlés entremêlés çà et là d'épaisses broussailles et de petits peupliers verts. La région devient unie ou légèrement onduleuse dans les sections 18 et 19, puis plus accidentée et plus broussailleuse dans les deux dernières sections. On trouve plusieurs creeks et savanes sur cette ligne, savoir, sur les sections 31, 30, 19, 18 et 17.

Limite sud des sections 1, 2, 3, 4, 5 et 6.—Cette ligne passe sur le versant nord de la montagne au Canard, à travers une région couverte il y a quelques années d'une forte croissance de gros bois maintenant détruit par le feu et remplacé par de jeunes peupliers, saules, aulnes et broussailles. On y rencontre plusieurs creeks qui prennent leur source dans la montagne au Canard et se déchargent dans le bras de la rivière Mugissante qui entre dans le rang 23 sur la section 4, et en ressort dans la section 36, après avoir serpenté à travers les sections 3, 11, 14, 24, 25 et 36. Le sentier de Fort-Pelly entre dans ce rang dans la partie sud de la section 30, empiétant sur les sections 29, 20, 21, 22, 23 et 24. Avec un peu d'aide du gouvernement, ce sentier pourrait être de beaucoup amélioré et devenir très utile aux gens ayant l'intention de se fixer dans cette partie du pays au sud de la rivière du Cygne.

Tout ce rang peut être considéré comme étant de première classe, soit pour la culture, soit pour le pâturage, étant abondamment pourvu de bois de toute sorte, de bonne eau claire dans les creeks et dans les lacs, et de terrains de la meilleure argile et marne noire sablonneuse.

Canton 34, rang 29.—Limite nord du rang 29.—Cette ligne traverse plusieurs creeks dans les sections 36, 34 et 33, et tous se déchargent dans la rivière du Cygne ; elle traverse la rivière même trois fois dans la moitié est de la section 32 et une fois dans la moitié ouest de la section 31. La rivière du Cygne est ici un cours d'eau ayant une moyenne d'une chaîne de largeur sur deux ou trois pieds de profondeur, avec fond pierreux, coulant à une allure de deux ou trois milles à l'heure. C'est une puissante rivière qui sort de son lit durant le saison des crues et inonde ses rives jusqu'au pied des hauteurs qui les environnent. La section 36 est en partie une prairie unie et en partie interrompue par un creek de deux ou trois pieds de profon-

deur sur sept ou huit pieds de largeur, coulant au fond d'une profonde coulée boisée de gros peupliers verts. La région dans les sections 35, 34 et 33 est accidentée et montueuse, avec de petites étendues de prairie unie et plusieurs creeks parmi des coulées et des ravins profonds.

Limite est des sections 2, 11, 14, 23, 29 et 35.—Cette ligne passe sur le versant nord de la montagne au Canard, à travers des arbres brûlés et renversés et des broussailles, jusqu'à la moitié de la section 11 ; elle traverse un petit creek coulant vers l'est ; puis le pays est entrecoupé çà et là de bois renversé et couvert d'une végétation de peupliers et de broussailles. Le sentier de Fort-Pelly, ainsi qu'un petit creek coulant vers l'ouest sont traversés à l'extrémité nord de la section 23. Dans les sections 26 et 25 la ligne passe dans une large vallée recouverte d'épinettes, de peupliers, d'aulnes et de prairies de foin, et traverse un creek coulant vers le nord-est à travers la section 36.

Limite est des sections 3, 10, 15, 22, 27 et 34.—Cette ligne descend la pente nord de la montagne au Canard jusqu'à un petit lac sur la moitié nord de la section 10 ; puis elle passe à travers une région onduleuse jusqu'à la section 22, où elle rencontre le sentier de Fort-Pelly, puis un petit creek coulant vers l'est à travers la section 26. A partir du sentier de Pelly la région devient plus accidentée et plus montueuse, étant entrecoupée de profondes coulées qui déversent leurs eaux dans le creek ci-dessus mentionné.

Limite est des sections 4. 9, 16, 21, 23 et 33.—Cette ligne est à travers une région traversée par le feu, est obstruée par du bois brûlé et renversé, de fortes dimensions, et par une nouvelle croissance de petits peupliers, de saules et de broussailles ; elle traverse le sentier de Fort-Pelly sur la section 16, puis un petit creek de bonne eau claire quatre fois dans les sections 21 et 22. Les sections 21, 28 et 33 sont une région onduleuse, entrecoupée de profondes coulées déchargeant leurs eaux vers la rivière du Cygne, et épaissement couverte de saules, de peupliers, de broussailles et d'épinettes, et entrecoupée çà et là d'espaces de prairies broussailleuses.

Limite est des sections 5, 8, 17, 20, 29 et 32.—La région le long de cette ligne s'incline vers le nord sur toute l'étendue de la section 5, puis la prairie onduleuse devient plus montueuse et entrecoupée de profondes coulées, surtout sur les sections 20 et 32. La ligne traverse un creek dans la partie sud de la section 17, ainsi que le sentier de Fort-Pelly vers le milieu de la même section. La région, le long de cette ligne, est couverte d'arbres calcinés et renversés et d'une croissance de petits peupliers, de petits saules et de broussailles sur toute la section 5 et sur la moitié de la section 2, qui est à proprement parler le pied du versant nord de la montagne au Canard ; puis, c'est une prairie onduleuse et broussailleuse avec des pièces de saules et de broussailles.

Limite est des sections 6, 7, 18, 19, 30 et 31.—Cette ligne descend le versant nord de la montagne au Canard jusqu'à la limite nord de la section 6, puis elle traverse une région onduleuse jusqu'à la limite nord de la section 30. Elle est interrompue par de profondes coulées dans la section 31, où elle traverse la rivière du Cygne dans le milieu de cette section. Dans la section 7 elle rencontre un petit creek et le sentier de-Fort Pelly est traversé au sud de la rivière du Cygne dans la section 18.

Limite sud des sections 1, 2, 3, 4, 5 et 6.—Cette ligne passe sur le versant nord de la montagne au Canard et traverse plusieurs creeks qui tous coulent vers le nord. C'est une région entièrement brûlée des plus avantageuses pour l'agriculture, obstruée par des arbres renversés et couverte d'une végétation de petits peupliers, de saules et de broussailles ; elle s'élève un peu vers l'ouest, surtout dans les deux dernières sections.

L'ensemble de ce rang est en partie onduleux et en partie accidenté, le sol y est en général en marne noire avec sous-sol riche d'argile ou de marne sablonneuse. Cinquante pour cent de cette région peuvent être considérés comme étant très avantageux pour l'agriculture ; le reste, c'est-à-dire la moitié nord, bien que plus accidenté et plus montueux, peut être adapté avec avantage à la culture et à l'élevage. Les nombreuses coulées, prairies ou savanes à foin, et les bouquets de bois vert, offrent en abondance de l'eau, du fourrage et des abris aux animaux durant toute l'année. La rivière du Cygne pénètre dans ce rang sur la section 31, empiète, vers le sud, sur environ la moitié des sections 31 et 32, et traverse la ligne de vérification trois fois dans la moitié nord-est de la section 32, serpentant ensuite dans le canton 35. Un autre cours d'eau coulant vers le nord-est à travers les sections 6, 8, 16, 22, 26, 27, 35 et 36, outre plusieurs petits ruisseaux et étangs distribuent abondamment leurs eaux sur tout le rang 29.

Canton 34, rang 30.—Cette ligne passe, à partir de l'angle nord-est de ce rang, à travers une région épaissement boisée de gros peupliers entremêlés d'épais taillis de saule. Elle traverse la rivière du Cygne trois fois dans la dernière moitié de la section 36, dans une vallée profonde, et passe sur une colline escarpée couverte de peupliers, de saules et d'aulnes. La fourche nord du sentier de Fort-Pelly conduisant au lac du Cygne est aussi traversée dans l'angle nord-ouest de la section 36. A partir du poteau de quart de cette section, la région est une prairie broussailleuse jusqu'à la section 34, où elle devient onduleuse et couverte de saules et de taillis jusqu'à la section 33, où l'on trouve de petits peupliers, soit en bouquets, soit disséminés, avec çà et là des pièces de prairie broussailleuse.

Limite est des sections 2, 11, 14, 23, 26 et 35.—A partir de la limite sud du rang 30, cette ligne traverse en descendant la pente douce du versant nord de la montagne au Canard, une région incendiée jadis et maintenant recouverte d'une nouvelle croissance de saules, peupliers et broussailles. Elle traverse la fourche sud du sentier de Fort-Pelly conduisant au lac du Cygne, près de la limite nord de la section 11 ; puis elle traverse le creek de la Tête-d'Ours six fois sur la section 14, dans une savane d'épinette sèche obstruée par un épais amoncellement de bois sec renversé. A partir de la limite nord de la section 14, la région est une prairie onduleuse et broussailleuse jusqu'à la crête qui domine la rivière du Cygne vers le nord. La ligne traverse cette rivière dans la moitié nord de la section 26. La rivière du Cygne mesure ici une chaîne et demie de largeur sur un pied et demi de profondeur, avec un courant rapide. La crête sur sa rive gauche a de soixante à soixante-dix pieds de hauteur, se terminant à soixante chaînes sur la section 26. Puis, le pays est plus uni, étant une prairie ouverte et broussailleuse jusqu'à la ligne de vérification.

Limite est des sections 3, 10, 15, 22, 27 et 34.—Cette ligne traverse le creek de la Tête-d'Ours dans la section 10, la fourche sud du sentier de Fort-Pelly dans la section 15, la rivière du Cygne dans la section 22, et la fourche nord du sentier de Fort-Pelly près de la limite nord des sections 26 et 27. La région, au commencement de cette ligne, s'incline légèrement vers le nord jusqu'à la traverse du creek de Tête-d'Ours, et elle est couverte de petits peupliers et de broussailles. C'est une prairie pierreuse et accidentée jusqu'à la limite nord du quart de section 15, puis, onduleuse, couverte de peupliers et de saules secs et verts. A partir des coteaux du sommet, au nord de la rivière du Cygne, la région est parfois plate, parfois onduleuse et marécageuse, jusqu'à la ligne de vérification.

Limite est des sections 4, 9, 16, 21, 23 et 33.—Cette ligne est à travers une région s'inclinant vers le nord, traversée par l'incendie et couverte d'arbres renversés et une forte végétation de petits peupliers, de saules et de broussailles. Le creek de la Tête-d'Ours est traversé deux fois dans la section 9, la fourche sud du sentier de Fort-Pelly à environ 40 chaînes plus au nord, un petit creek coulant vers l'est vers le milieu de la section 16, puis, sur un versant, au nord, la ligne atteint la rivière du Cygne dans la partie sud de la section 21. Le creek de la Digue-du-Castor est traversé dans la moitié nord de cette section, et la fourche nord du sentier de Fort-Pelly dans la section 28. De là, la ligne passe à travers une région broussailleuse, unie ou onduleuse jusqu'à la limite nord du rang 30.

Limite est des sections 5, 8, 17, 20, 29 et 32.—Cette ligne traverse le creek de la Tête-d'Ours trois fois dans dix chaînes au pied de la montagne au Canard ; à un demi-mille de son point de départ, elle traverse la fourche nord du sentier de Fort-Pelly conduisant au lac du Cygne dans la section 8 ; puis elle traverse une savane humide d'épinette dans la première partie de la section 17, et la rivière du Cygne dans la moitié nord de cette section.

La rive nord de la rivière du Cygne est marécageuse jusqu'à environ quinze chaînes au nord, puis le pays s'élève légèrement vers le nord, la ligne traverse un petit creek dans la moitié sud de la section 20 ; le sentier de Fort-Pelly, dans sa moitié nord, et le creek de la Digue-du-Castor, dans la moitié nord de la section 29 ; puis la ligne passe à travers un pays plat ou onduleux couvert de saules verts et secs et de petits peupliers.

L'espace situé entre la fourche sud du sentier de Fort-Pelly et la moitié sud de la section 17, est une prairie raboteuse et accidentée. Les sections 17, 20 et 29 sont une

région marécageuse et accidentée, puis onduleuse et recouverte de saules, de peupliers verts et secs et de broussailles jusqu'à la ligne de vérification.

Limite est des sections 6, 7, 18, 19, 30 et 31.—Cette ligne traverse la fourche sud du sentier de Fort-Pelly conduisant au lac du Cygne, à l'extrémité nord de la section 6 ; la rivière du Cygne au milieu de la section 18 ; la fourche nord du sentier de Fort-Pelly dans la section 19, et le creek de la Digue-du-Castor à l'extrémité nord de la section 30. Le pays, le long de cette ligne, s'incline vers le nord jusqu'à la première traverse du sentier de Fort-Pelly mentionnée ci-dessus, et il est couvert de peupliers, de saules et de broussailles. D'ici à la traverse de la rivière du Cygne il est onduleux et montagneux, couvert de saules secs et verts et de broussailles jusqu'à la section 19 ; puis il y a une épaisse croissance d'épinette sur une couche de mousse humide d'environ deux ou trois pieds d'épaisseur.

Limite sud du rang 30.—Cette ligne s'étend vers l'ouest à travers le versant nord de la montagne au Canard, traversant plusieurs petits creeks dans les sections 1, 2 et 4 et le creek de la Tête-d'Ours dans la section 5. Le pays s'incline légèrement vers le nord et est recouvert d'une épaisse croissance de saules, de jeunes peupliers et de broussailles.

La rivière du Cygne et le creek de la Tête-d'Ours, outre un grand nombre d'autres cours d'eau de moindres dimensions, arrosent abondamment tout ce rang et en font une des parties du pays les plus avantageuses pour la culture et l'élevage, à l'exception d'une petite langue de terre qui peut être considérée comme n'ayant aucune valeur, étant raboteuse et pierreuse, surtout dans les parties des sections 8, 9, 10, 15 et 14.

Les sections 29 et 30 et une partie des sections 31 et 32 sont une savane d'épinette, récouverte d'un lit de mousse profond, et peuvent être également considérées comme n'ayant aucune valeur au point de vue agricole, mais pourraient être d'un grand avantage pour les colons, lesquels trouveraient dans l'épaisse forêt d'épinette qui croît dans ces sections du bois de chauffage et de construction en grandes quantités.

La rivière du Cygne pénètre dans ce rang entre les sections 7 et 18 ; elle empiète un peu au nord-ouest dans la section 18, puis elle coule vers le nord-est à travers les sections 17, 16, 21, 22, 26, 25 et 36. Sa largeur moyenne est d'une chaîne, son courant est lent et sa profondeur est de dix à quinze pieds jusqu'à l'endroit où elle s'élargit un peu, sa profondeur étant de deux à trois pieds et son lit étant parsemé de cailloux jusqu'à ce qu'elle traverse la ligne de vérification.

Le creek de la Tête-d'Ours entre dans la section 5, et après avoir coulé vers le nord-est à travers les sections 5, 4, 10 et 11, tourne vers le nord et traverse plusieurs fois la limite est des sections 14, 25 et 36. C'est un cours d'eau ayant en moyenne 25 ou 30 verges de largeur, et de un à deux pieds de profondeur, avec fond pierreux ou sablonneux et un courant rapide.

Comme remarque générale, je dois dire que la partie du pays où j'ai travaillé durant la dernière saison a été plusieurs fois la proie de conflagrations désastreuses qui n'ont épargné que très peu de la forêt primitive ; une nouvelle croissance de peupliers, saules, aulnes, etc., couvre le terrain qui n'est pas en prairie ouverte. Avec quelques travaux de défrichement, elle peut être utilisée très avantageusement pour les fins agricoles, étant de la meilleure argile ou de marne noire sablonneuse, tandis que les nombreuses coulées, savanes à foin et prairies offriraient les meilleurs pâturages et le meilleur foin pour les animaux.

Le 2 octobre nous avons eu une épaisse chute de neige, accompagnée d'une vraie bourrasque de l'est, qui a couvert la terre de deux pieds de neige et amoncelé des bancs ayant parfois quatre ou cinq pieds de hauteur, ce qui rendait le travail très difficile, tant pour les hommes que pour les chevaux. J'ai cependant terminé l'arpentage et la subdivision du canton 34, rangs 28, 29 et 30, le 27 octobre. J'ai travaillé durant les cinq ou six derniers jours à travers cinq ou six pouces de neige, et la température était très basse. J'aurais volontiers continué le travail à travers le canton 33, rang 30, comme vos dernières instructions m'ordonnaient de le faire, mais le froid intense avait gelé la terre jusqu'à une profondeur de trois ou quatre pouces ; en outre, la couche de neige dont j'ai parlé rendait long et difficile le travail de construction des buttes, et par-dessus tout, le manque de fourrage pour les chevaux et l'impossibilité d'en obtenir, le temps continuant à être froid et mauvais, m'ont forcé à clore mes travaux de campagne pour la saison

actuelle. En conséquence, j'ai fait mes préparatifs pour m'en retourner par Fort-Pelly, où je suis arrivé le samedi, 29, après avoir voyagé durant deux jours par des chemins mauvais et avoir éprouvé beaucoup de difficulté à traverser la rivière du Cygne.

Qu'il me soit permis d'attirer l'attention du gouvernement sur la nécessité de faire construire un pont sur cette rivière, vu que c'est toujours une tâche difficile, et dangereuse même, que de traverser à cet endroit, surtout avec des chariots ou des charrettes chargées. Vu le fait que l'on attend pour le printemps prochain, une grande affluence de colons dans ce district, il serait fortement à désirer qu'un peu d'argent fut dépensé pour améliorer les principaux sentiers, tant au nord qu'au sud de la rivière du Cygne, vu que ce sont les seules routes maintenant ouvertes à la civilisation dans cette partie du pays.

J'ai quitté Fort-Pelly le 1er novembre, et je suis arrivé à Yorkton mardi, le 3. J'ai laissé là mes chevaux et mon équipement aux soins de M. Langstaff, de cet endroit. Après avoir attendu là jusqu'au 7, je suis parti pour Winnipeg, où je suis arrivé la nuit du même jour. Après avoir réglé les comptes et payé mes hommes, j'ai quitté cette ville le 10 et je suis arrivé à Québec la nuit du 12.

J'ai dû attendre ici les moyens de transport jusqu'à la Malbaie, où je suis arrivé le 16 novembre au matin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. DESMEULES, *A. T. F.*

N° 16.

RAPPORT DE C. F. AYLESWORTH, A. T. F.

RÉ-ARPENTAGES PRÈS DE YORKTON.

MADOC, 28 janvier 1899.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport général suivant de mes travaux d'arpentage durant la dernière saison, conformément aux instructions reçues de vous et datées du 21 mai 1898.

J'ai quitté Madoc le 25 mai, et après avoir passé une journée à Ottawa pour régler quelques détails dans le département, je suis arrivé le 28 à Winnipeg, où je suis resté jusqu'au samedi suivant pour y acheter des attelages, des provisions et du matériel de campement. J'ai aussi engagé trois hommes à Winnipeg, où j'ai été rejoint par l'arpenteur adjoint et les autres membres du parti. Le samedi, je suis parti pour Yorkton, où je suis arrivé tard dans la nuit, et le wagon contenant les effets est arrivé par le même convoi conformément à l'arrangement qui avait été fait. J'ai constaté que Yorkton est un centre commercial assez important, où les marchandises peuvent être achetées à des prix relativement raisonnables. Il y a de bonnes écoles, des églises, des hôtels et tous les accessoires nécessaires d'une ville moderne. Les citoyens ont une fois si robuste dans la permanence et les brillantes perspectives d'avenir de leur ville, que certains d'entre eux construisent des allonges, d'autres font des changements, d'autres démolissent d'anciens bâtiments et les remplacent par de nouvelles constructions spacieuses. Il faut que les étrangers partagent ces vues optimistes au sujet des perspectives brillantes de Yorkton, puisque l'on voit une compagnie aussi prudente et aussi prévoyante que la Compagnie de la Baie-d'Hudson ouvrir là, comme elle l'a fait l'automne dernier, une nouvelle succursale de magasin général. Les colons autour de Yorkton s'occupent surtout de l'élevage du bétail, mais ils se livrent graduellement à la culture mixte, leurs efforts dans cette dernière

voie étant couronnés de succès. Mais Yorkton s'énorgueillit surtout d'être le centre commercial d'une grande industrie d'élevage. Vu les prix de transport comparativement avantageux, les animaux sont amenés ici de Prince-Albert pour être expédiés ; la ville offre au commerce toutes les commodités désirables.

Le lundi après-midi, 6 juin, nous sommes partis sur un beau sentier conduisant directement de Yorkton à Fort-Pelly, ma destination étant l'endroit où le sentier traverse la rivière au Sable-Blanc, dans le canton 30, rang 1, à l'ouest du deuxième méridien, où je suis arrivé le 8. Sur une distance de 20 milles au nord de Yorkton, de chaque côté du sentier, la région est habitée par de rares colons. Les colons font de la culture mixte et de l'élevage. Un certain nombre de familles galiciennes se sont établies le long de ce que l'on nomme dans le pays les " Collines Glissantes ". Quelques-uns d'entre eux sont très industrieux, et de fait, en tant que j'ai pu en juger par mes propres observations et par les renseignements qui m'ont été fournis, les Galiciens, dans cette localité, réussissent aussi bien qu'il était permis de l'espérer, si l'on tient compte du peu de ressources dont ils disposaient à leur arrivée dans le pays.

J'ai commencé à replacer les poteaux dans le canton 30, rang 1, à l'ouest du deuxième méridien, le 9 juin. J'ai été quelque peu embarrassé au début en constatant que le poteau carré en fer définissant l'angle nord-est du canton était marqué xxlx au lieu de xxx, mais une recherche un peu plus minutieuse m'a prouvé que le poteau avait été mal marqué. J'ai alors continué et achevé le replacement des poteaux de ce canton et j'ai constaté que les mesurages primitifs avaient été assez bien faits. Je considère qu'il était décidément nécessaire de replacer les poteaux dans ce canton, pour la raison qu'il aurait été impossible à tout autre qu'un arpenteur de trouver la plupart des angles, ou pour un agent des terres de placer un colon. Les poteaux primitifs sont tous en bois, et les buttes étaient tellement aplaties qu'il était impossible de les distinguer des autres buttes qui se trouvaient dans les environs ; les fosses étaient remplies de vase ainsi que la surface environnante au sol, et la partie supérieure des poteaux primitifs était disparue, de sorte qu'il n'était possible de reconnaître l'identité de l'angle qu'en retrouvant la base pourrie du poteau primitif après une longue recherche parmi les nombreux tertres ressemblant aux buttes. La rivière au Sable-Blanc coule vers l'est à travers l'extrémité nord de ce canton. Le sol est généralement de la marne sablonneuse de première classe ; la surface de la rangée nord de sections est quelque peu accidentée par les rives de la rivière au Sable-Blanc, où se trouve une quantité considérable de bois marchand. Les parties du centre, du sud et du sud-ouest du canton, sont couvertes, avec quelques bouquets de petits saules et de broussailles de peupliers. La surface a été débarrassée de la majeure partie de cette végétation par le feu le printemps dernier. Le côté est est semblable, mais tacheté de bouquets de peupliers. Il n'y a pas de colons dans le canton, mais il y a assez de bois pour leurs besoins immédiats, et à une distance raisonnable il y a du bois en abondance pour la construction, le chauffage et les clôtures ; à tout prendre, je considère ce canton comme étant très avantageux pour la colonisation.

Un sentier de première classe, conduisant de Yorktown à Fort-Pelly, traverse ce canton, qui n'est éloigné que de neuf milles de ce dernier endroit. Un colon dans ce canton aurait ainsi deux cordes à son arc. On dit que Pelly offre un bon marché pour le beurre, qui s'y vend ordinairement un sou par livre de plus qu'à Yorkton. J'ai vu, dans la colonie de Stony-Creek, des colons qui livraient leur beurre à Pelly, à cause de la supériorité des prix à cet endroit.

Le 8 juillet, ayant à peu près terminé ce canton, j'ai décidé de tirer quelques lignes dans le centre du canton 30, rang 2, à l'ouest du deuxième méridien, afin de découvrir un terrain de campement et de trouver de l'eau, de sorte que j'ai retracé la ligne à l'ouest le long de la limite nord des sections 13, 14 et 15 dans ce canton, et de là aux lacs indiqués sur le plan original de ce canton, mais j'ai constaté que ces lacs étaient complètement desséchés et que le terrain est recouvert d'une belle végétation de foin. J'ai fait quelques sondages pour trouver de l'eau, mais je n'en ai pas trouvé. En conséquence, je suis retourné et j'ai tiré les lignes au sud, le long du côté est des sections 16, 9 et 4.

Les poteaux de section et de quart de section, autant que j'ai pu voir, étaient tous en bois, mais les angles et les lignes étaient encore tout à fait distinctes. J'ai renouvelé tous ces angles selon le manuel et j'ai décidé de laisser le reste pour le présent. Les limites de ce canton sont encore tout à fait faciles à trouver. J'ai ensuite terminé le

canton 30, rang 1, et, le 13 et le 14 juillet, j'ai transporté le camp à la section 14, canton 27, rang 32, et j'ai commencé le travail dans ce canton le 15. J'ai constaté que l'on s'était servi de poteaux en fer et de carrés en ferblanc pour marquer les angles des sections dans ce canton, mais, vu qu'un certain nombre des poteaux en fer étaient disparus, j'ai cru qu'il serait mieux de re-jalonner ce canton ; dans chacun des cas où j'ai retrouvé le poteau de fer primitif à un angle de section, j'ai placé un nouveau poteau en fer marqué à la place de l'ancien. J'ai trouvé un certain nombre d'éleveurs demeurant dans ce canton ; chacun d'eux était propriétaire d'un beau troupeau d'animaux et réussissait bien. Ce canton est exceptionnellement avantageux pour l'élevage à cause de l'abondance d'une eau saine qui coule dans le creek Rocheux (*Stony*) et les ruisseaux sourceux qui en sont les tributaires, dans les vallées desquels se trouvent des quantités considérables de foin ; on en trouve aussi des quantités considérables dans la partie nord-ouest du canton, et de bonnes quantités dans d'autres parties. Le canton peut être décrit comme étant moitié broussailles et moitié bois, l'autre moitié étant une prairie broussailleuse. Il serait avantageux pour la colonisation, le sol étant une riche marne sablonneuse et argileuse d'une bonne profondeur.

J'ai constaté que la limite nord de ce canton était très irrégulière, et comme on n'avait disposé d'aucune des terres adjacentes, autant que je sache, conformément aux instructions reçues de votre part, j'ai tiré une nouvelle ligne, détruit les anciens angles et en ai établis de nouveaux. J'ai vu dans le canton du blé de l'année dernière qui paraissait très beau ; cependant les colons des environs ne font pas de culture mixte, vu qu'ils préfèrent l'élevage des chevaux et du bétail, cela étant plus profitable et demandant moins de travail. Un colon avait un troupeau d'environ cent bronchos, mais il ne m'a pas paru en vendre beaucoup, vu que la demande est actuellement pour une meilleure qualité de chevaux. L'élevage du bétail est la grande industrie profitable de ce district. La concurrence dans le commerce des animaux a été, dit-on, l'année dernière, plus grande que jamais dans l'histoire du commerce. Maintenant ce n'est plus une question de savoir à qui un éleveur pourra vendre ses animaux, mais à qui il voudra les vendre. En ce qui concerne le prix des animaux, un grand éleveur m'a dit qu'il venait de vendre cent têtes à une moyenne de $43 par tête ; un autre m'a dit qu'il venait de vendre deux animaux de deux ans, pas très gros mais gras, pour la somme de $78, de sorte que l'on peut en conclure que les éleveurs sont satisfaits de leur sort.

De bons sentiers sillonnent ce canton dans toutes les directions. Un chemin de première classe a été fait à partir de l'angle nord-est de la section 10 ; il suit la concession de chemin du méridien vers le nord jusqu'au bureau de poste de Kamsack. A partir de cet angle, le chemin est arpenté dans la direction du sud-ouest jusqu'à l'endroit où il rencontre la concession de chemin du méridien allant au nord à partir de Saltcoats, qui sera aussi nivelé à l'exception des cinq premiers milles au nord de Saltcoats, qui l'ont déjà été. A une certaine époque, l'auteur était d'opinion que le vieux sentier bien battu était le chemin le plus convenable pour la région, mais l'expérience m'a appris qu'il ne se fait pas de plus beaux chemins que les chemins nivelés du Nord-Ouest ; les colons prétendent de plus qu'ils font d'excellents garde-feux.

Le lac indiqué dans la section 7 sur le plan original de ce canton est complètement desséché. Le 11 août, j'ai terminé le ré-arpentage de ce canton, et le jour suivant j'ai transporté le camp à la section 16, canton 27, rang 31, à l'ouest du méridien principal, et j'ai campé le long des Deux-Creeks. J'ai constaté que l'on s'était servi de poteaux en fer pour indiquer les angles des sections dans ce canton, mais pour la même raison que j'ai invoquée pour marquer de nouveau le dernier canton, j'ai aussi remarqué celui-ci. L'arpentage primitif de ce canton a été fait d'une façon très grossière. J'ai constaté que le poteau du quart de section sur la limite est de la section 31 était à six chaînes trop loin à l'ouest, que la limite est de la section 32 était presque aussi éloignée, et qu'il existait aussi un grand nombre d'autres erreurs, telles qu'indiquées sur mon plan de ce canton, erreurs qu'il m'a été impossible de corriger vu que l'on avait disposé d'un grand nombre de sections, de sorte que, en général, j'ai tout simplement renouvelé les angles dans le canton.

Il n'y a qu'un seul colon dans le canton, sur la section 16. Une scierie à vapeur a été construite pour y couper les billots d'épinette, de peuplier et de chêne, et elle a fonctionné sur la section 25, dans la vallée de l'Assiniboine, durant l'hiver de 1897-98. Les

billots ont été coupés et transportés de cinq à dix milles au nord-est de la scierie. La majeure partie du bois a été vendue aux constructeurs de Yorkton et aux colons établis dans le voisinage de la scierie, pour lesquels celle-ci a été très avantageuse, mais elle est maintenant fermée, les propriétaires s'étant querellés, ce qui a donné lieu à un procès. M. Jacobs, le colon de la section 16, est un éleveur de bétail très prospère, qui fait actuellement des expériences en fait de culture mixte. Bien que les conditions météorologiques qui ont prévalu dans ce district durant la dernière saison aient été les plus mauvaises que l'on ait vues depuis de longues années, j'ai vu du blé, des pois, de l'avoine, des navets et des pommes de terre récoltés par lui, et de beaux choux-fleurs, choux, etc., récoltés par d'autres. Cependant, les colons d'ici ne se livrent pas généralement à la culture mixte, bien qu'un certain nombre se proposent de le faire dans un avenir peu éloigné, quelques-uns ayant fait des premiers labours dans ce but. Le sol de ce canton est généralement une marne sablonneuse de première classe et d'une bonne profondeur, mais la partie est et principalement la partie nord-est du canton est très accidentée par les rives de l'Assiniboine, du creek Rocheux et des Deux-Creeks. Les rives de ces cours d'eau intarissables offrent une assez grande quantité de peupliers utilisables pour la construction et les perches de clôtures. On trouve en abondance, dans la partie est du canton, des pierres propres à la construction et à d'autres fins. La vallée de l'Assiniboine offre d'assez grandes étendues de prairies à foin.

Le succès sans parallèle du commerce des animaux durant la saison dernière a engagé les éleveurs à augmenter leurs troupeaux, et ceci, joint au fait que quelques nouveaux éleveurs sont arrivés récemment, a rendu la demande du foin plus considérable que l'offre. En conséquence, j'ai remarqué chez les colons actuels une tendance à décourager les nouveaux, lesquels sont considérés comme des intrus qui viennent couper le foin que les premiers avaient coutume de considérer comme leur propriété incontestée. Cela produit une animosité intense ; cet esprit d'opposition a été manifesté d'une façon assez ridicule par une dame qui disait : " J'espère qu'il ne viendra plus de colons." Cette remarque sera mieux comprise lorsque je vous dirai que la famille de cette dame fournissait les seuls colons de ce canton et qu'elle était établie au centre du canton. Mais, naturellement, cette rivalité et cette opposition devront cesser, et un ordre de choses tout à fait opposé devra prévaloir lorsque chaque éleveur fera de la culture mixte afin de suppléer au rendement actuel du foin, et il me semble que les éleveurs dans un pareil district, où la culture mixte est possible, devraient être encouragés à s'y livrer.

Qu'il me soit permis de faire ici une digression pour dire que, comme nous étions sur le point de quitter ce canton, une députation est venu demander au parti de souscrire pour venir en aide à la construction de la première église de la colonie de Stony-Creek, et que, naturellement, chacun a fourni son obole.

J'ai terminé l'arpentage du canton 27, rang 31, le 29 septembre, et le jour suivant j'ai transporté le camp à la section 15, canton 26, rang 31, à l'ouest du méridien principal, où j'ai constaté que les angles de sections avaient été marqués par des poteaux de bois. La moitié est de ce canton est très rocheuse, et le sol en général n'est que de deuxième classe. Du côté ouest du canton, le sol est bon. Il y a assez de bois pour le chauffage. J'ai constaté que le canton avait été assez bien arpenté en premier lieu. Trois familles demeurent dans ce canton. Elle font de l'élevage sur une petite échelle. Elles donnent aussi le pâturage et l'hivernement aux animaux appartenant à de grands éleveurs tels que Gordon et Ironsides et reçoivent pour cela $6.50 par tête.

C'est ici que j'ai vu pour la première fois de jeunes femmes à cheval ramenant et conduisant des troupeaux d'animaux. Ces jeunes femmes chevauchent à une allure de casse-cou, tournant et serpentant dans toutes les directions sans plus de crainte que si elles étaient de véritables bouviers. Elles sautaient en selle et mettaient pied à terre avec autant de grâce et de facilité que des hommes expérimentés. J'ai vu une jeune femme sauter en selle à partir du sol uni sur un broncho d'assez bonne taille. Je lui ai demandé de mettre pied à terre et de remonter en selle, afin de voir comment cela se faisait, et en un instant elle avait mis pied à terre et était remontée à partir du même niveau que le cheval.

Il est tombé environ huit pouces de neige le 2 octobre, mais elle a fondu presque complètement et nous avons eu du beau temps durant le mois d'octobre. Le 17 octobre j'ai terminé l'arpentage de ce canton et j'ai transporté le camp dans la section 14, can-

ton 26, rang 32, à l'ouest du méridien principal. La majeure partie de ce canton est une région ouverte. Aux angles nord-ouest et sud est du canton, il y a des broussailles et du bois propre au chauffage et au clôturage seulement. Le sol est une profonde marne sablonneuse et argileuse. Il n'y a pas de colons permanents dans le canton, mais deux éleveurs des environs de Saltcoats ont coupé du foin, qui ne se trouve ici qu'en quantité limitée, et hivernent leurs animaux ici. Des sentiers conduisent au dehors dans diverses directions tel qu'indiqué sur mon plan du canton. A tout prendre le canton est très propre à l'agriculture. J'ai constaté que les angles de section avaient été marqués par des poteaux en bois, et comme le canton avait été assez bien arpenté en premier lieu, je me suis borné à renouveler les anciens angles et à rétablir les angles perdus des sections ou des quarts de section formant les limites des sections dont on n'avait pas disposé.

Il a été prouvé que l'on peut se procurer en abondance de l'eau saine en creusant à une profondeur raisonnable dans ce canton. Le gibier n'était pas très abondant au commencement de la saison dans le canton où j'étais alors occupé, mais le chevreuil, la poule et le canard ont été très abondants durant la saison où il était permis de les chasser, et cela surtout aux environs des champs labourés où l'on pouvait voir des centaines de poules le soir. J'ai terminé le canton ci-dessus le 7 novembre, et la terre étant gelée au point que je ne considérais pas la continuation des travaux comme étant praticable, j'ai décidé de cesser de travailler. Le jour suivant, j'ai transporté le camp à Saltcoats, où j'ai congédié ceux de mes hommes qui demeuraient à l'est ; deux membres du parti et moi, nous sommes demeurés à Saltcoats afin de prendre les mesures convenables pour le remisage de mon équipement, pour mettre mes chevaux en hivernement chez un éleveur digne de confiance, et pour emballer le reste de l'équipement dans un entrepôt où je l'ai fait assurer. Le samedi j'ai congédié les deux hommes qui restaient, et le lundi, 14 novembre, je me suis mis en route pour revenir. Je suis resté une journée à Winnipeg pour régler quelques affaires, et je suis arrivé chez moi le 13.

Avant de terminer, je désire attirer respectueusement votre attention sur un point de détail qui m'a beaucoup frappé, savoir : l'établissement permanent des angles de quart de section dans les bois, les saules et les broussailles. Les instructions données aux arpenteurs disent qu'en pareils cas il n'est pas nécessaire de creuser des fosses pour perpétuer les angles, mais je ne puis comprendre le but de cette déclaration. Je considère que s'il est important d'établir un angle de quart de section, il est également important qu'il soit établi d'une façon permanente dans les bois tout comme dans la prairie, et si les fosses sont nécessaires dans la prairie, elles sont encore plus nécessaires dans le bois, parce que la plupart des poteaux détruits dans les bois sont détruits par le feu. Le feu persiste beaucoup plus longtemps dans les bois que dans la prairie, où il bondit avec rapidité et ne fait généralement que griller le poteau. Je prends donc la liberté de suggérer que les angles de quarts de section, dans les bois, devraient être perpétués par des fosses aussi bien que ceux de la prairie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. F. AYLESWORTH, Jr., A.T.F.

N° 17.

RAPPORT DE J. LESTOCK REID, A. T. F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DU PRINCE-ALBERT.

PRINCE-ALBERT, 18 janvier 1898.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que conformément à vos instructions du 21 mai dernier, j'ai terminé l'arpentage de replacement des poteaux de la colonie de Saint-Laurent et des cantons 42, 43 et 44, rang 1, à l'ouest du 3ième méridien. Les jalons primitifs de section dans ces cantons étaient, à quelques exceptions près, complètement détruits, et dans presque tous les cas j'ai été obligé de tirer de nouveau les lignes de sections.

Le sol dans ces cantons est une marne sablonneuse, et les cantons étant adjacents au bras sud de la rivière Saskatchewan et à moins de dix milles de la station du chemin de fer au Lac-au-Canard, sont des plus avantageux pour l'agriculture.

Il y a un beau pays propre à la colonisation qui s'étend à des milles de distance à l'est de Saint-Laurent ; à mesure que l'on s'éloigne à l'est de la rivière le sol devient plus fort et meilleur, surtout dans la région Hoodoo et audelà des collines au Bouleau.

J'ai produit la 12ième ligne de base à travers les rangs 14, 13 et 12, à l'ouest du 2ième méridien et les contours du méridien au sud. La région traversée, à l'exception de la partie sud du canton 43, est couverte d'un bois épais de peuplier, d'épinette, avec un peu d'épinette rouge et de bouleaux. Le bois est surtout du peuplier de haute futaie et de toutes les variétés ; il y a de beaux bouquets d'épinettes, un grand nombre d'arbres mesurant 3 pieds de diamètre. Le sol est une marne argileuse avec sous-sol d'argile, et la région, une fois défrichée, ressemblerait au district de Melfort-Creek. Je profite de l'occasion pour attirer l'attention sur cette région remarquablement belle qui s'étend du rang 11, à l'ouest du 2ième méridien, vers l'ouest jusqu'au bras sud de la rivière Saskatchewan, et plus particulièrement le long de la rivière de la Peau-de-Chien, de la rivière au Cuir, du creek Melfort et de la rivière aux Carottes.

Bon sol, bonne eau et bon foin ; du bois en abondance et de longues pentes douces sans une seule fissure ou un seul accident ; il est certain que cette région ne saurait être surpassée au Nord-Ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. LESTOCK REID, A. T. F.

RAPPORT DE B. J. SAUNDERS, A. T. F.

ARPENTAGES DANS L'ALBERTA-SUD.

OTTAWA, 30 décembre 1892.

MONSIEUR E. DEVILLE,
Arpenteur général, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes travaux dans l'Alberta-Sud durant la dernière saison, en vertu de vos instructions datées le 14 juin 1898.

Sur réception de vos instructions à Fort-Williams, où je m'étais rendu d'avance, je me suis rendu le plus tôt possible à Calgary, m'étant arrêté une journée à Winnipeg pour y acheter du matériel de campement et quelques provisions. Je suis arrivé à Calgary le 27 juin, et après avoir conclu des arrangements pour une partie de mon personnel et après m'être informé du prix des chevaux, du transport, etc., je suis parti le lendemain matin avec mon adjoint pour Macleod. Ayant constaté que je pouvais acheter des chevaux à Macleod à aussi bon compte qu'à Calgary, et épargner ainsi les tracas et les dépenses de leur transport, j'ai décidé de les acheter à Macleod. J'ai en conséquence laissé là mon adjoint et deux hommes au camp jusqu'au 30 juin, et je suis retourné moi-même à Calgary pour y prendre mon parti et les provisions que je ne pouvais pas me procurer facilement à Macleod. Je suis retourné à Macleod le 5 juillet, mon adjoint ayant été, dans l'intervalle, occupé à retrouver les angles primitifs dans l'emplacement de ville de Macleod, le re-marquage des angles des blocs de la partie sud de cet emplacement étant le premier travail que mes instructions m'ordonnaient de faire. J'ai graduellement trouvé mon personnel complet de sept hommes, outre l'adjoint et le cuisinier, ainsi que les six chevaux dont j'avais besoin.

Des poteaux en fer ont été plantés aux angles des blocs indiqués dans l'esquisse déjà transmise au ministère de l'Intérieur. Le numéro de la rue et de l'avenue qu'ils étaient destinés à désigner a été marqué sur ces poteaux, suivi de la lettre " S " du côté de la rue et de la lettre " A " du côté de l'avenue. Cent-huit de ces poteaux, qui sont semblables à ceux dont on se sert pour les angles de section, ont été plantés jusqu'à la huitième rue, et ils ont été enfoncés jusqu'au ras de la terre. On a éprouvé quelque difficulté à retrouver les angles primitifs des blocs, vu que presque tous les jalons avaient été enlevés et que, dans bien des cas, les poteaux en fer dans la partie nord de l'emplacement de ville avaient évidemment été dérangés. Les travaux à Macleod ont été terminés le 16 juillet. Par suite d'une forte tempête de pluie, qui a commencé le 17, il a été impossible de se rendre sur le théâtre des travaux, sur la rivière Sainte-Marie, avant l'après-midi du 19 juillet. Nous avons atteint la rivière Sainte-Marie au pont situé à deux milles et demi à l'est de Cardston, le jour suivant, et le 21 juillet l'arpentage du canton 4, rang 25, à l'ouest du quatrième méridien, a été commencé. Ce canton et les cantons 4 et 5, rang 24, à l'ouest du quatrième méridien, qui ont été subdivisés par moi, sont tous interrompus par la réserve des Gens-du-Sang, Ils sont sur la rive sud-est ou rive droite de la rivière Sainte-Marie. Le terrain est onduleux, avec quelques régions montueuses dans la partie sud-est du canton 4, rang 24. Le sol y est de première qualité et les herbes y croissent d'une façon luxuriante. Outre l'eau de la rivière, on peut s'en procurer dans un grand nombre de petits lacs et dans le canton 4, rang 24. Les quartiers généraux de la Brown Ranche Company sont dans ce canton, et le sentier principal ainsi que la ligne téléphonique entre Lethbridge et Cardston traversent la partie sud-est.

Il n'y a pas de bois dans ces cantons, si l'on en excepte quelques liards et quelques bouquets de peupliers et de saules le long des terres riveraines. L'arpentage du canton a été terminé le six d'août ; nous avons alors transporté notre camp vers la crête de la

rivière au Lait, pour arpenter le canton 2, rang 21, à l'ouest du 4me méridien, et nous avons commencé le 8 août en produisant le contour ouest à 322 chaînes au sud, jusqu'à l'angle nord-est du canton 1, rang 22. La partie de la première ligne de vérification formant la limite nord du canton 2, rang 21, a été ensuite tirée ; puis les lignes de contour est et ouest. Le canton a été ensuite subdivisé.

En général, la majeure partie de l'étendue comprise dans ce canton forme un pays onduleux et montueux offrant de bons pâturages. Elle est bien arrosée par le bras nord de la rivière au Lait et de nombreux petits étangs. L'eau de la rivière est claire et le courant est modéré. La largeur moyenne de la rivière est d'environ trente chaînes, et sa profondeur est de deux à quatre pieds. Elle pénètre dans le canton à la limite sud de la section 13. Il y a un certain nombre d'étendues de bonne terre d'alluvion le long de cette rivière qui pourraient être irriguées facilement et rendues productives. Un certain nombre de sources d'eau exceptionnellement bonne se trouvent le long des rives de la rivière et à d'autres endroits. Il y a d'excellente terre dans les sections 30 et 31, mais à mon avis le sol convient mieux au pâturage qu'à toute autre chose.

La partie nord-est du canton est passablement ravinée par de profondes coulées, et une haute chaîne de collines s'étend de chaque côté de la rivière. Il n'y a pas de bois dans ce canton, à l'exception de quelques bouquets isolés de saules que l'on voit le long de la rivière. On peut se procurer de bonne pierre à bâtir à plusieurs endroits le long des rives de la rivière. Cet arpentage a été terminé le 23 août, et le même jour nous avons transporté le camp à environ vingt milles vers Cardston, endroit où nous sommes arrivés le jour suivant. Je me suis ensuite rendu par le sentier de Mountain-View jusqu'à la rivière du Ventre, et je dois dire que j'ai été très surpris de voir le développement merveilleux de cette partie du pays pourtant si nouvellement colonisé. De tous côtés l'on pouvait voir de vastes champs de grains mûrissants, blé d'automne, avoine, etc., ceux qui se sont établis là ont certainement un bel avenir devant eux.

L'ordonnée de la rivière du Ventre à travers les sections 27 et 34, dans le canton 2, rang 28, à l'ouest du 4me méridien, a été terminée le 27 août.

J'ai ensuite procédé à l'arpentage du canton 1, rang 29, et du canton 2, rang 30. Aucun colon n'ayant été trouvé sur la partie non arpentée de ces deux cantons, et ni l'un ni l'autre ne contenant des terres non arpentées que je considère comme étant propres à la colonisation, il n'a été fait que très peu de besogne, à l'exception de la production de la limite nord du canton 1, rang 29, à l'est, à travers la section 34, la subdivision de parties des sections 33 et 34 dans ce canton, et le remplacement des poteaux en bois sur les limites par des poteaux en fer. Pendant que nous étions occupés à ce travail, une forte tempête de pluie accompagnée de neige dans les montagnes a prévalu durant deux jours. Il est bon de mentionner le fait qu'il y a des colons dans la partie non arpentée du canton 2, rang 28, à l'ouest du 4me méridien, et l'on m'a informé que d'autres avaient l'intention de s'établir dans les environs immédiats du canton au nord et au nord-ouest.

Le 5 septembre nous sommes partis pour Pincher-Creek, où nous sommes arrivés le 6 au matin, et où j'ai résolu de rester jusqu'au lendemain pour y recevoir notre courrier.

Nous sommes arrivés le 8 septembre au canton 9, rang 2, à l'ouest du cinquième méridien ; j'avais ordre de terminer cet arpentage aussi loin que s'étendraient les terres propres à la colonisation. J'ai tiré les contours et quinze milles de subdivision, ne laissant que la limite nord des sections 31 et 32 et la limite est de la section 31 pour être arpentées plus tard. On a trouvé des colons dans les sections 18 et 29. Leurs défrichements ont été reliés à l'arpentage. Les parties nord et ouest de ce canton sont très montagneuses, mais il y a de bonnes terres dans les vallées. Les sommets des crêtes sont rocheux et sont généralement couverts d'une frange de pins rabougris. Des réserves pour l'ouverture des sentiers devraient être faites à même quelques-unes des terres de ce canton avant que les patentes ne soient accordées, vu qu'il sera impraticable, et dans biens des cas impossible, d'utiliser les concessions faites pour les grands chemins.

Dans le canton 10, rang 2, à l'ouest du cinquième méridien, on a fait environ dix-huit milles de subdivision, et des ordonnées de la rivière du Vieux ont été faites à travers les sections subdivisées. Deux colons demeurent dans ce canton, outre une partie des gens de la Walrond Ranche Company, dont les quartiers généraux sont dans la section 7 du canton à l'est. La partie nord du canton 16, rang 2, comme celle du sud, est montagneuse et raboteuse, mais il y a de bonnes étendues de terres dans la partie subdivisée.

Le 27 septembre nous sommes partis du ranche Walrond pour le canton 16, rang 2, à l'ouest du ciquième méridien, situé sur le creek Stimson, appelé jadis le bras sud de la rivière Highwood. Nous sommes arrivés à Pekisko le 14 octobre, ayant fait un assez rude voyage par suite d'une forte tempête de neige qui a obstrué la circulation durant deux ou trois jours et a laissé environ un pied de neige sur le sol. L'arpentage de la moitié ouest du canton 16, rang 2, a été terminé le 10 octobre. Il y a de très bonne terre dans ce canton. Le creek Stinson le traverse en coulant du sud au nord et a un bras, le creek Sheppard (au Foin), ou *Hay* qui vient de l'ouest.

Dans le canton 17, rang 3, à l'ouest du cinquième méridien, les sections 1 et 12 ont été subdivisées pour définir la situation d'un colon, et dans le canton 16, rang 3, à l'ouest du cinquième méridien, environ 14 milles de lignes de subdivison ont été tirées pour définir la situation de plusieurs colons.

Dans les trois cantons mentionnés en dernier lieu, les grands éleveurs et les colons ont construit beaucoup de clôtures pour faciliter le pâturage des animaux. Les quartiers généraux de la North West Cattle Company sont à Pekisko. Il y a de bonnes étendues de terre dans ces cantons.

Dans l'après-midi du 18 octobre nous sommes partis pour la station du chemin de fer Highwood-River, sur l'embranchement Macleod du chemin de fer de Calgary et Edmonton, et nous sommes arrivés à Calgary le 21. Samedi, le 22, et lundi, le 24 octobre, j'ai fait des arrangements pour l'hivernement de mes chevaux et le remisage de mon équipement, et ayant congédié un certain nombre de mes hommes, je suis alié à Banff par le chemin de fer Pacifique Canadien.

A Banff, les angles des blocs de l'emplacement de ville ont été marqués d'une façon permanente au moyen de poteaux en fer d'angles de sections marqués conformément aux instructions. Deux lots riverains du côté sud de la rivière de l'Arc, à Banff, ont aussi été arpentés, et cette partie du Parc des Montagnes-Rocheuses entre son angle le plus occidental et le creek de Quarante-Milles, qui a été demandée pour des fins de pâturage, a été retracée suffisamment pour donner une description du terrain. Ces derniers arpentages ont été faits conformément à votre télégramme du 4 novembre.

Nous sommes retournés à Calgary le 28 novembre, alors que les autres hommes ont été congédiés et que le reste de mon équipement a été remisé.

Durant toute la saison nous n'avons été obligés de suspendre nos travaux que quatre ou cinq fois à cause de la pluie. A tout prendre, la saison a été très favorable en ce qui concerne les conditions climatériques.

La seule difficulté sérieuse offerte pour mon travail a été son peu de cohésion, ce qui, naturellement, ne pouvait être évité ; en conséquence, il a fallu employer beaucoup de temps à se transporter d'un point à l'autre et à retracer les anciens travaux pour les relier aux nouveaux.

Les rapports de l'arpentage sont maintenant en voie de préparation et seront terminés en temps opportun.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. J. SAUNDERS, *A.T.F.*

N° 19.

RAPPORT D. A. C. TALBOT, A. T. F.

ARPENTAGES DANS L'ALBERTAN-NORD,

OTTAWA, 25 janvier 1899.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes travaux de campagne durant la dernière saison dans la partie nord de l'Alberta.

Conformément à vos instructions datées du 21 mai, j'ai quitté Ottawa le 25, arrêtant deux jours à Winnipeg pour y faire quelques achats, y compris des tentes, et arrivant à Edmonton le soir du 1er juin.

J'ai passé quatre jours à Edmonton à engager des hommes et à acheter des chevaux et des effets d'équipement. Le 7 juin je suis parti pour le théâtre de mes travaux, en suivant les lacs au Foin et le sentier Duhamel. Ce sentier, bien qu'il fut alors assez bon, est escarpé en certains endroits, et comme les charges étaient très fortes, nous avons été souvent obligés de doubler les attelages sur chaque charge, et en conséquence nous n'avancions que très lentement. Je suis arrivé le 11 juin au creek de la Rencontre (*Meeting-creek*) où nous avons commencé les travaux.

L'eau étant rare dans cette partie du pays, nous avons décidé de camper au creek, où elle était abondante, bien qu'elle fut de très mauvaise qualité, et d'arpenter les cantons 41 et 42, rang 18, avant que de lever le camp. Ceci a nécessité beaucoup de voyage entre le camp et les travaux, mais cela ne pouvait être évité.

CANTONS 41 ET 42, RANG 18.

Le terrain dans le canton 42 est onduleux, excepté là où il est profondément raviné par la vallée du creek de la Rencontre (*Meeting-creek*) et quelques courts ravins qui s'y déchargent. Le sol est très bon pour les fins agricoles, étant généralement une marne noire de six à vingt pouces de profondeur, sur sous-sol de glaise ou d'argile sablonneuse. Il y a quelques clairières de prairie dans la moitié du canton ; le reste est couvert de broussailles de peuplier, de saules rabougris, de petits bouquets de peupliers d'assez bonne taille, et de bois brûlé éparpillé.

Le canton 41 est montueux et accidenté ; l'angle nord-est est profondément raviné par les vallées des creeks de la Rencontre et du Saule-Rouge. Le sol y est de deuxième et de troisième classe, le sol d'alluvion est une marne sablonneuse et n'a généralement que quelques pouces d'épaisseur, le sous-sol est une argile dure, très souvent mêlée de sable, de gravier et de cailloux. Environ la moitié du canton est en prairie ouverte, couverte d'une herbe rare, la reste est recouvert de broussailles de peupliers, de saules rabougris, de quelques bouquets de peupliers de bonne taille et de bois brûlé éparpillé. Il y a quelques bouquets d'épinette d'assez bonne taille sur le versant méridional de la vallée du creek de la Rencontre, dans les sections 26 et 27, et dans la vallée du creek du Saule-Rouge, dans la section 24. Le creek de la Rencontre traverse le rang 18 dans la direction du sud-est à partir de la section 19 dans le canton 42 jusqu'à la section 24 du canton 41, et serpente dans une vallée d'un demi-mille à trois quarts de mille de largeur, bornée de chaque côté par des collines escarpées et dans beaucoup d'endroits par des falaises de cinquante à soixante-quinze pieds de hauteur. Le sol dans la vallée est généralement très pauvre, étant en majeure partie composé de glaise blanche durcie, détachée des falaises. La vallée est en certains endroits parsemée de petits bouquets

de saules et de jeunes peupliers. De fréquents incendies ont détruit une partie du bois dans ces cantons, mais il en reste assez pour les besoins des colons. Lorsque les arpentages ont été faits (juin et juillet), il n'y avait pas d'eau courante dans le creek de la Rencontre (*Meeting creek*) mais il y en avait dans des mares tout le long de son cours ; elle était de très mauvaise qualité, et après une journée de pluie elle était tout à fait impotable.

Le 21 juillet, nous avons transporté le camp au creek du Saule-Rouge, dans le canton 40, rang 17, et nous avons commencé la subdivision de ce canton le jour suivant.

CANTON 40, RANG 17.

Ce canton est onduleux, excepté le long du creek du Saule-Rouge, qui traverse l'angle nord-ouest à partir de la section 19 jusqu'à la section 33 au fond d'une vallée profonde. Le creek du Grand-Couteau traverse aussi le canton du sud au nord, entrant à la section 5 et coulant vers le nord-est sur une distance de deux milles, puis vers l'est sur une distance de deux milles, et de là vers le nord à travers les sections 15, 22, 27 et 34. Les rives de ce creek ont 10 à 12 pieds de hauteur, à partir de la limite du canton jusqu'à la section 27, où la vallée devient plus large et plus profonde. Il n'y avait pas d'eau courante dans ces creeks au mois de juillet, mais il y avait une succession de profondes mares de bonne eau fraîche.

Le sol, sur une distance d'un mille et demi du côté ouest du canton, est de première qualité, étant une profonde marne noire sur sous-sol d'argile. Il est plus léger et graveleux, en certains endroits, dans le reste du canton. De petits bouquets de peupliers et d'épinettes, mesurant jusqu'à 15 pouces de diamètre, se trouvent dans la vallée des creeks du Saule-Rouge et du Grand-Couteau, dans la section 34. Des bouquets de petits peupliers, propres à faire des perches de clôture, sont disséminés de loin en loin sur les hautes terres, principalement du côté ouest et du côté nord du canton. Le 6 août, nous sommes partis pour le côté nord de la rivière Bataille ; nous sommes revenus au creek de la Rencontre, et nous avons essayé de le descendre jusqu'à la rivière, mais après avoir parcouru environ huit milles, nous avons constaté qu'il nous était impossible d'aller plus loin à cause des nombreux ravins venant de la vallée du creek. En conséquence, nous avons retourné sur nos pas sur une distance de quelques milles, nous avons contourné les ravins les plus profonds, et nous avons traversé la rivière dans la section 32, canton 43, rang 18, qui est le seul endroit où elle puisse être traversée dans cette localité. Nous sommes arrivés au centre du canton 42, rang 16, le 9, et nous avons commencé les travaux le lendemain matin.

On m'avait dit qu'il était impossible d'avoir de l'eau dans ce canton, et en conséquence j'ai engagé un attelage supplementaire pour transporter de l'eau en barriques de la rivière Bataille au camp.

CANTON 42, RANG 16.

Tout ce canton est onduleux, environ les trois quarts sont en prairie ouverte, et le reste est couvert de broussailles, de taillis de saule et de peupliers brûlés éparpillés. Il n'y a pas dans ce canton de bois de construction qui vaille la peine d'être mentionné ; il y en avait jadis une petite quantité qui a été détruite par le feu. Le sol est tout de première classe, étant en général une profonde marne noire sur sous-sol d'argile. L'herbe était luxuriante dans tout le canton lorsque l'arpentage a été fait, et les prairies fourniraient de bons fourrages pour un grand nombre d'animaux. Contrairement à notre attente, nous avons trouvé de bonne eau froide dans le quart sud-est de la section 29, mais cette découverte ayant été faite au moment où nous quittions le canton, nous n'avons pu en bénéficier.

Le 22 août, la partie orientale de nos travaux de la saison étant terminée, nous avons commencé les travaux dans le canton 48, rang 26, au nord-est du lac au Pigeon. Il a été très difficile de trouver un poteau d'angle : cette partie du pays a été traversée à maintes reprises par des incendies, et elle est couverte de bois mort, d'arbres renversés, de jeunes peupliers et de saules ; les poteaux ont disparu en beaucoup d'endroits et les lignes sont complètement oblitérées. Nous avons été obligés de rouvrir quatre milles de

ligne, à partir d'un poteau d'angle de section, dans le canton 47, rang 25, lequel était le poteau le plus rapproché de notre point de départ que les colons eussent pu découvrir. Les quatre-vingt-dix milles de voyages qu'il nous a fallu faire, avec un arrêt d'une journée à Wetaskiwin, pour acheter des provisions et faire quelques réparations, avec le retard causé par la recherche d'un poteau d'angle, ont été cause que le 31 août est arrivé avant que nous eussions pu commencer nos nouveaux travaux.

CANTON 48, RANG 26.

Dans ce canton, de fréquents incendies ont fait mourir le bois et même la nouvelle végétation en certains endroits. La moitié du canton est couverte de broussailles de peuplier et de taillis de saule, et l'autre moitié de bois calciné, d'arbres renversés et de bouquets éparpillés de peupliers verts de bonne dimension. Le sol dans les deux rangées nord de sections est de première classe, étant une profonde marne noire sur sous-sol d'argile ; bien qu'il soit un peu inférieur dans le reste du canton, il est d'assez bonne qualité pour les fins agricoles. Il y a un faîte de partage à travers la première rangée de sections au sud du canton. Le sol au sud du faîte de partage est égoutté par le creek de la Pierre-à-Calumet, et au nord, en partie par le creek de la Sorcellerie, dont un bras prend sa source dans la section 7, et en partie par le creek de la Vase-Blanche, qui prend sa source dans la section 1. Environ 300 tonnes de foin ont été coupées dans ce canton l'été dernier.

CANTON 48, RANG 27.

A plusieurs reprises, le feu a passé sur presque tout ce canton, et détruit une grande quantité de bon bois. Quelques bouquets de peupliers et de liards verts, ayant jusqu'à 15 pouces de diamètre, restent encore, les meilleurs étant du côté ouest du canton. Il y a aussi une zone d'épinettes de bonne taille du côté ouest du lac au Sorcier, dans la section 7. Le lac au Sorcier, une étroite nappe d'eau claire et fraîche, traverse le canton à partir de la section 7 jusqu'à la section 1, où elle se jette dans le ruisseau de la Sorcellerie. Une grande savane, avec des bouquets d'épinette rouge de bonne taille et de petites épinettes noires, s'étend vers le nord-ouest à partir de la section 11 jusqu'à la section 19. Cette partie du canton qui est située au nord de la savane est onduleuse et couverte en majeure partie de bois calciné, de broussailles et d'arbrisseaux. Il y a un certain nombre de fondrières où l'on a coupé de 300 à 400 tonnes de foin l'année dernière. Au nord de la savane, le sol est de première classe, étant une marne noire profonde sur sous-sol d'argile. Au sud, le terrain est onduleux le long de la savane, et montueux des deux côtés du lac, et il est en majeure partie couvert de bois calciné et de broussailles. Le sol, une marne noire peu profonde sur argile sablonneuse, est assez bon, bien qu'étant considéré de deuxième classe. On nous a dit qu'une bonne couche de houille grasse affleurait sur la rive est du creek de la Sorcellerie, dans la section 12, mais nous n'en avons rien vu, à cause de la neige qui couvrait le terrain lorsque nous avons exploré le creek.

CANTON 48, RANG 28.

Ceci est un canton fractionnaire. Le feu a passé sur presque toute son étendue ; il reste encore quelques bouquets de bons peupliers, liards et bouleaux verts, les meilleurs étant sur les sections 23, 24, 25 et 26. Il y a aussi quelques bouquets disséminés d'épinette de bonne taille. Le terrain dans la partie nord du canton est onduleux ; autour du lac du Sorcier, qui prend sa source dans la section 13, est montueux, et de là à la ligne méridionale de contour il est presque plat et humide. Le sol, une glaise blanche endurcie, mêlée en beaucoup d'endroits de sable, de gravier et de cailloux, est généralement pauvre, et peut être considéré comme étant de deuxième et de troisième classe.

Le 24 novembre, ayant terminé les travaux spécifiés dans vos instructions du 21 mai, nous avons transporté le camp dans le canton 47, rang 26, et nous avons commencé à subdiviser ce canton tel qu'ordonné par vos lettres du 28 septembre et du 24 octobre.

La partie du canton qui a été arpentée est onduleuse, montueuse, couverte d'arbres calcinés et parsemée de bouquets de peupliers verts et de broussailles de saule, excepté sur la moitié nord des sections 9, 10, 11 et 12, où il y a de la prairie ouverte. Le sol est de première et de deuxième classe. Environ 150 tonnes de bon foin ont été coupées l'été dernier dans les fondrières le long de la vallée du creek de la Pierre-à-Calumet. La terre étant gelée jusqu'à une profondeur de 12 à 14 pouces, nous avons ouvert les lignes, mais nous n'avons pas essayé de creuser des fosses ni de construire des buttes, et nons avons planté les poteaux dans la terre gelée.

Le 10 décembre, nous avions arpenté le contour méridional et 15 milles de subdivision dans ce canton, ce qui constituait tout ce qui était immédiatement requis pour les fins de colonisation. La neige a commencé à tomber le 12 au matin, et l'une de nos tentes ayant été brûlée quelques jours auparavant, ce qui mettait nos hommes à l'étroit, j'ai décidé de cesser les travaux pour la saison, et je suis en conséquence parti pour Wetaskiwin, parcourant toute la distance de 22 milles par une tempête de neige. Le jour suivant, j'ai envoyé les chevaux et les voitures à leurs quertiers d'hiver au lac au Butor et j'ai payé les hommes, n'en retenant que deux pour aider à emballer et remiser le matériel de campement pour l'hiver.

J'ai quitté Wetaskiwin le 15 décembre pour Ottawa, m'arrêtant une journée à Winnipeg pour affaires, et je me suis présenté au bureau à Ottawa le 22. Durant la saison, j'ai arpenté 328 milles de lignes de contour et de subdivisions, j'ai rouvert 43 milles d'anciennes lignes, sur lesquelles j'ai refait les buttes et j'ai tiré 29 milles d'ordonnées, soit un total de 400 milles.

L'étendue arpentée à l'est de Wetaskiwin était en partie ouverte et comparativement facile, mais plus de la moitié des 180 milles arpentés dans les environs du lac au Pigeon, était très difficile, et le reste était en majeure partie à travers des broussailles, des arbrisseaux et des brûlés.

La température a été très favorable à nos travaux, la pluie a été très peu abondante, et la terre n'était couverte que de quelques pouces de neige le 15 décembre. Durant les six mois qu'ont duré nos travaux de campagne, nous n'avons perdu que neuf jours à cause du mauvais temps.

Un nombre assez considérable de colons se sont fixés dans le district près du lac au Pigeon durant l'automne, plus de trente se sont établis sans titres dans le canton 48, rang 26, et environ une douzaine ont choisi les meilleures quarts de section dans le canton 48, rang 27. Autant que j'ai pu m'en assurer, quelques-uns se fixeront dans la partie arpentée du canton 47, rang 26, avant l'été prochain.

Je suis heureux de témoigner ici mon appréciation des aptitudes de la bonne volonté dont mon adjoint, M. l'arpenteur fédéral Fontaine, a fait preuve dans l'exécution de sa part des travaux durant la saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALBERT CHAS. TALBOT, A.T.F.

RAPPORT DE J. K. McLEAN, A.T.F.

CANTONS ET SUBDIVISIONS DANS LE VOISINAGE DU LAC SAINTE-ANNE.

ELORA, ONT., 21 décembre 1898.

MONSIEUR E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant concernant l'arpentage des lignes de contour des cantons, et l'arpentage de subdivision à l'ouest du 5ième méridien dans le district du lac Sainte-Anne, à l'ouest d'Edmonton, Alberta, en vertu des instructions datées le 21 mai. Je suis arrivé à Edmonton le 4 juin, j'en suis reparti le 8, et je suis arrivé le 11 sur le théâtre de nos travaux.

J'ai d'abord établi la limite nord du canton 55, rang 1, jusqu'au lac au Sable, une distance de 4 milles à travers une région couverte de peupliers et de liards.

J'ai ensuite tiré une ligne à l'ouest le long de la limite nord du canton 55, rang 2. Le feu a passé sur la majeure partie de ce canton et le bois a été détruit. Quelques-uns des arbres morts sont de dimensions exceptionnellement fortes.

J'ai ensuite terminé le méridien à l'ouest de ce canton à travers une région boisée, fréquemment interrompue par des muskegs. J'ai ensuite établi la limite ouest du canton 54, rang 2.

Cette ligne passe à travers une région montueuse, fortement boisée de peupliers, de liards, d'épinettes et de bouleaux. J'ai ensuite tiré la ligne de vérification au sud du canton 55, rang 2, au nord du canton 55, rang 2, et au nord du canton 54, rang 2, après quoi j'ai terminé la limite sud du canton 54, rangs 1 et 2. J'ai ensuite commencé à subdiviser et j'ai achevé la subdivision des cantons 55, rangs 1 et 2, et des cantons 54, rangs 2 et 3.

CANTON 55, RANG 1.

A l'exception de quelques sections le long de la rivière de l'Esturgeon, dans la partie sud de ce canton, l'on ne trouve que très peu de terrains agricoles. La majeure partie est montueuse et entrecoupée de muskegs. Le terrain élevé est couvert d'une épaisse végétation de peupliers et de liards, ayant un diamètre de six à douze pouces, avec quelques épinettes et quelques bouleaux, ces derniers étant petits. De petites épinettes rouges et blanches croissent dans les muskegs. Une partie du bois a été détruit par les incendies causés en grande partie par les squatters, qui ont mis le feu aux marais à foin. Un grand marais à foin s'étend le long du creek au Crapaud, dans la partie ouest du canton, et passe le long d'un petit creek qui vient de l'ouest rejoindre le creek au Crapaud. Il y a aussi des marais à foin d'une étendue considérable autour du lac au Sable, sur la limite est.

Ce lac est peu profond ; il a environ six milles de longueur sur un ou deux milles de largeur, et il s'étend vers le nord à environ deux milles, dans le canton 56, rang 1, où se trouve un autre grand marais à foin. Tous ces marais sont fauchés par des cultivateurs qui viennent d'une certaine distance pour y prendre du foin.

CANTON 55, RANG 2.

La majeure partie des côtés sud et est de ce canton a été brûlée, la surface étant généralement couverte de troncs d'arbres et de bois mort, avec des pousses de jeunes peupliers.

La partie nord est fortement boisée de peupliers, de liards et d'épinette. Un beau bosquet d'épinettes de 10 à 18 pouces de diamètre se trouve sur les sections 30 et 31. La région est fréquemment entrecoupée de muskegs. Un très grand muskeg s'étend du lac au Crapaud, sur la section 28, vers le nord-ouest, traversant la limite nord dans la section 32, et s'étendant à une longue distance au nord-ouest ; un grand marais dont le foin est coupé par des squatters s'étend autour du lac au Crapaud et coule à quelque distance au sud-est le long du creek au Crapaud, qui en est le déversoir. La rivière à l'Esturgeon coule à travers la partie sud du canton. Elle a environ 40 chaînes de largeur et environ deux pieds de profondeur ; le fond en est généralement pierreux ou graveleux. Il y a des affleurements de houille à la rivière à l'Esturgeon, sur la section 9. Quelques-uns des squatters s'en servent durant l'hiver et font beaucoup d'éloges des qualités de ce combustible.

CANTON 54, RANG 2.

Environ la moitié de ce canton est fortement boisée de peupliers et de liards de 8 à 16 pouces, d'épinettes de 8 à 18 pouces, et de bouleaux de 6 à 10 pouces de diamètre. Dans les marais l'on trouve des saules de taille exceptionnellement forte. Le terrain est généralement montueux dans le bois. Le feu a passé dans la partie est ; un grand marais à foin s'étend le long d'un petit creek dans les sections 3 et 4. Il y a aussi un certain nombre de marais plus petits. Des squatters se sont établis près de ces marais, et s'occupent surtout de l'élevage du bétail. Cependant, il n'y a pas assez de foin pour un grand nombre d'animaux.

CANTON 54, RANG 2.

La limite sud de ce canton a été tirée. Le canton est situé dans les collines Bleues ; il est très accidenté et très montueux. Les collines ont de 160 à 150 pieds de hauteur. Elles sont entrecoupées de ravins et sont en général fortement boisées.

CANTON 54, RANG 3.

Ce canton est généralement montueux et boisé de gros peupliers, liards et épinettes dont une partie considérable a été détruite par le feu. Un grand marais, dont le foin est coupé par des gens demeurant dans la colonie du lac Sainte-Anne, s'étend le long du lac Muskeg, sur la section 7, à la limite ouest du canton ; un autre marais suit la rivière de l'Esturgeon sur les sections 35 et 36. Le foin de ce dernier marais est également coupé par des squatters. Une très faible partie de ce canton convient à la culture du grain. Il n'y a dans ces cantons qu'une très petite étendue qui convienne à cette culture. Tout le grain vu durant la dernière saison était de qualité très inférieure ; cela était probablement dû à l'extrême sécheresse. Nous avons été obligés de transporter de l'eau sur la ligne depuis la fin de juillet jusqu'aux premières neiges, vers le milieu d'octobre, alors qu'il en est tombé environ 8 pouces. Dans les bois, cette neige est restée sur une profondeur d'environ quatre pouces ; dans la plaine, cependant, elle avait complètement disparu le 1er novembre.

Quelques squatters sont disséminés dans ces cantons, et autour du lac Sainte-Anne il y a une colonie considérable de métis, mais à part la culture de quelques champs de pommes de terre et l'élevage de quelques bêtes à cornes et de quelques chevaux, on n'y fait guère d'essais de culture. Pour leur subsistance ces métis comptent en grande partie sur le poisson blanc du lac Sainte-Anne.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'élever ou de garder là un grand nombre d'animaux, vu que les quelques marais à foin qui se trouvent dans un rayon de plusieurs milles sont maintenant recherchés pour fournir le foin au petit nombre d'animaux de la région. Même où le feu a passé, il ne semble pas y avoir une grande quantité de fourrage pour la saison d'été. C'est par exception que l'on rencontre une étendue considérable de pois sauvages et de vesces. Dans tous ces cantons, les incendies ont détruit beaucoup de bois ; ces incendies provenant du fait qu'on avait fait brûler les marais à foin. Quelques-

uns des squatters ne semblent pas s'occuper de la quantité de bois qu'ils détruisent. Durant la dernière saison j'ai vu un marais où l'on avait mis le feu quelques jours auparavant. La saison ayant été très sèche, non seulement une grande étendue de bois marchand a été détruite, mais le marais lui-même en a été rendu presque inutile, la majeure partie du sol de surface ayant été brûlée. S'il était possible de conserver le bois, la valeur de ces cantons augmenterait à l'avenir, pourvu qu'on les laissât tels qu'ils sont.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. K. McLEAN, A. T. F.

N° 21

RAPPORT DE C. C. DuBERGER, A. T. F.

ARPENTAGES DES EXTÉRIEURS DE MÉRIDIEN ET SUBDIVISION DANS L'ALBERTA.

WATERLOO, P. Q., 22 décembre 1898.

Monsieur E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des arpentages que j'ai faits durant la dernière saison.

Vos instructions datées du 20 mai dernier, ont été reçues le 23 du même mois, et j'ai immédiatement commencé à faire mes préparatifs pour une longue absence. Je suis parti de chez moi sept jours après, le 30, pour Edmonton.

Pendant un arrêt d'une heure à Winnipeg, le 2 juin, je suis allé au bureau de la Manitoba Cartage Company, afin de faire expédier à mon adresse, à Edmonton, les poteaux en fer nécessaires à mon travail, mais étant arrivé à Winnipeg après six heures du soir, je n'ai pas été surpris de trouver les bureaux fermés, et ne voulant pas être retardé de 24 heures, j'ai écrit à la compagnie une lettre contenant votre commande de poteaux en fer et lui demandant d'expédier les poteaux le plus tôt possible.

J'étais à Calgary de bonne heure le matin du 4, et j'ai été obligé d'y rester jusqu'au 6, ayant à retirer de l'argent de la Banque de Montréal et le train étant parti à 8 heures. Le convoi suivant partait lundi le 6 et je suis arrivé à Edmonton le soir. Le lendemain matin j'ai commencé à organiser mon parti. Ce travail a duré quatre jours. J'aurais été prêt à partir le 11 pour le théâtre de mes travaux si les poteaux en fer attendus de Winnipeg fussent arrivés. Une réponse à une dépêche que j'avais adressée à la Manitoba Cartage Company, reçue le 13, m'a informé que les poteaux avaient été expédiés le 3. Les marchands d'Edmonton m'ayant dit que je ne devais pas attendre les poteaux avant quinze jours, j'ai résolu, vu que je devais passer l'été non loin d'Edmonton, à l'est, de partir pour le théâtre de mes travaux, avec l'intention de revenir chercher les poteaux lorsque j'aurais lieu de les croire arrivés. En conséquence, la nuit du 14, j'étais campé à environ cinq milles à l'est d'Edmonton, en route pour le lac de la Cuisine. Les sentiers étant raboteux et les charges très lourdes, il était impossible de voyager rapidement. Les colons m'ayant appris qu'il n'y avait pas de sentier passant près de l'angle nord-est du canton 52, rang 22, où je voulais commencer les travaux, et la forêt rendant l'accès de cet angle impossible autrement que par un sentier, je me suis dirigé vers l'angle nord-est de la section 33, canton 51, rang 22, près duquel j'ai campé le 16 juin, et dans l'après-midi j'ai relié par une ligne cet angle à l'angle nord-ouest de la section, afin de pouvoir, le

lendemain, produire vers l'est la limite nord du canton 51, rang 22. Ayant produit cette ligne, qui passe à travers une région montueuse et onduleuse, couverte de bois vert mêlé de brûlé, je me suis rendu à la 14ième base, d'où j'ai arpenté le méridien entre les rangs 21 et 22, à l'ouest du 4ième, jusqu'à la 13ième ligne de vérification. Cette ligne passe à travers le lac de la Cuisine et coupe sa rive nord dans la section 25, canton 51, traverse l'île Koney et quitte le lac dans la section 13. Du côté nord du lac de la Cuisine elle passe à travers une région onduleuse, à demi brûlée, entremêlée de pièces de peupliers verts et d'épinette poussant sur un sol de deuxième classe. Du côté sud, elle entre dans une région montagneuse, épaissement couverte de peupliers ayant un diamètre moyen de huit pouces, le sol étant de 1ière et de 2ième classe. J'ai alors procédé à l'ouverture, vers l'est, de la limite nord du canton 51, rang 21, sur une surface onduleuse portant des peupliers à demi brûlés et une croissance de jeunes peupliers. Elle entre dans le lac de la Cuisine dans la partie est de la section 34, et traverse une île dans la section 35. Le sol, des deux côtés de cette ligne de contour, est considéré comme étant de 2ième classe. J'ai ensuite tiré le méridien entre les rangs 20 et 21, à partir de la 14ième base, jusqu'à la 13ième ligne de vérification.

Ce méridien traverse une large baie du lac de la Cuisine, dont la rive nord est dans la section 1, canton 52, et la rive sud dans la section 36, canton 51, l'angle nord-est de ce dernier canton étant le lac de la Cuisine. Le méridien passe aussi à travers l'extrémité ouest du lac Hasting, dans les sections 24 et 13. Du côté nord du lac de la Cuisine, il traverse une région raboteuse et onduleuse couverte de bois à demi brûlé, de jeunes peupliers et d'arbres renversés par le vent ; le sol, bien qu'il soit de deuxième classe, serait difficile à cultiver, vu la nature raboteuse de sa surface. Du côté sud du lac, la ligne entre dans un bois de peupliers brûlés et verts sur un terrain onduleux jusqu'au lac Hastings, puis jusqu'à la ligne de vérification, sur des collines accidentées, à travers un bois épais et des arbres renversés par le vent, le sol étant de première et de deuxième classe.

J'avais encore un autre méridien à arpenter, entre les rangs 19 et 20, depuis la quatorzième base jusqu'à la treizième ligne de vérification. Ceci a été fait après que j'eus produit vers l'ouest ce qui restait non arpenté de la limite nord du canton 51, rang 19, à partir de l'angle nord-est de la section 35. Je ne ferai ici aucune remarque au sujet de cette ligne, vu que plus loin je ferai rapport sur la subdivision des cantons 51 et 52, rang 19. La majeure partie du méridien mentionné en dernier lieu passe à travers une région très raboteuse, montueuse, à demi brûlée, où de jeunes peupliers, des broussailles et des saules croissent à travers d'épais amoncellements d'arbres renversés par le vent.

Le sol, le long de cette limite, est de deuxième et de troisième classe.

Le 16 août, j'ai commencé à subdiviser. Après avoir travaillé quelques jours dans le canton 51, rang 19, j'ai entrepris la subdivision du canton 52, dans le même rang, mais je ne l'ai pas terminée avant que d'avoir travaillé de nouveau dans le canton 51.

Le 27 août, pendant que j'étais à travailler dans le canton mentionné en dernier lieu, l'un de mes hommes, George W. Pambrun, a éprouvé un accident qui, de prime abord, n'a pas paru très sérieux ; il s'est fait une mauvaise entaille au pied avec une hache, et a été deux semaines sans pouvoir travailler. Le 12 septembre, la blessure semblait s'être cicatrisée, et il a travaillé pendant une semaine entière ; mais il aurait dû retarder encore plusieurs jours ; par suite du fait qu'il a marché avant d'être complètement guéri, l'inflammation s'est produite dans le pied blessé ; le 2 octobre, voyant qu'il n'allait pas mieux et qu'il lui serait impossible de reprendre son travail durant cette saison, j'ai cru devoir le congédier.

Le feu a passé dans le canton 52, il y a plusieurs années. Ce canton est accidenté par de nombreuses collines, par des marais et des lacs, et il est couvert presque partout d'arbres à demi calcinés, debout ou renversés, mêlés çà et là de peupliers verts et d'une nouvelle végétation de peupliers et de broussailles. D'autres incendies assez considérables pour défricher ce canton, en feraient à mon avis une bonne région à pâturage.

Le sol, bien qu'étant de deuxième classe, serait difficile à cultiver, parce qu'il est trop accidenté.

Le canton 51 du même rang, qui a été subdivisé en partie, offre une meilleure région ; une bonne partie de ce canton pourrait, avec très peu de travail, être transfor

mée en de bonnes terres agricoles où l'on trouverait tout le bois requis pour le chauffage, les clôtures et même les bâtiments.

L'arpentage des lignes de contour et la subdivision de ces deux derniers cantons a été un long travail commencé le 23 juillet et terminé le 19 octobre seulement. A cette dernière date j'ai campé la nuit dans la section 24, canton 52, rang 21. Le jour suivant je suis parti pour Edmonton pour y acheter des provisions et y engager un journalier, et le 13 j'étais de retour au camp. Le 14, je travaillais à la subdivision du canton mentionné en dernier lieu. La partie que j'ai subdivisée, c'est-à-dire la partie nord, est généralement onduleuse, et l'on peut y trouver de bonnes terres, le sol y est de deuxième classe. Le long de la rive du lac de la Cuisine, qui occupe une grande partie de ce canton, le foin pousse en abondance.

J'ai aussi subdivisé une partie du canton 52, dans le rang 21, dont la surface est parsemée de lacs de diverses dimensions ; sept d'entre eux étaient assez grands pour nécessiter des ordonnées. Les sections 1, 2, 3, 10, 11 et 12 sont interrompues par le lac de la Cuisine.

Ce canton est onduleux et à moitié brûlé ; des peupliers en quantités considérables se trouvent dans la partie sud. Un autre grand incendie laisserait de bonnes terres, le sol étant de deuxième classe.

Au commencement d'octobre, je souffrais de rhumatisme contracté en travaillant durant tout l'été dans une région très humide, et comme mon état empirait, j'ai été obligé de cesser de travailler le 9 novembre, malgré tout mon désir de terminer la subdivision du canton 51, rang 19.

Le lendemain matin je suis parti pour Edmonton, où je suis arrivé le 11. Le 12, j'ai conclu des arrangements avec M. Hercule Plante, de Beaumont, pour l'hivernement de six chevaux et le remisage de six charrettes et d'une barouche. Ayant reçu un chèque du département le lundi, 14, j'ai congédié mon parti le lendemain matin et j'ai pris le premier train pour m'en revenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. C. DUBERGER, A. T. F.

Département de l'Intérieur.

N° 22.

RAPPORT DE J. E. ROSS, A. T. F.

ARPENTAGES DANS LA ZONE DE CHEMIN DE FER, C.-A.,

New-Westminster, C.-A., 16 janvier 1899.

A M. E. Deville, arpenteur général,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des arpentages faits par moi durant la dernière saison dans la zone de chemin de fer, dans la province de la Colombie anglaise.

Le 31 mai, quelques jours après avoir reçu vos instructions, j'ai quitté New-Westminster pour commencer les travaux de la saison dans le canton 22, à l'est du méridien du littoral. Le travail dans cette localité consistait en une subdivision partielle du canton susdit et des cantons adjacents 19 et 25. La partie arpentée comprend une langue de terre d'environ un mille et demi s'étendant au sud-ouest à partir de la réserve des sauvages Soo-wah-lie, à l'angle nord-est du canton 22, jusqu'à la frontière internationale, et comprend le lac Cultus, qui a trois milles de longueur et un mille de largeur. Des deux côtés de cette bande le pays est montagneux. Dans la partie située entre le lac et la réserve des sauvages, il y a plusieurs quarts de section de terrains d'aulnaies propres à la colonisation. Le reste est rocheux, graveleux et impropre à la culture. Des deux côtés du lac, les montagnes sont tout près de l'eau, et en certains endroits les rives sont rocheuses et escarpées. A l'extrémité sud du lac, il y a un ou deux quarts de section de bonne terre d'alluvion, A partir de là, le terrain s'élève en pente raide vers le sud et est très accidenté. La majeure partie des sections 5, 6, 8 et 9, canton 22, se compose de plateaux propres à la colonisation. Le sol est une bonne marne sablonneuse. Dans certaines parties, il est impossible d'avoir de l'eau, mais au pied des montagnes il y a de nombreuses sources et de nombreux creeks.

Le bois, le long du lac et dans la partie située au nord, n'est pas d'une grande valeur, étant calciné et de mauvaise qualité. La partie au sud du lac était autrefois fortement boisée de sapin et de cèdre, mais la majeure partie du bois a été balayée par le feu. Il y a encore plusieurs petites étendues de bon bois. La plus grande, sur laquelle le bois va donner au delà de 50,000 pieds à l'acre, se trouve dans les sections 4 et 5, canton 22. Dix squatters se sont établis sur ces terres, mais la moitié d'entre eux ne demeuraient pas sur leurs claims lors de l'arpentage. Ceux qui étaient absents étaient occupés à gagner de l'argent pour pourvoir à leur subsistance pendant leurs travaux de défrichement. Ceci est nécessaire dans le cas où les colons commencent sans argent sur des terres en bois. Les défrichements faits sont de peu d'étendue, mais représentent une grande quantité de travaux. Je m'attendais à trouver les colons découragés, mais au contraire je les ai tous trouvés très satisfaits de leur sort. Il y a ici assez de terrain pour quelques autres colons, mais nul ne devrait venir ici s'il n'est pas habitué à la vie des bois et capable de se livrer à un dur travail. Les chemins qui partent de la colonie conduisent au sud de la frontière internationale, et en conséquence les colons sont obligés de faire toutes leurs affaires du côté américain.

Au point où j'ai atteint la frontière internationale, la ligne n'a pas été tirée. Deux lignes ont été tirées des montagnes Sumass à l'ouest ; celle sur laquelle les monuments en fer ont été érigés passe en partie à travers la vallée, l'autre, qui incline vers le sud et qui est évidemment erronée, la traverse entièrement. Ceci a causé quelques difficultés aux colons et aux arpenteurs. Le travail d'arpentage a été un peu long à cause des épaisses broussailles, des gros arbres, renversés à certains endroits sur deux rangs d'épaisseur, et

des racines arrachées ayant de dix à vingt pieds de diamètre. Bien que j'aie eu recours à tous les moyens possibles pour éviter de couper sans nécessité afin d'accélérer le travail, un demi-mille de ligne était une bonne journée de labeur.

En revenant d'ici j'ai fait un petit arpentage dans le canton 3, rang 28, à l'ouest du 6ième méridien. Le travail consistait en une ordonnée d'une partie du lac Cheam et la subdivision de quelques sections entre le lac et la montagne Cheam. Le terrain est en partie plat et en partie onduleux, et il est boisé de sapin, de cèdre et de pruche. Tout le bon bois marchand a été pris par les faiseurs de billots. Le sol est assez bon. Autour du lac, le terrain est bas, marécageux et couvert de broussailles. Tout le terrain arpenté a été pris ou demandé.

Après avoir terminé le travail dans cette localité, je me suis rendu à la montagne Sumass, où j'ai subdivisé partie des cantons 19 et 20, district du nord-ouest. Cette partie de la montagne a une altitude de près de 1,000 pieds. Elle est assez également divisée en terrains accidentés, onduleux et plats. Le bois, en général, n'y est pas très gros. Le sol est de 2ième classe et bien arrosé par de nombreux petits cours d'eau. Il y a un bon chemin à travers les terres arpentées jusqu'au débarcadère du bateau à vapeur sur la rivière Fraser. Il y a une petite colonie le long du chemin et assez de terrain propre à la culture pour établir plusieurs autres colons.

De la montagne Sumass je me suis rendu à Spence's-Bridge, où j'ai fait une ordonnée de la rivière Thompson, dans le canton 17, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6ième méridien. Les lignes de sections ont été arpentées il y a quelques années, mais une ordonnée de la rivière était nécessaire pour le calcul des superficies. La région était tellement ouverte que le travail consistant à couper le bois sur la voie a été peu considérable. La seule difficulté a été de trouver les angles des lots provinciaux. Les poteaux de bois ayant servi à marquer les angles étaient disparus. Depuis que l'ordonnée a été faite, un éboulement s'est produit, et si ses proportions sont les mêmes que celles de l'éboulement qui s'est produit au même endroit il y a quelques années, quelques-unes des superficies en seront considérablement affectées. D'ici je suis allé à un point situé à environ dix milles sud-est de Savona, sur le chemin de fer Pacifique Canadien, et j'ai arpenté vers le sud jusqu'à la limite sud de la zone du chemin de fer.

L'arpentage comprend une subdivision partielle du canton 19, rangs 20 et 21, cantons 17 et 18, rangs 21 et 22, à l'ouest du 6ième méridien. Du point de départ au faîte de partage entre les eaux qui coulent dans les rivières Thompson et Nicola, une distance de trois ou quatre milles, le terrain s'élève graduellement et est très onduleux, avec bois ouverts. Le sommet du plateau d'épanchement est légèrement onduleux, de trois milles de largeur, avec de nombreux petits lacs et des prairies de foin sauvage, l'étendue de ces dernières variant de cinq à vingt acres. Du côté sud, le pays est onduleux et plus épaissement boisé. Le long des creeks et des lacs, il y a des étendues assez considérables de terres à foin. A l'exception des prairies, le sol est un gravier sablonneux. On ne saurait s'y livrer avec succès à la culture générale, vu que le terrain y est élevé et situé dans une région sèche. Le pays est spécialement adapté à l'élevage des animaux. L'étendue des terres à pâturages y est presque illimitée. La principale difficulté est de se procurer assez de terres à foin pour avoir du fourrage en quantité suffisante durant l'hiver. Les quelques colons fixés ici vivent facilement et confortablement. Ils ont pris les meilleures prairies, mais il en reste encore de petites en très grand nombre. Cet endroit est un lieu favori pour les chasseurs. Le chevreuil n'était pas très nombreux lors de l'arpentage, mais les petits lacs était littéralement couverts de canards et d'oies. Après avoir terminé l'arpentage en cet endroit je me suis rendu à un point à environ quinze milles au sud-est de Kamloops, où j'ai fait la subdivision de parties des cantons 17 et 18, rang 16, à l'ouest du 6ième méridien.

La nature du pays est à peu près semblable à celle de l'endroit arpenté en dernier lieu. Il est un peu plus montueux et parsemé de bois plus gros, et il y a en proportion une étendue plus considérable d'eau et de prairies. Les terres à foin sont ce que l'on recherche le plus particulièrement dans le moment.

On m'informe que des demandes d'achat ont déjà été envoyées au bureau des terres.

Un grand avantage qu'offre l'arpentage d'hiver ici, c'est que les ordonnées des lacs peuvent être faites sur la glace.

Le 29ième jour de décembre j'ai terminé l'arpentage ici, et j'ai cessé les travaux de campagne pour la saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

JAS. E. ROSS, A.T.F.

N° 23

RAPPORT DE J. S. DENNIS, A. T. F.

ARPENTAGES GÉNÉRAUX D'IRRIGATION,

RÉGINA, 5 janvier 1899.

Monsieur E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joints le rapport de M. A. C. Wheeler, A. T. F., concernant les arpentages généraux d'irrigation durant la saison de 1898, faits sous sa direction immédiate et conformément aux instructions à lui données de ce bureau, ainsi que les rapports adressés à M. Wheeler par R. W. Macintyre, I. C., et M. J. T. Child, I. C., lesquels étaient respectivement chargés des partis n°s 2 et 3, occupés aux arpentages d'irrigation durant la saison. La nature des travaux faits, et la manière de procéder aux diverses classes de travaux, sont traitées très au long dans les rapports ci-joints, mais un ou deux points à ce sujet méritent quelques remarques supplémentaires.

La triangulation primaire et le travail photographique dont M. Wheeler s'est personnellement occupé depuis le début des arpentages d'irrigation, ont été expliqués par lui, et se sont étendues depuis la dernière saison sur une nouvelle partie considérable du versant est des montagnes Rocheuses et de la région des contreforts avoisinants formant le principal bassin d'écoulement de la partie occidentale des Territoires, et il est à présumer que les travaux de deux autres saisons étendront les opérations au sud de la frontière internationale, et rendront possible la préparation d'une carte complète de cette étendue. L'importance d'une pareille carte n'est probablement bien comprise que par ceux qui ont donné quelque attention à la question de l'approvisionnement d'eau disponible pour l'irrigation dans la partie occidentale des Territoires, mais je puis dire que de la connaissance exacte du contour et des conditions forestières de ce bassin d'écoulement, dépend en grande partie l'avenir des travaux d'irrigation plus considérables qui seront requis pour fertiliser les grandes étendues qui attendent l'influence bienfaisante de l'eau dans la région des plaines situées à l'est du bassin d'écoulement. La valeur de cette branche des arpentages d'irrigation sera, naturellement, augmentée de beaucoup par la réserve des étendues boisées que les arpentages découvrent sur le bassin d'écoulement ou sur les contreforts adjacents, et il est consolant de remarquer que le département comprend l'importance de cette branche des travaux et prend des mesures pour conserver ces étendues forestières, afin de maintenir et d'améliorer la valeur actuelle du bassin d'écoulement. Les arpentages faits durant la saison par le parti n° 2, sous la conduite de M. R. W. Macintyre, I. C., ont été poursuivis dans le but de remplir les blocs dont les contours ont été tracés au cours des opérations des saisons précédentes, par des lignes de niveau, afin de permettre la préparation d'une carte en relief de ces étendues. Les méthodes et les instruments employés pour les travaux durant la dernière saison ont été, autant que je sache, tout à fait neufs, en

Canada, et en conséquence il est agréable de pouvoir dire, d'après les résultats obtenus, tant en campagne que dans le bureau, qu'il est évident que les instruments et le système adoptés ont fourni des renseignements qui permettront de faire une bonne carte en relief de l'étendue couverte par les travaux de la saison, à un coût beaucoup plus modique que celui de n'importe lequel des autres systèmes communément adoptés pour faire des travaux de ce genre.

L'établissement d'emplacements convenables dans l'Assiniboïa orientale pour emmagasiner l'eau dans des réservoirs, qui était le but des travaux faits durant la saison par le parti n° 3, sous la conduite de M. J. T. Child, I. C., a été la continuation des travaux commencés durant la saison précédente.

Les 3 emplacements de réservoir établis par M. Child, avec les 6 établis durant la saison précédente, seront probablement suffisants pour répondre aux exigences actuelles en ce qui concerne l'amélioration de l'approvisionnement de l'eau pour les fins domestiques et autres, et à la prochaine saison il n'y aura pas d'autres travaux de cette nature.

L'importance de cette branche du travail peut être démontrée en disant que les tracés qui ont été faits de quelques-uns des emplacements de réservoirs ont établi la possibilité de coloniser certaines parties du pays considérées jusqu'à présent comme impropres à la colonisation, vu le manque d'eau dans les petits ruisseaux et les savanes durant les mois d'été, et l'impossibilité de se procurer de l'eau de puits à une profondeur raisonnable. La construction de quelques-uns des barrages pour créer ces réservoirs sur les emplacements dont le tracé a été fait, est maintenant à l'étude au gouvernement territorial, et les travaux de cette branche des arpentages d'irrigation seront ainsi d'un avantage immédiat pour le pays en général.

En terminant ce rapport, il convient de faire quelques remarques sur la valeur des travaux faits par le personnel des arpentages d'irrigation durant les dernières saisons, telle que démontrée par l'adoption, durant la saison actuelle, par la Compagnie d'Irrigation d'Alberta, du projet du canal d'irrigation de Sainte-Marie, la possibilité de la mise à exécution de ce projet ayant été prouvée par nos études et par le tracé préliminaire de ce canal en 1896. Le tracé de ce canal a été entrepris comme partie des arpentages généraux, afin de déterminer la situation et l'étendue des superficies pouvant être irriguées par l'eau détournée de la rivière Sainte-Marie et transportée sur les régions du district de Lethbridge où l'irrigation promettait des résultats favorables. La Compagnie d'Irrigation d'Alberta a adopté le plan et a commencé la construction du canal, et l'on s'attend à ce que les dépenses de cette entreprise atteignent un demi-million de dollars. L'entreprise est destinée à exercer une influence très importante sur le développement futur de cette partie des Territoires, et il est particulièrement consolant de remarquer que M. George G. Anderson, I.C., de Denver, Colorado, ingénieur en chef de la compagnie, et l'une des plus hautes autorités sur les travaux d'art d'irrigation aux Etats-Unis, ait, en terminant les arpentages de détail pour la compagnie, adopté notre tracé pour la prise d'eau et la ligne du canal principal sur une partie considérable de sa longueur.

Le personnel des arpentages d'irrigation est maintenant occupé à terminer les cartes, plans, déclarations et listes nécessaires pour mieux faire comprendre les opérations de la saison, et l'on espère que ces données seront bientôt mises en ordre de façon à ce que l'on puisse préparer un rapport complet et détaillé pour indiquer le travail fait jusqu'à cette date.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

J. S. DENNIS,

Sous-commissaire des Travaux publics.

N° 24.

RAPPORT DE A. O. WHEELER, A.T.F.

ARPENTAGES D'IRRIGATION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES ARPENTAGES D'IRRIGATION,
CALGARY, 1er décembre 1898.

M. J. S. DENNIS,
Sous-commissaire, ministère des Travaux publics,
Régina, Assiniboïa.

MONSIEUR,—En date du 23 mai 1898, j'ai reçu de l'arpenteur général des terres fédérales l'ordre de m'adresser à vous à Régina afin de recevoir des instructions pour procéder aux arpentages d'irrigation durant la saison actuelle.

Conformément aux instructions que vous m'avez données à Régina le 30 du même mois, je me suis rendu à Calgary et j'ai pris la direction du bureau et du personnel des arpentages d'irrigation à cet endroit. J'ai commencé immédiatement à organiser les partis d'arpentage et à faire d'autres travaux dont le détail m'avait été donné à Régina et dans vos instructions générales datées du 7 juin. Les travaux de l'été et de l'automne derniers peuvent être brièvement esquissés sous les titres suivants :—Arpentages, données hydrographiques, inspection des fossés, et travail de bureau.

ARPENTAGES.

Parti n° 1.—Ce parti était directement sous ma surveillance personnelle. Ses travaux comprenaient le prolongement vers le sud de l'arpentage photo-topographique de cette partie de la région des contreforts qui forme une grande et importante partie du bassin d'écoulement de l'Alberta, la projection sur l'étendue couverte par les travaux de la saison en ce qui concerne la triangulation primaire commencée auparavant dans la vallée de la rivière de l'Arc, et l'achèvement du mesurage d'une base, choisie en septembre 1897 dans le plateau Ings du côté nord de la rivière Highwood.

Les travaux ont commencé à la triangulation primaire le 27 juin et ont été continués jusqu'au 13 juillet.

Le 14, on a commencé le mesurage d'une base pour fixer l'échelle de l'arpentage et pour contrôler la triangulation. Le tracé a été choisi en septembre 1897, dans les sections 20, 21, 28 et 33, dans le canton 18, rang 3, à l'ouest du 5ième méridien, sur un plateau à une courte distance en amont du ranche des frères Ings, du côté nord de la rivière Highwood, alors qu'un mesurage préliminaire a été fait.

Durant cette saison, des poteaux ont été plantés solidement à des intervalles de 100 mètres (328.09 pieds) et alignés avec soin à des niveaux convenant à la conformation du terrain. Deux mesurages ont été faits avec un galon de 100 mètres ; l'un à une traction de 30 livres, à des températures variant de 49° à 74° Farh., et l'autre avec une traction de 20 livres, à des températures variant de 53° à 69° Farh. Les réduction sfinales n'ont pas encore été reçues du bureau de l'astronome en chef du département, où les données ont été envoyées pour y être calculées. Le mesurage de base a été terminé le 30 juillet.

Les travaux de triangulation primaires, d'expansion à partir de la base, et d'inspection des fossés, ont pris tout le temps jusqu'au 16 août.

A partir du 1er juillet, notre vieil ennemi, la fumée provenant des feux de forêts dans les montagnes, s'était fortement fait sentir, mais elle n'était pas encore assez épaisse pour nuire au mesurage de base ni aux observations de courtes distances requises pour l'expansion de la base. Il est alors devenu impossible, à cause de cet inconvénient, de continuer la triangulation ou la photographie, et il a été décidé de remonter le creek de

la Cataracte, tributaire de la rivière Highwood, jusqu'au faîte de partage des eaux coulant dans cette rivière et dans le bras nord-ouest de la rivière du Vieux, et de faire une ordonnée au micromètre vers le sud le long de ce dernier cours d'eau.

Un camp a été établi au faîte de partage ci-dessus mentionné, mais une inspection de la région a démontré qu'une ordonnée au micromètre entraînerait beaucoup de travail et donnerait peu de résultats, vu l'épaisse croissance de bois couvrant le pays environnant. Cette partie des contreforts qui se trouve entre les chaînes Highwood et Highrock et qui s'étend presque jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses, est d'une grande importance au point de vue de l'irrigation. Couverte d'une épaisse croissance d'épinette, de pin et d'épinette rouge, jusqu'à présent à peine effleurée par le feu, elle offre d'admirables facilités pour conserver et distribuer graduellement la précipitation des mois humides, et nul effort ne devrait être épargné pour la préserver intacte.

Vu l'importance de cette section et l'avantage qu'il y aurait à pouvoir définir exactement ces étendues boisées, il a été décidé de faire un arpentage photographique à courte portée, bien que cette méthode dût entraîner l'occupation d'un nombre beaucoup plus considérable de stations photographiques qu'il n'en eut fallu par un temps clair, le paysage à cette saison n'étant pas distinct à une distance d'au delà de trois ou quatre milles.

Les travaux sur le bras nord-ouest de la rivière du Vieux ont été terminés le 3 septembre, et un arpentage semblable a été fait le long de la vallée de la rivière Livingstone (ou bras nord de la rivière du Vieux). Ici l'arpentage a été poussé jusqu'à environ quinze milles au sud de la source du cours d'eau et prolongé à l'ouest pour opérer le raccordement avec les travaux faits sur le bras nord-ouest.

Le 24 septembre, j'ai reçu votre télégramme livré par un Pied-Noir, sur la montagne Sentinelle, m'ordonnant de vous rencontrer à Calgary.

Le temps étant orageux et la fumée nuisant encore aux travaux photographiques, j'ai donné ordre à mon parti de se réunir, dans l'intention de réduire le personnel et d'essayer à continuer la triangulation primaire plus tard, lorsque la tempête de neige habituelle de septembre aurait dissipé la fumée.

Conformément à vos instructions reçues à Calgary, j'ai rappelé et payé le parti n° 2, et j'ai réduit en même temps le parti n° 1 à deux aides et un cuisinier.

Le 12 octobre, le parti de quatre est allé au sud et s'est efforcé de compléter la triangulation primaire sur l'étendue couverte par les travaux photographiques des deux dernières saisons. Trois stations seulement ont pu être occupées. Une série de tempêtes de neige, accompagnées de grands vents et de " poudrerie ", a rendu impossible l'observation des angles le long du côté ouest de l'échelle de triangulation, la plus rapprochée des montagnes. Le 3 novembre, la tentative a été abandonnée et le parti est retourné à Calgary, où il a été payé.

Les travaux faits peuvent se résumer comme suit :—

Stations primaires occupées...	10	Angles observés..........	87
Stations secondaires occupées.	15	" "	170
Stations photograghiques "	42	Vues prises.............	189

Parti n° 2.—Le travaux du parti n° 2 comprennent une étude technique de la partie la plus unie de la région aride, où des travaux d'irrigation existent dèjà et sont susceptibles d'être appliqués. Le but que l'on se propose est de se procurer des détails suffisants en dedans des blocs dont les limites ont été exactement nivelées, afin de rendre possible la confection d'une carte de relief complète, indiquant les étendues irrigables et leurs relations avec les diverses sources d'approvisionnement d'eau. On désire également, par les moyens emp'oyés, relier les arpentages topographiques de la région des contreforts avec ceux des étendues des plaines, où les altitudes deviennent trop basses et les reliefs insuffisamment accusés pour que les méthodes photographiques puissent être employées.

Le parti a été mis sous la direction de R. W. Macintyre, I.C., qui est depuis plusieurs années employé aux arpentages d'irrigation. Outre le chef, ce parti comprenait un topographe, un jalonneur, un charretier et un cuisinier, avec les voitures et le matériel de campement nécessaires. Les instruments employés étaient un niveau télémétrique gradué, un niveau ordinaire, un compas de trois pouces à trépied, un compas prismatique, e baromètre anéroïde, niveau à main et odomètre. Le parti a été occupé au travail

ébauché depuis le 16 juin jusqu'au 7 octobre et a couvert une étendue de 776 milles carrés.

En sus de ce qui précède, M. Macintyre a fait des arpentages au village de High-River dans le but de détourner le chenal de la rivière Highwood de son cours actuel, lequel empiète sérieusement sur les terrains du village durant les crues du printemps ; il a aussi arpenté au même endroit un canal pour déverser 50 pieds cubes d'eau par seconde de la rivière Highwood dans le Petite rivière de l'Arc, afin d'assurer un écoulement constant dans ce dernier cours d'eau.

Un rapport détaillé de M. Macintyre sur ses travaux de la saison est ci-annexé.

Parti n° 3.—M. J. T. Child, I. C., a été mis à la tête du parti n° 3.

Le principal travail entrepris consistait en une inspection topographique préliminaire dans le but de délimiter les points les plus convenables pour emmagasiner dans des réservoirs le débit des crues de printemps et autres des cours d'eau et des coulées situés dans le district assigné à ses travaux, de façon à augmenter l'approvisionnement d'eau pour les fins domestiques et pour l'abreuvage des animaux. On désirait qu'il examinât les divers cours d'eau et chenaux d'écoulement en vue de déterminer sur ces lignes les points les plus convenables où le débit pourrait être emmagasiné par la construction de barrages.

Le district dans lequel il a fait ses travaux de la saison est contenu dans cette partie de l'Assiniboïa orientale qui est située à l'est de la rivière Qu'Appelle, au nord du canton 10 et à l'ouest du deuxième méridien.

Le parti a été organisé à Régina. Outre le chef, il comprenait un adjoint, un jalonneur, un charretier et un cuisinier, avec les voitures et le matériel de campement nécessaires.

Le travail a été fait en voyageant le long de chaque cours d'eau ou chenal d'épanchement jusqu'à ce que l'on découvrit un emplacement convenable pour un réservoir. La position du barrage requis pour créer ce réservoir était ensuite déterminée et l'on se procurait des renseignements suffisants pour qu'il fut possible de soumettre un rapport sur les dimensions, le coût de la construction et les facilités offertes pour se procurer les matériaux requis.

Une ordonnée, au compas, du réservoir projeté était alors faite et un raccordement était effectué avec les lignes du système d'arpentage des terres, afin que la situation de l'emplacement put être indiquée sur les cartes de nos archives. Pour chaque tracé de réservoir, on prenait les niveaux afin que l'on put faire, conjointement avec l'ordonnée au compas, une estimation approximative de sa capacité.

En même temps, des bornes-repères permanents étaient établis pour servir à relier les niveaux relevés aux niveaux des contours de bloc, lorsque ceux-ci seraient étendus à la partie du pays où les travaux de cette saison ont été faits. Si l'on trouvait de l'eau courante dans le chenal qui devait être barré, le débit réel lors de l'arpentage était déterminé en mesurant la vélocité du courant au moyen d'un indicateur, et une section transversale du chenal était faite avec soin. Les indices des eaux hautes et des grandes crues étaient également recueillis, afin que l'on put en calculer le débit durant ces périodes : dans ce but la déclivité du lit du cours d'eau était constatée sur une distance d'un demi-mille en amont et en aval des points de sections transversales.

Les instruments employés étaient les suivants : Un niveau et une perche de seize pieds, un compas de trois pouces avec trépied, un indicateur de courant Lallie, un niveau à main, des chaînes de bandes d'acier de 100 pieds et de 66 pieds.

Outre les travaux susmentionnés, M. Child a fait les arpentages des barrages qui ont existé jusqu'à tout récemment dans la rivière Qu'Appelle à Fort-Qu'Appelle et à Katepwe, en vue de la préparation de plans convenables pour leur reconstruction. Il a aussi fait les arpentages nécessaires pour la construction d'un barrage sur l'un des tributaires du Cussed Creek, dans le district de Yorkton, dans le but de déverser le débit de ces cours d'eau dans certains lacs situés au sud et au sud-ouest d'un point où l'on se propose de construire le barrage, et de remplir ainsi les lacs afin d'améliorer l'approvisionnement d'eau dans le district.

Un rapport de M. Child sur le travail fait par lui durant la saison est ci-annexé.

DONNÉES HYDROGRAPHIQUES.

NILOMÈTRES.

Trois nilomètres ont été en opération durant la saison. Ils ont servi à enregistrer automatiquement la crue et la diminution de l'eau dans les cours d'eau où ils ont été placés.

Le n° 1 a été attaché au pont Langevin, qui traverse la rivière de l'Arc à Calgary ; le n° 2 sur le pont de la rivière du Coude à Calgary ; le n° 3 sur le pont qui traverse la rivière Highwood, au village de High-River. Les numéros 1 et 2 étaient sous les soins de M. G. E. Jacques, de Calgary ; le n° 3 était sous les soins de M. Samuel Heslip, forgeron, du village nommé ci-dessus.

Les machines fonctionnaient durant sept jours sans qu'on y fit attention, après quoi il fallait changer les feuilles indicatrices et remonter le mouvement d'horlogerie. Une échelle de niveau, dont l'altitude au-dessus du niveau de la mer a été constatée, est observée chaque jour relativement au compteur, et sert en même temps à le contrôler et à constater le niveau du cours d'eau en tout temps durant la période où le compteur est en opération. En prenant une section transversale du cours d'eau à l'endroit où le nilomètre est fixé, et en mesurant la vélocité avec un compteur à diverses phases du niveau, durant les mois où la rivière est ouverte, on peut arriver en tout temps à une estimation assez juste du débit. De plus, en prenant les niveaux en amont et en aval à partir du point où la section transversale a été faite, sur une distance suffisante pour constater la déclivité du lit, on peut se faire une assez bonne idée approximative du volume d'eau qui passe pour tout niveau enregistré par le nilomètre. Les nilomètres en usage ont été fabriqués par J. S. J. Lallie, de Denver, Colorado. Ils sont construits d'une façon un peu grossière, et il serait facile de les faire de façon à ce qu'ils pussent donner de meilleures indications. On m'informe qu'une maison de Toronto consentirait à entreprendre la fabrication de ces instruments d'après un modèle amélioré, et je suggérerais que l'on donnât à cette maison l'occasion de fabriquer les premiers nilomètres dont on aura besoin. On prétend que les instruments peuvent être fabriqués à aussi bas prix à Toronto qu'à Denver.

Il y a un certain nombre de cours d'eau dans lesquels des nilomètres devraient être placés prochainement ; particulièrement dans le bras sud de la rivière Saskatchewan, et les rivières Sainte-Marie, du Vieux, du Ventre et Waterton. J'insisterais pour qu'ils fussent placés dans les trois rivières mentionnées en premier lieu le printemps prochain, assez tôt pour enregistrer les crues de printemps.

Les indications nilométriques recueillies durant l'année seront rapportées et figureront dans le prochain rapport général sur l'irrigation et les arpentages d'irrigation.

ÉCHELLES DE NIVEAU.

Les données recueillies par l'observation des échelles de niveau placées dans les cours d'eau à travers certaines parties de l'Assiniboïa et de l'Alberta ont été satisfaisantes dans l'ensemble. Malheureusement le système n'a pas été mis en état de fonctionnement d'assez bonne heure au printemps, vu mon arrivée tardive au bureau de Calgary, pour que nous eussions pu avoir la pleine valeur de ces données. Il est à espérer que le printemps prochain tout sera prêt pour enregistrer complètement les phases de crues et d'inondation des cours d'eau dans lesquels les échelles ont été placées.

La plupart des observations ont été faites par des cantonniers le long des lignes des chemins de fer Calgary et Edmonton et Pacifique Canadien, et par des maréchaux des logis de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest commandant les détachements cantonnés dans les environs. Nous devons leurs services à la courtoisie du surintendant de l'effectif de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, dans le district de Macleod, et des surintendants des chemins de fer nommés ci-dessus.

Ci-suit une liste des cours d'eau dans lesquels des observations d'échelles de niveau ont été faites durant la dernière saison, avec la situation des échelles de niveau, les noms des observateurs, les intervalles entre les observations, et la période à laquelle s'appliquent ces dernières.

LISTE DES ÉCHELLES DE NIVEAU OBSERVÉES DURANT L'ANNÉE 1898.

LE LONG DE LA LIGNE DU CHEMIN DE FER CALGARY ET EDMONTON.

Nom du cours d'eau.	Situation de l'échelle de niveau.	Nom de l'observateur.	Intervalle entre les observations.	Période des observations.
Creek du Saule..	Pont du ch. de f.	Geo. Wansborough, cantonnier, Macleod, O.	Tous les 2 jours..	Partie de juin, juillet, août, sept., oct.
Bras n. du creek Moustiques. ..	" " ..	Thomas Field, cantonnier, Nanton.	Tous les jours...	Partie de juin, juillet, août, sept., oct.
Brass. du creek. Moustiques- ..	" " ..	Thomas Field, cantonnier, Nanton.	"	Partie de juin, juillet, août, sept, oct.
Riv. au Mouton.	" " ..	J. C. Bradford, cantonnier, Okotoks.	"	Partie de juin, juillet, août, sept., oct.
Creek du Nez...	" " ..	John Galbraith, cantonnier, Calgary.	"	Partie de juin, juillet, août, sept., oct.

LE LONG DE LA LIGNE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN.

Nom du cours d'eau.	Situation de l'échelle de niveau.	Nom de l'observateur.	Intervalle entre les observations.	Période des observations.
Ruiss. de l'Erable	Pont du ch. de f.	Geo. Bell, cantonnier, ruisseau de l'Erable.	Tous les jours diman. excepté	Août.
Creek au Poisson	" " ..	Geo. Bell, cantonnier, ruisseau de l'Erable.	Tous les jours diman. excepté	"
Creek McKay...	" " ..	John Flood, cantonnier, Walsh.	Tous les jours...	Partie de juin, juillet, et partie de sept.
Creek au Surcan.	" " ..	John Flood, cantonnier, Walsh.	"	Partie de juin, partie d'août.
Creek Piapot....	" " ..	P. Batter, cantonnier, Colley.......	" ...	Partie de juillet, août.
Creek du Courant-Rapide...	" " ..	A. Janson, cantonnier, Creek du Courant-Rapide.	" ...	Partie de juillet, août.
Creek des Sept-Personnes.....	" " ..	W. Maughan, cantonnier, Medicine-Hat.	"	Partie de juillet.
Tête-de-Taureau	" " ..	W. Maughan, cantonnier, Medicine-Hat.	"	Partie de juillet, août, sept., oct.
Creek Ross	" " ..	W. J. Corbett, cantonnier, Irvine...	Tous les jours diman. excepté	Juillet, août, sept., oct.

Remarque—La plupart des cours d'eau nommés ci-dessus ne portent une quantité d'eau qu'au printemps et s'assèchent durant l'été ; ce fait explique pourquoi les observations n'ont pas été continuées au delà du mois d'août. Pour la raison déjà donnée, les observations n'ont pas été faites durant les premiers mois du printemps.

13—29

AUTRES ÉCHELLES DE NIVEAU.

Nom du cours d'eau.	Situation de l'échelle de niveau.	Nom de l'observateur.	Intervalle entre les observations.	Période des observations.
Rivière à l'Arc..	Pont Langevin à Calgary.	C. D. Rickards, bureau des arpentages d'irrigation, Calgary.	Tous les jours, diman. excepté	Juin, juill., août, sept., oct., nov., et en déc. tous les 2 jours.
Riv. du Coude..	Pont à Calgary.	C. D. Rickards, bureau des arpentages d'irrigation, Calgary.	Tous les jours, diman. excepté	Juin, juill., août, sept., oct. et nov.
Riv. Highwood..	Pont, village de la riv. Haute.	Samuel Heslip, forgeron, Rivière-Haute.	Tous les jours...	Partie de juin, juill., août, sept., oct.
Riv. au Vieux..	Pont, Macleod Ouest.	Geo. Wansborough, cantonnier, McLeod, Ouest.	"	Partie de juin, juill., août, sept., oct.
Creek du Poisson, Alta.	Pont, Calgary et sentier de Macleod.	John Galbraith, cantonnier, Calgary.	"	Juin, juill., août, sept. et oct.
Pincher-Creek ..	Pont, près du village.	P. Bertles, maréchal des logis, gend. à cheval du N..O., Pincher-Creek.	"	Juin, juill., août, sept. et oct.
Riv. Ste-Marie..	Au détachement de la gend. à ch. du N.-O., Colles	G. S. Cotter, maréchal des logis, gend. à cheval du N.-O., Colles.	" ...	Août, sept. et oct.

Il y a eu vingt et une échelles de niveau en fonctionnement durant l'été. Il devrait y en avoir un nombre beaucoup plus grand, et l'on se propose, au printemps prochain, d'en faire placer plusieurs autres aux endroits où les observations recueillies auront une certaine valeur.

Quelques-unes des échelles de niveau ont été reliées au système général de nivellement ; toutes devraient l'être et l'on devrait prendre les sections transversales des cours d'eau, déterminer la déclivité de leurs lits et constater la vélocité de leur courant, partout où il y a possibilité, afin que des estimations de leur débit puissent être faites pour toute période durant laquelle les cours d'eau sont ouverts. L'encombrement d'autre besogne à expédier et l'exiguité du personnel ont été cause que ceci n'a pu être fait durant la dernière saison.

Les données fournies par les échelles de niveaux, une fois rapportées, figureront dans la prochaine édition du rapport général d'irrigation.

ÉVAPORATION.

Deux bassins d'évaporation ont été sous la surveillance de M. C. D. Rickards, à partir du jour où ils ont été établis, en juin, jusqu'à ce que les gelées continues eussent commencé, en octobre.

Le n° 1, un bassin en terre, a été placé en dehors de la maison de M. Rickards, afin qu'il put être consulté commodément.

Le n° 2, un bassin à eau, a été mis dans l'étang de l'*Eau-claire Mill Company*

Le premier a fourni un rapport complet de données quotidiennes. Le dernier n'a pas réussi ; l'endroit est désavantageux, étant d'un accès trop facile pour le public et sujet à des différences considérables dans la hauteur de l'eau, vu que l'étang est alternativement rempli et vidé pour les besoins du moulin. On a l'intention, l'an prochain, de changer la situation de ce dernier bassin si l'on peut trouver un endroit plus convenable. On se propose également d'ouvrir un champ plus vaste aux observations en pla-

çant des bassins dans un ou plusieurs réservoirs ou petits lacs, et un autre bassin en terre à une distance considérable de Calgary.

Les observations ont été faites sur une jauge à crochet jusqu'aux millièmes de pied. En même temps, on a observé les températures de l'eau et de l'air ambiant, et l'on a pris des notes sur la température qui a prévalu durant la journée. Les résultats seront donnés dans le rapport général sur l'irrigation.

SECTIONS TRANSVERSALES.

Des sections transversales des rivières à l'Arc et du Coude ont été faites en même temps que les nilomètres et les échelles de niveau ont été mis en opération.

Sur la rivière à l'Arc, la section transversale a été prise du pont Langevin, et sur la rivière du Coude, du pont du chemin de fer, à quelques centaines de pieds en amont du pont de voitures où le nilomètre et les échelles de niveau avaient été mis. Des mesurages de vélocité du courant ont été faits en même temps, et l'ont a aussi recueilli des données suffisantes pour calculer le débit.

POSTE DE DÉTERMINATION DE LA MARCHE DES INSTRUMENTS.

Les inondations de juin 1897, et les crues des eaux de 1898, avaient considérablement endommagé la plateforme et les pilots de garde du poste de détermination, à l'étang de l'*Eau-Claire Mill Company*. Au printemps, on a employé un certain temps à reniveler la plateforme, à rejauger la voie, à redresser et à renforcer temporairement les pilots de défense. On se propose durant l'hiver de faire enfoncer ces pilots solidement. Vu les dommages subis, il a été impossible d'utiliser le chronographe et l'horloge électrique pour déterminer la marche des compteurs, le système établi en 1897 ayant été désorganisé.

Dans le système en question, l'on s'était servi des rails comme faisant partie du circuit. Vu la marche peu assurée du chariot et la difficulté de prendre contact entre les rails, de façon à éviter de se couper sous les roues, les raccordements n'ont pas été jugés suffisamment délicats pour donner des résultats aussi bons que ceux qui étaient requis. Un moyen, suggéré par M. W. F. King, astronome en chef du ministère de l'Intérieur, consiste à substituer un fil entre les rails aux rails mêmes pour compléter le circuit et faire ainsi disparaître les mouvements saccadés du chariot. Sa méthode substitue aussi un levier d'interruption au circuit complet. M. F. Napier Dennison, expert électricien du bureau météorologique de Toronto, maintenant chargé de la direction de la station météorologique de Victoria, est arrêté ici, en route pour l'ouest, l'été dernier et a examiné l'outillage. Il a eu la bonté de dessiner un plan appliquant d'une façon pratique les principes du projet de M. King. J'espère avoir le printemps prochain les appareils électriques en usage pour déterminer la marche des compteurs.

INSPECTION DES FOSSÉS.

Cinq fossés ont été inspectés durant l'été en vue de l'émission d'une patente conférant des droits de prise d'eau, en vertu de l'article 24 de l'Acte concernant l'Irrigation au Nord-Ouest. Ils peuvent être énumérés comme suit :

Le fossé de feu James A. Macmillan, prenant sa source dans la rivière au Mouton, dans le quart sud-est de la section 7, canton 20, rang 2, à l'ouest du 5ième méridien ; pour arroser 799 acres.

Le fossé de Samuel Howe, prenant sa source dans le creek Macabee, tributaire de la rivière aux Moutons, dans le quart nord-ouest de la section 30, canton 19, rang 3, à l'ouest du 5ième méridien ; pour arroser 252 acres

Le fossé de Malcolm T. Millar, prenant ses eaux dans un tributaire de la rivière au Mouton, dans le quart nord-ouest de la section 2, canton 21, rang 3, à l'ouest du 5ième méridien, pour arroser 165 acres.

Le fossé de John et de Samuel Hamilton, prenant ses eaux dans des sources le long du creek au Pin, dans les quarts nord-ouest et sud-est de la section 9, canton 22, rang 2, à l'ouest du 5ième méridien ; pour arroser 60 acres.

Le surintendant général des Affaires indiennes, un fossé pour détourner l'eau de la rivière Bataille, à un endroit situé près de la mission catholique, sur la réserve indienne Bobtail, pour être employée comme force motrice d'un moulin à farine et d'une scierie de planches et de bardeaux érigés sur la réserve indienne de Samson.

Des rapports sur l'inspection des fossés ci-dessus ont été dûment soumis.

TRAVAIL DE BUREAU.

Durant mon absence en campagne, le bureau a été sous les soins de M. C. D. Richards, qui a fait la correspondance et autre travail de bureau en sus de ses autres devoirs consistant à recueillir les données fournies par l'observation des nilomêtres et des échelles de niveau des rivières à l'Arc et du Coude, et des deux bassins d'évaporation.

Il était nécessaire que je revinsse de la campagne au commencement de chaque mois, afin de mettre en ordre la correspondance requérant mon attention personnelle et de faire les paiements dus pour observations des échelles de niveau dans les diverses parties de ce district et de l'Assiniboïa ; aussi pour recevoir les rapports provisoires des partis n[os] 2 et 3, et pour diriger leurs mouvements subséquents. Deux cent quatre-vingt une lettres ont été reçues et 401 ont été expédiées depuis mon arrivée le 1er juin dernier.

Le travail de bureau durant l'hiver peut être brièvement résumé comme suit :

En sus des affaires courantes générales du bureau, je serai occupé, avec mes adjoints, à continuer la carte topographique de la région des contreforts. Il faudra d'abord développer les vues prises durant l'été et envoyer les clichés à Ottawa pour que l'on y fasse les agrandissements à rapporter.

M. Macintyre (chef du parti 2 n°), avec son adjoint, sera occupé à la compilation de ses travaux topographiques de la saison, et à la confection d'une carte générale de la section étudiée, à illustrer cette carte au moyen de lignes continues de contour à des intervalles de 25 pieds de différence dans les altitudes.

Nous nous efforcerons d'amener nos cartes générales de diagrammes (feuilles 1 et 2) jusqu'à cette date, et de commencer la feuille trois, couvrant les travaux des deux dernières saisons dans la région des montagnes au Cyprès.

Il sera aussi nécessaire de rapporter toutes les données des échelles de niveau durant les deux dernières années, et les données des nilomêtres et de l'évaporation durant cette année, pour qu'elles entrent dans la prochaine édition du rapport général sur l'irrigation et les arpentages d'irrigation. En outre il y a plusieurs sections transversales à rapporter, et il faudra compléter la statistique du débit d'après les mesurages faits de la vélocité des cours d'eau.

M. Child (chef du parti n° 3) complétera les rapports, de ses travaux de l'été aux bureaux du ministère des Travaux publics à Régina.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR O. WHEELER,
Chef des Arpentages d'Irrigation.

Département de l'Intérieur.

Nº 25

PARTI Nº 2.

R. W. MACINTYRE, I. C., DIRECTEUR DES TRAVAUX.

CALGARY, 1er décembre 1899.

M. A. C. WHEELER, A. T. F.,
Directeur des Arpentages d'Irrigation,
Calgary.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes travaux de la saison de 1898, avec le parti nº 2 des arpentages d'irrigation.

Mon parti était au complet et est allé camper à la Pointe Shaganappi, sur les bords de la rivière de l'Arc, le 8 juin.

J'ai reçu de vous les instructions pour les travaux de la saison le 10 juin. L'instrument qui m'a été fourni pour l'arpentage est connu sous le nom de niveau télémétrique gradué de Short, fabriqué par Casella. Le 11 juin j'ai fait des essais considérables dans les environs du camp afin d'éprouver et d'ajuster cet instrument. Les épreuves ont été en somme satisfaisantes. Le 13 juin, des niveaux ont été pris le long de la limite est du canton 24, rang 1, à l'ouest du 5ième méridien, afin de comparer les résultats avec les niveaux déjà établis sur cette ligne, et la comparaison a été satisfaisante.

Le topographe a fait une ordonnée d'une partie de ce canton afin d'établir la méthode de son travail.

Le 15 juin, le camp a été levé et le parti a procédé par chemin de fer jusqu'à un point sur la rivière de l'Arc à deux milles au sud-est de Cochrane.

Le district choisi pour les travaux de la saison est borné au nord par la limite nord du canton 20, commençant à l'angle nord-est du rang 4, à l'ouest du 5ième méridien, une distance de 34 milles ; à l'est, par la limite est du rang 27, à l'ouest du 4ième méridien, à partir de l'angle nord-est du canton 25, rang 27, jusqu'au point d'intersection avec la rivière de l'Arc ; puis vers le sud, le long des rivières de l'Arc et Highwood respectivement, jusqu'à l'angle nord-est du canton 18, rang 29, à l'ouest du 4ième méridien ; au sud, par la limite nord du canton 18, à partir de l'angle nord-est du rang 29, à l'ouest du 4ième méridien, jusqu'à l'angle nord-est du rang 3, à l'ouest du 5ième méridien ; à l'ouest, par la limite est du rang 3, à l'ouest du 5ième méridien, jusqu'à l'angle nord-est du canton 20 ; limite est du rang 4, jusqu'à l'angle nord-est du canton 23 ; limite est du rang 5, jusqu'à l'angle nord-est du canton 24, et limite est du rang 6, jusqu'à la rivière de l'Arc, près de Radnor, sur le C. de F. P. C.

On a commencé les travaux à l'angle nord-est du canton 25, rang 4, à l'ouest du 5ième méridien. L'altitude de ce point a été établie par M. T. D. Green, A. T. F., en 1894.

A des intervalles de deux milles, les méridiens ont été nivelés au sud de la rivière de l'Arc. Les sections situées entre les lignes de niveaux ont été l'objet d'ordonnées (généralement en diagnonale) faites par le topographe ; ses instruments comprennaient un baromètre anéroïde, un compas prismatique et un niveau à main Abney. Les distances ont été mesurées soit à pied soit à cheval en comptant les pas, étant contrôlées aux angles de section. Ces deux modes de mesurages ont été établis sur une bonne base pratique en prenant la moyenne d'un nombre de sections.

Le district délimité au nord de la rivière de l'Arc, comprenant une étendue de 510 milles carrés, a été commencé le 16 juin et terminé le 29 août.

Le district au sud de la rivière de l'Arc a été commencé le 1er septembre, mais les travaux ont été suspendus sur votre ordre le 7 octobre, 266 milles ayant été terminés à cette date.

L'étendue totale couverte durant la saison (du 16 juin au 7 octobre) a été de 776 milles carrés. La longueur des lignes mesurées et nivelées au télémètre a été d'environ 440 milles.

Un journal de topographie comprenant environ un demi-mille de chaque côté de la ligne nivelée a été tenu par le jalonneur pour compléter les notes du topographe. Le jalonneur se servait d'un niveau à main en prenant ses notes. Les mesurages télémétriques ont été contrôlés à chaque demi-mille aux angles de quart de section et de sections, et en général ils concordaient, à quelques pieds près, avec la distance théorique. Les niveaux télémétriques ont été contrôlés lorsqu'il y avait raccordement avec les points de repère ou les lignes déjà nivelées. La plupart de ces pointages étaient tout à fait satisfaisants, la différence variant entre 0.0 et 3 pieds.

Le but de cet arpentage est de fournir les matériaux nécessaires pour compiler une carte en relief pouvant fournir des renseignements à ceux qui s'intéressent à la possibilité d'irriguer les divers terrains indiqués dans chaque canton.

Niveau télémétrique gradué de Short, fabricant, L. Casella, Londres, Angleterre.—Cet instrument est le premier de ce genre qui doit être employé aux arpentages canadiens d'irrigation. Une courte description de cet instrument est ci-annexée. Le télémètre offre un double avantage.

Premièrement : On se dispense des services des chaîneurs, la distance étant mesurée en prenant la différence entre deux observations de la perche de niveau.

Deuxièmement : Dans le cas du niveau ordinaire, l'élévation verticale ou mesurage de la chute est limitée à la longueur de la perche dont on se sert ; avec le niveau télémétrique, toute distance verticale jusqu'à environ 150 pieds peut être mesurée par une seule observation, parce que la surface supérieure recourbée du cercle horizontal permet d'abaisser ou d'élever la lunette à volonté lorsqu'on la tourne horizontalement. Cependant, le livre dont on se sert pour les notes télémétriques donne beaucoup plus de travail qu'un livre de niveaux ordinaire, à cause des calculs supplémentaires requis par suite de l'emploi des doubles observations sur le cercle horizontal, desquelles on obtient la distance et les différences d'altitude.

En prenant une série de vues à courte portée en bas d'une côte escarpée (trop haute pour pouvoir être mesurée en une seule observation), le télémètre n'offre aucun avantage sur le niveau ordinaire, vu qu'il faut une vue ou une base assez longue pour obtenir un grand angle vertical (ou mesurage). Virtuellement, la distance verticale mesurée augmente en proportion directe de la longueur de la vue horizontale prise.

Un autre point relatif au télémètre, c'est que l'instrument doit toujours être placé sur la ligne (naturellement) pour assurer l'exactitude du mesurage des distances ; tandis qu'avec un niveau, la perche seule doit suivre la ligne que l'on tire. La hauteur de l'instrument est mesurée avec un galon suspendu à la base de l'axe de la lunette. Ce galon est en tissu de fil de fer et s'étire continuellement, nécessitant l'emploi de la perche pour déterminer la hauteur de l'instrument. Cependant, le principe en vertu duquel le galon est employé est sans aucun doute le plus expéditif, et si le galon était fait en acier ou autre matière de ce genre il serait très utile. Le niveau télémétrique est certainement très utile pour les travaux préliminaires devant être faits rapidement.

Avec un homme comme porte-perche j'ai fait une ordonnée d'une partie de la rivière Highwood. Les rayons d'observation ont été pris du compas du télémètre (en dessous de la lunette) et les distances et les altitudes ont été observées sur la perche à chaque station. Ainsi, une ordonnée a été faite avec un instrument et un homme au lieu de deux instruments (niveau et compas) et quatre hommes (jalonneur, porte-perche et deux chaîneurs), qui eussent été nécessaires si l'on se fut servi d'un niveau ordinaire. Il a aussi été possible de prendre des rayons d'observation sur des lignes qui se prolongeaient dans l'eau et qui, par conséquent, auraient été inaccessibles aux chaîneurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. W. MACINTYRE, I. C.

N° 26.

PARTI N° 3.

JAMES T. CHILD, I. C., DIRECTEUR DES TRAVAUX.

RÉGINA, 1er décembre 1898.

M. A. C. WHEELER, A. T. F.,
Chef des Arpentages d'Irrigation,
Calgary, T. N.-O.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des opérations de campagne du parti n° 3, des arpentages d'irrigation, durant la saison de 1898.

En juin 1898, le parti exécutant vos instructions, savoir : examiner les diverses sources d'approvisionnement d'eau dans l'Assiniboïa orientale et faire l'étude de tracés convenables pour la construction de barrages et de réservoirs pour y retenir l'eau afin d'en augmenter l'approvisionnement pour les fins domestiques et pour l'abreuvage des animaux, a commencé ses travaux à Fort-Qu'Appelle, Assiniboïa.

L'eau dans la chaîne de lacs désignés sur les cartes du district sous le nom de "Lacs à la Pêche" a, depuis quelque temps, diminué graduellement, et en se retirant des rives, a laissé une grève de matières organiques en décomposition nuisible à la santé de ceux qui habitent le long des rives de ces lacs. Deux barrages construits dans la rivière Qu'Appelle il y a environ six ans, l'un à la décharge du lac à Fort-Qu'Appelle, et l'autre à environ 12 milles plus bas, à Katepwe, dans le but de maintenir à un niveau normal l'eau de ces lacs, ont été endommagés durant les crues du printemps dernier, et celui d'aval a été emporté. En tirant une ligne de niveaux, il a été constaté que la différence de niveau entre le lac situé à l'extrémité supérieure et le lac situé à l'extrémité inférieure de cette chaîne n'était que de deux pieds. Il a été décidé, en conséquence, d'établir le tracé d'un barrage à Katepwe pour remplacer ces deux barrages. Le gouvernement du Nord-Ouest, adoptant cette idée, a mis ce barrage en voie de construction. Indian-Head et les environs ont grand besoin d'un système quelconque pour augmenter leur approvisionnement d'eau pour les fins domestiques et pour l'abreuvage des animaux. Au moment actuel, les colons sont obligés de compter en grande partie, pour leur eau, sur la neige fondue au printemps, et sur les pluies durant les mois d'été, eau qu'ils conservent, lorsqu'ils le peuvent, dans des creux et des réservoirs. On a constaté que des sources qui sortent des collines de l'Ecureuil, à environ 7½ milles d'Indian-Head, remédieraient en grande partie à ces conditions. Avec cet objet en vue, des emplacements convenables ont été choisis pour la construction de réservoirs pour retenir les eaux d'écoulement des collines à différents endroits sur leur route, dans un creux naturel, vers Indian-Head. Le débit de l'eau des sources, mesuré par une jauge d'épreuve, s'élève à 30,730 gallons par 24 heures ; elle paraît être d'excellente qualité, et l'altitude de ces sources, de 200 pieds au-dessus du niveau de la commune d'Indian-Head, suggère immédiatement l'idée d'un système pratique et économique d'approvisionnement d'eau au moyen d'une ligne de tuyaux à partir des sources.

Le creek du Renard-Rouge, situé entre Indian-Head et Sintaluta, a été explorée : c'est un cours d'eau d'un débit considérable au printemps mais qui s'assèche de bonne heure. On a fait ici le tracé de deux réservoirs, l'un comprenant une étendue d'un peu plus de 100 acres, avec quinze pieds d'eau au barrage.

Un assez bon emplacement de réservoir a été tracé à deux milles à l'est de Grenfell, sur la grande route entre cet endroit et la ville de Wolseley ; ceci fournirait un abreuvoir utile pour les animaux conduits au marché par cette route.

On a ensuite visité le creek de la Pierre-à-Calumet, au sud de Grenfell. On a tracé un fossé à travers le faîte de partage entre les creeks de la Pierre-à-Calumet et Sum-

merberry, et le tracé d'un barrage a été fait au pied des lacs de la Pierre-à-Calumet, au chemin traversant chez M. Skelliter. Ce barrage élèverait l'eau de 2 pieds dans les lacs, qu'il transformerait en réservoirs qui se déverseraient, par le fossé ci-dessus mentionné, dans le creek Summerberry, alimentant le district de Grenfell, étant à 113·90 pieds au-dessous du niveau de la surface actuelle des lacs de la Pierre-à-Calumet.

Le faîte de partage entre le creek de la Pierre-à-Calumet et le lac des Herbes (Ecapo sur les cartes) a été ensuite examinée et l'on a constaté que l'altitude de celui-ci était inférieure à l'attitude de celle-là, de sorte que l'on pourrait en tout temps remplir facilement le lac d'eau provenant du creek de la Pierre-à-Calumet. Un très bon emplacement de réservoir a été tracé dans les sections 30 et 31, canton 16, rang 6, à l'ouest du 2ième méridien, convenable pour l'alimentation du district d'Oakshela, et un autre dans la section 4, canton 18, rang 8, dans un ravin tributaire de la rivière Qu'Appelle ; celui-ci serait d'une très grande utilité pour les colons disséminés en grand nombre dans les environs, et qui, pour la plupart, ont le désavantage d'être obligés de charrier de l'eau de la vallée de la Qu'Appelle, en certains cas d'une distance de 8 ou 9 milles.

On remarquera sur les cartes que certains grands lacs sont indiqués dans les environs de Yorkton ; tous ces lacs sont aujourd'hui asséchés. Un arpentage a été fait dans le but de découvrir le meilleur moyen de remplir ces lacs, et il a été constaté que le creek Insinger, tributaire du Cussed Creek, pourrait être détourné par un fossé de 1½ mille et déversé dans le lit de ces anciens lacs, et que s'il ne suffisait pas à les remplir complètement, il contribuerait du moins pour beaucoup à fournir l'eau requise par les colons, qui en ont grand besoin dans ce district.

Le gouvernement du Nord-Ouest a depuis pris l'affaire en mains, le fossé étant maintenant en voie de construction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. T. CHILD, I. C.

Département de l'Intérieur.

N° 27.

RAPPORT DE R. W. CAUTLEY, A. T. F.

ARPENTAGE DANS LE TERRITOIRE DU YUKON,

DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON, 16 novembre 1898.

M. THOS. FAWCETT, A. T. F.,
Dawson, Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes travaux fait depuis douze mois.

Le 10 août 1897, j'ai reçu instruction de M. Jas A Smart, sous-ministre de l'Intérieur, de me rendre au Yukon avec le parti de l'inspecteur Harper, de la police à cheval du Nord-Ouest, pour y travailler sous vos ordres. A part moi, il y avait M. J. A. Cadenhead, A. T. F., Joseph A. Clarke et deux hommes d'arpentage, également attachés à ce parti. Nous sommes arrivés à Skagway le 20 août, et nous avons quitté le lac Bennett le 23 septembre.

Après un voyage froid et passablement orageux à travers les lacs et en descendant la rivière, nous sommes arrivés à Dawson le 10 octobre 1887, et nous avons constaté qu'il y avait là une panique assez sérieuse causée par la rareté des vivres, par suite de laquelle vous avez été obligé d'envoyer notre parti à Fort-Yukon, sous la conduite de M. Cadenhead, pour l'hiver.

M. Cadenhead est revenu seul au commencement de l'hiver, et agissant d'après vos instructions je suis parti de Fort-Yukon le 15 février avec le reste du parti et des vivres jusqu'à la mi-juin. Avec une quantité aussi considérable de vivres à transporter et cinq chiens seulement en tout, nous avons été obligés de faire des voyages doubles jusqu'à la rivière Soixante-dix-Milles, d'où il nous a fallu transporter le tout en un seul voyage, et nous sommes arrivés à Dawson le 3 avril 1898. A partir du 5 jusqu'au 17 avril, j'ai été occupé à tracer et à dessiner des plans de l'emplacement de ville de Dawson.

Le 19 avril, agissant d'après vos instructions, MM. Gibbon, Cadenhead et moi-même, avec un parti d'hommes, nous nous sommes rendus au creek Dominion, où M. Gibbon et moi nous avons fait l'arpentage de tous les *claims* riverains depuis le neuvième en amont de la découverte supérieure, et le cent-vingt-unième en aval de la découverte inférieure. M. Cadenhead a recueilli les témoignages sur les lieux au sujet de la légalité de quelques-uns des jalonnements.

Le creek Dominion est l'un des plus grands tributaires de la rivière des Sauvages parmi lesquels les creeks du Soufre et du Quartz sont aussi des cours d'eau aurifères activement exploités. On pourra se faire une idée de sa longueur si l'on considère qu'il y a vingt-six claims d'enregistrés en amont de la découverte supérieure, quarante-neuf entre les deux découvertes, et deux-cent-soixante-six en aval de la découverte inférieure, bien que ceux-ci dussent être réellement considérés comme étant en aval de la découverte supérieure, le tout réuni formant une longueur approximative de trente milles.

C'est le seul creek dans le territoire qui ait deux découvertes reconnues ; la conséquence naturelle de ce fait est qu'il y a manque de suite dans le numérotage des *claims* ce qui crée beaucoup de confusion dans l'esprit de ceux qui ne connaissent pas bien le creek. Par exemple, les *claims* sont numérotés consécutivement depuis la découverte jusqu'à 26 en amont de la découverte supérieure, et en descendant le cours d'eau, de la découverte jusqu'à 36 en aval de la découverte supérieure, puis, de la découverte jusqu'à 13 en amont de la découverte inférieure. Le numéro 13 en amont de la découverte inférieure et le numéro 36 en aval de la découverte supérieure se joignent. En aval de la découverte inférieure la confusion est encore pire, parce que les mineurs ont numéroté leurs *claims* consécutivement en descendant le cours d'eau depuis la découverte jusqu'à 38 en aval de la découverte inférieure ; mais l'homme qui est venu ensuite, étant un original, a numéroté son *claim* 68 en aval de la découverte supérieure, et tous ceux qui l'ont suivi ont numéroté d'après lui et ont atteint 101 en aval, après quoi, pour une raison quelconque, les numéros font un autre bond jusqu'à 120 en aval. Il y a trois changements distincts dans la nature du lit du creek, dans la partie qui a été arpentée.

Premièrement —A partir de 2, en amont de la découverte supérieure, jusqu'à la tête du creek, le lit est étroit et bien défini, et la montagne le resserre de chaque côté.

Deuxièmement.—A partir de 2, en amont de la découverte supérieure, jusqu'à 2 en aval de la découverte inférieure, le creek coule à travers une succession de hauts-fonds dont la largeur varie de 60 à 160 pieds, et qui sont à leur tour bornés par des plateaux de gravier ayant des levées de 8 à 15 pieds de hauteur et qui s'élèvent graduellement jusqu'au pied des montagnes de chaque côté.

Troisièmement.—A partir du numéro 2 en aval de la découverte inférieure, aussi loin que nous sommes allés, le creek coule dans un chenal bien défini de 20 à 40 pieds de largeur, avec rives de 8 à 12 pieds, tandis que les plateaux de chaque côté s'élèvent très graduellement jusqu'au pied des collines, ce qui est cause qu'il est impossible de juger exactement où les limites des *claims* du creek devraient se trouver. La vallée s'élargit à partir de la découverte inférieure en descendant, et dans certains endroits elle a jusqu'à 1,500 pieds de largeur ; en général le creek coule du côté sud de cette vallée.

La glace est partie le 2 mai, après que nous eûmes atteint la découverte nférieure, et un mois après, lorsque nous sommes revenus à cette partie du creek, celui-ci était à peine reconnaissable.

Durant l'hiver l'eau coule continuellement sur la glace et se congèle à mesure, ce qui a pour résultat de remplir de glace, d'une côte à l'autre, toute l'étendue des hauts-fonds ci-dessus mentionnés, des glaciers se formant sur une épaisseur de 8 à 9 pieds dans bien des cas, et le 1er juin il restait encore beaucoup de cette glace épaisse dans le lit du creek. La vitesse du courant ne dépasse probablemnnt pas 3 milles à l'heure, mais la creek offre au mineur de splendides avantages pour détourner l'eau presque partout, le cours d'eau étant l'un des plus sinueux que l'on puisse imaginer.

Il n'y a que très peu de bon bois près du creek même, mais il y a beaucoup d'épinette de qualité inférieure sur les versants des collines environnantes, et sur les plateaux il n'y a que très peu d'épinette très rabougrie, dont la majeure partie a été brûlée. Ces plateaux sont couverts de muskegs et de "têtes de nègres" qui empêchent le dégel de se produire sur une profondeur de plus d'un ou deux pieds, et qui se composent d'une couche, dont la profondeur varie de 10 à 25 pieds, d'une espèce de tourbe, connue ici sous le nom de " muck ", sur du gravier, et le lit de roc est comme dans plusieurs des autres creeks dans ce district, très brisé à la surface et très dégradé.

Durant l'été les *claims* des versants des collines de chaque côté du creek, ont été pris, et quelques-uns d'entre eux semblent donner un bon rendement si l'on peut en juger par les on-dit, ou, ce qui vaut mieux, par le nombre de contestations minières au sujet de ces *claims*, contestations qui sont poussées jusqu'au bout.

Nous sommes revenus à Dawson le 31 mai. Du 1er juin au 9 juillet, j'ai été occupé au travail de bureau relatif à l'arpentage du creek Dominion. Du 11 au 30 juillet, j'ai été occupé à recevoir les requêtes et à enregistrer des *claims* de plateaux sur le creek Dominion. Le 1er août, vous m'avez envoyé examiner les poteaux sur le terrain relativement à certaines disputes de *claims* de plateaux, et je suis revenu le 11 du même mois. A partir de cette date, j'ai été chargé de l'enregistrement des mines de quartz aurifère, et je suis encore chargé de ce travail. A mon retour, j'ai continué à enregistrer les mines de quartz aurifère et les *claims* de plateaux du creek Dominion jusqu'au 31 août 1898, après quoi vous avez décidé de laisser l'enregistrement des plateaux du creek Dominion retourner au département ordinaire des *claims* de plateaux, et de me permettre de recevoir des demandes de *claims* dont le titre primitif était périmé faute de représentation, et qui ont été de nouveau ouverts à l'affermage le 1er septembre 1898.

Le 14 septembre, je suis allé à Fort-Selkirk pour y arpenter un emplacement de ville ; je suis revenu le 8 octobre, et depuis lors j'ai reçu des requêtes demandant des *claims* à ré affermer, j'ai enregistré des *claims* de quartz et j'ai, après les heures de bureau, préparé les rapports de l'arpentage de Selkirk.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. W. CAUTLEY, *A.T.F.*

RAPPORT SUR L'EMPLACEMENT DE VILLE DE SELKIRK.

DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON, 3 novembre 1898.

M. THOMAS FAWCETT, A. T. F.,
Dawson, Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur l'emplacement de ville de Selkirk, arpenté par moi en septembre 1898, d'après les instructions de William Ogilvie, commissaire du territoire du Yukon.

Le 14 septembre 1898, je suis parti pour Selkirk avec un parti de trois hommes, à bord du steamer *Ora* ; je suis arrivé à destination à minuit et j'ai commencé les travaux le plus tôt possible.

L'emplacement de ville de Selkirk est situé sur la rive gauche du fleuve Yukon, à environ un mille en aval du confluent des rivières Lewes et Pelly, et sa situation est très bonne, étant sur un haut plateau de gravier qui s'élève graduellement jusqu'au pied d'une chaîne de collines peu élevées, à environ trois quarts de mille en arrière du bord de la rivière.

Il n'y avait pas alors une seule construction sur cette partie de l'emplacement de ville indiqué comme devant être subdivisé sur le plan ci-joint, excepté la maison et l'église de la mission de la *Church Missionary Society*, et un bâtiment non terminé érigé par des prêtres catholiques.

Le révérend archidiacre Canham, de la C.M.S., voulait qu'on lui concédât les lots 1, 2, 3, 11, 12 et 13 dans le bloc D, pour les fins de la C.M.S.; et à en juger par la situation de ses bâtiments, qui ont été construits il y a environ quatre ans, tels qu'indiqués sur le plan, son désir semblerait raisonnable.

Les catholiques de Selkirk m'ont parlé d'une grande concession dans le bloc E, qui leur a été accordée par le major Walsh lors de son passage en s'en retournant, mais ils n'ont encore sur le terrain que le bâtiment non terminé déjà mentionné, et il n'y a pas de desservant fixé à cet endroit ; en outre, la rue de devant offre une situation très peu convenable pour une église dans une ville minière. Les lots 3, 9 et 10, dans le bloc K, sont occupés par des tombeaux indiens, et j'ai délimité les lots 1 et 2, dans le bloc AA, comme cimetière indien pour les inhumations futures.

Il y a un coteau de 7 à 12 pieds de hauteur s'étendant le long du centre de la deuxième Avenue, depuis la quatrième rue, et se prolongeant aussi loin vers l'ouest que s'étend l'arpentage ; les blocs F, G et partie du bloc E, sont plus bas que le reste de l'emplacement de ville, et sont probablement couverts d'eau durant une semaine ou deux au printemps de certaines années.

Il n'y a que très peu de bois sur la partie arpentée de l'emplacement de ville, excepté dans la partie sud-ouest, où il y a un peu d'épinette d'assez bonne qualité.

Les sauvages de Selkirk ne sont pas nombreux ; il y en a environ 40 qui ont établi ici leurs quartiers généraux.

Conformément à d'autres instructions de la part du commissaire Ogilvie, datées du 31 septembre 1898, j'ai fait une vente provisoire, par encan, de lots de ville, le 4 octobre 1898, à laquelle tous les lots disponibles dans les blocs D, K, R, et V, et les lots 5, 6 et 7 dans le bloc E, ont été vendus tel qu'indiqué à la liste des ventes qui accompagne ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. W. CAUTLEY, A.T.F.

PARTIE VII.

RECLAMATIONS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

RÉCLAMATIONS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT DE T. G. ROTHWELL, COMMISSAIRE, SUR LES RÉCLAMATIONS DES COLONS DANS LA ZONE DU CHEMIN DE FER ESQUIMALT ET NANAIMO, C.-B.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 21 décembre 1897.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions données dans et par la commission qui m'a été donnée le 10e jour d'août dernier, dont une copie est ci-annexée, j'ai l'honneur de vous faire rapport du résultat de mon enquête sur les réclamations mentionnées dans la dite commission, des témoignages pris devant moi concernant ces réclamations, et sur l'opinion que je me suis formée à ce sujet, et qu'aux termes de ma commission je dois exprimer.

Les réclamations en question consistent en des réclamations de certains colons sur l'étendue de terres qui a été cédée au gouvernement fédéral du Canada par la province de la Colombie-Britannique en vertu des dispositions du chapitre 14 de la 47e Victoria des statuts de cette province, intitulé "*An act relating to the Island Railway, the Graving Dock and Railway Lands of the Province*", et qui en conformité des objets et des intentions de certaines dispositions de cet acte, contenues à cet effet, et en vertu de l'autorité de l'article 3 du chapitre 6 de la 48e Victoria, des actes du Canada, intitulé : "Acte concernant le chemin de fer de l'Ile de Vancouver, le bassin de radoub d'Esquimalt et certaines terres de chemin de fer de la province de la Colombie-Britannique cédées au Canada", fut accordée à la Compagnie du chemin de fer Esquimalt et Nanaïmo (ci-après dénommée la compagnie de chemin de fer), par lettres patentes portant la date du 21 avril 1897, dont copie est ci-annexée.

Les colons mentionnés sont ceux dont il est parlé comme de colons établis sans titre (*squatters*) dans l'article 23 de l'acte provincial ci-haut nommé, et qui est ci-après cité comme le chapitre 14e dans le paragraphe 2 de l'article 7 de l'acte fédéral ci-dessus nommé, et est ci-après cité comme le chapitre 6. Il était stipulé dans cet article et ce paragraphe, que tout colon de bonne foi établi sans titre (*squatter*) qui aura constamment occupé et amélioré des terrains situés dans la zone ainsi accordée à le compagnie de chemin de fer, pendant l'espace d'un an avant le premier jour de janvier 1883, aura droit à une concession en pleine propriété des droits de surface des terrains occupés par lui jusqu'à concurrence de 160 acres au prix de $1 l'acre.

Les colons affectés par ces dispositions ont toujours prétendu et prétendent maintenant, cependant, qu'ils ont droit à une concession en propriété libre non seulement des droits de surface mais aussi des droits souterrains, y compris la houille et tous les autres minéraux, excepté l'or et l'argent, ou, en d'autres termes, au même titre à leurs terres respectives qu'un colon qui avait demandé et obtenu une inscription de préemption en vertu des dispositions de l'acte passé en l'année 1870 par la province, étant le chapitre 5 de la 38e Victoria, ou en vertu des dispositions d'aucuns des actes qui furent abrogés par l'article 1 de cet acte, et qui s'était conformé aux conditions de son inscription de préemption, obtenait de la province par l'octroi d'une concession de la Couronne dans la forme dont copie est ci-annexée.

Comme aucun des colons, pour la protection des droits desquels l'article 23 du chapitre 14 et le paragraphe 2 de l'article 7 du chapitre 6, avaient toujours été réputés avoir été passés, n'avait obtenu d'inscription pour les terres sur lesquelles ils s'étaient établis et qu'ils réclamaient, avant d'avoir obtenu des inscriptions par l'acceptation d'inscriptions de préemptions subordonnées aux dispositions de l'article 23, il est évident qu'ils n'ont aux droits souterrains aucun droit qu'ils peuvent établir par aucune procé-

dure légale. En d'autres termes, le colon qui acceptait une inscription de préemtion, subordonnée aux dispositions de l'article 23, pour la terre qu'il réclamait, convenait par là, bien qu'involontairement et par ignorance de la signification de ces dispositions, de payer $1 par acre pour les droits de surface de la terre qu'il réclamait, et d'accepter une concession de ces droits en règlement complet de la réclamation.

Voilà la position légale dans laquelle chacun de ces colons ou personnes réclamant un titre de ces colons respectivement, se trouve aujourd'hui relativement à sa terre. Voilà le point de vue dont toutes les personnes qui ont eu à traiter avec eux officiellement dans le passé ont invariablement considéré ces réclamations. Ces colons n'avaient "aucun droit" relativement aux terres qu'ils réclamaient, et il se peut que ce soit le seul point de vue auquel je puis les considérer. Mais, comme M. Patrick Dolan, un des réclamants, l'a dit dans son témoignage, " la loi ne rend pas toujours justice aux colons ", et comme je crois que je peux démontrer non seulement par les témoignages et par les actes qui ont été passés, et par les avis que la province a publiés relativement à cette affaire, que ces colons, lorsque ces actes et des avis ont été conçus, n'ont pas été protégés comme ils avaient justement droit de l'être, je me propose d'étudier et d'exposer en détail toutes les circonstances essentielles à ce sujet, depuis l'époque de la publication de l'avis du 1er juillet 1873, cité dans le témoignage de M W. S. Gore, sous-commissaire des terres et des travaux de la province, jusqu'à la passation du chapitre 14 provincial et du chapitre 6 fédéral de la 47e Victoria ci-dessus cités, inclusivement. Lorsque j'aurais terminé cette tâche, je suis convaincu que j'aurai établi la conclusion que j'ai tirée, savoir, que bien que ces colons, généralement parlant, n'ont aujourd'hui aucun droit légal à la houille et aux minéraux sous leurs terres, ils ont, ou ceux qui réclament pour eux, une juste réclamation de réparation de la part de la province qu'ils habitent, réclamation que cette province ne peut honorablement refuser de reconnaître et de régler. Jusqu'à présent la province paraît être parfaitement convaincue que tout le blâme pour cette affaire devrait retomber sur le Canada, nonobstant que le seul intérêt du Canada fut celui de fidéicommissaire de la province ; mais même si le Canada était responsable de l'injustice que je considère avoir été faite à ces colons, il est du devoir de la province de réparer cette injustice.

L'avis du 1er juillet 1873 dont je viens de parler, est l'avis que la Gazette de la Colombie-Britannique a publié le 5 de ce mois, et le premier, d'après le témoignage de M. Gore, qui ait été publié par aucun gouvernement de la province pour soustraire à la colonisation une étendue de terre à être cédée au gouvernement fédéral, en fidéicommis, pour aider à la construction d'un chemin de fer quelconque sur l'île de Vancouver. Il a été approuvé sous l'autorité de l'arrêté du Conseil y mentionné, pour les fins ci-dessus citées.

Il est douteux, je crois, que cet avis et la réserve qu'il contient, fussent en vigueur lorsqu'un grand nombre de colons demandèrent l'inscription des terres sur lesquelles ils s'étaient établis sans titre, mais comme on n'a accordé à aucun d'eux une inscription de préemption, il est inutile d'étudier cette question. En apparence, cependant, les fonctionnaires de la province qui avaient à s'occuper de cette question ont prétendu que cet avis et cette réserve étaient en vigueur, parce que cet avis était le seul avis de réservation qui eût été publié par le gouvernement provincial jusqu'à l'avis qui fut publié dans la *Gazette* de la Colombie-Britannique le 22 avril 1882, réservant l'étendue de terres qu'il décrit, pour permettre au gouvernement de cette province de mettre en vigueur les dispositions de l'acte " *Vancouver Land and Railway Company Act*, 1882 ", chapitre 15 de la 45e Victoria, communément connu et mentionné dans les témoignages comme le " *Clement's Act* " d'après le nom d'un des promoteurs de cette compagnie, M. Lewis N. Clement. C'est à cause de cet avis du 1er juillet 1873 que les demandes de tous les colons qui les présentèrent avant l'adoption de l'acte " *Clement* " furent refusées.

Que le gouvernement provincial de 1883 considérait aussi que cet avis de 1873 fut en vigueur est prouvé par le fait que dans l'avis du 12 juin 1883, publié le lendemain par la *Gazette* de la Colombie-Britannique, réservant " pour encourager la construction du chemin de fer de l'Ile," l'étendue de terre qu'il réservait, il était dit que cet avis du 1er juillet 1873 était rescindé. Une copie de chacun de ces trois avis, qui d'après le témoignage de M. Gore, sont les seuls avis de ce genre que la province ait publié, est annexée aux présentes, et je désire spécialement signaler qu'il n'est fait mention dans

aucun d'eux, dans aucun des actes adoptés par la province ou dans aucun acte provincial constituant en corporation ou concernant autrement aucune compagnie de chemin de fer avant l'adoption de l'acte Clement, de la réserve des minéraux ou des droits souterrains. Comme l'article de l'acte Clement par lequel les minéraux devaient être accordés à la compagnie constituée en corporation par cet acte, et non pas au colon, sera cité plus loin, il est inutile de le citer ici, mais par cet article on donna à entendre au colon pour la première fois que même lorsqu'il obtenait un titre aux terres sur lesquelles il s'était établi sans titre (*squatted*), on ne lui accorderait pas les droits souterrains qui avant ce temps passaient à chaque concessionnaire par sa concession de la part de la couronne. De fait, dans chacun des actes concernant les terres qui furent en vigueur depuis 1870, il est stipulé que la forme de la concession à accorder par la couronne en vertu de ces actes sera selon la forme contenue dans l'annexe de ces actes, dans laquelle forme les seuls minéraux mentionnés comme réservés sont l'or et l'argent.

Il serait bon de mentionner ici les différents actes des terres en vigueur dans la province de 1870 à 1884. Jusqu'au 82 avril 1875, lorsque l' " Acte des terres, 1875 ", fut sanctionné, la loi de la province sous l'empire de laquelle les colons devaient obtenir un titre pour leurs terres, était l' " Ordonnance des terres de 1870 ", telle que modifiée en 1872 et 1873, parce que l'acte de 1874 ne fut pas mis en vigueur. Ses dispositions cependant sont les mêmes que les dispositions de l' " Acte des terres, 1875 ". En 1876, un acte, chapitre 25, de la 39e Victoria, fut abrogé l'année suivante par le chapitre 26, 40 Victoria. L' " Acte des terres, 1875 ", fut cependant modifié en 1878 par, chapitre 25 de la 42e Victoria, en 1879 par le chapitre 21 de la 42e Victoria, en 1882 par le chapitre 6 de la 45e Victoria, et en 1883 par le chapitre 17 de la 46e Victoria. En 1884, par le chapitre, 16, 47 Victoria, les lois affectant les terres de la couronne dans la Colombie-Britannique furent de nouveau modifiées et refondues, et l' " Acte des terres, 1875 " et les autres qui le modifient furent abrogés.

Dans aucun de ces actes jusqu'à l'adoption du chapitre 6, 45 Victoria, il n'était réservé aucuns minéraux à part l'or et l'argent, mais par l'article 6 de cet acte la houille était aussi réservée. Ce ne fut cependant que lors de la passation de l'Acte Clement, chapitre 15, 45 Victoria, comme je l'ai déjà signalé, qu'une disposition fut adoptée pour réserver des minéraux des colons pour les accorder à une compagnie de chemin de fer.

En 1875, par l'article 1 du chapitre 13, 38 Victoria, une cencession de terre ne devant pas excéder 20 milles de chaque côté de la ligne du chemin de fer, fut faite au gouvernement fédéral pour aider à construire un chemin de fer entre Nanaïmo et le havre d'Esquimalt, des dispositions pour la construction d'un chemin de fer entre ce havre et Victoria ayant été faites entre 1873, par le chapitre 23, 36 Victoria, aucune concession de terres cependant n'étant fournie à cette entreprise. Par un des articles de ce dernier acte, il était stipulé qu'aucune de ses dispositions ne devait prendre effet avant que le terminus sur le Pacifique du chemin de fer du Pacifique Canadien eût été officiellement annoncé, ni avant le 31 décembre 1874, à moins que cette compagnie eût préalablement choisi et acquis toutes les terres dans le district à travers lequel le chemin de fer de Victoria à Esquimalt devait passer. La charte de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien alors projeté ayant été révoquée, le temps où la construction du chemin de fer de Victoria à Esquimalt devait être commencée et terminée, fut fixé par l'article 2 du chapitre 29, 39 Victoria (1876) ; cependant, par l'article 3 de cet acte il était stipulé que rien dans cet acte ne devrait affecter ou gêner la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo. En 1882, cependant, lorsque l'acte Clement fut passé, le chapitre 16, 46 Victoria, fut adopté pour abroger le chapitre 13, 38 Victoria.

J'ai jugé à propos de mentionner tous ces actes dans ce rapport pour faciliter la consultation dans le cas où l'on trouverait nécessaire de les examiner, à cause de ma déclaration que ce ne fut que lors de l'adoption de l'acte Clement que l'on décréta la concession de droits de surface seulement au colon des terres sur lesquelles il s'était établi, ou à cause d'aucune autre raison.

L'étendue des terres qui furent réservées pour aider à la construction du chemin de fer à construire par la compagnie constituée en corportation par l'acte Clement, est l'étendue de terres réservées par l'avis du 21 avril 1882, et toutes ces terres, excepté la partie décrite dans l'article 4 de cet acte, furent concédées au gouvernement fédéral par le chapitre 14.

Je peux citer ici l'article 19 de l'acte Clément :—

"19. Tous les cultivateurs établis sans titre (*squatters*) qui ont fait des améliorations permanentes et qui ont constamment résidé au moins deux années avant l'adoption du présent acte sur aucune des terres à être concédées sous l'autorité du présent acte, auront droit d'acheter de la compagnie les terres sur lesquelles ils ont ainsi résidé, au prix de un dollar l'acre ; mais toute houille et toutes autres mines et minéraux, dans et sous ces terres, seront réservés et concédés à la Compagnie."

Jusqu'à ce que ces dispositions fussent devenues connues des colons ou squatters dont les réclamations font le sujet de ce rapport, je considère qu'il est établi par les témoignages que bien que la plupart d'entre eux connussent la réserve de l'étendue de terres, ils s'attendaient tous et croyaient qu'ils recevraient en dernier lieu des concessions de la couronne pour les terres qu'ils réclament respectivement, ce qui les en rendrait propriétaires en pleine propriété, sans aucune réserve dans les concessions de la couronne quant aux minéraux, à part l'or et l'argent.

Lorsque les dispositions de l'article (19) que j'ai cité de l'acte Clement devinrent connues, les colons s'unirent dans un effort pour obtenir ce à quoi ils croyaient évidemment avoir légitimement droit, et ayant porté leurs difficultés et leurs craintes à l'attention du gouverneur général du Canada, d'alors, le marquis de Lorne, lorsqu'il passa à Nanaïmo, durant la promenade qu'il faisait alors dans la province, ils préparèrent et expédièrent, sur son avis, à Ottawa la pétition dont il est souvent fait mention dans les témoignages et dont copie est ci-annexée. Elle est comme suit :

"A Son Excellence le Gouverneur général du Canada en Conseil :

"Les soussignés, colons et squatters sur les sections de terre dans les limites de la zone réservée au chemin de fer sur l'île de Vancouver, prient humblement Votre Excellence en Conseil de vouloir bien prendre bientôt en considération la prière antérieure de vos pétitionnaires, dans laquelle ils demandent qu'on leur intime officiellement que les colons ou squatters sont assurés des droits qui leur ont été promis, et qu'ils pourront obtenir la terre aux mêmes termes et conditions que les terres semblables en dehors de la réserve du chemin de fer ont été cédées antérieurement aux acquéreurs par préemption.

"Et vos pétitionnaires, comme de droit, ne cesseront de prier, etc., etc., etc."

Ainsi qu'il paraît par les dossiers du ministère de l'Intérieur, cette pétition ayant été référée au Conseil privé a été remise au ministre de l'Intérieur d'alors pour faire rapport. La seule action matérielle qui paraît avoir été prise à ce sujet a été de la renvoyer, le 2 février 1884, pour obtenir un rapport à l'honorable Joseph Trutch, alors agent résident du Canada dans la Colombie-Britannique. Monsieur (maintenant sir Joseph) Trutch accuse simplement réception de cet envoi et déclare que la réclamation exposée dans la pétition avait été pleinement traitée par l'acte, chapitre 14, ci-dessus cité. La manière dont les réclamations avaient été "pleinement traitées" sera évidente pour ceux qui commenceront par lire la pétition des colons ci-dessus citée, et qui liront ensuite l'article 23 du chapitre 14, qui limitait les colons à une concession de droits de surface sur les terres qu'ils réclament. Il est très difficile de se prononcer sans une sévère critique sur la froide indifférence, à l'égard des réclamations exposées dans la pétition, montrée par l'agent résident d'alors du Canada, dans le "rapport" ci-dessus cité. Je ne crois pas qu'il était de son devoir d'assurer à ces colons ce que je considère qu'ils avaient droit d'attendre. Ce devoir appartenait alors, comme je trouve qu'il appartient aujourd'hui, au gouvernement de la province dans laquelle vivent ces colons, et dans laquelle se trouvent les terres sur lesquelles on avait permis à ces colons de s'établir. Mais il était du devoir de l'agent résident, lorsqu'on lui soumit la pétition, de faire un rapport pour ou contre les réclamations et d'exposer clairement les raisons sur lesquelles il appuyait son opinion. Cependant, son rapport correspond exactement avec l'action qui paraît avoir été prise par toutes les personnes qui s'en sont occupées, et je ne peux passer sans le faire remarquer ici un point qui m'a frappé lorsque j'ai lu la clause 15 de la "convention avec la Colombie-Britannique" qui fait l'annexe du chapitre 6. Cette clause a trait à l'amendement alors proposé par la législature de la province au chapitre 14 de la 46e Victoria, et cette clause mentionne particulièrement l'amendement projeté des articles 23, 24, 25 et 26 de cet acte.

En comparant les articles correspondants 23, 24, 25 et 26 du chapitre 14, 47 Victoria, qui a abrogé le chapitre 14, 46 Victoria, avec les articles 23, 24, 25 et 26 de cet acte, on constatera qu'aucun changement quelconque n'est fait dans deux de ces articles, et que la seule modification importante est de pourvoir au paiement par le colon d'une piastre par acre pour sa terre. Cette très nécessaire disposition, dans les intérêts de la compagnie de chemin de fer, avait été négligée lorsque l'article 23 du chapitre 14, 46 Victoria, a été rédigée.

Une autre chose qui tend à établir mon opinion que les réclamations de ces colons n'ont pas été considérées ni avec soin ni avec justice, est démontrée par le temps qu'on leur a donné pour décider s'ils accepteraient ou non le règlement de leurs réclamations, que leur assurait l'article 23 du chapitre 14, et le paragraphe 2 de l'article 7, du chapitre 6. Ce temps a été fixé par l'avis du 7 mai 1884, dont une copie est ci-annexée, et qui fut publié dans la *Gazette* de la Colombie-Britannique du 8 et du 15 de ce mois, et dans un ou deux des journaux de la localité. Les colons qui avaient fait de l'agitation depuis plus de deux ans pour obtenir un titre aux droits de surface et aux droits souterrains des terres réclamées, n'eurent au plus que vingt-trois jours, et tout probablement, à cause des pauvres communications postales et de voyage d'alors, pas le quart de ce temps pour décider s'ils accepteraient ce qui était pourvu pour eux et courraient le risque de voir donner les terres à d'autres personnes, parce qu'ils étaient avertis par l'avis que les terres en question seraient ouvertes à d'autres colons après le premier juin prochain (1884). En premier lieu les réclamations de ces pauvres colons "furent pleinement traitées" en leur enlevant ce à quoi ils avaient toujours prétendu avoir droit, et ensuite on leur donna un court et péremptoire avis de venir accepter ce qu'on leur laissait et l'empêcher d'être donné à d'autres. Vraiment, M. Patrick Dolan avait bien raison de croire que "la loi ne rend pas toujours justice aux colons."

On peut alléguer, cependant, que vu que la réserve pour les fins du chemin de fer de la zone de terres mentionnée dans l'avis de juillet 1873, était connu de la plupart, sinon de tous ces gens lorsqu'ils ont pris possession des terres en question, et avant qu'ils eussent commencé à les améliorer, et comme on n'avait accordé à aucun d'eux une inscription de préemption des terres ainsi prises, jusqu'à ce que des inscriptions de préemption furent accordées subordonnées aux dispositions de l'article 23 du chapitre 14, et du paragraphe 2 de l'article 7 du chapitre 6, ils avaient été traités d'une manière raisonnable en vertu de ces dispositions, et étaient seuls responsables des résultats de leur propre conduite illégale en s'établissant sur des terres qu'ils savaient n'être pas ouvertes à la colonisation.

En réponse à cette prétention, je désire signaler que les témoignages des colons et autres qui comparurent devant moi ne l'appuient pas. Bien qu'on leur eût dit que leurs demandes d'inscriptions de préemption ne pouvaient être accordées, ils ne furent pas avertis de ne pas entrer sur ces terres, et on ne leur a pas dit non plus que si on leur accordait des inscriptions plus tard, ce serait pour les droits de surface seulement. De fait, je crois que le poids des témoignages appuie l'opinion qu'on les avait engagé à rester sur les terres sur lesquelles ils s'étaient établis sans titre, et porté à croire qu'on leur accorderait en fin de compte une inscription ordinaire de préemption pour ces terres.

Ceux des squatters originaires qui ont comparu devant moi, étaient des gens intelligents, et les améliorations faites sur leurs terres suffisent pour prouver leur industrie. C'était une bonne classe de colons, des gens que les fonctionnaires auxquels ils présentaient des demandes auraient naturellement considéré comme devant être engagés à rester dans la province.

M. Thomas Cassidy, qui prit possession de sa terre en premier lieu en 1878, présenta une demande par écrit, avec un autre colon, M. Charles Stewart, M. Fawcett, l'agent, auquel ces demandes furent faites, refusa d'accorder les inscriptions, mais garda les demandes. M. Cassidy fut l'un des quatre qui demandèrent 1,000 acres de terres minières. Cette demande fut refusée, l'agent déclarant que s'il obtenait jamais une terres, il (M. Cassidy) n'aurait que 160 acres. Cela signifie clairement 160 acres par la concession ordinaire de la Couronne, non pas simplement les droits de surface sur ces terres, la concession de droits de surface avec la réserve des droits souterrains étant alors inconnue dans la province. L'agent n'avertit pas M. Cassidy de déguerpir, mais au contraire il le laissa retourner chez lui avec la croyance qu'il obtiendrait en définitive le titre ordinaire à la terre qu'il avait demandée jusqu'à concurrence de 160 acres.

M. George Vipond prit possession de sa terre en 1875. Il présenta une demande par écrit à M. Fawcett, qui lui dit que la terre n'était pas ouverte aux inscriptions, mais que lorsqu'elle serait ouverte il l'obtiendrait sous réserve des dispositions de l'acte des terres en vigueur lorsqu'il avait présenté sa demande. Plus loin dans son émoignage, M. Vipond a déclaré que M. Fawcett lui avait dit que les droits des colons seraient respectés.

M. Archibald Hamilton s'établit originairement sur sa terre en 1878. Il demanda verbalement une demande à M. E. G. Prior qui est maintenant député à la Chambre des Communes, et qui en 1878 était sous-commissaire des Terres et des Travaux à Nanaïmo, ce titre étant le titre correct de M. Fawcett, de M. Prior, qui lui succéda, et de M. Bray, l'agent actuel, qui succéda à M. Prior. D'après le témoignage de M. Hamilton, M. Prior lui a dit, lorsqu'il lui a demandé verbalement une inscription, qu'il ne pouvait lui accorder l'inscription mais qu'il noterait qu'il l'avait demandé.

M. James Patterson, qui en 1891 fut envoyé par ses frères colons à Ottawa pour présenter ces réclamations au gouvernement d'alors, et qui eût alors une entrevue avec le premier ministre actuel du Dominion, le Très honorable sir Wilfrid Laurier, s'établit sur sa terre en 1879. Il s'adressa à M. Fawcett, et comme il avait entendu parler de la réserve du chemin de fer, il lui demanda si, en prenant une terre pour s'y établir avec sa famille, il (Fawcett) prendrait un morceau de la zone réservée. M. Patterson jura que M. Fawcett a dit qu'il (Fawcett) en prendrait, et je crois M. Patterson. Se fiant à la réponse de M. Fawcett, M. Patterson se rendit sur la terre qu'il avait choisie et y installa son foyer domestique. Ses améliorations sont de grande valeur et il vit aujourd'hui sur cette terre. Lorsque M. Prior, fut agent, M. Patterson fit arpenter sa terre. Il apporta le plan d'arpentage à M. Prior qui le prit et ne dit "rien". La demande de M. Patterson était par écrit. Elle fut présentée par M. Bray, et une copie de cette demande est annexée au témoignage, et je n'ai pas le moindre doute que lorsque M. Patterson la laissa à M. Fawcett il croyait fermement qu'il recevrait après un certain temps la concession ordinaire de la Couronne pour sa terre.

Madame Agnes Frew, dont le défunt mari avait une concession de la Couronne, de son vivant, pour 196.75 acres de l' "Ile de Belle-Ile", et par laquelle les seuls minéraux réservés étaient l'or et l'argent, fit une demande, en 1880, pour le reste de l'Ile, 83.25 acres. M. Bray lui laissa entendre qu'elle pourrait l'avoir ; mais subséquemment elle s'adressa à M. Gore, qui lui dit que cette terre appartenait à la compagnie du chemin de fer.

M. Samuel Jones ayant en 1880 convenu d'acheter le stock et les améliorations que M. Crane avait fait sur un certain morceau de terre, s'informa de l'agent d'alors du droit de M. Crane à la terre avant qu'il (M. Jones) termina l'achat.

M. William Hodson, qui s'installa en premier lieu sur sa terre en 1877, fit une demande verbale à M. Fawcett, qui ne l'a pas averti de quitter la terre, mais au contraire il lui dit simplement qu'il n'avait pas le pouvoir de lui accorder aucun droit sur la terre en ce moment. M. Hodson s'attendait assurément, d'après la réponse de M. Fawcett, qu'il recevrait avec le temps une inscription, puisqu'il se mit à faire des améliorations de très grande valeur sur sa terre.

M. George Taylor ne choisit sa terre qu'en 1883, mais sa réclamation sur cette terre était basée sur une réclamation ou droit antérieur d'un M. McKay, dont il avait acheté les améliorations faites sur la terre.

M. Bray reconnut son droit à la terre avant d'obtenir une inscription de préemption en 1884. Un M. Frank Holden voulait 60 acres de cette terre, mais M. Bray refusa sa demande et décida que M. Taylor avait droit à la terre.

M. William Jack s'intalla en premier lieu en 1876, et cette année-là il avait un associé, M. Emmanuel Wiles, qui fit une demande à M. Fawcett, par écrit, pour deux morceaux de terre contigus. M. Fawcett prit la demande de M. Jack, écrivit son nom sur une enveloppe, et les mit toutes deux dans un tiroir de son bureau, disant qu'il ne pouvait rien faire de plus pour lui alors, mais qu'il lui laisserait savoir plus tard et qu'il aurait le premier droit sur la terre.

M. McGregor fit en 1879 une demande d'inscription pour sa terre à M. Prior, qui prit sa demande et dit que la terre n'était pas ouverte aux inscriptions alors, mais qu'il garderait la demande jusqu'à ce que la terre fut ouverte.

M. Emmanuel Wiles rendit témoignage sur le point que je traite, et qui correspond avec le témoignage de M. Jack déjà noté. M. Fawcett prit sa demande, la mit de côté, et lui dit qu'il serait obligé de payer sa terre lorsqu'il en serait notifié, qu'il pouvait se rendre sur sa terre et qu'il pourrait l'avoir lorsqu'elle serait mise sur le marché.

M. William Morgan, en 1882, acheta les intérêts de M. Bruno Mellado, qui avait, croyait-il, pris la terre en 1876. Dans tous les cas, lorsqu'il l'acheta il se rendit au bureau de M. Bray, et M. Bray regarda d'abord le transport à lui, M. Morgan, des améliorations de M. Mellado, et " transféra le droit de Mellado à Morgan ".

M. Charles Bennie choisit sa terre en 1881. Il demanda alors une inscription à M. Bray, qui lui dit que tout ce qu'il pouvait faire était une marque sur la section sur le plan. Une partie des terres ainsi demandées comprenait une île, mais comme il y avait une autre demande pour cette île, M. Bray refusa de noter sa réclamation quant à l'île, mais il lui réserva une autre terre au lieu de cette île.

M. James Malpass, sur le témoignage duquel j'attire particulièrement l'attention, parce que j'ai été vivement impressionné de l'homme et de son témoignage, et je sais qu'il est tenu dans la plus haute estime par ses voisins et par tous ceux qui le connaissent et qui m'ont parlé de lui, déclara qu'il avait pris sa terre en 1879, lorsqu'il présenta une demande par écrit à M. Prior pour cette terre ; que M. Prior lui a dit qu'il ne pouvait enregistrer son inscription, mais qu'il pouvait laisser sa demande, et que lorsque les terres seraient ouvertes aux inscriptions, il aurait la première chance ; que ni M. Prior ni aucun autre ne s'opposa à son installation sur la terre, mais qu'ils encouragèrent les colons à rester sur leurs terres. Je désire attirer une attention spéciale sur la déclaration suivante qu'a faite M. Malpass : " Les fonctionnaires à Victoria, le premier ministre à cette époque et notre député nous conseillèrent de rester sur la terre, ils croyaient qu'il serait sûr de rester sur les terres, et que lorsqu'il y aurait un règlement nous aurions nos droits."

M. Patrick Dolan choisit sa terre en 1879, lorsqu'il présenta une demande à M. Prior pour cette terre. Sa demande a été une de celle que M. Bray a pu produire. Une copie de cette demande est incorporée dans la transcription du témoignage de M. Dolan. L'original portait les initiales de M. Prior. La déclaration de M. Dolan quant à l'acceptation de cette inscription par M. Prior, après qu'il eût apposé ses initiales, a été : " Je la mettrai de côté pour vous, M. Dolan, et vous aurez le premier droit sur la terre lorsqu'elle sera ouverte à la colonisation." Il jure aussi que M. Prior lui a conseillé de prendre possession de la terre, " parce que s'il ne le faisait pas quelque autre pourrait l'obtenir", et il lui conseilla (à M. Dolan) d'y bâtir une maison ; qu'il le fit et qu'il y a vécu depuis avec sa famille et qu'il y demeurait lorsqu'il rendit son témoignage.

L'étendue et la nature des améliorations que M. Dolan a faites sur sa terre démontrent que c'est un colon dont aucun pays serait fier de posséder. Après que M. Bray eût succédé à M. Prior, M. Dolan acheta les améliorations d'un monsieur Samuel Saunders sur une terre contiguë de 160 acres, et ses droits sur cette terre. Il annonça à M. Bray le transfert qui lui avait été fait, et comme M. Bray lui disait qu'il ne pouvait posséder la réclamation Saunders et les terres qu'il avait originairement choisis, et comme il ne pouvait avoir plus de 160 acres, il choisit les 160 acres dont il obtint subséquemment une concession de la part de la compagnie de chemin de fer pour les droits de surface seulement.

M. John Hill choisit en premier lieu sa terre en 1879. Il en fit une demande verbale à M. Prior, qui lui dit : " Jack, je ne peux vous accorder une inscription pour votre terre maintenant, les terres sont fermées, mais qu' ' il aurait la première chance.' "

M. Thomas Richard, qui prit sa terre en 1877, jura qu'il s'adressa verbalement à M. Fawcett, qui lui donna un " bon encouragement " à s'installer sur la terre. Il le fit, améliora substantiellement la terre, et se montra un bon colon.

M. Joseph Hoskin, dont le fils choisit la terre en 1878, alla trouver M. Bray environ deux ans après, et M. Bray biffa le nom du fils, et mit le nom du père sur la terre en question.

M. Parker White, un pauvre homme, qui après avoir travaillé pendant des années pour acquérir un foyer domestique, et qui demeure encore sur la terre qu'il a choisie pour cela, bien qu'il n'en soit plus le propriétaire, n'ayant pu payer certains emprunts qu'il avait faits pour en assurer le paiement au moyen d'une hypothèque, comparut devant

moi de la part du présent propriétaire. Le témoignage de M. White était à l'effet qu'il avait originairement choisi la terre en 1877, avait demandé à M. Prior une inscription de préemption par écrit, et que M. Prior l'avait mise dans une boîte et lui avait donné à entendre que lorsque les autres colons obtiendraient leurs terres, il aurait la sienne.

Je n'ai noté que les cas dans lesquels les colons ont comparu devant moi et ont rendu témoignage sur le point que j'étudie maintenant, savoir, les efforts qu'ils ont faits pour obtenir une inscription et quelle a été l'action ou la réponse de l'agent auquel ils avaient présenté leur demande. M. Bray, dans son témoignage, a déclaré que sa réponse à tous ceux qui se sont adressés à lui pour obtenir une inscription a été "que les terres étaient réservées pour les fins du chemin de fer."

Or, très peu de réclamants qui ont rendu témoignage ont nié avoir aucune connaissance de la réserve, au contraire, presque tous ont reconnu qu'ils avaient connaissance de la réserve lorsqu'ils sont allés sur les terres qu'ils avaient choisies. Mais d'après ce qu'à dit et fait l'agent, ils s'attendaient indubitablement que la zone réservée serait ouverte aux inscriptions et que chacun d'eux obtiendrait le titre ordinaire aux terres qu'ils réclamaient. Je juge donc à propos de donner dans ce rapport l'effet des témoignages d'un grand nombre de colons sur ce dernier point.

M. Thomas Cassidy, un homme très intelligent bien que sans instruction, qui a répondu avec soin et avec désir évident de ne dire "rien que la vérité", a dit qu'il avait payé sa terre après en avoir obtenu une inscription ; il croyait qu'il payait pour tous les droits, et il n'a su qu'il ne les avait pas obtenus qu'après avoir reçu les lettres émises pour les droits de surface seulement sur sa terre, par le ministère. Il avait connaissance de la réserve, mais "n'étant pas un homme instruit, il avait pris la parole des autres personnes", qu'il serait en sûreté en prenant la terre, qu'il avait toujours cru qu'il aurait les minéraux et que l'agent ne lui avait jamais dit qu'il ne les aurait pas.

Madame Elizabeth Fiddick, qui se réclamait d'un nommé John Grandam, qui avait originairement choisi sa terre en 1875, a déclaré qu'elle avait été désappointée lorsqu'elle a reçu les lettres patentes pour sa terre et qu'elle a trouvé que les minéraux étaient réservés.

M. George Vipond, qui a reçu un titre de la compagnie du chemin de fer pour les droits de surface seulement, a rendu témoignage au même effet.

M. Archibald Hamilton, qui a reçu des lettres patentes de ce ministère pour les droits de surface sur la terre qu'il réclamait, rendit un témoignage semblable.

M. James Patterson jura que lorsqu'il paya sa terre il s'attendait qu'il la payait "dans son entier", et que d'abord il refusa d'accepter une concession pour les droits de surface seulement.

M. Samuel Jones déclara que lorsqu'il paya sa terre "il s'attendait de l'obtenir comme tous les anciens colons avaient obtenu les leurs" ; que s'il avait su que ses lettres patentes allaient contenir les réserves qu'elles renferment il n'aurait jamais payé sa terre.

M. Daniel Webster Cochran, qui reçut un titre de la compagnie de chemin de fer pour la terre que feu son beau-père avait prise en 1877, n'a jamais su que les minéraux seraient réservés, avant de recevoir son titre.

M. Andrew McKinley qui choisit originairement sa terre en 1877, et l'avait demandé par écrit à M. Fawcett, n'a jamais reçu de titre pour sa terre. Il en obtint l'enregistrement de M. Bray en 1884, mais il déclara formellement qu'on n'avait rien dit au sujet des droits de surface. Il paya plus tard sa terre, mais il ne considérait pas que le titre sous la forme employée par la compagnie valut la peine d'être demandé. Il n'accepterait pas un titre sous cette forme si on lui en offrait un.

M. William Hodson admit qu'il connaissait la réserve, mais il déclara qu'il s'attendait à avoir les minéraux jusqu'à ce qu'il eût reçu son titre, que jusque-là il s'était toujours attendu à recevoir pour sa terre le même titre que recevaient les colons pour leurs terres en dehors de la réserve.

Madame Isabella Bates rendit un semblable témoignage. Et aussi M. George Taylor, qui, bien qu'il eût entendu les rumeurs qu'il n'obtiendrait pas les minéraux, croyait que vu que certains de ses voisins qui avaient obtenu des titres à leurs terres par concession de la Couronne provinciale, avaient obtenu leurs minéraux, il obtien-

drait les siens. Ils avaient payé $1 l'acre, et lui aussi. M. Taylor déclara aussi qu'il n'aurait pas payé sa terre s'il ne s'était pas attendu à obtenir les minéraux.

M. William Jack déclara que lorsqu'il s'adressa à M. Fawcett en 1876, une concession de terre sans les minéraux était inconnue, que tout était compris dans la concession de la Couronne, excepté l'or et l'argent.

M. George McGregor, qui avait payé sa terre et qui en possédait un reçu, déclara qu'il n'avait jamais cru qu'il valut la peine de demander un titre après avoir vu la formule du titre que délivrait la compagnie, qu'il "voulait un chez soi en propre comme les gens en obtenaient dans les autres parties de la province, et qu'il ne considérait pas avoir obtenu ce qu'il avait demandé ou ce qu'il avait payé.

M. Emanuel Wiles ne voulait pas prendre son titre lorsqu'il a vu de quelle nature il était, et il ne l'a pris que parce que "c'était cela ou rien".

M. William Morgan déclara aussi qu'il ne savait pas qu'il n'obtiendrait que les droits de surface avant d'avoir obtenu son titre de la compagnie; il pensait, lorsqu'il a payé la terre, qu'il payait pour les droits de surface et les droits souterrains, et qu'il considérait avoir été "volé de ses droits".

M. Charles Bennie, qui ne possédait rien autre chose que le reçu de son prix d'achat, déclara qu'il n'aurait pas payé pour les droits de surface seulement, et qu'il ne demanderait pas un titre dans la forme employée.

M. James Malpass déclara qu'il avait pour la première fois entendu dire que les minéraux étaient réservés par l'acte Clement; que bien qu'un protêt eût été fait alors, il n'était pas certain qu'il n'obtiendrait pas les minéraux, avant d'avoir reçu ses lettres patentes, et qu'il avait eu connaissance de la réserve lorsqu'il s'était adressé en premier lieu à M. Prior, mais qu'alors on ne savait pas ce que c'était qu'une concession de droits de surface seulement.

M. Patrick Dolan rendit un témoignage semblable, ainsi que M. John Hill.

M. Isaac Emblen, un jeune Anglais, qui n'était arrivé de Liverpool dans la province qu'en 1882, et qui déclara qu'il n'avait pas même entendu parler de la réserve, déclara aussi qu'il était certain qu'il payait pour les minéraux et pour la surface, lorsqu'il a reçu son titre. Il refusa d'accepter son titre lorsqu'il vit quelle en était la nature.

M. Lawrence Manson, un des principaux marchands de Nanaïmo, qui entra en possession d'une terre choisie par un nommé John Ead en 1879, et qui avait payé le prix d'achat avant de voir les lettres patentes émises en faveur de Ead par le ministère de l'Intérieur, a déclaré qu'il croyait. lorsqu'il avait payé le prix d'achat, "qu'il achetait la terre toute entière"; bien qu'il eût connaissance de la réserve de la zone du chemin de fer, il n'a su que les minéraux étaient réservés que lorsqu'il eût obtenu ses lettres patentes. M. Manson déclara aussi que ses avis de cotisations de taxes sur la terre ne disaient pas qu'il fut propriétaire des droits de surface seulement.

Le fait que M. Manson est un marchand et non pas un cultivateur ou un mineur, comme le sont presque tous les autres réclamants, et qu'il ne savait pas qu'on ne devait accorder aux colons que les droits de surface seulement, est par lui-même une forte preuve que les dispositions de l'article 23 du chapitre 14, et du paragraphe 2 de l'article 7 du chapitre 6, n'avaient pas été portées à la connaissance du public aussi clairement qu'elles auraient dû l'être, si de fait elles ont jamais été portées à sa connaissance, excepté en autant que l'adoption et la publication des actes qui les contenaient et l'avis du 7 mai 1884, les ont fait connaître.

M. Thomas Richard admit qu'il connaissait la réserve de la terre, mais il déclara que jusqu'à ce qu'il eût reçu son titre il s'attendait à tout avoir.

Le témoignage de M. Joseph Hoskin sur ce point est au même effet.

M. Samuel Bennie, dont le titre à toute sa terre, excepté 25 acres, est en vertu d'une concession de la Couronne provinciale, qui, par conséquent, couvre les minéraux, et qui lorsqu'il découvrit que la plupart des améliorations qu'il croyait se trouver sur les terres concédées par la Couronne se trouvaient sur ces 25 acres, demanda ce morceau de terre, et en 1884 paya $1 l'acre pour cela, n'en voulut pas accepter un titre dans la forme émise par la compagnie en faveur des colons, parce qu'il considérait que deux personnes ne pouvaient posséder le même morceau de terre.

D'autres personnes qui ont comparu devant moi et dont je n'ai pas mentionné les noms ont donné des témoignages semblables, et je peux terminer mes observations sur

ce point en mentionnant une déclaration faite par M. C. C. McKenzie, ex-M.P.P., dont les affaires comprennent celles de prêter sur la garantie d'hypothèques.

M. McKenzie a vécu à Nanaïmo pendant plusieurs années, et à cause de sa position et de ses affaires, il aurait dû savoir, on le présume, ce que ces colons devaient recevoir, en règlement complet de leurs réclamations. Dans son témoignage comme témoin de M. Emblen, sa déclaration qu'il a conseillé à M. Emblen et à un M. Fiddick, un autre colon, de ne pas accepter un titre dans la forme employée par la compagnie, est une juste expression de l'opinion d'une personne désintéressée sur le titre que l'on accordait aux colons.

Je crois qu'aucun autre commentaire n'est nécessaire pour appuyer mon opinion que les colons ont de fortes raisons de croire non seulement qu'ils recevraient un titre, mais qu'ultérieurement ils recevraient aux terres qu'ils réclamaient le même titre que les autres colons sur les terres en dehors de la zone réservée obtenaient par une concession de la Couronne provinciale. En dehors des témoignages dont j'ai parlé, la possibilité d'une concession des droits de surface seulement ne s'est produite qu'après l'adoption de la loi "Clements", et comme rien n'a été fait sous l'autorité de ses dispositions, il faut reconnaître, en présence du témoignage sous serment d'un si grand nombre de personnes et de l'action prise par M. Fawcett, M. Prior et M. Bray pour les protéger en différents temps, quant à leurs terres, qu'on les considérait comme ayant droit à ces terres, que l'étendue de ces droits tels que les comprenaient ces colons était bien connue, et qu'avant de les priver d'aucune partie de ces droits, ils avaient au moins droit d'être entendus. Le blâme ne retombe pas sur les gentlemen ci-dessus nommés, sur les fonctionnaires du ministère des Terres et des Travaux, non plus que sur les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, mais retombe sur ceux qui sont responsables des dispositions de l'acte provincial, chapitre 14, 47 Victoria, et de l'acte fédéral, chapitre 6, 47 Victoria, dont j'ai souvent parlé. Les fonctionnaires qui avaient à administrer la loi paraissent avoir excédé les pouvoirs de leur charge en tenant pour les colons les terres qu'ils réclamaient. Les actionnaires de la compagnie du chemin de fer voulaient les meilleures conditions qu'ils pussent obtenir et ils les ont eues ; les droits des colons n'étaient pas un obstacle à considérer, et la législation nécessaire a été promptement obtenue sans bruit pour diminuer ces droits selon le désir des actionnaires. Le gouvernement d'alors de la province de la Colombie-Britannique est responsable de cette législation, et c'est au gouvernement de cette province que doivent s'adresser ceux qui souffrent de l'injustice commise, pour la faire réparer. Le devoir du gouvernement fédéral d'alors dans cette affaire n'était que celui d'un fidéicommissaire. C'est vrai que la pétition de 1882 n'a reçu que la pire des attentions, et une indifférence semblable à l'égard des droits des colons a été montrée dans la préparation et l'adoption de l'acte fédéral, chapitre 6, 47 Victoria, mais le devoir de sauvegarder les colons dans cette affaire incombait au gouvernement de la province.

Lorsqu'on en vint à mettre en vigueur les dispositions du chapitre 14 et du chapitre 6, on trouva, dit M. Gore dans son témoignage, qu'ils n'avaient établi aucune procédure d'après laquelle on put traiter les causes des colons établis sans titre, et les lois de la province à ce sujet relativement aux autres terres furent donc adoptées.

J'ai montré à M. Gore les lettres et les annexes expédiées par le commissaire en chef des Terres et des Travaux, sur lesquelles le ministère de l'Intérieur délivra des lettres patentes à certains des squatters en question. Une copie d'une de ces lettres et une copie de l'annexe qui l'accompagnait, dont M. Gore constata l'identité, avec les autres originaux, sont annexées aux présentes. Et aussi des copies d'une liste des lettres délivrées par le ministère à la compagnie de chemin de fer.

En réponse à une question quant au devoir du ministère en recevant une lettre et une annexe comme celles ci-dessus mentionnées, il répondit qu'il incombait au ministère d'émettre des lettres patentes en faveur des personnes nommées dans l'annexe pour les terres inscrites en regard de leurs noms respectifs, pour les droits de surface seulement. Le ministère de l'Intérieur émit donc des lettres patentes en faveur des colons d'après ces lettres et ces annexes, telles que reçues, jusqu'à ce que la compagnie eût complété la ligne de chemin de fer entre Esquimalt et Nanaïmo lorsque la concession fut faite à cette compagnie. Après cette date les terres furent administrées par la compagnie, et ceux des colons qui n'avaient pas reçu de lettres patentes du ministère furent obligés de

payer leur prix d'achat à l'agent de la compagnie de chemin de fer à Nanaïmo, et d'accepter des titres dans la forme adoptée par la compagnie pour cela.

L'arrêté du conseil du 30 novembre 1896, mentionné dans une commission, et dont une copie est ci-annexée, a particulièrement trait à une étendue de 86,346 acres de terres dont on avait demandé la concession pour la céder à la compagnie de chemin de fer, cette étendue étant l'étendue de terres, auxquelles selon la demande, le gouvernement fédéral avait droit, en vertu des dispositions de l'article 3 du chapitre 14, comme étant "égale en étendue à celles aliénées jusqu'à la date du présent acte par concession de la couronne, préemption ou autrement, dans les limites de la concession mentionnée dans l'article 3 du présent acte", c'est-à-dire dans les limites de la zone des terres pour lesquelles des lettres patentes furent émises en faveur de la compagnie le 21 avril 1887.

Lorsque cet arrêté du 30 novembre 1896 fut rendu, on était sous l'impression que les droits miniers ou souterrains sur les terres ainsi aliénées avaient été accordés à la compagnie par les lettres patentes ci-dessus mentionnées du 21 avril 1887, et que si l'on accordait la demande dont il est parlé ci-dessus la compagnie posséderait les droits miniers ou souterrains de la zone des 86,346 acres ainsi aliénées, et aussi de la zone d'une étendue égale mentionnée dans la demande.

Une liste des terres aliénées, dont l'étendue s'élève à 86,346 acres, fut produite par M. Gore, lorsqu'il donna son témoignage devant moi, et une copie de cette liste est ci-annexée. En lisant le témoignage de M. Gore sur cette affaire, on constatera que les droits miniers ou souterrains sur ces terres n'appartiennent pas à la compagnie, parcequ'ils ont été accordés aux détenteurs de préemptions ou concessionnaires de ces terres, par concessions de la couronne accordées par la province.

J'ai soigneusement examiné les archives dans le bureau de M. Gore, et, en dehors de son témoignage, je me suis convaincu qu'il n'y a aucun fondement quelconque à la position prise dans l'arrêté du Conseil du 30 novembre 1896, et que s'il n'existe pas d'autres obstacle, la demande dont j'ai parlé devrait être accordée sans autre retard inutile.

Il n'est pas déplacé de ma part de noter ici que bien qu'une copie de l'arrêté du 30 novembre 1896 eût été soumise au gouvernement provincial de la manière ordinaire, et bien qu'on ait maintes fois attire l'attention sur cet arrêté, le gouvernement provincial jusqu'à présent n'a pris aucune action concernant cet arrêté ou les affaires auxquelles il se rapporte.

En égard à toutes les circonstances que j'ai cru nécessaire de mentionner dans ce rapport, je considère qu'il est du devoir du gouvernement de la Colombie-britannique, malgré la position dans laquelle les colons qui sont affectés par l'article 3 du chapitre 14 et par le paragraphe 2 de l'article 7 du chapitre 6, se sont incontestablement placés en acceptant des inscriptions de préemption subordonnées à ces dispositions, de prendre une prompte action qui fasse disparaître d'une manière satisfaisante l'injustice qui a résulté de ces dispositions, et qui mette fin à une agitation qui a commencé quand les dispositions de l'article 19 de l'acte Clement ont été en premier lieu connues, et qui a recommencé après que les colons se fussent aperçus qu'ils avaient reçu ou allaient recevoir une concession des droits de surface seulement sur les terres sur lesquelles ils s'étaient établis, et je crois pouvoir le dire sans crainte d'être contredit, sur lesquelles on leur avait permis de s'établir.

La Colombie-Britannique, riche dans ses mines, ses pêcheries, son bois et ses autres trésors naturels, a donné généreusement une partie de ses terres les plus précieuses aux constructeurs de son chemin de fer. Avant que ces terres sortissent de sa garde il était du devoir de la province, du devoir de ceux qui étaient chargés de la conduite de ses affaires publiques, de prendre les mesures convenables et suffisantes pour sauvegarder les droits de tous les colons qui s'en allaient occuper ces terres, dans les circonstances mentionnées dans ce rapport. Ces mesures ne furent pas prises, cependant; au contraire, des dispositions qui légalisaient l'injustice contre laquelle les colons ont protesté, furent incorporées dans les actes dont j'ai parlé. Je répète donc, que je considère qu'il est du devoir du gouvernement de la Colombie-Britannique de prendre telle action qui réparera l'injustice d'une manière prompte et satisfaisante.

Je ne saurais terminer ce rapport sans exprimer mon appréciation de l'aide que m'ont donnée M. Gore, le député du commissaire des Terres et des Travaux, à Victoria,

et M. Bray, l'aide commissaire des Terres et des Travaux, à Nanaïmo, dans l'examen que j'ai fait des archives dans leurs bureaux respectifs relativement à cette affaire, ou sans attirer l'attention sur la manière très intelligente et satisfaisante dont Mademoiselle Barber a rempli les fonctions qui lui étaient assignées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. G. ROTHWELL,
Commissaire.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

ANNÉE 1898

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1899

[N° 13*a*—1899.]

Commission Géologique.

A Son Excellence le Très-honorable Comte de Minto, Gouverneur général du Canada etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence, en conformité de 53 Vic., chap. 2, art. 6, le Compte rendu sommaire des travaux de la Commission géologique durant l'année finissant au 31 décembre 1898.

Respectueusement soumis,

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur.

JANVIER 1899.

Commission Géologique.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1898.

OTTAWA, 15 janvier 1899.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON, M.P.,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Conformément aux dispositions de l'acte du parlement concernant la Commission géologique, j'ai l'honneur de soumettre le compte rendu sommaire suivant des travaux accomplis par la Commission pendant l'année civile 1898, donnant, sous une forme résumée, un rapport des explorations et des levés complétés ou en voie d'exécution, ainsi qu'un mémoire relatif aux études faites au bureau, aux publications, aux additions aux collections, à l'organisation, aux changements opérés dans le personnel, et à d'autres questions se rattachant à ce département du service public.

Renseignements donnés dans le compte rendu sommaire.

Dans un travail comme celui exécuté par la Commission géologique, on compte beaucoup, nécessairement, sur l'initiative individuelle des membres du personnel, et ces derniers sont en conséquence priés d'incorporer dans les rapports préliminaires de leurs travaux, d'une manière aussi détaillée que la chose peut paraître opportune, les résultats les plus importants de leurs recherches, surtout ceux qui sont peut-être d'une utilité immédiate pour le public au point de vue industriel. C'est d'autant plus juste et nécessaire, que l'examen d'un seul district ou d'une seule question doit souvent prendre plusieurs années d'explorations avant qu'il puisse être complété, et il est possible qu'il faille consacrer encore du temps à l'étude des échantillons, à la vérification des résultats, à la préparation et à la gravure des cartes, avant que le tout puisse être publié sous la forme d'un rapport définitif.

Publication distincte de rapports complétés.

Afin de faciliter autant que possible la publication de ces rapports complétés, c'est la coutume depuis quelques années d'imprimer et de publier chacun de ces rapports sous une forme distincte, dès qu'il est

terminé. Ces publications séparées sont ensuite réunies en un volume annuel, pour être conservées et distribuées aux membres du parlement, ainsi qu'aux bibliothèques et aux institutions publiques qui ont droit de les recevoir, et à titre d'échanges.

Publication du volume IX.

Vu l'accumulation de l'ouvrage à l'imprimerie nationale, il n'a pas été possible de compléter le volume IX de la nouvelle série des rapports annuels au commencement de l'année dernière, mais ce volume est aujourd'hui imprimé, relié et publié en anglais, tandis que la version française en est presque terminée. Il contient, comme à l'ordinaire, le compte rendu sommaire de l'année pour laquelle le volume est publié (donnant ainsi un aperçu général des travaux du département), et six autres rapports distincts, comme il suit :—

Contenu.

Compte rendu sommaire du département de la Commission géologique pour l'année 1896, par le directeur.

Rapport sur les rivières Doobaunt, Kazan et Ferguson, et la côte nord-ouest de la baie d'Hudson, par J. B. Tyrrell.

Rapport sur la géologie de la région couverte par la feuille de la rivière des Français, Ontario, par R. Bell.

Rapport sur une exploration de la partie septentrionale de la péninsule du Labrador, du golfe de Richmond à la baie d'Ungava, par A. P. Low.

Rapport sur la géologie du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, par L. W. Bailey.

Rapport de la division de chimie et de minéralogie, par G. C. Hoffmann.

Rapport de la division de la statistique minérale et des mines, par E. D. Ingall.

Le volume comprend 880 pages, et est accompagné de cinq cartes et illustré de vingt planches, outre un grand nombre de figures dans le texte.

Réimpression de rapports sur le Yukon.

La réimpression (en anglais) des rapports sur le district du Yukon, pris dans le volume III (N.S.), avec parties d'un rapport ultérieur sur le même district pris dans le volume IV (N.S.), et la réimpression de trois grandes feuilles de cartes accompagnant le rapport en premier lieu mentionné, ont été terminées au commencement de l'année. Cet ouvrage de 244 pages renfermait virtuellement tous les renseignements géologiques que l'on a pu se procurer dans le district jusqu'à date, et les cartes ont été corrigées jusqu'à janvier dernier.

Autres publications.

Dans la série des publications paléontologiques, la partie V, complétant le volume I des *Articles sur la paléontologie canadienne* (*Contributions to Canadian Palæontology*), a été publiée à la fin de novembre.

Commission Géologique.

Le résumé statistique préliminaire de la production minière du Canada pour 1897, a été complété et envoyé à l'imprimeur le 23 février 1898.

Le nombre de cartes réellement imprimées pendant l'année est de treize. Sur une page subséquente, l'on donne les détails sur ces cartes et sur celles en voie de préparation. La nouvelle carte géologique générale de la Confédération, mentionnée dans un rapport antérieur, a été un peu retardée en raison des difficultés se rattachant au travail de gravure, mais aujourd'hui sa préparation avance d'une manière satisfaisante.

Avancement du volume X.

L'impression du volume X de la nouvelle série des rapports est maintenant en voie de préparation, les parties suivantes qui le composent étant sous presse :—

Rapport sur la géologie et les richesses naturelles de la superficie comprise dans les feuilles de cartes des lacs Nipissingue et Témiscamingue, par A. E. Barlow.

Rapport sur la géologie de surface et les dépôts aurifères de la partie sud-est de Québec, par R. Chalmers.

Les richesses minérales de la provinces du Nouveau-Brunswick, par L. W. Bailey.

Rapport de la division de la statistique minérale et des mines, par E. D. Ingall.

On continue aussi l'impression de l'index général des rapports de la Commission géologique, de 1863 à 1884, index dont il est fait mention dans le dernier compte rendu sommaire, et l'on espère pouvoir le publier prochainement.

Augmentation de la production des minéraux.

La valeur totale de la production des minéraux en Canada pendant l'année 1897, telle que définitivement corrigée et publiée, est de $28,661,430, soit une augmentation d'environ 27 pour cent sur celle de l'année précédente. Cela s'explique en grande partie par le grand développement de l'exploitation des mines d'or, surtout dans le district du Yukon, la valeur de l'or produit étant plus du double de celle de 1896. Plusieurs autres produits minéraux, toutefois, accusent également une augmentation très significative, l'augmentation pour cent en valeur de quelques-uns de ces produits étant comme il suit, d'après les chiffres recueillis par la division de la statistique minérale et des mines :—plomb, 93·7, argent, 54·6, cuivre, 46·9, gypse, 37·3, ciment, 36·5, nickel, 17·7.

Les relevés de 1898 sont encore loin d'être complets, mais ils sont suffisamment connus pour indiquer qu'il y aura cette année une nouvelle augmentation de 25 à 30 pour cent en valeur, par comparaison

avec 1897. Cependant, comme auparavant, une forte proportion de cette augmentation peut être attribuée à l'exploitation des placers du district du Yukon.

Collection exposée à Omaha.

Une petite collection choisie de minerais canadiens et de minéraux d'importance industrielle, avec photographies de mines, etc., a été préparée au commencement de l'année pour être mise à l'Exposition trans-mississipienne d'Omaha. Cette collection a été expédiée, avec d'autres échantillons, sous les soins d'officiers nommés par le ministre de l'Agriculture. D'après les rapports reçus depuis et d'après la correspondance relative à cette collection, elle paraît avoir attiré beaucoup d'attention de la part de mineurs et d'explorateurs des Etats de l'Ouest de l'Union Américaine.

Préparatifs pour l'Exposition de Paris.

La collection a été renvoyée depuis, et une certaine partie en sera maintenant disponible pour l'exposition beaucoup plus grande et plus complète des richesses minérales du Canada que l'on a l'intention de faire à l'Exposition Internationale de Paris en 1900. Il faudra, toutefois, beaucoup d'autres échantillons à cette fin, et pour les recueillir, on a déjà fait les démarches préliminaires. Nous espérons pouvoir compter sur la coopération active de tous ceux qui se livrent à l'exploitation des mines ou aux industries métallurgiques du Canada, dans les efforts que nous allons faire pour envoyer des échantillons de minéraux et de géologie qui pourront nous faire honneur par leur importance, car cette exposition semble fournir une occasion dont nous devrions profiter le plus possible.

Importance de cette exposition.

Nous demandons à ceux qui sont intéressés dans les industries minières de nous envoyer des communications relativement à ce qui précède Nous désirons non seulement exposer des produits miniers pour lesquels nous pouvons trouver un marché en Europe, mais aussi ceux auxquels les nombreux visiteurs de toutes les autres parties du monde s'intéressent peut être ; et nous pouvons faire remarquer que, même pour les produits pour lesquels le principal marché doit être recherché dans les parties voisines des Etats-Unis, nous ne saurions adopter de meilleur moyen de les faire connaître qu'en les exposant comme ils doivent l'être à Paris. Il faut aussi se rappeler que l'exposition complète de substances de consommation purement locale prouvera au moins qu'elles existent dans la Confédération et y alimentent des industries, appelant l'attention de ceux qui se livrent à des industries semblables ou qui sont intéressés dans des travaux s'y rattachant, et encourageant l'immigration d'ouvriers entendus dans de telles industries.

Echantillons envoyés à l'Institut Impérial.

Des échantillons de minéraux d'importance commerciale ont été envoyés de temps à autre, durant l'année, à l'Institut Impérial de

Londres, quelques-uns en réponse à des demandes, d'autres, lorsqu'il paraissait y avoir une bonne perspective d'établir un marché avantageux pour l'écoulement de ces produits. Ainsi, l'on s'est donné de la peine pour se procurer des échantillons importants de feldspath canadien provenant de dépôts pouvant produire ce minéral en grande quantité, et quelques-uns de ces échantillons ont été fondus à titre d'expérience dans les fourneaux de l'*Ottawa Carbon and Porcelaine Company*, et expédiés ainsi préparés, avec d'autres à l'état brut. Le feldspath est employé sur une grande échelle dans la fabrication de la poterie et de la porcelaine, et s'il peut être exporté aux usines d'Angleterre à un prix satisfaisant, bien que la proportion des bénéfices à espérer soit légère, il n'y a aucune raison pour que l'industrie ne prenne pas une très grande importance, le produit canadien étant apparemment égal en tout à celui de la Scandinavie. Des envois considérables ont déjà été faits à des poteries des Etats-Unis. Feldspath.

La molybdénite est un autre minéral pour lequel il semble y avoir une demande considérable qui va en augmentant, surtout en ce qui se rattache à l'emploi du molybdène dans les alliages de fer et d'acier. En juillet, M. Willimott a été chargé de visiter quelques-uns des gisements de ce minéral les mieux connus et d'accès le plus facile, et de faire un rapport de son examen, et des échantillons des plus importants de ces dépôts ont été envoyés à l'Institut Impérial. Comme résultat, on a fixé en Angleterre pour le minéral des prix qui semblent rapporter de bons bénéfices pour l'exploitation au moins de quelques-uns de ces gisements. On s'est aussi procuré d'une couple de ces dépôts de gros échantillons, dans le but de constater s'il ne serait pas possible de broyer et concentrer les minerais contenant une proportion comparativement faible de molybdénite. La concentration de ce minerai n'a pas encore été tentée, autant que je sache, mais, profitant de l'offre bienveillante du professeur J. B. Porter, de l'Université McGill, de Montréal, on lui a envoyé les échantillons mentionnés, et ces derniers sont maintenant l'objet d'expériences au laboratoire minier de l'Université. Molybdénite.

Relativement aux minéraux précédents et d'autres substances minérales que le Canada peut produire et écouler sur de nouveaux marchés, je puis ajouter que la plus grande difficulté que l'on ait éprouvée a été de porter les propriétaires de dépôts de ce genre, non encore exploités, à faire même des expéditions d'essai de leurs produits. Beaucoup de propriétaires sont prêts à vendre des propriétés non développées à de bons prix, mais ils ne peuvent ou ne veulent pas les mettre sur une base commerciale. Règle générale, les questions reçues n'ont pas trait à l'acquisition de dépôts, mais à la question pratique : A quel prix et en quelle quantité un minéral donné peut-il être livré sur un marché Dépôts de minéraux gardés dans un but de spéculation.

donné. Le fait d'acquérir et de garder des gisements de minéraux pour des fins de spéculation seulement constitue en réalité un obstacle sérieux au développement des exploitations minières au Canada, obstacle que l'on pourrait, croyons-nous, signaler avantageusement à l'attention des autorités constituées des différentes provinces.

Minéraux au sujet desquels on a spécialement demandé des renseignements.

Parmi les minéraux au sujet desquels des demandes de renseignements ont été reçues pendant l'année, nous pouvons mentionner les suivants. Quelques-uns de ces minéraux n'ont pas encore été trouvés en Canada, ou ils ne l'ont pas encore été en quantités qui paraissent avoir de l'importance au point de vue commercial, mais l'on pourrait en chercher la plupart dans différentes localités du Canada avec des perspectives de succès, tandis que d'autres sont déjà parfaitement connus.

Asbeste, minerais d'antimoine, bismuthinite, corindon, fer chromique, feldspaths, argiles réfractaires dans la Colombie-Britannique et les territoires du Nord-Ouest ; spath-fluor, graphite, gypse, pyrite de fer, minerais de fer (Bessemer et titanifères), calcaire (pur, pour la fabrication du carbure de calcium, et calcaire dolomitique ou magnésien pour être employé dans la fabrication de la pâte de bois), molybdénite, mispikel, dans l'Ontario ; mica, marbre pour ornementation, magnésite, gaz naturel, dans Québec ; nickel, osmium, platine, argile à poterie, dans le nord-ouest ; tourbe, phosphate apatite; "quartz" pour garnir le fond des bassins à broyer, sable pour la fabrication du verre et pour la gravure au sable, stéatite ou saponite, talc, minerais de tungstène (wolframite ou scheelite), minerais de zinc.

On a demandé à acheter ou à utiliser immédiatement dans différentes industries presque toutes les substances plus haut mentionnées, et une forte partie des demandes venait de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du continent européen. Chaque fois qu'il a été possible de le faire, ceux qui demandaient des renseignements ont été mis en correspondance avec les personnes exploitant ou possédant les minéraux demandés, ou bien on leur a fait connaître les localités et les conditions où se trouvent ces minéraux.

Renseignements fournis par le départment.

Comme d'habitude, le département a reçu un très grand nombre de demandes de renseignements de différente nature, relativement aux mines et aux minéraux, à des questions géologiques, et à une foule d'autres sujets techniques. Une grande partie de la correspondance du bureau a trait à des questions de ce genre, dont beaucoup exigent du temps et des recherches pour obtenir ou vérifier les faits au sujet desquels on veut se renseigner. C'est surtout le cas en ce qui se rattache aux travaux de sondage, et aux très nombreux échantillons de roches, de minerais, de fossiles, et aux spécimens botaniques et géolo-

giques, etc., envoyés pour détermination. J'ajouterai que, bien que le département soit prêt à entreprendre cet examen et cette détermination de minéraux, etc., selon que la chose lui semble nécessaire ou raisonnable dans chaque cas, des essais ou des analyses de minerais et de minéraux ne sont faites que lorsqu'il s'agit de substances qui paraissent être d'intérêt ou d'importance publique.

Collections pour les maisons d'éducation.

Pendant l'année dernière, vingt-cinq collections, comprenant un nombre total de plus de 2,000 échantillons, ont été préparées et offertes gratuitement à des maisons d'éducation approuvées dans diverses parties du Canada. Le nombre de ces collections qui peuvent être formées étant nécessairement limité, tandis que la demande que l'on en fait paraît augmenter constamment, il faut apporter aujourd'hui plus de soin que pendant les années précédentes pour s'assurer que les institutions ainsi pourvues occupent un rang tel qu'elles peuvent se servir avec avantage des échantillons du genre de ceux qui leur sont donnés. Lorsqu'il s'agit d'écoles où les sciences naturelles ne sont pas enseignées, il est évident que l'on ne pourrait faire que peu d'usage de ces collections, qui coûtent très cher au département, si l'on tient compte du temps et du travail que l'on y consacre, ainsi que des dépenses que l'on fait nécessairement chaque année pour se procurer des échantillons convenables.

Edifice nécessaire pour le musée.

Bien qu'il soit nécessaire dans ce compte rendu de faire de nouveau mention du danger que l'on court constamment de perdre par le feu les collections précieuses et les archives de la Commission, qu'abrite toujours l'ancien et défectueux bâtiment de la rue Sussex, depuis leur translation de Montréal à Ottawa, nous pouvons ajouter qu'il paraît aujourd'hui y avoir quelque espoir que l'on construira prochainement un édifice nouveau et spacieux à l'épreuve du feu. L'on devrait bien comprendre que la perte de la collection, avec ses nombreux échantillons " types, " résultat du travail du personnel depuis plus de cinquante ans, serait non seulement une calamité nationale, mais une calamité que déploreraient les savants du monde entier. L'importance rapidement croissante de l'exploitation des mines en Canada devrait, seule, nous engager à construire immédiatement, pour le musée et le personnel de la Commission, un édifice convenable où il sera peut-être possible d'exposer d'une manière à peu près parfaite les richesses minérales du pays à tous les visiteurs de la capitale.

Protection échantillons types.

En ce qui a trait à la valeur des échantillons types, de quelque espèce qu'ils soient, les observations suivantes du professeur O. C. Marsh, faisant partie d'un travail préparé par lui pour le Congrès International de Zoologie tenu à Cambridge, Angleterre, au mois d'août dernier, peuvent être citées ici, car l'importance de ces échantillons n'est pas aussi généralement comprise qu'elle devrait l'être :—

" La conservation soigneuse de leurs propres échantillons types est un devoir sacré qui incombe à tous les chercheurs, et qui n'incombe pas moins à ceux qui sont les gardiens de ces témoignages inappréciables du progrès de la science naturelle. * * * Pour la conservation des échantillons types, des édifices à l'épreuve du feu sont indispensables. Je me rappelle qu'au moins cinq muséums d'histoire naturelle en Amérique ont été détruits, ou que leur contenu a été consumé ou sérieusement endommagé par le feu depuis que je m'intéresse d'une manière active aux sciences naturelles. "

Travaux du directeur.

Les travaux réguliers nécessaires du bureau, avec la surveillance de la publication des rapports, ont occupé la plus grande partie de mon temps durant l'année, mais j'ai pu aussi faire quelques excursions aux champs des explorations, se rattachant à la direction générale des travaux que l'on y exécutait et dans le but de raccorder les levés et les observations des différents membres du personnel. Cela forme une partie très nécessaire du système de la Commission, lequel implique une uniformité de plan dans la délimitation et la cartographie des formations de toutes les parties du Canada. Il est admis que cette surveillance ne devrait pas être restreinte simplement à la matière publiée dans les divers rapports, mais qu'elle devrait comprendre une connaissance réelle des faits principaux, connaissance d'une nature telle qu'elle permette au directeur d'aider aux fonctionnaires à présenter au public un tableau d'ensemble de leurs résultats. Il est aussi à désirer que les géologues qui travaillent dans des régions voisines se consultent plus souvent, et nous espérons que l'on atteindra ce but d'une manière plus complète à l'avenir.

Visite à la rivière Blanche.

Au commencement de mai, à la demande de l'honorable sir Henri Joly de Lotbinière et en sa compagnie, j'ai passé une journée à visiter le théâtre d'un désastreux éboulement arrivé sur la rivière Blanche, dans le comté de Portneuf, Québec. Les caractères particuliers de cet éboulement paraissant mériter un examen plus approfondi, M. R. Chalmers fut chargé plus tard de visiter et d'examiner la localité. Quelques notes sur l'éboulement figurent dans son rapport, inséré plus loin, et j'ai aussi donné une courte relation du bouleversement, traitant surtout de ses aspects géologiques, à la réunion de la Société Géologique d'Amérique, récemment tenue à New-York.

Mines à l'île du Calumet.

A une date postérieure, j'ai profité d'une excursion à la propriété de la *Calumet Mining Company* pour visiter les dépôts intéressants de minerais de plomb et de zinc que cette compagnie exploite dans l'île du Calumet, sur la rivière Outaouais. Le Dr R. W. Ells a incorporé dans son rapport quelques notes sur cette mine, lesquelles sont publiées sur une page subséquente.

Au mois d'août, il devint à propos de faire une inspection personnelle des travaux de forage en voie d'exécution dans l'Alberta septentrional, et le 10 de ce mois, je quittai Ottawa pour cette fin, allant jusqu'à Victoria, sur la Saskatchewan, et passant quelques jours à Edmonton et dans le voisinage. Subséquemment, des visites furent faites à Kamloops et à Vernon, dans la Colombie-Britannique, pour y recueillir d'autres détails nécessaires à la feuille de Shuswap, aujourd'hui presque prête à être publiée ; puis je pris à Fernie le chemin de fer du Col-du-Nid-de-Corbeau, dans le but d'observer les progrès faits dans l'exploitation du bassin houiller traversé par cette ligne, en vue de nouvelles explorations géologiques. Je suis revenu à Ottawa le 13 septembre. Inspection des travaux de sondage, etc.

Après avoir quitté de nouveau Ottawa le 25 septembre, je passai près de deux semaines à la Nouvelle-Ecosse, pour y étudier les questions géologiques soulevées au sujet du tracé de quelques-unes des formations dans cette province. En compagnie du Dr H. M. Ami, qui avait reçu instruction de continuer ses travaux afin d'obtenir tous les témoignages paléontologiques possibles sur les points en question, je visitai des coupes représentant ces formations dans le voisinage de Wolfville, Horton, Parrsborough, rivière Harrington, Union et ruisseau McAras, Arisaig. Le Dr Ami, dans son rapport présenté dans une partie subséquente de ce compte rendu sommaire, fait un exposé des résultats qu'il a obtenus jusqu'ici dans l'examen auquel il a été employé une partie de chaque été pendant plusieurs années. Ces résultats ont de l'importance, vu que la publication de plusieurs cartes, aujourd'hui gravées, a dû être retardée en attendant la détermination de la position taxinomique à assigner à quelques-unes des formations comprises dans ces feuilles. L'inspection que j'ai faite à ce sujet me permet de dire que le travail stratigraphique, qui, sur ces feuilles, a été principalement exécuté par M. H. Fletcher, est très complet et très exact ; de sorte que, quelles que soient les divergences d'opinions qui peuvent encore exister relativement à l'âge à assigner aux formations en question, elles doivent dépendre de l'importance à donner aux fossiles contenus dans ces roches, dans leur relation avec les types paléontologiques reconnus généralement par les géologues d'autres parties du monde. Localités visitées à la Nouvelle-Ecosse.

J'ai profité de mon séjour à Edmonton pour recueillir de nouveaux renseignements au sujet de l'or de la Saskatchewan septentrionale. On prend maintenant beaucoup d'intérêt à cette question et à l'importation sur une échelle considérable de machines à dragage, et une courte revue générale sur la matière peut ainsi être convenablement donnée ici. Or sur la Saskatchewan septentrionale

L'existence d'or de placer sur la Saskatchewan et autres rivières de l'Alberta et de l'Athabasca, sa distribution et les sources d'où il vient Rapports précédents.

peut-être, ont été mentionnées dans plusieurs rapports précédents de la Commission géologique ; mais de récents efforts méthodiques faits pour établir des machines à draguer pour l'exploitation des placers sur la Saskatchewan septentrionale, ainsi que certaines connaissances nouvelles que l'on a dernièrement acquises au sujet des problêmes à résoudre, tout cela semble aujourd'hui justifier d'autres observations au sujet de la question.

Existence de l'or.

On sait aujourd'hui que de l'or en fines écailles et parcelles, généralement si petites qu'il faut se servir du mercure pour les recueillir, se rencontre sur presque toutes les rivières coulant vers l'est depuis les Montagnes-Rocheuses jusqu'au nord de la frontière internationale, partout où ces rivières ont été explorées. Au sud de la rivière de la Paix, cet or, en quelque quantité exploitable qu'il se trouve, semble invariablement caractériser une portion de la longueur de chacune des rivières, cessant du côté de l'ouest avant d'atteindre le pied des Montagnes-Rocheuses, et du côté de l'est, le long d'une ligne moins bien définie, mais probablement due, dans ce cas, au remplacement local des bancs de graviers des parties supérieures et plus rapides des cours d'eau par des berges et des lits de sable et d'argile. La rivière de la Paix et la rivière aux Liards, prenant leurs sources à l'ouest des Montagnes-Rocheuses proprement dites, parmi les roches connues pour être aurifères, contiennent plus ou moins d'or sur toute leur longueur, ou aux endroits de leurs cours inférieurs où les changements de direction dont il est question ci-dessus empêchent virtuellement de recueillir l'or divisé en menues parcelles qu'elles peuvent encore rouler. En d'autres termes, dans ces deux rivières, et peut-être aussi dans quelques-unes encore plus au nord, une partie considérable au moins de l'or qu'elles contiennent vient directement de leurs tributaires supérieurs ; tandis que dans le cas de l'Athabasca, la Saskatchewan septentrionale et autres rivières plus au sud, les témoignages semblent indiquer de prime abord qu'il est absolument impossible que l'or provienne des montagnes du côté de l'ouest.

Le Dr Selwyn sur l'or de la Saskatchewan

Dans le Rapport des opérations de 1873-84 (p. 73), le Dr Selwyn, qui avait descendu la Saskatchewan septentrionale dans un bateau en 1873, écrit que les premières parcelles d'or ont été observées à un peu plus de quarante milles en aval de l'embouchure de la rivière Brazeau, et se continuaient sur une distanee de quelques milles en aval d'Edmonton. Il dit qu'à son avis l'or ne provient pas des montagnes, car jamais les orpailleurs n'ont pu en trouver en amont du comptoir des Montagnes-Rocheuses (*Rocky Mountain House*), et ses conclusions portent qu'il est venu comme partie du drift glaciaire, avec des roches laurentiennes et autres roches cristallines provenant de la zone qui s'étend vers le nord-ouest depuis le lac Supérieur jusqu'à la mer Arctique.

Dans un rapport sur la partie méridionale de l'Alberta, contenu dans le Rapport des opérations de 1882-84 (p. 164 c.), il est dit que l'on trouve de l'or fin, lorsqu'on le cherche dans des localités convenables, dans tous les cours d'eau de cette région, mais que l'on cesse d'en voir avant d'atteindre le pied des montagnes, à la limite occidentale ou près de la limite occidentale de l'alluvion glaciaire transportée de l'est. On considère que les faits confirment pleinement l'hypothèse avancée par le D[r] Selwyn. Or dans l'Alberta méridional.

Le rapport de M. J. B. Tyrrell sur l'Alberta septentrional, faisant partie du rapport annuel, vol. II (N.S.), 1886 (pages 115, 140-142 E), renferme de nouvelles observations sur l'existence de l'or. Près du Campement des Outardes (*Goose Encampment*), sur la Saskatchewan, à environ cinquante-cinq milles en amont d'Edmonton par la rivière, sur les sections 35 et 36, township 50, rang IV, à l'ouest du cinquième méridien, il y a de vastes affleurements de roches appartenant au Laramie inférieur, contenant une couche très épaisse de houille-lignite. En cet endroit, la houille a été brûlée en grande partie, et il ne reste plus que des buttes et des pentes de matières vitrifiées, d'argiles schisteuses cuites, etc., et l'essai d'échantillons de ces dernières et de la cendre de la couche de houille a prouvé qu'ils contenaient des traces d'or. Naturellement, l'or a dû exister dans ces roches avant la combustion de la houille, mais il est possible qu'il se soit concentré jusqu'à un certain point dans les échantillons montrant qu'il y a eu fusion. L'auteur observe que c'est à peu près l'endroit le plus haut où l'on ait trouvé de l'or en quantité rémunératrice sur la rivière, et que les orpailleurs disent que dans les environs on le trouve sous une forme un peu plus grossière que d'habitude. L'existence de l'or dans les roches de la formation Laramie, fait remarquer M. Tyrrell, implique, en ce qui se rattache à l'origine de l'or sur la Saskatchewan, l'origine des matériaux de ces roches ; et cela, explique-t-il, a peut-être eu lieu dans les chaînes des Selkirks, Colombie-Britannique, à une époque antérieure à la formation des Montagnes-Rocheuses proprement dites. Il ne voit aucune raison, toutefois, pour nier qu'une certaine partie de l'or ait pu venir du drift glaciaire oriental. M. Tyrrell sur l'or de la Saskatchewan.

En 1895, pendant un court séjour à Edmonton, l'auteur s'est procuré quelques autres notes sur l'exploitation des placers sur la Saskatchewan. Ces notes sont mentionnées dans le compte rendu sommaire de cette année-là (p. 17 A), où il est dit que les principaux placers rémunérateurs se rencontrent le long de la partie de la rivière qui s'étend depuis environ soixante milles en amont jusqu'à environ soixante milles en aval d'Edmonton, mais que dans ces dernières années, des placers ont été exploités jusqu'à Battleford, à quelque 250 milles en aval d'Edmonton. Le nombre d'hommes employés à l'exploitation des mines d'or, Observations en 1895.

pendant des périodes plus longues ou plus courtes cette année-là, était estimé à 300 à peu près. Après les beaux récits faits par quelques mineurs revenus de l'Alaska, l'on s'est aussi porté en foule vers cette rivière, mais sans obtenir de résultats importants, car les hommes qui s'y sont rendus étaient pour la plupart inexpérimentés en ce qui a trait au lavage de l'or.

Construction de la première machine à draguer.

Pendant la même année, l'on a construit à Edmonton la première machine à draguer de dimensions un peu considérables, dans l'intention d'exploiter les bancs submergés et le lit de la rivière, bien qu'avant cette époque, des machines à draguer à bras et des écopes de divers genres eussent été employées avec quelque succès.

Or dans d'anciens dépôts de gravier.

L'auteur a aussi été informé alors de l'exploitation de certains dépôts de gravier au moyen de galeries dans les berges de la rivière, et de la présence de l'or dans des graviers rencontrés en fonçant des puits dans la prairie à une certaine distance de la Saskatchewan. Il a paru probable que, bien que quelqus-uns de ces graviers fussent récents et strictement fluviatiles, tels que ceux qui supportent les platières longeant la vallée de la rivière, d'autres étaient rapportables au dépôt nommé "graviers de la Saskatchewan" par M. R. G. McConnell, dépôt qui supporte le drift glaciaire des Grandes-Prairies (*Great Plains*). Comme il n'existait à cette époque aucun moyen de s'assurer si cette dernière opinion était fondée, la chose ne fut pas mentionnée dans le rapport cité ; mais quand, l'année suivante, M. McConnell eût l'occasion de visiter Edmonton à propos du choix d'un emplacement pour les travaux de sondage, on lui demanda aussi d'examiner les endroits où ces galeries avaient été percées dans les graviers aurifères.

Observations de M. McConnell.

L'examen que M. McConnell fit alors prouve qu'il existait de l'or en quantité exploitable dans quelques parties des "graviers de la Saskatchewan," supportant l'argile à blocaux des prairies. A un endroit situé à environ dix milles en amont d'Edmonton, il releva la coupe suivante dans la berge, dans l'ordre descendant :—

1. Alluvions et argiles	7
2. Argile à blocaux	50
3. Sables ou couches croisées	60
4. Gravier sablonneux portant de l'or	3
5. Grès de Laramie et argiles schisteuses jusqu'au niveau de l'eau	50
	170

Il rapporta aussi qu'un autre dépôt, évidemment du même caractère d'après les descriptions reçues, était à la veille d'être exploité à soixante milles à peu près en amont d'Edmonton.

Sans entrer dans les détails fournis ailleurs relativement aux "graviers de la Saskatchewan," nous pouvons expliquer que le dépôt ainsi nommé est largement distribué au Nord-Ouest, et qu'il a été démontré qu'il se rattachait à la plus ancienne période de glaciation de la contrée, période pendant laquelle la région montagneuse occitendale était la source principale du glacier. Ces graviers et les lits sablonneux associés reposent immédiatement sur les roches crétacées ou de Laramie, et ont été portés loin vers l'est par les rivières et les cours d'eau débouchant des glaciers des versants orientaux des montagnes. Les matériaux dont ils sont formés sont en conséquence presque entièrement tirés des montagnes, mais l'on ne peut prouver qu'il en soit venu de chaînes de montagnes à l'ouest des Montagnes-Rocheuses proprement dites. Ils ne contiennent pas de débris des roches cristallines de l'axe laurentien à l'est et au nord-est, mais supportent les argiles à blocaux caractérisées par une grande abondance de ces débris dans l'étendue des Grandes-Prairies. L'or qui se rencontre dans ces graviers doit conséquemment provenir, soit des roches de la formation de Laramie, notées comme légèrement aurifères par M. Tyrrell, soit des Montagnes-Rocheuses proprement dites, soit en partie des deux sources.

Caractère et origine des dépôts de gravier aurifère.

Je puis faire observer que, bien qu'aucune veine aurifère n'ait été découverte dans les Montagnes-Rocheuses proprement dites, les grès et les conglomérats des roches cambriennes de ces montagnes ont, dans les temps reculés, été formés de débris provenant des Selkirks et des chaînes s'y rattachant à l'ouest, que l'on sait renfermer d'anciennes roches cristallines et métamorphiques et contenir de l'or. Il n'est donc pas du tout invraisemblable que dans l'érosion des strates cambriennes des Montagnes-Rocheuses, des quantités considérables d'or provenant primitivement des Selkirks aient été de nouveau dégagées et emportées avec les matériaux des "graviers de la Saskatchewan." A cette cause peut probablement être attribuée la préseuce de petites quantités d'or sur la rivière à Millette, tributaire de l'Athabasca dans les montagnes, ainsi que le mentionne M. McEvoy dans son rapport sur une page suivante. Du reste, bien que ces graviers ou l'argile à blocaux d'origine occidentale à laquelle ils se rattachent, se continuent jusqu'au pied des montagnes, il est digne de remarque que, comme on l'a déjà dit, l'or cesse virtuellement de se trouver à l'ouest d'une certaine ligne. Cela semble démontrer que l'or dans ces graviers est loin d'être abondant, ou que la distribution en est locale ; cela est peut-être dû, plus qu'on ne serait porté à le croire, à la dénudation des roches sous-jacentes de la formation de Laramie. A ce sujet, je puis ajouter que lorsqu'il était à Calgary, l'automne dernier, M. J. McEvoy, à ma demande, a fait l'essai des graviers de la Saskatchewan

Origine secondaire possible de l'or.

On ne le trouve pas partout dans les graviers plus anciens.

trouvés là pour voir s'ils contenaient de l'or, mais avec des résultats absolument négatifs.

Résultat général de l'examen.

Le résultat d'observations récentes paraît, toutefois, indiquer que l'or trouvé sur la Saskatchewan et autres rivières du Nord-Ouest provient de plusieurs sources, mais principalement des roches cristallines de l'axe ou plateau laurentien du côté de l'est ou du nord-est, d'où il a été transporté avec les fragments de ces roches qui forment aujourd'hui une partie si remarquable du "drift" des Grandes-Prairies. La reconnaissance, ces dernières années, du huronien comme formation distinctement aurifère, contribue beaucoup à établir l'exactitude de l'hypothèse primitivement avancée sur cette question, car des roches de cette formation occupent des étendues considérables du plateau laurentien.

L'or, en quantités exploitables, caractérise certaines parties des rivières traversant une lisière de contrée qui s'étend depuis le voisinage du pied des montagnes jusqu'à une distance variable en gagnant l'est. Cette distribution a fait naître une croyance populaire que quelque ancien système de rivières avait charrié l'or du nord-ouest au sud-est, ou dans la direction contraire, parallèlement à la base des montagnes, formant une large zone d'alluvions aurifères dans le sens de leur cours. Ce que l'on a déjà dit, toutefois, prouvera que l'existence d'une zone de cette nature est, selon toute probabilité, due à d'autres circonstances, et que la cessation graduelle de bancs rémunérateurs le long des rivières du côté de l'est, provient principalement de la diminution de la pente de la région et, par suite, de la réduction de la puissance d'érosion et d'assortissement des rivières existantes.

Exploitations aurifères sur la Saskatchewan septentrionale.

La Saskatchewan a été jusqu'ici le cours d'eau de beaucoup le plus important sur lequel on se soit livré aux exploitations aurifères, et c'est le seul qui ait produit de l'or d'une manière constante et en quantité un peu considérable. La partie de la rivière sur laquelle on a trouvé que les travaux rémunéraient, dans des conditions favorables, a, comme je l'ai déjà dit, environ 120 milles de longueur, Edmonton étant situé presque au centre de cette étendue. Jusqu'à présent, le lavage de l'or s'est fait presque entièrement à la main, ou à l'aide de machines très primitives pour l'extraction de petites quantités de graviers des bancs submergés et du lit de la rivière. Ces travaux sont exécutés sans suite, vu qu'ils sont virtuellement restreints aux niveaux des basses eaux, et même alors ils sont faits par des hommes qui, généralement, désirent y consacrer seulement une partie de leur temps, car l'emploi qu'on leur offre ailleurs a beaucoup d'influence sur eux. Je dois ajouter, toutefois, qu'ici comme ailleurs, en ce qui concerne l'exploitation des bancs de rivières, l'expérience prouve que les meilleurs renseignements sont obtenus de la première exploitation, et que, bien

Premiers travaux sur les bancs très rémunérateurs.

que les graviers soient plus ou moins remaniés et que la rivière, lors de la crue de chaque année, apporte de nouveau de l'or que l'on peut atteindre, le rendement des bancs naturellement exposés diminue rapidement. Pour cette raison, sauf lorsque l'eau est extraordinairement basse, nombre de mineurs se livrent à l'exploitation de couches de gravier couvertes par des dépôts sablonneux plus légers le long des berges de la rivière, et la preuve que ces dépôts contiennent souvent une quantité considérable d'or, c'est que l'année dernière (1898), des hommes ont retiré des bénéfices en enlevant de cinq à huit pieds de sable, pelletant le gravier sous-jacent de la cavité ainsi formée, le transportant sur une distance de cent à cent vingt pieds jusqu'au bord de la rivière, où ils le lavaient à la main avec un crible ordinaire.

Machines à draguer sur la Saskatchewan septentrionale.

La machine à drageur à vapeur construite en 1895, et dont mention a déjà été faite, était, à l'époque de ma visite à Edmonton, l'automne dernier, tirée sur le rivage à quelque distance en haut de la rivière, et l'on n'a pas reçu de rapports favorables des résultats jusqu'ici obtenus. J'ai pu, toutefois, visiter les autres dragues à vapeur sur cette partie de la Saskatchewan, commençant par celle de la *Star Mining Company* d'Edmonton-Sud.

Star Mining Company.

J'ai vu fonctionner le dragueur de cette compagnie à environ deux milles en amont de la Grosse-Ile *(Big Island)*, ou treize milles en amont d'Edmonton. Il a une machine de douze chevaux, pouvant extraire du gravier d'une profondeur d'à peu près dix pieds. Trois hommes et un garçon étaient employés, et l'on m'a dit que l'on retirait pour une valeur de $25 à $40 d'or par jour. Le gravier rapporte, dit-on, pour une valeur d'à peu près 40 cts d'or par verge cube, en moyenne, sans l'or très fin, lequel, on le sait, est perdu à cause de la construction comparativement défectueuse de ce petit dragueur. On dit que ce dragage est très rémunérateur.

Les frères Loveland.

J'ai vu à l'œuvre dans le chenal, au sud de la Grosse-Ile, un dragueur beaucoup plus grand, appartenant aux frères Loveland. Il est bien construit, avec deux machines de vingt chevaux, une pour actionner les godets, l'autre pour pomper l'eau pour le lavage des graviers extraits. Il venait d'être terminé et quelques-uns des accessoires étaient d'un caractère temporaire, et je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur le travail fait. A environ deux milles en amont d'Edmonton, j'ai visité un petit dragueur appartenant au Dr Bowers, mais il ne fonctionnait pas. Comme ceux qui ont été précédemment décrits, c'est un dragueur à cuillers, mais il est pourvu d'un truc tiré sur des rails inclinés à l'arrière, où le gravier est criblé dans un cylindre rotatoire perforé, avant d'être lavé.

Autres dragueurs sur la rivière.

Un autre dragueur, appartenant à M. Braithwaite, était amarré à la berge de la rivière près d'Edmonton. Celui-ci est muni d'une petite machine pour pomper l'eau. Il a deux réservoirs longitudinaux dans la coque, dans chacun desquels fonctionne un godet ou une écope attachée à une poutre. Un autre dragueur, appartenant à M. Brindley, n'est pas éloigné du dernier, mais la construction en est encore plus simple. On dit qu'il produit pour une valeur d'environ $10 d'or par jour lorsqu'il fonctionne, mais on l'avait employé quelque temps auparavant à creuser les fondations des piles du pont en construction. Il y a aussi plusieurs petites dragues à bras, de construction primitive, employées par les orpailleurs en divers endroits le long de la rivière, mais je ne les ai pas spécialement examinées.

Dragueurs en construction.

Tous les dragueurs mentionnés plus haut sont des dragueurs à cuillers de construction variée. Sur le côté sud de la rivière, à Edmonton, un grand dragueur neuf, le premier de plusieurs dragueurs que l'on a l'intention de construire, était presque terminé. Il appartient à la *Saskatchewan Gold and Platinum Proprietory* (à responsabilité limitée), dont M. A. E. Hogue est le gérant général, et constitue de toute manière un grand progrès sur tout dragueur mis jusqu'à présent sur la rivière. On doit le pourvoir de quatre machines, une pour actionner une chaîne de godets sans fin, une pour les treuils, au moyen desquels le dragueur sera transporté d'un endroit à un autre, et deux pour pomper l'eau servant à laver le gravier. On se propose d'élever le gravier à une hauteur de vingt-cinq pieds au-dessus du pont, où, après l'enlèvement des plus grosses pierres avec une grille appropriée, il sera criblé dans des cylindres rotatoires, et le résidu le plus fin traité sur des concentrateurs de Frue munis de couvertures de laine placés à l'extrême arrière du pont. Ce dragueur a été achevé à la fin de l'automne, mais pas assez tôt pour en faire l'essai d'une manière pratique. Il peut, dit-on, enlever 3,100 verges cubes de gravier en vingt-quatre heures.

Dragage de l'or à la Nouvelle-Zélande.

Les principaux progrès dans le dragage des rivières pour l'or, ces dernières années, ont été accomplis à la Nouvelle-Zélande, où des travaux de ce genre ont été exécutés sur une grande échelle, et où l'on a inventé des méthodes améliorées qui ont permis d'établir une industrie importante. Un intéressant résumé de ces travaux a récemment été donné par M. J. B. Jaquet, de la Commission géologique de la Nouvelle-Galles du Sud.*

Progrès et améliorations.

Il paraît qu'à la Nouvelle-Zélande, des dragues à cuillers disposées sur des alléges et manœuvrées par un treuil à bras, ont d'abord été employées avec certain succès localement. Des pompes à

* Notes sur le dragage de l'or, par J. B. Jaquet, Commission géologique de la Nouvelle-Galles du Sud. Imprimeur de l'Etat, Sydney, 1898. Prix, 1s. 6d.

sable ou pompes aspirantes ont été ensuite essayées, mais, comme dans la partie occidentale des Etats-Unis, elles ont été peu satisfaisantes. On a ensuite introduit et employé avec succès des dragues à godets mues par la vapeur. Elles ont bientôt remplacé toutes les autres, et la tendance actuelle est d'en construire d'une dimension et d'une capacité plus grandes. Des moteurs électriques ont aussi été employés avec avantage. On a fait une grande amélioration en introduisant ce que l'on appelle l'élévateur des résidus, machine qui empêche les résidus de retomber dans l'excavation faite par les godets, et permet de les entasser en arrière du dragueur, là où on le désire, et, dans le cas des plus grands dragueurs, jusqu'à une hauteur de quarante pieds au-dessus du niveau de l'eau. Au moyen de cette amélioration, les dragueurs peuvent creuser les basses platières de rivières, s'ouvrir des chenaux, et même attaquer des berges de gravier de vingt-cinq pieds de hauteur.

Pour empêcher l'or de se perdre.

Pour empêcher l'or de se perdre, l'on emploie différents moyens ingénieux, pour les détails desquels on doit renvoyer au rapport de M. Jaquet. Le plus grand progrès mentionné est l'introduction de cribles rotatoires avec jets d'eau.

Epargne de travail.

Au moyen des machines perfectionnées du genre de celles dont il est question ci-dessus, l'on peut empêcher que l'or en poudre extrêmement fine ne soit perdu, des expériences ayant démontré que des parcelles ne pesant pas plus d'un millième de grain sont recueillies avec succès. On cite un exemple qui prouve que l'on a exploité avec profit un terrain rapportant seulement 1·35 à 1·41 grain ($5\frac{1}{2}$ à $5\frac{3}{4}$ cts) par verge cube, et au Montana, le coût ordinaire de l'exploitation des graviers avec des machines mues par la vapeur a été réduit à 9 cts la verge cube, ou mues par l'électricité, à $4\frac{1}{2}$ cts.

Magnifiques perspectives sur la Saskatchewan.

Il ne paraît pas y avoir lieu de douter que des résultats satisfaisants, comparables à ceux obtenus dans nombre de cas à la Nouvelle-Zélande, puissent être obtenus sur plusieurs rivières du Nord-Ouest, et plus particulièrement sur la Saskatchewan septentrionale. Des dragueurs convenablement construits, de dimension et de capacité suffisantes, permettront de pousser les travaux sans interruption pendant à peu près la moitié de l'année. On doit se rappeler que ces dragueurs permettent d'exploiter non seulement les bancs et le lit de la rivière, mais aussi les platières voisines, où ces dernières n'ont pas une importance plus grande et plus permanente pour l'agriculture. On sait que beaucoup de ces platières recouvrent des graviers aurifères qui n'ont jamais été touchés jusqu'ici.

Rendement annuel des mines d'or.

Le rendement annuel approximatif des mines d'or de la Saskatchewan septentrionale, depuis 1887, est ainsi donné dans le rapport de la division de la statistique minière de la Commission pour 1898.

On doit se rappeler que bien avant cette époque, on en avait retiré des quantités très considérables, au sujet desquelles nous ne pouvons nous procurer aucun chiffre ; il ne faut pas oublier, non plus, que virtuellement toute la production mentionnée jusqu'à présent a été le résultat du travail manuel.

Valeur de l'or retiré de la rivière Saskatchewan septentrionale.

1887	$ 2,100
1888	1,200
1889	20,000
1890	4,000
1891	5,500
1892	10,506
1893	9,640
1894	15,000
1895	50,000
1896	55,000
1897	50,000
	$222,946

Restes de mammouth et de bœuf musqué dans les anciens graviers.

Avant d'abandonner le sujet des drifts aurifères de cette partie de l'Alberta, je profite de l'occasion pour dire un mot de deux intéressantes découvertes faites récemment et se rattachant à l'ancien dépôt de gravier nommé spécifiquement "les graviers de la Saskatchewan." En 1895, j'ai obtenu de M. J. Gibbons une dent de mammouth, trouvée dans les fouilles faites dans ces graviers à environ six milles en amont d'Edmonton. Ce mammouth est probablement rapportable à *Elephas primigenius* ou *Americanus*. J'ai vu aussi à Edmonton, l'année dernière, une défense de mammouth assez petite, mais bien conservée. Elle avait été recueillie sur un banc de la rivière près du Campement des Outardes, mais la question de savoir de laquelle des couches des berges de la rivière elle provient peut-être, n'est pas résolue. L'automne dernier, une partie de crâne a été reçue de M. D. W. Macdonald, d'Edmonton ; c'était une partie du crâne d'un bœuf musqué. Ces derniers ossements provenaient du toit d'une galerie percée dans la berge pour des fins d'exploitation d'une mine de houille à environ un mille en aval d'Edmonton, où un éboulement s'était produit pendant les travaux. Selon toute probabilité, ils provenaient également des graviers de la Saskatchewan qui, ici, sur une profondeur variable, surmontent immédiatement les roches carbonifères de Laramie. Un examen préliminaire de cet échantillon quelque peu imparfait ne révèle rien qui le distingue de l'ancien crâne adulte d'*Ovibos moschatus*. Bien que ce

soit loin au sud et à l'ouest de la région actuelle du bœuf musqué, il faut observer que deux variétés de cette espèce, provenant des couches du pléistocène du Kentucky et de la rivière Arkansas, ont déjà été décrites, lesquelles, d'après ce que pensent Flower et Lyddeker, sont peut-être rapportables à l'espèce existante.*

Il est probable que les restes ci-dessus trouvés dans les graviers de la Saskatchewan proviennent de dépôts superficiels antérieurs à ces graviers et soient en conséquence d'âge pliocène, mais il est beaucoup plus probable que le mammouth et le bœuf musqué ont réellement habité la région au commencement du pléistocène, à une époque où les montagnes du côté de l'ouest étaient ensevelies sous la masse du glacier des Cordillères. Date de ces restes.

Les notes suivantes ont trait à l'exploitation du terrain houiller du col du Nid-de-Corbeau, à laquelle on se livre aujourd'hui. Terrain houiller du défilé du Nid-de-Corbeau.

La station de Fernie, sur le chemin de fer du Col du Nid-de-Corbeau, est située dans la vallée de la rivière de l'Elan *(Elk River)*, à l'endroit où la crique au Charbon (*Coal Creek*) pénètre dans cette vallée du côté de l'est. Une série de 100 fours à coke d'un modèle approuvé était en construction ici à l'époque de ma visite, au commencement de septembre, et depuis, 50 de ces fours ont été achevés, et la compagnie formée pour l'exploitation des houillères du col du Nid-de-Corbeau (à responsabilité limité) a réellement commencé la fabrication du coke. On a aussi construit des maisons pour les mineurs à Fernie, et l'on a tracé un emplacement de ville. De Fernie, l'on a construit un embranchement remontant la vallée de la crique au Charbon sur une distance d'environ cinq milles, jusqu'à l'endroit où se font les véritables travaux miniers. Bien qu'elle soit bornée de chaque côté par des montagnes de plusieurs milliers de pieds de hauteur, la vallée s'élargit ici considérablement, fournissant un espace suffisant pour l'établissement d'une grande cour de chargement, ainsi que pour la construction des bennes, des cribles et autres appareils nécessaires au maniement de la houille. Lors de ma visite, les travaux de construction de ces appareils étaient poussés activement.

Ici, sous la surveillance immédiate de M. W. Blakemore, les affleurements des veines de houille ont été mis à découvert, et des galeries d'allongement ont été percées dans les flancs nord et sud de la vallée. Les couches appartiennent ici au côté ouest du bassin houiller et ont un pendage vers l'est sous un angle d'environ vingt degrés. La principale veine ouverte sur le côté nord de la vallée, d'après M. Blakemore, présente 5 pieds 6 pouces de houille exploitable, tandis que celle du côté sud a environ 6 pieds d'épaisseur. La position stratigra- Exploitation des houillères.

* Mammals Living and Extinct, p. 360.

phique relative de ces deux veines n'a pas été exactement déterminée, à cause des éboulis qu'il y a au pied des pentes des montagnes, mais l'on croit que la veine du côté sud (connue sous le nom de n° 2) est de 80 à 100 pieds au-dessus de l'autre, les roches intermédiaires étant principalement des grès, mais peut-être, ainsi que le pense M. Fernie, renfermant une troisième veine de houille beaucoup plus puissante. On se propose d'élucider prochainement cette question en exécutant d'autres travaux.

Travaux de recherche sur la crique à Michel.

Des travaux de recherche ont aussi été exécutés par M. Fernie dans la vallée de la crique à Michel, où passe la ligne-mère du chemin de fer, à environ seize milles au nord-est. Les couches de houille ouvertes ici occupent des positions considérablement plus hautes, stratigraphiquement, dans la formation crétacée de la Koutanie. Une petite galerie d'essai a été percée ici dans une veine de 13 pieds d'épaisseur, que l'on croit représenter la veine Peter, sur l'affleurement de laquelle l'on a pratiqué des tranchées il y a quelques années, près de la crique à la Martre (*Marten Creek*), sur la ligne de l'ancien sentier. Cette galerie est à cinq milles environ à l'ouest du sommet du défilé, ou virtuellement à la jonction de l'affluent Est (*East Fork*) de la crique à Michel avec la vallée principale. On fait aussi des exploitations dans les parties voisines de la crique à Michel sur d'autres couches de la magnifique série de veines de houille qui caractérisait le bassin du col du Nid-de-Corbeau. La grande importance de ce bassin remarquable est aujourd'hui, de fait, en bonne voie d'être comprise, et à l'avenir on en fera sans aucun doute des expéditions continues d'excellent coke aux fonderies et aux mines métallifères de la Koutanie Occidentale et de la Koutanie Orientale.

Expéditions de coke.

Structure géologique de terrains houillers.

La structure géologique des chaînes des Montagnes-Rocheuses proprement dites, ou la partie de la région occidentale des montagnes située entre les contreforts orientaux et la grande vallée de la Colombie-Koutanie à l'ouest, prend une grande importance sous le rapport pratique, en vue de l'ouverture et de l'exploitation des couches de houille comprises dans cette superficie. Sur la carte accompagnant mon rapport préliminaire sur cette portion des Montagnes-Rocheuses entre les latitudes 49° et 51° 30', lequel fait partie du vol. I (1885) de la nouvelle série des rapports annuels de la Commission géologique, les massifs de roches carbonifères crétacées sont représentés avec une exactitude approximative et autant que l'ont permis les travaux exécutés jusqu'à cette époque. Plusieurs diagrammes de coupes ont aussi été donnés; mais à l'époque où les explorations auxquelles ce rapport a trait ont été faites, l'existence de grandes failles accompagnées de soulèvements, comme contribuant à la structure des montagnes, n'avait guère été reconnue par les géologues. A une date postérieure, l'im-

Failles accompagnées de soulèvements.

portance de ces failles a été démontrée d'une manière très frappante, surtout en ce qui concerne la géologie de l'Ecosse, et l'on a considéré comme un fait acquis que, par une pression tangentielle agissant sur la croûte de la terre, les couches plus anciennes ont peut-être été poussées sur des formations plus récentes sur des distances qui se mesurent par milles.

Première poussée reconnue sur la rivière aux Arcs.

La position des roches carbonifères crétacées sur la lisière et en deçà du bord oriental des montagnes, sur les rivières aux Arcs (*Bow*) et du Coude (*Elbow*), paraissait indiquer l'existence d'une poussée de ce genre, mais ce ne fut que lorsque M. R. G. McConnell fit son examen détaillé du défilé des Arcs (*Bow Pass*), en 1889, qu'il fut réellement possible de dire que les roches paléozoïques avaient, dans le voisinage, le long du bord oriental des montagnes, été poussées sur les couches crétacées et sur un plan de faille doucement incliné sur une distance d'environ sept milles, par une pression venant de l'ouest. Ce fait, tel que démontré dans le voisinage de la rivière aux Arcs, est clairement indiqué dans les coupes accompagnant le rapport déjà cité.*

Influence sur la structure des Montagnes-Rocheuses.

On avait supposé jusqu'ici qu'une grande faille normale, avec rejet à l'est, limitait la base orientale des Montagnes-Rocheuses dans le voisinage et séparait les roches de la région des montagnes des roches appartenant entièrement aux formations crétacées et de Laramie des contreforts ; mais la découverte ci-dessus mentionnée fit de suite surgir un doute sur la première hypothèse, ainsi que sur plusieurs des coupes-esquisses dressées conformément à cette hypothèse dans d'autres parties des montagnes.

Application aux terrains houillers du col du Nid-de-Corbeau.

Sur la carte plus haut mentionnée, la limite occidentale approximative du bassin houiller du col du Nid-de-Corbeau est indiquée comme suivant de près la rivière de l'Elan. Des observations plus récentes, mais encore très incomplètes, semblent faire voir qu'une lisière assez importante des roches crétacées se rencontre peut-être en certains endroits à l'ouest de cette rivière, entre cette dernière et la haute chaîne de montagnes qui est évidemment composée de calcaires poléozoïques. En outre, il paraît au moins tout à fait possible que les roches carbonifères se trouvent peut-être à passer au-dessous de ces roches plus anciennes, par un chevauchement des dernières, et qu'il se peut que l'on y découvre un autre prolongement des veines de houille déjà connues à l'est de la rivière de l'Elan. Il est évident que si l'on a pu ainsi démontrer que la formation carbonifère supporte la chaîne de calcaires à l'ouest de la rivière de l'Elan, dans une mesure un peu considérable, et renferme des veines de houille non interrompues d'une nature exploitable, l'étendue de ce bassin houiller déjà très important

* Rapport annuel, Com. géol. du Can., Vol. II (N.S.), Partie D.

pourrait se trouver être, pour des fins pratiques, sensiblement plus grande qu'on ne l'a supposé.

Autres lignes possibles de chevauchement.

Plus loin à l'est sur le défilé ou col du Nid-de-Corbeau, il y a une autre ligne semblable chevauchement possible des roches plus anciennes sur les crétacées carbonifères plus récentes, où ces dernières se rejoignent près de l'extrémité orientale du lac du Nid-de-Corbeau. Toutefois, il n'est pas aussi vraisemblable que des conditions de ce genre se rencontrent aux endroits où des roches de la même formation se réunissent à l'entrée orientale du défilé, le long de la base de la chaîne de Livingstone, car les roches plus anciennes et plus récentes se trouvent ici sous des angles très élevés, ne donnant pas l'idée d'un chevauchement considérable.

Portées pratiques.

Les questions ainsi posées, naissant de l'étude scientifique de la coupe rencontrée sur le défilé des Arcs, ont des portées pratiques évidentes en ce qui concerne les terrains houillers, et semblent demander un examen et une décision au moyen de levés plus exacts que ceux que l'on a pu exécuter jusqu'ici.

Ces poussées expliquent peut-être l'existence du pétrole.

Il paraît de plus tout à fait possible que des poussées du genre de celles déjà mentionnées servent à expliquer l'existence d'ailleurs quelque peu anormale du pétrole dans la partie méridionale des Montagnes-Rocheuses, entre les défilés du Nid-de-Corbeau et de la Koutanie Méridionale. L'existence réelle de petites quantités de pétrole en plusieurs endroits dans cette partie des montagnes a été prouvée, il y a quelques années, par les observations personnelles du Dr Selwyn.* On a réellement trouvé du pétrole dans certaines parties de la région des montagnes dont la surface est caractérisée par des roches très anciennes, probablement d'âge cambrien inférieur. Si l'on peut prétendre, cependant, que ces roches surmontent peut-être, en quelques endroits, celles de la formation crétacée, par suite des chevauchements, il est facile de concevoir que le pétrole en question peut devoir son origine à la chaleur, agissant, à des profondeurs considérables au-dessous de la croûte terrestre, sur les hydrocarbures fixes contenus dans les roches de cette formation.

Sondages d'essai suggérés.

Aujourd'hui que l'achèvement du chemin de fer du col du Nid-de-Corbeau a rendu possible, sans grande difficulté, le transport des machines de sondages dans la vallée de la Tête-plate *(Flathead)*, il est probable que des puits d'essai y seront bientôt foncés. Les indices paraissent certainement donner assez d'espérances pour justifier quelques dépenses pour des travaux de ce genre, malgré le caractère généralement bouleversé des formations de la région

* Compte rendu sommaire, 1891, p. 10*a*.

Commission Géologique.

RÉSUMÉ DES EXPLORATIONS.

En préparant les explorations pour l'année dernière, il était évident qu'une attention spéciale devait être donnée au district du Yukon, et en conséquence, différentes parties de ce district ont été assignées à M. McConnell et à M. Tyrrell. Leurs rapports sont publiés sur une page subséquente. Le nombre et la distribution des explorateurs, occupés aux travaux auxquels ils ont consacré la plus grande partie de la campagne, sont donnés ci-dessous :— Distribution des groupes d'explorateurs

Colombie-Britannique	1
District du Yukon	2
Alberta (travaux de sondage et de collections)	2
Ontario	4
Québec	1
Nouveau-Brunswick	2
Nouvelle-Ecosse	3
Ungava (littoral oriental de la baie d'Hudson)	1
	16

Le Dr H. M. Ami et M. L. M. Lambe, tous deux occupés à des travaux de paléontologie, figurent ici parmi les explorateurs.

M. J. White a passé des périodes plus courtes à faire des explorations ; il a tiré des lignes au théodolite et à la chaîne d'Ottawa au lac Sharbot et de Carleton-Junction à la rivière à la Craie (*Chalk River*), complétant ainsi une ligne de base, pour des fins géographiques, entre Ottawa et la baie Georgienne. M. Willimott a aussi visité un certain nombre de localités dans Québec et l'Ontario, dans le but de recueillir des échantillons destinés à des collections et au musée, et l'on a fourni des facilités au professeur J. A. Dresser, de Richmond, Québec, pour poursuivre un examen pétrographique de la montagne de Shefford, dans les Cantons de l'Est de cette province, examen dont on attend des résultats intéressants.

Les principaux traits caractéristiques des explorations faites pendant l'année peuvent être résumés en peu de mots comme il suit, des renseignements plus détaillés étant contenus dans les rapports transmis par les fonctionnaires occupés à ces travaux et que l'on trouvera plus loin dans ce compte rendu sommaire. Les rapports sont insérés, comme d'habitude, de l'ouest à l'est. Revue des explorations en 1898.

A M. J. B. Tyrrell a été confié l'examen préliminaire d'une partie du district du Yukon, à l'ouest de la ligne de la rivière Lewes et au sud du fort Selkirk. Il a éprouvé des difficultés considérables dans ces travaux ; car en raison du manque de chevaux sur lesquels il comptait District du Yukon à l'ouest de la rivière Lewes.

pour le transport, il n'a fait qu'environ 300 milles de nouveaux levés, et il a contrôlé les faits géologiques et autres se rattachant au voisinage du sentier de Dalton, toutes choses qui avaient déjà été tracées sur la carte par M. McArthur, de la commission d'arpentage des terres fédérales. M. Tyrrell a aussi rédigé un court rapport de concert avec M. McConnell, donnant le résultat de leurs observations communes sur le mode véritable d'existence de l'or et sur les méthodes d'exploitation des placers de la région du Klondike.

A l'est de la rivière Lewes.

A M. R. G. McConnell a été assignée la tâche de faire une reconnaissance géologique et une exploration de partie du district du Yukon, à l'est de la rivière Lewes et au sud de la latitude du fort Selkirk, ainsi que de la route allant du lac Teslin à la rivière Stikine, dans la portion septentrionale de la Colombie-Britannique. On lui a aussi demandé de faire, s'il y avait possibilité, une étude préliminaire du mode d'existence de l'or dans la région du Klondike proprement dite, où l'on se livre déjà sur une si grande échelle à l'exploitation des mines. Dans le cours de ces travaux, la Grosse-Rivière au Saumon et la rivière Nisutlin ont été remontées jusqu'à leurs sources, et le levé en a été fait partout où cela a été nécessaire, et la rivière Teslin et les bords du lac Teslin ont été examinés. Les résultats indiquent l'existence de plusieurs nouvelles régions qui paraissent justifier un examen soigneux de la part des explorateurs, outre qu'ils fournissent des aperçus approximatifs par la délimitation des formations géologiques sur une grande région où ces formations étaient restées inconnues.

D'Edmonton au défilé de la Tête-Jaune.

Un levé de reconnaissance générale a été fait par M. J. McEvoy, depuis Edmonton en gagnant l'ouest jusqu'aux cours supérieurs des rivières Fraser et du Canot *(Canoe)*, avec mention spéciale de la partie des Montagnes-Rocheuses qui se trouve dans le voisinage. Virtuellement, tous les renseignements géologiques que l'on possédait jusqu'ici sur cette région ont été ceux obtenus par sir James Hector, il y a un grand nombre d'années, dans les circonstances défavorables d'un voyage rapide d'hiver. La connaissance que l'on a depuis acquise de la structure générale des montagnes, tant au sud qu'au nord, rend comparativement facile l'intelligence de celle du district intermédiaire, et les faits observés par M. McEvoy permettront de combler avec une exactitude approximative ce qui a constitué une lacune considérable dans toutes les cartes précédentes. On a aussi obtenu des notes sur les explorations et l'exploitation des mines dans le district, les caractères des diverses routes, les forêts, la valeur des terres sous le rapport agricole, etc. Un point remarquable est la détermination approximative de la hauteur du pic Robson, qui, comme je le dis dans une page subséquente, paraît être le sommet le plus élevé des Montagnes-Rocheuses canadiennes.

Dans la Koutanie Occidentale, les travaux de cartographie mentionnés dans des rapports antérieurs ont été continués et augmentés par M. R. W. Brock et M. W. W. Leach. Le tracé des traits caractéristiques topographiques de ce district exceptionnellement montagneux est ici un accessoire nécessaire à la préparation d'une carte géologique, et la fumée des feux de forêts a entravé sérieusement ce travail en empêchant l'utilisation des divers postes de mesurage au théodolite. Toutefois, les travaux ont avancé sensiblement. La superficie à laquelle on a consacré une attention spéciale, et qui se trouve entre les lacs Slocan et LaFlêche inférieur, est presque entièrement montagneuse, atteignant la plus grande élévation dans les crêtes déchiquetées de la chaîne des Valhallas. Les roches rencontrées sont principalement des granits, rapportables à plusieurs périodes ; et au sujet de leurs relations et de celles des massifs y contenus de roches sédimentaires altérées et de dykes plus récents, des renseignements précieux, portant directement sur le mode d'existence des dépôts de minerai du district, ont été recueillis. On a aussi observé, à des hauteurs variant entre 7,000 et 8,000 pieds, de nouveaux témoignages du passage du grand glacier des Cordillères sur tout le district dans une direction sud-est. Koutanie Occidentale.

Des levés de la région aurifère de l'Ontario occidental ont été continués par M. W. McInnes et faits en vue de l'achèvement d'une nouvelle feuille au nord de celle connue sous le nom de feuille de la rivière la Seine, et à l'est de la feuille du Manitoba, maintenant en voie de préparation. Ces levés impliquent nécessairement le tracé des lacs et des rivières de la région à cartographier, et bien que les travaux soient assez avancés, il faudra consacrer une autre campagne à la contrée en question avant que la carte en puisse être définitivement dressée et complétée pour publication. On a déjà fait observer en plusieurs occasions que les travaux des géologues exercés de cette Commission seraient exécutés beaucoup plus avantageusement et avec moins de retard, si des esquisses géographiques étaient préparées d'avance par les autorités provinciales. Cela est spécialement à désirer dans les localités où, comme dans la région particulièrement mentionnée ici, les explorateurs et les mineurs ont un besoin pressant de cartes géologiques pour leur gouverne. Ontario occidental.

Afin de compléter le travail nécessaire à la compilation d'une carte géologique générale du lac Népigon, au nord du lac Supérieur, M. D. B. Dowling a été occupé à faire des levés sur ce lac et dans son voisinage. Les contours du Népigon et des roches huroniennes ont été définis, et les nombreuses grandes îles ont été tracées, dont quelques-unes pour la première fois. Lac Népigon.

Dans la région de Michipicoton, aux environs de la rive nord-est du lac Supérieur, le Dr R. Bell a été employé durant plusieurs mois à Michipicoton.

déterminer les limites et le caractère des roches huroniennes et autres traits caractéristiques de la géologie, la découverte récente de l'or dans le district ayant rendu la chose particulièrement opportune. La distribution du huronien—ici comme ailleurs la formation aurifère—n'avait auparavant été qu'imparfaitement déterminée, et les nouveaux renseignements aujourd'hui obtenus devraient contribuer beaucoup à guider les travaux futurs des explorateurs et des mineurs.

Ontario central.

Dans l'Ontario central, des travaux géologiques détaillés ont été continués dans la superficie comprise dans la feuille d'Haliburton par M. A. E. Barlow et le D[r] F. D. Adams, dans le but de faire une feuille typique pour toute la région, et aussi afin de résoudre autant que possible des questions importantes concernant les relations et le mode de cartographie des formations de Grenville, Hastings et huronienne. Cet examen est aujourd'hui très avancé, mais les conclusions définitives quant à ses résultats sont différées jusqu'à ce qu'il soit terminé. On a trouvé que l'existence de certains conglomérats remarquables rencontrés dépendait des mouvements intérieurs des masses qui les composent, et quelques-uns des calcaires fortement cristallins ont été suivis sans interruption jusque dans des couches de calcaire qui n'était que peu altéré. Plusieurs nouveaux massifs de syénite à néphéline ont aussi été découverts, et ces massifs ont quelque importance au point de vue industriel, à cause du corindon et du mica muscovite qui leur sont associés.

Feuille de carte de Trois-Rivières

Une partie de la campagne d'exploration a été employée par le D[r] R. W. Ells à se procurer quelques détails supplémentaires qui se sont trouvés nécessaires pour les feuilles de Perth et de la ville d'Ottawa, série de l'Ontario, et à visiter certaines localités comprises dans les districts représentés sur ces feuilles et où l'on avait signalé des minéraux de valeur industrielle. La plus grande partie de son temps, cependant, a été consacrée à de nouveaux examens dans la région comprise dans la feuille de Trois-Rivières, Québec, aujourd'hui entre les mains du graveur. Le caractère général des roches cristallines de cette région a déjà été décrit, mais le travail aujourd'hui exécuté, avec celui fait précédemment par d'autres membres de la Commission, a permis au D[r] Ells de préparer un court rapport descriptif pour être publié avec la feuille.

Explorations à la baie d'Hudson.

M. A. P. Low a été chargé de continuer et compléter l'exploration et le levé de la côte orientale de la partie septentrionale de la baie d'Hudson, avec le levé des îles septentrionales de cette baie. Il a paru nécessaire, pour la continuation convenable de ces travaux, que les saisons propices de 1898 et 1899 y fussent employées, des arrangements ayant été faits pour qu'il passât l'hiver actuel sur les

bords de la baie d'Hudson. Le petit yacht dont s'était servi M. Low dans le détroit d'Hudson en 1897 avait été mis en sûreté à Nachvak, sur le littoral du Labrador. M. Low quitta donc Québec dans la goëlette de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour Rigolet, sur la côte du Labrador, le 30 juin. A Rigolet, il prit passage sur le steamer *Erik*, appartenant à la même compagnie, à son arrivée d'Angleterre, et prenant le yacht à bord à Nachvak, il s'avança dans le détroit d'Hudson, descendant du steamer dans une baie à l'est du cap Wostenholme. Une lettre écrite à cette époque, et portant la date du 30 juillet, est la dernière nouvelle reçue au sujet de cette expédition. Au début de la campagne, d'abondantes provisions pour l'hiver furent envoyées *viâ* Missinaïbi et la rivière de l'Orignal (*Moose River*), aux soins de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour être transportées à son poste à l'embouchure de la Grande-Rivière de la Baleine, où M. Low se proposait d'hiverner. De ce dernier endroit, il devra faire dans l'intérieur des excursions d'exploration qu'il jugera possibles pendant l'hiver et le printemps. Nous avons, depuis, reçu de M. Low un court rapport que l'on trouvera sur une page subséquente.

Nouveau-Brunswick.

Les travaux relatifs au tracé de la carte de la géologie de surface du Nouveau-Brunswick ont été repris l'été dernier par M. Chalmers, dans certaines parties des comtés d'York, de Sunbury et de Carleton, et en ce qui se rattache à cette question, plusieurs faits intéressants concernant la rivière Saint-Jean et sa vallée ont été observés. Le professeur Bailey a aussi été employé au Nouveau-Brunswick pour recueillir de nouvelles notes sur les minéraux industriels, et pour rechercher l'âge de la grande zone ardoisière de l'intérieur de la province. Quelques faits nouveaux se rapportant au terrain houiller du Nouveau-Brunswick, faits qu'il lui a été donné d'observer, feront le sujet d'un rapport futur.

Nouvelle-Ecosse.

A la Nouvelle-Ecosse, M. Fletcher a été surtout occupé pendant la campagne dans le voisinage du bassin houiller de Springhill. Le principal résultat de ces travaux, résultat ayant une grande importance au point de vue industriel, est la fixation des limites de la formation houillère sur laquelle on se livre aujourd'hui à des exploitations minières, sur une distance de plus de deux milles plus loin que les limites que l'on connaissait auparavant. M. Faribault a aussi poursuivi ses travaux dans cette province, la plus grande partie de son temps étant consacrée aux districts aurifères à l'est d'Halifax, sur lesquels il a aujourd'hui un rapport spécial en voie de préparation. Sur une page subséquente de ce rapport préliminaire, sont donnés des détails concernant les districts aurifères de Waverly, Montague, Lawrencetown, lac Catcha, Tangier et Cow-Bay.

SONDAGES D'ESSAI DANS L'ALBERTA SEPTENTRIONAL.

Travaux de sondage dans l'Alberta.

Le deuxième et le troisième des sondages d'essai faits à la recherche du pétrole dans la partie septentrionale de l'Alberta ont été commencés au commencement de l'été de 1897, près de l'embouchure de la rivière du Pélican, sur l'Athabasca, et à Victoria, sur la Saskatchewan, en aval d'Edmonton, respectivement. Les endroits choisis pour ces sondages ont été déterminés en grande partie par la connaissance de la succession stratigraphique et la profondeur déjà atteinte dans le premier sondage à Athabasca-Landing. Les sondages à la rivière du Pélican et à Victoria avaient atteint des profondeurs de 820 et 705 pieds respectivement avant l'hiver. Les travaux ont été repris aux deux localités au printemps de 1898, dès que l'on a pu faire les arrangements nécessaires.

On se rappellera que les travaux ont dû être suspendus à la rivière du Pélican en 1897, par suite d'un fort dégagement de gaz naturel, sous une grande pression. On espérait que la plus grande partie de ce gaz pourrait disparaître durant l'hiver, et, de fait, l'on a trouvé que la quantité en était considérablement réduite lorsque M. Fraser s'est rendu de nouveau sur les lieux en 1898. L'ouvrage a été repris, mais l'on a bientôt rencontré de nouveaux et très forts dégagements de gaz dans les couches sous-jacentes, et après avoir employé tous les moyens connus pour les maîtriser et continuer le sondage, il a fallu encore suspendre les opérations.

Difficultés éprouvées à la rivière du Pélican.

Quelques détails des tentatives faites ici sont donnés plus loin dans le rapport de M. Fraser, d'après lequel il paraît que l'obstacle virtuellement insurmontable rencontré a été l'engorgement du tubage et des instruments par une forte couche de pétrole goudronneux, ou de malthe, mêlée de sable, lancé par le dégagement de gaz. On avait espéré qu'à une plus grande profondeur, et surtout dans les calcaires dévoniens d'où le pétrole tire d'abord son origine, on pourrait le trouver dans un état plus fluide, mais il a été impossible de pénétrer les "sables bitumineux" à la base du crétacé en cet endroit, et il paraît probable que la chose ne pourrait se faire qu'en commençant à la surface à percer un trou d'un diamètre beaucoup plus grand.

Progrès à Victoria.

Dans l'intervalle, les travaux de sondage à Victoria étaient poussés fermement, sans incident notable, mais avançaient lentement en profondeur à cause du caractère exceptionnellement difficile des argiles schisteuses friables à traverser. Lorsque les circonstances ont rendu opportun d'abandonner les travaux ici pour la saison, la profondeur atteinte était de 1,650 pieds. Le trou est tubé jusqu'à cette profondeur

avec des tubes de $4\frac{5}{8}$ pouces, et est en bon état pour la continuation des travaux au printemps, alors qu'il faudra introduire des tubes de $3\frac{5}{8}$ pouces, dont une quantité suffisante a été livrée à Edmonton.

Température dans le trou de sonde.

A 1,600 pieds, l'on a trouvé que la température dans le trou de sonde était de 76° F., tel que déterminé par un thermomètre spécial maximum fabriqué par Casella.

L'on croit qu'il faudra pousser ce sondage jusqu'à une profondeur d'environ 2,000 pieds, afin de reconnaître d'une manière tout à fait satisfaisante la nature des roches à la base du crétacé en cet endroit. Jusqu'aujourd'hui, les travaux ont été restreints à traverser la grande masse de roches schisteuses sus-jacentes de cette formation, que l'on savait devoir se trouver ici et dans laquelle on ne s'attendait à rencontrer aucun minéral d'importance industrielle.

Visite faite au Gros-Lac aux Œufs.

A la demande de plusieurs citoyens d'Edmonton, j'ai vivité le Gros-Lac aux Œufs (*Big Egg Lake*), à quelque vingt-cinq milles au nord-ouest d'Edmonton, le 22 août, en compagnie de M. W. A. Fraser et E. Lyons, dans le but d'examiner les indices de pétrole que l'on y avait découverts. L'endroit avait déjà été examiné par M. J. B. Tyrell et le Dr A. R. C. Selwyn, en 1893 et 1894 respectivement, mais il a paru possible que les faits constatés depuis au moyen des sondages d'essai seraient de nature à jeter un peu plus de lumière sur les conditions au lac aux Œufs. On dit que l'on a d'abord trouvé ici une substance bitumineuse ou goudronneuse en labourant sur le quart nord-ouest de la section 30, township 56, rang XXV, à l'ouest du 4e méridien. Plusieurs petites excavations ont ensuite été faites, et des veines ou couches de bitume durci et du sable saturé de bitume ont été trouvés. Toutefois, les cavités s'étaient remplies avant l'époque de ma visite, et je n'ai pu y voir que des mottes de matière bitumineuse que l'on avait tirées de ces cavités en les creusant.

Observations antérieures par M. Tyrrell.

Lorsque M. Tyrrell a visité la localité, les trous n'étaient pas encore comblés, et comme son rapport sur les observations qu'il a faites alors n'a pas été publié, je puis en citer ce qui suit :—

" Sur une plaine presque unie, s'inclinant très doucement vers le lac aux Œufs, on a fait plusieurs excavations de trois à quatre pieds de profondeur, sur une longueur totale de 600 pieds sur une ligne nord-sud. Sur le côté de l'excavation la plus septentrionale, on a pu voir, traversant l'argile, une veine verticale étroite de bitune assez dur, ayant par place environ un pouce de largeur. Une autre excavation, à cinquante pieds au sud de la dernière, a été creusée jusqu'à une profondeur de neuf pieds six pouces, mais elle contenait six pieds d'eau à l'époque de ma visite. Il y avait à côté de ce trou une grande quantité

de sable saturé de bitume. Nous avons sorti l'eau de cette excavation, puis nous avons vu que les matériaux non stratifiés portant des galets s'étendaient à une profondeur de huit pieds, et à travers ces matériaux couraient beaucoup de veines de bitume durci. Au-dessous, l'on atteint un sable grossier, de grosseur passablement égale et apparemment stratifié horizontalement. Ce sable est saturé de bitume."

Recherche du pétrole.

Postérieurement à la date de la note de M. Tyrrell, un forage ayant une profondeur de 120 pieds a été creusé à environ 450 pieds au nord-est de l'excavation en dernier lieu décrite, par M. Pearce, qui dit qu'après avoir traversé huit pieds de terre et d'argile, il a trouvé huit pouces de sable bitumineux ; après quoi, il paraît avoir traversé de l'argile à blocaux jusqu'à une profondeur de quarante pieds, puis des couches de sable et de gravier avec de l'eau, et au-dessous, des grès tendres de la formation de Laramie.

Indices d'une ligne de faille.

A environ trois quarts de mille de la localité où les excavations ont été faites, sur le quart sud-ouest de la section 31, dans le même township, il y a une source assez remarquable et un bourbier. Le volume d'eau qui en jaillit n'est pas considérable, mais il est accompagné d'un dégagement d'hydrogène sulfuré. Une autre source du même genre, et légèrement saline, se rencontre à peu près à mi-chemin entre la première et l'endroit où l'on a trouvé la substance bitumineuse, et les trois localités sont toutes sur une ligne presque nord-sud franc. En réalité, les circonstances sont telles, qu'elles appuient l'opinion que les strates sous-jacentes ont ici été recoupées par une petite faille, par suite de laquelle les eaux de ces sources, et, à une époque plus reculée, la matière bitumiueuse, sont arrivées à la surface.

Déduction des observations.

Si cette hypothèse est exacte, il s'ensuivrait que le pétrole provenant des couches plus profondes du crétacé a dû être dans un état suffisamment fluide pour monter à travers une fissure de ce genre et saturer localement les lits de sable qu'elle traverse, ainsi que pour remplir l'étroite veine dans l'argile à blocaux, postérieurement à la période glacière ; et il paraîtrait probable que, dans cette partie de la région au moins, il reste encore dans une condition semblable Il ne s'ensuit pas, toutefois, que ce soit là une localité spécialement favorable pour faire des sondages d'essai dans les lits inférieurs du crétacé ; car, au contraire, ce que nous savons de la structnre géologique de cette partie de la région indique que la profondeur où se trouvent ces lits est ici très grande, probablement au moins 2,500 pieds et peut-être beaucoup plus.

Objet et progrès des travaux de sondage.

Les travaux de sondage d'essai ont été commencés dans le but de rechercher du pétrole en quantité, d'importance commerciale, dans des localités pas trop éloignées des établissements et des moyens de com-

munication. Les indices de l'existence du pétrole, sous forme d'énormes dépôts de "sables bitumineux" paraissant le long de l'affleurement naturel des lits du crétacé inférieur de la région, sur l'Athabasca, ont pleinement justifié les expériences entreprises. Les travaux réels de sondage ont, en conséquence de beaucoup de difficultés imprévues que l'on a éprouvées et du temps perdu en raison de l'éloignement du lieu de ces travaux, été accompagnés de retards regrettables, et jusqu'à présent, ils n'ont pas prouvé l'existence de pétrole de valeur industrielle au point de vue de la qualité et de la quantité. Ils ont cependant, ainsi qu'on l'a signalé dans des rapports précédents, démontré la régularité et la grande étendue des couches probablement pétrolifères, et ils ont indiqué l'existence de gaz naturel en quantité importante dans une grande partie du Nord-Ouest.

Pétrole de valeur commerciale non encore découvert.

Relativement à l'existence réelle du pétrole, les résultats n'ont pas été aussi satisfaisants jusqu'aujourd'hui. Le sondage d'abord commencé à Athabasca-Landing a dû être abandonné à une profondeur de 1,770 pieds, sans qu'on eût atteint les couches probablement pétrolifères à la base de la formation crétacée, mais à peu de distance de ces couches. Le creusage près de l'embouchure de la rivière du Pélican a pénétré les lits sablonneux inférieurs du crétacé sur une certaine profondeur, et démontré l'existence dans ces lits d'un épais pétrole bitumineux ou malthe, outre celle de grands réservoirs de gaz naturel. Il a été impossible de pousser ce sondage jusqu'à la base même du crétacé et dans la formation sous-jacente, où l'on devait espérer atteindre un pétrole plus fluide et de valeur commerciale. La présence de la malthe à une distance d'environ soixante milles en arrière de l'affleurement naturel des "sables bitumineux" et où ces couches qui constituent la base du crétacé sont si bien recouvertes, à une profondeur de 800 pieds, donne lieu, il faut l'avouer, à quelque désappointement. Il est possible que tout le pétrole, provenant des roches dévoniennes sous-jacentes, ait, après avoir saturé les couches poreuses de la base du crétacé, passé à cet état bitumineux ; mais ce n'est pas du tout probable, et les faits déjà décrits tels qu'on les a constatés au lac aux Œufs, semblent prouver qu'à une époque très récente, considérée géologiquement, du pétrole sous une forme liquide a existé, au moins localement, dans les roches sous-jacentes.

Grande étendue qui renferme peut-être du pétrole.

En rapprochant l'existence prouvée de pétrole bitumineux à la rivière du Pélican et les indices au lac aux Œufs, nous semblons avoir une démonstration de la présence de ces hydrocarbures sur une distance de plus de 150 milles à partir des affleurements naturels des "sables bitumineux" qu'il y a sur l'Athabasca inférieure, et presque à angle droit avec leur direction. La localité où la première expérience a été tentée, Athabasca-Landing, est située presque sur la même ligne que ces

gisements, et pas loin d'à mi-chemin entre la rivière du Pélican et le lac aux Œufs, avec cet avantage sur la dernière localité que les strates à pénétrer pour traverser toute l'épaisseur du crétacé sont à une profondeur beaucoup moins considérable. Le sondage que l'on fait aujourd'hui à Victoria est à environ cinquante milles à l'est de la ligne plus haut mentionnée. Ce sondage est en bon état pour être poussé à la profondeur requise l'été prochain, et l'on croit qu'il devrait être continué et complété. On croit aussi qu'en poursuivant plus loin les travaux, on devrait entreprendre un nouveau forage à Athabasca-Landing, le commençant avec un diamètre un peu plus grand que le dernier. Vu la connaissance que l'on a aujourd'hui du caractère des argiles schisteuses à traverser, il ne devrait pas être difficile de pousser le trou de sonde à la profondeur requise sans perdre beaucoup de temps.

Opérations futures.

Si, dans les sondages faits à Victoria et à Athabasca-Landing, on ne trouve que de la malthe dans les couches poreuses inférieures du crétacé, et si les roches poreuses dévoniennes sous-jacentes ne renferment pas de pétrole liquide à une profondeur un peu plus grande, il faudra admettre que les probabilités de trouver du pétrole d'importance commerciale dans cette partie de l'Alaska sont petites. Jusqu'aujourd'hui, cependant, la seule particularité décourageante rencontrée est la présence de pétrole bitumineux à la rivière du Pélican, tandis que les preuves de la continuité sur une grande étendue des conditions dans lesquelles doit se rencontrer le pétrole sont des plus importantes, et généralement, la perspective est telle qu'elle mérite bien que l'on fasse encore tous les autres efforts qui peuvent être nécessaires pour approfondir la question.

Rapport de W. A. Fraser.

La relation suivante des progrès réels des travaux de sondages est empruntée au rapport de M. Fraser sur la matière :—

"Les deux sondages commencés durant la campagne de 1897 étaient restés non complétés à la fin de cette campagne. Le sondage de Victoria avait été poussé à 705 pieds, et on l'avait abandonné à cette profondeur dans l'automne, alors que l'on était encore dans les argiles schisteuses foncées qui surmontent les autres assises, et dont l'épaisseur est de mille pieds ou plus.

"*Sondage à la rivière du Pélican, rivière Athabasca.*

Sondage arrêté par le gaz à la rivière du Pélican.

"Le sondage commencé à la rivière du Pélican avait été arrêté à 820 pieds, à cause du gaz que l'on avait frappé et qui se dégageait avec une violence telle qu'il rendait impossible la continuation des travaux. Nous croyions qu'au printemps de 1898, il serait suffisamment épuisé

pour y permettre de pousser le sondage plus loin, et à cette fin, le tubage, de 4$\frac{5}{8}$ pouces de diamètre, avait été laissé tout à fait libre et ouvert afin de permettre au gaz de s'échapper. Nous pensions qu'avant d'atteindre une profondeur de 1,000 pieds, nous traverserions le calcaire dévonien.

Reprise des travaux.

" En faisant un examen dans la première partie de la campagne actuelle, il nous a paru que le courant de gaz avait diminué très sensiblement ; mais en reprenant les travaux, nous nous sommes aperçus que cette diminution apparente provenait dans une grande mesure de ce que la partie du fond du tubage était fermée par un mélange analogue à l'asphalte, composé de malthe, ou de pétrole bitumineux, et de sable. De fait, lorsque les travaux de sondage ont été repris le 17 juin, nous avons vu que la difficulté avait été augmentée par l'accumulation de cette malthe analogue à l'asphalte au fond du trou de sonde.

Difficultés éprouvées.

" L'expansion rapide du gaz produisit une température très basse, qui refroidit et solidifia le bitume, jusqu'à ce qu'il devînt aussi collant que la cire. A mesure que les instruments le coupaient, le gaz le faisait remonter dans le trou de sonde, jusqu'à ce que, du fond à l'embouchure, ce n'était presque qu'une masse de sable et de bitume. Le seul moyen de le faire sortir de la pompe à sable était de faire chauffer cette dernière sur le feu ; même alors, on pouvait en faire sortir très peu à la fois, car il était si épais qu'il était presque impossible de le faire monter dans la pompe. J'employai différentes sortes d'instruments pour le détacher des parois et le faire sortir, mais plus nous travaillions au trou de sonde, plus grande était la quantité de bitume qui s'accumulait sur les parois du tubage et sur les instruments.

Grande force du gaz.

" Nous avons alors enlevé le tubage de 4$\frac{5}{8}$ pouces, croyant que nous pourrions creuser au-dessous lorsque le dégagement de gaz aurait disparu, et puis le boucher, mais le gaz, dont la force avait augmenté après le nettoyage du trou, abattit les parois et lança de gros nuages de sable et de gravier plut haut que la grue. Les hommes furent obligés de remettre dans le trou le tubage de 4$\frac{5}{8}$ pouces, sans pouvoir creuser plus loin que les strates d'où venait le gaz.

" Tandis que cela se faisait, je me rendis à Athabasca-Landing, et envoyai sur les lieux, par bateau, 1,050 pieds de tubes de 3$\frac{7}{8}$. Je continuai ensuite jusqu'à Edmonton pour chercher une mêche de foret que que j'avais commandée par le télégraphe à Pétrolia.

Plus grande profondeur atteinte.

" Après avoir remis le tubage de 4$\frac{5}{8}$ pouces, le foreur réussit à pousser le trou de soude à sept pieds au-dessous de la formation d'où venait le gaz. Cette longueur se remplit de malthe, et quand l'on mit le tubage de 3$\frac{5}{8}$ jusqu'au fond, comme il était fortement saisi par cette malthe, il

empêcha le courant de gaz de passer à l'intérieur de ce tubage. Le gaz s'échappait alors entre les tubes de 3⅝ et de 4⅝ pouces.

"Comme le gaz était intercepté, il devint possible de verser de l'eau à l'intérieur du tubage de 3⅝ pouces, et les hommes creusèrent dix pieds très rapidement dans un grès tendre. A cette profondeur, 830 pieds, l'on rencontra un autre petit dégagement de gaz, mais en employant une tête de tube et un petit bout de tuyau d'un pouce, ils parvinrent à faire descendre de l'eau dans le tubage de 3⅝ pouces pour forer. Par ce moyen, l'on creusa encore sept pieds, alors qu'un fort dégagement de gaz et de malthe fut frappé dans une formation de conglomérat. Ce courant de gaz à 837 pieds était, par son volume, presque aussi fort que celui rencontré à 820 pieds.

Forage arrêté par le dégagement du gaz.

"Le tubage de 3⅝ pouces ne put être poussé plus loin, à cause de la force du gaz et de l'impossibilité où nous nous trouvions d'y faire descendre de l'eau, et comme nous ne pouvions employer un tubage d'une dimension plus petite, il ne nous restait qu'à faire connaître à Ottawa par télégramme l'état des choses et attendre des instructions. En recevant vos instructions de suspendre les travaux, je m'y conformai immédiatement, puis je renvoyai les hommes à Pétrolia.

Caractère du gaz.

"J'ai démontrai l'excellence et l'utilité générale du gaz pendant la campagne, en l'utilisant pour ma chaudière, le poêle de cuisine et l'éclairage. Je n'avais qu'un tuyau d'un pouce, taraudé dans la paroi du tubage, et je n'ai probablement pas utilisé la centième partie du gaz venant du trou de sonde ; mais il y en avait suffisamment pour produire toute la vapeur nécessaire dans ma chaudière de vingt-cinq chevaux, conserver le feu dans le poêle et fournir une lumière d'un éclat fort vif. Le gaz brûlait admirablement.

Sa puissance.

"Pendant qu'ils travaillaient au trou de sonde, le bruit et le sifflement du gaz, lorsqu'il était tant soit peu comprimé par les instruments à l'intérieur du tubage, ou par d'autres causes, étaient si grands, que les hommes se plaignaient de douleurs dans les oreilles et à la tête.

"Tout ce que nous avons pu faire, nous l'avons fait pour pousser le trou de sonde au delà des deux cents pieds nécessaires pour faire une épreuve complète en cet endroit, et bien que nous n'ayons pas réussi, notre travail a peut-être eu ce résultat, qu'il a démontré comment un trou de sonde peut être creusé de façon à passer à travers ces couches extraordinaires de gaz. Pour assurer le succès, un nouveau trou, à la profondeur de 820 pieds, où l'on a rencontré la première grande veine de gaz, devrait avoir au moins dix pouces de diamètre ; alors, il serait possible de réduire le tubage quatre ou cinq fois, puisqu'il faudrait

se servir de plusieurs lignes de tuyaux différentes pour traverser ces veines de gaz.

" Le trou de sonde fournit aussi de nouvelles preuves de l'existence d'un vaste terrain gazifère dans les territoires du Nord-Ouest. La continuité apparemment uniforme des couches crétacées donne presque la certitude que l'on peut avoir des puits de gaz par le creusage sur une grande étendue, ainsi qu'on le fait remarquer dans le compte rendu sommaire de la Commission géologique de l'année dernière (page 19 A). Malheureusement, le trou de sonde percé à la rivière du Pélican, comme le sondage fait à Athabasca-Landing, n'a pas pénétré assez avant pour fournir des renseignements certains quant à l'existence ou la non existence de pétrole d'une qualité supérieure. La présence du pétrole de qualité inférieure—la malthe—est prouvée, mais comme il est possible que l'huile plus liquide se trouve très probablement au-dessous, et que nous n'avons pas atteint une profondeur suffisante pour résoudre la question, le résultat est peu satisfaisant. Etendue du terrain gazifère reconnue.

" La formation, de 820 à 837 pieds, est une continuation des " sables bitumineux " comme ci-dessous :— Coupe.

820–830 pieds. Grès tendre.
830 " Couche dure et léger dégagement de gaz.
830–836 " Grès tendre.
837 " (Conglomérat) — Nodules de pyrite de fer enclavés dans un grès ressemblant à du ciment. Très fort dégagement de gaz.

" En abandonnant les travaux, l'outillage, la grue et toutes les machines restèrent en place, et le tubage fut laissé dans le trou de sonde.

" *Sondages à Victoria.*

" Il fut décidé, dans la dernière partie de l'hiver, de ne conduire à Edmonton que l'équipe d'hommes destinée à Victoria, attendant, pour amener une équipe à la rivière du Pélican, que l'on pût inspecter les sondages en question et que l'on eût décidé s'il était utile de continuer les travaux. De sorte que, au commencement de mai, je me rendis à Edmonton avec une équipe d'ouvriers foreurs destinée aux sondages de Victoria. Nous atteignîmes Edmonton le 7 mai, et continuâmes notre voyage pour commencer immédiatement les travaux à Victoria. Sondages à Victoria.

" Le tubage de $6\frac{5}{8}$ pouces avait été posé antérieurement jusqu'à une profondeur de 700 pieds. Il fut impossible de le pousser plus loin, par suite de la grande pression de l'argile schisteuse ébouleuse ; en conséquence, l'on posa le tubage de $5\frac{5}{8}$ pouces et l'on continua le trou de sonde à ce diamètre. Le forage se faisait lentement en raison de Tubage réduit de dimension à mesure que la profondeur augmente.

l'éboulement continu de ces argiles schisteuses tendres, foncées, qui correspondent aux argiles schisteuses de La Biche du trou de sonde d'Athabasca.

" Le tubage de $5\frac{5}{8}$ pouces fut poussé à une profondeur de 1,012 pieds, alors qu'il fut arrêté à cause de la grande pression. On mit ensuite le tubage de $4\frac{5}{8}$ pouces, et on le poussa jusqu'à la profondeur actuelle du trou de sonde, 1,650 pieds.

Tubage arrêté à 1,650 pieds.

" Nous croyions, à en juger par le progrès que faisait le tubage de cette dernière dimension, qu'il serait possible de le pousser probablement jusqu'à 2,000 pieds, mais à la profondeur précédente, il cessa assez soudainement d'avancer, et je suis d'avis qu'un des petits nodules durs concrétionnés que nous rencontrions de temps à autre, était tombé à côté et l'avait serré contre la paroi.

" La pression exercée par les parois éboulées sur le tubage était si grande, qu'il fut impossible de le remonter, sans quoi nous aurions peut-être réussi à le dégager. Une mèche à fraiser fut employée pour pratiquer un épaulement sur toute la longueur du trou de sonde, à partir de 705 pieds jusqu'à 1,650 pieds, et donna de bons résultats.

" L'éboulement continuel des argiles schisteuses rendit le forage très lent, car il était impossible en aucun temps de creuser plus de dix ou quinze pieds en avant du tubage. On rencontra de l'eau salée, ainsi que de petits dégagements de gaz. A la profondeur actuelle, il y a une couche de gaz passablement forte.

" Il se passa très peu de choses d'un intérêt inusité pendant les travaux de la campagne à Victoria. Le foreur que j'avais, M. Wm. Slack, de Pétrolia, s'est montré soigneux, fidèle et capable. Cela m'a enlevé beaucoup de responsabilité, et m'a permis de consacrer plus de temps aux travaux de la rivière du Pélican.

On se procure des tubes de plus petite dimension.

" Durant l'été, il fut décidé qu'il serait à propos d'avoir en magasin au moins 2,400 pieds de tubage de $3\frac{5}{8}$ pouces, pour continuer le sondage dans le cas où il faudrait abandonner le tubage de $4\frac{5}{8}$ pouces. Ces tubes furent commandés, et ils sont aujourd'hui à Edmonton, prêts à être expédiés à Victoria pour être employés aux travaux de sondage pendant les opérations de la prochaine campagne. Les instruments de forage de $3\frac{5}{8}$ qui étaient au trou de sonde de la rivière du Pélican ont aussi été enlevés, et ils sont aujourd'hui à Edmonton."

Voici un mémoire des couches traversées à Victoria :— Couches traversées.

705– 960 pieds.	Argiles schisteuses foncées tendres.	
960– 970 "	" " "	Avec lits de sable [et un peu de gaz.
970–1000 "	" " "	
1000– 20 "	" " "	Veinules de grès.
102– 30 "	Argiles schisteuses foncées. Gaz.	
1030– 90 "	" " "	Augmentation de gaz.
1090–1230 "	Argile schisteuse noire tendre.	
1230– 50 "	" " "	Veinules de grès.
1250–1320 "	" " "	S'éboulant beaucoup.
1320– 40 "	Argile schisteuse brune, avec couches de grès.	
1340– 90 "	Sorte d'argile schisteuse foncée.	
1390–1410 "	Argile schisteuse bleuâtre. Minces veinules de grès.	
1410– 28 "	Argile schisteuse noire.	
1428– 30 "	Grès dur.	
1430– 60 "	Argile schisteuse noire.	
1460–1500 "	" " bleuâtre.	
1500– 65 "	" " "	Veinules de grès avec gaz.
1565– 75 "	Grès dur.	
1575– 85 "	Argile schisteuse foncée mêlée de grès.	
1585–1600 "	Grès dur.	
1600– 45 "	Strates d'argile schisteuse et de grès mêlées.	
1645– 50 "	Grès dur.	

District du Yukon.

(Avec parties voisines de la Colombie-Britannique.)

Pendant l'hiver de 1897-98, M. J. B. Tyrell fut d'abord occupé à étiqueter et à disposer les échantillons recueillis dans le cours de l'été précédent. Plus tard, il passa son temps à examiner la grande série de roches archéennes recueillies sur le lac Winnipeg et dans son voisinage pendant les étés de 1890, 1891 et 1895, et à en établir les relations, puis à réunir les matériaux nécessaires à la préparation d'un rapport final sur le district du lac Winnipeg, et à écrire une partie du rapport. Travaux de M. J. B. Tyrrell.

Au printemps, il fut chargé d'entreprendre une exploration de reconnaissance de la partie sud-ouest du district du Yukon, et au sujet de ces travaux, il fait le rapport suivant :—

" Le 9 mai, j'ai reçu de vous des instructions pour les travaux d'exploration de la campagne, et la partie principale de ces instructions étaient comme il suit :—

Ses instructions.

" 'Le but principal de votre exploration sera d'obtenir autant de renseignements géologiques et généraux que possible concernant la partie du district du Yukon comprise entre la ligne de la rivière Lewes et le 141[e] méridien, et au sud de la latitude du fort Selkirk. Le sentier appelé sentier de Dalton se trouvera probablement être votre base d'opérations la plus convenable, vu surtout qu'il a déjà été tracé avec quelque exactitude par M. McArthur, de la commission d'arpentage des terres fédérales.

" 'Si de bonnes coupes géologiques se rencontraient, il serait peut-être bon de consacrer quelque temps à leur examen particulier, mais généralement parlant, il faudra que les travaux soient de la nature d'une simple reconnaissance, dans le but principal de constater dans quelle partie de la région les formations et les conditions sont de nature à encourager la recherche de gisements rémunérateurs d'or, de minerais et de houille. Des renseignements de ce genre seront indubitablement de grande valeur, en ce qu'ils guideront les explorateurs dans leurs opérations durant la campagne de 1899, époque à laquelle l'entrée dans tout le district du Yukon sera probablement devenue comparativement facile.

" 'Les dépôts glaciaires et autres dépôts de surface n'échapperont pas à votre attention, car ils doivent avoir vraisemblablement des relations intimes avec l'existence de l'or d'alluvion.

" 'Si la chose est possible, en quelque temps durant la campagne, il serait peut-être à propos de faire un court voyage dans la région du Klondike, afin de comparer les conditions qui existent là avec celles de la région plus particulièrement à l'étude ; mais il serait peu sage de permettre que ce voyage interrompît d'une manière sérieuse les principaux travaux, vu la courte durée de la campagne, le coût nécessaire de l'équipement de l'expédition, et la probabilité que les chevaux, etc., ne seront peut-être pas sous la main pour de nouvelles opérations une autre année. Pour les mêmes raisons, il sera opportun de poursuivre les travaux dans la saison d'automne aussi longtemps que les conditions seront raisonnablement favorables.'

Aide de M. McArthur.

" M. J. J. McArthur, A.T.F., de la division topographique du ministère de l'Intérieur, a voyagé l'année dernière sur une partie du sentier de Dalton, et l'a encore parcouru cette année en se rendant à la rivière Stewart. Il a eu l'obligeance de m'offrir de m'acheter des chevaux et de les amener à Pyramid-Harbour avec les siens, car il con-

naissait le district et savait où trouver du fourrage, s'il y en avait ; c'était une faveur de nature à m'aider beaucoup au commencement de l'exploration.

Préparatifs pour les travaux.

" M. J. F. Shaw, d'Ottawa, fut chargé du soin des chevaux, et le 26 avril, je l'envoyai dans l'ouest rejoindre M. McArthur à Vancouver, avec instruction de faire tout en son pouvoir pour aider à acheter et à prendre soin des chevaux. Le 12 mai, je quittai Ottawa et me rendis à Kamloops, où je pris des selles et des couvertures appartenant à la Commission, et qui avaient été déposées en cet endroit quelques années auparavant.

" De là, je me rendis à Vernon, où j'engageai deux hommes, Cameron et Redmond, le premier comme emballeur, et l'autre comme cuisinier. Avec ces hommes, j'allai à Vancouver, où j'appris que M. McArthur était parti avec les chevaux quelques jours auparavant par le steamer *Islander*. Après nous être procuré les provisions nécessaires pour l'été, nous suivîmes sur le steamer *City of Seattle*, et le 28 mai, nous arrivâmes au camp de M. McArthur, sur les bords de la rivière Chilkat, pas loin de la mission Haines. L'herbe avait alors à peine commencé à pousser, et dans la région, l'on trouvait très peu de nourriture pour les chevaux, de sorte qu'il fallut les nourrir avec ce que nous avions apporté du sud. Le nouveau sentier de Dalton n'était pas encore tracé sur le côté ouest de la rivière, et les platières le long de cette dernière étaient tellement couvertes d'eau, qu'elles n'étaient pas praticables.

Aide de la police à cheval.

" M. McArthur eût la bienveillance de continuer son voyage en gardant sous ses soins les deux groupes d'explorateurs jusqu'au 12 juin, et pendant ce temps, il put avancer de vingt-cinq milles en remontant la rivière Chilkat jusqu'à la travresée de la rivière au Saumon. De là, il fut obligé de retourner à Dyea, tandis que je poussai jusqu'au camp de la police à cheval du Nord-Ouest à Pleasant-Camp, et ensuite sur le sommet jusqu'à Rainy-Hollow, étant le premier à arriver là avec des chevaux cet été. Au poste de la police à cheval, l'inspecteur Jarvis eut la bonté de faire ferrer tous nos chevaux, car un grand nombre avaient perdu leurs fers au milieu des pierres dans les lits des cours d'eau que nous avions suivis ou traversés. Notre groupe, en quittant Pleasant-Camp, se composait de trois hommes, de moi et de quatorze chevaux. A cause de la rareté de la nourriture, les chevaux avaient maigri très considérablement.

"Le Sommet."

" La colline qu'il y a immédiatement à l'ouest de Pleasant-Camp, formant l'élévation appelée 'le Sommet,' est un éperon de granit à horneblende gris s'avançant dans la vallée. L'altitude en est de 1,700 pieds, et elle s'élève avec une pente de 22° d'une petite plaine couverte d'herbe, entourée d'une épaisse forêt de conifères jusqu'à un plateau

alpin stérile, absolument dépourvu d'arbres. La flore luxuriante du versant du Pacifique s'étend en remontant la vallée de la Kléhini jusqu'à cette colline, et jusqu'à un certain point autour de cette dernière, puis en remontant la vallée jusqu'à Rainy-Hollow, mais au delà, la flore du plateau intérieur plus aride la remplace.

Poste de Dalton.

" Nous continuâmes jusqu'au poste de Dalton, sur la rivière Tatshenshini, où nous arrivâmes le 24 juin. Les sauvages de la contrée environnante étaient réunis dans le village voisin de Weskétahin, pour attendre l'arrivée du saumon dans le haut de la rivière.

Roches.

" Sur la route, j'avais fait un examen aussi soigneux que possible de la géologie générale de la région, mais comme les versants de la large vallée étaient couverts de débris glaciaires jusqu'à une hauteur de deux à trois mille pieds, il fallut souvent beaucoup de temps pour voir tant soit peu la roche sous-jacente. Règle générale, toutefois, nous avons vu que la vallée était bornée par une chaîne de montagnes de granit au nord-est, et par une chaîne de montagnes de schiste, de quartzite, etc., au sud-ouest.

Continuation du sentier de Dalton.

" La branche-mère de la vallée, que nous avions suivie, se prolonge en gagnant le nord-ouest à partir du poste de Dalton, mais nous tournâmes vers le nord en remontant la vallée de la rivière Unahini, et longeâmes les bords de cette rivière, ou marchâmes le long des flancs des montagnes, jusqu'au lac Klukshu. Ici, un sentier passe à l'ouest vers les criques Shorty, Roberts et Alder, mais le sentier de Dalton, que nous suivions, se continue vers le nord, en remontant le côté oriental du lac, puis à travers la large vallée de la Shakwak, par laquelle MM. Glave et Dalton atteignirent d'abord cette région en 1890. Le lac Dezadash est situé dans l'angle où les deux vallées se croisent, et de ce lac descend une des plus longues branches de l'Alsek, d'abord vers le nord, puis vers l'ouest, et ensuite vers le sud, jusqu'au Pacifique. Après être sortie du lac Dezadash, elle passe dans une vallée profonde et comparativement étroite, entre le mont Kelvin, une magnifique masse de granit qui s'élève à une hauteur de 5,000 pieds au-dessus de la rivière du côté de l'est, et le mont Bratnober, ayant environ mille pieds de moins, du côté de l'ouest, cette dernière montagne paraissant formée principalement de micaschistes foncés. Près de Hutshi, nous atteignîmes les sources de la rivière Nordenskiöld, l'un des tributaires du Yukon. Jusque-là, aucun levé n'avait été tenté, mais à la demande de M. McArthur, j'avais pris quelques observations pour déterminer la latitude.

" A Hutshi, je commençai un mesurage du sentier à la boussole et au pas en descendant la rivière Nordenskiöld, et continuai ce mesurage en descendant jusqu'à la rivière Lewes, où nous arrivâmes le 12 juillet.

Bien que nous eussions pris le plus grand soin possible des chevaux, ils étaient alors très fatigués. Je les laissai donc ici sous la garde des hommes et dans de bons pâturages, et descendis la rivière jusqu'à Dawson, où j'arrivai le 16 juillet. M. McConnell, de ce département, y était arrivé la veille, et nous examinâmes ensemble les criques Bonanza et Eldorado, et une partie de la crique Dominion. Notre rapport sur ces travaux est donné sur une autre page. Visite faite à Dawson.

" Le 7 août, je revins à mon camp à l'embouchure de la rivière Nordenskiöld, mais malheureusement, une certaine maladie inflammatoire s'était déclarée chez tous les chevaux, ceux de M. Dalton et les miens, et au lieu d'être en bon état pour les travaux du reste de la campagne, ils étaient maigres et faibles. Je rejoins mes compagnons.

" A Dawson, M. S. N. C. Treadgold, qui visitait le pays en qualité de correspondant spécial du *Mining Journal*, offrit de m'accompagner, et comme le nombre de mes hommes était assez restreint, je fus bien aise de profiter de ses services.

" Agissant d'après un conseil donné par M. McArthur, nous remontâmes de nouveau la rivière Nordenskiöld sur une courte distance, puis nous tournâmes vers l'ouest en remontant la branche occidentale de ce cours d'eau, que je suggérerais d'appeler rivière Wright, du nom du professeur R. Ramsay Wright, de l'Université de Toronto. Nous remontâmes la vallée de cette rivière sur la plus grande partie de son cours, et nous tournâmes ensuite vers le sud-ouest, à travers une chaîne de montagnes de granit arrondies, jusqu'à une vallée où il y a un cours d'eau se dirigeant vers l'ouest. Cette vallée fut descendue jusqu'à l'endroit où elle est croisée par un sentier allant d'Hutshi au fort Selkirk, et ici la rivière fut reconnue comme étant celle que M. McArthur avait appelée la Tahté. Nous nous dirigâmes ensuite au sud jusqu'au village sauvage d'Aïshihik, espérant rencontrer quelques sauvages qui nous indiqueraient la route la plus praticable conduisant dans la région plus à l'ouest, mais nous le trouvâmes tout à fait désert, de sorte qu'il nous fallut recourir à nos propres ressources. Voyage du côté de l'ouest.

" Trouvant un sentier qui conduisait vers l'ouest, nous décidâmes de le suivre. Il nous mena dans une contrée montagneuse supportée par du micaschiate, du calcaire, etc. Le second jour, nous arrivâmes à une crique coulant vers l'ouest, mais après que nous l'eûmes suivie quelque temps, elle tourna au nord, et, trois jours plus tard, nous débouchâmes dans une large vallée qui était évidemment celle de la rivière Tahté, et non loin de l'endroit où nous avions quitté cette rivière une semaine auparavant. Sentier par la rivière Tahté.

Nous atteignons la vallée de la rivière White.

" Nous descendîmes pendant cinq jours cette magnifique large vallée, dont les bords sont parfaitement disposés en terrasses, jusqu'à ce que nous nous aperçumes qu'elle débouchait dans la vallée de la rivière White. Nous découvrîmes ainsi que le cours d'eau que nous avions suivi était la rivière Nisling, que le Dr Hayes avait traversée en 1889, lors de son voyage par terre du fort Selkirk à la rivière au Cuivre (*Copper River*).

Voyage de retour.

" Nous étions au 29 août, et une forte gelée qu'il y avait eu dans la nuit du 27 avait commencé à dépouiller les peupliers de leurs feuilles, nous avertissant que l'été était passé et que les montagnes Chilkat, près de la côte, se couvriraient bientôt de neige. En conséquence, nous remontâmes de nouveau la rivière Nisling, que nous longeâmes jusqu'au croisement du sentier de Selkirk, et nous suivîmes ce sentier dans la direction du sud jusqu'à Aïshihik. D'Aïshihik, nous suivîmes la haute crête qui se trouve à l'ouest du lac Aïshihik, traversâmes la rivière Aïshihik et atteignîmes la rive occidentale du lac Hutshi, précisément au moment où M. Hanley campait sur la rive orientale avec un grand troupeau de chevaux.

Animaux à bout.

" Le lendemain matin, 12 septembre, nous atteignîmes M. Hanley, et comme la plupart des chevaux que nous avions laissés étaient à peu près épuisés, nous en louâmes trois autres pour nous aider à nous rendre à Pyramid-Harbour. Le 17 septembre, nous arrivâmes au poste de Dalton, et le 21, au poste de la police à cheval du Nord-Ouest à Pleasant-Camp. Outre les chevaux que nous avions loués de M. Hanley, il nous en restait six des nôtres. Nous les avions ménagés tout l'été autant que possible, en transportant juste ce qui était absolument nécessaire pour les travaux en cours, et en marchant presque tout le temps nous-mêmes, mais être menés de la Colombie-Britannique méridionale dans le district du Yukon, c'était trop pour ces chevaux, et ils étaient tombés l'un après l'autre. Trois sur les six n'ont pas pu aller plus loin, et l'inspecteur Jarvis a eu l'obligeance de nous en prêter trois autres pour nous conduire jusqu'au littoral. Nous atteignîmes Pyramid-Harbour le 25 septembre, Skagway le 26, et Ottawa le 13 octobre.

Nouveaux levés faits.

" Durant la campagne, depuis le jour où je quittai Pyramid-Harbour jusqu'à mon retour au même endroit, je parcourus environ 1,300 milles. Un examen géologique de la région fut fait sur la plus grande partie de cette distance, et de nouveaux levés, formant en tout une longueur de 300 milles, furent faits. Un grand nombre de photographies furent aussi prises, montrant le caractère général de la contrée traversée, l'apparence des roches sous-jacentes, les terrasses de gravier, les claims aurifères de collines et de vallées, la manière de foncer les puits, de faire des tranchées à ciel ouvert, de laver l'or dans les dalles, etc.

" Cinquante et une espèce de plantes ont été recueillies, et elles ont été depuis déterminées par M. J. M. Macoun. De ces plantes (1) *Parrya macrocarpa*, (2) *Phlox Richardsonii*, et (3) *Gentiana frigida*, n'avaient pas encore été trouvées dans le district du Yukon, et la dernière mentionnée n'avait encore été vue dans aucune partie du Canada. Les localités où elles ont été trouvées sont, respectivement : (1) Sommet de la montagne du Père (*Father Mountain*), altitude d'environ 6,000 pieds ; (2) sentier de Selkirk, et (3) tributaire de la rivière Nisling, au-dessus de la limite des arbres.

Plantes recueillies.

" *Sentier de Dalton et ses environs.*

" Dans le voisinage du sentier de Dalton, la région peut être divisée en deux parties, avec des caractères topographiques suffisamment distincts et persistants pour être presque partout reconnaissables, savoir : —Les chaînes de Chilkat, nom proposé ici pour la haute chaîne de montagnes s'étendant vers le nord-ouest et vers l'ouest à partir du canal de Lynn et du plateau de l'intérieur.

Topographie du sentier de Dalton.

" Les montagnes Chilkat forment une chaîne accidentée, irrégulière, s'étendant à l'intérieur sur environ cent milles depuis la principale ligne côtière de l'océan Pacifique, ligne côtière qui se prolonge vers le sud-est depuis la baie Yakutat jusqu'au sound Cross, et de là le long du côté extérieur de l'archipel d'Alaska.

" Dans le district maintenant à l'étude, lequel est situé au nord-ouest de la tête du canal de Lynn, ces montagnes forment une région élevée dont le versant extérieur descend en pente plus ou moins rapide vers l'océan, tandis que beaucoup de pics rocheux, déchiquetés, atteignent des hauteurs de 6,000 à 8,000 pieds au-dessus de la mer.

" Les montagnes sont entercoupées de profondes vallées, dont les parties les plus hautes, se trouvant à quelque distance en arrière du littoral, sont pour la plupart remplies de vastes champs de névé et de glace, d'où des glaciers rayonnent dans toutes les directions, quelques-uns descendant rapidement vers la côte, tandis que d'autres se dirigent du côté de la terre et donnent naissance à quelques-uns des plus grands cours d'eau qui égouttent la région, notamment à la rivière White et à un grand nombre des tributaires de la rivière Alsek. Toutefois, la glace s'est retirée de quelques-unes des vallées ou s'est fondue, laissant leurs versants avec de belles pentes unies et bien arrondies. De ces vallées libres de glace, aucune n'est plus remarquable ou plus persistante que celle qui, dans sa partie côtière extérieure, est égouttée par les rivières Chilkat et Kléhini ; tandis que plus loin dans l'intérieur,

Effet des glaciers.

les eaux en sont recueillies par la Tatshenshini, ou branche la plus orientale de la rivière Alsek.

Vieux sentier sauvage.

" Dans cette vallée, les sauvages Chilkats du village de Klukwan et des autres villages des bords de la rivière Chilkat, ont eu, pendant des siècles, un sentier par lequel ils voyageaient entre le littoral et l'intérieur, pour faire la traite avec les tribus les plus éloignées vivant sur le cours supérieur de la rivière Alsek. Ce sentier a été déblayé et amélioré par M. J. Dalton, si bien qu'aujourd'hui il y a une excellente route pour les bêtes de somme, à partir du littoral jusque dans l'intérieur, connu à juste titre sous le nom de sentier de Dalton.

Plateau d'épanchement.

" Ce sentier suit la vallée ci-dessus mentionnée depuis Pyramid-Harbour jusqu'au lac Klukshu, distance d'à peu près 120 milles, dans une direction générale nord-ouest diagonalement à travers les montagnes Chilkat. Dans cette vallée, le plateau d'épanchement, qui est à une distance de 70 milles de Pyramid-Harbour, a une élévation approximative de 2,650 pieds au-dessus de la mer, étant plus de 200 pieds plus bas que le sommet du défilé de White, et 850 pieds plus bas que le sommet du défilé de Chilkoot, tandis qu'en même temps, étant plus éloigné du littoral, on peut y arriver par une pente beaucoup plus régulière.

Caractère de la large vallée suivie.

" Le plateau d'épanchement, ou ligne de partage des eaux, n'est guère reconnaissable comme tel, n'étant qu'une partie large, horizontale, marécageuse du fond de la vallée. Au delà, la vallée penche graduellement vers le nord-ouest, avec une rampe d'environ 25 pieds au mille, sans aucune dépression ou pente brusque d'aucun genre. Le fond en varie d'un demi-mille à un mille ou plus en largeur, et ses versants s'élèvent doucement en pentes herbeuses et en terrasses sur une longueur d'une couple de mille pieds, dominés par des parois à pic et des escarpements rocheux brisés.

" Pendant environ 50 milles depuis Pyramid-Harbour, la vallée est partout boisée d'une épaisse forêt de conifères, excepté sur le terrain submergé près des cours d'eau ; mais sur le terrain élevé, pendant les 50 milles suivants, l'on ne voit que très peu de bois nulle part, les terrains inférieurs et les versants des montagnes étant également couverts d'herbe courte, ou d'une abondante végétation de bouleaux et de saules nains.

Région de l'intérieur.

" Le plateau de l'intérieur est aussi une région incontestablement montagneuse, mais les pentes en sont plus graduelles. La plupart des pics sont doucement arrondis, et il n'y a ni glaciers ni champs de neige permanents, de sorte que bien qu'il soit possible qu'un grand nombre de pics soient visibles à en même temps, et bien que ces

pics puissent en certains cas s'élever jusqu'à une hauteur de trois à quatre mille pieds au-dessus du fond des vallées voisines et intermédiaires, tout le paysage a l'apparence d'un plateau montagneux ou accidenté, les parties les plus hautes étant couvertes d'herbe ou d'arbres rabougris, tandis que des bosquets d'épinettes vert foncé peuvent couvrir partiellement les bas-fonds. En beaucoup d'endroits, des terrasses unies longent les penchants des montagnes, formant des degrés larges et faciles, lesquelles sont ordinairement boisées de peupliers clairsemés, ou couvertes d'un riche gazon. Ces terrasses sèches, légèrement boisées—et, de fait, une grande partie de cette région de l'intérieur—nous rappellent beaucoup certaines parties de la contrée attrayante qui s'étend près des bords de la rivière Saskatchewan, à l'est des Montagnes-Rocheuses.

"La large vallée mentionnée ci-dessus se prolonge vers le nord à travers ce plateau intérieur. Au nord du poste de Dalton, elle est égouttée par la rivière Unahini, au delà de laquelle se trouve le lac Dezadash, et par cette branche de la rivière Alsek qui en sort. Depuis le coude nord de l'Alsek, une de ses branches continue en travers jusqu'à la Mendenhall, et de là en descendant la Nordenskiöld jusqu'à la Lewes, mais une autre branche paraîtrait tourner vers le nord en descendant l'Alsek, puis vers le nord en remontant la rivière Aïshihik jusqu'au lac Aïshihik, au delà de ce lac, et le long de la large vallée unie au nord jusqu'à la rivière Nisling, en descendant la rivière Nisling jusqu'à la rivière White, et en descendant la rivière White jusqu'au fleuve Yukon, ayant une direction extraordinairement droite sur toute cette distance. Cette vallée, soit qu'on y entre à Pyramid-Harbour ou à quelque endroit qu'il est possible d'atteindre aisément par le défilé de White, est incontestablement la route connue la plus courte et la plus facile, depuis le littoral jusqu'au centre du district aurifère du Klondike.

Continuation de la large vallée.

Route directe.

" Plusieurs fruits naturels communs à l'est des montagnes viennent et mûrissent ici en grande abondance, et il ne paraît pas du tout impossible que la plupart des grains, fruits et légumes, sinon tous, qui mûrissent dans le district d'Edmonton, mûriraient aussi le long de cette partie du sentier de Dalton.

Plantes et animaux.

" Les animaux sauvages, règle générale, sont assez rares, mais un petit mammifère se trouve être d'un intérêt plus qu'ordinaire. C'est un tamia (*Spermophilus empitra*) très commun sur les terrasses, partout, depuis Rainy-Hollow au nord jusqu'aux rapides de Rink ou des Cinq-Doigts, ses terriers étant visibles dans tous les endroits secs. Dans ces terriers, les animaux vivent et sont toujours actifs en été et en hiver, et afin qu'ils soient chaudement et confortablement, les terriers

Rapides de Rink ou des Cinq-Doigts.

descendent invariablement au dessous de la limite de la gelée. Conséquemment, partout où ils se trouvent, la gelée ne saurait avoir plus de quelques pieds de profondeur, soit une profondeur où le sol gèle en hiver et dégèle en été. Or, aux endroits où le sol est toujours gelé, la gelée s'étend à de grandes profondeurs, et en conséquence, partout où ces tamias ou suisses peuvent se terrer et vivre, la terre n'est pas gelée en permanence. Sur toutes les terrasses et les plateaux secs du côté du nord jusqu'aux rapides de Rink, en tout cas, il n'y a pas de sol gelé en permanence, bien qu'un grand nombre des localités marécageuses, soit au fond ou sur les versants des vallées, soient certainement supportées par un sol gelé d'un bout à l'autre de l'année. Ces terrasses n'étant pas gelées en permanence, cela fait disparaître une des plus fortes objections qui aient été soulevées contre l'exploitation possible des mines par la méthode hydraulique dans le district du Yukon.

Caractères géologiques.

" Les roches observées dans la partie sud-ouest du district du Yukon sont classées, sous le rapport de l'âge, depuis l'archéen en montant, passant par le paléozoïque, le mésozoïque et le tertiaire, jusqu'aux sables et aux graviers pléistocènes, et sous le rapport du caractère, elles comprennent le granit, la diorite, le porphyre, la porphyrite, la diabase, le trachyte, la rhyolite, le basalte, la lave, la cendre volcanique, le micaschiste, les schistes à séricite, l'argilite, le marbre, la quartzite, le conglomérat, le grès, etc., ce dernier étant formé de sédiments aqueux plus ou moins altérés, déposés les uns au-dessus des autres dans les mers des différentes périodes géologiques.

Granit.

" Un granit massif gris et gris-rougeâtre forme la structure de l'axe principal de cette région, s'étendant loin vers le nord-est à partir de la tête du canal de Lynn, au delà du lac Dezadash, jusque du côté ouest du lac Aïshihik. C'est sans aucun doute un prolongement vers le nord du granit de la chaîne côtière de la Colombie-Britannique, et, comme ce dernier, il est est tout à fait dépourvu de minéraux d'une valeur industrielle.

Roches surmontant les granits.

" Reposant sur le granit ou contre le granit, et souvent très bouleversée et altérée par cette roche, se trouve une argilite foncée, interstratifiée avec des couches puissantes de calcaire cristallin blanc. En beaucoup d'endroits, l'argilite passe au-dessous à un micaschiste fortement cristallin. Ces schistes et ces argilites sont ordinairement recoupés par des veines et des veinules de quartz. Partout où ils supportent la région, on peut d'ordinaire laver l'or du sable du fond des vallées. Ainsi, ils paraissent partout, dans une légère mesure au moins, contenir de l'or. Ils sont très largement distribués, s'étendant à partir du côté ouest du canal de Lynn en remontant le côté ouest des rivières Chilkat et Kléhini, le long du bord nord-ouest de la rivière Tatshenshini, à

travers la chaîne de Dalton, et vers le nord, passé le lac Aïshihik jusqu'à la rivière Nisling ou la rivière Tahté, au delà de laquelle ils sont probablement un prolongement des schistes qui affleurent le long des berges du Yukon, depuis l'embouchure de la rivière Selwyn jusqu'à Dawson.

" L'une des roches les plus remarquables et les plus répandues dans le district, est une porphyrite vert foncé, qui a traversé et altéré les argilites et les calcaires plus haut mentionnés. Elle constitue la masse de beaucoup des montagnes les plus hautes et les plus saillantes dans cette partie de l'intérieur, parmi lesquelles sont les monts Maloney et Fairview, tandis que les montagues Sifton sont, dit-on, formées en grande partie de la même roche. Porphyrites.

" En gagnant le nord-est, jusqu'aux rapides Rink en descendant la rivière Lewes, la contrée a été plus ou moins fortement polie par une nappe de glace qui s'étendait dans l'intérieur à partir des chaînes élevées bordant son littoral. Cette nappe de glace a fait disparaître beaucoup des inégalités de la surface, et a déposé un épais manteau d'argile à blocaux ou till non stratifié au fond des vallées. Lorsque le till provient principalement des argilites ou des micaschistes, comme dans certaines portions de la vallée de la rivière Kaskawulsh, il paraît contenir une petite quantité d'or fin, dont il sera possible de retirer plus tard une partie par des procédés hydrauliques peu coûteux. Glaciation.

" Les terrasses d'argile stratifiée, de sable ou de gravier, sont communes sur les versants de quelques-unes des vallées, où elles ont été formées dans les lacs qui existaient au pied de la grande nappe de glace, ou par des cours d'eau auxquels elle donnait naissance. Quelques-unes de ces terrasses contiennent de l'or, aux endroits où les dépôts dont elles sont composées proviennent d'argilites ou de micaschistes. Terrasses.

" Des échantillons d'or brut, censés avoir été tirés de la crique Alder et d'autres cours d'eau du voisinage, ont été montrés à l'auteur. On rapporte que la roche encaissante est une argilite ou un micaschiste, et l'or en est sans aucun doute sorti. Il n'est pas encore certain s'il se rencontre en grandes quantités ou non, mais la question mérite un examen plus approfondi. Or.

" Depuis les quelques années dernières, l'on a rapporté que l'on pouvait trouver du cuivre natif sur quelques-uns des tributaires supérieurs de la rivière White. Nous fîmes un effort pour visiter la localité, mais la condition où se trouvaient nos chevaux rendit très lente notre marche à travers la région, et nous fûmes forcés de renoncer à notre projet, bien que nous eussions atteint la vallée de la rivière White à l'embouchure de la rivière Nisling. Ici, des sauvages que Cuivre natif.

nous rencontrâmes et qui avaient en leur possession quelques petits morceaux de cuivre natif, nous dirent que le district cuprifère était encore à six jours de marche, et que le cuivre était invariablement recueilli dans le gravier, sur les platières pierreuses à côté du cours d'eau. Ce rapport touchant son mode d'existence s'accorde exactement avec d'autres relations qui ont été reçues. Sa présence *in situ* n'est pas encore connue, mais il est très probablement associé à une roche ignée basique, telle que la porphyrite mentionnée plus haut.

Minerais de cuivre.

" Au commencement de l'année, des fragments de pépite de cuivre furent observés parmi les graviers provenant d'un glacier, à une courte distance au sud du Camp-du-Glacier (*Glacier Camp*). A l'automne, à mon retour au camp de la police à cheval à Pleasant-Camp, l'on me montra quelques beaux échantillons de bornite et de chalcopyrite, accompagnés de galène, lesquels, disait-on, avaient été trouvés près de Rainy-Hollow. Ces découvertes paraîtraient indiquer l'existence de dépôts de cuivre natif ou de minerai de cuivre qui peuvent, dans un avenir prochain, avoir une grande importance industrielle."

Travaux de M. R. G. McConnell.

Après son retour de son exploration, en 1897, M. R. G. McConnell fut occupé pendant la plus grande partie de l'hiver et du printemps à coordonner les notes et les collections faites par lui et ses aides dans la Koutanie Occidentale. Lorsqu'il fut décidé d'entreprendre des explorations dans le district du Yukon, dont il avait déjà visité une partie en 1887, cette tâche lui fut confiée. Il était chargé de faire une reconnaissance géologique par les principaux tributaires orientaux de la rivière Lewes et de la contrée voisine de ces tributaires, ainsi qu'un examen préliminaire des caractères géologiques de la route qui sépare le lac Teslin de la Stikine. Il devait aussi passer une partie de la campagne à faire une inspection générale des conditions géologiques existant sur les criques très aurifères de la région du Klondike. Toutes les principales parties du programme ainsi tracé furent heureusement réalisées pendant la campagne assez courte qui put être consacrée aux travaux. M. McConnell en donne les résultats comme il suit :—

Nous franchissons le défilé de Chilkoot.

"Je partis d'Ottawa le 13 mai pour le district du Yukon, accompagné de deux sauvages du lac Témiscamingue, qui remplirent les fonctions de canotiers et prouvèrent qu'ils étaient capables et dignes de confiance. Nous arrivâmes à Vancouver le 19 mai, et à Dyea le 27 mai. Notre bagage, comprenant des provisions de quatre mois pour trois hommes, un canot de Peterborough et un bateau de toile, fut transporté de Dyea à travers le défilé de Chilkoot et déposé à la tête du lac Bennett par la *Chilkoot N. & T. Co.* en trois jours. La glace du lac se brisa dans la première semaine de juin, et il nous fut possible de continuer immédiatement notre route en descendant la ri-

vière. Nous quittâmes la tête du lac Bennett, portant notre bagage dans le canot et le bateau de toile, et nous atteignîmes sans accident, le 12 juin, l'embouchure de la Grosse-Rivière au Saumon. De cet endroit, une exploration transversale et un examen géologique furent faits en remontant la Grosse-Rivière au Saumon jusqu'à la tête du lac Tranquille (*Quiet Lake*).

La Grosse-Rivière au Saumon a une longueur approximative de 142 milles, jusqu'à la chaîne de lacs qu'il y a à sa source, ou, en comprenant ces derniers, une longueur d'environ 170 milles. Sa largeur varie de cent à trois cents pieds. Sur quelques parties, c'est un cours d'eau calme, tranquille, ayant un courant modéré ; mais sur la plus grande partie de sa longueur, elle est peu profonde et rapide, interrompue par de nombreux bancs de sable et de gravier, sur quelques-uns desquels elle fait une chute de plusieurs pieds. Des rapides se rencontrent à l'embouchure de la Fourche Nord et à un autre endroit situé à environ soixante-dix milles plus en amont, mais de petits bateaux peuvent facilement y naviguer, excepté à l'eau basse. La Grosse-Rivière au Saumon ne peut pas être considérée comme un cours d'eau navigable pour des vapeurs, même à l'eau haute, et à l'eau basse, de petits bateaux, lorsqu'ils sont chargés, ont de la difficulté à y passer. Grosse-Rivière au Saumon.

"Sur une distance de quarante-cinq milles en amont de son embouchure, la Grosse-Rivière au Saumon occupe une large vallée boisée, bordée par des collines arrondies. Au-dessus de ce point, elle tourne à l'est et pénètre dans une vaste chaîne de montagnes, à travers laquelle passe sa vallée depuis sa source dans le lac Tranquille. La direction de la rivière pendant les trente ou quarante premiers milles en amont de la Fourche Sud est généralement transversale à celle des chaînes de montagnes, mais y est parallèle plus en amont. La vallée devient beaucoup plus étroite après avoir pénétré dans les montagnes, étant en certains endroits réduite à une largeur de moins d'un tiers de mille, et elle est bordée de montagnes et de chaînes de montagnes à pentes escarpées de 3,000 à 4,000 pieds de hauteur, sur quelques-unes desquelles il y a des plaques de neige dans les enfoncements abrités d'un bout à l'autre de l'année. Elle est disposée en terrasses jusqu'à des hauteurs de deux à quatre cents pieds sur toute sa longueur. Caractère de la vallée.

" Les principaux tributaires de la Grosse-Rivière au Saumon sont la Fourche Nord, qui s'y jette à environ vingt-cinq milles en amont de son embouchure, la Fourche Sud, qui arrive à vingt milles à peu près plus loin en amont, et une rivière qui vient du côté de l'est et y tombe à une courte distance en aval du lac. En outre, un certain nombre de grands cours d'eau, prenant leurs sources dans les chaînes de montagnes voisines, la rejoignent à différents points de son cours. Tributaires.

Lacs à sa ource.

" La rivière au Saumon sort d'une chaîne de lacs d'environ vingt-huit milles de longueur, réunis par de petits cours d'eau d'un courant peu rapide. Le lac le plus élevé est le plus grand, et est connu sous le nom de lac Tranquille. Il a environ dix-neuf milles de longueur, et la plus grande largeur en est de deux milles et demi. La profondeur n'en a pas été mesurée, mais le plus bas, ou lac de l'Ile (*Island Lake*), a donné un sondage maximum de 138 pieds. Le lac Tranquille est borné à l'ouest par de hautes montagnes, et à l'est par une plaine onduleuse qui s'étend jusqu'à la rivière Nisutlin, à quatre ou cinq milles de là, et est interrompue par nombre de collines rocheuses, dont la plus haute s'élève à 1,900 pieds au-dessus d'elle. Les vallées de la rivière au Saumon et de la Nisutlin se réunissent à l'extrémité supérieure du lac Tranquille, ainsi qu'au lac de l'Ile. Le plus long diamètre de celui-ci est transversal à la direction générale des rivières, et suit une ancienne vallée reliant les deux cours d'eau, laquelle est aujourd'hui remplie de dépôts glaciaires.

Forêts.

" La vallée de la rivière au Saumon est généralement assez bien boisée le long du fond et sur les versants des montagnes jusqu'à des hauteurs de 1,500 à 2,000 pieds au-dessus de la rivière. Les principaux arbres forestiers sont l'épinette blanche et l'épinette noire, la première atteignant souvent un diamètre d'un pied ou plus, le pin noir, une variété de sapin, le bouleau, le tremble et le peuplier baumier.

Coupe géologique.

" La vallée de la rivière au Saumon, excepté sur les quarante premiers milles, fournit une très bonne coupe géologique. En aval de de la Fourche Nord, la vallée est large et les affleurements sont rares. Les roches que nous avons vues consistent en grès tufacés verdâtres, passant à des conglomérats et à des ardoises, recoupés par des diabases, et en une roche porphyrique blanchâtre d'apparence récente géologiquement. A la Fourche Nord, une chaîne de collines située à quatre milles à l'est de la rivière au Saumon, est formée de granits rougeâtres à grain moyen, et l'on rapporte que la même roche se rencontre en gagnant l'est le long de ce cours d'eau pendant nombre de milles. Entre les fourches du Nord et du Sud, aucun affleurement n'a été observé. En amont de la Fourche Sud, la vallée pénètre dans les montagnes, devient plus étroite, et les affleurements sont fréquents. En amont de la Fourche Sud, les roches consistent en schistes micacés, en quartzites, en schistes verdâtres et en calcaires, recoupés par des dykes granitiques. Les plongements sont verticaux ou vers l'ouest. Les schistes verts et les roches associées sont remplacés, en remontant la rivière, par une large bande d'ardoises et de schistes foncés, dans lesquels sont intercalés des schistes verts, et plus loin, par des calcaires grenus et blanchâtres. Les calcaires sont recoupés par une large bande de granit grisâtre. Ils plongent vers l'est, excepté près du granit,

Granits.

Roches stratifiées.

où ils sont verticaux, et ils sont supportés par une grande épaisseur de quartzite et de micaschistes alternant avec des bandes de calcaire cristallin. Ces roches ressemblent à celles de la formation de Shuswap de la chaîne des Selkirks. Elles sont ployées en une grande anticlinale et affleurent, avec peu de variété dans leur composition, sur un bon nombre de milles de long de la vallée. L'axe de l'anticlinale traverse la rivière au Saumon près d'un grand coude que cette dernière fait au nord. En amont de cet endroit, les plongements sont vers l'est. Les schistes de Shuswap sont surmontés, sur environ quarante milles en aval des lacs, par une bande de calcaire semblable à celle qui se rencontre sur le versant occidendal de l'anticlinale. Le calcaire affleure le long de la rivière pendant quelques milles, et forme des chaînes de montagnes saillantes sur les deux côtés de la vallée. Il est remplacé, en remontant la rivière, par des ardoises foncées et des schistes remfermant des bandes de lits tufacés verdâtres et quelques calcaires. Les tufs, par places, ont été transformés en serpentines. Les ardoises et les schistes verts associés affleurent le long de la rivière au Saumon jusqu'aux lacs, et le long de ceux-ci jusqu'à un point à peu près à mi-chemin en remontant vers le lac Tranquille, où ils sont recoupés par un grand massif de granit que l'on peut suivre vers le sud sur la rivière Nisutlin jusqu'au lac Teslin.

Grande anticlinale.

Une autre masse de granit.

" Les roches de l'anticlinale de la rivière au Saumon consistent, en général, en trois grandes divisions : Une formation de schistes quartzitiques et micas et de calcaires cristallins, constituant la base ; un calcaire grenu intermédiaire, et une division supérieure comprenant des ardoises foncées, des schistes verts, des tufs, des calcaires et des serpentines. Aucun fossil n'a été trouvé, et il est impossible de fixer l'âge de ces formations avec quelque certitude.

Série de strates.

" Nombre de chercheurs d'or remontèrent la rivière au Saumon pendant l'été, mais la plupart étaient sans expérience, et peu de travaux réels furent exécutés. Plusieurs puits furent commencés, mais l'abondance de l'eau empêcha de les creuser profondément, et aucun n'atteignit la roche de fond. On trouve de l'or fin tout le long de la rivière au Saumon, et un certain nombre des bancs de sable en aval de la Fourche Nord ont été exploités avec succès à l'eau basse les années précédentes. On a trouvé, dit-on, de l'or brut dans une couple d'endroits sur le cours inférieur de la rivière, mais il m'a été impossible de vérifier ces rapports. On a recueilli de fines ' couleurs ' dans les alluvions de beaucoup de cours d'eau qui tombent dans la rivière au Saumon, et une batture à l'embouchure de la rivière qui rejoint cette dernière à trois ou quatre milles en aval des lacs, a donné une excellente perspective. De petits filons de quartz recoupent les schistes dans nombre de localités, et à un endroit à l'ouest du lac de l'Ile, plusieurs

Recherche de l'or.

Filons de quartz.

filons recoupant une bande de dolomie ont été observés. Des échantillons de ce quartz ont été recueillis, mais on ne les a pas encore essayés. Un fragment anguleux de quartz erratique, contenant de l'or, a été trouvé à l'embouchure d'un cours d'eau à vingt milles à peu près en aval du lac. La région du voisinage du cours supérieur de la rivière au Saumon, reposant sur d'anciens schistes recoupés par de grandes masses éruptives, offre un champ très favorable aux recherches, pour l'or de quartz et l'or de placer. Elle a été parcourue durant l'été dernier par nombre de gens, dont la plupart, cependant, connaissaient peu les méthodes d'exploitation des mines d'aucune sorte, et il s'est fait très peu d'exploration réelle.

Nous descendons le Yukon jusqu'à Dawson.

"Après avoir terminé l'examen de la rivière au Saumon, je descendis le Yukon jusqu'à Dawson, et passai deux semaines à faire une exploration rapide d'une partie de la région du Klondike, sur laquelle quelques notes sont données dans une autre page de ce rapport. De Dawson, je remontai le Yukon en vapeur jusqu'à l'embouchure de la rivière au Saumon, et passai le reste de la campagne sur la rivière Teslin, le lac Teslin, la rivière Nisutlin et le sentier de Teslin.

Rivière Teslin ou Houtalinqua.

"La rivière Teslin ou Houtalinqua est un des principaux tributaires du Yukon. C'est une grande rivière, ayant en moyenne environ 125 verges de largeur lorsqu'elle est resserrée, mais s'élargissant autour des îles, et une longueur d'à peu près 100 milles, d'après le levé fait par M. St. Cyr en 1897. Le courant en est assez rapide sur les soixante-dix premiers milles, ayant une vitesse de trois à cinq milles à l'heure, laquelle augmente chaque fois que des bancs de sable barrent la rivière. A trente milles en aval du lac, la pente diminue et le courant n'a plus qu'une vitesse de moins de deux milles à l'heure. Il ne se rencontre pas de rapides sur la Teslin, mais les battures sont fréquentes, et sur quelques-unes, en automne, l'eau est assez basse pour empêcher la navigation. Le steamer *Anglian*, qui a été construit sur le lac Teslin, est descendu avec beaucoup de difficulté au commencement de l'été, mais il lui a été impossible de remonter vers la fin d'août, à cause du peu de profondeur de l'eau sur les battures. La Teslin diffère du tout au tout de la Lewes sous le rapport du caractère. La dernière s'alimente en grande partie aux glaciers des chaînes côtières, et reste passablement haute jusqu'à ce que les froids arrivent. Mais il n'en est pas ainsi de la Teslin. Elle monte en mai avec la fonte des neiges, déborde vers la première semaine de juin, puis baisse régulièrement pendant toute la saison, car les lacs se vident graduellement. L'été de 1898 a été exceptionnellement sec, et l'on prétend que la Teslin a été plus basse que d'habitude pour cette raison, et que dans les saisons ordinaires, on peut y naviguer jusque vers la fin de l'automne. Cela est parfaitement

Navigation sur la Teslin.

possible ; mais comme il n'existe pas de bonnes notes à ce sujet pour les années précédentes, c'est encore une question libre.

"La vallée de la Teslin a une largeur moyenne d'environ un mille, depuis l'embouchure jusqu'à quelques milles du lac, où elle s'élargit à deux milles à peu près. Elle est bordée de hautes collines raboteuses et de basses chaînes de montagnes sur toute sa longueur. Entre la rivière et le pied des collines, il y a une succession de platières, dont la plus haute a une élévation remarquablement uniforme de 300 à 320 pieds tout le long de la rivière. Les bords immédiats de la rivière sont généralement disposés en terrasses, mais de hautes berges taillées dans les alluvions blanches et jaunâtre clair, et de l'argile à blocaux, se voient aux coudes de quelques-uns des détours. Vallée de la Teslin.

"La coupe géologique le long de la Teslin n'est pas très satisfaisante, car le cours de la rivière est presque parallèle à la direction des roches. Près de l'embouchure, et pendant quelques milles en remontant la rivière, affleure une roche volcanique récente, dont le caractère n'a pas été déterminé. Elle renferme des fragments d'ardoise, et est remplacée par une bande d'ardoises broyées et altérées. Les ardoises sont suivies par des tufs devenant rougeâtres à l'air et par des conglomérats, et de fréquents affleurements de ces roches, alternant avec les ardoises, se montrent le long de la rivière ou sur les flancs des collines presque sur tout le chemin jusqu'au lac. Ils contiennent des bandes accidentelles de calcaire noduleux. A l'embouchure de la rivière Boswell, qui entre dans le lac du côté de l'est, une chaîne saillante de montagnes escarpées est formée presque entièrement de calcaire grisâtre et devenant rougeâtre sous l'influence des agents atmosphériques. En amont de la rivière Boswell, des ardoises et des schistes foncés et verdâtres, des tufs et autres anciennes roches volcaniques fragmentaires, les remplacent et se prolongent jusqu'à la source de la rivière. Coupe géologique.

"De l'or fin se trouve dans nombre de bancs et de terrasses le long de la Teslin, mais généralement en quantités peu considérables. On a exécuté des travaux sur quelques-uns des bancs pendant la dernière campagne, mais on dit que les résultats n'ont pas été très satisfaisants. Les cours d'eau qui se jettent dans la Teslin sont peu nombreux, et à une ou deux exceptions près, ils sont insignifiants sous le rapport de la dimension, et comme ils ne traversent pas, règle générale, une région aurifère d'apparence particulièrement favorable, il est probable que l'or des graviers de la Teslin provient en grande partie de l'enlèvement et de la concentration, par la rivière, des dépôts glaciaires et des cours d'eau qui couvrent la vallée. Existence de l'or.

"La rivière Nisutlin a été suivie jusque dans les montagnes Pelly, et l'on a reconnu que la branche remontée prenait sa source à 20 milles Rivière Nisutlin.

de la rivière Pelly. La Nisutlin entre dans le lac Teslin à 30 milles environ en amont de son extrémité inférieure, et constitue son principal tributaire. La largeur en est de 200 à 400 pieds. Le courant est rapide jusqu'au premier affluent, distance d'environ trois milles, en amont duquel, sur un grand nombre de milles, il ne dépasse pas deux à trois milles à l'heure. La rivière serpente, dans son cours inférieur, à travers une plaine alluviale basse, apparemment une baie comblée du lac, qui se rétrécit graduellement au nord. La vallée est large, excédant souvent dix milles, et est bordée de basses montagnes au sommet arrondi, s'élevant de 3,000 à 4,000 pieds. Une large plaine boisée s'étend depuis la vallée immédiate de la rivière jusqu'au pied des montagnes. La rivière est traversée par de nombreux hauts-fonds de sable dans cette partie inférieure, et par des hauts-fonds de gravier plus loin en amont, où le courant est plus rapide. On a trouvé que l'eau qui couvre beaucoup de ces hauts-fonds a trop peu de profondeur pour permettre à des vapeurs d'aucune grandeur de naviguer sur la rivière, à la fin de la saison.

Vallée de la Nisutlin.

Navigation de la Nisutlin.

" La vallée de la Nisutlin a une direction presque nord-sud, depuis le lac Teslin jusqu'à un certain point vis-à-vis du lac Tranquille, sur la rivière au Saumon, distance d'environ soixante-quinze milles. La vallée se dirige toujours vers le nord en amont de ce point, et est occupée par un affluent de la Nisutlin, mais la rivière principale tourne soudainement vers l'est et suit une direction nord-est à travers une large chaîne de montagnes, qui s'étend vers le nord-est presque jusqu'à la Pelly.

Rapides.

" La Nisutlin, après être entrée dans les montagnes, se rétrécit, et le courant en devient plus violent, les bancs à pic y sont fréquents, et de longs rapides qui passent sur un lit de cailloux en rendent la navigation difficile et dangereuse, même avec de petites embarcations. Nous avons mis notre canot au bas d'un de ces rapides et continué l'exploration à pied.

Plaine.

" A environ vingt-cinq milles de l'endroit où la rivière pénètre dans les montagnes, elle se bifurque encore. La branche-mère vient de l'est et paraît prendre sa source dans une large plaine parsemée de lacs, que nous avons pu voir du sommet d'une haute montagne aux fourches. La route de la rivière aux Liards descend cette branche. La fourche gauche, que nous avons suivie, vu qu'elle promettait une meilleure coupe géologique, s'ouvre un passage à travers la chaîne dans une direction nord-est. En amont de la bifurcation que je viens de mentionner, la branche que nous avons remontée diminue rapidement à mesure que nous passons de nombreux tributaires des deux côtés. A vingt milles à peu près de la bifurcation, nous entrâmes dans un petit

cours d'eau venant de la chaîne du sommet, et cinq milles plus loin, nous avons atteint le plateau d'épanchement Nisutlin-Pelly. Nous l'avons traversé par un bon défilé à environ 4,000 pieds au-dessus de la mer, flanqué de montagnes escarpées d'à peu près 3,000 pieds plus hautes. Nous avons continué notre route en descendant un cours d'eau vers le nord, pendant environ sept milles, puis nous sommes revenus. Du sommet d'une montagne vis à-vis de notre dernier campement, nous avons vu la Pelly coulant dans une large vallée, à une distance d'à peu près vingt milles. La chaîne des Pelly, où nous l'avons traversée, est orientée presque est-ouest. Au sud du point de partage, elle consiste en un certain nombre de chaînes secondaires bien définies se dirigeant est-ouest. Au nord du plateau d'épanchement, elle a été taillée dans une masse confuse de montagnes et de groupes de montagnes par une foule de cours d'eau tributaires de la Pelly. Quelques-uns des pics sur le plateau d'épanchement et dans les chaînes voisines excèdent 7,000 pieds de hauteur. Généralement, la vallée et les versants inférieurs des montagnes sont tout à fait ou en partie boisés jusqu'à une élévation d'à peu près 3,000 pieds au-dessus de la mer. Plus haut, des pentes couvertes d'herbe et de mousse, et des pics et des arêtes nus, prédominent.

Rivière Pelly.

Caractère de la chaîne des Pelly.

" La rivière Nisutlin, jusqu'à ce qu'elle abandonne la vallée principale à l'est des lacs au Saumon (*Salmon lakes*), ne fournit pas une bonne coupe géologique. La vallée est large, et la rivière est bordée de larges platières boisées composées de matériaux alluviaux ou glaciaires. Quelques courses ont été faites jusqu'aux chaînes de montagnes, des deux côtés, en la remontant, et quelques données ont été recueillies, mais la coupe est incomplète. Des roches volcaniques verdâtres, ordinairement plus ou moins schisteuses, se voient le long de la baie Nisutlin. Au fond de la baie, une large bande de granit traverse la vallée. Dans les parties inférieures de la rivière, des schistes verts affleurent en quelques endroits le long de la vallée, puis les affleurements cessent. Les montagnes à l'ouest de la vallée sont composées principalement de granit grisâtre, et font partie du grand massif de granit déjà mentionné, qui s'étend depuis le lac Tranquille au sud jusqu'au lac Teslin et le long de ce dernier. Le granit traverse la vallée et affleure dans les montagnes à l'est de la Nisutlin en amont du premier affluent, et se prolonge vers le nord à peu près à mi-chemin du lac Tranquille. En amont de ce point, des schistes verts interstratifiés entre des couches de calcaire se présentent et affleurent dans les arêtes à l'est de la rivière sur nombre de milles au nord. Des schistes verdâtres, recoupés par des dykes de granit venant du massif de granit du lac Tranquille, affleurent aussi dans quelques petites collines sur le portage entre la rivière Nisutlin et le lac Tranquille.

Coupe géologique sur la Nisutlin.

" En amont de l'endroit où la Nisutlin fait un détour au nord-est et traverse les chaînes de montagnes, les affleurements deviennent plus fréquents. Des schistes verts et des ardoises foncées, interstratifiés avec un peu de calcaire ou de dolomie, affleurent pendant plusieurs milles et sont remplacés par un granit porphyrique rougeâtre à gros grain, qui se prolonge presque jusqu'aux fourches supérieures. Au delà du granit, les schistes verts reprennent et sont remplacés par des ardoises et des schistes gris de plomb et noirs, puis par des quartzites et des dolomies. Le pendage est vers l'ouest, et la coupe est dans l'ordre descendant. Les quartzites et les roches associées sont suivies d'une bande de couches puissantes de calcaire, laquelle forme une chaîne saillante, et ensuite par des ardoises et des schistes foncés, et des schistes verts et des calcaires qui se prolongent jusqu'au sommet de la chaîne des Pelly. Au sommet, les couches ont une attitude anticlinale. Là, elles consistent pour la plupart en ardoises et en schistes foncés, avec quelques conglomérats, remplacés, sur le versant nord de la chaîne, par des schistes verts et des calcaires. Une bande de calcaire, à trois milles à l'est du sommet, renfermait quelques coraux et des fragments d'autres fossiles, qui sont probablement d'âge carbonifère. D'anciens schistes cambriens comme ceux qui se rencontrent sur la partie supérieure de la Grosse-Rivière au Saumon, n'ont pas été trouvés sur la Nisutlin, et les roches stratifiées paraissent appartenir le plus souvent au paléozoïque supérieur, tandis que quelques-unes peuvent même être d'âge mésozoïque.

Existence de l'or.

" Les exploitations minières sur la Nisutlin ont été limitées jusqu'ici aux recherches. De l'or fin se rencontre le long de cette rivière en divers endroits, mais jusqu'à présent, l'on n'en a pas trouvé en quantités rémunératrices. Un grand nombre de filons de quartz se voient au sud du sommet sur la branche remontée. Les filons sont petits, mais extrêmement nombreux. Ils se trouvent la plupart du temps dans des ardoises foncées, des schistes et des schistes verdâtres. Des cailloux et galets de quartz forment les principaux éléments des graviers dans les cours d'eau venant de la chaîne. Les cours d'eau et les montagnes du voisinage paraissent bien mériter d'être explorés.

Lac Teslin.

" Les bords du lac Teslin ont été examinés à la hâte en passant. Le levé de ce lac a été fait par M. St. Cyr, A.T.F., division des terres fédérales, en 1897. C'est une nappe d'eau un peu sombre, longue et étroite, de un à deux milles de largeur, et d'une longueur d'environ soixante milles, d'après le levé. Une ligne de sondages faits à travers le lac, au nord des pics de Dawson, a donné un maximum de profondeur de 435 pieds. Le fond du lac, au delà de la pente escarpée du rivage, est une surface presque unie couverte d'environ 400 pieds d'eau. Le lac est presque complètement entouré de montagnes et de chaînes de mon-

tagnes de moyenne dimension, dont les plus saillantes sont les pics de Dawson, connus dans la région sous le nom des "Trois As" (*Three Aces*), situés à peu près à mi-chemin du lac en montant, sur la rive occidentale, et ayant une altitude de 3,800 pieds au-dessus de l'eau. Les montagnes sont séparées des bords du lac par une plaine boisée de largeur variable, et à la rivière Hall, une région onduleuse parsemée de lacs s'étend sur une certaine distance vers le sud-ouest.

" Les roches sur le lac Teslin sont fort semblables à celles que l'on voit sur la rivière Nisutlin. Elles consistent en schistes verts, en tufs, en conglomérats et en calcaires. Un granit grisâtre, assez semblable au granit gris de la région de la Koutanie, se rencontre le long de la rive orientale du lac, au sud de la baie de Nisutlin, et un éperon traverse le lac et affleure vis-à-vis des pics et dans les pics de Dawson. Le granit se voit aussi sur la rive occidentale du lac, à deux milles en aval de la passe, et s'étend vers le sud jusque près de la rivière Hayes. En amont de la rivière Hayes, des roches ardoisières foncées, des tufs et des calcaires reprennent et continuent jusqu'à la tête du lac. Roches sur le lac Teslin.

" De la tête du lac Teslin, nous nous sommes rendus par le sentier Teslin-Stikine jusqu'à la crique du Télégraphe (*Telegraph Creek*). Ce sentier a une longueur d'environ 151 milles, et à l'exception d'environ quinze milles dans le voisinage de la montagne aux Epinettes (*Spruce Mountain*), il a été bien nivelé et couvert de troncs d'arbres d'un bout à l'autre pendant l'été dernier, et il est maintenant en excellente condition. Nous avons fait un examen partiel des roches le long du sentier. Depuis la tête du lac Teslin jusqu'à la rivière Naylin, distance d'à peu près cinquante-sept milles, les couches consistent en une succession de roches ardoisières foncées devenant rouilleuses à l'air, de tufs, de schistes verts et de calcaires grisâtres. La vallée de la rivière Naylin, au croisement du sentier, est creusée dans des grès d'âge tertiaire, tendres et prenant une couleur jaunâtre sous l'influence des agents atmosphériques. Sentier conduisant à la crique du Télégraphe.

" Du lignite de transport se rencontre sur les battures, mais aucune couche n'a été vue. Au sud de la rivière Naylin, les roches sédimentaires tertiaires sont remplacées par des roches volcaniques massives, foncées et verdâtres, souvent légèrement schisteuses et parfois serpentinisées en partie, et plus loin, par des ardoises foncées et des tufs verdâtres et des conglomérats. Au sommet de la 'Baie d'Hudson' et pendant quelques milles au nord, la surface est couverte par des épanchements comparativement récents de roches volcaniques. Trois coulées distinctes sont représentées par un basalte compact plus ancien, une roche acide de couleur claire, probablement une rhyolithe, et un basalte vésiculaire plus récent. Les larges plateaux de la mon- Lignite de transport.

Roches basaltiques.

tagne Level à l'est, et les montagnes du Cœur (*Heart*), à l'ouest du sentier, sont composés, en partie au moins, de roches de même nature. A l'est du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la vallée de la crique Hacket est bordée en amont par des escarpements basaltiques du côté nord, et par des andésites et autres roches volcaniques porphyriques en aval. On trouve de la pyrite, de la pyrrhotine et de la chalcopyrite en petites quantités dans ces roches. Plus loin à l'est, des tufs, des conglomérats et des roches alliées remplacent en partie les roches volcaniques massives. Au poste de 30-milles, une bande de dolomie devenant jaunâtre à l'air traverse le sentier. De la rivière Tahltan à travers le sommet du Telegraph à la Stikine, les roches sont composées principalement de tufs verdâtres à grain fin, d'agglomérats et de conglomérats, recoupés par places par des porphyrites augitiques et autres roches volcaniques massives plus anciennes que celles ci-dessus mentionnées.

Claims sur la crique de Neuf-milles.

" Tandis que j'étais retenu à la crique du Télégraphe *(Telegraph Creek)*, j'ai fait un examen de quelques claims sur la crique de Neuf-milles *(Nine-Mile Creek)*, à neuf milles en amont de la crique du Télégraphe, claims qui ont excité un intérêt considérable. Ces claims ont été jalonnés sur une éminence de roche éruptive, probablement une diorite, d'environ un tiers de mille de largeur. La diorite varie de la texture fine à la texture à gros grain, est très basique et remplie par places de fer magnétique. Elle est bordée par des roches volcaniques verdâtres, probablement des tufs altérés, à l'ouest, et par un massif syénitique ou granitique, à l'est. Des dykes des roches en dernier lieu mentionnées pénètrent la diorite dans toutes les directions, et contiennent çà et là de petits nids de bornite et autres minéraux cuprifères. Quelques petites veines de quartz se rencontrent aussi, mais elles ne sont pas importantes. Un certain nombre d'échantillons de la diorite, recueillis en différents endroits le long de la surface de l'affleurement, ont été essayés, et l'on dit qu'ils contenaient depuis des traces jusqu'à plus de cent piastres d'or à la tonne. M. J. C. Field, I.M., est maintenant à faire un autre examen d'une plus grande quantité des roches aurifères, pour la *North American Exploration Company*, et s'il confirme les résultats des essais précédents, la chose aura de l'importance pour le district, car ces roches sont en quantité presque illimitée. Des essais des échantillons que j'ai recueillis moi-même seront aussi faits au laboratoire de la Commission.

" Les travaux de la campagne se sont terminés à la crique du Télégraphe. De cette localité, nous avons descendu la Stikine dans un petit bateau jusqu'à Wrangel, et nous sommes revenus à Ottawa."

MÉMOIRE PRÉLIMINAIRE SUR LES GÎTES D'OR ET LEUR EXPLOITATION DANS LA RÉGION DU KLONDIKE, DISTRICT DU YUKON.

MM. R. G. McConnell et J. B. Tyrrell sont conjointement responsables des observations et des mémoires suivants concernant plus directement la question des gîtes d'or et les matières s'y rattachant, ces messieurs ayant visité ensemble les principales criques aurifères du Klondike :— Région du Klondike.

"La partie productive du district aurifère du Klondike, nom sous lequel on la connaît aujourd'hui, couvre une superficie de 1,000 milles carrés, et est située entre les rivières Klondike et des Sauvages (*Indian*), tributaires du Yukon, et à l'est du dernier cours d'eau. La région est traversée par une foule de criques, dont la plupart passent dans de profondes vallées ressemblant à des bassins ; et parmi les plus importantes sont la crique Bonanza (avec son riche tributaire l'Eldorado), les criques à l'Ours (*Bear*), Hunker, Trop-d'or (*Too Much Gold*), et Toute-d'or (*All Gold*), se jetant dans le Klondike ; et les criques Dominion, du Soufre (*Sulphur*), et du Quartz, branches de la rivière des Sauvages. Les criques les plus grandes sont séparées par de longues arêtes recoupées par les plus petits cours d'eau et se terminant en montant en pentes unies ou lignes de collines arrondies. L'aspect général du district, observé d'une des plus hautes élévations, est accidenté, par ce fait que les arêtes principales et les criques rayonnent généralement d'un point central connu sous le nom de Dôme. Les éminences principales s'élèvent au-dessus des vallées à une altitude de 1,200 à 1,500 pieds, et elles sont un peu plus hautes en certains endroits. Le Dôme, nom donné à la colline saillante surmontant l'arête qui sépare les tributaires de la rivière des Sauvages du Klondike, et l'un des points les plus élevés de la région, a une hauteur au-dessus du fleuve Yukon d'environ 3,000 pieds. A l'est de la région accidentée dont le Dôme est le centre, à une distance de huit à dix milles, se trouve une large plaine égouttée par une branche du Klondike, au delà de laquelle, se confondant avec l'horizon, est située une haute chaîne de pics raboteux. Le district, à l'exception des pics et des arêtes les plus élevés et de quelques platières le long des cours d'eau, est couvert de forêts assez épaisses, se composant principalement d'épinette blanche et d'épinette noire, avec quelques bouleaux et quelques peupliers. Topographie de la région.

"*Superficie productive.*—La superficie approximative de 1,000 milles carrés, donnée ci-dessus comme l'étendue probable du champ aurifère connu, se rapporte au district traversé par les criques aurifères, et non à l'étendue réelle des graviers aurifères. Ces derniers sont limités au fond de quelques-unes des vallées et des pentes inférieures des éminences voisines, et occupent une surface beaucoup plus petite. Les criques Superficie productive.

riches, jusqu'ici, ne sont qu'au nombre de quatre, savoir : l'Eldorado, la Bonanza, la Hunker et la Dominion, et la proportion de beaucoup la plus grande du rendement remarquable des deux dernières années vient de l'Eldorado et de la Bonanza. Les parties reconnues des quatre criques productives ont une longueur totale d'environ trente milles. Nombre de tributaires des criques productives, et d'autres cours d'eau, comme les criques à l'Ours, Trop-d'or, Toute-d'or, et un grand nombre d'autres, ont rapporté de petites quantités, et l'on espère bien que le travail d'exploration qui se poursuit aujourd'hui aura le résultat d'augmenter considérablement l'étendue productive.

Existence de l'or.

" *Mode d'existence de l'or.*—L'or se rencontre dans les graviers qui couvrent le fond des vallées, dans des terrasses de cours d'eau garnissant les pentes inférieures des vallées, et dans une moraine ou dépôt glaciaire remarquable qui se voit le long des pentes méridionales des criques Eldorado et Bonanza sur une distance de quelques milles ; on en a aussi trouvé au nord de la dernière crique, sur une certaine distance en amont de sa jonction avec l'Eldorado.

Graviers de cours d'eau.

" Les graviers des cours d'eau sont très uniformes sous le rapport du caractère, d'un bout à l'autre du district. Ils consistent principalement en galets de schiste aplatis, subanguleux, variant en dimension depuis de petites écailles jusqu'à des plaques arondies ou elliptiques d'un pied ou plus de largeur, en galets ronds grossiers et en cailloux de quartz, et quelquefois en couches de terre végétale argileuse. Les graviers reposent sur un fond irrégulier de micaschiste décomposé et de schiste quartzeux. Ils ont une épaisseur de deux à huit pieds, et, le long des portions les plus productives des criques Eldorado et Bonanza, une largeur de cent à quatre cents pieds. Ils s'étendent en travers du fond des vallées, et augmentent en largeur avec l'élargissement graduel des dernières vers leurs embouchures.

" Les graviers sont surmontés dans tous les cas par une couche de matière végétale argilacée noire, de trois pieds ou plus d'épaisseur.

" Les graviers sont partout plus ou moins aurifères, mais comme claims de placer, la concentration est très irrégulière, et l'or augmente en quantité vers le fond de la coupe, la plus grande partie du terrain productif se trouvant ordinairement à dix-huit pouces ou deux pieds de la roche de fond. Une partie considérable de l'or se trouve aussi dans la roche encaissante tendre, décomposée et brisée, sur laquelle reposent les graviers, et dans laquelle il s'est enfoncé souvent à une profondeur de deux pieds. Les bandes aurifères varient en largeur de quelques pieds à cent pieds ou plus. Elles sont interrompues le long de la crique par des étendues comparativement improductives, et en certains endroits, l'on trouve plus d'un filon aurifère en creusant à travers le

Largeur des bandes aurifères.

fond rocheux. La richesse minime des graviers considérés comme ‘payants’ par les mineurs, sur un claim moyen, est estimée à environ $5 par verge cube, mais cette richesse varie, selon différentes personnes, de $4 à $7.

“ Les graviers de banquettes sont de moindre importance que les graviers de cours d'eau, et jusqu'ici ils ne sont presque pas exploités le long de la Bonanza et de la partie inférieure de la crique Eldorado. Les banquettes se rencontrent seulement par intervalles le long des versants de la vallée, et, règle générale, sont taillées dans la roche et n'ont pas été formées par des dépôts de cours d'eau. Elles se trouvent à diverses hauteurs, jusqu'à soixante-quinze pieds ou plus, au-dessus du fond de la vallée. Graviers de banquettes.

“ En remontant la crique Bonanza, les premiers claims de banquettes ont été découverts vis-à-vis du n° 60 en aval de l'endroit appelé *Discovery*, sur le côté sud de la vallée. La banquette a une élévation de soixante-quinze pieds au-dessus du fond de la vallée, et consiste en soixante-sept pieds de schistes de différents genres, se terminant en montant en une surface plate et recouverts par huit pieds de graviers. La banquette est large, car elle se trouve sur une pointe qui s'avance en saillie, mais ne s'étend pas loin le long de la vallée. Les graviers sont mêlés de sable, et consistent en galets de quartz plus arrondis. L'or est fin, mais on rapporte que l'on a trouvé des pépites valant jusqu'à $1.35. Le rendement moyen des graviers varie, dit-on, de 5 à 20 centins à la battée. Plusieurs claims de banquettes, semblables sous le rapport du caractère à celui qui vient d'être décrit, mais situés à des hauteurs moins grandes, étaient exploités plus loin en amont sur la crique Bonanza et sur le cours inférieur de l'Eldorado. Sur la crique Hunker, seulement un claim de cette nature était exploité à l'époque de notre visite, et sur la crique Dominion, on n'en exploitait aucun.

“ Des claims de coteaux, situés sur les moraines mentionnées plus haut comme se rencontrant le long des criques Bonanza et Eldorado, sont exploités sur une grande échelle, et dans certains cas, l'on a constaté qu'ils étaient extrêmement riches. Les moraines se trouvent à une élévation de 150 à 200 pieds au-dessus du fond de la vallée, ont une largeur de 200 à 300 pieds ou plus, et une épaisseur au centre de 50 pieds ou plus. Les claims les plus productifs se rencontrent le long du bord le plus bas du dépôt, et sont exploités par des tranchées à ciel ouvert. Les graviers sont lavés dans des cribles, car l'approvisionnement d'eau est insuffisant pour les faire passer par une dalle. Les matériaux morainiques sont partout aurifères, mais la plus grande partie de l'or se trouve à la surface inclinée de la roche de fond, ou près de là, au bas d'un lit de gravier grossier, lequel consiste en farine Claims de coteaux.

de roche, sable, galets et cailloux. L'or, qui est souvent en pépites, renferme ordinairement beaucoup de quartz, et est brut et non roulé.

Caractère des dépôts.

" *Conditions d'exploitation.*—Comme nous l'avons dit plus haut, les dépôts de cours d'eau consistent en lits de gravier variant de deux ou trois à quinze ou vingt pieds de puissance, supportés par une masse de matière végétale, connue dans la région sous le nom de 'terroir' (*muck*) de quatre à huit pieds ou plus d'épaisseur. Cette substance est principalement composée de mousse de marais, ou tourbe, qui s'est peu détériorée depuis qu'elle se trouve où elle est aujourd'hui. La tourbe et le gravier sont gelés en permanence, et comme la tourbe est un excellent non conducteur de la chaleur, le gravier est toujours gelé tant qu'il reste reccouvert même d'une mince couche de tourbe.

Explorations.

" Après que l'explorateur a trouvé des indices assez favorables pour le porter à jalonner un claim, il peut aisément en faire la reconnaissance complète en hiver en faisant un feu à la surface, en enlevant la terre dégelée, faisant un feu à la même place, enlevant encore la terre dégelée, et ainsi de suite jusqu'à la roche de fond. Les parois du puits ainsi creusé restent fermes et solides. En été, toutefois, il est difficile de foncer un puits de cette manière, car les parois sont exposées à s'ébouler, de sorte que les explorateurs allument alors un feu sur le sol découvert, chauffent les pierres très fort et les jettent dans le puits, les recouvrant de broussailles et de toute autre chose qui empêchera la chaleur de monter. Ces pierres, dans une nuit, dégèleront le sol à une profondeur de 6 à 9 pouces. Ce sol dégelé est enlevé, et le procédé est répété jusqu'à ce que la roche de fond soit atteinte. Si l'on frappe le gravier aurifère, on peut le dégeler et l'enlever autour du fond du puits, jusqu'à ce qu'un grand espace circulaire soit formé dans le gravier. Le gravier enlevé est ensuite lavé, et l'or en est extrait.

Exploitation des claims de criques.

" La méthode d'exploitation des claims de criques la plus économique est par tranchées à ciel ouvert. La matière stérile qui surmonte les graviers, on s'en débarrasse au commencement de la saison simplement en endiguant le cours d'eau et en le fasant passer par plusieurs chenaux à travers le claim. La matière végétale gelée se dissout rapidement, et ordinairement, dans quelques semaines, le cours d'eau l'enlève complètement. Les graviers aurifères sous-jacents, à mesure qu'ils dégèlent et que le soleil et les divers agents atmosphériques les désagrégent, sont jetés dans les auges et lavés de la manière ordinaire. Lorsqu'on a le soin de laisser la surface nette, le dégel s'opère à raison de deux à quatre pouces par jour, et l'on atteint la roche de fond avant la fin de la saison.

" Sur les banquettes sèches, dans la partie septentrionale du district du Yukon, l'on a trouvé que le sol n'était pas gelé en été, et proba-

blement que quelques-unes des régions les plus sèches et les plus découvertes du district du Klondike ne sont pas gelées en permanence.

Graviers les plus pauvres.

" Sur les versants de collines, ainsi qu'au fond d'un grand nombre des vallées, il y a de grandes quantités de terre et de gravier trop pauvres pour être exploités par la méthode ordinaire du lavage simple à flot ou au moyen du crible aujourd'hui en usage, et pour donner de bons résultats, il faudra les exploiter sur une plus grande échelle et par des méthodes plus économiques.

Rareté de l'eau.

" Les argiles et les graviers, lorsqu'ils affleurent en été dans les lits des criques et sur les versants des collines, dégèlent très rapidement, ce qui les désagrège et les rend friables, et ils sont alors dans une condition favorable pour être lavés. L'eau fournie par les criques du Klondike est toutefois en quantité trop restreinte pour exploiter sur une grande échelle, et l'on n'a pas encore résolu la question de l'obtention d'un approvisionnement d'autres sources. La pente de la rivière Klondike est passablement rapide, et il est possible que l'on puisse en tirer l'eau en creusant des canaux de dérivation. Cela ne pourrait se faire qu'avec de grandes dépenses, car il faudrait faire venir l'eau de loin en haut de la rivière. Les graviers sont cependant exceptionnellement riches, même dans beaucoup de parties des criques trop pauvres pour rémunérer avec les méthodes actuelles de lavage, et ils justifieraient de fortes dépenses pour leur exploitation.

Capital nécessaire.

" Pour installer un matériel considérable, pour exploiter des blocs de terrain par la méthode hydraulique ou au moyen de dalles, il faudra de fortes sommes d'argent, et afin d'encourager l'introduction de ces capitaux dans le pays, il sera nécessaire d'offrir toutes les facilités possibles aux spéculateurs. Ainsi, il devrait leur être non seulement possible, mais passablement facile, de réunir des groupes de claims ou d'obtenir des blocs de terrain de grandeur suffisante pour leur permettre d'espérer que les capitaux qu'ils auront placés leur rapporteront des bénéfices raisonnables, spécialement dans le cas de terrains qui ne sont pas assez riches pour être exploités avec avantage par le travail manuel.

Pentes des cours d'eau.

" *Pentes.*—Comme les vallées sont larges et en forme d'U, les pentes de leurs lits ne sont pas du tout rapides. Les fourches des criques Bonanza et Eldorado, à environ 12 milles de Dawson, sont à environ 500 pieds au-dessus du fleuve Yukon en cet endroit, donnant au cours inférieur de la crique Bonanza et à la rivière Klondike réunies une pente moyenne, sur cette distance, d'un peu plus de 40 pieds au milles. La crique Bonanza, depuis l'embouchure de la crique de Cormack jusqu'aux fourches, a une déclivité d'environ 500 pieds, ce qui donne une pente d'un peu moins de 100 pieds au mille. La pente de

la crique Eldorado est un peu plus rapide, la descente de l'embouchure de la coulée Principale aux fourches, distance d'à peu près quatre mille et demi, étant d'environ 700 pieds, soit une moyenne de quelque 150 pieds au mille.

Réservoirs proposés.

" En amont de ces localités, les pentes deviennent promptement plus rapides et les cours d'eau sont plus étroits, de sorte qu'il serait peut-être possible d'y établir des barrages et d'y construire de grands réservoirs, qui pourraient fournir de l'eau dont on se servirait pour laver plus avant les parties inférieures des versants de collines.

L'or d'origine locale.

" *Source ou sources de l'or d'alluvion.*—Ainsi que M. J. E. Spurr, de la Commission géologique des Etats-Unis, l'a fait remarquer, dans le cas de la région de la crique des Quarante-milles, et plus loin au nord et à l'ouest, l'or du Klondike provient certainement des roches du voisinage immédiat, car il n'y a aucune preuve que des matériaux d'aucun genre y aient été transportés de loin. La roche supportant le district est un schiste quartzeux micacé et à séricite, dans lequel beaucoup de petites veines lenticulaires de quartz courent parallèlement à la stratification, et à travers lequel quelques gros filons de quartz se dirigent dans d'autres sens. Dans quelques endroits, des dykes de roches basiques vert foncé, ainsi que des porphyres de couleur plus claire, recoupent le schiste, mais il n'est pas probable que ces roches irruptives aient aucune influence sur son caractère aurifère.

" Sur les criques Bonanza et Eldorado, une bande de schistes est fortement graphiteuse, tandis que près de l'embouchure de la crique Hunker, il y a une puissante bande de calcaire grenu.

" On a rapporté qu'il se rencontrait du granit à une courte distance en remontant le Klondike, mais l'affleurement n'a pas été vu.

Age des schistes aurifères.

" Les schistes sont des roches sédimentaires ou des roches volcaniques massives broyées de l'ancien paléozoïque, probablement d'âge cambrien, lesquelles ont été très altérées par des agents dynamiques, les filons de quartz y ayant sans aucun doute été formés pendant qu'elles subissaient ce métamorphisme.

" Les roches de ce groupe ont été reconnues vers le nord et vers l'ouest par les géologues de la Commission géologique des Etats-Unis, dans le district des Quarante-milles et des Soixante-milles. Du côté du sud, elles n'ont pas encore été exactement rattachées à aucunes des roches que l'on sait se rencontrer au Canada, bien qu'elles soient peut-être du même âge que les schistes et les calcaires qui se voient sur la rivière Nisling et le long d'autres parties du sentier de Dalton.

" Il n'y a aucun doute que l'or dans son habitat primitif n'ait été associé à du quartz, car beaucoup de masses de quartz aurifère ont été trouvées, et un grand nombre des pépites d'or contiennent des parcelles de quartz. On na pas encore déterminé si l'or provient principalement des gros filons ou des petites veines étroites, mais il est probable qu'en certains endroits, les deux sont aurifères. Nous avons trouvé des parcelles d'or dans un épais filon de quartz au nord de la crique Eldorado, mais comme l'abondance ou la rareté de l'or d'alluvion n'a pas paru dépendre de la dimension ou du nombre de ces puissants filons, il est probable que le précieux métal provient principalement des étroits filets ou feuillets de quartz intercalées dans le schiste.

Association de l'or avec le quartz.

" La grande nappe de glace de la période glaciaire qui couvrait une grande partie de la Colombie-Britannique, ne s'est pas étendue vers le nord jusqu'au district du Klondike, de sorte qu'à partir du moment où la terre a émergé du sein de la mer, peut-être à l'époque miocène ou à l'époque pliocène, elle a été continuellement érodée par des agents atmosphériques ou par l'action des cours d'eau, ce qui a formé de profondes vallées, avec des collines intermédiaires arrondies encore couvertes d'une épaisseur variable de roche décomposée. Il n'y a aucun doute qu'une grande partie de cette roche décomposée, dans la région du Klondike, contient une petite quantité d'or, et par un lavage constant pendant des siècles, beaucoup de cet or s'est concentré dans les lits des cours d'eau. Sur les criques Bonanza et Eldorado, et indubitablement aussi sur plusieurs des autres criques qui sortent des montagnes près du Dôme, l'œuvre de concentration a été grandement hâtée par de petits glaciers locaux qui, à une époque qui n'est pas très lointaine, se sont formés aux sources de ces criques et ont comblé le fond de leurs vallées au moins dans certaines parties de leur longueur. Ainsi, le glacier de l'Eldorado semblerait avoir eu une plus grande épaisseur d'environ 200 pieds à la coulée French, et s'être réuni au glacier de la Bonanza aux fourches, en aval desquelles les deux glaciers ont continué ensemble sur quelque distance. Le gravier qui remplit le fond de la vallée d'un versant à l'autre est une alluvion de glacier typique, qui a été déposée par le cours d'eau sortant du bord du glacier. Les banquettes les moins élevées sur la crique Bonanza ont aussi été déposées d'une manière semblable, mais les prétendues banquettes les plus hautes ont été formées, soit comme moraines latérales le long des côtés du glacier, soit par des cours d'eau qui coulaient entre le côté du glacier et la pente de la vallée qui le bornait.

District n'ayant pas subi l'action glaciaire.

Petits glaciers locaux.

" La grande richesse des alluvions du Klondike dépend donc, d'abord, de la présence d'une roche très aurifère, et, en second lieu, de l'existence d'une suite de conditions particulièrement favorables à la concentration du précieux métal.

" *Communications.*—L'été dernier, il a fallu faire transporter les provisions de Dawson aux diverses criques à dos d'hommes ou de chevaux, par des sentiers traversant des marécages, et le long de versants de collines pleins de pierres qui étaient aussi impraticables que possible. De bons chemins de roulage pourraient cependant être aisément construits depuis Dawson, en remontant les différentes criques tributaires, jusqu'à la rivière Klondike, et de là peut-être en travers jusqu'à la crique Dominion, et ainsi jusqu'aux tributaires de la rivière des Sauvages. Du fleuve Yukon, un bon chemin de roulage pourrait en toute probabilité être facilement construit à partir de l'embouchure de la rivière des Sauvages en remontant jusqu'aux sources mêmes de la plupart des tributaires. De fait, l'on pourrait facilement construire de bons chemins, des chemins directs, dans toute cette région, car les pentes des collines sont partout légères, et les marais au fond des vallées ne sont nulle part très profonds, tandis que les lacs font visiblement défaut.

Approvisionnement de bois.

" *Combustible.*—La région est plus ou moins fortement boisée d'épinette blanche et noire, de peuplier blanc et noir, et de bouleau blanc. Le bois le plus gros se trouve au fond des vallées, une partie de l'épinette blanche sur la platière près de l'embouchure de la crique Bonanza, formant une forêt de beaux grands arbres de quatorze à dix-huit pouces de diamètre. D'excellent bois s'étend aussi en certains endroits sur les penchants des collines jusqu'à une hauteur de plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau du Yukon à Dawson, l'épinette étant mêlée de gros peupliers blancs. A de plus grandes élévations, la forêt s'éclaircit et les arbres deviennent plus petits, jusqu'à ce que, à une altitude d'à peu près 2,000 pieds au-dessus de Dawson, l'on atteigne la limite des arbres, les crêtes et les sommets plus élevés dans le voisinage du Dôme étant dépourvus de bois et couverts seulement de petites plantes alpines et arctiques rustiques. En en faisant un usage raisonnable, l'on aura dans le district du bois en abondance pour subvenir aux besoins de la population pendant nombre d'années, tant pour le combustible que pour la construction. Le plus grand soin, cependant, devrait être exercé pour empêcher les feux de forêts, qui, en très peu de temps, pourraient priver ceux qui tentent de développer les richesses de cette région d'un de leurs biens les plus précieux.

Houille.

" De la houille lignitique ou lignite a été trouvée, dit-on, sur la rivière Klondike à environ quarante milles en amont de Dawson, mais nous n'avons obtenu aucun renseignement précis à ce sujet. Il est possible qu'il y ait ici des veines de houille qui fourniront un précieux approvisionnement local de combustible.

Dépenses.

" *Coût de l'existence.*—Pendant l'année dernière, les dépenses d'exploitation des mines ont été anormalement élevées, en raison de la

rareté des ouvriers et du très haut prix des machines et des provisions, ces prix étant causés non pas tant par les difficultés naturelles et les dépenses entraînées par le transport des provisions dans la contrée, que par le fait que les moyens de transport y étaient absolument insuffisants pour approvisionner les gens qui accouraient en foule dans le district du Yukon. Cet été, toutefois, les gages étaient tombés à peu près à la moitié de ce qu'ils étaient l'hiver dernier, et l'on a trouvé qu'il était tout à fait impossible d'acheter des provisions à des prix de détail aux magasins, pour l'entretien d une équipe de travailleur, à moins d'une piastre par jour par homme."

Colombie-Britannique.

M. R. W. Brock, pendant la première partie de l'année, a été occupé particulièrement à des travaux se rattachant à la compilation de la carte de la Koutanie Occidentale. Accompagné de M. W. W. Leach en qualité d'aide topographe, il est parti le 30 mai pour la Koutanie Occidentale, afin de continuer l'exploration nécessaire à l'achèvement de la feuille tracée, laquelle couvre une étendue allant du 49e parallèle vers le nord presque jusqu'à la tête du lac Kootenay, bornée à l'est par une ligne passant à l'est de ce lac, et à l'ouest par une ligne passant à l'ouest du lac Christina. Cette carte comprendra donc les centres miniers de la crique du Sentier *(Trail Creek)*, de Nelson, de Slocan, d'Ainsworth, de Kaslo et plusieurs autres, outre une partie du district de la crique de la Frontière (*Boundary*). Carte.

La partie de la carte déjà terminée a été gravée sur cuivre pendant l'été dernier, et lorsqu'on aura fait les additions nécessitées par les travaux de la dernière campagne, il sera peut-être opportun d'imprimer une édition préliminaire de la feuille, bien qu'il faille faire beaucoup plus de travaux d'exploration pour l'achèvement de toute la carte. Le caractère très raboteux et montagneux de la contrée en rend l'exploration exceptionnellement difficile, et il faut se rappeler que tout le travail de son levé topographique, ainsi que celui de son examen géologique, a dû être entrepris par la Commission géologique.

M. Brock présente le rapport suivant sur les travaux de 1898 :—

"Mon attention a été principalement limitée à la partie du district située entre la rivière Colombie et la Slocan, et bornée par la Nakusp et la Koutanie au nord et au sud. Bien que le temps fût défavorable aux travaux dans cette région, qui était notre principal champ d'opérations, un levé au théodolite et au micromètre des lacs la Flèche (*Arrow Lakes*) et de la rivière Colombie a été complété depuis le point, à environ cinq milles en aval des sources thermales d'Halcyon District examiné.

(*Halcyon Hot Springs*), sur le lac la Flèche Supérieur (*Upper Arrow Lake*), où l'on avait discontinué l'arpentage des terres fédérales de la Colombie, jusqu'à la frontière internationale à Waneta. En outre, une semaine a été passée dans les montagnes aux Castors (*Beaver Mountains*), situées entre les rivières au Saumon *(Salmon)*, Pend-d'Oreille et aux Castors *(Beaver)*, et après que la couche de neige sur les montagnes en général eût rendu impossibles les travaux ordinaires d'exploration, j'ai visité quelques-unes des principales mines du district de Slocan, dans le but de faire une collection d'échantillons des minerais typiques du district.

" La saison a été tout à fait défavorable aux travaux d'exploration dans les montagnes, et en conséquence, il nous a été impossible de terminer l'examen du versant de Slocan du district. A cause du printemps tardif et de l'altitude des montagnes, l'ouvrage a été entravé, d'abord par la neige, ensuite par les pluies, jusqu'à une date assez avancée en juillet. Vers la mi-août, la fumée causée par les feux de forêts a mis fin, pour le moment, aux travaux topographiques dans les montagnes. C'est alors que l'on a fait le levé de la rivière Colombie et des montagnes aux Castors. La fumée a enveloppé les montagnes jusque dans la dernière partie de septembre, alors qu'elle a été dissipée par des chutes de neige.

Méthode de aire les levés.

" La méthode adoptée pour l'exécution des travaux topographiques a été celle suivie dans les campagnes précédentes, savoir : triangulation au théodolite, avec esquisses, d'un pic à l'autre, et avec levés transversaux des sentiers, éminences et vallées intermédiaires qui les rattachaient. L'ébauche ainsi faite a été rattachée aux travaux déjà exécutés par des orientations sur des points fixes, et aussi en la raccordant à Robson et à la pointe Nakusp, dont les positions avaient déjà été déterminées astronomiquement. Le levé de la Colombie a fourni de nouvelles données pour faire ce raccordement.

Caractères topographiques.

" Le caractère de la région examinée est, comme celui d'autres parties du district de la Koutanie Occidentale, extrêmement montagneux. Ses traits caractéristiques spéciaux sont l'escarpement et l'altitude de ses montagnes, le peu de largeur et la profondeur de ses vallées. Seulement en quelques endroits, même les principales vallées, comme celles de la Colombie et de la crique de la Passe (*Pass Creek*), s'élargissent, et sur de courtes distances, présentent des étendues découvertes ou des prairies. Elle se compose essentiellement d'une masse de montagnes, lesquelles, s'élevant en pente rapide de la vallée de la Colombie d'un côté, et brusquement de la Slocan de l'autre, à une altitude de 7,000 ou 8,000 pieds, augmentant graduellement en hauteur vers l'intérieur

jusqu'à ce qu'elles atteignent leur plus grande élévation dans la chaîne des Valhallas, groupe de pics sauvages et abrupts portant des glaciers.

" Dans l'extrême sud, les montagnes sont des dômes massifs. D'un bout à l'autre de toute la partie centrale, ce sont des rochers escarpés élevés, de forme gracieuse et fantastique, supportant de nombreux glaciers et des champs de névé persistants. Dans le nord, sur certaines parties des criques de la Neige (*Snow*) et du Caribou, les montagnes, tout en étant encore hautes et à pic, sont souvent couvertes de drift et d'herbe, ce qui leur donne un aspect moins sévère et plus agréable. Cela est vrai particulièrement des pentes méridionales, car, règle générale par tout le district, les flancs méridionaux des montagnes sont des pentes raides, couvertes de débris, tandis que les septentrionaux présentent des versants très escarpés.

" Le principal écoulement se fait par les cours d'eau torrentiels de peu d'étendue qui occupent les vallées transversales étroites et profondes, prenant ordinairement leur source dans des amphithéâtres ou cirques formés dans la chaîne centrale des pics. Le plateau d'épanchement réel entre la Colombie et la Slocan est sinueux, étant très rapproché de la vallée de la Slocan au nord, mais tournant bientôt vers la Colombie, et ainsi de suite vers le sud. Il a rarement moins de 7,000 pieds de hauteur. Les vallées transversales les plus longues et les plus importantes sur le versant de la Colombie, sont celles des criques McDonald, du Caribou, de la Neige (*Snow*), et Longue (*Long*), au nord, et celles des criques aux Chevreuils (*Deer*) et Cayuse, et la vallée de la Passe (*Pass*), au sud. La dernière, suivant parallèlement la Koutanie, dont elle n'est séparée que par la montagne de la Sentinelle, fournit un défilé facile très bas de la Colombie à la vallée de la Slocan, près de l'endroit où elle débouche sur la Koutanie. La crique de la Passe, venant du nord vers le milieu de cette vallée, tourne ici du côté du sud et suit cette direction jusqu'à la Colombie. Autrefois, elle paraît avoir suivi la direction opposée, et se jetait dans la Slocan. Ecoulement des eaux.

" Bien que les vallées transversales prédominent, il y a dans le district deux vallées longitudinales remarquables : l'une, le prolongement vers le sud de la vallée occupée successivement par la crique aux Moustiques (*Musquito*) et la rivière Colombie, en amont de Burton-City, est égouttée par la crique à la Truite (*Trout*), et l'autre, séparée de celle-ci par un éperon de la chaîne des Valhallas, mais continuant la dépression vers le sud dans la même direction, est celle de la Petite-Slocan. Ce cours d'eau égoutte une superficie considérable, recevant un grand nombre des vallées transversales qu'il y a sur le versant de la Slocan dans la partie centrale et méridionale du distrit. Les marais et les petits lacs sont nombreux dans les parties supérieures des cours Vallées longitudinales.

d'eau, et presque invariablement, ils se trouvent dans les criques à leurs sources, et occupent des sallies de rocher près des crêtes des montagnes. Ces petits lacs, dans les plus hautes montagnes, restent gelés presque tout l'été. Dans la chaîne des Valhallas, ces nombreux petits lacs ont la belle couleur bleu- ou vert-paon particulière aux lacs alimentés par des glaciers. Plus bas dans les cours d'eau, on peut aussi trouver des lacs formés par des avalanches ou des moraines barrant leurs vallées. Des lacs d'une certaine grandeur se rencontrent sur la petite Slocan et sur un ou deux autres cours d'eau. Les lacs la Flèche et Slocan ont été décrits dans des rapports précédents de cette Commission.

Lacs.

Végétation.

" La végétation forestière est semblable à celle que l'on trouve dans d'autres portions de la Koutanie Occidentale, aussi décrite dans des publications antérieures.* Sur le versant de la Colombie, il y a nombre d'étendues ressemblant à des parcs, considérablement boisées de pin rouge (*Pinus ponderosa*).

Géologie.

" A l'exception de certaines parties des bassins des criques du Caribou et de la Neige, et d'un petit espace dans le voisinage du parc aux Chevreuils (*Deer Park*), on peut dire que la région examinée est composée de granit. Nombre de différentes variétés de granit appartenant à plusieurs époques distinctes y sont représentées.† Vu la manière compliquée dont ces roches se recoupent les unes les autres, le nombre de *facies* qu'elles présentent, et la déformation à laquelle elles ont été soumises par places, il est souvent difficile, sinon impossible, d'en déterminer le point de séparation et de délimitation.

Granit gris.

" L'une des roches les plus communes et les plus facilement reconnues est le granit à biotite et à hornblende gris, souvent caractérisé par de gros cristaux porphyriques de feldspath. C'est le même granit que celui qui est développé d'une manière typique à Nelson et en tant d'autres endroits de la Koutanie Occidentale. On l'a déjà décrit comme plus récent que les roches stratifiées de ces endroits, et aussi comme plus récent que les porphyrites. Bien que par endroits la roche soit uniforme sous le rapport du grain et que l'on ne puisse pas y observer de phénocrystes, dans d'autres, le feldspath est porphyrique, quelquefois sur une très grande échelle, les cristaux ayant six à huit pouces de longueur. Lorsque ces gros cristaux de feldspath, en macles de Carlsbad parfaites pénétrant dans le granit, sont recoupés par une surface changeant de couleur à l'air, c'est une roche remarquable. Quand ce granit

* Une liste des principaux arbres est donnée dans le compte rendu sommaire de 1896. On peut trouver d'autres renseignements dans le rapport annuel, 1888-89, vol. IV (N.S.) partie B.

† La composition, la texture et la structure de ces roches varient considérablement, mais pour plus de commodité, nous les rapportons ici aux granits.

est mécaniquement déformé, il devient un gneiss œillé typique, et quand le broiement s'est étendu davantage, il devient un gneiss à grain fin, d'aspect ancien, qui offre très peu de ressemblance avec le granit porphyrique non altéré. On peut trouver un gneiss de cette nature près de Robson.

" Ce granit s'étend de Robson à la crique Cayuse. Un éperon passe à travers le parc aux Chevreuils et au delà, et le long du plateau d'épanchement de la Slocan, il s'étend au nord de la source de la crique aux Chevreuils. Un affleurement en a aussi été vu sur le lac, à cinq milles en amont du parc aux Chevreuils, et une bande de plusieurs milles de largeur s'étend le long du lac la Flèche inférieur, depuis la crique Longue jusqu'à l'extrémité nord de la superficie comprise dans la feuille de carte. A la source de la crique de la Neige et dans les montagnes de Valhalla, on en a observé quelques lambeaux isolés. Son étendue.

" Une autre roche fréquemment rencontrée est un granit plus récent, caractérisé par la couleur de ses feldspaths, lesquels sont ordinairement rosâtres, rougeâtres ou brunâtres. C'est aussi une roche amphibolique à biotite, qui varie considérablement sous le rapport de la composition et de la structure. Intimement associée à ce granit, si intimement que souvent il est impossible de l'en distinguer, se trouve une roche encore plus récente qui indique une phase plus étendue de différenciation. En la suivant vers un contact, cette roche prend la structure d'un porphyre, et sur le bord, elle a une pâte cryptocristalline compacte, avec des phénocrystes de feldspath rose qui y sont enclavés. Granit plus récent.

" Ces 'granits rouges' présentent des affleurements considérables le long de la chaîne du sommet. Ils s'étendent aussi sur le lac la Flèche inférieur, depuis le parc aux Chevreuils jusqu'à la crique Longue. Des dykes formés par ces granits sont très nombreux dans les roches plus anciennes.

" A la source de la crique de la Neige et dans les montagnes de Valhalla, il y a un granit acide, avec du feldspath ordinairement blanc ou rose clair. Le quartz est habituellement abondant dans la roche, tandis que les bisilicates ne se trouvent qu'à de rares intervalles, bien que quelques grenats s'y soient développés. Ce granit est d'ordinaire à grain fin, non porphyrique, avec de fréquents *facies* pegmatitiques. Il est très recoupé par des dykes d'une pegmatite qui renferme de la muscovite, de la tourmaline et des grenats. La pegmatite s'étend à partir de la masse principale, et recoupe les roches plus anciennes du voisinage sous forme de dykes. Ce granit est plus récent que le granit porphyrique gris. Une roche qui y ressemble et qui est peut-être la même, se trouve sur la pente de la Slocan, à trois milles à l'est de la Granit acide.

source de la crique aux Chevreuils. Elle contient aussi des pegmatites à muscovite, et, naturellement, elle est aussi plus récente que le granit gris.

" Les relations entre ces roches et le granit rouge n'ont pas été clairement comprises. Il est possible qu'une nouvelle étude démontre qu'elles se rattachent de près au même épanchement, si toutefois elles n'en font pas partie.

Gneiss.

" En arrière de Robson et en remontant la crique de la Passe, les granits renferment des bandes et des inclusions lenticulaires et irrégulières de gneiss. Ce gneiss est une roche à grain fin, d'aspect ancien, souvent rouilleuse, avec des bandes acidiques et basiques. Les inclusions sont irrégulièrement dispersées dans le granit, leur disposition étant souvent discordante avec la structure gneissique du granit. Dans les inclusions basiques, les dykes de granit et de pegmatite sont séparés, rompus et pelotonnés, ce qui leur donne une apparence pseudo-conglomératique. On ne sait pas si ces gneiss représentent des inclusions des anciens gneiss de Shuswap ou du plus ancien granit de la Koutanie, qui est associé de si près à la formation de Shuswap. Une étude détaillée permettra peut-être de subdiviser davantage les granits du district.

" Tous les granits sont plus ou moins recoupés par des dykes de la roche basique, laquelle constitue la dernière éruption observée du district de la Koutanie Occidentale.

Roches sédimentaires.

" Dans les environs du parc aux Chevreuils, les granits sont remplacés par des roches sédimentaires et par des éruptives plus anciennes et plus basiques, qui paraissent être des porphyrites augitiques et peut-être d'autres roches dioritiques. Elles s'étendent d'une manière plus ou moins continue le long du lac, depuis un point situé à cinq milles en remontant la crique Cayuse jusqu'à un autre point à environ cinq milles en amont du parc aux Chevreuils. Elles sont quelquefois presque complètement recoupées par les granits, mais reparaissent par intervalles entre les points mentionnés. Les roches sédimentaires comprises dans cette superficie consistent en calcaires cristallines, en phyllites et en schistes alliés équivalant probablement à la formation de Nisconlith du Dr Dawson (classée comme cambrien inférieur). Ces roches se trouvent tout près et en arrière du parc aux Chevreuils. Les calcaires, qui sont distribués sur la plus grande surface, s'étendent en une bande depuis deux milles en remontant la petite crique Cayuse jusqu'au lac la Flèche inférieur au petit parc aux Chevreuils.

Injections dans les granits.

" Les plus grandes injections, dans les granits de ce district, d'autres roches ignées et sédimentaires, se trouvent sur les portions supérieures

des criques du Caribou, de la Neige et à la Truite, en arrière de Burton-City. Ces roches consistent en micashistes, en gneiss gris et en calcaires, que l'on peut rapporter à la formation de Shuswap ; en argilites foncées et en phyllites de la formation de Nisconlith, et en roches calcarifères et siliceuses foncées semblables aux ardoises de Slocan de la région de Sandon. Elles sont recoupées par d'anciennes roches éruptives, dont quelques-unes sont tellement altérées, que ce n'est qu'avec difficulté qu'on peut les distinguer de celles de Shuswap. Elles sont aussi recoupées par les granits et par les dykes basiques récents. Vu la manière dont le granit les recoupe, il arrive souvent que leur limite réelle ne peut pas être déterminée. Cela est surtout vrai des gneiss de Shuswap au sud et à l'ouest, où ils s'étendent comme d'innombrables petits lambeaux dans le granit des montagnes de Valhalla.

Côte orientale du lac la Flèche supérieur.

" Les roches qui se voient sur le côté oriental du lac la Flèche supérieur sont décrites par le D[r] Dawson dans le rapport annuel de 1888-89, vol IV (N.S.), p. 40 B. Sur le côté occidental du lac, depuis les sources Halcyon (*Halcyon Springs*) en gagnant le sud, les roches sont semblables. Jusque vis-à-vis du cap Horn, à peu près, les roches sont les micashistes luisants, les gneiss et les calcaires interstratifiés de la formation de Shuswap. A partir de ce point en allant vers le sud, ce sont le plus souvent les argilites foncées de Nisconlith, avec un grand nombre de gros filons de quartz. Ces roches sont très comprimées, étant par places ployées en anticlinales et en synclinales raides. On a aussi observé des roches étirées par pression vertes et grises, qui correspondent peut-être à la formation du lac Adams.

Phénomènes glaciaires.

" Outre la striation et le polissage des roches causés par l'action des glaciers locaux, et les moraines qui marquent les phases successives du retrait de ces derniers vers les pics les plus élevés, des témoignages de glaciation due au grand glacier des Cordillères se voient en différents endroits par tout le district. Les traits frappants se rattachant à cette striation et à ce polissage sont les hautes altitudes auxquelles ils se trouvent, et, malgré les influences perturbatrices des montagnes de Valhalla et des basses vallées voisines de la Colombie et de la Slocan, leur persistance générale à suivre la même direction. L'allure générale de ces stries est à peu près S. 30° E., mais il est possible que la topographie locale influe sur cette direction dans une certaine mesure.

" Des terrasses d'alluvions et de graviers ont été observées en divers endroits, tout le long du versant de la Colombie depuis Burton-City jusqu'à Robson. Bien que l'on en ait vu quelques-unes au-dessus de 4,000 pieds, l'on en a rencontré un plus grand nombre à environ 3,000 pieds, et le nombre de beaucoup le plus grand se trouve entre 2,500 pieds et le niveau actuel du lac. L'une des mieux dessinées et des plus

persistantes, qui indique une interruption assez prolongée dans le retrait graduel des eaux dans lesquelles ces alluvions ont été déposées, se trouve à environ cinq cents à six cents pieds au-dessus du niveau actuel des lacs la Flèche et de la Colombie, ou à peu près à l'élévation de l'ancienne large vallée de la Colombie. Les mouvements généraux indiqués par ces phénomènes et par d'autres, expliquent peut-être quelques-unes des dernières dislocations, par suite desquelles les dépôts minéraux ont été bouleversés.

Dépôts de minerai.

" Des parties du district examiné ont été assez bien explorées, et beaucoup de claims ont été jalonnés. Mais bien que, dans certains cas, les indices de surface soient tout à fait de bon augure, peu ou point de travaux de développement de nature à prouver l'étendue et l'importance des dépôts de minerai, n'ont été jusqu'ici exécutés dans cette partie du district de la Koutanie. Les minéraux industriels ont été trouvés dans des veines dans toutes les plus anciennes roches, depuis les gneiss et les schistes jusqu'au granit rouge. Partout où on les a observés, le mode d'origine des dépôts semble avoir été le même. Ils se rencontrent dans des zones fissurées ou bandes de fracture dans la roche encaissante, dans le voisinage de dykes de 'porphyre' blanc, auxquels ils paraissent se rattacher étroitement. Ils se trouvent quelquefois le long des bords de ces dykes. Il est probable qu'ils ont été formés par des solutions chaudes imprégnées de minéraux, lesquelles ont accompagné la fin de cette période d'activité volcanique, dont le résultat a été l'injection des dykes blancs dans la roche encaissante. Ces solutions, s'introduisant le long des contacts dans certains cas, mais suivant plus ordinairement les zones fissurées dans la roche encaissante comme des canaux, les ont traversées, et, rencontrant un changement dans les conditions de la température et de la pression, elles ont déposé les matières minérales et les sulfures métalliques dont elles étaient chargées, remplaçant par ces éléments la roche encaissante primitive. D'après le caractère des dépôts, l'on doit conclure qu'ils devraient être plus considérables là où la nature de la roche a fourni l'accès le plus facile aux solutions minéralisantes. Les lignes de fracture étant très irrégulières et très nombreuses, l'agent minéralisateur ne s'est pas borné à aucune de ces lignes en particulier ou aux mêmes. Quelquefois, les blocs de roche entre les fractures ont été entièrement remplacés par du minerai, d'autres fois, ils restent comme des 'poudingues' dans les filons. Les gîtes de minerai sont en conséquence très irréguliers, et l'on ne saurait dire qu'ils sont bordés par des salbandes ; de sorte que la règle que l'on doit appliquer à leur exploitation, s'il faut en appliquer une, consiste à suivre le minerai. Les mouvements de la terre postérieurs à leur formation ont produit des failles et des dislo-

Mode d'existence.

cations. Bienque ces dernières soient de nature diverse, l'importance du déplacement n'est ordinairement pas grande, et une étude attentive du terrain révèlera généralement la direction de la faille. Le caractère du minerai varie quelque peu avec la localité, mais il consiste ordinairement en pyrrhotine, galénite, sphalérite, pyrite et chalcopyrite. En outre, dans le camp de Burton, il se rencontre un peu de fahlore, et un peu de tellurure, dit-on.

"Au parc aux Chevreuils, durant la saison, l'on faisait des travaux de développement sur la mine *Blue-Bird*, et sur deux ou trois autres propriétés. Travaux de développement au parc aux Chevreuils.

"Sur l'*Aaron's-Rod*, à deux milles et demi en arrière des Aiguilles (*Needles*), lac la Flèche inférieur, on perçait un tunnel. A l'époque de ma visite, il avait 390 pieds de longueur.

"Dans le camp de Burton-City, on travaillait sur plusieurs claims. On était à installer un compresseur à la *Silver-Queen* pour faire l'épreuve de cette mine et la développer. On continuait les travaux à *Golden-Hope*, où une petite équipe a été occupée durant l'année dernière. Le principal travail est un tunnel de 225 pieds de longueur. Sur la *Millie-Mac*, une équipe d'hommes était occupée à faire des préparatifs pour une exploitation active. Camp de Burton-City.

"Un dépôt considérable de sulfures, connu sous le nom de Grosse-couche (*Big ledge*), se rencontre à six milles en arrière du lac la Flèche supérieur (*Upper Arrow Lake*), vis-à-vis des sources Halcyon. Comme aucun essai n'en a encore été fait, l'on ne sait pas si ce dépôt a une valeur industrielle. Un tunnel de six pieds de largeur et de vingt pieds de longueur, percé sur le claim de Walcott et Skea, traverse des sulfures compacts consistant en pyrite, pyrrhotine, galénite, sphalérite et chalcopyrite. A la surface, le minerai, lorsqu'il est exposé à l'air, se change en minerai de fer grossier rouilleux, ou 'chapeau de fer,' jusqu'à une profondeur de trois ou quatre pieds. Vu que la surface est recouverte, et que nous n'avons pas pu y consacrer de temps, l'étendue du dépôt n'a pas été reconnue. Dix-neuf claims, tous censés couvrir ce filon, ont été jalonnés. Grosse-couche.

"Les principaux travaux de la saison, comme je l'ai déjà observé, m'ont empêché de consacrer du temps à l'examen des mines réellement en exploitation dans différentes parties de la Koutanie Occidentale, à l'exception de celles de la région de Slocan ; mais quelques notes sur ces dernières, résultat d'observations personnelles, peuvent avoir quelque intérêt.

"L'année dernière a été prospère pour le district de Slocan, contrairement à ce que l'on redoutait dans la première partie de la saison, District de Slocan.

alors que l'excitation causée par les découvertes du Klondike et des marchés languissants menaçaient d'en retarder le progrès. L'augmentation des prix de l'argent et du plomb a eu un effet encourageant, de sorte qu'à l'époque de ma visite, l'on faisait des progrès réels et constants, bien qu'ils fussent modestes. Les travaux de développement, tant dans les explorations que dans les mines, ont été très encourageants. Le développement fait dans les travaux inférieurs des grandes mines a surtout rassuré ceux qui avaient des craintes relativement à la continuité des filons de Slocan, car la profondeur atteinte sur les mines *Payne*, *Last-Chance* et autres, a mis au jour de vastes amas de minerai de haute teneur et prouvé la continuité des dépôts de minerai. On devait s'attendre à la chose, car des mines rémunératrices comme la *Ruth*, la *Slocan-Star* et autres, à des altitudes comparativement basses, indiquaient que la minéralisation sur une grande échelle s'étendait à des horizons très rapprochés du fond des vallées. L'absence de dépôts de surface et de végétation forestière facilitant d'une manière remarquable l'exploration sur les sommets des montagnes, doit expliquer pourquoi la plupart des meilleures mines connues sont choisies en ces endroits.

Mines à Sandon.

" La *Payne* a maintenu ou augmenté ses expéditions considérables et constantes de minerai, et le paiement d'excellents dividendes. Les travaux les plus bas sont aujourd'hui à 700 ou 800 pieds au-dessous du tunnel supérieur, et le tunnel le plus long a à peu près 1,200 pieds. La *Ruth*, qui a été achetée l'année dernière par une compagnie anglaise, a, sous la nouvelle administration, pris un rang qui ne le cède qu'à la *Payne* comme mine productrice. La *Slocan-Star* travaille fermement, maintenant sa réputation de mine qui paye des dividendes. Lors de ma visite, on retirait du minerai à concentrer, mais une grande quantité de minerai nettoyé était prête à être enlevée pendant les mois d'hiver, alors que, vu le manque d'eau, l'on a jugé à propos de fermer le concentrateur.

" A la *Last-Chance*, on faisait quelques expéditions, mais tant que le tramway ne sera pas terminé, les travaux de développement seront ceux dont l'on s'occupera principalement. De grandes quantités de minerai de haute teneur sont prêtes à être extraites, et l'on espère que dès que l'on aura achevé les travaux que l'on fait pour en faciliter l'expédition, cette mine sera au nombre de celles qui produisent le plus.

" Sur la *Noble-Five*, sous la nouvelle administration, on s'est aussi occupé du développement. Ces travaux paraissent avancer raisonnablement, et l'on peut s'attendre à ce que des expéditions régulières de cette mine soient bientôt reprises. Les mines *Wonderful*, *Sovereign*,

Treasure-Vault, *Ajax*, et nombre d'autres dans les environs de Sandon, ont aussi produit plus ou moins de minerai.

" Dans le bassin de l'Idaho (*Idaho Basin*), les plus grandes mines sont exploitées vigoureusement. La *Queen-Bess*, appartenant aujourd'hui à la *Queen-Bess Proprietary Company*, Angleterre, est devenue l'une des mines importantes en ce qui concerne les expéditions. Le groupe *Idaho-Alamo* continue à extraire de grandes quantités de minerai. On est à extraire du minerai de très haute teneur de l'*Idaho*, une partie contenant une forte proportion d'agent natif.

Mines sur la crique Hawson.

" Outre celles qui viennent d'être mentionnées, dans cette partie et dans d'autres parties du district, d'autres mines font des progrès magnifiques. Les travaux de développement sur un certain nombre des claims permettent d'espérer que des additions seront faites à la liste des mines qui font des expéditions, et plusieurs nouvelles concessions de très belle apparence sont mentionnées, de sorte qu'aujourd'hui la situation minière de la région de Slocan est considérée comme plus satisfaisante qu'à aucune époque antérieure de son histoire."

Progrès général.

Alberta Septentrional.

(*Avec parties voisines de la Colombie-Britannique.*)

M. J. McEvoy a été occupé, durant la première partie de l'année, à la préparation d'une carte-esquisse topographique d'une portion du district de la Kootanie Occidentale, C.-B., d'après des levés faits pendant l'été précédent.

Travaux de M. J. McEvoy.

Il fait le rapport suivant sur son exploration de la dernière campagne, depuis Edmonton en gagnant l'ouest par le défilé de la Tête-Jaune (*Yellow Head Pass*) jusqu'aux rivières Fraser et du Canot (*Canoe*) :—

Route à travers le défilé de la Tête-Jaune.

" Dans la région examinée durant la dernière campagne, des explorations avaient déjà été faites par le Dr (aujourd'hui sir James) Hector, lesquelles se rattachaient à l'exploration de l'Amérique-Britannique du Nord du capitaine Palliser, qui, en 1859, s'est rendu d'Edmonton vers l'ouest jusqu'à la rivière Athabasca, qu'il a remontée sur une certaine distance en amont du comptoir Henry. Les arpenteurs du gouvernement, employés à chercher des lignes pour le chemin de fer Canadien du Pacifique, ont plus tard fait plusieurs expéditions de reconnaissance le long de cette route, et un levé du tracé définitif a été complété en 1876.

Explorations antérieures.

"Je quittai Ottawa le 24 mai et arrivai à Edmonton le 1er juin, où je me procurai les provisions nécessaires, et le voyage vers l'ouest commença le 7 juin. Le groupe d'explorateurs comprenait: Wm Spreadborough (qui, outre qu'il a rempli d'autres fonctions, a fait une collection de plantes,) et F. A. Jackson et S. Derr, comme emballeurs. De plus, M. R. Hardisty fut engagé pour transporter le gros des provisions jusqu'au comptoir Henry.

Lac Sainte-Anne.

" Un chemin de roulage conduit à travers une bonne région agricole jusqu'au lac Sainte-Anne, traversant et retraversant plusieurs fois la rivière à l'Esturgeon (*Sturgeon River*). Le lac Sainte-Anne est peu profond ; la largeur en est d'environ trois milles et demi, et la longueur de huit milles, jusqu'à la Passe, au nord de laquelle on rapporte qu'il s'élargit de nouveau et forme une nappe d'eau encore plus grande. Au poste que la Compagnie de la Baie d'Huson possède en cet endroit, sous la surveillance de M. Taylor, auquel je suis redevable de l'aide bienveillante qu'il m'a donnée, les arrangements pour le transport des provisions et de l'attirail furent complétés, et je me procurai tous les chevaux qu'il me fallait.

" Après avoir quitté le lac Sainte-Anne le 11 juin, et après nous être dirigés vers le sud *viâ* le lac de l'Ile *(Island Lake)*, nous atteignîmes la rivière Pimbina le 13. Au lac de l'Ile se trouve le poste de traite de Pierre Grey, l'établissement le plus éloigné sur la route qui soit occupé en permanence, à l'exception de celui de Swift, au comptoir Henry.

Couches de houille sur la rivière Pimbina.

" La rivière Pimbina a à peu près quatre-vingts verges de largeur, et à l'époque de notre voyage, elle était très basse et pouvait être facilement traversée à pied. Au commencement du printemps et pendant une saison pluvieuse, elle est tellement profonde qu'il faut que les chevaux la passent à la nage. Plusieurs affleurements de houille se rencontrent sur les berges de la rivière, principalement en amont du gué. La houille a été en feu ici il y a des années, et les couches sus-jacentes d'argile et d'argile schisteuse se sont affaissées, ce qui donne à la localité un aspect très bouleversé. L'argile blanche, sous l'action du feu, est devenue en partie une terre cuite rouge pâle. A un demi-mille en amont du gué, du côté est, affleure une couche de houille de 17 pieds 10 pouces d'épaisseur, dont les quatre pieds supérieurs sont de la houille impure. Du côté opposé, il y a une couche de 13 pieds d'épaisseur, ayant quatre petites cloisons d'argile et d'argile schisteuse carbonifère, formant en tout neuf pouces. Deux petites veines séparées par de l'argile schisteuse carbonifère et de l'argile surmontent cette dernière.

"La vallée de la Pimbina est de 250 à 300 pieds au-dessous du niveau de la région environnante, et fournit la preuve qu'il y a eu une érosion plus grande que celle que l'on s'attend à voir quand l'on considère le volume de l'eau. Une explication possible de la chose sera donnée plus loin, basée sur ce qui a été observé aux montagnes près de sa source.

Erosion de la vallée de la Pimbina.

"Au delà de la rivière Pimbina, la route atteint rapidement le niveau de la région environnante, qui, loin du voisinage immédiat des cours d'eau, est unie, et elle continue vers l'ouest, traversant la rivière Lobstick, tributaire de la Pimbina connu dans la contrée sous le nom de rivière de la Bouse-de-Buffle *(Buffalo-dung)*, à un point où sa vallée n'a que cinquante pieds de profondeur. Plus loin vers l'ouest, la route traverse une région qui s'élève graduellement et s'incline doucement du côté du nord dans la direction de la rivière Lobstick. Les petits tributaires influent très peu sur la surface, et l'on ne peut pas trouver d'affleurements de roches ; de fait, il n'en a pas été vu sur tout le chemin depuis la Pimbina jusqu'à la rivière McLeod. Les traits caractéristiques de la route sont : de petits arbres touffus, dont la plus grande partie a été détruite par le feu, et des châblis, de fréquents creux marécageux, et de la boue tenace profonde, avec plusieurs maskegs dangereux. Comme les quelques personnes qui passent par cette route coupent rarement un petit arbre mort si elles peuvent l'éviter ou sauter par-dessus, l'on peut facilement comprendre que, surtout dans une saison pluvieuse, le prétendu sentier n'est rien moins que praticable. Le vieux sentier construit pour les explorations que le gouvernement a fait faire en 1874-76 pour le chemin de fer peut encore être distingué par places, mais on s'en sert peu. Les troncs d'arbres jetés à cette époque à travers les marais sont aujourd'hui dans un si mauvais état qu'il est dangereux pour les animaux d'y passer.

De la rivière Pimbina à la rivière McLeod.

"Avant d'atteindre la rivière McLeod, deux de ses tributaires, la crique du Loup (*Wolf*) et celle de l'Orignal (*Moose*) furent traversées. La première est un cours d'eau considérable qui prend sa source dans une branche de la rivière Pimbina. Entre les deux, le sentier longe un coteau de sable se dirigeant N. 65° O.,* ayant près de deux milles de longueur, tournant au S. 70° O. vers son extrémité occidentale, avec plusieurs embranchements orientés N. 55° E. La largeur du coteau est de cinquante à cent pieds, sa hauteur, de cinq à quarante pieds, et son élévation au-dessus de la mer, d'environ 2,900 pieds.

"A deux milles et demi au delà de la crique de l'Orignal, nous atteignîmes et traversâmes la rivière McLeod. Elle a 330 pieds de largeur, et à cette époque (19 juin), elle n'avait pas plus de deux pieds de pro-

Rivière McLeod.

* Les directions se rapportent au méridien vrai, mais il doit être compris que les directions et les distances sont ici données sujettes à correction.

fondeur au gué ; bien qu'elle roule un volume d'eau de beaucoup plus considérable que celui de la Pimbina, sa vallée a comparativement peu de profondeur, seulement 90 à 100 pieds.

" En suivant la berge septentrionale de la McLeod, on atteint le Gros-Remous *(Big Eddy)* après avoir parcouru une distance de sept milles. Ici, la rivière fait un détour semi-circulaire au sud, tandis que le sentier, continuant vers l'ouest, la rejoint de nouveau à la crique de la Vase-Blanche *(White Mud Creek)*, distance de dix milles. Un grand tributaire, appelé par les sauvages rivière du Bâton *(Stick River)*, qui part près du pied des montagnes, se jette dans la McLeod à la pointe méridionale de ce détour. Depuis la crique de la Vase-Blanche, le sentier suit la rivière encore treize milles et demi, jusqu'à un endroit autrefois appelé Cache du Plum-Pudding, aujourd'hui nommé les *Leavings*. Les affleurements de roche ne sont pas fréquents sur cette partie de la McLeod, mais aux endroits où l'on en voit, ils consistent en grès grossiers gris-jaunâtre, en grès argileux, en argile schisteuse carbonifère à fausse stratification, et en petites veines de lignite. Ils sont d'âge de la formation de Laramie et en représentent probablement la division inférieure.

Plateau d'épanchement McLeod-Athabasca.

" Aux *Leavings*, la rivière fait un coude vers le sud, tandis que le sentier, continuant dans la direction de l'ouest, traverse le plateau d'épanchement de la rivière Athabasca. Ce plateau d'épanchement est une région légèrement onduleuse, s'élevant doucement à une altitude de 940 pieds au-dessus de la McLeod, ou 1,340 pieds au-dessus de l'Athabasca. En ligne droite, la distance entre les rivières n'est que d'environ dix milles. Le sentier, toutefois, tourne vers le sud-ouest en partant du sommet et atteint l'Athabasca à un point éloigné de vingt milles des *Leavings* sur la McLeod. Toute cette contrée a été ravagée par le feu il y a quelques années, et une grande partie du bois détruit avait des dimensions convenables pour le marché.

Climat.

" Le climat de la région jusqu'ici traversée est incontestablement humide, mais à mesure que l'on approche du fond de la vallée de l'Athabasca, les preuves d'un changement deviennent apparentes ; ainsi, les arbres sont plus petits et plus clairsemés, les versants de collines sont plus rapides et les berges des cours d'eau sont escarpées, et il y a une différence prononcée dans la végétation. La différence est plus sensible plus en amont de la rivière, et est plus accentuée entre le comptoir de Jasper et le comptoir Henry.

Fossiles du Laramie inférieur.

" Près de l'embouchure du petit cours d'eau appelé crique au Grès *(Sandstone Creek)*, que le sentier longe en descendant jusqu'à l'Athabasca, nous avons tiré quelques fossiles d'un affleurement d'argiles schisteuses grises et carbonifères et de grès gris et jaunâtre. M.

Whiteaves, après avoir fait un examen préliminaire de ces fossiles, dit qu'ils correspondent aux fossiles trouvés ailleurs dans les roches du Laramie inférieur.

" A quatre milles plus loin en amont de l'Athabasca, à un endroit connu sous le nom de Né-kas-pé-kwat (changé en celui de Cache-Picotte), un embranchement de la route tourne vers le nord, traverse la rivière et mène à la rivière aux Boucanes *(Smoky River).* Cette partie de la vallée de l'Athabasca est en grande partie une région herbeuse découverte, avec quelques petits arbres de seconde venue. Le versant du côté sud-ouest de la vallée est très modéré, et à un mille en arrière de l'élévation, il n'est pas à plus de cent pieds au-dessus de la rivière. Les mêmes traits caractéristiques se continuent en montant jusqu'à la crique de la Prairie, soit à une distance de cinq milles plus loin. Là se voit la première preuve du bouleversement se rattachant au soulèvement des montagnes. Des grès verdâtres interstratifiés avec des argiles schisteuses noires, etc., contenant de petites veines irrégulières de lignite, se trouvent ici, se dirigeant N. 80° O., et plongeant vers le nord et le sud sous des angles de 70° à verticalement. Il est possible que ces roches représentent les argiles schisteuses de Pierre et les grès de Fox-Hill.

Argiles schisteuses de Pierre et grès de Fox-Hill.

" Jusqu'ici rien n'indique que l'on approche d'une région montagneuse, car malgré les preuves que les rocches ont subi de grands ploiements, les collines du voisinage de la rivière ne s'élèvent nulle part à plus de 400 ou 500 pieds.

" Immédiatement en amont de l'embouchure de la crique de la Prairie, la rivière fait un coude vers l'ouest sur une distance de huit milles, où elle sort du lac Brûlé. Ce lac est un élargissement de la rivière d'environ sept milles de longueur et d'une largeur d'un demi-mille à un mille. Le sentier ne suit pas ce détour de la rivière, mais remonte la crique de la Prairie sur une distance de neuf milles, puis tourne vers le sud-ouest à travers la crique de la Pierre-sèche (*Drystone*) jusqu'à la crique au Violon (*Fiddle*), qui tombe dans l'Athabasca à la tête du lac Brûlé.

Calcaires.

" A mesure que l'on remonte la crique de la Prairie, les éminences qui se dirigent à angle droit avec son cours deviennent plus élevées, et entre la crique de la Prairie et la crique de la Pierre-sèche, se voient les premiers contreforts des Montagnes-Rocheuses. Les calcaires font ici leur apparition pour la première fois vers le nord-est, dans un pli anticlinal aigu, légèrement renversé. Sur le côté opposé de la rivière, dans la montagne Bullrush, les calcaires ont apparemment été ployés de la même manière, mais ensuite bouleversés et brisés par une poussée venant du sud, qui a produit au moins deux lignes de failles. Les

13*a*—6

principales roches qu'il y a ici sont des calcaires à grain fin gris et bleuâtres, auxquels sont associés des argiles schisteuses légèrement stratifiées, siliceuses et calcarifères, devenant jaunâtres à l'air, un calcaire feuilleté foncé et une argile schisteuse carbonifère.

Formations représentées.

"Il ne serait pas opportun, dans ce rapport préliminaire, de faire d'énoncés en détail relativement à l'âge de ces roches, car les travaux de la campagne n'ont pas encore été rapportés, et les fossiles n'ont pas été, non plus, examinés avec soin. Il y a cependant une grande épaisseur de roches qui affleurent dans la vallée de l'Athabasca, comprenant des calcaires bleus et gris, des calcaires magnésiens, souvent durcis inégalement et contenant des couches pétrosiliceuses, des quartzites plus ou moins dolomitiques dans certaines parties, avec un peu d'argile schisteuse jaune et d'argile schisteuse carbonifère. Des couches carbonifères et dévoniennes sont représentées et aussi, probablement, quelques roches cambriennes correspondant au groupe de la Montagne-du-Château *(Castle Mountain)* de M. McConnell. Les roches qui se rencontrent dans les premiers contreforts mentionnés ci-dessus, représentent très probablement les calcaires de Banff.

Roche à Millette.

"De ce point en montant, de hautes montagnes pleines d'aspérités s'élèvent hardiment de chaque côté de la vallée, avec des escarpements verticaux et des pentes en talus à pic, laissant une vallée à fond plat de un à deux milles de largeur, à travers laquelle serpente l'Athabasca, rarement en un seul cours d'eau, mais perdue dans un réseau de javelles. Le trait caractéristique le plus remarquable est la Roche à Millette, promontoire de roche nu, présentant un front vertical, qui se dresse sur le côté oriental de la vallée immédiatement en aval du lac Jasper. La limite des arbres n'est pas élevée, car il s'en trouve rarement au-dessus de 6,000 pieds, et ils disparaissent souvent à 5,500 pieds, la limite dans chaque cas étant en grande partie déterminée par la nature abritée ou exposée de la situation. L'aspect général des montagnes est âpre et stérile, les versants étant trop escarpés dans la plupart des endroits pour supporter des arbres.

Vallées latérales accouplées.

"Le sens de la stratification des roches est de S. 60° E. à S. 70° E., et les cours d'eau confluents ayant la même direction sont généralement disposés par couples, chaque couple occupant une vallée continue, traversant la principale vallée approximativement à angle droit. Un exemple remarquable de ce fait se trouve dans le cas des rivières aux Roches (*Rocky*) et aux Pierres (*Stony*), cette dernière appelée primitivement rivière des Serpents *(Snake Indian River)*, qui se joignent à l'Athabasca, près de l'emplacement du comptoir de Jasper au pied du lac Jasper.

"La rivière aux Roches, où nous l'avons traversée près de son embouchure, est divisée en dix chenaux distincts, et était à peine guéable à cette époque. Le lac Jasper a à peu près six milles de longueur et un mille de largeur. Sa rive orientale est formée par un étroit coteau de sable de trente pieds de hauteur, et de cinquante verges à un quart de mille de largeur. Sur l'autre versant du coteau et s'étendant jusqu'au pied des collines, il y a deux nappes d'eau plus petites appelées les lacs au Poisson (*Fish Lakes*). La forme actuelle de ce coteau est entièrement due à l'action du vent, qui a poussé de la grève et déposé sur le sommet le sable fin d'alluvion. La même action se continue le long des berges de la rivière plus en amont de la vallée, et l'on a aussi remarqué la chose sur la rive orientale du lac Brûlé. Lac Jasper.

"Plusieurs sources d'eau sulfureuse se rencontrent dans cette partie de la vallée, la plus grande que nous ayons vue se trouvant sur le côté est, à trois milles environ en amont du lac Jasper. Un ruisseau d'eau froide vert-bleuâtre, de trois pieds de largeur et de quatre pieds de profondeur, sentant très fortement l'hydrogène sulfuré, sort de dessous les roches dolomitiques, laissant un dépôt de soufre natif dans son lit. Eau sulfureuse.

"A quelques milles en amont du lac Jasper, l'Athabasca incline légèrement vers l'est et continue dans cette direction jusqu'à l'emplacement du comptoir Henry, recevant dans son cours les eaux de la rivière Snaring, qui vient de l'ouest. Au comptoir Henry, la rivière Maligne vient du côté de l'est. C'est un cours d'eau rapide, que l'on peut traverser seulement lorsqu'il est très bas, et qui ne possède aucun trait caractéristique remarquable pendant le premier mille et demi en amont de son embouchure. Il sort ensuite d'une étroite gorge tortueuse de cinquante à cent pieds de profondeur, et de quinze à trente pieds de largeur. Les parois rocheuses de cette ouverture se sont partiellement refermées à leur sommet et, par places, se touchent presque, des cailloux qui se trouvent dans la crevasse les empêchant de se refermer complètement. Cela est dû en partie à une fracture produite dans les roches sur un côté. En atteignant le niveau de la vallée en amont de la gorge, à 350 pieds au-dessus de la rivière Athabasca, l'on voit que le volume du cours d'eau n'est que le huitième environ de celui d'aval, et il est évident que la masse d'eau principale vient par des passages souterrains. Passage souterrain de la rivière Maligne.

"M. Hardisty partit pour retourner à Edmonton le 4 juillet, avec les douze chevaux loués. Le reste, avec tout les bagages, était de l'autre côté de l'Athabasca le 5. La rivière est rapide et étroite à la traversée juste en aval de l'embouchure de la rivière Maligne. A peu près la moitié des provisions fut déposée dans la cabane de M. Swift, Nous traversons l'Athabasca.

sur le côté ouest, à deux milles et demi en aval de la traversée, et le voyage vers l'ouest fut repris le 7.

Contact disloqué avec la formation de la Rivière-aux-Arcs.

" A trois quarts de mille en amont du comptoir Henry, les calcaires dévono-carbonifères sont séparés par une faille, et malgré la grande épaisseur de ces roches, aucune trace n'en a été trouvée sur la route à l'ouest de cette dislocation. Les roches mises en contact avec les calcaires par cette faille, sont des conglomérats durs à grain fin ou des grès quartzitiques grossiers. Quelques-uns de ces conglomérats renferment des galets de quartz rosâtre, laiteux et semi-transparent, ayant jusqu'à un demi-pouce de diamètre, le tout ressemblant de très près aux conglomérats de la formation de la Rivière-aux-Arcs. Associés à ces conglomérats et les supportant, à une courte distance au sud, sur la rivière à Millette, se trouvent d'autres conglomérats à grain fin, pressés au point qu'ils ont pris la structure d'un schiste, avec beaucoup de mica fin pâle. Interstratifiés avec ces roches, l'on voit des schistes à grain fin gris et gris-verdâtre, avec clivage d'ardoise en feuilles minces. Le cours de la rivière à Millette, qui sort du défilé de la Tête-Jaune et se jette dans l'Athabasca, à cinq milles en amont de la Maligne, suit approximativement le sommet d'un pli anticlinal rompu de ces roches.

Rivière à Millette.

" Remontant la rivière à Millette, le sentier suit les arêtes rocheuses pendant envion deux milles, près du cours d'eau et à travers de petits pins morts abattus par le vent, puis, descendant jusqu'à la platière de la rivière, il traverse cette dernière quatre fois sur une distance de trois milles, afin d'en éviter les berges rocheuses et escarpées. Les animaux doivent nager au gué le moins profond, sauf dans le temps des basses eaux. A dix milles en remontant, le fond de la rivière s'élargit, et le cours d'eau serpente à travers des marais et des prairies sur une largeur d'un demi-mille et plus. Ce caractère de la vallée se continue jusqu'à un mille du défilé, le volume d'eau principal ayant dans l'intervalle été reçu des vallées latérales.

Défilé de la Tête-Jaune.

"La rivière à Millette est traversée pour la dernière fois à un endroit où le chenal est obstrué par des amoncellements de troncs d'arbres, et elle est divisée en plusieurs branches courant parmi les arbres. Quand la dernière de ces branches est traversée, l'on s'aperçoit tout à coup que le sommet du défilé de la Tête-Jaune a été franchi, car lorsque l'eau est haute, une partie en passe par cette branche dans le plateau d'épanchement de la Fraser. L'attitude du sommet du défilé e t de 3,733 pieds au-dessus du niveau de la mer, d'après le levé fait pour le chemin de fer. En droite ligne, il est éloigné de dix-huit milles de la rivière Athabasca, et se trouve à 400 pieds au-dessus d'elle.

Vallée à l'ouest du sommet.

" A partir du sommet, la route suit le fond de la vallée dans une direction sud-ouest, s'inclinant doucement vers le lac de la Tête-Jaune

(*Yellow Head*) ou de la Bouse-de-Vache (*Cow-dung*), éloigné de deux milles et demi du défilé et à 100 pieds au-dessous. Le lac de la Tête-Jaune est une nappe d'eau étroite d'à peu près cinq milles de longueur, et d'un demi-mille de largeur. La route longe la rive nord-ouest, traversant un abatis épais de gros arbres. Un petit ruisseau d'un mille de longueur porte les eaux de ce lac à la rivière Fraser, qui est ici un grand cours d'eau rapide et vaseux non guéable à cette saison.

Roches vues dans le défilé.

" D'un bout à l'autre du défilé, au fond de la vallée, se continuent des affleurements de conglomérat gris schisteux à grain assez fin, accompagnés de schistes lisses gris-verdâtre et d'argilites verdâtres, tandis que les montagnes qui se dressent de chaque côté du défilé, en arrière des contreforts ou arêtes intermédiaires, exposent, surmontant ces roches, une grande épaisseur de quartzites grises à grain fin, au-dessous desquelles se trouvent 150 pieds ou plus de dolomie gris clair grossièrement cristalline. Nous avons gravi une montagne sur le côté septentrional du défilé, pour examiner ces roches et prendre des esquisses topographiques.

Vallée de la rivière Fraser.

" La vallée de la Fraser, que descend maintenant le sentier, est large et en partie dépourvue d'arbres. La rivière baigne le pied du versant escarpé de la montagne au sud, laissant une pente qui s'élève doucement au nord, d'un demi-mille ou plus de largeur. A quelques milles en aval, le bois devient plus gros et plus épais, et à douze milles du defilé, commence la première région récemment ravagée par le feu. La forêt brûlée se continue presque sans interruption jusqu'à la Cache de la Tête-Jaune, la plus grande partie en ayant été détruite par le feu au commencement de cette saison. A quatorze milles du défilé, un grand ruisseau appelé le ruisseau Grant (*Grant Brook*) vient du nord. Il a environ cinquante pieds de largeur et est très rapide. Une montagne qui s'élève sur la rive occidentale de ce cours d'eau et au nord de la Fraser a été visitée ; elle exposait des quartzites grises, de la dolomie cristalline et un peu de calcaire blanc cristallin, surmontés de calcaires feuilletés bleu foncé et de schistes jaunâtres et gris-verdâtre. La ligne de direction de la Fraser dans cette partie suit le sens de la stratification des roches. Deux grands tributaires viennent du sud, sans parler d'un grand nombre de plus petits.

" La rivière aux Orignaux (*Moose River*) est à trois milles en aval du ruisseau Grant. C'est un cours d'eau vaseux et rapide de 150 pieds de largeur, et guéable, excepté lorsque l'eau est très haute. La tête du lac aux Orignaux est à deux milles et quart en aval du passage de la rivière aux Orignaux. Le lac a huit milles et demi de longueur, et un mille de largeur près de son extrémité orientale, se rétrécissant graduellement vers l'ouest. Un autre grand tributaire venant du sud se

Destruction de bois.

jette près de la tête du lac. Dans cette partie de la vallée, le feu a détruit des épinettes de grande valeur.

" La rivière Fraser, après être sortie du lac aux Orignaux, continue sa course vers l'ouest, coulant lentement pendant deux ou trois milles entre des rives éloignées l'une de l'autre, puis elle se rétrécit, et sa pente devenant plus rapide, elle accélère sa marche. A quatorze milles en aval du lac aux Orignaux, le premier de deux grands tributaires septentrionaux, séparés par une distance d'un mille et demi, rejoint la Fraser. C'est un cours d'eau peu profond de 100 pieds de largeur, ayant un courant modéré, passant près du pied du pic Robson, montagne extrêmement haute se dressant à cinq milles à peu près au nord de la Fraser. Un calcul approximatif porte la hauteur de ce pic à 13,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce qui démontre qu'il est le plus haut point connu des Montagnes-Rocheuses au nord de la frontière internationale. Ces cours d'eau sont connus collectivement sous le nom des Grandes-Fourches (*Grand Forks*) de la rivière Fraser. Le tributaire occidental, aujourd'hui communément appelé rivière Rapide (*Swift-current*), est une rivière tumultueuse, alimentée par des glaciers et n'ayant pas de cours certain. Elle peut quelquefois être passée à gué sans difficulté le matin, et être tout à fait impassable le soir.

" Une montagne qui se dresse entre ces cours d'eau expose un conglomérat schisteux interstratifié avec un schiste gris-verdâtre tendre, et, près du sommet, des couches de calcaire feuilleté foncé et d'argilite grise et noire.

" Un peu en amont de cet endroit, la rivière Fraser change sa première direction N. 65° O. en une direction S. 60° O., et continue ainsi jusqu'à la Cache de la Tête-Jaune, traversant obliquement le sens de la stratification des roches. De la rivière Rapide à la Cache, il y a dix milles, et sur la dernière partie de cette distance, la vallée se rétrécit sensiblement, la rivière coulant entre de hautes berges de gravier, et près de la Cache, entre de petits caps à pic et rocheux.

Grande vallée à la Cache de la Tête-Jaune.

" A la Cache de la Tête-Jaune, la Fraser débouche dans la grande vallée qui est le trait caractéristique le plus important de la contrée montagneuse de l'ouest. Une bonne description de cette vallée, avec mention spéciale d'une autre partie de sa longueur, est donnée par M. McConnell dans le rapport annuel de 1894 (pages 20-21 c). Le fond de la vallée a ici quatre à cinq milles de largeur et est très plat. Le climat y étant sec, il est seulement couvert d'une légère forêt de pins. Les principaux traits caractéristiques en sont si bien conservés d'un bout à l'autre, qu'il y a ici une ressemblance frappante avec la partie que l'on en voit près de Donald, sur le chemin de fer Canadien du

Pacifique. Elle mérite un nom qui ait plus qu'une signification descriptive locale.

" La Fraser fait ici un coude au nord-ouest en descendant cette vallée, et reçoit un tributaire, la rivière McLennan, du sud-est. La McLennan prend sa source dans un lac peu profond dans la vallée principale, appelé lac aux Atocas (*Cranberry Lake*), éloigné de quinze milles de la Fraser et ayant une altitude de 6,222 pieds, mais qui tire la plus grande partie de son eau des montagnes voisines. Il n'y a que trois quarts de mille du lac aux Atocas à la rivière du Canot (*Canoe River*), qui vient du sud-ouest et descend la vallée principale dans une direction opposée à celle de la Fraser.

Lac aux Atocas.

"Sept montagnes du voisinage ont été visitées, quatre du côté oriental et trois du côté occidental de la vallée. Il est évident que la vallée non seulement indique une grande division dans la topographie, mais forme aussi un point de partage d'importance géologique. Du côté oriental, les premières roches rencontrées sont des conglomérats, aujourd'hui pressés de telle sorte qu'ils ont, à l'extérieur, l'apparence d'un micaschiste grossier. Ces roches sont surmontées, près des sommets, par des plis onduleux d'argilite noire et de schistes jaunes, renfermant des couches de calcaire feuilleté foncé, de calcaire dolomitique jaune finement cristallin, et de talc. Les premières correspondent probablement à la formation de la Rivière-aux-Arcs, et les dernières, au groupe de la Montagne-du-Château, d'âge cambrien. Le côté occidental est formé entièrement de roches non encore rencontrées dans cette exploration. Elles consistent en micaschistes grenatifères et en gneiss, avec des schistes micacés noirâtes et des gneiss de couleur claire qui représentent une roche granitoïde feuilletée. Le micaschiste grenatifère est la roche prédominante. En certains endroits, elle est formée presque entièrement de mica et de grenat. Il est à peu près certain que ces roches, bien qu'elles diffèrent un peu de la formation de Shuswap qui se voit plus au sud, sont rapportables à cette formation. Elles renferment de nombreuses veines de pegmatite grossière, qui, outre les éléments constituants ordinaires, contiennent de la tourmaline, du grenat, de la cyanite, du béryl et de l'apatite.

Changement dans la formation des roches dans la grande vallée.

Formation de Shuswap.

" Sur l'une de ces veines est située la mine de mica *Bonanza*, à sept milles au sud de la Cache de la Tête-Jaune, à 5,300 pieds au-dessus du niveau de la rivière Fraser. La veine a environ quinze pieds de largeur, à l'endroit où l'on a fait une tranchée, et plonge vers le S. 45° O. en stratification concordante avec la roche encaissante. Son prolongement vers le nord-ouest est couvert par le talus formé au bas de la montagne, tandis que du côté sud-ouest de la tranchée, on voit que le sommet primitif du dépôt est couvert par le micaschiste. A l'époque de notre

Mine de mica Bonanza.

visite, MM. D. Winter et J. F. Smith, avec une équipe de dix hommes, étaient occupés à extraire et à couper le mica destiné à être expédié au moyen de chevaux à la station de chemin de fer la plus rapprochée. Le quartz, le feldspath et le mica sont en grosses masses distinctes, les cristaux de mica ayant souvent dix-huit pouces de longueur et onze pouces de largeur, et ils se trouvent en plus grande abondance près du toit. Il est évident que la masse s'est refroidie à une grande profondeur et très lentement, pour permettre cette agrégation. Bien que virtuellement aucun travail n'ait été fait dans le but de reconnaître l'étendue du dépôt, l'on peut raisonnablement espérer, d'après ce que l'on en voit actuellement, que l'on peut tirer d'ici une grande quantité de mica. Le mica est une muscovite transparente avec une très légère teinte verdâtre clair, et est d'ailleurs d'excellente qualité. Les probabilités d'autres développements importants paraissent très favorables.

"Un autre claim, appartenant à des mineurs d'Edmonton, est situé à quelques milles au sud-est de la mine *Bonanza*. A quinze milles au sud-est, sur les montagnes, près des sources de la rivière du Canot, plusieurs claims ont aussi été jalonnés. Sur l'un de ces claims, on rapporte que des travaux ont été faits, mettant à découvert un dépôt de mica marchand. On peut s'attendre à ce que de nouvelles découvertes de dépôts importants de mica soient faites dans ces roches, qui sont de même caractère sur une distance de vingt milles au moins, et probablement beaucoup plus loin.

Sentiers nécessaires.

"Un grand obstacle à l'exploitation de cette industrie ou de toute autre industrie minière dans cette partie du pays, c'est la difficulté qu'il y a de voyager en l'absence de sentiers propices. Il faut dix sept à vingt jours pour atteindre la Cache de la Tête-Jaune de Kamloops, distance de 215 milles, dans la condition où est actuellement le sentier. D'Edmonton à la Cache, distance d'environ 350 milles, il faut ordinairement vingt-cinq jours, mais à une époque très favorable, la distance pourrait être franchie en vingt jours. On voit donc que, sans parler de la question de l'expédition des produits des mines, la plus grande partie de la courte saison durant laquelle on peut travailler est gaspillée à aller et venir. Une somme modérée dépensée à propos sur ces routes les mettrait dans un assez bon état.

"Les roches de la formation de Shuswap, mentionnées ci-dessus comme occupant le côté sud-ouest de la grande vallée, ne contiennent pas d'or, mais sur l'autre côté, on peut en recueillir des indices dans la plupart des tributaires. Sur les montagnes à environ 7 milles de la Cache, dans les roches dont il a déjà été question comme correspondant probablement au groupe de la Montagne-du-Château, de nombreux

filons de quartz ont été observés. Aux endroits où ils ont été remarqués, le plan de clivage des roches plonge vers le sud sous des angles élevés, tandis qu'un clivage vertical secondaire court nord et sud. Les filons de quartz de plus grande dimension et les plus nombreux se dirigent parallèlement à ce plan de clivage secondaire, et ont une épaisseur de un à cinq pieds, tandis que de plus petits filons lenticulaires suivent le principal clivage. Ces filons exposent beaucoup de pyrite de fer oxydée et de la galène. Il est démontré que la galène est argentifère.

Filons de quartz.

Galène argentifère.

" On peut voir des filons de quartz en beaucoup d'endroits le long de la route, sur tout le chemin depuis cette localité jusqu'à la rivière Athabasca. Sur la rivière à Millette, les roches sont fréquemment marquées de petites veines de quartz blanc disposées en réseau. Quelquefois elles atteignent une largeur de deux pieds et plus, et l'on rapporte que des essais ont démontré que des claims choisis là donnent huit piastres d'or à la tonne. On peut recueillir des indices d'or en plusieurs endroits sur la rivière à Millette. Au contact disloqué des calcaires et des conglomérats, près du comptoir Henry, l'on a observé de la galène dans une petite veine.

Or sur la rivière à Millette.

"Lors du voyage de retour, de nouveaux travaux ont été faits sur le côté nord de la vallée de la Fraser, en amont du lac aux Orignaux, pour déterminer la position d'une bande de quartzite rouilleuse dont la couleur, à l'air, passe à un rouge brillant. Vues de loin, ces montagnes ont une magnifique apparence de rouge et de jaune, et suggèrent l'idée de leur donner le nom de montagnes de l'Arc-en-ciel (*Rainbow Mountains*).

" Après être revenus à l'habitation de Swift, près du comptoir Henry, le 1er septembre, nous avons trouvé dans un parfait état toutes les provisions que nous y avions déposées deux mois auparavant, et nous sommes en outre redevables à M. Swift d'avoir échangé une certaine quantité de ces provisions contre d'autres plus nécessaires. Les deux semaines suivantes ont été passées à recueillir des fossiles et à reconnaître les failles compliquées et les ploiements des roches précédemment mentionnés le long de la rivière Athabasca.

" Le 14 septembre, la rivière Athabasca a été de nouveau traversée, et après avoir descendu la rivière jusqu'à la tête du lac Jasper, nous avons commencé l'exploration d'une route à travers les montagnes jusqu'à la source d'une branche de la rivière Brazeau. La route choisie avait été parcourue par les sauvages il y a un grand nombre d'années, avant l'exploration faite pour le chemin de fer en 1874. Après avoir remonté un petit cours d'eau appelé la crique à Jack, qui tombe dans l'Athabasca en amont du lac Jasper, et avoir suivi une direction S. 60° E.

Du lac Jasper à la rivière Brazeau.

sur trois sommets de second ordre de 5,500 à 6,000 pieds, la route tourne ensuite vers le nord dans la vallée de la rivière aux Roches. Elle atteint cette rivière à un point éloigné de seize milles et demi de son embouchure, en ligne droite. La vallée de la rivière est extraordinairement droite, suivant l'allure des roches, et elle est enfermée de chaque côté par de hautes montagnes à l'aspect de murailles. A quinze milles et demi plus loin en amont, la rivière se bifurque, la plus grande partie de l'eau venant de la branche méridionale. En suivant l'autre branche, dont la direction générale est S. 65° E., on atteint le sommet à treize milles plus loin, la route, sur une grande partie de la distance, passant le long du lit pierreux du cours d'eau. L'altitude du sommet est d'environ 7,500 pieds.

" La branche de la Brazeau sur l'autre côté descend rapidement, mais sans un seul cañon, et faisant un coude vers le nord, à une distance de treize milles du sommet, elle débouche des montagnes dans une plaine élevée d'à peu près 5,000 pieds de hauteur. A trois milles à l'est de cet endroit, la principale branche de la Brazeau, qui prend sa source avec la rivière Athabasca près du lac Brazeau, sort aussi des montagnes.

Soulèvement des montagnes sur la rivière Brazeau.

" Les roches rencontrées sur cette route sont les mêmes que celles observées entre le comptoir Jasper et le lac Brûlé. Leur altitude au bord des montagnes est toutefois très différente de celle qu'elles ont sur l'Athabasca. On ne peut voir aucun ploiement ou broiement, mais un soulèvement vertical sans contournement des couches et apparemment sans rejet, car, bien que le talus formé par les calcaires cache la ligne de contact avec les grès crétacés, ces deux roches se trouvent en place dans le lit du cours d'eau, dans des positions qui excluent la possibilité d'un mouvement latéral de quelque importance.

" Nous avons alors décidé qu'en retournant vers le nord-ouest, près du pied des montagnes, et en descendant la rivière McLeod, nous recueillerions vraisemblablement plus de nouveaux renseignements que nous ne pourrions le faire en prenant la route plus directe qui suit les cours des rivières Brazeau et de la Saskatchewan du Nord. En conséquence, nous avons suivi un vieux sentier sauvage conduisant dans la direction voulue. Il traverse une région horizontale, ayant une élévation de 5,000 pieds au-dessus de la mer, et fortement accentuée par des terrasses de gravier grossier roulé, formé de calcaire et de quartzite. Une chaîne de collines peu élevées, à huit ou dix milles au nord-est, à travers laquelle la rivière Brazeau s'est depuis frayé un passage, contenait évidemment autrefois une nappe d'eau ici. Une autre branche de la Brazeau, à neuf milles de celle que nous venions de quitter, a été traversée, et six milles plus loin, l'affluent le plus septentrional de ce

cours d'eau vient de derrière une longue chaîne de contreforts dont la hauteur est de quelque 6,500 pieds. Il paraît probable, d'après l'étendue de l'érosion dans la vallée de la Pimbina plus en aval, qu'au moins une partie de l'eau qui coule aujourd'hui des montagnes dans la Brazeau, tombait jadis dans la rivière Pimbina, qui se trouve à quelques milles au nord.

" A ce passage de la Brazeau, il y a un affleurement de grès jaunâtres et d'argiles schisteuses carbonifères noires, avec plusieurs petites veines de houille, dont une a trois pieds d'épaisseur. Le sentier sauvage se bifurque en cet endroit, un embranchement descendant la rivière, et l'autre la suivant en montant jusque dans les contreforts, de sorte que nous avons pris une route mitoyenne, et nous avons bientôt atteint la rivière Pimbina, qui est ici un petit cours d'eau. Jusque-là, la région traversée a un climat sec, par suite de l'influence du *chinouque*, mais comme nous nous étions graduellement éloignés des montagnes, l'effet d'une plus grande quantité d'humidité était sensible, et les maskegs et les marais devenaient nombreux. Un grand incendie qui a ravagé la contrée entre cette localité et la rivière Athabasca, a eu le résultat, en somme, jusqu'à présent au moins, de rendre les voyages moins difficiles.

Rivière Pimbina.

" Les premières roches rencontrées sur la rivière Pimbina ont été des grès vert-olive pâle et des argiles schisteuses ayant une allure est-ouest, avec pendage vertical. Plus loin en aval de la rivière, la roche consiste entièrement en argiles schisteuses tendres gris-ardoise, contenant des nodules arrondis et lenticulaires d'argile ocreuse grise, quelquefois pétrosiliceuse. A mesure que l'on descend la rivière, les pendages deviennent onduleux et moins élevés, jusqu'à ce que, à neuf milles plus bas, les roches soient presque horizontales. Ces roches correspondent exactement à la division de Pierre du crétacé.

Argiles schisteuses de Pierre.

" Ce n'est qu'à trois milles d'ici, à travers des collines peu élevées, jusqu'à la source d'un cours d'eau se jetant à l'ouest dans la branche principale de la McLeod, et à cinq milles en descendant ce cours d'eau, que le premier affleurement de grès jaunes de la formation d'Edmonton ou Laramie inférieur a été trouvé. Nous avons atteint la McLeod à un point éloigné de trois jours de marche des *Leavings*. A mesure que l'on descend la rivière, on peut voir de nombreux affleurements distincts sur les berges, exposant des grès jaunâtres grossiers et irréguliers, interstratifiés avec du grès argileux et de l'argile schisteuse carbonifère noirâtre. Une veine de houille a été observée, d'une épaisseur de six pouces à un pied. On rapporte que d'autres veines plus grandes se rencontrent plus en amont sur la rivière. On a fait sur la McLeod des recherches qui ont eu le résultat de faire décou-

Partie supérieure de la rivière McLeod.

vrir une certaine quantité d'or. On le trouve surtout dans une petite veine, dans les graviers de la rivière, principalement composés de matériaux foncés provenant des argiles schisteuses.

"Le voyage de retour a pris onze jours depuis les *Leavings* jusqu'à Edmonton, où nous sommes arrivés le 14 octobre.

Facilités naturelles de la route.

"Les rapports sur le tracé du chemin de fer préparés pour le gouvernement fédéral ont fait connaître les facilités naturelles que le défilé de la Tête-Jaune offre comme route à travers les montagnes, mais on n'a peut-être pas attaché une importance suffisante au fait que cette route n'est pas du tout exposée aux avalanches. On peut aujourd'hui apprécier l'importance de ce fait d'une manière plus complète, par suite des grandes dépenses que les compagnies de chemins de fer font depuis pour la construction et l'entretien de paraneiges. Il est peut-être digne de remarque, aussi, que ce défilé fournit un moyen d'accès facile du Nord-Ouest à la grande vallée précédemment mentionnée, laquelle, formant une si bonne voie naturelle, devrait avec le temps devenir la principale route pour les communications entre le nord et le sud. Les avantages que fournit la vallée pour la construction d'un chemin de roulage sont même plus grands que pour la construction d'une voie ferrée, car en construisant ce chemin, il ne serait pas nécessaire de pétarder la roche.

Drift glaciaire.

"A l'ouest d'Édmonton, la région est couverte d'une épaisse couche de drift, auquel sont mêlés des cailloux de roches laurentiennes ainsi que des cailloux de quartzites grises venant des Montagnes-Rocheuses. Au lac Sainte-Anne, outre ces matériaux de transport, des cailloux de calcaire gris-jaunâtre renfermant des fossiles dévoniens sont nombreux, avec des quartzites grossières ou grès meulier rouge-violacé. On trouva des cailloux laurentiens en gagnant l'ouest presque jusqu'à la rivière McLeod, au delà de laquelle tous les matériaux composant le drift proviennent des montagnes. Le dépôt de surface est généralement une argile tenace blanc-jaunâtre, que l'eau ne peut pas pénétrer, et à ce dépôt sont en grande partie dus les vastes maskegs et les grands marais qui caractérisent la route. Les longues traînées de cailloux et de graviers précédemment mentionnées, que l'on rencontre à l'est du passage de la rivière McLeod, sont une exception importante à la règle générale. Aucun calcaire provenant des montagnes n'a été observé à l'est de la McLeod.

Dépôt de limon blanc.

"Le long de la vallée de la rivière Athabasca, dans les montagnes des affleurements d'argile à blocaux se rencontrent dans les vallées latérales, la plupart du temps composée de matériaux locaux, mais renfermant aussi beaucoup de blocs erratiques de quartzite. Sur le côté oriental de la rivière, en amont du comptoir Henry, une terrasse de

600 pieds au-dessus de la rivière est formée d'argile à blocaux calcarifère limoneuse. Des traces de ce dépôt se trouvent le long de la rivière à Millette, et vers l'ouest, au delà du défilé, des terrasses de limon, moins calcarifères sous le rapport du caractère, et pour la plupart dépourvues de cailloux, sont très nombreuses le long de la rivière Fraser. La limite occidentale des dépôts de limon sur la Fraser est à quelques milles en amont du lac aux Orignaux.

Stries glaciaires.

" Sur les plus hauts sommets des montagnes, aucune trace de glaciation n'a pu être découverte. A l'est de la Cache de la Tête-Jaune, à une latitude d'à peu près 7,300 pieds, une forte glaciation a été observée se dirigeant S. 25° O., fait difficile à expliquer. Au nord-est de la rivière du Camp, une montagne qui s'élève à environ 8,300 pieds au-dessus de la mer, a l'aspect poli général d'un sommet ayant subi l'action glaciaire, mais ni stries ni blocs erratiques n'ont pu y être trouvés.

Distribution des arbres.

" La distribution des principaux arbres est donnée dans les courtes notes suivantes :—L'épinette noire et l'épinette blanche, le peuplier et le liard, se trouvent généralement par toute la région traversée. Le mélèze (*L. Americana*) s'étend vers l'ouest jusqu'à la rivière McLeod, et remonte cette rivière sur une distance de quarante milles en amont des *Leavings*. Il n'a pas été vu sur l'Athabasca ou du côté de l'ouest. Le pin noir (*P. Murrayana*), vu d'abord à trente milles à l'ouest d'Edmonton, se montre ensuite partout. Le pin de Douglas commence à trois milles en aval du comptoir Jasper et continue en gagnant l'ouest. Le sapin 'baumier' de l'est (*Abies balsamea*) a été d'abord rencontré sur la rivière Athabasca, tandis que l'*A. subalpina* a été trouvé généralement dans toutes les montagnes. Le pin blanc des montagnes (*P. monticola*) a été vu au lac aux Orignaux, sur la rivière Fraser. Le pin à écorce blanche (*P. albicaulis*) s'est trouvé sur la plupart des hautes montagnes. Le cèdre et la pruche (*Tsuga Mertensiana*) ont été vus pour la première fois à quelques milles en aval du lac aux Orignaux et se continuent dans la direction de l'ouest. L'if se trouve sur les versants de montagnes humides sur les rivières Fraser et du Canot. L'épinette d'Engelmann a été rencontrée généralement dans toutes les montagnes, et une autre variété que nous avons vue est probablement celle que signale le professeur Macoun comme intermédiaire entre celle-ci et l'épinette blanche. Le mélèze de Lyell ne se rencontre pas sur les montagnes dans ce district. Le bouleau blanc a été vu pour la première fois sur la rivière Athabasca et se continue vers l'ouest.

Terres arables et pâturages.

" Une des grandes richesses de la région explorée pendant cette campagne, ce sera ses terres arables et ses pâturages. On peut trouver aujourd'hui des colonies agricoles à l'ouest d'Edmonton jusqu'au lac de

l'Ile, à proximité de la rivière Pimbina. Au delà, à une exception notable près, l'on n'a fait aucune tentative de culture. L'exception mentionnée est un pâturage, à trois milles et demi en aval du comptoir Henry sur l'Athabasca. M. Swift a prouvé ici que la région peut produire du blé, des pommes de terre et différentes espèces de légumes. Le 1er septembre, il avait récolté deux variétés de bon blé dur, et ses pommes de terre étaient magnifiques, tant sous le rapport de la grosseur que sous celui de la qualité. Une grande partie du terrain bas de la vallée de l'Athabasca rapporterait de bonnes récoltes. La bonne herbe est en abondance tout le long de la route entre Edmonton et le défilé, plus particulièrement dans le voisinage des cours d'eau, et une large lisière de bonne terre à pâturages s'étend le long du pied des montagnes dans la direction du sud. Le pays en général peut nourrir une grande quantité de bestiaux. Les chevaux passent très bien l'hiver sur la rivière Athabasca et en d'autres endroits.

" Dans le large fond de la grande vallée passant à la Cache de la Tête-Jaune, il y a un peu de sol excellent, et l'on peut dire sans crainte qu'un quart de sa superficie ou davantage ferait de riches établissements agricoles. Une partie considérable de cette étendue est dépourvue d'arbres, et couverte d'une herbe abondante propre à faire du foin.

Collection de plantes.

" M. Wm Spreadborough a fait durant la campagne une collection des plantes à fleurs, laquelle, me dit le professeur Macoun, comprend presque toutes les espèces censées croître dans la région examinée. Plusieurs espèces ont été trouvées qui n'avaient pas été recueillies depuis le temps de Drummond, et l'on s'est procuré deux ou peut-être trois espèces nouvelles à la science. L'une de ces dernières, *Viola cyclophylla*, a depuis été décrite par le Dr E. L. Greene. En tout, environ 525 espèces de plantes à fleurs et quelques cryptogames ont été recueillis. On a étendu l'habitat de plusieurs espèces, et nombre de plantes que l'on savait déjà se trouver dans la Colombie inférieure, mais ne se trouvant pas dans les Montagnes-Rocheuses méridionales, ont été recueillies sur la rivière du Canot et aux environs des sources de la rivière Fraser. Cela est dû à la continuité de la grande vallée, si souvent mentionnée dans ce rapport, qui non seulement fournit un moyen facile à ces plantes de s'étendre, mais est aussi la cause qu'il règne un climat tempéré qui leur permet de croître."

ONTARIO.

Travaux de M. W. McInnes.

M. W. McInnes, dans la première partie de 1898, a été occupé à préparer le plan des levés de l'été précédent, et à travailler à un rapport général sur la région comprise dans les feuilles de cartes de la

rivière la Seine et de Shébandowan, déjà imprimées. M. McInnes a quitté Ottawa le 13 juin, avec instructions de faire une exploration géologique de la région située au nord de celle couverte par la feuille de la rivière la Seine, de la série des cartes géologiques de l'Ontario occidental, et à l'est de celle couverte par la feuille de Manitou. Ces instructions comportaient aussi l'exécution des levés nécessaires à la préparation d'une carte topographique exacte du district. La somme de travaux d'exploration nécessaires était trop grande pour permettre l'achèvement de la feuille de carte dans une campagne, mais à peu près la moitié de la superficie a été examinée durant l'été. M. H. L. Smith, nommé pour assister M. McInnes, l'a accompagné et a rempli avec satisfaction ses devoirs pendant la campagne. M. McInnes présente le rapport suivant sur les travaux accomplis :—

Feuille d'Ignace, district de la rivière La Pluie.

" Après nous êtes équipés au Portage-du-Rat, nous avons commencé les travaux de la campagne à Dinorwic, le 19 juin. Nous avons commencé un levé au micromètre à un certain endroit sur le bras sud-ouest du lac Minnitaki, à environ dix milles au nord du passage de la cinquième ligne méridienne de Niven, et là nous l'avons rattaché aux levés de la dernière campagne. Un levé continu a été fait de la rive méridionale du lac jusqu'à la jonction de la rivière des Anglais (*English River*), et de la rivière des Anglais avec les élargissements en forme de lacs le long de son cours, jusqu'au lac aux Ours (*Bear Lake*), et de là jusqu'à la station d'Ignace sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, par voie du lac de la Pointe-de-Sable (*Sand Point Lake*).

Lac Minnitaki.

" La rive du Minnitaki dans toute l'étendue traversée se trouve dans le système de roches de Kéwatin, bien qu'elle ne soit nulle part à plus de trois milles au nord du bord septentrional des granits et des gneiss laurentiens. Tout le long des bords de la baie longue et étroite sud-ouest, à partir du croisement de la ligne méridienne de Niven vers le nord-est, les roches qui affleurent sont, en somme, des diorites et des diabases massives, avec des étendues de schiste vert que l'on peut prbablement considérer comme des phases de broiement et d'étirage des roches basiques massives. Associé à ces roches basiques se trouvent des massifs, d'une étendue plus limitée, de porphyres quartzeux acides et les schistes provenant de leur étirage. Souvent les porphyres quartzeux sont encore tout à fait massifs, et par places ils se rapprochent de très près des granits ordinaires. En certains endroits, on les voit recouper nettement les schistes verts.

Baie du sud-ouest.

" D'un bout à l'autre, l'allure des roches suit exactement la direction générale du rivage, la courbure du dernier, depuis un peu à l'est du nord jusqu'à un peu au nord-est, étant en apparence déterminée par l'allure des schistes. La baie voisine qui, sous le rapport de la

direction, est à très peu près parallèle à celle qui vient d'être décrite, et en est séparée par une arête de partage ayant seulement un demi-mille à un mille et demi de largeur, expose sur sa rive nord le même groupe de diorites et de schistes verts, avec des bandes de schistes feldspathiques et de schistes quartzeux semblables à ceux ci-dessus mentionnés.

" La rive méridionale de la baie est occupée par des diorites quartzeuses massives et par des quartzites grises dures à grain régulier, dans lesquelles s'est développée en beaucoup d'endroits une schistosité grossière, se dirigeant parallèlement à l'allure de la ligne de rivage. En allant vers le sud depuis la rive méridionale de la baie, et en suivant en remontant le courant une route qui mène au lac Kapikwabikok, on traverse cette zone à peu près à angle droit avec la direction, et l'on voit qu'elle est remplacée, à une distance d'à peu près trois quarts de mille du lac Minnitaki, par des schistes chloriteux et amphiboliques verts basiques et par des diorites massives, qui se continuent jusqu'à l'extrémité septentrionale du laurentien. Sur le Kapikwabikok et le lac situé entre ce lac et le Minnitaki, il y a plusieurs petits massifs de granit à hornblende, de granit à biotite et de gneiss à biotite, qui offrent l'aspect d'irruptions dans les schistes, où ils se sont épanchés sous forme de longs bras, et dont ils entourent des blocs. Ces massifs représentent presque incontestablement des lambeaux détachés du principal massif granitique qui vient tout près de l'extrémité méridionale du lac, et n'est pas très éloigné des rives orientales du lac Kapikwabikok et du lac qui se trouve au nord de celui-ci. Quelques-uns des massifs peuvent très probablement être rattachés à la masse principale, mais la relation n'en a pas été établie.

Lac Kapikwabikok.

" Tout le long de la rive méridionale principale du Minnitaki, jusqu'à cinq milles environ de la décharge des lacs Jumeaux (*Twin Lakes*), des roches quartzeuses feldspathiques massives, probablement des quartzites, et leurs schistes dérivés, forment la rive, se dirigeant presque est et ouest. Pendant les cinq milles suivants, ou presque jusqu'aux lacs Jumeaux, se voient les schistes plus basiques et des roches massives.

Lacs Jumeaux.

" La plus grande partie des lacs Jumeaux est occupée par les quartzites, leur extrémité méridionale s'étendant dans les diorites, qui, ici, se trouvent encore au sud des roches plus quartzeuses et entre elles et les granits. Continuant le long de la rive principale du Minnitaki, les quartzites se prolongent au delà du point où la ligne de rivage fait un brusque détour au sud, pendant à peu près un mille, jusque dans la baie méridionale. Le reste des rives de cette baie se trouve entièrement dans la division basique, son extrémité méridionale arrivant à un

mille et demi près de l'extrémité septentrionale des granits. Les mêmes roches se trouvent en remontant la rivière des Anglais jusqu'au lac à la Loutre (*Otter Lake*), où les gneiss laurentiens pénètrent jusqu'à environ deux milles au sud de la tête du lac. A l'élargissement de la rivière, où la rivière Jarvis ou du Hibou-de-nuit (*Night-Owl*) vient se jeter, les gneiss sont à un mille ou moins du bord, et à un certain endroit, à deux milles à l'est de l'embouchure de la rivière, les schistes exposent des éperons et des filons qui viennent du granit et les recoupent en divers sens, mais généralement le long des plans de schistosité. De nouveau, au lac du Huard-volant (*Flying-loon Lake*), une autre expansion de la rivière, on pénètre dans le principal massif laurentien, son bord septentrional étant à deux milles de l'extrémité sud-ouest du lac. Les roches venant ici en contact immédiat avec le granit, sont des diabases grossières massives. Ces roches occupent tout le côté septentrional du lac, à l'exception de quelques centaines de verges, à peu près à mi-chemin, où le granit à biotite rouge de la rive méridionale les recoupe et forme la ligne de rivage immédiate. Un petit massif isolé de granit à biotite rouge un peu grossier, à grain régulier, se rencontre à la chute qui forme la décharge du lac du Huard-volant. Du côté sud, le long de la route du lac à la Loutre vers la station d'Ignace, des gneiss granitoïdes imparfaitement feuilletés affleurent sans interruption, se dirigeant, partout où la foliation est nette, à peu près est et ouest. Dans le voisinage d'Ignace, et sur une étendue considérable au nord et au nord-ouest de cet endroit, les roches ne sont pas feuilletées, et en conséquence, le granit fournit une bonne pierre à bâtir, que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique emploie beaucoup pour la construction de piles et de fondations de ponts.

Rivière des Anglais.

Du lac à la Loutre à Ignace.

"La rivière des Anglais, à l'époque de notre levé, au commencement de juillet, se trouvait presque à la hauteur qu'elle atteint dans ses crues, de sorte que nous l'avons remontée beaucoup plus lentement que nous ne l'aurions fait si elle eût été à son niveau ordinaire de l'été. Une chute, avec trois courts rapides immédiatement en amont, se rencontre à l'embouchure de la rivière et nécessite un portage d'un peu plus de trois quarts de mille, ou, à l'eau basse, quatre courts portages. L'élévation totale est ici d'environ quarante-cinq pieds. Le rapide suivant, après lequel il y a un portage de vingt-huit chaînes de longueur, et qui monte d'environ six pieds, n'est qu'à un mille au-dessus du premier. A un quart de mille plus en amont, des rapides formant une rampe de vingt pieds sont passés par un portage de soixante-cinq chaînes. Un mille et demi de navigation canotière sépare ce portage des rapides suivants, où il y a une rampe d'environ dix pieds et un portage de vingt-huit chaînes. Une expansion de la rivière en forme de lac s'étend ici vers l'ouest sur une distance de deux milles et demi,

Route par la rivière des Anglais.

13*a*—7

recevant près de son extrémité supérieure les eaux de la rivière aux Castors (*Beaver River*), qui sert de décharge à un lac d'une grandeur considérable, situé au nord-est du lac au Panier (*Basket Lake*) et connu sous le nom de lac aux Castors (*Beaver Lake*).

Deux branches de rivière.

"Un courant violent, avec de nombreux rapides qui se suivent de très près, continue jusqu'au lac du Huard-volant. Sur cette distance de huit milles, il y a cinq courts portages avec une rampe totale d'environ quarante-cinq pieds. Une élevation d'à peu près cinq pieds, avec un court portage et un bief d'un mille d'eau très rapide, sépare ce lac du lac Jarvis, entre lequel et le lac à la Loutre il y a une rampe peut-être de six pieds. Au lac à la Loutre, la rivière se divise en deux branches, l'une égouttant une courte chaîne de lacs située au nord-est, et formant la route qui mène au lac à l'Esturgeon (*Sturgeon Lake*) et à tous les points vers l'est, et l'autre, la branche-mère de la rivière des Anglais, qui vient du sud. La branche-mère a été suivie jusqu'au lac aux Ours (*Bear Lake*), qui est à environ trente pieds au-dessus du lac à la Loutre, la principale montée se rencontrant à trois courts rapides près du lac aux Ours. La montée totale entre le lac Minnitaki et le lac aux Ours est donc d'à peu près cent soixante pieds.

Autre route d'Ignace au lac Minnitaki.

"Une autre route d'Ignace au lac Minnitaki, passant au sud de celle ci-dessus décrite, a été ensuite examinée. Le premier lac d'une grandeur un peu considérable sur cette route est celui grossièrement indiqué sur quelques cartes et appelé Orang-outang, traduction évidemment inexacte du nom sauvage Mameigwess, signifiant "homme sauvage" ou "habitant des rochers." On atteint ce lac, en partant du lac de la Pointe-de-Sable, en remontant une rivière calme et sinueuse, roulant un volume d'eau suffisant pour des canots chargés. Les affleurements de roches le long de la rivière sont du granit à biotite et du gneiss granitoïde très imparfaitement feuilleté. Le lac Mameigwess a une ligne de rivage d'environ trente-deux milles, et se trouve complètement dans le massif de gneiss. Le lac Kukukus (Hibou-de-nuit) est atteint du Mameigwess par une série de cinq lacs plus petits, seulement des gneiss se voyant tout le long de la route, ainsi qu'aux alentours des rives du lac lui-même. Un levé du lac fait au micromètre lui donne une ligne de rivage de cinquante-cinq milles, et une longueur totale d'un peu plus de treize milles. Il se déverse dans la rivière des Anglais au lac du Huard-volant, par une courte rivière ayant de nombreux rapides et une descente de trente-cinq pieds. Nous avons aussi fait les levés du lac au Panier et d'un lac tortueux et étroit de treize milles et demi de longueur, situé immédiatement à l'est, ainsi que le levé de la rivière par laquelle ils se déchargent dans le lac Kukukus. Quelques petits espaces couverts de pin restent encore

sur les bords de la rivière et du lac. Les affleurements de roches n'indiquent pas que les gneiss à biotite granitoïdes aient changé, si ce n'est que la biotite a été remplacée par la hornblende, qui se rencontre dans quelques endroits. La forme très irrégulière du lac lui donne une ligne de rivage disproportionnée à son étendue, la première ayant cinquante-six milles, et la dernière seulement un peu plus de quinze milles carrés.

"Le lac Minnitaki a été atteint par le lac aux Castors, dont la longueur est de huit milles, et par plusieurs petits lacs. Les gneiss granitoïdes se continuent jusqu'à un mille de l'extrémité orientale du Kapikwabikok, la direction de la foliation passant du nord-est, sur le lac aux Castors, presque au nord, parallèlement au bord du massif à mesure que l'on approche de sa limite occidentale. Lac aux Castors.

"Une route du Petit-Wabigoon (*Little Wabigoon*), par la rivière Wabigoon, à la source de la rivière à la Tortue (*Turtle River*), a été ensuite examinée, et de là, par une série de lacs et de cours d'eau, la source de la rivière à la Tortue a été rattachée, par un levé au micromètre, au chemin de fer Canadien du Pacifique à la station d'Ignace. Route du Petit-Wabigoon à Ignace.

"La route suivie, en remontant la rivière aux Serpents (*Snake River*) par le lac Long et un autre lac étroit jusqu'à sa source, s'est continuée dans des roches d'âge de Kéwatin, depuis Wabigoni jusqu'au delà du lac Courbé (*Bending Lake*), sur la rivière à la Tortue. Le bord nord-est de cette zone de Kéwatin a été fixé à un certain nombre d'endroits le long de la route par des ordonnées, à travers des chaînes de lacs plus petits, et il s'est trouvé que d'un bout à l'autre, il était tout près, jamais à plus de trois milles, de la route principale. Cela donne à la zone une largeur variant de douze milles, au lac aux Serpents, à huit milles au lac Courbé. Nous avons trouvé qu'elle se terminait immédiatement au delà du lac Courbé, se transformant graduellement de plus en plus, les diorites et les schistes verts près de l'extrémité devenant des schistes amphiboliques et des gneiss amphiboliques et micacés à grain fin, ayant une forte ressemblance avec le Couchichingue du lac LaPluie (*Rainy Lake*), et recoupés dans tous les sens par des filons et des masses de gneiss granitoïde grossier et blanc, ressemblant à de la pegmatite. Sur le côté occidental du lac Courbé, les schistes amphiboliques sont sillonnés de veines de fer magnétique, ayant parfois une épaisseur de quelques pouces. Ces veines se rencontrent en volume suffisant pour rendre absolument impossibles les travaux à la boussole autour de cette partie du lac, mais dans l'examen précipité que nous avons pu en faire, nous n'avons pas trouvé qu'elles fussent en quantités assez grandes pour être d'une importance définie au point de vue industriel. Etendue du Kéwatin. Minerai de fer.

Sur la passe aux Bouleaux (*Birch Narrows*) ou lac Richard, sur lequel le prolongement de cette zone sud-est affleurerait, aucune trace de roches de Kéwatin ne se voit, à moins qu'elles ne soient représentées par les bandes de gneiss à hornblende noir à grain fin qui se rencontrent là, en volume insignifiant comparativement au gneiss à biotite blanc à gros grain et au gneiss granitoïde, lesquelles sont contournées et recoupées par les dernières roches.

Formation de Kéwatin au lac Ogéma.

"Sur la route conduisant à Ignace vers le nord-est, une zone de roches de Kéwatin, consistant pour la plupart en schistes amphiboliques fortement cristallins et en gneiss à grain fin, est traversée immédiatement au sud du lac Ogéma. La largeur en est ici seulement de deux à trois milles, et elle représente en toute probabilité un prolongement de la zone qui traverse le chemin de fer entre Taché et Raleigh. Au sud de la zone, les gneiss ont une direction générale est-ouest, et au nord, le sens de la foliation est nord-est.

Filon de quartz.

" Dans cette zone, sur une île située dans le lac au sud du lac Ogéma, se voit un filon de quartz qui devient tout à fait étroit après avoir commencé avec une largeur de plus de six pieds, et qui a été déblayé en partie. En certains endroits, il contient beaucoup de pyrrhotine et de pyrite, avec un peu de chalcopyrite, et, autant qu'on peut le voir d'après ce que l'on en a mis à nu jusqu'aujourd'hui, il est très irrégulier, poussant des éperons le long de la foliation des schistes amphiboliques et des micaschistes encaissants. On dit que des essais ont donné une certaine quantité d'or.

Zone de Kéwatin à Taché.

"Dans le but spécial de fixer les limites de la zone du Kéwatin qui traverse le chemin de fer à l'est de Taché, l'on a fait des levés des lacs situés au sud de la voie entre les stations de Raleigh et de Butler. Ces lacs ont été atteints par voie du Mameigwess, par une route qui traverse le chemin de fer près de la 265e borne milliaire, et suit la rivière Wabigoon en en remontant la branche principale jusqu'à un grand lac ayant une élévation d'environ cent pieds au-dessus du chemin de fer, n'étant pas à plus de deux milles de la voie. Toute la montée se fait virtuellement dans une distance de sept chaînes, où la rivière forme une succession de chutes verticales. Aux alentours du lac, des schistes amphiboliques et des diorites affleurent bien, sont partout très broyés et tordus, et au milieu desquels les granits ont fait irruption, lesquels, sur les rives orientale et occidentale du lac, se rencontrent sous une forme massive. Une série de petits lacs, dont la plupart ne sont que des étangs de castors, a été suivie vers le sud sur une distance d'à peu près quatre milles depuis la baie sud-est du lac, et l'on a trouvé qu'un groupe très mélangé de diorites, de schistes amphiboliques, de porphyres quartzeux et de gneiss à grain fin, s'étendait sur toute la distance.

Il est arrivé souvent que l'on n'a pu tirer de ligne de démarcation bien définie entre les schistes, qui se perdent graduellement dans les gneiss à grain fin, et les gneiss ordinaires du massif laurentien, sorte de contact qui paraît caractériser partout les relations du laurentien avec cette bande de Kéwatin.

"Nous avons fait un mesurage par cheminement de la rivière Wabigoon, et le bord occidental du massif de granit du lac aux Bluets (*Blueberry Lake*) a été mieux défini. C'est le long de ce contact et dans une lisière de Kéwatin qui y touche, que l'on a choisi tant de claims de bon augure durant l'année dernière. Pour aider à l'exploitation de ces claims, l'on a construit une route depuis le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'au centre du district minier, connu dans la région sous le nom de Nouveau-Klondike. Rivière Wabigoon.

" A l'époque de ma visite, des travaux étaient exécutés sur deux claims, portant respectivement les numéros 416 HN et 419 HN. Sur le premier, appartenant à une compagnie de Winnipeg, un puits de quatre-vingts pieds a été foncé, mais l'eau le remplissait, et on faisait alors des préparatifs pour la pomper. Le principal filon de l'affleurement a une largeur qui varie de dix-huit pouces à moins d'un pied. Nous avons reconnu qu'il avait une direction N. 64° E. (mag.) sur une longueur d'à peu près trois cents pieds, alors qu'un brusque détour vers l'est, presque à angle droit, était accompagné d'une masse de quartz de quarante ou cinquante pieds de diamètre, dont le mur extérieur sous-jacent plongeait sous un angle très appréciable vers le premier filon. A soixante pieds de là, le filon reprend son allure et sa grosseur primitives, et on l'a découvert sur une autre distance de cinq cents pieds. Au delà de ce point, M. Thos. Hogan, qui s'occupe de le développer, dit qu'on l'a suivi à travers les deux concessions suivantes. Le filon se voit dans une roche ressemblant à une quartzite, qui se perd dans un porphyre quartzeux, lequel s'est probablement épanché lui-même dans les diorites broyées qui forment la roche encaissante dominante. Le filon est généralement bien défini, avec de bonnes salbandes, et contient du sulfure natif de zinc en quantité notable, avec de pyrite de fer et de la chalcopyrite, et expose un peu d'or natif. Un éperon allant au sud-est forme une veine étroite qui est aussi assez bien minéralisée. On prétend que le filon principal contient une bonne moyenne générale d'or. Filons de quartz aurifère.

" Au n° 419 HN, on poursuivait le foncement d'un puits qui avait alors atteint une profondeur de 115 pieds. Le filon, qu'une compagnie anglaise était à développer, était petit, d'une largeur allant d'un pied à seulement quelques pouces, et on ne l'avait suivi à la surface que sur une courte distance. La teneur en était assez haute, toutefois,

pour en justifier le développement, car on espérait qu'elle augmenterait avec la profondeur. Après avoir perdu le filon à quatre-vingts pieds, on continua à creuser le puits, et l'on retrouva le filon, ou un filon qui, à 115 pieds, exposa six à dix pouces de quartz en travers du puits. Comme au n° 419 HN, le quartz renferme des pryites de fer et de cuivre et de la blende de zinc, avec une quantité considérable d'or natif visible. La roche encaissante est ici un schiste vert, provenant évidemment de l'étirage d'une diorite ou d'une diabase.

" Des travaux, sous forme de déblaiement, de foncement de puits d'essai, etc., ont été exécutés sur un certain nombre de claims du voisinage, lesquels sont situés sur une zone de contact du Kéwatin avec un massif de granit éruptif. Des éperons de granit se sont introduits dans les schistes verts en beaucoup d'endroits, et il n'est pas improbable qu'au moins quelques-uns des porphyres quartzeux représentent des phases de l'injection granitique, bien que généralement ils paraissent représenter les épanchements plus récents venant du magna qui a fourni les diorites basiques à une phase plus ancienne.

Roches rencontrées le long du chemin de fer.

" Le reste de la campagne a été consacré à faire un examen de la coupe fournie par les affleurements et les tranchées, le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui traverse du nord-ouest au sud-est la superficie couverte par la feuille. L'extrémité occidentale de la coupe expose les argiles lacustres stratifiées et vaseuses, qui s'étendent vers l'est sur la voie jusqu'à un point entre les stations Dyment et Taché, ou jusqu'à une élévation d'un peu plus de 1,250 pieds. Des affleurements accidentels de schistes kéwatiniens peuvent se voir çà et là, à travers le drift, jusqu'à environ un demi-mille de Taché, où l'angle nord-est du massif de granit du lac aux Bluets traverse la voie et la longe pendant à peu près deux milles. Plus loin, et s'étendant vers l'est sur une distance de six milles, ou immédiatement au delà de Raleigh, il y a une autre zone de Kéwatin, composée principalement de schiste amphibolique et de gneiss à grain très fin

Alluvions stratifiées.

Concessions aurifères près de Raleigh.

" Près du contact de ces roches et du granit, un certain nombre de claims ont été choisis, et sur un au moins, l'on a fait des travaux préliminaires, qui ont consisté à mettre les filons à découvert et à foncer quelques puits d'essai. Ici, la roche encaissante est un granit à hornblende, qui renferme des blocs et des bandes de diorite prolongées et rompues. Elle montre souvent une foliation imparfaite se dirigeant à peu près N. 55° O. Le quartz se rencontre en une série de lentilles de formes et de dimensions très irrégulières, le long d'une ligne courant approximativement N. 20° E., représentant probablement une ligne de fracture. Le mode d'existence du quartz est extrêmement irrégulier. Il passe de petites veines et de petites lentilles d'un pied de diamètre

à des masses qui ont quinze à trente pieds de largeur, ayant souvent leurs plus longs diamètres parallèles à la foliation de la roche et presque à angle droit avec la ligne d'affleurement du quartz. En suivant la ligne d'affleurement, on peut reconnaître le quartz, non pas sans interruption, mais dans des affleurements qui se montrent à de courts intervalles, sur une distance d'environ quinze chaînes.

" Le quartz n'est pas fortement minéralisé, n'exposant, autant qu'on l'a observé, qu'un peu de pyrite de fer. Des échantillons pris à la surface et représentant aussi fidèlement que possible la moyenne du quartz, sont en voie d'être analysés au laboratoire de la Commission.

Gneiss granitoïde.

" Après avoir traversé la zone de Kéwatin ci-dessus mentionnée, le reste de la coupe jusqu'à la rivière des Anglais se trouve entièrement dans les gneiss granitoïdes, se dirigeant généralement à quelques dégrés de chaque côté de l'est-ouest. L'argile d'alluvion blanche de la superficie de Wabigoon ne se remontre plus. Toutefois, les tranchées à travers le drift sont nombreuses, exposant, sauf seulement quelques exceptions, des matériaux non stratifiés, passant d'une argile enclavant de gros cailloux anguleux, à travers des graviers grossiers, à du sable. Tous ces matériaux paraissent avoir une origine glaciaire, et même ils sont rarement modifiés par l'action postérieure de l'eau. Des stries glaciaires, ayant une direction moyenne à peu près S. 30° O., se voient en beaucoup d'entroits."

Alluvions.

Travaux de M. D. B. Dowling.

M. Dowling a été occupé, pendant la première partie de l'année, à réunir certains faits relatifs à l'orographie des îles Arctiques et de la portion septentrionale du continent, pour des fins de cartographie. Il a aussi achevé un projet de rapport sur les roches cambro-siluriennes du bassin du lac Winnipeg, rapport qui avait été différé en attendant la fin de l'examen des fossiles recueillis dans ces roches, examen entrepris par M. Whiteaves. Il a aussi préparé pour le graveur le manuscrit de la feuille de carte du lac Winnipeg.

Lac Népigon.

Comme il a paru opportun que l'examen géologique et le levé du lac Népigon, déjà faits partiellement par le Dr Bell en 1869 et en 1871, suppléés en 1894 par une coordonnée des rives par MM. McInnes et Dowling, fussent complétés pour être publiés, M. Dowling a été prié d'entreprendre ce travail. Le levé fait en 1894 a consisté en coordonnées au théodolite et au micromètre autour de la ligne de rivage, tandis qu'un grand nombre de grandes îles et deux grandes baies n'avaient pas été visitées. Des arrangements furent faits avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, par lesquels on s'est assuré l'usage d'un de ses grands bateaux à voiles, et un canot de cèdre fut expédié par chemin de fer à la station de Népigon. Voici le rapport que présente M. Dowling sur ses travaux :—

" Après avoir quitté Ottawa le 16 juillet, je me rendis à la station de Népigon, près de l'embouchure de la rivière Népigon, où quatre hommes furent engagés. Deux de ces derniers, des sauvages venant du lac Népigon, avaient fait venir un bateau du poste de traite de la Compagnie pour notre usage. Ce bateau avait été laissé près de l'embouchure, et les hommes qui venaient par canot arrivèrent avant que tous eussent été engagés. Ayant une bonne charge de provisions dans les canots, nous atteignîmes le lac le 24 juillet, et le levé des îles fut commencé le lendemain matin. L'ordre dans lequel elles furent visitées fut généralement du sud au nord-ouest, et ensuite au nord et vers l'est, jusqu'à ce que toutes fussent examinées, ou, dans le cas des petites, déterminées par des relèvements transversaux. Plusieurs endroits élevés sur la terre ferme et les îles nous fournirent de bons points de vue et furent occupés comme postes de triangulation, d'où une série d'angles sur les positions des îles fut relevée et d'où des esquisses furent faites. Ainsi, au Gros-Cap, sur l'île Saint-Paul, notre poste était à une élévation de 300 pieds, et nous voyions jusque près de l'extrémité septentrionale du lac. Notre poste sur l'extrémité sud est de la Grande-Ile était à une hauteur de plus de 200 pieds, tandis que sur la Grange-Extérieure (*Outer Barn*), elle était à 450 pieds, ce qui nous permettait de voir toute la largeur du lac et de relever des angles, sur des points élevés, jusqu'à quarante milles de distance. D'autres postes moins élevés nous fournirent un réseau de triangles couvrant toute la largeur du lac, de sorte qu'un raccordement transversal pût être fait en plusieurs endroits. La baie d'Ombabika, en travers de l'embouchure de laquelle nous avions passé en 1894, fut relevée au théodolite et au micromètre durant cette campagne, ainsi que la baie de Pijikawabikong, à l'angle sud-est du lac. Plusieurs rivières pénétrant dans le lac, principalement du côté est, furent remontées, et des levés estimatifs de leurs cours furent faits. De la baie d'Ombabika, la Petite-Rivière Jack-Fish fut relevée sur une distance de quinze milles. La rivière Vermillon, qui tombe dans la baie de Humbolt, fut examinée sur la même distance, et la rivière à l'Esturgeon (*Sturgeon River*), près de la pointe aux Peupliers (*Poplar Point*), fut remontée jusqu'à environ vingt milles du lac. Nos hommes connaissant deux routes, nous quittâmes la rivière au premier long portage, et par une chaîne de lacs au sud, nous marchâmes parallèlement à la rivière pendant près de dix milles, puis, y revenant, nous la remontâmes comme avant. Lors du voyage de retour, toute la rivière ainsi évitée fut examinée.

Levés des îles par triangulation.

Levés de cours d'eau.

" Nous trouvâmes de plus petits cours d'eau qui venaient de l'est, mais comme ils sont peu parcourus par les sauvages, nous ne les remontâmes que sur de courtes distances.

"Le levé de la rivière Népigon fait en 1894 ne comprenait pas la partie supérieure, ou celle qui se trouve en amont du lac Hannah, la courte route qui mène au lac *viâ* le portage de la Roche-plate (*Flat-rock*) ayant été suivie. Cette lacune fut donc comblée par nos levés faits à la fin de cette campagne. Une carte du lac et de la rivière peut maintenant être compilée. Le besoin d'une bonne carte géographique de la rivière peut être inféré de ce fait, que plus de 450 sportsmen ont visité cette rivière durant la saison de pêche, de juin à la mi-septembre.

Roches des îles.

"Les roches des îles dans la portion centrale du lac sont toutes formées de trapp, le dernier épanchement de la formation de Népigon, tandis que quelques-unes à l'extrême nord et près de la rive orientale, comme dans la baie d'Ombabika et la baie de Humboldt, sont des gneiss et des schistes vert foncé rapportables à l'archéen. On trouve peu de terre arable sur aucune de ces îles, car le manteau de drift est très mince et consiste surtout en cailloux, tandis que la surface de celles qui sont formées de trapp est très irrégulière, étant généralement une masse de fragments bouleversés.

Ile de Shakespeare.

"Plusieurs des îles ont une étendue considérable. L'île de Shakespeare, à l'est de l'entrée de la baie de McIntyre, est approximativement rectangulaire par ses contours ; elle a six milles de longueur, du nord au sud, et cinq milles de largeur, mais vue du côté oriental, un groupe d'îles paraît la prolonger de cinq milles dans une direction sud-est. Plusieurs hautes collines forment des points de repère saillants, la plus remarquable étant la montagne Pampuskeese, masse isolée de trapp près de l'extrémité occidentale de l'île. Une éminence élevée à l'angle nord-est est aussi saillante, ainsi que la montagne du Chapeau (*Hat Mountain*), sur l'une des îles du groupe à l'est.

Grande-Ile.

"La Grande-Ile, près de la rive occidentale, est de forme approximativement triangulaire et d'une longueur d'environ dix milles. La ligne de rivage mesure plus de 27 milles. La masse principale de l'île est haute, ayant une altitude générale de plus de 200 pieds au-dessus du lac.

"S'étendant vers le nord et séparées par d'étroits thalwegs, se trouvent plusieurs grandes îles atteignant presque jusqu'à l'extrémité septentrionale du lac. Ces îles, avec celles de Murchison, grande île élevée près de la rive orientale, constituent le groupe principal des îles de la partie nord, bien qu'un grand nombre d'autres de moindre dimension soient semées aux alentours d'une manière irrégulière. Tout le groupe occupe un espace elliptique renfermant un bassin assez peu profond au centre du lac. Entre ces îles et la rive orientale, se trouve un chenal très profond, évidemment formé par la dénudation du trapp et des sédiments sous-jacents jusqu'au fond primitif, et les roches arché-

ennes se trouvant surmontées le long du bord oriental du lac par de puissantes couches de trapp, la pente du bassin primitif a dû être très à pic ici.

"La pointe Livingstone, sur laquelle repose encore une forte couche de trapp, indique que sa surface supérieure plonge très abruptement vers l'ouest. L'extrémité intérieure de la colline de trapp atteint une hauteur d'à peu près 600 pieds, tandis que l'extrémité occidentale a seulement environ deux cents pieds d'altitude. Le côté intérieur de l'arête qui entoure la baie d'Ombabika, est aussi beaucoup plus élevé que celui tourné vers le lac. Les prolongements de ces arêtes dans l'intérieur des terres, aux environs de la partie septentrionale du lac, sont érodés, et les roches archéennes les remplacent à l'est; mais vers le sud-est, la limite du trapp est en apparence à une plus grande distance du lac, et ne pourrait pas être déterminée sans un grand nombre de courses à travers la région qui s'étend du côté de l'est.

Bord oriental du trapp.

Failles.

"L'érosion de la grande masse de trapp que l'on peut dire avoir rempli le bassin, influe sans doute grandement sur la topographie. Les affleurements tout le long du lac indiquent que la masse a été très fissurée transversalement, de telle sorte que la plupart des falaises sont exposées à de fréquents éboulements; mais une série de fissures plus grandes paraîtrait avoir aussi été formée lors du refroidissement de la masse de trapp en fusion. Ces fissures, sans aucun doute, ont entouré d'une manière irrégulière des centres locaux d'épaisseur plus grande, et ont été agrandies par l'affaissement postérieur de parties du bassin, par suite du déplacement d'une aussi forte masse de matériaux éruptifs venant d'au-dessous. Que ces grandes lignes de fissures se soient étendues le long du côté oriental du bassin, cela est démontré par les traces existant dans la masse de trapp qui limite l'extrémité méridionale du lac, le débouché par la rivière étant approximativement le long d'une grande faille ou d'une fissure formant un cañon, dont le côté oriental est presque coupé à pic et s'élève à près de six cents pieds, le côté occidental étant beaucoup plus bas et diminuant en hauteur vers le nord, entre les îles et les arêtes sur la rive orientale.

"La dénudation des roches le long des lignes secondaires de fracture est bien exposée dans la baie de Pijitawabikon, longue dépression étroite dans le haut plateau, se divisant à sa partie supérieure en petites excavations profondes et irrégulières, dans lesquelles passent des cours d'eau insignifiants.

Grands dykes.

"Beaucoup des hautes arêtes paraissent tenir de la nature d'immenses dykes, et l'on trouve qu'en plusieurs endroits, le trapp s'est frayé un passage à travers les calcaires et les sédiments sous-jacents, les déplaçant et les bouleversant latéralement, comme à la pointe de

Cook, ou remplissant des trous ou des dépressions dans l'archéen, ainsi que nous l'avons observé près de l'embouchure de la Petite-Rivière Noire, et au long portage sur la rivière à l'Esturgeon.

" Nous avons vu, en remontant plusieurs cours d'eau qui descendent vers les rives septentrionale et orientale, qu'une terrasse de sable, de près de cent pieds au-dessus du lac, à travers laquelle les cours d'eau ont creusé de profondes vallées, s'est formée ici. On a reconnu que le prolongement de la terrasse dans l'intérieur de la région, laquelle est limitée en largeur par la pente des roches sous-jacentes, était de près de dix milles sur la rivière Jackfish, et qu'il était considérablement moindre sur la rivière Vermillon et autres rivières plus au sud le long de la rive orientale. La rivière au Sable-Blanc (*White-Sand River*), sur le côté ouest du lac, passe aussi à travers des terrasses de sable, et l'on en voit une moins élevée qui s'étend sur le terrain bas entre cette rivière et le mont Saint-Jean *(St. John)*.

Terrasses de sable.

" La rivière Vermillon et la rivière à l'Esturgeon, sur la rive orientale, exposent aussi des dépôts de sable stratifié, depuis une hauteur de près de cent pieds en descendant presque jusqu'au niveau du lac.

" Les roches sous-jacentes ne se voient sur ces cours d'eau qu'aux différents rapides et chutes. Sur la Petite-Rivière Jackfish, se rencontrent des gneiss et des schistes verdâtres, semblables à ceux de la formation de Couchichingue, et sur la rivière Vermillon, qui tombe dans la baie de Humboldt, des schistes et des diorites appartenant au huronien forment une bande est-nord-est partant du fond de la baie. Au premier rapide et sur l'île qu'il y a à l'embouchure de la rivière, se trouve le contact entre ces roches foncées et les gneiss. Il tient de la nature d'une zone de granit éruptif dans lequel de petites veines contournées des deux roches se rencontrent, la direction générale du gneiss et celle du schiste étant presque parallèles, allant à peu près à dix degrés au nord de l'est.

" La rivière à l'Esturgeon, sur une distance de vingt milles, ou jusqu'à l'endroit où elle a été mesurée depuis le lac, occupe une dépression dans des roches du huronien, courant de très près le long de la ligne de direction, de sorte que l'on ne voit pas de grandes largeurs de couches; mais outre les diorites et les schistes si communs dans cette formation, des couches de conglomérat grossier se rencontrent sur la route du lac en amont du long portage. Une haute éminence de trapp, partant de la pointe de Mungo Park sur le lac, au nord de l'embouchure de la rivière, court en ligne droite vers le sud de l'est et traverse la vallée de la rivière au long portage.

Roches huroniennes.

" Une ouverture abrupte d'un demi-mille de largeur livre passage à la rivière, qui s'y précipite par beaucoup de petites chutes et de rapides, après lesquels se fait un portage d'un mille, la dénivellation sur cette distance étant de plus de cinquante pieds. Les roches en amont et en aval étant des diorites huroniennes, cette arête paraît participer de la nature d'un grand dyke, car tous les affleurements sur le cours d'eau, dans la brèche, sont de trapp brun foncé. Plusieurs claims miniers ont été jalonnés à l'embouchure de la rivière il y a quelques années, mais on ne paraît pas y avoir trouvé de minerai rémunérateur. On a expédié du minerai extrait d'une bande contenant de la pyrite disséminée, mais il paraît qu'il a été de peu de valeur. Le cours d'eau a été exploré, mais sans beaucoup de succès. On s'est procuré des échantillons des minerais provenant de l'embouchure de la rivière, ainsi qu'une roche pyriteuse tirée de la chute de la Roche-à-pic (*Steep-rock Fall*), près du lac Croche (*Crooked Lake*). On a rapporté que l'on avait découvert de l'or à l'ouest de la rivière Népigon, dans le voisinage de la portion occidentale du township du Purdom. L'échantillon qui m'a été montré consistait en un petit morceau de quartz, dans lequel plusieurs parcelles d'or étaient distinctement visibles. Comme la localité n'a pas encore été jalonnée, on ne l'a pas fait connaître.

Minéraux industriels.

" Pendant le cours des travaux, nous avons pris vingt-cinq photographies de points particuliers du lac et de la structure des roches, et recueilli une série d'échantillons de roches.

" Nos opérations de levés se terminèrent le 21 septembre au camp Victoria, puis nous nous rendîmes à Népigon, où les hommes furent payés, et où nous serrâmes le canot et l'attirail de campement. Nous revîmmes à Ottawa le 26 septembre."

Travaux du Dr R. Bell.

Le Dr R. Bell, pendant l'hiver de 1897-98, a consacré du temps à rédiger un rapport destiné à être publié avec la feuille de la rivière des Français (*French River*), faisant partie de la série de cartes de l'Ontario ; il a aussi consacré du temps à faire une compilation géologique et topographique se rattachant à d'autres cartes sur la rive septentrionale du lac Huron. La découverte de l'or à Michipicoton ayant appelé beaucoup d'attention sur ce district, le Dr Bell a été prié d'en entreprendre un autre examen géologique, sur lequel son rapport préliminaire est comme il suit :—

District de Michipicoton.

" Les travaux d'exploration de la campagne de 1898 durèrent à peu près quatre mois. Je quittai Ottawa le 5 juillet et y revins le 8 novembre. La plus grande partie de ce temps fut passée dans le district aurifère de Michipicoton, situé à l'angle nord-est du lac Supérieur; mais après y avoir complété la principale partie de l'exploration au commencement d'octobre, le reste de ce mois fut consacré à faire un

levé de tout le cours de la rivière Blanche (*White River*), ou branche orientale de la Missisagui (ou Missisauga), et une exploration de la région qui en environne la source, afin de terminer pour publication la portion septentrionale de la feuille de carte 129. Je dois remercier MM. Eddy et Jordon de ce qu'ils m'ont facilité ces travaux.

"Pour l'exécution des travaux dans le district de Michipicoton, j'étais accompagné de deux aides, M. J. M. Bell et M. Howells Fréchette, et de cinq à sept coureurs de bois et canotiers, selon le besoin ; mais tant que je fus occupé aux travaux de la rivière Blanche pendant le reste de la saison, je ne fus accompagné que de deux canotiers. Je dirai ici que je suis tout à fait satisfait de la manière dont chaque membre de ma brigade a rempli son devoir. Brigade d'explorateurs.

"C'est la découverte de l'or près de Michipicoton, en 1897, qui a rendu opportune une exploration du district environnant plus exacte et plus complète que celle que l'on avait faite jusqu'ici. La partie la plus importante de la superficie aurifère de cette région est située dans la moitié occidentale de la feuille de carte 143, de la série de l'Ontario, le reste du district aurifère s'étendant vers le nord jusque dans la contrée comprise dans la feuille 156, dont la topographie et la géologie sont assez bien indiquées sur ma carte du bassin de la rivière aux Orignaux (*Moose River*), publiée en 1881, Région où l'on a découvert de l'or.

"Après la découverte de l'or au lac Wawa, près de Michipicoton, le gouvernement de la province d'Ontario déclara en 1897 qu'une vaste étendue autour de l'angle nord-est du lac Supérieur constituait un district aurifère. Ce district est décrit dans un arrêté du conseil approuvé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur le neuvième jour de septembre A.D. 1897, comme étant la région bornée du côté est par le méridien de l'extrémité orientale du lac du Chien (*Dog Lake*), ou quatre-vingt-quatre degrés à l'ouest de Greenwich, du côté sud par la latitude du lac Gargantua, ou quarante-sept degrés trente-six minutes, du côté nord par le quarante-huitième degré trente-six minutes de latitude, et entre les extrémités occidentales de ces lignes de latitude où elles touchent au lac Supérieur, par la ligne de rivage du dit lac, contenant environ cinq mille milles carrés, et elle est déclarée division minière devant être connue sous le nom de 'division minière de Michipicoton.' Division minière de Michipicoton.

"J'avais incidemment fait plus ou moins de travaux topographiques dans cette région, durant les années 1875, 76, 77 et 81, ce qui, avec les résultats des opérations de la campagne actuelle, va me permettre d'en préparer une carte qui en montrera la géographie et la géologie avec une très grande exactitude de détails. Travaux antérieurs.

Difficultés éprouvées.

" Le levé et la carte du district ne sont pas faciles à faire, à cause de son état primitif et d'autres circonstances. Il n'y a que quelques routes canotières dans ses limites, et elles sont difficiles en raison des nombreux portages, ainsi que du caractère irrégulier et rapide des cours d'eau, ce qui est dû à l'inclinaison générale de toute la région vers le lac Supérieur. Il n'existe pas de chemins ni de lignes dont le levé ait été fait, tandis que la nature montagneuse du district et le caractère presque impraticable d'une grande partie de la forêt rendent les ' courses ' dans les bois une tâche très pénible. Toutefois, en dépit de ces obstacles, je réussis à obtenir toutes les données nécessaires pour le tracé d'une carte. Dans les limites de ce district, nous fîmes des levés au micromètre de la rive du lac Supérieur jusqu'aux bords ouest et sud de la superficie couverte par la feuille, ainsi que de tous les cours d'eau et des lacs de l'intérieur où nous pouvions nous servir de canots. Des levés-esquisses furent faits des plus petits cours d'eau et des lacs où les canots ne pouvaient pas passer, tandis que différents sentiers et tous les anciens chemins de portage dont on s'était servi lors de la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, furent soigneusement portés sur la carte après un mesurage au pas et après que nous eûmes pris tous leurs changements de direction. Enfin, dans le but de reconnaître la géologie dans des parties où l'on savait qu'il n'existait aucun caractère topographique saillant, nous fîmes à travers la forêt de nombreuses courses, dont quelques-unes étaient considérablement longues. Nos difficultés furent augmentées par une température constamment humide, la saison ayant été la plus pluvieuse que nous eussions eue depuis les trente dernières années. Les insectes, qui sont toujours un sérieux obstacle à tout genre de travail dans les bois pendant la saison d'été, ont été, cette année, extraordinairement incommodes, surtout les maringouins, les mouches noires et les mouches des sables.

Levés faits.

Insectes.

Observations et photographies.

" J'ai fait autant d'observations pour reconnaître la latitude que la température m'a permis d'en faire. Nous avons pris un nombre considérable de photographies, et des observations barométriques ont été partout enregistrées, afin de constater l'élévation des montagnes, des collines et des terrasses, ainsi que des lacs, des chutes et des biefs de rivières. La température de l'eau a été notée chaque jour à titre d'indication du climat. Des notes ont été prises constamment en ce qui a trait à la glaciation et à la géologie de surface, sujets toujours intéressants et souvent importants. Nous avons porté une attention spéciale à la nature et au mode d'existence des filons aurifères du district. Les principaux endroits où l'on a fait des découvertes ont été visités, et j'ai enlevé moi-même, des gangues *in situ*, des échantillons suffisants pour essai. Des observations ont toujours été notées relati-

Echantillons recueillis.

vement à la distribution et aux caractères locaux des arbres forestiers. Mais vu que j'avais fait de grandes collections de plantes dans ce district les années précédentes, et comme j'avais aussi fait des collections assez considérables d'insectes des ordres des coléoptères et des lépidoptères, je n'ai fait rien de plus à ce sujet pendant la dernière campagne.

Manque de levés topographiques.

" Si des levés exacts avaient déjà été faits des principaux caractères topographiques du district, cela aurait facilité beaucoup mes opérations géologiques, car le temps qu'il m'a fallu consacrer à ces travaux a nécessairement pris une grande partie de la campagne.

Zones huroniennes.

" Une proportion considérable de ce district est occupée par deux zones de roches huronniennes, se trouvant à angle droit l'une avec l'autre, la plus grande, que, pour plus de commodité, nous pouvons désigner sous le nom de zone de Michipicoton, se dirigeant vers le nord-est, et la plus petite, qui peut être appelée la zone du Cap Choyé, vers le sud-est depuis la baie de Michipicoton. Une étroite lisière de granit à la pointe Brûlée (*Burnt Point*), sépare ces zones à la rive du lac Supérieur ; mais dans l'intérieur, le prolongement de ce granit occupe tout l'espace triangulaire compris entre les deux zones et la limite orientale de la superficie couverte par la feuille. La plus grande zone est bornée du côté nord-ouest ou extérieur par les plus anciens gneiss laurentiens, et la plus petite, du côté sud-ouest, par des granits et des gneiss.

Zone de Michipicoton

" La première a une largeur moyenne d'à peu près quinze milles, et s'étend depuis la baie de Michipicoton jusqu'à une courte distance au delà de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique à la station de Missinabi, soit quarante-six milles. Sur la rive du lac Supérieur, elle va vers l'ouest depuis l'embouchure de la rivière Michipicoton jusqu'à la rivière du Chien, distance de dix milles, et vers le sud, depuis la première rivière jusqu'au port de la Pointe-Brûlée (*Burnt Point Harbour*), distance de dix milles aussi. Près de l'embouchure de la Michipicoton, elle lance, du côté de l'ouest, deux éperons étroits, dont chacun court dans le massif de granit pendant à peu près dix milles. Sans une carte pour accompagner la description, il est difficile de donner une idée exacte de la forme de cette zone ou triangle. Cependant, on peut dire que sa limite nord-ouest court en une ligne qui se recourbe vers le nord-est, depuis les environs de l'embouchure de la rivière du Chien, sur le lac Supérieur, jusqu'à la rivière de la Pie (*Magpie River*), qu'elle croise à environ onze milles en ligne droite au-dessous du croisement du chemin de fer Canadien du Pacifique. La limite sud-est, après avoir quitté les deux éperons déjà mentionnés,

suit une direction nord-est jusqu'à la décharge du lac Mattagamingue (souvent appelé à tort lac du Chien).

Roches de cette zone.

"Les roches de la zone de Michipicoton consistent surtout en diorites schisteuses et amorphes, avec des variétés cristallines massives, accidentelles. Il y a aussi de plus petites proportions de schistes amphiboliques et de micaschistes, de grauwackes, d'argiles et de schistes argileux, de schistes siliceux et pétrosiliceux, et d'autres schistes cristallins, de porphyre quartzeux, de conglomérats ou d'agglomérats, de brèches, de dolomies, etc., en quantités encore plus petites. Un massif isolé de granit rouge d'à peu près deux milles de longueur se trouve sur le bord occidental de la rivière de la Pie, immédiatement en amont du second portage qu'il y a à partir de son embouchure.

Esquisse de la zone de Michipicoton.

"Voici une description plus détaillée de la zone de Michipicoton :— Commençant à son extrémité méridionale, la ligne de contact entre le granit à l'est, et les schistes huroniens et autres roches à l'ouest, court vers le nord depuis le port de la Pointe-Brûlée en décrivant une courbe du côté de l'est jusqu'à la rivière Michipicoton, qu'elle frappe à deux milles à peu près de son embouchure. La limite court ensuite vers le sud-est, le long du côté méridional de l'éperon de roches huroniennes précédemment mentionné. Le côté nord-est de cet éperon, qui se dirige vers le sud-est, traverse la rivière Michipicoton juste en amont du pied du Long-Portage. De cet endroit en montant le long de la rivière, les roches, jusqu'à la jonction de la Séquamka, sont le plus souvent des granits gris de nuances et de textures différentes, tandis que celles du sud de l'embouchure de la rivière sont la plupart du temps des granits rouges.

Premier éperon.

Second éperon.

"Le second des étroits éperons huroniens déjà mentionnés traverse la rivière Michipicoton à l'embouchure de la Séquamka. Le levé de ce cours d'eau a été fait au micromètre jusqu'au bord de la superficie couverte par la feuille, et les roches que nous y avons observées consistaient entièrement en gneiss, dont l'allure variait de l'O.-N.-O. à l'O.-S.-O. Le gneiss se montre de nouveau au portage du Chat (*Cat*), sur la Michipicoton, à environ un mille en amont de la Séquamka, ainsi que sur les collines au nord-ouest de la décharge du lac au Poisson-blanc (*Whitefish*), se dirigeant est-ouest dans les deux localités.

Roches sur le lac au Poisson-blanc.

"Autour des rives du lac au Poisson-blanc, au portage aux Tourtes (*Pigeon*) et aux alentours de la partie méridionale du lac Manitouwick, les roches sont en grande partie du granit gris. Sur les autres parties du dernier lac, se trouvent des gneiss, de la diorite et des schistes verts, ainsi que des granits. Près de l'extrémité sud-ouest de la partie principale de ce lac, une colline de granit gris sur le côté nord-ouest fait face à un grand dyke de diorite, qui forme un escarpement de 250 pieds

de hauteur. Le dyke a peut-être 300 ou 400 pieds de largeur, et la direction en est à peu près sud-ouest et nord-est. Il est possible que son existence ait eu quelque relation avec l'histoire géologique du lac, qui est aussi orienté dans la même direction. La diorite est de couleur plus claire et de texture plus grossière au centre du dyke que vers les côtés.

"La route canotière entre Manitouwick et Wawa (dont le nom véritable est Wawagonk), dont j'ai aussi fait le levé au micromètre, suit une chaîne de petits lacs et de petits cours d'eau, se trouvant sur une ligne passablement directe. Plusieurs excursions ont aussi été faites de cette route dans la contrée qui s'étend de chaque côté, dans le but de reconnaître le caractère et l'étendue des formations rocheuses. A l'exception d'une colline de gneiss gris de 300 pieds de hauteur sur le côté nord-ouest de la route, les seules roches observées entre les lacs Manitouwick et au Busard *(Hawk)* se composent de granits rouges et gris, qui se prolongent jusqu'au second étang au sud-ouest du dernier lac. De cet étang au lac Wawa, il y a une quantité de schistes et de diorites cristallins, verts et grisâtres, d'aglomérats, de grauwackes, etc. De Manitouwick à Wawa.

"Autour du lac Wawa, et de là à l'embouchure de la Michipicoton, des diorites schisteuses et massives prédominent. Dans les collines dominant le côté septentrional du lac Wawa, près de son extrémité nord-est, une roche d'apparence massive et blanchissant à l'air est très visible, les bois ayant été en grande partie brûlés. Elle consiste en un pétrosilex compact rougeâtre clair, avec cassure conchoïdale nette, et exposant des plans de lamellation parallèles à l'allure générale des autres roches du voisinage. La croûte blanche, due à l'action des intempérées, qui caractérise généralement les pétrosilex, est ici très prononcée. Lac Wawa.

"Le chemin de portage, entre l'extrémité nord-est du lac Wawa et la station de Grasett sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dont on se servait pendant la construction de la ligne, a été mesuré d'un bout à l'autre au pas et par relèvements jusqu'au bord septentrional de la région comprise dans notre carte. Il traverse la rivière de la Pie à environ huit milles de l'extrémité de cette région. Les roches observées le long de ce chemin sont toutes huroniennes et consistent en diorites massives et schisteuses, en une certaine quantité de schistes dont quelqus-uns contiennent beaucoup de silice à l'état libre, en micaschistes gris, en grauwackes massives et schisteuses passant au gneiss, et à des schistes pétrosiliceux de différentes couleurs. Du lac Wawa à Grasett.

"Sur la rivière de la Pie, entre son embouchure et le bord septentrional de la feuille, les roches rencontrées ont été des diorites massives, tant cristalline que microcristallines, de la diorite feuilletée, des schistes Rivière de la Pie.

chloriteux, micacés et amphiboliques, des schistes tendres gris-verdâtre clair, avec spath calcaire, séricite, schiste gris luisant, brèche volcanique et conglomérat schisteux de grauwacke, outre le petit massif de granit rouge déjà mentionné.

Zone du cap Choyé.

"Une coupe transversale de la plus petite zone ou zone du cap Choyé, à angle droit avec sa ligne d'allure, occupe la rive du lac Supérieur depuis la rivière de la Vieille *(Old Woman River)* jusqu'à la baie qui se trouve du côté sud du cap Choyé. Cette zone s'étend dans l'intérieur dans une direction est-sud-est, et la largeur moyenne, ainsi qu'on s'en est assuré par différents mesurages, en est de huit ou neuf milles, soit à peu près les deux tiers de celle de la zone de Michipicoton. Ses limites paraissent presque parallèles l'une à l'autre. Les roches de cette zone consistent principalement en diorites schisteuses, en schistes siliceux et argilacés grossiers, ainsi qu'en des proportions plus petites d'autres schistes cristallins semblables à ceux qui ont été mentionnés comme se rencontrant dans la zone de Michipicoton. Un lambeau de granit rouge dans cette zone a été observé sur la rive du lac Supérieur. L'existence de ces roches huroniennes sur cette partie de la rive est indiquée sur ma carte de 1881, déjà mentionnée, mais ce n'est que pendant l'été dernier que nous avons constaté qu'elles formaient une grande zone s'étendant en travers de la feuille. Ce fait constitue une addition importante à notre connaissance de la géologie de ce district, car ces roches seront probablement trouvées aurifères comme celles de la zone de Michipicoton. Il y a un bon nombre d'années, un filon de quartz, que l'on disait considérable et bien chargé de pyrite de cuivre, a été trouvé et ouvert par un M. T. Fréchette, à environ quatorze milles à l'est du port Gargantua. Il nous a été impossible de retrouver ce filon, mais nous sommes arrivés au champ d'exploration qui se trouve dans le voisinage et avons recueilli quelques échantillons du minerai, lesquels sont riches en cuivre et contiennent aussi peut-être de l'or. Je tiens de bonne source qu'un autre filon cuprifère a été découvert dans cette zone plus loin à l'est, ou à un endroit situé au nord de l'embouchure de la rivière Agawa.

Minéraux industriels.

"Les minéraux industriels du district minier de Michipicoton jusqu'aujourd'hui découverts comprennent des minerais de fer, de cuivre et d'or, et du granit propre aux monuments et à la construction.

Fer.

"*Fer.*—Un vaste gisement de minerai de fer se rencontre sur la rive du lac Supérieur au Petit Gros-Cap (*Little Gros Cap*), près de l'embouchure de la rivière Michipicoton, et il y a quelque vingt-cinq ans, l'on a tenté de l'extraire et de l'exporter. La localité ayant été parfaitement décrite dans mon rapport de 1876, il n'est pas nécessaire d'en faire une nouvelle description.

"*Cuivre.*—Il y a trente ans, l'on a découvert des indices de cuivre en plusieurs endroits autour du lac Wawa, et un M. J. T. Johnson, de Détroit, a acheté du gouvernement un certain nombre de grandes concessions aux environs de la moitié nord-est du lac. On a fait quelques travaux d'exploration sur l'une de ces concessions, près du centre du bord méridional du lac, et un homme qui avait été employé à ces travaux m'a dit que l'on avait trouvé un filon de quartz de belle apparence renfermant de la pyrite de cuivre. On peut encore voir une partie du minerai dispersé çà et là, sur l'emplacement des bâtiments construits à l'époque où l'on faisait les explorations, mais comme la concession est aujourd'hui couverte d'un épais fourré de broussailles et de jeunes arbres, il nous a été impossible de découvrir l'endroit où l'on a fait les anciens travaux. En décrivant ces roches, il a été parlé de l'existence de pyrite de cuivre dans deux localités sur la zone huronnienne de Gargantua. **Cuivre.**

" *Or.*—Dans le district de Michipicoton, le précieux métal se rencontre sous la forme d'or natif finement disséminé dans des filons de quartz. Jusqu'ici, les principales découvertes ont été faites autour du lac Wawa, et d'un bout à l'autre en travers de la zone huronienne, entre cette nappe d'eau et le pied du long potage sur la rivière Michipicoton. Les roches associées sont les diorites schisteuses et les grauwakes, avec de la diorite ou diabase cristalline qui se trouve accidentellement dans le voisinage. Les filons dans cette région sont nombreux et souvent d'une bonne dimension exploitable—de quatre à six pieds de largeur. Leur direction prédominante est à peu près vers le nord. Le quartz est une variété de quartz hyalin, et ne renferme que de très petites quantités de minéraux associés, comprenant des pyrites de cuivre et de fer, avec un peu de spath calcaire. **Or.**

" Jusqu'ici, l'on peut dire les travaux faits ne sont que de l'exploration. De nombreux puits de recherche ont été ouverts, et à la mine *Jubilee*, l'on avait foncé un puits jusqu'à une profondeur de soixante pieds sur le pendage du filon. On ne peut encore rien dire de certain en ce qui concerne la richesse du minerai, car aucune épreuve commerciale n'en a été faite, et l'on ne saurait toujours ajouter foi aux essais rapportés. Dans quelques cas, l'on peut voir à l'œil nu ou à l'aide d'une loupe de petites taches d'or dans le quartz. J'ai recueilli des échantillons moyens dans les principales excavations pour en faire faire l'essai. **Travaux de recherches.**

" Sur le côté sud de la rivière Michipicoton, et de là jusqu'à la pointe Brûlée, plusieurs filons de quartz ont été découverts, et des claims miniers ont été choisis, mais je n'ai pu en visiter qu'un seul.

Claims d'alluvions.

" Les sables et les graviers des vallées des rivières Michipicoton et de la Pie, provenant en grande partie de la désagrégation et du broiement par la glace des roches huroniennes du voisinage, où sans aucun doute il existait un grand nombre de petits filons de quartz, ainsi que quelques plus gros, renferment une proportion considérable du quartz formant la gangue du filon. On dit que les plus quartzeux de ces graviers et de ces sables ont donné de l'or à l'analyse, et, en conséquence de ces rapports, beaucoup de claims ont été choisis dans ces sables et inscrits dans les livres de l'inspecteur régional des mines, mais je ne possède pas de données auxquelles je puisse me fier, relativement à la proportion d'or que l'on a pu trouver. On n'a fait aucune tentative pour exploiter ces claims."

Travaux de M. A. E. Barlow.

La plus grande partie de l'hiver de 1897-98 a été passée par M. A. E. Barlow à coordonner les différents levés faits pendant la campagne précédente en ce qui se rattache à la feuille de carte d'Haliburton (n° 118), tout en avançant le travail de collection et de compilation des matériaux nécessaires à cette carte. Il a également consacré une partie de son temps à une étude des résultats géologiques obtenus pendant que se poursuivait l'exploration, ainsi qu'à l'examen du grand nombre d'échantillons de roches recueillis. Le rapport relatif à l'exploration et aux levés de la superficie couverte par les feuilles du Nipissingue et du Témiscamingue a été terminé, et est aujourd'hui sous presse.

Les recherches géologiques faites en collaboration pendant plusieurs des dernières campagnes, dans l'Ontario central, par le Dr F. D. Adams et M. Barlow, ont été continuées dans le cours de l'été dernier. Ces messieurs ont été assistés, particulièrement en ce qui a trait aux mesurages et aux levés topographiques nécessaires, par M. J. Keele, M. G. W. Ross, fils, et M. F. G. Stevens.

Exploration de MM. Barlow et Adams.

L'union étroite dans laquelle MM. Adams et Barlow ont travaillé pendant la campagne, rend opportun un rapport commun sur leurs travaux. Dans les pages suivantes, les observations de ces deux messieurs sont en conséquence réunies :—

" Les travaux ont été poussés aussi rapidement que possible, mais les limites géologiques sont si embrouillées et les relations si difficiles, qu'il faudra au moins une partie d'une autre campagne avant qu'un rapport définitif puisse être fait. Nous avons jugé à propos, afin que la structure du district pût être parfaitement déterminée, d'inclure dans la superficie à examiner une portion de la région située au sud et couverte par la feuille de carte (n° 113), comprenant parties des townships de Burleigh, Methuen, Lake, Tudor et Grimsthorpe.

"M. Barlow a fait de nouveaux levés du lac au Huard (*Loon*), dans le township de Chandos, du lac Paudash, dans Cardiff, du lac à l'Anguille (*Eel*), sur la limite entre Anstruther et Cardiff, et du lac à l'Achigan (*Bass*), sur la limite entre Limerick et Tudor. M. Keele a fait un levé de la rivière aux Chevreuils (*Deer*) depuis sa sortie du lac au Huard, dans Chandos, jusqu'au lac Whetstone, dans le township de Lake, faisant connaître en détail ce cours d'eau tortueux comme l'on n'a pas encore essayé de le faire sur les plans du township.

Levés topographiques.

"En outre, M. Keele, a fait des levés micrométriques d'un groupe de lacs situés dans la portion septentrionale de Burleigh et dans les parties méridionales de Cavendish et d'Anstruther, comprenant les lacs Long, Cox, Froid (*Cold*), de l'Or (*Gold*), aux Goélands (*Gull*), Catchacoma, de la Bouteille (*Bottle*) et à la Carpe (*Sucker*).

"Les travaux de M. Barlow ont été exécutés dans l'étendue composée principalement des gneiss granitiques et dioritiques, dans la partie nord-est de la superficie couverte par la carte, et qui va d'Egan-Estate à Brudenell-Corner; tandis que, dans la partie méridionale de la feuille, il a surtout travaillé dans le district situé à l'est du chemin d'Hastings. Le D[r] Adams, prenant Whitney pour base, a exécuté ses travaux dans la partie nord-ouest de la région qui figure sur la feuille, faisant l'exploration et le tracé, en ce qui a trait à la géologie, des townships situés à l'ouest et au sud-ouest de la station d'Egan-Estate, sur le chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound. Le D[r] Adams a quitté Montréal pour son exploration le 20 juin et est revenu le 12 septembre, tandis que M. Barlow a été occupé à ses travaux depuis le 25 juin jusqu'au 1[er] octobre.

Superficie examinée par M. Barlow.

"La grande région contenue dans la partie nord et nord-ouest de la feuille de carte, expose un développement très typique des granits et des gneiss du laurentien. Les derniers plongent ordinairement sous des angles plus élevés et reposent presque à plat en certains endroits, la direction courant en courbes très étendues, souvent considérablement compliquées. Trois petits lambeaux détachés de la formation de Grenville ont été observés sur les bords de la baie de Barry, lac Kaminiskeg, tandis que deux autres se rencontrent entre Hopeville et le bureau de poste d'Emmett, dans la portion sud-ouest du township d'Hagarty. Dans le voisinage de Rockingham, et entre ce village et Brudenell-Corner, il y a une grande étendue de calcaires cristallins appartenant à la formation de Grenville, et l'on peut voir des roches semblables à de fréquents intervalles entre cette localité et le bureau de poste de Rochefort, dans l'angle sud-est d'Hagarty. La formation de Grenville occupe également de petits espaces dans les townships de Monteagle et de Carlow, mais la partie de beaucoup la plus grande de

Gneiss fondamentaux.

Lambeaux détachés de la formation de Grenville.

ces townships est supportée par des granits et des gneiss plus massifs. Une masse éruptive considérable, composée principalement de granit, de diorite et de gabbro, couvre les portions méridionales de Mayo et de Dungannon, et les portions septentrionales de Cashel et de Limerick, s'étendant de là vers l'ouest dans l'angle nord-est de Wollaston. Au nord, dans les townships de Dungannon et de Mayo, se rencontre un vaste massif de calcaires et d'amphibolites, recoupés par une masse de matériaux éruptifs ayant les facies acide et basique. Ces roches étaient autrefois classées comme appartenant à la formation d'Hastings, mais certaines parties présentent le caractère fortement altéré de la formation de Grenville. Des roches de même nature, quelques-unes même dans une condition moins altérée, se trouvent au sud de ces énormes masses batholitiques, couvrant les parties méridionales des townships de Limerich et de Cashel, dans l'angle sud-est de la superficie renfermée dans la feuille. En plusieurs endroits, notamment dans le voisinage de la station de Gilmour, sur le chemin de fer Central Ontario, et entre cette localité et la station de Saint-Ola, des études détaillées ont été faites relativement à l'existence de certains "conglomérats," et les conclusions auxquelles on est arrivé paraîtraient indiquer qu'en beaucoup de cas, au moins, de telles roches dans ces régions ne sont pas de vrais conglomérats, mais tiennent plutôt de la nature de roches autoclastiques ou brèches dynamiques. Il paraîtrait, de fait, que ces pseudo-conglomérats tels qu'ici représentés ont été formés par la séparation de certaines des bandes les plus fragiles, tandis que le calcaire encaissant ou la matrice schisteuse a cédé plus ou moins facilement à la déformation. Le sujet est d'un intérêt scientifique assez exceptionnel, et un mémoire dont M. Barlow est l'auteur, mémoire qui traite de toutes les observations faites, a dernièrement été présenté à la réunion de la Société Géologique d'Amérique.*

Masse éruptive.

Examen de conglomérats.

"Le Dr Adams, après avoir terminé ses travaux dans l'angle nord-ouest de la région comprise dans la feuille, le 25 juillet, a quitté Whitney à cette date et s'est dirigé vers le sud par les townships d'Airy, de Sabine, de Nightingale, de Bruton, d'Harcourt et d'Herschell, jusqu'au lac à Baptiste. Le long de cette ligne, il a eu une excellente occasion d'étudier les relations du gneiss fondamental avec la grande formation calcarifère connue sous le nom de formation de Grenville, laquelle se montre très développée sur le lac à Baptiste. Sur plusieurs lots des rangs IV et V de Bruton, une roche feldspathique granulaire blanche a été découverte ; elle est identique par l'apparence, et probablement par la composition, à l'albite trouvée associée à la syénite à néphéline dans le township de Dungannon et ailleurs dans le district aux alentours

Etendue examinée par le Dr Adams.

Roches feldspathiques.

* Publié dans l'*Ottawa Naturalist*, vol. XII, No 11, février 1899, pages 205-217 Planches VI-IX.

de Bancroft, et qui est là un produit de différentiation du magma de la syénite à la néphéline. Toutefois, aucune néphéline n'a pu être découverte dans cette roche de Bruton. On a trouvé les premiers gisements de calcaire dans le dernier rang du township d'Harcourt. Les dépôts de cette roche, cependant, sont petits et séparés, jusqu'à ce que l'on atteigne les premiers rangs de ce township, alors que les calcaires et les roches de la formation de Grenville se voient presque sans interruption le long du chemin de fer Irondale, Bancroft et Ottawa.

Calcaire.

" L'étude de cette région a prouvé d'une manière concluante que le contact entre les gneiss fondamentaux et la formation de Grenville est un contact d'épanchement, et que les roches de la formation en dernier lieu mentionnée se sont lentement affaissées, ou ont été graduellement soulevées par une couche sous-jacente ou batholite de matériaux granitiques. Les principales étendues de la formation de Grenville courent en grandes courbes autour de ces batholites, et au contact avec les matériaux granitiques, ses roches se séparent en un grand nombre de lambeaux discontinus, conservant ordinairement l'allure de la partie voisine de la formation d'où ils ont été détachés, ce qui démontre que l'action séparative du granit a été lente et graduelle, et qu'elle n'était pas de la nature d'une irruption violente.

Contacts d'épanchement.

" Le mois d'août et la première partie de septembre ont été consacrés à faire une étude détaillée d'une des portions les plus compliquées de tout le district, comprenant le township de Monmouth et des parties de Dudley, Cardiff, Chandos, Burleigh et Methuen. Dans Monmouth, il y a un des meilleurs massifs de la formation de Grenville de toute la superficie, tandis que dans les autres townships, il y a en outre d'excellents affleurements des gneiss fondamentaux avec de grandes injections de granit, ainsi que des dépôts qui ont été rapportés à la formation d'Hastings, la géologie du district étant du caractère le plus compliqué.

Etude détaillée sur la formation de Grenville.

" L'étude de la formation de Grenville dans Monmouth a prouvé à n'en pouvoir douter que cette formation est sédimentaire. Elle renferme une grande étendue de quartzites blanches stratifiées, évidemment des grès altérés. Nous avons vu aussi que les calcaires associés qui se rencontrent en bandes puissantes et qui, comme partout ailleurs dans la formation de Grenville, se présentent sous la forme de marbres cristallins blancs, renfermaient dans quelques endroits, le long du chemin de fer Irondale, Bancroft et Ottawa, de petites veines foncées portant à croire que ce sont des débris du calcaire primitif dans un état moins altéré. Pour cette raison, nous avons fait des recherches soigneuses, dont le résultat a été la découverte de deux localités où le calcaire était presque inaltéré, étant à grain très fin et de couleur

Ses résultats.

Calcaires inaltérés.

bleue, et ayant une forte ressemblance avec les calcaires de formations plus récentes. Dans des cas de cette nature, le calcaire bleu est interstratifié avec le marbre blanc ordinaire à gros grain de la formation de Grenville, puis se confond avec ce dernier, car il y a évidemment des parties des calcaires qui ont échappé en métamorphisme. Ces gisements servent à faire disparaître tous les doutes qui resteraient relativement à l'origine sédimentaire du calcaire en question. Les localités où ces calcaires inaltérés se voient le mieux sont le lot 27 du rang XIV de Monmouth, et le lot 28 du rang XI du même township.

"Les relations des formations de Grenville et d'Hastings dans ce district ont été l'objet d'une étude soigneuse, et un grand nombre de nouveaux témoignages portant sur cette question contestée ont été recueillis durant l'été.

Syénite à néphéline.

"Plusieurs nouveaux gisements de syénite à néphéline ont été découverts pendant la dernière campagne dans le district examiné. Le plus digne de remarque est celui que l'on a trouvé sous la forme d'une large bande traversant le township de Monmouth. On voit cette bande pour la première fois près de Wilberforce, et de là elle suit une direction sud-ouest, parallèle au chemin de fer I. B. & O., jusqu'au lot 13 du rang IX, où elle fait un détour sur elle-même, puis, passant un peu à l'ouest du bureau de poste de Hotspur, elle continue dans une direction nord-est sur une distance de quatre milles. Elle a été suivie sans interruption pendant dix milles. Elle s'enroule autour d'un grand épanchement de granit, souvent de caractère pegmatitique, auquel elle forme une bordure. Selon toutes les apparences, c'est un produit de différentiation du magma du granit. En effet, presque tous les massifs de syénite à néphéline qui ont été vus dans la superficie couverte par la présente feuille ((n° 118), ont une relation de même nature avec des masses de granit. Sans mentionner les massifs du district de Bancroft, décrits dans un rapport précédent, nous pouvons citer à titre d'exemple celui qui a été découvert l'année dernière sur le lot 26 de Faraday, sur la ligne qui sépare les rangs A et B. Ce massif, dont la largeur est d'au moins cent verges, et qui contient de la sodalite, se trouve sur le bord de la grande masse de granit formant la moitié septentrionale du township de Faraday, et entre cette masse et une grande étendue de calcaire cristallin dans la portion occidentale du township. Un autre massif semblable de syénite à néphéline a été trouvé sur le lot 16 du rang I, township d'Harcourt, et il affleure parfaitement dans une tranchée sur le chemin de fer I. B. & O. Il se rencontre de nouveau au contact de la grande masse de roches granitiques, occupant la partie septentrionale du township de Cardiff, avec les calcaires cristallins de la formation de Grenville qui le contournent.

Sa relation avec le magma de granit.

" Une autre grande masse de syénite à néphéline intimement associée au granit, est celle qui forme les montagnes Bleues (*Blue Mountains*), longue chaîne de montagnes courant nord-est et sud-ouest, du rang VI au rang XII du township de Methuen. Ces montagnes s'élèvent d'une grande plaine de granit, et les associations pétrographiques sont d'un très grand intérêt, mais elles exigent plus d'étude avant qu'elles puissent être clairement comprises. Autres massifs de syénite à néphéline.

" Outre la bande de syénite à néphéline ci-dessus décrite, de Monmouth, il y a aussi dans le même township un massif isolé de dimension considérable situé sur les lots 9, 10 et 11 des rangs VII et VIII, où il passe à travers le calcaire de la formation de Grenville.

" L'existence de syénite à néphéline dans Methuen, dont il a déjà été question, est d'un intérêt spécial au point de vue industriel, en raison de la présence de dépôts considérables de muscovite et de corindon dans les filons de pegmatite, et dans les ségrégations grossières qui se rencontrent dans cette syénite ou dans son voisinage immédiat. Effectivement, le corindon a été trouvé si généralement avec les syénites à néphéline dans les portions nord-est de la superficie que représente la feuille, que tous les massifs de cette roche précédemment mentionnés méritent qu'on les examine très attentivement pour y chercher ce minéral. Association avec le corindon.

" Un grand nombre de gîtes de minéraux se rencontrant dans le district exploré ont été examinés avec soin. Ce sont des dépôts de graphite, d'apatite, de mica, de corindon, de pyrite de fer, de molybdénite, etc. Minéraux industriels.

" Le seul dépôt de mica qui fût exploité dans le district examiné, est situé sur le lot 7 du rang XXII de Cardiff, près de la voie du chemin de fer I. B. et O. Ce dépôt appartient à MM. Best et Membry. Un puits de vingt pieds carrés et de dix-huit pieds de profondeur avait été foncé, et une quantité considérable de mica, ayant jusqu'à deux pieds sur deux pieds et demi, avait été extraite. Le mica est de couleur foncée, et se rencontre dans une masse de la pyroxénite verte granulaire qui se trouve si souvent, comme dans le cas actuel, associé aux calcaires de la formation de Grenville. Du mica semblable de couleur foncée, en grands feuillets, a été découvert sur les lots 30 et 31 du rang XIII de Cardiff, ainsi que du mica ambré de bonne qualité, mais de plus petites dimensions, sur le lot 31 du rang du même township. Les dépôts de mica de Methuen, mentionnés ci-dessus, ne sont plus exploités, cependant. On avait aussi suspendu les travaux sur les dépôts de corindon à l'époque où nous les avons visités. Mica.

Molybdénite. " On peut trouver de magnifiques échantillons de molybdénite dans le rang 1 du township d'Harcourt, à un endroit probablement situé sur le lot 3. La roche encaissante est une pyroxénite verte granulaire, produite par l'altération complète d'une masse isolée de calcaire enclavée dans le gneiss fondamental. Cette pyroxénite est traversée par de petites veines de pyrite et de molybdénite, associées par places à de la pyrrhotine, de la tourmaline, du sphème et d'autres minéraux. Un puits d'à peu près quinze pieds de profondeur a été creusé dans le dépôt de M. Gordon, de Toronto, et une quantité considérable de pyrite, que l'on dit contenir de l'or, a été extraite, ainsi qu'une petite quantité de molybdénite.

Filons de quartz. " Des échantillons de quartz recueillis dans la mine *Higman*, sur le lot 9, concession VII de Limerick, essayé au laboratoire de la Commission, ne renfermaient pas d'or, et seulement 0·175 d'once d'argent à la tonne de 2,000 livres.

" D'autres échantillons recueillis dans de grandes masses irrégulières de quartz recoupant du calcaire cristallin sur le lot 31, concession VI de Cashel, ne contenaient ni or ni argent."

QUÉBEC.

Travaux du Dr R.W. Ells. L'hiver de 1897-98 a été passé par le Dr R. W. Ells à coordonner et compiler les notes recueillies pendant l'exploration de la campagne précédente, et à tracer les limites géologiques sur les feuilles de cartes n° 119 et 120. Il a aussi consacré un temps considérable à la préparation d'une carte spéciale projetée du district d'Ottawa. Les travaux d'exploration du Dr Ells, durant l'été, ont été exécutés en partie dans l'Ontario, mais surtout dans Québec. Des levés et des examens ont été faits dans la superficie couverte par les feuilles de cartes n° 119 et 120, aujourd'hui en voie de compilation, dans le but de compléter les renseignements nécessaires pour ces feuilles. Le Dr Ells a aussi été prié d'entreprendre la préparation d'un rapport explicatif général pour accompagner la feuille de Trois-Rivières, ou feuille nord-ouest de la série des quatre feuilles généralement mentionnées sous le nom de série des "Cantons de l'Est." Cela a impliqué une corrélation avec beaucoup de travaux déjà accomplis par d'autres membres de la Commision et a nécessité quelques nouveaux levés et examens à cette fin. La feuille de carte est aujourd'hui entre les mains du graveur pour achèvement. Le Dr Ells présente le rapport suivant sur son exploration :—

Différents levés. " Plusieurs semaines de mai et de juin ont été pasées à terminer l'examen de certaines superficies, situées au sud des rivières Bonnechère et Madawaska, dans l'Ontario, et à corriger les levés des cantons de

Hull, d'Eardley et d'Onslow, dans Québec. Le 28 juin, je suis parti pour le district du Saint-Maurice, afin de compléter, s'il y avait possibilité, la série de levés faits partiellement dans cette région plusieurs années auparavant par MM. Adams, McConnell, Giroux, Ord et Low, en ce qui a trait à la géologie de la feuille de carte nord-ouest de la série des " Cantons de l'Est," le rapport sur ces diffrents levés, par suite de diverses raisons, n'ayant pas été préparé pour publication. Un rapport sur une portion de cette superficie, comprenant l'angle sud-ouest de la feuille, avait cependant été publié en 1895 par le Dr Adams, en même temps que son rapport sur les massifs d'anorthosite de ce district.

Travaux dans le district du Saint-Maurice.

" En exécutant ce plan de travail, après plusieurs jours passés dans les environs de Joliette, Saint-Gabriel-de-Brandon et la contrée qui s'étend au nord et à l'est de cet endroit, je suis parti pour le village de Saint-Michel-des-Saints, à environ soixante-cinq milles au nord. Cette localité est située sur le cours supérieur de la rivière Mattawin, qui est le principal tributaire de la rivière Saint-Maurice du côté de l'ouest.

Je remonte la rivière du Poste.

" Ici, j'engageai des hommes, et au commencement de juillet, je me suis mis à remonter la rivière du Poste (*Post River*), que je suivis jusqu'à sa source dans le lac Clair (*Clear Lake*). De là, par un portage d'un demi-mille, j'atteignis les eaux de la rivière Vermillon, que je suivis vers le nord pendant une autre distance de douze milles, à travers une chaîne de lacs. Dans cette direction, j'ai trouvé que le terrain était généralement presque uni, et caractérisé par de grandes étendues de sable et de gravier, où l'on ne voyait que quelques affleurements de roche. Le lac Clair, à la source de la rivière du Poste, a une grande étendue, ayant généralement des rives sablonneuses, les seules roches aperçues étant des gneiss rubanés grisâtres et rougeâtres.

Roches près de la rivière du Poste.

" Le long de la rivière du Poste, les bords exposent aussi comparativement peu d'affleurements de roches, et ces roches appartiennent à la formation de gneiss supérieure ou grisâtre, souvent rouilleuse. A deux milles à peu près en aval du lac Clair, une petite bande de calcaire cristallin se montre dans le cours d'eau, et quelques blocs dispersés çà et là s'étendent sur plusieurs milles au-dessous de ce point. Sur un petit lac à l'est (le lac Jérôme), atteint par un portage qui est à environ un mille au nord de la bifurcation de la rivière du Lac-Long (*Long Lake River*), le gneiss, qui est de la variété ordinaire grise et rougeâtre, et est recoupé par des granits rouges, contient une large bande de quartz presque pur. Cette bande est blanche, et la largeur en est d'au moins cinquante pieds, et sa partie inférieure, près du contact avec le granit rouge, contient quantité de cristaux de mica

noir et brisé. Des masses de feldspath rouge clair sont distribuées dans le quartz. Le mica n'a aucune importance industrielle, bien que les chasseurs en parlent comme étant une " mine. "

Rivière du Lac-Long.

" Après avoir redescendu la rivière du Poste, nous avons remonté la branche occidentale, appelée rivière du Lac-Long, jusqu'au lac Croche, le cours d'eau étant par places très rapide et les portages mauvais. Du lac Croche, un portage de près d'un mille conduit au lac Long, et de la tête de ce dernier, on atteint le lac de Travers, source de cette rivière. Sur le lac Croche, du calcaire cristallin se rencontre en plusieurs endroits le long de la rive orientale, mais la roche prédominante est un gneiss granitoïde rougeâtre, feuilleté, à gros grain, et devenant raboteux sous l'influence des agents atmosphériques. Le long du cours d'eau en aval de ce lac, de vastes massifs de gneiss œillé rougeâtre, ayant une foliation bien définie, ont été observés.

Lac de Travers.

" Sur la longue étendue entre ce lac et la tête du lac de Travers, une grande partie de la roche que l'on voit est un granit rouge feuilleté ; mais plusieurs affleurements, sur la portion supérieure de la route, sont formés de gneiss à mica grenatifère gris-rougeâtre et gris. Des stries glaciaires ont été observées à plusieurs endroits, avec une allure S. 10° O. Autour du lac de Travers, des masses de gneiss rouge feuilleté se rencontrent. De la tête de ce lac, un portage de trois quarts de mille conduit au lac Sassiakinagog, sur le cours supérieur de la rivière Manouan, où se montre aussi du gneiss à mica grisâtre, avec des bandes de hornblende noire, ayant une direction de quelques degrés à l'est du nord.

Lac Sassiakinagog.

" Le lac Sassiakinagog est à quatre-vingts pieds plus bas que le lac de Travers. C'est une grande nappe d'eau ayant de longues baies ressemblant à des bras. La roche prédominante est un gneiss grisâtre et gris-rougeâtre, mais il y a aussi une grande étendue de quartzite grisâtre, de même nature que celle observée le long de certaines parties de l'Outaouais inférieur. Cette roche s'étend le long de la rive septentrionale du lac sur plusieurs milles de distance, et bien que nous ayons vu plusieurs blocs de calcaire cristallin, nous n'en avons observé aucun banc. Toutefois, une grande partie de la rive est basse et sans affleurements de roches.

De là à la rivière du Milieu.

" En suivant la crique Pasquatazébé depuis l'extrémité sud-ouest de ce lac, nous avons atteint le plateau d'épanchement entre la Manouan et la Mattawin, à la source de la branche nord-est de la rivière du Milieu. Le terrain sur cet espace est généralement bas, et les bords de la crique sont marécageux, un seul affleurement de gneiss quartzeux rouilleux y ayant été vu. Cependant, sur la partie supérieure, les rives du lac exposent beaucoup de gros cailloux de gneiss et de granit rougeâtres.

" Sur la plus grande partie de son cours, la rivière du Milieu passe entre des rives basses et sablonneuses ou caillouteuses ; la portion supérieure de la vallée est marécageuse, et la rivière est obstruée par d'épais buissons d'aulnes. De violents rapides sont fréquents et souvent occasionnés par de gros cailloux, mais les bancs de roche ne sont pas très nombreux. Aux endroits où ils se rencontrent, ces bancs sont formés de gneiss du type ordinaire de Grenville, quelquefois avec des massifs de quartzite grise. Bien qu'il n'ait pas été vu de calcaire le long du cours d'eau, plusieurs affleurements de cette roche se trouvent tant à l'est qu'à l'ouest de cette rivière, à une distance de dix à douze milles de son embouchure. Ces affleurements sont peut-être le prolongement de certaines bandes aperçues le long de la Mattawin, ou dans son voisinage, en aval du village de Saint-Michel, et qui, là, ont une direction à l'ouest du nord, associés au même gneiss rouilleux si fréquent dans le district de Grenville. Sur la partie supérieure de ce cours d'eau, non loin des bandes de calcaire, il y a plusieurs dépôts de mica qui, les années passées, ont été exploités dans une légère mesure, mais qui sont depuis longtemps abandonnés. L'apatite se rencontre aussi avec le mica, la roche encaissante étant une pyroxénite verdâtre, comme dans le district d'Ottawa. La partie inférieure de ce cours d'eau coule entre des rives de sable pendant plusieurs milles, jusqu'à ce qu'il tombe dans la Mattawin, à huit milles environ en aval du village de Saint-Michel.

Rivière du Milieu.

" La branche méridionale de la Mattawin ou rivière aux Cyprès (*Cypress River*) a été ensuite remontée jusqu'à la tête du lac aux Cyprès (*Cypress Lake*). Ce lac a environ six milles de longueur et est bordé par de hautes collines et de hauts coteaux au sud et à l'ouest, qui séparent ses eaux de celles de la rivière Ouareau et de la source de la rivière L'Assomption. Des portages s'étendent depuis l'extrémité méridionale de ce lac jusqu'à ces deux endroits. Le caractère du terrain dans cette direction ressemble beaucoup à celui qui se voit aux alentours du lac Tremblant, sur la rivière Rouge. Les roches autour du lac aux Cyprès sont pour la plupart des gneiss grisâtres et gris-rougeâtre, souvent grenatifères, ayant une direction N. 65° O., avec pendage vers le sud-ouest. En certains endroits, le gneiss est très rouilleux, et il se rencontre aussi de la quartzite, mais il n'a pas été vu de calcaire dans cette direction. Un portage partant de l'angle nord-ouest du lac conduit jusqu'au lac du Diable (*Devil Lake*), sur la rivière du Diable, qui se jette dans la Rouge.

Mattawin supérieure.

" La branche supérieure ou nord-ouest de la Mattawin, en amont de la rivière aux Cyprès, est formée par le confluent de deux cours d'eau, dont chacun s'étend pendant environ trente milles vers le nord, traversant généralement une région basse et souvent marécageuse. Les

Branche nord-ouest de la Mattawin.

chasseurs disent qu'ils montrent de la roche massive, les bords consistant le plus souvent en sable et en gravier, avec des étendues de prairies de castors, et en conséquence, nous ne les avons pas suivis. Après avoir descendu de nouveau la rivière jusqu'à Saint-Michel, nous avons fait des explorations jusqu'aux lacs Tréflé et Proteau, et jusqu'à la chaîne de lacs le long de la limite sud-est du canton Provost. Le même genre de gneiss grisâtre, souvent grenatifère et quartzeux, a été observé sur tous ces lacs, et des bandes de calcaire impur ont été observées sur plusieurs. Des massifs de montagnes, apparemment de granit rougeâtre feuilleté, se voient dans certaines parties de cette superficie. Le gneiss est généralement orienté vers le nord-ouest, et le plongement est ordinairement dans la direction du sud-ouest. Les roches sont par places très bouleversées près des massifs de granit.

Nous descendons la Mattawin.

" Des levés des chemins ont été faits dans le voisinage de la Mattawin, tant à l'est qu'à l'ouest de Saint-Michel, après quoi j'ai commencé à descendre la Mattawin jusqu'à la rivière Saint-Maurice. Dans ce voyage, j'ai examiné, pour des fins de comparaison, les roches qu'il y a le long de la partie inférieure de la rivière à l'Aigle (*Eagle River*) sur le côté nord, et plus en aval, sur le lac Antikagamak et le lac Wapizagonk, sur le cours supérieur de la rivière Shawinigan.

" Revenant à la Mattawin, nous avons descendu cette rivière jusqu'à la tête des Cinq-Rapides, d'où une route de portage d'environ trois milles conduit aux Cinq-Lacs. En aval de ce point, la Mattawin a un courant très violent, avec de forts rapides, de sorte qu'on y passe très rarement. Toutefois, le levé de cette partie a été fait en 1880 par M. Ord, de sorte que notre coupe le long de cette rivière est complète.

Cinq-Lacs.

" Le portage menant au plus bas des Cinq-Lacs est sur un renflement de gneiss grisâtre quelquefois grenatifère. Le long du lac, de bons affleurements se voient près de son extrémité inférieure et dans la baie orientale. Les roches sont des gneiss grisâtres avec un plongement très bas vers l'est, les angles ayant rarement plus de cinq degrés. L'on voit plusieurs ondulations peu élevées, et des bandes de gneiss rouge plus grossier, ainsi que de hornblende noire, se montrent sur la baie orientale. Cette chaîne de lacs a été suivie vers le sud jusqu'à son extrémité supérieure, et un portage a été fait jusqu'à l'extrémité supérieure de la chaîne des lacs de la Pêche (*Fishing Lakes*), d'où une route va jusqu'à la rivière Saint-Maurice au village des Grandes-Piles. Ces lacs sont loués par le *Laurentian Fishing Club*, qui a ouvert de bonnes routes de portage jusqu'à plusieurs des lacs environnants. Dans tous ces endroits, toutefois, les affleurements de roches présentent le même caractère. Ils sont tous de gneiss de la formation supérieure ou de Grenville, avec des massifs accidentels de granit. Les plongements sont

Lacs de la Pêche.

partout sous des angles peu élevés, mais plusieurs anticlinales traversent le district.

" Dans toute cette région de la Mattawin, à l'exception du petit établissement près de Saint-Michel, il n'y a aucun moyen de communication, sauf en canot. Toute la région est une forêt ininterrompue où abondent le chevreuil, le caribou, l'orignal et les ours. Les castors sont encore nombreux dans la plupart des cours d'eau, et l'on peut souvent voir des traces de leur présence sous forme de cabanes et de barrages. Tout le district est densément boisé, bien que la plupart des arbres soient petits, par suite d'un incendie qui, il y a quelques années, a détruit une grande partie du bois le long de la rivière sur un grand nombre de milles. Caractère de la région.

" La géologie de certaines portions de ce district, tant au nord qu'au sud de la Mattawin, avait déjà été examinée par MM. Giroux et Adams, ainsi qu'en 1880 par M. Ord. En atteignant les Grandes-Piles, j'avais l'intention de faire un examen de la partie de la rivière Saint-Maurice qui s'étend de là en montant jusqu'à l'embouchure de la rivière Vermillon, pour voir jusqu'où les gneiss de la formation de Grenville se rendent dans ce district, mais une forte attaque de lumbago, maladie contractée en descendant le cours inférieur de la Mattawin, m'a empêché de pousser plus loin mon exploration de ce côté. L'examen de la superficie à l'est de la rivière Saint-Maurice a dû être abandonné pour la même raison; mais comme cette partie a été examinée par M. A. P. Low en 1891, cela ne sera pas nécessaire, car ses notes sur ce district sont si complètes, que la structure géologique de la superficie peut être facilement comprise. Géologie.

" Après mon retour à Ottawa, j'ai consacré le reste de la saison à terminer les levés faits dans les cantons situés à l'ouest de la Gatineau et le long du côté nord de la rivière Outaouais. Se rattachant à ces travaux, il a été fait un nouvel examen de la géologie de l'île du Calumet, où d'importants dépôts de blende de zinc et de galène sont exploités depuis plusieurs années, et où un nouveau dépôt de pyrrhotine nickelifère a été récemment découvert. Levés faits pendant l'automne.

" D'autres examens ont aussi été faits dans la superficie située au sud de la rivière Rideau, dans le township de Gloucester, et une ligne de faille bien définie séparant le calcaire calcifère des argiles schisteuses d'Utica a été reconnue sur le lot 14, rang IV de ce township. Les lits de la première roche y sont relevés jusqu'à un angle de 65°, et certaines parties des strates dans le voisinage portent des plans de clivage à angle droit avec la stratification.

" Les levés dans les townships de Nepean, de North-Gower, de Goulbourn et de Marlborough ont aussi été exécutés suffisamment

pour déterminer la structure géologique de cette étendue, et relier les travaux de la campagne précédente aux levés antérieurs faits dans le voisinage immédiat d'Ottawa. Plusieurs failles ont été découvertes dans ce district, séparant le calcifère des formations de Trenton et de Black-River.

Résultats obtenus dans le district du Saint-Maurice.

" Les résultats des examens faits dans le district du Saint-Maurice peuvent être brièvement résumés, pour servir de préliminaire au rapport général sur cette superficie, que l'on est maintenant à rédiger. Sous le rapport du caractère, les gneiss, les quartzites et les calcaires sont semblables à ceux du district d'Ottawa, et il paraîtrait en conséquence que toutes les roches, depuis les paléozoïques du bassin du Saint-Laurent, en gagnant le nord sur une certaine distance au delà de la limite septentrionale de la région comprise dans la feuille de carte, appartiennent à la formation de Grenville plutôt qu'à ce que l'on a appelé le gneiss fondamental. A ces roches, pourtant, sont associées des massifs de roches éruptives plus récentes, telles que des anorthosites, des granits, de la syénite et du gneiss œillé, dont quelques-unes constituent des massifs de grande étendue et peuvent être représentées sur la carte. Dans d'autres cas, les difficultés d'accès sont si grandes que le tracé de ces massifs doit être en grande partie basé sur des conjectures.

Calcaires cristallins.

" Les calcaires cristallins ne sont qu'en petite quantité, et se rencontrent dans des localités séparées par de grands espaces. Les bandes ne peuvent pas être suivies sans interruption d'un endroit à un autre sur une distance considérable, car les affleurements sont parfois interrompus brusquement par des irruptions, ou disparaissant d'eux-mêmes. Par places, la grande épaisseur d'alluvion de sable et de gravier empêche de les trouver. Certaines de ces bandes de calcaire peuvent difficilement être prises pour autre chose que pour des masses de calcite, lesquelles font partie de la roche pryroxénique à laquelle elles sont associées, et dans le cas actuel, elles ne font pas partie intégrante de la formation de gneiss et de quartzite. Celles observées le long de la partie supérieure de la Mattawin sont, toutefois, semblables aux calcaires de Grenville. La plus grande étendue se trouve dans le canton de Polette, près de la rivière Saint-Maurice, où il y en a, me dit-on, une largeur de 600 à 1,200 pieds, se prolongeant pendant plusieurs milles le long de la ligne de direction. A l'est de cette rivière, de véritables calcaires se voient rarement, bien que les gneiss aient le même caractère général que dans la superficie qui s'étend à l'ouest de la rivière.

Gneiss grenatifère.

" Le gneiss grenatifère est largement distribué. On peut le reconnaître sur tous les points de la surface couverte par la feuille de carte

nord-ouest. Il est associé au gneiss grisâtre et gris-rougeâtre, et souvent à des bandes schisteuses, comme c'est le cas pour les bandes qui se voient au sud de l'Outaouais, dans le comté de Renfrew. Les roches sont disposées en une série de basses anticlinales, les plongements étant généralement de cinq à vingt degrés, bien qu'ils deviennent parfois verticaux, en conséquence de rejets ou de failles. Cependant, à cause de la couverture d'alluvion, ces anticlinales ne peuvent pas être reconnues d'une manière certaine sur de longues distances. La direction des bandes de gneiss, comme dans le district d'Ottawa, est nord, variant de quelques degrés de chaque côté.

Minéraux industriels. Minerais de fer.

"Selon les apparences, les minéraux industriels sont rares dans ce district, à l'exception des dépôts de minerai de fer limoneux, qui se trouvent en beaucoup d'endroits très éloignés les uns des autres. La distribution des principaux dépôts a déjà été signalée dans le rapport sommaire de 1891 de M. Low. Le long du cours supérieur de la Mattawin, l'on voit de petits dépôts de mica et d'apatite, mais leur qualité et leur quantité ne sont pas de nature à rendre leur exploitation avantageuse aujourd'hui. Ces dépôts ont été décrits dans le rapport sommaire de 1891-1892 de M. Giroux.

Filons de quartz.

"De petits filons de quartz se voient en beaucoup d'endroits dans le gneiss gris, et les colons supposent qu'ils indiquent qu'il y a là de l'or. Dans tous les cas examinés, le seul minéral rencontré a été la pyrite de fer, qui se trouve quelquefois en petite quantité. Sur la partie supérieure de la rivière L'Assomption, près de sa bifurcation, des bandes de serpentine sont associées à du calcaire cristallin, et elles renferment quelquefois de petites veines de chrysotile, semblables à celles vues le long de l'Outaouais inférieur. En conséquence du peu de largeur des veines exposées, ainsi que de l'inaccessibilité de la région où elles se rencontrent, l'importance de ces dépôts au point de vue industriel est problématique.

Chrysotile.

Calcaire.

"Près de Saint-Michel, quelques-uns des dépôts de calcaire sont utilisés sur les lieux pour la fabrication de la chaux. Un gisement d'ocre sur la partie inférieure de la rivière du Milieu, au dernier rapide avant d'atteindre la Mattawin, paraît être de bonne qualité ; mais il est trop éloigné des voies de transport pour être exploité, sauf pour des fins locales. Les grenats, dans quelques-unes des bandes de gneiss qu'il y a dans cette superficie, sont remarquables, tant par la grosseur des cristaux — quelques-uns ayant au moins un pouce de diamètre—que par leur abondance.

Grenats.

"Les caractères géologiques généraux de la plus grande partie de cette étendue ont déjà été décrits dans les rapports sommaires de MM. Low, Giroux et Adams, et il n'est pas nécessaire d'en parler davantage ici.

13*a*—9

Mica.

" Dans la région qui longe la Gatineau inférieure, l'exploitation des dépôts de mica a été reprise. Dans le canton de Wright, la mine ouverte il y a quelques années par M. le curé Guay, de Gracefield, sur le lot 15, rang II, et qui a été fermée pendant quelque temps, a été rouverte, et de grandes quantités de mica de bonne qualité en sont maintenant extraites. En septembre, le puits était à une profondeur de quarante-cinq pieds, et les cristaux étaient très abondants. Ils étaient distribués à travers une masse de calcite grisâtre et rosâtre, dans une roche pyroxénique qui recoupe le gneiss gris. A l'époque de ma visite, l'on extrayait environ trois tonnes et demie de mica par semaine.

" Le long de la rivière, entre Pickanock et Aylwin, plusieurs autres dépôts de ce minéral sont aujourd'hui exploités. Ils se trouvent tous dans une roche pyroxénique, et les perspectives font espérer de bons rendements, bien que la couleur du mica soit très foncée dans la plupart des cas. Le pyroxène est très développé sur la Gatineau dans cette superficie, et les dépôts de mica y sont nombreux.

Exploitations minières dans l'île du Calumet.

" Les exploitations minières les plus importantes le long de l'Outaouais inférieur, aujourd'hui, sont dans l'île du Calumet. Les anciens travaux sur la mine *Lawn*, près de l'extrémité orientale de l'île, sur des dépôts de sulfure natif de zinc et de galène, ont été agrandis, et des travaux de développement sont aujourd'hui exécutés sur trois lots dans le rang IV. Les roches encaissantes sont en grande partie dioritiques, avec un peu de granit rougeâtre, et ces masses ont fait irruption à travers le gneiss gris et les calcaires. Ces derniers affleurent parfaitement le long du chenal de la Roche-Fendue, sur la rivière Outaouais, du côté méridional de cette île. Les principaux travaux sont à présent sur ce que l'on connaît sous le nom de mine *Bowie*, où une grande tranchée à ciel ouvert a été pratiquée sur un dépôt de minerai dans la diorite, lequel contient du sulfure de zinc et de la galène. Le gîte de minerai a une étendue considérable, mais il n'est composé que de nids ou poches, et ni toit ni mur bien définis n'ont été vus, bien que la masse lance des branchements dans la diorite qui l'enclave. Plus de 1,000 tonnes de minerai ont été extraites à cet endroit pendant l'été dernier, et ce minerai se vend facilement sur le marché européen. Sur la partie occidentale de la superficie, un puits a été foncé jusqu'à une profondeur de près de 130 pieds, afin de traverser et de recouper plusieurs masses de minerai qui se montrent à la surface dans le voisinage, mais les travaux sur cette concession ont été suspendus durant la saison afin d'exécuter les commandes par le puits Bowie. Il y a évidemment une grande quantité de minerais mêlés de sulfure de zinc et de galène dans les roches éruptives de ce district, mais dans aucune des tranchées examinées, nulle structure de veine bien définie n'a été

Plomb et zinc.

observée, le minerai se montrant partout plutôt sous la forme d'amas ou nids, bien que quelques-uns de ces derniers soient très considérables.

" A environ trois milles au nord-ouest de ce district minier, sur les lots 11 et 12, rang IX, un autre dépôt intéressant de minéral a été récemment livré à l'exploitation sur la propriété de E. P. Cowan. Ici, le minerai est différent de celui que l'on trouve à l'extrémité orientale de l'île, étant formé en grande partie de pyrrhotine, qui contient du nickel et du cobalt. Les roches associées sont des diorites qui recoupent une formation de gneiss gris et rouilleux et de calcaires cristallins. Un gros monticule formé de ces diorites s'élève au sud de la couche de minerai, dont la puissance est d'à peu près douze pieds, et entre la couche et la masse de diorite, il y a une bande de calcaire cristallin. Le minerai lui-même est associé à un autre massif de diorite, qui traverse en apparence du gneiss gris, ce dernier se voyant au-dessous ou au nord du dépôt de minerai. Sur la rivière, à une courte distance au sud de cette mine, la formation consiste principalement en un calcaire cristallin, et les épanchements de diorite et de granit dans cette roche peuvent se voir facilement. La couche de pyrrhotine à la mine *Cowan* plonge vers le sud sous un angle d'environ 50°. Un puits a été creusé à une profondeur d'à peu près quarante pieds, et des galeries à travers bancs ont été faites pour vérifier l'épaisseur du dépôt. Pyrrhotine nickelifère.

" Entre cette localité et la mine *Lawn*, il y a plusieurs points où des indices de minéraux ont été observés, mais jusqu'ici l'on a fait peu d'efforts pour en constater la valeur.

" On fait aussi des fouilles pour trouver du mica le long du côté nord de l'île du Calumet, où plusieurs dépôts de ce minéral ont été découverts. Les travaux exécutés sur ces dépôts sont cependant jusqu'aujourd'hui en grande partie préliminaires, et je ne puis rien dire de précis, dans ce rapport, relativement à la valeur des concessions. Dans cette superficie, le mica est le plus souvent de la variété de couleur foncée. Mica.

" Les travaux de la campagne ont duré depuis le 16 mai jusqu'au 1er octobre."

Le professeur J. A. Dresser, du collège St. Francis, Richmond, Qué., ayant offert d'entreprendre un examen détaillé de la montagne de Shefford, dans le but de présenter un rapport à la Commission géologique sur la pétrographie de la montagne, a reçu, durant l'été dernier, un léger secours pour la réalisation de ce projet. Le professeur Dresser s'était davance familiarisé avec les caractères généraux des roches de la montagne de Shefford, et il paraît probable que ses nou- Travaux du professeur J. A. Dresser.

veaux examens permettront de décrire cette montagne isolée comme le type qui servira à expliquer la structure et la composition d'autres hauteurs semblables de la plaine du Saint-Laurent, dans la province de Québec. Le professeur Dresser fournit les notes suivantes sur son examen :—

Structure de la montagne de Shefford.

" D'après une revue des travaux maintenant exécutés, il est évident que la montagne de Shefford, comme on le sait depuis longtemps, est surtout une masse ignée d'âge plus récent que les dépôts sédimentaires environnants, qui sont très bouleversés et très altérés à la ligne de contact. Les plus récents de ces dépôts sédimentaires sont les ardoises noires de Farnham (D 3a, carte de 1896, C.G.C.)

" La montagne elle-même et la plupart des dykes plus récents qui s'y voient, ont la stratification générale de la région, c'est-à-dire, celle du système apalachien.

Relation entre les roches stratifiées et éruptives.

" Il y a aussi une preuve très forte, sinon concluante, que la montagne est une laccolithe découverte plutôt qu'une masse volcanique. Les roches sédimentaires s'éloignent des ignées de tous les côtés, en plongeant sous des angles élevés, ce qui prouve qu'elles se sont épanchées en arche sur elles plutôt qu'elles ne les ont traversées par irruption.

" Des lambeaux de roches stratifiées surmontent fréquemment les ignées. Ces lambeaux sont lithologiquement de même nature que les autres roches sédimentaires du district. L'un de ces lambeaux est un massif d'ardoise d'au moins un quart de mille d'étendue, et probablement d'une épaisseur de cent pieds ; il repose sur une partie des deux roches les plus récentes qu'il y a dans la montagne. Il forme une sorte de chapeau sur le pic le plus élevé de la montagne, est altéré à son contact avec les roches ignées sous-jacentes, et recoupé par des dykes provenant de chacune de ces roches. Aussi, sur le côté abrité de la direction de la principale glaciation, les strates sédimentaires s'appuient encore contre les roches ignées à une altitude de 1,000 pieds (à l'anéroïde) au-dessus du pied de la montagne, et à environ 200 pieds plus bas que l'ardoise sus-jacente qui vient d'être mentionnée.

Dénudation.

" Le degré de dénudation des roches sédimentaires, sur la plaine environnante, a dû être très grand, au moins 1,000 à 1,200 pieds de leur épaisseur ayant été enlevés. Un petit lac, à mi chemin en montant le versant nord-ouest de la montagne, est d'origine glaciaire.

Différentes roches ignées.

" Les roches ignées sont d'au moins trois époques différentes d'épanchement, outre des dykes plus récents de deux ou même trois âges différents :—

" 1. Une roche de la famille des gabbros.

" 2. Une syénite, ayant des traits caractéristiques variés.

" 3. Une espèce de porphyrite.

" Les âges relatifs de ces roches peuvent se voir clairement aux nombreux contacts qui sont bien exposés. Aussi, nombre de dykes de chacune des dernières roches se voient recoupant la précédente ou les précédentes.

" Il y a aussi une syénite à mica, recoupée par les n°s 2 et 3, mais je n'ai pas vérifié sa relation avec le n° 1. Il est possible qu'elle forme un quatrième numéro de la série.

" Je n'ai pu trouver de roches tufacées ou amygdalaires.

" Aucune de ces roches ne montre de relation étroite avec une collection faite sur le mont Orford, il y a deux ans, entre Eastman et Miletta, endroit mentionné par le Dr Ellis.

" Il est possible que les dykes plus récents qui recoupent les deux montagnes aient plus de ressemblance. Ceux qu'il y a sur la montagne de Shefford paraissent être de deux genres. Ils semblent correspondre plus ou moins exactement aux dykes du lac Champlain, décrits par le professeur Kemp et autres dans des publications de la Commission géologique des Etats-Unis."

Durant l'hiver de 1897-98, M. R. Chalmers a été occupé à compléter, pour publication, un rapport général, comprenant les travaux détaillés de trois campagnes, sur la géologie de surface et les gîtes aurifères de la partie sud-est de Québec. Ce rapport est maintenant sous presse et sera prochainement publié, accompagné d'une carte indiquant les zones aurifères de la région. Travaux de M. R. Chalmers dans Québec.

M. Chalmers présente le rapport suivant sur ses travaux d'exploration exécutés dans Québec :—

" Conformément à vos instructions, j'ai quitté Ottawa le 6 juin et me suis rendu dans le comté de Portneuf, dans la province de Québec, pour examiner un éboulement très remarquable qui y avait eu lieu durant le mois précédent, et pour faire un rapport sur cet événement. M. J. Keele, de la Commission géologique, a été envoyé avec moi pour photographier quelques points particuliers de cet éboulement, et j'ai aussi fait un examen de la cavité ou gouffre creusé par ce cataclysme. Examen d'un éboulement dans le comté de Portneuf.

" L'éboulement en question s'est produit dans la paroisse de Saint-Thuribe, sur le bord oriental de la rivière Blanche, tributaire de la rivière Sainte-Anne, à un endroit situé à environ trois milles au nord du village de Saint-Casimir. Nous sommes arrivés sur les lieux le 7 juin, et nous nous sommes mis à recueillir tous les renseignements possibles concernant la catastrophe. M. Keele a fait un mesurage au pas de la

superficie de l'éboulement, puis il a pris plus d'une douzaine de photographies à des endroits que j'avais moi-même choisis. La profondeur de la cavité au-dessous de la surface générale de la terrasse où la catastrophe a eu lieu, a été également mesurée, et la pente du fond a été approximativement constatée par des observations à l'anéroïde prises en différents endroits. M. Keele est retourné à Ottawa le 10 juin, et je suis resté encore une journée ou deux pour examiner quelques points saillants de la localité, et aussi pour visiter l'endroit où avait eu lieu un autre éboulement remarquable sur la rivière Sainte-Anne, au nord de Saint-Alban, à sept milles à peu près en amont de Saint-Thuribe, le 27 avril 1897. Je me suis ensuite rendu à Québec.

Caractère de l'éboulement.

" L'éboulement de la rivière Blanche, d'après les récits des cultivateurs et autres personnes vivant dans le voisinage qui en ont été témoins, a eu lieu le matin du 7 mai 1898, entre cinq heures et demie et neuf heures. Ces gens, en se levant et regardant dehors, ont été frappés de terreur lorsqu'ils ont senti le sol leur manquer sous les pieds, non pas en masse, mais morceau par morceau, et qu'ils l'ont vu emporter dans un courant de boue semi-liquide du côté d'une brèche qu'il y avait dans la berge de la rivière, à travers laquelle il passait dans la vallée de la Blanche. La rivière est ici bordée de terrasses d'argile à léda et de sable à saxicaves, lesquelles, avant l'éboulement, étaient de vingt-cinq à trente-cinq ou quarante pieds au-dessus du lit du cours d'eau. En trois heures ou trois heures et demie environ, une portion de la terrasse, de quatre-vingt-six acres d'étendue et de dix-huit à vingt-cinq pieds de profondeur, s'affaissa ainsi, et la plus grande partie passa à travers l'étroite ouverture dont je viens de parler, dans la vallée, la remplissant presque jusqu'au niveau du fond du gouffre d'où venait cette boue détrempée. On aurait dit qu'il y avait ici un réservoir d'argile molle dans un état liquide, qui, brisant au point de moindre résistance les bords du bassin qui la contenaient, se déversa, comme on l'a décrit, dans la vallée de la rivière Blanche, emportant avec elle, sur des distances plus ou moins grandes, l'argile supérieure et plus tenace en masses de formes et de dimensions différentes. Ces masses paraissaient s'être séparées verticalement des parois de la cavité à mesure que la partie inférieure glissait de dessous, et elles exposaient souvent une structure colomnaire. Les plus grosses, qui étaient de forme irrégulièrement pyramidale, s'échouaient parfois, et présentaient des côtés érodés et striés par le passage d'autres blocs d'argile. Sur ces masses échouées, j'ai observé que les strates étaient encore dans une position horizontale. Les plus petites masses avaient été transportées dans la vallée par le torrent de boue. Le nombre de blocs d'argile, grands et petits, irrégulièrement distribués dans la cavité, donnait à cette dernière l'apparence d'une forêt de buttes, de cônes et de pyramides ;

tandis que l'on a observé que la quantité de matériaux (principalement l'argile à léda) transportés dans la vallée de la Blanche, l'occupait sur une distance de près de deux milles et une profondeur variant de dix à vingt-cinq pieds.

" Au moment où l'éboulement accomplissait son œuvre de destruction, une enfant, une petite fille de Philéas Douville, a perdu la vie ; parties de deux fermes ont été ruinées ; deux habitations, une maison d'école, deux granges et nombre de dépendances ont été ensevelies sous les débris, et quantité de billes qui se trouvaient dans la Blanche ont été recouvertes par l'argile et le sable. Ses effets

" Le Dr G. M. Dawson ayant lui-même examiné cet étrange phénomène, et l'ayant décrit en détail dans un mémoire lu devant la Société Géologique d'Amérique, à l'assemblée tenue à New-York, du 28 au 30 décembre 1898, il m'est inutile d'en parler davantage ici.

" L'éboulement qui s'est produit près de Saint-Alban, quatre ans auparavant, a été un peu différent de celui de la rivière Blanche. A l'endroit en premier lieu mentionné, l'argile et le sable ont été transportés directement de la berge occidentale de la rivière Sainte-Anne dans la vallée, et ont détourné l'ancien cours de la rivière. La longueur de cet éboulement a été d'environ trois milles et demi, sa largeur d'environ un mille, et la profondeur en a varié de dix pieds en certains endroits, à la partie supérieure, à deux cent cinquante pieds le long de la rivière. Peu après l'événement, MM. P. S. Archibald et W. B. Mackenzie, du bureau des mécaniciens du chemin de fer Intercolonial, de Moncton, N.-B., ont visité la localité et en ont fait un levé. M. Archibald a eu la grande obligeance de m'envoyer des copies de ses plans, et un court rapport de ses observations. Mgr Laflamme, de l'Université Laval, Québec, a aussi fait une étude et un mémoire devant la Société Royale du Canada, accompagné d'une carte et de diagrammes.* Eboulement Saint-Alban

" Cette dénudation causée par une catastrophe, forme peu connue en apparence, a signalé à l'attention ce fait que les éboulements ci-dessus décrits ne sont pas tout à fait nouveaux dans la vallée du Saint-Laurent. Un renfoncement produit par un de ces cataclysmes a été observé par le Dr Dawson, immédiatement au nord de celui de Saint-Thuribe, et son étendue approximative est donnée sur le plan de cet éboulement. Sir W. E. Logan a aussi, dans un travail lu devant la Société Géologique de Londres †, rapporté qu'un éboulement s'était produit sur la berge de la rivière Maskinongé, le 4 avril 1840. Il paraît qu'une masse de sable et d'argile, couvrant une étendue de quatre- Observation par sir W Logan.

* Trans. Société Royale du Canada. Vol. XII, 1894. Sec. IV, pages 63-70.
† Procès-verbaux de la Soc. Géol. de Londres. Vol. III, 1838-1842, pages 767-69.

vingt-quatre acres environ, et d'une profondeur de près de trente pieds, a été transportée là aussi, morceau par morceau, dans une position perpendiculaire, à travers une étroite ouverture, dans la vallée de la rivière en à peu près trois heures de temps. D'après l'examen que Logan a fait de cet éboulement, pendant l'automne qui l'a suivi, et d'après la description qu'il en donne dans le travail cité, il a dû se produire dans des circonstances ressemblant de très près à celles qui ont accompagné celui de la rivière Blanche.

Hauteurs des terrasses.

" Après l'examen des éboulements de la rivière Blanche et de Saint-Alban, je me suis rendu sur le côté méridional de la vallée du Saint-Laurent pour y reconnaître le niveau des lignes de rivages pléistocènes, en commençant à Lévis et dans les environs, et me dirigeant vers l'ouest. Les élévations de ces lignes de rivages avaient déjà été déterminées approximativement à l'anéroïde ; mais l'on a jugé à propos de faire, en certains endroits où elles étaient bien définies, des nivellements au niveau à bulle d'air, à partir des stations de chemins de fer les plus rapprochées. Des travaux de ce genre ont été commencés à la montagne de Saint-Anselme, à quinze milles au sud-est de Lévis, et continués en gagnant l'ouest jusqu'à la montagne de Shefford, à la station de Shefford-Ouest, chemin de fer Canadien du Pacifique, mais, vers la fin de juin, ils ont cependant été beaucoup interrompus par les pluies. Quelques jours ont été ensuite passés à Dudswell, à faire un nouvel examen des roches aurifères de cette localité et à recueillir des échantillons pour faire un essai au bocard."

Baie d'Hudson.

Travaux de M. A. P. Low.

Les premières pages de ce rapport étaient prêtes à passer sous presse, lorsque nous avons reçu de M. A. P. Low une lettre dans laquelle, après avoir annoncé qu'il était arrivé sain et sauf à la Grande-Rivière de la Baleine, il faisait connaître les principaux résultats de ses explorations durant l'été dernier, puis esquissait ses projets pour la prochaine campagne. Il est donc possible d'inclure dans ce rapport les parties essentielles de cette lettre intéressante, d'après laquelle il appert que M. Low a pu faire des additions très importantes aux connaissances géographiques et géologiques que nous possédons sur le littoral oriental de la baie d'Hudson. M. Low écrit ce qui suit :—

Difficultés éprouvées.

" Je suis heureux de dire que mes compagnons ont joui d'une bonne santé, et que nous avons eu une campagne heureuse, bien que je n'aie pas fait autant de travaux que je me proposais d'en faire, par suite du mauvais temps que nous avons eu durant tout le mois de septembre, alors qu'une succession de tempêtes s'est âbattue sur nous de toutes les

parties de la rose des vents. Une autre cause de retard a été l'eau basse que nous avons trouvée partout le long du littoral, depuis quelques milles du cap Wolstenholme jusqu'au promotoire de Portland, ce à quoi nous ne nous attendions pas. Cette étendue de côtes ressemble à celle des côtes orientales de la baie de James : elle est très basse, presque plate et bordée de petites îles, avec une eau peu profonde et un fond très inégal s'étendant à plusieurs milles des rives. Les îles et les hauts-fonds sont en grande partie formés de cailloux (des matériaux morainiques), qui paraissent avoir été amoncelés en tas aigus par l'échouement de glaces épaisses dans l'eau peu profonde. Nous nous sommes échoués plusieurs fois, même en allant lentement et en prenant beaucoup de précautions, et ce n'est que par un heureux hasard que, en deux circonstances, nous n'avons pas éprouvé d'accidents sérieux, alors que nous avons été échoués durant plusieurs heures et que nous avons pu nous tirer de cette mauvaise position seulement en enlevant la cargaison et le lest, car la marée monte si peu, qu'il était réellement inutile de compter sur elle pour remettre le yacht à flot. Par suite de ces contretemps, nous n'avons atteint le promontoire de Portland que le 9 septembre, alors que je pensai que la saison était trop avancée pour permettre l'exploration des îles extérieures, et en cela, j'avais raison, car, pendant les trois semaines suivantes, les fortes tempêtes ont continué, et je doute que nous fussions jamais arrivés ici, si nous étions allés jusqu'aux îles septentrionales, qui, je l'ai appris depuis, sont presque toutes basses et en grande partie formées de matériaux de transport, sans havres, et entourées d'eau peu profonde et de hauts-fonds, ce qui les fait ressembler au littoral qui s'étend au nord. Au lieu de nous rendre aux îles, nous avons continué le levé au loch en descendant la côte jusqu'à la Grande-Rivière de la Baleine, et, comme vous pouvez le voir d'après la réduction ci-jointe du levé, nous avons fait quelques additions au mesurage par cheminement déjà fait de cette partie de la côte.

Eau basse.

Retards qui s'ensuivent.

" Ainsi que je vous l'ai écrit, le capitaine Gray, de l'*Erik*, a cru qu'il était mieux de nous débarquer près du cap Wolstenholme qu'au port Laperrière, et vu que les conditions étaient favorables, j'ai été de son opinion, de sorte que, le matin du 1er août, l'*Erik* a été jeter l'ancre près du fond d'une petite baie, juste à l'est du cap Wolstenholme, où il est resté jusqu'au soir, ce qui nous a permis de gréer et de charger le yacht, qui avait été mis à la mer le soir précédent et qui était remorqué par le steamer. Le lendemain, pendant que les hommes complétaient le gréement, etc., Young et moi nous sommes occupés des observations pour la latitude et la longitude, ainsi qu'à examiner le terrain et les roches du voisinage. Aux alentours d'ici, la côte est haute, s'élevant brusquement de 800 à 1,000 pieds au-dessus de la mer, et,

Travaux commencés au cap Wolstenholme.

Terrain élevé près du cap.

ensuite, plus graduellement dans l'intérieur jusqu'à une altitude générale d'environ 1,500 pieds, le sommet étant une succession de collines basses, arrondies et sulcaturées par la glace. Des terrasses se rencontrent sur les versants des collines, à plus de 800 pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. Il y avait partout des plaques considérables de neige, mais elles étaient anciennes pour la plupart, car le printemps avait commencé de bonne heure et avait été chaud, de sorte que presque toute la neige de l'hiver précédent était déjà fondue. Tout en gravissant les collines, j'ai tué deux caribous des déserts, ce qui nous a fourni de la viande fraîche pour commencer. Ces animaux sont très nombreux dans les environs et sur la côte, sur une distance d'à peu près cinquante milles du côté du sud du cap Wolstenholme, et nous en avons vu souvent de petits troupeaux le long du rivage en passant dans le yacht. Au delà, ils ne sont pas communs le long de la côte, mais se trouvent en abondance à quelques milles dans l'intérieur, sur toute la route vers le sud jusqu'à la région boisée près de la rivière Nastapoka. Les Esquimaux quittent le littoral dans les premiers jours d'août, vont dans l'intérieur tuer du chevreuil pour leur nourriture et leurs vêtements d'hiver, et y restent jusqu'au mois de décembre, alors qu'ils se dirigent lentement vers le sud jusqu'à la Grande-Rivière de la Baleine, prenant des renards au piège sur leur chemin.

Caribous.

Autour du cap.

"Le 3 août, nous avons dépassé le cap Wolstenholme, mais nous n'avons été que jusqu'à une petite anse, à quatre milles environ au delà, à cause des faibles vents. Le chenal entre la terre ferme et l'île Digges orientale a moins de deux milles de largeur ; la marée y monte à une hauteur considérable, et lorsque nous y avons passé, il y avait beaucoup de glaçons flottants.

Caractère de la pointe.

Guillemots.

"Le cap Wolstenholme se termine par une petite pointe d'environ 200 pieds de hauteur, en arrière de laquelle se dressent immédiatement des falaises perpendiculaires déchiquetées, formées en grande partie, sur le bord, de gneiss à mica foncé se rouillant à l'air. Les falaises ont environ 1,000 pieds de hauteur, et sont remplies de crevasses où les pigeons de mer (guillemots de Brunnick) couvent par dizaines de mille; chacun de ces oiseaux pond un seul œuf sur une étroite saillie de roche, sur laquelle il s'accroupit, et nous avons pu approcher à dix pieds sans les déranger. Lorsque nous avons déchargé des fusils, les oiseaux ont fait avec leurs ailes un bruit ressemblant à un grand coup de tonnerre, et la première fois que j'ai tiré, je me suis sauvé derrière une masse de roche, croyant que la détonation avait détaché un gros morceau de la falaise. Ces oiseaux couvent aussi en grand nombre sur l'île Digges, mais nous n'en avons pas vu du côté du sud ; je suis d'avis qu'ils ne quittent pas la baie d'Hudson, car les Esquimaux disent qu'un grand nombre passent l'hiver en pleine mer au large des îles extérieures.

" Les strates perpendiculaires du gneiss à mica schisteux foncé (formation de Grenville) contiennent souvent beaucoup de pyrite disséminée, et quelques lits sont graphiteux, mais il n'y a pas de calcaire. Ces roches sont recoupées par des masses de gneiss micacé rose et rouge, et par du gneiss amphibolique micacé, lesquels ont fait irruption dans les gneiss plus foncés.

Esquimaux.

" Les deux jours suivants ont été tout à fait calmes, et nous sommes restés à l'ancre, faisant des excursions dans l'intérieur et examinant les ruisseaux pour y chercher des traces possibles d'or, mais sans succès. Pendant que nous étions ici, nous avons reçu la visite de sept Esquimaux venus en kayaks, et j'en ai engagé un comme guide jusqu'à la première rivière au sud. Ils sont campés au même endroit, Nuyuk, où le Dr Bell les a visités, à une quinzaine de milles à l'ouest du cap Wolstenholme.

" Le 5, nous avons pris notre guide et fait environ cinq milles de plus, puis la glace se referma graduellement et nous obligea d'entrer dans une petite anse, où nous sommes restés arrêtés jusqu'au 8, alors que le vent a chassé la glace de la côte, et nous n'en avons plus été ennuyés, la dernière ayant été vue le 10.

Terrain plus bas vers le sud.

" La côte où nous avons été pris dans les glaces est beaucoup plus basse qu'aux environs du cap Wolstenholme ; les falaises ont complètement disparu, et le terrain s'élève doucement du rivage en collines arrondies (200–500 pieds), composées en grande partie de drift, n'exposant de roches que sur les sommets et les pointes. Au delà, jusqu'à quelques milles du cap Smith, la côte et le terrain qui s'étend en arrière sont très bas, avec peu d'affleurements de roche, ces derniers étant presque tous formés de gneiss granitoïde, avec des bandes interrompues de gneiss micacé schisteux et de roches éruptives basiques altérées. Au cap Smith et le long du bord septentrional de la baie aux Moustiques (*Mosquito*), une chaîne de hautes collines atteint le littoral du côté du nord-est. Sur le littoral, la hauteur de ces collines varie de 500 à 800 pieds, mais dans l'intérieur, elles s'élèvent à plus de 1,000 pieds.

Collines de trapp.

" Elles sont formées de trapp, ordinairement à grain fin et ayant fréquemment de grandes cavités remplies de calcite et de quartz, et quelquefois de veines irrégulières et courtes de ces minéraux. Par places, la roche est une diabase verte à texture fine, devenant d'un brun rouilleux sous l'influence des agents atmosphériques. Elle est presque partout divisée de telle manière par des joints, que cela constitue des prismes informes, irréguliers, et donne à la masse une structure basaltique grossière, ces prismes étant inclinés sous tous les angles, jusqu'à l'horizontale. En beaucoup d'endroits, la partie exté-

rieure de ces prismes est transformée, jusqu'à une profondeur de un à trois pouces, en un minéral cristallin vert foncé ressemblant à la hornblende. Le long de certaines lignes, surtout près d'un contact avec le granit, qui est d'une époque plus récente, une structure schisteuse s'observe dans le trapp. Cela a aplati et allongé les prismes, les étirant en bandes et produisant des schistes ressemblant aux schistes huroniens, avec les bandes foncées et claires formées par les surfaces extérieures et les noyaux altérés des prismes respectivement; tandis que d'autres bandes quartzeuses, contenant de la calcite, sont formées par les masses des minéraux déjà mentionnés. J'ai vu ce changement à toutes ses phases sur plusieurs points de la côte, et il me paraît probable qu'un grand nombre des schistes huroniens rubanés de couleur claire et de couleur foncée, que l'on trouve si communément dans tout le Canada, ont une origine analogue et ne sont pas de véritables roches pyroclastiques.

Métamorphisme du trapp.

Région basse au sud de la baie aux Moustiques.

" La région accidentée ne s'étend pas plus loin que le côté septentrional de la baie aux Moustiques, au sud de laquelle le littoral devient de nouveau très bas et est bordé de beaucoup d'îles jusqu'au promontoire de Portland, où une contrée montagneuse se voit encore. Depuis le promontoire de Portland jusqu'à la Grande-Rivière de la Baleine, le littoral est escarpé et rocheux, s'élevant en collines irrégulières de 500 à 1,200 pieds de hauteur, à versants assez perpendiculaires. Ces collines sont formées en grande partie de gneiss granitoïde rouge, renfermant de nombreux gros fragments de gneiss micacé quartzeux gris clair. Les roches de la côte, entre la baie aux Moustiques et le promontoire de Portland, sont aussi en grande partie des granits, contenant par places des bandes et des masses interrompues de gneiss micacé se rouillant à l'air et très quartzeux ; et avec ces roches, en plusieurs endroits, notamment près du port Thompson (*Thompson Harbour*), de la rivière Puvungituk et du promontoire de Portland, se rencontrent de grandes masses de schistes basiques foncés et rubanés (des trapps altérés), de gabbro et de diabase.

Roches inaltérées vues pour la première fois.

" Les roches clastiques inaltérées et les trapps se voient pour la première fois sur les îles extérieures au promontoire de Portland, où les îles intérieures sont formées en grande partie des mêmes roches transformées et jetées pêle-mêle par l'irruption du granit. Les îles Hopewell et Manitounuck sont surmontées de trapp, et ses roches sont probablement plus élevées dans la série que celles des îles situées au nord et au sud. Les roches inaltérées se trouvent sur la terre ferme à cinq milles à peu près au sud de la rivière Nastapoka, et se continuent jusqu'à cinq milles de la Grande-Rivière de la Baleine. Le long du sound de Manitounuck, il y a discordance de stratification, ou plutôt, les couches inférieures manquent, les calcaires reposant sur des granits;

mais en plusieurs lieux, j'ai trouvé des masses d'arkose, de grès grossier et de calcaire siliceux enclavées dans le granit, et indubitablement plus anciennes que ce dernier. Ces roches encaissées appartiennent aux parties inférieures de la série inaltérée, telle qu'exposée dans ma coupe à la péninsule du Château (*Castle Peninsula*), au golfe de Richmond, et, par conséquent, comme sur la baie d'Ungava, le prétendu cambrien est plus ancien que les roches granitiques d'ici et du côté du nord. * * * *

Jonction avec les granits.

" Sur toutes les îles de la chaîne de Nastapoka, j'ai trouvé de grandes épaisseurs de minerais de fer oxydulé et d'hématite-magnétite, associés à du jaspe et semblables à ceux découverts sur les rivières Hamilton et Ungava. En certains endroits, j'ai vu des couches de riche minerai de plus de quarante pieds de puissance, et la quantité de fer est ici incalculable Il y a aussi beaucoup d'ankérite siliceux qui contient, comme dit le rapport du Dr Bell, des proportions considérables de manganèse. Le fer oxydulé se rencontre en bandes plus minces avec de l'ankérite dans les îles Hopewell, mais sur les îles Manitounuck, il y a très peu de minerai. Dans les massifs de trapps altérés et d'autres roches basiques schisteuses du nord du promontoire de Portland, la pyrite et la pyrrhotine sont communes, le dernier minerai se trouvant parfois en grosses masses. Il est possible que ces masses de pyrrhotine contiennent de l'or et du nickel, car elles se rencontrent ordinairement tout près de vastes épanchements de granit.

Grands dépôts de minerais de fer.

Autres minéraux.

" Des filons de quartz sont aussi souvent nombreux dans ces localités, et renferment peut-être de l'or, bien que je n'aie pas vu d'or natif dans aucun de ces filons, pendant les examens rapides que j'en ai faits.

" Ce sont là les principaux points intéressants en ce qui a trait à la géologie de la région, et il me reste seulement à dire que cette dernière a subi l'action glaciaire dans toute son étendue, le flot de glace se dirigeant partout vers la mer, ou un peu au nord de l'ouest. Les matériaux apportés par le glacier forment une grande partie des hauts-fonds et des îles qui s'étendent à plusieurs milles de la côte, et d'après des renseignements obtenus des Esquimaux, il paraîtrait qu'une suite d'îles morainiques se prolonge vers le sud, depuis le voisinage du promontoire de Portland presque jusqu'à la rivière Nastapoka. Ces îles sont situées à quarante ou cinquante milles de la côte, et elles sont peut-être de même nature que celles de la baie de James.

Glaciation.

" L'affaissement post-glaciaire ou glaciaire plus récent, le long du littoral, a dépassé 700 pieds, et, en conséquence, une grande étendue du terrain septentrional actuel était alors sous l'eau, laissant les hauteurs du cap Wolstenholme et du cap Smith comme des chaînes

Terrasses.

d'îles. Dans un certain nombre d'endroits, j'ai vu de belles stries produites par les glaces flottantes, différant de celles produites par les glaciers, ayant rarement plus de quelques pieds de longueur, étant généralement courbées, et se croisant les unes les autres sous des angles divers.

Rivières.

" Par suite du manque de guide le long de cette côte basse et accidentée, ce n'est qu'après des difficultés considérables que nous avons trouvé les embouchures de quelques-unes des rivières, et c'est ainsi que nous n'avons pu trouver celles de la Koghaluk, de la Puvungituk, et de la Tuchuchutuk, bien que nous ayons essayé de découvrir celle de la première et que nous ayons pénétré dans des baies qui devaient en être rapprochées des deux côtés. Les Esquimaux disent que la Hoghaluk est la plus grande rivière sur le littoral. Si elle est plus considérable que la Sorehead, c'est en effet une grande rivière, car cette dernière est beaucoup plus grande que la Grande-Rivière de la Baleine. Les autres rivières ne sont ni grandes ni importantes.

Pêcheries.

" Je me suis beaucoup occupé des pêcheries de la baie, et les notes suivantes sur cette question peuvent avoir quelque importance.

Saumon.

" Je me suis informé minutieusement, auprès des Esquimaux du cap Wolstenholme et auprès d'autres indigènes du côté du sud, de ce qui concerne le saumon commun. Jamais ils n'avaient vu ce poisson, et, en conséquence, nous pouvons supposer qu'il ne pénètre pas beaucoup plus loin dans le détroit que la rive occidentale de la baie d'Ungava.

Saumon de Hearne.

" Le saumon de Hearne est probablement le plus important poisson comestible de la baie d'Hudson. Il est très abondant le long du littoral septentrional depuis le cap Wolstenholme jusqu'au cap Jones, et est spécialement abondant aux embouchures des rivières septentrionales, où, avec nos petits filets, nous avons pris plusieurs fois plus de trente de ces poissons en une nuit. Ils varient en poids de trois à quinze livres, une bonne moyenne étant six livres. Je ne doute pas que ce poisson n'eût une très grande valeur si la baie était accessible par chemin de fer, car non seulement il est très abondant, mais le goût et la couleur en sont beaucoup supérieurs à ceux de la truite de lacs.

Truite.

" La truite saumonée est commune le long du littoral, surtout au sud du cap Jones, où on la prend dans des filets dans les eaux basses entre les îles, avec du petit poisson blanc. Les deux espèces entrent dans les rivières en septembre et les remontent pour déposer leurs œufs. La truite pèse rarement cinq livres, et le poids moyen n'en est pas de trois.

Poisson blanc.

" Ainsi que je l'ai dit précédemment dans mes rapports, l'on prend le poisson blanc avec la truite dans la baie de James, et ce poisson est

commun le long du littoral jusqu'au détroit d'Hudson. Dans la partie septentrionale, il est plus gros que dans la baie de James, et on l'a presque toujours pris dans nos filets avec le saumon de Hearne, alors qu'il pesait de trois à six livres.

" Je suis maintenant certain que non seulement la morue se trouve dans la baie d'Hudson, mais encore qu'elle reste toute l'année dans ces eaux, car j'ai appris que les Esquimaux, le long de la côte entre la Grande-Rivière de la Baleine et le promontoire de Portland, et ceux qui habitent les îles extérieures, ont l'habitude de prendre ce poisson à travers la glace pendant tout l'hiver. Les Esquimaux du cap Wolstenholme connaissaient la morue, mais l'ont rarement pêchée. Ceux de la baie aux Moustiques en ont souvent pris avec des hameçons, et pendant que nous étions mouillés au cap Smith, nous avons pris deux poissons d'environ trente pouces de longueur, que mes hommes (des pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse) ont affirmé être de véritables morues. Morue.

" L'eau peu profonde et le fond sablonneux au large de la côte, au nord du promontoire de Portland, ne sont pas favorables à la morue, mais l'eau plus profonde et les fonds rocheux le long du rivage, au sud de cet endroit, et jusqu'au cap Jones, ainsi que les îles intérieures et extérieures, et les berges rocheuses, sont les lieux qu'affectionne surtout la morue, et c'est dans ces endroits que les Esquimaux la prennent ordinairement.

" Le capelan, qui est souvent rejeté le long de la côte, constitue un bon approvisionnement de boitte ou de nourriture pour la morue. Nous avons pris aussi des lançons dans la drague, avec beaucoup d'oursins, d'astéries, de crabes, etc., de fait, tout ce qui se trouve sur la côte du Labrador, sauf l'encornet. Boitte.

" Bien que j'ignore l'étendue des pêcheries ou l'abondance de la morue dans la baie d'Hudson—et je n'avais aucun moyen de décider ces questions, notre bateau étant trop petit pour la pêche—je crois que la connaissance de la présence de ce poisson en quantité considérable pendant toute l'année nous révèle l'existence de pêcheries intérieures réelles, et je crois aussi qu'elles sont d'assez grande valeur pour que ces faits soient signalés à l'attention des autorités intéressées, afin que l'on fasse prochainement, avec un vaisseau convenable, un examen complet de ces pêcheries peut-être importantes. Il n'y a aucune raison pour que le flétan ne se trouve pas aussi dans les eaux plus profondes de la baie, bien que je n'aie pu entendre parler de ce poisson par les Esquimaux. Importance des pêcheries non connue.

" Le hareng est inconnu des Esquimaux, et par conséquent, l'on peut prétendre qu'il ne se rencontre pas dans la baie d'Hudson. Les

seuls autres poissons d'eau salée sont deux espèces de callionyme lyre et un petit lamp, etc., d'aucune valeur industrielle.

Phoques.

" Je ne crois pas que la pêche des phoques de la Baie d'Hudson soit d'importance commerciale, bien que ces amphibies abondent le long du littoral ; car, vu qu'ils ne se réunissent jamais en grand nombre pour mettre bas, comme les phoques à harpe et à capuchon des côtes de Terreneuve, la chasse de ces animaux sera laissée, comme à présent, aux Esquimaux.

Morses.

" Les morses ne sont pas très abondants aujourd'hui, et les Esquimaux ont de la peine à trouver l'ivoire suffisant pour garnir leurs traîneaux à chiens. J'apprends que sur les îles extérieures des Belcher septentrionales, il y a quelques endroits où de petits troupeaux de morses restent durant l'été, et où ils sont rarement dérangés par les indigènes. J'espère que l'été prochain je me renseignerai personnellement à ce sujet.

Baleine blanche.

" La baleine blanche ou 'marsouin' fréquente les embouchures des grandes rivières du nord en nombre considérable, et l'on pourrait, pendant un certain temps, faire avec avantage la pêche de ces cétacés ; mais l'expérience acquise par la Compagnie de la Baie d'Hudson et autres est contre une pêche permanente du marsouin, si l'on veut qu'elle soit abondante, car après quelques captures, ils ne pénètrent plus dans les rivières.

" Les baleines à fanons sont réellement inconnues des Esquimaux de cette côte, et les fanons qu'ils peuvent avoir en leur possession, ils les ont eus des Esquimaux qui vivent au nord du détroit d'Hudson.

Poisson d'eau douce.

" Les Esquimaux rapportent que les rivières et les nombreux grands lacs des terres stériles contiennent des quantités de truite de ruisseaux et de truite de lacs, de truite saumonée arctique et de poisson blanc.

Collections.

" M. Young a fait une collection considérable et presque complète de plantes. Nous avons aussi un certain nombre de papillons et autres insectes, ainsi que quelques animaux marins pêchés à la drague. Des observations météorologiques ont été régulièrement faites depuis le 1er août, y compris la température de surface de l'eau.

Travaux à la Grande-Rivière de la Baleine.

" Nous sommes arrivés au poste de la Grande-Rivière de la Baleine le 25 septembre, et nous avons été reçus avec bienveillance par M. Gillies, qui a mis deux chambres de sa maison à notre disposition et fourni un logement aux hommes dans la maison des domestiques. M. Gillies nous aide aussi à nous procurer des chiens, des guides, etc., pour nos travaux du printemps.

"Notre premier soin en arrivant fut de mettre le yacht en lieu sûr pour l'hiver, et nous l'eûmes bientôt dégréé et traîné à côté des navires de la Compagnie sur une berge peu élevée, à un demi-mille environ en amont du poste. Les hommes furent ensuite employés à faire deux traîneaux, avant les froids, et lorsqu'ils les eurent terminés, ils passèrent le reste du mois d'octobre à couper du bois de chauffage. Au commencement de novembre, j'envoyai Lantz et Ford à quelques milles dans le sud pour chasser, car la viande fraîche est un article très rare ici, et nous vivons en grande partie de viande salée et de conserves, vu la rareté des ptarmigans, des lièvres et des chevreuils. M. Young a été occupé à coordonner ses levés de la dernière campagne, tout en faisant des observations météorologiques et autres travaux accessoires au voyage. J'ai mis au net toutes les photographies prises, et, en somme, elles se sont trouvées satisfaisantes, étant meilleures que celles de toute autre campagne.* * *

Projets pour d'autres travaux.

"Je vais maintenant essayer de vous donner une courte esquisse de mes projets actuels en ce qui concerne mes travaux futurs. Nous avions l'intention, au printemps, d'aller d'ici dans l'intérieur et d'explorer la région qui s'étend à l'est. Dans ce dessein, j'écrivis à M. Gillies de pourvoir de filets les sauvages habitant le long de la route que nous suivrions peut-être, afin qu'il pussent nous faire un approvisionnement de poisson pour la nourriture de nos chiens, et tuer des chevreuils pour la même fin. Les sauvages ne voulurent pas prendre les filets et dirent que l'on ne pouvait pas compter sur le chevreuil ; en conséquence, je n'ai aucune nourriture pour les chiens dans l'intérieur, et il me sera donc impossible de faire un séjour prolongé dans cette partie de la région.

Premiers projets modifiés.

"Comme ce projet doit être abandonné, j'ai décidé, après avoir consulté M. Gillies et les Esquimaux, de diviser le parti qui m'accompagne, en envoyant M. Young aux îles Belcher et en allant moi-même vers le nord en longeant la côte, à quelque distance au delà de l'embouchure de la rivière Nastapoka, ensuite dans l'intérieur jusqu'à un très grand lac, appelé lac au Phoque-Esquimau, pour explorer la région des alentours au bord des terres stériles. Pendant ces deux voyages, nous pourrons nous procurer des phoques pour nourrir les chiens, tandis que sur le littoral et dans l'intérieur, les Esquimaux disent que l'on peut tuer assez de caribous pour tenir les chiens en bonne condition. Nous partirons probablement vers le 1er mars, car avant cette date, les jours courts et les froids excessifs font que les chiens marchent très lentement, ce qui est désagréable, et la somme de travail exécuté serait insignifiante et entraînerait beaucoup de dépenses. Le paquebot-poste n'arrive pas non plus ici avant la fin de février, et comme ce seront les premières nouvelles que nous recevrons

de nos familles depuis notre départ, huit mois, nous désirons naturellement avoir nos lettres avant de nous éloigner. Je m'attends à être absent jusqu'aux premiers jours d'avril, et, probablement, le voyage de Young durera à peu près le même temps.

Exploration de la Grande-Rivière de la Baleine.

" A notre retour, lorsque le voyage sur la croûte sera possible, je me propose de conduire mon parti réuni dans l'intérieur en remontant cette rivière, et nous pourrons peut-être remonter la rivière principale sur une distance considérable et, peut-être aussi, traverser jusqu'à la Petite-Rivière de la Baleine, puis la descendre jusqu'au littoral, mais cela dépendra des renseignements que j'obtiendrai des sauvages attendus ici après le Jour de l'An. Le voyage sur la neige et la glace est virtuellement fini le 15 mai, et nous nous occuperons alors d'équiper le yacht pour les travaux de l'été prochain. La glace quitte ordinairement la rivière vers le dernier de mai ; toutefois, il s'écoule encore deux semaines avant que la côte soit libre, et souvent ce n'est que très longtemps après que la glace part suffisamment pour permettre d'exécuter les travaux en bateau. Si la saison est quelque peu favorable, j'ai l'intention d'aller vers le nord en longeant le littoral jusqu'au golfe de Richmond, puis d'aller jusqu'aux Belchers septentrionales, et de faire un levé de ces dernières îles, ainsi que des îles extérieures des Belchers méridionales, lesquelles ne sauraient être atteintes par Young en hiver, vu que la glace n'est pas solide. Nous finirons probablement l'examen des îles vers la fin de juillet, alors que nous reviendrons ici, puis continuerons du côté du sud en faisant un levé au loch. En atteignant les collines de la Peinture *(Paint Hills)* et le cap de l'Espérance *(Hope)*, un examen aussi étendu que possible des roches huroniennes sera fait, et nous partirons assez tôt pour arriver à l'Orignal *(Moose)* au commencement de septembre, afin de pouvoir envoyer des échantillons, etc., par le navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et aussi, afin d'échapper aux forts vents qui se font toujours sentir dans la première moitié de ce mois.

Travaux après l'ouverture de la navigation.

"Si la glace tient solidement sur cette côte jusqu'au mois de juillet, je ne crois pas qu'il soit prudent de chercher à explorer les îles extérieures dans notre bateau légèrement construit, de sorte qu'au lieu de rester plus longtemps pour attendre que le littoral soit libre, nous partirons au commencement de juillet pour les régions méridionales, où nous pourrons consacrer avantageusement le temps à examiner les massifs huroniens. C'est là aujourd'hui mon intention, mais il peut se faire qu'il faille modifier ces projets en raison de diverses circonstances ; par exemple, il se peut qu'il n'y ait pas de chiens, car plusieurs sont morts l'hiver dernier, et il est possible que la maladie se déclare de nouveau. Dans ce cas, j'irai dans l'intérieur sans chiens, comme nous l'avons fait sur la rivière Hamilton.

" Avant de terminer, je désire dire que M. Young et les autres membres de mon parti se sont montrés très actifs et entendus dans l'exécution de leurs devoirs."

NOUVEAU-BRUNSWICK.

M. Chalmers présente le rapport suivant sur ses travaux d'exploration au Nouveau-Brunswick pendant la dernière partie de l'été :—

Travaux de M. Chalmers au Nouveau-Brunswick.

" Le 29 juin, je suis parti d'Ottawa pour le Nouveau-Brunswick, afin de reprendre le levé et l'examen de la géologie de surface de cette province, surtout de celle de la région couverte par le quart de feuille de la carte n° 1, N.-O., qui comprend la principale partie d'York et de plus petites portions des comtés de Sunbury et de Carleton. Le levé de la superficie comprise dans cette feuille a été commencé en 1893 et continué en 1894, et l'on s'est proposé de le terminer. M. W. J. Wilson, de la Commission géologique, m'a rejoint au commencement d'août, et les mois d'été qui restaient encore ont été consacrés aux travaux suivants, savoir : à tracer la carte des formations superficielles et des étendues couvertes de forêts, à mesurer les hauteurs des collines, des lacs, etc., à l'anéroïde ou au niveau à bulle d'air, et à étudier les différents genres de formations de surface qui caractérisent le district.

Vallée de la rivière Saint-Jean.

" Nous avons trouvé que la géologie de surface de cette partie de la province, tout en ne fournissant rien de nouveau, offrait beaucoup d'intérêt. Par suite de l'étendue défrichée, il est plus facile d'y examiner les dépôts de surface que dans la plupart des autres parties de la province. Le trait caractéristique naturel le plus frappant de la partie occidentale du Nouveau-Brunswick est la vallée de la rivière Saint-Jean. Cette vallée et quelques-unes de celles des plus grands tributaires, sillonnent d'une telle manière ce district, qui a d'ailleurs l'aspect d'un plateau, que, sauf dans la superficie carbonifère, l'on ne peut voir que peu de surfaces horizontales ou à base unie. Des témoignages de dislocation et de soulèvement, probablement avec des affaissements correspondants, et, dans certains cas, un redressement apparent de blocs du terrain à des époques géologiquement récentes, paraissent exister. Ces changements ont, dans quelques circonstances, influé sur les lignes de drainage actuelles et détruit les anciennes. Il a été observé de nombreux faits en ce qui concerne la dénudation causée par les agents atmosphériques, l'origine des bassins de lacs, le transport et l'arrangement des matériaux formant des terrasses, des digues longitudinales de gravier et autres éminences où se rencontrent les couches puissantes de sable et de gravier trouvés ici. Ces terrasses et ces digues sont spécialement remarquables sur le côté occidental de la

rivière Saint-Jean, bien que les vallées de la Keswick et de la Nackawicac, du côté oriental, exposent d'épaisses couches de gravier et de sable remaniés très dénudés. Des terrasses bien accentués, dans la partie de la rivière Saint-Jean exposée aux marées, montrent d'anciennes lignes de rivages considérablement plus élevées que celles que les débordements de la rivière atteignent aujourd'hui; mais il n'a pas encore été décidé d'une manière parfaite si elles sont d'origine fluviatile ou marine.

Lacs.

" Un grand nombre de beaux lacs sont répandus çà et là sur les surfaces de roches précarbonifères et granitiques, dans la partie occidentale du Nouveau-Brunswick, lesquels donnent de la variété au paysage et le rendent agréable. Ordinairement, les plus grands lacs se rencontrent par groupes, comme, par exemple, les lacs Chéputnecticook, aux Anguilles (*Eel*) et Magaguadavic. Les bassins de plusieurs anciens lacs ont aussi été découverts, notamment à Brockaway-Settlement, dans la vallée de la Magaguadavic, à la station de Canterbury et en d'autres endroits.

Les Grandes-Chutes.

" Comme il s'attache beaucoup d'intérêt aux Grandes-Chutes (*Grand Falls*) de la rivière Saint-Jean, et comme il existe un peu d'incertitude relativement aux mesurages autrefois faits de leur hauteur au-dessus du niveau de la mer, nous avons jugé à propos, pendant que nous étions dans le voisinage, de relier par une série de nivellements les prétendus bassins supérieur et inférieur à l'altitude de la station que le chemin de fer Canadien du Pacifique a en cette localité. Deux ou trois jours ont été consacrés à ce travail, et par les mesurages exécutés, nous avons trouvé que le bassin supérieur était à 417 pieds au-dessus du niveau moyen de la marée, et le bassin inférieur, à 300 pieds, nous basant sur la hauteur de la rivière en septembre, époque de l'année où le niveau de l'eau est généralement le plus bas.

Altitude de la rivière au-dessus des chutes.

" Lors de la délimitation des frontières du nord-est, sous la direction du major J. D. Graham, l'un des commissaires des Etats-Unis chargés de la délimitation de la limite entre la baie de Passamaquoddy et les hauteurs qui séparent les eaux qui se jettent dans l'océan Atlantique de celles qui se déversent dans le Saint-Laurent, une ligne de nivellements, avec deux niveaux à bulle d'air se contrôlant l'un l'autre, a été tirée depuis la marée moyenne à Calais, Maine, jusqu'à la borne qui se trouve à la source de la rivière Sainte-Croix. De là, elle a été menée le long du méridien astronomique jusqu'à l'endroit où elle croise la rivière Saint-Jean, dont la surface à ce point s'est trouvée être de 419·2 pieds au-dessus du niveau de la marée moyenne à Calais. On peut dire que le bassin de la rivière immédiatement en amont des Grandes-Chutes est à la même hauteur, en chiffres ronds (bien qu'à

deux milles et demi plus loin en descendant le cours d'eau), car il y a très peu de courant entre ces deux points.

" Il paraît aussi que l'élévation du bassin supérieur des Grandes-Chutes, basée sur les nivellements du chemin de fer Canadien du Pacifique, se rapproche de très près de celle trouvée par le major Graham, la seule différence étant celle que peuvent causer les variations du niveau de la rivière amenées par les saisons.

" Les commissaires anglais qui faisaient partie de la commission des frontières du nord-est, MM. Featherstonhaugh et Mudge, après une série de nivellements barométriques élaborés, basés sur la partie exposée aux marées de la rivière Saint-Jean, sont arrivés à des résultats différents, trouvant que l'altitude du bassin supérieur des Grandes-Chutes était seulement de 296·75 pieds au-dessus de la mer. Et prenant ce point pour base, M. Wightman a mesuré avec le baromètre les hauteurs de plusieurs montagnes et lacs entre la Saint-Jean supérieure et la baie des Chaleurs. Une liste de ces hauteurs est donnée dans le rapport préliminaire de Hind,* mais on croit qu'elles sont toutes trop basses.

Recherche de points de repère.

" En cherchant des niveaux de base pour mesurer des altitudes avec nos anéroïdes, nous avons dû quelquefois faire usage de la partie exposée à la marée de la rivière Saint-Jean, entre Indiantown et la limite de la marée en amont de Frédéricton, et la hauteur réelle de sa surface relativement à la haute marée ou à la mi-marée de la baie de Fundy est donc devenue une question importante. Nous avons cherché à constater cela par des nivellements depuis le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à certains points ; mais les résultats jusqu'ici obtenus sont incomplets, par suite de causes dont il n'est pas nécessaire de donner les détails. Cependant, ils servent à prouver que le niveau de cette partie de la rivière est extraordinairement variable, haussant et baissant avec la partie non exposée à la marée en amont de la limite de la marée, et qu'il n'est que peu affecté par les marées. Aux plus basses eaux de la rivière en automne et au milieu de l'hiver, on dirait qu'il y a là une dépression hydrographique aux marées hautes de la baie de Fundy, la surface étant alors au-dessous de ce niveau. Vu le peu de largeur de la rivière Saint-Jean aux chutes qu'il y a près de son embouchure, il ne peut y entrer qu'une quantité limitée d'eau de mer aux hautes marées ; en conséquence, le bassin intérieur, ou la dépression mentionnée, ne monte que de quelques pouces (environ seize pouces à Indiantown, et cinq à Frédéricton,)† avant la marée descendante. Mais

Pentes de marée sur la rivière Saint-Jean.

*Rapport préliminaire sur la géologie du Nouveau-Brunswick, etc. Par H. Y. Hind, M. A., 1865, pages 22-32.

† Phénomènes des marées sur la rivière Saint-Jean (*Tidal Phenomena of the St. John River*). Bull. Nat. Hist. Soc. of N.B. (*Bulletin de la Société d'Histoire naturelle du N.-B.*) N° XV, 1897. Prof. A. Wilmer Duff, M.A.

ce qui explique pourquoi cette partie de la rivière descend au-dessous du niveau des marées hautes, c'est principalement parce qu'il sort plus d'eau de ces chutes exposées à la marée, qu'il n'y en arrive. Par exemple, l'eau commence à entrer environ deux heures et demie avant les marées hautes, et continue d'entrer deux heures et demie après. Le temps pour les vaisseaux de passer les chutes est donné comme suit dans les almanachs :—'Les chutes sont étales, ou l'eau est tranquille, à trois heures et demie environ de la marée montante, et de deux heures et demie environ de la marée descendante. Beaucoup dépend des marées hautes dans la rivière Saint-Jean, et du temps des hautes eaux, ou de la pleine mer, lequel est souvent avancé par les grands vents du sud.' * En conséquence, entre toutes les deux marées hautes, le reflux des eaux dure au moins sept heures, tandis que le flux ne dure qu'environ cinq heures seulement. Aux marées de morte eau, le flux est encore moindre, et le reflux plus considérable d'une manière correspondante. Cet écoulement du bassin exposé à la marée de la Saint-Jean, à moins qu'il ne soit contrebalancé par un flot égal ou plus considérable de la partie d'amont non exposée à la marée, amène un abaissement général, pendant les saisons mentionnées, à un niveau inférieur à celui des hautes marées de la baie de Fundy. Il semble donc que la hauteur et l'attitude de la surface de l'eau sur cette partie de la rivière dépendent de plusieurs conditions reliées entre elles, mais complexes. Généralement parlant, on peut dire qu'elle oscille entre les niveaux de la baie de Fundy. Au pont du chemin de fer, à Frédéricton, on a trouvé que le niveau d'automne de la Saint-Jean à la marée haute était d'un pied neuf pouces (1·77 pied) plus bas que celui de la même marée au port de Saint-Jean, la distance entre ces deux points étant de quatre-vingt-cinq milles. A Westfield-Beach, à douze milles de Saint-Jean, l'on a trouvé qu'il était approximativement de six pieds et demi (6·60 pieds) plus bas. Ces chiffres sont sujets à correction, les niveaux employés étant ceux du chemin de fer Canadien du Pacifique. Ils indiquent, toutefois, une légère inclinaison de la surface de la rivière Saint-Jean à Frédéricton et en aval, mais l'on n'a pas constaté jusqu'où elle s'étend en descendant la rivière.

Relations complexes.

Caractère de la surface de la région.

" La condition agricole de la région est très intéressante, et plusieurs étendues d'excellentes terres arables sont comprises dans les limites de la superficie couverte par la feuille de carte mentionnée. La vallée de la rivière Saint-Jean est spécialement digne de remarque sous ce rapport, une largeur considérable de sol d'alluvion se trouvant de chaque côté de la rivière. De bonnes étendues de plateaux arables ont aussi été observées dans les comtés d'York et de Carleton, et beau-

* Je suis redevable à M. S. W. Kain, de Saint-Jean, de renseignements sur cette question.

coup de cultivateurs sont dans une condition très florissante. Une grande étendue de la contrée comprise dans cette feuille est encore couverte de forêts, bien que des parties en aient été détruites par des incendies. Cependant, la coupe du bois est encore une industrie importante, et partout où ces incendies n'ont pas détruit tous les arbres, la pousse plus jeune ou seconde venue d'arbres remplace promptement ceux que l'on a enlevés dans les opérations ordinaires de ce commerce. On observe, toutefois, que les billes d'épinette sont un peu plus petites qu'autrefois, mais les règlements adoptés par le gouvernement provincial, relativement à la conservation du bois, protégeront indubitablement les forêts plus jeunes, de manière à en assurer le produit aux générations futures pour des fins commerciales.

Découverte de fossiles siluriens.

" Avant de terminer les travaux de la campagne, M. Wilson, tandis qu'il était occupé à faire le levé de quelques superficies de forêts et de dépôts de surface, le long de l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique de St. Andrews à Woodstock, a été assez heureux pour découvrir des fossiles à environ six milles de la station de Canterbury, dans la zone de roches qui se trouve au nord-ouest du massif de granit dans la partie occidentale d'York. J'ai cru qu'il valait mieux, pendant que nous étions dans le voisinage, faire une collection, et en conséquence quelques jours ont été consacrés à cet ouvrage. Le Dr H. M. Ami, lorsque les fossiles lui ont été soumis, a déclaré que c'étaient des fossiles siluriens, bien que les roches où ils se rencontrent aient été jusqu'ici classées comme cambro-siluriennes.

" Les roches dans lesquelles les fossiles ont été trouvés consistent en partie en ardoises grises alterées, avec certaines bandes schisteuses, et plongent N. 20° O. < 80°. Une large zone d'assises assez semblables, à stratification exactement concordante, et dans une position presque verticale, affleure ici dans des tranchées le long du chemin de fer. A environ un demi-mille au sud-est de la couche des fossiles, se présente un plongement renversé, et des bandes pyriteuses foncées, fortement altérées, sont interstratifiées avec les roches ardoisières grises. Aucun fossile n'a été découvert dans ces bandes.

Altération de la forme des fossiles.

" Les fossiles paraissent avoir été soumis à une grande pression, beaucoup étant aplatis et étirés, ou autrement déformés d'une manière extraordinaire, exposant les effets de la pression plus que les roches qui les contiennent. On a observé, toutefois, que les plans de clivage ardoisiers et la stratification concordent approximativement, et l'on s'est demandé si ce n'est pas à ce fait qu'est dû l'état de déformation des fossiles, c'est-à-dire, au fait que l'étirage et les lignes de stratification ont toujours été à angle droit. Cependant, un nouvel examen est nécessaire pour élucider cette question.

"Voici une liste préliminaire des fossiles tels que reconnus par le Dr Ami :—

Fossiles déterminés.

"'Colonnes et fragments de crinoïdes appartenant à deux espèces distinctes au moins. *Orthis* (*Rhipidomella*), esp., que l'on peut comparer à *Rhipidomella oblata*, Hall, de l'Helderberg inférieur de l'Etat de New-York et du Canada. *Orthis*, espèce non déterminée plus petite que la précédente, mais avec des nervures costales plus grossières et moins nombreuses. *Leptœna rhomboidalis*, Wilckens, *Strophomena* ou *Streptorhynchus*, espèce non déterminée. *Spirifer*, esp., deux formes distinctes au moins présentes. *Pterinea textilis*, var., un individu exposant la sculpture caractéristique de cette espèce silurienne supérieure.'

"Les travaux de la campagne se sont terminés le 25 octobre.

"En ce qui se rattache aux travaux du Nouveau-Brunswick, M. Wilson m'a donné une aide importante et précieuse, quelques parties en ayant été exécutées par lui seul."

Travaux du professeur L. W. Bailey.

Le professeur L. W. Bailey a été de nouveau employé aux travaux d'exploration au Nouveau-Brunswick. Quelques-unes des observations faites ont été incorporées dans son rapport subséquent sur certains caractères de la géologie du Nouveau-Brunswick. Voici le compte rendu du professeur Bailey sur ses opérations de l'été :—

"Conformément à vos instructions reçues en juin dernier, ces examens ont été faits surtout pour atteindre deux buts, savoir : (1) obtenir toutes données supplémentaires qui pourraient être utiles, concernant la question des ressources minérales de la province, et (2) déterminer plus exactement, s'il y avait possibilité, l'âge et les relations des grandes bandes de roches feuilletées qui traversent les portions centrales du Nouveau-Brunswick, de chaque côté de la zone centrale de granit.

Nouvel examen de minéraux.

"(1) Les renseignements d'une valeur industrielle ainsi obtenus, étant supplémentaires à ceux recueillis l'année précédente, au sujet desquels un rapport a déjà été soumis, nous avons cru bon de profiter d'un retard apporté à l'impression de ce dernier poury insérer tous les nouveaux renseignements obtenus, comme la chose est faite aujourd'hui. Ces matières ont trait plus particulièrement aux dépôts de gypse du comté d'Albert, à différentes carrières de pierre à bâtir, aux peintures minérales, etc. Le rapport mentionné, ainsi modifié, est maintenant sous presse.

Faits nouveaux relatifs aux dépôts de houille.

"Relativement aux recherches de cette nature, une attention considérable a été donnée à l'examen des dépôts de houille du Nouveau-Brunswick, un nouvel intérêt dans ce sens ayant été éveillé par les résultats de sondages entrepris en différents endroits. Au nombre de

ces sondages, celui de Dunsinane, dans le comté de King, est surtout intéressant en ce qu'il révèle dans cette localité une épaisseur de la formation houillère (plus de 1,300 pieds) que l'on ne soupçonnait pas du tout, ce qui permet de croire, au moins, que l'opinion jusqu'ici acceptée et portant que la formation houillère du Nouveau-Brunswick est très peu profonde, est peut-être erronée. Se rattachant en outre à ce sujet, des visites ont été faites à diverses parties de la superficie carbonifère, spécialement aux environs de Moncton, de Bouctouche, de Chatham, de Caraquette et de la rivière Miramichi, dans le but d'obtenir de nouvelles données pour une étude générale de toute la question. Comme cette étude était trop longue pour être insérée dans le rapport mentionné ci-dessus, et qu'elle sera basée jusqu'à un certain point sur un examen critique des échantillons provenant des sondages, échantillons que l'on ne peut pas encore se procurer, c'est l'intention d'en faire une partie d'un rapport distinct avec l'étude de la matière dont il est question ci-dessous.

"(2). Dans l'édude des ardoises et des roches associées de la partie centrale du Nouvaau-Brunswick, la découverte de fossiles a été considérée comme de première importance. En conséqence, nous avons donné beaucoup de temps à cette question, malheureusement trop de temps, si l'on tient compte des résultats obtenus. Surtout, nous espérions pouvoir obtenir quelques résultats en faisant une recherche méthodique le long des portions des rivières Miramichi du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et de la Nashwaak, bordées par ces roches ; mais en atteignant ces cours d'eau aux endroits à étudier, nous avons vu que l'eau était tellement basse, que la navigation y était tout à fait impraticable. Nous sommes alors allés sur la rivière Saint-Jean et ses nombreux tributaires secondaires d'York et de Carleton, les couches fossilifères de la rivière Beccaguimic étant d'abord examinées, puis une étude a été ensuite faite de la belle coupe, à l'exclusion du granit, presque continue sur une distance de quarante milles, entre le cours d'eau en dernier lieu mentionné et Frédéricton. Aucun débris d'origine distinctement organique n'a été trouvé ; mais la découverte sur la rivière principale, en amont de l'embouchure du ruisseau Shesgomoc, de strates calcarifères, lesquelles, tout en étant métamorphosées et non fossilifères, ne sauraient être que les équivalents des calcaires fossilifères de la Beccaguimic, contribuera à rendre beaucoup plus claire la géologie de cette partie de la province et à établir une base plus large pour la discussion de l'âge des formations qu'elle renferme.

Examen de la zone d'ardoise.

"La discussion en question formera une seconde division du prochain rapport, et comprendra les résultats de l'étude des fossiles de la Beccaguimic, déjà transmis au bureau de la Commission.

Nouveaux détails à donner.

"Le temps consacré aux travaux ci-dessus a été de trois mois."

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Travaux de M. H. Fletcher.

M. H. Fletcher a été occupé durant l'hiver de 1897-98 à coordonner les levés faits dans le comté de Cumberland, et mentionnés dans le compte rendu sommaire de 1897 (page 111 A), et à reviser ceux faits par son aide, M. M. H. McLeod, en ce qui a trait à la préparation de plusieurs feuilles de la carte géologique de la Nouvelle-Ecosse. Il a aussi préparé des coupes basées sur un nouvel examen de la partie supérieure de la coupe de Logan entre Shulie et Deux-Rivières *(Two-Rivers)*, pour comparaison avec les roches du côté méridional du bassin.

Le 16 juin, il a quitté Ottawa pour se rendre sur les lieux de ses travaux dans la Nouvelle-Ecosse, et n'est revenu à Ottawa que le 8 janvier 1899. Il présente le rapport suivant sur son travail :—

Travaux par M. McLeod.

" J'ai été aidé de nouveau par M. McLeod, qui a été envoyé pour faire les levés nécessaires à l'achèvement des feuilles de carte 59 et 60. Les roches qu'il a examinées sont surtout celles qui surmontent le terrain houiller, de sorte que, d'après la classification de 1881 du Dr Selwyn, elles seraient appelées permiennes ou carborifères supérieures. Elles ont été portées sur la carte comme permo-carborifères par le Dr Ells, qui a inclus avec elles la plupart des roches appelées autrefois triasiques dans l'Ile du Prince-Edouard. Elles sont répandues dans une synclinale, dont l'axe s'étend presque franc ouest à partir de l'embouchure de la rivière des Français (*French River*), et qui a déjà été décrite comme traversant la rivière Tatamagouche et la rivière à John. A partir de la pointe Malagash, une anticlinale courant parallèlement apporte des roches de la formation de calcaire carbonifère de dessous les précédentes, les deux séries reposant en stratification discordante sur les roches ignées et métamorphiques des montagnes de New-Annan et de Baxter, de la montagne de Tatamagouche et d'autres parties des montagnes de Cobequid, le contact étant par endroits compliqué par des failles.

Bassin houiller de Springhill.

" Mes propres travaux ont été restreints principalement au district voisin du bassin houiller de Springhill, et à une étude plus minutieuse des failles et des plis qui affectent le terrain houiller, travaux dans lesquels j'ai été de nouveau bien secondé par M. G. W. McCarthy, qui m'a accompagné grâce à la bienveillante permission de M. J. R. Cowans, et qui a suivi, au moyen de sondages et de puits d'essai, les couches les plus basses exploitées aux mines de Springhill, jusqu'à une distance de plus de deux milles et demi au delà de l'endroit où elles ont été reconnues par feu M. Scott Barlow et M. John Anderson.* Je dois

* Rapports des Opérations, Com. géol. du Can., 1873-74, page 184, et 1875-76, p. 385.

aussi remercier MM. George Hall, Ben. Parsons, John Murray, C. Hargreaves, Arthur Alloway, Harvey Howard, William Conway, et autres employés de la *Cumberland Railway and Coal Company*, et les propriétaires du terrain sur lequel ces travaux ont été exécutés, entre autres MM. Wesley Herrit, Fred. Jones, Alfred Smith, Rufus et Levi Gilroy, Thomas Boss et M[me] Stephen Herrit.

" Les détails ne sont pas d'une nature telle qu'ils peuvent être donnés de suite, mais l'on peut faire connaître en peu de mots les résultats généraux.

" On a déjà tant écrit au sujet du bassin houiller de Springhill, qu'il suffira de ne parler que des modifications résultant d'un prolongement des travaux souterrains et de la reconnaissance des affleurements des couches de houille vers le sud-ouest.

" Les trois couches aujourd'hui exploitées à Springhill sont appelées, par ordre descendant, la *North Slope* (descenderie du nord) ou *Thirteen Foot* du rapport de Barlow,* l'*East Slope* (descenderie de l'Est) et la *West Slope* (descenderie de l'Ouest), l'*Eleven Foot* ou *Black*. Les travaux de la mine *Syndicate* ou *South Slope* (descenderie du Sud), sont sur la couche du Nord (*North Seam*),† ceux de l'*Aberdeen* ou *Slope* (descenderie) *n° 5*, sur la couche de l'Ouest (*West Seam*). La descenderie du Nord a été poussée au delà de la galerie d'allongement de 3,200 pieds, sans que l'on eût trouvé de diminution, m'informe-t-on, dans la dimension de la couche ni dans la qualité de la houille, tandis que la galerie d'allongement de 1,900 pieds a été prolongée jusqu'à environ sept chaînes de l'autre côté du chemin d'Athol, à trente-neuf chaînes à l'ouest de Miller's-Corner, bien plus loin que la faille autrefois censée fixer la limite occidentale du bassin houiller, ce qui indique peut-être que les roches supérieures recouvrent ici les couches productives plutôt que le grès meulier. La continuation de cette descenderie, une ligne de puits de surface dans cette direction, ou la reconnaissance de quelques-unes des couches supérieures, amènera la solution de ce point douteux. Couches exploitées.

" La grande faille courant vers le sud à partir de la prairie de Stewart, à laquelle elle est rattachée sur la carte de 1885, paraît ne pas dépasser le chemin de fer depuis 'le lambeau détaché de carbonifère inférieur,' mais elle paraît plutôt tourner presque à angle droit à l'est vers Saltsprings, et peut-être rejoindre la faille de la rivière Noire (*Black River*). Le D[r] Ells, d'après un ancien gérant, avait dit que la faille limitait la houille près du calcaire, mais il a été prouvé plus tard qu'elle était d'une importance secondaire, et cela, par le raccordement Failles.

* Rapport des Opérations, Com. géol. du Canada, 1873-74, p. 182.

† Trans. de la Soc. des Ingénieurs civils, vol. II, p. 404.

des travaux souterrains sur la couche de la descenderie de l'Ouest avec ceux de la descenderie Aberdeen, lesquels ont été continués bien au delà de cette faille, la houille au front de taille étant encore, dit-on, de sept pieds d'épaisseur et de bonne qualité. Le prolongement des galeries d'allongement inférieures dans cette direction fera en toute vraisemblance connaître cet angle du bassin, tandis qu'un tunnel, que l'on est maintenant à percer à travers les strates à partir de la couche de la descenderie de l'Ouest, donnera une idée des couches sous-jacentes, dont quelques-unes ont été quelque peu exploitées.

" La galerie d'allongement de 2,600 pieds, déjà poussée à 2,700 pieds vers le sud-ouest depuis la descenderie du Nord, suit une petite faille, qui est peut-être un prolongement de celle qui longe le ruisseau de la Mine-de-houille (*Coal-mine Brook*) pendant un quart de mille, jusqu'au croisement actuel du chemin de fer allant à Parrsborough.*

Couches reconnues.

" A cinquante pieds environ à l'est du puits en dernier lieu mentionné par M. Barlow, sur la couche de la descenderie de l'Ouest,† un autre puits de dix-huit pieds a été foncé jusqu'à la couche, laquelle, au-dessous de cette profondeur, a exposé la coupe suivante :—

	Pds.	Pcs.
Houille de faîte	2	2
Houille schisteuse et argile schisteuse	0	6
Houille	0	9
Argile schisteuse	0	1
Houille, en partie grasse et schisteuse	2	10
Pierre, mélangé de houille	1	0
Sous l'eau et pas bien vu	3	0
	10	4

" Ni le faîte ni le fond ne paraissent avoir été mis au jour dans ce puits. De là, on a suivi la houille jusqu'au chemin Herrit, sur le côté est duquel un trou de sonde a traversé quatorze pieds et demi de houille et d'argile schisteuse ; tandis qu'à environ trois chaînes vers le sud, on a découvert une couche dans l'attitude relative voulue pour la couche de la descenderie de l'Est.

Ruisseau à Jones.

" Sur le ruisseau à Jones, à un quart de mille à peu près plus à l'est, ces deux couches ont été retrouvées, la supérieure contenant environ huit pieds trois pouces d'excellente houille, avec deux lits d'argile schisteuse ayant chacun à peu près trois pouces d'épaisseur, tandis que la houille de la puissante couche inférieure paraît s'être améliorée.

* Rapport annuel, Com. géol. du Can. vol. I (N.S.) 1885, p. 32-33 E.
† Rapport des Opérations, Com. géol. du Canada, 1875-76, p. 385.

" A un demi-mille à l'est du chemin Herrit, des puits ont été creusés par une compagnie américaine, qui, dit-on, a dépensé $20,000 pour développer ses claims, et qui a réussi à reconnaître au moins deux couches de houille exploitable et d'une bonne épaisseur. Ces couches appartiennent aussi au bassin de Springhill, comme le supposent MM. Woodhouse et Jeffcock dans leur rapport, et elles sont sans aucun doute identiques aux précédentes. Nous les avons sondées toutes deux, et nous avons aussi reconnu une épaisseur considérable de strates, tant au-dessus qu'au-dessous, après quoi la couche inférieure a été suivie vers l'est, et l'on a démontré que c'était celle ouverte à la descenderie de McCarthy, près de l'endroit où (Rapport de 1873-74, page 189) l'on dit que deux couches ont été trouvées par M. Probert. Toutefois, nous n'avons pas ouvert la couche supérieure dans les environs. Un grès massif gris, renfermant des concrétions de grès à grain fin, cohérent, calcarifère, brunissant à l'air et résonnant, qui se trouve entre les deux couches, paraît en blocs associés à de la houille de transport à une grande source, à un quart de mille à l'est de la descenderie McCarthy, ou à plus d'un mille du chemin Herrit, ce qui indique indubitablement la proximité de la houille, chose que l'on n'a cependant pas vérifiée. Puits de Hill.

" Un affleurement de ce grès, à un demi-mille environ plus loin vers l'est, a amené la découverte de houille sur le côté nord du ruisseau à Smith, où la partie supérieure de la couche inférieure a été perforée dans un sondage, comme il suit :— Ruisseau à Smith.

	Pds.	Pcs.
Surface	8	0
Argile schisteuse sableuse grise	3	0
Argile schisteuse argilacée grise, avec lits plus durs	5	0
Houille avec minces cloisons	3	3
Argile schisteuse ou houille ardoisière	0	3
Bonne houille	1	8
Argile schisteuse	0	2
Bonne houille	1	5
Argile schisteuse grise	0	4
Bonne houille	3	1
Argile inférieure cohérente verdâtre	.....	
	26	2

" Sur une colline voisine, la surface d'une couche sous-jacente a été mise à découvert ; elle représente peut-être la couche de la descenderie de l'Est, mais cela n'a pas été vérifié.

Coupes du ruisseau Sugarwood.

" Les tranchées suivantes ont été pratiquées presque à un demi-mille du côté du sud-est, le long de la berge septentrionale du ruisseau Sugarwood, tributaire de la branche méridionale de la rivière Noire. Ici, le premier trou de sonde a traversé environ dix-huit pieds de houille, avec plusieurs minces cloisons d'argile schisteuse, tandis que, plus bas sur le ruisseau, la coupe suivante a été perforée :—

	Pds.	Pcs.
Argile schisteuse sableuse grise	1	8
Houille, avec deux petites cloisons	1	7
Argile	0	4
Houille et argile schisteuse houilleuse	1	1
(Cette portion supérieure de la houille ne paraît pas dans les sondages du côté de l'ouest.)		
Argile tendre	0	4
Argile schisteuse argilacée gris-bleuâtre	3	10
Houille	0	7
Argile schisteuse argilacée foncée avec *Stigmaria*	1	0
Houille	0	1
Argile schisteuse houilleuse et houille	0	5
Bonne houille	1	9
Argile schisteuse grise	0	8
(La coupe précédente est mise à découvert dans un puits. Les strates suivantes ont été traversées.)		
Houille	1	5
Argile schisteuse	0	11
Houille	3	9
Argile schisteuse grise	2	1
Houille	2	1
Argile schisteuse	1	4
Houille grasse	2	7
Argile inférieure tendre gris foncé	3	0
	30	6

Coupes dans des puits voisins.

" Dans le voisinage immédiat des coupes précédentes, l'on trouve une grande différence dans les strates qui surmontent la houille du sommet. Dans trois puits voisins, à quelques pieds de distance seulement les uns des autres, la coupe est comme il suit :—

N° 1.

	Pds.	Pcs.
Grès schisteux avec concrétions	13	0
Conglomérat gris et grès meulier grossier	6	0
Grès feuilleté gris	3	2

Conglomérat gris dont les éléments sont de la grosseur d'un pois et d'une noix, contenant de gros morceaux d'argile schisteuse argilacée verdâtre et des fragments de houille	3	0
Roche brisée,—peut-être un conglomérat, mais c'est douteux,—peut-être broyée sur la houille	3	6

N° 2.

Grès à grain très fin gris-verdâtre, en puissantes couches	10	6
Argile schisteuse argilacée grise ou foncée	3	4
Grès à grain très fin ou argile schisteuse arénacée, gris-verdâtre ou isabelle	1	2
Argile schisteuse argilacée grise ou jaunâtre	0	9

(La coupe précédente est celle qu'il y a dans le puits.

Elle est continuée par le sondage comme il suit):—

Houille	1	6
Argile schisteuse	0	2
Houille	1	8
Argile schisteuse foncée	1	7
Houille	0	4
Argile schisteuse foncée	0	8
Houille	0	7
Argile schisteuse	0	3
Houille	0	6
Argile schisteuse	0	11
Houille	1	7

N° 3.

Grès rubané gris	2	3
Grès meulier gris foncé et conglomérat	2	3
Grès cohérent gris et gris foncé avec *Calamites*	1	6
Conglomérat gris dont les éléments sont de la grosseur d'un pois	2	8
Grès zébré gris en couches épaisses, rempli de plantes carbonisées	3	9
Grès meulier à grain fin, friable, houilleux, brunâtre foncé et gris	1	0
Argile schisteuse argilacée grise	0	9
Houille	—	—

" Dans le puits n° 2, la partie supérieure de la couche de houille paraît manquer.

Coupe dans le quatrième puits.

" Dans un quatrième puits, la roche a été très brisée, et le sommet de la houille manquait encore. Cette irrégularité et ce remplacement des roches à grain plus fin au-dessus de la houille, dans une aussi courte distance, fait penser à un chevauchement ou à une discordance possible. Mais où il a été possible de déterminer cet état de choses, la couche de houille rencontre une faille, courant dans une direction sud-ouest le long du ruisseau Sugarwood, par laquelle elle est rejetée à environ 350 pieds vers le nord-est. Son affleurement a été encore suivi environ 270 pieds, jusqu'à une autre petite faille, où la poussée paraît être vers le sud-ouest. A une distance de 600 pieds à peu près au sud-est du ruisseau, l'on a eu la coupe suivante par un forage :—

	Pds.	Pcs.
Sable et argile	4	0
Houille de transport, non trouvée jusqu'au pendage	3	2
Argile schisteuse argilacée grise	0	10
Conglomérat	1	10
Grès gris et grès meulier à grain fin	2	10
Argile schisteuse argilacée noirâtre foncée	0	5
Argile schisteuse argilacée tendre gris clair	3	3
Bonne houille	1	6
Argile schisteuse foncée	0	3
Houille	0	5
Argile schisteuse	0	3
Houille	0	4
Argile schisteuse	0	7
Houille. (Il est possible que ce soit la houille du sommet de la coupe précédente.)	0	5
Argile schisteuse tendre	0	8
Argile schisteuse argilacée grise	2	5
Houille	0	3
Argile schisteuse noire et houille en couches minces	2	0
Bonne houille	0	9
Argile schisteuse	2	8
Bonne houille	4	6
Argile schisteuse	0	5
Bonne houille	1	9
Argile schisteuse	0	6
Houille et argile schisteuse houilleuse	1	7
Argile schisteuse	0	6
Houille avec trois bandes dures d'un pouce	2	4
Argile schisteuse	0	6

	Pds.	Pcs.
Bonne houille	1	6
Argile schisteuse	1	3
Houille	3	4
Argile schisteuse grise, un peu dure, avec un peu de houille	1	0
	48	0

Coupes seulement approximatives.

" Ces coupes, relevées avec un perforateur à bras, doivent être considérées comme simplement approximatives et sujettes à correction, mais elles servent à faire voir la structure générale de la couche. Quelques bons lits de houille ont été mis au jour en différents endroits, au moyen de puits peu profonds. La saison a été troppluvieuse pour permettre de foncer le puits qu'il faudrait pour reconnaître toute l'épaisseur de cette couche, et le sol s'étant couvert de neige, les travaux ont dû être abandonnés avant que la couche fût découverte plus au sud-est. S'il avait été possible de reconnaître environ 2,100 pieds au sud du trou de sonde ci-dessus, la relation de l'épaisse couche de houille avec un conglomérat (indiqué sur la carte de 1874 de M. Barlow comme allant, à partir d'un point près de la bifurcation des chemins chez Tom Boss, vers le sud-ouest en descendant la rivière Maccan avec une pente nord-ouest,) aurait pu être éclaircie. Je suis maintenant disposé à regarder ce conglomérat comme se trouvant audessus des houilles exploitables.

Houille au-dessous de la couche de la descenderie de l'ouest.

" Un trou de sonde près de la source du ruisseau Sugarwood a traversé une couche de douze pieds de houille et d'argile schisteuse en lits alternants, laquelle supporte probablement la précédente ; tandis qu'à 850 pieds à peu près en descendant le cours d'eau, à partir de la dernière tranchée pratiquée sur cette couche, neuf pieds et demi de semblables alternances la recouvrent probablement, aucune des couches n'étant exploitable. Sur la principale branche méridionale de la rivière Noire, à un demi-mille en amont du pont qu'il y a chez Tom. Boss, une petite veine de houille, avec un plongement très peu élevé vers le sud-ouest, paraît surmonter toutes les précédentes. Toutes les roches du voisinage sont presque horizontales.

Anticlinale de Claremont.

" D'après la description ci-dessus de la direction des houilles au chemin Herrit, il est permis de conclure qu'une anticlinale passe près de ce point, laquelle est un prolongement de celle de Claremont vers Mapleton. Quelques travaux ont été exécutés à l'endroit où cette ligne traverse les chemins de Leamington et de la Vieille-Montagne (*Old Mountain*), mais il en faudra davantage avant que l'on puisse déterminer la relation précise de la couche supérieure de houille de

Barlow, qu'il a reconnue jusqu'au chemin d'Athol au delà des galeries d'allongement souterraines les plus éloignées, avec les petites veines de houille du ruisseau Harrison, du chemin de la Vieille-Montagne et du profond forage pratiqué à Mapleton.

Roches surmontant et supportant le terrain houiller.

" Les roches surmontant et supportant le terrain houiller entre Thompson et Westchester, et vers Rodney et Southampton, ont aussi été étudiées dans une certaine mesure, en cherchant à harmoniser les diverses opinions soutenues relativement aux différents groupes de roches, dont la ressemblance sous le rapport de la composition minérale et des fossiles qu'ils renferment a fait qu'ils ont été souvent confondus. Nous nous sommes aussi occupés un peu de reconnaître la faille de la rivière Noire,* bien observée sur la rivière au pont de Keiver, à un mille environ plus en aval du cours d'eau, et à l'embouchure du ruisseau de Johnston.

Examens faits avec le Dr Ami.

" Deux ou trois jours ont été passés avec le Dr Ami aux rivières Harrington et aux Orignaux (*Moose*), à examiner les roches comparées avec le dévonien du Nouveau-Brunswick par le Dr Ells,† roches que le Dr Ami, par les fossiles qu'elles renferment, rattache maintenant à la formation de Riverside et d'Horton et qu'il appelle carbonifères. Pourtant, l'on doit se rappeler que sir J. W. Dawson a dit que l'Horton était équivalente à plusieurs groupes que quelques géologues considèrent comme dévoniens.

Minéraux industriels.

" Pendant la dernière campagne, j'ai visité plusieurs endroits où l'on avait fait des travaux miniers importants au point de vue industriel.

Houille près d'Amherst.

" A l'un de ces endroits, sur le ruisseau à Lowe, à un mille environ en amont de la station des pompes, à une couple de milles d'Amherst dans la direction de Salem, une veine de houille, de six à huit pouces d'épaisseur, en trois lits, et dont la plus grande partie est bonne, a été découverte parmi des argiles schisteuses argilacées grises et de couleur isabelle et des grès renfermant des tiges de fougères fossiles de deux pouces de longueur.

Manganèse.

" Le dépôt de manganèse qu'il y a dans la même localité a été de nouveau exploité dans le cours de l'année dernière, et l'on en a extrait une petite quantité de bon minerai.‡

" En novembre, j'ai examiné une portion de la ligne du chemin de fer maintenant en construction entre Windsor et Truro, le long de laquelle on a, dit-on, trouvé du pétrole. Sur la partie construite entre

---

*Rapport des Opérations, Com. géol. du Canada, 1873-74, p. 199.

†Rapports annuels, Com. géol. du Can. (N.S.) vol. I, 1885, p. 54 E, et vol. V, 1890-91, p. 82 P.

‡Compte rendu sommaire, Com. géol. du Canada, 1897, p. 113 A.

Windsor et Mosherville, seulement quelques masses de marne, de gypse et de calcaire ont été rencontrées, les tranchées exposant surtout des masses de sable, d'argile et de gravier avec des cailloux.

"Au mois d'octobre, suivant vos instructions, je me suis rendu avec M. C. A. Meissner, gérant des mines de fer de Londonderry, à Whycocomagh, pour examiner les travaux qu'il avait exécutés sur le gisement de minerai de fer du ruisseau qui traverse la réserve des Sauvages. Les roches associées de ce district sont décrites dans le rapport de 1882-84, pages 37 H et 98 H. L'endroit où se font les travaux actuels est situé à environ un demi-mille en amont de ceux que l'on avait commencés autrefois, et il est possible que le minerai suive le cours du ruisseau, ainsi que l'indique une bande de quartzite. Un tunnel percé dans la berge ouest, bien au-dessus du cours d'eau, traverse du quartz et des quartzites, que suivent à peu près sept pieds d'hématite rouge dure et de roche en lits de deux à quatre pouces d'épaisseur, après quoi viennent neuf pieds de minerai, en partie de fer spéculaire et en partie d'hématite, avec un mélange accidentel de magnétite à grain fin. On dit que la moyenne de cette bande de neuf pieds contient cinquante pour cent de fer métallique. Elle renferme à peu près cinq dixièmes pour cent de phosphore, dix à quatorze pour cent de silice, et une quantité variable de soufre. Sur le front de la veine, l'on a trouvé beaucoup de pyrite, tandis que la partie du fond, qui contient le minerai massif, renferme un peu de soufre. Un autre tunnel, percé à quatre-vingts pieds en aval du premier, a traversé vingt pieds de calcaire, quatre-vingts pieds de roche ardoisière vert foncé, puis dix pieds de quartzite foncée ; mais aux dernières nouvelles, l'on n'avait pas atteint le minerai.

Minerais de fer de Whycocomagh.

"D'autres tranchées ont été pratiquées dans cette montagne, lesquelles ont mis au jour des minerais de fer donnant plus ou moins d'espérances. En même temps, j'ai fait une visite aux puits, dalles, etc., sur le ruisseau au fond de la baie de Whycocomagh, où l'on avait fait des travaux de recherches pour l'or, et où un tunnel de 130 pieds de longueur avait été poussé à partir du ruisseau à travers les roches précambriennes. Tous les travaux avaient été abandonnés avant le jour de ma visite.

Travaux de recherches pour l'or.

"La *Gold Mining Company* de Chéticamp a commencé des opérations réelles le 28 avril dernier, sur un dépôt de mélange de sulfures, principalement de la galène en grands amas lenticulaires, dans les ardoises précambriennes du ruisseau à Faribault. Un bon chemin a été construit depuis la colonie, près de trois milles de distance, jusqu'au gisement. On a commencé des puits, et l'on a extrait une quantité considérable de minerai. On est à installer un matériel de concentra-

Mines à Chéticamp.

tion, pouvant traiter cinquante tonnes de minerai par jour, une forge, un atelier, et à construire une pension et deux ou trois maisons de mineurs. A l'époque de ma visite, environ 50 hommes étaient employés, et l'on dit que la compagnie a dépensé $30,000.

Loch-Lomond.

"Le 4 janvier 1899, j'ai visité, avec M. J. A. Gillies, M.P., un dépôt de galène et de cholopyrite argentifères et aurifères, ainsi qu'on l'a constaté, dans des roches du même âge, à un quart de mille environ à l'est du lac du Milieu à Loch-Lomond, dans le comté de Richmond. Le minerai est dans un filon de quartz de quatre pieds et demi d'épaisseur, affleurant dans un puits de quatorze pieds de profondeur et de douze de longueur, à une certaine distance du puits des deux côtés. Le filon donne quelque espérance, mais il a été fait trop peu de travaux pour en reconnaître la valeur.

Houille du lac Cochran.

"Une petite quantité de bonne houille a été extraite par M. S. W. Moseley, d'un puits de 18 pieds de profondeur jusqu'au sommet de la couche, à environ 500 pieds à l'est des puits foncés par son père, feu E. T. Moseley, de Sydney, au sud du lac Cochran.* Le sable mouvant, trouvé à une profondeur de 27 pieds dans le puits, a fait échouer une tentative faite dans le but d'ouvrir cette couche dans le voisinage du lac aux Huards (*Loon Lake*)."

Travaux de M. E. R. Faribault.

La plus grande partie du travail de bureau, l'hiver dernier, a été consacrée par M. E. R. Faribault à l'achèvement des plans à grande échelle des districts miniers aurifères, dont le levé avait été fait l'été précédent dans le comté de Guysborough et dans la partie orientale du comté d'Halifax, et qui ont été décrits dans le compte rendu sommaire de l'année dernière. Dix de ces plans ont été préparés pour le graveur, et l'on s'est occupé de leur reproduction. Les plans de Goldenville, de Salmon-River, de Moose-River et de Mooseland ont été imprimés à l'échelle de 250 pieds au pouce, et ceux d'Oldham, de Caribou, Killag, Fifteen-miles stream, de Forest-Hill et Upper-Seal-Harbour, à l'échelle de 500 pieds au pouce. Quelque temps a aussi été passé à l'étude de la structure géologique de ces districts, dans le but de fixer les limites des zones aurifères les plus riches et de définir la relation de ces zones avec les différentes parties des plis anticlinaux, et déterminer leur extension au delà des travaux de développement actuels à de plus grandes profondeurs.

Plans de districts aurifères publiés.

Avancement des feuilles de cartes.

Quelques progrès ont aussi été faits dans la compilation des feuilles de carte d'un mille au pouce de la région située immédiatement au nord-est d'Halifax, complétant pour publication la feuille de Shubénacadie (n° 56) et la feuille de Lawrencetown (n° 53). La première épreuve de la première feuille a été reçue du graveur et corrigée, et la

* Compte rendu sommaire, Com. géo. du Canada, 1897, p. 114 A.

dernière feuille est maintenant prête à être gravée. Les premières épreuves de la feuille d'Eastville (n° 48) et de la feuille d'Upper-Musquodoboit (n° 49) ont aussi été reçues et corrigées, et la feuille de Moose-River (n° 50) a été imprimée.

On a aussi continué à recueillir des notes pour compléter le rapport général sur les champs aurifères de la partie orientale de la Nouvelle-Ecosse.

M. Faribault présente le rapport suivant sur les travaux d'exploration exécutés durant l'été dernier :— Explorations en 1898.

"Conformément à votre lettre d'instructions, je quittai Ottawa le 11 juin, pour compléter le levé et l'étude de la géologie lithologique de la zone aurifère située à l'est d'Halifax, afin de préparer pour publication les feuilles de carte couvrant cette étendue, et de faire des plans spéciaux des principaux districts aurifères dont le levé n'a pas déjà été fait dans cette région.

"J'ai été encore aidé dans mon travail, pendant la campagne, par MM. A. Cameron et J. McG. Cruickshank, qui ont été mes aides sans interruption depuis 1885 et 1887, respectivement. Je dois remercier beaucoup de personnes des renseignements, de l'aide et de l'hospitalité qu'elles m'ont donnés, et je désire mentionner spécialement MM. Edwin Gilpin, inspecteur des mines, et T. R. Gue, d'Halifax, A. A. Hayward et D. C. Wilson, de Waverley, G. J. Partington et John H. Anderson, de Musquodoboit-Harbour, et J. H. Townsend et John Murphy, de Tangier. Aides.

"Des points douteux à l'est et au nord d'Halifax ont été examinés de nouveau, et quelques-uns des plis anticlinaux et des limites des zones d'ardoise noire ont été reconnus avec plus d'exactitude, afin de déterminer les failles les plus importantes. Nouvel examen de a région à l'est et au nord d'Halifax.

"L'anticlinale de Montague a été reconnue vers l'ouest jusqu'à la ferme de Brady, sur le chemin de Waverley, à l'ouest de laquelle elle est interrompue par une faille importante, courant au nord à travers la chaîne de lacs de Waverley. La faille a rejeté l'anticlinale de Montague à 7,000 pieds au nord, aux deux tiers du chemin en montant le côté occidental du lac Charles, où elle a été trouvée et reconnue en gagnant l'ouest aux environs du lac de Taylor et jusqu'à l'île Navy, dans le bassin de Bedford, où elle paraît former un large dôme avec pente à l'est et à l'ouest, ce qui caractérise un district aurifère. On a découvert de riche quartz l'année dernière le long de cette anticlinale dans les tranchées de l'embranchement du chemin de fer de Dartmouth au nord de Burnside, et une grande étendue de terrain a été prise à bail en vertu de permis d'exploration. Or à Burnside sur le dôme de l'anticlinale de Montague.

Fa:

" Une faille importante a été reconnue à la tête du lac Porter, et suivie vers le nord-est à travers le lac Dollar ; et une autre faille parallèle a été reconnue à un mille au sud-est d'Oldham, et suivie jusqu'au lac Soldier.

Filons aurifères au lac Karney.

" Un pli anticlinal longe dans une direction N. 28° O. (*mag*) le milieu du lac Karney, et forme un long dôme elliptique, s'étendant vers le nord depuis la décharge du lac jusqu'au chemin des Plaines Hammond. Plusieurs filons interstratifiés cannelés ont été observés le long de cette zone, et l'on rapporte qu'on a trouvé de l'or sur le côté oriental du lac.

Filons aurifères sur les dômes de l'anticlinale de l'établissement de Horne.

" Un dôme ayant tous les traits caractéristiques d'un district aurifère a aussi été reconnu sur l'anticlinale de l'établissement de Horne, traversant le milieu du grand lac de Shubénacadie. L'extrémité orientale du dôme traverse la rive sud-est du lac à un demi-mille au nord de la décharge, où une zone de filons aurifères a été fouillée sur la pente septentrionale. De nouveaux examens devraient être faits ici, au sud des anciens travaux et plus près de l'anticlinale. L'extrémité occidentale de ce dôme longe la rive nord-ouest du lac, jusqu'au ruisseau aux Roches (*Rocky Brook*) du côté de l'ouest, où, m'a-t-on dit, l'on a trouvé des alluvions aurifères en remontant les ruisseaux aux Roches et de la Prairie (*Meadow*) de King ; de là, on l'a suivi le long du lac des Sables (*Sandy Lake*), et jusqu'à la ferme de Joe. Shannaman vers l'ouest, sur le chemin de Beaver-Bank. Aucun affleurement n'a été trouvé à Indian-Point, sur le grand lac de Shubénacadie, mais le centre du dôme va certainement près de cet endroit, qui devrait être un bon champ de recherches. Un autre dôme a été reconnu plus à l'ouest sur cette anticlinale, le long de la rive sud du lac Pockwock, où l'on a observé du quartz à plusieurs places. Les roches sont très altérées ici par l'extrémité orientale du principal massif de granit, formant la charpente occidentale de la province, et seulement quelques affleurements de roche ont pu être observés, et ne sont pas suffisants pour reconnaître la structure du dôme.

Districts aurifères dont le levé a été fait.

" Des levés détaillés spéciaux des districts aurifères de Waverley, Montague, Lawrencetown, lac Catcha, Tangier et Cove-Bay, dans le comté d'Halifax, ont été faits, mais des plans de ces districts ont été partiellement complétés.

District aurifère de Waverley.

" *District aurifère de Waverley.*—Trois semaines ont été passées à faire le levé de ce district intéressant et important, et un plan a l'échelle de 250 pieds au pouce a été dressé sur les lieux. Les filons de quartz aurifère, qui ont été exploités de temps à autre depuis la première découverte de l'or en 1861, sont tous interstratifiés entre des lits de 'trapp et d'ardoise sur le sommet d'un énorme pli anticlinal. La

direction générale du pli est N. 80° E. (*mag.*),* et son axe plonge vers l'ouest sous un angle variant de 10° à 35° de l'horizon, tandis qu'un versant plonge vers le sud, sous un angle de 25°, et l'autre vers le nord sous un angle de 70°. Une dénudation considérable a usé cette énorme anticlinale et l'a rongée jusqu'à une profondeur de plus de 12,000 pieds, exposant une coupe horizontale d'assises et de filons aurifères intercalés, qui se sont formés à 7,000 pieds au-dessus de la base du groupe des ardoises noires. Les filons étant en stratification concordante avec les assises, leurs affleurements ont aussi une forme semi-elliptique, se dirigeant du côté de l'ouest et plongeant vers le nord, comme les versants de l'anticlinale.

"La faille mentionnée ci-dessus comme suivant la chaîne de lacs de Waverley, a grandement bouleversé cette anticlinale. La principale dislocation remonte le lac William et le lac Thomas, et passe immédiatement à l'ouest du court ruisseau qui unit ces deux lacs. Elle produit un déplacement horizontal de quelque 800 pieds au sud sur le côté est de la faille. La faille occidentale remonte près de la station du chemin de fer et à travers l'Etang-boueux (*Muddy Pond*), et M. A. A. Hayward, dans les développements souterrains de la mine *Lake-View*, a constaté qu'elle était rejetée de 118 pieds au sud sur le côté oriental, et qu'elle plongeait vers l'est sous un angle de 40°. Une autre ligne de perturbation a aussi été reconnue en faisant des tranchées à ciel ouvert sur la même propriété, à l'anse sud-ouest du lac Thomas, mais le déplacement n'est pas considérable.

Failles.

"Le plongement sous un angle élevé du côté nord de l'anticlinale étant plus favorable à la formation de filons aurifères permanents et de fortes dimensions, que la pente peu élevée du côté sud, tous les filons les plus précieux se trouvent de ce côté-là. D'après ce que les opérations actuelles indiquent, la zone aurifère atteint son maximum de développement immédiatement au nord de l'anticlinale, sur les mines *West-Waverley* et *Lake-View*, où elle a plus de 600 pieds de largeur, et on l'a exploitée sur une longueur de 7,000 pieds.

Zone aurifère de 600 pieds de largeur.

"Plusieurs filons ont été exploités le long de cette zone aurifère, jusqu'à des profondeurs variant entre 200 et 350 pieds, sur les propriétés précédentes, et la plupart ont donné de bons rendements à cette profondeur, tandis que l'on a trouvé que quelques-uns, surtout les plus septentrionaux, diminuaient en dimension et en valeur. Un puits foncé à 628 pieds sur la pente du filon *Dominion* a démontré que la veine diminuait, de quinze pouces, à la surface, à un simple filament de quartz avec de petits amas ou nids lenticulaires, à la profondeur

Portions exploitables des filons limitées à la zone aurifère.

* La variation magnétique dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse est d'environ 21° 30' S.

Le plan de l'axe forme la limite méridionale de la zone aurifère.

de 500 pieds. Une étude attentive de la structure de l'anticlinale montre que cette diminution des filons en dimension et en valeur est atteinte, en profondeur, lorsque l'on arrive à la limite septentrionale de la zone aurifère. Dans ce district, le plan de l'axe de l'anticlinale forme la limite méridionale de la zone aurifère, et plonge vers le sud sous un angle de 69° relativement à l'horizon, tandis que les filons interstratifiés plongent vers le nord sous un angle ayant en moyenne 70°, donnant un angle divergent de 41° entre les deux plans ; de sorte qu'une galerie à travers bancs, poussée vers le sud depuis le fond du puits de 628 pieds sur le filon *Dominion*, atteindrait l'axe de l'anticlinale à environ 650 pieds, et mettrait à découvert dans la zone aurifère une grande rangée de filons, dont beaucoup n'affleurent pas à la surface. Une galerie à travers bancs poussée vers le sud, à partir du puits de 360 pieds sur le filon n° 6, mine *Lake-View*, mettrait également à découvert une rangée de filons aurifères dans la partie la plus riche de la zone aurifère. Sur la mine *West-Waverley*, à la profondeur de 225 pieds, une galerie à travers bancs a été poussée à 641 pieds vers le sud, depuis le filon Brady jusqu'à l'anticlinale, recoupant dix filons, dont deux n'affleurent pas à la surface actuelle.

Développements.

" Une longueur considérable de cette zone aurifère n'est pas encore reconnue, entre la mine *Lake-View* et la concession *Laidlaw-Hill*, à l'extrémité orientale du district, l'état de bouleversement où se trouvent les strates ayant empêché, dans une certaine mesure, toute opération importante.

Riche filon de "quartz" exploité sur le dôme de l'anticlinale.

" Un filon important et intéressant de quartz a été exploité sur une grande échelle, il y a quelques années, autour du sommet du dôme de l'anticlinale sur la *Laidlaw-Hill*. Il a été exploité aussi profondément que pouvaient le permettre des efforts individuels, et il a donné de très bons rendements. Une compagnie a dernièrement réuni ces petites concessions et pratiqué un tunnel de 670 pieds de longueur depuis la galerie d'allongement du lac Charles, recoupant le filon de quartz au sommet des versants, le long desquels des galeries d'allongement ont été percées autour du dôme, à 434 pieds sur son pendage septentrional, et à 238 pieds sur son pendage méridional. Les développements actuels prouvent la valeur du filon à ce niveau et sur une certaine distance au-dessous, et démontrent que la zone aurifère à l'extrémité orientale du district est limitée à l'intérieur du sommet de l'anticlidale, sur laquelle d'autres filons aurifères se rencontrent certainement à une profondeur beaucoup plus grande.

L'intérieur du sommet de l'anticlinale devrait être développé.

Rendement.

" Le rendement total du district aurifère de Waverley, d'après le rapport du Dr Gilpin sur les minerais de la Nouvelle-Ecosse (*Ores of Nova Scotia*), publié cette année par le département des Mines de la

province, est, jusqu'à la date de ce rapport, de 61,308 onces, provenant de 122,346 tonnes de quartz, estimées à $1,200,000, soit une moyenne de $9.81 à la tonne.

District aurifère de Montague.

" *District aurifère de Montague.*—Deux semaines ont été passées à faire un levé de cet important district, et un plan à l'échelle de 250 pieds au pouce a été en partie complété sur les lieux. Tous les filons exploités dans le district suivent la stratification de la même manière qu'à Waverley, et sont situés le long d'un pli anticlinal qui court N 78° E. et plonge vers l'est sous un angle de 8°, sur la concession 781 de la superficie primitive, et vers l'ouest sous un angle très peu élevé, à l'extrémité septentrionale de la concession 951 de la même superficie, formant un dôme elliptique long et étroit. Les strates reposent sous un angle peu élevé sur une certaine distance des deux côtés de l'anticlinale, le plongement augmentant graduellement jusqu'à ce qu'il rencontre les 1,000 pieds perpendiculaires au sud de l'axe et atteigne 70° à une distance de 1,250 pieds au nord, le plan de l'axe du pli plongeant vers le nord sous un angle d'environ 80°.

Zone aurifère à 500 pieds au sud de l'axe.

" Autant que l'indiquent les développements actuels, tous les filons les plus importants se trouvent sur l'inclinaison méridionale, où ils forment, au milieu du district, une zone aurifère d'à peu près 600 pieds de largeur, dont la limite septentrionale est à 500 pieds au sud de l'axe. Le plan du district n'est pas encore suffisamment avancé pour en parler d'une manière concluante. On peut, toutefois, dire quelques mots des veinules aurifères importantes qui ont été exploitées sur une si grande échelle sur le filon *Lawson*, jusqu'à une profondeur de 313 pieds, sur le filon *Annand* jusqu'à 250 pieds, avec un puits d'essai de 400 pieds de profondeur, sur le filon *Twin* jusqu'à 150 pieds, et sur le filon *Ross* jusqu'à une profondeur de 270 pieds, avec un puits de 388 pieds. Ces riches veinules aurifères sont situées le long d'une ligne imaginaire se dirigeant presque parallèlement à l'axe de l'anticlinale, et elles sont caractérisées par des expansions et des enrichissements des filons plongeant vers l'ouest sous des angles peu élevés. Bien qu'il y ait lieu de croire que la limite de la zone aurifère n'a pas été atteinte sur les filons ci-dessus mentionnés, aux profondeurs auxquelles ils ont été exploités, il est probable que dans quelques-uns la limite du minerai de haute teneur est tout près ; car la zone de riches panachures paraît étroite, et comme elle est parallèle au plan de l'axe, elle plonge vers le nord sous un angle de 80°, tandis que le pendage des filons est vers le sud, sous un angle d'environ 80°, de sorte que les deux plans donneraient un angle divergent de 20°, limitant ainsi la longueur des veinules aurifères sur chaque filon pris séparément. Ainsi, pour rester dans la zone aurifère, il faudra percer des galeries à travers bancs du côté du nord une fois que l'on aura atteint la limite des veinules auri-

Veinules aurifères les plus riches limitées à une zone étroite.

fères, et de cette manière, on développera de nouveaux filons qui seraient peut-être stériles ou absents à la surface.

Développements sur les propriétés du groupe Golden et Symonds-Kaye.

"La Compagnie du groupe *Golden* a récemment acquis les mines *Lawson*, *De Wolf* et *Rose* ; le matériel et le moulin ont été arrangés de manière à traiter avec économie de grandes quantités de minerai ; et si les travaux de développement sont exécutés d'après l'aperçu ci-dessus donné, et que la zone aurifère soit systématiquement divisée en blocs, il y a tout lieu de croire que les forts rendements obtenus les années passées, on les obtiendra encore, et qu'il sera établi un nouveau système qui contribuera peut-être beaucoup à résoudre le problème de l'exploitation des mines de la Nouvelle-Ecosse d'une manière permanente et à de grandes profondeurs.

"D'importants filons sont aussi exploités sur l'ancienne concession Symonds-Kaye, à l'extrémité sud-ouest du district, laquelle est caractérisée par des filons anguleux croisant les filons interstratifiés et donnant naissance à de riches amas aurifères à leurs jonctions. Le terrain non développé sur la partie septentrionale de cette concession, et immédiatement à l'ouest de la *Lawson*, donne certainement des espérances et devrait être examiné.

"Quelques filons ont été ouverts sur le côté nord de l'anticlinale, mais les développements n'ont pas encore été suffisants pour reconnaître la zone aurifère ; toutefois, la localité promet beaucoup.

Failles.

"Aucune faille de quelque importance n'a dérangé la structure de l'anticlinale. Une seule, recoupant les strates à angle droit sur le plongement sud, vis-à-vis du centre du dôme, donne un déplacement maximum de quarante pieds, mesuré horizontalement au filon *Lawson*, et quelques failles d'éboulement parallèles ont été rencontrées dans les travaux de la *Skerry*, de la *Rose* et d'autres mines. Leurs affleurements coïncident presque avec celui des strates, et ils plongent vers le sud sous des angles peu élevés, la partie supérieure en ayant été déplacée en montant et du côté du nord.

Rendement.

"Le rendement total du district jusqu'aujourd'hui est de 39,071 onces, estimées à $742,349, provenant de 22,652 tonnes de quartz, soit une moyenne de $32.77 à la tonne, la moyenne la plus élevée de tout district dans la province.

District aurifère de Lawrencetown.

"*District aurifère de Lawrencetown.* — Deux semaines ont été employées à faire le levé de ce district, et un plan à l'échelle de 500 pieds au pouce a été en partie complété sur les lieux. Tous les filons de quartz aurifère développés il y a quelques années, mais non exploités dernièrement, appartiennent, comme dans les deux districts précédents, au groupe interstratifié, et sont compris dans une superficie

de près d'un demi-mille de largeur et de plus d'un mille de longueur. La largeur extraordinaire du terrain aurifère est due à la présence de deux plis anticlinaux, convergeant à mesure qu'ils approchent de ce district du côté de l'est. L'immense tension et la pression très considérable accompagnant la rencontre de ces deux anticlinales ont occasionné, comme dans le district de la Rivière-aux-Orignaux (*Moose River*), des fissures le long des plans de stratification, lesquelles se sont définitivement remplies par ségrégation, produisant les filons aurifères qui ont été amenés au jour plus tard par une grande dénudation et qui sont maintenant exploités.

Terrain aurifère d'une largeur extraordinaire.

"Les plis anticlinaux ont une direction générale est-ouest, et sont à 1,800 de distance au pied du lac Echo. Le plus septentrional traverse le lac à 1,600 pieds au nord du cours d'eau Mill, qui est la décharge du lac, et l'autre traverse ce ruisseau à 200 pieds au-dessous de la décharge. La synclinale entre ces deux anticlinales descend la rivière Echo jusqu'au barrage, s'unissant vers l'ouest avec l'anticlinale méridionale, et se terminant sur la concession *Shanghai*. Toutes les tranchées sur la berge orientale de la rivière aux Perdrix (*Partridge*), sont situées sur les côtés opposés de cette synclinale, tandis que sur la concession *Shanghai*, elles sont sur le côté septentrional de la synclinale, à l'exception de celles qui se trouvent à l'extrémité occidentale du filon Bennett, lesquelles sont sur le plongement sud de l'anticlinale méridionale. Les travaux exécutés le long de ce double pli ont créé une riche zone aurifère, qui aura certainement de la valeur lorsqu'elle sera exploitée méthodiquement, avec une connaissance convenable de la structure des assises. A mesure que l'on atteindra une profondeur plus grande sur la zone de Wadlow, il faudra percer une galerie à travers bancs au nord, pour rester au nord du thalweg de la synclinale, et de nouveaux filons seront alors exploités dans une partie de la zone aurifère qui promet.

Deux plis anticlinaux.

Développements d'une riche zone aurifère étroite sur la concession Shanghai.

"Plusieurs filons ont aussi été exploités sur une distance de 2,000 pieds au sud du double pli, et quelques-uns contenaient des veinules où se trouvait un minerai de très haute teneur ; mais aucun n'a été exploité à une profondeur un peu grande.

"Quelques petites veines ont aussi été essayées sur le côté nord de l'anticlinale septentrionale, mais une couche épaisse de drift a empêché l'exploration le long de cet axe de bon augure.

"On a fixé la position d'une faille principale descendant la rivière aux Perdrix dans une direction sud-est jusqu'au lac Lawrencetown, avec une poussée horizontale vers le sud d'environ 200 pieds, sur le côté est de la ligne ; et deux autres failles situées à main droite ont été

Failles.

déterminées à l'ouest, parallèlement à la première, avec des déplacements d'à peu près 90 et 17 pieds respectivement.

District aurifère du lac Catcha.

" *District aurifère du lac Catcha.*—Deux semaines ont été consacrées à faire un levé détaillé de ce district, découvert il y a quelque vingt ans, et un plan à l'échelle de 250 pieds au pouce est à se préparer. Toutes les veines les plus importantes exploitées appartiennent à la classe des veines de fissures interstratifiées, et sont situées sur le côté septentrional d'un large pli anticlinal. La direction générale du pli est N. 74° E. (*mag.*) Il plonge vers l'est sous un angle de 25°, et vers l'ouest sous un angle peu élevé, formant un long dôme elliptique. Les couches du côté sud de l'axe plongent vers le sud sous un angle peu élevé, augmentant graduellement à 45° à une distance de 500 pieds plus au sud. La structure du pendage sud ne paraît pas favorable au développement de filons de quartz. Du côté nord, le plongement augmente plus rapidement et atteint 80° à une distance de 500 pieds. Dans le ploiement, les couches ont été soumises à une plus grande pression sur la pente nord, laquelle a produit des fissures de failles le long des plans de stratification, dans lesquelles d'importantes veines aurifères ont été déposées.

Etendue des veines.

Quelques-unes de ces veines, comme les filons *Coleman*, *Mill* et *Iron*, ont été suivies sur une longueur de plus d'un mille. La plus grande profondeur jusqu'ici atteinte dans les travaux est de 225 pieds, sur le filon *Mill*, à la mine *Oxford*.

Veinules aurifères.

De riches veinules ont toujours été exploitées sur plusieurs filons le long de leurs affleurements, notamment sur les filons *Coleman*, *Mill* et *Battery*, à la mine *Oxford*, et sur les filons *Lake* et *Sheba*, à la mine de John H. Anderson. Feu J. M. Reid, lorsqu'il avait la surveillance de la mine *Oxford*, possédait un grand nombre de notes au sujet de l'exploitation souterraine et un grand nombre de plans des chantiers d'exploitation, qui devraient être très précieux pour l'exécution de nouveaux travaux Il a reconnu trois veinules aurifères bien définies dans les travaux du filon *Coleman*, placées l'une au-dessus de l'autre dans des ondulations plongeant sous des angles peu élevés dans le plan du filon. Quelques-unes de ces veinules n'ont pas encore été mises à découvert, et il serait à désirer que l'on creusât plus profondément pour voir s'il en existe d'autres au-dessous.

Zone de terrain aurifère.

" En examinant le plan du district, nous voyons que la plupart des meilleures veinules sur les filons *Coleman*, *Mill*, *Battery*, *Lake* et *Sheba* sont situées le long d'une zone bien dessinée. Cette zone quitte l'axe anticlinal à l'extrémité ouest du district, où de riches alluvions ont été découvertes au nord-ouest du pont de la Petite-Mare, sur les concessions de Cogswell, et de là elles se dirigent N. 60° E. Elles croisent en conséquence les veines sous un angle de 14°, jusqu'à ce que à l'extré-

mité orientale du district, elles se trouvent à 1,400 pieds au nord de l'axe. Beaucoup de bon terrain n'est pas encore développé à la surface, le long de cette zone, sur les concessions *Oxford*, *Anderson* et *Cogswell.* En poussant les travaux de développement à une plus grande profondeur, l'on doit tenir compte du pendage de la zone aurifère. Le plan de l'axe du pli plonge vers le sud sous un angle de 75°, et il est très probable que la zone aurifère a la même inclinaison vers le sud, de sorte que l'on doit faire des galeries à travers bancs dans la direction du sud, dans ce district, à mesure que la profondeur augmentera.

Direction des travaux de développement.

" On est à développer deux intéressantes veines de fissures aurifères dans le district : l'une, la veine *Cooper*, se rencontre à 3,000 pieds au nord de l'anticlinale à l'extrémité nord-ouest du district, et recoupe la stratification dans une direction nord-est à la manière d'une angulaire, suivant un lit d'ardoise sur une courte distance vers l'est, puis elle croise une certaine épaisseur de couches jusqu'à un autre lit d'ardoise qu'elle suit pour le quitter encore, et ainsi de suite. Sa dimension varie beaucoup, atteignant quatre pieds par endroits, et elle paraît exposer de l'or et des sulfures en plus grande quantité le long de certaines bandes d'ardoise. L'autre veine de fissure, l'*angulaire Cogswell*, recoupe aussi la stratifaction dans une direction nord-est, à l'extrémité orientale de la zone aurifère, et elle contient plus d'or à ses intersections avec les veines interstratifiées.

Veines de fissures aurifères.

" Plusieurs failles croisent la stratification et occasionnent d'importants déplacements des veines, ce qui nuit souvent à l'avancement des travaux, mais la plupart ont été fixées avec précision par d'habiles développements. La plus importante est une faille se trouvant à main droite sur la concession *Anderson*, se dirigeant vers le nord-ouest et plongeant vers le sud-ouest sous un angle de 20°. Les autres sont toutes des fissures de moins de quarante pieds, plongeant sous des angles élevés, les orientales étant des fissures situées à main gauche, et les occidentales, des fissures situées à main doite. Cependant, il paraît qu'il y a une autre faille saillante à main droite, à l'extrémité ouest du district, suivant le ruisseau de la Petite-Mare ; la direction en est à peu près N. 25° E. ; elle n'est pas encore exactement reconnue, mais elle est importante à cause de la riche alluvion trouvée sur les concessions non développées situées à l'ouest. Le rendement total jusqu'au mois d'octobre 1898 a été de 23,153 onces d'or, provenant de 21,140 tonnes de quartz.

Failles.

" *District aurifère de Tangier.*—Dix-huit jours ont été consacrés à faire un levé de ce district, l'un des premiers découverts et l'un des plus importants de la province, et un plan à l'échelle de 200 pieds au pouce est en voie de préparation. Toutes les veines exploitées appar-

District aurifère de Tangier.

tiennent à la classe interstratifiée des veines de fissures et se rencontrent le long de l'axe du pli anticlinal le plus au sud sur le littoral de l'Atlantique. Ce pli est le prolongement occidental de celui qui traverse les districts aurifères d'Harrigan-Cove, de Moosehead et d'Ecum-Secum; il a une direction générale est-ouest (*mag.*), forme un long dôme elliptique étroit, et plonge vers l'est et l'ouest, sous des angles de moins de 15°. Il plonge vers le nord et le sud sous des angles atteignant 70° des deux côtés, donnant un pendage perpendiculaire au plan de l'axe.

Zone aurifère bien définie, mais étroite.

" Des veines aurifères ont été développées sur une large échelle sur une distance de plus de deux milles le long de ce pli, les travaux les plus importants étant restreints aux veines qui se trouvent sur la pente méridionale, longeant une zone aurifère étroite et bien définie. Cette zone aurifère touche à l'axe anticlinal au centre du dôme, à une couple de concessions à l'est de la première concession *Free-claim*, où elle a une largeur d'environ 200 pieds, comprenant les riches veinules aurifères exploitées sur les filons *Big-South*, *Little-South* et *Nugget*, jusqu'à des profondeurs de 100 à 150 pieds. A partir du centre du dôme, la zone aurifère est orientée est-ouest, se tenant à quelques degrés au sud de la direction de l'axe anticlinal, et elle croise les différents filons sous un angle peu considérable, donnant naissance à des expansions et à des enrichissements dans les veines qui ont été successivement exploitées du côté de l'ouest sur les filons *Nigger*, *Butler*, *Blue*, *Leary*, *Lake*, *Tennant*, *Field* et *Bingay*, et du côté de l'est, sur les filons *Little-South*, *Nugget* ou *Kent*, *Twin* ou *Dunbrack*, *Forrest* et *Wallace*.

Les développements devraient suivre la zone aurifère.

" Quelques-uns de ces filons ont été exploités le long de leurs affleurements sur une distance de près d'un demi-mille, mais les plus grandes profondeurs atteintes jusqu'ici sont, seulement 240 pieds sur le *Forrest*, 160 pieds sur le *Nugget* et le *Leary*, 140 pieds sur le *Big-South*, et 130 pieds sur le *Litte-South* et le *Field*. La plupart de ces filons peuvent certainement être exploités avec profit à de plus grandes profondeurs. Toutefois, la zone aurifère ne paraît pas avoir une grande largeur, n'étant large que de 200 pieds au centre, et pas beaucoup plus large à l'est et à l'ouest, et, comme sa pente est à peu près verticale et que les filons plongent entre 55° et 65° vers le sud, la limite méridionale du terrain aurifère sera atteinte à peu de profondeur, surtout sur les filons méridionaux. Il faudra alors faire des galeries à travers bancs au nord, pour ne pas sortir de la zone aurifère, et de nouveaux filons seront ainsi développés sur leurs parties les plus riches à de grandes profondeurs.

" La plus grande partie du district a été autrefois partagée en petites concessions, et exploitée par des particuliers ayant des moyens restreints, mais ces concessions ont été récemment réunies entre les mains d'une seule compagnie, et nous pouvons aujourd'hui nous attendre à des travaux plus considérables et d'une nature plus permanente. On pourrait signaler à l'attention de cette compagnie l'opportunité qu'il y a de faire des développements en perçant des galeries à travers bancs au nord, à partir des puits les plus profonds sur les filons *Big-South*, *Little-South* et *Nugget*, dans le voisinage de la concession *Free-claim*. On devrait faire également des galeries à travers bancs au nord, à partir des puits les plus profonds sur le filon *Forrest*, sur la concession *Strawberry-Hill*. La concession *Free-claim* peut être mentionnée comme une des mines qui offriraient le plus d'avantages, si l'on y fonçait un puits vertical avec un système de galeries à travers bancs et de galeries d'allongement, car on développerait ainsi des veines qui n'affleurent pas à la surface, dans une des parties les plus riches de la zone aurifère.

Galeries à travers bancs au nord.

Puits vertical sur la concession *Free-claim*.

" Une alluvion très riche trouvée au sud du moulin d'Essex n'a pas été reconnue jusqu'à son lieu d'origine. On devrait la chercher le long de la zone aurifère du côté nord du filon *Dunbrack*.

" On n'a ouvert que quelques veines jusqu'ici sur la pente septentrionale, et aucune ne l'a été dans une mesure un peu considérable, mais celles qui se trouvent immédiatement au nord de l'axe, au centre du dôme, près de la concession *Free-claim*, donnent certainement de grandes espérances.

" La structure du pli anticlinal de ce district a été plus dérangée que celle de toute autre dans la province, par deux séries importantes de petites failles qui ont une direction générale nord-ouest et sud-est, et qui plongent toutes sous des angles élevés. La dislocation orientale se rencontre sur la concession *Strawberry-Hill*, et est composée d'une série de failles situées à main droite, avec des poussées horizontales variant de 76 pieds à quelques pieds, donnant un déplacement total d'environ 280 pieds. Les grands travaux exécutés sur le filon *Forrest* ont déterminé exactement les poussées horizontales de chacune de ces fissures ; mais beaucoup de riches parties aurifères, plongeant vers l'ouest soûs des angles d'environ 45°, ont été perdus par ces failles, et il serait encore possible de les retrouver en déterminant l'étendue des soulèvements.

Failles.

" La dislocation occidentale est composée d'une série de failles à main gauche, commençant au moulin d'Essex, avec des déplacements horizontaux le long d'une ligne de direction nord-ouest et sud-est, allant de quelques pieds à 150 pieds, et donnant un déplacement total

de 470 pieds. Toutes ces failles ont été exactement déterminées par les importants développements de surface faits par M. John Murphy et feu A. M. Barton, dans leurs efforts pour fixer, à l'ouest du moulin d'Essex, des filons dont des débris ont été trouvés très riches le long du chemin principal. La série de strates comprise entre ces deux dislocations, qui sont les premières en importance, a été poussée au nord par une pression latérale, et elle contient les veines de grande espérance ci-dessus mentionnées et non encore développées, veines que l'on devrait chercher le long de la zone aurifère passant au nord du filon *Dunbrack*.

Dyke de diorite.

" Un dyke de diorite de quarante pieds de largeur, le seul connu dans les districts aurifères de la province, recoupe les strates et les veines aurifères à angle droit sur la *Strawberry-Hill*, et a été suivi en ligne droite pendant deux milles, jusqu'à la pointe Grum, au bord de la mer. Le dyke n'influe ni sur la richesse ni sur la dimension des veines, et ne paraît pas contenir d'or. Il a toutefois altéré la roche voisine sur une courte distance de chaque côté.

Rendement.

" Le rendement total du district, y compris les mines de Mooseland, situées sur l'anticlinale suivante au nord, est, jusqu'à cette date, de 20,491 onces, estimées à $721,183, produit de 43,092 tonnes de quartz.

District aurifère de Cow-Boy.

" *District aurifère de Cow-Bay.*—Un levé de ce district a été fait à la hâte, mais le plan n'est pas encore tracé.

Veines de fissures.

" Toutes les veines développées ici sont de véritables veines de fissures se dirigeant nord-sud, et recoupant la stratification à angle droit, avec un plongement vertical. Un grand nombre ont déjà été ouvertes, sur une largeur de près de quatre milles, en travers de la pointe de terre s'étendant entre le Passage de l'Est *(Eastern Passage)* du port d'Halifax et le port de Cole, et quelques-unes ont été reconnues sur une longueur d'au delà mille pieds le long de leur ligne de direction, mais aucune n'a encore été exploitée dans une mesure quelconque. Les développements actuels prouvent que toutes ces veines de fissures contiennent plus d'or le long d'une certaine partie de leur ligne de direction, correspondant au croisement d'une zone fortement minéralisée de quartzite feldspathique grise d'à peu près 100 pieds de largeur, située au contact du groupe d'ardoise supérieure avec le groupe de trapp sous-jacent. Quelques couches sont si fortement chargées de taches de pyrite magnétiques qu'elles affectent l'aiguille de la boussole. Les strates de cette zone minéralisée plongent vers le sud sous un angle de 35° relativement à l'horizon, et les parties aurifères des veines plongeront nécessairement vers le sud sous le même angle peu élevé, et devront être développées sur cette pente jusqu'à une grande profondeur. Beaucoup des échecs éprouvés dans les opérations actuelles sont dus sans aucun doute à l'ignorance de ce fait important."

Richesse des veines affectées par des roches voisines.

CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

Dans son rapport sur les travaux relatifs à ce service de la Commission géologique, le Dr Hoffmann dit :—" Les travaux accomplis dans le laboratoire de chimie, durant l'année dernière, ont été, comme les années précédentes, presque exclusivement restreints à l'examen et à l'analyse de minéraux, minerais, etc., qui nous ont paru avoir une valeur et une importance industrielles. Ces travaux comprennent :— Chimie et minéralogie.

" 1. Analyses de combustibles, comprenant le lignite, la houille lignitique et la houille. Analyses et essais.

" 2. Analyses d'eaux minérales—dans le but de constater si l'on peut s'en servir pour des fins domestiques ou manufacturières, ou dans le but de s'assurer de leur valeur probable comme remèdes—provenant de différentes localités des provinces de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique, ainsi que des territoires du Nord-Ouest.

" 3. Analyses de calcaires et de dolomies, pour faire suite à la série d'analyses déjà faites de pierres de cette nature, en ce qui se rattache à un examen de leur valeur propre pour des fins de construction, pour la fabrication de la chaux ou du ciment hydraulique, ou pour les usages métallurgiques et autres.

" 4. Analyses de minerais de fer, comprenant des magnétites et des hématites, provenant de certaines localités des provinces de Québec et de la Nouvelle-Ecosse.

" 5. Analyses, relativement à leur contenu en nickel, de certains minerais provenant des provinces de Québec, d'Ontatio et de la Colombie-Britannique.

" 6. Analyses de roches tirées de certaines localités des provinces de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique.

" 7. Analyses de plusieurs minéraux très intéressants—on ne savait pas encore que quelques-uns de ces minéraux se rencontraient au Canada, entre autre le polycrase, le niobate hydraté et le titanate dyttrium, d'erbium, de cérium et d'uranium ; et d'autres qui, à un point de vue commercial, ont une importance industrielle, comme, par exemple le wolframite, tungstate de fer et de magnésie, minéral non rencontre jusqu'ici *in situ* en Canada, que l'on a trouvé distribué dans un filon de quartz, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse ; ' soude naturelle ' que l'on a trouvée en très grande abondance dans certains petits lacs peu profonds,— le dépôt dans l'un de ces lacs représente aujourd'hui, suivant estimation, environ vingt mille tonnes ; il n'est pas très loin au nord de Clinton, district de Lillooët, Colombie-Britannique ; et une variété terreuse de magnésite, qui, d'après ce que l'on a dit à celui

13*a*—12

qui l'a envoyée, se trouverait en quantité considérable, formant deux dépôts distincts, à quarante milles à peu près de Quesnel-Forks, district du Caribou, Colombie-Britannique, découverte qui, à ce qu'il paraît à l'auteur, aurait besoin d'être confirmée davantage.

" 8. Essais, pour or et argent, de minerais provenant des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique, ainsi que des territoires du Nord-Ouest.

" 9. Examens divers, tels que l'examen, et, dans beaucoup de cas, l'analyse partielle d'échantillons de manganèse de marais, d'ocre rouge, de sable ferrugineux, de graphite disséminé, d'argile schisteuse carbonifère, de marne, d'argile et d'autres substances non comprises sous les titres précédents.

Minéraux examinés.

" Les échantillons de minéraux que nous avons reçus pour examen ont atteint le chiffre de huit cent soixante et un. Une très grande partie de ces échantillons a été apportée par des gens cherchant à se renseigner, et qui ont obtenu les renseignements désirés à l'époque de leur visite, ou, s'ils ne les ont pas obtenus alors parce qu'il fallait plus qu'un simple examen sommaire ou parce qu'une analyse partielle ou même complète était jugée nécessaire, ces renseignements leur ont été transmis par lettre. Le nombre de lettres personnellement écrites, surtout celles tenant de la nature de rapports, et renfermant les résultats de l'examen, analyse ou essai, selon le cas, d'échantillons de minéraux, s'est élevé à deux cent soixante-trois, et les lettres que j'ai reçues ont atteint le chiffre de cent vingt-trois.

Travaux des aides.

" MM. R. A. A. Johnston et F. G. Wait, employés comme aides au laboratoire, ont été très assidus aux travaux qui leur ont été confiés, et, comme résultat, ils ont fait une grande somme d'ouvrage, rendant ainsi d'excellents services. Outre un grand nombre d'essais d'or et d'argent, le premier a fait de nombreuses analyses de minéraux importants ; il a aussi fait un grand nombre d'examens de nature variée ; tandis que le dernier, outre de nombreuses analyses d'eaux minérales, et autres, d'une nature plus ou moins partielle, de minerais de fer, de minerais de manganèse, et autres choses semblables, a aussi fait beaucoup d'examens de nature variée.

Travaux du musée.

" Pour les travaux se rattachant à la section de la minéralogie du musée, j'ai été très habilement aidé par M. R. L. Broadbent. Outre les travaux généraux du musée, tels que l'étiquetage et l'arrangement de tous les échantillons nouvellement reçus, et le soin général de la collection, il a arrangé et catalogué la collection de roches, comprenant environ sept milles échantillons, contenus dans les tiroirs qui se trou-

vent au-dessous des vitrines, et placé dans l'annexe de la Commission mille nouveaux échantillons, qu'il a été impossible de mettre dans les tiroirs.

"Les additions faites durant l'année dernière à cette section du musée, laquelle contient aujourd'hui plus de sept mille échantillons exposés, se sont élevés au chiffre de cent dix. De ce nombre, les suivants ont été :— Echantillons ajoutés à la collection.

(A.) *Recueillis par des membres de personnel ou autres personnes ayant fait la campagne pour la Commission :—*

Adams, Dr F. D.:—

a. Phlogopite, provenant des townships de Monmouth et de Cardiff, comté d'Haliburton, O.
b. Corindon, provenant du township de Methuen, comté de Peterborough, O.
c. Graphite, provenant du township de Monmouth, comté d'Haliburton, O.
d. Molybdénite, provenant du township d'Harcourt, comté d'Haliburton, O.

Ami, Dr H. M.:—

a. Calcaire, provenant de la carrière de McLean, ruisseau à la Chaux (*Lime Brook*), Springville, comté de Pictou, N.-E.
b. Sable, provenant de la baie de Britannia, rivière Outaouais, comté de Carleton, O.
c. Hématite, provenant de Grand-Pré, comté de King, N.-E.

Bailey, professeur L. W.:—

a. Sidérite manganésifère, provenant de la ferme Peabody, à deux milles au sud de Woodstock, comté de Carleton, N.-B.
b. Chalcopyrite et pyrite, provenant de la crique Bull, à trois milles en aval de Woodstock, comté de Carleton, N.-B.
c. Pyrite, galène et chalcopyrite, provenant de Woodstock, comté de Carleton, N.-B.
d. Houille, provenant de carrières de grès, Clifton, comté de Gloucester, N.-B.
e. Quartz, provenant de la crique Greer, berge occidentale de la rivière Saint-Jean, presque vis-à-vis de l'embouchure de la rivière à l'Anguille, comté de Saint-Jean, N.-B.
f. Briquettes de manganèse, provenant de l'établissement de Dawson *(Dawson Settlement)*, comté d'Albert, N.-B.
g. Grès, provenant de Rockport, comté de Westmoreland, N.-B.
h. Sable, provenant du lac Utopia, comté de Charlotte, N.-B.

i. Conglomérat, provenant de la crique à la Tortue (*Turtle Creek*), comté d'Albert, N.-B.
j. Argile schisteuse bitumineuse, provenant de Baltimore, comté d'Albert, N.-B.
k. Argile ferrugineuse, provenant du cap Hopewell, comté d'Albert, N.-B.
l. Alluvion, provenant de Black's-Harbour, Saint-Georges, comté de Charlotte, N.-B.
m. Pyrrhotine, provenant de St. Stephen, comté de Charlotte, N.-B.

Barlow, A. E.:—

a. Quartz, orthose, et albite, provenant du township de Wicklow, comté d'Hastings, O.
b. Mica, provenant du township de Dungannon, comté d'Hastings, O.
c. Cristaux de quartz (rouge), du township de Mayo, comté d'Hastings, O.

Dawson, Dr G. M. :—

a. Grès (Laramie), provenant de la carrière d'Edworthy, rivière aux Arcs (*Bow River*), à environ quatre milles en amont de Calgary, district d'Alberta, T.N.-O.
b. Fer oxydulé, provenant de la mine *Pot-hook*, près de la colline du Pain-de-sucre (*Sugar-loaf Hill*), district d'York.

Ells, Dr R. W. :—

a. Pyryte, provenant du township de Lanark, comté de Renfrew, O.
b. Phlogopite, provenant du canton de Wright, comté d'Ottawa, Q.

Faribault, E. R. :—

a. Calcaire, provenant du lac de la Chèvre (*Goat Lake*), Chester, comté de Lunnenburg, N.-E.
b. Calcaire, provenant d'Indian-Point, comté de Lunenburg, N.-E.

McEvoy, J. :—

a. Soufre natif pris à trois milles en amont du lac au Jaspe (*Jasper Lake*), district d'Alberta, T.N.-O.
b. Cyanite et béryl, provenant de la mine de mica située à sept milles au sud de la Cache de la Tête-Jaune, rivière Fraser, C.-B.
c. Cyanite, provenant d'une montagne située au sud de la rivière du Camp, rivière du Canot (*Canoe River*), C.-B.

Willimott, C. W.—Voir plus loin.

(B.) *Reçus comme cadeaux* :—

Ade, Wm. Ottawa, O. :—

Calcaire dolomitique, Ottawa.

Bostock, H., M.P., Monte-Creek Ranch, Ducks, C.-B. :—

a. Chalcocite, bornite et cuivre natif, provenant du claim *Pot-hook*, à 1¼ mille au nord-ouest de la colline du Pain-de-sucre, Kamloops, C.-B.
b. Calcaire concrétionné, provenant de Wardner, district de Yale, C.-B.

Bonsfield, Rév. Geo., Billings-Bridge, O. :—

Minerai de fer limoneux, provenant du township de Marlborough, comté de Carleton, O.

Constantine, inspecteur C., Police à cheval du N.-O. :—

a. Pépite d'or, provenant de la crique Eldorado, rivière Klondike, district du Yukon, T.N.-O.
b. Gravier aurifère, provenant de la crique Eldorado, rivière Klondike, district du Yukon, T.N.-O.
c. Fragment de dent de mammouth avec pépite d'or enchâssée, provenant de la crique Eldorado, rivière Klondike, district du Yukon, T.N.-O.

Donaldson, Morley, chemin de fer Canada Atlantique, Ottawa, O. :—

a. Sable, provenant de la tête du lac Rond (*Round Lake*), à 12 milles de Killaloe, comté de Renfrew, O.
b. Sable, provenant du pied du lac Rond.
c. Sable, provenant de la rivière Outaouais, à sept milles environ en aval de la ville d'Ottawa.

Doucet, M. J., Grand-Etang, N.-E. :—

Chalcopyrite, provenant du cap Rouge, à cinq milles au nord de Chéticamp, comté d'Inverness, N.-E.

Douglas, capitaine Bloomfield, M.R. :—

Grenats contenus dans du micaschiste, provenant de l'île Saint-Paul, golfe Saint-Laurent.

Ferrier, W. F., B. Sc. Ap , Rossland, C.-B. :—

a. Apophyllite, provenant de la galerie d'allongement de 600 pieds, mine *LeRoi*, Rossland, C.-B.
b. Pyrite contenue dans du quartz, provenant du claim *Sunset*, près de Nelson, district de la Koutanie Occidentale, C.-B.

c. Quartz avec tourmaline et pyroxène, pris dans une tranchée sur le chemin de fer de la Rivière Slocan, entre Slocan-Crossing, et le lac Slocan, district de la Koutanie Occidentale, C.-B.
d. Gahnite (spinelle zincifère) renfermée dans du corindon, provenant du township de Raglan, comté de Renfrew, O.

Gibson, R. H., Manitowaning, O. :—

Pétrole, provenant de l'île Manitouline, Ont.

Latimer, F. H., Vernon, C.-B. :—

Quartz aurifère, provenant du claim *Falcon*, près de Vernon, C.-B.

Leonard, R. W., Ottawa, O. :—

a. Graphite disséminé, pris à douze milles à l'ouest de Kazabazua, comté d'Ottawa, Q.
b. Calcite, apatite, mica et fluorine, provenant de Cobden, comté de Renfrew, O.

McCarty, P., Galgary, T.N.-O. :—

a. Chalcopyrite, prise entre les cours supérieurs des criques des Cascades et Johnson, district d'Alberta, T.N.-O.
b. Galène, provenant de la montagne du Château (*Castle Mountain*), près de la station d'Eldon, chemin de fer Canadien du Pacifique, district d'Alberta, T.N.-O.
c. Sphalérite avec pyrite, renfermée dans du quartz, provenant de la montagne des Tempêtes (*Storm Mountain*), Montagnes-Rocheuses, district d'Alberta, T.N.-O.

McDougall et Secord, MM., Edmonton, T.N.-O., par J. McEvoy, (de la Commission) :—

Pyrite, provenant de la rivière de Bœuf (*Buffalo River*), Grand-Lac des Esclaves (*Great Slave Lake*), T.N.-O.

McGown Mining Company, Parry-Sound, O., par Geo. Burn, gérant de la Banque d'Ottawa :—

Bornite, or natif et galène, tirés de la mine de la *McGown Mining Company*, township de Foley, district de Parry-Sound.

McGregor, Robert, Calabogie, O. :—

Sable, provenant du lac de Calabogie, township de Bagot, comté de Renfrew, O.

McKillip, A. T., par W. F. Ferrier, Rossland, C.-B. :—

Cérusite, provenant de Whitewater, chemin de fer Kaslo-Slocan, district de la Koutanie Occidentale, C.-B.

McLellan, Allan, Ottawa, O. :—

Chalcopyrite, provenant du township de Mayo, comté d'Hastings. O.

Moxley, J. E., Ottawa, O. :—

Concrétions argileuses, provenant de crique du Prêtre (*Priest Creek*), canton de Portland-Est, comté d'Ottawa, Q.

Nordenskjöld, Baron A. E., Suède :—

Fragment de noyau provenant de sondages.

Rutledge, J., Ottawa, Ont. :—

Trois cristaux de phlogopite, provenant du canton de Masham, comté d'Ottawa, Q.

Sorette, H., Bridgewater, N.-E. :—

Diorite à mica, provenant de Welsford, comté de Queen, N.-E.

Stewart, J., Grande-Prairie, C.-B. :—

Chalcopyrite provenant du claim *Key*, Grande-Prairie, district de Yale, C.-B.

Summers, B., St. Thomas, O., par L. M. Lambe (de la Commission) :—

Calcaire bacillaire, provenant de Springbank, Sainte-Catherine, comté de Lincoln, O.

Taschereau, Fortier, Saint-François, comté de Beauce, Q. :—

Granit gris provenant du nord-est de Saint-François, comté de Beauce, Q.

Tisdale, col., M.P., Simcoe, O. :—

Quartz aurifère, provenant de Michipicoton, district d'Algoma, O.

Tunstall, J. C., Vernon, C.-B. :—

Quartz aurifère, provenant de la mine de Caribou, camp McKinney, division minière d'Osoyoos, C.-B.

Walker, Major J., Calgary, T.N.-O. :—

a. Bornite, provenant d'un dépôt qui se trouve à la source de la rivière de la Panthère, district d'Alberta, T.N.-O.
b. Chalcocite, provenant de la montagne du Château, près de la station d'Eldon, chemin de fer Canadien du Pacifique, district d'Alberta, T.N.-O.
c. Chalcocite, prise entre les cours supérieurs des criques des Cascades et Johnson, district d'Alberta, T.N.-O.

d. Chalcocite et galène, renfermés dans du quartz, provenant de la rivière à la Glace (*Ice River*), à trois milles environ de sa source, côté S.-O. de la vallée, Montagnes-Rocheuses, C.-B.
e. Muscovite, prise à environ trois milles en remontant la rivière à la Glace, Montagnes-Rocheuses, C.-B.

Whyte, Wm., surintendant général, division ouest, chemin de fer Canadien du Pacifique, Winnipeg :—

Grès, provenant d'une carrière du chemin de fer Canadien du Pacifique, à trois milles à peu près à l'ouest de Calgary, district d'Alberta, T.N.-O.

Winnipeg, B., par Wm. McInnes (de la Commission) :—
Quartz aurifère, provenant du lac du Mauvais-Vermillon, rivière la Seine, district de la rivière La Pluie, O.

Willimott, C. W., Ottawa, O. :—

Six cristaux maclés de sphène, provenant du canton de Litchfield, comté de Pontiac, Q.

Willimott, R. R., Fort Steele, C.-B. :—

Cérusite, provenant de la mine *North-Star*, crique à Mark, district de la Koutanie Orientale, C.-B.

Winter, S. et Cie., Moncton, N.-B. :—

Muscovite, provenant de sept milles au sud de la Cache de la Tête-Jaune, district de Yale, C.-B.

Wood, Wentworth F., Kamloops, C.-B. :—

a. Cuivre natif, provenant du claim *Pot-hook*, à un mille et quart au nord-ouest de la colline du Pain-de-sucre, C.-B.
b. Chalcocite, provenant du claim *Grey-Eagle*, à deux milles et quart à l'ouest de Nesbitt, sur la crique de la Prairie (*Meadow Creek*), S.-O. de Kamloops, C.-B.
c. Chalcopyrite, provenant du claim *Key*, Grande-Prairie, district de Yale, C.-B.

Collections envoyées aux institutions.

"M. C. W. Willimott a été occupé la plupart du temps à préparer des collections de minéraux et de roches pour diverses maisons d'éducation. Voici une liste des maisons auxquelles ces collections ont été envoyées :—

		Echantillons.
1.	Ecole publique, Milton, comté de Queen, N.-E....	75
2.	"Toronto Church School," Toronto, Ont.........	75
3.	"High School," Brampton, Ont................	100
4	" Régina....................	100

5.	Ecole St.-Patrice, extrémité O., Saint-Jean, N.-B.	75
6.	Académie de Waterloo, Waterloo, Qué.......	75
7.	"Brantford Young Ladies College," Brantford, Ont	75
8.	Bibliothèque gratuite, Brantford, Ont...........	100
9.	Ecole St.-Joseph, Montréal, Qué	75
10.	Ecole publique, Souris, Man..................	75
11.	Ecole Sussex, Sussex, N.-B....................	75
12.	Couvent de Saint-Patrice, Halifax, N.-E.	75
13.	Bibliothèque publique, Tweed, Ont.............	75
14.	Collège Saint-Joseph, Saint-Ephrem-d'Upton, Qué.	75
15.	Ecole Supérieure de McAdam, McAdam-Junction, N.-B................................	75
16.	"High School," Watford, Ont.................	100
17.	Ecole publique, Milford, comté de Hants, N.-E...	75
18.	Département de l'Instruction publique, Toronto..	100
19,	Université du Manitoba, Winnipeg, Man........	100
20.	Bureau du haut-commissaire, Londres, Ang......	19
21.	Collège Commercial Laval, Saint-Vincent-de-Paul, Qué	4
22.	Bureau du haut-commissaire, Londres, Ang......	14
23.	Institut Impérial, Londres, Ang.................	5
24.	"High School," Leamington, Ont.............	100
25.	"Central School," Hamilton, Ont..............	100
26.	"Collegiate Institute," Stratford, Ont.	100
27.	Ecole publique, Penobsquis, N.-B..............	75
28.	Académie Saint-Antoine, Montréal..............	75
		2,067

" Il a aussi préparé une collection des minéraux industriels canadiens les plus importants, comprenant des pierres à bâtir et des marbres, pour l'exposition d'Omaha, ainsi que d'autres collections plus petites de divers minéraux pour différentes institutions étrangères.

Collections faites par M. Willimott.

" En outre, durant l'été, il a visité les cantons de Hull, du Calumet, de Litchfield, de Maniwaki, de Kensington et d'Egan, dans la province de Québec, et les townships d'Hawkesbury, de Pakenham, de Fitzroy, de Renfrew, d'Hagarty et de Calvin, dans la province d'Ontario, dans le but de recueillir d'autres échantillons pour la préparation de collections de la même nature que celles ci-dessus mentionnées.

" Dans ces explorations, il a recueilli un assortiment considérable et varié de minéraux, comprenant entre autres :—

	Echantillons.	Poids.
Allanite..................	9	
Béryl dans la gangue..........	21	
Pyrites de fer et de cuivre....	5	
Cristaux de mica.............	5	
Molybdénite dans la gangue..		800 livres.
" dégagée de sa gangue		37 "
Pyrrhotine		50 "
Cristaux de scapolite........	30	
Cristaux de sphène..........	10	

" De plus, il a recueilli vingt échantillons de minéraux ou davantage dans un filon de granit à gros grain dans le township de Calvin, parmi lesquels se trouvaient des échantillons de la xénotime mentionnée dans mon dernier rapport, et un minéral associé, que M. R. A. A. Johnston a examiné et qu'il a reconnu pour du polycrase. Il a également recueilli environ trente échantillons, représentant ce qui peut être appelé la localité de la niccolite sur l'île du Calumet. Ils comprennent quelques beaux échantillons de niccolite (arséniure de nickel), et des échantillons importants de pyrrhotine nickelifère qui y ont été rencontrés.

" Il y avait parmi les précédents quelques bons échantillons de collections. Ils ont été mis dans le musée.

Carrières visitées dans l'Ontario occidental.

" M. Willimott a subséquemment visité de nombreuses localités dans la péninsule occidentale de l'Ontario, dans le but de recueillir des échantillons de pierre à bâtir, de calcaires employés pour la calcination, et des spécimens de la chaux préparée avec ces calcaires, ainsi que des ciments. Il s'est procuré :—

" En double, des fragments, pouvant faire des cubes de six pouces, de pierres employées pour des fins de construction : calcaire provenant de St. Marys ; dolomie provenant de Beamsville, de Thorold, de Niagara, de Galt, de Guelph, de Puslinch et d'Owen-Sound ; et grès provenant de Caledon et de Mono. Des échantillons de calcaire employé pour la calcination, et des échantillons de la chaux préparée avec ce calcaire, provenant des fours de Ballantyne, de Galt ; des fours de Kennedy et des fours de la *Toronto Lime Co.* à Guelph ; des fours de Slater, de St. Marys ; et des fours de la *Toronto Lime Co.* à Limehouse et à Nassagaweya. Des échantillons de pierre brute à ciment, et de ciment fait avec cette pierre, provenant des usines de Battle, Thorold ; des usines d'Usher, Niagara, et des usines de la *Toronto Lime Co.*, Limehouse. Des échantillons d'argile, de marne et de ciment

préparé avec ces substances, de la fabrique de ciment d'Owen-Sound, Shallow-Lake ; et des échantillons de marne provenant de Caledon, et d'argile provenant de Garafraxa.

"Tandis qu'il était occupé à ces derniers travaux, il a recueilli beaucoup de renseignements utiles relativement aux carrières, etc. Il a incorporé ces renseignements dans les notes suivantes :—

"Le 17 octobre, je suis parti pour l'Ontario occidental dans le but de visiter un certain nombre de carrières, de fours à chaux et de fabriques de ciment. Des renseignements précieux ont été d'abord obtenus des entrepreneurs, des maçons et des ingénieurs dans les villes de Toronto, d'Hamilton et de Sainte-Catherine, concernant leur opinion sur les pierres à bâtir les plus importantes, les espèces de chaux et de ciments, la qualité de la pierre employée dans chaque ville, et les endroits d'où viennent les différents matériaux. Notes prises sur les carrières.

"Les carrières de Beansville, dans Clinton, peuvent être considérées comme une des principales sources d'où l'on tire presque toute la pierre qui sert à la construction des ponts sur le chemin de fer du Grand Tronc. A l'époque de ma visite, un grand nombre de chargements de wagons de pierre préparée attendaient qu'on les expédiât au pont Victoria, à Montréal. On s'attend à ce que, cette année, l'on expédie 6,000 verges de pierre de ces carrières. Carrières de Beamsville.

"Carrières de Queenston.—Ces carrières sont situées sur les Hauteurs (*Hights*) dans le township de Niagara, et exposent un front de taille d'environ vingt-six pieds, consistant en douze pieds de dolomie grisâtre supportés par quatorze pieds de dolomie bleuâtre en lits de six pouces à six pieds. On a employé cette pierre à la construction de la maison des machines, Chute-Niagara (*Niagara-Falls*), de plusieurs ponts et du monument de Brock, et on l'expédie à Buffalo, London, Hamilton, Saint-Thomas, etc. Les lits supérieurs sont de couleur gris clair et à grain très fin ; ils prennent un très beau poli, et on les emploie beaucoup pour les monuments. Queenston.

"Voisines de ces carrières, est située la fabrique de ciment de Queenston (*Queenston Cement Works*), où sont employés environ trente hommes. La pierre à ciment employée se trouve immédiatement au-dessous des vingt-six pieds de dolomie mentionnés ci-dessus ; l'épaisseur moyenne en est de six pieds, et l'on en a extrait de la pierre sur une étendue de six acres. Cette pierre est calcinée dans quatre fours à feu continu, chacun ayant une capacité de 350 barils par jour. La pierre calcinée est ensuite poussée vers les broyeurs par des conduits, pris à travers des plaques de fer trempées et des pierres meulières, et finalement sassée. Lors de mon voyage, il y avait à peu près 6,000 barils de ciment dans l'entrepôt. Cette compagnie espère que, cette Fabrique de ciment.

année, la production sera entre 40,000 et 50,000 barils. On s'est servi de ce ciment pour les canaux du Sault-Sainte-Marie et du Saint-Laurent, pour les chemins de fer du Grand Tronc et du Michigan Central, et aussi, dans une mesure considérable, pour des fins locales.

Fabrique de ciment de Battle, Thorold.

" La fabrique de ciment de Battle, à Thorold, est établie sur un lit de neuf pieds de pierre à ciment, surmonté de quatorze pieds de dolomie. Cette pierre est calcinée à la carrière dans des fours à feu continu, puis transportée en wagons à l'usine au village, à environ un mille. On emploie ce ciment apparemment à des usages locaux, tels que la construction de silos, le planchéiage et le crépissage des maisons. Environ 4,000 barils seront la production, cette année,—290 livres nettes au baril.

Carrières de Melrose, Galt.

" A la carrière de Melrose, Galt, on extrait une petite quantité de pierre. La fabrique de chaux Ballantyne, dans le même township, a quatre fours à feu continu en activité, chacun ayant une capacité de 300 boisseaux. La chaux, qui est très blanche, est beaucoup recherchée à Toronto, Kingston et Galt, la production de l'usine dépendant des besoins.

Carrières à Guelph.

" Les carrières de Priest et de Kennedy sont toutes deux en exploitation, la première appartenant à la *Toronto Lime Co.* Ces pierres appartiennent à la formation de Guelph, et varient sous le rapport de la texture et de la couleur, selon la profondeur d'où elles sont extraites. Dans la carrière de Kennedy, l'on exploite des lits plus bas que ceux de la carrière de Priest, qui paraissent beaucoup plus durs et à grain plus gros. On emploie ces pierres sur une grande échelle à Guelph et dans les villes de l'ouest, London, Goderich, etc. On a construit à Guelph une grande église catholique, avec de la pierre tirée de la carrière de Priest. La pierre est beaucoup employée aussi pour la calcination, et quatre fours à feu continu sont en exploitation, chacun ayant une capacité de 340 boisseaux. On se sert de cette chaux dans toutes les villes et cités du nord et de l'est, ainsi qu'à Toronto. La production est d'à peu près 40,000 boisseaux par année.

Fours à chaux de Kennedy.

" A la fabrique de chaux de Kennedy (*Kennedy Lime Works*), il y a trois fours à feu continu en exploitation, ayant chacun une capacité de 300 boisseaux. Les principaux marchés pour cette chaux sont Toronto, London, Goderich et Sarnia. La production, cette année, sera d'environ 40,000 boisseaux.

St. Mary's.

" A la carrière d'Elliott, à St. Marys, l'on a traversé environ vingt-cinq pieds, les lits variant de deux pouces à un pied. Un grand nombre de lits propres au dallage pourraient être trouvés à cette carrière. On s'est servi de cette pierre pour la construction de bâtiments à London et Stratford, ainsi que dans la localité.

"Aux fours à chaux Slater, dans la même ville, il y a deux fours à feu continu en exploitation, et l'on fait beaucoup d'envois aux marchés de l'ouest et du nord. La production, cette année, y sera d'environ 60,000 boisseaux, à 16 centins le boisseau. Fours à chaux Slater.

"La fabrique de ciment de Portland d'Owen-Sound, à Shallow-Lake, dans le township de Keppel, est située très près d'un vaste marais de marne, laquelle, étant supportée par une argile bleue, fournit une excellente substance pour la fabrication de ce ciment. Fabrique de ciment à Swallow-Lake.

"Cette marne couvre 500 acres, et est supportée par cinq pieds d'argile bleue. Ces deux éléments sont mêlés en certaines proportions, puis réduits en scories, après quoi ils sont broyés en une poudre impalpable.

"Cette usine, où l'on emploie 150 hommes, a neuf fours en exploitation, ayant chacun une capacité de 300 boisseaux, consumant sept chargements de wagons de coke et trois chargements de wagons de houille par semaine. Lors de ma visite, l'on faisait des travaux considérables pour agrandir cette usine. Ce ciment, connu sous le nom de 'marque de Samson,' est employé dans toute la partie occidentale de l'Ontario et dans tout le Manitoba, et on l'a employé pour la construction du canal de la Vallée de la Trent, de celui du Sault-Sainte-Marie, pour la construction des édifices des départements, à Ottawa, etc. Cette année, la production en sera de 70,000 barils environ, au prix de $2.30 le baril. La compagnie fournit un grand nombre de certificats venant d'ingénieurs et d'autres personnes de toutes les parties du Canada, et beaucoup de ces gens prétendent que ce ciment est égal, sinon supérieur à tout autre.

"Une petite équipe d'hommes travaille à la carrière d'Owen-Sound, appartenant à D. Chalmers ; elle consiste en un lit de dolomie ayant en moyenne quatre pieds, et cette pierre est en grande partie employée à la construction de ponts, celui du Sault-Sainte-Marie ayant été construit avec ces matériaux, ainsi que beaucoup d'autres sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Les lits sous-jacents, qui sont très schisteux, ne sont considérés que comme propres à la calcination. Carrière d'Owen-Sound.

"Dans le township de Caledon, entre les troisième et cinquième concessions, près de la limite de Garafraxa, on prétend qu'un dépôt de marne coquillère s'étend sur 350 acres, jusqu'à la profondeur de treize pieds, surmonté par cinq pieds de tourbe. Voisin de ce dépôt, dans le township de Garafraxa, il y a une couche d'argile qui a été reconnue jusqu'à la profondeur de seize pieds, sur une étendue de vingt acres. Cette propriété appartient à l'*Orangeville Cement Company*, d'Orangeville. Dépôt de marne.

Carrière à Orangeville.

" A la carrière de l'*Owen-Sound Stone Company*, à Orangeville, dans le township de Mono, environ vingt hommes sont employés. Cette pierre est un grès grisâtre à grain fin, se rencontrant en lits de quatre pieds de calcaire et quinze pieds de terrain d'alluvion. Des pierres de sept pieds sur sept pieds peuvent être extraites de cette carrière, ainsi que des pierres de toute longueur. La production, cette année (1898) sera, dit-on, d'à peu près 20,000 pieds cubes. Cette pierre est vendue à Toronto, ainsi que pour la construction de l'église épiscopale de Listowel et de l'église méthodiste d'Arthur, Ont. M. Isaac Nicholson, qui possède la propriété voisine de la carrière ci-dessus décrite, extrait aussi annuellement une petite quantité de pierre pour l'usage de la localité.

" La fabrique de ciment et de chaux de Limehouse, appartenant à la *Toronto Lime Co*, a trois fours à feu continus et huit fours fixes en activité.

" La pierre à ciment a une épaisseur moyenne de sept pieds, surmontés par vingt-cinq de dolomie, les deux variétés de pierre étant calcinées à la carrière ; la première produit du ciment et de la chaux employés à Toronto et dans l'ouest de l'Ontario.

Townships d'Esquesing et de Nassagaweya.

" Dans le township d'Esquesing, du grès est extrait de la carrière par M. Bate, et dans celui de Nassagaweya, par M. McGibbon. Cette deuxième carrière a été visitée à la hâte. On y exploite des lits de trois à trente pouces, et ayant une profondeur de douze pieds environ. Cette pierre est surtout propre aux seuils de portes et au dallage. Quelques lits sont tachés d'oxyde de fer.

Four à chaux.

" Un four à chaux appartenant à la *Toronto Lime Co.* est aussi en exploitation dans Nassagaweya. Un des deux fours à feu continu était en activité à l'époque de ma visite. A cette carrière, les lits ont en moyenne environ quatre pieds d'épaisseur, formant une épaisseur totale d'à peu près cinquante pieds, mais selon les apparences, ils ont été très fissurés par de puissants explosifs. On se sert beaucoup du produit broyé pour faire du pavage à Toronto. La chaux fabriquée avec cette pierre est très forte, de couleur grise, et est employée à Toronto, Peterborough, London, Saint-Thomas, etc. La production, cette année, sera d'environ 60,000 boisseaux, estimés à 10 cents le boisseau au four.

Caledon.

" Dans le township de Caledon, lot 1, concession 2, il y a une carrière connue sous le nom de carrière de Smeaton. Le lit supérieur, ou pierre brune (grès) a trois pieds six pouces d'épaisseur. Supportant ce lit, il y en a deux autres de pierre grise (grès) de deux pieds six pouces, et d'un pied, respectivement. Ces pierres sont beaucoup employées pour faire des bordures de pavés et des seuils de portes, et

on en a fait un très grand usage à Toronto, Berlin, London, Saint-Thomas, Windsor, etc. Les édifices de la législature, le nouvel hôtel-de-ville et le Temple des Forestiers, à Toronto, ont utilisé des quantités de cette pierre.

" Les carrières et les fours à chaux mentionnés ci-dessus comprennent les exploitations les plus importantes sur la ligne suivie, mais nous avons aussi obtenu beaucoup de renseignements concernant des carrières et des exploitations voisines qui n'ont pas été visitées. Je me suis aussi procuré des détails statistiques relativement à ces dernières, et des notes sur d'autres exploitations du même genre, notes que j'ai toutes remises à la section de la statistique minérale et des mines."

DIVISION DE LA STATISTIQUE MINÉRALE ET DES MINES.

M. E. D. Ingall, l'employé chargé de cette section, présente le rapport suivant :—

" Il n'y a rien de nouveau à dire au sujet des travaux de la division, qui ont été exécutés d'après des principes semblables à ceux suivis les années précédentes. Le résumé préliminaire de la production des mines au Canada en 1897, a été complété le 23 février de l'année courante, et publié peu après. Le travail de préparation du rapport détaillé de la statistique et de la technologie de l'industrie minière pour 1897 a été poursuivi, et ce rapport est maintenant sous presse. Statistique minérale.

" En outre, le temps du personnel a été employé à faire du travail d'une nature générale, par exemple, à préparer des mémoires, à donner des renseignements à ceux qui en ont demandé, sur un grand nombre de questions concernant les minéraux industriels du pays. Les travaux réguliers du bureau ont été poursuivis autant que le temps et les moyens à notre disposition l'ont permis, et nous avons fait quelque progrès dans nos efforts pour nous procurer les renseignements relatifs aux dépôts de minéraux, sondages et développements miniers, et pour tenir ces rapports méthodiquement en liasse afin de pouvoir les consulter. La nécessité qu'il y a de conserver ces notes est évidente, mais cela implique un travail constant, et avec les moyens restreints dont nous disposons, nous ne pouvons atteindre qu'en partie le but désiré.

" Outre le temps passé à la surveillance générale de la besogne et à ce qui se rattache à la préparation du rapport annuel, je me suis efforcé, durant plusieurs mois, en ce qui me concerne personnellement, à compléter le rapport sur les dépôts de fer du district du chemin de fer de Kingston à Pembroke. Ce rapport est presque terminé, et il le sera dès que l'on aura définitivement livré à l'impression le rapport annuel.

"A cause de l'urgence des travaux du bureau, je n'ai pas eu de temps disponible pour l'exécution d'aucune exploration.

"Nous sommes redevables à M. J. D. Fraser, de l'usine métallurgique de Ferrona, d'une série importante d'analyses de minerais de fer de la Nouvelle-Ecosse, publiées dans le dernier rapport.

"M. A. A. Cole, premier aide du personnel, est parti en janvier, et il a été remplacé par M. Théo. Denis, au mois d'avril. A ces deux messieurs et à M. J. McLeish, sont dus des remerciements pour l'aide intelligente qu'ils ont donnée."

PALÉONTOLOGIE ET ZOOLOGIE.

Paléontologie. M. Whiteaves présente le résumé suivant des travaux paléontologiques et zoologiques exécutés pendant l'année 1898 :—

Publications. "Le manuscrit de la cinquième et dernière partie du premier volume des *Contributions to Canadian Paleontology*, lequel a été commencé en 1897, a été terminé en juin 1898, et la partie elle-même a depuis été publiée et distribuée. Elle comprend 76 pages, grand in-octavo, illustrée de trois planches couvrant des pages complètes et de cinq gravures sur bois. L'ouvrage est composé de deux mémoires, avec page de titre général, lettre d'envoi et index. Le premier de ces mémoires est intitulé : 'De quelques fossiles nouveaux ou imparfaitement déterminés, provenant de la formation d'Hamilton, Ontario, avec une liste revisée des espèces de cette formation,' * et le second (qui est un appendice du premier volume), 'Révision de la nomenclature de quelques-unes des espèces décrites ou énumérées dans des parties antérieures de ce volume, et notes supplémentaires sur d'autres, nécessitées par le progrès des études paléontologiques.' † La préparation de ces écrits a amené l'échange d'une correspondance considérable avec des collectionneurs canadiens et avec des spécialistes, aux Etats-Unis et dans la Grande-Bretagne. Elle a aussi porté certaines personnes à donner plusieurs fossiles rares au musée Les échantillons venant de Thedford et de Bartlett's-Mills, prêtés par le Musée National des Etats-Unis, et mentionnés dans le compte rendu sommaire de l'année dernière, ont été renvoyés, et la nomenclature des espèces a été revisée.

"Le manuscrit de la quatrième partie du premier volume des 'Fossiles mésozoïques' a été écrit, mais il faut une révision finale avant

* *On some additional or imperfectly understood fossils from the Hamilton formation of Ontario, with a revised list of the species therefrom.*

† *Revision of the nomenclature of some of the species described or enumerated in previous parts of this volume, and additional notes on others, necessitated by the progress of palæontological research.*

qu'il soit prêt à être publié, et les dessins qui serviront à l'illustration sont encore à faire. Cette partie est destinée à comprendre une monographie illustrée des fossiles (animaux) des roches carbonifères du système crétacé des îles de la Reine-Charlotte, C.-B., basée en grande partie sur des collections faites par le Dr C. F. Newcombe, en 1895 et 1897, mais renfermant aussi des notes supplémentaires sur les espèces recueillies par M. James Richardson en 1872 et par le Dr G. M. Dawson en 1878, avec une révision de la nomenclature de cette faune locale jusqu'à nos jours.

" En vertu d'une permission du directeur, un article intitulé : 'De quelques céphalopodes fossiles du musée de la Commission Géologique du Canada, avec description de huit espèces qui paraissent nouvelles,' * a été préparé et publié dans l'*Ottawa Naturalist* de septembre 1898. On se propose de publier de nouveau cet article, avec illustrations, dans une des publications de la Commission.

" La collection assez considérable de fossiles recueillis dans le cambro-silurien, le silurien, le dévonien, le crétacé et les roches de Laramie du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, appartenant au musée provincial de Winnipeg, laquelle a été envoyée à l'auteur l'automne dernier pour examen et détermination, a été déterminée autant qu'il a été possible de le faire, pendant l'été, et renvoyée. Quelques fossiles ont aussi été déterminés pour M. F. W. Wilkins, de Norwood, Ontario. Collections examinées.

" Une étude préliminaire a été faite des fossiles recueillis par M. J. B. Tyrrell dans le cambro-silurien, le silurien et le dévonien du Manitoba septentrional en 1897, et par M. J. McEvoy dans le dévonien, le carbonifère et les roches de Laramie des Montagnes-Rocheuses, en 1898.

" Quelques types de fossiles canadiens difficiles à déterminer ont été prêtés à différentes époques au professeur C. D. Walcott, directeur de la Commission géologique des E.-U., qui s'est occupé d'une révision des lingules cambriennes ; au professeur A. Hyatt, de Boston, Mass., qui a longtemps fait une étude spéciale des céphalopodes fossiles ; et à Mlle Donald, de Carlisle, Angleterre, qui étudie le genre *Murchisonia* et ses alliés. Collections prêtées.

" Les additions aux collections zoologiques du musée, dans le cours de l'année dernière, ont été assez nombreuses. Parmi ces additions, il y a un certain nombre de peaux de petits mammifères, quelques dépouilles d'oiseaux et une collection d'œufs du solitaire de Townsend, Zoologie.

* *On some fossil Cephalopoda in the museum of the Geological Survey of Canada, with descriptions of eight species that appear to be new.*

recueillis l'été dernier par M. Spreadborough, dans les Montagnes-Rocheuses ; une tête du " bison des bois, " venant du district d'Athabasca ; une variété noire de l'écureuil rouge, venant du Nouveau-Brunswick ; un canard milouin albinos ou presque albinos, venant du Manitoba, et une collection d'œufs du lagopède des rochers, venant du sommet du défilé de Chilcat. Une série considérable de chitonides récents, laquelle avait été prêtée au professeur Pilsbry pendant qu'il préparait sa monographie de cette famille, pour les quatorzième et quinzième volumes de sa continuation du Manuel de Conchyliologie de Tryon, a été étiquetée conformément à la nomenclature donnée dans ces volumes, et renvoyée. Tous les bélas qu'il y a au musée de la Commission, provenant des côtes canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique, ont été prêtés au professeur A. E. Verrill, de l'Université de Yale, pour étude et comparaison.

Devoirs officiels.

" J'ai rempli les devoirs de directeur intérimaire environ sept semaines, durant l'absence du directeur à la Colombie-Britannique et à la Nouvelle-Ecosse.

Travaux du Dr H. M. Ami.

" Le Dr H. M. Ami a passé quelque temps, en janvier dernier, à établir des comparaisons entre les fossiles décrits comme provenant du dévonien et du carbonifère d'autres parties du monde, et ceux assignés aux mêmes périodes dans la Nouvelle-Ecosse. On a aussi profité de la visite du Dr David White, de la Commission géologique des Etats-Unis, pour obtenir son opinion sur les grandes collections de plantes fossiles faites par le Dr Ami dans les comtés de Colchester, de Pictou et de King, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Ses observations sur ces collections ont sensiblement aidé à déterminer de plus près qu'elle ne l'était auparavant l'équivalence précise des horizons représentés, par comparaison avec ceux reconnus aux Etats-Unis. A une date postérieure, pendant qu'il était en congé à cause de mauvaise santé, le Dr Ami a visité, en compagnie du Dr White, des parties du bassin houiller de la Pennsylvanie, où il a trouvé que le caractère et la succession des lits ressemblaient de très près à ceux rencontrés à des horizons correspondants à la Nouvelle-Ecosse. La formation de Pocono, en particulier, reconnue comme la plus basse subdivision du carbonifère en Pennsylvanie, renferme une flore ressemblant de très près à celle de la formation de Riversdale dans la Nouvelle-Ecosse. Les renseignements obtenus à cette époque ont aidé d'une manière importante aux travaux dont il est question sur une page subséquente.

Comparaison entre le carbonifère de la Nouvelle-Ecosse et celui de la Pennsylvanie.

" Des collections de fossiles venant des localités suivantes, reçues dans le cours de l'année dernière, ont aussi été examinées par le Dr Ami, et des listes préliminaires des espèces ont été préparées, autant qu'il a été possible de le faire, pour usage et consultation futurs.

'De la descenderie du nord (*North Slope*), mines de Springhill, Nouvelle-Ecosse, recueillies par M. Lee Russell en 1898. Plusieurs fines plaques contenant des plantes fossiles, comprenant six genres et autant d'espèces, prises dans le bassin houiller de Cumberland.

Collections examinées.

" Des organismes supposés, venant de vis-à-vis l'embouchure de la rivière Mactaquac, tributaire de la rivière Saint-Jean, village Lower-French, comté d'York, N.-B., recueillis par le professeur L. W. Bailey.

" De Shaw's-Mills, rivière Beccaguimic, recuellie par le professeur L. W. Bailey : une petite variété de fossiles cambro-siluriens incomplets, tirés des calcaires semi-cristallins et de couleur foncée de la vallée.

" Il a aussi été fait des études préliminaires de collections venant de calcaires cambro-siluriens de l'Outaouais inférieur, recueillies par le Dr Ells et le Dr Ami.

" Le Dr Ami a aussi déterminé des collections apportées de temps à autre par diverses personnes de la vallée de l'Outaouais et d'ailleurs, et en a gardé des notes. Il a trouvé que quelques-unes de ces collections étaient intéressantes et utiles pour le département. Entre autres, l'on peut mentionner plusieurs collections tirées des formations d'Utica, de Trenton et de la Rivière-Noire de Billing's-Bridge, faites par M. W. Roger, de Billing's-Bridge, et plusieurs échantillons provenant du dévonien et du silurien de l'Ontario occidental. Des notes sur la paléontologie du district ont aussi été préparées pour le rapport du professeur Bailey sur la partie sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse.

" Entre autres collections examinées plus tard, dans le cours de l'année, on peut en mentionner une, formée par M. W. J. Wilson, d'échantillons trouvés dans une tranchée pratiquée dans la roche sur le chemin de fer, à six milles au nord de Canterbury, N.-B. On avait antérieurement rapporté les roches de cet endroit au cambro-silurien, mais environ neuf espèces de fossiles siluriens y ont été reconnues. Il en est fait mention à la page 152.

Travaux du musée.

" Il a aussi été donné beaucoup de temps à des travaux ayant un rapport plus ou moins direct au musée, se rattachant en partie à des échantillons acquis, et en partie à d'autres envoyés à des spécialistes pour examen. Des échantillons des couches traversées en fonçant plusieurs puits profonds dans l'Ontario occidental, ont aussi été examinés, et des renseignements ont été donnés de nature à contribuer à faire connaître les différentes formations géologiques dans lesquelles la perforation a pénétré, l'épaisseur approximative de ces formations, ainsi que les formations qui se trouvent au-dessous de ces dernières, avec mention spéciale de la présence du pétrole ou du gaz.

Echantillons de sondages examinés.

" Il a aussi été consacré beaucoup de temps à l'arrangement et au cataloguement des collections ethnologiques du musée, et à la préparation d'un index du catalogue ainsi fait.

" Au printemps, à cause de maladie, le Dr Ami a été obligé d'avoir un congé de trois mois. A son retour, il a été chargé, durant l'été, d'une exploration sur laquelle il fait le rapport provisoire suivant :—

Iles aux Canards, lac Huron.

" Du 15 juillet au 4 août, j'ai passé mon temps dans les îles aux Canards *(Duck Islands)*, et dans la partie sud-est de la grande île Manitouline, de la baie Providence au chenal Owen (*Owen Channel*), lac Huron, dans le but de constater s'il existait des témoignages sur lesquels on pût se baser pour déterminer l'existence de roches appartenant à la formation de Guelph dans cette partie de la province d'Ontario. Les cinq îles qui forment le groupe appelé îles aux Canards, comprennent la Grande-Ile aux Canards, la Petite-Ile aux Canards, la Moyenne-Ile aux Canards ou île au Gravier (*Gravel Island*), l'île Intérieure aux Canards ou île Thibeault, et l'île Occidentale aux Canards ou île au Sable. Ces îles ont toutes été visitées, et les deux premières ont été parcourues dans plusieurs directions, mais aucun affleurement appartenant à quelqu'une des formations paléozoïques n'a été découvert. Toutefois, les notes suivantes, se rapportant à la structure générale et à la formation des îles, ont été prises :—

" Les îles aux Canards doivent leur configuration et leur aspect actuels à la présence de masses ou accumulations d'argile à blocaux partiellement érodées, entourées plus ou moins irrégulièrement de zones ou bordures de gravier et de cailloux de différentes grosseurs, rongés par les eaux, avec, çà et là, des masses ou dépôts accidentels de sable et de gravier, tous d'âge pléistocène.

Argile à blocaux.

" L'argile à blocaux ou till, qui est développé d'une manière si considérable sur les escarpements et les niveaux les plus élevés de la Grande-Ile aux Canards, ainsi qu'à l'angle sud-est de la Petite-Ile ou île Extérieure aux Canards, et probablement aussi sur le centre ou axe de chacune des autres îles, supportant les sables et les graviers trouvés là aujourd'hui, et reposant probablement sur la formation de Niagara, est composée en grande partie de cailloux archéens, mélangés d'une bonne proportion de calcaires, pour la plupart d'âge silurien. Les matériaux qui forment l'argile à blocaux paraissent, en grande partie, avoir été transportés par un glacier continental à travers le chenal du Nord (*North Channel*) et la Grande-Ile Manitouline, provenant des roches huroniennes et laurentiennes, lesquelles caractérisent à un si haut degré les îles du chenal du Nord et la terre ferme au nord de ce chenal.

"Un des meilleurs affleurements de cailloux sortis du till peut se voir à la pointe sud-est et sur le côté oriental de la Petite-Ile aux Canards, où l'eau les a débarrassés du till ou de l'argile à blocaux. Ces cailloux consistent en quartz blanc, conglomérat, quartzite, conglomérat de jaspe, huronite et diorite, syénite, gneiss hornblendique, micacé et granitoïde, diorite, pegmatite et diabase. Ils sont souvent distinctement striés ou polis, et la grosseur en varie de galets de quelques pouces cubes à de fortes masses renfermant au moins 200 pieds cubes de roche. Des galets de calcaire de couleur gris-jaunâtre clair, ou isabelle, et admirablement striés et polis, se rencontrent aussi en assez grande abondance avec d'autres débris, la plus grande partie de ce calcaire étant évidemment rapportable au silurien de la division de Niagara, développé dans la portion plus compacte et à puissante stratification de cette formation, sur quelques parties de la Grande-Ile Manitouline. Dépôt de cailloux.

"Le till ou argile à blocaux de la Grande-Ile aux Canards forme une arête ou escarpement assez saillant, qui s'élève à une hauteur de près de 150 pieds au-dessus du lac au cinquième septentrional de la longueur de l'île, et conserve une surface généralement horizontale et une direction égale jusqu'au tiers méridional de la longueur de l'île, d'où la surface incline doucement jusqu'au rivage, la partie méridionale de l'île étant presque entièrement formée de dépôts post-glaciaires, ou de lisières ou zones de cailloux débarrassés de l'argile à blocaux du district, et déposés de nouveaux autour des rives du lac à diverses périodes et différents niveaux, de manière à former des zones saillantes de plages soulevées à différentes hauteurs au-dessus du niveau actuel du lac. Argile à blocaux.

"La pointe de Sable (*Sand Point*), l'extrémité nord-est de cette île, est occupée par des collines ou dunes de sable très visibles, dues à l'action du vent, lesquelles s'étendent sur une superficie couvrant au moins un mille carré.

"Sur le côté occidental de cette île et dans la moitié septentrionale de ce côté, se trouve l'anse au Sable (*Sand Cove*) ou baie du Fer-à-cheval (*Horse-Shoe Bay*). Cette baie est entourée de toutes parts d'une bordure de collines ou dunes de sable, surtout à son extrémité orientale. Des preuves de l'accumulation rapide de cailloux à l'extrémité méridionale de la Grande-Ile aux Canards ont été observées dans plusieurs localités, mais l'on peut plus particulièrement observer ce phénomène dans deux endroits remarquables :—(*a*.) A un débarcadère ou quai en bois construit il y a quelque 25 ans du côté oriental de la Grande-Ile aux Canards, et près de ce quai vis-à-vis de la station de pêche qu'il y a sur l'île aux Canards extérieure. Les galets ou cailloux de la grève Collines de sable. Accumulations sur la grève.

ont été accumulés à un si haut degré le long du rivage et du quai, qu'ils ont recouvert les côtés et le devant du débarcadère, et en rendent l'usage complètement impossible. (*b.*) A l'extrémité sud-est de la Grande-Ile aux Canards, l'on peut voir une nappe d'eau, non indiquée sur les cartes existantes, d'un mille de longueur et de trois quarts de mille de largeur. Ce lac, dont les eaux sont à environ dix pieds au-dessus du niveau actuel du lac Huron, est formé par le barrage de l'embouchure d'une baie qui existait autrefois dans cette partie de l'île. Cette baie était bornée à l'est et à l'ouest par deux coteaux ou basses éminences de gravier, dont la formation est due à l'accumulation de cailloux provenant des dépôts glaciaires de la Petite et de la Grande-Ile aux Canards. On voit aussi ici des zones de cailloux, formant des plages soulevées qui occupent, dans cette partie de l'île, la plus grande proportion de l'étendue du terrain. On peut compter jusqu'à quatorze zones ou bordures distinctes de cailloux roulés et polis, formant des plages soulevées, à la pointe du Phare (*Lighthouse Point*), à partir de la rive septentrionale, sur une distance de 400 verges. Ces zones ne sont pas régulièrement concentriques, mais se réunissent ou se joignent par les bouts. La batture de Manitoba, consistant en une accumulation de cailloux roulés entassés les uns sur les autres, est située à un quart de mille au nord de la Grande-Ile aux Canards. Les forts courants qui règnent dans le thalweg entre la Petite et la Grande-Ile aux Canards, ainsi que le long des extrémités méridionales de ces îles, avec les puissantes vagues du lac, jouent un rôle important dans la formation de ces bordures de cailloux.

Batture de Manitoba.

" Ces îles ont probablement été submergées dans les temps post-glaciaires, et durant la période de soulèvement, l'aspect escarpé de la portion centrale ou portion de l'axe de la Grande-Ile aux Canards, a été produit par des vagues dont l'action se faisait sentir à un niveau plus élevé que le niveau actuel.

Moyenne-Ile aux Canards.

" La Moyenne-Ile aux Canards, ou île au Gravier, n'est qu'à quelques pieds au-dessus du niveau actuel du lac, et la plus grande partie en consiste en sable et en graviers post-glaciaires, recouvrant probablement des portions dénudées du till ou argile à blocaux de l'île pendant la période glaciaire. L'île est couverte d'une forêt luxuriante de vigoureuses jeunes épinettes blanches et noires. L'île aux Canards occidentale, ou île au Sable, est aussi une île basse, assez bien boisée de conifères et, par-ci par-là, de peupliers, avec des bancs de sable et de gravier, exposant des chaînes ou arêtes de cailloux, surtout saillantes à l'extrémité méridionale. Une chaîne de cailloux s'étend à une longue distance dans le lac. L'île aux Canards intérieure (*Inner Duck*), ou île Thibeault, est la plus petite du groupe ; elle est plate et couverte d'une forêt de conifères, principalement des épinettes.

" Dans la Grande-Ile aux Canards, le sol est de nature variée, et dans les plus hautes parties, supporte une riche forêt d'arbres appartenant aux essences dures : érable, bouleau et hêtre, tandis que dans les parties plus sablonneuses et plus basses des bords de l'île, les conifères, comprenant le pin blanc, l'épinette blanche et noire, le cèdre et autres arbres, abondent. On peut y récolter le foin, l'avoine et autres produits de la ferme, tandis que les petits fruits viennent bien, et un verger abandonné de pruniers à fruits bleus et de pommiers a rapporté une abondante récolte lors de ma visite. Caractère du sol et des arbres dans la Grande-Ile aux Canards.

" Pour déterminer au juste à quel horizon géologique se rapportent les roches qui affleurent sur l'extrême bord méridional de la Grande-Ile Manitouline, immédiatement au nord des îles aux Canards, l'île Brûlée (*Burnt Island*), la baie Verte (*Green Bay*) et la pointe Verte ont été visitées. Dans la première localité, les fossiles suivants ont été recueillis, ce qui indique la présence d'un calcaire corallin rapportable à la formation de Niagara, et pas très élevé dans la série :— Grande-Ile Manitouline.

Halysites catenulatus (les deux variétés, grandes et petites).
Syringopora verticillata.
Syringopora, esp., avec grands corallites; probablement *S. multicaulis.*
Favosites Gothlandica.
Favosites Niagarensis.
Eridophyllum, esp.
Stromboides, esp., avec grands corallites.

" Ces espèces caractérisent toutes le Niagara inférieur, et vu qu'ici les couches, le long des rives du lac, à l'île Brûlée (*Burnt Island*), sont virtuellement horizontales, et que la formation de Niagara, telle que développée dans la Grande-Ile Manitouline, est reconnue pour avoir au moins 250 pieds d'épaisseur, il s'ensuit que s'il ne se rencontre pas de grandes dislocations dans les strates siluriennes entre la terre ferme et les îles aux Canards, la formation supportant les îles aux Canards est probablement aussi rapportable au Niagara. Ile Brûlée.

" Un examen soigneux a été fait ensuite de quatre massifs de roches siluriennes, le long de la rive méridionale de la Grande-Ile Manitouline, dans le but de constater si la formation de Guelph d'Ontario se rencontre sur cette île. Les formations rocheuses au nord et à l'ouest de la baie de Michel (*Michaels Bay*), à Michaels-Bay, et à l'est jusqu'au bureau de poste de South-Bay-Mouth, entre South-Bay-Mouth et l'Estafilade (*the Slash*), et de plus, entre l'Estafilade et le bureau de poste de Tékummah, ont été examinées, et dans toute cette étendue, autant que j'ai pu le voir, pas une seule espèce caractéristique de la formation de Guelph ne se rencontre, tandis que j'ai observé d'abon-

dants témoignages qui me permettent de rapporter les roches de toute la région à la formation de Niagara.

Iles examinées.

" Grâce à l'obligeance de M. William G. Stewart, chef hydrographe, j'ai pu visiter la pointe et la rive occidentales de la baie de Thomas, la rive orientale de la même baie, la rive du lac à l'est de la baie de Thomas, ainsi que l'île de la Persévérance, l'île Cove et l'île du Pot-à-fleurs (*Flowerpot*), où j'ai recueilli des preuves qui permettront de déterminer d'une manière satisfaisante l'horizon géologique.

" Je dois reconnaître que je suis en outre redevable au major Gourdeau, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, au capitaine McGregor, du steamer *Bayfield*, à MM. W. Purvis, du phare de la Grande-Ile aux Canards, John Bain, de la station de pêche de l'île aux Canards extérieure, et à W. Irving, de South-Bay-Mouth, de l'aide précieuse qu'ils m'ont donnée.

Travaux dans la Nouvelle-Ecosse.

" Conformément à des instructions reçues, je suis parti d'Ottawa pour la Nouvelle-Ecosse le 10 août, afin de continuer l'examen paléontologique de quelques-unes des formations des roches de cette province, me rendant d'abord aux coupes typiques de la formation d'Horton, dans le voisinage de Wolfville.

" Près de la source du ruisseau Angus, il affleure un intéressant contact de deux formations distinctes. La série la plus ancienne et sous-jacente consiste en ardoises à grain fin rouges, vertes et panachées, feuilletées et endurcies, plongeant sous un angle élevé vers le sud est, associées à des lits de matériaux plus grossiers et de grès. Ces ardoises contiennent beaucoup de *Dictyonema Websteri* primitivement décrits comme venant de Beech-Hill et New-Canaan, près de Kentville. Ces ardoises sont surmontées en stratification discordante par à peu près 250 pieds de grès arkoses et de conglomérats tendres, non altérés et presque horizontaux, les galets des couches de conglomérat étant formés pour la plupart d'ardoises luisantes grises et de quartzites, généralement de petite dimension et roulés. Les ardoises à dictyonèmes ont été rapportées au système silurien, et sir J. William Dawson a décrit, comme venant d'une localité située à environ dix milles au sud-ouest du ruisseau Angus, certains calcaires corallins, d'âge de Wenlock ou de Niagara, associés à ces ardoises, de sorte que l'âge silurien de ces ardoises à dictyonèmes paraît probable, les espèces ressemblant sous beaucoup de rapports au *D. reteformis*, de Hall, venant du silurien de l'Ontario et de l'Etat de New-York. Dans les argiles schisteuses de couleur isabelle, gris foncé et noires qui surmontent les grès arkoses, une série intéressante de fossiles a été recueillie, comprenant de beaux exemplaires de *Cyclopteris* (*Aneimites*) *Acadica*, Dn., *Lepidodendron corrugatum*, Dn., outre des ostracodes et des débris de poissons.

Strates siluriennes.

Formation d'Horton.

" J'ai aussi consacré quelque temps à examiner les nombreux affleurements de couches fossilifères le long de la rive nord du Bassin des Mines (*Basin of Minas*), à Parrsborough, McKays-Head, crique aux Orignaux (*Moose Creek*), et surtout le long de la rivière Harrington. Des empreintes de pieds d'amphibies ont été trouvées en quantité à Parrsborough, près de la baie de l'Ouest (*West Bay*), au nord-ouest de l'île aux Perdrix (*Partridge Island*), et le long de la rivière Harrington. Ces empreintes sont rapportables aux genres *Hylopus* et *Sauropus*. D'après les témoignages paléontologiques recueillis dans les roches en question sur le Bassin des Mines, je suis maintenant convaincu que ces roches devraient être rapportées au système carbonifère. Comme je le signalais en faisant le rapport de mes travaux, l'année dernière, ces mêmes roches, dans d'autres parties de la province, renferment une faune et une flore qui ont certainement un facies carbonifère. La raison sur laquelle on s'était basé pour rapporter ces roches au système dévonien, c'est qu'elles appartenaient au même horizon que les couches de fougères de Lancaster, Nouveau-Brunswick, mais on peut dire que celles-ci, à leur tour, contiennent un assemblage semblable d'empreintes ayant un facies incontestablement carbonifère. A quelque horizon que l'on rapporte les plantes de Lancaster, les roches de la rivière Harrington, de Riversdale et d'Union, et peut-être celles de la formation d'Horton, doivent aussi y être rapportées, paraîtrait-il.

Rive nord du Bassin des Mines.

Age des roches.

" Relativement aux résultats généraux de ce problème dévono-carbonifère, à un point de vue paléontologique, il paraîtrait, en examinant de nouveau l'importance et la quantité des témoignages fournis par les fossiles recueillis durant les trois dernières campagnes, qu'en ce qui concerne les faunes, elles indiquent évidemment un facies carbonifère. Ces faunes comprennent :—

Témoignages paléontologiques.

" *Insectes.*—Les débris d'une grande aile d'un des névroptères ont été soumis au professeur Charles Brongniart, qui dit qu'elle est rapportable à un genre carbonifère bien connu.

" *Phyllopodes.*—L'existence d'exemplaires typiques des genres *Leaia*, *Estheria* et des genres alliés de phyllopodes, lesquels sont reconnus dans tout le monde comme carbonifères, indiquent aussi l'âge carbonifère des roches du Canada d'où l'on a recueilli les fossiles ci-dessus mentionnés.

" *Xiphosures.*—Cette sous-classe de crustacés est représentée dans mes collections par trois échantillons, petits, mais éminemment caractéristiques, appartenant au genre *Prestwichia*—un protolimuloïde, ordinairement rapporté au système carbonifère.

" *Podophthalmes.*—Cette sous-classe de crustacés est représentée par de nombreux exemplaires d'un genre allié à *Anthrapalæmon* du terrain houiller, mais non encore décrit.

" *Amphibies.*—De nombreuses traces, empreintes de pieds, etc., de très gros reptiles dont les pieds de derrière au moins étaient pourvus de cinq doigts, se trouvent dans la collection. Quelques-uns de ces reptiles sont rapportables au genre *Sauropus* de Lea, d'autres au genre *Hylopus* de sir J. Wm Dawson, dont *H. Logani*, représenté dans la collection à Ottawa, est le type. Toutes les espèces de *Sauropus*, provenant de l'Amérique du Nord, antérieurement décrites, sont placées dans la formation houillère.

" *Lamellibranches.*—De nombreux exemplaires se voient dans les collections tirées des roches à l'étude, lesquelles sont clairement rapportables au genre *Anthracomya*, Salter, (*Naiadites*, Dn.), genre qui caractérise aussi des zones ou horizons distincts du carbonifère, et qui se rattache de près à des formes que l'on sait se rencontrer dans la formation incontestablement carbonifère des bassins houillers de Sydney, Pictou et Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse.

Résumé.

" D'après les témoignages obtenus jusqu'ici, il paraîtrait que dans la Nouvelle-Ecosse, la période carbonifère a commencé lorsque l'eau était basse, produisant les argiles schisteuses, les grès, les pierres de vase, les marnes, et les grès meuliers des séries de Riversdale et d'Union. Le caractère fréquemment ridé et de littoral de ces couches paraît indiquer de rapides submersions à l'époque des dépôts, et explique leur grande épaisseur. La faune et la flore de ces séries, en ce qui a trait aux genres, sont rattachées de près à celles qui caractérisent la formation supérieure d'argiles schisteuses et de grès, laquelle en est séparée par le calcaire carbonifère marin. La similitude, à mon avis, est si étroite, qu'elle montre que toutes les différentes formations devraient être réunies dans la chronologie géologique comme parties du système carbonifère.

" De nouvelles recherches ont été faites dans le comté d'Antigonish, au ruisseau McAra et dans la région du lac Lochaber, où l'on a recueilli d'intéressantes séries de fossiles.

Couches à ossements, comté d'Antigonish, N.-E.

" Les couches à ossements du ruisseau McAra, renfermant des débris de crustacés et de poissons, ont été examinées, et l'on a recueilli de nouveaux exemplaires d'un *Pteraspis* qui paraît nouveau (le genre ayant été reconnu par le Dr A. S. Woodward), et des fragments d'espèces céphalaspidiennes et acanthodiennes, outre des traces de *Pterygotus*. L'existence de *Pteraspis* et de *Pterygotus* indiquent que les couches qui se voient au ruisseau McAra, en amont et en aval de la

route postale, sont rapportables au sommet du système silurien ou à la partie la plus basse du dévonien.

" M. L. M. Lambe présente le rapport suivant :— Travaux de M. L. M. Lambe.

" La révision des coraux zoanthaires, dont mention a été faite dans le compte-rendu sommaire de 1897, a été continuée pendant les premiers mois de l'année dernière. Des progrès considérables ont été faits dans ces travaux. Les deux groupes des *Zoanthaires* aujourd'hui à l'étude, savoir, l'*Aporosa* et la *Rugosa*, comprennent huit familles connues pour se rencontrer dans les roches paléozoïques du Canada et sont représentés par vingt-six genres, formant plus de cent espèces. De ces espèces, toutes, sauf dix-neuf, ont été jusqu'ici revisées. Une attention spéciale a été portée à la structure intérieure des coraux, et tous les éléments que nous avons pu nous procurer ont été examinés avec soin. Je suis très obligé au professeur H. Alleyne Nicholson, qui a eu la bonté de me prêter, pour les examiner, un certain nombre des échantillons types et des plaques minces dont il s'est servi pour préparer ses deux rapports sur la paléontologie de l'Ontario, 1874 et 1875. Je dois aussi des remerciements à sir J. Wm Dawson, pour avoir mis à ma disposition quelques échantillons types provenant de la formation carbonifère inférieure de la Nouvelle-Ecosse, la propriété du musée Redpath, université McGill, Montréal.

Coraux paléozoïques.

" Dans le cours de l'année dernière, la collection d'éponges marines récentes, venant des côtes de l'Atlantique et de celles du Pacifique, a été mise dans des vases convenables, et tous les échantillons ont été étiquetés de nouveau. Une petite série d'éponges recueillies dans la mer de Behring par le D[r] Leonard Stejneger, a aussi été examinée, et les échantillons déterminés pour la *Smithsonian Institution* de Washington.

Eponges marines récentes.

" Des dessins de plusieurs fossiles venant de la formation d'Hamilton, ont été faits pour les planches XLVIII, XLIX et L, illustrant la partie V, volume I, des *Contributions to Canadian Palæontology.*

" Pour me conformer à des instructions me demandant de faire d'autres collections de fossiles tirés des roches crétacées, qui affleurent le long de la rivière la Biche (*Red Deer River*), Alberta, j'ai quitté Ottawa pour le Nord-Ouest au commencement de juillet. Pendant la campagne de 1897, j'avais fait des collections dans les affleurements de roches sur la rivière la Biche, depuis le village de Red-Deer jusqu'au cañon de Dead-Lodge, distance d'environ deux cents milles, sur laquelle les formations de Laramie, de Pierre et de la rivière des Gros-Ventres (*Belly River*) affleurent successivement. Les travaux de l'été dernier, cependant, ont été limités à l'étendue des 'mauvaises terres' située entre l'embouchure de la crique aux Baies (*Berry Creek*) et le cañon de

District de la rivière la Biche, Alberta.

Dead-Lodge, où l'on avait trouvé que l'on pouvait obtenir de bons résultats, le but principal des travaux étant de faire une recherche complète de dinosauriens et autres débris organiques, dans les roches de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres. Medicine-Hat fut choisi comme point de départ. De cet endroit, où je me suis procuré des provisions et où j'ai engagé deux hommes, j'ai atteint la rivière la Biche en wagon dans la soirée du 24 juillet, et dressé ma tente vis-à-vis de l'embouchure de la crique aux Baies. Ici, les 'mauvaises terres' longent la rivière pendant sept ou huit milles, s'étendant de chaque côté sur une distance de trois à quatre milles de ses berges, et formant une superficie presque circulaire, à travers le centre de laquelle passe la rivière. Je m'étais proposé de suivre la rivière de chaque côté en descendant, en campant à des endroits commodes, afin de recueillir plus facilement les fossiles, mais j'ai vu que, sur le côté sud-ouest, des cours d'eau à sec permettaient de passer en voiture seulement sur une distance d'un mille et demi à deux milles environ, tandis que sur le côté opposé, le caractère accidenté du terrain empêchait d'avancer autrement qu'à pied. Un mois a été consacré à examiner les buttes innombrables et le labyrinthe de profondes coulées, ayant passé une quinzaine de jours de chaque côté de la rivière. La pesanteur des plus gros ossements et la distance qui nous séparait du camp lorsque nous les avons trouvés, ont eu l'effet de rendre la collection beaucoup plus difficile, car nous avons dû les transporter au camp sur un brancard improvisé, souvent pendant quelques milles, et sur un terrain extrêmement raboteux. Des fossiles recueillis, les débris de dinosauriens et ceux de tortues prédominaient par le nombre, les débris de poissons et ceux de crocodiles étant très rares, ainsi que les feuilles fossiles, bien que le bois silicifié, avec conservation parfaite de sa structure, fût partout abondant.

Mauvaises terres.

Collections faites.

"Les matériaux recueillis dans le cours de l'été dernier, ainsi que ceux trouvés en 1897, fournissent une large représentation des fossiles vertébrés et des débris de plantes des formations de Laramie, de Pierre, de Fox-Hill et de la Rivière-des-Gros-Ventres, dans le district de la rivière la Biche. Le nombre de fossiles de beaucoup le plus grand, toutefois, a été tiré des couches de la Rivière-des-Gros-Ventres, et ces fossiles sont spécialement intéressants en ce qu'ils représentent une faune terrestre séparée de celle de Laramie par les épaisses couches marines de la formation de Pierre.

"Il faudra faire une étude soigneuse de la collection avant de pouvoir en préparer un rapport, mais un examen préliminaire permet de rapporter quelques-uns des débris, avec un degré raisonnable de certitude, à des genres ou même des espèces déjà décrites. On croit que beaucoup de ces restes représentent de nouvelles formes.

" Les principaux échantillons de la collection appartiennent à la classe des *Reptiles*, et représentent les trois ordres : *Chéloniens*, *Crocodiliens* et *Dinosauriens*. Les débris du dernier ordre sont de beaucoup plus nombreux que ceux des deux autres et forment la plus grande partie de la collection.

" Prenant d'abord les fossiles provenant de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres, l'on peut en faire l'énumération provisoire suivante :— Débris de reptiles provenant de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres.

1. *Chéloniens :—*

   Fragments de la carapace et du plastron de *Plastomenus coalescens*, Cope.*

2. *Crocodiliens :—*

   Parties des branches des mandibules d'une espèce de *Bottosaurus*, Agassiz.

3. *Dinosauriens :—*

   a. Nombreux os maxillaires et branches de mandibules, et quelques-uns des principaux os de *Trachodon mirabilis* †, Leidy.
   b. Un os maxillaire avec dents, une dent séparée et une branche droite d'une espèce de *Triceratops* ‡, Marsh.
   c. Dents séparées et phalanges terminales de *Lœlaps incrassatus* ||, Cope.
   d. La partie supérieure du crâne d'une espèce de *Nodosaurus*, Marsh.

" On peut dire spécialement ce qui suit sur les débris rapportés à *Plastomenus coalescens*, espèce décrite par Cope, d'après des fragments recueillis par le Dr G. M. Dawson dans le crétacé de Fort-Union (Laramie), dans les 'mauvaises terres,' au sud de la montagne des Bois (*Wood mountain*), Assiniboïa :— Restes de tortues.

" Une plaque costale, la surface ornée de trous peu profonds, séparés par des arêtes réticulées distinctes. Elle a dix pouces de longueur, et l'épaisseur moyenne en est entre cinq et six lignes ; elle est large de deux pouces à son extrémité interne, et de quatre pouces à son extrémité externe, où elle se termine en un mince bord taillé en biseau. Plastomenus.

* Rapport sur la géologie et les ressources du quarante-neuvième parallèle, par G. M. Dawson, 1875, annexe B, p. 337.

† Procès-verbaux de l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie, vol. VIII, p. 72, 1856.

‡ *American Journal of Science and Arts*, vol. XXXVIII, 1889, p. 173 ; aussi, Seizième rapport annuel de la Commission géologique des Etats-Unis, 1896.

|| Procès-verbaux de l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie, octobre 1876, et décembre 1876, p. 340.

" Un gros fragment d'environ seize pouces de largeur et de treize pouces de longueur de l'extrémité antérieure d'un plastron, dont la largeur entière, lorsque ce plastron était intact, était d'au moins deux pieds. Il expose de profondes marques suturales définies, est sculpté de la même manière que la plaque costale, et les contours en sont arrondis sur le devant et profondément concaves de chaque côté. Il a à peu près quatre pouces d'épaisseur dans la partie centrale, et un pouce et quart environ d'épaisseur au bord. M. R. G. McConnell, en 1882, s'est aussi procuré des fragments du plastron de cette espèce dans les couches de la Rivière-des-Gros-Ventres, dans ce district. Selon Lydekker,* le genre *Plastomenus*, de Cope, n'est pas, à proprement parler, distinct du *Trionyx* de Geoffroy.

" Outre ce qui précède, il y a des parties marginales de deux extrémités d'un seul plastron de la même espèce, des fragments d'écailles qui représentent peut-être une autre espèce, et des vertèbres, des phalanges terminales, et un grand nombre d'autres ossements de l'enveloppe de tortues.

Débris de crocodiliens.

" Les débris de crocodiliens consistent en quelques petites plaques oblongues ou ovales profondément creusées, non articulées en apparence, et en fragments de mandibules. L'échantillon le plus parfait des dernières comprend la partie antérieure, de cinq pouces et demi de longueur, de la branche gauche d'une mandibule avec la symphyse, exposant seize alvéoles indiquant la place des dents, dont on voit encore les racines dans quelques cas.

" Cope a décrit une espèce, *Bottosaurus perrugosus*,† provenant de Fort-Union (Laramie), groupe du Colorado, se basant sur des portions de mâchoires qui ressemblent fortement à celles trouvées à la rivière la Biche. Zittel place ce genre avec les *Alligatoridæ*, famille à laquelle il rapporte aussi les genres *Diplocynodon*, Pomel, et *Alligator*, Cuvier, le dernier étant un genre vivant.

Débris de dinosauriens.

"Les dinosauriens sont représentés par des parties séparées bien conservées de mâchoires, d'intérieurs de cornes et des plaques osseuses (quelques-unes fort grandes), de vertèbres, de côtes, un sacrum complet et de parties de sacrums, des os de membres, dont le plus gros est un fémur de quatre pieds de longueur, et un grand nombre d'autres os.

Genres représentés.

" Le plus grand nombre d'os maxillaires et de branches distinctes de mandibules, dans quelques-unes desquelles les dents sont admirable-

---

* *Manual of Palæntology*, par H. Alleyne Nicholson et Richard Lydekker, troisième édition, 1899, vol. II, p. 118.

† *The Vertebrata of the Cretaceous Formations of the West.* (Les vertébrés des formations crétacées de l'Ouest.) Rapp. Com. géologique des territoires des E.-U., vol. II, 1875.

ment conservées, sont rapportables au genre *Trachodon* (*Hadrosaurus*), Leidy, et probablement aussi à l'espèce primitive du genre *Trachodon mirabilis*, Leidy,* des couches du crétacé supérieur du Nébraska, E.-U. (Rivière-Judith ou Laramie). Ce genre et cette espèce ont été déterminés d'après des échantillons de dents découvertes par le Dr F. V. Hayden, dans les mauvaises terres de la rivière Judith, Nébraska. Les genres *Diclonius*, Cope, et avec moins de certitude, *Thespesius*, Leidy, sont considérés par quelques auteurs comme synonymes du genre précédent. *Cionodon*, Cope, et *Claosaurus*, Marsh, sont deux autres genres appartenant au crétacé supérieur, intimement alliés au *Trachodon* et ayant les mêmes caractères de dentition.

" Sur une superficie de douze pieds carrés, l'on a découvert un certain nombre d'ossements représentant sans aucun doute les débris d'un seul individu. Ce sont les suivants :—

Débris de *Trachodon*.

" Une patte de devant presque entière, représentée par un humérus (de deux pieds quatre pouces de longueur), un cubitus et un radius (ayant chacun environ deux pieds quatre pouces de longueur), un métacarpe (d'un pied de longueur), des phalanges et des phalanges terminales (de trois à quatre pouces de largeur), trouvés ensemble dans leur ordre relatif naturel et indiquant un individu de grande taille. Avec ces ossements, se trouvaient une côte (de trois pieds six pouces de longueur), des portions de vertèbres et des fragments de mâchoire portant des dents du type *Trachodon*, ainsi que des parties des tendons de la région dorsale médiane ossifiés et ayant l'aspect de baguettes, ressemblant à ceux mentionnés et représentés par Marsh dans sa description de *Claosaurus annecteus*† du crétacé supérieur du Wyoming. Avec les précédents, l'on a rencontré d'autres ossements, savoir, un second humérus, plusieurs côtes, des vertèbres et quelques-uns des gros os des pattes de derrière, mais il a été impossible de les enlever, car ils étaient pulvérulents. Les caractères des dents donnent l'idée d'un individu qui appartient probablement à l'espèce *Trachodon mirabilis*, ou qui s'y rattache de près. L'humérus, le cubitus et le radius ont une forte ressemblance avec des os correspondants de *Trachodon Foulkei*, Leidy, espèce provenant du crétacé supérieur du New-Jersey, étroitement alliée à la forme occidentale.

Triceratops.

" La seconde espèce de dinosauriens herbivores est représentée par un os maxillaire gauche bien conservé, avec dents à leur place. A

* Procès-verbaux de l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie, vol. VIII, p. 72, 1856.

† D'abord décrit en 1890, d'après un échantillon recueilli par le professeur Marsh en 1872 dans le crétacé du Kansas, et mentionné au long dans le Seizième rapport annuel de la Commission géologique des Etats-Unis, partie I, 1896.

cela, on peut rattacher, comme appartenant probablement au moins au genre, une branche droite presque complète de mandibule, de seize pouces de longueur, sans dents dans les alvéoles, et une dent séparée ayant deux racines. Ces échantillons sont probablement rapportables à l'un des genres des cératopsides, et à en juger par les dents, très probablement au genre *Triceratops*, Marsh* (que l'on dit être synonyme d'*Agathaumas*, Cope).

Lælaps.

" Une troisième espèce de dinosauriens de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres, est représentée par des dents et des phalanges terminales, qui sont rapportables à l'espèce carnivore *Lælaps incrassatus*, Cope.

" Prenant en considération la prédominance, dans les affleurements de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres, sur la rivière la Biche, de débris incontestables de *Trachodon*, et la rareté de ceux qui représentent d'autres genres, l'on croit que la majorité des plus gros ossements trouvés dans ce district, séparément ou par deux et trois, sont rapportables à l'espèce *Trachodon.* Parmi les plus gros os de la collection se trouvent les suivants :—Un sacrum complet, de deux pieds sept pouces de longueur et de dix-sept pouces de largeur dans sa partie la plus large, ayant neuf vertèbres coossifiées, et les deux bouts d'un second sacrum qui avait trois pieds de longueur et était complet, mais dont on n'a recueilli que les bouts, à cause de la fragilité de l'échantillon. Un certain nombre de fémurs, dont le plus grand a un peu plus de quatre pieds de longueur, plusieurs tibias, dont deux ont trois pieds et demi de longueur, un ilion et une vertèbre caudale biconcave complète, ressemblant tous beaucoup aux os correspondants du *Trachodon Foulkei*, Leidy.

" Il y a aussi beaucoup de vertèbres, une omoplate, et un grand nombre d'autres os qui n'ont pas encore été déterminés d'une manière définitive.

Cœurs de cornes.

" Plusieurs cœurs ou intérieurs de cornes et des plaques osseuses de dimensions et de formes diverses, débris d'une enveloppe protectrice, ont un intérêt particulier. Avec un cœur de corne ayant un pied de longueur et entre quatre et cinq pouces de diamètre à la base, auquel une petite portion du crâne reste attachée, ont été trouvés des parties d'un os maxillaire avec des dents du type *Trachodon.* A en juger par le manque de symétrie bilatérale dans cet intérieur de corne, il est raisonnable de supposer que deux cornes, une de chaque côté de la ligne médiane de la tête, partaient en montant du sommet du crâne ; aussi, vu l'association de dents de ce type avec l'intérieur de corne, il

* Procès-verbaux de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie pour 1858, vol. x, p. 213.

paraîtrait que l'espèce de *Trachodon* ici représentée, (peut-être *T. mirabilis*, Leidy,) que l'on supposait, ainsi que ses alliés, dépourvue de cornes, en avait de très développées et de formidables. La plus grande enveloppe dermique (?), d'un pied cinq pouces de longueur, de sept pouces de largeur et de sept pouces d'épaisseur, consiste en une base massive asymétrique qui se prolonge en avant en une forte épine très pointue dirigée légèrement vers un côté.

"Un os mince de trois pieds sept pouces de longueur, que l'on suppose être un ischion, est très semblable par sa dimension et ses proportions générales à l'os correspondant de *Claosaurus annectens* représenté par Marsh (*op. cit.*)

"Un échantillon qui paraît être la partie supérieure du crâne d'un dinosaurien a été trouvé à l'embouchure de la crique aux Baies, et avec cet échantillon, se trouvaient un certain nombre de grandes plaques fortement carénées, qui faisaient évidemment partie d'une armure dermique. Il mesure dix pouces de longueur sur neuf pouces de largeur, et le dessus et les côtés en sont couverts de plaques osseuses plates. Les plaques dermiques ont environ six pouces de longueur et trois pouces et demi de hauteur, chacune étant creusée en arrière probablement pour la réception du bord antérieur de la plaque qui suivait immédiatement. Le dinosaurien représenté par ces débris était peut-être un échantillon crétacé du genre *Scelidosaurus*, et peut-être allié de près à *S. Harrisonii*, Owen, du jurassique d'Angleterre. Les surfaces des plaques osseuses qui recouvrent l'échantillon de la rivière la Biche, exposent des marques semblables à celles observées par Marsh et décrites par lui comme caractéristiques des petits os de *Nodosaurus textilis*,* espèces crétacée d'un genre de *Stegosauria* rattaché à *Scelidosaurus*.

Armure de la tête.

"Les échantillons les plus importants provenant de la formation de Laramie consistent presque entièrement en débris de dinosauriens, et sont plus fragmentaires et moins nombreux que ceux qui proviennent des couches de la Rivière-des-Gros-Ventres.

Débris de reptiles provenant de la formation de Laramie.

"L'ordre des chéloniens n'est pas représenté parmi les échantillons tirés de la rivière la Biche, mais en 1881 le Dr G. M. Dawson a recueilli dans les affleurements des couches de la crique des Saules (*Willow Creek*), Laramie, sur la rivière du Vieux (*Old-man River*), Alberta, des fragments d'un plastron qui sont apparemment de la même espèce que les échantillons appartenant à la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres de la rivière la Biche, rapportés ci-dessus à *Plastomenus coalescens*, Cope.

---

* *Vide* Seizième rapp. annuel, Comm. géol. des E.-U., partie I, p. 225, pl. LXXV, figure 5.

"Aucun débris de crocodiliens n'a été trouvé dans les roches de cette formation.

Débris de dinosauriens.

"Les ossements recueillis en 1897 comprennent, outre des vertèbres et quelques fémurs et tibias brisés, un très gros tibia, de quatre pieds de longueur, et le distal ou bout inférieur d'un fémur, lequel, à en juger par sa largeur (seize pouces) a dû avoir une longueur d'à peu près cinq pieds. On croit que la plupart de ces ossements appartiennent à *Trachodon mirabilis*, vu leur ressemblance sous le rapport de la structure aux ossements correspondants des couches de la Rivière-des-Gros-Ventres.

"Des fragments de mâchoires de *Trachodon mirabilis*, avec dents dans leurs alvéoles, ont été recueillis par M. T. C. Weston, en 1881, sur la rivière la Biche, rang XXI, township 32, à l'ouest du quatrième méridien principal.

"En 1882, M. R. G. McConnell a trouvé un fémur de trois pieds dix pouces de longueur, dans le Laramie de Scabby-Butte, Alberta. Il paraît aussi être rapportable à *Trachodon mirabilis*.

"Avant 1897, la collection de débris de dinosauriens venant des couches du Laramie de la rivière la Biche était composée d'un crâne de *Lœlaps incrassatus*, Cope, recueilli par M. J. B. Tyrrell en 1884 sur la berge occidentale de la crique des Buttes-du-Genou (*Knee Hills Creek*), à trois milles environ de son embouchure, et d'une mâchoire de la même espèce trouvée par M. Weston en 1889 sur la berge orientale de la rivière la Biche, à un endroit situé à environ 21 milles en amont de la crique des Buttes-du-Genou. Ces échantillons ont été soumis pour examen au professeur Cope,* qui les a rapportés à son espèce décrite en 1876,† d'après des dents tirées de la formation de Fort-Union (Laramie) du Montana, et décrit plus amplement la même année d'après un os dentaire provenant de la même région.

Comparaison de faunes.

"En comparant les débris de reptiles pris dans les couches de la Rivière-des-Gros-Ventres, avec ceux du terrain de Laramie, il paraîtrait qu'il y a probablement trois espèces communes aux deux formations:—*Plastomenus coalescens*, *Trachodon mirabilis* et *Lœlaps incrassatus*, et, aussi, que ces espèces sont les trois formes le plus abondamment représentées dans la collection. Les débris de *Plastomenus coalescens* paraissent ne pas être rares dans les deux formations, ceux de *Trachodon mirabilis* sont abondantes dans les roches de la Rivière-des-Gros-Ventres, mais ne se rencontrent pas souvent dans le Laramie, tandis c'est le contraire pour ceux de *Lœlaps incrassatus*.

---

* Du crâne du dinosaurien *Lœlaps incrassatus* Cope, *American Philosophical Society* (Société Philosophique Américaine), vol. XXX, 28 mai 1892.

† Procès-verbaux de l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie pour octobre 1876, p. 248, et décembre 1876, p. 340.

" En terminant son rapport sur ' Les invertébrés du Laramie et des roches crétacées du voisinage des rivières aux Arcs et des Gros-Ventres, et des localités voisines dans les territoires du Nord-Ouest,' * M. Whiteaves dit que, d'après lui, ' la faune invertébrée de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres paraît être essentiellement la même que celle du Laramie des Etats-Unis et du Canada, à moins que l'on ait confondu plus d'une seule formation sous ce dernier nom.' Cette expression d'opinion est corroborée jusqu'à un certain point par une révision préliminaire des faunes vertébrées des mêmes formations.

" Vers la fin de septembre, une visite a été faite à Muirkirk, Ontario, d'où l'on avait fait savoir au département que des débris fossiles d'éléphants avaient été découverts dans cette localité. On a reconnu que les ossements étaient ceux d'un mammouth, et on les a achetés. On a pris des notes sur les circonstances qui ont accompagné la découverte des ossements, sur leur position relativement aux dépôts où ils ont été trouvés, et sur les caractères physiques du terrain environnant."

Débris de mammouth dans l'Ontario.

Ci-suit une liste d'échantillons recueillis par des employés de la Commission, ou reçus d'eux, durant l'année 1898 :—

Augmentation des collections du musée.

Dr R. Bell :—

Environ trente fossiles, provenant du drift de la rive nord du lac Supérieur à Michipicoton.

J. B. Tyrrell :—

A peu près une douzaine de morceaux d'ardoise avec des fragments de fucoïdes (*Bithotrephis ?*) provenant de sept milles au nord du poste de Dalton, rivière Unahini, district du Yukon.

Douze échantillons de plantes crétacées, provenant de la rivière Nordenskiöld, district du Yukon.

Echantillons de bois fossile, provenant de la rivière Alsek, district du Yukon.

Série d'œufs du ptarmigan des rochers, provenant du sommet du défilé de Chilkat.

Wm McInnes :—

Crâne d'ours noir (*Ursus Americanus*), provenant du district de la rivière la Pluie, Ont.

Racloir en os, provenant du lac Mameigwess, dans le même district.

Environ quarante morceaux de poterie indienne recueillis par M. A. Boyer, au pied des rapides du Long-Sault, du côté canadien.

---

* *Contributions to Canadian Palæontology*, vol. I, p. 89, 1885.

Dr H. M. Ami :—

Un grand nombre de fossiles, provenant des roches paléozoïques des comtés de King, Hants, Colchester, Cumberland, Annapolis et Antigonish, N.-E., et du voisinage de la baie de Courtney, N.-B. Parmi ces fossiles, il y a une série d'empreintes de pieds de reptiles et autres, rapportables aux genres *Sauropus* et *Hylopus*, tirées de la formation d'Horton du comté de King et des argiles schisteuses de l'étage de Riversdale, dans les comtés de Colchester et de Cumberland.

Environ 200 fossiles siluriens, provenant de diverses localités dans la Grande-Ile Manitouline, lac Huron.

Une petite collection d'invertébrés marins, provenant des rives de la rivière Avon, près de l'escarpement qu'il y a au phare d'Horton, Nouvelle-Ecosse.

Crâne de renard rouge, provenant de l'île Manitouline, Ont.

L. M. Lambe :—

Une grande collection de débris de dinosauriens, de tortues et de crocodiliens, provenant de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres sur la rivière la Biche, dans le voisinage de la crique aux Baies. Elle comprend aussi quelques débris de poissons et de plantes.

A. E. Barlow :—

Série d'œufs de huard *(Urinator imber)*, provenant du lac aux Huards, comté de Peterborough, Ont.

Trois pointes de flèches en silex, provenant de la baie Blackfish, lac Kaminiskeg, comté de Renfrew, Ont.

J. McEvoy :—

198 échantillons de fossiles, provenant des roches dévoniennes, carbonifères et de Laramie qui se trouvent en différentes localités dans les Montagnes-Rocheuses, à l'ouest d'Edmonton.

Nombre de peaux de petits mammifères, quelques dépouilles d'oiseaux et une série d'œufs du solitaire de Townsend, recueillies par W. Spreadborough dans les Montagnes-Rocheuses, à l'ouest d'Edmonton.

D. B. Dowling :—

Variété blanchâtre du lièvre américain *(Lepus Américanus)*.

Un corail fossile (*Diphyphyllum*), provenant du drift de la rive nord du lac Népigon.

W. J. Wilson :—

Environ 250 échantillons de fossiles siluriens, provenant des roches siluriennes qu'il y a à six milles au nord de la station de Canterbury, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le comté de Carleton, N.-B.

Professeur L. W. Bailey :—

Trois petites collections de fossiles, provenant des roches paléozoïques qui se trouvent dans différentes localités au Nouveau-Brunswick.

Les additions faites durant l'année 1898 aux collections paléontologiques, zoologiques et ethnologiques, et provenant d'autres sources' sont comme il suit :—

Offerts au musée :—

(A.—*Paléontologie.*)

Colonel C. C. Grant, Hamilton, Ont.:—

105 échantillons de fossiles tirés des roches cambro-siluriennes, siluriennes et dévoniennes d'Ontario.

Musée National des E.-U., Washington, D. C.:—

Quatre échantillons de *Chonetes vicina* (Castelneau), et un exemplaire de *Favosites Alpenensis*, Winchell, provenant de la formation d'Hamilton d'Ontario.

G. Kernahan, Thedford, Ont :—

Trente-cinq échantillons de dix espèces de fossiles, provenant de la formation d'Hamilton d'Ontario.

B. E. Walker, Toronto, Ont :—

Echantillon d'une grande espèce de *Trochoceras*, provenant du calcaire cornifère de St. Marys, Ont.

F. W. Wilkins, Norwood, Ont.:—

Echantillon d'*Asaphus* (*Isotelus*) *maximus*, (ou *gigas*), provenant du calcaire Galena-Trenton à Cat-Head, lac Winnipeg; et un échantillon de *Corbicula occidentalis*, provenant des dépôts de Laramie de l'Alberta.

(B.—*Zoologie*).

Musée National des E.-U., Washington, D.C.:—

Echantillon d'une éponge calcarifère rare (*Grantia monstruosa*, Breitfuss), provenant de l'île du Cuivre (*Copper Island*), îles du Commandant (*Commander Islands*).

Commandant Wakeman, Ottawa :—

Nombre d'invertébrés marins venant de la baie d'Hudson, recueillis par les membres de l'expédition du *Diana.*

Richard Shillington, City-View, près Ottawa :—

Série de quatre œufs de pie-grièche, trouvés près d'Ottawa.

F White, contrôleur de la police à cheval du N.-O., Ottawa :—

Tête de bison des bois, de près du lac Athabasca.

John Fannin, Musée provincial, Victoria, C.-B. :—

Série de cinq œufs de moineau de Gambel (*Zonotrichia Gambeli*), provenant du parc Beacon-Hill, Victoria.

W. G. Paterson, Thedford. Ont. :—

Echantillon de la taupe à museau étoilée (*Condylura cristata*), non écorchée.

D. Lee Babbitt, Frédéricton, N.-B. :—

Variété noire de l'écureuil rouge, tué sur l'île Miscou.

Dr James Fletcher, Ottawa :—

Six écailles d'*Arianta Townsendiana,* venant d'une ferme à Salmon-Arm, lac Shuswap, C.-B.

W. E. Saunders, London, Ont. :—

Séries d'œufs de huit espèces d'oiseaux, venant de différentes localités de l'Ontario occidental.

L. M. Lambe, Ottawa :—

Crâne de bison américain, venant du lac des Vieilles-Femmes (*Old Wives Lake*), Ass.

(*C.—Ethnologie.*)

Département des Affaires des Sauvages :—

(De M. James Wilson, agent des sauvages à la réserve des Gens-du-Sang (*Blood Reserve*), T. N.-O.) :—

Sac de "poteau de médecine," par "Charcoal" avant son exécution ; il désirait qu'il fût "déposé dans un musée."

N. J. Slater, Ottawa :—

Vieille tête de hache en fer trouvée en creusant au lac Clair (*Clear Lake*), à dix milles en amont d'Eganville.

W. R. White, Pembroke, Ont. :—

Deux herminettes en cuivre trouvées en 1897 par des ouvriers creusant dans la cour de la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Pembroke.

W. H. Robson, Lethbridge, Alberta (par J. B. Tyrrell) :—

Marteau en pierre trouvé à Stonewall, Manitoba.

F. Dunn, Barry's-Bay, Ont. (par A. E. Barlow) :—

Morceau de poterie indienne et six herminettes ou racloirs en pierre, venant de l'île Welshman, Barry's-Bay.

P. Kelly, township de Carlow, Ont. (par A. E. Barlow) :—

Gouge en pierre venant du township de Carlow, comté d'Hastings, Ont.

Reçu en échange :—

D. W. McDonald, Edmonton, Alberta :—

Crâne de bœuf musqué, trouvé dans le toit d'un tunnel percé dans la berge septentrionale de la Saskatchewan, à un mille environ en aval d'Edmonton.

Achetés :—

(*A.—Paléontologie.*)

Débris d'un mammouth trouvés sur la terre de M. Charles Fletcher, à un mille et demi environ au nord-est de Muirkirk, Ontario, en 1895, comme suit : Mâchoire inférieure garnie de dents ; molaires supérieures avec parties de crâne ; portions des défenses ; quelques vertèbres et quelques côtes ; partie d'une omoplate, deux humérus, un cubitus et un radius, et tous les os des jambes de derrière, sauf quelques-uns des plus petits des pieds.

Une belle série d'échantillons de *Lituites undatus*, provenant du calcaire de la Rivière-Noire à la chute de la rivière Saint-Charles, à Lorette, P. Q.

Nombre de fossiles rares, provenant du calcaire de Lévis, à la Pointe-Lévis, P. Q.

Cinq fossiles rares, provenant de la formation d'Hamilton de l'Ontario.

Echantillons de quarante-cinq espèces de fossiles, tirés des roches cambriennes de Terreneuve, dont un grand nombre ont été récemment décrits et représentés par le Dr G. F. Mathew.

187 échantillons de plantes et d'insectes fossiles, dont quelques uns ne sont pas décrits, provenant des roches dévoniennes des *Fern Ledges*, près de Saint-Jean, N.B.

(*B.—Zoologie.*)

Milouin albinos ou presque albinos, du lac à l'Eau-Blanche (*White-water Lake*), Manitoba.

Chouette passerine ou nyctale d'Acadie (*Nyctala Acadica*), d'un plumage brun foncé et qui n'est pas tout à fait celui de l'adulte, provenant du confluent des rivières de l'Aveugle (*Blindman*) et de la Biche, Alberta.

Œufs de la grande mouette à dos noir et du pinson à gorge blanche, deux séries chacun, et œufs du moucherolle à flancs de couleur olive, du chardonneret des pins, du pinson des marais et de la fauvette Magnolia, une série chacun, venant de la Nouvelle-Ecosse.

Un œuf d'orfraie, venant de la Nouvelle-Ecosse, et un œuf blanc sans tache de pingouin, venant du Labrador.

(*C.—Ethnologie.*)

Quatre-vingt-quatorze objets de fabrication indienne, et trois crânes de sauvages, recueillis par le Dr C. F. Newcombe, dans les îles de la Reine-Charlotte.

C. Hill-Tout, Vancouver, C.B. :—

Pipe en pierre, provenant de Lytton.

HISTOIRE NATURELLE.

Le professeur J. Macoun présente le rapport suivant sur les travaux qu'il a accomplis lui-même, ou qui ont été exécutés sous sa direction immédiate :—

Travaux exécutés pendant l'hiver de 1898.

" Après avoir terminé mon dernier compte rendu sommaire, j'ai passé les mois d'hiver à préparer un catalogue des oiseaux aquatiques du Canada, lequel comprend des observations sur les habitudes de chaque espèce en ce qui concerne sa reproduction et sur sa distribution géographique, autant que la chose nous est connue. Les oiseaux de l'Alaska, du Groënland et de Terreneuve, ainsi que ceux du Canada même, ont été inclus afin de rendre ce catalogue aussi complet que possible.

" J'ai aussi consacré beaucoup de temps à coordonner les collections de cryptogames faites dans les Montagnes-Rocheuses dans le cours de l'été de 1897. Ce travail, avec la besogne régulière du bureau, m'a tenu complètement occupé jusqu'à une époque assez avancée du printemps.

" Mon travail sur les lichens du Canada a aussi été avancé d'un degré par les collections faites l'été précédent dans les Montagnes-Rocheuses, et je me suis demandé si les terres stériles de l'île du Cap-Breton ne produisaient pas de lichens qui relieraient ceux de Québec à ceux du Labrador.

" Conformément à vos instructions, je suis parti le premier juillet dernier pour l'île du Cap-Breton, afin de faire un examen de la flore de cette partie du Canada. Dans l'été de 1888, j'avais fait un examen de l'Ile du Prince-Edouard, qui m'avait donné une haute idée de ses richesses agricoles. Le travail de cette année m'a convaincu qu'en ce qui concerne l'agriculture, les ressources du Cap-Breton ont été très dépréciées. Pendant que j'étais sur l'île, je me suis rendu en voiture jusqu'à Margaree, Cape-North et Louisbourg, et j'ai fait en outre de nombreuses excursions de moindre importance. J'ai recueilli un nombre considérable d'échantillons en tous ces endroits. Le résultat de mes deux mois de travail a été que j'ai rapporté mille espèces de plantes, dont aucune n'indiquait un climat d'été sujet aux gelées. Explorations de 1898.

" J'avais beaucoup entendu parler des " terres stériles " de l'extrémité septentrionale de l'île, et je m'attendais à trouver sur ce plateau élevé beaucoup de plantes identiques à celles du Labrador, mais je n'en ai découvert aucune. Il est vrai qu'il y avait des petits lacs, des étangs, des marais, des fondrières et des roches nues, avec une végétation très variée, mais rien de plus arctique que ce que l'on pourrait trouver à trente milles d'Ottawa. Aucune plante boréale dans l'île du Cap-Breton.

" Le long de la côte nord, au port McNeill (*McNeill Harbour*), et à la baie Aspy, je m'attendais à trouver une végétation boréale, mais je n'en ai pas plus trouvé que sur les 'terres stériles.' N'étant pas encore satisfait, j'ai examiné la végétation sur l'île Boularderie, à Sydney-Nord et à Sydney-Sud, à la baie de Mira, à Louisbourg et dans son voisinage, et bien que toute la région qui environne Louisbourg fût enveloppée dans le brouillard, et donnât des preuves d'une humidité presque constante, cependant, la végétation boréale faisait défaut.

" Il y a trois ans, le Dr B. L. Robinson, conservateur de l'Herbier de Gray à Cambridge, Mass., a fait des collections considérables dans l'île de Terreneuve, le long de la ligne du nouveau chemin de fer. Une série de ces plantes a été offerte à notre herbier, et, elles aussi, indi- Climat de Terreneuve.

quent pour la partie méridionale de Terreneuve un climat beaucoup meilleur que celui qu'on lui a attribué généralement.

Agriculture dans l'île du Prince-Edouard.

" Lorsque j'ai fait mon examen de l'île du Prince-Edouard, il y a dix ans, la condition agricole de l'île n'était pas très brillante ; le sol, quoique bien cultivé en beaucoup d'endroits, était humide et non égoutté, et produisait de pauvres récoltes. On avait essayé de fabriquer du fromage, et l'on n'avait pas réussi, et un grand nombre de cultivateurs ne voyaient pas comment rendre leur condition meilleure. Depuis, l'on a amélioré beaucoup les anciennes méthodes, de grands progrès ont été faits dans la fabrication du fromage, et l'île du Prince-Edouard a aujourd'hui plus de 300 fromageries qui sont exploitées avec succès.

Agriculture dans l'île du Cap-Breton.

" L'agriculture est beaucoup plus en arrière aujourd'hui dans l'île du Cap-Breton qu'elle n'était il y a dix ans dans l'île du Prince-Edouard. Cependant, cela ne dépend pas du climat. Ses habitants ne sont pas des agriculteurs, et ils considèrent l'agriculture simplement comme l'accessoire de la pêche, qui rapportait autrefois beaucoup de bénéfices ; mais aujourd'hui, elle est trop incertaine pour que l'on en fasse la principale occupation. Les mines ont aussi enlevé beaucoup de bras à la terre. Dans toutes les parties de l'île où l'on tente de se livrer à la culture, j'ai vu de bonnes récoltes. L'avoine, le blé, l'orge et les pommes de terre étaient excellents, mais une grande partie du foin, qui était le principal produit, était de peu de valeur.

" A cause des inégalités de surface, il y a peu de champs unis, excepté dans les vallées de cours d'eau, et un système régulier de culture n'a été observé nulle part. Généralement, une ferme consiste en pâturages et en prairies, avec des morceaux d'avoine, d'orge ou de pommes de terre répandus çà et là, sans méthode aucune. Bien que la prairie qui se trouve à côté de l'avoine eût produit du foin médiocre, qui, dans beaucoup de cas, se composait principalement de marguerites œil-de-bœuf (*Chrysanthemum Leucanthemum*), l'avoine était toujours longue et l'épi en était bien fourni, ce qui prouvait que si le foin était de qualité médiocre, cela ne dépendait pas de la pauvreté du sol, mais du défaut de culture. Partout où j'ai été, il était malheureusement évident que l'agriculture était négligée dans l'île, et que les habitants croyaient que leur sol ne pouvait pas rivaliser avec celui d'autres pays, en ce qui a trait à la production d'aucune espèce de récoltes.

" J'ai trouvé une culture faite d'après de meilleures méthodes dans l'île Boularderie, mais même là, je n'ai vu nulle part de légumes ni de fruits. La chose la plus remarquable dans toute l'île était l'absence de jardins contenant des légumes, et, comme conséquence, l'absence de légumes sur la table. J'ai demandé dans beaucoup de localités pourquoi les cultivateurs ne récoltaient pas de légumes, et l'on m'a dit

qu'autrefois le poisson était échangé contre des légumes, mais la pêche ayant diminué, on ne pouvait plus obtenir de légumes.

Fruits, grains et légumes.

" Comme résultat de mes observations sur les routes déjà mentionnés, il paraît qu'il y a non seulement abondance d'humidité dans le sol et dans l'atmosphère, mais une chaleur d'été suffisante, le jour et la nuit, pour activer la végétation d'une manière extraordinaire en juillet et en août. Avec la permission de M. Alex. Graham Bell, qui possède 1,100 acres sur une pointe s'étendant dans le lac Bras-d'Or à Baddeck, j'ai fait un examen soigneux de sa terre et de ses jardins, et j'ai trouvé que c'était réellement une ferme modèle. Le blé, l'avoine, l'orge, les pommes de terre, et toute espèce de légumes, étaient magnifiques, le seul desideratum étant un meilleur drainage. Il y avait un beau verger avec des fruits en abondance, le seul inconvénient étant le trop grand développement du bois, fait qui se produit, autant que je l'ai vu, seulement dans la vallée de la Fraser, dans la Colombie-Britannique, où existe une température également uniforme et une atmospère également humide.

" A Baddeck, M. Blanchard a aussi un verger et un jardin, et bien que le sol ne soit ni bien égoutté ni bien soigné, la végétation et la production étaient merveilleuses. Mais bien qu'ils aient la ferme de M. Bell et le jardin de M. Blanchard pour modèles, les autres ne tentent guère d'améliorer leur mode de culture, et les jeunes gens continuent à émigrer dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre pour chercher des emplois inférieurs, tandis que les richesses naturelles de leur propre pays restent non développées.

" Toutefois, il n'est pas probable que cet état de choses dure beaucoup plus longtemps, car des voyageurs venant de diverses parties des Etats-Unis et du Canada commencent maintenant à connaître les ressources de la région.

Climat propre à la production des fruits.

" Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion d'étudier la végétation de presque chaque partie du Canada, et d'après la relation qui existe entre la flore et le climat, je puis très certainement prédire un grand avenir au Cap-Breton. Il y a un grand nombre d'années, j'ai passé quelque temps dans la vallée d'Annapolis, et je suis convaincu que la partie de l'île du Cap-Breton qui environne les lacs Bras-d'Or, est égale à la vallée d'Annapolis comme région propre à la production des fruits. Il ne m'appartient pas de dire pourquoi ses habitants ont ignoré pendant si longtemps les grands moyens dont ils disposaient et les ressources de leur pays, mais pour la fabrication du beurre et du fromage, et pour la production du bœuf, le Cap-Breton devrait dans chaque cas montrer d'aussi bons résultats que l'Ile du Prince-Edouard. Les pommes de terre qui, aujourd'hui, sont en grande partie importées

de l'Ile du Prince-Edouard, peuvent être cultivées aussi sûrement au Cap-Breton, et le même esprit d'entreprise produira aux deux endroits des résultats également bons.

" En ce qui concerne la production des fruits, je puis dire encore quelques mots. M. Blanchard, de Windsor, Nouvelle-Ecosse, grand producteur de fruits de la localité, était à une assemblée publique tenue à Baddeck au mois d'août dernier, à laquelle j'ai adressé la parole. A cette assemblée, j'ai prétendu que la région des lacs Bras-d'Or était aussi propre à la production des pommes que la vallée d'Annapolis. Après que j'eus fini de parler, M. Blanchard dit qu'il partageait mes opinions, et qu'il espérait vivre assez longtemps pour les voir justifiées par les faits.

Température uniforme.

" D'après M. Bell, le thermomètre en hiver ne descend jamais à plus de 10° au-dessous de zéro, et souvent le lac Bras-d'Or ne gèle pas avant la fin de janvier. Le printemps est tardif, mais comme les bourgeons ne se développent pas trop tôt, cela constitue réellement une protection contre les intempéries. La chaleur de l'été est tempérée par les eaux voisines, et en automne, elle est conservée par les eaux chaudes des lacs Bras-d'Or. Les districts de la rivière du Milieu (*Middle River*), du lac Ainslie, de Margaree, et beaucoup d'autres étendues plus petites, sont tout aussi fertiles que ceux spécialement mentionnés ci-dessus, mais l'avenir de tous sans exception dépend de la manière dont le peuple comprendra les ressources de son pays.

Distribution des arbres.

" La distribution des arbres forestiers est à peu près la même au Cap-Breton que celle que l'on voit ailleurs dans les provinces maritimes. L'épinette et le sapin croissent généralement l'un et l'autre sur les versants des collines et dans les endroits plats, mais dans tous les cas ils se trouvent sur un terrain où le sol est imperméable. Ces arbres forment le gros de la végétation forestière dans les environs de Baddeck, mais dans l'intérieur de l'île, et dans la péninsule septentrionale, il s'y mêle beaucoup de bouleau ; et le hêtre et l'érable, bien qu'ils ne soient pas aussi abondants, se trouvent aussi en quantité considérable. Les arbres en dernier lieu mentionnés viennent principalement sur des pentes rocheuses, ou sur un sol mieux égoutté que celui sur lequel croît le bouleau. Toutes les espèces d'arbres trouvées dans l'île étaient vigoureuses et dans aucun cas ne paraissaient hors de leur zone. Toutefois, lorsqu'une jeune pousse envahit des terrains défrichés, ces derniers se couvrent invariablement d'épinette et de sapin. Cela prouve la nécessité qu'il y a d'égoutter la terre pour la conserver dans un état de fertilité propre à la culture des grains. A moins que cela ne soit fait, l'on ne peut s'attendre à aucun succès.

" De gros chênes rouges magnifiques (*Quercus rubra*), bien qu'en petit nombre, ont été vus sur le côté nord de la montagne aux Boucanes (*Smoky Mountain*), à près de 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sur le plateau qui sépare Halfway-House de la baie Aspy, j'ai trouvé une belle étendue de vieille forêt, où le merisier blanc et l'érable à sucre forment une grande partie des arbres, et j'en ai vu beaucoup d'une forte dimension.

" Je dois dire deux mots du lac Bras-d'Or, ainsi que du Petit et du Gros Bras-d'Or. Vu le peu de largeur de ce dernier, l'eau de la mer ne peut guère avoir d'influence sur les lacs, de sorte qu'il y a un bassin intérieur rempli d'eau chaude durant l'été, ce qui garde jour et nuit les terres dont il est entouré enveloppées dans une atmosphère plus agréable que celle de toute autre localité que je connaisse. Le printemps avance lentement, mais l'air n'est pas froid, et la température ne s'élève pas très haut, de sorte qu'il y a là toutes les conditions nécessaires à la production des fruits qui exigent une température d'été assez basse. La végétation en juillet et en août est luxuriante, et le long automne sans chaleur ni gelées est tout à fait analogue à celui qui donne aux pommes d'Annapolis leur saveur agréable et la grande valeur qu'elles ont sur le marché. Climat.

" La douceur réelle du climat sera mieux comprise, quand l'on saura qu'entre autres arbustes tendres cultivés par le professeur Bell, les rhododendrons réussissent, et ne sont pas du tout endommagés pendant l'hiver. Ces arbres ne viennent pas bien dans l'Ontario, excepté dans la péninsule sud-ouest, et même là le succès n'en est pas certain.

" Dans le voisinage du port de Sainte-Anne (*St. Ann Harbour*) et à Louisbourg, j'ai recueilli certaines espèces de plantes qui paraissaient avoir été introduites pendant la période de l'occupation française. Parmi ces plantes se trouvent :—*Alopecurus pratensis* (phléole des prés français), *Angelica sylvestris*, *Senecis sylvatica* et *Scabiosa succisa*. Plantes importées.

" Avant d'aller au Cap-Breton, j'avais, comme beaucoup d'autres, une idée très erronée des 'terres stériles' de la partie septentrionale de l'île. Après avoir passé quelque temps dans le nord et sur le plateau, j'ai compris clairement ce qui produit ces terres stériles. Le long du pied de l'escarpement qui borde le plateau, le sous-sol est généralement imperméable, et, ici, l'épinette et le sapin occupent le terrain. La surface accidentée de l'escarpement est ordinairement couverte d'arbres à larges feuilles, tels que l'érable, le hêtre et le bouleau, parce qu'elle est bien égouttée.

" Les 'terres stériles' elles-mêmes sont appelées, d'après les fruits qu'elles produisent, terres stériles à bluets, terres stériles à chicoutée, Caractère de terres stériles.

etc., mais elles doivent toutes à la même cause les conditions où elles se trouvent. Le sol ne constitue qu'une couche légère, et d'une nature tourbeuse. A cause du caractère imperméable de la roche sous-jacente, toute l'eau qui tombe reste à la surface, produisant des marais ou tourbières, tandis que les niveaux ou penchants plus élevés peuvent être couverts de forêts humides ou sèches, ou dépourvus d'arbres ; dans ces cas, ce sont des 'terres stériles à bluets.' Les 'terres stériles à chicoutée' sont de grands marais couverts surtout de *Rubus chamæmorus* (la chicoutée), et de quelques arbrisseaux éricacés.

" La vérité de cet énoncé général est établie par les cours d'eau qui descendent du côté oriental. Ces cours d'eau coulent dans des chenaux creusés dans le granit, et il y a du sable blanc dans leurs lits et pas de boue ; cependant, toute l'eau qu'ils amènent est de couleur foncée, et n'est ni plus ni moins que l'excédent de l'eau du marais qui a passé par-dessus le bord des diverses dépressions situées à des niveaux supérieurs.

Vallons.

" Les 'vallons' sont les vallées de rivières, et le sol en est toujours bon, mais à l'époque des très hautes eaux, ils sont exposés à être inondés. Ici, l'orme américain (*Ulmus Americana*) atteint une grande dimension et donne à la région un caractère plus occidental que tout autre objet. Ici, aussi, se trouvent les meilleures fermes et les siéges futurs de l'industrie de la fabrication du fromage et du beurre, industrie qui, dans un avenir rapproché, enrichira certainement le Cap-Breton.

Collections d'histoire naturelle.

" Mon principal travail scientifique au Cap-Breton s'est naturellement rattaché à sa flore. Nombre d'espèces intéressantes ont été recueillies dans différentes parties de l'île, et quelques points nouveaux en ce qui concerne la distribution de cette flore, ont été mis en lumière. Une flore d'île est toujours intéressante, et le nombre d'espèces comparativement petit qui ont été distribuées généralement tend à prouver que la majorité des formes sont arrivées récemment, car plusieurs n'ont été trouvées que dans une ou deux localités.

" Dans les ravins du Gros-Vallon (*Big Intervale*), il y avait beaucoup de belles fougères, parmi lesquelles on remarquait la fougère mâle (*Aspidium Filix-mas*), et la fougère de Braun (*Aspidium aculeatum*, var. *Braunii*). Le Dr Geo. Lawson, il y a un grand nombre d'années, a trouvé la fougère mâle près du port Sainte-Anne et sur les versants de la montagne aux Boucanes, et ici aussi, l'auteur l'a trouvée en abondance. J'ai observé une autre découverte du Dr Lawson, *Potentilla Tormentilla*, à Port-Bevis, tout près de l'endroit où il a recueilli cette plante.

" J'ai pris des notes sur les oiseaux rencontrés durant l'été, mais je n'ai rapporté aucun échantillon.

Collections faites pendant l'automne.

" Dans les premiers jours de septembre, je suis revenu à Ottawa, et j'ai commencé immédiatement à recueillir et examiner les champignons du voisinage, travaillant fermement à cet examen jusqu'à ce qu'une forte gelée vint clore la campagne au commencement de novembre. Plus de 600 espèces ont été recueillies, et la grande majorité déterminées, mais il reste encore plusieurs formes non déterminées qui exigent de l'étude.

" Depuis la fin de la saison de collection, j'ai été occupé à déterminer les mousses, les hépatiques, les lichens et les champignons recueillis lorsque j'étais au Cap-Breton.

Travaux de l'aide.

" Mon aide, M. J. M. Macoun, est resté au bureau durant toute l'année, ses seuls travaux de collection ayant été faits dans le voisinage d'Ottawa. Il n'a fait aucune collection générale, ses travaux durant la saison étant restreints presque absolument aux deux genres *Viola* et *Carex*. Trois espèces de violettes nouvelles pour la science ont été découvertes près d'Ottawa ; en outre, une espèce qui n'avait pas encore été trouvée au Canada. Environ soixante-dix espèces de *Carex* ont été recueillis et reconnus.

Détermination d'échantillons.

" La besogne ordinaire de bureau augmente d'année en année, et le nombre d'échantillons envoyés pour détermination est devenu si considérable qu'on y consacre beaucoup de temps. De petites collections de quelques espèces viennent de toutes les parties du Canada, et pendant l'année, plusieurs collections comprenant de 100 à 300 espèces ont été déterminées. Les échantillons sont souvent loin d'être bons, et le temps passé à les déterminer est fréquemment disproportionné à la valeur des renseignements obtenus. Toutefois, je ne puis pas suggérer d'amélioration à la manière dont ces travaux sont exécutés aujourd'hui, car les collections de la plus mauvaise apparence procurent souvent des renseignements précieux en ce qui a trait à la distribution de nos plantes.

Travaux de botanistes particuliers.

" Les travaux botaniques les plus importants qui se font aujourd'hui au Canada, en dehors de notre département, sont exécutés sur les côtes est et ouest du continent. M. Lawrence W. Watson étudie la flore de l'île du Prince-Edouard, et M. J. R. Anderson, sous-ministre de l'Agriculture de la province de la Colombie-Britannique, travaille d'après les mêmes principes sur le littoral occidental. Ces messieurs et d'autres qui étudient avec eux nous ont envoyé leurs espèces difficiles pour détermination, et bien que nous leur ayons aidé un peu, leurs travaux

ont ajouté beaucoup aux connaissances que nous possédions sur la distribution des plantes canadiennes.

" Les botanistes de la partie sud-ouest de l'Ontario font aussi d'excellente besogne, et J. Dearness, inspecteur des écoles publiques, London, Ont.; le Dr J. Carroll et J. A. McCalla, de Sainte-Catherine, Ont ; J. M. Dickson, d'Hamilton, Ont., et W. Scott, principal de l'Ecole Normale de Toronto, ont ajouté des renseignements précieux à nos connaissances de la flore de l'Ontario.

Collections de la Commission géologique.

" Les plus importantes collections faites par les explorateurs de la Commission géologique ont été celles rapportées par M. Jos. McEvoy et M. J. B. Tyrrell. M. Spreadborough, qui était attaché au parti qui accompagnait M. McEvoy, bien que n'ayant aucune connaissance spéciale en botanique, a fait d'excellentes collections des plantes des Montagnes-Rocheuses, à l'est et à l'ouest du défilé de la Tête-Jaune, collections que l'on peut considérer comme représentant d'une manière très complète la flore de cette région. Plus de 500 espèces de plantes ont été rapportées, outre beaucoup de cryptogames. Autant que je l'ai étudiée, sa collection comprend seulement une seule espèce nouvelle, *Viola cyclophilla*, mais la limite septentrionale d'un grand nombre de plantes a été reculée, et il en a découvert plusieurs qui n'ont pas été recueillies depuis le temps de Drummond. Sa collection de dépouilles et les notes qu'il a prises sur la faune de la même région, ajoutent beaucoup aux connaissances que nous possédons sur la distribution des oiseaux et des mammifères. La collection de plantes de M. Tyrrell, tout en n'étant pas considérable, comprend une espèce nouvelle au Canada et plusieurs autres du district du Yukon qui n'avaient pas encore été mentionnées.

" Mon aide a noté l'existence de nouvelles espèces et les prolongements de limites, et elles ont été publiées dans le *Canadian Record of Science* ou dans l'*Ottawa Naturalist.* Des copies de ces notes, ainsi qu'une liste que j'ai préparée moi-même des cryptogames trouvés dans le voisinage d'Ottawa, ont été distribuées aux principaux musées d'histoire naturelle et aux principaux botanistes d'Europe et d'Amérique.

" Nous avons consacré un si grand nombre de jours aux travaux ordinaires du bureau, que les élements accumulés de nos propres collections des années précédentes n'ont pas encore été coordonnés ; seulement 2,515 feuilles d'échantillons ont été préparées, comme suit :—

Plantes à fleurs canadiennes	1,025
" des Etats-Unis	466
" étrangères	506
Cryptogames	518
	2,515

" La distribution de plantes provenant de l'herbier n'a pas été considérable, vu le peu de temps dont nous disposions pour cela. Mais nous avons expédié 1,740 échantillons, presque tous en échange d'échantillons reçus les années précédentes."

Le Dr James Fletcher, F. R. S. C., entomologiste et botaniste de la station agronomique centrale, en sa qualité de conservateur honoraire des collections entomologiques de la Commission géologique, fournit le court rapport suivant :—

" J'ai l'honneur de faire rapport que les collections entomologiques sont en bon état. Les seules additions faites dans le cours de l'année dernière sont quelques espèces recueillies à Banff par M. N. B. Sanson, et quelques autres que j'ai recueillies moi-même au même endroit et dans la Colombie-Britannique. Tous ces insectes sont des lépidoptères. En outre, j'ai été bien aise d'avoir pu, l'automne dernier, recueillir une bonne série d'échantillons canadiens de la sauterelle des Montagnes-Rocheuses (*Menaloplus spretus*, Uhler), avec quelques-uns de ses parasites. Ces derniers provenaient du Manitoba méridional.

" La collection de lépidoptères faite pour le musée de Banff, conformément à votre demande, a été augmentée, et, je l'espère, elle aura de l'intérêt pour les nombreux visiteurs qui vont à ce musée. M. N. B. Sanson a fait quelques captures intéressantes. M. Dippie, de Toronto, a aussi présenté un échantillon de la rare *Agynuis astarte* pour cette collection, échantillon recueilli par lui à Banff l'été dernier. Cette espèce a été prise dans les Montagnes-Rocheuses au commencement de ce siècle, par un collectionneur envoyé par lord Derby, mais l'échantillon a été perdu, et l'espèce n'a pas été revue avant d'être découverte de nouveau par M. I. E. Bean, à Laggan, il y a quelques années. C'était la seule localité connue jusqu'à ce que M. Dippie eût trouvé l'échantillon mentionné, lequel, tout en étant dans un pauvre état, servira à établir l'identité de toutes captures que l'on pourra faire à Banff à l'avenir.

" Aucune collection n'a été faite cette année par les employés de la Commission géologique. Si l'on pouvait induire quelques-uns de ceux qui iront dans le district du Yukon à recueillir des insectes, tous les échantillons qu'ils enverraient seraient d'un très grand intérêt."

CARTES.

M. James White, géographe et chef dessinateur, présente le rapport suivant sur les travaux de cartographie et les sujets s'y rattachant :— Cartes.

" Dans le cours de l'année dernière, M. C. O. Senécal a compilé les additions à la feuilles des Trois-Rivières de la carte des ' Cantons de

Cartes—*Suite.* l'Est,' et à la 2me édition des feuilles I, II et III de la carte du Yukon et préparé la partie manuscrite de la carte de la 'zone du corindon.' M. L. N. Richard a réuni les matérieux nécessaires au tracé de la carte de la rivière Nottaway, complété la carte de la partie occidentale de la Nouvelle-Ecosse, et fait des dessins pour gravures sur zinc destinées à plusieurs rapports. M. W. J. Wilson a été occupé à la préparation de la carte de la Confédération, à des travaux généraux de dessin, puis il a calculé les latitudes et les différences de longitude des levés faits par moi l'autonne dernier. M. Wilson, du 5 août au 25 octobre, a aidé M. R. Chalmers dans la région comprise dans la feuille de Fédéricton (1 N.-O. du Nouveau-Brunswick). M. J. F. E. Johnston a terminé la compilation de la feuille 121, Ontario et Québec. M. Johnston m'a aussi aidé un peu de temps durant l'exploration. M. O. E. Prud'homme a préparé pour le graveur sept plans de districts aurifères de la Nouvelle-Ecosse ; il a été employé à la révision de parties de la carte de la Confédération, puis il a été chargé de l'assortiment des cartes tenues en réserve pour la vente et la distribution. M. W. M. Ogilvie a été occupé à des travaux généraux de dessin jusqu'au 28 février, alors qu'il nous a quittés pour accepter le poste d'ingénieur de mines pour une compagnie du Yukon. Madame Sparks a été employée à la préparation du catalogue des cartes et des plans depuis le 7 novembre.

" Les travaux de cartographie encombrent aujourd'hui le bureau, ce qui occasionne des retards dans la préparation de plusieurs cartes. Il faut un compilateur de cartes de plus pour que l'ouvrage ne soit pas retardé davantage, vu surtout que la demande croissante des cartes de la Commission en épuise rapidement la réserve dans certains districts, spécialement aux endroits où sont exécutés des travaux de développement de mines ou d'exploration, ce qui nécessite la publication d'éditions revisées de beaucoup de ces cartes. Les additions et les corrections exigées pour rendre ces éditions conformes aux nouvelles découvertes occasionnent souvent un travail presque aussi long que la préparation d'une nouvelle carte.

" Durant l'année, onze nouvelles cartes et une deuxième édition des trois feuilles de la carte du Yukon ont été publiées, et l'on est maintenant à graver ou photo-lithographier vingt-cinq cartes. Parmi ces dernières, il y a les feuilles 42 à 49 et 56 à 58 de la Nouvelle-Ecosse, pour lesquelles les pierres coloriées seront complétées pour l'impression dès que certaines questions se rattachant à la classification géologique seront résolues. Une deuxième édition des cartes du bassin houiller de Sydney est presque prête à être publiée, et elle le sera au commencement de 1899. Il faudra bientôt de semblables éditions des feuilles du lac La Pluie, de la rivière aux Orignaux et de Louisbourg.

"La feuille de la baie Glacée a été gravée sur cuivre, et celles de la Koutanie Occidentale et des Trois-Rivières sont à se graver à l'heure qu'il est. Vu qu'elle peut montrer des détails plus minutieux, qu'elle est légère, et comme on peut y faire les corrections et les additions en la 'battant' sans nuire aux autres parties du travail, cela donne à la plaque de cuivre beaucoup d'avantages sur la pierre. En conséquence, il est à désirer que toutes les cartes de la série-type soient gravées sur cuivre, ce qui permettra la publication d'éditions subséquentes, avec corrections, sans nuire à la qualité de l'ouvrage. Cartes—*Suite.*

"Nous avons continué la compilation des altitudes du pays, et nous possédons aujourd'hui une grande quantité de renseignements sur la question, mais avant de publier cette compilation, il faut, toutefois, faire un travail assez long de collation et de coordination. Nous avons fourni des renseignements aux membres du personnel de la Commission, et aux autres personnes qui en ont demandé de temps à autre.

"Du 14 au 25 mars, j'ai passé mon temps à Montréal, à copier des niveaux des esquises qui se trouvent aux bureaux du Grand Tronc et du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il est regrettable que les ingénieurs des chemins de fer ne reconnaissent pas généralement l'utilité d'une compilation de cette nature, et, comme on l'a fait aux Etats-Unis, ne fournissent pas de feuilles imprimées en bleu de leurs plans condensés. Une connaissance générale des altitudes d'une région que doit traverser une ligne projetée de chemin de fer, épargnerait souvent à une compagnie des milliers de piastres et beaucoup de temps. Un grand nombre des plans de chemins de fer produits au ministère des Chemins de fer et Canaux sont inexacts et fournissent des renseignements insuffisants sur l'emplacement des stations et autres questions importantes, ce qui augmente les difficultés éprouvées lorsque l'on veut réduire les niveaux et les rattacher à ceux d'autres chemins de fer.

"La période écoulée entre le 7 septembre et le 7 octobre a été passée en explorations. Des lignes transversales au théodolite et à la chaîne ont été tirées, par voie du chemin de fer Canadien du Pacifique depuis Ottawa jusqu'au lac Sharbot, 90 milles, depuis la jonction de Carleton jusqu'à la rivière à la Craie (*Chalk River*), 98 milles, et par voie du chemin de fer de Kingston à Pembrooke, depuis Renfrew jusqu'à Barryvale, 16 milles. Ces lignes formeront des lignes de base pour le tracé des feuilles 119 et 122 de la série de l'Ontario, et, avec les travaux des années précédentes, donneront un mesurage de l'Ontario d'Ottawa à la baie Georgienne, avec raccordement, à Kingston, avec la triangulation de la Commission américaine nommée pour faire un levé des côtes et un levé géodésique. Malheureusement, certaines circonstances ont empêché le prolongement de la ligne de la

Cartes—*Suite.* rivière à la Craie jusqu'à Mattawa, dont la longitude a été déterminée par le ministère de l'Intérieur et le gouvernement de Québec. Des mesurages semblables ont aussi été faits des chemins de fer M. & O., C. A., N. Y. & O., St. L. et O. et C. du Pac. (rive nord) dans le voisinage d'Ottawa, dans le but de former une base pour la préparation d'une carte, à une échelle d'un mille au pouce, de la ville et du district environnant dans un rayon de dix milles.

" Les positions suivantes ont été déterminées par les levés de l'été dernier :—

	Long.	Lat.
Ottawa, mât de pavillon des édifices du parlement	75° 42′ 02″8	45° 25′ 28″
Station de Stittsville	75° 55′ 20″	45° 15′ 31″
Jonction de Carleton	76° 08 21″	45° 08′ 09″
Station de Franktown	76° 04′ 56″	45° 01′ 39″
" Perth	76° 14′ 54″	44° 54′ 18″
" Maberly	76° 31′ 13″	44° 49′ 57″
" Lac Sharbot	76° 41′ 39″	44° 46′ 27″
" " Arnprior	76° 21′ 39″	45° 26′ 03″
" Sand-Point	76° 26′ 09″	45° 29′ 19″
" Renfrew	76° 41′ 04″	45° 28′ 31″
" Pembroke	77° 05′ 41″	45° 49′ 48″
" Rivière à la Craie	77° 25′ 58″	46° 00′ 58″
" Calabogie	76° 42′ 12″	45° 18′ 20″

" Ci-dessous se trouvent quelques déclinaisons magnétiques déduites d'indications d'une aiguille de cinq pouces sur le théodolite :—

Ottawa, sept. 1888	11° 45′
Franktown, sept. 1898	11° 25′
Elmsley " "	10° 46′
Perth " "	10° 00′
Arnprior " "	10° 40′
Calabogie " "	10° 10′
Cobden " "	10° 00′
Graham " "	9° 15′
Pembroke " "	9° 20′
Pétéwawa " "	9° 45′
B. P. de L'Amable, sept. 1896 (moyenne de deux)	8° 20′
Ormsby, sept. 1896	8° 40′
Gelert, sept. 1895	6° 50′
Kinmount, sept. 1895 (moyenne de huit)	8° 02′
B. P. d'Oakhill, sept. 1895 (moyenne de deux)	6° 37′
B. P. d'Horncastle, sept. 1895	6° 13′
B. P. de Dalrymple	6° 35′
Station de Silver-Creek, sept. 1895 (moyenne de deux)	5° 30′

" Voici une liste des cartes publiées l'année dernière, ou en cours de préparation :— Cartes—*Suite.*

Cartes imprimées en 1898.

		Superficie en milles carrés.
275	District du Yukon et partie septentrionale de la Colombie-Britannique—Feuille I—Rivières Dease et Stikine (2e édition)—Echelle, 8 milles au pouces	36,540
276	District du Yukon et partie septentrionale de la Colombie-Britannique—Feuille II—Rivières aux Liards supérieure, Frances et Pelly (2e édition)—Echelle, 8 milles au pouce	36,540
277	District du Yukon et partie septentrionale de la Colombie-Britannique—Feuille III—Rivière Pelly inférieure et rivières Lewes et Taiya (2e édition)—Echelle, 8 milles au pouces	45,680
639	Ontario—Zone de corindon dans les comtés d'Hastings et de Renfrew—Echelle, 5 milles au pouces	755
624	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 50—Feuille de Moose-River—Echelle, 1 mille au pouce	216
654	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 135—Feuille de la baie Glacée—Echelle, 1 mille au pouce	216
641	Nouvelle-Ecosse—Partie occidentale de la Nouvelle-Ecosse—Echelle, 8 milles au pouce	6,850
622	Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Killag—Echelle, 500 pieds au pouce	
642	Nouvelle-Ecosse—District aurifère d'Oldham—Echelle, 500 pieds au pouce	
643	Nouvelle-Ecosse—District aurifère du Caribou—Echelle, 500 pieds au pouce	
645	Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Goldenville—Echelle, 250 pieds au pouce	
646	Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Moose-River—Echelle, 250 pieds au pouce	
647	Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Salmon-River—Echelle, 250 pieds au pouce	
649	Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Forest-Hill—Echelle, 500 pieds au pouce	

Cartes chez le graveur ou sous presse.

	Confédération du Canada, 2 feuilles, chacune de 28" x 24", comprenant la Confédération depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, et depuis la frontière internationale jusqu'au détroit d'Hudson et jusqu'au Grand-Lac des Ours (*Great Bear Lake*)—Echelle, 50 milles au pouce	3,500,000
604	Colombie-Britannique—Feuille de Shuswap—Géologie—Echelle, 4 milles au pouce	6,400
669	Colombie-Britannique—Feuille de Shuswap—Minéraux industriels et stries glaciaires—Echelle, 4 milles au pouce	6,400
663	Colombie-Britannique—Feuille de la Koutaine Occidentale—Echelle, 4 milles au pouce	6,400
664	Manitoba et Kéwatin—Feuille du lac Winnipeg—Echelle, 8 milles au pouce	45,680
605	Ontario—Feuille n° 126—Feuille de l'île Manitouline—Echelle, 4 milles au pouce	3,456
630	Ontario—Feuille n° 129—Feuille de Missisauga—Echelle, 4 milles au pouce	3,456

Cartes—*Suite.*

		Superficie en milles carrés.
626	Ontario—Carte indiquant les gisements de minerais de fer et autres minéraux dans des parties des comtés de Frontenac, Lanark, Leeds et Renfrew—Echelle, 2 milles au pouce	1,700
667	Ontario et Québec—Feuille n° 121—Feuille de Grenville—Echelle, 4 milles au pouce	3,456
665	Québec—Feuille de la partie nord-ouest de la carte des "Cantons de l'Est"—Feuille des Trois-Rivières—Echelle, 4 milles au pouce	7,200
593	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 42—Feuille de Trafalgar—Echelle, 1 mille au pouce	216
598	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 43—Feuille de Stellarton—Echelle, 1 mille au pouce	216
600	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 44—Feuille de New-Glasgow—Echelle, 1 mille au pouce	216
608	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 45—Feuille de la rivière Toney—Echelle, 1 mille au pouce	216
609	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 46—Feuille de Pictou—Echelle, un mille au pouce	216
610	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 47—Feuille de Westville—Echelle, 1 mille au pouce	216
633	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 48—Feuille d'Eastville—Echelle, 1 mille au pouce	216
634	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 49—Feuille de Musquodoboit—Echelle, 1 mille au pouce	216
624	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 50—Feuille de la rivière aux Orignaux—Echelle, 1 mille au pouce	216
635	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 56—Feuille de Shubenacadie—Echelle, 1 mille au pouce	216
636	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 57—Feuille de Truro—Echelle, 1 mille au pouce	216
637	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 58—Feuille d'Earltown—Echelle, 1 mille au pouce	216
652	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 133—Feuille du Cap Dauphin—Echelle, 1 mille au pouce	216
653	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 134—Feuille de Sydney—Echelle, 1 mille au pouce	216
648	Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Mooseland—Echelle, 250 pieds au pouce	
650	Nouvelle-Ecosse—District aurifère du ruisseau de Quinze-Milles (*Fifteen-mile Stream*)—Echelle, 500 pieds au pouce	
656	Nouvelle-Ecosse—District aurifère d'Upper-Seal-Harbour—Echelle, 500 pieds au pouce	
	Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 53—Feuille de Lawrencetown—Echelle, 1 mille au pouce	216

Cartes, compilation incomplète.

Ontario occidental—Feuille n° 4—Feuille de Manitou—Echelle, 4 milles au pouce	3,456
Ontario—Carte du lac Népigon—Echelle, 4 milles au pouce	
Québec—Bassin de la rivière Nottaway—Echelle, 10 milles au pouce	56,800
Nouveau-Brunswick—Feuille 1 N.-O.—Feuille de Frédéricton—Géologie de surface—Echelle, 4 milles au pouce	3,456
Nouveau-Brunswick—Feuille 2 S.-O.—Feuille d'Andover—Géologie de surface—Echelle, 4 milles au pouce	3,456

	Superficie en milles carrés.
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos 59 à 65, 76, 82, 100 et 101—Echelle, 1 mille au pouce	2,376
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos 54, 55 et 66-69—Echelle, 1 mille au pouce	1,296
Nouveau-Brunswick—Gisements de minéraux—Echelle, 10 pouces au pouce	38,000

Cartes—*Fin.*

BIBLIOTHÈQUE.

Le Dr Thornburn, conservateur de la bibliothèque, fait rapport que durant l'année expirée le 31 décembre 1898, il a été distribué 7,852 exemplaires des ouvrages publiés par la Commission géologique, comprenant les rapports généraux, des rapports spéciaux et des cartes. Il en a été distribué 5,803 en Canada, et le reste, 2,049, a été envoyé à titre d'échanges dans d'autres pays. Bibliothèque.

2,778 ouvrages ont été reçus à titre d'échanges.

191 ouvrages ont été achetés, et, en outre, nous nous sommes abonnés à 30 revues.

Le nombre de lettres traitant de questions se rattachant à la bibliothèque, envoyées pendant l'année, a été de 1,217, et il y a eu en outre 694 accusés de réception.

Le nombre de lettres reçues a été de 1,542, outre 656 accusés de réception.

Le nombre de publications vendues a été de 4,730, lesquelles ont rapporté $1,035.77.

Le nombre de volumes reliés dans le cours de l'année a été de 207.

La bibliothèque contient aujourd'hui environ 12,500 volumes, outre un grand nombre de brochures.

NOTE.—Les livres de la bibliothèque peuvent être consultés pendant les heures de bureau, par tous ceux qui désirent se renseigner sur des questions scientifiques.

VISITEURS AU MUSÉE.

Le nombre de ceux qui ont visité le musée pendant l'année 1898 a été de 33,183, ce qui est une augmentation du nombre de visiteurs inscrits dans le registre en aucune année précédente. Visiteurs.

PERSONNEL, CRÉDITS, DÉPENSES ET CORRESPONDANCE.

Les membres du personnel aujourd'hui employés sont au nombre de quarante-huit.

Durant l'année, les changements suivants ont eu lieu :—

M. W. F. Ferrier, démissionné.

M. James M. Macoun, nommé aide-naturaliste.

Les crédits mis à notre disposition pour l'exécution des travaux et pour les dépenses du département, pendant l'exercice expirant le 30 juin 1898, figurent au tableau suivant :—

——	Crédit.	Dépenses.
	$ cts.	$ cts.
Crédits :- Traitements des employés	50,600 00	
" Commission géologique	50.000 00	
" pour sondages	7,000 00	
Traitements des employés permanents		49,904 12
Salaires des employés surnuméraires		18,815 57
" " "		11,473 93
Travaux de sondages		7,000 00
Impressions et lithographies		12,939 46
Achat de livres et d'instruments		2,095 75
" de produits chimiques et d'appareils		34 20
" d'échantillons		540 50
Papeterie, fournitures pour cartes, et imprim. de la Reine		1,076 21
Dépenses accessoires et autres		1,404 21
Montant avancé aux explorateurs, sur le crédit de 1898-99		17,288 15
		122,572 10
Moins :—Payé en 1896-97 sur le crédit de 1897-98. $16,250.00		
Moins—Transporté au revenu casuel 582.02		
		15,667 98
		106,904 12
Balance non dépensée :—Crédit pour traitements des employés permanents		695 88
	107,600 00	107,600 00

Le nombre total des lettres envoyées par le département est de 9,241, et celui des lettres reçues, de 8,896

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE M. DAWSON.

Sous-chef et directeur.

